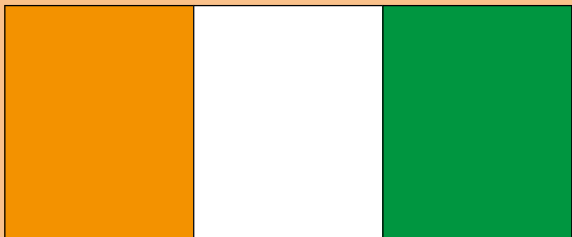


REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL



MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET



LOI DE FINANCES N° 2023-1000 DU 18 DECEMBRE 2023 PORTANT BUDGET DE L'ÉTAT POUR L'ANNÉE 2024

**ANNEXE 4 : DOCUMENTS DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES
PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD - PAP) 2024 - 2026**

**LOI DE FINANCES N° 2023-1000 DU 18 DECEMBRE 2023
PORTANT BUDGET DE L'ETAT POUR L'ANNEE 2024**

**ANNEXE 4 : DOCUMENTS DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES
PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD - PAP) 2024 - 2026**

SOMMAIRE

SIGLES ET ABRÉVIATIONS.....	3
RECAPITULATIF DES PROGRAMMES	17
SECTION 108: PRIMATURE.....	23
SECTION 226: MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE LA DEFENSE	29
SECTION 229: MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES PRODUCTIONS VIVRIERES.....	53
SECTION 237: MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION	77
SECTION 321: MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DES IVOIRIENS DE L'EXTERIEUR.....	93
SECTION 322: MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET	117
SECTION 323: MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE	183
SECTION 325: MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME.....	243
SECTION 328: MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT.....	263
SECTION 330: MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER.....	287
SECTION 331: MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION.....	303
SECTION 333: MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	355
SECTION 334: MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'APPRENTISSAGE	375
SECTION 335: MINISTERE DE LA SANTE, DE L'HYGIENE PUBLIQUE ET DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE	393
SECTION 336: MINISTERE DE LA COMMUNICATION.....	439
SECTION 340: MINISTERE DES TRANSPORTS	455
SECTION 343: MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE	475
SECTION 345: MINISTERE DES EAUX ET FORETS	489
SECTION 346: MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE	515
SECTION 347: MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE	535
SECTION 348: MINISTERE DES MINES, DU PETROLE ET DE L'ENERGIE	573
SECTION 350: MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS.....	595
SECTION 351: MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES.....	611
SECTION 352: MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT	631
SECTION 356: MINISTERE DE LA TRANSITION NUMERIQUE ET DE LA DIGITALISATION.....	657
SECTION 357: MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA JEUNESSE, DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DU SERVICE CIVIQUE.....	669
SECTION 358: MINISTERE DE LA CONSTRUCTION, DU LOGEMENT ET DE L'URBANISME	687
SECTION 362: MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA PROTECTION SOCIALE.....	709
SECTION 366: MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA SALUBRITE	733
SECTION 369: MINISTERE DE LA COHESION NATIONALE, DE LA SOLIDARITE ET DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE	753
SECTION 376: MINISTERE DU PATRIMOINE, DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT ET DES ENTREPRISES PUBLIQUES.....	771
SECTION 439: MINISTERE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGERES, DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DES IVOIRIENS DE L'EXTERIEUR, CHARGE DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DES IVOIRIENS DE L'EXTERIEUR	781
SECTION 444: MINISTERE DELEGUE AUPRES DU PREMIER MINISTRE, MINISTRE DES SPORTS ET DU CADRE DE VIE CHARGE DES SPORTS ET DU CADRE DE VIE	791

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ABR	Appui Budgétaire Régional	ASTER	Progiciel de Comptabilité Publique
ACBF	African Capacity Bulding Fondation	BAC	Baccalauréat
ACCC	Agence Comptable des Créances Contentieuses	BAD	Banque Africaine de Développement
ACCD	Agence Comptable Centrale des Dépôts	BADEA	Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique
ACCT	Agence Comptable Centrale du Trésor	BCCA	Bureau de Contrôle et de Coordination Administrative
AD	Antennes Départementales	BCEAO	Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest
ADCI	Agence pour le Développement des Industries de Côte d'Ivoire	BCP	Bureau de Coordination des Programmes
ADCVI	Association pour le Développement des Cultures Vivrières Intensives	BDAT	Base de Données de l'Aménagement du Territoire
AEJ	Agence Emploi Jeune	BDR	Base de Données Routières
AEP	Approche Ecosystémique des Pêches	BEA	Bureau d'Enquête et d'Analyse pour la sécurité de l'Aviation Civile
AERIA	Aéroport International d'Abidjan	BEPC	Brevet d'Etudes du Premier Cycle
AFOR	Agence du Foncier Rural	BID	Banque Islamique de Développement
AFREXIMBANK	Banque Africaine d'Export-Import	BIPIA	Bureau Ivoirien pour la Promotion de l'Intégration Africaine
AFRITAC de l'Ouest	Centre Régional d'Assistance Technique du FMI pour l'Afrique de l'Ouest	BIT	Bureau International du Travail
AGEDI	Agence de Gestion et de Développement des Infrastructures Industrielles	BM	Banque mondiale
AGEF	Agence de Gestion Foncière	BMI	Bureau Maritime International
AGEFOP	Agence de Formation Professionnelle	BNCI	Bibliothèque Nationale de Côte d'Ivoire
AGEROUTE	Agence de Gestion des Routes	BNETD	Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement
AGOA	African Growth and Opportunity Act (loi sur le développement et les opportunités africaines)	BNPVS	Bureau National de la Prospective et de la Veille Stratégique
AIGF	Agence Ivoirienne de Gestion des Fréquences	BOAD	Banque Ouest-Africaine de Développement
AIP	Agence Ivoirienne de Presse	BRAA	Bibliothèque de la Renaissance Africaine d'Abidjan
AIPH	Association Interprofessionnelle du Palmier à Huile	BRVM	Bourse Régionale des Valeurs Mobilières
Air CI	Air Côte d'Ivoire	BSG	Budgétisation Sensible au Genre
AIRMS	Agence Ivoirienne de Régulation de la Mutualité Sociale	BTE	Bureau du Tourisme à l'Etranger
AISA	Association Ivoirienne des Sciences Agronomiques	BTS	Brevet de Technicien Supérieur
AJT	Agence Judiciaire du Trésor	BURIDA	Bureau Ivoirien des Droits d'Auteurs
AM	Arrondissements Maritimes	C2D	Contrat de Désendettement et de Développement
AMN	Atelier de la Marine Nationale	CACAB	Centre d'Action Culturelle d'Abobo
ANAC	Autorité Nationale de l'Aviation Civile	CACE	Comité d'Analyse de la Conjoncture Economique
ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural	CACE	Centre d'Action Communautaire pour l'Enfance
ANAGED	Agence Nationale de Gestion des Déchets	CEADP	Cellule d'Evaluation et d'Audits des Dépenses Publiques
ANARE	Autorité Nationale de Régulation du secteur de l'Electricité de Côte d'Ivoire	CAEA	Centre d'Assistance Educative d'Abidjan
ANDE	Agence Nationale de l'Environnement	CAFOP	Centre d'Animation et de Formation Pédagogique
ANSUT	Agence Nationale des Services Universels des Télécommunications	CAHG	Cellule d'Action Humanitaire et du Genre
APBEF- CI	Association des Professionnels des Banques et Etablissements Financiers de Côte d'Ivoire	CAIDP	Commission d'Accès à l'Information d'Intérêt Public
APD	Aide Publique au Développement	CAN	Coupe d'Afrique des Nations
APE	Accord de Partenariat Economique	CAPEC	Cellule d'Analyse de Politiques Economiques du CIRES
APEX-CI	Association pour la Promotion des Exportations de Côte d'Ivoire	CAPPAJ	Centre d'Apprentissage, de Perfectionnement et de Production Aquacole de Jacqueville
API	Autorisations Préalables d'Importation	CARF	Centre d'Appareillage et de Rééducation Fonctionnelle
APIF	Agence de Promotion de l'Inclusion Financière	CBMT	Cadre Budgétaire à Moyen Terme (appelé aussi CDMT global)
APROMAC	Association des Professionnels du Caoutchouc Naturel de Côte d'Ivoire	CCA	Conseil du Coton et de l'Anacarde
APS	Accord de Partenariat Stratégique	CCC	Conseil Café Cacao
APV	Accord de Partenariat Volontaire	CCCCI-UE	Cellule de Coordination de la Coopération Côte d'Ivoire de l'Union Européenne
ARRE	Autorité de Régulation du système de Recépissés d'Entreposage	CCDS	Cellule de Coordination et de Développement de la Statistique
ARTCI	Autorité de Régulation des Télécommunication de Côte d'Ivoire	CCEN	Conseil Consultatif de l'Education Nationale
ASECNA	Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et Madagascar	CCI	Centres Culturels Intégrés

CCI-CI	Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire	CILAD	Comité Interministériel de la Lutte Anti-Drogue
CCJA	Cour Commune de Justice et d'Arbitrage	CIMA	Conférences Interafricaines des Marchés d'Assurances
CCJAB	Centre culturel Jacques AKA de Bouaké	CIN	Comité Ivoirien de Normalisation
CCLVC	Commission de la Concurrence et de la Lutte contre la Vie Chère	CIO	Centre d'Information et d'Orientation
CCM	Communication en Conseil des Ministres	CIRES	Centre Ivoirien de Recherche Economique et Social
CCPR	Code de Conduite pour une Pêche Responsable	CIT	Côte d'Ivoire Tourisme
CCSC	Comité Consultatif Scientifique de la Culture	CITAD	Cité Administrative
CCS-CMU	Cellule de Coordination et de Suivi de la Couverture Maladie Universelle	CITRANS	Compagnie Ivoirienne de Transports lagunaires
CCT	Commission Consultative du Travail	CLAC	Centres de Lectures Publiques et d'Animations Culturelles
CD	Conseil de Discipline	CLc le VIH SIDA	Cellule de lutte contre le VIH-SIDA
CDC-CI	Caisse des Dépôts et Consignations de Côte d'Ivoire	CM	Cabinet du Ministre
CDMA	Code Division Multiple Access	CMAOC	Conférence des Ministres de l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre
CDMH	Compte de Mobilisation pour l'Habitat en Côte d'Ivoire	CMEF	Comité Monétaire, Economique et Financier
CDMT	Cadre des Dépenses à Moyen Terme	CMU	Couverture Maladie Universelle
CDP	Contrat de Performance avec l'Etat	CNAC	Centre National des Arts et de la Culture
CDPH	Centre de Documentation de la Promotion des Personnes Handicapées	CNAM	Caisse Nationale d'Assurance Maladie
CDT	Centre de Démonstration et de promotion de Technologie	CNAS	Comité National d'Action Sociale
CEA	Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique	CNC-CGPE	Cellule Nationale de Coordination des Comités Villageois de Gestion de Pompes à Motricité Humaine
CED-CI	Centre d'Education à Distance de Côte d'Ivoire	CNDD	Commission Nationale du Développement Durable
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest	CNDH-CI	Commission Nationale des Droits de l'Homme de Côte d'Ivoire
CEF	Cantonement des Eaux et Forêts	CNDJ	Centre National de Documentation Juridique
CEFPPH	Centre d'Education, de Formation, de Promotion des Personnes Handicapées	CNDP	Comité National de la Dette Publique
CELIOPE	Cellule d'Information des Opérateurs Economiques	CNDS	Conseil National du Dialogue Social
CEMV	Centre d'Entomologie Médicale et Vétérinaire	CNE	Conseil National des Exportations
CENATELPAC	Centre National Technique de Lecture Publique et d'Animation Culturelle	CNF	Centre National Floristique
CEN-SAD	Communauté des Etats Sahélo-sahariens	CNF	Conseil National de la Femme
CENTIF	Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières	CNF	Commission Nationale de la Francophonie
CEPE	Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires	CNFFE	Commission Nationale de la Famille, de la Femme et de l'Enfant
CEPEAV	Cellule d'Exécution du Programme des Enfants et des Adolescents Vulnérables	CN-ITIE	Conseil National pour la Transparence des Industries Extractives
CEPICI	Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire	CNJCI	Conseil National de la Jeunesse de Côte d'Ivoire
CES	Centre d'Education Spécialisé	CNLC	Comité National de Lutte contre la Contrefaçon
CET	Centre d'Enfouissement Technique	CNLCPALPC	Commission Nationale de Lutte Contre la Prolifération des Armes Légères et de Petits Calibres
CF	Contrôle Financier	CNLTEE	Conseil National de la Lutte contre le Trafic et l'Exploitation des Enfants
CGAF	Compte Général de l'Administration des Finances	CNLVC	Conseil National de la Lutte contre la Vie Chère
CGAFD	Contrôle Général de l'Administration des Finances de la Défense	CNLVFFE	Comité National de Lutte contre les Violences faites aux Femmes et aux Enfants
CGNFFD	Comité de Gestion Novatrice du Fonds Femmes et Développement	CNLVSC	Comité National de Lutte contre les Violences Sexuelles liées aux Crises
CGRAE	Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat	CNM	Commission Nationale pour la Microfinance
CHU	Centre Hospitalier Universitaire	CNM-CI	Chambre Nationale des Métiers de Côte d'Ivoire
CIAPOL	Centre Ivoirien de Lutte contre la Pollution	CNMS	Centre National de Matériel Scientifique
CIC	Comité de la Côte d'Ivoire en Chiffres	CNO	Centre Nord-Ouest
CIDFOR	Centre Ivoirien pour le Développement de la Formation Professionnelle	CNP	Conseil National de la Presse
CIE	Côte d'Ivoire Engineering	CNP-PPP	Comité National de Pilotage des Partenariats Publics Privés
CIEA	Secrétariat de la Conférence Internationale pour l'Emergence de l'Afrique	CNRA	Centre National de Recherche Agronomique
CI-ENERGIES	Côte d'Ivoire Energies	CNSS	Commission Nationale de la Sécurité Sociale
CIJP	Commission Paritaire d'Attribution de la Carte d'Identité de Journaliste Professionnel et de Professionnel de la Communication		

CNT	Conseil National du Tourisme	DACP	Direction des Affaires Civiles et Pénales
code ISPS	International Ship and Port Facility Security (code)	DAF	Direction des Affaires Financières
CODINORM	Côte d'Ivoire Normalisation	DAFER	Direction des Affaires Economiques Régionales
COGES	Comité de Gestion des Etablissements Scolaires	DAFM	Direction des Affaires Financières et du Matériel
COM	Centre d'Observation des Mineurs	DAFP	Direction des Affaires Financières et du Patrimoine
COMDEF	Comité de suivi et de gestion des Données Economiques, Financières et sociales	DAG	Direction des Affaires Générales
COMOREX	Comité de Mobilisation des Ressources Extérieures	DAIP	Direction de l'Apprentissage et de l'Insertion Professionnelle
CONFENEM	Conférence des Ministres de l'Education des Pays ayant le Français en partage	DAJ	Direction des Affaires Juridiques
COSTEIF	Comité de Suivi des Titres d'Etat et des Instruments Financiers	DAJC	Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux
COTIVO	Société Cotonnière Ivoirienne	DAJC	Direction des Affaires Juridiques et de la Coopération
CPC	Centre Public de Communication	DAJC	Direction des Affaires Juridiques et de la Communication
CPEAO	Conférence des Postes des Etats de l'Afrique de l'Ouest	DAJCCI	Direction des Affaires Juridiques, du Contentieux, de la Coopération
CPF	Comité de Placement Familial	DAJCI	Direction des Affaires Juridiques et de la Coopération Internationale
CPI	Cour Pénale Internationale	DAJI	Direction des Affaires Juridiques et Institutionnelles
CPIA	Comité Country Policy and Institutional Assessment	DAJUCIREP	Direction des Affaires Juridiques, de la Coopération Internationale et des Relations Publiques
CPIF	Cellule de Promotion d'Inclusion Financière	DAM	Direction de l'Architecture et des Matériaux
CPLS	Centre de Promotion des Logements Sociaux	DAN	Direction des Archives Nationales
CPM	Cellule de Passation des Marchés Publics	DAOA	Denrées Animales et d'Origine Animale
CPM	Centre de Pêche de Missirah	DAOSAR	Direction de l'Accueil, de l'Organisation et du Suivi des Actions de Réinsertion
CPNTIC	Centre de Production des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication	DAP	Direction des Affaires Politiques
CPP	Coordination des Programmes et Projets	DAP	Direction de l'Administration Pénitentiaire
CPPE	Centre de Protection de la Petite Enfance	DAP	Direction de l'Aquaculture et de la Pêche
CRAMA	Conservatoire Régional des Arts et des Métiers d'Abengourou	DAPEPN	Direction de l'Assistance aux Pupilles de l'Etat et de la Nation
CRD	Centre de Rééducation de Dabou	DAPO	Direction Asie, Pacifique et Océanie
CRE	Centre de Recherches Ecologiques	DAPS	Direction de l'Animation, de la Promotion et du Suivi
CRESAC	Centre Régional d'Evaluation en Santé et d'Accréditation	DAQN	Direction des Accréditations, de la Qualité et des Normes
CRFLD	Centre Régional de Formation à la Lutte contre la Drogue	DARD	Direction des Approvisionnements, du Raffinage et de la Distribution
CRIEM	Centre Régional d'Infrastructures d'Equipeement et de Maintenance	DAS	Direction de l'Action Sociale
CRO	Centre de Recherches Océanologiques	DASEB	Direction de l'Administration du Système d'Exécution Budgétaire
CROSEV	Cellule de Réflexion sur les Orphelins du SIDA et les Enfants Vulnérables	DASI	Direction de l'Action Sociale et de l'Information
CROU	Centre Régional des Œuvres Universitaires	DAT	Direction des Activités Touristiques
CRSGFP	Comité Revue Système de Gestion des Finances Publiques	DAUD	Direction de l'Assainissement Urbain et du Drainage
CS	Centre Social	DAVC	Direction de l'Assistance des Victimes de Crises
CSE	Complexes Sociaux Educatifs	DB	Direction des Bourses
CSFRIF	Cellule de Suivi du Financement et des Relations avec les Institutions Financières	DBE	Direction du Budget de l'Etat
CSP	Conseil Supérieur de la Publicité	DC	Direction des Concours
CSPPBM	Cellule de Suivi du Portefeuille des Projets de la Banque Mondiale	DC	Direction de la Copropriété
CSRS	Centre Suisse de Recherche Scientifique	DC	Direction du Cadastre
CTAA	Centre Technique des Arts Appliqués	DC	Direction de la Circulation
CTSPEF	Cellule Technique de Suivi du Programme Economique et Financier	DC	Direction du Cinéma
DA	Direction Afrique	DCA	Direction des Circonscriptions Administratives
DA	Direction des Assurances	DCB	Direction du Contrôle Budgétaire
DAAF	Direction des Affaires Administratives et Financières	DCCA	Direction de la Coopération et de la Coordination de l'Aide
DAARA	Direction d'Aide et d'Assistance aux Réfugiés et Apatrides	DCCLVC	Direction de la Concurrence, de la Consommation et de la Lutte contre la Vie Chère
DAC	Direction Amérique et Caraïbes	DCD	Direction de la Coopération Décentralisée
DACAA	Direction de l'Accueil, du Cérémonial, des Accréditations et des Audiences		

DCDA	Direction de la Communication, de la Documentation et des Archives	DECO	Direction des Examens et Concours
DCECA	Direction du Contrôle de l'Etat Civil et des Archives	DECOB	Direction des Examens, des Concours et des Bourses
DCEP	Direction de la Coordination et de l'Exécution des Projets	DED	Direction des Enquêtes Douanières
DCF	Direction du Contrôle Financier	DEEE	Déchets d'Equipement Electrique et Electronique
DCISR	Direction de la Coopération Internationale et Sous Régionale	DEEP	Direction de l'Encadrement des Etablissements Privés
DCM	Direction de la Construction et de la Maintenance	DEG	Direction des Enjeux Globaux
DCP	Direction de la Coopération et de la Professionnalisation	DEL	Direction des Ecoles, Lycées et Collèges
DCP	Direction de la Comptabilité Publique	DEM	Direction de l'Equipement Militaire
DCPA	Direction de la Communication et de la Promotion Agricole	DEMAC	Direction de l'Exploitation Minière Artisanale et des Carrières
DCPCOC	Direction de la Coordination des Programmes Cellules et Organismes Consultatifs	DEMO	Direction des Etudes, des Méthodes et de l'Organisation
DCPJ	Direction Centrale de la Police Judiciaire	DEMOS	Direction de la Mutualité et des Œuvres Sociales
DCQ	Direction de la Communication et de la Qualité	DENR	Direction des Energies Nouvelles et Renouvelables
DCR	Direction des Cultures de Rentes	DENR	Direction de l'Environnement des Normes et de la Réglementation
DCRE	Direction de la Coordination et des Relations Extérieures	DENRVT	Direction de l'Environnement, des Normes, de la Réglementation et de la Veille Technologique
DCRP	Direction de la Communication et des Relations Publiques	DEP	Direction de l'Evaluation des Projets
DCRPD	Direction de Communication, des Relations Publiques et de la Documentation	DEP	Département des Etudes Prospectives
DCRPDA	Direction de la Communication, des Relations Publiques, de la Documentation et des Archives	DEPE	Direction des Etudes, de la Planification et de l'Evaluation
DCS	Direction des Cantines Scolaires	DEPE	Direction de l'Encadrement de la Petite Enfance
DCSE	Direction du Contrôle, du Suivi et de l'Evaluation	DEPH	Direction de l'Exploitation et de la Production des Hydrocarbures
DCSI	Direction du Contrôle et du suivi des Investissements	DEPH	Direction de l'Evaluation et du Patrimoine Hydraulique
DCSIG	Direction de la Cartographie et du Système d'Information Géographique	DEPR	Direction de l'Environnement et de la Prévention des Risques
DCSP	Direction de la Coordination et du Suivi des Projets	DEPS	Direction des Etablissements et des Professions Sanitaires
DCSSE	Direction de la Coordination et du Suivi des Services Extérieurs	DEPS	Direction des Etudes, de la Planification et des Statistiques
DCSSPEF	Direction de la Coordination Statistique et du Suivi du Programme Economique et Financier	DEPSE	Direction des Etudes, de la Programmation et du Suivi-Evaluation
DD	Direction Départementale	DER	Direction de l'Electrification Rurale
DDA	Directions Départementales de l'Agriculture	DERAR	Direction des Enquêtes, du Renseignement et de l'Analyse Risque
DDA	Direction de la Documentation et des Archives	DES	Direction de la Stratégie et des Etudes
DDAP	Direction de la Documentation, des Archives et de la Publication	DESDP	Direction des Etudes Stratégiques, de Développement et des Projets
DDCFET	Direction du Domaine, de la Conservation Foncière, de l'Enregistrement et du Timbre	DESF	Direction des Etudes Statistiques Fiscales
DDE	Direction de la Diplomatie Economique	DESUP	Direction de l'Enseignement Supérieur
DDEF	Direction Départementale des Eaux et Forêts	DET	Direction de l'Enseignement Technique
DDEN	Direction Départementale de l'Education Nationale	DEVRS	Direction de l'Economie verte et de la Responsabilité Sociétale
DDIE	Direction Départementale des Infrastructures Economiques	DEXC	Direction des Examens et Concours
DDISC	Direction des Déchets Industriels et Substances Chimiques	DEXCO	Direction de l'orientation, des Examens et des Concours
DDL	Direction du Développement Local	DF	Directions des Finances
DDLSE	Direction du Développement Local et des Services extérieurs	DF	Direction de la Famille
DDPE	Direction du Domaine Public de l'Etat	DF	Direction de la Formation
DDR	Direction du Développement et des Relations Internationales	DF2VP	Direction de la Formation, de la Vulgarisation et de la Valorisation des Produits
DDT	Direction Départementale du Travail	DFAC	Direction de la Formation Artistique et Culturelle
DDU	Direction du Domaine Urbain	DFCC	Direction de la Francophonie et de la Coopération Culturelle
DE	Direction Europe	DFCI	Direction de la Formation et de la Coopération Internationale
DEAA	Direction de l'Encadrement et de l'Appui à l'Artisanat	DFCRSP	Direction de la Formation Continue et des Relations avec le Secteur Productif
DECA	Direction des Evaluations, Certification et Accréditation	DFD	Direction de la Formation et de la Documentation
DECAC	Direction de l'Etat Civil et des Affaires Consulaires	DFDA	Direction de la Formation, de la Documentation et des Archives
DECFINEX	Direction des Etablissements de Crédit et des Finances Extérieures	DFDC	Direction de la Formation, de la Documentation et de la Communication

DFENP	Direction de la Formation et de l'Ecole Nationale de Police	DGIHH	Direction Générale des Infrastructures de l'Hydraulique Humaine
DFIQ	Direction des Filières, de l'Innovation et de la Qualité	DGIR	Direction Générale des Infrastructures Routières
DFP	Direction des Finances et du Patrimoine	DGLCV	Direction Général du Logement et du Cadre de Vie
DFPI	Direction de la Formation Professionnelle Initiale	DGMG	Direction Générale des Mines et de la Géologie
DFPI	Direction de la Fonction Publique Internationale	DGMP	Direction Générale des Marchés Publics
DFR	Direction du Foncier Rural	DGPE	Direction Générale du Protocole d'Etat
DFR	Direction de la Formation et de la Recherche	DGPE	Direction Générale du Portefeuille de l'Etat
DFRC	Direction de la Formation et du Renforcement des capacités	DGPLP	Direction Générale du Plan et de la Lutte contre la Pauvreté
DFRC	Direction de la Faune et des Ressources Cinétiques	DGPN	Direction Générale de la Police Nationale
DFSPS	Direction du Financement et du Suivi des Politiques Sectorielles	DGPPS	Direction Générale de la Planification, du contrôle Projets et des Statistiques
DG	Direction du Génie	DGPS	Direction Générale de la Protection Sociale
DGAF	Direction Générale de l'Administration et des Finances	DGPASA	Direction Générale des Productions et de la Sécurité Alimentaire
DGAI	Direction Générale de l'Activité Industrielle	DGPSP	Direction Générale de la Promotion du Secteur Privé
DGAJCE	Direction Générale des Affaires Juridiques, Consulaires et de l'Etat Civil	DGQE	Direction Générale de la Qualité et des Evaluations
DGALT	Direction Générale des Affaires Logistiques et Techniques	DGRB	Direction Générale des Relations Bilatérales
DGAMP	Direction Générale des Affaires Maritimes et Portuaires	DGRE	Direction Générale des Ressources en Eau
DGAPCE	Direction de la Gestion Administrative des Personnels Civils de l'Etat	DGRI	Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation
DGAS	Direction Générales des Affaires Stratégiques	DGRM	Direction Générale des Relations Multilatérales
DGAT	Direction Générale de l'Administration du Territoire	DGRS	Direction Générale du Renseignement et de la Sécurité
DGATDRL	Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et du Développement Régional et Local	DGS	Direction Générale de la Santé
DGBF	Direction Générale du Budget et des Finances	DGS	Direction Générale de la Solidarité
DGC	Direction Générale des Cultes	DGSCA	Direction Générale de la Stratégie et de la Coordination de l'Aide
DGCAM	Direction Générale de la Construction, de l'Architecture et de la Maintenance	DGSHP	Direction Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique
DGCATEF	Direction de la Gestion des Carrières des Agents Techniques des Eaux et Forêts	DGSLN	Direction Générale de la Salubrité et de la Lutte contre les Nuisances
DGCE	Direction Générale du Commerce Extérieur	DGT	Direction Générale du Travail
DGCI	Direction Générale du Commerce Intérieur	DGTCP	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique
DGD	Direction Générale des Douanes	DGTTT	Direction Générale des Transports Terrestres et de la Circulation
DGDDL	Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local	DGU	Direction du Guichet Unique
DGDI	Don de Gouvernance et de Développement Institutionnel	DGUA	Direction du Guichet Unique Automobile
DGDRME	Direction Générale du Développement Rural et de la Maitrise de l'Eau dans le domaine agricole	DGUF	Direction Générale de l'Urbanisme et du Foncier
DGE	Direction Générale de l'Energie	DHES	Direction de l'Hygiène, de l'Environnement et de la Santé
DGE	Direction des Grandes Entreprises	DHNRQ	Direction de l'Hydrologie, des Normes, de la Règlementation et de la Qualité
DGE	Direction Générale de l'Emploi	DHR	Direction des Ressources Humaines
DGEC	Direction Générale de l'Economie et de la Coopération	DI	Direction de l'Informatique
DGEDD	Direction Générale de l'Environnement et du Développement Durable	DIAD	Direction de l'Informatique, des Archives et de la Documentation
DGESIP	Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle	DICC	Direction des Industries Culturelles et Créatives
DGF	Direction Générale des Financements	DIDA	Direction de l'Informatique, de la Documentation et des Archives
DGFF	Direction Générale des Forêts et de la Faune	DIE	Direction de l'Ingénierie d'Entreprise
DGFP	Direction Générale de la Fonction Publique	DIEC	Direction des Infrastructures et Equipements Culturels
DGFPEF	Direction Générale de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Famille	DIEM	Direction des Infrastructures, de l'Equipement et de la Maintenance
DGH	Direction Générale des Hydrocarbures	DIFEF	Direction de la Formation et de l'Education Féminine
DGHP	Direction Générale de l'Hygiène Publique	DIIS	Direction de l'Informatique et de l'Information Sanitaire
DGI	Direction Générale des Impôts	DIJ	Direction de l'Identification Judiciaire
DGIA	Direction Générale de l'Intégration Africaine	DIMCM	Direction de l'Information Minière et du Cadastre Minier
DGIE	Direction Générale des Ivoiriens de l'Extérieur	DIP	Direction de l'Insertion Professionnelle
		DIPAC	Direction de l'Insertion et de la Promotion des Activités Commerciales

DIR	Direction des Infrastructures Routières	DPCCLC	Direction des Politiques Communautaires du Commerce et de la Circulation
DISA	Direction des Infrastructures et des Sites Artisanaux	DPCE	Direction de la Programmation et du Contrôle des Effectifs
DISAD	Direction de l'informatique, des Statistiques, des Archives et de la documentation	DPCEI	Direction de la Promotion et de la Coopération Economique Internationale
DISVD	Direction des Infrastructures de Salubrité et de Valorisation des Déchets	DPCITIC	Direction des Politiques Communautaires, des Informations et des TIC
DIT	Direction de l'Inspection du Travail	DPCMF	Direction des Politiques Communautaires Macroéconomiques et Financières
DITT	Direction de l'Informatique et des Traces Technologiques	DPCPHDD	Direction des Politiques Communautaires, de la Promotion Humaine et du Développement Durable
DL	Direction du Logement	DPCT	Direction du Personnel des Collectivités Territoriales
DL	Direction des Loisirs	DPDP	Direction de la Pédagogie et du Développement du Programme
DLCC	Direction de la Lutte contre les Changements Climatiques	DPDRL	Direction de la Promotion du Développement Régional et Local
DLCD	Direction de la Législation, du Contentieux et de la Documentation	DPE	Direction de la Planification et de l'Evaluation
DLCP	Direction du Laboratoire Central de la Police	DPE	Direction du Patrimoine de l'Etat
DLD	Direction de la Législation et de la Documentation	DPE	Direction des Productions d'Elevage
DLL	Direction du Livre et de la Lecture	DPE	Direction de la Programmation et de l'Evaluation
DLM	Direction de la Législation Militaire	DPE	Direction de la Protection de l'Enfant
DLTE	Direction de la Lutte contre le Travail des Enfants	DPEF	Direction de la Police Economique et Financière
DMCD	Direction de la Mobilisation des Compétences de la Diaspora	DPEI	Direction de la Planification, des Etudes et de l'Informatique
DME	Direction des Moyennes Entreprises	DPEM	Direction des Projets, de l'Equipement et de la Maintenance
DME	Durée Moyenne de Séjour	DPES	Direction de la Planification, de l'Evaluation et des Statistiques
DMEME	Direction de la Maîtrise de l'Eau et de la Modernisation des Exploitations agricoles	DPET	Direction de la Promotion des Entreprises de Transport
DMG	Direction des Moyens Généraux	DPFC	Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue
DMGE	Direction des Moyens Généraux et de l'Equipement	DPFE	Direction de la Police Forestière et de l'Eau
DMOA	Direction de la Modernisation de l'Organisation Administrative	DPGE	Direction de la Promotion du Genre et de l'Equité
DMRFCQ	Direction de la Métrologie, de la Répression des Fraudes et du Contrôle de la Qualité	DPI	Direction des Privilèges et Immunités
DNAGEP	Direction de la Nutrition Animale et de la Gestion de l'Espace Pastorale	DPIC	Direction de la Promotion Industrielle et de la Compétitivité
DOA	Direction des Opérations d'Assiette	DPIF	Direction de la Production et de l'Industrie Forestière
DOB	Direction de l'Orientation et des Bourses	DPIP	Direction de la Programmation des Investissements Publics
DOCD	Direction des Opérations des Collectivités Décentralisées	DPIP	Direction de la Promotion des Investissements Privés
DOEM	Direction de l'Observatoire de l'Emploi et des Métiers	DPJ	Direction de la Protection des Jeunes
DOI	Direction des Organisations Internationales	DPJEJ	Direction de la Protection Judiciaire, de l'Enfance et de la Jeunesse
DONUISNU	Direction de l'Organisation des Nations Unies et des Institutions Spécialisées des Nations Unies	DPL	Direction du Patrimoine et de la Logistique
DOPA	Direction des Organisations Professionnelles Agricoles	DPLRL	Direction de la Promotion de la Liberté Religieuse et la Laïcité
DOPAF	Direction des Organisations Professionnelles et de l'Appui au Financement	DPNR	Direction de la Programmation des Normes et de la Réglementation
DOSLN	Direction des Opérations de Salubrité et de Lutte contre les Nuisances	DPP	Direction des Participations et de la Privatisation
DP	Direction de la Planification	DPPD	Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses
DP	Direction du Partenariat	DPPF	Direction de la Planification, de la Programmation et du Financement
DPAC	Direction de la Promotion des Arts et de la Culture	DPPH	Direction de la Promotion des Personnes Handicapées
DPAC-PME	Direction de la Promotion, de l'Assistance et de la Compétitivité des PME	DPPN	Direction du Personnel de la Police Nationale
DPAE	Direction de la Promotion et de l'Assistance à l'Exportation	DPPS	Direction de la Prospective, de la Planification et des Stratégies
DPAF	Direction de la Promotion et de l'Autonomisation de la Femme	DPPSE	Direction des Prévisions, des Politiques et des Statistiques Economiques
DPAFM	Direction du Partenariat et de l'Accès aux Financements et aux Marchés	DPQN	Direction de la Promotion de la Qualité et de la Normalisation
DPAM	Direction de la Promotion de l'Artisanat et de la Mutualité	DPR	Direction de la Promotion et de la Réglementation
DPAP	Direction de la Planification, de l'Aménagement et des Projets	DPS	Direction de la Planification et des Statistiques
DPARE	Direction de la Protection et de l'Aménagement des Ressources en Eau	DPS	Direction de la Police Scientifique
DPC	Direction de la Police Criminelle	DSP	Direction de la Stratégie et de la Planification
DPC	Direction du Patrimoine Culturel	DPS	Direction de la Planification et du Suivi

DPS	Direction de la Professionnalisation du Sport	DRPS	Direction Régionale de la Protection Sociale
DPS	Direction de la Planification et de la Supervision	DRR	Direction des Routes Rurales
DPS	Direction de la Planification Spatiale	DRS	Direction Régionale Sanitaire
DPSB	Direction des Politiques et Synthèses Budgétaires	DRS	Direction du Renseignement et de la Sécurité
DPSCI	Direction de la Planification, des Statistiques et de la Corporation Industrielle	DRSSFD	Direction de la Réglementation et de la Surveillance des Systèmes Financiers Décentralisés
DPSD	Direction de la Police des Stupéfiants et des Drogues	DRT	Direction de la Réglementation du Travail
DPSD	Direction de la Planification, de la Statistique et de la Documentation	DS	Direction de la Solde
DPSE	Direction de la Planification, des Statistiques et de l'Evaluation	DSA	Direction des Services Aéroportuaires
DPSI	Direction de la Planification, des Statistiques et de l'Informatique	DSASA	Direction de la Santé et des Actions Sociales des Armées
DPSP	Direction de la Planification, des Statistiques et de la Prospective	DSC	Direction de la Santé Communautaire
DPSP	Direction de la Planification, des Statistiques et des Programmes	DSCS	Direction de la Solidarité et de la Cohésion Sociale
DPSPS	Direction du Portefeuille et du Secteur Primaire et Secondaire	DSCV	Direction du Service Civique et du Volontariat
DPSR	Direction de la Planification et de la Supervision Routière	DSD	Direction de la Sécurité Défense
DPSS	Direction de la Planification, de la Signalisation et de la Supervision	DSDI	Direction des Statistiques, de la Documentation et de l'Informatique
DPST	Direction du Portefeuille et du Secteur Tertiaire	DSDPSS	Direction des Services Douaniers du Port et des Services Spéciaux
DPTIC	Direction de la Poste et des Technologies de l'Information et de la Communication	DSE	Direction de la Stratégie de l'Expertise
DPV	Direction du Protocole et des Visas	DSEE	Direction des Statistiques et des Etudes Economiques
DPVCQ	Direction de la Protection des Végétaux, du Contrôle et de la Qualité	DSEPE	Direction du Suivi et de l'Evaluation de la Politique de l'Emploi
DPVSA	Direction des Productions Vivrières et de la Sécurité Alimentaire	DSGAE	Direction des Systèmes de Gestion et de l'Appui à l'Ethique
DQ	Direction de la Qualité	DSI	Direction des Systèmes d'Information
DQN	Direction de la Qualité et de la Normalisation	DSIB	Direction des Systèmes d'Information Budgétaire
DR	Direction Régionale	DSIESRS	Direction des Systèmes d'Information de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
DRA	Direction Régionale de l'Agriculture	DSIM	Direction des Soins Infirmiers et Maternels
DRAP	Délégation Régionale de l'Administration Pénitentiaire	DSIN	Direction des Systèmes d'Information Numérique
DRBF	Direction Régionale du Budget et des Finances	DSJRH	Direction des Services Judiciaires et des Ressources Humaines
DRC	Direction de la Réglementation et du Contentieux	DSMA	Déchets Solides Ménagers et Assimilés
DRC	Direction Régionale du Commerce	DSMSF	Direction des Sports de Masse et du Sport Féminin
DRC	Direction de la Réglementation et du Contentieux	DSP	Direction de la Sécurité Publique
DRCF	Direction de Reboisement et de Cadastre Forestier	DSP	Direction du Suivi et de la Protection
DRCRM	Direction de la Réglementation, de la Coopération et des Relations avec les autres Ministères	DSPE	Direction des Stratégies et des Programmes d'Emploi
DRE	Direction des Régimes Economiques	DSPS	Direction des Stratégies, de la Planification et des Statistiques
DRE	Direction de la Régulation des Echanges	DSPS	Direction de la Stratégie, de la Planification et des Statistiques
DREF	Direction Régionale des Eaux et Forêts	DSR	Directions et Services Rattachés
DRENA	Direction Régionale de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation	DSRE	Direction du Suivi et de la Réglementation de l'Energie
DRG	Direction des Renseignements Généraux	DSRH	Direction du Suivi et de la Réglementation des Hydrocarbures
DRH	Direction des Ressources Humaines	DSSM	Direction de la Sécurité Sociale et de la Mutualité
DRHF	Direction des Ressources Humaines et de la Formation	DSSPN	Direction des Services de Santé de la Police Nationale
DRHMG	Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux	DSST	Direction de la Santé et de la Sécurité au Travail
DRI	Direction Régionale des Impôts	DST	Direction de la Surveillance du Territoire
DRI	Direction Régionale de l'Industrie	DST	Direction de la Sécurité Touristique
DRIE	Direction Régionale des Infrastructures Economiques	DSV	Direction des Services Vétérinaires
DRMGB	Direction de la Réglementation et de la Modernisation de la Gestion Budgétaire	DTA	Direction de la Tutelle Administrative
DRMP	Direction Régionale des Marchés Publics	DTA	Direction du Transport Aérien
DRPOEIE	Direction de la Recherche et de la Promotion des Opportunités Economiques auprès des Ivoiriens de l'Extérieur	DTC	Direction de la Topographie et de la Cartographie
		DTDAI	Direction de la Transformation Digitale de l'Administration et de l'Innovation

DTEF	Direction de la Tutelle Economique et Financière	FER	Fonds d'Entretien Routier
DTH	Direction Territoriale de l'Hydraulique	FICAD	Festival International de la Culture et des Arts de Daoukro
DTIR	Direction Territoriale des Infrastructures Routières	FIDA	Fonds International des Nations Unies pour le Développement de l'Agriculture
DTMFLP	Direction des Transports Maritimes, Fluvio-Lagunaires et de la Plaisance	FIRCA	Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles
DTRF	Direction des Transports Routiers et Ferroviaires	FLEGT	Forest Law Enforcement Governance and Trade
DTSI	Direction de la Transmission et des Systèmes d'Information	FMI	Fonds Monétaire International
DTSI	Direction des Technologies et du Système d'Information	FNAD	Fonds National de Drainage et de l'Assainissement
DTSI	Direction des Télécommunications et des Systèmes d'Information	FNLS	Fonds National de Lutte contre le SIDA
DU	Direction de l'Urbanisme	FODI	Fonds de Développement des Infrastructures Industrielles
DUI	Direction des Unités d'Interventions	FONSI	Fonds de Soutien à l'Industrie Cinématographique pour le Cinéma
DVAAJ	Direction de la Vie Associative et de l'Autonomisation des Jeunes	FPRCI	Fondation des Parcs et Réserves de Côte d'Ivoire
DVAG	Direction de la Vie Associative et du Genre	FREMIN	Fonds de Restructuration et de Mise à Niveau des Entreprises Industrielles
DVCOMR	Direction de la Vie Culturelle, des Œuvres et des Missions Religieuses	FSCCA	Fonds de Soutien à la Culture et à la Création Artistique pour les autres arts
DVFSHN	Direction de la Vie Fédérale et du Sport de Haut Niveau	FSDP	Fonds de Soutien et de Développement de la Presse
DVI	Direction de la Valorisation et de l'Innovation	FSH	Fonds de Soutien de l'Habitat
DVM	Direction du Développement Minier	FTG	Filature Tissage Gonfréville
DVN	Direction des Vérifications Nationales	GAR	Gestion Axée sur les Résultats
DVP	Direction de la Valorisation des Produits	GBVIMS-CI	Système de gestion de l'Information sur les Violences basées sur le Genre en Côte d'Ivoire
DVS	Département de la Veille Stratégique	GDS	Groupement de Défense Sanitaire
DVS	Direction de la Vie Scolaire	GESTOCI	Société de Gestion des Stocks Pétroliers de Côte d'Ivoire
DVSP	Direction de la Veille et du Suivi des Programmes	GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
ECG	Ecole de Commerce et de Gestion	GMMG	Groupement Ministériel des Moyens Généraux
EclS	Ecole Ivoirienne pour les Sourds	GRTO	Groupe de Recherche en Tradition Orale
EDIPRESSE	Edition et Distribution de la Presse	GUCE	Guichet Unique du Commerce Extérieur
EHA	Eau-Hygiène-Assainissement	GUF	Guichet Unique du Foncier
EIBMA	Ecole Ivoirienne de Bijouterie et des Métiers Annexes	GUPC	Guichet Unique du Permis de Construire
EMPT	Ecole Militaire Préparatoire Technique	HACA	Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle
EMSP	Ecole Multinationale Supérieure des Postes	HF/VHF	Bande des très Hautes Fréquences
ENA	Ecole Nationale d'Administration	HV	Hydraulique Villageoise
ENERGOS	Projet d'appui au secteur de l'énergie en Côte d'Ivoire	HVA	Hydraulique Villageoise Améliorée
ENP	Ecole Nationale de Police	I2T	Ivoirienne de Technologie Tropicale
ENS	Ecole Normale Supérieure	ICCO	Organisation Internationale du Café-Cacao
ENSEA	Ecole Nationale Supérieure de la Statistique et de l'Economie Appliquée	IDE	Investissements Directs Etrangers
ENV	Enquêtes sur le Niveau de Vie des ménages	IDH	Initiative pour le commerce durable
EPN	Etablissement Public National	IEP	Inspection de l'Enseignement Primaire
EPP	Ecole Primaire Publique	IES	Institut de l'Enseignement Supérieur
ESATIC	Ecole Supérieure Africaine des Technologies de l'Information et de la Communication	IFEF	Institut de Formation et d'Education de la Femme
EVP	Equivalent Vingt Pieds	IG	Inspection Générale
FAA	Federal Aviation Administration	IGA	Inspection Générale des Armées
FADCI	Fonds d'Appui au Développement en Côte d'Ivoire	IGEN	Inspection Générale de l'Education Nationale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture	IGESR	Inspection Générale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
FASSA	Festival des Arts Sacrés des Savanes	IGGN	Inspection Générale de la Gendarmerie Nationale
FCFA	Francs de la Communauté Financière Africaine	IGIS	Indice Général Ivoirien de Sécurité
FDNUF	Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme	IGP	Inspection Générale du Plan
FDT	Fonds de Développement Touristique	IGSAT	Inspection Générale des Services de l'Administration du Territoire
FEMUA	Festival des Musiques Urbaines d'Anoumabo	IGSF	Inspection Générale des Services Fiscaux

IGSJP	Inspection Générale des Services Judiciaires et Pénitentiaires	MFE	Machine à Facturation Electronique
IGSP	Inspection Générale des Services de Police	MIVA	Marché Ivoirien de l'Artisanat
IGT	Inspection Générale des Transports	MIVS	Mécanisme Institutionnel de Veille Stratégique
IGT	Inspection Générale du Trésor	MRSC	Centre Secondaire de Recherche et Sauvetage Maritime
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation	MUIPA	Mutuelle des Agents du Ministère de l'Intégration Africaine et des ivoiriens de l'Extérieur
Impôt BIC	Impôt sur le Bénéfice Industriel et Commercial	ND	Non Disponible
INFJ	Institut National de Formation Judiciaire	NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
INFPA	Institut National de Formation Professionnelle Agricole	OCPV	Office d'Aide à la Commercialisation des Produits Vivriers
INFS	Institut National de Formation Sociale	OFT	Observatoire de la Fluidité des Transports
INIE	Institut Ivoirien de l'Entreprise	OG	Objectif Global
INIPA	Institut National pour la Promotion des Aveugles	OGP	Open Government Partnership
INJS	Institut National de la Jeunesse et des Sports	OIC	Office Ivoirien des Chargeurs
INP-HB	Institut National Polytechnique Houphouët Boigny	OIE	Organisation Internationale des Epizooties
INS	Institut National de la Statistique	OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
INSAAC	Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle	OIPC	Office Ivoirien du Patrimoine Culturel
IP	Indicateur de Performance	OIPI	Office Ivoirien de la Propriété Intellectuelle
IPCI	Institut Pasteur de Côte d'Ivoire	OIPR	Office Ivoirien des Parcs et Réserves
IPNETP	Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnel	OISSU	Office Ivoirien des Sports Scolaires et Universitaires
IPS-CGRAE	Institution de Prévoyance Sociale - Caisse Générale de Retraite des Agents de l'Etat	OIT	Organisation International du Travail
IPS-CNPS	Institution de Prévoyance Sociale - Caisse Nationale de Prévoyance Sociale	OMAOC	Organisation Maritime de l'Afrique de l'Ouest et du Centre
IRD	Institut de Recherche pour le Développement	OMC	Organisation Mondiale du Commerce
IRES	Institut Régional d'Enseignement Supérieur	OMI	Organisation Maritime Internationale
IRSF	Inspection Régionale des Services Fiscaux	ONAC-CI	Office National du Cinéma de Côte d'Ivoire
ISMI	Institut de Sécurité Maritime Interrégional	ONAD	Office National de l'Assainissement et du Drainage
ISO	Organisation Internationale de normalisation	ONAT	Observatoire National de l'Aménagement du Territoire
ISPEC	Institut Supérieur Panafricain d'Economie Coopérative	ONCE	Observatoire National sur la Compétitivité des Entreprises
ISTC	Institut des Sciences et Techniques de la Communication	ONDR/ADERIZ	Office National de Développement de la Riziculture /Agence pour le Développement de la filière Riz
IT	Inspection du Travail	ONEG	Observatoire National de l'Equité et du Genre
ITIE	Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives	ONEP	Office National de l'Eau Potable
ITS	Impôt sur les Traitements et Salaires	ONG	Organisation Non Gouvernementale
JNP	Journées Nationales de la Population	ONI	Office National de l'Identification
JORCI	Journal Officiel de la République de Côte d'Ivoire	ONP	Office National de la Population
LACQUE	Laboratoire de Contrôle de la Qualité de l'Eau	ONPC	Office National de la protection civile
LANADA	Laboratoire National d'Appui au Développement Agricole	ONS	Office National des Sports
LANEMA	Laboratoire National d'Essais, de Métrologie et d'Analyse	ONU	Organisation des Nations Unies
LBTP	Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics	ONUCI	Opérations des Nations Unies en Côte d'Ivoire
LEA	Lycée d'Enseignement Artistique	OPJ	Officiers de Police Judiciaire
LH	Laboratoire des Hydrocarbures	OQSF-CI	Observatoire de la Qualité des Services Financiers de Côte d'Ivoire
LMD	Licence Master Doctorat	OSCN	Office du Service Civique National
LPSI	Loi de Programmation de la Sécurité Intérieure	OSCS	Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale
LTPEA	Lycée Technique et Professionnel de l'Enseignement Artistique	OSEP	Observatoire du Service Public
MAC	Maison d'Arrêt et de Correction	OSER	Office de Sécurité Routière
MACA	Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan	PAA	Port Autonome d'Abidjan
MAD	Matrice d'Analyse de la Dette	PAD	Partenaire au Développement
MASA	Marché des Arts et du Spectacle Africain	PADCI	Programme des filières Agricoles Durables de Côte d'Ivoire
MCC	Millenium Challenge Corporation		

PADE-CI	Projet d'Appui au Développement de l'Elevage en Côte d'Ivoire	PNEVGEA	Programme National d'Eradication du Ver de Guinée, Eau et Assainissement
PADSAD	Projet d'Amélioration Durable de la Situation de l'Assainissement et du Drainage des Eaux Pluviales de la Ville d'Abidjan	PNF	Politique Nationale de la Femme
PAGDRH	Programme d'Appui à la Gestion Durable des Ressources Halieutiques	PNL	Politique Nationale des Loisirs
PAO	Plan d'Actions Opérationnelles	PNLCa	Programme National de Lutte Contre le Cancer
PAP	Projet Annuel de Performance	PNLCé	Programme National de Lutte Contre la Cécité
PAP	Projet d'Actions Prioritaires	PNLHV	Programme National de Lutte contre les Hépatites Virales
PARSSI	Projet d'Appui à la Redynamisation du Secteur de la Santé en Côte d'Ivoire	PNLP	Programme National de Lutte contre le Paludisme
PASET	Partenariat pour les Compétences en Sciences Appliquées, Ingénierie et Technologie	PNLT	Programme National de Lutte contre la Tuberculose
PASP	Port Autonome de San-Pédro	PNLTA	Programme National de Lutte contre le Tabagisme
PASRES	Programme d'Appui Suisse pour la Recherche Scientifique	PNLTHA	Programme National d'Elimination de la Trypanosomiase Humaine Africaine
PAT	Personnels Administratif et Technique	PNLUB	Programme National de Lutte contre l'Ulcère de BURULI
PAVVIOS	Prise en charge et Assistance de Victimes de Violences Sexuelles	PNMTN	Programme National de Maladies Tropicales non Négligées
PCBD	Palais de la Culture Bernard BINLIN DADIE	PNN	Programme National de Nutrition
PCSE-MIRAH	Projet de Construction des Services Extérieurs du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	PNOEV	Programme National de Prise en Charge des Orphelins et Enfants Vivant avec le VIH/SIDA
PDMIO	Projet de Développement Minier Intégré de l'Ouest	PNP	Programme National de la Population
PDS	Plan de Développement Stratégique	PNPE	Politique Nationale de Protection de l'Enfant
PEC	Pôles Economiques Compétitifs	PNPEC	Programme National de Prise en Charge des Personnes Vivant avec le VIH/SIDA
Pêche INN	Pêche Illicite Non déclarée ou Non règlementée	PNPMNT	Programme National de Promotion des Maladies Non Transmissibles
PEF	Poste des Eaux et Forêts	PNPMT	Programme National de Promotion de la Médecine Traditionnelle
PEFDDP	Programme Eau, Femmes, Développement Durable et Paix	PNPS	Plateforme Nationale de Protection Sociale
PER	Programme d'Entretien Routier	PNPSBD	Programme National de Promotion de la Santé Bucco – Dentaire
PERH	Poste d'Elevage et de Ressources Halieutiques	PNRO	Programme National de Rationalisation de l'Orpaillage
PETROCI	Société Nationale d'Opérations Pétrolières de Côte d'Ivoire	PNSI	Programme National de Santé Infantile
PEV	Programme Elargi de Vaccination	PNSM	Programme National de Santé Mentale
PFVBG	Plateforme de lutte contre les Violences Basées sur le Genre	PNSSU	Programme National de Santé Scolaire et Universitaire
PGA	Plateforme informatisée de Gestion de l'Aide	PNV-CI	Programme National de Volontariat de Côte d'Ivoire
PGA	Paierie Générale des Armées	PPC	Programme Pluriannuel de Convergence
PGDP	Paierie Générale de la Dette Publique	PPCB	Péripleurémie Contagieuse Bovine
PGE	Paierie Générale pour l'Étranger	PPP	Partenariat Public –Privé
PGI	Paierie Générale des Institutions	PPPBSE	Prospective, Planification, Programmation, Budgétisation et Suivi-Evaluation
PGSP	Paierie Générale du Secteur Parapublic	PPPSE	Prospective, Planification, Programmation et Suivi-Evaluation
PGT	Paierie Générale du Trésor	PPR	Peste des Petits Ruminants
PIB	Produit Intérieur Brut	PRECIS	Programme de Réhabilitation, d'Equipeement et de Construction d'Infrastructures Sportives
PIP	Programme d'Investissements Publics	PROGIRS	Projet de Gestion Intégrée des Ranchs et Stations
PK	Processus de Kimberley	PRONER	Programme National d'Electrification Rurale
PLBC-FTPADM	Politiques de Lutte contre le Blanchiment des Capitaux, le Financement du Terrorisme et de la Prolifération des Armes de Destruction Massive	PS	Police Sanitaire
PLP	Planification Locale Participative	PSDEPA	Plan Stratégique de Développement de l'Elevage, de la Pêche et de l'Aquaculture
PME	Petite et Moyenne Entreprise	PSRA	Plan Stratégique de Relance de l'Aviculture moderne
PMH	Pompe à Motricité Humaine	PTA	Plan de Travail Annuel
PMI	Petite et Moyenne Industrie	PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PND	Plan National de Développement	PTG	Programme de Travail Gouvernemental
PNDIC	Programme National de Développement Communautaire	PV	Procès-Verbal
PNE	Politique Nationale de l'Emploi	PVS	Procès-Verbal Simplifié
PNES	Politique Nationale de l'Enseignement Supérieur	RAP	Rapport Annuel de Performance
		RASS	Rapport Annuel de la Situation Sanitaire
		RCTI	Régime Complémentaire des Travailleurs Indépendants

RDEC	Recherche en Développement Culturel	SGMT	Société de Gestion du Grand Marché de Treichville
RE	Recette d'Enregistrement	SI	Service Informatique
REDD+	Réduction des Emissions provenant du Déboisement et de la Dégradation forêts	SIAD	Service de l'Informatique, des Archives et de la Documentation
REF	Rapport Economique et Financier	SICDS	Système Intégré de Collecte de Données Statistiques
RGCP	Règlement Général sur la Comptabilité Publique	SICODA	Société Ivoirienne de Distribution Automobile et d'Equipements Industriels et Agricoles
RGF	Recette Générale des Finances	SICOGI	Société Ivoirienne de Construction et de Gestion Immobilière
RGI	Recette Générale des Impôts	SICTA	Société Ivoirienne du Contrôle Technique Automobile
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat	SIDA	Service Informatique, de la Documentation et des Archives
RID	Recette des Impôts Divers	SIG	Système d'Information et de Gestion
RIF	Recette des Impôts Fonciers	SIGEP	Système d'Information et de Gestion des Entreprises Publiques
RNA	Recensement National de l'Agriculture	SIGESCOD	Système Intégré de Gestion des Collectivités Décentralisées
RPI	Redevance Pour Importation	SIGFAE	Système Intégré de Gestion des Fonctionnaires et Agents de l'Etat
RRI	Réseau Radioélectrique Indépendant	SIGMAP	Système Intégré de Gestion des Marchés Publics
RSTI	Régime Social des Travailleurs Indépendants	SIGOBE	Système Intégré de Gestion des Opérations Budgétaires de l'Etat
RTI	Radio Télévision Ivoirienne	SIM	Service Informatique et Maintenance
SADI	Services des Archives, de la Documentation et de l'Informatique	SINAPSE	Système Intégré d'Analyse des Projets et du Suivi Evaluation
SAID	Service d'Assiette Impôts Divers	SIPE	Système d'Information sur la Protection de l'Enfant
SAIF	Service d'Assiette Impôts Fonciers	SIPF	Société Ivoirienne du Patrimoine Ferroviaire
SAJ	Service des Affaires Juridiques	SIR	Société Ivoirienne de Raffinage
SAJRE	Service des Affaires Juridiques et de la Réglementation Economique	SIT	Service de l'Interprétariat et de la Traduction
SBS	Service des Bourses et Stages	SITARAIL	Société Internationale de Transport Africain par Rail
SC	Service Communication	SITRAFISE	Système Informatique de Traçabilité Financière et de Suivi-Evaluation
SCA	Service de Communication des Armées	SIVAC	Société Ivoirienne d'Abattage et de Charcuterie
SCD	Service de la Communication et de la Documentation	SJ	Service Juridique
SCDA	Service de la Communication, de la Documentation et des Archives	SLE	Schémas de Libéralisation des Echanges
SCI	Service de Coopération Internationale	SMB	Société Multinationale de Bitumes
SCIEA	Secrétariat exécutif de la Conférence Internationale pour l'Emergence de l'Afrique	SMHT	Secrétariat de la Médaille d'Honneur du Travail
SCMFE	Service de la Coopération et de la Mobilisation des Financements Extérieurs	SMIG	Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti
SCMI	Service des Conférences et Missions Internationales	SMP	Service des Manifestations Promotionnelles
SCNIESDF	Service du Comité National d'Information, d'Education et de Sensibilisation pour la Défense de la Forêt	SMQ	Système de Management de la Qualité
SCPCI	Service de la Communication, de la Promotion et de la Coopération Internationale	SNAC	Semaine Nationale des Arts et de la Culture
SCRIP	Service de la Communication et des Relations Publiques	SNAPS	Service National d'Animation, de Promotion et de Suivi
SCRPDA	Service de la Communication, des Relations Publiques, de la Documentation et des Archives	SNDR	Stratégie Nationale du Développement de l'Economie Régionale
SCV	Service des Conférences et Voyages	SNDI	Société Nationale de Développement Informatique
SCVD	Service Courrier et Valise Diplomatique	SNDS	Stratégie Nationale de Développement de la Statistique
SDA	Service de la Documentation et des Archives	SNE	Stratégie Nationale d'Exportation
SDAD	Schéma Directeur d'Assainissement et de Drainage	SNPECI	Société Nouvelle de Presse et d'Edition de Côte d'Ivoire
SERCOM	Service de Communication	SOAC	Système Ouest Africain d'Accréditation
SESES	Service de l'Evaluation, du Suivi Economique et de la Statistique	Société Math	Société de Mathématiques
SETAM	Service des Terrains Aménagés	SODEFOR	Société de Développement des Forêts
SGD	Systèmes Financiers Décentralisés	SODEMI	Société de Développement des Mines
SG	Secrétariat Général	SODERTOUR-LACS	Société de Développement Touristique de la Région du Bélier
SGCAS	Système de Gestion et de Contrôle Automatisés du Spectre	SODEXAM	Société d'Exploitation et de Développement Aéroportuaire, Aéronautique et Météorologique
SGG	Secrétariat Général du Gouvernement	SOGOPIE	Société de Gestion du Patrimoine Immobilier de l'Etat
		SOMFP	Secrétariat de l'Ordre du Mérite de la Fonction Publique
		SONITRA	Société Nationale Ivoirienne de Travaux

SOQ	Service de l'Organisation et de la Qualité
SOSTECI	Système d'Observation et de Suivi du Travail des Enfants en Côte d'Ivoire
SOTRA	Société des Transports Abidjanais
SPCIACCI	Secrétariat Permanent de la Commission pour l'Interdiction des Armes Chimiques en Côte d'Ivoire
SPDC	Société des Palaces de Cocody
SPEE	Service de Promotion Economique Extérieure
SPI	Sanitaires et Phytosanitaires Internationales
SPO	Service des Passeports Officiels
SPS	Service de la Planification et des Statistiques
SPSE	Service de la Planification et du Suivi-Evaluation
SPSEC	Service de la Planification, des Statistiques et de l'Economie Culturelle
SPSI	Service de la Police Spéciale des Impôts
SPSTD	Secrétariat Permanent pour la Simplification et la Transformation Digitale
SQ	Service Qualité
SQN	Service de la Qualité et de la Normalisation
SR	Station Régionale
SRADT	Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement de Territoire
SREFGPE	Service de la Recherche du Foncier pour les Grands Projets de l'Etat
SRHMG	Service des Ressources Humaines et des Moyens Généraux
SSDPP	Service de Suivi du Développement du Secteur Public et Parapublic
SSSU	Service de Santé Scolaire et Universitaire
STL	Société de Transport Lagunaire
SYGAD	Système de Gestion Appliquée de la Dette
TAC	Traité d'Amitié et de Coopération
TD	Travaux Dirigés
TGE	Trésorerie Générale pour l'Étranger
THIMO	Travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TICE	Technologie de l'Information et de la Communication en Education
TMP	Programme pour la Mobilité des Talents
TO	Taux d'Occupation
TP	Travaux Pratiques
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UA	Union Africaine
UAO	Université Alassane Ouattara
UA-UE	Union Africaine-Union Européenne
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UFHB	Université Felix Houphouët Boigny
UIGB	Université Internationale de Grand Bassam
UJLG	Université Jean Lorougnon Guédé
ULCT	Unité de Lutte contre la Criminalité Transnationale
UMAN	Université de Man
UMF	Unité Mobile de Formation
UNA	Université Nangui Abrogoua
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UPGC	Université Peleforo Gon Coulibaly
UPPH	Unité de Pilotage du Programme Hospitalier
UVCI	Université Virtuelle de Côte d'Ivoire
VBG	Violence Basée sur le Genre
VITIB	Village des Technologies de l'Information et de la Biotechnologie
VMS	Vessel Monitoring System (Système d'informations halieutiques)
VRD	Voirie et Réseaux Divers
ZEE	Zone Economique Exclusive

RECAPITULATIF DES PROGRAMMES

TABLEAU RECAPITULATIF DES PROGRAMMES

MISSIONS	MINISTERES / PROGRAMMES	CP (Montant en FCFA)
Pouvoirs publics, Organes de Souveraineté et Gouvernance	PRIMATURE Programme 1: Renforcement des Capacités	2 171 718 026 2 171 718 026
	MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DES IVOIRIENS DE L'EXTERIEUR Programme 1: Administration Générale Programme 2: Relation bilatérale Programme 3: Relation multilatérale Programme 4: Protocole d'Etat, Affaires Juridiques et Consulaires	112 308 622 207 52 112 633 778 52 972 404 543 6 862 083 886 361 500 000
	MINISTERE DELEGUE AUPRES DU MINISTRE, MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DES IVOIRIENS DE L'EXTERIEUR, EN CHARGE DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DES IVOIRIENS DE L'EXTERIEUR Programme 1: Administration Générale Programme 2: Politiques d'Intégration Programme 3: Diaspora	2 474 643 348 1 604 238 274 626 725 074 243 680 000
	MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE LA DEFENSE Programme 1: Administration Générale Programme 2: Défense Programme 3: Sécurité	399 250 142 380 124 456 966 902 168 593 848 864 106 199 326 614
	MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE Programme 1: Administration Générale Programme 2: Sécurité Interieure Programme 3: Décentralisation Programme 4: Administration territoriale et identification Programme 5: Protection civile Programme 6: Comptes Spéciaux du Trésor	682 839 684 052 80 636 836 127 178 153 789 060 134 313 815 653 67 683 664 932 13 436 578 280 208 615 000 000
	MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME Programme 1: Administration Générale Programme 2: Juridictions Programme 3: Etablissements pénitentiaires, centres d'observation et de reeducation des mineurs Programme 4: Droits de l'homme	95 267 238 789 68 946 400 100 15 555 691 803 8 665 263 293 2 099 883 593
Administration Générale et Développement Economique	MINISTÈRE D'ETAT, MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION Programme 1: Administration Générale Programme 2: Fonction Publique Programme 3: Modernisation de l'Administration	36 049 568 960 24 898 991 768 9 134 777 192 2 015 800 000
	MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT Programme 1: Administration Générale Programme 2: Gestion macroéconomique et politique économique et financière Programme 3: Prospective, planification, programmation, suivi et évaluation Programme 4: Aménagement du territoire, développement régional et local Programme 5: Coordination de l'aide, population et productions statistiques	26 841 820 429 10 042 123 869 2 018 379 444 3 028 069 370 895 444 621 10 857 803 125
	MINISTÈRE DU PATRIMOINE, DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT ET DES ENTREPRISES PUBLIQUES Programme 1: Administration Générale Programme 2: Portefeuille de l'Etat	18 490 983 290 13 244 746 514 5 246 236 776

MISSIONS	MINISTERES / PROGRAMMES	CP (Montant en FCFA)
Administration Générale et Développement Economique (suite)	MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET	443 976 563 735
	Programme 1: Administration Générale	179 931 166 637
	Programme 2: Trésor et Comptabilité Publique	6 287 796 128
	Programme 3: Douanes	15 783 029 136
	Programme 4: Impôts	16 555 741 949
	Programme 5: Budget	47 848 253 140
	Programme 6: Marchés Publics	3 475 611 620
	Programme 7: Gestion des Financements	1 958 245 125
	Programme 8: Comptes Spéciaux du Trésor	172 136 720 000
Enseignement Formation et Recherche	MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION	1 236 106 570 775
	Programme 1: Administration Générale	70 947 449 506
	Programme 2: Enseignement préscolaire et primaire	691 916 534 288
	Programme 3: Enseignement secondaire général	472 587 386 981
	Programme 4: Alphabétisation et Education non formelle	655 200 000
	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE	283 106 062 854
	Programme 1: Administration Générale	21 073 983 778
	Programme 2: Enseignement supérieur	203 387 580 183
	Programme 3: Oeuvres universitaires et vie estudiantine	51 612 176 064
	Programme 4: Recherche scientifique et innovation	7 032 322 829
	MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'APPRENTISSAGE	127 376 172 859
	Programme 1: Administration générale	8 346 613 877
Programme 2: Formation professionnelle et apprentissage	69 521 615 861	
Programme 3: Enseignement secondaire technique	13 507 943 121	
Programme 4: Comptes Spéciaux du Trésor	36 000 000 000	
Santé et Actions Sociales	MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT	27 077 579 157
	Programme 1: Administration Générale	15 465 240 918
	Programme 2: Promotion de la femme et de l'approche genre	2 233 983 254
	Programme 3: Promotion et consolidation de la Famille	801 191 922
	Programme 4: Protection des Enfants et des adolescents vulnérables	7 695 668 932
	Programme 5: Autonomisation des femmes	881 494 131
	MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA PROTECTION SOCIALE	48 242 270 101
	Programme 1: Administration Générale	25 108 442 545
	Programme 2: Emploi	2 047 142 071
	Programme 3: Travail	850 618 912
	Programme 4: Protection sociale	20 236 066 573
	MINISTERE DE LA COHESION NATIONALE, DE LA SOLIDARITE ET DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE	62 405 089 009
	Programme 1: Administration Générale	3 915 351 713
	Programme 2: Solidarité et Action Humanitaire	2 202 297 949
	Programme 3: Lutte contre la pauvreté	54 219 102 061
	Programme 4: Cohésion Nationale	2 068 337 286
MINISTERE DE LA SANTE, DE L'HYGIENE PUBLIQUE ET DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE	589 769 676 719	
Programme 1: Administration Générale	294 072 868 060	
Programme 2: Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	256 352 133 275	
Programme 3: Renforcement de la lutte contre la maladie	35 644 675 384	
Programme 4: Comptes Spéciaux du Trésor	3 700 000 000	

MISSIONS	MINISTERES / PROGRAMMES	CP (Montant en FCFA)	
Culture, Jeunesse, Sports et Loisirs	MINISTERE DE LA COMMUNICATION Programme 1: Administration Générale Programme 2: Communication et médias Programme 3: Comptes Spéciaux du Trésor	37 507 099 582 4 606 292 550 10 400 807 032 22 500 000 000	
	MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE Programme 1: Administration Générale Programme 2: Animation culturelle et industries culturelles et créatives Programme 3: Patrimoine culturel Programme 4: Enseignement artistique et culturel Programme 5: Francophonie Programme 6: Comptes Spéciaux du Trésor	24 097 725 789 10 157 202 321 3 050 761 559 814 844 703 2 828 893 758 426 023 448 6 820 000 000	
	MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS Programme 1: Administration Générale Programme 2: Tourisme Programme 3: Loisir Programme 4: Comptes Spéciaux du Trésor	14 038 661 708 4 240 055 822 4 031 305 971 407 299 915 5 360 000 000	
	MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA JEUNESSE, DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DU SERVICE CIVIQUE Programme 1: Administration Générale Programme 2: Promotion de la jeunesse Programme 3: Emploi des jeunes Programme 4: Service civique	65 608 779 640 5 780 355 994 631 757 003 55 419 457 415 3 777 209 228	
	MINISTERE DELEGUE AUPRES DU PREMIER MINISTRE, MINISTRE DES SPORTS ET DU CADRE DE VIE, CHARGÉ DES SPORTS ET DU CADRE DE VIE Programme 1: Administration Générale Programme 2: Sport Programme 3: Comptes Spéciaux du Trésor	40 714 036 322 13 264 468 054 19 849 568 268 7 600 000 000	
	Développement des Infrastructures et Equipements Collectifs	MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER Programme 1: Administration Générale Programme 2: Infrastructures routières et ouvrages d'arts Programme 3: Comptes Spéciaux du Trésor	653 032 540 040 5 660 444 459 397 421 118 770 249 950 976 811
		MINISTERE DES MINES, DU PETROLE ET DE L'ENERGIE Programme 1: Administration Générale Programme 2: Hydrocarbures Programme 3: Energie Programme 4: Mines et géologie Programme 5: Comptes Spéciaux du Trésor	441 684 598 575 8 262 799 985 414 254 905 121 853 745 247 1 234 798 438 309 919 000 000
		MINISTERE DE LA CONSTRUCTION, DU LOGEMENT ET DE L'URBANISME Programme 1: Administration Générale Programme 2: Foncier et urbanisme Programme 3: Construction et maintenance Programme 4: Logement et cadre de vie	46 507 375 913 12 566 359 975 4 348 284 635 19 497 098 612 10 095 632 691

MISSIONS	MINISTERES / PROGRAMMES	CP (Montant en FCFA)
Développement des Infrastructures et Equipements Collectifs (suite)	MINISTERE DES TRANSPORTS Programme 1: Administration Générale Programme 2: Transport aérien Programme 3: Transport terrestre Programme 4: Transport maritime et fluvio-lagunaire Programme 5: Comptes Spéciaux du Trésor	280 616 199 321 10 444 734 133 16 395 203 504 247 604 067 827 3 092 193 857 3 080 000 000
	MINISTÈRE DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE ET DE LA DIGITALISATION Programme 1: Administration Générale Programme 2: Economie numérique et poste Programme 3: Comptes Spéciaux du Trésor	55 649 125 870 1 243 627 278 17 935 498 592 36 470 000 000
Production, Développement industriel et Commercial	MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES PRODUCTIONS VIVRIERES Programme 1: Administration Générale Programme 2: Productions et Sécurité alimentaire Programme 3: Développement rural Programme 4: Promotion de la riziculture Programme 5: Comptes Spéciaux du Trésor	311 100 857 315 15 719 308 344 117 764 561 634 81 565 054 984 15 734 452 353 80 317 480 000
	MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE Programme 1: Administration Générale Programme 2: Commerce interieur Programme 3: Commerce exterieur Programme 4: Industrie Programme 5: PME et Artisanat	40 907 792 624 20 617 842 306 2 938 001 065 1 391 954 427 4 040 895 225 11 919 099 601
	MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES Programme 1: Administration Générale Programme 2: Développement des productions animales Programme 3: Gestion durable des ressources halieutiques Programme 4: Renforcement de la santé publique vétérinaire	16 215 410 372 10 118 794 011 1 555 077 433 3 827 836 413 713 702 515
Environnement, Cadre de Vie et Protection de la Nature	MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE DURABLE Programme 1: Administration Générale Programme 2: Environnement et développement durable	27 048 328 912 3 407 295 196 23 641 033 716
	MINISTERE DES EAUX ET FORETS Programme 1: Administration Générale Programme 2: Gestion durable des ressources forestières Programme 3: Gestion durable des ressources fauniques Programme 4: Gestion intégrée des ressources en eau Programme 5: Comptes Spéciaux du Trésor	69 798 944 115 31 581 513 573 32 701 966 898 525 661 231 4 279 802 413 710 000 000
	MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA SALUBRITE Programme 1: Administration Générale Programme 2: Infrastructures de l'hydraulique humaine Programme 3: Assainissement et drainage Programme 4: Salubrité et lutte contre les nuisances Programme 5: Comptes Spéciaux du Trésor	405 044 977 863 6 228 919 643 106 982 851 334 130 376 574 403 4 062 632 483 157 394 000 000
TOTAL GENERAL		6 723 326 860 651

SECTION 108: PRIMATURE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

En matière de renforcement des capacités

- l'absence de document de politique nationale de renforcement des capacités ;
- l'insuffisance de financement pour la mise en œuvre de la politique nationale de renforcement des capacités ;
- l'absence de cadre de concertation et de réflexion sur les enjeux et défis en matière de renforcement des capacités ;
- la faiblesse du système de suivi et d'évaluation des actions de renforcement des capacités ;
- le faible niveau de renforcement de capacités de certains services publics ;
- la faiblesse du dispositif d'appui et d'accompagnement des acteurs du secteur privé et de la société civile ;
- l'insuffisance d'outils de valorisation des compétences nationales ;
- l'insuffisance de promotion et de valorisation des compétences nationales.

I.1.2. Réponses apportées

En matière de renforcement des capacités

- l'élaboration d'un document de politique nationale de renforcement des capacités ;
- l'organisation de table ronde pour la recherche de financement à l'effet de la mise en œuvre de la politique nationale de renforcement des capacités ;
- la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Renforcement des Capacités (SNRC) ;
- le développement et l'opérationnalisation d'une plateforme Web interactive de suivi, de valorisation et de promotion des compétences nationales en matière de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption ;
- le développement et l'opérationnalisation d'un outil d'auto-évaluation et de sélection des champions nationaux en matière de bonne gouvernance ;
- l'organisation des sessions de formation en matière de bonne gouvernance, de lutte contre la corruption, de gouvernance économique et de leadership.

I.1.3. Défis et priorités

En matière de renforcement des capacités

- la mise en place d'un Comité Interministériel pour l'appui aux actions de renforcement des capacités ;
- la participation à la mise en place d'un Groupe de travail des Partenaires Techniques et Financiers intéressés par le financement des actions de renforcement des capacités ;
- la mise en œuvre de la phase 2 du Programme Pays de Renforcement des Capacités ;
- la poursuite de la mise en place des outils de valorisation et de promotion des compétences nationales.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le renforcement de la coopération internationale et du partenariat pour la gouvernance et la lutte contre la corruption

I.2.2. Résultats stratégiques

- la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de Renforcement des Capacités est renforcée ;

I.3 Identification des programmes

- Programme 1: Renforcement des capacités.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1: Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1: Renforcement des capacités	Direction du Renforcement des Capacités (DRC), Direction de la Valorisation et de la Promotion des Compétences Nationales (DVPCN).	Secrétariat National au Renforcement des Capacités (SNRC)	- Programme pour l'Amélioration de la Coordination des Actions de Renforcement des Capacités (PACARC); - Programme Pays de Renforcement des Capacités (PPRC).	

II.1.2. Performance globale du Ministère

Tableau 2: Performance du Ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG : Renforcer la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de Renforcement des Capacités	RS: La mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de Renforcement des Capacités est renforcée	IP: Proportion d'activités de Renforcement de Capacités planifiées réalisées	Nombre d'actions de Renforcement des Capacités nationales planifiées réalisées / Nombre total d'actions de Renforcement des Capacités nationales planifiées Source: Rapport annuel de performance du programme 2

II.1.3. Financement global du Ministère

Tableau 3: Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	2 171 718 026	1 668 311 017	1 306 132 557
1.1 Ressources Intérieures	1 671 718 026	1 668 311 017	1 306 132 557
1.1.1 Budget Etat	1 671 718 026	1 668 311 017	1 306 132 557
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	500 000 000	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	500 000 000	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	2 171 718 026	1 668 311 017	1 306 132 557
2.1 Personnel	223 880 075	223 880 075	223 880 075
2.1.1 Solde y compris EPN	223 880 075	223 880 075	223 880 075
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	90 337 951	39 188 090	40 063 732
2.3 Transferts et subventions	487 500 000	502 125 000	517 188 750
2.4 Investissement	1 370 000 000	903 117 852	525 000 000
Trésor	870 000 000	903 117 852	525 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	500 000 000	0	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

III.2.1. Programme 1: Renforcement des capacités

III.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4: Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1: Renforcement des capacités	Action 1.1: Animation et coordination des actions de renforcement des capacités
	Action 1.2: Valorisation et promotion du capital humain en vue de la transformation économique et sociale

III.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5: Performance du programme

Programme 1: Renforcement des capacités						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Améliorer la coordination des actions de renforcement des capacités	Nombre d'instruments (Cadre institutionnel, documents stratégiques de coordination) fonctionnels	1	1	1	2	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DRC, PACARC
	Proportion des actions de Renforcement de Capacités coordonnées	50%	70 %	75%	80%	(Nombre d'actions de Renforcement de Capacités coordonnées / Nombre d'actions de Renforcement de Capacités planifiées) x 100 Source: Rapport d'activités DRC
OS 2 : Développer les capacités nationales	Proportion de personnes bénéficiaires des actions de renforcement de capacités issues du secteur public	-	89%	90%	95%	(Nombre de personnes bénéficiaires des actions de renforcement de capacités issues du secteur public / Nombre total de personnes issues du secteur public programmées) x 100 Sources : Rapports d'activités DRC / PPRC
	Proportion de personnes bénéficiaires des actions de Renforcement de Capacités issues du secteur privé	-	80%	85%	90%	(Nombre de personnes bénéficiaires des actions de Renforcement de Capacités issues du secteur privé / Nombre total de personnes issues du secteur privé programmées) x 100 Sources : Rapports d'activités DRC / PPRC
	Proportion de personnes bénéficiaires des actions de renforcement de capacités issues de la société civile	-	80%	85%	90%	(Nombre de personnes bénéficiaires des actions de Renforcement de Capacités issues de la société civile / Nombre total de personnes issues de la société civile programmée) x 100 Source: Rapport d'activités DRC
	Nombre d'outils de valorisation et de promotion des compétences humaines	-	2	1	1	Dénombrement Source : Rapport d'activités DVPCN

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6: Synthèse du programme par nature de dépense

	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 1 : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS	2 171 718 026	1 668 311 017	1 306 132 557
Dépenses de personnel	223 880 075	223 880 075	223 880 075
Dépenses en biens et services	90 337 951	39 188 090	40 063 732
Transferts	487 500 000	502 125 000	517 188 750
Investissements	1 370 000 000	903 117 852	525 000 000
Trésor	870 000 000	903 117 852	525 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	500 000 000	0	0

Tableau 7: Budget détaillé du programme

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2024	2025	2026
22221 Renforcement des capacités	2 171 718 026	1 668 311 017	1 306 132 557
2222102 Animation et coordination des actions de renforcement des capacités	2 097 218 026	1 645 436 017	1 282 871 307
1 Personnel	223 880 075	223 880 075	223 880 075
78013300573 Transférer les crédits des subventions d'équilibre personnel au Secrétariat National au Renforcement des Capacités	223 880 075	223 880 075	223 880 075
2 Biens et services	15 837 951	16 313 090	16 802 482
90013300015 Coordonner les actions de renforcement de capacité des acteurs du secteur public, privé et de la société civile	15 837 951	16 313 090	16 802 482
3 Transferts	487 500 000	502 125 000	517 188 750
78013300566 Transférer les crédits au secrétariat national au renforcement des capacités (snrc)	487 500 000	502 125 000	517 188 750
4 Investissements	1 370 000 000	903 117 852	525 000 000
Trésor	870 000 000	903 117 852	525 000 000
78013300621 Programme pays de renforcement des capacités (PPRC)	505 000 000	525 000 000	525 000 000
78013300499 PACARC	365 000 000	378 117 852	0
Financement extérieur	500 000 000	0	0
78013300621 Programme pays de renforcement des capacités (PPRC)	500 000 000	0	0
2222103 Valorisation et promotion du capital humain en vue de la transformation économique et sociale	74 500 000	22 875 000	23 261 250
2 Biens et services	74 500 000	22 875 000	23 261 250
78013300679 Mettre en place et opérationnaliser les outils de valorisation et de promotion des compétences nationales	62 000 000	10 000 000	10 000 000
90013300016 Concevoir et réaliser un plan de promotion des compétences nationales	12 500 000	12 875 000	13 261 250

SECTION 226: MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE LA DEFENSE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

- la stagnation des effectifs des militaires par catégorie malgré l'opération de départ volontaire ;
- le ratio gendarme-population en deçà des standards internationaux ;
- l'inversion de la pyramide des grades ;
- l'insuffisance de personnels spécialistes au sein des Forces Armées ;
- l'inadéquation entre la qualification et l'emploi ;
- l'entraînement insuffisant des hommes ;
- l'offre de sécurité non optimale ;
- la menace terroriste ;
- le piratage maritime ;
- l'insuffisance de brigades de gendarmerie ;
- l'insuffisance des infrastructures techniques et d'accueil pour les recrues au sein des Armées ;
- l'orpaillage clandestin.

I.1.2. Réponses apportées

- la poursuite de la politique de réduction des effectifs des Forces Armées de Côte d'Ivoire ;
- la redynamisation des effectifs des Armées et de la gendarmerie nationale ;
- le recrutement de militaires du rang et sous-officiers spécialistes ;
- le renforcement des programmes de formation dans les écoles militaires ;
- la formation continue des cadres militaires à l'intérieur comme à l'extérieur ;
- le rétablissement de l'autorité de l'Etat sur les aires protégées occupées par des clandestins et la lutte contre le grand banditisme ;
- la sécurisation de la zone exclusive économique par la marine ;
- la construction de nouvelles infrastructures et installations pour la gendarmerie nationale en cours ;
- le lancement d'une phase de réhabilitation et construction d'infrastructures techniques et d'accueil pour les recrues au sein des corps de troupe ;
- la consolidation et la diversification des implantations de la Zone opérationnelle Nord.

I.1.3. Défis et priorités

- la planification et la programmation des actions majeures des Forces Armées ;
- la consolidation du cadre institutionnel ;
- la mise en œuvre de la nouvelle Loi de Programmation Militaire (LPM) ;
- la poursuite de la politique du genre ;
- la poursuite de l'amélioration des conditions de vie et de travail des militaires et des gendarmes ;
- le rajeunissement des effectifs et le recrutement de personnel pour pallier le vieillissement de la population des Forces Armées ;
- la réduction progressive des effectifs ;
- la normalisation de la pyramide des grades des Forces Armées selon les standards internationaux ;
- l'accélération du processus de modernisation de la gestion des ressources humaines ;
- la professionnalisation des Armées et de la Gendarmerie ;

- la poursuite des travaux de construction de la base aérienne de Daloa ;
- la lutte contre le terrorisme ;
- la poursuite des opérations de sécurisation ;
- l'entraînement permanent des Forces ;
- l'amélioration de la capacité d'appréciation et de décision en matière de renseignement et de réflexions stratégiques ;
- la sécurisation du patrimoine foncier ;
- l'optimisation de la couverture médico-sociale ;
- la poursuite du programme de réhabilitation, de construction et d'équipement des casernes ;
- le renouvellement accéléré des matériels et équipements de dotation ;
- le renforcement des capacités des hommes par la formation et l'entraînement ;
- le renforcement des capacités pour une meilleure prise en charge des nouvelles menaces (terrorisme, piraterie maritime, criminalité transfrontalière, etc.) ;
- l'affermissement du lien Armée-Nation ;
- la préparation des Forces pour le déploiement dans les opérations de soutien à la paix ;
- la lutte contre le grand banditisme (coupeurs de routes, orpailleurs clandestins, attaques et vols à mains armées) ;
- l'intensification de la lutte contre la fraude et l'occupation illégale des aires protégées.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- l'optimisation et la réorganisation des ressources humaines ;
- la réorganisation des structures et la réforme du cadre institutionnel ;
- le renforcement des capacités opérationnelles.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration militaire est moderne et performante ;
- la politique de défense nationale au sein des Armées et des Forces Spéciales est mise en œuvre ;
- les stratégies de sécurisation des personnes, des biens et des points vitaux sont mises en place ;
- les stratégies relatives à l'application des lois sont mises en place.

I.3 Missions du Ministère

Conformément au décret n°2023-820 du 25 octobre 2023 portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 2, le Ministre d'État, Ministre de la Défense est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du gouvernement en matière de Défense.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels intéressés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- défense de l'intégrité nationale ;
- restructuration des Forces de Défense en vue d'en faire une armée attachée aux valeurs républicaines ;
- exécution de la politique militaire et traduction en ordres et instructions, des directives générales en matière de Défense ;
- gestion de l'ensemble des Forces terrestres, aériennes, navales et de la Gendarmerie Nationale, dont il assure le recrutement, la formation, la mobilisation, l'emploi, la santé et la protection sociale ;
- exercice des pouvoirs judiciaires prévus par le Code de Procédure Militaire ;
- élaboration des lois en matière de Défense ;
- préparation des directives générales relatives aux négociations concernant la défense, y compris la coopération militaire ;
- gestion, en liaison avec les Ministres chargés de l'Administration du Territoire et de la Sécurité, des questions de sécurité sur toute l'étendue du territoire national ;
- gestion, en liaison avec le Ministre chargé des Affaires Étrangères, des missions militaires à l'étranger et des représentations militaires au sein des Organismes internationaux.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Défense.
- Programme 3 : Sécurité.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 : Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale des Armées, Inspection Générale de la Gendarmerie Nationale, Contrôle Général de l'Administration des Finances de la Défense, Service de Communication des Armées, Comité National de Lutte contre les Violences Sexuelles liées aux Crises, Groupement Ministériel des Moyens Généraux, Secrétariat Permanent de la Commission pour l'Interdiction des Armes Chimiques en Côte d'Ivoire, Direction Générale de l'Administration et des Finances, Directions des Finances, Direction de la législation Militaire, Direction des Ressources Humaines, Direction de la Santé et des Actions Sociales des Armées, Direction Générale des Affaires Logistiques et Techniques, Direction du Génie, Direction de l'Equipement Militaire, Direction des Télécommunications et des Systèmes d'Information, Direction Générales des Affaires Stratégiques, Direction du Développement et des Relations Internationales, Direction de la Planification et du Suivi, Direction Générale du Renseignement et de la Sécurité, Direction du Renseignement et de la Sécurité, Direction de la Sécurité Défense, Atelier de la Marine Nationale, Académie internationale de lutte contre le terrorisme (AILCT), Direction du Patrimoine.	- Office National des Anciens Combattants (ONAC) - Centre National de Coordination du Mécanisme de Réponses à l'alerte précoce (CNCMR)	- Opération de Sécurisation des Personnes et des Biens - Acquisition de matériels scolaires pour les écoles - Acquisition de matériels roulants pour le Ministère de la Défense - Equipement des services médicaux des armées - Acquisition d'effets d'habillement, de couchage, de campement et d'ameublement (HCCA) pour les écoles - Acquisition et installation d'équipements pétroliers - Acquérir le bâtiment du Centre National de Coordination du Mécanisme de Réponse à l'alerte précoce (CNCMR) - Mise en place d'un système de suivi-évaluation et de gestions des statistiques du MEMDEF.	
Programme 2 : Défense	1 ^{er} bataillon blindé, 1er Bataillon de Commandos et de Parachutistes, 1er Bataillon de Génie (Bouaké), 1er Bataillon Infanterie, 1er Bataillon Pilote Projetable ; 1 ^{ère} Région Militaire, 2 ^{ème} Bataillon Infanterie, 2 ^{ème} Région Militaire, 3 ^{ème} Bataillon d'Infanterie de Bouaké, 3 ^{ème} Région Militaire, 4 ^{ème} Bataillon d'infanterie de Korhogo, 4 ^{ème} Région Militaire, Base Aérienne d'Abidjan, Base Aérienne de Bouaké, Base des Forces Spéciales Abobo N'dotrè (FS), Base des Forces Spéciales Yamoussoukro (FS), Base d'Intervention des Forces Spéciales Adiaké, Base d'Intervention des Forces Spéciales Cocody, Base Navale d'Adiaké, Base Navale de San-Pédro, Base Navale Locodjro, Bataillon d'Artillerie Sol-Air (Akouédo), Bataillon d'Artillerie Sol-Sol (Bouaké), Bataillon de commandement et des services, Bataillon de Sécurisation de l'Est (Bondoukou), Bataillon de Sécurisation de l'Ouest (Man), Bataillon de Sécurisation du Nord (Odienné), Bataillon de Sécurisation Sud-Ouest, Bataillon du Train de l'Etat-Major, Bureau d'Etude Générale et de réglementation, Bureau d'Information et de Presse des Armées, Bureau emploi opération forces terrestres, Bureau Equipement Etat-Major, Bureau Equipement Soutien Technique des Forces Terrestres, Cabinet Etat-major des Armées, Centre Médical 2 ^{ème} Bataillon Daloa, Centre de Santé 3 ^{ème} Bataillon d'Infanterie (Bouaké), Centre de Santé 4 ^{ème} Bataillon d'Infanterie (Korhogo), Centre de Santé du 1 ^{er} Bataillon des Commandos Parachutistes, Centre de secours N'Zianouan, Centre d'Instruction Commandos d'Akandjé, Centre d'Instruction d'Akakro / Garde Républicaine, Centre d'Instruction des Forces Spéciales, Centre d'Instruction du GSPM, Centre d'Instruction Navale, Centre Interarmées de Formation Initiale Militaire, Centre Médical 1 ^{er} Bataillon Akouédo, Centre Médical Base Aérienne d'Abidjan, Centre Médical Base Navale Locodjro, Centre Médical GSPM Indénié, Centre opérationnel des Forces terrestres, Centre opérationnel inter-armées, Centre Régional de Surveillance Maritime de l'Afrique de l'Ouest (CREMAO), Chefferie Santé de la Marine, Chefferie santé de l'Armée de l'Air, Chefferie Santé de l'Armée de Terre, Chefferie Santé des Forces Spéciales, Chefferie Santé État-major des Armées, Comité Sectoriel de Lutte contre le SIDA / MEMDEF, Commandement de la Garde Républicaine,		- Acquisition d'équipements spécifiques pour le GSPM - Acquisition d'équipements spécifiques pour les Forces Spéciales - Rénovation de l'EMPT - Construction et Extension de Centres de Secours GSPM - Construction des Unités des Forces Terrestres - Construction et Réhabilitation des Unités des Forces Aériennes - Construction de la base aérienne de Daloa - Construction des Unités de la Marine Nationale - Construction de l'Académie Internationale de Lutte Contre le Terrorisme (AILCT/C2D) - Construction des Unités des Forces Spéciales - Réhabilitation et équipement des salles techniques de l'EMPT - Construction des Compagnies du Génie / Projet GAUFF - Acquisition d'équipements spécifiques pour les Forces Aériennes - Carénage des bâtiments de la Marine Nationale	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
	<p>Commandement des Écoles et Centres de Formation, Commandement des Forces Aériennes (EMAIR), Commandement des Forces Spéciales, Commandement des Forces Terrestres (EMAT), Compagnie des fusiliers commandos de l'air, Commandement des Transmissions des Forces Terrestres, Commandement des Unités Rattachées à l'Etat-major Général des Armées, Commissariat des Forces Aériennes, Commissariat des Forces Spéciales, Commissariat des Forces Terrestres, Commissariat Marine, Compagnie de Sécurisation du Palais Présidentiel - Plateau (GR), Compagnie des fusiliers commandos de la marine, Dépôt central des munitions des armées, Direction du Commissariat des Armées, Division de la Logistique de l'Etat-Major des Armées, Ecole des Forces Armées, Ecole Militaire Préparatoire Technique, Ecole Nationale des Sous-officiers d'Active, EMGA/Bureau des OPEX, EMGA/Bureau Emploi, EMGA/Bureau Instruction, Escadron blindé de la garde républicaine, Etat-major de la Marine Nationale, Flottille Lagunaire, Fusiliers Marins Commando, Garde Républicaine de Treichville, Garde Républicaine de Yamoussoukro, Groupement des Sapeurs-Pompiers Militaires – Korhogo, Groupement des Sapeurs-Pompiers Militaires Indénié, Groupement des Sapeurs-Pompiers Militaires Yamoussoukro, Groupement des Sapeurs-Pompiers Militaires Yopougon, Groupement des Sapeurs-Pompiers Militaires Zone 4, Groupement Sapeurs-pompiers militaires –Bouaké, Groupement Tactique Frontière Sud-Ouest (GRABO), Service Informatique de l'Etat-Major, Service Informatique de la Marine, Service Informatique des Forces Terrestres, Service Transmission Etat-Major, Services Etat-Major, Sous Groupement Tactique (Armée de Terre), Unité de Commandement et des Services des Forces Terrestres, GSPM Bingerville, Cours d'Etudes Supérieures de Défense (CESD), Académie des Forces Armées (AFA), Ecole de Perfectionnement des Officiers (EPO), Ecole de Formation des Officiers (EFO), Ecole de l'Etat-Major (EEM), Service Informatique de l'Armée de l'Air, Groupement des Sapeurs-Pompiers Militaires GSPM de Bingerville, Division d'Appui Technique et Technologique, Commandement Musiques des Armées, Divisions Renseignement, Antenne Régionale du Commissariat des Armées - 3 RM.</p>			
Programme 3 : Sécurité	<p>Banque des données nationale sécurité ; groupe de documentation et de renseignement ; brigade cynophile ; brigade de recherches ; brigade de sécurité1 ; brigade de sécurité2 ; brigade d'intervention de la gendarmerie nationale ; brigade de recherche et de renseignement des opérations ; chefferie santé gendarmerie ; centre principal de sante Agban ; centre de renseignements opérationnel de la gendarmerie nationale ; centre opérationnel de la gendarmerie nationale ; centre de formation des maitres-chiens Bouaké ; commandement supérieur de la gendarmerie (vie opérationnelle) ; compagnie Abengourou ; compagnie Abengourou / brigades ; compagnie Abidjan-Nord ; compagnie Abidjan-Nord / brigades ; compagnie Abidjan-Sud ; compagnie Abidjan-Sud / brigades ; compagnie Aboisso ; compagnie Aboisso / brigades ; compagnie Adzopé ; compagnie Adzopé / brigades ; compagnie Bondoukou ; compagnie Bondoukou / brigades ; compagnie Bouaflé ; compagnie Bouaflé / brigades ; compagnie Bouaké ; compagnie Bouaké / brigades ; compagnie Daloa ; compagnie Daloa / brigades ; compagnie Daoukro ; compagnie Daoukro / brigades ; compagnie Dimbokro ; compagnie Dimbokro / brigades ; compagnie Divo ; compagnie Divo / brigades ; compagnie Ferkessédougou ; compagnie Ferkessédougou / brigades ; compagnie Gagnoa ; compagnie Gagnoa / brigades ; compagnie Guiglo ; compagnie Guiglo / brigades ; compagnie Katiola ; compagnie Katiola / brigades ; compagnie Korhogo ; compagnie Korhogo / brigades ; compagnie Odienné ; compagnie Odienné / brigades ; compagnie San Pédro ; compagnie San Pédro / brigades ; compagnie Séguéla ; compagnie Séguéla / brigades ; compagnie Soubre ; compagnie Soubre / brigades ; compagnie Touba ; compagnie Touba / brigades ; compagnie Yamoussoukro ; compagnie Yamoussoukro / brigades ; Division des Ressources Financières ; bureau planification budget ; Division des ressources humaines ; Bureau recrutement Chancellerie ; Division Organisation Emploi ; Bureau Organisation Emploi ; Division des télécommunications et de l'information ; Division logistique ; Bureau Matériel Intendance ; Ecole de Gendarmerie d'Abidjan ; Ecole de Gendarmerie de Toroguhé ; escadron 1/1 Agban ; escadron 1/2 Daloa ; escadron 1/3 Bouaké ; escadron 1/6 Yamoussoukro ; escadron 2/1 Yopougon ; escadron 3/1 abobo ; escadron 4/1 Koumassi ; escadron Aboisso ; escadron Bondoukou ; escadron Daoukro ; escadron Danané ; escadron Dimbokro ; escadron Ferkessédougou ; escadron Korhogo ; escadron</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Construction et Réhabilitation des Unités de la Gendarmerie Nationale - Acquisition de véhicules pour la Gendarmerie Nationale - Acquisition d'équipements spécifiques pour la Gendarmerie Nationale - Acquisition d'effets HCCA pour la Gendarmerie Nationale - Construction et équipement de 45 brigades de gendarmerie - Construction de bâtiments dans les régions, légions et écoles de la Gendarmerie 	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
	<p>man; escadron Odienné; escadron Ségouéla; escadron Soubré; escadron Touba; escadron de protection de hautes personnalités ; escadron de service d'honneur de la gendarmerie ; état-major 3eme légion gendarmerie territoriale ; état-major 3eme légion gendarmerie mobile; Etat-major 4eme légion gendarmerie mobile ; état-major 4eme légion gendarmerie territoriale ; état-major 2eme légion gendarmerie mobile ; état-major 5eme légion gendarmerie territoriale ; état-major 5eme Légion Gendarmerie Mobile ; Etat-Major 6eme Légion Gendarmerie Mobile ; Etat-Major 1ere légion gendarmerie territoriale ; état-major 1ere légion gendarmerie mobile ; état-major 1ere légion de gendarmerie mobile Abidjan ; état-major 2eme légion de gendarmerie mobile Daloa ; état-major 3eme légion de gendarmerie mobile Bouaké ; état-major 4eme légion de gendarmerie mobile Korhogo ; état-major 6eme légion de gendarmerie mobile Yamoussoukro ; état-major 5eme légion de gendarmerie mobile san-pédro; état-major de gendarmerie mobile et unités spécialisées (GMUS) ; garage auto ; groupe d'instruction et de perfectionnement de la gendarmerie nationale ; groupe d'escadron blinde ; groupe d'intervention et de sécurité ; groupe de sécurité aéroportuaire ; groupe de sécurité portuaire ; groupe de sécurité du port de San-Pédro ; groupement des commandements et des services ; groupement de documentation de recherche de la gendarmerie ; inspection générale de la gendarmerie nationale ; unité d'intervention de la gendarmerie nationale ;service communication ; brigade sécurité rurale 2 ; compagnie Bouna ; compagnie Bouna / brigades de gendarmerie ; compagnie Boundiali ; compagnie Boundiali / brigades de gendarmerie ; compagnie Danané ; compagnie Danané / brigades de gendarmerie ; compagnie Issia ; compagnie Issia / brigades de gendarmerie ; compagnie Sakassou ; compagnie Sakassou / brigades de gendarmerie ; compagnie Tanda ; compagnie Tanda / brigades de gendarmerie ; compagnie Tiassalé ; compagnie Tiassalé / brigades de gendarmerie ; compagnie Abidjan est ; compagnie Abidjan est / brigades de gendarmerie ; compagnie Abidjan ouest ;compagnie Abidjan ouest / brigades de gendarmerie ; compagnie Agboville ;compagnie Agboville / brigades de gendarmerie ; compagnie Dabou ;compagnie Dabou / brigades de gendarmerie ; compagnie duekoue ; compagnie duekoue / brigades de gendarmerie ; compagnie grand Bassam ; compagnie grand Bassam / brigades de gendarmerie ; état-major 1ère région de gendarmerie Abidjan ; état-major 2ème région de gendarmerie Daloa ; état-major 3ème région de gendarmerie Bouaké ;état-major 4ème région de gendarmerie Korhogo ; état-major 5ème légion mobile de gendarmerie San-Pédro ; état-major 7ème légion de gendarmerie territoriale Abengourou ; Bureau Budget Comsupgend ; Etat-major 7ème légion de gendarmerie mobile Abengourou ; état-major 8ème légion de gendarmerie territoriale man ; état-major 8ème légion de gendarmerie mobile man ; état-major commandement des écoles ; Etat-Major Commandement Unités Spécialisées ; Etat-Major Unités de Lutte Contre l'Insécurité Rurale ; Unités Rattachées à la Gendarmerie Nationale ;Groupement de Renseignement des Unités Rattachées à la Gendarmerie Nationale ; Bureau Recherche et Renseignement Opérationnel ; Etat-major 9ème légion de gendarmerie territoriale Odienné ; état-major 9ème légion de gendarmerie mobile Odienné ; Escadron Bingerville ; Escadron Koun-Fao ; Escadron Bongouanou ; Escadron Dabakala ; Escadron Dabou ; Escadron Duekoué ; Escadron Fresco ; Escadron Tingréla ; Escadron Zuénoula ; Etat-Major compagnie Korhogo-Est ; Etat-Major compagnie Korhogo-Est / Brigades ; Etat-Major compagnie Odienné-Ouest ; Etat-Major compagnie Odienné-Ouest / Brigades ; Groupe de Recherche et de Documentation Bouaké / Gendarmerie ; Groupe de Recherche et de Documentation Daloa / Gendarmerie ; Groupe de Recherche et de Documentation Korhogo / Gendarmerie ; Centre de Renseignement Opérationnel de la Gendarmerie Nationale ; Section Renseignement (RGTS)</p>			

II.1.2. Performance globale du Ministère

Tableau 2 : Performance du Ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Améliorer la gouvernance du Ministère	RS 1.1 : L'administration militaire est moderne et performante	IP 1.1.1 : Cadre législatif et réglementaire défini et appliqué	Dénombrement Source : Rapport Annuel de Performance du Programme 1
		IP 1.1.2 : Personnels formés et qualifiés	Dénombrement Source : Rapport Annuel de Performance du Programme 1
		IP 1.1.3 : Services fournis répondant aux normes de qualité	Dénombrement Source : Rapport Annuel de Performance du Programme 1
OG 2 : Mettre en œuvre la politique de défense nationale au sein des Armées et des Forces Spéciales	RS 2.1 : La politique de défense nationale au sein des Armées et des Forces Spéciales est mise en œuvre	IP 2.1.1 : Indice de performance opérationnelle	Indice Général Ivoirien de Sécurité (IGIS) Source : Rapport Annuel de Performance du Programme 2
OG 3 : Mettre en œuvre la politique de défense nationale au sein de la Gendarmerie Nationale	RS 3.1 : Les stratégies de sécurisation des personnes, des biens et des points vitaux sont mises en place	IP 3.1.1 : Indice de performance opérationnelle	Indice Général Ivoirien de Sécurité (IGIS) Source : Rapport Annuel de Performance du Programme 3
	RS 3.2 : Les stratégies relatives à l'application des lois sont mises en place.	IP 3.2.1 : Proportion de la population satisfaite de la qualité des services	Nombre de personnes satisfaites / Nombre total de personnes interrogées Source : Rapport Annuel de Performance du Programme 3

II.1.3. Financement global du Ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	399 250 142 380	442 670 973 684	463 379 592 289
1.1 Ressources Intérieures	399 250 142 380	442 670 973 684	463 379 592 289
1.1.1 Budget Etat	399 250 142 380	442 670 973 684	463 379 592 289
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	399 250 142 380	442 670 973 684	463 379 592 289
2.1 Personnel	210 999 189 411	232 840 812 226	255 112 695 153
2.1.1 Solde y compris EPN	210 999 189 411	232 840 812 226	255 112 695 153
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	151 420 698 054	162 189 444 134	167 487 926 097
2.3 Transferts	830 254 915	756 282 562	778 971 039
2.4 Investissement	36 000 000 000	46 884 434 762	40 000 000 000
Trésor	36 000 000 000	46 884 434 762	40 000 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du Ministère
	Action 1.2: Gestion des ressources humaines, financières et matérielles.
	Action 1.3: Planification, programmation et suivi évaluation.
	Action 1.4: Gestion des systèmes d'information et de communication.

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1: Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Améliorer la coordination et le cadre institutionnel du Ministère	Proportion de réunions de suivi de la stratégie du programme tenues	80%	88%	91%	93%	(Nombre de réunion tenues / Nombre de réunions prévues) x 100 Prévision : 52 réunions Source : Rapport d'activités Cabinet
	Taux de réalisation des activités en matière de législation	80%	88%	91%	95%	(Nombre d'activités en matière de législation réalisées / Nombre total des activités du plan d'actions) x 100 Prévision : 04 activités Source : Rapport d'activités DLM
OS 2 : Améliorer la gestion des ressources humaines, financières et matérielles du Ministère	Taux de traitement des requêtes de maintenances des engins fluvio-lagunaires et navires	75%	77%	78%	79%	(Nombre de requêtes de maintenance des engins fluvio-lagunaires et navires traitées / Nombre total de requêtes) x 100 Prévision : 35 requêtes Source : Rapport d'activités ATEMA
	Taux de satisfaction des besoins en formation des agents exprimé par les structures	80%	84%	85%	86%	(Besoins en formation satisfait / Nombre de formations prévues) x 100 Prévision : 154 Source : Rapport d'activités DRH
	Taux d'exécution du budget	95%	92%	93%	95%	(Total ordonnancement / Budget actuel) x 100 Source : Rapport d'activités DAF
OS 3 : Renforcer le système de planification, d'information et la gestion de la Logistique du Ministère	Taux de réalisation des infrastructures	60%	68%	70%	70%	(Besoins en infrastructures traités / Total des besoins en infrastructures) x 100 Prévision : 15 projets d'infrastructures Source : Rapport d'activités DIRGEN
	Taux de réparation des véhicules et engins spécifiques de l'administration centrale	75%	80%	81%	82%	(Besoins en réparations de véhicules et engins spécifiques traités / Total des besoins en réparations de véhicules) x 100 Prévision : 550 réparations Sources : Rapports d'activités EGS/ECCARRA/DIRGEN
	Taux d'acquisition des équipements militaires	60%	68%	71%	74%	(Besoins en équipements militaires traités / Total des besoins en équipements militaires) x 100 Prévision : 30 besoins d'équipements Source : Rapport d'activités DEM
	Taux de collecte des données	70%	76%	77%	78%	(Nombre d'activités en matière de coordination du mécanisme de réponse à l'alerte précoce réalisées / Nombre total des activités du plan d'actions) x 100 Prévision : 05 activités Source : Rapport d'activités CNCMR

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 1 : Administration Générale	124 456 966 902	138 323 807 928	153 006 447 248
Dépenses de personnel	24 427 940 947	26 653 212 576	28 931 227 044
Dépenses en biens et services	83 320 374 601	85 880 519 911	88 700 304 571
Transferts	830 254 915	756 282 562	778 971 039
Investissements	15 878 396 439	25 033 792 879	34 595 944 594
Trésor	15 878 396 439	25 033 792 879	34 595 944 594
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21074 Administration Générale	124 456 966 902	138 323 807 928	153 006 447 248
2107401 Coordination et animation du Ministère	29 962 091 692	41 413 687 285	53 039 499 311
1 Personnel	21 606 148 248	23 759 011 991	25 962 692 088
01021000039 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation au Liberia /Services des Attachés de Défense	49 600 000	49 600 000	49 600 000
01021000040 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation au Sénégal /Services des Attachés de Défense	35 000 000	35 000 000	35 000 000
01021000041 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation au Ghana /Services des Attachés de Défense	44 460 000	44 460 000	44 460 000
01021000046 Prendre en charge les salaires et accessoires du Secrétariat Général Office de Liaison de l'Afrique de l'Ouest (OLAO)	6 300 000	6 300 000	6 300 000
01021000048 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation au Cameroun /Services des Attachés de Défense	45 518 975	45 518 975	45 518 975
01021000049 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation en Afrique du Sud /Services des Attachés de Défense	49 494 970	49 494 970	49 494 970
01021000052 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation au Nigeria /Services des Attachés de Défense	23 000 000	23 000 000	23 000 000
01021000053 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation au Maroc /Services des Attachés de Défense	39 816 000	39 816 000	39 816 000
01021000054 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation au Burkina Faso /Services des Attachés de Défense	36 000 000	36 000 000	36 000 000
01021000057 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation en Ethiopie et auprès de l'Union Africaine (UA) /Services des Attachés de l'Ethiopie	22 924 946	22 924 946	22 924 946
02021000009 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation aux Etats Unis/Services des Attachés de Défense	237 148 464	237 148 464	237 148 464
02021000011 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation à l'ONU /Services des Attachés de Défense	64 000 000	64 000 000	64 000 000
03021000011 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation en Chine /Services des Attachés de Défense	50 000 000	50 000 000	50 000 000
03021000013 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation en Israël /Services des Attachés de Défense	46 000 000	46 000 000	46 000 000
04021000014 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation à Paris /Services des Attachés de Défense	98 554 548	98 554 548	98 554 548
04021000015 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation en Russie /Services des Attachés de Défense	100 000 000	100 000 000	100 000 000
04021000017 Prendre en charge les salaires et accessoires de la Représentation en Allemagne /Services des Attachés de Défense	27 500 000	27 500 000	27 500 000
78021000428 Gérer la part patronale CGRAE de l'Armée	20 630 830 345	22 783 694 088	24 987 374 185
2 Biens et services	8 305 376 296	8 770 330 549	9 276 809 531
01021000035 Prendre en charge la contribution de la Côte d'Ivoire au Secrétariat Général Office de Liaison de l'Afrique de l'Ouest (OLAO)	37 576 120	38 703 404	39 864 506
01021000036 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire au Burkina Faso	43 605 812	44 913 986	46 261 406
01021000037 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire en Afrique du Sud	35 071 047	36 123 178	37 206 874
01021000038 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire au Sénégal	66 715 979	68 717 458	70 778 982
01021000042 Assurer la représentation diplomatique militaire au Mali	65 242 854	67 200 140	69 216 144
01021000043 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire au Ghana	55 946 668	57 625 068	59 353 820
01021000044 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire au Nigéria	54 567 785	56 204 819	57 890 963

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21074 Administration Générale	124 456 966 902	138 323 807 928	153 006 447 248
01021000045 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire au Cameroun	54 813 734	56 458 146	58 151 890
01021000047 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire au Maroc	66 819 728	64 189 320	66 114 999
01021000050 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire au Libéria	29 614 498	30 502 933	31 418 021
01021000051 Assurer la représentation diplomatique militaire en Ethiopie et auprès de l'Union Africaine(UA)	67 402 617	69 424 696	71 507 436
02021000008 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire à Washington	120 373 251	123 984 449	127 703 982
02021000010 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire auprès de l'ONU	192 096 384	197 859 276	203 795 054
03021000010 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire en Chine	65 131 942	67 085 900	69 098 477
03021000012 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire en Arabie Saoudite	122 250 431	125 917 944	129 695 482
03021000014 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire en Israël	39 246 170	40 423 555	41 636 262
04021000012 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire en France	194 861 844	200 707 699	206 728 930
04021000013 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire en Russie	41 750 742	43 003 264	44 293 362
04021000016 Prendre en charge la représentation diplomatique militaire de la Côte d'Ivoire en Allemagne	78 909 852	81 277 148	83 715 462
78021000424 Gérer les activités d'abonnement du Ministère	6 410 980 201	6 823 737 569	7 271 818 766
78021000425 Mettre en oeuvre la politique du Gouvernement en matière de Défense	32 758 553	33 741 310	34 753 549
78021000426 Gérer le personnel civil du cabinet du Ministre	20 820 480	21 445 094	22 088 447
78021000535 Contrôler l'interdiction des armes chimiques en Côte d'Ivoire	28 683 202	29 543 698	30 430 009
78021000548 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	5 982 317	6 161 787	6 346 640
78021000549 Inspecter la capacité opérationnelle de la Gendarmerie Nationale	6 680 254	6 880 662	7 087 081
78021000550 Mettre en oeuvre et suivre la politique de communication des Armées	8 792 411	9 056 183	9 327 869
78021000586 Gérer le personnel militaire et le matériel affecté à l'administration centrale	14 945 419	15 393 782	15 855 595
78021000590 Inspecter la capacité opérationnelle des Forces Armées	10 223 001	10 529 691	10 845 582
78021000591 Réaliser tous les travaux à caractère industriel et commercial de la Marine Nationale	307 500 000	316 725 000	326 226 750
78021000640 Contrôler le bon fonctionnement en matière administrative, financière, technique, domaniale et sociale des services et organismes placés sous l'autorité ou la tutelle du Ministère	12 221 253	12 587 891	12 965 527
78021000649 Mettre en oeuvre la politique de reconversion des militaires	13 791 747	14 205 499	14 631 664
3 Transferts	50 567 148	52 084 162	53 646 687
78021000427 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrats BNETD	50 567 148	52 084 162	53 646 687
4 Investissements	0	8 832 260 583	17 746 351 005
Trésor	0	8 832 260 583	17 746 351 005
78021000738 Provision pour investissement / Défense	0	8 832 260 583	17 746 351 005
2107402 Gestion des ressources humaines, financières et matérielles.	88 181 325 035	92 279 403 468	95 163 384 447
1 Personnel	2 821 792 699	2 894 200 585	2 968 534 956
78013300588 Prendre en charge le salaire du personnel au CNCMR	363 797 252	367 392 161	370 987 069
78021000551 Gérer les dépenses de personnels du Ministère	2 457 875 447	2 526 687 238	2 597 425 515
78021000659 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'ONAC	120 000	121 186	122 372
2 Biens et services	73 812 826 290	75 871 952 187	78 148 110 750
78011201611 Gérer les formations des militaires	1 404 907 575	1 447 054 802	1 490 466 446
78011201612 Gérer les Conférences et missions hors CI-MDPM	65 270 400	67 228 512	69 245 367
78021000429 Gérer les Séminaires et Conférences en CI	166 800 000	171 804 000	176 958 120
78021000430 Gérer les pécules des élèves et étudiants militaires	1 583 990 116	1 631 509 819	1 680 455 114
78021000431 Rendre la justice au sein des Armées et de la Gendarmerie Nationale	25 247 274	26 004 692	26 784 833
78021000432 Elaborer et mettre en oeuvre la politique générale des ressources humaines du Ministère	115 294 726	118 753 568	122 316 175

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21074 Administration Générale	124 456 966 902	138 323 807 928	153 006 447 248
78021000433 Gérer les aumôniers militaires	2 692 043	2 772 804	2 855 988
78021000434 Gérer les services centraux de santé du Ministère	375 793 699	387 067 510	398 679 535
78021000435 Elaborer et mettre en oeuvre une politique des sports au sein des Forces Armées	8 194 106	8 439 929	8 693 127
78021000436 Coordonner les opérations médicales du Ministère	4 985 264	5 134 822	5 288 867
78021000437 Réaliser la confection des tenues et accessoires de tenues militaires	48 645 058	50 104 410	51 607 542
78021000440 Mettre en oeuvre la politique de prélèvement des tissus humains	10 257 379	10 565 100	10 882 053
78021000452 Elaborer et exécuter le budget	49 144 950	50 619 299	52 137 877
78021000453 Gérer les ressources financières du Ministère	16 306 924	16 796 132	17 300 016
78021000454 Gérer l'approvisionnement des Armées et de la Gendarmerie en carburant	15 000 000 000	15 450 000 000	15 913 500 000
78021000455 Elaborer et mettre en oeuvre le CDMT	14 955 793	15 404 467	15 866 601
78021000528 Gérer les frais d'obsèques des militaires	299 115 853	308 089 329	317 332 008
78021000537 Gérer le transit et les assurances des Armées et de la Gendarmerie Nationale	417 400 370	274 663 488	282 903 393
78021000539 Gérer l'Habillement du personnel des Armées et de la Gendarmerie	53 342 327	54 942 597	56 590 875
78021000540 Suivre l'exécution des marchés publics et des conventions d'études du BNETD	20 714 753	21 336 196	21 976 281
78021000541 Elaborer et mettre en oeuvre une politique de lutte contre les violences sexuelles liées aux conflits	5 982 317	6 161 787	6 346 640
78021000542 Elaborer une politique de sécurité sanitaire des aliments et des animaux au sein du Ministère de la Défense	9 272 591	9 550 769	9 837 292
78021000552 Gérer le soutien financier des Armées et de la Gendarmerie Nationale)	45 679 802 954	47 050 197 043	48 461 702 954
78021000592 Coordonner les activités liées aux finances, à la législation militaire, aux ressources humaines	13 247 642	13 645 071	14 054 423
78021000593 Gérer les pécules des élèves gendarmes	8 051 292 390	8 292 831 162	8 541 616 097
78021000594 Elaborer et mettre en oeuvre la politique de santé du Ministère de la Défense	135 661 743	139 731 595	143 923 543
78021000595 Prendre en charge médicalement les militaires, les gendarmes et leurs familles	91 299 072	94 038 044	96 859 185
78021000639 Elaborer les règles d'éthique de la fonction militaire et de la discipline et d'en suivre l'application	11 479 960	11 824 359	12 179 090
78021000641 Gérer la formation du personnel médical du Ministère de la Défense	8 485 264	8 739 822	9 002 017
78021000652 Gérer l'approvisionnement en produits pétroliers des Armées et de la Gendarmerie Nationale	83 243 747	85 741 059	88 313 291
90021000018 Mise en oeuvre des missions, ainsi que la gestion technique, administrative et financière de l'AILCT	40 000 000	41 200 000	42 436 000
3 Transferts	779 687 767	704 198 400	725 324 352
78013300612 Transférer les crédits au Centre National de Coordination du Mécanisme de Réponse à l'Alerte Précoce(CNCOMR)	493 824 122	409 758 846	422 051 611
78021000604 Gérer l'Association Fraternelle des Anciens Combattants	2 422 334	2 495 004	2 569 854
78021000635 Prendre en charge les anciens combattants/ONAC	283 441 311	291 944 550	300 702 887
4 Investissements	10 767 018 279	12 809 052 296	13 321 414 389
Trésor	10 767 018 279	12 809 052 296	13 321 414 389
90021000008 Acquisition et installation d'équipements pétroliers	300 000 000	0	0
78021000723 Acquisition d'effets d'habillement, de couchage, de campement et d'ameublement (HCCA) pour les écoles	600 000 000	0	0
78021000722 Equipement des services médicaux des armées	285 000 000	0	0
78021000721 Acquisition de matériels roulants pour le Ministère de la Défense	1 000 000 000	0	0
78021000720 Acquisition de matériels scolaires pour les écoles	100 000 000	0	0
78021000438 Opération de Sécurisation des Personnes et des Biens	8 482 018 279	12 809 052 296	13 321 414 389
2107403 Planification, programmation et suivi évaluation.	322 563 309	334 090 208	346 036 914
2 Biens et services	137 563 309	141 690 208	145 940 914
78021000441 Elaborer les directives concernant l'organisation, la mise en condition et l'emploi des Forces Armée	9 893 357	10 190 158	10 495 862
78021000543 Organiser la planification générale, le suivi et l'évaluation des activités du Ministère	11 576 599	11 923 897	12 281 614

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21074 Administration Générale	124 456 966 902	138 323 807 928	153 006 447 248
78021000597 Gérer la formation des militaires et gendarmes en langues	3 988 212	4 107 858	4 231 094
78021000623 Coordonner toutes les activités de programmation, de planification, de suivi et de développement et des relations internationales	12 223 027	12 589 718	12 967 409
78021000636 Gérer les pèlerins militaires et gendarmes	99 882 114	102 878 577	105 964 935
4 Investissements	185 000 000	192 400 000	200 096 000
Trésor	185 000 000	192 400 000	200 096 000
78021000719 Mise en place d'un système de suivi-évaluation et de gestions des statistiques du MEMDEF	185 000 000	192 400 000	200 096 000
2107407 Gestion des systèmes d'information et de communication.	5 990 986 866	4 296 626 967	4 457 526 576
2 Biens et services	1 064 608 706	1 096 546 967	1 129 443 376
78021000442 Mettre en oeuvre la politique de renseignement stratégique	9 568 808	9 855 872	10 151 548
78021000443 Prendre en charge les dépenses liées aux transmissions et aux services d'information	161 721 575	166 573 222	171 570 419
78021000444 Gérer la maîtrise d'oeuvre des activités de projets d'infrastructures	33 999 502	35 019 487	36 070 072
78021000445 Gérer l'approvisionnement, la Réparation et la Construction Automobile	235 572 083	242 639 245	249 918 423
78021000446 Gérer l'équipement du Ministère en matière de Défense	14 479 370	14 913 751	15 361 164
78021000447 Gérer le maintien en condition des véhicules et engins militaires	458 936 057	472 704 139	486 885 263
78021000544 Coordonner toutes les activités relevant du génie, des équipements militaires, des télécommunications	13 048 231	13 439 678	13 842 868
78021000545 Gérer le Service d'Armes, la Manutention et Véhicules - Approvisionnement Technique	7 453 379	7 676 980	7 907 290
78021000589 Gérer les activités de renseignement de défense et de renseignement stratégique	47 849 019	49 284 490	50 763 024
78021000598 Gérer les transmissions de l'Administration centrale	11 227 061	11 563 873	11 910 789
78021000600 Réaliser les équipements au profit des Armées et de la Gendarmerie Nationale	26 997 848	27 807 783	28 642 017
78021000624 Elaborer et mettre en oeuvre la politique du Ministère dans le domaine des télécommunications et des systèmes d'information	9 030 684	9 301 605	9 580 653
78021000637 Mettre en oeuvre les mesures en matière de protection et de sécurité de Défense	8 692 585	8 953 363	9 221 963
78021000642 Gérer les programmes informatiques	20 030 956	20 631 885	21 250 841
78021000718 Resencer, enregistrer et suivre le patrouille de la Défense	6 001 548	6 181 594	6 367 042
4 Investissements	4 926 378 160	3 200 080 000	3 328 083 200
Trésor	4 926 378 160	3 200 080 000	3 328 083 200
78021000726 Réhabilitation de l'Etablissement Général des Services (EGS)	80 000 000	0	0
78021000725 Construction et équipement d'une unité d'immatriculation des engins militaires	200 000 000	0	0
78021000724 Acquisition d'équipements spécifiques pour les unités opérationnelles et services techniques	4 134 378 160	0	0
78021000599 Construction du siège du Ministère de la Défense	90 000 000	204 880 000	213 075 200
78021000546 Construction et équipement des hôpitaux militaires et de l'unité d'intervention rapide	0	296 400 000	308 256 000
78021000450 Equipement de l'Administration Centrale de la Défense	422 000 000	2 698 800 000	2 806 752 000

II.2.2. Programme 2 : Défense

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Défense	Action 2.1: Coordonner les activités des Armées et des Forces Spéciales
	Action 2.2: Renforcement des capacités opérationnelles des Armées et des Forces spéciales
	Action 2.3: Participation à la sécurité régionale et internationale.

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Défense						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS1 : Améliorer les conditions de vie, de travail et la sécurité sociale du militaire	Proportion de réunions de suivi de la stratégie du programme tenues	85%	87%	90%	92%	(Nombre de réunions tenues / nombre de réunions planifiées) x 100 Source : Rapport d'activités EMGA
	Taux de réalisation des activités du plan d'action du Ministère relevant de l'EMGA, des Armées et des Forces spéciales	82%	82%	85%	88%	(Nombre d'activités du plan d'action réalisées / nombre total des activités du plan d'action EMGA) x 100 Source : Rapport d'activités EMGA
	Taux de couverture des centres de santé des Armées et des Forces Spéciales.	0	67%	70%	73%	(Nombre de centres de santé des Armées et des Forces Spéciales existants / Total besoins exprimés en centres de santé d'unités) x 100 Source : Rapport d'activités EMGA
OS2 : Accroître les capacités opérationnelles des Armées et des Forces Spéciales	Proportion d'éléments des Armées et Forces Spéciales formés aux opérations intérieures	82%	87%	90%	92%	(Effectif des Armées et Forces Spéciales formés / Prévisions du plan annuel de formation) x 100 (EMGA-EMAIR EMAT-FS-UREMGA). Source : Rapport d'activités DES
	Taux de traitement des besoins en réparation des véhicules et engins spécifiques des Armées et des Forces Spéciales.	75%	87%	90%	92%	(Besoins en réparations de véhicules et engins spécifiques traités / Total des besoins en réparations de véhicules exprimés) x 100 Sources : Situation d'exécution des entretiens des engins spécifiques (EMGA-EMAIR-EMAT-FS-UREMGA)
	Taux de traitement des besoins en équipements et en matériels des Armées et des Forces Spéciales.	0	67%	70%	73%	(Equipements et matériels reçus / Besoins exprimés en équipements et matériels) x 100 Sources : EMGA-EMAIR-EMAT-FS-UREMGA)
OS3 : Contribuer à la défense régionale et internationale	Proportion des forces de défense formées aux missions extérieures.	100%	87%	90%	92%	(Nombre de forces de défense formées aux missions extérieures / nombre de forces de Défense à former pour les missions extérieures) x 100 Source : Rapport d'activités du BP
	Proportion des forces de défense déployées en missions extérieures.	100%	95%	97%	100%	(Nombre de forces de défense déployées / effectif prévu) x 100 Source : Rapport d'activités Bureau OPEX

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 2 : Défense	168 593 848 864	195 733 711 880	191 711 637 815
Dépenses de personnel	94 540 555 416	104 456 237 789	114 590 071 651
Dépenses en biens et services	61 746 942 446	69 426 832 208	71 717 510 758
Transferts	0	0	0
Investissements	12 306 351 002	21 850 641 883	5 404 055 406
Trésor	12 306 351 002	21 850 641 883	5 404 055 406
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22075 Défense	168 593 848 864	195 733 711 880	191 711 637 815
2207501 Coordonner les activités des Armées et des Forces Spéciales	1 887 128 953	932 292 333	966 698 000
2 Biens et services	387 128 953	412 292 333	425 898 000
17021000027 Coordonner les activités des unités de la 3ème région militaire de Bouaké	5 900 000	6 283 500	6 490 856
17021000030 Prendre en charge et suivre médicalement des militaires du 3ème Bataillon d'infanterie de Bouaké	5 900 000	6 283 500	6 490 856
17021000041 Coordonner les activités des Ecoles et des Centres de Formation	13 144 716	13 999 122	14 461 096
25021000015 Prendre en charge et suivre médicalement les militaires du 4ème Bataillon d'infanterie de Korhogo	5 900 000	6 283 500	6 490 856
25021000022 Coordonner les activités des unités militaires dans la Région du Poro	5 900 000	6 283 500	6 490 856
31021000023 Coordonner les activités des unités militaires dans la Région du Haut-Sassandra	5 000 000	5 325 000	5 500 726
31021000026 Prendre en charge et suivre médicalement les militaires du 2ème Bataillon d'infanterie de Daloa	5 900 000	6 283 500	6 490 856
78021000492 Coordonner les activités des unités Rattachées à l'Etat Major Général	13 144 716	13 999 122	14 461 096
78021000493 Mettre en oeuvre de la politique médicale au sein de l'Etat-Major des Armées	10 000 000	10 650 000	11 001 450
78021000494 Mettre en oeuvre de la politique médicale au sein de l'Armée de l'Air	5 900 000	6 283 500	6 490 856
78021000495 Mettre en oeuvre de la politique de lutte contre le SIDA au sein du Ministère de la Défense	5 700 000	6 070 500	6 270 827
78021000497 Prendre en charge et suivre médicalement les militaires de la Base Aérienne d'Abidjan	5 900 000	6 283 500	6 490 856
78021000498 Prendre en charge et suivre médicalement les militaires de la Base Navale de Locodjro	5 000 000	5 325 000	5 500 725
78021000563 Commander, coordonner et Contrôler les activités des Forces Spéciales	99 802 169	106 289 310	109 796 857
78021000570 Mettre en oeuvre de la politique médicale au sein de la Marine Nationale	5 000 000	5 325 000	5 500 725
78021000571 Prendre en charge et suivre médicalement les commandos parachutistes	9 200 000	9 798 000	10 121 335
78021000572 Prendre en charge et suivre médicalement les militaires de la place d'armes d'Akouedo	5 900 000	6 283 500	6 490 856
78021000573 Prendre en charge et suivre médicalement les militaires du GSPM Indénié	5 900 000	6 283 500	6 490 856
78021000583 Coodonner les activités de l'Etat-Major Général des Armées	27 296 782	29 071 072	30 030 420
78021000609 Coordonner les activités des unités militaires dans la Région d'Abidjan	5 000 000	5 325 000	5 500 726
78021000611 Coordonner la politique de sécurisation de l'Etat-Major Général des Armées	8 633 197	9 194 355	9 497 770
78021000613 Coordonner les activités de sécurisation des Institutions et des hautes personnalités	104 038 109	110 800 586	114 457 005
78021000615 Mettre en oeuvre de la politique médicale au sein de l'Armée de Terre	7 633 197	8 129 355	8 397 624
78021000627 Mettre en oeuvre de la politique médicale au sein des Forces Spéciales	5 900 000	6 283 500	6 490 856
78021000662 Planifier, coordonner et suivre les opérations des Armées	9 536 067	10 155 911	10 491 058
4 Investissements	1 500 000 000	520 000 000	540 800 000
Trésor	1 500 000 000	520 000 000	540 800 000
78021000729 Acquisition d'équipements spécifiques pour les Forces Spéciales	500 000 000	520 000 000	540 800 000
78021000728 Acquisition d'équipements spécifiques pour le GSPM	1 000 000 000	0	0
2207502 Renforcement des capacités opérationnelles des Armées et des Forces spéciales	166 663 687 123	194 755 589 628	190 697 597 506
1 Personnel	94 540 555 416	104 456 237 789	114 590 071 651
78021000521 Gérer le personnel de l'Armée de Terre	75 581 146 495	83 510 215 424	91 611 595 782
78021000522 Gérer le personnel de la Marine	5 372 703 579	5 933 926 218	6 510 053 623
78021000523 Gérer le personnel de la Garde Républicaine	8 480 426 505	9 372 440 404	10 281 206 906
78021000524 Gérer le personnel de l'Armée de l'Air	5 106 278 837	5 639 655 743	6 187 215 340
2 Biens et services	61 316 780 705	68 968 709 956	71 244 270 449
11021000015 Mettre en oeuvre la politique de formation des officiers	11 766 394	12 531 209	12 944 740
11021000018 Mettre en oeuvre la politique de protection des institutions et des hautes personnalités dans la zone de Yamoussoukro	25 558 198	27 219 480	28 117 725

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22075 Défense	168 593 848 864	195 733 711 880	191 711 637 815
11021000020 Mettre en oeuvre la politique de sécurité des personnes et des biens dans la zone Centre Nord Ouest	5 900 000	6 283 500	6 490 856
11021000023 Mettre en oeuvre la politique de protection des personnes et des biens dans la zone de Yamoussoukro	15 454 099	16 458 615	17 001 751
11021000024 Gérer la formation initiale des officiers	30 285 000	32 253 525	33 317 893
17021000028 Mettre en oeuvre le soutien du génie militaire et civil dans la zone de Bouaké	8 833 197	9 407 355	9 717 798
17021000029 Gérer la surveillance et la défense aérienne du territoire (Bouaké)	10 827 051	11 530 808	11 911 327
17021000035 Mettre en oeuvre la politique de sécurisation des biens et des personnes dans la zone de Bouaké	7 787 705	8 293 906	8 567 605
17021000036 Mettre en oeuvre la politique de protection des personnes et des biens dans la zone de Bouaké	15 454 099	16 458 615	17 001 751
17021000038 Mettre en oeuvre le soutien tactique des unités d'infanterie dans la zone de Bouaké	8 124 181	8 652 253	8 937 778
17021000039 Gérer la formation initiale et continue des sous-officiers	29 048 362	30 936 505	31 957 412
17021000043 Gérer les ressources administratives et opérationnelles de la 3 ^e Région Militaire	19 557 378	25 828 608	26 527 952
23021000007 Mettre en oeuvre la politique de sécurisation et de défense du territoire à la frontière nord-ouest	8 150 000	8 679 750	8 966 182
25021000017 Mettre en oeuvre la politique de protection des personnes et des biens dans la zone de Korhogo	8 548 361	9 104 004	9 404 437
25021000021 Mettre en oeuvre la politique de sécurisation des biens et des personnes dans la zone de Korhogo	8 048 361	8 571 504	8 854 365
25021000027 Gérer les ressources administratives et opérationnelles de la 4 ^{ème} Région Militaire	5 000 000	20 065 000	20 600 145
31021000020 Mettre en oeuvre la politique de sécurisation des biens et des personnes dans la zone de Daloa	7 978 688	8 497 303	8 777 714
31021000032 Gérer les ressources administratives et opérationnelles de la 2 ^{ème} Région Militaire	5 000 000	20 065 000	20 600 145
36021000010 Gérer la formation initiale des militaires du rang	8 118 035	8 645 706	8 931 017
41021000010 Mettre en oeuvre la politique de sécurisation et de défense du territoire à la frontière ouest	8 024 181	8 545 753	8 827 763
55021000012 Mettre en oeuvre la politique de sécurisation et de défense du territoire à la frontière sud-ouest (Grabo)	9 775 410	10 410 812	10 754 369
55021000015 Mettre en oeuvre la politique de sécurisation des personnes et des biens dans la zone de San Pédro	5 000 000	5 325 000	5 500 725
55021000016 Mettre en oeuvre la surveillance et la défense maritime dans la zone de San Pédro	5 000 000	5 325 000	5 500 725
62021000011 Mettre en oeuvre la politique de sécurisation et de défense du territoire dans la zone de Bondoukou	8 433 197	8 981 355	9 277 740
71021000011 Mettre en oeuvre la surveillance et la défense maritime dans la zone d'Adiaké	5 000 000	5 325 000	5 500 725
71021000014 Mettre en oeuvre la politique de sécurité des personnes et des biens de la zone Sud-comoé et celle du plan fluvio-lagunaire	11 700 000	12 460 500	12 871 697
76021000003 Mettre en oeuvre la politique de protection des personnes et des biens dans la zone de N'Zianouan	5 900 000	6 283 500	6 490 856
78021000457 Gérer les opérations de l'Armée de Terre	5 000 000	5 325 000	5 500 726
78021000458 Mettre en oeuvre les opérations de l'Armée de Terre	5 900 000	6 283 500	6 490 856
78021000459 Mettre en oeuvre les opérations de toutes les Forces	5 900 000	6 283 500	6 490 856
78021000460 Gérer les activités extérieures de l'Armée de l'Air	679 076 254	723 216 210	747 082 346
78021000461 Gérer les ressources financières et matérielles au niveau de l'Etat-Major Général des Armées et l'ensemble des corps de troupe	258 792 084	475 613 570	491 308 818
78021000462 Gérer le personnel militaire de l'Etat-Major Général des Armées	3 404 895	3 626 213	3 745 878
78021000463 Gérer les munitions des Armées	9 050 000	9 638 250	9 956 313
78021000464 Gérer le transport des Armées	9 944 714	10 591 120	10 940 627
78021000465 Gérer le matériel Informatique de l'Etat-Major des Armées	4 839 345	5 153 902	5 323 982
78021000466 Elaborer et conduire la stratégie d'emploi des Armées	5 900 000	6 283 500	6 490 856
78021000467 Gérer l'équipement de l'Etat-Major des Armées	4 000 000	4 260 000	4 400 580
78021000468 Mettre en oeuvre la politique de sécurisation des personnes et des biens dans la zone d'Abidjan	5 900 000	6 283 500	6 490 856
78021000469 Mettre en oeuvre la politique de sécurisation des biens et des personnes dans la zone d'Abidjan	12 433 197	13 241 355	13 678 321
78021000470 Mettre en oeuvre la politique de sécurisation et de défense de la zone Abidjan-sud	4 000 000	4 260 000	4 400 580
78021000471 Gérer la logistique de l'Armée de Terre	409 200 000	609 200 000	629 303 601

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22075 Défense	168 593 848 864	195 733 711 880	191 711 637 815
78021000472 Gérer le matériel informatique de la Marine	5 000 000	5 325 000	5 500 727
78021000473 Gérer la formation continue du personnel de la Marine Nationale	5 900 000	6 283 500	6 490 856
78021000474 Gérer le transport aérien et les liaisons de l'Armée de l'Air	10 063 526	10 717 655	11 071 339
78021000475 Mettre en oeuvre la surveillance et la défense maritime dans la zone d'Abidjan	5 900 000	6 283 500	6 490 856
78021000476 Gérer le système d'information et de communication de l'Armée de Terre	5 900 000	6 283 500	6 490 856
78021000477 Gérer la formation initiale et continue des militaires des Forces Spéciales	5 700 000	6 070 500	6 270 827
78021000478 Mettre en oeuvre la politique de protection des personnes et des biens dans la zone d'Abidjan	45 071 699	48 001 358	49 585 405
78021000479 Gérer les ressources administratives et opérationnelles de l'Armée de Terre	60 743 368	64 691 687	66 826 513
78021000480 Gérer les dépenses d'alimentation de l'Armée de Terre	32 050 390 400	34 133 665 776	35 260 076 747
78021000481 Mettre en oeuvre la politique de sécurisation du Palais Présidentiel d'Abidjan	5 900 000	6 283 500	6 490 856
78021000482 Gérer les dépenses d'alimentation de la Marine Nationale	2 392 000 000	2 892 000 000	2 987 436 000
78021000483 Gérer le soutien des unités de la Marine Nationale	4 385 386 660	5 409 086 160	5 587 586 003
78021000484 Mettre en oeuvre la politique de sécurisation des installations de l'Armée de l'Air	58 454 082	62 253 597	64 307 966
78021000485 Mettre en oeuvre la politique de sécurisation des installations de la Marine Nationale	57 222 212	60 941 656	62 952 730
78021000486 Gérer les dépenses d'alimentation de la Garde Républicaine	1 202 800 000	1 280 982 000	1 323 254 406
78021000525 Mettre en oeuvre les activités d'entraînement de l'ensemble des Forces	81 381 737	86 671 550	89 531 711
78021000529 Mettre en oeuvre la politique de lutte contre le terrorisme, la criminalité et le grand banditisme	5 900 000	6 283 500	6 490 856
78021000530 Mettre en oeuvre la politique de protection des personnes et des biens dans la zone de Yopougon	12 536 066	13 350 910	13 791 491
78021000531 Gérer la formation continue du personnel de la Garde Républicaine	5 900 000	6 283 500	6 490 856
78021000538 Gérer la formation et l'instruction des Sapeurs Pompiers militaires	5 900 000	6 283 500	6 490 856
78021000558 Gérer la logistique des Armées	826 690 000	934 440 965	965 277 518
78021000559 Exécuter et suivre la communication au sein de l'Etat-major des Armées	5 000 000	5 325 000	5 500 725
78021000560 Elaborer les textes relatif à la réglementation des activités de l'Etat-Major des Armées	2 617 083	2 787 193	2 879 171
78021000561 Mettre en oeuvre la politique de défense aérienne du territoire et la protection des unités opérationnelles	67 700 000	72 100 500	74 479 818
78021000562 Gérer la formation aux techniques commandos de l'Armée de Terre	5 000 000	5 325 000	5 500 725
78021000564 Gérer les ressources administratives et opérationnelles des Forces Spéciales	12 477 050	13 288 058	13 726 565
78021000565 Gérer les dépenses d'alimentation de l'Armée de l'Air	2 350 000 000	2 502 750 000	2 585 340 750
78021000566 Mettre en oeuvre la politique de sécurisation de l'Etat-Major de l'Armée de Terre	5 000 000	5 325 000	5 500 726
78021000567 Mettre en oeuvre la politique de sécurisation du plan d'eau lagunaire et de sauvetage des navires en détresse	5 000 000	5 325 000	5 500 725
78021000602 Gérer les transmissions de l'Etat-Major des Armées	5 000 000	5 325 000	5 500 725
78021000605 Gérer les services de l'Etat-Major	9 387 706	9 997 906	10 327 839
78021000608 Mettre en oeuvre les activités de l'Armée de l'Air	51 606 561	54 960 987	56 774 700
78021000610 Elaborer et mettre en oeuvre le plan de formation des Armées	5 900 000	6 283 500	6 490 856
78021000612 Mettre en oeuvre les activités de la Marine Nationale	25 900 000	27 583 500	28 493 756
78021000614 Mettre en oeuvre la politique de protection des institutions et des hautes personnalités dans la zone d'Abidjan-Sud (Treichville)	5 900 000	6 283 500	6 490 856
78021000626 Gérer les ressources administratives et opérationnelles de la Marine Nationale	5 900 000	6 283 500	6 490 856
78021000628 Mettre en oeuvre la politique de soutien tactique des unités d'infanterie et de protection des unités opérationnelles	96 700 000	102 985 500	106 384 022
78021000631 Mettre en oeuvre le contre terrorisme et la libération d'otages	5 900 000	6 283 500	6 490 856
78021000633 Mettre en oeuvre les activités des unités de l'Etat-Major de l'Armée de Terre	9 047 379	9 635 459	9 953 429
78021000638 Mettre en oeuvre le soutien commando et aéroporté des unités	18 302 870	19 492 556	20 135 813
78021000643 Gérer la formation des enfants de troupe	56 619 701	60 299 982	62 289 882

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22075 Défense	168 593 848 864	195 733 711 880	191 711 637 815
78021000644 Participer à l'organisation les fêtes Nationales	1 000 000 000	1 065 000 000	1 100 145 000
78021000645 Planifier les formations du personnel militaire de l'Etat-Major Général des Armées	5 900 000	6 283 500	6 490 856
78021000646 Mettre en oeuvre la politique de protection des personnes, des biens et de la recherche en eaux profondes	488 548 140	619 848 140	640 303 129
78021000647 Mettre en oeuvre la politique de protection des institutions et des hautes personnalités dans la zone d'Abidjan	98 900 000	105 328 500	108 804 341
78021000656 Gérer le soutien des Unités Opérationnelles de l'Armée de l'Air	13 870 692 157	16 794 013 810	17 348 216 265
78021000657 Gérer les ressources administratives et opérationnelles de l'Armée de l'Air	28 690 577	30 555 463	31 563 796
78021000660 Gérer les ressources humaines au sein de l'Armée de Terre	5 900 000	6 283 500	6 490 856
78021000663 Gérer le matériel informatique de l'Armée de Terre	5 839 345	6 218 902	6 424 127
78021000701 Mettre en oeuvre la politique de protection des personnes et des biens dans la zone de Bingerville	5 000 000	5 325 000	5 500 725
78021000715 Gérer les activités de musiques militaires des unités de l'Etat Major Général des Armées	5 000 000	5 325 000	5 500 726
78021000716 Gérer les activités de renseignement de défense de l'Etat Major des armées	15 600 000	16 614 000	17 162 264
90021000009 Mettre en oeuvre les activités du Cours d'Etudes Supérieures de Défense (CESD)	15 000 000	15 975 000	16 502 175
90021000010 Mettre en oeuvre les activités de l'Académie des Forces Armées (AFA)	12 000 000	12 780 000	13 201 741
90021000011 Mettre en oeuvre la politique de formation de perfectionnement des officiers	8 000 000	8 520 000	8 801 160
90021000012 Mettre en oeuvre la politique de formation d'Etat-Major des officiers	8 000 000	8 520 000	8 801 160
90021000013 Gérer les programmes informatiques de l'Armée de l'air	5 000 000	5 325 000	5 500 725
90021000014 Exécuter et suivre la veille technologique au sein de l'état-major des armées	10 000 000	10 650 000	11 001 451
90021000017 Prendre en charge le fonctionnement du service financier du programme défense	23 400 000	24 921 000	25 743 393
4 Investissements	10 806 351 002	21 330 641 883	4 863 255 406
Trésor	10 806 351 002	21 330 641 883	4 863 255 406
78021000733 Carénage des bâtiments de la Marine Nationale	898 000 000	0	0
78021000732 Acquisition d'équipements spécifiques pour les Forces Aériennes	94 000 000	0	0
78021000730 Construction des Compagnies du Génie / Projet GAUFF	894 524 400	0	0
78021000727 Réhabilitation et équipement des salles techniques de l'EMPT	484 984 824	0	0
78021000569 Construction de l'Académie Internationale de Lutte Contre le Terrorisme (AILCT/C2D)	100 000 000	104 000 000	108 160 000
78021000568 Construction des Unités de la Marine Nationale	250 782 320	1 194 733 613	1 242 522 957
78021000491 Construction de la base aérienne de Daloa	553 514 056	575 654 618	598 680 803
78021000490 Construction et Réhabilitation des Unités des Forces Aériennes	335 740 233	446 929 842	464 807 036
78021000489 Construction des Unités des Forces Terrestres	700 000 000	1 658 305 376	1 724 637 591
78021000488 Construction et Extension de Centres de Secours GSPM	6 309 998 001	16 654 434 762	0
78021000487 Rénovation de l'EMPT	184 807 168	696 583 672	724 447 019
2207503 Participation à la sécurité régionale et internationale.	43 032 788	45 829 919	47 342 309
2 Biens et services	43 032 788	45 829 919	47 342 309
78021000499 Elaborer la stratégie de déploiement des militaires dans les opérations extérieurs	5 900 000	6 283 500	6 490 856
78021000532 Participer aux opérations de soutien à la Paix	8 400 000	8 946 000	9 241 218
78021000617 Gérer les charges relatives à la surveillance maritime ouest africaine	28 732 788	30 600 419	31 610 235

II.2.3. Programme 3 : Sécurité

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Sécurité	Action 3.1: Coordination des activités des unités et services de la Gendarmerie Nationale
	Action 3.2: Renforcement des capacités opérationnelles de la Gendarmerie nationale
	Action 3.3: Participation à la sécurité régionale et internationale.

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 :Sécurité						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Améliorer les conditions de vie, de travail et la sécurité sociale du gendarme	Taux de réalisation des activités du plan d'actions	76%	90%	93%	95%	(Nombre d'activités effectivement réalisées/ nombre d'activités prévues) x 100 Source : Rapport d'activités Cabinet du Commandement Supérieur de la Gendarmerie Nationale
	Proportion de réunions de suivi de la stratégie du programme	39%	75%	80%	85%	(Nombre de réunions tenues / Nombre de réunions prévues) x 100 Source : Rapport d'activités Cabinet
	Taux de couverture des centres de santé de la Gendarmerie	70%	85%	88%	96%	(Centres de santé opérationnels / centres de santé prévus) x 100 Source : Rapport d'activités Division Sante
OS 2 : Accroître les capacités opérationnelles des unités et services de la Gendarmerie	Taux de satisfaction en besoin d'équipements et en matériels	46%	75%	80%	85%	(Equipements reçus/Besoins exprimés en équipements) x 100 Source : Rapport d'activités DOE
	Proportion de gendarmes formés spécifiquement	48%	70%	75%	80%	(Effectif de Gendarmes formés éligibles aux missions / Effectif à former) x 100 Source : Rapport d'activités DOE
OS 3 : Contribuer à la défense régionale et internationale	Nombre de gendarmes déployables en missions extérieures	260	550	650	750	Dénombrement Source: Rapport d'activités DOE
	Taux de fonctionnalité des infrastructures destinées à la formation des gendarmes à déployer en mission de maintien de la paix	75%	87%	90%	95%	(Nombre d'infrastructures de formation fonctionnelles / Nombre total d'infrastructures destinées à la formation) x 100 Source : Rapport d'activités DLOG
	Indice général ivoirien de sécurité (IGIS)	1,1	1	0,9	0,8	Echelle de 10 Données consolidées de la Gendarmerie et de la police Source : Rapports d'activités COSUPGEND

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 3 : Sécurité	106 199 326 614	108 613 453 876	118 661 507 226
Dépenses de personnel	92 030 693 048	101 731 361 861	111 591 396 458
Dépenses en biens et services	6 353 381 007	6 882 092 015	7 070 110 768
Transferts	0	0	0
Investissements	7 815 252 559	0	0
Trésor	7 815 252 559	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22076 Sécurité	106 199 326 614	108 613 453 876	118 661 507 226
2207601 Coordination des activités des unités et services de la Gendarmerie Nationale	92 552 294 055	102 314 716 728	112 190 539 351
1 Personnel	92 030 693 048	101 731 361 861	111 591 396 458
78021000500 Gérer le personnel de la gendarmerie	92 030 693 048	101 731 361 861	111 591 396 458
2 Biens et services	521 601 007	583 354 867	599 142 893
11021000016 Planifier et organiser les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone de Yamoussoukro	5 000 000	5 592 121	5 744 899
11021000019 Planifier et organiser les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Yamoussoukro	5 000 000	5 592 121	5 744 899
17021000001 Assurer la coordination opérationnelle des Légions dans la zone de Bouaké	5 910 000	6 609 889	6 790 472
17021000031 Planifier et organiser les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone de Bouaké	5 000 000	5 592 121	5 744 899
17021000034 Planifier et organiser les missions relatives à la police administrative et judiciaire de la zone de Bouaké	5 000 000	5 592 121	5 744 899
23021000011 Planifier et organiser les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone d'Odienné	5 000 000	5 592 121	5 744 899
23021000012 Planifier et organiser les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone d'Odienné	5 000 000	5 592 121	5 744 899
25021000001 Assurer la coordination opérationnelle des Légions dans la zone de Korhogo	5 910 000	6 609 889	6 790 472
25021000018 Coordonner les activités des unités de la Gendarmerie mobile de la zone de Korhogo	5 000 000	5 592 121	5 744 899
25021000020 Planifier et organiser les missions relatives à la police administrative et judiciaire de la zone de Korhogo	5 000 000	5 592 124	5 744 900
31021000003 Assurer la coordination opérationnelle des Légion dans la zone de Daloa	5 910 000	6 609 889	6 790 472
31021000025 Planifier et organiser les missions relatives à la police administrative et judiciaire de la zone de Daloa	5 000 000	5 592 121	5 744 899
31021000028 Planifier et organiser les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone de Daloa	5 000 000	5 592 121	5 744 899
32021000001 Exécuter les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone de Gagnoa	5 000 000	5 592 121	5 744 899
41021000003 Planifier et organiser les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone de Man	5 000 000	5 592 121	5 744 900
41021000004 Planifier et organiser les missions relatives à la police administrative et judiciaire de la zone de Man	5 000 000	5 592 121	5 744 900
55021000013 Planifier et organiser les missions relatives à la police administrative et judiciaire de la zone de San-Pédro	5 000 000	5 592 121	5 744 899
55021000019 Planifier et organiser les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone de San-Pédro	5 000 000	5 592 121	5 744 899
61021000001 Planifier et organiser les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone d'Abengourou	5 000 000	5 592 121	5 744 900
61021000002 Planifier et organiser les missions relatives à la police administrative et judiciaire de la zone d'Abengourou	5 000 000	5 592 121	5 744 900
78021000501 Coordonner et suivre les activités de la Gendarmerie Mobile et Unités spécialisées	10 364 661	11 592 089	11 908 786
78021000502 Gérer les ressources humaines de la Gendarmerie Nationale	5 000 000	5 592 122	5 744 899
78021000503 Planifier et organiser les concours et les stages de formation de la Gendarmerie Nationale	5 000 000	5 592 121	5 744 899
78021000507 Mettre en oeuvre la politique des télécommunications et des systèmes d'information au sein de la Gendarmerie Nationale	5 000 000	5 592 122	5 744 899
78021000509 Planifier et organiser les missions de maintien et de rétablissement de l'ordre public dans la zone d'Abidjan	5 000 000	5 592 121	5 744 899
78021000513 Mettre en oeuvre le soutien matériel de la Gendarmerie Nationale	178 400 000	199 526 929	204 978 005
78021000514 Gérer les opérations de la Gendarmerie Nationale	4 500 000	5 032 909	5 170 409
78021000517 Coordonner et suivre les activités de la Gendarmerie Nationale	93 208 173	105 110 145	107 958 152
78021000520 Prendre en charge et suivre médicalement les gendarmes	5 900 000	6 598 703	6 778 982
78021000554 Coordonner et suivre les activités de la Gendarmerie Territoriale	10 320 000	11 440 820	11 704 206
78021000557 Planifier et organiser les missions relatives à la police administrative et judiciaire de la zone d'Abidjan	5 000 000	5 592 121	5 744 899
78021000575 Mettre en oeuvre la politique médicale au sein de la Gendarmerie Nationale	10 300 000	11 519 772	11 834 493
78021000582 Gérer la formation continue des officiers de la Gendarmerie Nationale	4 500 000	5 032 910	5 170 410
78021000619 Exécuter et suivre la communication au sein de la Gendarmerie	4 500 000	5 032 910	5 170 410
78021000625 Mettre en oeuvre les opérations d'interventions et de sécurisation des personnes et des biens	10 450 000	11 687 535	12 006 839
78021000630 Inspecter les ressources techniques mises à la disposition de la Gendarmerie	5 000 000	5 592 122	5 744 899
78021000666 Assurer la coordination opérationnelle des Légion dans la zone d'Abidjan	10 018 173	11 204 570	11 510 680
78021000707 Coordonner les activités des unités rattachées à la Gendarmerie Nationale	4 500 000	5 032 910	5 170 410
78021000708 Coordonner les activités de renseignement des unités rattachées à la Gendarmerie Nationale	4 500 000	5 032 910	5 170 410
78021000714 Gérer les activités budgétaires de la Gendarmerie Nationale	13 010 000	14 550 702	14 948 229

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22076 Sécurité	106 199 326 614	108 613 453 876	118 661 507 226
9002100003 Assurer les enquêtes de la lutte contre la cybercriminalité	5 000 000	5 592 121	5 744 899
9002100005 Contrôler les activités des Unités de lutte contre le Banditisme Rurale	4 500 000	5 032 910	5 170 410
9002100006 Coordonner et suivre les activités de la section renseignement (RGTS)	4 500 000	5 032 910	5 170 410
9002100007 Coordonner les activités de formation et de perfectionnement des Ecoles de la Gendarmerie Nationale	10 400 000	10 852 656	11 072 655
2207602 Renforcement des capacités opérationnelles de la Gendarmerie nationale	13 642 032 559	6 293 145 027	6 465 222 976
2 Biens et services	5 826 780 000	6 293 145 027	6 465 222 976
11021000017 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Yamoussoukro	4 000 000	4 473 699	4 595 919
11021000021 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de yamoussoukro	4 000 000	4 473 699	4 595 919
11021000022 Exécuter les missions de maintien et de retablissement de l'ordre public dans la zone de Yamoussoukro	4 500 000	5 032 909	5 170 409
14021000005 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Dimbokro	4 000 000	4 473 699	4 595 919
14021000006 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Dimbokro	4 000 000	4 473 699	4 595 919
14021000007 Exécuter les missions de maintien et de retablissement de l'ordre public dans la zone Dimbokro	4 500 000	5 032 910	5 170 409
15021000007 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Daoukro	4 000 000	4 473 699	4 595 919
15021000008 Exécuter les missions de maintien et de retablissement de l'ordre public dans la zone Daoukro	4 500 000	5 032 909	5 170 409
15021000009 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Daoukro	4 000 000	4 473 699	4 595 919
16021000001 Exécuter les missions de maintien et de retablissement de l'ordre public dans la zone de Bongouanou	3 000 000	3 355 273	3 446 940
17021000002 Mettre en oeuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone de Sakassou	4 000 000	4 473 699	4 595 919
17021000003 Exécuter les missions de maintien et de retablissement de l'ordre public dans la zone de Marabadiassa	4 500 000	5 032 909	5 170 409
17021000004 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Sakassou	4 000 000	4 473 699	4 595 919
17021000032 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Bouaké	4 000 000	4 473 699	4 595 919
17021000033 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Bouaké	4 000 000	4 473 699	4 595 919
17021000037 Exécuter les missions de maintien et de retablissement de l'ordre public dans la zone Bouaké	4 500 000	5 032 910	5 170 409
17021000040 Gérer la formation des maîtres chiens de la Gendarmerie Nationale	4 500 000	5 032 910	5 170 410
17021000044 Exécuter les missions relatives à la recherche du renseignement et de la police judiciaire dans la zone de Bouaké	3 000 000	3 355 273	3 446 940
18021000001 Exécuter les missions de maintien et de retablissement de l'ordre public dans la zone de Niakaramadougou	4 500 000	5 032 910	5 170 409
18021000005 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Katiola	4 000 000	4 473 699	4 595 919
18021000006 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Katiola	4 000 000	4 473 699	4 595 919
18021000007 Exécuter les missions de maintien et de retablissement de l'ordre public dans la zone de Dabakala	3 000 000	3 355 273	3 446 940
22021000005 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Touba	4 000 000	4 473 699	4 595 919
22021000006 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Touba	4 000 000	4 473 699	4 595 919
22021000007 Exécuter les missions de maintien et de retablissement de l'ordre public dans la zone Touba	4 500 000	5 032 909	5 170 409
23021000008 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone d'Odienné	4 000 000	4 473 699	4 595 919
23021000009 Exécuter les missions de maintien et de retablissement de l'ordre public dans la zone d'Odienné	4 500 000	5 032 911	5 170 410
23021000010 Mettre en oeuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone d'Odienné	4 000 000	4 473 699	4 595 919
23021000013 Mettre en oeuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone d'Odienné-Ouest	3 000 000	3 355 273	3 446 940
23021000014 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone d'Odienné-Ouest	3 000 000	3 355 273	3 446 939
24021000001 Exécuter les missions de maintien et de retablissement de l'ordre public dans la zone de Kong	5 000 000	5 592 122	5 744 899
24021000007 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Ferkéssédougou	4 000 000	4 473 699	4 595 919
24021000008 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Ferkéssédougou	4 000 000	4 473 699	4 595 919
24021000009 Exécuter les missions de maintien et de retablissement de l'ordre public dans la zone de Ferkéssédougou	4 500 000	5 032 909	5 170 409
25021000016 Exécuter les missions de maintien et de retablissement de l'ordre public dans la zone Korhogo	4 500 000	5 032 909	5 170 409
25021000019 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Korhogo	4 000 000	4 473 699	4 595 919
25021000023 Mettre en oeuvre les les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Korhogo	4 000 000	4 473 699	4 595 919
25021000024 Mettre en oeuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone de Korhogo-Est	3 000 000	3 355 273	3 446 940
25021000025 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Korhogo-Est	3 000 000	3 355 273	3 446 939
25021000026 Exécuter les missions relatives à la recherche du renseignement et de la police judiciaire dans la zone de Korhogo	3 000 000	3 355 273	3 446 940

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22076 Sécurité	106 199 326 614	108 613 453 876	118 661 507 226
26021000001 Mettre en oeuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone de Boundiali	4 000 000	4 473 699	4 595 919
26021000002 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Boundiali	4 000 000	4 473 699	4 595 919
26021000003 Exécuter les missions de maintien et de retablisement de l'ordre public dans la zone de Tingrela	3 000 000	3 355 273	3 446 940
28021000001 Exécuter les missions de maintien et de retablisement de l'ordre public dans la zone de Bouna	5 000 000	5 592 121	5 744 899
28021000002 Mettre en oeuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone de Bouna	4 000 000	4 473 699	4 595 919
28021000003 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Bouna	4 000 000	4 473 699	4 595 919
31021000001 Mettre en oeuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone d'Issia	4 000 000	4 473 699	4 595 919
31021000002 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone d'Issia	4 000 000	4 473 699	4 595 919
31021000021 Exécuter les missions de maintien et de retablisement de l'ordre public dans la zone Daloa	4 500 000	5 032 909	5 170 409
31021000022 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Daloa	4 000 000	4 473 699	4 595 919
31021000024 Gérer la formation initiale, continue et le perfectionnement des cadres officiers et sous-officiers de la Gendarmerie Nationale	54 230 000	60 652 160	62 309 178
31021000029 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Daloa	4 000 000	4 473 699	4 595 919
31021000031 Exécuter les missions relatives à la recherche du renseignement et de la police judiciaire dans la zone de Daloa	3 000 000	3 355 274	3 446 939
32021000004 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Gagnoa	4 000 000	4 473 699	4 595 919
32021000005 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Gagnoa	4 000 000	4 473 699	4 595 919
35021000003 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Bouaflé	4 000 000	4 473 699	4 595 919
35021000004 Exécuter les missions de maintien et de retablisement de l'ordre public dans la zone de Zuénoula	3 000 000	3 355 273	3 446 940
36021000007 Exécuter les missions de maintien et de retablisement de l'ordre public dans la zone Séguéla	4 500 000	5 032 909	5 170 409
36021000008 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Séguéla	4 000 000	4 473 699	4 595 919
36021000009 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Séguéla	4 000 000	4 473 699	4 595 919
41021000001 Mettre en oeuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone de Danané	4 000 000	4 473 699	4 595 919
41021000002 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Danané	4 000 000	4 473 699	4 595 919
41021000008 Mettre en oeuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone de Man	4 000 000	4 473 699	4 595 919
41021000009 Exécuter les missions de maintien et de retablisement de l'ordre public dans la zone Danané	4 500 000	5 032 909	5 170 409
41021000011 Exécuter les missions de maintien et de retablisement de l'ordre public dans la zone Man	4 500 000	5 049 355	5 162 715
41021000012 Mettre en oeuvre les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Man	4 000 000	4 473 699	4 595 919
42021000001 Exécuter les missions de maintien et de retablisement de l'ordre public dans la zone de Toulepleu	4 500 000	5 032 910	5 170 409
42021000003 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Guiglo	4 000 000	4 473 699	4 595 919
42021000004 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Guiglo	4 000 000	4 473 699	4 595 919
43021000001 Mettre en oeuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone de Duékoué	4 000 000	4 473 699	4 595 919
43021000002 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Duékoué	4 000 000	4 473 699	4 595 919
43021000003 Exécuter les missions de maintien et de retablisement de l'ordre public dans la zone de Duekoue	3 000 000	3 355 273	3 446 940
51021000001 Exécuter les missions de maintien et de retablisement de l'ordre public dans la zone de Divo	4 500 000	5 032 909	5 170 409
51021000005 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Divo	4 000 000	4 473 699	4 595 919
51021000006 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Divo	4 000 000	4 473 699	4 595 919
55021000001 Exécuter les missions de maintien et de retablisement de l'ordre public dans la zone de San-Pédro	4 500 000	5 032 910	5 170 409
55021000002 Exécuter les missions de maintien et de retablisement de l'ordre public dans la zone de Tabou	4 500 000	5 032 909	5 170 409
55021000014 Mettre en oeuvre la politique de sécurisation des plateformes portuaires de San-Pédro	4 500 000	5 032 910	5 170 410
55021000017 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de San-Pédro	4 000 000	4 473 699	4 595 919
55021000018 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de San-Pédro	4 000 000	4 473 699	4 595 919
56021000006 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Soubré	4 000 000	4 473 699	4 595 919
56021000007 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de soubré	4 000 000	4 473 699	4 595 919
56021000008 Exécuter les missions de maintien et de retablisement de l'ordre public dans la zone Soubré	4 500 000	5 032 910	5 170 409
57021000001 Exécuter les missions de maintien et de retablisement de l'ordre public dans la zone de Fresco	3 000 000	3 355 273	3 446 940
61021000004 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone d'Abengourou	4 000 000	4 473 699	4 595 919
61021000005 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone d'Abengourou	4 000 000	4 473 699	4 595 919

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22076 Sécurité	106 199 326 614	108 613 453 876	118 661 507 226
61021000020 Exécuter les missions de maintien et de retablisement de l'ordre public dans la zone d'Abengourou	5 000 000	5 592 121	5 744 899
62021000001 Mettre en oeuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone de Tanda	4 000 000	4 473 699	4 595 919
62021000002 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Tanda	4 000 000	4 473 699	4 595 919
62021000009 Exécuter les missions de maintien et de retablisement de l'ordre public dans la zone Bondoukou	4 500 000	5 032 909	5 170 410
62021000010 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Bondoukou	5 000 000	5 592 121	5 744 899
62021000012 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Bondoukou	4 000 000	4 473 700	4 595 920
62021000013 Exécuter les missions de maintien et de retablisement de l'ordre public dans la zone de Koun-Fao	3 000 000	3 355 273	3 446 940
71021000001 Mettre en oeuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone de Grand-Bassam	4 000 000	4 473 699	4 595 919
71021000002 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Grand-Bassam	4 000 000	4 473 699	4 595 919
71021000010 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Aboisso	4 000 000	4 473 699	4 595 919
71021000012 Exécuter les missions de maintien et de retablisement de l'ordre public dans la zone Aboisso	4 500 000	5 032 909	5 170 409
71021000013 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Aboisso	4 000 000	4 473 699	4 595 919
76021000001 Exécuter les missions de maintien et de retablisement de l'ordre public dans la zone d'Agboville	4 500 000	5 032 909	5 170 409
76021000002 Mettre en oeuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone d'Agboville	4 000 000	4 473 699	4 595 919
76021000004 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone d'Agboville	4 000 000	4 473 699	4 595 919
76021000006 Mettre en oeuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone de Tiassalé	4 000 000	4 473 699	4 595 919
76021000007 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Tiassalé	4 000 000	4 473 699	4 595 919
77021000001 Exécuter les missions de maintien et de retablisement de l'ordre public dans la zone d'Adzope	4 800 000	5 368 437	5 515 103
77021000005 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Adzopé	4 000 000	4 473 699	4 595 919
77021000006 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone d'Adzopé	4 000 000	4 473 699	4 595 919
78021000504 Mettre en oeuvre les opérations d'intervention et de formation des personnels commandos	7 600 000	8 500 025	8 732 248
78021000505 Exécuter les missions relatives à la recherche du renseignement et de la police judiciaire	5 000 000	5 592 122	5 744 899
78021000506 Gérer le maintien en condition des véhicules et engins de la Gendarmerie Nationale	539 580 000	491 637 037	505 242 426
78021000508 Conduire toutes les enquêtes relevant de la Police Judiciaire	5 000 000	5 592 122	5 744 900
78021000510 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Abidjan-Nord	4 000 000	4 473 699	4 595 919
78021000511 Exécuter les missions de maintien et de retablisement de l'ordre public dans la zone Abobo	4 500 000	5 032 909	5 170 409
78021000512 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone d'Abidjan-Nord	4 000 000	4 473 699	4 595 919
78021000515 Constituer un fichier d'empreinte digitale et d'information sur l'ensemble de la population ivoirienne	5 000 000	5 592 120	5 744 900
78021000518 Mettre en oeuvre les moyens logistiques de la Gendarmerie Nationale	5 000 000	5 592 122	5 744 900
78021000527 Gérer les dépenses d'alimentation de la Gendarmerie Nationale	4 000 000 000	4 473 697 960	4 595 919 388
78021000533 Exécuter les missions de maintien et de retablisement de l'ordre public dans la zone Koumassi	4 500 000	5 032 910	5 170 410
78021000555 Mettre en oeuvre la politique de protection des Hautes Personnalités	5 000 000	5 592 121	5 744 899
78021000556 Mettre en oeuvre la politique de lutte contre le grand banditisme	4 700 000	5 256 595	5 400 206
78021000578 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Bouaflé	4 000 000	4 473 699	4 595 919
78021000579 Mettre en oeuvre les missions relatives à la police administrative et judiciaire dans la zone de Abidjan-Sud	4 000 000	4 473 699	4 595 919
78021000580 Exécuter les missions de maintien et de retablisement de l'ordre public dans la zone d'Abidjan- Agban	4 500 000	5 032 909	5 170 409
78021000581 Gérer la formation des officiers et des sous-officiers de la Gendarmerie Nationale	50 330 000	56 290 303	57 828 154
78021000603 Mettre en oeuvre la politique de sécurisation des plateformes portuaires	5 000 000	5 592 121	5 744 899
78021000607 Exécuter les missions de maintien et de retablisement de l'ordre public dans la zone Yopougon	4 500 000	5 032 910	5 170 410
78021000618 Mettre en oeuvre la politique de renseignement au sein de la Gendarmerie Nationale	4 500 000	5 032 910	5 170 410
78021000621 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone d'Abidjan-Sud	4 000 000	4 473 699	4 595 919
78021000622 Mettre en oeuvre la politique de service d'honneur au sein de la Gendarmerie Nationale	5 000 000	5 592 121	5 744 899
78021000634 Mettre en oeuvre la politique de sécurisation des plateformes aéroportuaires	5 000 000	5 592 121	5 744 899
78021000648 Lutter contre le grand banditisme le trafic des stupéfiants au moyen des chiens	5 000 000	5 592 122	5 744 900
78021000650 Exécuter les missions de rétablissement de l'ordre public et de sécurisation des sites sensibles	603 400 000	563 014 890	578 396 456
78021000667 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone d'Abidjan-Est	4 000 000	4 473 699	4 595 919

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22076 Sécurité	106 199 326 614	108 613 453 876	118 661 507 226
78021000668 Mettre en oeuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone d'Abidjan-Ouest	4 000 000	4 473 699	4 595 919
78021000669 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone d'Abidjan-Ouest	4 000 000	4 473 699	4 595 919
78021000700 Mettre en oeuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone d'Abidjan-Est	4 000 000	4 473 698	4 595 920
78021000702 Mettre en Oeuvre la politique de renseignement au sein de la gendarmerie Nationale	6 000 000	6 710 545	6 893 879
78021000703 Mettre en Oeuvre la politique de lutte contre le grand Banditisme	4 640 000	5 189 489	5 331 267
78021000704 Organiser les stages de formation et la formation continue du personnel de la Gendarmerie Nationale	4 000 000	4 473 697	4 595 920
78021000705 Organiser les activités relatives au concours de la Gendarmerie Nationale	4 000 000	4 473 698	4 595 920
78021000706 Gérer le matériel militaire de la Gendarmerie Nationale	4 000 000	4 473 698	4 595 920
78021000717 Exécuter les missions de maintien et de retablisement de l'ordre public dans la zone de Bingerville	3 000 000	3 355 273	3 446 940
79021000002 Mettre en oeuvre les missions de police administrative et judiciaire des brigades dans la zone de Dabou	4 000 000	4 473 699	4 595 919
79021000003 Exécuter les missions de police administrative et judiciaire dans la zone de Dabou	4 000 000	4 473 699	4 595 919
79021000004 Exécuter les missions de maintien et de retablisement de l'ordre public dans la zone de Dabou	3 000 000	3 355 273	3 446 940
90021000004 Lutter contre le grand banditisme dans les zones rurales	4 000 000	4 473 700	4 595 920
4 Investissements	7 815 252 559	0	0
Trésor	7 815 252 559	0	0
90021090119 Construction de bâtiments dans les régions, légions et écoles de la Gendarmerie	654 836 618	0	0
78021000737 Construction et équipement de 45 brigades de gendarmerie	970 000 000	0	0
78021000736 Acquisition d'effets HCCA pour la Gendarmerie Nationale	1 300 000 000	0	0
78021000735 Acquisition d'équipements spécifiques pour la Gendarmerie Nationale	2 200 326 764	0	0
78021000734 Acquisition de véhicules pour la Gendarmerie Nationale	120 000 000	0	0
78021000516 Construction et Réhabilitation des Unités de la Gendarmerie Nationale	2 570 089 177	0	0
2207603 Participation à la sécurité régionale et internationale.	5 000 000	5 592 121	5 744 899
2 Biens et services	5 000 000	5 592 121	5 744 899
78021000576 Elaborer et exécuter le plan de déploiement des gendarmes dans les Opérations de Soutien à la Paix	5 000 000	5 592 121	5 744 899

SECTION 229: MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DU DEVELOPPEMENT RURAL ET DES PRODUCTIONS VIVRIERES

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

- les faibles niveaux de productivité endémiques au secteur ;
- le faible niveau de couverture des besoins en service public dans le secteur agricole ;
- la récurrence des conflits fonciers liée à la non sécurisation des territoires des villages ;
- le défis de sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- le faible niveau de revenu par travailleur agricole se manifestant par des taux de pauvreté rurale supérieurs à 50% ;
- le faible niveau de résilience des acteurs et du secteur face aux effets du changement climatique ;
- le faible niveau d'accès au financement ;
- le faible niveau de mécanisation des pratiques agricoles ;
- le faible niveau de transformation des produits agricoles ;
- le faible niveau de maîtrise d'eau ;
- le faible niveau de structuration des filières ;
- l'insuffisance de ressources allouées au secteur agricole ;
- le faible taux de couverture des besoins de consommation en riz.

I.1.2. Réponses apportées

- la signature des accords de financements du projet de Pôle Agro-industriel du Nord, du Projet de mise en place d'un mécanisme d'assurance indicelle agricole et du Programme de Production Alimentaire d'Urgence ;
- les négociations pour le financement du Projet d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PUASA) ;
- la poursuite de la formulation du Projet de Pôle Agro-Industriel du Nord-Est (2PAI Est) ;
- la formulation du Projet d'Appui Budgétaire Sectoriel Foncier Rural (ABSFOR) dans le cadre du 3^{ème} C2D ;
- la formulation du Projet de Renforcement de la Sécurisation Foncière Rurale (PRESFOR) ;
- la formation de producteurs, de formatrices notamment les jeunes et les femmes ;
- la distribution de semences et d'engrais aux producteurs ;
- l'aménagement de parcelles agricoles ;
- la distribution de kits et petits matériels de production ;
- la production de maraîchers et de boutures commerciales ;
- l'installation de champs-écoles ;
- la distribution de kits de transformation ;
- l'accompagnement des acteurs dans la contractualisation ;
- le démarrage de travaux de réhabilitation et de construction d'infrastructures hydroagricoles (barrages, etc.), de stockage (centres de conditionnement des semences, etc.) et de commercialisation (centres de groupages, marchés, points de vente, etc.) ;
- la mise en valeur de surfaces de productions agricoles ;
- la délimitation, le bornage de territoires de villages et la délivrance de certificats fonciers ;
- l'installation d'unités de transformation et de centres de prestations de services agricoles mécanisés ;
- les réformes liées au foncier rural ;
- la poursuite des réformes des filières hévéa et palmier à huile ;

- le lancement de la structuration de la filière coco ;
- la réorganisation de la Chambre d'Agriculture ;
- la poursuite de l'opérationnalisation de l'agence dédiée au foncier rural à travers la mise en place de bureaux ruraux ;
- l'élaboration des stratégies nationales de gestion des aménagements hydroagricoles et de mécanisation agricole ;
- la réhabilitation des pistes rurales;
- la mise en place d'une Bourse des Matières Premières Agricoles (BMPA) au sein de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) ;
- la mise en place et l'opérationnalisation du Comité sectoriel de dialogue social au sein du Ministère.

I.1.3. Défis et priorités

- l'amélioration du niveau de productivité agricole ;
- le renforcement de la gouvernance de planification, de programmation et de suivi-évaluation aux niveaux national et local ;
- l'augmentation progressive des ressources allouées au secteur agricole conformément aux engagements de la Déclaration de Malabo ;
- la formation et l'appui-conseil aux producteurs agricoles pour la diversification des productions au niveau de leurs exploitations ;
- la promotion des activités de transformation et de valorisation des productions agricoles à travers la mise en place des agro-pôles sur toute l'étendue du territoire national ;
- la mise en place de mécanismes innovants de financement et de commercialisation agricole ;
- le renforcement des mesures sécuritaires des zones de production agricole ;
- la prise en compte de l'environnement dans le développement de l'activité agricole ;
- la promotion des aménagements hydro-agricoles et l'utilisation rationnelle des ressources en eau ;
- la sensibilisation et la mise en œuvre de la loi relative au foncier rural ;
- la structuration et la professionnalisation des acteurs du secteur agricole ;
- l'amélioration de la productivité et de la production de riz ;
- l'augmentation de la capacité de valorisation du riz ;
- le déploiement des agro-pôles sur l'ensemble du territoire ivoirien conformément au PNIA 2 ;
- la mise en œuvre d'actions pour la sécurité alimentaire notamment le financement de la production de contre saison ;
- la mise à disposition d'intrants agricoles dans un contexte marqué par la flambée des prix, etc. ;
- la réalisation de projets portant sur la gestion des risques agricoles et l'accès au financement pour les acteurs agricoles ;
- l'implémentation d'actions dans le cadre de la transformation des productions agricoles.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- la productivité et le développement durable de production agro-sylvo-pastorale et halieutique ;
- l'amélioration de la valeur ajoutée et de la performance des marchés ;
- la gestion durable des ressources environnementales et la résilience climatique ;
- l'amélioration des conditions de vie des acteurs et la promotion du secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique ;
- l'expansion de l'accès au financement et des canaux d'investissements privés ;
- le renforcement du cadre institutionnel, de la gouvernance du secteur et de l'environnement des affaires.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration est moderne et performante ;
- les productions des filières agricoles sont développées ;
- les services de recherche, d'appui-conseil et de contrôle qualité sont renforcés ;
- l'agriculture est modernisée ;
- la gestion du foncier rural est améliorée ;

- la promotion du métier d'agriculteur est assurée ;
- la promotion des agro-industries est assurée ;
- les superficies rizicoles exploitées sont accrues ;
- la productivité des exploitations rizicoles est améliorée ;
- la valorisation du riz est améliorée.

I.3 Missions du Ministère

Conformément au **décret n°2023-820 du 25 octobre 2023** portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 3, le Ministre d'Etat, Ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière d'Agriculture, de Développement Rural, de Productions Vivrières, d'Agro-industrie et de Recherche Agronomique appliquée.

A ce titre, et en liaison avec les départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre de l'Agriculture

- promotion et vulgarisation du matériel végétal et des technologies agricoles performantes ;
- organisation du contrôle des denrées alimentaires végétales et d'origine végétale produites localement, importées ou destinées à l'exportation ;
- organisation du contrôle de la production et de la qualité des semences et plants, ainsi que des engrais et autres intrants ;
- organisation et contrôle de la protection phytosanitaire ;
- établissement et contrôle des normes de qualité et de conditionnement des produits agricoles ;
- incitation à la promotion d'une agriculture moderne par :
 - l'amélioration qualitative et la promotion des cultures traditionnelles,
 - la promotion des cultures de diversification,
 - la vulgarisation de techniques culturales innovantes et le soutien à la mécanisation agricole ;
- échanges d'expériences et soutien aux actions du Gouvernement au niveau international, en liaison avec le Ministre chargé des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine ;
- incitation à la promotion, à la valorisation et à la transformation des produits agricoles, en liaison avec le Ministre chargé de l'Industrie ;
- formation professionnelle agricole initiale ou continue, en liaison avec les Ministres chargés des Eaux et Forêts et des Ressources Animales et Halieutiques ;
- formation et encadrement des exploitants agricoles ;
- promotion et encadrement de nouveaux types d'exploitants agricoles modernes ;
- modernisation des exploitations et des structures de production agricole ;
- amélioration de la productivité agricole et de la capacité de stockage des produits agricoles ;
- définition et mise en place de conditions et d'instruments nécessaires à l'essor et au bon fonctionnement des exploitations agricoles familiales modernes ;
- élaboration, mise en œuvre et suivi des programmes de rénovation et de développement agricole, en liaison avec les Ministres chargés de la Recherche Scientifique et de l'Industrie ;
- identification des travaux de recherche en agronomie et en agro-industrie, en liaison avec les Ministres chargés de la Recherche Scientifique et de l'Industrie ;
- négociation et suivi des conventions et accords internationaux sur les produits agricoles de base d'exportation, en liaison avec les ministères techniques concernés ;
- suivi des relations de la Côte d'Ivoire avec les organisations internationales et intergouvernementales opérant dans le domaine des produits agricoles de base ;
- information périodique du Gouvernement sur l'évolution des cours des matières premières agricoles, en liaison avec le Ministre chargé du Commerce ;
- définition et contrôle de la stratégie en matière de formation professionnelle agricole ;
- participation à la définition des politiques et programmes de recherche agronomique, en relation avec le Ministre chargé de la Recherche Scientifique.

Au titre du Développement Rural

- gestion du domaine foncier rural ;

- promotion du Code Foncier Rural par des actions de sensibilisation et de formation des populations ;
- mise en œuvre du Code Foncier Rural, en liaison avec le Ministre chargé des Eaux et Forêts ;
- promotion et modernisation des communautés rurales ;
- mise en œuvre d'un système performant de gestion dans le domaine rural ;
- participation à la mise en place du cadastre en milieu rural ;
- promotion et développement des mouvements coopératifs et mutualistes, des organisations professionnelles agricoles et des organisations interprofessionnelles agricoles ;
- promotion et développement des systèmes de financement décentralisé du crédit agricole et de l'assurance, en liaison avec le Ministre chargé des Finances et du Budget ;
- promotion et suivi des actions visant la réalisation d'infrastructures de base, notamment des pistes agricoles rurales, et la production d'énergie permettant d'améliorer le cadre de vie en milieu rural et les conditions de production économique agricole, en liaison avec les Ministres concernés ;
- promotion des infrastructures de collecte et de commercialisation des produits agricoles en milieu rural, en liaison avec le Ministre chargé du Commerce ;
- identification et mise en œuvre des aménagements ruraux, notamment des aménagements hydro-agricoles, et de la mécanisation agricole ;
- animation des actions en milieu rural, en liaison avec les collectivités territoriales ;
- promotion du développement économique des territoires ruraux par :
 - l'incitation à la création, à l'amélioration et à la modernisation des exploitations agricoles en milieu rural,
 - la diversification des activités agricoles en milieu rural ;
- amélioration de l'environnement et de l'espace rural par :
 - l'établissement de plans d'aménagement et de restauration des sols en milieu rural,
 - l'incitation à la création de zones de biodiversité au sein des grandes exploitations agricoles.
- coordination des programmes et projets de développement rural.

Au titre de la Promotion des Productions Vivrières

- élaboration et pilotage de la politique de promotion des productions vivrières ;
- élaboration et exécution des programmes et projets visant à satisfaire l'ensemble des besoins en productions vivrières et en semences sélectionnées à haut rendement ;
- mise en œuvre d'une politique visant la sécurité alimentaire ;
- promotion d'initiatives de partenariat public-privé en matière de développement de la chaîne de valeur des productions vivrières ;
- participation à la promotion et à la valorisation des produits vivriers ;
- mise en œuvre d'une politique visant à réduire les pertes post récolte des productions vivrières ;
- participation à la mise en place d'une politique de commercialisation intérieure et extérieure, le cas échéant, des productions vivrières, en liaison avec le Ministre chargé du Commerce ;
- participation à l'élaboration et à l'exécution de la politique de régulation du marché des produits vivriers, en liaison avec le Ministre chargé du Commerce.

En matière d'Agro-industrie

- élaboration des lois et règlements en matière d'Agro-industrie, en liaison avec le Ministre chargé de l'Industrie ;
- recherche des opportunités de création et de développement de productions industrielles, en liaison avec le Ministre chargé de l'Industrie ;
- promotion de la transformation locale en produits finis ou semi-finis des produits agricoles locaux, en liaison avec le Ministre chargé de l'Industrie ;
- incitation à la promotion, à la valorisation et à la transformation des produits agricoles, en liaison avec le Ministre chargé de l'Industrie ;
- modernisation et promotion de l'Agro-industrie, en liaison avec le Ministre chargé de l'Industrie ;
- suivi et évaluation des accords et processus de transfert de technologie ;
- promotion, coordination et suivi des activités agro-industrielles, en liaison avec le Ministre chargé de l'Industrie.

En matière de Recherche agronomique appliquée

- définition des politiques et programmes de recherche agronomique appliquée de productions vivrières et de rente, en liaison avec le Ministre chargé de la Recherche Scientifique ;
- adaptation et valorisation des résultats de la recherche technologique appliquée ;
- identification des travaux de recherche en Agronomie et en Agro-industrie, en liaison avec le Ministre chargé de la Recherche Scientifique et le Ministre chargé de l'Industrie.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Productions et Sécurité alimentaire.
- Programme 3 : Développement rural.
- Programme 4 : Promotion de la riziculture.
- Programme 5 : Comptes Spéciaux du Trésor.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 : Administration Générale	Cabinet ; Inspection Générale ; Direction des Affaires Juridiques, du Contentieux et de la Coopération Internationale (DAJCCI) ; Direction des Affaires Financières (DAF) ; Direction des Ressources Humaines et de la Formation (DRHF) ; Direction de la Communication et de la Promotion Agricole (DCPA) ; Direction du Développement Local et des Services Extérieurs (DDLSE) ; 31 Directions Régionales de l'Agriculture et du Développement Rural (DRADR) ; 80 Directions Départementales de l'Agriculture et du Développement Rural (DDADR) ; Direction Générale de la Planification, des Statistiques et des Projets (DGPPS) ; Direction de la Planification, de la Programmation et du Financement (DPPF) ; Direction des Statistiques, de la Documentation et de l'Informatique (DSDI) ; Direction de l'Evaluation des Projets (DEP) ; Cellule de Passation des Marchés Publics ; Service de Gestion du Patrimoine.	Institut National de Formation Professionnelle Agricole (INFPA) ; Conseil du Café-Cacao ; Conseil du Coton et de l'Anacarde ; Conseil Hévéa Palmier à Huile.	Projet de réhabilitation des Directions Régionales et Départementales du MINAGRI/DAAF ; Projet d'Opérationnalisation du Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) ; Recensement des Exploitants et Exploitations Agricoles (REEA) ; Projet d'Appui à la Formation Agricole / INFPA ; Suivre l'exécution du PS Gouv/Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural ; Projet de sécurisation du patrimoine immobilier du MEMINADER.	
Programme 2 : Productions et Sécurité alimentaire	Direction Générale des Productions et de la Sécurité Alimentaire (DGPSA) ; Direction de la Protection des Végétaux, du Contrôle et de la Qualité (DPVCQ) ; Direction des Cultures Pérennes et d'Exportation (DCPE) ; Direction des Cultures Vivrières et de la Sécurité alimentaire (DCVSA) ; Direction des Semences Engrais et Produits Assimilés (DSEPA).	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural (ANADER) ; Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricoles (FIRCA) ; Laboratoire National d'Appui au Développement Agricole (LANADA) ; Centre National de Recherche Agronomique (CNRA).	Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles –PADFA ; Programme sécurité Alimentaire (PSA) ; Projet soja ; Projet de Développement des chaînes de valeurs vivrières (PDC2V) ; Programme d'Appui au Secteur Vivrier (PASV) ; Appui au développement du secteur vivrier ; Système Régional Innovant de contrôle des Mouches de fruits en Afrique de l'Ouest (SYRIMAO) ; Programme de Production Alimentaire d'Urgence en CI (2PAU-CI) ; Programme des Filières Agricoles Durables de Côte d'Ivoire (FADCI).	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 3 : Développement rural	Direction Générale du Développement Rural (DGDR) ; Direction de la Promotion de la Modernisation du Territoire Agricole (DPMTA) ; Direction des Organisations Professionnelles Agricoles (DOPA) ; Direction du Foncier Rural (DFR) ; Direction Générale de la Promotion des Agro-Industries (DGPAL) ; Direction des Agro-Industries Intégrées (DAII) ; Direction des Petites et Moyennes Agro-Industries (DPMAL) ; Direction de la Promotion des Technologies de Conservation et de Transformation (DPTCT).	Chambre Nationale d'Agriculture ; Agence Foncière Rurale (AFOR).	Projet d'accélération de la valorisation de la noix de cajou (PPCA) ; Programme d'Appui au Foncier Rural (PAFR) ; Projet d'Amélioration et de mise en œuvre de la Politique Foncière (PAMOFOR) ; Projet de Pôle Agro-industriel dans la Région du Bélier (2PAI Bélier) ; Projet de Pôle Agro-Industriel dans le Nord (2PAI Nord) ; Programme National des Métiers Ruraux (PNMR) ; Projet de résilience des systèmes Cotonniers du Nord de la Côte d'Ivoire ; Projet de Renforcement des Moyens de Subsistance des Petits Exploitants et des Femmes dans la Région du N'Zi (PREMOPEF) ; Projet de mise en place d'un mécanisme d'assurance récolte indiciaire en République de Côte d'Ivoire.	Promotion du Financement des entreprises Agricoles en milieu rural (ProFinA) ; Projet d'appui à la gouvernance de la filière Cacao (PAGFIC) ; Bourse des matières premières agricoles.
Programme 4 : Promotion de la riziculture	Direction Générale de la Promotion de la Riziculture (DGPR) ; Direction de la Production Rizicole (DPR) ; Direction de la Transformation et de la Mise à Marché (DTMM) ; Direction du Partenariat et des Pôles Rizicoles (DPPR).	Agence pour le Développement de la filière Riz (ADERIZ)	Projet de Production et de Traitement de Semences Certifiées de Riz en Côte d'Ivoire (PPTSCR-CI) ; Projet d'aménagement Hydro Agricole dans les régions du Folon et du Kabadougou (PAHAFK) ; Projet de Promotion du riz local en République de Côte d'Ivoire (PRORIL 2) ; Projet d'Amélioration de la Qualité du Riz (PAQ-riz) ; Projet de Développement Intégré du Wassoulou, Phase 1 (PDIW) ; Projet d'Aménagement Hydroagricole du Haut-Sassandra Fromager Phase 3 (PAHA HSF 3) ; Projet Riziculture de Sangola M'Benqué.	Projet d'aménagements hydro-agricoles de 30 000 ha à l'aval du barrage hydro-électrique de Kossou

II.1.2. Performance globale du Ministère

Tableau 2 : Performance du Ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG1 : Promouvoir une administration moderne et performante	RS 1.1 : L'administration est moderne et performante	IP.1.1.1 : Taux de satisfaction des usagers	Enquête Nombre de réponses positives / Nombre de réponses total Source : Rapports d'enquête DSDI / DR / DD
		IP.1.1.2 : Taux de fréquentation des services du MEMINADER	Enquête Nombre d'usagers reçus / Nombre d'usagers prévus Sources : Rapports d'enquête DSDI / DR / DD
OG2 : Améliorer la productivité du secteur agricole et assurer la sécurité alimentaire	RS 2.1 : Les productions des filières agricoles sont développées	IP 2.1.1 : Taux de couverture des besoins alimentaires	Enquête Part de production locale / Consommation totale Source: Rapport d'activités DGPSA
	RS 2.2 : Les services de recherche, d'appui-conseil et de contrôle qualité sont renforcés	IP 2.2.1 : Taux de croissance de la production nationale des produits agricoles (rente et vivriers)	$((\text{Production année } n - \text{Production année } n-1) / \text{Production année } n-1)$ Source: Rapport d'activités DGPSA
OG 3 : Améliorer l'environnement de l'agriculteur par la promotion de l'innovation	RS 3.1: L'agriculture est modernisée	IP 3.1.1 : Taux de financement des producteurs	Part de financement des producteurs / Financement total Sources : Rapports d'activités DGDR / Projets
	RS 3.2 : La gestion du foncier rural est améliorée	IP 3.2.1: Taux de résolution des conflits fonciers (dans les zones PAMOFOR)	Nombre de conflits résolus / Nombre de conflits enregistrés Sources : Rapports d'activités DGDR / DFR / AFOR
	RS 3.3 : La promotion du métier d'agriculteur est assurée	IP 3.3.1 : Taux de professionnalisation du métier d'agriculteur	Nombre d'acteurs ayant bénéficié d'une formation professionnelle / Nombre d'acteurs identifiés Sources : Rapports d'activités DGDR / DOPA / PNMR
	RS 3.4 : La promotion des agro-industries est assurée	IP 3.4.1 : Taux de transformation des produits agricoles	Quantité des produits transformés / Production totale Source: Rapport d'activités DGPAL

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESUTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 4 : Assurer la couverture des besoins de consommation par la production nationale de riz blanchi de bonne qualité et garantir les stocks de sécurité	RS 4.1 : Les superficies rizicoles exploitées sont accrues	IP 4.1.1 : Taux d'accroissement des superficies rizicoles exploitées	Enquête ((Superficie exploitée année n – Superficie exploitée année n-1) / Superficie exploitée année n-1) Sources : Rapports d'activités DGPR / RAP du programme 4 / Rapport d'enquête ADERIZ
	RS 4.2 : La productivité des exploitations rizicoles est améliorée	IP 4.2.1 : Rendement moyen des exploitations rizicoles	Enquête Quantité totale de paddy produit / Superficie totale emblavée Sources : Rapports d'activités DGPR / RAP du programme 4 / Rapport d'enquête ADERIZ
	RS 4.3 : La valorisation du riz est améliorée	IP 4.3.1 : Quantité de riz local blanchi disponible	Enquête Taux moyen d'usinage X Quantité de paddy usinée Sources : Rapports d'activités DGPR / RAP du programme 4 / Rapport d'enquête ADERIZ

II.1.3. Financement global du Ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	311 100 857 315	218 785 568 001	234 914 741 900
1.1 Ressources Intérieures	148 251 450 879	129 445 078 039	141 434 741 900
1.1.1 Budget Etat	148 251 450 879	129 445 078 039	141 434 741 900
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	162 849 406 436	89 340 489 962	93 480 000 000
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	162 849 406 436	89 340 489 962	93 480 000 000
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	311 100 857 315	218 785 568 001	234 914 741 900
2.1 Personnel	11 811 428 243	12 088 618 388	12 373 240 539
2.1.1 Solde y compris EPN	11 811 428 243	12 088 618 388	12 373 240 539
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	3 946 557 086	5 027 492 276	5 234 456 323
2.3 Transferts	98 906 130 000	97 457 481 340	105 206 815 965
2.4 Investissement	196 436 741 986	104 211 975 997	112 100 229 073
Trésor	33 587 335 550	14 871 486 035	18 620 229 073
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	162 849 406 436	89 340 489 962	93 480 000 000

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Animation et coordination du Ministère
	Action 1.2: Information et communication
	Action 1.3: Gestion des Ressources humaines, financières et matérielles
	Action 1.4: Planification, programmation et suivi-évaluation
	Action 1.5: Amélioration de la formation professionnelle agricole

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Améliorer la gouvernance et la visibilité des actions dans le secteur agricole.	Taux de textes soumis	168%	99%	99%	99%	(Nombre de textes soumis pour adoption ou signature pour l'année / Nombre de textes prévus à soumettre pour adoption ou signature pour l'année) x 100 Source: Rapport d'activités Cabinet
	Taux d'organisation des activités promotionnelles	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'événements organisés / Nombre d'événements prévus pour l'année) x 100 Source : Rapport d'activités DCPA- DOPA- DRHF-DCVSA- CCC- CCA – Bilan SARA
	Taux de réalisation des missions d'inspections	40%	100%	100%	100%	(Nombre de missions d'inspections effectuées / Nombre de missions d'inspections planifiées) x 100 Source: Rapport d'activités IG
OS 2 : Améliorer le Système de planification, de programmation et de suivi-évaluation des programmes et projets (la chaîne PPPBSE)	Taux de missions de suivi-évaluation réalisées	67,5 %	100%	100%	100%	(Nombre de missions de suivi-évaluation effectuées / Nombre de missions de suivi-évaluation prévues) x 100 Source : Rapport d'activités DEP
	Nombre de rapports fournis dans le délai de production des publications (annuaires statistiques)	1	1	1	1	Dénombrement Source : Rapport d'activités DSDI
	Proportion des agro-pôles ayant un financement sur la période du PNIA 2	78%	78%	100%	100%	(Nombre d'agro-pôles pour lesquels le financement est disponible en année N / Nombre total d'agro-pôles prévus dans le PNIA 2) x 100 Source : Rapport d'activités DPPF
OS 3 : Améliorer la gestion ressources humaines et budgétaires et le cadre de travail	Taux de rotation de l'effectif du Ministère	85%	100%	100%	100%	(Nombre d'entrées / Nombre de sorties) x 100 Source : Rapport d'activités DRHF
	Taux d'exécution budgétaire du Ministère	98,22%	95%	95%	95%	(Budget ordonnancé / budget actuel) x 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Taux de couverture en matériel de mobilité des Directions Régionales et Départementales (acquisition et renouvellement)	100%	100%	100%	100%	(Nombre de DR et DD équipées en matériel de mobilité par an / Nombre de DR et DD à équiper par an) x 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Taux d'exécution du Plan de passation des Marchés (PPM)	88%	92%	95%	98%	(Nombre de marchés passés pour l'année / Nombre de Marchés prévus pour l'année) x 100 Source : Rapport d'activités CPMP
	Taux de bâtiments livrés	57,4%	95%	98%	100%	(Nombre de bâtiments livrés / Nombre de bâtiments prévus) x 100 Source : Rapport d'activités DAF
OS 4 : Accroître le nombre de professionnels dans le domaine agricole	Taux de réussite des élèves des écoles de l'INFPA	98%	98%	98%	98,5%	(Nombre d'élèves ayant réussi / Nombre d'élèves entrants par cycle) x 100 Source : Rapport d'activités INFPA

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 1 : Administration Générale	15 719 308 344	16 936 872 677	17 751 187 192
Dépenses de personnel	9 733 874 522	10 002 415 999	10 278 389 483
Dépenses en biens et services	3 457 057 086	4 616 123 477	4 812 018 426
Transferts	588 650 000	561 610 007	595 779 283
Investissements	1 939 726 736	1 756 723 194	2 065 000 000
<i>Trésor</i>	1 939 726 736	1 756 723 194	2 065 000 000
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21047 Administration Générale	15 719 308 344	16 936 872 677	17 751 187 192
2104701 Animation et coordination du Ministère	1 230 500 000	1 316 915 999	1 348 817 950
2 Biens et services	803 000 000	888 740 999	919 947 700
11042100013 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Tiébissou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
11042100014 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Toumodi	5 000 000	5 150 000	5 304 500
11042100015 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Djékanou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
11042100016 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture des Lacs (Yamoussoukro)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
11042100018 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental d'Attigouakro	5 000 000	5 150 000	5 304 500
11042100019 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Didiévi	5 000 000	5 150 000	5 304 500
14042100006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Kouassi Kouassikro	5 000 000	5 150 000	5 304 500
14042100007 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du N'Zi comoé (Dimbokro)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
14042100008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Bocanda	5 000 000	5 150 000	5 304 500
15042100007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de M'Bahiakro	5 000 000	5 150 000	5 304 500
15042100008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Prikro	5 000 000	5 150 000	5 304 500
15042100009 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Iffou (Daoukro)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
15042100010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau du Départemental de ouélé	5 000 000	5 150 000	5 304 500
16042100006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental d'Arrah	5 000 000	5 150 000	5 304 500
16042100007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de M'Batto	5 000 000	5 150 000	5 304 500
16042100008 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Moronou (Bongouanou)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
17042100008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Sakassou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
17042100009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Botro	5 000 000	5 150 000	5 304 500
17042100010 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture de la Gbêkê (Bouaké)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
17042100011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Béoumi	5 000 000	5 150 000	5 304 500
18042100006 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Hambol (Katiola)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
18042100007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Niakaramadougou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
18042100008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Dabakala	5 000 000	5 150 000	5 304 500
22042100006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Ouaninou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
22042100007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Koro	5 000 000	5 150 000	5 304 500
22042100008 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Bafing (Touba)	5 000 000	5 150 000	5 304 500

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21047 Administration Générale	15 719 308 344	16 936 872 677	17 751 187 192
23042100009 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Denguélé (Odiénné)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
23042100010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Samatiguila	5 000 000	5 150 000	5 304 500
23042100011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Séguélon	5 000 000	5 150 000	5 304 500
23042100012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Madinani	5 000 000	5 150 000	5 304 500
23042100013 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Gbléban	5 000 000	5 150 000	5 304 500
24042100007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Ouangolodougou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
24042100008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Kong	5 000 000	5 150 000	5 304 500
24042100009 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Tchogolo (Ferké)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
25042100012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Dikodougou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
25042100013 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture des Savanes (Korhogo)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
25042100014 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de M'Bengué	5 000 000	5 150 000	5 304 500
25042100015 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Sinématiali	5 000 000	5 150 000	5 304 500
26042100007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Tengréla	5 000 000	5 150 000	5 304 500
26042100008 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture de la Bagoué (Boundiali)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
26042100009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Kouto	5 000 000	5 150 000	5 304 500
27042100005 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Folon (Mignignan)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
27042100006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Kaniasso	5 000 000	5 150 000	5 304 500
28042100009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Nassian	5 000 000	5 150 000	5 304 500
28042100010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Doropo	5 000 000	5 150 000	5 304 500
28042100011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Téhini	5 000 000	5 150 000	5 304 500
28042100012 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Boukani (Bouna)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
31042100008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Issia	5 000 000	5 150 000	5 304 500
31042100009 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Haut-Sassandra (Daloa)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
31042100010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Vavoua	5 000 000	5 150 000	5 304 500
31042100011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Zoukougbeu	5 000 000	5 150 000	5 304 500
32042100004 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Gôh (Gagnoa)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
32042100005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental d'Oumé	5 000 000	5 150 000	5 304 500
35042100005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Zuénoula	5 000 000	5 151 000	5 304 500
35042100006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Sinfra	5 000 000	5 150 000	5 304 500
35042100007 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture de la Marahoué (Bouaflé)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
35042100008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau du Département de Bonon	5 000 000	5 150 000	5 304 500
35042100009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau du Département de Gohitafla	5 000 000	5 150 000	5 304 500
36042100004 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Worodougou (Séguéla)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
36042100005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Kani	5 000 000	5 150 000	5 304 500
37042100006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Konahiri	5 000 000	5 150 000	5 304 500
37042100007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Dianra	5 000 000	5 150 000	5 304 500
37042100008 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Béré (Mankono)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
41042100013 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Sipilou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
41042100014 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Danané	5 000 000	5 150 000	5 304 500
41042100016 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Zouan-Hounien	5 000 000	5 150 000	5 304 500
41042100017 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Biankouma	5 000 000	5 150 000	5 304 500
41042100019 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture des Montagnes (Man)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
42042100009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Bloléquin	5 000 000	5 150 000	5 304 500

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21047 Administration Générale	15 719 308 344	16 936 872 677	17 751 187 192
42042100010 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Moyen Cavally-Guiglo	5 000 000	5 150 000	5 304 500
42042100011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Taï	5 000 000	5 150 000	5 304 500
42042100012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Touleupleu	5 000 000	5 150 000	5 304 500
43042100009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Kouibly	5 000 000	5 150 000	5 304 500
43042100010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Facobly	5 000 000	5 150 000	5 304 500
43042100011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Bangolo	5 000 000	5 150 000	5 304 500
43042100012 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Guémon (Duekoué)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
51042100007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Guitry	5 000 000	5 150 000	5 304 500
51042100008 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Sud Bandaman (Divo)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
51042100009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Lakota	5 000 000	5 150 000	5 000 000
55042100005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Tabou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
55042100006 Coordonner les activités de la Direction Régionale de l'Agriculture du Bas-Sassandra (San-Pédro)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
56042100006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Guéyo	5 000 000	5 150 000	5 304 500
56042100007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Buyo	5 000 000	5 150 000	5 304 500
56042100008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Méagui	5 000 000	5 150 000	5 304 500
56042100009 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Nawa (Soubré)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
57042100005 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Gboklè (Sassandra)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
57042100006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Fresco	5 000 000	5 150 000	5 304 500
61042100009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental d'Agnibilékrou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
61042100010 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Moyen-Comoé (Abengourou)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
61042100014 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Bettié	5 000 000	5 150 000	5 304 500
62042100010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Koun-Fao	5 000 000	5 150 000	5 304 500
62042100011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Transua	5 000 000	5 150 000	5 304 500
62042100012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Tanda	5 000 000	5 150 000	5 304 500
62042100013 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Sandégué	5 000 000	5 000 000	5 000 000
62042100014 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Zanzan (Bondoukou)	5 000 000	5 149 999	5 304 500
71042100007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental d'Adiaké	5 000 000	5 150 000	5 304 500
71042100008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Gd-Bassam	5 000 000	5 150 000	5 304 500
71042100009 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture du Sud Comoé (Aboisso)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
71042100010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Tiapoum	5 000 000	5 150 000	5 304 500
76042100008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Tiassalé	5 000 000	5 150 000	5 304 500
76042100009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Taabo	5 000 000	5 150 000	5 304 500
76042100010 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Agnéby (Agboville)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
76042100011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Sikensi	5 000 000	5 150 000	5 304 500
77042100008 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture de la Mé (Adzopé)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
77042100009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental d'Alépé	5 000 000	5 150 000	5 304 500
77042100010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Yakassé-Attobrou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
77042100011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental d'Akoupé	5 000 000	6 695 000	6 895 850
78042100490 Contrôler les services et structures sous tutelle du Ministère	50 000 000	79 825 000	87 219 750
78042100491 Suivre et évaluer les activités des structures déconcentrées (DD, DR et des services extérieurs)	20 000 000	36 050 000	37 131 500
78042100492 Apporter un appui juridique aux services du Ministère	20 000 000	37 080 000	38 192 400
78042100493 Orienter les activités du Ministère	100 000 000	103 000 000	106 090 000
78042100618 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental d'Abidjan	5 000 000	5 150 000	5 304 500

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21047 Administration Générale	15 719 308 344	16 936 872 677	17 751 187 192
78042100621 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	8 000 000	8 240 000	8 487 200
78042100753 Coordonner la mise en oeuvre des activités du programme 1	50 000 000	51 500 000	53 045 000
79042100006 Coordonner les activités du Ministère dans la Direction Régionale de l'Agriculture des Grands-Ponts (Dabou)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
79042100007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Jacqueville	5 000 000	5 150 000	5 304 500
79042100008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Grand-Lahou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
3 Transferts	22 500 000	23 175 000	23 870 250
78042100500 Prendre en charge la contribution de la Côte d'Ivoire au financement de l'Institut Supérieur Panafricain Eco. Coop.	10 000 000	10 300 000	10 609 000
78042100609 Transférer les crédits en vue de contribuer au financement de l'Association Ivoirienne des Sciences Agronomiques (AISA)	10 000 000	10 300 000	10 609 000
78042100657 Contribuer au financement de la Conférence des Ministres de l'Agriculture de l'Afrique de l'Ouest et du Centre	2 500 000	2 575 000	2 652 250
4 Investissements	405 000 000	405 000 000	405 000 000
Trésor	405 000 000	405 000 000	405 000 000
78042100495 Suivre l'exécution du PSGOUV/Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural	405 000 000	405 000 000	405 000 000
2104702 Information et communication	388 000 000	424 040 507	454 082 698
2 Biens et services	20 000 000	20 600 000	21 218 000
78042100485 Gérer la communication institutionnelle de l'administration agricole	20 000 000	20 600 000	21 218 000
3 Transferts	368 000 000	403 440 507	432 864 698
78042100497 Transférer les crédits en vue d'organiser les Salons Internationaux de l'Agriculture	218 000 000	225 940 507	250 039 698
78042100660 Transférer les crédits en vue d'organiser le Salon de l'Agriculture et des Ressources Animales (SARA)	50 000 000	100 000 000	103 000 000
78042100710 Transférer les crédits en vue d'organiser les Journées Administratives et Agricoles Délocalisées	100 000 000	77 500 000	79 825 000
2104705 Gestion des Ressources humaines, financières et matérielles	12 847 667 345	13 575 298 477	14 011 325 209
1 Personnel	9 733 874 522	10 002 415 999	10 278 389 483
78042100494 Transférer des subventions équilibre personnel à l'INFPA	106 640 339	107 694 119	108 747 899
78042100615 Prendre en charge les salaires du personnel du MINADER	9 627 234 183	9 894 721 880	10 169 641 584
2 Biens et services	2 514 057 086	3 572 882 478	3 732 935 726
7804200001 Renforcer les capacités des agents du MEMINADER	0	97 464 780	100 388 723
78042100477 Équiper les DD et DR en matériels roulants	303 550 000	312 656 500	322 036 195
78042100478 Sensibiliser les structures du Ministère sur le genre	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78042100479 Gérer les ressources humaines du Ministère	30 000 000	99 560 634	102 547 453
78042100481 Prendre en charge les dépenses liées aux activités du Ministère	175 209 995	180 466 295	185 880 284
78042100484 Passer les marchés du MINADER	35 000 000	39 140 000	40 314 200
78042100506 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	712 159 476	767 475 921	827 772 966
78042100507 Élaborer et mettre en oeuvre le DPPD-PAP	60 000 000	61 800 000	63 654 000
78042100512 Prendre en charge les honoraires des agents sous convention BNETD	50 000 000	51 500 000	53 045 000
78042100593 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	176 200 000	858 723 604	900 078 289
78042100673 Regie Convention BNETD	402 699 792	414 780 786	427 224 209
78042100706 Gérer les ressources financières du Ministère	129 152 005	133 025 565	137 017 363
78042100709 Superviser les travaux de réhabilitation et de construction des DD et DR	40 085 818	41 288 393	42 527 044
78042100711 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire	75 000 000	77 250 000	79 567 500
90042100001 Gérer le patrimoine et mettre en oeuvre la comptabilité matière du MEMINADER	30 000 000	30 900 000	31 827 000
90042100002 Assurer le gardiennage des Services déconcentrés	290 000 000	401 700 000	413 751 000
4 Investissements	599 735 737	0	0
Trésor	599 735 737	0	0
78042100764 Projet de sécurisation du patrimoine immobilier du MEMINADER	80 000 000	0	0
78042100659 Réhabilitation des Dir Régionales et Départementales du MINAGRI/DAAF	519 735 737	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21047 Administration Générale	15 719 308 344	16 936 872 677	17 751 187 192
2104709 Planification, programmation et suivi-évaluation	576 259 462	285 623 194	297 917 000
2 Biens et services	120 000 000	133 900 000	137 917 000
78042100487 Coordonner l'élaboration et la mise en oeuvre de la politique agricole (PNIA II)	40 000 000	41 200 000	42 436 000
78042100488 Suivre, entretenir le matériel informatique et intégrer les réseaux informatiques	15 000 000	15 450 000	15 913 500
78042100489 Evaluer les projets agricoles	15 000 000	15 450 000	15 913 500
78042100616 Formuler des projets, des stratégies et réaliser des études	20 000 000	20 600 000	21 218 000
78042100702 Suivre et évaluer l'exécution des projets agricoles contrôler la gestion et analyser les rapports d'audit des projets et des structures sous-tutelle	15 000 000	25 750 000	26 522 500
78042100743 Collecter les données et publier l'annuaire des statistiques	15 000 000	15 450 000	15 913 500
4 Investissements	456 259 462	151 723 194	160 000 000
Trésor	456 259 462	151 723 194	160 000 000
78042100594 Recensement des exploitants et exploitations agricoles	306 259 462	0	0
78042100486 Projet d'opérationnalisation du PNIA	150 000 000	151 723 194	160 000 000
2104712 Amélioration de la formation professionnelle agricole	676 881 537	1 334 994 500	1 639 044 335
3 Transferts	198 150 000	134 994 500	139 044 335
78042100612 Transférer les crédits pour la coordination des activités des 10 écoles de l'INFPA	198 150 000	134 994 500	139 044 335
4 Investissements	478 731 537	1 200 000 000	1 500 000 000
Trésor	478 731 537	1 200 000 000	1 500 000 000
78042100482 Projet d'Appui à la formation Agricole / INFPA	478 731 537	1 200 000 000	1 500 000 000

II.2.2. Programme 2 : Productions et Sécurité alimentaire

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Productions et Sécurité alimentaire	Action 2.1: Elaboration et coordination de la mise en oeuvre des stratégies de production et sécurité alimentaire
	Action 2.2: Amélioration de l'accès aux semences certifiées et intrants homologués
	Action 2.3: Renforcement du potentiel de production des produits d'exportation
	Action 2.4: Dynamisation des productions alimentaires végétales
	Action 2.5: Renforcement des capacités d'analyse qualité et de contrôle
	Action 2.6: Dynamisation des programmes de la recherche agricole et du dispositif national du conseil agricole et de la vulgarisation des résultats de la recherche agricole

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Productions et Sécurité alimentaire						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Développer les productions des filières agricoles	Taux d'accroissement annuel moyen de la production vivrière	3,42%	3,5%	4%	4,1%	(Production année en cours / production année 2012)1/n -1 Avec n= nombre d'années Source : Rapports Annuels des projets et des structures sous tutelle
	Taux d'accroissement annuel moyen de la production d'exportation	7,4%	9,2%	9,4%	9,5%	(Production année en cours / production année 2012)1/n -1 Avec n= nombre d'années Source : Rapports Annuels des projets et des structures sous tutelle
	Taux annuel d'agréments délivrés aux opérateurs d'engrais	97%	92%	92%	95%	(Nombre d'agréments d'engrais délivrés en année N / Nombre de demandes d'agréments d'engrais reçues en année N) x 100 Source : Rapport d'activités DSEPA
	Taux annuel de consommation d'engrais par les exploitations agricoles (Coton, Cacao, Palmier à Huile, Hévée, Riz, Banane Dessert, Ananas)	14 kg/ ha	20kg/ha	23kg/ha	25kg/ha	(Quantité d'engrais consommée / Superficies emblavées) Source : Rapport d'activités DSEPA Sources secondaires : Rapport d'activités des Filières et des opérateurs privés NB : Indicateur à calculer par culture et pour l'ensemble des exploitations
	Taux annuel de produits phytosanitaires homologués sur l'étendue du territoire	90%	91%	92%	95%	(Nombre de produits homologués délivrés en année N / Nombre de produits homologués reçus en année N) x 100 Source : Rapport d'activités DPVCQ
	Taux de consommation des produits phytosanitaires homologués	86%	88%	92%	95%	(Quantité de produits phytosanitaires homologués vendue / Quantité de produits phytosanitaires homologués importée) x 100 Source principale : Rapport d'activités DPVCQ (Système d'information sur les pesticides (SIP/PROGEPC)) Sources secondaires : Rapport d'activités des Filières et des opérateurs privés/DGPSA
OS 2 : Renforcer les services de recherche, d'appui-conseil et de Contrôle qualité	Taux annuel des exploitants agricoles ayant bénéficié d'un appui-conseil ou de formation	42%	44%	46%	50%	(Nombre d'exploitants agricoles ayant bénéficié d'un appui-conseil ou de formation année n / Nombre d'exploitants prévus) x 100 Nombres d'exploitations agricoles prévus : 1 107 466 Chiffre tiré de l'étude sur l'évaluation du coût du conseil agricole (Banque mondiale, FMI et INS) Source : Rapport d'activités ANADER
	Proportion des projets de recherche appliquée	79%	82%	83%	85%	(Nombre de projets de recherche appliquée / nombre total de projets) x 100 Source : Rapport d'activités CNRA
	Quantité de semences certifiées (tonnes)	2200	1300	1500	3000	Dénombrement Source : Rapport d'activités DSEPA

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 2 : Productions et Sécurité alimentaire	117 764 561 634	62 540 991 869	67 325 742 739
Dépenses de personnel	526 578 776	531 782 231	536 985 685
Dépenses en biens et services	147 000 000	153 924 557	158 066 354
Transferts	16 230 000 000	17 632 195 081	23 975 461 627
Investissements	100 860 982 858	44 223 090 000	42 655 229 073
Trésor	16 780 569 836	3 660 000 000	7 655 229 073
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	84 080 413 022	40 563 090 000	35 000 000 000

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22048 Productions et Sécurité alimentaire	117 764 561 634	62 540 991 869	67 325 742 739
2204801 Elaboration et coordination de la mise en oeuvre des stratégies de production et sécurité alimentaire	45 000 000	50 000 000	50 900 000
2 Biens et services	45 000 000	50 000 000	50 900 000
78042100690 Coordonner la mise en oeuvre des stratégies de productions et de sécurité alimentaire	30 000 000	30 000 000	30 900 000
90042100015 Coordonner les activités du programme 2	15 000 000	20 000 000	20 000 000
2204802 Amélioration de l'accès aux semences certifiées et intrants homologués	56 180 000 000	331 924 557	433 006 354
2 Biens et services	30 000 000	31 924 557	33 006 354
78042100518 Protéger les végétaux et contrôler la qualité des produits phytosanitaires aux ports maritimes et à l'aéroport d'Abidjan	15 000 000	15 000 000	15 450 000
90042100017 Réaliser le contrôle de la qualité des semences, des engrais et des produits assimilés	15 000 000	16 924 557	17 556 354
3 Transferts	150 000 000	150 000 000	250 000 000
78042100517 Transférer les crédits en vue de contribuer au financement de Africa seed	150 000 000	150 000 000	250 000 000
4 Investissements	56 000 000 000	150 000 000	150 000 000
Trésor	200 000 000	150 000 000	150 000 000
90042100003 Système Régional Innovant de contrôle des Mouches de fruits en Afrique de l'Ouest	200 000 000	150 000 000	150 000 000
Financement extérieur	55 800 000 000	0	0
90042190156 Programme de Production Alimentaire d'Urgence en CI (2PAU-CI)	55 800 000 000	0	0
2204803 Renforcement du potentiel de production des produits d'exportation	152 339 232	172 083 194	300 304 542
1 Personnel	55 339 232	55 886 074	56 432 915
90042190149 Transférer les crédits de la subvention d'équilibre personnel au FER-PALMIER LIQUIDATION	55 339 232	55 886 074	56 432 915
2 Biens et services	47 000 000	47 000 000	48 410 000
78042100520 Suivre les politiques, les activités agricoles et l'évolution des marchés nationaux et internationaux	15 000 000	15 000 000	15 450 000
78042100521 Mettre en oeuvre les mesures d'accompagnement banane	32 000 000	32 000 000	32 960 000
3 Transferts	50 000 000	69 197 120	195 461 627
90042190160 Transférer des crédits de Biens et services au FER - Palmier Liquidation	50 000 000	69 197 120	195 461 627
2204804 Dynamisation des productions alimentaires végétales	36 405 569 836	38 098 090 000	42 530 979 073
2 Biens et services	25 000 000	25 000 000	25 750 000
78042100625 Organiser la Journée Mondiale de l'Alimentation (JMA)	5 000 000	5 000 000	5 150 000
78042100744 Mettre en oeuvre et suivre les activités du Codex alimentarius et la situation alimentaire (DISSA)	20 000 000	20 000 000	20 600 000
4 Investissements	36 380 569 836	38 073 090 000	42 505 229 073
Trésor	16 380 569 836	3 510 000 000	7 505 229 073
90042190152 Projet d'appui à la production agricole, à la sécurité alimentaire en région et zones péri-urbaines/3ème C2D	10 000 000 000	0	0
90042100004 Projet de Développement des chaînes de valeurs vivrières	1 250 569 836	800 000 000	4 405 229 073
78042100765 Appui au développement du secteur vivrier	4 000 000 000	0	0
78042100524 Projet Soja	1 000 000 000	2 710 000 000	3 100 000 000
78042100523 Programme de sécurité alimentaire	130 000 000	0	0
Financement extérieur	20 000 000 000	34 563 090 000	35 000 000 000
90042100004 Projet de Développement des chaînes de valeurs vivrières	20 000 000 000	34 563 090 000	35 000 000 000
2204805 Renforcement des capacités d'analyse qualité et de contrôle	9 181 652 566	6 625 896 157	710 552 770
1 Personnel	471 239 544	475 896 157	480 552 770
78048200013 Transférer les subventions d'équilibre personnel au LANADA	471 239 544	475 896 157	480 552 770
3 Transferts	230 000 000	150 000 000	230 000 000
78048200016 Transférer les crédits en vue de renforcer les capacités opérationnelles des laboratoires d'analyse nationaux	230 000 000	150 000 000	230 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22048 Productions et Sécurité alimentaire	117 764 561 634	62 540 991 869	67 325 742 739
4 Investissements	8 480 413 022	6 000 000 000	0
Trésor	200 000 000	0	0
25042100016 Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADFA)	200 000 000	0	0
Financement extérieur	8 280 413 022	6 000 000 000	0
25042100016 Programme d'Appui au Développement des Filières Agricoles (PADFA)	8 280 413 022	6 000 000 000	0
2204806 Dynamisation des programmes de la recherche agricole et du dispositif national du conseil agricole et de la vulgarisation des résultats de la recherche agricole	15 800 000 000	17 262 997 961	23 300 000 000
3 Transferts	15 800 000 000	17 262 997 961	23 300 000 000
78042100676 Transférer les crédits à l'ANADER dans le cadre du service public	10 800 000 000	12 262 997 961	18 300 000 000
78097000074 Transférer les crédits de biens et services du CNRA	5 000 000 000	5 000 000 000	5 000 000 000

II.2.3. Programme 3 : Développement rural

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Développement rural	Action 3.1: Coordination de la mise en oeuvre des stratégies de développement rural
	Action 3.2: Equipement rural et maîtrise de l'eau
	Action 3.3: Développement et vulgarisation de technologies de la conservation et de la transformation des produits agricoles
	Action 3.4: Sécurisation du domaine foncier rural
	Action 3.5: Accompagnement de la professionnalisation des OPA et Promotion des métiers ruraux
	Action 3.6: Développement de mécanismes innovants de financement et de commercialisation
	Action 3.7: Renforcement du cadre incitatif pour le développement des agro-industries

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Développement rural						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS1 : Promouvoir la modernisation de l'agriculture	Taux de projets comprenant un volet sur la mécanisation	44%	60%	65 %	65%	(Nombre de projets ayant un volet mécanisation/ Nombre total de projets) x100 Sources : Rapport d'activités Direction de la Promotion de la Modernisation du Territoire Agricole Rapport d'activités DPMTA / DEP
	Proportion de superficies aménagées par les projets bénéficiant d'un système d'irrigation	95,10%	100%	91%	91 %	(Somme des superficies ayant un système d'irrigation/ somme des superficies totales aménagées) x100 Source : Rapport d'activités DEP
OS 2 : Améliorer la gestion du foncier rural	Taux de territoires de villages délimités	80%	75%	77%	78%	(Nombre de territoires de villages délimités/nombre total de territoires de villages) x100 Source : Rapport d'activités AFOR
	Taux de superficies des terres objet de certificats fonciers	0,80%	5,5 %	6%	6,1%	(Somme des superficies objet de certificat foncier/somme des superficies de terres rurales coutumières) x 100 Source : Rapport d'activités AFOR
	Taux d'intervenants formés dans les projets de sécurisation foncière	108,42%	95%	97%	97%	(Nombre d'intervenants formés/nombre d'intervenants total dans le processus de sécurisation foncière) x100 Source : Rapport d'activités AFOR
	Taux annuel de villages sensibilisés	75%	93%	95%	95%	(Nombre cumulé de villages sensibilisés / Nombre officiel de villages en Côte d'Ivoire) x100 Source : Rapport d'activités AFOR

Programme 3 : Développement rural							
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification	
			2024	2025	2026		
OS 3 : Promouvoir le métier d'agriculteur	Taux de sociétés coopératives immatriculées et enregistrées	100%	100%	100%	100%	(Nombre de sociétés coopératives immatriculées enregistrées au niveau de la DOPA/ Nombre de sociétés coopératives immatriculées au niveau des Greffes des Tribunaux) x100 Source : Rapport d'activités DOPA	
	Taux de reconnaissance d'interprofessions créées	61,50%	100%	95%	95%	(Nombre cumulé d'interprofessions reconnues/Nombre total d'interprofessions créées) x 100 Source : Rapport d'activités DOPA	
	Taux d'apprenants qualifiés à l'exercice du métier d'agriculteur	20,43%	90%	93%	93%	(Nombre d'apprenants formés ou qualifiés aux métiers agricoles/ Nombre total d'apprenants) x100 Source : Rapport d'activités PNMR	
	Taux de jeunes qualifiés ayant bénéficié d'une insertion socio-économique	0 %	25 %	27%	27%	(Nombre de jeunes insérés après leur formation/Nombre total de jeunes qualifiés au métier) x100 Source : Rapport d'activités PNMR	
	Taux de transformation de produits agricoles ciblés	Cacao	35%	80%	82%	82%	(Somme des quantités de produits transformés / Somme des quantités de produits bruts) x 100 Sources : Rapports d'activités DGPSA / DPTCT
		Anacarde	21,29%	20%	25%	25%	
Hévéa		56%	80%	83%	83%		
Palmier à huile		100%	100%	100%	100%		
Taux d'occupation des zones agro-industrielles		7%	10%	12%	15%	(Nombre de lots occupés / Nombre de lots aménagés) X 100 Source: Rapport d'activités DGPAI	

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 3 : Développement rural	81 565 054 984	38 098 049 442	53 649 947 254
Dépenses de personnel	348 648 347	352 093 560	355 538 773
Dépenses en biens et services	212 500 000	176 146 060	180 885 793
Transferts	1 670 000 000	1 884 047 089	2 013 522 688
Investissements	79 333 906 637	35 685 762 733	51 100 000 000
<i>Trésor</i>	<i>12 382 023 877</i>	<i>4 249 000 771</i>	<i>4 600 000 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>66 951 882 760</i>	<i>31 436 761 962</i>	<i>46 500 000 000</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22049 Développement rural	81 565 054 984	38 098 049 442	53 649 947 254
2204901 Coordination de la mise en oeuvre des stratégies de développement rural	45 000 000	45 000 000	45 000 000
2 Biens et services	45 000 000	45 000 000	45 000 000
78042100527 Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie du programme développement rural	30 000 000	30 000 000	30 000 000
90042100016 Coordonner les activités du programme 3	15 000 000	15 000 000	15 000 000
2204902 Equipement rural et maîtrise de l'eau	18 906 383 000	1 827 238 809	2 115 000 000
2 Biens et services	15 000 000	15 000 000	15 000 000
78042100668 Promouvoir la mécanisation des exploitations agricoles	15 000 000	15 000 000	15 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22049 Développement rural	81 565 054 984	38 098 049 442	53 649 947 254
4 Investissements	18 891 383 000	1 812 238 809	2 100 000 000
<i>Trésor</i>	<i>868 110 000</i>	<i>1 812 238 809</i>	<i>2 100 000 000</i>
90042100005 Projet de resilience des systemes Cotonniers du Nord de la Côte d'Ivoire	100 000 000	123 574 807	100 000 000
11042100017 Projet d'Appui au Pôle Agro-industriel du Bélier	768 110 000	1 688 664 002	2 000 000 000
<i>Financement extérieur</i>	<i>18 023 273 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
90042100005 Projet de résilience des systèmes Cotonniers du Nord de la Côte d'Ivoire	14 023 273 000	0	0
11042100017 Projet d'Appui au Pôle Agro-industriel du Bélier	4 000 000 000	0	0
2204903 Développement et vulgarisation de technologies de la conservation et de la transformation des produits agricoles	21 015 000 000	32 015 000 000	47 515 000 000
2 Biens et services	15 000 000	15 000 000	15 000 000
90042100022 Promouvoir les technologies de conservation et de transformation agricoles	15 000 000	15 000 000	15 000 000
4 Investissements	21 000 000 000	32 000 000 000	47 500 000 000
<i>Trésor</i>	<i>1 000 000 000</i>	<i>2 000 000 000</i>	<i>2 500 000 000</i>
90042100021 Projet d'Appui au Pôle Agro-industriel du Nord	1 000 000 000	2 000 000 000	2 500 000 000
<i>Financement extérieur</i>	<i>20 000 000 000</i>	<i>30 000 000 000</i>	<i>45 000 000 000</i>
90042100021 Projet d'Appui au Pôle Agro-industriel du Nord	20 000 000 000	30 000 000 000	45 000 000 000
2204904 Sécurisation du domaine foncier rural	13 966 137 963	1 555 000 000	1 555 000 000
2 Biens et services	15 000 000	15 000 000	15 000 000
78042100749 Mettre en oeuvre et suivre la loi sur le foncier rural	15 000 000	15 000 000	15 000 000
3 Transferts	1 540 000 000	1 540 000 000	1 540 000 000
78042100535 Transférer les crédits à l'AFOR en vue de la gestion du foncier rural	1 540 000 000	1 540 000 000	1 540 000 000
4 Investissements	12 411 137 963	0	0
<i>Trésor</i>	<i>9 557 913 877</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
90042190153 Projet d'appui au foncier rural/3ème C2D	7 557 913 877	0	0
78042100627 Programme d'Appui au foncier rural	1 500 000 000	0	0
78042100534 Projet d'amélioration et de mise en oeuvre de la politique foncière	500 000 000	0	0
<i>Financement extérieur</i>	<i>2 853 224 086</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
78042100534 Projet d'amélioration et de mise en oeuvre de la politique foncière	2 853 224 086	0	0
2204905 Accompagnement de la professionnalisation des OPA et Promotion des métiers ruraux	2 197 448 347	1 718 640 649	2 351 561 461
1 Personnel	348 648 347	352 093 560	355 538 773
78042100648 Transférer les subventions équilibre personnel à la Chambre d'Agriculture	348 648 347	352 093 560	355 538 773
2 Biens et services	22 500 000	22 500 000	22 500 000
78042100580 Organiser la structuration des filières agricoles	22 500 000	22 500 000	22 500 000
3 Transferts	130 000 000	344 047 089	473 522 688
78042100577 Transférer les crédits à la Chambre d'Agriculture	130 000 000	344 047 089	473 522 688
4 Investissements	1 696 300 000	1 000 000 000	1 500 000 000
<i>Trésor</i>	<i>400 000 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
90042100006 Projet de Renforcement des moyens de subsistance des Petits Exploitants et des Femmes dans la Région du N'ZI	300 000 000	0	0
78042100607 Programme National de Formation aux Metiers Ruraux	100 000 000	0	0
<i>Financement extérieur</i>	<i>1 296 300 000</i>	<i>1 000 000 000</i>	<i>1 500 000 000</i>
90042100006 Projet de Renforcement des moyens de subsistance des Petits Exploitants et des Femmes dans la Région du N'ZI	548 300 000	0	0
90042100006 Projet de Renforcement des moyens de subsistance des Petits Exploitants et des Femmes dans la Région du N'ZI	748 000 000	1 000 000 000	1 500 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22049 Développement rural	81 565 054 984	38 098 049 442	53 649 947 254
2204906 Développement de mécanismes innovants de financement et de commercialisation	25 335 085 674	873 523 924	0
4 Investissements	25 335 085 674	873 523 924	0
Trésor	556 000 000	436 761 962	0
90042190165 Projet de mise en place d'un Mécanisme d'Assurance Récolte Indicielle en Côte d'Ivoire	250 000 000	0	0
78042100751 Projet des chaines de valeur compétitives pour l'emploi et la transformation économique (PCCET)	136 000 000	0	0
78042100723 Projet de la compétitivité de la chaîne de valeurs anacarde	0	436 761 962	0
78042100667 Fonds de promotion de l'Agriculture sous contrat	170 000 000	0	0
Financement extérieur	24 779 085 674	436 761 962	0
78042100751 Projet des chaines de valeur compétitives pour l'emploi et la transformation économique (PCCET)	18 779 085 674	0	0
78042100723 Projet de la compétitivité de la chaîne de valeurs anacarde	6 000 000 000	436 761 962	0
2204908 Renforcement du cadre incitatif pour le développement des agro-industries	100 000 000	63 646 060	68 385 793
2 Biens et services	100 000 000	63 646 060	68 385 793
90042100018 Coordonner la mise en oeuvre des stratégies de développement des agro-industries	70 000 000	33 646 060	38 385 793
90042100019 Coordonner et suivre les activités agro-industrielles	15 000 000	15 000 000	15 000 000
90042100020 Coordonner et suivre les activités des petites et moyennes agro-industries	15 000 000	15 000 000	15 000 000

II.2.4. Programme 4 : Promotion de la riziculture

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Promotion de la riziculture	Action 4.1: Amélioration de l'accès aux services mécanisés, au conseil agricole, à la recherche-développement et aux innovations technologiques
	Action 4.2: Aménagement, entretien et maintenance des périmètres rizicoles
	Action 4.3: Amélioration de l'accès aux semences certifiées et aux intrants de qualité
	Action 4.4: Amélioration de la transformation du paddy et de l'offre locale de riz blanchi de qualité conforme au besoin de consommation
	Action 4.5: Amélioration du cadre de régulation dans la filière rizicole

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 : Promotion de la riziculture						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Accroître de façon durable les superficies exploitées sous maîtrise de l'eau	Superficies rizicoles exploitées sous maîtrise de l'Eau	28 528 ha	55 000 ha	65 000 ha	70 000 ha	Superficie exploitée sous barrage + Superficie exploitée sous PFE + Superficie exploitée sous Pompage Source : Rapport d'activités ADERIZ
	Taux d'exploitation des sites aménagés	58 %	80 %	85 %	95 %	(Superficies aménagées exploitées / Superficies totales aménagées) x 100 Source : Rapport d'activités ADERIZ
	Proportion de la production de paddy sous maîtrise de l'eau	12 %	20 %	23 %	25 %	(Quantité de paddy sous maîtrise de l'eau / Quantité totale de paddy produit) x 100 Source : Rapport d'activités ADERIZ

Programme 4 : Promotion de la riziculture							
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance		Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
				2024	2025	2026	
OS 2 : Accroître la productivité des exploitations rizicoles	Taux de couverture des besoins en semence certifiée	Riz Irrigué (RI)	42 %	80 %	90 %	90%	(Quantité totale de semences certifiées diffusées / Besoin total en semences) x 100 Source : Rapport d'activités ADERIZ
		Riz Pluvial (RP)	11 %	20%	30 %	35 %	
	Rendement moyen des exploitations rizicoles (Tonne/Hectare)	Riz Irrigué (RI)	4,5	5,5	5,5	6	(Quantité totale de paddy produit / Superficie totale emblavée) x 100 Unité : tonne/hectare Source : Rapport d'activités ADERIZ
		Riz Pluvial Bas-fond (RPB)	Bf 3,47	Bf 4,0	Bf 4,0	Bf 4,0	
	Riz Pluvial Plateau (RPP)	P 1,59	P 2,0	P 2,0	P 2,0		
	Quantité produite de paddy (tonne)		1 703 514	3 100 000	3 580 000	4 000 000	(Quantité de paddy capté par les Unités de Transformation + Autoconsommation + Stock + Flux transfrontalier), Unité : tonnes Source : Rapport d'activités ADERIZ
OS 3 : Améliorer la valorisation du riz	Proportion d'usines aux normes de qualité		48 %	55 %	70 %	75%	(Nombre d'usines aux normes de qualité / Nombre total d'usines en activité) X 100 Source : Rapport d'activités ADERIZ
	Quantité de riz local blanchi disponible (tonne)		1 107 284	1 750 000	2 030 000	2 327 000	(Taux moyen d'usinage X Quantité de paddy usinée) (Captée + Autoconsommation + Stock) Source : Rapport d'activités ADERIZ
OS 4 : Assurer la surveillance et la gouvernance dans la filière riz	Nombre de PV des AGO de l'OIA-Riz produits		1	1	1	1	Dénombrement (Norme =1 AG par an) Sources : Rapports d'activités ADERIZ / DOPA / OIA-Riz
	Proportion d'acteurs institutionnels formés par an		0	30%	30%	40%	(Nombre d'acteurs institutionnels formés / Nombre total des acteurs institutionnels identifiés) x100 (Base : 100 acteurs (30 producteurs, 30 transformateurs, 30 distributeurs, 3 dirigeants OIA, 3 DGPR, 2 ADERIZ, 1 DOPA, 1 CNA)) Sources : Rapport d'activités ADERIZ / DGPR
	Ecart de prix du riz paddy (FCFA)		210	31.5	31.5	31.5	Prix du riz de l'année – le prix du riz de l'année de référence 2022 Ecart paddy ≤ 31.5 FCFA (15% de 210 FCFA)
	Ecart de prix du riz blanchi (FCFA)		590	88.5	88.5	88.5	Ecart riz blanchi ≤ 88.5 FCFA (15% de 590 FCFA) 15% est la valeur de référence pour l'analyse de la stabilité des prix les années à venir Source : Rapport d'activités ADERIZ / DGPR
	Proportion des acteurs de la filière riz sensibilisés à l'application des normes de qualité par an		10%	15 %	20 %	25 %	(Nombre d'acteurs de la filière ayant été sensibilisés à l'application des normes de qualité / Nombre d'acteurs de la filière identifiés) x 100 Sources : Rapport d'activités ADERIZ / DGPR / DAJCCI

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 4 : Promotion de la riziculture	15 734 452 353	23 936 174 013	17 680 110 715
Dépenses de personnel	1 202 326 598	1 202 326 598	1 202 326 598
Dépenses en biens et services	130 000 000	81 298 182	83 485 750
Transferts	100 000 000	106 149 163	114 298 367
Investissements	14 302 125 755	22 546 400 070	16 280 000 000
Trésor	2 485 015 101	5 205 762 070	4 300 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	11 817 110 654	17 340 638 000	11 980 000 000

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22214 Promotion de la riziculture	15 734 452 353	23 936 174 013	17 680 110 715
2221401 Amélioration de l'accès aux services mécanisés, au conseil agricole, à la recherche-développement et aux innovations technologiques	1 302 326 598	1 308 475 761	1 316 624 965
1 Personnel	1 202 326 598	1 202 326 598	1 202 326 598
78042100707 Transférer les subventions équilibre personnel à l'ADERIZ	1 202 326 598	1 202 326 598	1 202 326 598
3 Transferts	100 000 000	106 149 163	114 298 367
78042100734 Transférer les crédits en vue de suivre la production de la filière Riz (ADERIZ)	100 000 000	106 149 163	114 298 367
2221402 Aménagement, entretien et maintenance des périmètres rizicoles	10 183 817 800	17 650 220 840	16 280 000 000
4 Investissements	10 183 817 800	17 650 220 840	16 280 000 000
Trésor	1 516 032 000	4 309 582 840	4 300 000 000
90042100029 Projet de Développement Intégré du Wassoulou (PDIW-CI)	300 000 000	709 582 840	700 000 000
90042100028 Projet d'Aménagement Hydro Agricole des Régions du Haut-Sassandra et du Fromager Phase III	516 032 000	600 000 000	600 000 000
78042100649 Projet d'Aménagement Hydro Agricole dans les régions du Folon et du Kabadougou	500 000 000	500 000 000	500 000 000
25042100017 Projet Riziculture de Sangola - M'BENGUÉ	200 000 000	2 500 000 000	2 500 000 000
Financement extérieur	8 667 785 800	13 340 638 000	11 980 000 000
90042100029 Projet de Développement Intégré du Wassoulou (PDIW-CI)	2 500 000 000	6 090 638 000	2 480 000 000
90042100028 Projet d'Aménagement Hydro Agricole des Régions du Haut-Sassandra et du Fromager Phase III	2 667 785 800	3 000 000 000	3 500 000 000
78042100649 Projet d'Aménagement Hydro Agricole dans les régions du Folon et du Kabadougou	2 500 000 000	2 250 000 000	4 000 000 000
25042100017 Projet Riziculture de Sangola - M'Bengué	1 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000
2221403 Amélioration de l'accès aux semences certifiées et aux intrants de qualité	1 257 857 955	4 908 679 230	12 875 000
2 Biens et services	15 000 000	12 500 000	12 875 000
90042100025 Promouvoir la production rizicole	15 000 000	12 500 000	12 875 000
4 Investissements	1 242 857 955	4 896 179 230	0
Trésor	543 533 101	896 179 230	0
78042100704 Projet de production et de traitement des semences certifiées de riz en CI	543 533 101	896 179 230	0
Financement extérieur	699 324 854	4 000 000 000	0
78042100704 Projet de production et de traitement des semences certifiées de riz en CI	699 324 854	4 000 000 000	0
2221404 Amélioration de la transformation du paddy et de l'offre locale de riz blanchi de qualité conforme au besoin de consommation	2 905 450 000	25 000 000	25 993 623
2 Biens et services	30 000 000	25 000 000	25 993 623
90042100026 Promouvoir la modernisation de la mise à marché du riz local	15 000 000	12 500 000	13 118 623
90042100027 Suivre l'opérationnalisation des pôles rizicoles	15 000 000	12 500 000	12 875 000
4 Investissements	2 875 450 000	0	0
Trésor	425 450 000	0	0
90042100007 Projet d'Amélioration de la Qualité du Riz (PAQ-Riz)	325 450 000	0	0
22214010006 Projet de Promotion du Riz Local phase 2 (PRORIL 2)	100 000 000	0	0
Financement extérieur	2 450 000 000	0	0
22214010006 Projet de Promotion du Riz Local phase 2 (PRORIL 2)	2 450 000 000	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22214 Promotion de la riziculture	15 734 452 353	23 936 174 013	17 680 110 715
2221405 Amélioration du cadre de régulation dans la filière rizicole	85 000 000	43 798 182	44 617 127
2 Biens et services	85 000 000	43 798 182	44 617 127
90042100023 Coordonner la mise en oeuvre des stratégies de promotion de la riziculture	70 000 000	28 798 182	29 617 127
90042100024 Coordonner les activités du Programme 4	15 000 000	15 000 000	15 000 000

II.2.5. Programme 5 : Comptes Spéciaux du Trésor

II.2.5.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 5 : Comptes Spéciaux du Trésor	Action 5.1: Gestion des comptes spéciaux du Ministère

II.2.5.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 5 : Comptes Spéciaux du Trésor	80 317 480 000	77 273 480 000	78 507 754 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	80 317 480 000	77 273 480 000	78 507 754 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
23190 Comptes Spéciaux du Trésor	80 317 480 000	77 273 480 000	78 507 754 000
2319001 Gestion des comptes spéciaux du Ministère	80 317 480 000	77 273 480 000	78 507 754 000
3 Transferts	80 317 480 000	77 273 480 000	78 507 754 000
78042100581 Transférer les recettes affectées au Fonds d'Investissement Agricole (2QC)	6 349 700 000	6 349 700 000	6 207 457 000
78042100652 Transférer les recettes affectées aux Fonds Interprofessionnels pour la Recherche et le Conseil Agricole (FIRCA)	14 300 000 000	15 900 000 000	17 800 000 000
78042100693 Transférer les recettes affectées au secteur café cacao	36 716 780 000	36 716 780 000	36 203 297 000
78042100715 Soutenir le secteur anacarde(Parafiscalité anacarde)	22 951 000 000	18 307 000 000	18 297 000 000

SECTION 237: MINISTERE D'ETAT, MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DE LA MODERNISATION DE L'ADMINISTRATION

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

- le relâchement des valeurs d'éthique et de déontologie dans l'Administration Publique ;
- la lenteur dans le traitement des dossiers et la lourdeur administrative ;
- l'insuffisance du contrôle de présence au poste ;
- l'insuffisance de la maturité numérique du Ministère ;
- la non finalisation du Plan Stratégique 2022-2025 ;
- la faible connaissance des initiatives et actions de modernisation de l'Administration par les usagers-clients ;
- la faible digitalisation des procédures administratives ;
- l'accès limité des usagers-clients au service public (géographique, économique, informationnel) ;
- la faible utilisation des innovations disponibles dans l'offre des services publics ;
- la faible application d'un Système de Management de la Qualité (SMQ) ;
- les résistances au changement ;
- l'inadaptation de la loi n° 92-570 du 11 septembre 1992 portant statut général de la Fonction Publique à l'évolution actuelle de l'Administration Publique ;
- l'inadaptation du décret n° 95-92 du 1er Février 1995 portant organisation de la Formation Professionnelle des Fonctionnaires et Agents de l'Etat relevant des ministères, des Etablissements Publics Nationaux (EPN) et des collectivités locales ;
- l'inexistence d'un document de politique de gestion des ressources humaines civiles de l'Etat.

I.1.2. Réponses apportées

- la vulgarisation des procédures disciplinaires et de distinctions honorifiques ;
- la poursuite de la simplification des procédures administratives ;
- le traitement des actes dans le délai ;
- le renforcement des capacités humaines, matérielles et financières ;
- l'amélioration des moyens et le renforcement du contrôle de présence au poste ;
- la dématérialisation des procédures administratives ;
- le renforcement de la coordination dans la mise en œuvre des réformes administratives et de modernisation de l'Administration ;
- l'appui aux initiatives d'amélioration de l'accès des populations aux services publics de qualité ;
- le renforcement de la synergie des interventions relatives à la modernisation de l'Administration ;
- la promotion de l'utilisation des outils et approches développées dans le cadre des initiatives de réformes institutionnelles et de modernisation de l'Administration ;
- le renforcement de la visibilité des actions de modernisation de l'Administration ;
- le renforcement des actions de transformation du service public ;
- la promotion de la culture de la performance, de la redevabilité sociale et de la gestion des connaissances en matière de modernisation de l'Administration ;
- la réforme du régime de la formation continue à travers la révision du décret n°95-92 du 1er février 1995 portant organisation de la formation professionnelle des fonctionnaires et agents de l'Etat relevant des ministères, EPN et collectivités locales ;
- la mobilisation de ressources additionnelles (Partenaires Techniques et Financiers) ;
- l'adoption en cours de la nouvelle loi portant statut général de la Fonction Publique et de ses textes subséquents ;
- l'existence d'un projet de code de déontologie et d'une charte d'éthique ;
- la réforme de l'Observatoire du Service Public (OSEP).

I.1.3. Défis et priorités

- l'accélération du fonctionnement des services selon la démarche qualité du Ministère ;
- le redéploiement effectif des fonctionnaires ;
- la gestion rationnelle des effectifs ;
- la mise en place d'un comité d'éthique dans chaque Ministère ;
- la poursuite de la vulgarisation des procédures disciplinaires et de distinctions honorifiques ;
- la poursuite de la simplification des procédures administratives, notamment pour les actes de premier mandatement et d'admission à la retraite ;
- l'intensification de la sensibilisation des fonctionnaires à l'utilisation de l'espace fonctionnaire ;
- la modernisation des canaux d'information des usagers-clients ;
- la réforme du système de gouvernance et de gestion de la formation continue des Fonctionnaires et Agents de l'Etat ;
- la réorganisation des prestations publiques de formation continue et l'actualisation des curricula de formation aux emplois publics ;
- le renforcement des stratégies en matière de formation continue ;
- la réduction de la fracture numérique du Ministère à un niveau comparable à celui des pays émergents ;
- la validation du cadre stratégique de modernisation de l'administration 2021-2025 ;
- la réforme de la formation initiale et continue à l'ENA ;
- l'intensification de la recherche et de l'ingénierie administratives à l'ENA ;
- l'amélioration de la prévention et de la prise en charge des risques professionnels dans l'administration publique ;
- l'approbation du Plan stratégique 2022-2025 du Ministère ;
- la conduite réussie d'une transformation qualitative du service public.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le renforcement de la gouvernance du secteur ;
- la gestion efficace et efficiente des ressources humaines civiles de l'Etat ;
- le renforcement de la modernisation des services proposés aux usagers-clients.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gouvernance du secteur est renforcée ;
- la gestion efficace et efficiente des ressources humaines civiles de l'Etat est promue ;
- l'Administration Publique moderne et performante au service des usagers-clients est bâtie.

I.3 Missions du Ministère

Conformément au décret n°2023-820 du 25 octobre 2023 portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 4, le Ministre d'Etat, Ministre de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Fonction Publique et de Modernisation de l'Administration.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre de la Fonction Publique

- recrutement et gestion des personnels des Administrations de l'Etat, des Etablissements Publics et des personnels engagés par contrat ;
- gestion prévisionnelle et contrôle des effectifs ;
- administration de la base de données du Système Intégré de Gestion des Fonctionnaires et Agents de l'Etat, en abrégé SIGFAE ;
- mise en œuvre, suivi et évaluation de la politique générale de la Fonction Publique ;
- moralisation de la Fonction Publique ;

- formation et perfectionnement des cadres de l'Administration et des agents de l'Etat ;
- suivi de l'application du Statut Général de la Fonction Publique ;
- suivi de la continuité, de l'organisation efficace et du bon fonctionnement du Service Public.

Au titre de la Modernisation de l'Administration

- coordination, au niveau interministériel, des travaux conduits par les administrations en vue de moderniser l'action de l'Administration publique, en prenant en compte l'amélioration et le fonctionnement des services déconcentrés de l'Etat et l'innovation des Services publics ;
- simplification des relations entre les usagers et les Administrations de l'Etat et entre les Administrations elles-mêmes ;
- adaptation de la formation à l'évolution des missions de l'Administration et au pilotage de la performance des politiques publiques ;
- promotion de la transparence dans la gestion publique, en liaison avec les Ministres concernés ;
- élaboration de propositions permettant d'assurer l'adaptation des services déconcentrés des Administrations de l'Etat au développement de la décentralisation ;
- étude sur les mutations de l'Administration, notamment en matière d'organisation et méthodes, de formation et d'éthique ;
- renforcement du suivi-évaluation et de l'imputabilité.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Fonction Publique.
- Programme 3 : Modernisation de l'Administration.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1: Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale (IG), Conseil de Discipline de la Fonction Publique (CDFP), Comité Consultatif de la Fonction Publique (CCFP), Commission Administrative de Recours (CAR), Conseil de Santé et Sécurité au Travail de la Fonction Publique (CSSTFP), Direction de la Qualité et de l'Accompagnement du Changement (DQAC), Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction des Affaires Financières (DAF), Direction de la Planification, des Statistiques et de l'Évaluation (DPSE), Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC), Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP), Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP), Service Gestion du Patrimoine.			Projet d'implémentation d'un Système de Management de la Qualité
Programme 2: Fonction Publique	Direction Générale de la Fonction Publique (DGFP), Direction des Concours (DC), Direction de la Formation et du Renforcement des Capacités (DFRC), Direction de la Gestion Administrative des Personnels Civils de l'État (DGAPCE), Direction de la Programmation et du Contrôle des Effectifs (DPCE), Direction de la Coordination et du Suivi des Services Extérieurs (DCSSE), Direction des Systèmes d'Information (DSI), Direction de la Coordination et du Suivi des Services Extérieurs (DCSSE), 33 Directions Régionales (33.DR).	-Ecole Nationale d'Administration (E.N.A), - Centre d'Éducation à Distance de Côte d'Ivoire (CED-CI)	- Construction, Réhabilitation et Equipement des Directions Régionales et Antennes de la Fonction Publique Phase 2 ; - Rénovation et extension de câblage téléinformatique du MFP ; - Elaboration des Référentiels des emplois et des Compétences de l'Administration Publique ivoirienne (REC) ; - Identification biométrique des fonctionnaires et agents de l'Etat de Côte d'Ivoire ; - Mise en œuvre SIGFAE Version 2.	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 3: Modernisation de l'Administration	Direction Générale de la Transformation du Service Public (DGTSP), Direction de la Modernisation de l'Organisation Administrative (DMOA), Direction de l'Appui à la Performance du Service Public (DAPSP), Observatoire du Service Public (OSEP), Programme national d'appui aux Réformes Institutionnelles et à la Modernisation de l'Etat (PRIME).		<ul style="list-style-type: none"> - Profilage et codification des postes de travail dans l'Administration publique ; - e-Démarche administrative ; - Utilisation de la signature électronique dans la délivrance des actes administratifs ; - Mise en œuvre de la Maison du citoyen (Gbondala) dans 5 chefs-lieux de départements ; - Modernisation des outils digitaux et extension de l'OSEP. 	

II.1.2. Performance globale du Ministère

Tableau 2 : Performance du Ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1: Renforcer la gouvernance du Ministère	RS 1.1: La gouvernance du secteur est renforcée	IP 1.1.1: Cadre législatif et réglementaire défini et appliqué	Dénombrement Sources : Rapport annuel de performance du programme I, Rapport d'Etudes
		IP 1.1.2: Personnel formé et qualifié	Dénombrement Sources : Rapport annuel de performance du programme I, Rapport d'Etudes
		IP 1.1.3: Services fournis répondant aux normes de qualité	Enquête Sources : Rapport annuel de performance du programme I, Rapport d'Enquête
OG 2: Promouvoir une gestion efficace et efficiente des ressources humaines civiles de l'Etat	RS 2.1: La gestion efficace et efficiente des ressources humaines civiles de l'Etat est promue	IP 2.1.1: Taux de satisfaction des fonctionnaires et agents de l'Etat	Nombre de fonctionnaires et agents de l'Etat satisfait / Nombre total de fonctionnaires et agents de l'Etat interrogés Sources : Rapport annuel de performance du programme II, Rapport d'enquête
		IP 2.1.2: Nombre de plaintes enregistrées	Dénombrement Sources : Rapport annuel de performance du programme II, Rapport d'Etudes
OG 3: Bâtir une Administration Publique moderne et performante au service des usagers-clients	RS 3.1: L'Administration Publique moderne et performante au service des usagers-clients est bâtie	IP 3.1.1: Niveau d'utilisation de la plateforme «service public.gouv.ci»	Dénombrement (Nombre de visites mensuelles) Sources : Rapport annuel de performance du programme III, Site « servicepublic.gouv.ci »
		IP 3.1.2: Qualité des services publics	Enquête auprès des services publics et des usagers Sources : Rapport annuel de performance du programme III, Rapport d'enquêtes »
		IP 3.1.3: Taux de satisfaction des usagers du service public	Enquête de satisfaction auprès des usagers Sources : Rapport annuel de performance du programme III, Rapport d'enquêtes OSEP

II.1.3. Financement global du Ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	36 049 568 960	42 992 235 565	46 953 483 347
1.1 Ressources Intérieures	35 799 568 960	42 992 235 565	46 953 483 347
1.1.1 Budget Etat	35 799 568 960	42 992 235 565	46 953 483 347
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	250 000 000	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	250 000 000	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	36 049 568 960	42 992 235 565	46 953 483 347
2.1 Personnel	12 880 353 178	12 431 140 268	12 608 704 752
2.1.1 Solde y compris EPN	12 880 353 178	12 431 140 268	12 608 704 752
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	14 918 289 064	17 341 000 856	17 832 836 240
2.3 Transferts	6 293 926 718	6 056 961 079	6 364 957 845
2.4 Investissement	1 957 000 000	7 163 133 362	10 146 984 510
Trésor	1 707 000 000	7 163 133 362	10 146 984 510
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	250 000 000	0	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du Ministère
	Action 1.2: Gestion des ressources (humaines, financières et matérielles)
	Action 1.3: Planification, programmation et suivi-évaluation
	Action 1.4: Gestion du système d'information et de communication

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 :Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Assurer une meilleure coordination et animation des activités du Ministère	Taux de réalisation des réunions de coordination des programmes	85%	90%	90%	90%	(Nombre de réunions de coordination tenues / Nombre de réunions planifiées) x 100 Source : Rapport d'activités Cabinet
	Taux de réalisation des activités du plan d'actions du Ministère	95%	99%	99%	99%	(Nombre d'activités du plan d'actions réalisées / Nombre total des activités du plan d'actions) x 100 Source : Rapport d'activités Cabinet
	Taux d'exécution des saisines en matière de sanctions disciplinaires	75%	85%	85%	85%	(Nombre de saisines en matière de sanctions disciplinaires exécutées / Nombre total des saisines) x 100 Sources : Rapports d'activités CDFP
	Taux d'exécution des saisines en matière de distinctions honorifiques	97%	100%	100%	100%	(Nombre de saisines en matière de distinctions honorifiques exécutées / Nombre total des saisines) x 100 Sources : Rapports d'activités CDFP
OS 2 : Améliorer la gestion des ressources humaines, financières et matérielles du Ministère	Taux de satisfaction des besoins en ressources humaines des structures du Ministère	76%	90%	90%	90%	(Nombre d'agents mis à la disposition du Ministère ayant un poste de travail / Nombre total des agents mis à la disposition du Ministère) x 100 Source : Rapport d'activités DRH
	Nombre d'actes de gestion du personnel délivrés	2 976	3 200	3 500	4 000	Dénombrement Source : Rapport d'activités DRH
	Taux de réalisation des activités prévues dans le budget	96,71%	97%	97%	97%	(Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues) x 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Taux de satisfaction des besoins d'entretien du patrimoine	76%	80%	82%	84%	(Nombre de besoins satisfaits en entretien du patrimoine / Nombre total de besoins d'entretien du patrimoine planifiés) x 100 Source : Rapport d'activités DAF
OS 3 : Renforcer le système de planification, d'information et de communication du Ministère	Pourcentage de services et de directions disposant d'un plan d'actions	90%	100%	100%	100%	(Nombre de services et de directions disposant d'un plan d'actions / Nombre total de services et de directions du Ministère) x 100 Source : Rapport d'activités DPSE
	Taux de processus métiers modernisé	77,20%	100%	100%	100%	(Nombre de processus métiers modernisé / Nombre total de processus métiers à moderniser) x 100 Source : Rapport d'activités DPSE
	Proportion des activités ayant bénéficié d'une couverture médiatique	80%	80%	80%	80%	(Nombre d'activités couvertes / Nombre d'activités réalisées) x 100 Source : Rapport d'activités DCRP

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 1 : Administration Générale	24 898 991 768	26 212 412 286	26 859 561 060
Dépenses de personnel	11 867 506 284	11 408 284 798	11 575 840 709
Dépenses en biens et services	12 894 175 576	14 422 063 668	14 835 356 389
Transferts	77 309 908	82 063 820	88 363 962
Investissements	60 000 000	300 000 000	360 000 000
Trésor	60 000 000	300 000 000	360 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21042 Administration Générale	24 898 991 768	26 212 412 286	26 859 561 060
2104201 Coordination et animation du Ministère	798 000 000	1 017 000 000	1 077 000 000
2 Biens et services	738 000 000	717 000 000	717 000 000
78013300464 Gérer les procédures disciplinaires des fonctionnaires et agents de l'Etat	47 500 000	50 000 000	50 000 000
78013300465 Mettre en oeuvre la politique du Gouvernement en matière de Fonction Publique	300 000 000	240 000 000	240 000 000
78013300466 Gérer la politique de lutte contre le SIDA au Ministère de la Fonction Publique	11 000 000	14 000 000	14 000 000
78013300534 Exécuter les activités au titre du CONAFIP/MFP	100 000 000	100 000 000	100 000 000
78013300592 Procéder au contrôle administratif et financier des services, établissements sous tutelle du MFP et Directions Régionales	35 000 000	40 000 000	40 000 000
78013300595 Gérer les activités du Cabinet	50 000 000	55 000 000	55 000 000
78013300635 Gérer les contentieux et les affaires juridiques	35 500 000	40 000 000	40 000 000
78013300636 Gérer la distinction honorifique des fonctionnaires et agents de l'Etat	57 500 000	60 000 000	60 000 000
78013300646 Gérer la politique de la qualité des services du MFP	38 500 000	40 000 000	40 000 000
78013300658 Gérer le patrimoine du Ministère	18 000 000	18 000 000	18 000 000
78013300660 Assurer le fonctionnement du Comité Consultatif	15 000 000	20 000 000	20 000 000
78013300661 Assurer le fonctionnement de la Commission Administrative de Recours	15 000 000	20 000 000	20 000 000
78013300662 Assurer le fonctionnement du Conseil de Santé et Sécurité au Travail de Fonction Publique	15 000 000	20 000 000	20 000 000
4 Investissements	60 000 000	300 000 000	360 000 000
Trésor	60 000 000	300 000 000	360 000 000
78013300668 Projet d'Implémentation d'un système de management de la qualité	60 000 000	300 000 000	360 000 000
2104202 Gestion des ressources (humaines, financières et matérielles)	23 996 991 768	25 085 412 286	25 672 561 060
1 Personnel	11 867 506 284	11 408 284 798	11 575 840 709
78013300538 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire	11 867 506 284	11 408 284 798	11 575 840 709
2 Biens et services	12 052 175 576	13 595 063 668	14 008 356 389
78013300455 Gérer les ressources financières et matérielles du Ministère	185 000 000	200 000 000	200 000 000
78013300456 Gérer le renforcement des capacités du personnel du Cabinet	196 172 255	196 172 255	196 172 255
78013300457 Gérer la commande publique du Ministère	30 600 000	30 000 000	30 000 000
78013300467 Prendre en charge médicalement le personnel du MFP et MMAISP	29 500 000	30 000 000	30 000 000
78013300468 Gérer les séminaires et les conférences du Ministère hors de la Côte-d'Ivoire	80 000 000	80 000 000	80 000 000
78013300469 Gérer les charges exceptionnelles des agents	10 050 928 450	11 506 727 615	11 893 933 403
78013300470 Gérer les séminaires et les conférences du Ministère en Côte-d'Ivoire	25 000 000	25 000 000	25 000 000
78013300474 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire / Section 537	10 000 000	10 000 000	10 000 000
78013300475 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire / Section 537	10 000 000	10 000 000	10 000 000
78013300536 Mettre en oeuvre le CDMT	58 000 000	60 000 000	60 000 000
78013300572 Gérer les ressources humaines du Ministère	41 500 000	43 000 000	43 000 000
78013300589 Gérer les dépenses centralisées du MFP	751 339 690	800 000 000	800 000 000
78013300610 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	8 000 000	4 000 000	4 000 000
78013300626 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	386 757 150	410 785 767	436 872 700
78013300638 Prendre en charge les Honoraires des agents sous la Régie Convention BNETD / Section 537	189 378 031	189 378 031	189 378 031
3 Transferts	77 309 908	82 063 820	88 363 962
78013300454 Gérer les Honoraires des agents sous la convention du BNETD	38 654 954	41 031 910	44 181 981
78013300478 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD / Section 537	38 654 954	41 031 910	44 181 981

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21042 Administration Générale	24 898 991 768	26 212 412 286	26 859 561 060
2104203 Planification, programmation et suivi-évaluation	51 000 000	55 000 000	55 000 000
2 Biens et services	51 000 000	55 000 000	55 000 000
78013300459 Organiser la planification générale des activités et réaliser les études et la production des statistiques du Ministère	51 000 000	55 000 000	55 000 000
2104204 Gestion du système d'information et de communication	53 000 000	55 000 000	55 000 000
2 Biens et services	53 000 000	55 000 000	55 000 000
78013300462 Organiser la communication des activités du Ministère	53 000 000	55 000 000	55 000 000

II.2.2. Programme 2 : Fonction Publique

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Fonction Publique	Action 2.1: Amélioration du système de recrutement des fonctionnaires et agents de l'Etat
	Action 2.2: Formation et perfectionnement des cadres de l'administration publique et agents de l'Etat

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Fonction Publique						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Gérer le recrutement et la carrière des fonctionnaires et agents de l'Etat	Taux de réalisation des activités planifiées du programme	65%	85%	90%	95%	(Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités planifiées du programme) x 100 Source : Rapport d'activités DGFP
	Taux de réalisation des concours administratifs	100%	95 %	95 %	95 %	(Nombre de concours organisés / Nombre de concours planifiés) x 100 Source : Rapport d'activités DC
	Taux des admis aux concours administratifs mis à la disposition des Ministères ayant effectivement pris service	75%	85%	90%	95%	(Nombre d'admis aux concours administratifs affectés et ayant pris service / Nombre total de dossiers des admis aux concours administratifs reçus) x 100 Source : Rapport d'activités DPCE
	Taux d'absentéisme des fonctionnaires et agents de l'Etat à leur poste de travail	3,4%	3,2%	3,1%	3%	(Nombre d'absents / Nombre total des fonctionnaires et agents de l'Etat contrôlés) x 100 Source : Rapport d'activités DPCE
OS 1 : Gérer le recrutement et la carrière des fonctionnaires et agents de l'Etat	Taux de projets d'actes transmis au Contrôle Financier	92%	98%	98%	98%	(Nombre d'actes transmis au Contrôle Financier / Nombre d'actes planifiés) x 100 Nombre d'actes planifiés 2024 : 87 870 Nombre d'actes planifiés 2025 : 89 870 Nombre d'actes planifiés 2026 : 91 870 Source : Rapport d'activités DGAPCE
	Taux d'actes administratifs diffusés et archivés	87,60%	100%	100%	100%	(Nombre d'actes administratifs diffusés et archivés / Nombre d'actes administratifs planifiés) x 100 Nombre d'actes planifiés 2024 : 85 870 Nombre d'actes planifiés 2025 : 87 870 Nombre d'actes planifiés 2026 : 89 870 Source : Rapport d'activités DGAPCE

Programme 2 :Fonction Publique						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 2: Renforcer les capacités du personnel de l'Administration Publique	Taux de couverture en formation des fonctionnaires et agents de l'Etat en Côte d'Ivoire	98%	99%	99%	99%	(Nombre de fonctionnaires et agents de l'Etat formés en Côte d'Ivoire / Nombre total de fonctionnaires et agents de l'Etat ayant exprimé un besoin de formation en Côte d'Ivoire) x 100 Source : Rapport d'activités DFRC
	Taux de couverture en formation des fonctionnaires et agents de l'Etat hors Côte d'Ivoire	73,78%	93%	95%	97%	(Nombre de fonctionnaires et agents de l'Etat formés hors Côte d'Ivoire / Nombre total de fonctionnaires et agents de l'Etat ayant exprimé un besoin en formation hors Côte d'Ivoire) x 100 Source : Rapport d'activités DFRC
	Proportion d'élèves recrutés, formés et mis à la disposition de l'Administration	100%	99%	99%	99%	(Nombre d'élèves recrutés, formés et mis à la disposition de l'Administration / Nombre total d'élèves recrutés et formés) x 100 Source : Rapport d'activités ENA
	Proportion d'auditeurs formés et mis à la disposition de l'Administration	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'auditeurs formés et mis à la disposition de l'Administration / Nombre total d'auditeurs formés) x 100 Source: Rapport d'activités ENA
	Nombre de travaux de recherches menés dans le domaine de l'ingénierie administrative par l'ENA	-	02	03	03	Dénombrement Source : Rapport d'activités ENA
	Proportion de fonctionnaires et agents du secteur privé formés	85%	92%	94%	95%	(Nombre de fonctionnaires et agents du secteur privé formés / Nombre total de fonctionnaires et agents du secteur privé à former) x 100 Source : Rapport d'activités CED-CI
	Nombre d'auditeurs formés en présentiel et en visioconférence	950	950	950	950	Dénombrement Source : Rapport d'activités CED-CI
	Nombre d'accords de partenariat et de conventions signés avec les structures extérieures	-	09	09	09	Dénombrement Source : Rapport d'activités CED-CI

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 2 : Fonction Publique	9 134 777 192	12 446 577 168	14 835 036 226
Dépenses de personnel	1 012 846 894	1 022 855 470	1 032 864 043
Dépenses en biens et services	1 310 313 488	769 153 778	789 850 142
Transferts	6 216 616 810	5 974 897 259	6 276 593 883
Investissements	595 000 000	4 679 670 661	6 735 728 158
Trésor	595 000 000	4 679 670 661	6 735 728 158
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22043 Fonction Publique	9 134 777 192	12 446 577 168	14 835 036 226
2204301 Amélioration du système de recrutement des fonctionnaires et agents de l'Etat	4 758 813 488	8 348 824 439	10 410 578 300
2 Biens et services	1 163 813 488	669 153 778	674 850 142
11013300005 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Bélier	13 000 000	8 000 000	8 000 000
11013300006 Coordonner les activités du Ministère dans le District Autonome de Yamoussoukro	14 200 000	8 000 000	8 000 000
14013300005 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du N'Zi	13 000 000	8 000 000	8 000 000
15013300006 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de l'Iffou	13 000 000	8 000 000	8 000 000
16013300002 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Moronou	13 000 000	8 000 000	8 000 000
17013300005 Assurer la politique de recrutement et de gestion des Ressources Humaines de l'Etat dans le Gbêké	13 000 000	8 000 000	8 000 000
18013300003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Hambol	13 000 000	8 000 000	8 000 000
22013300006 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Bafing	13 000 000	8 000 000	8 000 000
23013300002 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Kabadoukou	13 000 000	8 000 000	8 000 000
25013300003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Poro	13 000 000	8 000 000	8 000 000
26013300003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de la Bagoué	13 500 000	8 000 000	13 500 000
27013300005 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Folon	15 100 000	8 000 000	8 000 000
28013300002 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Bounkani	13 000 000	8 000 000	8 000 000
31013300006 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Sassandra	13 000 000	8 000 000	8 000 000
31013300007 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Gboklé	15 500 000	8 000 000	8 000 000
32013300003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Gôh	13 000 000	8 000 000	8 000 000
35013300005 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Marahoué	13 000 000	8 000 000	8 000 000
36013300003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Worodougou	13 000 000	8 000 000	8 000 000
37013300006 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Béré	13 000 000	8 000 000	8 000 000
41013300002 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Tonpki	13 000 000	8 000 000	8 000 000
42013300005 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Cavally	13 000 000	8 000 000	8 000 000
43013300003 Assurer la politique de recrutement et de gestion des Ressources Humaines de l'Etat dans le Guémon	13 000 000	8 000 000	8 000 000
51013300003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Lôh-Djiboua	13 000 000	8 000 000	8 000 000
55013300003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de San-Pédro	13 000 000	8 000 000	8 000 000
56013300006 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de la Nawa	13 000 000	8 000 000	8 000 000
61013300002 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de l'Indénié-Djuablin	13 000 000	8 000 000	8 000 000
62013300003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Gontougou	13 000 000	8 000 000	8 000 000
71013300003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Sud-Comoé	16 513 488	8 000 000	8 000 000
76013300003 Assurer la politique de recrutement et de gestion des Ressources Humaines de l'Etat dans l'Agnéby-Tiassa	13 000 000	8 000 000	8 000 000
77013300003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de la Mé	13 000 000	8 000 000	8 000 000
78013300460 Gérer le SIGFAE	235 000 000	150 000 000	144 500 000
78013300461 Gérer la base de données des fonctionnaires	25 500 000	15 000 000	15 000 000
78013300486 Coordonner la mise en oeuvre de la politique de recrutement et de gestion des Ressources Humaines de l'Etat	58 500 000	27 153 778	27 153 778
78013300487 Gérer les actes administratifs des fonctionnaires et agents de l'Etat	106 000 000	60 000 000	62 848 182
78013300489 Coordonner et suivre les activités des services extérieurs	34 000 000	20 000 000	20 000 000
78013300490 Coordonner les activités du Ministère dans le District Autonome d'Abidjan	15 000 000	8 000 000	8 000 000
78013300516 Gérer les effectifs des ressources humaines de l'Etat	54 000 000	45 000 000	45 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22043 Fonction Publique	9 134 777 192	12 446 577 168	14 835 036 226
78013300560 Gérer la politique de recrutement des agents de l'Etat	34 000 000	20 000 000	20 000 000
78013300600 Assurer la politique de recrutement et de gestion des Ressources Humaines de l'Etat dans le Tchologo	13 000 000	8 000 000	8 000 000
78013300674 Organiser les journées Nationales de la Fonction Publique	75 000 000	29 000 000	29 000 000
78013300675 Organiser les conférences de programmation des effectifs	80 000 000	29 000 000	31 848 182
78013300676 Organiser les rencontres du Ministre avec les fonctionnaires et agents de l'Etat	20 000 000	10 000 000	10 000 000
79013300005 Assurer la politique de recrutement et de gestion des Ressources Humaines de l'Etat dans les Grand Ponts	14 000 000	8 000 000	8 000 000
3 Transferts	3 000 000 000	3 000 000 000	3 000 000 000
78013300604 Gérer les concours administratifs	3 000 000 000	3 000 000 000	3 000 000 000
4 Investissements	595 000 000	4 679 670 661	6 735 728 158
Trésor	595 000 000	4 679 670 661	6 735 728 158
78013300684 Projet de mise en oeuvre de la version 2 du SIGFAE	80 000 000	1 500 000 000	3 239 425 000
78013300683 Projet d'identification biométrique des Fonctionnaires et agents de l'Etat de Côte d'Ivoire	60 000 000	500 000 000	500 000 000
78013300677 Projet d'élaboration des référentiels des emplois et des compétences de l'Administration Publique Ivoirienne	25 000 000	1 500 000 000	2 206 589 500
78013300653 Rénover et étendre le câblage téléinformatique du Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration	250 000 000	679 670 661	205 000 167
78013300615 Réhabilitation et Equipement des Directions Régionales et des antennes de la Fonction Publique	180 000 000	500 000 000	584 713 491
2204303 Formation et perfectionnement des cadres de l'administration publique et agents de l'Etat	4 375 963 704	4 097 752 729	4 424 457 926
1 Personnel	1 012 846 894	1 022 855 470	1 032 864 043
78013300494 Transférer les crédits de personnel à l'ENA	817 130 977	825 205 561	833 280 143
78013300629 Transférer les crédits de personnel au CED-CI	195 715 917	197 649 909	199 583 900
2 Biens et services	146 500 000	100 000 000	115 000 000
78013300493 Gérer le renforcement des capacités des agents de l'administration publique ivoirienne	146 500 000	100 000 000	115 000 000
3 Transferts	3 216 616 810	2 974 897 259	3 276 593 883
78013300491 Gérer la formation des auditeurs en présentiel et par vidéoconférence	244 000 000	250 000 000	250 000 000
78013300561 Gérer la formation des fonctionnaires et agents de l'Etat	1 000 000 000	752 280 449	800 000 000
78013300633 Gérer les stages hors de la Côte d'Ivoire des fonctionnaires et agents de l'Etat	440 000 000	440 000 000	500 000 000
78013300637 Prendre en charge les dépenses liées à la bourse des auditeurs de l'ENA	1 532 616 810	1 532 616 810	1 726 593 883

II.2.3. Programme 3 : Modernisation de l'Administration

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Modernisation de l'Administration	Action 3.1: Conception et promotion des instruments de Modernisation de l'Administration (DGTSP)
	Action 3.2: Gestion des outils de Modernisation et de Transformation du Service Public (DMOA-DAPSP)
	Action 3.3: Renforcement de la politique de modernisation de l'Administration (OSEP)
	Action 3.4: Conception et promotion des instruments de modernisation de l'administration
	Action 3.5: Gestion des outils de modernisation et de transformation de service public

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 :Modernisation de l'Administration						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1: Promouvoir les instruments de modernisation de l'administration élaborés	Taux de réalisation des réunions de coordination des activités du programme	-	80%	80%	80%	(Nombre de réunions tenues / Nombre de réunions planifiées) x 100 Source : Rapport d'activités DGTSP
	Taux de réalisation des activités planifiées du programme	-	90%	100%	100%	(Nombre d'activités du plan d'action réalisées / Nombre total des activités du plan d'action) x 100 Source : Rapport d'activités DGTSP
OS 2: Suivre la mise en place des outils et pratiques de modernisation de l'Administration	Nombre cumulé d'instruments de modernisation de l'Administration mis en place	03	05	06	07	Dénombrement Sources : Rapport d'activités DMOA Rapport d'activités DAPSP
	Nombre cumulé de ministères ayant leurs postes de travail profilés et codifiés	04	08	08	08	Dénombrement Source : Rapport d'activités DMOA
	Nombre cumulé de procédures administratives dématérialisées et accessible en ligne	36	300	300	300	Dénombrement Source : Rapport d'activités DMOA
	Nombre cumulé de structures administratives utilisant la signature électronique	-	15	25	36	Dénombrement Source : Rapport d'activités DMOA
	Nombre de campagne de sensibilisation des usagers-clients à l'utilisation des produits de modernisation par an	-	04	04	04	Dénombrement Source : Rapport d'activités DAPSP
OS 3: Contribuer à l'amélioration de la qualité du Service Public	Taux de satisfaction des saisines enregistrées des usagers	98,97%	90%	95%	100%	(Saisines traitées / saisines enregistrées) x 100 Sources : Rapports d'activités OSEP
	Taux de couverture du pays par les cellules focales de proximité	3,03%	80%	100%	100%	(Nombre de régions couvertes par les cellules focales de proximité / nombre total de régions) x 100 Source : Rapport d'activités OSEP

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 3 : Modernisation de l'Administration	2 015 800 000	4 333 246 111	5 258 886 061
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	713 800 000	2 149 783 410	2 207 629 709
Transferts	0	0	0
Investissements	1 302 000 000	2 183 462 701	3 051 256 352
Trésor	1 052 000 000	2 183 462 701	3 051 256 352
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	250 000 000	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22066 Modernisation de l'Administration	2 015 800 000	4 333 246 111	5 258 886 061
2206601 Conception et promotion des instruments de Modernisation de l'Administration (DGTSP)	750 000 000	758 282 701	1 000 000 000
4 Investissements	750 000 000	758 282 701	1 000 000 000
Trésor	500 000 000	758 282 701	1 000 000 000
78013300644 Gérer le Programme National d'Appui aux Réformes Institutionnelles et à la Modernisation de l'Etat (PRIME)	500 000 000	758 282 701	1 000 000 000
Financement extérieur	250 000 000	0	0
78013300644 Gérer le Programme National d'Appui aux Réformes Institutionnelles et à la Modernisation de l'Etat (PRIME)	250 000 000	0	0
2206602 Gestion des outils de Modernisation et de Transformation du Service Public (DMOA-DAPSP)	567 000 000	1 929 783 410	1 877 629 709
2 Biens et services	567 000 000	1 929 783 410	1 877 629 709
78013300630 Faire la promotion de l'Observatoire du Service Public	567 000 000	1 929 783 410	1 877 629 709
2206603 Renforcement de la politique de modernisation de l'Administration (OSEP)	30 000 000	400 000 000	700 000 000
4 Investissements	30 000 000	400 000 000	700 000 000
Trésor	30 000 000	400 000 000	700 000 000
78013300685 Projet de modernisation des outils digitaux et extension de l'Observation du Service Public (OSEP)	30 000 000	400 000 000	700 000 000
2206607 Conception et promotion des instruments de modernisation de l'administration	52 000 000	75 000 000	130 000 000
2 Biens et services	52 000 000	75 000 000	130 000 000
78013300663 Coordonner la mise en oeuvre de la politique de transformation du service publique	52 000 000	75 000 000	130 000 000
2206608 Gestion des outils de modernisation et de transformation de service public	616 800 000	1 170 180 000	1 551 256 352
2 Biens et services	94 800 000	145 000 000	200 000 000
78013300665 Suivre et évaluer les instruments pour la délivrance qualitative de l'administration	55 300 000	85 000 000	120 000 000
78013300666 Mettre en place les instruments de modernisation de l'administration	39 500 000	60 000 000	80 000 000
4 Investissements	522 000 000	1 025 180 000	1 351 256 352
Trésor	522 000 000	1 025 180 000	1 351 256 352
78013300659 Projet utilisation de la signature électronique dans la délivrance des actes administratifs	286 000 000	760 180 000	351 256 352
78013300641 Mise en oeuvre de la maison du citoyen (Gbondala) dans 05 chefs-lieux de départements	12 000 000	265 000 000	1 000 000 000
78013300639 Projet de profilage et de codification des postes de travail dans l'Administration Publique	115 000 000	0	0
78013300495 Projet E-démarche Administrative	109 000 000	0	0

SECTION 321: MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET DES IVOIRIENS DE L'EXTERIEUR

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au niveau de l'Administration Générale

- l'inexistence d'un document stratégique unique du Ministère ;
- l'irrégularité des missions d'inspection et d'audit au niveau des services centraux ;
- la faiblesse du suivi des recommandations des missions d'inspection et d'audit effectuées ;
- la non opérationnalisation du système d'archivage électronique ;
- la faible connaissance des textes et accords commerciaux de certains acteurs du secteur privé ;
- la faiblesse dans l'accompagnement des entreprises privées sur le marché régional et sous régional ;
- la non formalisation du cadre de concertation avec les acteurs nationaux dont les champs d'actions s'étendent à l'extérieur ;
- l'absence d'une veille stratégique en matière d'identification des postes disponibles dans les organismes internationaux ;
- l'inexistence d'un cadre de suivi évaluation des accords internationaux ;
- le faible renforcement de capacité des acteurs diplomatiques.

Au niveau des Relations Bilatérales

- l'irrégularité de la tenue des Grandes Commissions Mixtes de coopération bilatérale ;
- la faible coordination en matière de coopération bilatérale entre le Ministère et les autres départements techniques ;
- l'absence de statistiques fiables en matière d'échanges économiques et commerciaux.

Au niveau des Relations Multilatérales

- l'adhésion non contrôlée de la Côte d'Ivoire aux organisations internationales et régionales ;
- le faible accompagnement des candidatures ivoiriennes dans les instances internationales ;
- la faible valorisation et promotion des compétences ivoiriennes dans les Organisations Internationales.

Au niveau du Protocole d'Etat, des Affaires Juridiques et Consulaires

- la faible formalisation de certaines procédures administratives (Guide pratique du protocole d'État, annuaire diplomatique etc.) ;
- l'inadaptation des textes réglementaires relatifs à la gestion des privilèges diplomatiques et magasins diplomatiques ;
- l'absence de cadre de coordination entre le Ministère et les Départements ministériels techniques en matière d'octroi des facilités aux ONG internationales ;
- le manque de renforcement de capacités des acteurs de la gestion de l'état civil et des affaires consulaires et du protocole.

I.1.2. Réponses apportées

Au niveau de l'Administration Générale

- l'organisation de trois (3) missions d'inspections conjointes dans trois (03) Ambassades (Burkina, Canada, États unis) ;
- la contribution des Représentations Nationales à l'Étranger (RNE) à la mobilisation de ressources extérieures estimées à 3 616 010 753 609 Francs CFA ;
- la préparation et la facilitation de la participation du secteur privé ivoirien aux forums organisés en marge des visites des Hautes Autorités de notre pays à l'étranger ;
- la prise en charge des contributions de la Côte d'Ivoire au profit de cent-trente-un (131) organisations internationales pour un montant de 9 499 314 491 francs CFA ;
- la mise en œuvre d'un plan d'acquisition, de construction et de réhabilitation de Chancelleries, Résidences et logements de diplomates ;
- l'apurement progressif des arriérés de paiement des Postes Diplomatiques et Consulaires.

Au niveau des Relations Bilatérales

- la réactivation de cinq (05) instruments de coopération bilatérale ;
- la signature de dix-sept (17) accords bilatéraux ;
- la participation et les visites du Président de la République dans les pays de la Zone Afrique, notamment les participations à la 62ème Session des Chefs d'Etat et de Gouvernements de la CEDEAO à Abuja, au 18ème sommet Ordinaire des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Francophonie en Tunisie, à la cérémonie d'ouverture du 61ème Sommet ordinaire de la CEDEAO à Accra et la visite d'Etat en Afrique du Sud ;
- la participation et les visites du Ministre dans les pays de la Zone Afrique, notamment à la 62ème Session des Chefs d'Etat et de Gouvernements de la CEDEAO à Abuja, aux journées ivoiriennes à l'île Maurice, à la rencontre ministérielle sur les Consultations Politiques en Afrique du Sud, la visite en Tunisie dans le cadre de la 8ème édition de la Conférence Internationale de Tokyo sur le Développement de l'Afrique (TICAD 8) ;
- l'organisation de huit (08) visites d'amitié et de travail des Autorités des pays de la Zone Asie, Pacifique et Océanie et Europe en Côte d'Ivoire ;
- l'organisation de dix-huit (18) audiences accordées par le Président de la République à des personnalités étrangères de passage en Côte d'Ivoire ;
- l'organisation de vingt-sept (27) rencontres de hautes personnalités politiques et hommes d'affaires étrangers ;
- la participation à la 4ème session des consultations politiques entre les Ministères en charge des Affaires Etrangères de la Côte d'Ivoire et de la Corée ;
- la signature d'un accord de don pour l'équipement et le lancement du Centre pour la Promotion de la Langue Japonaise à l'Université Félix Houphouët Boigny d'Abidjan ;
- la signature à Abidjan d'une convention d'achat d'énergie entre le Liberia et la Côte d'Ivoire (21 octobre 2022) ;
- la ratification de l'accord cadre entre la Côte d'Ivoire et la Corée, à Séoul (10 décembre 2022) ;
- la signature d'accord visant à prévenir la double imposition et lutter contre la fraude et l'évasion fiscales en matière d'impôts sur le revenu entre la République de Côte d'Ivoire et l'Etat du Qatar (07 décembre 2022) ;
- la signature de quinze (15) nouveaux accords lors de la première session de la Grande Commission Mixte de Coopération Ivoir-congolaise qui s'est tenue à Abidjan dans les domaines de l'éducation et de l'enseignement technique, l'enseignement supérieur, militaire, commercial, formation et emploi, protection sociale, tourisme et environnement, pêche et aquaculture, agriculture, construction, urbanisme et habitat, information et communication, culturel et artistique, santé, forêt, faune et ressources en eau et transport (21 et 22 novembre 2022) ;
- la facilitation et l'accompagnement de 28 missions de prospection économique ;
- la facilitation de la participation du secteur privé ivoirien au forum des Affaires Côte d'Ivoire-Turquie.

Au niveau des Relations Multilatérales

- la participation aux 61ème et 62ème sessions ordinaires de la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la CEDEAO tenues respectivement le 03 juillet 2022, à Accra (Ghana) et le 6 décembre 2022 à Abuja (Nigeria) ;
- la participation à la 50ème session du Conseil des Droits de l'Homme (CDH) tenue, du 13 juin au 08 juillet 2022, à Genève (Suisse) ;
- la participation à la 55ème session de la Commission des Nations Unies pour le Droit Commercial International (CNUDCI) tenue, du 27 juin au 15 juillet 2022, à New York ;
- la participation à la 41ème session ordinaire du Conseil Exécutif de l'Union Africaine tenue, du 14 au 15 juillet 2022, à Lusaka en Zambie ;
- la participation à l'atelier relatif au Rapport Initial de la Cour Africaine des Droits des Personnes Agées et des Personnes Handicapées en Afrique tenu, à Abidjan, le 12 août 2022 ;
- la participation à la 2ème réunion des Autorités Nationales de Réglementation Pharmaceutique (ANRP), du 05 au 07 septembre 2022 ;
- la participation à la 22ème Conférence des Plénipotentiaires de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) tenue, du 26 septembre au 14 octobre 2022, à Bucarest (Roumanie) ;
- la participation à la réunion des experts et des Représentants Permanents sur les Modalités de mise en place d'un Comité des Représentants Permanents (COREP) en tant qu'organe consultatif du Conseil des Ministres de la CEDEAO tenue, les 03 et 04 octobre 2022, à Bissau, en République de Guinée-Bissau ;
- la participation à la 90ème session de l'Assemblée Générale de l'OIPC INTERPOL, du 18 au 21 octobre 2022, à New Delhi, en Inde ;
- la participation à l'atelier sur l'étude prospective de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) tenu, le 21 novembre 2022, à Abidjan ;
- la participation à la 77ème session de l'Assemblée Générale des Nations Unies tenue, en octobre – novembre 2022, à New-York ;
- la participation au Sommet Extraordinaire de l'Union Africaine sur l'Industrialisation et la Diversification Economique en Afrique et le Sommet Extraordinaire sur la ZLECAf tenu, du 20 au 25 novembre 2022, à Niamey, au Niger ;
- la participation à la 38ème réunion ministérielle du COMCEC, du 26 au 29 novembre 2022 ;
- la tenue d'une mission d'imprégnation dans les Organisations Internationales sur le mode de recrutement et les profils recherchés à l'international, du 06 au 16 novembre 2022, à Genève (Suisse) ;
- la participation à la réunion de haut niveau de l'Union Africaine sur la nutrition et la sécurité alimentaire, du 06 au 8 décembre 2022, à Abidjan.

Au niveau du Protocole d'État, des Affaires Juridiques et Consulaires

- la légalisation de 12 326 documents publics ou privés ;
- le traitement de 734 avis de mention et de 1 490 demandes d'actes d'état civil consulaire ;
- l'élaboration du guide d'état civil consulaire ;
- l'organisation d'une formation régionale sur l'état civil consulaire ;
- l'organisation de journées communales de l'état civil (Tiassalé et Treichville) ;
- l'organisation du séminaire d'information et d'échange sur le bilan de la phase pilote de la digitalisation de l'état civil, à Yamoussoukro ;
- la contribution à l'obtention de 333 documents dont 157 attestations de demande de statut de réfugiés, 93 attestations de demande d'asile et 83 attestations de déclaration d'identité ;
- l'assistance financière dans divers domaines aux réfugiés (éducation, transport, santé, subsistance et logement) ;
- l'organisation de missions d'information et de documentation dans les pays d'asiles, au Ghana et en Guinée ;
- l'organisation de 189 convois qui ont permis le rapatriement de 12 083 personnes dont 6 329 femmes et 5 756 hommes en provenance du Cameroun, du Togo, du Ghana, de la Guinée, du Libéria, du Sénégal, de la Mauritanie, du Bénin, du Nigéria, de l'Algérie et de la Gambie.

I.1.3. Défis et priorités

Au niveau de l'Administration Générale

- la modernisation de l'outil diplomatique ;
- l'optimisation du système statistique du Ministère ;
- le renforcement des capacités des acteurs de la diplomatie ;
- le développement de la diplomatie économique ;
- la mise en œuvre effective du décret portant Statut du Corps Diplomatique ;
- l'intensification du renforcement des capacités des acteurs de la diplomatie ;
- l'intensification du lobbying et la promotion de la destination Côte d'Ivoire ;
- la création d'un cadre d'échanges avec les entreprises privées dans le domaine des affaires ;
- l'amélioration du dialogue avec les acteurs impliqués dans la promotion de l'action économique extérieure (Etat et secteur privé) ;
- le renforcement du cadre institutionnel de la diplomatie ;
- le renforcement de la stratégie de communication et d'information ;
- l'institution d'un cadre d'échanges avec les structures en charge des questions économiques, commerciales, culturelles et touristiques.

Au niveau des Relations Bilatérales

- la consolidation et l'extension du patrimoine immobilier de l'État à l'étranger à travers la réhabilitation, la construction et l'acquisition des Chancelleries, Résidences et logements des diplomates ;
- la poursuite du renforcement des instruments de coopération bilatérale et multilatérale ;
- l'optimisation de la carte diplomatique ;
- la promotion des partenariats économiques stratégiques (Asie, Moyen Orient, Amérique du Sud) ;
- la vulgarisation du document d'orientation en matière de diplomatie économique ;
- le renforcement de la contribution au rayonnement international de la Côte d'Ivoire ;
- la facilitation de la signature et de la ratification de l'accord régional APE par le Nigéria.

Au niveau des Relations Multilatérales

- le renforcement de la coopération multilatérale ;
- la rationalisation de la contribution de la Côte d'Ivoire auprès des Organismes Internationaux ;
- la définition et la mise en œuvre de la stratégie de placement des cadres ivoiriens auprès des Organismes Internationaux ;
- la poursuite du renforcement de la présence et de l'influence de la Côte d'Ivoire dans les Organismes Internationaux.

Au niveau du Protocole d'Etat, des Affaires Juridiques et Consulaires

- l'amélioration du processus d'établissement et de la délivrance des actes de l'état civil ;

- la formalisation de certaines procédures administratives (Guide pratique du protocole d'État, annuaire diplomatique) ;
- l'adaptation des textes réglementaires relatifs à la gestion des privilèges diplomatiques et des magasins diplomatiques ;
- le renforcement de la coordination en matière d'octroi des facilités aux ONG internationales ;
- la légalisation de 23 806 actes de l'état civil et la délivrance de 1 536 actes d'avis de mention au profit de la population ivoirienne ;
- l'actualisation des textes relatifs aux attributions du MAE intégrant la coordination du partenariat pour le développement et au cadre de collaboration avec les acteurs nationaux dont les champs d'actions s'étendent à l'extérieur ;
- le renforcement des capacités sur la bonne tenue des registres d'état civil ;
- la production de données statistiques fiables sur l'effectif du Corps Diplomatique accrédité en Côte d'Ivoire ;
- le renforcement de la protection des apatrides.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- la mise en œuvre de la diplomatie économique au service du développement ;
- la création d'outils stratégiques pour rendre plus efficace et performante l'action de la diplomatie économique ;
- la modernisation de l'outil diplomatique ;
- le renforcement de la politique de coordination de l'action extérieure.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration est moderne et performante ;
- les relations bilatérales sont redynamisées ;
- les relations multilatérales sont renforcées ;
- la qualité des services du protocole d'État, des Affaires Juridiques, Consulaires et de l'état civil est améliorée.

I.3 Missions du Ministère

Conformément au **décret n°2023-820 du 25 octobre 2023** portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 10, le Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la Politique extérieure de la Côte d'Ivoire.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre des Affaires Etrangères

- organisation et gestion de la représentation diplomatique et postes consulaires de la Côte d'Ivoire à l'étranger ;
- participation à la gestion des missions militaires à l'étranger et des représentations militaires et de sécurité au sein des Organismes internationaux, en liaison avec les Ministères en charge de la Défense et de la Sécurité ;
- défense des intérêts et protection des nationaux ivoiriens à l'étranger par l'intermédiaire des représentations diplomatiques et postes consulaires et par le biais des organisations ou associations des Ivoiriens à l'étranger ;
- interface entre les missions diplomatiques et les organisations internationales établies en Côte d'Ivoire et les départements ministériels, ainsi que les organismes publics et privés nationaux ;
- gestion de l'état civil des Ivoiriens à l'étranger, en liaison avec les Ministères en charge de la Justice et de l'Intérieur ;
- développement des relations de coopération avec les institutions et organisations internationales ;
- tutelle des organisations gouvernementales et non gouvernementales étrangères établies en Côte d'Ivoire ;
- élaboration et mise en œuvre de la politique nationale en matière de promotion, d'intégration et de suivi des Ivoiriens dans la fonction publique internationale ;
- coordination de la participation de la Côte d'Ivoire aux réunions et conférences internationales ;
- élaboration, mise en œuvre et suivi des lois et règlements en matière de Protocole d'Etat ;
- préparation de la ratification des engagements internationaux souscrits par la Côte d'Ivoire ;
- conservation, interprétation, suivi de l'exécution et dénonciation des engagements internationaux ;
- négociation et signature des conventions et accords internationaux liant l'Etat, sauf délégation ou autorisation expresse accordée à d'autres Ministres ;

- coordination de la coopération internationale ;
- élaboration des politiques de gestion des réfugiés ;
- définition et mise en œuvre d'une politique favorisant l'accès des Ivoiriens à la Fonction Publique internationale ;
- participation à l'élaboration des politiques de gestion des apatrides et des migrants, en liaison avec les Ministres concernés ;
- développement des relations d'amitié et de coopération avec les pays étrangers ;
- participation à la gestion du patrimoine immobilier de l'Etat à l'étranger, en liaison avec les Ministres chargés du Patrimoine, des Finances et du Budget et de la Construction ;
- appui à l'organisation de la coopération internationale entre les collectivités territoriales ivoiriennes et les collectivités territoriales étrangères ;
- promotion de l'image de la Côte d'Ivoire à l'extérieur, en liaison avec les Ministres concernés ;
- développement de l'action économique extérieure et promotion des intérêts économiques de la Côte d'Ivoire dans le monde, en liaison avec les Ministres concernés.

Au titre de l'Intégration Africaine

- participation, en liaison avec le Ministre chargé des Finances et du Budget, au suivi et à l'harmonisation des instruments techniques et économiques d'intégration sous-régionale et africaine, notamment le Conseil de l'Entente, la Mano River Union, l'Autorité du Bassin du Niger, l'Autorité du Bassin de la Volta, l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens, le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique, la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, l'Union Africaine et l'Accord de Partenariat Economique ;
- coordination et promotion des politiques sectorielles en matière d'Intégration africaine, en vue d'une meilleure cohérence des propositions nationales ;
- coordination, promotion, suivi et appui à la coopération africaine ;
- participation à la définition et au suivi de la mise en œuvre de la politique d'immigration et d'émigration africaine, en liaison avec les Ministres chargés de l'Administration du Territoire et de la Sécurité ;
- participation, en liaison avec notamment, le Ministre chargé des Finances et du Budget, à la définition, à la mise en œuvre et au suivi-évaluation des programmes communautaires relatifs aux politiques sectorielles cohérentes, en vue d'un développement harmonisé et équilibré des Etats membres, notamment dans le cadre de l'UEMOA et de la CEDEAO ;
- suivi de la mise en œuvre de la politique d'intégration des communautés africaines vivant en Côte d'Ivoire, en liaison avec les Ministres chargés de l'Administration du Territoire et de la Sécurité ;
- suivi des initiatives de développement au niveau régional et continental.

Au titre des Ivoiriens de l'Extérieur

- assistance aux Ivoiriens de l'extérieur ;
- coordination des initiatives visant le regroupement des Ivoiriens de l'extérieur et soutien à ces initiatives ;
- aide à la réinsertion économique, sociale et culturelle des Ivoiriens de l'extérieur lors de leur retour en Côte d'Ivoire ;
- facilitation et coordination de la participation des Ivoiriens de l'extérieur au processus de développement de la Côte d'Ivoire, en termes de mise à disposition d'expertises avérées dans des domaines spécifiques ;
- facilitation de l'accès des Ivoiriens de l'extérieur au logement en Côte d'Ivoire ;
- soutien à la réalisation des projets d'investissement des Ivoiriens de l'extérieur en Côte d'Ivoire ;
- coordination des questions de migration des Ivoiriens vers l'extérieur, en liaison avec les Ministres chargés de l'Administration du Territoire et de la Sécurité.

Les attributions du Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, en matière d'Intégration Africaine et d'Ivoiriens de l'Extérieur, sont, par délégation du Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, exercées par le Ministre délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur chargé de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Relation bilatérale.
- Programme 3 : Relation multilatérale.
- Programme 4 : Protocole d'Etat, Affaires Juridiques et Consulaires.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 : Administration Générale	Cabinet du Ministre d'État Secrétariat Général des Affaires Étrangères et services rattachés Inspection Générale des Affaires Étrangères Direction de la Communication et des Relations Publiques Direction de la Stratégie et de la Planification Direction des Technologies et des Systèmes d'Information Direction des Ressources Humaines Direction des Enjeux Globaux Direction des Affaires Financières Direction Générale de la Diplomatie Économique Direction de l'Intelligence Économique et du Suivi-Evaluation Direction de la Coopération Économique Sectorielle Direction de la Documentation, des Archives, du Courrier et de la Valise Diplomatique Direction de la Formation Continue, des Stages et des Bourses Service de Gestion du Patrimoine Service de la Traduction et de l'Interprétation Service des Passeports Officiels Cellule de Passation des marchés Publics/MAE Service des Conférences et des Missions Internationales Comité National de Négociation et de Suivi des APE Secrétariat Permanent du Comité Interministériel des Organes Spécialisés et Consulaires		Projet 1 : remettre en état du bloc ministériel et du centre de conférences du MEMAEIAD Projet 2 : Système de Gestion Électronique des Documents du Ministère Projet 3 : Système Intégré d'Informatisation et de Communication	
Programme 2: Relation bilatérale	Direction Générale des Relations Bilatérales Direction Afrique Direction Europe Direction Asie, Pacifique et Océanie Direction Amériques et Caraïbes Les ambassades Bilatérales (47) Les Consulats Généraux (07)		Projet1 :Construire la chancellerie à Accra Projet 2 :Réhabiliter et construire les résidences et la Chancellerie en Afrique du Sud Projet 3 :Réhabiliter la Chancellerie au Libéria Projet 4 :Réhabiliter la la Résidence à New York Projet 5 : Démolir & reconstruire la Chancellerie & la Résidence Dakar	
Programme 3: Relation multilatérale	Direction Générale des Relations Multilatérales Direction ONU et Institutions Spécialisées des Nations Unies Direction des Organisations Internationales Direction de la Fonction Publique internationale Délégations et Missions Permanentes auprès d'Organismes Internationaux (06)			
Programme 4: Protocole d'Etat, Affaires Juridiques et Consulaires	Direction Générale du Protocole d'État Direction de l'Accueil, du Cérémonial, des Accréditations et des Audiences Direction des Privilèges et Immunités Direction du Protocole et des Visas Direction Générale des Affaires Juridiques, Consulaires et de l'Etat-civil Direction des Affaires Juridiques ; Direction de l'Etat-civil et des Affaires consulaires Drection d'Aide et d'Assistance aux Réfugiés et Apatrides			

II.1.2. Performance globale du Ministère

Tableau 2 : Performance du Ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Promouvoir une administration moderne et performante	RS 1.1 : l'administration est moderne et performante	IP 1.1.1 : Nombre de réformes entreprises	Dénombrement Source : DSP
		IP 1.1.2: Taux de dématérialisation des actes administratifs	Nombre d'actes administratifs dématérialisés / Nombre total d'actes administratifs à dématérialiser Source : Direction informatique
OG 2 : Redynamiser les relations bilatérales	RS 2.1 : les relations bilatérales sont redynamisées	IP 2.1.1 : Nombre de visites officielles effectuées dans le cadre des relations bilatérales	Dénombrement Sources : DGRB
		IP 2.1.2 : Nombre d'accréditation	Dénombrement Sources : DGRB
		IP 2.2.1 : Montant des échanges commerciaux à travers les instruments de coopération bilatérale et les assistances techniques	Dénombrement Source : DGRB
OG 3 : Renforcer les relations multilatérales	RS 3.1 : les relations multilatérales sont renforcées	IP 3.1.1 : Nombre d'instances décisionnelles occupées par la Côte d'Ivoire dans les organisations internationales	Dénombrement Source : DGRM
		IP 3.2.1 : Disponibilité d'un document de stratégies en vue du renforcement des relations multilatérales	Dénombrement Source : DGRM
OG 4 : Améliorer la qualité des services du protocole d'Etat, des Affaires Juridiques, Consulaires et de l'état civil	RS 4.1 : la qualité des services du protocole d'Etat, des Affaires Juridiques, Consulaires et de l'état civil est améliorée	IP 4.1.1 : Niveau de satisfaction des usagers des services du Protocole d'Etat, des Affaires Juridiques, Consulaires et de l'état civil	Enquete Sources : DGPE / DGAJCEC

II.1.3. Financement global du Ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	112 308 622 207	124 930 638 428	126 771 217 690
1.1 Ressources Intérieures	112 308 622 207	124 930 638 428	126 771 217 690
1.1.1 Budget Etat	112 308 622 207	124 930 638 428	126 771 217 690
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	112 308 622 207	124 930 638 428	126 771 217 690
2.1 Personnel	68 333 546 163	69 808 648 126	70 919 321 232
2.1.1 Solde y compris EPN	68 333 546 163	69 808 648 126	70 919 321 232
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	33 550 556 878	39 177 232 773	40 244 521 852
2.3 Transferts	5 213 830 986	10 854 017 580	11 687 294 084
2.4 Investissement	5 210 688 180	5 090 739 949	3 920 080 522
Trésor	5 210 688 180	5 090 739 949	3 920 080 522
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation
	Action 1.2: Planification, suivi et évaluation
	Action 1.3: Gestion des ressources humaines, matérielles et financières
	Action 1.4: Information et communication
	Action 1.5: Gestion des conférences internationales, des bourses, des formations et stages professionnels et de la délivrance des passeports officiels
	Action 1.6: Intensification des missions de prospection économique et commerciale au profit de la Côte d'Ivoire

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Améliorer la coordination et l'animation des activités du Ministère	Taux de réalisation des activités du plan d'actions prioritaires	64,71%	65 %	70 %	75 %	(Nombre d'activités réalisées x 100) / Nombre total d'activités prioritaires retenues Source : Rapport d'activités DSP
	Proportion des missions de contrôle, d'audits et d'investigation réalisées	46,67%	70%	75%	77%	(Nombre de missions réalisées / Nombre de missions programmées) x 100 Source : Rapport d'activités IGAE
OS 2 : Assurer une gestion efficace des ressources humaines, financières et matérielles	Taux de réalisation du mouvement diplomatique	82%	85%	90%	95%	(Nombre de diplomates affectés et rappelés x 100) / Nombre total de diplomates affectables et rappelables Sources : Rapports d'activités DRH / DSP
	Taux de mobilisation des financements budgétaires des programmes	50,1%	52%	54%	56%	(Montant total obtenu après les conférences budgétaires / Montant total des besoins exprimés) x 100 Source : Rapport d'activités DAF
OS 3 : Moderniser les systèmes d'information	Taux de réalisation du projet d'archivage	40%	75%	80%	85%	(Activités réalisées / activités programmées) x 100 Source : Rapport d'activités SA
	Proportion des procédures dématérialisées du Ministère	30%	50%	75%	80%	(Nombre de procédures dématérialisées / Nombre de procédures à dématérialiser) x 100 Source : Rapport de réalisation des projets informatiques DTSl
OS 4 : Améliorer l'efficacité et la qualité des services en matière de gestion des conférences internationales, des bourses, des formations et stages professionnels et de délivrance des passeports officiels	Taux d'absorption des bourses, formations et stages professionnels offerts à la Côte d'Ivoire	40,84%	50%	55%	65%	Nombre de bourses utilisées x 100 / Nombre total de bourses offertes Source : Rapport d'activités service bourses et stages
	Taux de réalisation des réunions et conférences internationales préparées et coordonnées	78,37%	80%	95%	100%	(Nombre de réunions et conférences préparées et coordonnées / Missions et conférences inter. Programmées) x 100 Sources : Rapports d'activités SG / Cab
OS 5 : Renforcer la diplomatie économique	Montant des ressources financières extérieures mobilisées à l'initiative des Ambassades (en milliards de FCFA)	903	1 700	2000	2100	Dénombrement Sources : DGDE / Ambassades
	Proportion de réalisation des missions de prospection en faveur des entreprises ivoiriennes	-	50%	60%	70%	Nombre de missions de prospection réalisées en faveur de entreprises ivoiriennes x 100 / nombre total de missions de prospection programmées Source : DGDE

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 1 : Administration Générale	52 112 633 778	60 236 513 908	63 030 265 138
Dépenses de personnel	37 972 764 066	39 447 866 029	40 058 539 135
Dépenses en biens et services	6 983 690 346	7 164 811 566	7 377 403 465
Transferts	5 213 830 986	10 841 896 094	11 674 242 016
Investissements	1 942 348 380	2 781 940 219	3 920 080 522
Trésor	1 942 348 380	2 781 940 219	3 920 080 522
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21070 Administration Générale	52 112 633 778	60 236 513 908	63 030 265 138
2107001 Coordination et animation	666 300 000	775 423 000	701 298 153
2 Biens et services	516 300 000	525 423 000	540 945 690
78011100256 Prendre en charge les frais de domesticité du Ministre	4 000 000	8 000 000	8 000 000
78011300259 Contrôler les services et structures sous tutelle du Ministère	59 800 000	60 398 000	62 209 940
78011300260 Coordonner les activités des Services Centraux et Extérieurs	30 000 000	30 300 000	31 209 000
78011300277 Veiller au dialogue CI-UEMOA-CEDEAO sur le respect des critères de convergence au niveau des Etats membres	3 000 000	3 030 000	3 120 900
78011300296 Suivre la mise en oeuvre des APEI CI/UE et CI/RU, leurs programmes d'appui APE et les négociations d'un APEI global	15 000 000	15 150 000	15 604 500
78011300335 Elaborer et suivre les questions nationales et internationales d'ordre géopolitique et/ou stratégique (sécurité transfrontalière, terrorisme, migration, changements climatiques et trafics illicites...)	30 000 000	30 300 000	31 209 000
78011300343 Mettre en oeuvre et suivre les activités du Comité national de négociation des APE	15 000 000	15 150 000	15 604 500
78011300378 Elaborer les documents d'orientations stratégiques en matière de politique extérieure	58 000 000	58 580 000	60 337 400
78011300386 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	170 000 000	171 700 000	176 851 000
90011300010 Enregistrer, Conserver, diffuser les documents, les archives et le courrier (arrivée/départ)	131 500 000	132 815 000	136 799 450
4 Investissements	150 000 000	250 000 000	160 352 463
Trésor	150 000 000	250 000 000	160 352 463
78011300262 Mettre en oeuvre le système de Gestion Electronique des Documents du Ministère	150 000 000	250 000 000	160 352 463
2107002 Planification, suivi et évaluation	78 000 000	28 280 000	29 128 400
2 Biens et services	78 000 000	28 280 000	29 128 400
78011300263 Organiser la Planification générale du Ministère	78 000 000	28 280 000	29 128 400
2107003 Gestion des ressources humaines, matérielles et financières	50 452 853 804	57 911 279 625	59 597 614 926
1 Personnel	37 972 764 066	39 447 866 029	40 058 539 135
78011300270 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire des Services Extérieurs	30 109 119 601	30 560 483 290	31 033 575 174
78011300400 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire des Services Centraux	7 863 644 465	8 887 382 739	9 024 963 961
2 Biens et services	5 763 910 372	6 089 577 283	6 277 480 433
78011201609 Prendre en charge les conférences et missions hors CI - MAE	510 000 000	515 100 000	530 553 000
78011201951 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD	0	341 815 306	352 069 705
78011300265 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	302 389 181	325 424 889	350 537 798
78011300267 Prendre en charge les activités diplomatiques à Abidjan	630 000 000	636 300 000	655 389 000
78011300269 Gérer les ressources financières du Ministère	520 592 200	313 698 122	323 109 066

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21070 Administration Générale	52 112 633 778	60 236 513 908	63 030 265 138
78011300271 Gérer la commande publique du Ministère	40 500 000	40 905 000	42 132 150
78011300281 Gérer la REGIE / Convention BNETD	338 428 991	338 428 991	338 428 991
78011300321 Gérer le salon d'honneur aéroport Abidjan	90 000 000	45 450 000	46 813 500
78011300324 Gérer la salle de conférence MAE	46 000 000	46 460 000	47 853 800
78011300327 Gérer les Ressources Humaines	75 000 000	37 349 975	38 489 073
78011300338 Prendre en charge les Fêtes Nationales à l'étranger	200 000 000	202 000 000	208 060 000
78011300339 Elaborer et mettre en oeuvre le DPPD-PAP du Ministère	355 000 000	358 550 000	369 306 500
78011300340 Prendre en charge les dépenses liées aux fonctionnement des activités du Ministère	670 500 000	882 740 000	909 222 200
78011300365 Gérer les Mouvements des Ambassadeurs	200 000 000	202 000 000	208 060 000
78011300389 Gérer l'Assemblée Générale de l'ONU à New York	61 000 000	61 610 000	63 458 300
78011300399 Gérer les Mouvements Diplomatiques	350 000 000	353 500 000	364 105 000
78011300408 Prendre en charge les frais liés aux visites des personnalités étrangères en Côte d'Ivoire	450 000 000	454 500 000	468 135 000
78011300409 Prendre en charge les frais liés aux transferts des dépouilles des agents en poste à l'étranger en Côte d'Ivoire	95 000 000	95 950 000	98 828 500
78011300411 Prendre en charge les dépenses liées à la sécurisation, aux entretiens et aux loyers du Ministère	794 000 000	801 940 000	825 998 200
78011300413 Gérer les ressources matérielles du Ministère	35 500 000	35 855 000	36 930 650
3 Transferts	5 213 830 986	10 841 896 094	11 674 242 016
78011300285 Transférer la subvention au BNETD	213 830 986	226 660 845	240 260 496
78011300326 Transférer les contributions de la CI aux organisations mondiales	4 500 000 000	10 085 235 249	10 872 181 520
78042100730 Appurer les arriérés des contributions de la C.I aux organisations mondiales	500 000 000	530 000 000	561 800 000
4 Investissements	1 502 348 380	1 531 940 219	1 587 353 342
Trésor	1 502 348 380	1 531 940 219	1 587 353 342
78011300412 Remise en état et équipement du Bloc Ministériel et du Centre de Conférence	1 502 348 380	1 531 940 219	1 587 353 342
2107004 Information et communication	464 000 000	1 122 210 000	2 298 251 017
2 Biens et services	174 000 000	122 210 000	125 876 300
78011300272 Organiser la communication des activités du Ministère	75 500 000	76 255 000	78 542 650
78011300273 Elaborer et suivre la mise en oeuvre du schéma directeur informatique	55 000 000	22 220 000	22 886 600
78011300395 Traduire tous les documents officiels et assurer l'interprétation à l'occasion des rencontres	43 500 000	23 735 000	24 447 050
4 Investissements	290 000 000	1 000 000 000	2 172 374 717
Trésor	290 000 000	1 000 000 000	2 172 374 717
78011300275 Réaliser Système Intégré d'Informatisation et Communication (Investissement)	290 000 000	1 000 000 000	2 172 374 717
2107005 Gestion des conférences internationales, des bourses, des formations et stages professionnels et de la délivrance des passeports officiels	337 479 974	301 000 000	304 030 000
2 Biens et services	337 479 974	301 000 000	304 030 000
78011201610 Prendre en charges les séminaires et conférences en CI	220 000 000	200 000 000	200 000 000
78011300264 Établir et délivrer les Passeports Diplomatiques et de Service	46 979 974	29 795 000	30 688 850
78011300341 Préparer et coordonner les voyages officiels, en liaison avec les différents services compétents	30 000 000	30 300 000	31 209 000
78011300364 Suivre et évaluer les Bourses et les Stages de formation pour les étudiants ivoiriens à l'étranger	40 500 000	40 905 000	42 132 150
2107006 Intensification les missions de prospection économique et commerciale au profit de la Côte d'Ivoire	114 000 000	98 321 283	99 942 642
2 Biens et services	114 000 000	98 321 283	99 942 642
90011300011 Promouvoir les partenariats économiques, commerciaux, touristiques et scientifiques à destination et en provenance de la CI	34 000 000	34 340 000	35 370 200
90011300012 Assurer la veille permanente pour obtenir les informations pour le renforcement de la compétitivité des entités économiques	34 000 000	34 340 000	34 041 921
90011300013 Coordonner la mise en oeuvre des stratégies de promotion des partenariats économiques et stratégiques à destination en provenance de la CI	46 000 000	29 641 283	30 530 521

II.2.2. Programme 2 : Relation bilatérale

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Relation bilatérale	Action 2.1: Renforcement de la coordination des initiatives en matière de relation bilatérale
	Action 2.2: Promotion et suivi des relations bilatérales

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Relation bilatérale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Renforcer la relation bilatérale	Taux de réalisation des missions des Ambassades à accréditation multiple dans leurs circonscriptions diplomatiques	57,9%	60%	70%	80%	Nombre de missions réalisées x 100 / Nombre total de missions programmées Sources : Rapports d'activités DGRB / Ambassades à accréditations multiples
	Nombre de Collectivités Territoriales assistées, promues et suivies en liaison avec les Ministères techniques.	-	05	07	08	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGRB / Ambassades / Collectivités Territoriales
OS 2 : Promouvoir les instruments de coopération bénéfiques pour la Côte d'Ivoire	Nombre d'instruments de coopération bilatérale activés et réactivés (commissions mixtes, Accords de Partenariat Stratégique, Traité d'Amitié de Coopération)	5	5	6	7	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGRB / Rapports / PV des instruments de coopération
	Nombre d'instruments de coopération bilatéraux signés (Traités, accords et conventions).	17	30	40	50	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGRB / DGAJCEC / ministères techniques

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 2 : Relation bilatérale	52 972 404 543	56 496 027 926	55 436 834 864
Dépenses de personnel	26 080 360 796	26 080 360 796	26 580 360 796
Dépenses en biens et services	23 623 703 947	28 106 867 400	28 856 474 068
Transferts	0	0	0
Investissements	3 268 339 800	2 308 799 730	0
Trésor	3 268 339 800	2 308 799 730	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22071 Relation bilatérale	52 972 404 543	56 496 027 926	55 436 834 864
2207101 Renforcement de la coordination des initiatives en matière de relation bilatérale	233 384 985	240 574 371	247 464 198
2 Biens et services	233 384 985	240 574 371	247 464 198
78011300300 Coordonner les relations bilatérales de la CI avec les pays de l'Europe	30 500 000	33 475 000	34 479 250
78011300301 Coordonner les relations bilatérales de la CI avec les pays de l'Amérique et Caraïbes	30 500 000	33 475 000	34 479 250

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22071 Relation bilatérale	52 972 404 543	56 496 027 926	55 436 834 864
78011300325 Coordonner les relations bilatérales de la CI avec les pays de l'Asie, Pacifique et Océanie,	40 800 000	45 114 000	46 467 420
78011300345 Coordonner la mise oeuvre de la stratégie des relations bilatérales entre la CI et les pays étrangers.	101 084 985	91 757 535	94 510 261
78011300398 Coordonner les relations bilatérales de la CI avec les pays de l'Afrique	30 500 000	36 752 836	37 528 017
2207102 Promotion et suivi des relations bilatérales	52 739 019 558	56 255 453 555	55 189 370 666
1 Personnel	26 080 360 796	26 080 360 796	26 580 360 796
01011300162 Prendre en charge les salaires de la Représentation Economique en Afrique du Sud	78 663 476	78 663 476	78 663 476
01011300163 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI en Tunisie	208 569 903	208 569 903	208 569 903
01011300164 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI au Gabon	177 508 824	177 508 824	177 508 824
01011300165 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI au Sénégal	223 833 559	223 833 559	223 833 559
01011300166 Prendre en charge les salaires de la Représentation Culturelle en Afrique du Sud	51 692 438	51 692 438	51 692 438
01011300167 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI au Burkina-Faso	155 000 000	155 000 000	155 000 000
01011300168 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI en Egypte	239 999 977	239 999 977	239 999 977
01011300169 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI au Mali	170 261 468	170 261 468	170 261 468
01011300170 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI en Angola	228 658 185	228 658 185	228 658 185
01011300171 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI en Afrique du Sud	422 194 080	422 194 080	422 194 080
01011300172 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI en Ethiopie	263 987 717	263 987 717	263 987 717
01011300174 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI en République du Congo	154 250 044	154 250 044	154 250 044
01011300175 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI au Maroc	195 349 634	195 349 634	195 349 634
01011300178 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI au Ghana	360 711 246	360 711 246	360 711 246
01011300179 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI en Algérie	170 533 395	170 533 395	170 533 395
01011300180 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI en Guinée Equatoriale	265 343 841	265 343 841	265 343 841
01011300187 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI en Guinée	152 420 652	152 420 652	152 420 652
01011300192 Prendre en charge les salaires du Consulat Général de CI à Laâyoune	84 985 500	84 985 500	84 985 500
01011300193 Prendre en charge les salaires de la Représentation du Tourisme en Afrique du Sud - Prétoria	80 090 000	80 090 000	80 090 000
01011300194 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI en Republique Démocratique du Congo	180 121 601	180 121 601	180 121 601
01011300195 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI au Nigéria	392 742 163	392 742 163	392 742 163
01011300196 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI au Cameroun	205 186 483	205 186 483	205 186 483
01011300209 Prendre en charge les salaires de la Représentation Culturelle au Maroc	69 345 416	69 345 416	69 345 416
01011300213 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI au Libéria	125 053 200	125 053 200	125 053 200
01011300237 Prendre en charge les salaires de la Représentation du Tourisme au Maroc	29 002 676	29 002 676	29 002 676
01011300241 Prendre en charge les salaires du Bureau du Tourisme de CI au Nigéria	60 000 000	60 000 000	60 000 000
02011300063 Prendre en charge les salaires de la Représentation du Tourisme au Brésil - Rio de Janeiro	43 602 752	43 602 752	43 602 752
02011300064 Prendre en charge les salaires de la Représentation du Tourisme aux Etats-Unis	39 160 000	39 160 000	39 160 000
02011300065 Prendre en charge les salaires du Service Economique à New-York	287 000 000	287 000 000	287 000 000
02011300066 Prendre en charge les salaires du Consulat Général de CI à New-York	823 737 536	823 737 536	823 737 536
02011300067 Prendre en charge les salaires de la Représentation Commerciale à Washington	182 565 850	182 565 850	182 565 850
02011300070 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI au Brésil	430 997 989	430 997 989	430 997 989
02011300071 Prendre en charge les salaires de la Représentation des Ressources Animales et Halieutiques au Brésil	52 861 180	52 861 180	52 861 180
02011300072 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI aux Etats-Unis	1 865 901 783	1 865 901 783	1 865 901 783
02011300086 Prendre en charge les salaires de la Représentation du Tourisme au Canada	60 550 000	60 550 000	60 550 000
02011300088 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI au Canada	421 440 076	421 440 076	421 440 076
02011300090 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI au Mexique	549 691 185	549 691 185	549 691 185

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22071 Relation bilatérale	52 972 404 543	56 496 027 926	55 436 834 864
03011300103 Prendre en charge les salaires de la Représentation Commerciale en Chine	80 263 772	80 263 772	80 263 772
03011300104 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI au Japon	590 000 000	590 000 000	590 000 000
03011300105 Prendre en charge les salaires du Consulat Général à Guangzhou	325 929 176	325 929 176	325 929 176
03011300106 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI en Iran	249 156 523	249 156 523	249 156 523
03011300107 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI en Turquie	259 931 742	259 931 742	259 931 742
03011300108 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI au Qatar	323 479 090	323 479 090	323 479 090
03011300111 Prendre en charge les salaires du Consulat Général de CI à Djeddah	431 902 230	431 902 230	431 902 230
03011300113 Prendre en charge les salaires de la Représentation du Tourisme en Chine	55 750 000	55 750 000	55 750 000
03011300116 Prendre en charge les salaires de la Représentation Commerciale en Inde	43 091 566	43 091 566	43 091 566
03011300117 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI en Inde	311 482 714	311 482 714	311 482 714
03011300118 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI en Israël	214 470 066	214 470 066	214 470 066
03011300124 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI en Chine	409 143 100	409 143 100	409 143 100
03011300127 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI au Liban	284 142 349	284 142 349	284 142 349
03011300131 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI en Corée	407 107 683	407 107 683	407 107 683
03011300132 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI en Arabie Saoudite	575 900 000	575 900 000	575 900 000
03011300134 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI aux Emirats Arabes Unis	351 945 875	351 945 875	351 945 875
03011300144 Prendre en charge les salaires de la Représentation des Ressources Animales et Halieutiques au Japon	51 300 000	51 300 000	51 300 000
03011300145 Prendre en charge les salaires du Bureau du Tourisme de CI aux Emirats Arabes Unis	60 000 000	60 000 000	60 000 000
03011300147 Prendre en charge les salaires de la Représentation du Tourisme au Qatar - Doha	35 400 000	35 400 000	35 400 000
04011300203 Prendre en charge les salaires du Service Economique en Suisse-GENEVE	42 675 968	42 675 968	42 675 968
04011300205 Prendre en charge les salaires du Service Economique en Belgique - Bruxelles	13 928 615	13 928 615	13 928 615
04011300206 Prendre en charge les salaires de la Représentation Commerciale en Allemagne	31 776 676	31 776 676	31 776 676
04011300207 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI en France	2 875 852 996	2 875 852 996	3 375 852 996
04011300208 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI au Danemark	37 000 000	37 000 000	37 000 000
04011300209 Prendre en charge les salaires de la Représentation Commerciale en Belgique -Bruxelles	4 000 000	4 000 000	4 000 000
04011300211 Prendre en charge les salaires de la Représentation en Belgique / Attaché de Sécurité	61 500 000	61 500 000	61 500 000
04011300212 Prendre en charge les salaires de la Représentation en France / Attaché de Sécurité	38 397 528	38 397 528	38 397 528
04011300229 Prendre en charge les salaires de la Représentation du Tourisme en Italie - Milan	66 500 000	66 500 000	66 500 000
04011300231 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI en Russie	380 002 988	380 002 988	380 002 988
04011300237 Prendre en charge les salaires de la Représentation du Tourisme en Espagne	80 500 000	80 500 000	80 500 000
04011300238 Prendre en charge les salaires de la Représentation Commerciale à Genève	44 638 795	44 638 795	44 638 795
04011300239 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI en Espagne	535 114 080	535 114 080	535 114 080
04011300240 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI en Italie	717 717 318	717 717 318	717 717 318
04011300241 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI en Allemagne	717 484 642	717 484 642	717 484 642
04011300242 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI au Portugal	315 764 169	315 764 169	315 764 169
04011300252 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI en Grande-Bretagne	663 858 475	663 858 475	663 858 475
04011300253 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI au Pays-Bas	434 433 773	434 433 773	434 433 773
04011300256 Prendre en charge les salaires de la Représentation du Tourisme en Allemagne	59 385 786	59 385 786	59 385 786
04011300257 Prendre en charge les salaires de la Représentation Commerciale au Royaume-Uni	112 010 000	112 010 000	112 010 000
04011300258 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI en Belgique	530 450 947	530 450 947	530 450 947
04011300259 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI en Suisse-Berne	660 893 906	660 893 906	660 893 906
04011300260 Prendre en charge les salaires du Consulat Général de CI à Paris	176 080 776	176 080 776	176 080 776

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22071 Relation bilatérale	52 972 404 543	56 496 027 926	55 436 834 864
04011300269 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI au Vatican	464 823 716	464 823 716	464 823 716
04011300273 Prendre en charge les salaires du Consulat Général de CI à Paris	1 246 893 211	1 246 893 211	1 246 893 211
04011300280 Prendre en charge les salaires de la Représentation en Italie / Attaché de Sécurité	70 420 903	70 420 903	70 420 903
04011300284 Prendre en charge les salaires de la Représentation en Allemagne / Attaché de Sécurité	39 002 676	39 002 676	39 002 676
04011300290 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI en Autriche	690 593 137	690 593 137	690 593 137
04011300291 Prendre en charge les salaires de la Représentation en France / Service des Etudiants (PARIS)	45 600 000	45 600 000	45 600 000
04011300299 Prendre en charge les salaires de la Représentation Commerciale en France	36 100 000	36 100 000	36 100 000
04011300303 Prendre en charge les salaires de la Représentation es Ressources Animales et Halieutiques en Belgique	43 550 000	43 550 000	43 550 000
04011300306 Prendre en charge les salaires du Consulat Général de CI Milan	160 000 000	160 000 000	160 000 000
04011300308 Prendre en charge les salaires de la Représentation du Tourisme au Royaume Uni - Londres	60 000 000	60 000 000	60 000 000
04011300310 Prendre en charge les salaires de la Représentation du Tourisme en Suisse - Genève	60 000 000	60 000 000	60 000 000
2 Biens et services	23 390 318 962	27 866 293 029	28 609 009 870
01011300136 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI en Ethiopie	639 133 960	652 153 960	671 718 579
01011300137 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI en Angola	450 000 000	445 490 000	458 854 700
01011300138 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI en Algérie	262 060 664	264 112 464	272 035 837
01011300140 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques du Bureau du Tourisme de CI en Afrique du Sud	19 163 035	15 502 849	15 967 934
01011300141 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI en Afrique du Sud	87 829 000	88 399 000	91 050 970
01011300142 Gérer la Paierie en Algérie	5 000 000	5 150 000	5 304 500
01011300143 Gérer la Paierie en République Démocratique du Congo	5 000 000	5 150 000	5 304 500
01011300144 Gérer la Paierie en Angola	5 500 000	5 665 000	5 834 950
01011300145 Gérer la Paierie au Cameroun	5 000 000	5 150 000	5 304 500
01011300146 Gérer la Paierie en Guinée Equatoriale	5 500 000	5 665 000	5 834 950
01011300147 Gérer la Paierie en République du Congo	5 000 000	5 150 000	5 304 500
01011300148 Gérer la Paierie en Afrique du Sud	5 500 000	5 665 000	5 834 950
01011300149 Gérer la Paierie en Egypte	5 000 000	5 150 000	5 304 500
01011300150 Gérer la Paierie au Maroc	4 000 000	4 120 000	4 243 600
01011300151 Gérer la Paierie en Tunisie	6 000 000	6 180 000	6 365 400
01011300152 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI au Burkina-Faso	233 000 000	237 110 000	244 223 300
01011300153 Gérer la Paierie au Burkina-Faso	5 000 000	5 150 000	5 304 500
01011300154 Gérer la Paierie au Ghana	5 000 000	5 150 000	5 304 500
01011300155 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI au Sénégal	397 313 690	472 370 000	486 541 100
01011300156 Gérer la Paierie au Sénégal	5 000 000	5 150 000	5 304 500
01011300157 Gérer la Paierie en Guinée	5 000 000	5 150 000	5 304 500
01011300158 Gérer la Paierie au Mali	14 500 000	14 935 000	15 383 050
01011300159 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI au Nigéria	402 854 375	405 969 086	418 148 159
01011300173 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI en Guinée Equatoriale	469 350 000	477 016 500	491 326 995
01011300177 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI en République Démocratique du Congo	507 575 000	510 088 500	525 391 155
01011300181 Gérer la Paierie en Ethiopie	5 000 000	5 150 000	5 304 500
01011300182 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI en Afrique du Sud	569 789 612	528 963 100	524 831 993
01011300183 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI en Egypte	299 827 849	307 156 599	316 371 297
01011300184 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI au Ghana	367 500 000	418 465 000	409 818 950
01011300186 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation Culturelle au Maroc	90 900 000	96 981 000	99 890 430

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22071 Relation bilatérale	52 972 404 543	56 496 027 926	55 436 834 864
01011300188 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI au Gabon	228 559 724	231 497 016	238 441 927
01011300189 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI en Tunisie	262 625 000	265 750 000	273 722 500
01011300190 Gérer la Paierie au Nigéria	5 000 000	5 150 000	5 304 500
01011300191 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques du Consulat Général de CI à Laâyoune	50 000 000	314 556 375	323 993 067
01011300197 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI au Libéria	285 970 000	288 920 000	297 587 600
01011300199 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation Culturelle en Afrique du Sud	35 096 410	30 235 251	31 142 309
01011300201 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI en République du Congo	357 090 000	354 384 500	365 016 035
01011300202 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI au Maroc	274 718 586	266 684 578	274 685 115
01011300203 Gérer la Paierie au Libéria	5 000 000	5 150 000	5 304 500
01011300204 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI au Cameroun	295 173 303	292 180 179	300 945 585
01011300205 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI en Guinée	226 290 000	225 088 900	231 841 567
01011300206 Gérer la Paierie au Gabon	5 000 000	5 150 000	5 304 500
01011300208 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI au Mali	384 977 934	381 261 232	392 699 069
01011300239 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation du Tourisme au Maroc	50 000 000	27 000 000	27 810 000
01011300242 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation du Tourisme au Nigéria	50 000 000	50 000 000	50 000 000
02011300059 Gérer la Paierie au Mexique	5 500 000	5 665 000	5 834 950
02011300060 Gérer la Paierie du Consulat Général de CI à New York	5 250 000	5 407 500	5 569 725
02011300061 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation Commerciale à Washington	99 824 000	146 900 000	138 797 000
02011300076 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation des Ressources Animales et Halieutiques au Brésil	59 545 650	60 175 710	61 980 983
02011300077 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques du Service Economique à New York	387 623 016	386 701 548	398 302 594
02011300078 Gérer la Paierie au Brésil	5 000 000	5 150 000	5 304 500
02011300079 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI au Mexique	398 500 000	395 355 000	407 215 650
02011300082 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques du Bureau du Tourisme de CI aux Etats-Unis	50 000 000	36 646 373	37 745 764
02011300083 Gérer la Paierie au Canada	5 000 000	5 150 000	5 304 500
02011300084 Gérer la Paierie aux Etats-Unis - Washington	6 000 000	6 180 000	6 365 400
02011300085 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI au Brésil	293 400 000	481 602 000	474 850 060
02011300089 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI aux Etats-Unis	679 675 253	648 300 253	667 749 260
02011300091 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques du Consulat Général de CI à New York	470 173 200	471 973 200	486 132 396
02011300092 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI au Canada	401 466 360	408 416 360	420 668 851
02011300094 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation du Tourisme au Brésil - Rio de Janeiro	68 000 000	70 970 000	73 099 100
02011300099 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation du Tourisme au Canada	51 500 000	67 240 000	69 257 200
03011300087 Gérer la Paierie au Qatar	5 000 000	5 150 000	5 304 500
03011300088 Gérer la Paierie au Japon	4 000 000	4 120 000	4 243 600
03011300089 Gérer la Paierie en IRAN - Téhéran	5 000 000	5 150 000	5 304 500
03011300090 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques du Consulat Général de CI à Guangzhou	356 392 360	359 062 360	369 834 231
03011300091 Gérer la Paierie du Consulat Général de CI à Guangzhou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
03011300092 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI en Arabie Saoudite	472 754 391	491 563 583	506 310 490
03011300093 Gérer la Paierie en Corée	5 000 000	5 150 000	5 304 500
03011300094 Gérer la Paierie du Consulat Général de CI à Djeddah	5 000 000	5 150 000	5 304 500
03011300095 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI au Liban	265 549 543	539 980 614	556 180 032
03011300096 Gérer la Paierie au Liban	5 500 000	5 665 000	5 834 950
03011300097 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI en Inde	444 529 000	448 954 870	462 423 516

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22071 Relation bilatérale	52 972 404 543	56 496 027 926	55 436 834 864
03011300098 Gérer la Paierie en Inde	5 000 000	5 150 000	5 304 500
03011300099 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques du Centre culturel de CI à Téhéran - Iran	30 689 550	31 445 237	32 388 594
03011300100 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation Commerciale à Pékin	41 520 237	41 514 000	42 759 420
03011300109 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI en Israël	270 031 012	681 828 237	702 283 084
03011300110 Gérer la Paierie en Chine	5 000 000	5 150 000	5 304 500
03011300112 Gérer la Paierie en Israël	5 250 000	5 407 500	5 569 725
03011300114 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI en Chine	180 682 000	360 102 460	370 905 534
03011300115 Mettre en oeuvre les activités de la Représentation des Ressources Animales et Halieutiques au Japon	50 000 000	50 000 000	50 000 000
03011300119 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation du Tourisme en Chine	55 442 103	55 854 993	57 530 643
03011300120 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI en IRAN	319 767 671	335 826 745	345 901 548
03011300121 Gérer la Paierie en Arabie Saoudite	14 000 000	14 420 000	14 852 600
03011300122 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques du Consulat Général de CI à Djeddah	211 200 000	213 650 000	220 059 500
03011300123 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI en Turquie - Ankara	358 742 762	371 127 012	382 260 823
03011300125 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation Commerciale à New-Delhi (Inde)	66 925 183	60 525 061	62 340 813
03011300126 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI au Japon	857 694 653	874 298 373	900 527 325
03011300128 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI au Qatar	316 291 680	334 138 503	344 162 659
03011300129 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI en Corée	324 829 043	496 320 700	511 210 321
03011300130 Gérer la Paierie en Turquie (Ankara)	5 100 000	5 253 000	5 410 590
03011300138 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI aux Emirats Arabes Unis	382 000 000	500 700 000	515 721 001
03011300146 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation du Tourisme aux Émirats Arabes Unis	50 000 000	42 500 000	43 775 000
03011300148 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation du Tourisme au Qatar - Doha	50 000 000	12 500 000	12 875 000
04011300183 Mettre en oeuvre les activités de la Représentation extérieure du MIRAH/Belgique	50 000 000	50 000 000	50 000 000
04011300184 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation du Tourisme en Espagne	51 800 000	50 675 000	52 195 250
04011300185 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques du Bureau du Tourisme en Italie	101 694 801	96 967 615	99 876 644
04011300186 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation des Ressources Animales et Halieutiques en France	6 422 000	12 525 910	12 901 688
04011300187 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques du Service économique de CI en Suisse-GENEVE	76 041 948	75 846 402	78 121 795
04011300188 Gérer la Paierie en Allemagne	20 000 000	20 600 000	21 218 000
04011300189 Gérer la Paierie en Belgique	16 500 000	16 995 000	17 504 850
04011300190 Gérer la Paierie au Danemark	1 500 000	1 545 000	1 591 350
04011300191 Gérer la Paierie en Espagne	16 520 000	17 015 600	17 526 068
04011300192 Gérer la paierie en France	6 000 000	6 180 000	6 365 400
04011300193 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI en Autriche	613 255 296	695 844 401	716 719 734
04011300194 Gérer la Paierie en Autriche	10 000 000	10 300 000	10 609 000
04011300195 Gérer la Paierie au Pays-Bas	12 000 000	12 360 000	12 730 800
04011300196 Gérer la Paierie au Portugal	14 000 000	14 420 000	14 852 600
04011300197 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques en France / Attaché de Sécurité	81 178 817	55 572 000	57 239 160
04011300198 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques en Belgique / Attaché de Sécurité	120 550 000	121 357 000	124 997 710
04011300199 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques en France / Service des Etudiants (PARIS)	23 162 000	23 445 500	24 148 865
04011300227 Gérer la Paierie du Consulat Général de CI à Lyon	5 000 000	5 150 000	5 304 500
04011300230 Gérer la Paierie en Russie	6 000 000	6 180 000	6 365 400
04011300232 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI en Espagne	475 212 000	491 491 160	506 235 895
04011300233 Gérer la Paierie en Suisse - Berne	6 429 936	6 622 834	6 821 519

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22071 Relation bilatérale	52 972 404 543	56 496 027 926	55 436 834 864
04011300235 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation Commerciale en Allemagne (Berlin)	82 001 946	77 426 336	79 749 126
04011300244 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation du Tourisme en France	25 763 000	26 175 890	26 961 167
04011300245 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI en Allemagne	608 298 667	604 092 023	622 214 783
04011300246 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI au Royaume-Uni	606 889 428	1 172 968 934	1 208 158 002
04011300247 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI au Vatican	417 165 740	424 845 613	437 590 981
04011300248 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI au Pays-Bas	523 769 692	622 622 377	641 301 048
04011300249 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI au Portugal	187 605 311	340 098 500	350 301 455
04011300250 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation Commerciale à Belgique - Bruxelles	48 297 422	49 563 694	51 050 606
04011300251 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques du Consulat Général de CI à Lyon	235 926 705	405 000 264	417 150 271
04011300263 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation Commerciale au Royaume-Uni	52 225 000	45 565 500	46 932 465
04011300264 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation du Tourisme en Allemagne	58 200 000	58 911 000	60 678 330
04011300265 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques du Service Economique en Belgique (BRUXELLES)	54 033 964	54 747 983	56 390 422
04011300266 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI en Italie	424 651 858	455 240 332	468 897 544
04011300267 Gérer la Paierie au Vatican	6 700 000	6 901 000	7 108 030
04011300268 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI en Russie	538 300 000	543 760 000	560 072 800
04011300275 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI en Belgique	338 803 969	335 451 119	345 514 653
04011300276 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI en Suisse	325 977 246	330 894 349	340 821 178
04011300279 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques en Italie / Attaché de Sécurité	70 610 380	71 589 307	73 736 988
04011300281 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques en Allemagne / Attaché de Sécurité	52 580 630	55 688 449	57 359 102
04011300282 Gérer la Paierie en Italie	5 000 000	5 150 000	5 312 600
04011300283 Gérer la Paierie en Grande-Bretagne	5 643 172	5 812 467	5 986 841
04011300285 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI en France	704 927 206	1 237 480 000	1 263 704 400
04011300286 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation Commerciale en Suisse-Genève	71 288 000	70 560 890	72 677 717
04011300289 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI au Danemark	115 000 000	248 075 000	255 517 250
04011300298 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation Commerciale en France	50 000 000	44 502 025	45 837 026
04011300302 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques du Consulat Général de CI à Paris	305 246 019	1 055 182 874	1 086 838 360
04011300307 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques du Consulat Général de CI à Milan	100 000 000	296 736 400	305 638 492
04011300309 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques du Bureau du Tourisme de CI au Royaume-Uni	49 000 000	49 000 000	49 000 000
04011300311 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de l'Ambassade de CI à Genève	50 000 000	50 000 000	50 000 000
4 Investissements	3 268 339 800	2 308 799 730	0
Trésor	3 268 339 800	2 308 799 730	0
01011300240 Réhabiliter la Chancellerie et la Résidence au Libéria	268 339 800	616 991 416	0
01011300229 Construire la Chancellerie au Ghana - Accra	1 500 000 000	1 691 808 314	0
01011300200 Démolir, reconstruire la Chancellerie et la Résidence au Sénégal	1 500 000 000	0	0

II.2.3. Programme 3 : Relation multilatérale

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Relation multilatérale	Action 3.1: Coordination des initiatives en matière de relation multilatérale
	Action 3.2: Suivi de la relation multilatérale

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 :Relation multilatérale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Accroître l'influence et le leadership de la Côte d'Ivoire dans les organismes internationaux	Pourcentage des organisations internationales dans lesquelles la Côte d'Ivoire est à jour de ses contributions	39,88%	44%	45%	46%	Nombre d'OI dans lesquelles la Côte d'Ivoire est à jour de ses contributions × 100 / nombre d'OI dont la CI est membre Sources : Rapports d'activités DAF (pour exécution) / DGRM (pour suivi)
	Nombre de candidats ivoiriens ayant bénéficié du soutien du Gouvernement	2	2	3	4	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGRM / DAF
	Nombre de cadres nationaux recensés dans les organisations Internationales	1 093	1 400	1 450	1 500	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGRM / DFPI
OS 2 : Améliorer le suivi des activités des ONG internationales	Nombre d'activités d'aides au développement menées par les ONG internationales	60	331	381	456	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGRM / Ministères techniques / DAF
	Taux des rapports d'activités des ONGI collectés	6,4%	35%	37 %	40 %	(Nombre de rapports d'activités des ONGI collectés / Nombre total des ONGI) x 100 Sources : Rapports d'activités DGRM / Ministères techniques / DAF

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 3 : Relation multilatérale	6 862 083 886	7 883 201 637	7 980 749 548
Dépenses de personnel	4 280 421 301	4 280 421 301	4 280 421 301
Dépenses en biens et services	2 581 662 585	3 590 658 850	3 687 276 179
Transferts	0	12 121 486	13 052 068
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22072 Relation multilatérale	6 862 083 886	7 883 201 637	7 980 749 548
2207201 Coordination des initiatives en matière de relation multilatérale	154 500 000	159 135 000	163 909 050
2 Biens et services	154 500 000	159 135 000	163 909 050
78011300354 Coordonner les activités de la CI avec les organisations internationales	30 000 000	30 900 000	31 827 000
78011300355 Coordonner les activités de la CI avec l'ONU et les Institutions Spécialisées des Nations-Unies	42 000 000	43 260 000	44 557 800

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22072 Relation multilatérale	6 862 083 886	7 883 201 637	7 980 749 548
78011300402 Coordonner la mise oeuvre de la stratégie des relations multilatérales	45 000 000	46 350 000	47 740 500
90011300020 Concevoir et mettre en oeuvre la politique nationale d'intégration et de promotion des Ivoiriens dans les organisations internationales	37 500 000	38 625 000	39 783 750
2207202 Suivi de la relation multilatérale	6 707 583 886	7 724 066 637	7 816 840 498
1 Personnel	4 280 421 301	4 280 421 301	4 280 421 301
02011300069 Prendre en charge les salaires de la Représentation Permanente de la CI auprès des Nations-Unis	1 841 669 680	1 841 669 680	1 841 669 680
04011300222 Prendre en charge les salaires de la Représentation auprès de la Francophonie - Paris	241 105 813	241 105 813	241 105 813
04011300223 Prendre en charge les salaires de la Représentation Permanente de la CI à l'UNESCO	407 476 874	407 476 874	407 476 874
04011300224 Prendre en charge les salaires de la Représentation Permanente de la CI auprès de l'Union Européenne	393 937 086	393 937 086	393 937 086
04011300225 Prendre en charge les salaires de la Représentation Permanente de la CI auprès de l'O.M.C.	101 157 925	101 157 925	101 157 925
04011300226 Prendre en charge les salaires de la Représentation Permanente de la CI auprès de FAO, PAM, FIDA/Rome (Italie)	339 447 472	339 447 472	339 447 472
04011300243 Prendre en charge les salaires de l'Ambassade de CI en Suisse-Genève	895 305 741	895 305 741	895 305 741
04011300262 Prendre en charge les salaires de la Représentation de CI à Vienne / Bureau Permanent du MIPSP auprès de l'ONUDI-VIENNE	57 140 000	57 140 000	57 140 000
04011300274 Prendre en charge les salaires de la Représentation en France / Délégation Ivoirienne à Interpol - Lyon	3 180 710	3 180 710	3 180 710
2 Biens et services	2 427 162 585	3 431 523 850	3 523 367 129
02011300068 Gérer la paierie aux Etats-Unis - New-York	6 500 000	6 695 000	6 895 850
02011300074 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation Permanente de la CI auprès des Nations-Unies (New-York)	708 798 226	1 113 802 134	1 136 689 151
04011300213 Gérer la Paierie auprès de la Francophonie - Paris	5 000 000	5 150 000	5 304 500
04011300214 Gérer la paierie en Suisse - Genève	6 000 000	6 180 000	6 365 400
04011300215 Gérer la paierie C.I auprès de FAO, PAM, FIDA/Rome (Italie)	13 509 500	13 914 785	14 332 229
04011300217 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques de la Représentation Permanente de la CI auprès de l'Union Européenne	208 670 269	212 238 269	218 605 417
04011300218 Mettre en oeuvre les activités liées aux relations de la CI à Vienne/Bureau Permanent du MIPSP auprès de l'ONUDI-VIENNE	69 605 213	92 269 213	95 087 289
04011300219 Mettre en oeuvre les activités de la Représentation Permanente de la CI auprès de l'O.M.C	76 028 000	77 187 890	79 103 527
04011300220 Mettre en oeuvre les activités de la Représentation Permanente de la CI auprès de FAO, PAM, FIDA/Rome (Italie)	448 689 973	479 172 923	493 248 110
04011300221 Mettre en oeuvre les activités liées aux relations de la CI auprès de l'UNESCO	416 079 445	419 154 978	431 731 654
04011300234 Gérer la paierie à l'UNESCO	5 500 000	5 665 000	5 834 950
04011300261 Mettre en oeuvre les activités liées aux relations de la CI avec les organisations internationales en Suisse - Genève	249 630 579	705 177 737	726 333 069
04011300271 Mettre en oeuvre les activités liées aux relations de la CI en FRANCE/Délégation Ivoirienne à Interpol (Lyon)	34 526 380	35 112 171	36 238 120
04011300288 Mettre en oeuvre les activités liées aux relations de la CI auprès de la francophonie	178 625 000	259 803 750	267 597 863
3 Transferts	0	12 121 486	13 052 068
78011300297 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques (Représentation, information,protection et négociation,...) Centre Régional d'Action Culturelle (CRAC) -Lomé	0	4 000 000	4 052 068
78011300356 Mettre en oeuvre les activités liées aux relations de la CI auprès du Secrétariat Général du Groupe Afrique-Caraïbes-Pacifique	0	8 121 486	9 000 000

II.2.4. Programme 4 : Protocole d'Etat, Affaires Juridiques et Consulaires

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Protocole d'Etat, Affaires Juridiques et Consulaires	Action 4.1: Coordination de la mise en oeuvre des initiatives en matière du Protocole d'Etat
	Action 4.2: Protection des réfugiés et apatrides
	Action 4.3: Gestion des Affaires juridique, consulaire et de l'état civil

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 : Protocole d'Etat, Affaires Juridiques et Consulaires						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Améliorer la qualité des services des privilèges et immunités diplomatiques et des corps assimilés	Délai moyen de traitement des dossiers (visa et carte d'identité diplomatique et consulaire) (jours)	5	5	5	4	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGPE
	Taux de validation des demandes d'exonérations fiscales et douanières	50%	55%	60%	65%	Nombre de dossiers relatifs aux demandes d'exonérations fiscales et douanières validées x 100 / Nombre total de demandes d'exonérations fiscales et douanières soumises à validation Source : Rapport d'activités DPI
OS 2 : Améliorer la qualité des services des Affaires Juridiques, Consulaires et de l'état civil	Durée de traitement des dossiers d'état civil et authentification	5 jours	5 jours	5 jours	4 jours	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGAJCEC
	Proportion des Accords soumis à ratification	75%	80%	85%	85%	Nombre d'accords ratifiés x100 / Nombre total d'Accords à ratifier Source : Rapport d'activités DGAJCEC
OS 3 : Améliorer l'aide et l'assistance aux réfugiés et apatrides	Nombre de personnes à risque d'apatridie et des apatrides assistées	179	15	20	30	Dénombrement Source : Rapport d'activités DAARA
	Nombre de réfugiés non ivoiriens assistés au rapatriement volontaire	-	45	60	80	Dénombrement Source : Rapport d'activités DAARA

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 4 : Protocole d'Etat, Affaires Juridiques et Consulaires	361 500 000	314 894 957	323 368 140
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	361 500 000	314 894 957	323 368 140
Transferts	0	0	0
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22073 Protocole d'Etat, Affaires Juridiques et Consulaires	361 500 000	314 894 957	323 368 140
2207301 Coordination de la mise en oeuvre des initiatives en matière du Protocole d'Etat	194 000 000	199 820 000	205 814 600
2 Biens et services	194 000 000	199 820 000	205 814 600
78011300299 Traiter les questions de franchises, de privilèges et Immunités	32 000 000	32 960 000	33 948 800
78011300357 Organiser l'accueil et le cérémonial du Ministère	32 500 000	33 475 000	34 479 250
78011300368 Superviser les activités liées au Protocole d'Etat	55 000 000	56 650 000	58 349 500
78011300375 Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie des Affaires Juridiques, Consulaires et de l'Etat Civil	43 000 000	44 290 000	45 618 700
78011300384 Organiser l'accueil et le cérémonial au niveau national (Président de la République et Présidents des Institutions)	31 500 000	32 445 000	33 418 350
2207302 Protection des réfugiés et apatrides	97 500 000	42 625 000	42 930 085
2 Biens et services	97 500 000	42 625 000	42 930 085
78011300359 Aider et secourir les réfugiés et apatrides	97 500 000	42 625 000	42 930 085
2207303 Gestion des Affaires juridique, consulaire et de l'état civil	70 000 000	72 449 957	74 623 455
2 Biens et services	70 000 000	72 449 957	74 623 455
78011300323 Suivre les négociations, la ratification et l'application des Conventions, Traités et Accords internationaux	40 000 000	41 549 957	42 796 455
78011300358 Produire les actes d'état civil des ivoiriens de l'extérieur	30 000 000	30 900 000	31 827 000

SECTION 322: MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

En matière d'Administration Générale

- l'absence d'un cadre unique de référence d'amélioration de la gestion des finances publiques ;
- l'appropriation insuffisante par certaines structures des nouveaux outils de gestion des programmes ;
- la méconnaissance des procédures administratives en matière de gestion des ressources humaines ;
- l'absence d'un cadre organique de planification et de gestion des effectifs ;
- la récurrence des motifs de différé et de rejet des actes de dépenses ;
- les risques d'insoutenabilité de la programmation et de l'exécution des crédits et emplois budgétaires ;
- les insuffisances au niveau de la comptabilité budgétaire et de la réalité du service fait ;
- la faible traçabilité des livrables de la commande publique et de leur affectation effective aux bénéficiaires finaux ;
- le faible contrôle des résultats des dépenses publiques ;
- l'inexistence des dispositifs de contrôle interne budgétaire dans les Ministères.

En matière Douanière

- la couverture insuffisante des plans d'eau lagunaire et maritime ;
- l'insuffisance de moyens matériels pour assurer la couverture totale de l'ensemble du territoire national par les services douaniers ;
- la récurrence des plaintes des usagers sur la qualité des prestations de service ;
- la persistance de la fraude et de la contrebande ;
- la récurrence des cyber-attaques du système d'information.

En matière fiscale

- l'insuffisance du matériel informatique de la connexion au réseau et du matériel roulant ;
- le rallongement du délai d'exécution de certains projets ;
- l'insuffisance de renforcement de capacité des agents non fiscalistes au métier de la fiscalité ;
- la faible couverture fiscale de certains secteurs d'activités ;
- l'insuffisance des agents commis aux travaux de contrôle fiscal ;
- la réduction de l'assiette fiscale et la recrudescence de la fraude et de l'évasion fiscale due à la multitude des mesures dérogatoires.

En matière budgétaire

- la non finalisation de l'élaboration des outils de gestion du budget des collectivités en mode budget-programmes ;
- la maîtrise partielle du Système Intégré de Gestion des Opérations Budgétaires de l'Etat (SIGOBE) par certains acteurs ;
- le niveau relativement élevé des avances de trésorerie sans couverture budgétaire rendant difficile la maîtrise du niveau des dépenses publiques ;
- le niveau des dépenses de personnel relativement élevé au-delà du seuil de convergence communautaire ;
- la faible évaluation de la disponibilité des matières au sein des départements ministériels ;
- les insuffisances au niveau de l'évaluation des recettes et des dépenses des Collectivités Territoriales et des Districts Autonomes.

En matière de marchés publics :

- le besoin grandissant de rendre compte de la passation des marchés publics dans des délais de plus en plus réduits ;
- la maîtrise partielle par les acteurs, de l'outil informatique de passation des marchés publics, le Système Intégré de Gestion des Opérations de Marchés Publics (SIGOMAP) par les acteurs ;
- la non-connexion de certains établissements publics nationaux, sociétés d'État et Collectivités Territoriales au SIGMAP et SIGOMAP ;
- la réticence des autorités contractantes à passer marchés ;
- le non-respect des délais de passation et d'approbation des marchés par bon nombre d'acteurs ;
- la faible connaissance des populations sur les questions relatives au système des marchés publics.

En matière de comptabilité publique :

- la faible mobilisation des recettes fiscales, accentuée par les effets de la pandémie et de la crise ukrainienne ;
- l'accroissement du niveau d'endettement induit par les conséquences de la pandémie et de la crise ukrainienne ;
- les tensions de trésorerie.

En matière de gestion des financements :

- l'insuffisance du financement du PND ;
- l'insuffisance de formation des points focaux sur la chaîne de PPPBSE ;
- le degré d'efficacité relativement faible des investissements publics ;
- la forte perturbation des marchés financiers et bancaires ;
- le faible niveau des crédits à long terme notamment l'insuffisance dans l'accompagnement de la stratégie d'industrialisation initiée par le gouvernement ;
- le niveau modéré de l'inclusion financière ;
- la fragilité des systèmes financiers décentralisés ;
- l'insuffisance de financement de la commande publique par le secteur bancaire ;
- l'instabilité du secteur financier informel (coopératives, fournisseurs de microfinance).

I.1.2. Réponses apportées

En matière d'Administration Générale

- la poursuite de la mise en œuvre du schéma directeur de la réforme des finances publiques sur la période 2022-2024 ;
- la poursuite de la vulgarisation du manuel de procédures d'établissement des actes administratifs au titre de la gestion des ressources humaines ;
- la poursuite de l'identification de l'ensemble des postes de travail, la définition des profils desdits postes et la détermination des effectifs appropriés ;
- le renforcement continu des capacités des acteurs sur le processus d'exécution de la dépense publique et la vulgarisation du manuel de procédures du Contrôle Financier ;
- l'actualisation de la version 2018 du manuel des procédures de contrôle des dépenses publiques ;
- la préparation des outils d'analyse par le contrôle financier, de la comptabilité et de la soutenabilité des crédits et emplois budgétaires ;
- la poursuite du développement du Système d'Information Décisionnelle du Contrôle Financier (SID-CF) ;
- l'affectation des Contrôleurs Financiers dans les Districts Autonomes et les Collectivités Territoriales et la préparation du projet de guide de contrôle de leurs recettes et dépenses ;
- le suivi en temps réel et la production des statistiques sur les livrables de la commande publique ;
- la conception de divers modèles d'outils informatiques ;
- l'élaboration d'un manuel de contrôle axé sur la performance des programmes ;
- l'élaboration et la validation d'un guide de mise en place des dispositifs de contrôle interne budgétaire dans les ministères et d'un guide d'évaluation des dispositifs de contrôle interne budgétaire par le Contrôleur Financier.

En matière douanière

- la création d'une base navale moderne composée d'embarcations d'intervention rapide, d'atelier de maintenance, de centre de formation, de bâtiments administratifs et le renforcement des capacités des agents des douanes ;
- le renforcement des capacités opérationnelles des services chargés de la lutte contre la contrebande par l'acquisition de matériels roulants et de moyens de communication ;

- la rénovation et l'extension des bureaux, casernes et postes frontières ;
- l'accessibilité à l'information des usagers à travers la publication du guide officiel des procédures douanières ;
- la vulgarisation des procédures de dédouanement ;
- la sécurisation et la simplification des procédures ;
- l'organisation des contrôles sur la base de l'analyse du risque ;
- l'amélioration du suivi du transit de marchandises à travers l'interconnexion des systèmes d'information ;
- le renforcement du contrôle après dédouanement ;
- la modernisation des outils de gestion ;
- l'automatisation du système de dédouanement ;
- la réouverture de certains bureaux frontières, notamment sur la façade ouest du pays ;
- le renforcement et la modernisation des équipements avec l'installation progressive de scanners et de vidéo surveillance ;
- la connexion progressive de tous les bureaux au système informatisé de dédouanement ;
- l'organisation des campagnes de sensibilisation à l'endroit des agents des douanes pour le changement de comportement et la bonne gouvernance.

En matière fiscale

- les évolutions constantes des ressources matérielles (matériels roulant et informatique) ;
- la mise à la disposition de la direction des ressources humaines, d'un système intégré de gestion des ressources humaines de l'impôt ;
- les demandes d'autorisation d'appels d'offres restreints pour certains projets permettent de réduire les délais de passation des marchés ;
- les formations continues et l'encadrement de proximité des ressources humaines ;
- le renforcement du cadastre du territoire national ;
- la dématérialisation du contrôle fiscal renforce la transparence de l'Administration fiscale ;
- la digitalisation des règles de déduction de la TVA réduit la fraude sur cette taxe ;
- la mise en œuvre de trois (3) grands projets de digitalisation que sont l'extension des couches fonctionnelles des plateformes e-impôts et SIGICI, l'exploitation de la plateforme Téléliasse et la mise en place de la plateforme e-cadastre Côte d'Ivoire permettent de disposer d'informations en temps réel sur les contribuables ;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de rationalisation des exonérations fiscales.

En matière budgétaire

- la finalisation du développement du SIGOBE des collectivités décentralisées ;
- la poursuite de la formation des acteurs de la dépense publique ;
- la poursuite du renforcement des capacités des acteurs budgétaires sur les outils de gestion du budget-programmes ;
- le renforcement de la réglementation sur les avances de trésorerie ;
- l'élaboration et la vulgarisation du budget citoyen ;
- le renforcement des capacités des acteurs sur les nouveaux outils de gestion des programmes ;
- le renforcement du dispositif de contrôle des effectifs en lien avec le Ministère de la Fonction Publique.

En matière de marchés publics

- la poursuite de la formation des acteurs et la vulgarisation du code des marchés publics ;
- le déploiement progressif du SIGMAP/SIGOMAP dans les EPN, les SODE et les collectivités décentralisées ;
- la poursuite des réformes du système des marchés publics pour rassurer les acteurs en matière de transparence et d'équité ;
- la poursuite de l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans la gestion des marchés publics ;
- la réduction du recours aux procédures dérogatoires au profit des procédures concurrentielles ;
- la réduction des délais de passation des marchés publics de 114 jours à 88 jours.

En matière de comptabilité publique

- l'accroissement de la mobilisation des ressources dédiées au financement du PND 2021-2025 ;

- la poursuite des travaux d'optimisation du Compte Unique du Trésor (CUT) ;
- la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de gestion de la dette publique ;
- la poursuite de l'encadrement des avances de trésorerie ;
- l'accélération du processus de mise en œuvre du schéma directeur de la réforme des Finances Publiques 2022-2024 ;
- l'élaboration d'un cadre macro fiscal permettant d'établir les projections de recettes fiscales en cohérence avec l'évolution de l'activité économique ;
- le renforcement du soutien à l'activité du secteur privé grâce à la réduction des délais de paiement de la dette fournisseur.

En matière de gestion des financements

- le renforcement des capacités des points focaux sur la chaîne PPPBSE ;
- la poursuite de la mise en œuvre de la réforme du système financier à travers l'exécution du Programme de Développement du Secteur Financier (PDESFI) ;
- le renforcement du Bureau d'Information sur le Crédit (BIC) ;
- le renforcement des activités de mobilisation des ressources de la Caisse des Dépôts et Consignations de Côte d'Ivoire (CDC-CI) ;
- le renforcement des activités de l'Agence pour la Promotion de l'Inclusion Financière (APIF), de l'Observatoire de la Qualité des Services Financiers de Côte d'Ivoire (OQSF-CI) et de l'Observatoire National pour la Compétitivité des Entreprises (ONCE) ;
- la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre le blanchiment des capitaux et la lutte contre le financement du terrorisme, suite à l'Evaluation Nationale des Risques ;
- l'accompagnement du fonds spécial de garantie des PME, en vue de la facilitation de l'accès des PME au financement ;
- la mise en œuvre du Programme Economique Pour l'Innovation et la Transformation des Entreprises (PEPITE) ;
- la finalisation du projet de création d'une banque agricole ;
- la contribution au projet de création du Centre Financier d'Abidjan ;
- le renforcement, en lien avec la BRVM, de l'accès des PME aux financements avec la dynamisation du compartiment dédié ;
- le renforcement du suivi de la convention entre l'Etat et l'Association Professionnelle des Banques et Etablissements Financiers de Côte d'Ivoire (APBEF-CI) pour le financement de la commande publique.

I.1.3. Défis et priorités

En matière d'Administration Générale

- la dématérialisation du système de gestion des finances publiques ;
- le renforcement des dispositifs de contrôle, d'audit et d'évaluation des entités publiques ;
- l'élaboration d'un cadre organique des emplois au sein du Ministère ;
- la mise en œuvre effective de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) au sein de toutes les structures du Ministère ;
- le renforcement des capacités opérationnelles et humaines des services ;
- le renforcement de la régularité et de l'efficacité des opérations des services dépensiers ;
- l'opérationnalisation du contrôle de la comptabilité et de la soutenabilité des crédits et emplois budgétaires ;
- le déploiement de la première version du Système d'Information Décisionnelle du Contrôle Financier (SID-CF) ;
- l'opérationnalisation des outils du contrôle financier dans les Collectivités Territoriales, les Districts Autonomes et les Représentations à l'extérieur ;
- l'opérationnalisation de l'évaluation de la disponibilité des matières ;
- l'opérationnalisation du contrôle axé sur les résultats des dépenses publiques ;
- l'opérationnalisation des outils d'évaluation des dispositifs de contrôle interne budgétaire des Ministères.

En matière douanière

- la réduction de la fraude et de la contrebande ;
- l'accroissement substantiel des recettes pour répondre aux attentes du budget de l'État ;
- la facilitation des échanges commerciaux internationaux à travers la célérité des opérations ;
- l'amélioration du service rendu aux usagers - clients à travers la démarche qualité ;
- le renforcement de l'éthique et de la déontologie ;

- la sécurisation et la simplification des opérations de transit (TRIE, etc.).

En matière fiscale

- la poursuite de la réforme de l'administration fiscale à travers, notamment :
 - le redéploiement des effectifs dont les activités ont été affectées par l'avènement du système intégré de gestion de l'impôt (SIGICI) ;
 - le renforcement de la compétitivité des ressources humaines par l'amélioration de l'offre de formation et de renforcement des capacités ;
- la modernisation de la gestion de l'impôt qui sera mise en œuvre par :
 - l'interconnexion SIGICI et ASTERNDIR (Nouvelle Directive) ;
 - le renouvellement des infrastructures serveurs et réseaux ainsi que la mise en œuvre du système de monitoring ;
 - la poursuite de la mise en œuvre du schéma directeur du système d'information.
- la lutte contre la fraude fiscale et la fiscalisation du secteur informel par :
 - la mise en place d'un dispositif de contrôle de flux et de taxation des services de Télécommunication ;
 - le développement de partenariats à but fiscal avec les collectivités locales et les autres administrations publiques et privées (DGD, DGTCP, INS, CNPS) ;
 - la mise en place d'un système de facturation électronique ;
 - la réalisation d'études dans les secteurs à fort enjeu ;
 - la prise de mesures d'incitation à la formalisation des activités et des transactions.
- la réforme de la politique fiscale qui consistera en :
 - la poursuite de la mise en place du plan de rationalisation des exonérations en vue de l'élargissement de l'assiette ;
 - la refonte du dispositif fiscal en matière d'impôt foncier ;
 - la limitation de l'utilisation des espèces (seuil de transaction, paiement par virement / mobile banking, etc.).
- la réforme du cadastre en vue de sa modernisation caractérisée par :
 - le renforcement du cadastrage national en vue d'élargir l'assiette de l'impôt foncier ;
 - la dématérialisation de la documentation cadastrale.

En matière budgétaire

- le renforcement de la sécurisation du Système d'Information Budgétaire de la DGBF;
- le renforcement de la performance des EPN ;
- l'extension du SIGOBE et du budget -programmes aux Collectivités Décentralisées ;
- l'extension des formations à l'ensemble des acteurs budgétaires ;
- le renforcement de l'efficacité de la gestion budgétaire de l'État ;
- l'application stricte de la réglementation sur les avances de trésorerie ;
- le suivi régulier de l'évolution de l'exécution budgétaire et des risques liés au respect des objectifs de solde budgétaire.

En matière de marchés publics

- la poursuite des efforts de réduction des délais de passation des marchés publics ;
- la dématérialisation progressive des procédures de passation des marchés publics ;
- l'actualisation de la Banque de Données des Prix de Référence (BDPR) ;
- la poursuite de la vulgarisation de l'information sur le système des marchés publics à travers les supports de communication et les publi-reportages.

En matière de comptabilité publique

- le renforcement de la mobilisation des ressources intérieures et extérieures ;
- l'optimisation de la gestion des ressources mobilisées ;
- l'accélération de la mise en œuvre des réformes visant à assainir la gestion des Finances Publiques et maintenir la stabilité du cadre macroéconomique ;
- la mise en œuvre de la stratégie de Développement du Secteur Financier, révisée conformément aux contraintes actuelles, afin de répondre aux exigences de financement des activités d'un pays émergent.

En matière de gestion des financements

- la mise en œuvre de mesures pour faire face à l'inflation ;
- la digitalisation des moyens de paiement et l'inclusion financière des populations ainsi que des PME / PMI ;
- la contribution au renforcement du cadre réglementaire et institutionnel pour accompagner le développement du secteur privé ;
- la poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de gestion de la dette publique.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- la maîtrise des dépenses publiques ;
- l'optimisation des ressources de l'Etat ;
- la mobilisation des financements nécessaires à l'action gouvernementale ;
- l'assainissement des Finances Publiques, la gestion de la trésorerie de façon optimale et fiable, et la tenue d'une comptabilité publique conforme aux meilleures pratiques et normes internationales ;
- la poursuite de la réforme du secteur financier ;
- le soutien au secteur privé et l'amélioration continue du climat des affaires.

I.2.2. Résultats stratégiques

- le Plan d'Actions Stratégiques (PAS) du Ministère est disponible et mis en œuvre ;
- les ressources douanières sont accrues ;
- les ressources fiscales intérieures de l'État est accrue ;
- la transparence dans la gestion budgétaire est renforcée ;
- la gouvernance des marchés publics est renforcée ;
- les financements nécessaires à l'action gouvernementale sont mobilisés ;
- le secteur financier est supervisé ;
- la trésorerie est gérée de façon optimale et fiable ;
- la comptabilité publique est conforme aux meilleures pratiques et normes internationales ;
- les ressources d'emprunt prévues au budget sont mobilisées ;
- la qualité de la signature de l'Etat de Côte d'Ivoire est maintenue ;
- les informations sur la dette publique sont disponibles.

I.3 Missions du Ministère

Conformément au **décret n°2023-820 du 25 octobre 2023** portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 9, le Ministre des Finances et du Budget est chargé de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière financière, monétaire, budgétaire, douanière, fiscale, de gestion des marchés publics et de gestion statistique des finances publiques.

A ce titre, et en liaison avec les départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

En matière financière

- définition et mise en œuvre de la politique de financement de l'économie ;
- gestion de la liquidation des banques et des établissements financiers ;
- organisation, gestion et contrôle de la comptabilité publique et du trésor ;
- contrôle de la comptabilité matière de l'ensemble de l'Administration ;
- représentation de l'Etat dans les Conseils d'administration des banques et établissements financiers ;

- participation à la gestion de la liquidation des Etablissements Publics Nationaux, des Sociétés d'Etat, des Sociétés à participation financière publique, des Agences d'Exécution et des personnes morales de type particulier, en liaison avec le Ministre chargé du Portefeuille de l'Etat et des Entreprises Publiques ;
- définition, mise en œuvre et suivi de la politique d'endettement ;
- gestion de la dette publique intérieure et extérieure ;
- coordination de toutes activités de mobilisation de financement au profit de l'Etat ;
- supervision de la négociation et du suivi des programmes économiques et financiers conclus avec les Institutions Financières internationales ;
- signature des accords et conventions à caractère économique et financier, notamment ceux concernant tous les concours financiers extérieurs, les contrats de prêt, les emprunts et les conventions à paiement différé contractés par l'Etat, les collectivités décentralisées, les Etablissements Publics Nationaux et les Sociétés d'Etat, en liaison avec le Ministre chargé du Portefeuille de l'Etat et des Entreprises Publiques.

En matière monétaire

- élaboration et application de la réglementation relative aux organismes publics et privés intervenant dans les domaines de la monnaie, du crédit, des opérations boursières, des changes, des assurances, et suivi de l'application des règles d'organisation et des orientations édictées en ces domaines ;
- suivi des relations avec les institutions d'émission monétaire ;
- suivi des relations avec les organismes bilatéraux et multilatéraux à caractère monétaire ;
- représentation et défense des intérêts de l'Etat de Côte d'Ivoire dans les structures et organisations à caractère monétaire.

En matière budgétaire

- préparation et présentation des projets de loi de Finances et des projets de loi de Règlement ;
- exécution du budget ;
- gestion financière du patrimoine administratif et du domaine de l'Etat, en liaison avec le Ministre chargé du Patrimoine de l'Etat et du Domaine de l'Etat ;
- participation à la gestion du patrimoine immobilier de l'Etat à l'étranger, en liaison avec les Ministres chargés du Patrimoine et des Affaires Etrangères ;
- participation aux négociations et signatures des accords et conventions à caractère économique et financier, notamment de ceux concernant tous les concours financiers extérieurs, les contrats de prêt, les emprunts et les conventions à paiement différé dont les titrisations, contractés par l'Etat et les collectivités décentralisées ;
- contrôle financier et budgétaire permanent des Administrations publiques et Etablissements Publics Nationaux et structures assimilées ;
- exercice de la tutelle financière sur les Etablissements Publics Nationaux et les structures assimilées ;
- gestion des marchés publics, en liaison avec les Ministères et entités concernés ;
- gestion des commandes de matériel roulant de l'Administration et des entités publiques, en liaison avec les Ministères ;
- gestion et contrôle des abonnements de l'Etat.

En matière douanière

- élaboration et mise en œuvre des projets de textes législatifs et réglementaires ;
- préparation et suivi des accords douaniers bilatéraux et multilatéraux ;
- recouvrement des recettes de porte et sécurisation du territoire économique national ;
- participation, en liaison avec le Ministre chargé de l'Intégration Africaine, au suivi, à l'harmonisation et à la mise en œuvre des instruments douaniers d'intégration sous-régionale et africaine, notamment l'Union Economique et Monétaire Ouest- Africaine (UEMOA), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), l'Union Africaine (UA) et l'Accord de Partenariat Economique (APE) ;
- participation, en liaison avec le Ministre chargé de l'Intégration Africaine, à la définition, à la mise en œuvre et au suivi-évaluation des programmes communautaires en matière douanière.

En matière fiscale

- élaboration et mise en œuvre de la politique, de la législation et de la réglementation fiscales et parafiscales ;
- mise en œuvre de la stratégie de mobilisation de recettes fiscales à court, moyen et long termes ;
- préparation, négociation et mise en œuvre des conventions fiscales internationales ;
- mise en œuvre de l'identifiant unique des entreprises ;
- conception, création et gestion du cadastre en zones urbaines et rurales ;
- conservation de la propriété foncière et des hypothèques ;
- recouvrement des recettes fiscales ;
- modernisation du contrôle fiscal ;
- gestion du contentieux de l'impôt ;
- promotion du civisme fiscal ;
- renforcement du partenariat avec le secteur privé.

En matière de gestion des Marchés Publics

- élaboration et mise en œuvre des textes législatifs et réglementaires ;
- mise en œuvre de la politique d'amélioration de l'accès des PME/PMI à la commande publique ;
- autorisation des procédures dérogatoires en matière de Marchés Publics et de contrats de partenariat public-privé ;
- contrôle de la régularité des opérations de passation des Marchés Publics ;
- approbation des Marchés Publics suivant le seuil défini par le Code des Marchés Publics ;
- résiliation des Marchés Publics suivant le seuil défini par le Code des Marchés Publics ;
- production des statistiques.

En matière de gestion statistique des finances publiques

- élaboration de tableaux sur les statistiques des finances publiques ;
- coordination du suivi de programmes économiques et financiers conclus avec les partenaires techniques et financiers.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Douanes.
- Programme 3 : Impôts.
- Programme 4 : Budget.
- Programme 5 : Marchés Publics.
- Programme 6 : Trésor et Comptabilité Publique
- Programme 7 : Gestion des Financements
- Programme 8 : Comptes Spéciaux du Trésor.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 : Administration Générale	<ul style="list-style-type: none"> - Cabinet du Ministre ; - Direction des Affaires Financières (DAF) ; - Direction des Ressources Humaines (DRH) ; - Direction de la Planification et des Statistiques ; - Direction du Contrôle Financier ; - Cellule de Coordination de la Politique Fiscale ; - Cellule de Passation des Marchés Publics ; - Cellule de Gestion du Patrimoine ; - Observatoire des Plaintes non juridictionnelles en matière Foncière ; - Service de la Documentation, des Archives et de la Publication ; - Service Communication ; - Service Courrier. 	<ul style="list-style-type: none"> - Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF) 	<ul style="list-style-type: none"> - Construire et réhabiliter les représentations du Contrôle Financier à l'échelon local ; - Faire les Audits et Etudes du MBPE ; - Construction du Siège de la Direction du Contrôle Financier ; - Renforcement des Outils de Contrôle et Mise en Œuvre de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) Volet Contrôle des Dépenses publiques ; - Réhabiliter les services de contrôle financier ; - CABINET/MBPE Réhabilitation de la cité financière ; - Projet de construction de l'Institut des Finances (IDF) ; - Acquérir un terrain nu et réaliser des études pour la construction de la - seconde cité financière du Ministère ; - Projet Migration logiciel GESPERS vers ORACLE - Ouvrir 14 bureaux relais du FGA ; - Projet d'Amélioration de la Gouvernance pour la Délivrance des Services de base aux citoyens (PAGDS) ; - Projet d'Appui à la Gestion Economique et Financière (PAGÉF) ; - Projet d'Urgence Agricole en Côte d'Ivoire (PUA-CI) ; - Projet d'Amélioration du Climat des Affaires en Côte d'Ivoire (PACA-CI) - Moderniser les processus de Gestion du Patrimoine du MEF ; - Appuyer la gouvernance financière et mobiliser les ressources internes/ 3e C2D ; - Gérer le Fonds Spécial dédié aux Etudes (Fonds d'Etudes). 	
Programme 2 : Douanes	<ul style="list-style-type: none"> - Direction Générale des Douanes ; - Inspection Générale des Douanes ; - Direction de la Réglementation et du Contentieux ; - Direction de l'Analyse du Risque, du Renseignement et de la Valeur ; - Direction des Ressources Humaines ; - Direction des Moyens Généraux ; - Direction de la Communication, de la Qualité et du Partenariat avec le secteur Privé ; - Direction des Enquêtes Douanières ; - Direction des Services Douaniers du Port et des Services Spéciaux ; - Direction des Services Aéroportuaires ; - Direction des Régimes Economiques ; - Direction des Systèmes d'Information ; - Direction des Statistiques et des Etudes Economiques ; - Recette Principale des Douanes ; - Direction de la Formation et de la Documentation ; - Directions Régionales (7). 		<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter les Bureaux des Douanes ; - Acquérir les Scanners/ Direction Générale des douanes ; - Réhabiliter les Bureaux frontières Douanes ; - Construction Bureau Douanes ; - Acquérir des serveurs (Refonte système d'information des Douanes) ; - Acquérir et installer les Services Radio / Douanes ; - Créer une Base Navale en Douane ; - Equiper la Direction Générale de Douanes / LPSI ; - Renforcer les équipements de transmission des Douanes / LPSI ; - Réhabiliter les casernes et bureaux des Douanes / LPSI. 	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 3 : Impôts	<ul style="list-style-type: none"> - Direction Générale des Impôts ; - Inspection Générale des Services Fiscaux ; - Direction de la Législation, du Contentieux et de la Documentation ; - Direction des Ressources Humaines ; - Direction de la Formation et du Renforcement des Capacités ; - Direction des Moyens Généraux et de l'Equipement ; - Direction de la Stratégie, des Etudes et des Statistiques fiscales ; - Direction des Systèmes d'Information ; - Direction des Grandes Entreprises ; - Direction des Moyennes Entreprises ; - Direction des Opérations d'Assiette ; - Direction des Vérifications Fiscales Nationales ; - Direction des Enquêtes, du Renseignement et de l'Analyse-Risque ; - Direction du Domaine, de la Conservation Foncière, de l'Enregistrement et du Timbre ; - Direction du Cadastre ; - Direction de la Communication, de la Qualité et de la Promotion du Civisme Fiscal ; - Direction de la Fiscalité Locale ; - Recette Générale des Impôts ; - Directions Régionales des Impôts (24) ; - Recettes Principales des Impôts (16) ; Conservations de la Propriété Foncière et des Hypothèques (23) ; Brigades Régionales de Contrôle Fiscale (10) ; Services d'Assiette Impôts Divers (84), Services d'Assiette Impôts Fonciers (45), Recettes des Impôts Fonciers (45), Recettes des Impôts Divers (82), Services du Domaine et de l'Enregistrement (15) ; Services du Cadastre (38) ; Recettes du Domaine et de l'Enregistrement (10) Inspections Régionales des Services Fiscaux (11) ; Services Informatiques Régionaux (07). 		<ul style="list-style-type: none"> - Faire les travaux Cadastraux (DGI) ; - Réhabilitation des locaux de la DGI ; - Contrôler les Flux et la Taxation des Services de Télécommunication / MERCURE-DGI. 	
Programme 4 : Budget	<ul style="list-style-type: none"> - Direction Générale du Budget et des Finances ; - Cellule d'Evaluation et d'Audit des Dépenses Publiques ; - Cellule d'Information des Opérateurs Economiques ; - Service Financier du Programme Budget ; - Centre Médical des Finances Générales ; - Direction des Politiques et Synthèses Budgétaires ; - Direction du Budget de l'Etat ; - Direction de l'Administration du Système d'Exécution Budgétaire ; - Direction du Contrôle Budgétaire ; - Direction des Opérations des Collectivités Décentralisées ; - Direction de la Solde ; - Direction du Patrimoine de l'Etat ; - Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux ; - Direction des Systèmes d'Information Budgétaire ; - Direction de la Formation, de la Documentation et de la Communication ; - Direction de la Réglementation et de la Modernisation de la Gestion Budgétaire ; - Services Extérieurs (Directions Régionales du Budget et des Finances). 		<ul style="list-style-type: none"> - Fonds Bloc Smart Africa /Souscription au Capital ; - Opération d'apurement Passifs Audités IGF/DGBF ; - Opération purge des droits coutumiers ; - Souscription augmentation capital/Banque d'Invest. CDEAO (BIDC) ; - Opération de compensation/Investissements ; - Souscription à l'augmentation du capital de la BAD ; - Réhabilitation DGBF ; - Mise en oeuvre CDMT et GAR/DGBF ; - Appui à l'informatisation de la DGBF ; - Prendre en charge les Opération d'Investissement Pcppte Diverses Administrations ; - Projet de renforcement du suivi des opérations et d'amélioration de la gestion budgétaire/DBE ; - Projet de refonte du système d'information budgétaire ; - Acquérir des Véhicules / Direction du Patrimoine de l'Etat ; - Mettre en œuvre Comptabilité-Matière ; - Géo localiser le patrimoine de l'Etat ; - Plan stratégique du suivi des EPN/DCB ; Extension de la Cité Financière ; - Construction Cités Financières Déconcentrées ; - Réhabilitation et Equipement Clinique Médicale des Finances Générales ; 	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
			<ul style="list-style-type: none"> - Modernisation et mutualisation des réseaux info et tél. /DTI ; - Nœud Internet / SNDI ; - Interconnexion des EPN au RIC1 ; - Système de Gestion des EPN/SNDI ; - Déconcentration SIB/SNDI ; - Mise en Place du SIB/ SNDI ; - Equipement des Services du Système d'Exécution Budgétaire ; - Equipement des Services de la DGBF ; - Mise en place SIGFiP Institutions-Ambassades/SNDI ; - Système Intégré de Gestion des Conférences et Missions Hors Côte d'Ivoire/SNDI ; - Renforcer les infrastructures techniques de traitement de l'information de la DGBF ; - Système intégré Gestion Collectivités Décentralisées (SGESCOD) / DOCD ; -Système d'Amélioration du Suivi de la Performance des EPN/DCB ; - Déconcentration des Services de la DGBF ; - Sécurisation et sauvegarde du système d'info. Budgétaire/DTI ; - Numériser les archives de la Solde. 	
<p>Programme 5: Marchés Publics</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Direction Générale des Marchés Publics ; - Direction de la Réglementation et des Régimes Particuliers ; - Direction des Procédures et Opérations ; - Direction des Systèmes d'Information ; - Direction de la Formation, de la Communication et de la Qualité ; - Direction des Statistiques et des Etudes ; - Directions Régionales des Marchés Publics ; - Cellule de Gestion des Opérations du Contrat de Désendettement et de Développement (C2D) ; - Service des Ressources Humaines ; - Service Financier et des Moyens Généraux ; - Service central du courrier ; - Service social. 		<ul style="list-style-type: none"> - Projet de construction du siège de la Direction Générale des Marchés Publics/DGMP ; - Dématérialiser les Marchés Publics (DEMAT/DGMP) ; - Equipement de la Direction Générale des Marchés Publics. 	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 6 : Trésor et Comptabilité Publique	Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) Inspection Générale et Audit du Trésor (IGAT) Observatoire de l'Éthique et de la Déontologie Agence Comptable des Créances Contentieuses (ACCC) Agence Comptable Centrale du Trésor (ACCT) Direction des Etablissements de Crédit et des Finances Extérieures (DECFINEX) Direction des Ressources Humaines (DRH) Recette Générale des Finances (RGF) Direction des Assurances (DA) Paierie Générale de l'Enseignement (PGE) Direction de la Comptabilité Publique (DCP) Paierie Générale du Secteur Parapublic (PGSP) Agence Comptable Centrale des Dépôts (ACCD) Direction de la Coordination Statistique (DCS) Paierie Générale des Institutions (PGI) Direction des Systèmes Financiers Décentralisés (DSFD) Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP) Direction de la Stratégie et du Développement Institutionnel (DSDI) Direction des Moyens Généraux (DMG) Direction de la Formation (DF) Direction de la Documentation et des Archives (DDA) Direction des Systèmes d'Information (DSI) Direction de la Qualité et de la Normalisation (DQN) Paierie Générale de la Dette Publique (PGDP) Paierie Générale des Armées (PGA) Paierie Générale des Affaires Economiques (PGAE) Paierie Générale de la Santé (PGS) Paierie Générale des Logements et Equipements Collectifs (PGLEC) Paierie Générale de la Protection de l'Environnement (PGPE) Paierie Générale de la Protection Sociale (PGPS) Paierie Générale des Services Généraux de l'Administration Publique (PGSGAP) Paierie Générale de l'Ordre et de la Sécurité Publics (PGOSP) Paierie Générale des Loisirs, de la Culture et des Cultes (PGLCC) Paieries de Région Paieries de District Autonome Paieries à l'Étranger Trésoreries Générales Trésoreries Principales Trésoreries Agences Comptables EPN Agences Comptables projets Antennes Régionales de l'Inspection du Trésor Antennes Régionales de la Direction des Systèmes d'Information Antennes Régionales de la Direction de la Documentation et des Archives Comité de Suivi des Titres d'Etat et Instruments de Financement (COSTEIF) Comité National de la Dette Publique (CNDP) Commission Nationale pour la microfinance (CNM) Agences Principales de la banque des Dépôts du Trésor Recettes Principales des Impôts Recettes Principales des Douanes	<ul style="list-style-type: none"> - Comité Nationale de la Comptabilité (CNC) - Autorité de Régulation des Jeux de Hasard (ARJH) - Commission Nationale du Fonds pour l'Environnement Mondial (CNFEM) - Fonds de Garantie Automobile (FGA) 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de 22 postes comptables ; - Réhabilitation des postes comptables et autres services de la DGTCP ; - Modernisation et sécurisation du système d'information de la DGTCP ; - Élaboration et déploiement du SyGACUT phase 3 ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la qualité des comptes et des restitutions comptables - Restructuration des banques et établissements financiers

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
	<p>Recettes des produits divers du Trésor Postes Comptables Spéciaux Agences Comptables des EPN Agences Comptables des Projets Programme de Développement du Secteur Financier (PDESFI) Comité Revue Système de Gestion des Finances Publiques Country Policy and Institutional Assessment (CPIA) Observatoire de la Qualité des Services Financiers de Côte d'Ivoire (OQSF-CI) Comité de Suivi de l'Initiative « Compact with Africa » du G20 Comité Monétaire, Economique et Financier (CMEF) Comité de Mobilisation des Ressources Extérieures (COMOREX) Comité de coordination PLBC-FTPADM Institut des Finances (IdF) Cellule de suivi du fonds d'études Agence Judiciaire de l'Etat (AJE) Département des Affaires Générales de l'AJE Département des Enquêtes et des Investigations de l'AJE Département du Contentieux de l'AJE Département du Conseil et des Etudes Juridiques de l'AJE AJE Daloa AJE Abengourou AJE Bouaké Cellule Millenium Challenge Corporation (MCC) Observatoire National pour la Compétitivité des Entreprises (ONCE) Agence de Promotion de l'Inclusion Financière (APIF) Cellule de Suivi du Financement et des Relations avec les Institutions Financières (CSFRIF)</p>			
<p>Programme 7 : Gestion des Financements</p>	<p>Direction Générale des Financements (DGF) ; Direction de la Négociation et de la Mobilisation des Financements Privés et de Marché (DNMFPM) ; Direction de la Négociation et de la Mobilisation des Financements Bilatéraux et Multilatéraux (DNMFMBM) ; Direction du Suivi des Financements et de la Gestion de la Dette (DSFGD); Direction du Suivi et de l'Evaluation des Performances des Projets et Programmes (DSEPPP) ; Direction de la Stratégie, des Etudes et des Statistiques (DSES) ; Directions des Systèmes d'Information (DSI) ; Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux (DRHMG).</p>	<p>Société de Garantie des Crédits aux PME</p>		

II.1.2. Performance globale du Ministère

Tableau 2 : Performance du Ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Assurer le pilotage des activités du Ministère	RS 1.1 : Le Plan d'Actions Stratégiques (PAS) du Ministère est disponible et mis en œuvre	IP 1.1.1 : Taux de réalisation global du PAS du Ministère	Nombre d'activités du PAS réalisées / Nombre d'activités du PAS prévues Source : Rapport d'activités Cabinet
OG 2 : Accroître les recettes douanières	RS 2.1 : Les ressources douanières sont accrues	IP 2.1.1 : Taux de réalisation des objectifs de recettes douanières	Recettes totales réalisées / Objectif de recettes Source : Rapport d'activités DGD
OG 3 : Mobiliser les ressources fiscales intérieures de l'Etat	RS 3.1 : Les ressources fiscales intérieures de l'Etat sont accrues	IP 3.1.1 : Taux de réalisation des objectifs de recettes fiscales	Recettes totales réalisées / Objectif de recettes Source : Rapport d'activités DGI
OG 4 : Renforcer la transparence dans la gestion budgétaire	RS 4.1 : La transparence dans la gestion budgétaire est renforcée	IP 4.1.1 : Taux de publication des documents budgétaires	Nombre de documents budgétaires publiés / Nombre de documents budgétaires produits Source : Rapport d'activités DGBF
OG 5 : Renforcer la gouvernance dans les marchés publics	RS 5.1 : La gouvernance des marchés publics est renforcée	IP 5.1.1 : Délai moyen de passation des marchés publics	Somme des délais par marché / Nombre total de marchés publics Sources : Rapports d'activités DGMP / CCM marché Public
OG 6 : Optimiser la gestion des ressources publiques et superviser le secteur financier	RS 6.1 : Les financements nécessaires à l'action gouvernementale sont mobilisés	IP 6.1.1 : Taux de mobilisation des ressources publiques assignées au Trésor (fiscales et non fiscales)	Montant des ressources mobilisées / Montant des ressources prévues Source : Rapport d'activités DGTCP
	RS 6.2 : Le secteur financier est supervisé	IP 6.2.1 : Taux d'exécution des programmes d'audit, de contrôle et d'inspection des structures (assurances, banques, SFD, etc.)	Nombre des systèmes financiers décentralisés sans irrégularités majeures / Nombre total des systèmes financiers décentralisés Source : Rapport d'activités DGTCP
	RS 6.3 : La trésorerie est gérée de façon optimale et fiable	IP 6.3.1 : Taux de paiement des factures de moins de 30 millions dans un délai de 30 jours à compter de la prise en charge comptable	Montant payé / Montant pris en charge Source : Rapport d'activités DGTCP
	RS 6.4 : La comptabilité publique est conforme aux meilleures pratiques et normes internationales	IP 6.4.1 : Délais de production du Compte Général de l'Administration des Finances (CGAF) en année n+1	Nombre de missions réalisées / Nombre de missions prévues Source : Rapport d'activités DGTCP
OG 7 : Gérer la mobilisation des financements, assurer la gestion de la dette et superviser les activités de production des statistiques	RS 7.1 : les ressources d'emprunt prévues au budget sont mobilisées	IP 7.1.1 : Taux de couverture des émissions de titres publics	Besoins de financement couverts / Besoins de financement exprimés Source : Rapport d'activités DGF
	RS 7.2 : La qualité de la signature de l'Etat de Côte d'Ivoire est maintenue	IP 7.2.1 : Taux de remboursement de la dette intérieure	Montant remboursé / service dû Source : Compte rendu des émissions
		IP 7.2.2 : Taux de remboursement de la dette extérieure	Montant remboursé / service dû Source : Compte rendu des émissions
	RS 7.3 : Les informations sur la dette publique sont disponibles	IP 7.3.1 : Proportion de bulletins statistiques publiés dans le délai réglementaire	Nombre de bulletins statistiques publiés dans le délai réglementaire / Nombre total de bulletins statistiques prévus Source : Bulletins Statistiques
		IP 7.3.2 : Proportion de Newsletters publiées dans le délai	Nombre de Newsletters publiées / Nombre total de Newsletters prévues Source : Newsletters

II.1.3. Financement global du Ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	443 976 563 735	495 812 864 967	501 064 670 956
1.1 Ressources Intérieures	408 379 121 464	476 248 421 050	501 064 670 956
1.1.1 Budget Etat	408 379 121 464	476 248 421 050	501 064 670 956
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	35 597 442 271	19 564 443 917	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	35 597 442 271	19 564 443 917	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	443 976 563 735	495 812 864 967	501 064 670 956
2.1 Personnel	90 030 631 816	100 199 496 064	107 920 443 102
2.1.1 Solde y compris EPN	90 030 631 816	100 199 496 064	107 920 443 102
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	76 825 779 420	84 856 071 420	86 984 051 292
2.3 Transferts	181 253 867 046	204 799 062 331	218 772 478 461
2.4 Investissement	95 866 285 453	105 958 235 152	87 387 698 101
Trésor	60 268 843 182	86 393 791 235	87 387 698 101
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	35 597 442 271	19 564 443 917	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du Ministère
	Action 1.2: Information et communication
	Action 1.3: Gestion des ressources humaines, matérielles et financières
	Action 1.4: Contrôle de l'exécution du budget

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 :Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Assurer une meilleure coordination et animation des activités du Ministère	Taux de réalisation des activités du CONAFIP relevant du cabinet du MBPE	81,5%	80%	80%	80%	(Nombre d'activités couvertes/ nombre d'activités prévues) x100 Sources : Rapport d'activités CONAFIP/Cabinet
	Taux de réalisation du PAS du programme Administration Générale	80%	80%	80%	80%	(Nombre d'activités (DAAF/DCF) réalisées/ nombre d'activités (DAAF/DCF) prévues) x100 Sources : Rapport PAS DAAF/ DCF
OS 2 : Assurer une meilleure gestion des ressources humaines, matérielles et financières	Taux de couverture des besoins en personnel des programmes	100%	80%	83%	85%	(Nombre d'agents affectés / nombre d'agents sollicités par les RPROG) x100 Source : Rapport d'activité DAAF
	Taux d'exécution du budget d'investissements du programme Administration Générale	97,10%	97%	97,5%	98%	(Montant mandats ordonnancés (investissements) / Montant budget d'investissement) x 100 Sources : Rapports d'activités Cabinet / DCF / DAAF
OS 3 : Assurer le contrôle de l'exécution du budget de l'Etat	Délai moyen de traitement des dossiers soumis au visa du CF	5 jours ouvrés	6 jours ouvrés	6 jours ouvrés	6 jours ouvrés	Somme des délais de traitement des dossiers reçus / nombre total de dossiers reçus Source : Rapport d'activités DCF

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 1 : Administration Générale	179 931 166 637	188 964 913 930	180 968 889 731
Dépenses de personnel	86 357 151 319	96 548 939 567	104 669 589 701
Dépenses en biens et services	33 139 285 930	24 599 893 656	25 153 924 685
Transferts	8 376 837 072	12 755 619 689	13 114 527 894
Investissements	52 057 892 316	55 060 461 018	38 030 847 451
Trésor	16 460 450 045	35 496 017 101	38 030 847 451
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	35 597 442 271	19 564 443 917	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21032 Administration Générale	179 931 166 637	188 964 913 930	180 968 889 731
2103201 Animation et coordination des activités du ministère	16 617 817 501	15 830 229 595	15 902 887 716
1 Personnel	502 901 396	502 901 396	502 901 396
78011201588 Prendre en charge le salaire du personnel sous contrat de l'Observatoire de la Qualité des Services Financiers de Côte d'Ivoire (OQSF-CI)	105 819 661	105 819 661	105 819 661
78011201589 Prendre en charge le salaire du personnel sous contrat du Cabinet MEF	80 000 000	80 000 000	80 000 000
78011202042 Prendre en charge le salaire du personnel sous contrat DAF-MEF	143 392 493	143 392 493	143 392 493
78011202323 Prendre en charge le salaire du personnel sous contrat du Comité de Coordination PLBC-FTPADM	159 289 242	159 289 242	159 289 242
78011202473 Prendre en charge les primes et indemnités des membres de la Cellule Technique d'Exécution (CTE)	14 400 000	14 400 000	14 400 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21032 Administration Générale	179 931 166 637	188 964 913 930	180 968 889 731
2 Biens et services	10 827 559 023	10 766 584 266	10 757 500 742
78010200285 Prendre en charge la fourniture de licences Microsoft et services de support associés, dans le cadre du projet e-GOUV	2 039 991 194	478 520 192	491 396 197
78011100257 Gérer la Regie Convention BNETD / MBPE	64 170 528	185 188 103	190 171 136
78011201560 Faire le suivi du Fonds d'Etudes	39 415 882	52 382 727	52 382 727
78011201579 Mettre en oeuvre le Programme de Développement du Secteur Financier (OQSF)	106 523 156	230 949 940	234 479 377
78011201580 Contribuer à l'accroissement de la performance dans la Mobilisation et l'utilisation des Ressources Extérieures (COMOREX)	59 822 661	97 822 661	97 822 661
78011201581 Coordonner et suivre les projets de la zone Asie	40 408 397	55 500 000	57 300 000
78011201584 Faire le suivi de l'Appui Budgétaire Régional (ABR)	24 813 615	24 813 615	24 813 615
78011201585 Élaborer, suivre et évaluer le plan d'actions stratégique du Ministère	40 000 000	42 552 000	42 552 000
78011201587 Mettre en oeuvre le Programme de Développement du Secteur Financier (PDSFI)	39 881 774	47 000 000	47 000 000
78011201614 Suivre et coordonner les activités informatiques des structures du Ministère	87 600 000	119 766 767	122 989 448
78011201615 Prendre en charge les missions du Ministère en Côte d'Ivoire	130 000 000	177 736 070	182 518 587
78011201620 Coordonner les activités de passation des marchés Publics du MBPE	115 798 464	158 319 724	162 579 786
78011201848 Appui à la formation de Gestion de la Politique Economique (GPE)	375 000 000	41 016 016	42 119 674
78011201869 Coordonner le suivi et la mise en oeuvre du schéma directeur de la Réforme des Finances Publiques (CONAFIP)	1 800 000 000	1 800 000 000	1 800 000 000
78011201877 DGH / Marquage des produits pétroliers	1 576 000 000	2 154 708 066	2 212 686 878
78011201898 Prendre en charge les dépenses centralisées du CABINET - MEF	1 044 529 625	1 294 290 251	1 294 290 251
78011201929 Suivre et évaluer la compétitivité des entreprises (ONCE)	91 087 676	92 357 698	84 357 698
78011201930 Coordonner les Politiques de Lutte contre le Blanchiment des Capitaux, le Financement du Terrorisme et la Prolifération des Armes de Destruction Massive (PLBC-FTPADM)	59 820 000	362 320 000	170 320 000
78011202021 Faire le suivi du Portefeuille des Projets de la Banque Mondiale	83 741 194	199 299 000	199 299 000
78011202031 Mener les réflexions stratégiques sur l'amélioration de la qualité des politiques et des institutions nationales (CPIA)	7 435 745	19 000 000	135 000 000
78011202034 Coordonner toutes les activités de mobilisation et de gestion des financements ainsi que les relations avec les Institutions Financières (CSFRIF)	39 872 994	39 872 994	39 872 994
78011202041 Prendre en charge les dépenses d'entretien de la Résidence du Ministre chargé de l'Economie et des Finances	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78011202229 Coordonner les activités du programme Administration Générale	69 852 217	49 852 217	49 852 217
78011202269 Mettre en oeuvre la politique du Gouvernement en matière économique, monétaire et financière	82 000 000	111 000 000	111 000 000
78011202313 Animer le Comité Monétaire, Economique et Financier (CMEF)	17 406 190	32 406 190	32 406 190
78011202349 Suivre la mise en oeuvre de l'Initiative "Compact with Africa" du G20 (Cs-Compact G20)	22 391 411	22 391 411	22 391 411
78011202471 Assurer la gouvernance du Programme Economique Pour l'Innovation et la Transformation des Entreprises (PEPITE)	165 400 000	165 400 000	136 400 000
78011202523 Renforcer les capacités opérationnelles du Cabinet	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
78011202524 Coordonner les activités des structures du Ministère	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
90011200003 Prendre en charge le fonctionnement de l'Observatoire des plaintes non juridictionnelles en matière foncière	226 000 000	308 987 324	317 301 545
90011200034 Millenium Challenge Corporation (MCC)	28 096 300	52 631 300	53 697 350
90011290143 Mener des actions sociales en faveur du personnel	38 000 000	38 000 000	38 000 000
90011290144 Coordonner l'élaboration du PIP et le PTA du Ministère	90 000 000	90 000 000	90 000 000
90011290145 Coordonner l'élaboration des rapports périodiques et des RAP du Ministère	55 000 000	55 000 000	55 000 000
90011290147 Organiser une journée d'hommage aux fonctionnaires admis à faire valoir leurs droits à la retraite	42 000 000	42 000 000	42 000 000
90011290148 Coordonner les activités préparatoires des conférences de performance	21 500 000	21 500 000	21 500 000
90011290150 Mettre en oeuvre la politique sectorielle Genre	100 000 000	100 000 000	100 000 000
3 Transferts	3 787 357 082	4 478 302 938	4 569 591 338
78011201559 Coordonner les activités du Fonds pour l'environnement mondial (CNFEM)	157 769 400	250 799 496	250 799 496
78011201583 Conserver et gérer de façon sécurisée les fonds publics et privés (CDC-CI)	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21032 Administration Générale	179 931 166 637	188 964 913 930	180 968 889 731
78011201919 Promouvoir l'Inclusion Financière en Côte d'Ivoire (APIF)	103 090 923	600 122 163	691 410 563
78011201931 Analyser et traiter les Informations Financières faisant l'objet de déclaration de soupçon (CENTIF)	396 115 480	497 000 000	497 000 000
78011202254 Organiser la concertation autour des préoccupations du secteur privé (SE-CCESP)	630 381 279	630 381 279	630 381 279
78011202395 Réguler le secteur des jeux de Hasard	500 000 000	500 000 000	500 000 000
4 Investissements	1 500 000 000	82 440 995	72 894 240
Trésor	1 500 000 000	82 440 995	72 894 240
90011290149 Faire les audits et études du Ministère	1 500 000 000	0	0
78011202516 Projet d'extension des locaux de la CENTIF	0	82 440 995	72 894 240
2103202 Information et communication	635 697 569	225 356 546	241 188 472
2 Biens et services	635 697 569	225 356 546	241 188 472
78011201590 Mettre en oeuvre le plan de communication du Ministère	417 500 000	5 500 000	5 500 000
78011201591 Gérer le courrier du Ministère	13 000 000	16 200 000	16 200 000
78011201933 Développer des solutions informatiques et faire la maintenance du parc informatique de la DAF	156 179 539	156 638 516	164 470 442
78011202255 Réaliser les activités de documentation et d'archivage	49 018 030	47 018 030	55 018 030
2103203 Gestion des ressources humaines, financières et matérielles	156 889 729 456	163 842 867 297	150 196 031 826
1 Personnel	85 338 055 123	95 670 144 987	103 790 795 121
78010200129 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrat du MEF/PDESFI	51 000 000	51 000 000	51 000 000
78010200269 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrat du MEF/ONCE	80 000 000	80 000 000	80 000 000
78011201568 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire	84 476 637 573	94 802 594 103	102 917 110 904
78011201575 Prendre en charge le salaire du personnel de l'Institut des Finances	14 400 000	14 400 000	14 400 000
78011201576 Prendre en charge le salaire du personnel du Comité de Mobilisation des Ressources Extérieures (COMOREX)	3 000 000	3 000 000	3 000 000
78011201713 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à la CENTIF	494 045 191	498 927 161	503 809 131
78011201716 Assurer la masse salariale de la Direction des Affaires Financières (DAF)	39 408 000	39 408 000	39 408 000
78011201959 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à la CNFEM	126 635 400	127 886 764	129 138 127
78011201960 Prendre en charge le salaire du personnel de la Cellule de Coordination de la Coopération Côte d'Ivoire-Union Européenne	30 000 000	30 000 000	30 000 000
78011202339 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrat du MEF/Suivi PADESFI	22 928 959	22 928 959	22 928 959
2 Biens et services	18 110 864 934	10 649 191 555	11 115 138 909
78011201566 Gérer les ressources humaines du MEF	109 529 594	84 865 756	81 865 756
78011201574 Suivre le patrimoine du Ministère	33 017 000	56 467 750	62 777 943
78011201592 Gérer la commande publique du Ministère (CPMP)	48 026 370	21 000 000	21 100 000
78011201596 Prendre en charge les dépenses centralisées DAF	103 264 106	237 801 316	249 691 382
78011201597 Traiter les dossiers de paiement des conventions d'assistance technique BNETD	46 080 189	46 080 189	46 080 189
78011201627 Suivre l'exécution du budget et centraliser les informations financières et administratives du Ministère	99 663 436	136 259 904	139 926 381
78011201847 Gérer le Catalogue des Mesures Nouvelles	89 785 000	122 754 101	126 057 165
78011201852 Favoriser l'amélioration de l'environnement du travail	5 389 912	10 889 912	10 889 912
78011201870 Coordonner les activités de préparation du budget du Ministère	341 900 000	467 445 865	480 023 884
78011201887 Prendre en charge les dépenses de la solde (Gestion des conférences et missions hors CI - M E F)	425 000 000	425 000 000	425 000 000
78011202024 Prendre en charge les dépenses relatives au Séminaires et Conférence en CI (MEF-DAF)	50 000 000	50 000 000	50 000 000
78011202043 Elaborer, suivre et évaluer la mise en oeuvre du DPPD - PAP	94 370 000	122 188 500	128 297 925
78011202044 Gérer les Immeubles du Stade I & II	1 163 610 964	1 224 941 512	1 286 188 588
78011202061 Elaborer et suivre la mise en oeuvre du DPPD-PAP du Ministère	74 985 000	102 519 532	105 278 125
78011202148 Renforcer les capacités des agents du Ministère	27 000 000	27 000 000	27 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21032 Administration Générale	179 931 166 637	188 964 913 930	180 968 889 731
78011202177 Suivre l'exécution du budget et tenir la comptabilité budgétaire du Ministère	504 754 006	607 214 031	637 574 732
78011202178 Renforcer les capacités des agents des administrations économiques et financières	106 479 324	118 854 000	125 148 000
78011202329 Mettre en oeuvre le dialogue de gestion entre les acteurs de la chaîne programmatique	60 000 000	82 032 031	84 239 347
78011202331 Prendre en charge les dépenses de la régie (convention BNETD MEF)	198 000 000	198 000 000	198 000 000
78011202379 Assurer le suivi de la performance des programmes	94 850 000	129 678 972	133 168 370
78011202381 Renforcer les capacités des acteurs budgétaires	165 000 000	225 588 091	231 658 208
78011202385 Elaborer la deuxième version du manuel de procédures de la Gestion des Ressources Humaines	50 000 000	68 360 027	70 199 457
78011202521 Equiper la DAAF	25 000 000	25 000 000	25 000 000
78011202522 Assurer le fonctionnement de la Fonction Financière du Ministère	104 500 000	104 500 000	104 500 000
78011202525 Organiser le séminaire bilan de la DAFP	65 000 000	65 000 000	65 000 000
78013200212 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	13 897 660 033	5 733 108 423	6 040 962 391
90011200021 Suivre la compatibilité des matières/DAF	78 000 000	106 641 643	109 511 154
90011290146 Identifier l'ensemble des postes de travail des structures du Ministère	50 000 000	50 000 000	50 000 000
3 Transferts	4 589 479 990	8 277 316 751	8 544 936 556
78011201565 Prendre en charge la rémunération des experts de la Convention BNETD/MEF	552 726 399	552 726 399	552 726 399
78011201569 Réaliser les transferts pour le compte de l'Institut Africain de Dévpt Economique et de Planification (IDEP)	2 000 000	2 000 000	2 000 000
78011201886 Prendre en charge les contributions de la Côte d'Ivoire au Fonds Mondial pour l'Environnement	100 000 000	100 000 000	100 000 000
78011201936 Réaliser les transferts pour le compte de la Convention d'Assistance Technique MEF/SNDI	734 035 758	734 035 758	734 035 758
78011201938 Prendre en charge la subvention au profit de la Cellule de Coordination de la Coopération Côte d'Ivoire-Union Européenne	576 009 005	842 009 005	843 009 005
78011202064 Réaliser les transferts pour le compte du Syndic de l'Immeuble SCIAM	1 411 223 986	1 423 411 824	1 423 411 824
78011202181 Gérer le Fonds de Garantie Automobile	160 000 000	3 569 648 923	3 836 268 728
78011202252 Prendre en charge les contributions de la Côte d'Ivoire à la Fondation pour Renforcement des Capacités en Afrique (ACBF/Trust-Fund)	539 457 200	539 457 200	539 457 200
78011202270 Réaliser les transferts pour le compte du Fonds de Garantie des Emprunts du Conseil de l'Entente	501 839 804	501 839 804	501 839 804
78011202428 Prendre en charge la contribution de la Côte d'Ivoire au budget de l'Alliance for Financial Inclusion (AFI)	12 187 838	12 187 838	12 187 838
4 Investissements	48 851 329 409	49 246 214 004	26 745 161 240
Trésor	13 253 887 138	29 681 770 087	26 745 161 240
90011290116 Appuyer la gouvernance financière et mobiliser les ressources internes/3ème C2D	5 000 000 000	0	0
90011290109 Mettre en oeuvre le Projet d'Urgence Agricole (PUA)	192 323 145	300 000 000	300 000 000
78011202508 Moderniser les processus de Gestion du patrimoine du MEF	120 200 000	98 850 000	73 993 670
78011202455 Mettre en oeuvre le Système intégré de gestion des ressources humaines du Ministère de l'Economie et des Finances	0	120 000 000	251 513 000
78011202421 Programme d'Amélioration du Climat des Affaires pour une Transformation Structurelle de l'Economie Ivoirienne (PACA-CI)	400 000 000	400 000 000	400 000 000
78011202322 Coordonner le Projet de Restructuration des banques et établissements financiers	3 000 000 000	3 000 000 000	3 000 000 000
78011202253 Ouvrir 14 bureaux relais du Fonds de Garantie Automobile (FGA)	93 600 000	93 600 000	93 600 000
78011202114 Apporter un Appui à la Cellule de Coordination de la Coopération Côte d'Ivoire -Union Européenne	335 436 349	367 029 356	367 029 356
78011202067 Coordonner le Projet d'Amélioration de la Gouvernance pour la Délivrance des Services de base aux citoyens (PAGDS)	300 000 000	3 004 720 514	2 256 983 151
78011201953 Acquérir un terrain nu et réaliser des études pour la construction de seconde cité financière du Ministère	127 205 309	1 600 000 000	0
78011201952 Coordonner le Projet Migration logiciel GESPERS vers ORACLE/SNDI (licence et maintenance)	2 042 063	2 042 063	2 042 063
78011201595 Projet de construction de l'Institut des Finances (IDF)	375 691 077	695 528 154	0
78011201573 Projet d'Appui à la Gestion Economique et Financière/PAGEF	307 389 195	0	0
78011201572 Gérer le Fonds Spécial dédié aux Etudes (Fonds d'Etudes)	3 000 000 000	20 000 000 000	20 000 000 000
Financement extérieur	35 597 442 271	19 564 443 917	0
90011290109 Mettre en oeuvre le Projet d'Urgence Agricole (PUA)	5 681 311 376	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21032 Administration Générale	179 931 166 637	188 964 913 930	180 968 889 731
90011290109 Mettre en oeuvre le Projet d'Urgence Agricole (PUA)	895 771 283	0	0
78011202421 Programme d'Amélioration du Climat des Affaires pour une Transformation Structurelle de l'Economie Ivoirienne (PACA-CI)	4 020 359 612	0	0
78011202067 Coordonner le Projet d'Amélioration de la Gouvernance pour la Délivrance des Services de base aux citoyens (PAGDS)	25 000 000 000	19 564 443 917	0
2103204 Planification, programmation et suivi-évaluation	165 202 096	176 202 096	181 202 096
2 Biens et services	165 202 096	176 202 096	181 202 096
78011202062 Organiser la planification générale des activités du Ministère	85 202 096	96 202 096	101 202 096
78011202510 Coordonner les activités de Planification et de Statistiques du MBPE	80 000 000	80 000 000	80 000 000
2103205 Gestion des contentieux de l'Etat	629 131 880	2 499 395 648	2 514 295 648
2 Biens et services	354 320 692	499 395 648	514 295 648
17011200100 Gérer le contentieux, assurer le conseil et l'assistance juridique de l'Etat de la circonscription de Bouaké	7 407 978	25 000 000	25 000 000
31011200109 Gérer le contentieux, assurer le conseil et l'assistance juridique de l'Etat de la circonscription de Daloa	19 197 345	19 601 570	19 601 570
61011200111 Gérer le contentieux, assurer le conseil et l'assistance juridique de l'Etat de la circonscription d'Abengourou	7 494 078	7 494 078	7 494 078
78011201578 Réparer les préjudices subis du fait des activités de l'Etat	200 000	200 000	200 000
78011202402 Gérer les contentieux de l'Etat	37 750 000	47 500 000	47 500 000
78011202403 Assurer le conseil et l'assistance juridique de l'Etat	37 750 000	47 500 000	47 500 000
78011202404 Assurer la collecte d'information en vue de l'instruction des dossiers et du recouvrement des amendes judiciaires	37 750 000	37 600 000	47 500 000
78011202405 Gérer les ressources humaines et matérielles et le système d'information	37 750 000	44 000 000	44 000 000
78011202409 Assurer les missions de conseil et d'assistance en matière juridique et contentieux et garantir les droits et intérêts de l'Etat	169 021 291	270 500 000	275 500 000
4 Investissements	274 811 188	2 000 000 000	2 000 000 000
Trésor	274 811 188	2 000 000 000	2 000 000 000
78011202470 Acquérir des bâtiments pour le compte de l'Agence Judiciaire de l'Etat	274 811 188	2 000 000 000	2 000 000 000
2103207 Contrôle de l'exécution du budget	4 993 588 135	6 390 862 748	11 933 283 973
1 Personnel	516 194 800	375 893 184	375 893 184
11011200087 Assurer les charges salariales du Contrôle Financier des Préfectures de la Région du BELIER (YAMOUSOUKRO)	3 064 800	3 064 800	3 064 800
11011200088 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier auprès du Département de Toumodi	3 198 400	3 198 400	3 198 400
14011200061 Assurer les charges salariales du Contrôle Financier des Préfectures du N'ZI (DIMBOKRO)	3 500 000	3 500 000	3 500 000
15011200052 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier auprès du Département de Daoukro	3 500 000	3 500 000	3 500 000
16011200042 Assurer la masse salariale Contrôle Financier Département de Bongouanou	3 500 000	3 500 000	3 500 000
17011200112 Assurer les charges salariales du Contrôle Financier des Préfectures de la Vallée du Bandama (Bouaké)	2 304 000	2 304 000	2 304 000
18011200061 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier auprès du Département de Katiola	4 700 000	4 700 000	4 700 000
21083040278 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier des Préfectures de la Région du Haut-Sassandra (DALOA)	3 500 000	3 500 000	3 500 000
22011200021 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier des Préfectures de la Région du Bafing (Touba)	2 300 000	2 300 000	2 300 000
24011200036 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier auprès du Département de Ferkessédougou	3 500 000	3 500 000	3 500 000
25011200084 Assurer la masse salariale Contrôle Financier des Préfectures de la Région du PORO (Korhogo)	3 500 000	3 500 000	3 500 000
26011200027 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier auprès du Département de Boundiali	500 000	500 000	500 000
28011200037 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier auprès du Département de Bouna	2 300 000	2 300 000	2 300 000
32011200084 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier des Préfectures de la Région du GÔH (Gagnoa)	1 324 800	1 324 800	1 324 800
35011200050 Assurer la masse salariale des services du Contrôle Financier des Préfectures de la Région de la Marahoué (Bouaflé)	3 500 000	3 500 000	3 500 000
36011200038 Assurer les charges salariales du Contrôle Financier des Préfectures de la Région du Worodougou (SEGUELA)	2 300 000	2 300 000	2 300 000
41011200100 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier des Préfectures de la Région du TONKPI (MAN)	8 900 000	8 900 000	8 900 000
42011200048 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier auprès du Département de Bloléquin	2 000 000	2 000 000	2 000 000
42011200068 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier des Préfectures de la Région du Cavally (Guiglo)	3 500 000	3 500 000	3 500 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21032 Administration Générale	179 931 166 637	188 964 913 930	180 968 889 731
43011200041 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier auprès du Département de Duekoué	3 500 000	3 500 000	3 500 000
51011200039 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier des Préfectures de la Région du LOH-DJIBOUA (DIVO)	1 324 800	1 324 800	1 324 800
55011200056 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier des Préfectures de la Région de San-Pédro	3 000 000	3 000 000	3 000 000
56011200044 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier auprès du Département de Soubré	2 304 000	2 304 000	2 304 000
57011200026 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier auprès du Département de Sassandra	3 500 000	3 500 000	3 500 000
61011200072 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier du département d'Agnibilékrou	3 000 000	3 000 000	3 000 000
61011200104 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier des Préfectures de la Région de l'Indénié-Djuablin (ABENGOUROU)	6 980 000	6 980 000	6 980 000
61011200129 Assurer la masse salariale du Contrôle financier de la Sous-Préfecture de Niablé	3 480 000	3 480 000	3 480 000
62011200087 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier des Préfectures de la Région du Gontougo (Bondoukou)	1 914 000	1 914 000	1 914 000
71011200093 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier du Département d'Adiaké	3 500 000	3 500 000	3 500 000
71011200121 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier du Département de Grand-Bassam	3 000 000	3 000 000	3 000 000
71011200151 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier des Préfectures de la Région du Sud-Comoé (Aboisso)	4 200 000	4 200 000	4 200 000
76011200075 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier des Préfectures de la Région de l'Agneby Tiassa (AGBOVILLE)	3 500 000	3 500 000	3 500 000
76011200095 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier auprès du Département de Tiassalé-Sikensi	3 500 000	3 500 000	3 500 000
77011200058 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier de la Préfecture du Département d'Adzopé	3 500 000	3 500 000	3 500 000
78011201647 Assurer les charges salariales du CONAFIP / DCF	96 000 000	96 000 000	96 000 000
78011201648 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier de la Sous-Préfecture d'Anyama	3 500 000	3 500 000	3 500 000
78011201649 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier de la Sous-Préfecture de Bingerville	5 400 000	3 500 000	3 500 000
78011201650 Assurer la masse salariale de la Direction du Contrôle Financier/Gestion des dépenses centralisées	289 600 000	151 198 384	151 198 384
78011202366 Assurer les charges salariales du Contrôle Financier auprès du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat et du Projet de Mobilité Urbaine d'Abidjan	3 600 000	3 600 000	3 600 000
79011200061 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier du département de Dabou	3 500 000	3 500 000	3 500 000
79011200065 Assurer la masse salariale du Contrôle Financier auprès du Département de Grand-Lahou	3 500 000	3 500 000	3 500 000
2 Biens et services	3 045 641 616	2 283 163 545	2 344 598 818
11011200069 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département de Toumodi	12 500 000	17 090 005	17 549 861
11011200092 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région du Belier (Yamoussoukro)	12 500 000	17 090 005	17 549 861
11011200102 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département de Didiévi	4 000 000	5 468 801	5 615 957
14011200051 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région du N'ZI (DIMBOKRO)	12 500 000	17 090 005	17 549 861
15011200042 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département de Daoukro	12 500 000	17 090 005	17 549 860
16011200034 Contrôler l'exécution du budget du Département de Bongouanou	12 500 000	17 090 005	17 549 861
17011200116 Contrôler l'exécution du budget du Département Bouaké 2	11 500 000	15 722 805	16 145 872
17011200123 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région du Gbêkê (Bouaké)	12 500 000	17 090 005	17 549 861
18011200052 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département de Katiola	12 500 000	17 090 005	17 549 861
22011200029 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région du Bafing (Touba)	14 300 000	19 550 966	20 077 040
23011200035 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région du Kabadougou (Odiénné)	13 700 000	18 730 646	19 234 649
24011200042 Contrôler l'exécution du budget auprès du département de Ferkessédougou	16 324 000	22 318 179	22 918 714
25011200067 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région du PORO (KORHOGO)	12 500 000	17 090 005	17 549 861
26011200038 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département de Boundiali	12 500 000	17 090 005	17 549 861
28011200045 Contrôler l'exécution du budget du Département de Bouna	12 500 000	17 090 005	17 549 861
31011200083 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région du Haut-Sassandra (DALOA)	12 500 000	17 090 005	17 549 861
31011200084 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département d'Issia	4 000 000	5 468 801	5 615 957
32011200055 Contrôler l'exécution du budget du Département d'Oumé	12 500 000	17 090 005	17 549 861
32011200074 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région du Gôh (Gagnoa)	12 500 000	17 090 005	17 549 860
35011200048 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région de la Marahoué (Bouaflé)	12 500 000	17 090 005	17 549 860

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21032 Administration Générale	179 931 166 637	188 964 913 930	180 968 889 731
35011200049 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département de Zuénoula	3 800 000	5 195 361	5 335 160
36011200029 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région du Worodougou (SEGUELA)	12 500 000	17 090 005	17 549 861
37011200019 Contrôler l'exécution du budget du Département de Mankono	11 500 000	15 722 805	16 145 872
41011200072 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la région du Tonpki (MAN)	12 500 000	17 090 005	17 549 861
41011200073 Contrôler l'exécution du budget du Département de DANANE	11 500 000	15 722 805	16 145 872
42011200047 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région du Cavally (Guiglo)	12 500 000	17 090 005	17 549 861
42011200058 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département de Bloléquin	3 200 000	4 375 040	4 492 764
43011200031 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département de Duekoué	12 500 000	17 090 005	17 549 861
51011200037 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département de Lakota	11 500 000	15 722 805	16 145 873
51011200038 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région du LOH-DJIBOUA (DIVO)	12 500 000	17 090 005	17 549 860
55011200075 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région de SAN PEDRO	12 500 000	17 090 005	17 549 861
55011200082 Contrôler l'exécution du budget du Département de Tabou	11 500 000	15 722 805	16 145 872
56011200051 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département de Soubré	13 200 000	18 047 045	18 532 653
57011200033 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département de Sassandra	12 500 000	17 090 005	17 549 861
61011200089 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région du Moyen-Comoé (ABENGOUROU)	12 500 000	17 090 005	17 549 861
61011200098 Contrôler l'exécution du budget du Département d'Agnibilékrou	12 500 000	17 090 006	17 549 862
62011200056 Contrôler l'exécution du budget du Département de Tanda	11 500 000	15 722 805	16 145 872
62011200077 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région du Gontougo (BONDOUKOU)	12 500 000	17 090 005	17 549 861
71011200091 Contrôler l'exécution du budget du Département d'Adiaké	12 500 000	17 090 005	17 549 861
71011200092 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région du SUD-COMOE (Aboisso)	17 300 000	23 652 568	24 289 009
71011200113 Contrôler l'exécution du budget du Département de Grand-Bassam	12 500 000	17 090 005	17 549 861
71011200134 Contrôler l'exécution du budget auprès de la Sous-Préfecture de Bonoua	4 000 000	5 468 801	5 615 957
76011200074 Contrôler l'exécution du budget des Préfectures de la Région de l'Agneby Tiassa (AGBOVILLE)	12 500 000	17 090 006	17 549 863
76011200096 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département de Tiassalé-Sikensi	12 500 000	17 090 005	17 549 861
76011200107 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département d'Azaguié	2 800 000	3 828 160	3 931 169
77011200055 Contrôler l'exécution du budget des préfectures de la région de la Mé (Adzopé)	12 500 000	17 090 005	17 549 861
78011201630 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation	10 000 000	13 672 007	14 039 894
78011201631 Contrôler l'exécution du budget du Ministère des Eaux et Forêts	10 000 000	13 672 006	14 039 893
78011201633 Coordonner et animer les structures du contrôle financier	267 375 000	365 555 247	375 391 594
78011201634 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme	10 000 000	13 672 007	14 039 894
78011201635 Contrôler l'exécution du budget du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	10 000 000	13 672 006	14 039 893
78011201636 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant	10 000 000	13 672 007	14 039 894
78011201637 Contrôler l'exécution du budget dans la Sous-Préfecture d'Anyama	12 500 000	17 090 005	17 549 861
78011201638 Contrôler l'exécution du budget des Hautes Institutions	10 000 000	13 672 007	14 039 894
78011201639 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme	10 000 000	13 672 006	14 039 893
78011201641 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de l'Agriculture	10 000 000	13 672 007	14 039 894
78011201642 Contrôler l'exécution du budget du Ministère d'Etat, Ministère de la Défense	10 000 000	13 672 006	14 039 893
78011201643 Contrôler l'exécution du budget du Ministère des Eaux et Forêts	10 000 000	13 672 007	14 039 894
78011201644 Prendre en charge les dépenses centralisées de la Direction du Contrôle Financier (DCF)	1 742 642 616	501 702 644	515 202 444
78011201651 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de la Communication et de l'Economie Numérique	10 000 000	13 672 007	14 039 894
78011201652 Contrôler l'exécution du budget du Ministère du Commerce , de l'Industrie et de la Promotion des PME	10 000 000	13 672 007	14 039 894

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21032 Administration Générale	179 931 166 637	188 964 913 930	180 968 889 731
78011201653 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage	10 000 000	13 672 007	14 039 894
78011201871 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de l'Entretien et de l'Équipement Routier	10 000 000	13 672 006	14 039 893
78011201903 Contrôler l'exécution du budget du Ministère du Commerce et de l'Industrie	10 000 000	13 672 007	14 039 894
78011201954 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	10 000 000	13 672 006	14 039 893
78011201955 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de la Fonction Publique	10 000 000	13 672 006	14 039 893
78011201956 Contrôler l'exécution du budget du Ministère du Tourisme	10 000 000	13 672 007	14 039 894
78011201957 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	10 000 000	13 672 007	14 039 894
78011201958 Contrôler l'exécution du budget du Ministère des Transports	10 000 000	13 672 007	14 039 894
78011202035 Contrôler l'exécution du budget du Ministère d'Etat, Ministère des Affaires Étrangères, de l'Intégration Africaine et de la Diaspora	10 000 000	13 672 006	14 039 893
78011202036 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique	10 000 000	13 672 006	14 039 893
78011202188 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de la Communication et de l'Économie Numérique	10 000 000	13 672 007	14 039 894
78011202192 Prendre en charge les dépenses centralisées des services des contrôleurs financiers d'Abidjan 1 et 2	2 000 000	2 734 401	2 807 978
78011202260 Contrôler l'exécution du budget dans la Préfecture d'Abidjan 1	10 000 000	13 672 007	14 039 894
78011202261 Contrôler l'exécution du budget de la Sous-Préfecture de Bingerville	12 500 000	17 090 005	17 549 861
78011202262 Contrôler l'exécution du budget du Ministère du Plan et du Développement	10 000 000	13 672 005	14 039 891
78011202278 Contrôler l'exécution du budget de la zone de la Préfecture d'Abidjan 2	10 000 000	13 672 006	14 039 893
78011202293 Opérationnaliser et prendre en charge 18 nouveaux services de contrôle financier	12 500 000	17 090 007	17 549 864
78011202316 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de l'Économie et des Finances	10 000 000	13 672 007	14 039 894
78011202317 Contrôler l'exécution du budget du Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle	10 000 000	13 672 007	14 039 894
78011202334 Contrôler l'exécution du budget du Ministère du Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie	10 000 000	13 672 007	14 039 894
78011202342 Contrôler l'exécution du budget du Ministère des Sports	10 000 000	13 672 006	14 039 893
78011202357 Contrôler l'exécution du budget du Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat	12 500 000	17 090 008	17 549 866
78011202358 Contrôler l'exécution du Budget du Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale	10 000 000	13 672 007	14 039 894
78011202359 Contrôler l'exécution du Budget du Projet WACA (Programme d'Investissement de Résilience des Zones Côtières en Afrique de l'Ouest)	10 000 000	13 672 007	14 039 894
78011202360 Contrôler l'exécution du budget de la Préfecture d'Abidjan 3	10 000 000	13 672 007	14 039 894
78011202372 Contrôler l'exécution du budget du projet de gestion intégrée du bassin versant du gourou à Abidjan	10 000 000	13 672 007	14 039 894
79011200047 Contrôler l'exécution du budget du Département de Dabou	12 500 000	17 090 005	17 549 861
79011200048 Contrôler l'exécution du budget auprès du Département de Grand-Lahou	12 500 000	17 090 005	17 549 861
90011200019 Opérationnaliser le dispositif du Contrôle Financier auprès des Collectivités Territoriales	75 500 000	103 223 640	106 001 179
90011200059 Déployer les services du Contrôle Financier sur toute l'étendue du territoire national	10 000 000	13 672 005	14 039 891
90011290129 Assurer la gestion des missions de terrain de la Direction du Contrôle Financier	5 000 000	6 836 003	7 019 946
4 Investissements	1 431 751 719	3 731 806 019	9 212 791 971
Trésor	1 431 751 719	3 731 806 019	9 212 791 971
78011202058 Réhabiliter les services de Contrôle Financier / DCF	20 000 000	20 000 000	20 000 000
78011202057 Renforcement des outils de contrôle et mise en oeuvre de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR)/ Volet contrôle des dépenses publiques	260 000 000	260 000 000	260 000 000
78011202037 Construction du siège de la Direction du Contrôle Financier	700 000 000	3 000 054 300	8 481 040 252
78011201645 Construire et réhabiliter les représentations du Contrôle Financier à l'échelon local	451 751 719	451 751 719	451 751 719

II.2.2. Programme 2 : Trésor et Comptabilité Publique

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Trésor et Comptabilité Publique	Action 2.1: Règlementation et surveillance du secteur financier et des relations financières avec l'étranger
	Action 2.2: Mobilisation des ressources, règlement des dépenses et tenue de la comptabilité publique
	Action 2.3: Règlementation, surveillance du secteur financier et amélioration du système d'information financière

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2: Trésor et Comptabilité Publique						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Améliorer la gestion des ressources publiques	Taux de mobilisation des ressources publiques assignées au Trésor (fiscales et non fiscales)	116,7%	100%	100%	100%	(Montant des ressources mobilisées/ Montant des ressources prévues) x 100 Sources : Rapports d'activités DGTCP, DCSSPEF
	Délais de production du Compte Général de l'Administration des Finances (CGAF) en année n+1	6 mois	6 mois	6 mois	6 mois	Dénombrement Source : Rapport d'activités ACCT
	Taux de paiement des factures de moins de 30 millions dans un délai de 30 jours à compter de la prise en charge comptable	100%	100%	100%	100%	(Montant des factures de moins de 30 millions payés dans les délais de 30 jours / Montant des factures de moins de 30 millions payés) x 100 Sources : Etat statistique DGTCP / PGSGAP
OS 2 : Superviser le secteur financier	Taux de mise en œuvre du planning de suivi de la mise en œuvre des recommandations de la Commission bancaire	94%	95%	95%	100%	(Nombre de banques et établissements financiers sans irrégularités majeures / Nombre total de banques et établissements financiers) x 100 Source : Rapport d'activités DECFINEX
	Taux de rapatriement des recettes d'exportation	87,88%	95%	95%	100%	(Nombre de compagnies d'assurance sans irrégularités majeures / Nombre total de compagnies d'assurance) x 100 Le secteur compte 32 compagnies Source : Rapport d'activités DA
	Proportion de compagnies d'assurance n'ayant pas d'irrégularités majeures	95%	95%	95%	100%	(Nombre des systèmes financiers décentralisés sans irrégularités majeures / Nombre total de systèmes financiers décentralisés) x 100 Le nombre de SFD est de 45 Source : Rapport d'activités DRSSFD
	Proportion de systèmes financiers décentralisés respectant les obligations réglementaires	100%	90%	90%	90%	(Nombre de missions d'audit, contrôle et d'inspection réalisées / Nombre de missions d'audit, contrôle et d'inspection prévues) x 100 Source : Rapport d'activités IGT
	Taux d'exécution des programmes d'audit, de contrôle et d'inspection des structures (assurances, banques, SFD, etc.)	100%	100%	100%	100%	(Nombre de missions réalisées / Nombre de missions prévues) x 100 Source : Rapport d'activités IGT

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 2 : Trésor et Comptabilité Publique	6 287 796 128	14 130 619 338	15 102 159 074
Dépenses de personnel	335 343 754	335 343 754	335 343 754
Dépenses en biens et services	2 382 955 907	7 146 238 584	7 153 188 584
Transferts	0	0	0
Investissements	3 569 496 467	6 649 037 000	7 613 626 736
<i>Trésor</i>	3 569 496 467	6 649 037 000	7 613 626 736
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22034 Trésor et Comptabilité Publique	6 287 796 128	14 130 619 338	15 102 159 074
2203408 Règlementation et surveillance du secteur financier et des relations financières avec l'étranger	25 000 000	25 000 000	25 000 000
2 Biens et services	25 000 000	25 000 000	25 000 000
11011200127 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité du District des Lacs	2 000 000	2 000 000	2 000 000
17011200139 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité du District du Gbêkê	2 000 000	2 000 000	2 000 000
23011200070 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité du District du Denguélé	2 000 000	2 000 000	2 000 000
25011200113 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité du District des Savanes	2 000 000	2 000 000	2 000 000
35011200085 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité du District de Sassandra-Marahoué	2 000 000	2 000 000	2 000 000
36011200056 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité du District du Worofla	2 000 000	2 000 000	2 000 000
41011200132 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité du District des Montagnes	2 000 000	2 000 000	2 000 000
51011200064 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité du District du Loh Djiboua	2 000 000	2 000 000	2 000 000
55011200094 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité du District du Bas Sassandra	2 000 000	2 000 000	2 000 000
62011200102 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité du District du Gontougo	2 000 000	2 000 000	2 000 000
77011200075 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité du District de la Comoé	2 000 000	2 000 000	2 000 000
78011202504 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité du District des Lagunes	2 000 000	2 000 000	2 000 000
78011202507 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Treichville	1 000 000	1 000 000	1 000 000
2203412 Mobilisation des ressources, règlement des dépenses et tenue de la comptabilité publique	4 980 752 374	11 048 841 584	12 012 881 320
1 Personnel	29 200 000	29 200 000	29 200 000
78011201695 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrat du Comité National de Suivi du Rapatriement des Recettes d'Exportation (CNSRRE)	19 200 000	19 200 000	19 200 000
78011202105 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrat du Comité de Promotion de la Bancaisation et des Moyens de Paiements (COSMOPA)	10 000 000	10 000 000	10 000 000
2 Biens et services	1 382 055 907	4 370 604 584	4 370 054 584
11011200072 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de Yamoussoukro	1 000 000	3 500 000	3 500 000
11011200073 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Tiébissou	1 000 000	3 500 000	3 500 000
11011200074 Contrôler et surveiller l'activité des postes comptables de la zone de Yamoussoukro	1 000 000	4 000 000	4 000 000
11011200086 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Yamoussoukro	1 000 000	2 000 000	2 000 000
11011200094 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Toumodi	1 000 000	2 000 000	2 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22034 Trésor et Comptabilité Publique	6 287 796 128	14 130 619 338	15 102 159 074
11011200101 Régler les dépenses de la Région du Bélier	1 000 000	4 000 000	4 000 000
11011200106 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Didiévi	1 000 000	2 000 000	2 000 000
11011200112 Régler les dépenses Publiques de Yamoussoukro	500 000	2 000 000	2 000 000
11011200113 Régler les dépenses Publiques de Toumodi	500 000	2 000 000	2 000 000
11011200119 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Yamoussoukro	1 500 000	4 500 000	4 500 000
11011200120 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Yamoussoukro	500 000	4 500 000	4 500 000
11011200121 Recouvrer les recettes publiques de Yamoussoukro	1 500 000	4 000 000	4 000 000
11011200122 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Toumodi	500 000	4 500 000	4 500 000
11011200123 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Toumodi	1 500 000	4 500 000	4 500 000
11011200124 Recouvrer les recettes publiques de Toumodi	1 500 000	4 000 000	4 000 000
14011200041 Régler les dépenses de la Région du N'Zi	1 000 000	4 000 000	4 000 000
14011200052 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Bocanda	1 000 000	2 000 000	2 000 000
14011200058 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Dimbokro	1 000 000	2 000 000	2 000 000
14011200064 Régler les dépenses Publiques de Dimbokro	500 000	2 000 000	2 000 000
14011200066 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Dimbokro	1 500 000	4 500 000	4 500 000
14011200067 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Dimbokro	500 000	4 500 000	4 500 000
14011200068 Recouvrer les recettes publiques de Dimbokro	1 500 000	4 000 000	4 000 000
15011200034 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Priko	1 000 000	2 000 000	2 000 000
15011200043 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de M'Bahiakro	1 000 000	2 000 000	2 000 000
15011200045 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Daoukro	1 000 000	2 000 000	2 000 000
15011200046 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la commune d'Ettrokro	1 000 000	2 000 000	2 000 000
15011200051 Régler les dépenses de la Région de l'Iffou	1 000 000	4 000 000	4 000 000
15011200053 Régler les dépenses Publiques de Daoukro	500 000	2 000 000	2 000 000
15011200054 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Daoukro	500 000	4 500 000	4 500 000
15011200055 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Daoukro	1 500 000	4 500 000	4 500 000
15011200056 Recouvrer les recettes publiques de Daoukro	1 500 000	4 000 000	4 000 000
16011200035 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de M'Batto	1 000 000	2 000 000	2 000 000
16011200043 Régler les dépenses de la Région du Moronou	1 000 000	4 000 000	4 000 000
16011200044 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Arrah	1 000 000	2 000 000	2 000 000
16011200052 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Bongouanou	1 000 000	2 000 000	2 000 000
16011200053 Régler les dépenses Publiques de Bongouanou	500 000	2 000 000	2 000 000
16011200054 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Bongouanou	500 000	4 500 000	4 500 000
16011200055 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière Bongouanou	1 500 000	4 500 000	4 500 000
16011200056 Recouvrer les recettes publiques de Bongouanou	1 500 000	4 000 000	4 000 000
17011200078 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Bodokro	1 000 000	2 000 000	2 000 000
17011200079 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Sakassou	1 000 000	2 000 000	2 000 000
17011200080 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de DjéBonoua	1 000 000	2 000 000	2 000 000
17011200081 Régler les dépenses de la Région du Gbèkè	1 000 000	4 000 000	4 000 000
17011200082 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Béoumi	1 000 000	3 500 000	3 500 000
17011200083 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Diabo	1 000 000	2 000 000	2 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22034 Trésor et Comptabilité Publique	6 287 796 128	14 130 619 338	15 102 159 074
17011200084 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Botro	1 000 000	2 000 000	2 000 000
17011200101 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Bouaké	1 000 000	2 000 000	2 000 000
17011200102 Contrôler et surveiller l'activité des postes comptables de la zone de Bouaké	1 000 000	4 000 000	4 000 000
17011200125 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Botro	1 000 000	2 000 000	2 000 000
17011200127 Régler les dépenses Publiques de Bouaké Sud	500 000	2 000 000	2 000 000
17011200128 Régler les dépenses Publiques de Bouaké Nord	500 000	2 000 000	2 000 000
17011200129 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Bouaké Nord	500 000	4 500 000	4 500 000
17011200131 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Bouaké Sud	500 000	4 500 000	4 500 000
17011200133 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Bouaké Sud	1 500 000	4 500 000	4 500 000
17011200134 Recouvrer les recettes publiques de Bouaké Sud	1 500 000	4 000 000	4 000 000
17011200135 Recouvrer les recettes publiques de Bouaké Nord	1 500 000	4 000 000	4 000 000
17011200136 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Bouaké Nord	1 500 000	4 500 000	4 500 000
18011200041 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Tafiré	1 000 000	2 000 000	2 000 000
18011200042 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Satama-SoKoro	1 000 000	2 000 000	2 000 000
18011200043 Régler les dépenses de la Région du Hambol	1 000 000	4 000 000	4 000 000
18011200044 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Niakaramadougou	1 000 000	2 000 000	2 000 000
18011200053 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Satama-Sokoura	1 000 000	2 000 000	2 000 000
18011200054 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Fronan	1 000 000	2 000 000	2 000 000
18011200057 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Boniérédougou	1 000 000	2 000 000	2 000 000
18011200063 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Katiola	1 000 000	2 000 000	2 000 000
18011200064 Régler les dépenses Publiques de Dabakala	500 000	2 000 000	2 000 000
18011200065 Régler les dépenses Publiques de Katiola	500 000	2 000 000	2 000 000
18011200066 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Dabakala	1 500 000	4 500 000	4 500 000
18011200067 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Dabakala	500 000	4 500 000	4 500 000
18011200068 Recouvrer les recettes publiques de Dabakala	1 500 000	4 000 000	4 000 000
18011200069 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Katiola	500 000	4 500 000	4 500 000
18011200071 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Katiola	1 500 000	4 500 000	4 500 000
18011200073 Recouvrer les recettes publiques de Katiola	1 500 000	4 000 000	4 000 000
22011200026 Régler les dépenses de la Région du Baffing	1 000 000	4 000 000	4 000 000
22011200027 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Borotou	1 000 000	3 500 000	3 500 000
22011200032 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Touba	1 000 000	2 000 000	2 000 000
22011200033 Régler les dépenses Publiques de Touba	500 000	2 000 000	2 000 000
22011200034 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Touba	1 500 000	4 500 000	4 500 000
22011200035 Tenir les comptes publics et parapublics produire le compte de gestion de Touba	500 000	4 500 000	4 500 000
22011200036 Recouvrer les recettes publiques de Touba	1 500 000	4 000 000	4 000 000
23011200036 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de tiémé	1 000 000	2 000 000	2 000 000
23011200037 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Samatiguila	1 000 000	2 000 000	2 000 000
23011200053 Régler les dépenses de la Région de Kabadougou	1 000 000	4 000 000	4 000 000
23011200054 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Seydougou	1 000 000	2 000 000	2 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22034 Trésor et Comptabilité Publique	6 287 796 128	14 130 619 338	15 102 159 074
23011200057 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public d'Odienné	1 000 000	2 000 000	2 000 000
23011200058 Régler les dépenses Publiques d'Odienné	500 000	2 000 000	2 000 000
23011200059 Régler les dépenses Publiques de Madinani	500 000	2 000 000	2 000 000
23011200062 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion d'Odienné	500 000	4 500 000	4 500 000
23011200063 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière d'Odienné	1 500 000	4 500 000	4 500 000
23011200064 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Madinani	500 000	4 500 000	4 500 000
23011200065 Recouvrer les recettes publiques d'Odienné	1 500 000	4 000 000	4 000 000
23011200066 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Madinani	1 500 000	4 500 000	4 500 000
23011200067 Recouvrer les recettes publiques de Madinani	1 500 000	4 000 000	4 000 000
24011200032 Régler les dépenses de la Région du Tchologo	1 000 000	4 000 000	4 000 000
24011200038 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Ouangolodougou	1 000 000	3 500 000	3 500 000
24011200043 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Kong	1 000 000	3 500 000	3 500 000
24011200051 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Ferkessédougou	1 000 000	2 000 000	2 000 000
24011200052 Régler les dépenses Publiques de Ferkessédougou	500 000	2 000 000	2 000 000
24011200053 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Ferkessédougou	500 000	4 500 000	4 500 000
24011200054 Recouvrer les recettes publiques de Ferkessédougou	1 500 000	4 000 000	4 000 000
24011200055 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Ferkessédougou	1 500 000	4 500 000	4 500 000
25011200068 Contrôler et surveiller l'activité des postes comptables de la zone de Korhogo	1 000 000	4 000 000	4 000 000
25011200069 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Sinématiali	1 000 000	3 500 000	3 500 000
25011200070 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Dikodougou	1 000 000	2 000 000	2 000 000
25011200071 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de M'Bengué	1 000 000	2 000 000	2 000 000
25011200072 Régler les dépenses de la Région du Poro	1 000 000	4 000 000	4 000 000
25011200096 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Korhogo	1 000 000	2 000 000	2 000 000
25011200097 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Karakoro	1 000 000	3 500 000	3 500 000
25011200098 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Napié	1 000 000	3 500 000	3 500 000
25011200106 Régler les dépenses Publiques de Korhogo	500 000	2 000 000	2 000 000
25011200108 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Korhogo	500 000	4 500 000	4 500 000
25011200109 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Korhogo	1 500 000	4 500 000	4 500 000
25011200110 Recouvrer les recettes publiques de Korhogo	1 500 000	4 000 000	4 000 000
26011200028 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Gbon	1 000 000	2 000 000	2 000 000
26011200029 Régler les dépenses de la Région du Bagoué	1 000 000	4 000 000	4 000 000
26011200043 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Kouto	1 000 000	3 500 000	3 500 000
26011200044 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Boundiali	1 000 000	2 000 000	2 000 000
26011200048 Régler les dépenses Publiques de Tengréla	500 000	2 000 000	2 000 000
26011200049 Régler les dépenses Publiques de Boundiali	500 000	2 000 000	2 000 000
26011200050 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Tengréla	1 500 000	4 500 000	4 500 000
26011200051 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Boundiali	1 500 000	4 500 000	4 500 000
26011200052 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Tengréla	500 000	4 500 000	4 500 000
26011200053 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Boundiali	500 000	4 500 000	4 500 000
26011200054 Recouvrer les recettes publiques de Tengréla	1 500 000	4 000 000	4 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22034 Trésor et Comptabilité Publique	6 287 796 128	14 130 619 338	15 102 159 074
26011200055 Recouvrer les recettes publiques de Boundiali	1 500 000	4 000 000	4 000 000
27011200016 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Tienko	1 000 000	2 000 000	2 000 000
27011200018 Régler les dépenses de la Région du Folon	1 000 000	4 000 000	4 000 000
27011200019 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Tienko	1 000 000	2 000 000	2 000 000
27011200022 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Kaniasso	1 000 000	2 000 000	2 000 000
27011200024 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Kaniasso	1 000 000	2 000 000	2 000 000
27011200025 Régler les dépenses Publiques de Minignan	500 000	2 000 000	2 000 000
27011200026 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Minignan	1 500 000	4 500 000	4 500 000
27011200027 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Minignan	500 000	4 500 000	4 500 000
27011200028 Recouvrer les recettes publiques de Minignan	1 500 000	4 000 000	4 000 000
28010100001 Régler les dépenses de la Région du Bounkani	1 000 000	4 000 000	4 000 000
28011200030 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Doropo	1 000 000	3 500 000	3 500 000
28011200038 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Bouna	1 000 000	2 000 000	2 000 000
28011200041 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Nassian	1 000 000	3 500 000	3 500 000
28011200044 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Téhini	1 000 000	3 500 000	3 500 000
28011200048 Régler les dépenses Publiques de Bouna	500 000	2 000 000	2 000 000
28011200050 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Bouna	500 000	4 500 000	4 500 000
28011200051 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Bouna	1 500 000	4 500 000	4 500 000
28011200052 Recouvrer les recettes publiques de Bouna	1 500 000	4 000 000	4 000 000
31011200086 Contrôler et surveiller l'activité des postes comptables de la zone de Daloa	1 000 000	4 000 000	4 000 000
31011200087 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Vavoua	1 000 000	2 000 000	2 000 000
31011200104 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public d'Issia	1 000 000	2 000 000	2 000 000
31011200108 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Saioua	1 000 000	2 000 000	2 000 000
31011200117 Régler les dépenses de la Région du haut-Sassandra	1 000 000	4 000 000	4 000 000
31011200118 ARéaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Daloa	1 000 000	2 000 000	2 000 000
31011200127 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Gboguhé	1 000 000	2 000 000	2 000 000
31011200132 Régler les dépenses Publiques de Daloa	500 000	2 000 000	2 000 000
31011200133 Régler les dépenses Publiques d'Issia	500 000	2 000 000	2 000 000
31011200136 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Daloa	1 500 000	4 500 000	4 500 000
31011200137 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Daloa	500 000	4 500 000	4 500 000
31011200138 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière d'Issia	1 500 000	4 500 000	4 500 000
31011200139 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Issia	500 000	4 500 000	4 500 000
31011200140 Recouvrer les recettes publiques de Daloa	1 500 000	4 000 000	4 000 000
31011200141 Recouvrer les recettes publiques d' Issia	1 500 000	4 000 000	4 000 000
32011200056 Régler les dépenses de la Région du Gôh	1 000 000	4 000 000	4 000 000
32011200057 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Ouragahio	1 000 000	2 000 000	2 000 000
32011200058 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Guibéroua	1 000 000	2 000 000	2 000 000
32011200077 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Gagnoa	1 000 000	2 000 000	2 000 000
32011200086 Régler les dépenses Publiques de Gagnoa	500 000	2 000 000	2 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22034 Trésor et Comptabilité Publique	6 287 796 128	14 130 619 338	15 102 159 074
32011200087 Régler les dépenses Publiques d'Oumé	500 000	2 000 000	2 000 000
32011200089 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Gagnoa	500 000	4 500 000	4 500 000
32011200090 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion d'Oumé	500 000	4 500 000	4 500 000
32011200091 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Gagnoa	1 500 000	4 500 000	4 500 000
32011200092 Recouvrer les recettes publiques de Gagnoa	1 500 000	4 000 000	4 000 000
32011200093 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière d'Oumé	1 500 000	4 500 000	4 500 000
32011200094 Recouvrer les recettes publiques d'Oumé	1 500 000	4 000 000	4 000 000
35011200051 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Bouaflé	1 000 000	2 000 000	2 000 000
35011200052 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Bonon	1 000 000	2 000 000	2 000 000
35011200058 Régler les dépenses de la Région de la Marahoué	1 000 000	4 000 000	4 000 000
35011200071 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Zuénoula	1 000 000	2 000 000	2 000 000
35011200074 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Zuénoula	1 000 000	2 000 000	2 000 000
35011200075 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Sinfra	1 000 000	2 000 000	2 000 000
35011200076 Régler les dépenses Publiques de Sinfra	500 000	2 000 000	2 000 000
35011200077 Régler les dépenses Publiques de Bouaflé	500 000	2 000 000	2 000 000
35011200078 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Sinfra	500 000	4 500 000	4 500 000
35011200079 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Bouaflé	500 000	4 500 000	4 500 000
35011200080 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Sinfra	1 500 000	4 500 000	4 500 000
35011200081 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Bouaflé	1 500 000	4 500 000	4 500 000
35011200082 Recouvrer les recettes publiques de Sinfra	1 500 000	4 000 000	4 000 000
35011200083 Recouvrer les recettes publiques de Bouaflé	1 500 000	4 000 000	4 000 000
36011200039 Régler les dépenses de la Région du Worodougou	1 000 000	4 000 000	4 000 000
36011200043 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Séguéla	1 000 000	2 000 000	2 000 000
36011200045 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Kani	1 000 000	2 000 000	2 000 000
36011200047 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Worofla	1 000 000	2 000 000	2 000 000
36011200048 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Massala	1 000 000	2 000 000	2 000 000
36011200050 Régler les dépenses Publiques de Séguéla	500 000	2 000 000	2 000 000
36011200051 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Séguéla	1 500 000	4 500 000	4 500 000
36011200052 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Séguéla	500 000	4 500 000	4 500 000
36011200053 Recouvrer les recettes publiques de Séguéla	1 500 000	4 000 000	4 000 000
37011200020 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Dianra	1 000 000	2 000 000	2 000 000
37011200022 Régler les dépenses de la Région de Béré	1 000 000	4 000 000	4 000 000
37011200028 Régler les dépenses Publiques de Mankono	500 000	2 000 000	2 000 000
37011200029 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Mankono	500 000	4 500 000	4 500 000
37011200030 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Mankono	1 500 000	4 500 000	4 500 000
37011200031 Recouvrer les recettes publiques de Mankono	1 500 000	4 000 000	4 000 000
37020100001 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Dianra	1 000 000	3 500 000	3 500 000
41011200076 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Sangouiné	1 000 000	2 000 000	2 000 000
41011200077 Contrôler et surveiller l'activité des postes comptables de la zone de Man	1 000 000	4 000 000	4 000 000
41011200092 Régler les dépenses de la Région du Tonpki	1 000 000	4 000 000	4 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22034 Trésor et Comptabilité Publique	6 287 796 128	14 130 619 338	15 102 159 074
41011200096 Recouvrer les recettes, régler les dépenses de l'Etat, tenir la comptabilité, coordonner les activités de l'ensemble des services du trésor publique de la circonscription financière de Zouan-Hounien	1 000 000	3 500 000	3 500 000
41011200097 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Man	1 000 000	2 000 000	2 000 000
41011200110 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Bin-Houyé	1 000 000	2 000 000	2 000 000
41011200115 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Danané	1 000 000	2 000 000	2 000 000
41011200117 Régler les dépenses Publiques de Man	500 000	2 000 000	2 000 000
41011200118 Régler les dépenses Publiques de Danané	500 000	2 000 000	2 000 000
41011200119 Régler les dépenses Publiques de Biankouma	500 000	2 000 000	2 000 000
41011200121 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Man	1 500 000	4 500 000	4 500 000
41011200122 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Man	500 000	4 500 000	4 500 000
41011200123 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Biankouma	1 500 000	4 500 000	4 500 000
41011200124 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Biankouma	500 000	4 500 000	4 500 000
41011200125 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Danané	500 000	4 500 000	4 500 000
41011200126 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Danané	1 500 000	4 500 000	4 500 000
41011200127 Recouvrer les recettes publiques de Man	1 500 000	4 000 000	4 000 000
41011200128 Recouvrer les recettes publiques de Biankouma	1 500 000	4 000 000	4 000 000
41011200129 Recouvrer les recettes publiques de Danané	1 500 000	4 000 000	4 000 000
42011200049 Régler les dépenses de la Région du Cavally	1 000 000	4 000 000	4 000 000
42011200067 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Guiglo	1 000 000	2 000 000	2 000 000
42011200073 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Blolequin	1 000 000	3 500 000	3 500 000
42011200075 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Toulepleu	1 000 000	2 000 000	2 000 000
42011200076 Régler les dépenses Publiques de Toulepleu	500 000	2 000 000	2 000 000
42011200077 Régler les dépenses Publiques de Guiglo	500 000	2 000 000	2 000 000
42011200078 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Toulepleu	1 500 000	4 500 000	4 500 000
42011200080 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Toulepleu	500 000	4 500 000	4 500 000
42011200081 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Guiglo	500 000	4 500 000	4 500 000
42011200082 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Guiglo	1 500 000	4 500 000	4 500 000
42011200083 Recouvrer les recettes publiques de Toulepleu	1 500 000	4 000 000	4 000 000
42011200084 Recouvrer les recettes publiques de Guiglo	1 500 000	4 000 000	4 000 000
43011200032 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Facobly	1 000 000	3 500 000	3 500 000
43011200033 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Bangolo	1 000 000	2 000 000	2 000 000
43011200034 Régler les dépenses de la Région du Guémon	1 000 000	4 000 000	4 000 000
43011200042 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Duékoué	1 000 000	2 000 000	2 000 000
43011200043 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Kouibly	1 000 000	2 000 000	2 000 000
43011200048 Régler les dépenses Publiques de Duékoué	500 000	2 000 000	2 000 000
43011200049 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Duékoué	500 000	4 500 000	4 500 000
43011200050 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Duékoué	1 500 000	4 500 000	4 500 000
43011200051 Recouvrer les recettes publiques de Duékoué	1 500 000	4 000 000	4 000 000
51011200041 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Guitry	1 000 000	2 000 000	2 000 000
51011200042 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Hiré	1 000 000	2 000 000	2 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22034 Trésor et Comptabilité Publique	6 287 796 128	14 130 619 338	15 102 159 074
51011200043 Régler les dépenses de la Région du Lôh-Djiboua	1 000 000	4 000 000	4 000 000
51011200050 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Divo	1 000 000	2 000 000	2 000 000
51011200055 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Lakota	1 000 000	3 500 000	3 500 000
51011200058 Régler les dépenses Publiques de Divo	500 000	2 000 000	2 000 000
51011200059 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Divo	1 500 000	4 500 000	4 500 000
51011200060 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Divo	500 000	4 500 000	4 500 000
51011200061 Recouvrer les recettes publiques de Divo	1 500 000	4 000 000	4 000 000
55011200057 Contrôler et surveiller l'activité des postes comptables de la zone de San-Pédro	1 000 000	4 000 000	4 000 000
55011200058 Régler les dépenses de la Région de San-Pédro	1 000 000	4 000 000	4 000 000
55011200083 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de San-Pédro	1 000 000	2 000 000	2 000 000
55011200084 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Tabou	1 000 000	2 000 000	2 000 000
55011200088 Régler les dépenses Publiques de San-Pédro	500 000	2 000 000	2 000 000
55011200089 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de San-Pédro	1 500 000	4 500 000	4 500 000
55011200090 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de San-Pédro	500 000	4 500 000	4 500 000
55011200091 Recouvrer les recettes publiques de San-Pédro	1 500 000	4 000 000	4 000 000
56011200035 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Soubré	1 000 000	2 000 000	2 000 000
56011200036 Régler les dépenses de la Région du Nawa	1 000 000	4 000 000	4 000 000
56011200045 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Guéyo	1 000 000	3 500 000	3 500 000
56011200046 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Méagui	1 000 000	2 000 000	2 000 000
56011200049 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Buyo	1 000 000	2 000 000	2 000 000
56011200050 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Grand-Zatry	1 000 000	2 000 000	2 000 000
56011200055 Régler les dépenses Publiques de Soubré	500 000	2 000 000	2 000 000
56011200056 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Soubré	500 000	4 500 000	4 500 000
56011200057 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Soubré	1 500 000	4 500 000	4 500 000
56011200058 Recouvrer les recettes publiques de Soubré	1 500 000	4 000 000	4 000 000
57011200027 Régler les dépenses de la Région du Gboklé	1 000 000	4 000 000	4 000 000
57011200028 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Sassandra	1 000 000	2 000 000	2 000 000
57011200032 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Fresco	1 000 000	2 000 000	2 000 000
57011200040 Régler les dépenses Publiques de Sassandra	500 000	2 000 000	2 000 000
57011200041 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Sassandra	500 000	4 500 000	4 500 000
57011200042 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière Sassandra	1 500 000	4 500 000	4 500 000
57011200043 Recouvrer les recettes publiques de Sassandra	1 500 000	4 000 000	4 000 000
61011200074 Régler les dépenses de la Région de l'Indénié-Djuablin	1 000 000	4 000 000	4 000 000
61011200075 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public d'Agnibilékro	1 000 000	2 000 000	2 000 000
61011200076 Contrôler et surveiller l'activité des postes comptables de la zone d'Abengourou	1 000 000	4 000 000	4 000 000
61011200105 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Bettié	1 000 000	2 000 000	2 000 000
61011200108 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Niablé	1 000 000	3 500 000	3 500 000
61011200114 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public d'Abengourou	1 000 000	2 000 000	2 000 000
61011200116 Régler les dépenses Publiques d'Agnibilékrou	500 000	2 000 000	2 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22034 Trésor et Comptabilité Publique	6 287 796 128	14 130 619 338	15 102 159 074
61011200117 Régler les dépenses Publiques d'Abengourou	500 000	2 000 000	2 000 000
61011200120 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion d'Abengourou	500 000	4 500 000	4 500 000
61011200121 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière d'Abengourou	1 500 000	4 500 000	4 500 000
61011200122 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion d'Agnibilékrou	500 000	4 500 000	4 500 000
61011200123 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière d'Agnibilékrou	1 500 000	4 500 000	4 500 000
61011200125 Recouvrer les recettes publiques d'Abengourou	1 500 000	4 000 000	4 000 000
61011200126 Recouvrer les recettes publiques d'Agnibilékrou	1 500 000	4 000 000	4 000 000
62011200068 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la commune d'Assuéfry	1 000 000	2 000 000	2 000 000
62011200069 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Koun-Fao	1 000 000	2 000 000	2 000 000
62011200070 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Tanda	1 000 000	2 000 000	2 000 000
62011200084 Régler les dépenses de la Région du Gontougo	1 000 000	4 000 000	4 000 000
62011200085 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Bondoukou	1 000 000	2 000 000	2 000 000
62011200090 Régler les dépenses Publiques de Bondoukou	500 000	2 000 000	2 000 000
62011200091 Régler les dépenses Publiques de Tanda	500 000	2 000 000	2 000 000
62011200094 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Bondoukou	500 000	4 500 000	4 500 000
62011200095 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière Bondoukou	1 500 000	4 500 000	4 500 000
62011200096 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Tanda	500 000	4 500 000	4 500 000
62011200097 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière Tanda	1 500 000	4 500 000	4 500 000
62011200098 Recouvrer les recettes publiques de Bondoukou	1 500 000	4 000 000	4 000 000
62011200099 Recouvrer les recettes publiques de Tanda	1 500 000	4 000 000	4 000 000
71011200094 Régler les dépenses de la Région du Sud Comoé	1 000 000	4 000 000	4 000 000
71011200109 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public d'Aboisso	1 000 000	2 000 000	2 000 000
71011200110 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la commune d'Ayamé	1 000 000	3 500 000	3 500 000
71011200111 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune d'Adiaké	1 000 000	3 500 000	3 500 000
71011200122 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Bonoua	1 000 000	3 500 000	3 500 000
71011200123 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Tiapoum	1 000 000	2 000 000	2 000 000
71011200144 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Maféré	1 000 000	2 000 000	2 000 000
71011200148 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Grand Bassam	1 000 000	2 000 000	2 000 000
71011200149 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Bonoua	1 000 000	2 000 000	2 000 000
71011200152 Régler les dépenses Publiques de Grand-Bassam	500 000	2 000 000	2 000 000
71011200153 Régler les dépenses Publiques d'Aboisso	500 000	2 000 000	2 000 000
71011200154 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Aboisso	500 000	4 500 000	4 500 000
71011200155 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Grand-Bassam	500 000	4 500 000	4 500 000
71011200156 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière d'Aboisso	1 500 000	4 500 000	4 500 000
71011200157 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Grand-Bassam	1 500 000	4 500 000	4 500 000
71011200158 Recouvrer les recettes publiques de Grand-Bassam	1 500 000	4 000 000	4 000 000
71011200159 Recouvrer les recettes publiques d'Aboisso	1 500 000	4 000 000	4 000 000
76011200077 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Tiassalé	1 000 000	2 000 000	2 000 000
76011200079 Régler les dépenses de la Région de l'Agnéby-Tiassa	1 000 000	4 000 000	4 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22034 Trésor et Comptabilité Publique	6 287 796 128	14 130 619 338	15 102 159 074
76011200080 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Taabo	1 000 000	2 000 000	2 000 000
76011200081 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Rubino	1 000 000	2 000 000	2 000 000
76011200097 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public d'Agboville	1 000 000	2 000 000	2 000 000
76011200109 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Sikensi	1 000 000	3 500 000	3 500 000
76011200112 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la commune d'Azaguié	1 000 000	2 000 000	2 000 000
76011200117 Régler les dépenses Publiques de Tiassalé	500 000	2 000 000	2 000 000
76011200118 Régler les dépenses Publiques d'Agboville	500 000	2 000 000	2 000 000
76011200119 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Agboville	500 000	4 500 000	4 500 000
76011200120 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière d'Agboville	1 500 000	4 500 000	4 500 000
76011200121 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Tiassalé	500 000	4 500 000	4 500 000
76011200122 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Tiassalé	1 500 000	4 500 000	4 500 000
76011200123 Recouvrer les recettes publiques d'Agboville	1 500 000	4 000 000	4 000 000
76011200124 Recouvrer les recettes publiques de Tiassalé	1 500 000	4 000 000	4 000 000
77011200059 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune d'Alépé	1 000 000	2 000 000	2 000 000
77011200060 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune d'Akoupé	1 000 000	3 500 000	3 500 000
77011200061 Régler les dépenses de la Région de la Mé	1 000 000	4 000 000	4 000 000
77011200063 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public d'Adzopé	1 000 000	2 000 000	2 000 000
77011200069 Régler les dépenses Publiques d'Adzopé	500 000	2 000 000	2 000 000
77011200070 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière d'Adzopé	1 500 000	4 500 000	4 500 000
77011200071 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion d'Adzopé	500 000	4 500 000	4 500 000
77011200072 Recouvrer les recettes publiques d'Adzopé	1 500 000	4 000 000	4 000 000
78010200200 Mettre en oeuvre le Schéma Directeur de la Réforme des Finances Publiques (CONAFIP) / DGTCP	1 000 000	141 000 000	141 000 000
78011201663 Coordonner les activités de la Direction Générale	64 000 000	119 000 000	119 000 000
78011201664 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Attécoubé	1 000 000	3 500 000	3 500 000
78011201665 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Koumassi	1 000 000	3 500 000	3 500 000
78011201666 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat auprès du Ministère des Transports	1 000 000	3 500 000	3 500 000
78011201667 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat auprès du Ministère de l'Education nationale	1 000 000	3 500 000	3 500 000
78011201668 Coordonner les activités du Comité de la Balance des Paiements	500 000	2 000 000	2 000 000
78011201669 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat auprès du Palais de Justice Abidjan	1 000 000	3 500 000	3 500 000
78011201670 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité du District d'Abidjan	1 000 000	3 500 000	3 500 000
78011201671 Contrôler et surveiller l'activité des postes comptables de la zone d'Abidjan-Centre	1 000 000	4 000 000	4 000 000
78011201672 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Plateau	1 000 000	3 500 000	3 500 000
78011201673 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Port-Bouet	1 000 000	2 000 000	2 000 000
78011201674 Conduire les missions d'inspection des Postes Comptables	1 000 000	115 000 000	115 000 000
78011201675 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Yopougon	1 000 000	3 500 000	3 500 000
78011201676 Contrôler et surveiller l'activité des postes comptables de la zone d'Abidjan-Nord	1 000 000	4 000 000	4 000 000
78011201677 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Adjamé	1 000 000	3 500 000	3 500 000
78011201678 Conduire les missions d'inspection des Missions Diplomatiques et Consulaires	1 000 000	107 000 000	107 000 000
78011201679 Coordonner les activités de la Commission Nationale de Microfinances	2 000 000	10 500 000	10 500 000
78011201680 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Cocody	1 000 000	3 500 000	3 500 000
78011201682 Coordonner les activités de l'Inspection Générale du Trésor	7 000 000	69 000 000	69 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22034 Trésor et Comptabilité Publique	6 287 796 128	14 130 619 338	15 102 159 074
78011201683 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public (BIT)	4 000 000	5 000 000	5 000 000
78011201684 Contrôler et surveiller l'activité des postes comptables de la zone d'Abidjan-Sud	1 000 000	4 000 000	4 000 000
78011201696 Prendre en charge et régler les dépenses de Logements et d'Equipements	4 000 000	40 000 000	40 000 000
78011201697 Prendre en charge et régler les dépenses de Loisirs, de Culture et de Cultes	4 000 000	40 000 000	40 000 000
78011201698 Prendre en charge et régler les dépenses de Protection Sociale	4 000 000	40 000 000	40 000 000
78011201699 Recouvrer les créances contentieuses	4 000 000	42 200 000	41 900 000
78011201702 Gérer les fonds et dépôts publics	1 000 000	10 000 000	10 000 000
78011201703 Apporter un appui aux payeurs à l'étranger	1 000 000	84 135 000	84 135 000
78011201704 Tenir les comptes publics et parapublics (ACCT)	4 000 000	7 000 000	7 000 000
78011201706 Assister les paires à l'Étranger	1 000 000	130 000 000	130 000 000
78011201707 Prendre en charge les Missions de Contrôle et de Certification des Paieries à l'Étranger (ACCT)	1 000 000	280 000 000	280 000 000
78011201864 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Bingerville	1 000 000	2 000 000	2 000 000
78011201865 Gérer les trop perçus	1 000 000	80 000 000	80 000 000
78011201900 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Abobo	1 000 000	3 500 000	3 500 000
78011201901 Coordonner les activités de l'Observatoire de l'Ethique et de la Déontologie du Trésor Public	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78011201961 Coordonner les activités du Cadre Permanent de Concertation Etat/APBEF-CI	500 000	2 000 000	2 000 000
78011201962 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la commune d'ANYAMA	1 000 000	2 000 000	2 000 000
78011201963 Coordonner les activités du Comité National de Suivi du Rapatriement des Recettes d'Exportation (CNSRRE)	500 000	2 000 000	2 000 000
78011201964 Prendre en charge et régler les dépenses de Services Généraux et d'Administrations Publiques	4 000 000	120 000 000	120 000 000
78011201967 Prendre en charge et régler les dépenses des forces Armées Nationales, de la Gendarmerie Nationale, de la Police Nationale et des Eaux et Forêts	4 000 000	12 500 000	12 500 000
78011201974 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Marcoray	1 000 000	3 500 000	3 500 000
78011201985 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Port-Bouët	1 000 000	3 500 000	3 500 000
78011202075 Recouvrer les recettes, régler les dépenses et tenir la comptabilité de la Commune de Songon	1 000 000	3 500 000	3 500 000
78011202094 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat auprès du Ministère de l'Enseignement technique	1 000 000	3 500 000	3 500 000
78011202095 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des Etablissements Publics Nationaux, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies de recettes et des régies d'avances de l'Etat et des personnes morales de droit public (ACCD)	1 000 000	7 000 000	7 000 000
78011202106 Prendre en charge et régler les dépenses de Protections de l'Environnement	4 000 000	40 000 000	40 000 000
78011202107 Recouvrer les recettes fiscales et non fiscales	4 000 000	36 000 000	36 000 000
78011202109 Prendre en charge et régler les dépenses des Institutions de la République	4 000 000	35 000 000	35 000 000
78011202137 Convoyer et transférer les fonds du Trésor public	500 000 000	650 000 000	650 000 000
78011202190 Coordonner les activités de réforme des Finances Publiques	2 000 000	11 000 000	11 000 000
78011202266 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Treichville	1 000 000	3 500 000	3 500 000
78011202273 Recouvrer les recettes, régler les dépenses liées à la dette, contrôler et centraliser les opérations des agents comptables des projets	4 000 000	40 000 000	40 000 000
78011202290 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public d'Abobo	1 000 000	2 000 000	2 000 000
78011202291 Coordonner les activités du Groupe de Travail Flux capitaux privés	500 000	2 000 000	2 000 000
78011202294 Coordonner les activités du Comité de Promotion de la Bancarisation et des Moyens de Paiements (COSMOPA)	500 000	2 000 000	2 000 000
78011202297 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat auprès du Ministère de la Fonction Publique	1 000 000	3 500 000	3 500 000
78011202310 Centraliser, contrôler les opérations financières comptables et suivre les subvention des EPN et des Collectivités Territoriales	4 000 000	35 000 000	34 750 000
78011202343 Prendre en charge et régler les dépenses de l'Enseignement	4 000 000	40 000 000	40 000 000
78011202344 Prendre en charge et régler les dépenses de Santé	4 000 000	40 000 000	40 000 000
78011202370 Prendre en charge et régler les dépenses d'Ordre et de Sécurité Publics	4 000 000	40 000 000	40 000 000
78011202387 Assurer la sécurité des services et la maintenance des équipements	198 141 907	439 955 584	439 955 584

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22034 Trésor et Comptabilité Publique	6 287 796 128	14 130 619 338	15 102 159 074
78011202388 Piloter la performance des services du programme Trésor et Comptabilité Publique	45 801 659	58 301 659	58 301 659
78011202390 Améliorer la communication du Programme Trésor et Comptabilité Publique	15 000 000	19 000 000	19 000 000
78011202397 Prendre en charge et régler les dépenses des Affaires Economiques	4 000 000	40 000 000	40 000 000
78011202420 Assurer le contrôle interne budgétaire du Programme Trésor et Comptabilité Publique	77 612 341	110 512 341	110 512 341
78011202430 Régler les dépenses Publiques d'Abidjan Centre	500 000	2 000 000	2 000 000
78011202431 Régler les dépenses Publiques d'Abidjan-Sud	500 000	2 000 000	2 000 000
78011202432 Régler les dépenses Publiques d'Abidjan-Nord	500 000	2 000 000	2 000 000
78011202444 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion d'Abidjan Centre	500 000	4 500 000	4 500 000
78011202445 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion d'Abidjan-Sud	500 000	4 500 000	4 500 000
78011202446 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion d'Abidjan-Nord	500 000	4 500 000	4 500 000
78011202447 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière d'Abidjan Centre	1 500 000	4 500 000	4 500 000
78011202448 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière d'Abidjan-Sud	1 500 000	4 500 000	4 500 000
78011202450 Recouvrer les recettes publiques d'Abidjan-Centre	1 500 000	4 000 000	4 000 000
78011202451 Recouvrer les recettes publiques d'Abidjan-Sud	1 500 000	4 000 000	4 000 000
78011202452 Recouvrer les recettes publiques d'Abidjan-Nord	1 500 000	4 000 000	4 000 000
78011202453 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière d'Abidjan-Nord	1 500 000	4 500 000	4 500 000
79011200049 Régler les dépenses de la Région des Grands-Ponts	1 000 000	4 000 000	4 000 000
79011200062 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Jacqueville	1 000 000	3 500 000	3 500 000
79011200070 Recouvrer les recettes, régler les dépenses, tenir la comptabilité de l'Etat et de la Commune de Grand-Lahou	1 000 000	2 000 000	2 000 000
79011200075 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Dabou	1 000 000	2 000 000	2 000 000
79011200078 Réaliser la gestion des dépôts et des fonds des EPN, des particuliers dépositaires ou non au trésor public, des régies des recettes et des régies d'avance de l'Etat et des personnes morales de droit public de Grand Lahou	1 000 000	2 000 000	2 000 000
79011200079 Régler les dépenses Publiques de Dabou	500 000	2 000 000	2 000 000
79011200080 Tenir les comptes publics et parapublics et produire le compte de gestion de Dabou	500 000	4 500 000	4 500 000
79011200081 Contrôler et assister les postes rattachés et les régies de la circonscription financière de Dabou	1 500 000	4 500 000	4 500 000
79011200082 Recouvrer les recettes publiques de Dabou	1 500 000	4 000 000	4 000 000
4 Investissements	3 569 496 467	6 649 037 000	7 613 626 736
Trésor	3 569 496 467	6 649 037 000	7 613 626 736
90011200045 Assurer la Qualité des Comptes et des Restitutions Comptables	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
78011202457 Elaborer et déployer le SyGACUT 3	1 007 520 611	700 087 000	900 000 000
78011202400 Moderniser et Sécuriser le Système d'Information du Trésor Public	1 000 000 000	3 500 000 000	5 000 000 000
78011202325 Opérationnaliser le Compte Unique du Trésor, gérer la trésorerie de l'Etat et tenir la comptabilité	150 000	1 000 000	1 000 000
78011202232 Projet de Construction de 22 Postes comptables	263 388 838	1 000 000 000	712 626 736
78011202228 Réhabiliter les postes comptables et autres services de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique	298 437 018	447 950 000	0
2203413 Réglementation, surveillance du secteur financier et amélioration du système d'information financière	1 282 043 754	3 056 777 754	3 064 277 754
1 Personnel	306 143 754	306 143 754	306 143 754
78010200132 Prendre en charge le salaire de l'Administrateur provisoire de l'UNACOOPEC-CI	144 000 000	144 000 000	144 000 000
78011202111 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrat du Conseil National de la Comptabilité	96 320 000	96 320 000	96 320 000
78011202341 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrat de la Commission Nationale de Microfinances	65 823 754	65 823 754	65 823 754
2 Biens et services	975 900 000	2 750 634 000	2 758 134 000
11011200115 Gérer la documentation et les archives de la Région du Bélier	1 000 000	1 000 000	1 000 000
11011200116 Gérer le système informatique de la zone de Yamoussoukro	1 000 000	1 000 000	1 000 000
23011200060 Contrôler et surveiller l'activité des postes comptables de la zone d'Odienné	2 000 000	4 000 000	4 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22034 Trésor et Comptabilité Publique	6 287 796 128	14 130 619 338	15 102 159 074
25011200107 Gérer la documentation et les archives de la Région du Poro	1 000 000	1 000 000	1 000 000
31011200129 Gérer le système informatique de la zone de Daloa	1 000 000	1 000 000	1 000 000
31011200130 Gérer la documentation et les archives de la Région du Haut-Sassandra	1 000 000	1 000 000	1 000 000
32011200088 Gérer la documentation et les archives de la Région du Gôh	1 000 000	1 000 000	1 000 000
41011200120 Gérer la documentation et les archives de la Région du Tonkpi	1 000 000	1 000 000	1 000 000
61011200115 Gérer le système informatique de la zone d'Abengourou	1 000 000	1 000 000	1 000 000
62011200092 Gérer la documentation et les archives de la Région du Gontougo	1 000 000	1 000 000	1 000 000
78011201708 Conduire la réforme de la comptabilité publique	1 000 000	24 000 000	24 000 000
78011201712 Concevoir et veiller à l'application de la réglementation applicable en matière d'assurance	4 000 000	5 000 000	5 000 000
78011201715 Coordonner la stratégie institutionnel du trésor public	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78011201718 Assurer la gestion des ressources humaines	4 000 000	47 000 000	44 000 000
78011201719 Gérer les Dépenses Centralisées -DGCP	831 000 000	2 053 534 000	2 053 534 000
78011201720 Gérer le système informatique du Trésor Public	4 000 000	10 500 000	10 500 000
78011201721 Renforcer les capacités des agents	40 000 000	320 000 000	320 000 000
78011201722 Gérer le Centre de Formation du Trésor et de Documentation	4 000 000	23 000 000	23 000 000
78011201899 Gérer les Dépenses Centralisées -Direction des Systèmes d'Information	22 000 000	34 000 000	34 000 000
78011201968 Réglementer la comptabilité de l'Etat, des Etablissements Publics Nationaux et des Collectivités Territoriales	1 000 000	29 500 000	29 500 000
78011201970 Concevoir et veiller à l'application de la réglementation relative aux Systèmes Financiers Décentralisés	4 000 000	12 000 000	12 000 000
78011201972 Planifier, mettre en oeuvre et évaluer le système de management de la qualité	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78011202039 Gérer les ressources de la réforme comptabilité Publique - ASTER-TRESOR	4 000 000	20 700 000	24 200 000
78011202112 Gérer l'écoute client et la communication	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78011202194 Concourir à l'amélioration continue de l'environnement comptable et financier (CNC)	1 500 000	10 000 000	10 000 000
78011202210 Collecter, traiter les données statistiques du trésor public et suivre le programme économique et financier	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78011202236 Gérer les Moyens Généraux	16 400 000	16 400 000	16 400 000
78011202328 Gérer la documentation et les archives	4 000 000	19 000 000	21 000 000
78011202335 Elaborer et veiller à l'application de la réglementation des banques et établissements financiers et superviser les relations financières extérieures	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78011202391 Assister l'activité comptable	1 000 000	90 000 000	95 000 000
78011202392 Gérer la documentation et les archives de la Région d'Abidjan-Sud	1 000 000	1 000 000	1 000 000
78011202393 Gérer la documentation et les archives de la Région d'Abidjan-Nord	1 000 000	1 000 000	1 000 000
78011202394 Gérer la documentation et les archives de la Région d'Abidjan-Centre	1 000 000	1 000 000	1 000 000

II.2.3. Programme 3 : Douanes

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Douanes	Action 3.1 : Pilotage, suivi et évaluation de l'administration douanière
	Action 3.2 : Gestion des ressources informatiques
	Action 3.3 : Contrôle des opérations douanières et gestion des contentieux
	Action 3.4 : Emission, recouvrement et comptabilisation des recettes douanières

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Douanes						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Mobiliser les recettes douanières	Taux de réalisation des objectifs de recettes douanières	101,6%	98%	98%	98%	(Total des recettes Recouvrées / objectifs de recettes) x 100 Sources : Rapports d'activités DGD / DSEE
OS 2 : Améliorer la gestion de l'administration des douanes	Taux de réalisation du PAS du programme Douane	82,76 %	80%	80%	80%	(Nombre d'actions réalisées/ nombre d'actions prévues) x100 Source : Rapport PAS Douane
	Taux d'exécution du budget d'investissement du programme Douane	97,31%	97%	97,5%	98%	(Montant mandats ordonnancés (investissements) / Montant budget d'investissement) x 100 Sources : Rapports d'activités DGD / DSEE
OS 3 : Renforcer la lutte contre la fraude	Taux de réalisation des contrôles des déclarations en circuit rouge déposées en Douane	84,50 %	80%	83%	85%	(Nombre de déclarations contrôlées / Nombre de déclarations en circuit rouge déposées en Douane) x 100 Sources : Rapports d'activités DGD / DSEE
	Taux d'exécution du plan de contrôle après dédouanement	83,00 %	80%	82%	85%	(Nombre d'entreprises contrôlées / Nombre d'entreprises programmées dans le plan de contrôle) x 100 Sources : Rapports d'activités DGD / DSEE
OS 4 : Renforcer le système de recouvrement des droits et taxes douanières	Taux de recouvrement des droits et taxes	100,9 %	95%	95%	95%	(Droits recouvrés / Droits émis) x 100 Sources : Rapports d'activités DGD / DSEE

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 3 : Douanes	15 783 029 136	15 822 648 888	16 446 841 935
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	4 753 773 230	4 820 366 774	4 950 073 041
Transferts	0	0	0
Investissements	11 029 255 906	11 002 282 114	11 496 768 894
Trésor	11 029 255 906	11 002 282 114	11 496 768 894
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22084 Douanes	15 783 029 136	15 822 648 888	16 446 841 935
2208401 Pilotage, suivi et évaluation de l'administration douanière	15 149 445 951	15 146 324 783	15 758 808 151
2 Biens et services	4 361 339 041	4 385 191 665	4 503 188 253
17011200103 Cordonner les activités de l'Administration Douanière de la Région de GBEKE (Bouaké)	54 923 526	60 905 375	62 544 216
22084010040 Gérer les ressources humaines de la Douane	25 176 466	27 918 494	28 669 723
23011200061 Coordonner les activités de l'Administration des Douanes de la Région du KABADOUGOU (Odienné)	62 273 073	69 055 378	70 913 518
25011200102 Cordonner les activités de l'Administration Douanière de Korhogo	62 273 073	69 055 378	70 913 518
41011200093 Cordonner les activités de l'administration douanière de la zone de MAN	58 269 699	64 615 987	66 354 672
55011200068 Cordonner les activités de l'administration douanière dans la zone de SAN PEDRO	73 976 506	82 033 458	84 240 811

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22084 Douanes	15 783 029 136	15 822 648 888	16 446 841 935
61011200086 Cordonner les activités de l'administration douanière à Abengourou	60 801 898	67 423 973	69 238 215
71011200114 Cordonner les activités de l'Administration douanière dans la zone d'ABOISSO	60 682 861	67 291 972	69 102 663
78011201807 Coordonner les actions des services	174 164 462	193 133 120	198 329 939
78011201810 Élaborer et diffuser les statistiques douanières	54 751 137	60 714 211	62 347 908
78011201811 Contrôler les services et structures sous tutelle de la Douane	32 830 443	36 406 083	37 385 696
78011201818 Gérer les Dépenses Ordinaires LPSI de la Direction Générale des Douanes / DGD	150 000 000	166 336 851	170 812 635
78011201976 Elaborer les projets de textes législatifs et réglementaires en matière douanière	33 435 980	37 077 571	38 075 253
78011202119 Prendre en charge les dépenses centralisées de la Direction Générale des Douanes (DGD)	2 655 940 473	2 494 054 173	2 561 164 100
78011202120 Assurer l'encadrement militaire des agents des douanes	42 169 384	46 762 150	48 020 424
78011202121 Organiser la communication des activités de la Douane	25 262 968	28 014 416	28 768 227
78011202198 Appuyer les Régies Financières	469 038 520	520 122 595	534 118 035
78011202227 Renforcer les capacités des agents des Douanes	205 937 438	228 366 563	234 511 442
78011202286 Préparer et exécuter le budget de l'administration des Douanes	59 431 134	65 903 917	67 677 258
4 Investissements	10 788 106 910	10 761 133 118	11 255 619 898
Trésor	10 788 106 910	10 761 133 118	11 255 619 898
78011201980 Créer une Base Navale en Douane	114 046 531	771 200 000	800 686 780
78011201979 Gérer les dépenses d'investissement LPSI / DGD	3 274 392 600	9 535 000 000	10 000 000 000
78011201978 Acquérir et installer les services Radio / Douanes	86 000 000	86 000 000	86 000 000
78011201819 Construction des Bureaux de Douanes	2 898 335 861	0	0
78011201817 Réhabiliter les bureaux frontières des Douanes	41 000 000	41 000 000	41 000 000
78011201816 Acquérir les scanners/ Direction Générale des Douanes	4 046 398 800	0	0
78011201815 Réhabiliter les bureaux des Douanes	327 933 118	327 933 118	327 933 118
2208402 Gestion des ressources informatiques	282 704 563	287 230 477	288 470 437
2 Biens et services	41 555 567	46 081 481	47 321 441
78011201820 Gérer le Système de Dédouanement Automatique (SYDAM)	41 555 567	46 081 481	47 321 441
4 Investissements	241 148 996	241 148 996	241 148 996
Trésor	241 148 996	241 148 996	241 148 996
78011201821 Acquérir des serveurs dans le cadre du projet de refonte du système d'information des Douanes	241 148 996	241 148 996	241 148 996
2208403 Contrôle des opérations douanières et gestion des contentieux	166 607 938	184 753 596	189 724 939
2 Biens et services	166 607 938	184 753 596	189 724 939
78011201839 Contrôler à posteriori des opérations douanières	20 435 980	22 661 710	23 271 490
78011201981 Rembourser le Droit Unique de Sortie (DUS) - Direction Générale des Douanes (DGD)	1 300 000	1 441 586	1 480 376
78011202122 Concevoir et mettre en oeuvre la politique de gestion du risque lié à la taxation	99 435 979	110 265 783	113 232 811
78011202287 Suivre les marchandises entrées en régimes économiques	45 435 979	50 384 517	51 740 262
2208404 Emission, recouvrement et comptabilisation des recettes douanières	184 270 684	204 340 032	209 838 408
2 Biens et services	184 270 684	204 340 032	209 838 408
78011201822 Assurer le dédouanement des marchandises débarquées à l'aéroport	39 559 868	43 868 425	45 048 836
78011201895 Recouvrer les droits, taxes et redevances	36 435 979	40 404 306	41 491 504
78011202123 Assurer le dédouanement des marchandises débarquées au port d'Abidjan	54 743 702	60 705 966	62 339 440
78011202240 Gérer le contentieux du recouvrement	53 531 135	59 361 335	60 958 628

II.2.4. Programme 4 : Impôts

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Impôts	Action 4.1: Pilotage de l'administration fiscale et appui aux services
	Action 4.2: Etablissement de l'assiette de l'impôt
	Action 4.3: Contrôle de l'impôt
	Action 4.4: Recouvrement et comptabilisation des recettes
	Action 4.5: Cadastre et gestion de la propriété foncière

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Impôts						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Mobiliser les recettes intérieures de l'Etat	Taux de réalisation des objectifs de recettes intérieures	98,2%	98%	98%	98%	(Recettes totales intérieures/Objectif de recettes intérieures) x 100 Source : Document d'analyse des recettes DGI
	Taux de recouvrement de la TVA déclarée	97%	96%	96,5%	97%	(Montant de TVA recouvré/ Montant de TVA déclaré) x100 Source : Document d'analyse des recettes DGI
	Taux de recouvrement des émissions impôts fonciers	70%	80%	80%	80%	(Montant des droits recouverts/Montant des droits émis) x100 Source : Document d'analyse des recettes DGI
OS 2 : Améliorer la gestion de l'Administration de la DGI	Taux de réalisation du PAS du programme Impôts	86%	80%	80%	80%	(Nombre d'activités du PAS réalisées/Nombre d'activités du PAS prévues) x100 Source : Rapport PAS DGI
	Taux d'exécution du budget d'investissement du programme Impôts	99,98%	97%	97,5%	98%	(Montant mandats ordonnancés (investissements) / Montant budget d'investissement) x100 Source : Rapport d'activités DGI
OS 3 : Élargir l'assiette fiscale	Nombre de nouveaux contribuables intégrés dans le fichier des impôts divers	15 976	16 000	17 000	18 000	Dénombrement Source : Document d'analyse des recettes DGI
	Taux d'intégration des nouvelles parcelles fiscalisables créées au fichier des impôts fonciers	73%	80%	81%	82%	(Nombre de nouvelles parcelles intégrées au fichier des impôts fonciers / Nombre de nouvelles parcelles fiscalisables créées) x 100 Source : Rapport d'activités cadastre DGI
OS 4 : Réduire la fraude fiscale	Taux d'exécution du programme annuel de contrôle	85,5%	80%	82%	85%	(Nombre de dossiers engagés /Nombre de dossiers programmés) x 100 Source : Document d'analyse des recettes DGI
	Part des recettes issues du contrôle fiscal	3,7%	3,8%	3,9%	4%	(Recettes recouvrées suite au contrôle fiscal/Recettes totales recouvrées) x 100 Source : Document d'analyse des recettes DGI

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 4 : Impôts	16 555 741 949	19 292 313 575	19 744 159 544
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	14 055 703 335	16 792 274 961	17 244 120 930
Transferts	0	0	0
Investissements	2 500 038 614	2 500 038 614	2 500 038 614
Trésor	2 500 038 614	2 500 038 614	2 500 038 614
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22085 Impôts	16 555 741 949	19 292 313 575	19 744 159 544
2208501 Pilotage de l'administration fiscale et appui aux services	14 631 890 254	16 408 355 168	16 790 672 072
2 Biens et services	12 431 851 640	14 208 316 554	14 590 633 458
11011200082 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région du Belier (Yamoussoukro)	103 231 194	164 266 898	168 686 985
11011200095 Sécuriser les réseaux et les applications informatiques de la DG dans la Région du BELIER (Yamoussoukro)	3 531 865	5 620 090	5 771 315
14011200060 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région du N'ZI (Dimbokro)	91 828 337	146 122 073	150 053 919
14011200063 Sécuriser les réseaux et les applications informatiques de la DGI dans la Région du N'ZI (DIMBOKRO)	3 531 865	5 620 090	5 771 315
17011200114 Sécuriser les réseaux et les applications informatiques de la DGI dans la Région de GBEKE (Bouaké)	3 531 865	5 620 090	5 771 315
17011200120 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région du GBEKE (Bouaké)	79 099 765	125 867 700	129 254 542
22085010060 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région du Gbèkè 2 (Bouaké)	83 140 224	132 297 091	135 856 934
22085030018 Elaborer et executer le budget de l'administration fiscale	95 706 580	152 293 335	156 391 239
23011200048 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région de Kabadougou (Odienné)	64 428 565	102 522 116	105 280 777
23011200056 Sécuriser les réseaux et des applications informatiques de la DG dans la Région du KABADOUGOU (ODIENNE)	3 531 865	5 620 090	5 771 315
25011200080 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région du Poro (Korhogo)	123 203 422	196 047 754	201 323 000
25011200095 Sécuriser les réseaux et les applications informatiques de la DG de la Région du PORO (Korhogo)	3 531 865	5 620 090	5 771 315
31011200110 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région du Haut Sassandra (Daloa)	117 081 022	186 305 470	191 318 571
31011200128 Sécuriser les réseaux et les applications informatiques dans la Région du Haut-Sassandra	3 531 865	5 620 090	5 771 315
32011200078 Sécuriser les réseaux et applications informatiques de la Direction Générale des Impôts (DGI) dans la Région de GÔH (Gagnoa)	3 531 865	5 620 090	5 771 315
32011200079 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région du Gôh (Gagnoa)	93 254 051	148 390 743	152 383 635
41011200090 Sécuriser les réseaux et des applications informatiques de la DGI dans la region du Tonpki (Man)	3 531 865	5 620 090	5 771 315
41011200099 Coordonner les activités de l'Administration fiscale de la Région du TONKPI (Man)	86 672 565	137 917 937	141 629 027
42011200059 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région du Cavally (GUIGLO)	88 861 137	141 400 508	145 205 308
42011200074 Sécuriser les réseaux et les applications informatiques dans la Région du Cavally (Guiglo)	3 531 865	5 620 090	5 771 315
55011200077 Sécuriser les réseaux et les applications informatiques de la DGI dans la Région de San-Pédro	3 531 865	5 620 090	5 771 315
55011200087 Coordonner les activités de l'administration fiscale de la Région de San-Pedro	113 081 365	179 941 007	184 782 852
61011200103 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région du Moyen Comoé (Abengourou)	94 321 251	150 088 929	154 127 517
61011200106 Sécuriser les réseaux et les applications informatiques de la DGI dans la region de l'Indenié-Djuablín (Abengourou)	4 447 725	7 077 454	7 267 894
62011200071 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région de Gontougo (Bondoukou)	99 422 280	158 205 954	162 462 954
62011200088 Sécuriser les réseaux et les applications informatiques de la DGI dans la Région du Gontougo (Bondoukou)	3 531 865	5 620 090	5 771 315

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22085 Impôts	16 555 741 949	19 292 313 575	19 744 159 544
71011200141 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région du Sud-Comoé (Aboisso)	108 142 623	172 082 222	176 712 604
71011200146 Sécuriser les réseaux et des applications informatiques de la DGI dans la Région d'ABOISSO	3 531 865	5 620 090	5 771 315
76011200098 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région de l'Agneby- Tiassa (AGBOVILLE)	101 436 565	161 411 190	165 754 436
76011200116 Sécuriser les réseaux et les applications informatiques de la DGI dans la Région d'AGBOVILLE	3 531 865	5 620 090	5 771 315
78011201823 Former les Agents des Impôts aux fonctions fiscales	188 802 483	110 934 168	113 919 181
78011201824 Coordonner les activités de l'Administration fiscale dans la zone Abidjan Nord V	112 700 000	179 334 159	184 159 677
78011201825 Coordonner les activités de l'Administration fiscale de la Région des LAGUNES (Abidjan Nord 2)	112 700 000	179 334 159	184 159 677
78011201826 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région des LAGUNES (Abidjan III)	112 700 000	179 334 159	184 159 677
78011201827 Organiser la communication des activités de la DGI	12 933 000	20 579 668	21 133 425
78011201828 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région des Lagunes (ABIDJAN-NORD 1)	112 700 000	179 334 159	184 159 677
78011201829 Gérer les ressources humaines de la DGI	19 542 619	31 097 242	31 934 005
78011201830 Coordonner la mise en oeuvre des règles d'éthique, de déontologie et la discipline dans les services fiscaux	48 734 820	77 549 405	79 636 102
78011201831 Améliorer le fonctionnement des services des impôts	1 214 939 123	1 247 445 099	1 281 011 310
78011201832 Coordonner les activités de l'Administration fiscale de la Région des LAGUNES (Abidjan Sud 2)	112 700 000	179 334 159	184 159 677
78011201833 Élaborer et planifier les prévisions de recettes fiscales	49 875 000	79 363 720	81 499 236
78011201834 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la zone d'Abidjan Nord VI	112 700 000	179 334 159	184 159 677
78011201873 Améliorer le fonctionnement des régies financières des impôts	2 245 240 082	1 580 989 066	1 623 530 266
78011201982 Coordonner la sécurisation des réseaux et des applications informatiques de la DGI	13 880 000	22 086 585	22 680 891
78011201983 Editer les imprimés de l'administration fiscale	82 466 572	131 225 140	134 756 142
78011201984 Coordonner et suivre les activités des services des Impôts	740 943 127	1 179 027 613	1 210 752 848
78011201991 Prendre en charge les loyers des bureaux de la DGI	1 859 460 000	282 288 833	289 884 651
78011202080 Améliorer le fonctionnement des services techniques	572 623 135	880 954 206	904 658 893
78011202125 Élaborer les textes fiscaux et apporter un appui juridique aux services de la DGI	12 880 000	20 495 332	21 046 820
78011202212 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région des Lagunes (ABIDJAN-SUD 1)	112 700 000	179 334 159	184 159 677
78011202330 Gérer le budget et le patrimoine de l'Administration fiscale	444 014 594	706 539 339	725 550 877
78011202346 Mettre les timbres sécurisés à la disposition des Mairies et des Services Fiscaux	2 000 000 000	3 182 504 698	3 268 139 440
78011202347 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région d'Abidjan Nord IV	112 700 000	179 334 159	184 159 677
78011202435 Gérer la fiscalité locale	10 565 115	16 811 765	17 264 135
79011200073 Coordonner les activités de l'administration fiscale dans la Région des Grands Ponts (Dabou)	84 300 222	134 142 940	137 752 453
79011200077 Sécuriser les réseaux et les applications informatiques de la DGI dans la Région des Grands Ponts (DABOU)	3 531 865	5 620 090	5 771 315
90011200005 Améliorer le fonctionnement des brigades de contrôle	332 246 967	528 688 822	542 914 763
4 Investissements	2 200 038 614	2 200 038 614	2 200 038 614
Trésor	2 200 038 614	2 200 038 614	2 200 038 614
90011200057 Sécuriser les services de recouvrement de la DGI	500 000 000	500 000 000	500 000 000
90011200049 Construire les locaux de la DGI	999 381 328	999 381 328	999 381 328
78011201835 Réhabilitation des locaux de la DGI	700 657 286	700 657 286	700 657 286
2208502 Etablissement de l'assiette de l'impôt	509 251 110	810 347 224	832 152 087
2 Biens et services	509 251 110	810 347 224	832 152 087
11011200075 Mettre à jour des bases d'Imposition dans la zone Yamoussoukro	3 831 865	6 097 466	6 261 537
11011200076 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Toumodi	3 831 865	6 097 466	6 261 537
11011200077 Mettre à jour des bases d'Imposition dans la zone de Tiébissou	3 831 865	6 097 466	6 261 537
11011200093 Mettre à jour des bases d'Imposition Foncières dans la zone de Yamoussoukro	3 831 865	6 097 466	6 261 537

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22085 Impôts	16 555 741 949	19 292 313 575	19 744 159 544
14011200042 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Dimbokro	3 831 865	6 097 466	6 261 537
14011200043 Mettre à jour des bases d'impôts diverses dans la zone de Bocanda	3 747 725	5 963 578	6 124 046
14011200050 Mettre à jour des bases d'imposition foncière dans la zone de Dimbokro	3 831 865	6 097 466	6 261 537
15011200040 Mettre à jour des bases d'Impôts Divers dans la zone de M'Bahiakro	5 991 865	9 534 571	9 791 128
15011200047 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Daoukro	3 848 865	6 124 517	6 289 316
16011200040 Mettre à jour les bases d'imposition diverses dans la zone de M'Batto	4 147 725	6 600 079	6 777 674
16011200047 Mettre à jour des bases d'Impôts Divers dans la zone d'Arrah	3 747 725	5 963 578	6 124 046
16011200049 Mettre à jour des bases d'Imposition dans la zone Bongouanou	3 831 865	6 097 466	6 261 537
17011200085 Mettre à jour des bases d'imposition foncières dans la zone de Bouaké 2	3 833 485	6 100 044	6 264 184
17011200095 Mettre à jour des bases d'Impôts Divers dans la zone de Sakassou	3 831 865	6 097 466	6 261 537
17011200096 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Bouaké 2	3 931 865	6 256 591	6 424 943
17011200097 Mettre à jour des bases d'Impôts Divers dans la zone de Béoumi	3 831 865	6 097 466	6 261 537
17011200104 Mettre à jour les bases d'imposition dans la zone de Bouaké 1	3 931 865	6 256 591	6 424 943
17011200122 Mettre à jour des bases d'imposition Foncières dans la zone de Bouaké 1	4 833 485	7 691 296	7 898 254
18011200045 Mettre à jour des bases d'impôts divers dans la zone de Katiola	3 831 865	6 097 466	6 261 537
18011200046 Mettre à jour des bases d'impôts divers dans la zone de Niakaramadougou	4 947 725	7 873 081	8 084 930
18011200051 Mettre à jour les bases d'Impôts diverses dans la zone de Dabakala	6 731 865	10 712 098	11 000 340
22011200030 Mettre à jour des bases d'Imposition dans la zone de Touba	4 828 865	7 683 944	7 890 704
23011200038 Mettre à jour des bases d'impôts divers dans la zone d'Odienné	3 831 865	6 097 466	6 261 537
23011200049 Mettre à jour des bases d'Imposition dans la zone foncière d'Odienné	3 831 865	6 097 466	6 261 537
24011200039 Mettre à jour des bases d'Impôts Divers dans la zone de Ferkéssédougou	3 981 865	6 336 153	6 506 647
24011200047 Mettre à jour des bases d'impôts divers dans la zone de Kong	3 897 725	6 202 265	6 369 156
24011200048 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Ouangolo	3 981 865	6 336 153	6 506 647
25011200082 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Korhogo	4 811 865	7 656 893	7 862 926
25011200086 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Dikodougou	3 747 725	5 963 578	6 124 046
25011200094 Mettre à jour des bases d'imposition foncière dans la zone de Korhogo	3 981 865	6 336 153	6 506 647
25011200099 Mettre à jour des bases d'Impôts Divers dans la zone de M'Bengué	3 731 995	5 938 547	6 098 341
26011200030 Mettre à jour les bases d'Impôts Diverses dans la zone de Boundiali	3 981 865	6 336 153	6 506 647
26011200034 Mettre à jour des bases d'Impôts divers dans la zone de Tengrela	3 897 725	6 202 265	6 369 156
26011200035 Mettre à jour des bases d'imposition diverses dans la zone de Tengréla	3 831 865	6 097 466	6 261 537
27011200023 Mettre à jour les bases d'Impôts diverses dans la zone de Minignan	3 831 865	6 097 466	6 261 537
28011200031 Mettre à jour des bases d'imposition divers dans la zone de Bouna	3 831 865	6 097 466	6 261 537
28011200039 Mettre à jour des bases d'impôts diverses dans la zone de Doropo	3 747 725	5 963 578	6 124 046
28011200040 Mettre à jour des bases d'Impôts diverses dans la zone de Nassian	3 747 725	5 963 578	6 124 046
31011200089 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone d'Issia	3 831 865	6 097 466	6 261 537
31011200103 Mettre à jour des bases d'Imposition dans la zone de Daloa 2	3 831 865	6 097 466	6 261 537
31011200105 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone Daloa 1	3 831 865	6 097 466	6 261 537
31011200111 Mettre à jour des bases d'imposition foncière dans la zone de Daloa 1	3 831 865	6 097 466	6 261 537
31011200113 Mettre à jour des bases d'Imposition Foncières dans la zone de Daloa 2	3 833 485	6 100 044	6 264 184
31011200122 Mettre à jour des bases d'Impôts Divers dans la zone de Vavoua	5 395 650	8 585 842	8 816 870
32011200060 Mettre à jour des bases d'Imposition Foncière dans la zone de Gagnoa	3 831 865	6 097 466	6 261 537
32011200061 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone Gagnoa	3 831 865	6 097 466	6 261 537

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22085 Impôts	16 555 741 949	19 292 313 575	19 744 159 544
32011200070 Mettre à jour des bases d'Imposition dans la zone d'Oumé	3 831 865	6 097 466	6 261 537
35011200053 Mettre à jour des bases d'Impôts diverses dans la zone de Zuénoula	3 831 865	6 097 466	6 261 537
35011200060 Mettre à jour des bases d'Imposition dans la zone de Bouaflé	3 831 865	6 097 466	6 261 537
35011200064 Mettre à jour des bases d'Impôts diverses dans la zone de Bonon	3 831 865	6 097 466	6 261 537
35011200066 Mettre à jour les bases d'imposition foncière dans la zone de Bouaflé	3 831 865	6 097 466	6 261 537
35011200067 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Sinfra	3 831 865	6 097 466	6 261 537
36011200031 Mettre à jour des bases d'Imposition dans la zone de Séguéla	3 832 865	6 099 057	6 263 170
37011200023 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Mankono	3 831 865	6 097 466	6 261 537
41011200078 Mettre à jour les bases d'imposition diverses dans la zone de Danané	4 831 865	7 688 718	7 895 607
41011200091 Mettre à jour des bases d'impôts divers dans la zone de Biankouma	4 833 485	7 691 297	7 898 254
41011200107 Mettre à jour des bases d'imposition Foncières dans la zone de Man	3 831 865	6 097 466	6 261 537
41011200111 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Man	3 911 865	6 224 766	6 392 262
42011200050 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone Guiglo	3 981 865	6 336 153	6 506 647
42011200060 Mettre à jour des bases d'Impôts Divers dans la zone de Toulepleu	3 831 865	6 097 466	6 261 537
42011200064 Mettre à jour des bases d'imposition foncière dans la zone de Guiglo	3 981 865	6 336 153	6 506 647
42011200065 Mettre à jour des bases d'Impôts Divers dans la zone de Bloléquin	3 981 865	6 336 153	6 506 647
43011200035 Mettre à jour des bases d'impôts divers dans la zone de Bangolo	3 831 865	6 097 466	6 261 537
43011200045 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Duékoué	4 331 865	6 893 092	7 078 572
51011200044 Mettre à jour des bases d'imposition foncière dans la zone de Divo	3 831 865	6 097 466	6 261 537
51011200045 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Divo	3 831 865	6 097 466	6 261 537
51011200053 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Lakota	3 831 865	6 097 466	6 261 537
55011200059 Mettre à jour des bases d'imposition foncières dans la zone de San-Pédro	4 131 865	6 574 841	6 751 757
55011200070 Mettre à jour des bases d'Impôts Divers dans la zone de San Pedro 2	4 047 725	6 440 953	6 614 266
55011200071 Mettre à jour des bases d'impôts divers dans la zone de San Pedro 2	4 047 725	6 440 953	6 614 266
55011200072 Mettre à jour des bases d'impôts diverses dans la zone de Tabou	2 831 865	4 506 213	4 627 467
55011200078 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone San Pedro	3 831 865	6 097 466	6 261 537
56011200037 Mettre à jour les bases d'imposition dans la zone de Soubré	3 831 865	6 097 466	6 261 537
56011200043 Mettre à jour des bases d'Imposition dans la zone de Méagui	3 831 865	6 097 466	6 261 537
57011200035 Mettre à jour les bases d'Impôts diverses dans la zone de Fresco	2 747 725	4 372 325	4 489 976
57011200037 Mettre à jour des bases d'Imposition dans la zone de Sassandra	3 831 865	6 097 466	6 261 537
61011200078 Mettre à jour des bases d'imposition foncière dans la zone d'Abengourou	3 747 725	5 963 578	6 124 046
61011200079 Mettre à jour des bases d'impôts divers dans la zone de Béttié	3 747 725	5 963 578	6 124 046
61011200080 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone d'Agnibilékrou	3 831 865	6 097 466	6 261 537
61011200081 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone d'Abengourou	3 831 865	6 097 466	6 261 537
61011200090 Mettre à jour des bases d'Impôts Divers dans la zone de Niablé	3 747 725	5 963 578	6 124 046
62011200058 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Koun-Fao	3 831 865	6 097 466	6 261 537
62011200065 Mettre à jour des bases d'impôts diverses dans la zone de Kouassi Datékro	4 147 725	6 600 079	6 777 674
62011200072 Mettre à jour des bases d'imposition foncière dans la zone de Bondoukou	4 831 865	7 688 718	7 895 607
62011200083 Mettre à jour des bases d'imposition Foncière dans la zone de Bondoukou	3 831 865	6 097 466	6 261 537
62011200086 Mettre à jour des bases d'Imposition dans la zone de Tanda	3 831 865	6 097 466	6 261 537
71011200095 Mettre à jour des bases d'Impôts Diverses dans la zone de Tiapoum	3 747 725	5 963 578	6 124 046
71011200096 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Bonoua	2 831 865	4 506 213	4 627 467

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22085 Impôts	16 555 741 949	19 292 313 575	19 744 159 544
71011200097 Mettre à jour des bases d'Impôts divers dans la zone de Maféré	3 747 725	5 963 578	6 124 046
71011200115 Mettre à jour des bases d'imposition foncière dans la zone d'Aboisso	4 831 865	7 688 718	7 895 607
71011200124 Mettre à jour des bases d'Imposition dans la zone d'Aboisso	3 831 865	6 097 466	6 261 537
71011200125 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone d'Adiaké	3 831 865	6 097 466	6 261 537
71011200135 Mettre à jour des bases d'impôts divers dans la zone d'Ayamé	3 747 725	5 963 578	6 124 046
71011200137 Mettre à jour des bases d'Imposition Foncières dans la zone de Bassam	3 831 865	6 097 466	6 261 537
71011200138 Mettre à jour des bases d'Impôts Divers dans la zone de Vitib	3 833 485	6 100 044	6 264 184
71011200140 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Grand-Bassam	3 831 865	6 097 466	6 261 537
76011200082 Mettre à jour des bases d'Imposition dans la zone d'Agboville	3 831 865	6 097 466	6 261 537
76011200091 Mettre à jour des bases d'imposition foncière dans la zone d'Agboville	3 831 865	6 097 466	6 261 537
76011200092 Mettre à jour des bases d'imposition foncière dans la zone de Tiassalé	3 833 485	6 100 044	6 264 184
76011200093 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Sikensi	3 831 865	6 097 466	6 261 537
76011200100 Mettre à jour les bases d'imposition dans la zone de Tiassalé	4 831 865	7 688 718	7 895 607
76011200111 Mettre à jour des bases d'Impôts Divers dans la zone de Taabo	3 847 725	6 122 703	6 287 453
77011200045 Mettre à jour des bases d'imposition diverses dans la zone de Yakassé	3 747 725	5 963 578	6 124 046
77011200046 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone d'Alépé	3 831 865	6 097 466	6 261 537
77011200047 Mettre à jour les bases d'imposition Foncières dans la zone d'Adzopé	4 831 865	7 688 718	7 895 607
77011200053 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone d'Adzopé	3 833 210	6 099 606	6 263 734
77011200064 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone d'Akoupé	4 831 865	7 688 718	7 895 607
78011201725 Mettre à jour des bases d'imposition foncière dans la zone d'Anyama	2 847 725	4 531 450	4 653 383
78011201726 Mettre à jour des bases d'Impôts Divers dans la zone de Songon	3 747 725	5 963 578	6 124 046
78011201728 Gérer les exonérations et les régimes spéciaux	10 565 115	16 811 765	17 264 135
78011201844 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone de Bingerville	2 833 485	4 508 791	4 630 114
78011201874 Mettre à jour des bases d'imposition foncière dans la zone de Bingerville	2 947 725	4 690 575	4 816 790
78011201992 Mettre à jour des bases d'imposition dans la zone d'Anyama	2 831 865	4 506 213	4 627 467
78011201993 Mener les opérations de recensement des contribuables pour les moyennes entreprises	24 866 555	39 568 968	40 633 688
78011202272 Recenser les contribuables pour les grandes entreprises	16 365 000	26 040 848	26 741 555
79011200050 Mettre à jour des bases d'Imposition dans la zone de Grand-Lahou	3 831 865	6 097 466	6 261 537
79011200067 Mettre à jour les bases d'imposition dans la zone de Dabou	3 831 865	6 097 466	6 261 537
79011200068 Mettre à jour des bases d'imposition foncière dans la zone de Dabou	3 847 725	6 122 703	6 287 453
79011200071 Mettre à jour des bases d'Imposition dans la zone de Jacquenville	3 831 865	6 097 466	6 261 537
2208503 Contrôle de l'impôt	59 553 960	94 765 400	97 315 348
2 Biens et services	59 553 960	94 765 400	97 315 348
22085030006 Contrôler les contribuables de la Région de l'INDENIE-DJUABLIN (Abengourou)	3 831 865	6 097 466	6 261 537
22085030007 Contrôler les contribuables dans la Région d'Aboisso	4 035 015	6 420 729	6 593 497
22085030008 Contrôler les contribuables dans la Région d'Agboville	3 831 865	6 097 466	6 261 537
22085030009 Contrôler les contribuables dans la Région du GBEKE (Bouaké)	3 831 865	6 097 466	6 261 537
22085030010 Contrôler les contribuables dans la région de Daloa	3 831 865	6 097 466	6 261 537
22085030011 Contrôler les contribuables dans la région du N'ZI (Dimbokro)	3 831 865	6 097 466	6 261 537
22085030012 Contrôler les contribuables dans la Région du GÔH (Gagnoa)	3 831 865	6 097 466	6 261 537
22085030013 Contrôler les contribuables dans la Région du PORO (Korhogo)	3 831 865	6 097 466	6 261 537
22085030014 Contrôler les contribuables dans la région de Man	3 831 865	6 097 466	6 261 537

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22085 Impôts	16 555 741 949	19 292 313 575	19 744 159 544
22085030015 Contrôler les contribuables dans la Région de SAN-PEDRO	3 632 470	5 780 178	5 935 711
78011201729 Mener des enquêtes et des recherches de renseignements	10 365 000	16 493 332	16 937 134
78011201730 Recenser et contrôler les contribuables	10 866 555	17 291 433	17 756 710
2208504 Recouvrement et comptabilisation des recettes	614 389 695	977 649 260	1 003 955 788
2 Biens et services	614 389 695	977 649 260	1 003 955 788
11011200078 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de Yamoussoukro	4 061 865	6 463 454	6 637 372
11011200079 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts de Yamoussoukro	7 330 455	11 664 605	11 978 476
11011200084 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement de Yamoussoukro	4 063 485	6 466 032	6 640 019
11011200091 Recouvrer les droits, taxes et redevances fonciers dans la zone de Yamoussoukro	3 977 725	6 329 566	6 499 881
11011200100 Recouvrer les droits, taxes et redevances des Impôts (RI) dans la zone de Tiébissou	4 061 865	6 463 454	6 637 372
11011200108 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Toumodi	4 061 865	6 463 454	6 637 372
14011200044 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de Bocanda	4 427 725	7 045 629	7 235 213
14011200054 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Dimbokro	4 061 865	6 463 454	6 637 372
14011200055 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement dans la zone de Dimbokro	3 947 725	6 281 828	6 450 859
14011200056 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Dimbokro	4 061 865	6 463 454	6 637 372
15011200035 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de Daoukro	4 061 865	6 463 454	6 637 372
15011200039 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de M'Bahiakro	3 511 865	5 588 265	5 738 634
16011200036 Recouvrer les droits, taxes et redevances d'Arrah	3 427 725	5 454 377	5 601 143
16011200037 Recouvrer les droits, taxes et redevances de M'Batto	3 427 725	5 454 377	5 601 143
16011200041 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Bongouanou	4 003 485	6 370 557	6 541 975
17011200092 Recouvrer les droits, taxes et redevances Regie des Impôts dans la zone de Béoumi	3 387 725	5 390 727	5 535 781
17011200093 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement dans la zone de Bouaké 2	3 947 725	6 281 828	6 450 859
17011200094 Recouvrer les droits, taxes et redevances diverses dans la zone de Bouaké 2	4 947 725	7 873 080	8 084 929
17011200105 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement de Bouaké 1	3 947 725	6 281 828	6 450 859
17011200106 Recouvrer les droits, taxes et redevances fonciers dans la zone de Bouaké 2	4 947 725	7 873 080	8 084 929
17011200107 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts dans la zone de Bouaké	6 930 455	11 028 105	11 324 848
17011200108 Recouvrer les droits, taxes et redevances Fonciers de Bouaké 1	3 947 725	6 281 828	6 450 859
17011200109 Recouvrer les droits, taxes et redevances Regie des Impôts dans la zone de Sakassou	3 387 725	5 390 727	5 535 781
17011200121 Recouvrer les droits, taxes et redevances des Impôts dans la zone de Bouaké 1	4 061 865	6 463 454	6 637 372
18011200047 Recouvrer les droits, taxes et redevances divers de Katiola	3 947 725	6 281 828	6 450 859
18011200048 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Niakara	3 427 725	5 454 377	5 601 143
18011200059 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Dabakala	3 927 725	6 250 003	6 418 178
22011200022 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de Touba	3 511 865	5 588 265	5 738 634
23011200042 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement dans la zone d'Odiénné	4 063 485	6 466 032	6 640 019
23011200045 Recouvrer les droits, taxes et redevances divers dans la zone d'Odiénné	4 061 865	6 463 454	6 637 372
23011200050 Recouvrer les droits, taxes et redevances fonciers d'Odiénné	3 971 865	6 320 241	6 490 305
24011200035 Recouvrer les droits, taxes et redevances divers de Ferkéssédougou	4 127 725	6 568 253	6 744 991
24011200040 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de Kong	3 427 725	5 454 377	5 601 143
24011200049 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de Ouangolo	3 661 235	5 825 949	5 982 714
25011200074 Recouvrer les droits, taxes et redevances de M'Bengué	4 427 725	7 045 629	7 235 213
25011200075 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts de Korhogo	11 015 455	17 528 370	18 000 024
25011200085 Recouvrer les droits, taxes et redevances fonciers dans la zone de Korhogo	4 127 725	6 568 253	6 744 991

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22085 Impôts	16 555 741 949	19 292 313 575	19 744 159 544
25011200093 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement de Korhogo	4 977 725	7 920 818	8 133 951
25011200100 Recouvrer les droits, taxes et redevances des Impôts de Korhogo	4 211 865	6 702 141	6 882 482
26011200031 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de Tengréla	2 577 725	4 101 812	4 212 184
26011200042 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de Boundiali	3 577 725	5 693 064	5 846 253
28011200032 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de Bouna	3 511 865	5 588 265	5 738 634
28011200033 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Nassian	3 427 725	5 454 377	5 601 143
28011200034 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de Doropo	3 427 725	5 454 377	5 601 143
31011200090 Recouvrer les droits, taxes et redevances fonciers dans la zone de Daloa 2	3 947 725	6 281 828	6 450 859
31011200091 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Vavoua	3 427 725	5 454 377	5 601 143
31011200092 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de Daloa 2	4 061 865	6 463 454	6 637 372
31011200106 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts de Daloa	9 015 455	14 345 865	14 731 884
31011200112 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de Daloa 1	4 061 865	6 463 454	6 637 372
31011200120 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement dans la zone de Daloa	3 947 725	6 281 828	6 450 859
31011200123 Recouvrer les droits, taxes et redevances fonciers de Daloa 1	3 917 725	6 234 091	6 401 837
31011200125 Recouvrer les droits, taxes et redevances d'Issia	4 061 865	6 463 454	6 637 372
32011200062 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement de Gagnoa	4 063 485	6 466 032	6 640 019
32011200063 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de Gagnoa	4 061 865	6 463 454	6 637 372
32011200075 Recouvrer les droits, taxes et redevances fonciers dans la zone de Gagnoa	4 063 485	6 466 032	6 640 019
32011200080 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts de Gagnoa	9 015 455	14 345 865	14 731 884
32011200082 Recouvrer les droits, taxes et redevances d'Oumé	4 061 865	6 463 454	6 637 372
35011200054 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de Bouaflé	4 061 865	6 463 454	6 637 372
35011200056 Recouvrer les droits, taxes et redevances fonciers de Bouaflé	4 061 865	6 463 454	6 637 372
35011200059 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Bonon	3 513 485	5 590 843	5 741 281
35011200063 Recouvrer les droits, taxes et redevances des Impôts dans la zone de Sinfra	4 061 865	6 463 454	6 637 372
35011200069 Recouvrer les droits, taxes et redevances de la zone de Zuénoula	3 511 865	5 588 265	5 738 634
36011200032 Recouvrer les droits, taxes et redevances diverses de la zone de Séguéla	4 061 865	6 463 454	6 637 372
36011200035 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement de Séguéla	4 061 865	6 463 454	6 637 372
37011200021 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Mankono	3 714 410	5 910 565	6 069 607
41011200079 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement de la zone de Man	3 977 725	6 329 566	6 499 881
41011200080 Recouvrer les droits, taxes et redevances des Impôts dans la zone de Man	5 061 865	8 054 706	8 271 442
41011200081 Recouvrer les droits, taxes et redevances/ Régie des Impôts de Danané	3 427 725	5 454 377	5 601 143
41011200101 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts dans la zone de Man	9 015 455	14 345 865	14 731 884
41011200106 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de Biankouma	3 427 725	5 454 377	5 601 143
41011200109 Recouvrer les droits, taxes et redevances fonciers dans la zone de Man	3 977 725	6 329 566	6 499 881
42011200051 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Toulepleu	3 013 485	4 795 216	4 924 246
42011200052 Recouvrer les droits, taxes et redevances fonciers dans la zone de Guiglo	4 561 865	7 259 080	7 454 407
42011200053 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Bloléquin	3 663 485	5 829 530	5 986 391
42011200061 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement dans la zone de Guiglo	3 977 725	6 329 566	6 499 881
42011200070 Recouvrer les droits, taxes et redevances diverses dans la zone de Guiglo	4 211 865	6 702 141	6 882 482
43011200036 Recouvrer les droits, taxes et redevances divers dans la zone de Duékoué	4 211 865	6 702 141	6 882 482
43011200052 Recouvrer les droits, taxes et redevances divers dans la zone de Bangolo	4 031 865	6 415 716	6 588 350
51011200046 Recouvrer les droits, taxes et redevances diverses dans la zone de Lakota	4 061 865	6 463 454	6 637 372

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22085 Impôts	16 555 741 949	19 292 313 575	19 744 159 544
51011200051 Recouvrer les droits, taxes et redevances fonciers dans la zone de Divo	4 061 865	6 463 454	6 637 372
51011200052 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Divo	4 061 865	6 463 454	6 637 372
55011200060 Recouvrer les droits, taxes et redevances Fonciers dans la zone de San - Pedro	4 077 725	6 488 691	6 663 288
55011200061 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts dans la zone de San-Pédro	17 565 455	27 951 074	28 703 182
55011200079 Recouvrer les droits, taxes et redevances du domaine et de l'enregistrement de San Pédro	3 977 725	6 329 566	6 499 881
55011200085 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de San Pedro	4 061 865	6 463 454	6 637 372
55011200086 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de Tabou	3 427 725	5 454 377	5 601 143
56011200038 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de Soubré	4 061 865	6 463 454	6 637 372
56011200039 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Méagui	3 427 725	5 454 377	5 601 143
57011200029 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Fresco	3 427 725	5 454 377	5 601 143
57011200036 Recouvrer les droits, taxes et redevances Divers de Sassandra	3 947 725	6 281 828	6 450 859
61011200082 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de Niablé	3 427 725	5 454 377	5 601 143
61011200083 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Bettié	3 427 725	5 454 377	5 601 143
61011200091 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone d'Abengourou	4 061 865	6 463 454	6 637 372
61011200093 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement dans la zone d'Abengourou	3 947 725	6 281 828	6 450 859
61011200099 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts d'Abengourou	9 530 455	15 165 360	15 573 430
61011200109 Recouvrer les droits, taxes et redevances fonciers d'Abengourou	3 947 725	6 281 828	6 450 859
61011200112 Recouvrer les droits, taxes et redevances divers d'Agnibilékro	3 947 725	6 281 828	6 450 859
62011200059 Recouvrer les droits, taxes et redevances/Régie des Impôts de Koun Fao	3 473 485	5 527 193	5 675 919
62011200060 Recouvrer les droits, taxes et redevances fonciers dans la zone de Bondoukou	4 061 865	6 463 454	6 637 372
62011200061 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Kouassi Datékro	3 427 725	5 454 377	5 601 143
62011200066 Recouvrer les droits, taxes et redevances divers de Tanda	4 063 485	6 466 032	6 640 019
62011200076 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement dans la zone de Bondoukou	3 947 725	6 281 828	6 450 859
62011200079 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Bondoukou	3 947 725	6 281 828	6 450 859
71011200098 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Grand-Bassam	4 031 865	6 415 716	6 588 350
71011200099 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine de l'Enregistrement de Grand-Bassam	3 947 725	6 281 828	6 450 859
71011200100 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Maféré	3 427 725	5 454 377	5 601 143
71011200101 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Tiapoum	3 427 725	5 454 377	5 601 143
71011200102 Recouvrer les droits, taxes et redevances fonciers dans la zone de Grand- Bassam	3 977 725	6 329 566	6 499 881
71011200116 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Bonoua	4 061 865	6 463 454	6 637 372
71011200117 Recouvrer les droits, taxes et redevances de la zone d'Ayamé	3 427 725	5 454 377	5 601 143
71011200128 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Vitib	3 427 725	5 454 377	5 601 143
71011200133 Recouvrer les droits, taxes et redevances fonciers dans la zone d'Aboisso	4 003 485	6 370 557	6 541 975
71011200139 Recouvrer les droits, taxes et redevances divers d'Aboisso	5 111 865	8 134 268	8 353 146
71011200143 Recouvrer les droits, taxes et redevances diverses dans la zone d'Adiaké	3 977 725	6 329 566	6 499 881
76011200083 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone d'Agboville	4 061 865	6 463 454	6 637 372
76011200084 Recouvrer les droits, taxes et redevances des Impôts dans la zone de Tiassalé	4 003 485	6 370 557	6 541 975
76011200085 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Taabo	3 427 725	5 454 377	5 601 143
76011200086 Recouvrer les droits, taxes et redevances fonciers dans la zone de Tiassalé	3 947 725	6 281 828	6 450 859
76011200099 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Sikensi	3 847 725	6 122 703	6 287 452
76011200113 Recouvrer les droits, taxes et redevances fonciers d'Agboville	3 977 725	6 329 566	6 499 881
76011200114 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement d'Agboville	3 947 725	6 281 828	6 450 859

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22085 Impôts	16 555 741 949	19 292 313 575	19 744 159 544
77011200048 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de Yakassé Attobrou	3 427 725	5 454 377	5 601 143
77011200054 Recouvrer les droits, taxes et redevances fonciers d'Adzopé	3 977 725	6 329 566	6 499 881
77011200065 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Alépé	4 387 725	6 981 979	7 169 850
77011200066 Recouvrer les droits, taxes et redevances d'Akoupé	4 061 865	6 463 454	6 637 372
77011200067 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone d'Adzopé	4 061 865	6 463 454	6 637 372
78011201731 Recouvrer les droits, taxes et redevances fonciers de Bingerville	2 947 725	4 690 575	4 816 789
78011201732 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts Abidjan Nord II	3 615 455	5 753 102	5 907 906
78011201733 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts Abidjan Nord 1	3 615 455	5 753 102	5 907 906
78011201894 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts Abidjan Nord III	3 615 455	5 753 102	5 907 906
78011201987 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de Songon	3 427 725	5 454 377	5 601 143
78011201988 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts d'Abidjan Sud III	3 615 455	5 753 102	5 907 906
78011201989 Coordonner le recouvrement général des droits et taxes	10 258 000	16 323 069	16 762 290
78011201990 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts d'Abidjan Nord IV	3 615 455	5 753 102	5 907 906
78011202213 Recouvrer les droits, taxes et redevances fonciers d'Anyama	2 947 725	4 690 575	4 816 789
78011202214 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts Abidjan Sud	4 130 455	6 572 597	6 749 452
78011202225 Suivre et centraliser les opérations comptables des Impôts d'Abidjan Sud II	3 615 455	5 753 102	5 907 906
78011202264 Recouvrer les droits, taxes et redevances dans la zone de Bingerville	3 061 865	4 872 201	5 003 302
78011202295 Recouvrer les droits, taxes et redevances d'Anyama	3 061 865	4 872 201	5 003 302
78011202306 Suivre et centraliser les opérations comptables	3 615 455	5 753 102	5 907 906
79011200051 Recouvrer les droits, taxes et redevances divers de Grand-Lahou	3 877 725	6 170 441	6 336 474
79011200052 Recouvrer les droits, taxes et redevances fonciers dans la zone de Dabou	3 947 725	6 281 828	6 450 859
79011200063 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Dabou	4 061 865	6 463 454	6 637 372
79011200064 Recouvrer les droits, taxes et redevances de Jacquerville	3 427 725	5 454 377	5 601 143
79011200074 Recouvrer les droits, taxes et redevances du Domaine et de l'Enregistrement dans la zone de Dabou	3 877 725	6 170 441	6 336 474
2208505 Cadastre et gestion de la propriété foncière	740 656 930	1 001 196 523	1 020 064 249
2 Biens et services	440 656 930	701 196 523	720 064 249
11011200089 Gérer le cadastre et la propriété foncière de Yamoussoukro	3 482 470	5 541 490	5 690 600
11011200096 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Yamoussoukro	3 400 000	5 410 260	5 555 838
11011200103 Conserver la Propriété Foncière et des Hypothèques (CPFH) Yamoussoukro	4 402 000	7 004 694	7 193 176
11011200104 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique de la Région du BELIER (Yamoussoukro)	3 332 470	5 302 802	5 445 489
11011200111 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière de Yamoussoukro	2 427 725	3 863 124	3 967 073
14011200045 Gérer le cadastre et la propriété foncière de Dimbokro	2 482 470	3 950 237	4 056 530
14011200046 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique de la Région du N'ZI (Dimbokro)	2 332 470	3 711 549	3 811 419
14011200047 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière dans la zone de Dimbokro	2 400 000	3 819 007	3 921 768
14011200057 Conserver la Propriété Foncière et des Hypothèques (CPFH) Dimbokro	4 365 000	6 945 818	7 132 715
14011200059 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Dimbokro	3 400 000	5 410 260	5 555 838
15011200049 Gérer le cadastre et la propriété foncière de Daoukro	3 482 470	5 541 490	5 690 600
17011200086 Conserver la Propriété Foncière et les Hypothèques (CPFH) de Bouaké	4 402 000	7 004 694	7 193 176
17011200087 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique de Bouaké 2	3 332 470	5 302 802	5 445 489
17011200098 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique de la zone de Bouaké 1	3 332 470	5 302 802	5 445 489
17011200118 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière de Bouaké	2 400 000	3 819 007	3 921 768
17013300006 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Bouaké	3 400 000	5 410 260	5 555 838

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22085 Impôts	16 555 741 949	19 292 313 575	19 744 159 544
18011200049 Gérer le cadastre et la propriété foncière dans la zone de Katiola	3 482 470	5 541 490	5 690 600
22011200025 Gérer le cadastre et la propriété foncière de Touba	3 482 470	5 541 490	5 690 600
23011200039 Conserver la propriété foncière et des hypothèques dans la zone d'Odienné	4 402 000	7 004 694	7 193 176
23011200040 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique de la région du Kabadougou (Odienné)	2 332 470	3 711 549	3 811 419
23011200041 Gérer le cadastre et la propriété foncière d'Odienné	3 482 470	5 541 490	5 690 600
23011200043 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière dans la zone d'Odienné	3 599 395	5 727 548	5 881 664
23011200044 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone d'Odienné	3 632 470	5 780 178	5 935 711
24011200041 Gérer le cadastre et la propriété foncière de Ferkessédougou	3 482 470	5 541 490	5 690 600
25011200076 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière de Korhogo	5 400 000	8 592 765	8 823 978
25011200088 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Korhogo	3 947 725	6 281 828	6 450 859
25011200089 Conserver la Propriété Foncière et les Hypothèques (CPFH) de Korhogo	4 552 000	7 243 381	7 438 286
25011200090 Gérer le cadastre et la propriété foncière dans la zone de Korhogo	2 482 470	3 950 237	4 056 530
25011200101 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique de la Région du PORO (Korhogo)	3 332 470	5 302 802	5 445 489
26011200032 Gérer le cadastre et la propriété foncière dans la zone de Boundiali	3 482 470	5 541 490	5 690 600
28011200042 Gérer le cadastre et la propriété foncière dans la zone de Bouna	3 482 470	5 541 490	5 690 600
31011200093 Conserver la propriété foncière et des hypothèques de Daloa	4 402 000	7 004 694	7 193 176
31011200094 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière de Daloa	2 400 000	3 819 007	3 921 768
31011200095 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Daloa	3 400 000	5 410 260	5 555 838
31011200124 Gerer le cadastre et la propriété foncière technique de la Région du Haut-Sassandra (Daloa)	3 332 470	5 302 802	5 445 489
32011200064 Conserver la Propriété Foncière et les Hypothèques (CPFH) de Gagnoa	4 402 000	7 004 694	7 193 176
32011200073 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique de la Région du Gôh (Gagnoa)	3 332 470	5 302 802	5 445 489
32011200076 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Gagnoa	3 400 000	5 410 260	5 555 838
32011200081 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière de Gagnoa	3 400 000	5 410 260	5 555 838
35011200068 Gérer le cadastre et la propriété foncière de Bouaflé	3 482 470	5 541 490	5 690 600
36011200033 Conserver la propriété foncière et des hypothèques dans la zone de Séguéla	4 402 000	7 004 694	7 193 176
36011200040 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière dans la zone de seguela	3 400 000	5 410 260	5 555 838
36011200041 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique de la region de Séguéla	3 332 470	5 302 802	5 445 489
36011200044 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Séguéla	3 400 000	5 410 260	5 555 838
41011200082 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique de la Région du Tonpki	3 332 470	5 302 802	5 445 489
41011200083 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Man	3 400 000	5 410 260	5 555 838
41011200094 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière de Man	2 400 000	3 819 007	3 921 768
41011200102 Conserver la Propriété Foncière et les Hypothèques (CPFH) Man	4 402 000	7 004 694	7 193 176
41011200103 Gérer le cadastre et la propriété foncière de Man	2 482 470	3 950 237	4 056 530
41011200104 Gérer le cadastre et la propriété foncière de Danané	2 482 470	3 950 237	4 056 530
42011200054 Conserver la Propriété Foncière et les Hypothèques (CPFH) de Guiglo	4 402 000	7 004 694	7 193 176
42011200055 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique de la Région du CAVALLY (Guiglo)	3 332 470	5 302 802	5 445 489
42011200056 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière de Guiglo	2 550 000	4 057 695	4 166 879
42011200069 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Guiglo	3 400 000	5 410 260	5 555 838
43011200037 Gérer le cadastre et la propriété foncière dans la zone de Duékoué	3 482 470	5 541 490	5 690 600
51011200047 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique de la Région du Lôh-Djiboua (Divo)	2 332 470	3 711 549	3 811 419
55011200073 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière dans la zone de San-pedro	3 400 000	5 410 260	5 555 838
55011200074 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique de la Région de San-Pédro	3 332 470	5 302 802	5 445 489

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22085 Impôts	16 555 741 949	19 292 313 575	19 744 159 544
55011200080 Conserver la propriété foncière et des hypothèques de San-Pédro	4 402 000	7 004 694	7 193 176
55011200081 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de San Pedro	3 400 000	5 410 260	5 555 838
56011200040 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique de la Région de la NAWA (Soubré)	3 332 470	5 302 802	5 445 489
57011200039 Gérer le cadastre et la propriété foncière de Sassandra	3 482 470	5 541 490	5 690 600
61011200094 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière d'Abengourou	3 400 000	5 410 260	5 555 838
61011200102 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone d'Abengourou	3 400 000	5 410 260	5 555 838
61011200107 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique de la Région de l'INDENIE-DJUABLIN (Abengourou)	3 332 470	5 302 802	5 445 489
61011200110 Conserver la Propriété Foncière et des Hypothèques (CPFH) dans la zone de Abengourou	4 402 000	7 004 694	7 193 176
62011200062 Conserver la propriété foncière et les hypothèques dans la zone de Bondoukou	4 402 000	7 004 694	7 193 176
62011200063 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Bondoukou	3 757 755	5 979 538	6 140 435
62011200064 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière de Bondoukou	3 400 000	5 410 260	5 555 838
62011200073 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique de Bondoukou	3 332 470	5 302 802	5 445 489
71011200103 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique de la région d'Aobisso	3 332 470	5 302 802	5 445 489
71011200104 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière de Grand-Bassam pgf 2	3 400 000	5 410 260	5 555 838
71011200105 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Grand-Bassam PGF 2	3 400 000	5 410 260	5 555 838
71011200120 Conserver la Propriété Foncière et les Hypothèques (CPFH) Grand Bassam	4 402 000	7 004 694	7 193 176
71011200126 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière de Grand-Bassam pgf 1	3 400 000	5 410 260	5 555 838
71011200127 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Grand-Bassam PGF 1	3 400 000	5 410 260	5 555 838
71011200131 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique de la Région de Grand-Bassam	3 332 470	5 302 802	5 445 489
76011200087 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique de la Région de l'Agneby-Tiassa (Agboville)	3 332 470	5 302 802	5 445 489
76011200101 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière d'Agboville	3 400 000	5 410 260	5 555 838
76011200103 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Agboville	3 400 000	5 410 260	5 555 838
76011200115 Conserver la Propriété Foncière et les Hypothèques (CPFH) d'Agboville	5 402 000	8 595 946	8 827 246
77011200049 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique d'Adzopé	3 332 470	5 302 802	5 445 489
78011201734 Conserver de la propriété foncière et des hypothèques d'Abidjan Nord III	8 602 000	13 687 954	14 056 269
78011201735 Gérer l'ensemble du cadastre et la propriété foncière	42 665 000	67 890 789	69 717 591
78011201736 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique de la region d'Anyaman-Alépé	2 332 470	3 711 549	3 811 419
78011201737 Conserver la Propriété Foncière et les Hypothèques nationales	15 230 000	24 234 776	24 886 885
78011201739 Conserver la propriété foncière et des hypothèques d'Abidjan Nord IV	8 602 000	13 687 954	14 056 269
78011202011 Conserver la propriété foncière et des hypothèques d'Abidjan Nord VI (Riviéra)	8 602 000	13 687 954	14 056 269
78011202138 Conserver la Propriété Foncière et les Hypothèques (CPFH) Abidjan Sud II (Marcory)	8 602 000	13 687 954	14 056 269
78011202139 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique de la région de Bingerville	2 332 470	3 711 549	3 811 419
78011202182 Conserver la propriété foncière et des hypothèques d'Abidjan Nord V (Yopougon 2)	8 602 000	13 687 954	14 056 269
78011202204 Conserver la Propriété Foncière et les Hypothèques (CPFH) Abidjan Nord 1	8 602 000	13 687 954	14 056 269
78011202243 Conserver la Propriété Foncière et les Hypothèques (CPFH) Abidjan Nord II	8 602 000	13 687 954	14 056 269
78011202307 Conserver la propriété foncière et des hypothèques d'Abidjan Sud	8 602 000	13 687 954	14 056 269
78011202386 Conserver la Propriété Foncière et les Hypothèques (CPFH) de BINGERVILLE	8 602 000	13 687 954	14 056 269
79011200053 Faire appliquer la réglementation relative aux droits d'enregistrement et de timbre dans la zone de Dabou	3 400 000	5 410 260	5 555 838
79011200058 Conserver la Propriété Foncière et les Hypothèques (CPFH) de Dabou	4 802 000	7 641 195	7 846 803
79011200059 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière de Dabou pgf 1	2 400 000	3 819 007	3 921 768
79011200072 Contrôler les actes de la conservation de la propriété foncière de Dabou pgf 2	2 400 000	3 819 007	3 921 768
79011200076 Gérer le cadastre et la propriété foncière technique de la zone de Dabou	2 332 470	3 711 549	3 811 419

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22085 Impôts	16 555 741 949	19 292 313 575	19 744 159 544
4 Investissements	300 000 000	300 000 000	300 000 000
Trésor	300 000 000	300 000 000	300 000 000
78011201738 Faire les travaux Cadastraux (DGI)	300 000 000	300 000 000	300 000 000

II.2.5. Programme 5 : Budget

II.2.5.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 5 : Budget	Action 5.1: Coordination et animation de l'administration budgétaire
	Action 5.2 : Préparation, élaboration, suivi et contrôle de l'exécution des lois des finances de l'année
	Action 5.3 : Contrôler les opérations budgétaires de l'Etat, des établissements publics nationaux, et des collectivités décentralisées
	Action 5.4 : Communication, qualité du service et gestion des ressources humaines et matérielles
	Action 5.5 : Gestion des systèmes d'information budgétaires

II.2.5.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 5 :Budget						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Améliorer la gestion de l'administration budgétaire	Taux de réalisation du PAS du programme Budget	100%	95%	95%	95%	(Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités prévues) x100 Source : Rapport d'activités DPSB
	Taux d'exécution du budget d'investissements du programme Budget	95,34%	95%	95,5%	96%	(Montant mandats ordonnancés (investissements) / Montant budget d'investissement) x 100 Source : Rapport d'activités DPSB
OS 2 : Assurer une gestion efficace et efficiente du budget de l'État	Taux de réalisation des audits par la Cellule d'Evaluation et d'Audit des Dépenses Publiques (CEADP)	100%	90%	93%	95%	(Nombre de missions d'audit réalisées/Nombre de missions d'audit prévues) x 100 Source : Rapport d'audits CEADP
	Taux d'élaboration des contrats d'objectif de performance des EPN programmés	0%	80%	80%	80%	(Nombre de projets de contrats élaborés / nombre d'EPN programmés) x 100 Source : Rapport d'activités/DCB
OS 3 : Améliorer la gestion des ressources humaines et la qualité du service	Taux d'exécution du plan de formation des agents de la DGBF	100%	90%	93%	95%	(Nombre de formations réalisées / nombre de formations prévues) x 100 Source : Rapport d'activités DFDC
	Délai moyen de traitement des requêtes des opérateurs économiques reçus par la CELIOPE	1 jour ouvré	3 jours ouvrés	2,5 jours ouvrés	2 jours ouvrés	Nombre de jour pour le traitement d'une requête Source : Rapport d'activités CELIOPE
OS 4 : Renforcer les outils d'élaboration et d'exécution budgétaires	Nombre de Collectivités Territoriales et Districts Autonomes connectées au système informatique de gestion budgétaire	37	80	100	120	Dénombrement Source : Rapport d'activités DOCD

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 5 : Budget	47 848 253 140	55 761 803 054	51 315 153 008
Dépenses de personnel	2 558 994 044	2 536 070 044	2 136 366 948
Dépenses en biens et services	20 138 122 208	28 029 378 881	28 971 283 006
Transferts	136 809 974	145 222 642	156 371 567
Investissements	25 014 326 914	25 051 131 487	20 051 131 487
Trésor	25 014 326 914	25 051 131 487	20 051 131 487
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22086 Budget	47 848 253 140	55 761 803 054	51 315 153 008
2208601 Coordination et animation de l'administration budgétaire	15 642 859 761	15 218 881 653	15 449 235 903
1 Personnel	499 598 156	498 638 156	498 638 156
11011200125 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances du Bélier (Yamoussoukro)	15 264 000	15 264 000	15 264 000
14011200069 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances du N'Zi (Dimbokro)	10 176 000	10 176 000	10 176 000
17011200137 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances du Gbêké (Bouaké)	7 008 000	7 008 000	7 008 000
18011200074 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances du Hambol (Katiola)	8 112 000	8 112 000	8 112 000
22011200037 Assurer les charges salariales des services de l'Administration du Budget et des Finances de la Région du BAFING (Touba)	4 128 000	4 128 000	4 128 000
23011200068 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances du Kabadougou (Odienné)	5 388 000	5 388 000	5 388 000
24011200056 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances du Tchologo (Ferkessédougou)	9 368 000	9 368 000	9 368 000
25011200111 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances du Poro (Korhogo)	12 240 000	12 240 000	12 240 000
28011200053 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances du Bounkani (Bouna)	1 920 000	1 920 000	1 920 000
31011200142 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances du Haut-Sassandra (Daloa)	9 216 000	9 216 000	9 216 000
32011200095 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances du Gôh (Gagnoa)	4 128 000	4 128 000	4 128 000
36011200054 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances du Worodougou (Séguéla)	7 008 000	7 008 000	7 008 000
41011200130 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances du Tonkpi (Man)	3 168 000	3 168 000	3 168 000
42011200085 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances du Cavally (Guiglo)	8 112 000	8 112 000	8 112 000
51011200062 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances du Lôh-Djiboua (Divo)	5 232 000	5 232 000	5 232 000
55011200092 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances de San-Pedro (San-Pedro)	11 136 000	11 136 000	11 136 000
56011200059 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances de la Nawa (Soubré)	3 984 000	3 984 000	3 984 000
61011200127 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances de l'Indénié-Djuablin (Abengourou)	13 344 000	13 344 000	13 344 000
62011200100 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances du Gontougo (Bondoukou)	1 104 000	1 104 000	1 104 000
71011200160 Assurer les charges salariales des services de l'Administration du Budget et des Finances de la Région du SUD COMOE (Aboisso)	11 280 000	11 280 000	11 280 000
76011200125 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances de l'Agnéby Tiassa (Agboville)	12 240 000	15 264 000	15 264 000
77011200073 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances de la Mé (Adzopé)	2 880 000	2 880 000	2 880 000
78011201750 Assurer les charges salariales de la DGBF-Gestion Assistance Technique	322 314 156	322 314 156	322 314 156

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22086 Budget	47 848 253 140	55 761 803 054	51 315 153 008
78011202462 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances d'Abidjan Sud (Cocody)	4 800 000	4 800 000	4 800 000
78011202463 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale du Budget et des Finances d'Abidjan Nord (Yopougon)	6 048 000	2 064 000	2 064 000
2 Biens et services	9 223 050 341	8 797 597 981	9 024 952 510
11011200126 Coordonner les services de l'Administration du Budget et des Finances de la Région du Bélier (Yamoussoukro)	26 724 050	26 373 454	27 047 623
14011200070 Coordonner les Services de l'Administration du Budget et des Finances de la Région du N'Zi (Dimbokro)	22 110 939	21 820 862	22 378 658
17011200138 Coordonner les Services de l'Administration du Budget et des Finances de la Région du Gbêkê (Bouaké)	21 762 149	21 476 648	22 025 644
18011200075 Coordonner les Services de l'Administration du Budget et des Finances de la Région du Hambol (Katiola)	27 747 484	27 383 459	28 083 450
22011200038 Coordonner les Services de l'Administration du Budget et des Finances de la Région du Bafing (Touba)	23 327 119	23 021 084	23 609 560
23011200069 Coordonner les Services de l'Administration du Budget et des Finances de la Région du Kabadougou (Odienné)	20 972 459	20 697 317	21 226 391
24011200057 Coordonner les Services de l'Administration du Budget et des Finances de la Région du Tchologo (Ferkessédougou)	24 641 642	24 318 362	24 939 999
25011200112 Coordonner les services de l'administration du Budget et des Finances de la Région du Poro (Korhogo)	22 203 341	21 912 052	22 472 176
28011200054 Coordonner les Services de l'Administration du Budget et des Finances de la Région du Bounkani (Bouna)	27 833 741	27 468 585	28 170 748
31011200143 Coordonner les Services de l'Administration du Budget et des Finances de la Région du Haut-Sassandra (Daloa)	30 105 149	29 710 197	30 469 663
32011200096 Coordonner les Services de l'Administration du Budget et des Finances de la Région du Gôh (Gagnoa)	20 591 704	20 321 559	20 841 030
36011200055 Coordonner les services de l'administration du Budget et des Finances de la Région du Worodougou (Séguéla)	28 505 274	28 131 310	28 850 416
41011200131 Coordonner les Services de l'Administration du Budget et des Finances de la Région du TONKPI (Man)	27 821 843	27 456 844	28 158 708
42011200086 Coordonner les Services de l'Administration du Budget et des Finances de la Région du Cavally (Guiglo)	22 237 845	21 946 101	22 507 096
51011200063 Coordonner les services de l'administration du Budget et des Finances de la Région du Lôh-Djiboua (Divo)	27 645 365	27 282 680	27 980 094
55011200093 Coordonner les Services de l'Administration du Budget et des Finances de la Région de San-Pedro	21 533 767	21 251 262	21 794 497
56011200060 Coordonner les Services de l'Administration du Budget et des Finances de la Région de la Nawa (Soubré)	20 639 294	20 368 524	20 889 194
61011200128 Coordonner les Services de l'Administration du Budget et des Finances de la Région de l'Indénié-Djuablin (Abengourou)	20 558 987	20 289 270	20 807 915
62011200101 Coordonner les services de l'administration du Budget et des Finances de la Région du Gontougo (Bondoukou)	20 655 157	20 384 179	20 905 249
71011200161 Coordonner les services de l'administration du Budget et des Finances de la Région du Sud Comoé (Aboisso)	20 514 371	20 245 240	20 762 759
76011200126 Coordonner les Services de l'Administration du Budget et des Finances de la Région de l'AGNEBY - TIIASSA (Agboville)	20 495 038	20 226 161	20 743 191
77011200074 Coordonner les services de l'administration du Budget et des Finances de la Région de la Mé (Adzopé)	21 807 506	21 521 408	22 071 546
78011201740 Assurer la gestion des autres missions	225 000 000	222 048 184	227 724 281
78011201741 Coordonner les activités des structures de l'administration budgétaire	1 237 628 579	545 196 210	559 132 763
78011201745 Élaborer les politiques et synthèses budgétaires	103 157 096	52 469 441	53 810 687
78011201748 Mettre en oeuvre la réforme budgétaire	199 600 000	196 981 410	202 016 738
78011201749 Suivre et évaluer la gestion budgétaire des Représentations à l'extérieur	67 107 716	66 227 318	67 920 251
78011201881 Gérer la Cité Financière	1 107 100 000	1 513 627 728	1 554 356 371
78011202013 Direction Solde / Gérer les Conférences et Missions hors CI-MBPE	301 705 278	297 747 149	305 358 295
78011202014 DGBF / Gérer les Séminaires et Conférences	203 350 000	200 682 214	205 812 144
78011202016 Prendre en charge diverses dépenses des Administrations	1 000 000 000	986 880 818	1 012 107 913
78011202028 Mettre en oeuvre le Schéma Directeur de la Réforme des Finances Publiques (CONAFIP) / DGBF	555 000 000	547 718 853	561 719 891
78011202140 Participer aux activités de l'Initiative Africaine concertée sur la Réforme Budgétaire (CABRI)	30 500 000	30 099 865	30 869 291
78011202145 Apporter un appui à la gestion des assurances	3 000 000 000	2 960 642 450	3 036 323 735
78011202464 Coordonner les services de l'Administration du Budget et des Finances d'Abidjan Sud (Cocody)	58 778 904	58 007 775	59 490 594
78011202465 Coordonner les services de l'administration du Budget et des Finances d'Abidjan Nord (Yopougon)	61 430 233	60 624 319	62 174 026
78011202475 Gérer les groupes électrogènes de la Cité Financière	50 000 000	68 360 028	70 199 458
78011202511 Aménager les façades de la Cité Financière	273 603 000	251 022 122	257 776 617

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22086 Budget	47 848 253 140	55 761 803 054	51 315 153 008
90011200031 Prendre en charge le fonctionnement du Service Financier du Programme Budget	75 000 000	74 016 061	75 908 092
90011290131 Elaborer la masse salariale des EPN et Assimilés	28 000 000	27 632 663	28 339 022
90011290132 Assurer l'administration fonctionnelle du SIGOBE au niveau des EPN	125 655 311	124 006 815	127 176 734
3 Transferts	36 809 974	39 073 478	42 073 199
78011202144 Assister le personnel en difficulté	36 809 974	39 073 478	42 073 199
4 Investissements	5 883 401 290	5 883 572 038	5 883 572 038
Trésor	5 883 401 290	5 883 572 038	5 883 572 038
78011202513 Suivre les projets informatiques transversaux de la DGBF	150 000 000	150 181 066	150 181 066
78011202017 Projet de refonte du système d'information budgétaire	762 430 774	762 430 774	762 430 774
78011202015 Projet de renforcement du suivi des opérations et d'amélioration de la gestion budgétaire/DBE	227 564 973	227 554 655	227 554 655
78011202012 Prendre en charge les opérations d'investissement pour le compte de diverses Administrations	2 549 173 141	2 549 173 141	2 549 173 141
78011201876 Appui à l'informatisation de la Direction Générale du Budget et des Finances (DGBF)	850 000 000	850 000 000	850 000 000
78011201747 Mise en oeuvre CDMT et GAR/DGBF	486 200 000	486 200 000	486 200 000
78011201743 Réhabilitation de la Direction Générale du Budget et des Finances	328 532 402	328 532 402	328 532 402
78011201626 Réhabilitation de la Cité Financière	529 500 000	529 500 000	529 500 000
2208602 Préparation, élaboration, suivi et contrôle de l'exécution des lois des finances de l'année	10 946 238 744	10 649 353 511	10 290 727 170
1 Personnel	1 022 436 024	1 042 436 024	642 732 928
78011201759 Assurer les charges salariales liées à la Gestion des Dépenses Centralisées de la DGBF	570 000 000	590 000 000	190 296 904
78011201760 Assurer les charges salariales de la DGBF/Prise en charge de diverses dépenses des administrations	156 556 024	156 556 024	156 556 024
78011201994 Assurer les charges salariales du Comité de Loi de Règlement	116 280 000	116 280 000	116 280 000
78011202160 Assurer les charges salariales de la DPE/ Suivi du Recensement du Patrimoine	92 800 000	92 800 000	92 800 000
78011202327 Assurer les charges salariales de la DPE / Brigade de Contrôle des Abonnements et du Patrimoine de l'Etat	86 800 000	86 800 000	86 800 000
2 Biens et services	1 923 802 720	1 606 917 487	1 647 994 242
78011201755 Préparer le projet de Loi de Finances portant budget de l'Etat	203 973 033	144 238 157	147 925 238
78011201756 Préparer l'avant-projet de Loi de règlement	73 886 800	72 917 467	74 781 418
78011201882 Apporter un appui aux ménages vulnérables	1 061 580	1 047 653	1 074 433
78011202087 Elaborer le Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses-Projets Annuels de Performance (DPPD-PAP) et le Rapport Annuel de Performance (RAP) du Programme Budget	95 000 000	93 753 678	96 150 252
78011202088 Elaborer et vulgariser le Budget Citoyen	264 710 444	113 205 537	116 099 348
78011202151 Suivre l'exécution du budget par les DAF	215 936 000	213 103 097	218 550 537
78011202157 Suivre l'exécution du budget de l'Etat	211 292 954	208 520 964	213 851 271
78011202158 Mettre en oeuvre la politique de vente des vignettes administratives	27 899 387	27 533 369	28 237 189
78011202196 Elaborer le Document de Programmation Budgétaire et Economique Pluriannuel et la Déclaration sur les risques Budgétaires (DPBEP-DRB)	176 000 001	124 346 985	127 525 599
78011202216 Prendre en compte les collectivités territoriales dans l'élaboration et l'exécution du budget de l'Etat et participer au suivi de leur gestion financière	88 975 828	87 808 538	90 053 141
90011200011 Exécuter les dépenses communes et les opérations de fin de gestion	57 000 000	56 252 206	57 690 150
90011200012 Elaborer les décrets portant modification du budget de l'Etat en cours de d'exercice	57 000 000	56 252 206	57 690 150
90011200013 Mettre en oeuvre la démarche qualité à la Direction Générale du Budget et des Finances	261 054 497	257 629 675	264 215 322
90011200014 Organiser les activités sportives de la DGBF	44 000 000	28 619 544	29 351 130
90011200015 Mettre en place les outils de gestion du personnel	61 000 000	45 396 517	46 556 963
90011200016 Coordonner la préparation du budget de la DGBF et suivre l'entretien des équipements et matériels	52 512 196	44 218 267	45 348 594
90011200017 Améliorer la prise en charge des usagers/clients	32 500 000	32 073 627	32 893 507

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22086 Budget	47 848 253 140	55 761 803 054	51 315 153 008
4 Investissements	8 000 000 000	8 000 000 000	8 000 000 000
<i>Trésor</i>	<i>8 000 000 000</i>	<i>8 000 000 000</i>	<i>8 000 000 000</i>
78011202019 Acquérir des Véhicules / Direction du Patrimoine de l'Etat	8 000 000 000	8 000 000 000	8 000 000 000
2208603 Contrôler les opérations budgétaires de l'Etat, des établissements publics nationaux, et des collectivités décentralisées	5 361 499 226	14 289 208 304	14 875 683 292
1 Personnel	107 458 297	107 458 297	107 458 297
78011201769 Assurer les charges salariales de la Direction du Contrôle Budgétaire (DCB)	105 500 000	105 500 000	105 500 000
78011201998 Assurer les charges salariales de la DGBF/ Opération d'ajustement Rémunération Personnel Etat en cours d'exercice	1 958 297	1 958 297	1 958 297
2 Biens et services	4 931 162 287	13 852 722 201	14 431 047 985
78011201761 Mettre en oeuvre la politique de contrôle des abonnements et du patrimoine de l'Etat	129 125 069	127 431 055	130 688 505
78011201763 Mettre en oeuvre le suivi du recensement du patrimoine	275 307 085	271 695 280	278 640 477
78011201766 Prendre en charge la convention LBTP-suivi des abonnements eaux	194 000 000	191 454 878	196 348 934
78011201767 Coordonner les services chargés du Patrimoine de l'Etat	77 776 822	76 756 454	78 718 537
78011201771 Assurer la rationalisation relative à l'éclairage public	50 000 000	49 344 041	50 605 396
78011201857 Suivre l'exécution de la Comptabilité-Matière / DPE	289 331 000	285 535 214	292 834 194
78011201878 Assurer la maintenance et l'entretien des véhicules de Pool	263 470 422	260 013 905	266 660 498
78011201883 Équiper les services de la Direction Générale du Budget et des Finances (DGBF)	721 254 284	711 792 018	729 987 168
78011201999 Effectuer les travaux à l'immeuble POSTEL 2001 pour la téléphonie IP	123 000 000	123 000 000	123 000 000
78011202097 Assurer la gestion rationnelle des véhicules de l'Etat	79 670 000	78 624 794	80 634 637
78011202162 Effectuer l'évaluation et l'audit des dépenses publiques	439 300 000	433 536 741	444 619 004
78011202163 Prendre en charge la convention LBTP de suivi des abonnements d'électricité	331 000 000	331 000 000	331 000 000
78011202164 Contrôler les instruments de mesures en électricité	100 000 000	98 688 082	101 210 792
78011202233 Convention LBTP Travaux Réparation Fuites d'Eau	100 000 000	98 688 082	101 210 792
78011202241 Assurer la gestion du patrimoine-entretien réseau	470 000 000	463 833 984	475 690 719
78011202280 Assurer la gestion des branchements, raccordements et extension de réseaux	911 059 993	899 107 630	922 091 027
78011202281 Gérer les dépenses centralisées d'abonnement	0	8 980 296 626	9 445 676 613
78011202299 Tenir la Commission de Gestion des Véhicules Administratifs	14 714 064	14 521 028	14 892 221
90011200024 Effectuer l'évaluation et l'audit des dépenses publiques	203 424 171	200 755 412	205 887 213
90011200035 Réaliser des études en vue du suivi des risques au niveau des EPN	100 000 000	98 688 082	101 210 792
90011290126 Effectuer les missions d'évaluation et d'audit des dépenses publiques	58 729 377	57 958 895	59 440 466
3 Transferts	100 000 000	106 149 164	114 298 368
78011201768 Prendre en charge la part de l'Etat dans le Syndic Copropriété Immeuble AMCI	41 251 364	43 787 978	47 149 636
78011201843 Prendre en charge la part de l'Etat dans le Syndic de Copropriété de l'Immeuble Signal / DPE	1 619 988	1 719 604	1 851 620
78011201997 Prendre en charge la part de l'Etat dans le Syndic de Copropriété de l'Immeuble BICICI/DPE	57 128 648	60 641 582	65 297 112
4 Investissements	222 878 642	222 878 642	222 878 642
<i>Trésor</i>	<i>222 878 642</i>	<i>222 878 642</i>	<i>222 878 642</i>
78011201995 Géolocaliser le patrimoine de l'Etat	161 151 164	161 151 164	161 151 164
78011201764 Mettre en oeuvre la Comptabilité-Matière	61 727 478	61 727 478	61 727 478
2208604 Communication, qualité du service et gestion des ressources humaines et matérielles	7 514 563 118	7 304 348 051	2 333 141 463
1 Personnel	597 306 567	597 306 567	597 306 567
78011202000 Liquider les droits des personnels contractuels	500 785 338	500 785 338	500 785 338
78011202166 Assurer les charges salariales de la DFDC / Gestion des Formations	96 521 229	96 521 229	96 521 229

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22086 Budget	47 848 253 140	55 761 803 054	51 315 153 008
2 Biens et services	1 386 609 790	1 176 394 723	1 205 188 135
78011201773 Définir et mettre en oeuvre la politique globale de formation des agents de la DGBF	142 186 856	140 321 481	143 908 444
78011201774 Mettre en oeuvre la politique sociale de la DGBF	31 300 000	30 889 369	31 678 976
78011201775 Assurer la gestion du personnel de la Direction Générale du Budget et des Finances (DGBF)	124 095 934	102 730 281	105 356 318
78011201779 Organiser les actions de communication budgétaire	167 238 227	165 044 198	169 263 133
78011201780 Prendre en charge les dépenses relatives au déplacement des agents de l'Etat	3 500 012	3 454 095	3 542 391
78011201884 Organiser les actions de communication sur l'évolution des indicateurs budgétaires	100 000 000	98 688 081	101 210 790
78011202002 Organiser le séminaire bilan de la DGBF	260 000 000	177 638 547	182 179 424
78011202003 Prendre en charge les soins médicaux du personnel des Finances Générales	367 300 000	268 489 569	275 352 820
78011202165 Prendre en charge les salaires du personnel (fonctionnaires et agents de l'Etat) du programme	140 988 761	139 139 102	142 695 839
90011290113 Prendre en charge le fonctionnement de l'Administration Générale du Centre Médical TRAORE SEYDOU des Finances Générales/CMTS/DGBF	50 000 000	50 000 000	50 000 000
4 Investissements	5 530 646 761	5 530 646 761	530 646 761
Trésor	5 530 646 761	5 530 646 761	530 646 761
78011202301 Réhabilitation et équipement de la Clinique Médicale des Finances Générales	144 523 117	144 523 117	144 523 117
78011201777 Construction des cités financières déconcentrées	386 123 644	386 123 644	386 123 644
78011201776 Extension de la Cité Financière	5 000 000 000	5 000 000 000	0
2208605 Gestion des systèmes d'information budgétaires	8 383 092 291	8 300 011 535	8 366 365 180
1 Personnel	332 195 000	290 231 000	290 231 000
78011201794 Assurer les charges salariales de la DSIB/Comité d'animation du site web de la DGBF	2 400 000	2 400 000	2 400 000
78011202006 Assurer les charges salariales de la Direction de l'Administration du SIGOBE et Coordination des DAF (DAS)	329 795 000	287 831 000	287 831 000
2 Biens et services	2 673 497 070	2 595 746 489	2 662 100 134
78011201782 Gere les systèmes informatiques de l'administration budgétaire	196 255 663	193 680 947	198 631 906
78011201791 Confectionner les documents budgétaires	1 325 475 526	1 308 086 369	1 341 524 265
78011201792 Animer le site web de la DGBF	65 058 126	64 204 617	65 845 845
78011201793 Prendre en charge les dépenses liées au fonctionnement de la DSIB / DGBF	456 892 822	450 898 760	462 424 840
78011202167 Équiper la Direction de la Solde	223 099 816	187 365 261	192 154 776
78011202168 Entretien du Système Informatique de la Direction de la Solde	95 229 456	84 111 314	86 261 405
78011202284 DGBF/ Appui Logistique au Système d'Exécution Budgétaire	274 367 544	270 768 064	277 689 558
90011200006 Dématérialiser la production des actes à céder	37 118 117	36 631 157	37 567 539
4 Investissements	5 377 400 221	5 414 034 046	5 414 034 046
Trésor	5 377 400 221	5 414 034 046	5 414 034 046
78011202308 Numériser les archives de la Solde	146 882 110	146 762 081	146 762 081
78011202283 Sécurisation et sauvegarde du système d'information budgétaire/DSIB	791 881 066	796 700 000	796 700 000
78011202242 Déconcentration des services de la DGBF	369 022 348	369 022 348	369 022 348
78011202221 Système d'Amélioration du Suivi de la Performance des EPN/DCB	102 531 656	102 531 656	102 531 656
78011202206 Suivre l'exploitation du SIGESCOD et assister les acteurs des collectivités territoriales connectées	198 776 452	198 776 452	198 776 452
78011202169 Renforcer les infrastructures techniques de traitement de l'information de la DGBF / SIGOBE	1 960 531 987	1 986 689 171	1 986 689 171
78011202005 Système Intégré de Gestion des Conférences et Missions Hors Côte d'Ivoire/SNDI	43 301 896	43 301 896	43 301 896
78011201885 Mettre en place le SIGOBE Institutions-Ambassades/SNDI	91 070 960	91 070 960	91 070 960
78011201879 Equiper les services en charge des Systèmes d'Information Budgétaire de la DGBF	374 222 264	380 000 000	380 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22086 Budget	47 848 253 140	55 761 803 054	51 315 153 008
78011201860 Equipement des Services du Système d'Exécution Budgétaire	119 000 000	119 000 000	119 000 000
78011201790 Mise en place du SIB / SNDI	386 123 644	386 123 644	386 123 644
78011201789 Déconcentration SIB/SNDI	69 502 256	69 502 256	69 502 256
78011201788 Système de Gestion des EPN/SNDI	45 414 634	45 414 634	45 414 634
78011201784 Noeud Internet / SNDI	259 138 948	259 138 948	259 138 948
78011201783 Modernisation et mutualisation des réseaux informatiques et téléphoniques / DTI	420 000 000	420 000 000	420 000 000

II.2.6. Programme 6 : Marchés Publics

II.2.6.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 6 : Marchés Publics	Action 6.1: Pilotage de l'Administration des Marchés Publics
	Action 6.2 : Qualité du Service et Gestion des Ressources Humaines et Matérielles
	Action 6.3 : Gestion de la Formation, de la Communication et des Systèmes d'Information des Marchés Publics
	Action 6.4 : Règlementation, Contrôle, Suivi et Evaluation des Opérations des Marchés Publics

II.2.6.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 6 : Marchés Publics						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Améliorer la gouvernance de l'administration des marchés publics	Taux de réalisation du PAS du programme Marchés Publics.	83,3%	80%	80%	80%	(Nombre d'activités réalisées/ nombre d'activités prévues) x 100 Source : Rapport PAS DGMP
	Taux d'exécution du budget d'investissement du programme Marchés Publics	92,59%	97%	97,5%	98%	(Montant mandats ordonnancés (investissements) / Montant budget d'investissement) x 100 Source : Rapport de performance
OS 2 : Assurer une gestion efficace et efficiente des opérations de passation de marchés publics	Taux de marchés de gré à gré dans les marchés publics	13,3%	15%	14%	13%	(Montant des marchés de gré à gré) / (Montant total des marchés publics) x100 Source : CCM sur les Marchés Publics
	Délai moyen de passation des marchés	91,9	91	90	89	Somme des délais de passation par marché/nombre total de marchés publics Source : CCM sur les Marchés Publics
OS 3 : Renforcer l'utilisation des outils de gestion des marchés publics	Taux de réalisation des objectifs annuels de formation des acteurs des marchés publics	100%	95%	96%	97%	(Nombre d'acteurs des marchés publics formés / Nombre d'acteurs des marchés publics prévus pour être formés dans l'année) x 100 Source : Rapport PAS DGMP

II.2.6.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 6 : Marchés Publics	3 475 611 620	6 921 668 751	8 953 211 233
Dépenses de personnel	54 148 000	54 148 000	54 148 000
Dépenses en biens et services	1 726 188 384	1 172 235 832	1 203 778 314
Transferts	0	0	0
Investissements	1 695 275 236	5 695 284 919	7 695 284 919
Trésor	1 695 275 236	5 695 284 919	7 695 284 919
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22224 Marchés Publics	3 475 611 620	6 921 668 751	8 953 211 233
2222401 Pilotage de l'Administration des Marchés Publics	1 912 549 022	5 805 777 902	7 826 002 757
1 Personnel	54 148 000	54 148 000	54 148 000
11011200107 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale des Marchés Publics du BELIER (Yamoussoukro)	2 820 000	2 820 000	2 820 000
17010100005 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale des Marchés Publics du Gbèkè (Bouaké)	2 412 000	2 412 000	2 412 000
25011200083 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale des Marchés Publics du PORO (Korhogo)	1 152 000	1 152 000	1 152 000
31011200126 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale des Marchés Publics du Haut Sassandra (Daloa)	1 104 000	1 104 000	1 104 000
41011200088 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale des Marchés Publics du TONKPI (Man)	1 104 000	1 104 000	1 104 000
55016001224 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale des Marchés Publics du Bas Sassandra (San-Pedro)	2 412 000	2 412 000	2 412 000
61011200092 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale des Marchés Publics dans la Région de l'Indénié (Abengourou)	2 200 000	2 200 000	2 200 000
78011201758 Assurer les charges salariales du personnel sous contrat de la Direction Générale des Marchés Publics	31 200 000	31 200 000	31 200 000
78011202096 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale des Marchés Publics des Lagunes Abidjan-Nord	4 380 000	4 380 000	4 380 000
78011202279 Assurer les charges salariales de la Direction Régionale des Marchés Publics Abidjan-Sud	5 364 000	5 364 000	5 364 000
2 Biens et services	858 401 022	751 629 902	771 854 757
11011200097 Coordonner les services de l'administration des Marchés Publics de la Région du Bélier (Yamoussoukro)	20 934 051	22 692 002	23 302 602
17011200099 Coordonner les services de l'Administration des Marchés Publics de la Région du Gkèkè (Bouaké)	25 368 511	27 498 852	28 238 793
23011200071 Coordonner les services de l'administration des Marchés Publics des Régions du Kabadougou, du Bafing et du Folon (Odienné)	55 555 347	27 701 377	28 446 765
25011200092 Coordonner les services de l'administration des Marchés Publics du Poro (Korhogo)	25 160 000	27 272 831	28 006 690
31011200100 Coordonner les services de l'administration des Marchés Publics dans la région du Haut Sassandra (Daloa)	25 555 347	27 701 377	28 446 766
41011200084 Coordonner les services de l'administration des Marchés Publics de la Région du Tonkpi (Man)	27 823 512	30 160 014	30 971 561
51011200065 Coordonner les services de l'administration des Marchés Publics des Régions du Gôh et du Lôh-Djiboua	55 555 347	27 701 377	28 446 765
55011200064 Coordonner les services de l'administration des Marchés Publics de la Région de San-Pedro	26 755 303	29 002 099	29 782 488
61011200096 Coordonner les services de l'administration des Marchés Publics de l'Indénié-Djuablin (Abengourou)	25 056 393	27 160 523	27 891 360
62011200103 Coordonner les services de l'Administration des Marchés Publics des Régions du GONTOUGO et du BOUNKANI	55 555 347	27 701 377	28 446 765
78010200286 Prendre en charge le fonctionnement du Service Financier du Programme Marchés Publics	12 000 000	13 007 708	13 357 720
78010200302 Prendre en charge la convention d'assistance technique DGMP / SNDI	50 000 000	54 198 788	55 657 167
78010200311 Coordonner les activités de l'Administration des Marchés Publics	367 673 900	317 251 412	325 788 003

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22224 Marchés Publics	3 475 611 620	6 921 668 751	8 953 211 233
78010200312 Organiser la Conférence des Marchés Publics	11 000 000	11 923 733	12 244 577
78011201754 Coordonner les services de l'administration des Marchés Publics Abidjan-Sud	28 143 050	30 506 386	31 327 252
78011201762 Encadrer les Cellules de Passation des Marchés Publics	18 000 000	19 511 564	20 036 581
78011202209 Coordonner les services de l'administration des Marchés Publics des Lagunes Abidjan-Nord	28 264 914	30 638 482	31 462 902
4 Investissements	1 000 000 000	5 000 000 000	7 000 000 000
Trésor	1 000 000 000	5 000 000 000	7 000 000 000
90011290115 Projet de construction du siège de la Direction Générale des Marchés Publics / DGMP	1 000 000 000	5 000 000 000	7 000 000 000
2222402 Qualité du Service et Gestion des Ressources Humaines et Matérielles	203 416 600	205 096 112	205 679 464
2 Biens et services	20 000 000	21 679 512	22 262 864
78010200308 Renforcer les capacités du personnel de la Direction Générale des Marchés Publics	7 500 000	8 129 817	8 348 574
78010200309 Gérer les Ressources Humaines de la Direction Générale des Marchés Publics	7 500 000	8 129 817	8 348 574
78010200310 Coordonner les Activités liées à la Démarche Qualité de la Direction Générale des Marchés Publics	5 000 000	5 419 878	5 565 716
4 Investissements	183 416 600	183 416 600	183 416 600
Trésor	183 416 600	183 416 600	183 416 600
78011202282 Equipement de la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP)	183 416 600	183 416 600	183 416 600
2222403 Gestion de la Formation, de la Communication et des Systèmes d'Information des Marchés Publics	1 209 645 998	748 198 373	754 557 507
2 Biens et services	697 787 362	236 330 054	242 689 188
78010200313 Mettre en oeuvre la Communication de la Direction Générale des Marchés Publics	13 000 000	14 091 685	14 470 864
78011201778 Editer et publier le Bulletin Officiel des Marchés Publics	111 321 533	120 669 842	123 916 793
78011202023 Suivre le Système d'Information de la Direction Générale des Marchés Publics	18 700 000	20 270 346	20 815 780
78011202514 Effectuer la maintenance du SIGOMAP/DGMP	200 000 000	10 839 758	11 131 434
78011202515 Suivre les opérations liées à la Banque de Données des Prix de Référence (BDPR / DGMP)	304 765 829	16 259 635	16 697 149
90011200032 Mettre en oeuvre les stratégies de formation et de communication des Marchés Publics	50 000 000	54 198 788	55 657 168
4 Investissements	511 858 636	511 868 319	511 868 319
Trésor	511 858 636	511 868 319	511 868 319
78011201795 Dématérialiser les Marchés Publics (DEMAT/DGMP)	511 858 636	511 868 319	511 868 319
2222404 Règlementation, Contrôle, Suivi et Evaluation des Opérations des Marchés Publics	150 000 000	162 596 364	166 971 505
2 Biens et services	150 000 000	162 596 364	166 971 505
78010200303 Réaliser les études et statistiques relatives aux Marchés Publics	11 000 000	11 923 733	12 244 577
78010200304 Suivre l'exécution des marchés publics	39 000 000	42 275 055	43 412 592
78010200305 Contrôler les Opérations de Passation des Marchés Publics	50 000 000	54 198 788	55 657 168
78010200306 Traiter les questions liées aux contentieux, aux régimes particuliers et aux mesures exceptionnelles	25 000 000	27 099 394	27 828 584
78010200307 Elaborer et centraliser les textes réglementaires relatifs à la gestion des marchés publics	25 000 000	27 099 394	27 828 584

II.2.7. Programme 7 : Gestion des Financements

II.2.7.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 7 : Gestion des Financements	Action 7.1 : Coordination des activités
	Action 7.2 : Négociation et Mobilisation des financements
	Action 7.3 : Optimisation de la gestion des financements et de la Dette
	Action 7.4 : Planification, études et production des données statistiques
	Action 7.5 : Gestion efficiente des ressources

II.2.7.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 7 : Gestion des Financements						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Assurer la Mobilisation des financements	Taux de financements négociés	-	100%	100%	100%	(Nombre de financement négocié / nombre de financement planifié) x 100 Source : Acte de ratification en Conseil des Ministres
	Taux de décaissement des financements extérieurs	-	80%	80%	80%	(Décaissements effectif / Décaissement prévu) x 100 Source : Avis de décaissement, Relevé bancaire
	Taux de couverture des émissions de titres publics	-	100%	100%	100%	(Montant annuel réalisé / Montant annuel prévu au budget) x 100 Source : PV d'émissions
OS 2 : Maintenir la qualité de la signature de l'Etat de Côte d'Ivoire	Taux de remboursement de la dette intérieure	-	100%	100%	100%	(Montant remboursé / Service dû) x 100 Source : Compte rendu des émissions
	Taux de remboursement de la dette extérieure	-	100%	100%	100%	(Montant remboursé / Service dû) x 100 Source : Compte rendu des émissions
OS 3 : Assurer la gestion des informations et des statistiques	Proportion de bulletins statistiques publiés dans le délai réglementaire	-	100%	100%	100%	(Nombre de bulletins statistiques publiés dans le délai réglementaire / Nombre total de bulletins statistiques prévus) x 100 Source : Bulletins Statistiques
	Proportion de Newsletters publiées dans le délai	-	100%	100%	100%	(Nombre de Newsletters publiées / Nombre total de Newsletters prévues) x 100 Source : Newsletters

II.2.7.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 7 : Gestion des Financements	1 958 245 125	3 624 177 431	3 636 177 431
Dépenses de personnel	724 994 699	724 994 699	724 994 699
Dépenses en biens et services	629 750 426	2 295 682 732	2 307 682 732
Transferts	603 500 000	603 500 000	603 500 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22232 Gestion des Financements	1 958 245 125	3 624 177 431	3 636 177 431
2223201 Coordination des activités	1 246 466 347	2 242 258 699	2 239 258 699
1 Personnel	724 994 699	724 994 699	724 994 699
78011201965 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrat de Direction de la Dette Publique et des Dons	724 994 699	724 994 699	724 994 699
2 Biens et services	521 471 648	1 517 264 000	1 514 264 000
78011202410 Coordonner les activités de gestion des financements	521 471 648	998 148 000	1 000 148 000
78011202509 Gérer les dépenses centralisées	0	519 116 000	514 116 000
2223202 Négociation et Mobilisation des financements	31 759 635	307 478 900	311 478 900
2 Biens et services	31 759 635	307 478 900	311 478 900
78011202411 Conduire les négociations et mobiliser les financements privés	15 879 820	211 889 450	213 889 450
78011202412 Conduire les négociations et mobiliser les financements Bilatéraux et Multilatéraux	15 879 815	95 589 450	97 589 450
2223203 Optimisation de la gestion des financements et de la Dette	28 879 676	124 719 916	132 719 916
2 Biens et services	28 879 676	124 719 916	132 719 916
78011202413 Suivre les financements et gérer la Dette publique	15 879 820	62 359 958	66 359 958
78011202414 Suivre et évaluer la performance des Projets et Programmes	12 999 856	62 359 958	66 359 958
2223204 Planification, études et production des données statistiques	15 879 820	62 359 958	66 359 958
2 Biens et services	15 879 820	62 359 958	66 359 958
78011202415 Elaborer les politiques, réaliser les études et produire les données statistiques	15 879 820	62 359 958	66 359 958
2223205 Gestion efficiente des ressources	635 259 647	887 359 958	886 359 958
2 Biens et services	31 759 647	283 859 958	282 859 958
78011202416 Gérer le réseau informatique et développer des solutions informatiques	15 879 825	62 359 958	66 359 958
78011202417 Gérer les ressources humaines et les moyens généraux	15 879 822	221 500 000	216 500 000
3 Transferts	603 500 000	603 500 000	603 500 000
90011290119 Assurer la garantie des crédits octroyés aux Petites et Moyennes Entreprises	603 500 000	603 500 000	603 500 000

II.2.8. Programme 8 : Comptes Spéciaux du Trésor

II.2.8.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 8 : Comptes Spéciaux du Trésor	Action 8.1 : Gestion des Comptes spéciaux du trésor DGD
	Action 8.2 : Gestion des Comptes spéciaux du trésor DGBF

II.2.8.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 8 : Comptes Spéciaux du Trésor	172 136 720 000	191 294 720 000	204 898 079 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	172 136 720 000	191 294 720 000	204 898 079 000
Investissements	0	0	0
<i>Trésor</i>	0	0	0
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
23196 Comptes Spéciaux du Trésor	172 136 720 000	191 294 720 000	204 898 079 000
2319603 Gestion des Comptes spéciaux du trésor DGD	55 616 000 000	60 726 000 000	66 017 000 000
3 Transferts	55 616 000 000	60 726 000 000	66 017 000 000
78011201752 Transférer les recettes affectées pour le contrôle des marchandises à l'importation	55 616 000 000	60 726 000 000	66 017 000 000
2319604 Gestion des Comptes spéciaux du trésor DGBF	116 520 720 000	130 568 720 000	138 881 079 000
3 Transferts	116 520 720 000	130 568 720 000	138 881 079 000
78011201856 Transférer la taxe à l'importation de l'Union Africaine (UA)	13 807 002 056	15 635 251 058	16 747 453 221
78011201861 Transférer les prélèvements communautaires UEMOA-CEDEAO (PCS-PCC)	92 283 997 944	104 503 748 942	111 937 546 779
78082000212 Transférer les recettes affectées au Fonds d'Investissement en Milieu Rural (FIMR)	10 429 720 000	10 429 720 000	10 196 079 000

SECTION 323: MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

En matière d'Administration Générale

- la désuétude du système d'archivage ;
- l'absence de système d'information ;
- l'inadaptation du système de communication ;
- l'insuffisance des infrastructures ;
- la vétusté des infrastructures ;
- l'insuffisance d'équipements ;
- l'insuffisance de moyens de mobilité.

En matière de Sécurité intérieure

- la fragilité de la sécurité liée aux attaques terroristes, au trafic des drogues et stupéfiants, à la prolifération et la circulation illicite des ALPC ;
- l'insuffisance d'équipements et de matériels de maintien d'ordre ;
- l'inadaptation du système de gestion des procédures de la police nationale (système quasi manuel) ;
- l'insuffisance des infrastructures sécuritaires ;
- la non-conformité des infrastructures sécuritaires existantes aux normes internationales ;
- le ratio fonctionnaire de police sur population en deçà de la norme internationale ;
- l'accroissement de la consommation en carburant et des charges de réparation, d'entretien et maintenance du parc automobile de la police nationale consécutif à l'augmentation du parc automobile et à la hausse des prix du carburant, lubrifiants et pièces de rechange ;
- l'absence de traitement automatisé et centralisé de l'information policière ;
- la vétusté des équipements de la section musique de la police nationale ;
- l'insuffisance d'équipements adéquats devant permettre de doter les services d'enquêtes et judiciaires en station de traitement des informations policières et de les interconnecter.

En matière de Décentralisation

- la difficulté dans la mise en œuvre du transfert des compétences de l'Etat aux Collectivités Territoriales et aux Districts Autonomes ;
- l'insuffisance de l'opérationnalisation de la coopération décentralisée ;
- la disparité de développement entre les collectivités locales ;
- la faiblesse des ressources mobilisées des Collectivités Territoriales ;
- la vétusté des infrastructures ;
- l'insuffisance des infrastructures ;
- l'insuffisance de renforcement des capacités ;
- les conflits liés à la délimitation des Collectivités Territoriales ;
- l'insuffisance des équipements et des moyens de mobilité ;
- l'absence d'un système d'archivage numérisé et d'un système de gestion de l'information.

En matière d'Administration du Territoire, de Cultes et d'Identification

- la fragilité de la cohésion sociale sur l'ensemble du territoire ;
- l'insuffisance des infrastructures des autorités préfectorales ;

- la vétusté des infrastructures des autorités préfectorales ;
- la vétusté des locaux abritant la direction générale des cultes ;
- l'absence d'un bâtiment étatique dédié à la direction générale des cultes ;
- l'insuffisance d'équipements des autorités préfectorales ;
- l'insuffisance de moyens de mobilité ;
- l'insuffisance de renforcement des capacités ;
- l'inadaptation du système de communication ;
- la prolifération des lieux de cultes ;
- l'insuffisance de formation et de sensibilisation des leaders religieux sur le concept de la laïcité ;
- la multiplicité de systèmes d'identification ;
- la diversité de présentations des actes d'état-civil ;
- l'insuffisance du suivi-évaluation des circonscriptions administratives.

En matière de Protection Civile

- le non-respect des textes réglementaires en matière de Protection Civile limitant l'action de l'ONPC ;
- l'absence de moyens de coercition visant à faire respecter les textes réglementaires en matière de Protection Civile ;
- l'insuffisance de textes règlementaires et de moyens de coercition pour la prévention des risques d'incendies et de secours ;
- l'insuffisance d'infrastructures et d'équipements de Protection Civile ;
- l'exposition fréquente des populations à des catastrophes telles que les inondations, effondrements, accidents de circulation, noyades, pandémies ;
- la faible capacité de l'ONPC à faire face aux catastrophes naturelles ;
- la méconnaissance des gestes de premiers secours par les populations ;
- l'insuffisance de personnels qualifiés pour la gestion de certains risques particuliers.

I.1.2. Réponses apportées

En matière d'Administration Générale

- l'équipement des services ;
- l'acquisition de véhicules au profit des services.

En matière de Sécurité Intérieure

- la réalisation des patrouilles journalières de sécurisations et des opérations de régulation de la circulation ;
- la sécurisation des événements de grande envergure ;
- la poursuite des opérations de sécurisation (« épervier » et « vacances sécurisées ») ;
- la réalisation de plusieurs opérations de maintien et de service de l'ordre ;
- la destruction de plusieurs fumoirs, des champs de cannabis, la saisie de drogues et l'interpellation de plusieurs individus impliqués dans le trafic de drogue ;
- la redynamisation des Comités Consultatifs d'Éthique (CCE) de tous les Commissariats de Police dans le cadre de la Police de proximité ;
- la poursuite de la création de plusieurs Bureaux d'Accueil Genre (BAG) dans les Commissariats de Police pour la prise en charge des victimes de Violences Basées sur le Genre (VBG) ;
- la dotation en armes et en effet d'habillement des fonctionnaires de Police ;
- l'équipement des services de Police en matériel spécifique de maintien de l'ordre, en matériel roulant, de communication et informatique ;
- la mise en œuvre du projet Système Intégré de Gestion des Applications et Procédures de la Police (SIGAPP) pour l'interconnexion des services de Police ;
- la vulgarisation du code d'éthique et de déontologie de la Police Nationale ;
- la réhabilitation des services de la Police Nationale ;
- le maillage du territoire national par les services de Police à travers la construction de nouvelles infrastructures et la création de nouveaux services (Police Recours, Groupement Mobile d'Intervention à Odienné, Compagnie Républicaine de Sécurité 8 à Kong, 11 Services Régionaux de la Police Judiciaire à l'intérieur du pays) ;
- l'ouverture de l'Ecole de Police Amadou Gon Coulibaly de Korhogo sur un site provisoire ;

- le maintien de la levée de verrou du quota de recrues de Police ;
- l'acquisition de pièces et d'outillages au profit du Garage central de la Police ;
- la mise en place de postes d'observations en matière de lutte contre le terrorisme ;
- le démarrage de la mise en œuvre opérationnelle du programme Système d'Information Policière d'Afrique de l'Ouest (SIPAO) ;
- l'acquisition du site pour la construction du siège de l'Inspection Générale de Services de Sécurité (IGSS).

En matière de Décentralisation

- le renforcement du dispositif institutionnel, législatif et réglementaire ;
- la mise en place d'un cadre de concertation entre la Tutelle et les Collectivités Territoriales ;
- l'organisation des conférences budgétaires des Collectivités Territoriales récemment instaurées ;
- la mise en place d'un Système de Gestion Intégré de Données et Archivage Numérique (SYGIDAN) des Collectivités Territoriales ;
- la systématisation de l'élaboration et de dépôt des rapports de missions des élus locaux ou cadres territoriaux à la DGDDL ;
- l'opérationnalisation de 12 Districts Autonomes ;
- le déploiement du recouvrement par voie électronique dans les Collectivités Territoriales et Districts Autonomes (PAMREC) ;
- la réhabilitation partielle des bâtiments abritant les services (Bâtiment DGDDL) ;
- l'équipement des services de la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL) ;
- le démarrage du projet MABY et la construction d'infrastructures socioéconomiques, éducatives, sportives, récréatives et sanitaires dans les collectivités décentralisées ;
- l'organisation d'activités et de rencontres de coopération décentralisées, notamment les journées sino-ivoiriennes de l'investissement et du partenariat et le salon des collectivités ;
- l'organisation de sessions de renforcement des capacités dans le cadre de la mise en œuvre du PCN-CI ;
- l'acquisition de moyens de mobilité et d'équipements au profit de la tutelle.

En matière d'Administration du Territoire, des Cultes et d'Identification

- le renforcement du climat de paix et de confiance au sein des populations par des sensibilisations et des dialogues religieux, intra et intercommunautaires ;
- le renforcement du dialogue politique entre le pouvoir, l'opposition et la société civile ;
- le maintien des Comités de Sensibilisation et de Veille (CSV) dans les Préfectures et Sous-préfectures ainsi que des Comités Départementaux de Sécurité (CDS) ;
- la coordination des cérémonies officielles ;
- la supervision des élections municipales et régionales partielles ;
- la réorganisation du territoire national en 14 Districts Autonomes (dont 12 nouvellement créés), 31 Régions, 80 Départements (tous fonctionnels) et 509 Sous-préfectures dont 487 fonctionnelles ;
- la construction, la réhabilitation et l'équipement des bureaux et résidences des Autorités préfectorales ;
- la mise à la disposition des Autorités préfectorales de matériels roulants, notamment des véhicules de commandement ;
- la sensibilisation des acteurs politiques et administratifs ;
- le renforcement des capacités des Autorités préfectorales à la gestion et au règlement des conflits ;
- la réglementation de la construction et de la réalisation des lieux de cultes ;
- la formation et sensibilisation des leaders religieux sur le concept de la laïcité ;
- l'enrôlement de personnes suivi de la production de titres d'identité après validation ;
- la poursuite de la modernisation de l'état civil.

En matière de Protection Civile

- le renforcement du cadre réglementaire en matière de Protection Civile ;
- le renforcement du cadre réglementaire et institutionnel en matière de prévention des risques d'incendies et de secours ;
- le renforcement de l'offre d'infrastructures de Protection Civile (siège de l'ONPC à Abidjan, 2 Centres de Secours d'Urgence ouverts à Dabou et Guiglo) ;
- l'acquisition du site devant abriter l'Ecole Nationale de la Protection Civile ;
- le démarrage de la construction des Antennes Régionales ;

- la réalisation de la cartographie des zones à risques dans onze (11) villes du pays ;
- l'activation du Plan Bleu (assistance aux victimes des inondations) ;
- l'acquisition d'équipements de Protection Civile (équipements de protection individuelle et collective, matériels et outillages, kits de secourisme etc.) ;
- l'organisation des campagnes de sensibilisation, d'informations, de formations des populations et des acteurs de protection civile sur les risques civils ;
- l'organisation de la formation technique initiale et continue des pompiers civils.

I.1.3. Défis et priorités

En matière d'Administration Générale

- le renforcement de la coordination des organes du Ministère ;
- le renforcement du système d'archivage national, d'information et de communication ;
- la construction du Centre National d'Archivage ;
- l'adoption de l'avant-projet de loi relatif aux archives.

En matière de Sécurité Intérieure

- la poursuite du renforcement des capacités opérationnelles des services de la Police Nationale ;
- l'amplification des opérations de sécurisation sur l'ensemble du territoire national ;
- la sécurisation des événements de grande envergure (CAN 2023, fête de l'indépendance, etc.) ;
- l'amplification de la lutte contre le terrorisme ;
- le renforcement de la lutte contre le grand banditisme et toutes autres formes de criminalité ;
- l'amplification de la lutte contre la criminalité transnationale organisée ;
- la poursuite du maillage du territoire national en infrastructures et en services de sécurité (UCT, CAAT ; SRPJ, Police Recours, CILAD, services de sécurité publique et de police scientifique, etc.) ;
- l'élaboration de la Loi de Programmation de la Sécurité Intérieure (LPSI 2021-2025) dans son volet Police ;
- l'achèvement du Système Intégré de Gestion des Applications et Procédures de Police (SIGAPP) ;
- l'entretien et la maintenance des équipements spécifiques ainsi que des systèmes d'exploitation de la Police Nationale (DITT, DLCP, DIJ et DTSI) ;
- la poursuite du recrutement et de la formation des fonctionnaires de Police ;
- la mise en œuvre du plan national intégré de lutte contre le trafic illicite et l'abus des stupéfiants et substances psychotropes ;
- l'accélération de la mise en œuvre du programme Système d'Information Policière d'Afrique de l'Ouest (SIPAO) ;
- la construction du siège de l'Inspection Générale des Services de Sécurité (IGSS) ;
- la construction de l'Ecole de Police de Korhogo.

En matière de Décentralisation

- l'élaboration des décrets d'application de la Loi sur le régime financier des Collectivités ;
- le renforcement des capacités opérationnelles des services du secteur ;
- le renforcement du processus de décentralisation ;
- la révision des limites des Communes ;
- la poursuite des renforcements des capacités des acteurs de la décentralisation ;
- la poursuite de l'organisation des conférences budgétaires des Collectivités Territoriales ;
- la généralisation du Système de Gestion Intégré de Données et Archivage Numérique (SYGIDAN) des Collectivités Territoriales ;
- la modernisation du système de gestion de l'information ;
- la poursuite du déploiement du système de recouvrement par voie électronique dans les Collectivités Territoriales ;
- la construction des bureaux annexes de la DGDDL ;
- la mise en place de l'atlas de la coopération décentralisée.

En matière d'Administration du Territoire, des Cultes et d'Identification

- le renforcement de la sensibilisation des populations, des guides religieux, des acteurs politiques et administratifs à la cohésion sociale ;
- le renforcement de l'autorité de l'Etat sur l'ensemble du territoire ;
- le renforcement des capacités opérationnelles des services du secteur ;
- la poursuite de la modernisation de l'Etat-civil ;
- la poursuite de l'identification des populations et de la délivrance de titres d'identité à travers le Registre National des Personnes Physiques (RNPP) ;
- la maîtrise du flux migratoire dans le respect des règles de l'UEMOA et de la CEDEAO ;
- la réforme de l'organisation et du fonctionnement des organisations de la société civile ;
- la mise en place d'un système de gestion de l'information ;
- la réforme de l'organisation et du fonctionnement des villages ;
- la modernisation du système de communication de l'Administration du Territoire ;
- l'actualisation du Décret 2010-233 du 25 août 2010 fixant le ressort territoriale des Régions, des Départements, des Sous-préfectures et des Communes ;
- l'adoption de l'avant-projet sur la sensibilisation des organisations de la société civile.

En matière de Protection Civile

- la poursuite du maillage du territoire national en infrastructures de protection civile ;
- la poursuite des campagnes de sensibilisation, d'information, de formation des populations et des acteurs de protection civile sur les risques civils ;
- la poursuite du renforcement des capacités opérationnelles de la protection civile ;
- la formation des recrues Pompiers civils ;
- la sensibilisation au respect des textes réglementaires en matière de protection civile ;
- le renforcement du cadre réglementaire de la protection civile ;
- la construction de l'Ecole Nationale de la Protection Civile.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- l'amélioration de la gouvernance du Ministère ;
- le renforcement de la sécurité des personnes et des biens ;
- la contribution à la mise en œuvre du processus de décentralisation ;
- la contribution à une administration de proximité efficiente ;
- la modernisation du processus d'identification des populations ;
- le renforcement de la protection civile.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration est moderne et performante ;
- les capacités opérationnelles des forces de sécurité sont renforcées ;
- la promotion de la politique de décentralisation est mise en œuvre ;
- le renforcement du processus de gestion des circonscriptions administratives est mis en œuvre ;
- le renforcement du processus d'encadrement des cultes est mis en œuvre ;
- le renforcement du processus d'identification est mis en œuvre ;
- l'offre de service en matière de protection civile est renforcée ;
- les capacités du personnel de protection civile sont renforcées.

I.3 Missions du Ministère

Conformément au **décret n°2023-820 du 25 octobre 2023** portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 7, le Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière d'Administration du Territoire, de Décentralisation, de Dépôt légal et d'Archives nationales, d'Identification des populations, de Cultes, d'Immigration et d'Emigration, de Sécurité Intérieure et de Protection civile.

A ce titre, et en liaison avec les départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre de l'Administration du Territoire

- organisation et administration des circonscriptions administratives par l'intermédiaire des préfets et sous-préfets, dont il coordonne et contrôle les activités ;
- relation avec les chefferies traditionnelles ;
- enregistrement des associations ;
- suivi des activités des associations laïques et examen de toutes les questions relatives à leur régime et à leur organisation ;
- contrôle des activités des associations religieuses ;
- participation à l'instruction des demandes de naturalisation ;
- fonctionnement et gestion de l'Etat civil ;
- application de la réglementation relative aux inhumations, exhumations et transferts de restes mortuaires ;
- police administrative des opérations électorales de toute nature ;
- collecte et exploitation de toutes informations se rapportant à la mission générale d'administration du territoire ;
- autorisation de création des débits de boissons et des restaurants.

En matière de Décentralisation

- mise en œuvre et suivi de la politique de décentralisation, en liaison avec le Ministre chargé du Plan et du Développement ;
- organisation et contrôle du fonctionnement des collectivités territoriales ;
- exercice des pouvoirs de tutelle de l'Etat à l'égard des collectivités territoriales, notamment les Régions et les Communes ;
- organisation de la coopération internationale entre les collectivités territoriales ivoiriennes et les collectivités territoriales étrangères ;
- animation de l'action régionale, en liaison avec les Conseils Régionaux ;
- sensibilisation des populations à la participation au développement local.

En matière de Dépôt légal et d'Archives nationales

- réception et enregistrement des imprimés et actes soumis au dépôt légal ;
- contrôle de l'application de la réglementation en matière de dépôt légal ;
- mise en œuvre de la politique de reconstitution du patrimoine archivistique national.

En matière d'Identification des populations

- élaboration des projets de textes relatifs à l'identification ;
- identification des populations ;
- gestion du Registre National des Personnes Physiques.

En matière de Cultes

- promotion et développement de la laïcité de l'Etat ;
- établissement d'un dialogue entre les différentes religions en Côte d'Ivoire ;
- contribution à la cohésion entre les différents cultes ;
- établissement, suivi et préservation de bons rapports entre le Gouvernement et les représentants des différentes religions ;

- mise en œuvre et suivi de la mobilisation des ressources en faveur des cultes et religions ;
- assistance aux cultes et aux religions dans le cadre de leurs manifestations nationales et internationales ;
- suivi des activités des associations religieuses.

En matière d'Immigration et d'Emigration

En liaison notamment avec les Ministres chargés de la Défense, des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur :

- élaboration et mise en œuvre de la législation en matière d'immigration et d'émigration ;
- mise en œuvre, amélioration et maîtrise de la politique d'immigration et d'émigration ;
- accueil et suivi de l'établissement social et économique des immigrants ;
- développement, sécurisation et actualisation d'une base de données sur l'immigration et l'émigration.

En matière de Sécurité intérieure

- recrutement, formations initiale et continue du personnel de la Police Nationale ;
- gestion de la sécurité publique ;
- gestion de la sécurité des biens et des personnes ;
- gestion de la police économique et financière ;
- gestion des renseignements généraux ;
- gestion de la surveillance du territoire ;
- gestion du contrôle de la police de la circulation transfrontalière des personnes ;
- gestion de la délivrance de la carte nationale d'identité, du passeport, des visas d'entrée et de sortie ainsi que des titres de séjour ;
- gestion de la police des stupéfiants, des drogues et des mœurs ;
- gestion de l'autorisation d'importation des armes et munitions, de détention et de port d'armes ;
- gestion de la police judiciaire ;
- gestion de la police scientifique ;
- gestion, en liaison avec le Ministre chargé des Affaires Etrangères et de l'Intégration Africaine, des missions de sécurité à l'étranger et des représentations de la Police Nationale au sein des organismes sous-régionaux, régionaux et internationaux ;
- gestion de l'agrément et contrôle des sociétés privées de sécurité et de transport de fonds.

En matière de Protection civile

- élaboration des lois et règlements en matière de protection civile ;
- application et suivi de la réglementation en matière de prévention, de sensibilisation des populations et de secourisme ;
- organisation, direction et coordination des secours en cas de sinistres, de catastrophes d'origine naturelle, technologique ou humaine ;
- coordination et suivi des plans techniques d'urgence ;
- planification des secours et des équipements ;
- participation à la protection des biens culturels en temps de paix comme en temps de guerre, en liaison avec le Ministre chargé de la Culture ;
- suivi de l'application des lois et règlements en matière de protection de la nature, en liaison avec les Ministres chargés de l'Environnement et des Eaux et Forêts ;
- coordination de la gestion des risques majeurs en environnement, en liaison avec les Ministres chargés de l'Environnement et des Eaux et Forêts ;
- participation au contrôle des installations classées, en liaison avec les Ministres chargés de l'Environnement et des Eaux et Forêts ;
- suivi de la mise en œuvre du Code de l'eau, en liaison avec les Ministres concernés ;
- participation à la lutte contre les épidémies et les épizooties, en liaison avec les Ministres concernés ;
- coordination et mise en œuvre opérationnelle des plans d'organisation des secours médicaux, en liaison avec les Ministres intéressés et les organismes privés compétents en matière de secours d'urgence et de transport sanitaire ;
- participation à la gestion des réfugiés et des apatrides, en liaison avec le Ministre chargé de la Justice et des Droits de l'Homme ;

- organisation et coordination opérationnelle des secours dans le cadre de l'action humanitaire ;
- participation au contrôle des normes de sécurité en matière de construction, d'urbanisme et d'habitat, en liaison avec les Ministres chargés de la Construction du Logement , de l'Urbanisme et de l'Assainissement.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Sécurité Interieure.
- Programme 3 : Décentralisation.
- Programme 4 : Administration territoriale et identification.
- Programme 5 : Protection civile.
- Programme 6 : Comptes Spéciaux du Trésor.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 : Administration Générale	Cabinet du Ministre (CAB MIS) Inspection Générale des Services de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation (IGSATD) Inspection Générale des Services de Sécurité (IGSS) Direction Générale du Patrimoine (DGP) Direction du Patrimoine de l'Administration du Territoire, des Collectivités Territoriales et des Districts (DP-ATCTD) Direction de la Logistique et des Infrastructures de la Police Nationale et de la Protection Civile (DLI-PNPC) Direction de la Formation (DF) Direction des Affaires Juridiques et de la Coopération Internationale (DAJCI) Direction des Ressources Humaines (DRH) Département des Personnels de l'Administration du Territoire (DP-AT) Département des Personnels de la Sécurité (DP-Sécurité) Direction des Affaires Politiques (DAP) Direction des Archives Nationales (DAN) Direction des Affaires Financières (DAF) Direction des Etudes, de la Statistique, de la Programmation et du Suivi-Evaluation (DESPSE) Direction de la Transmission et des Systèmes d'Information (DTSI) Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP) Service de la Communication et des Relations Publiques (SCRPR).		Réhabiliter la résidence officielle du Ministre à Yamoussoukro Appui à la formation continue de la police Gérer les urgences du Ministère (Programme d'Urgence Sécurité) Concevoir et déployer le système intégré de gestion des Ressources Humaines de l'Administration du Territoire (SIGRHAT) Equiper l'Inspection Générale de l'Administration du Territoire Construction du Centre National d'Archivage	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 2 : Sécurité Intérieure	<p>Direction Générale de la Police Nationale (DGPN) Direction de la Sécurité Publique (DSP) Direction de la Police Scientifique (DPS) et 06 Antennes Direction Centrale de la Police Judiciaire (DCPJ) et 11 Services Régionaux Direction de la Police Criminelle (DPC) et 5 antennes Direction de la Surveillance du Territoire (DST) et 2 antennes régionales Direction des Unités d'Intervention (DUI) et 13 Unités d'Intervention Direction de la Police des Stupéfiants et des Drogues (DPSD) et 17 Antennes Direction de l'Informatique et des Traces Technologiques (DITT) Direction des Renseignements Généraux (DRG) et 12 Antennes Direction de la Police Economique et Financière (DPEF) Direction de l'Identification Judiciaire (DIJ) Direction du Laboratoire Central de la Police (DLCP) Direction des Examens et Concours (DEC) Direction des Services de Santé (DSS) et 11 Centres de Santé Comité Interministériel de la Lutte Anti-Drogue (CILAD) Service Armes et Munitions (SAM) Ecole de Police d'Abidjan (EPA) Ecole de Police de Korhogo (EPK) Unité de lutte contre la Criminalité Transnationale (UCT) Unité de lutte contre le Racket (ULR) 12 Préfectures de Police (PP) 10 Groupements Mobiles d'Intervention (GMI) 13 Districts de Police 146 Commissariats de Police 09 Postes de Police (dont 7 Postes de Police Frontaliers) Cellule Aéroportuaire Anti-Trafics (CAAT) Centre de Traitement des Informations Policières (CTIP)</p>	<p>Centre Régional de Formation à la Lutte contre la Drogue (CRFLD) Commission Nationale de lutte contre la prolifération et la circulation illicite des Armes Légères et de Petit Calibre (COMNAT-ALPC) Fonds National de Sécurité (FNS)</p>	<p>Mettre en œuvre la Loi de Programmation de la Sécurité Intérieure (LPSI) Construire et équiper l'école de Police de Korhogo Réhabiliter les locaux de la Direction Générale de la Police Nationale Programme d'urgence sécurité (volet sécurité) : i) Doter les fonctionnaires de Police en effet d'habillement ii) Effectuer la maintenance et l'entretien du matériel roulant iii) Ravitailler les véhicules d'intervention en carburant Acquérir des équipements pour la sécurité intérieure Equiper la Police en moyens de communication modernes Construire et équiper 11 Commissariats à l'intérieur du pays : Bloléquin, Bocanda, Doropo, Gbéléban, Jacquleville, Katiola, Kong, Korhogo, Tafiré, Méagui et Niakara Construire et équiper 9 Commissariats à Abidjan : 3 à Yopougon, 2 à Cocody, 3 à Abobo Gare et 1 à Koumassi Construire et équiper le magasin central et l'armurerie à l'Ecole Nationale de Police d'Abidjan Construire le siège de l'IG des Services de Police à Bingerville Construire le siège de la COMNAT-ALPC Lutter contre la prolifération et la circulation illicite des armes légères et de petits calibres Equiper les Commissariats de Police Poursuivre la réhabilitation des Commissariats Acquérir des véhicules au profit de la Police Equiper la Police en matériel informatique Mettre en place la Brigade des Montées Construire et équiper l'Hôpital de la Police à Jacquleville Construire et équiper le centre de formation de la DTSI Equiper la Police scientifique en matériels spécifiques Projet d'appui au renforcement des capacités de la police (phase 3) Construire et équiper le centre de la formation continue de la police à Yamoussoukro Mettre en place une brigade cynophile pour la Police Nationale Installation de box au profit des Policiers de régulation Renforcement des capacités opérationnelles de l'Unité de Lutte contre la Criminalité Transnationale organisée (UCT) phase 2 Equipement des commissariats de police en box blindé de sécurisation d'armes</p>	<p>Mettre en œuvre le Système Intégré de Gestion des Applications et Procédures de Police (SIGAPP) Projet d'acquisition de logiciels et de produits livrables technologiques pour la lutte le terrorisme (phase 3)</p>
Programme 3: Décentralisation	<p>Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL) Direction de la Tutelle Administrative (DTA) Direction de la Tutelle Economique et Financière (DTEF) Direction de la Coopération Décentralisée (DIRCOD) Direction du Développement Local (DDL) 14 Districts 31 Régions 201 Communes</p>		<p>Mettre en œuvre le projet de construction des marchés de Bouaké et Yopougon (MABY) Développer les Ressources Humaines pour le renforcement de l'administration locale des zones Centre et Nord (PCN-CI) Mettre en place le projet d'appui à la mobilisation des revenus propres des Communes de Côte d'Ivoire (PAMREC) Construire des bureaux annexes de la DGDDL Mettre en œuvre le Projet d'Appui au Renforcement de la Gouvernance Locale en Côte d'Ivoire (PARGL)</p>	<p>Projet d'appui au Développement Economique et Ecologique des Territoires Ruraux (ECOTER)</p>

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 4: Administration territoriale et identification	Direction Générale de l'Administration du Territoire (DGAT) Direction des Circonscriptions Administratives (DCA) Direction des Affaires Générales (DAG) Direction du Découpage Administratif et de la Cartographie (DDAC) 31 Préfectures de Région 80 Préfectures de Département 487 Sous-préfectures Direction Générale des Cultes (DGC) Direction de la Promotion de la Liberté Religieuse et de la Laïcité (DPLRL) Direction de la Vie Culturelle, des Œuvres et Missions Religieuses (DVCOMR)	Office Nationale de l'Etat-Civil et de l'Identification (ONECI)	Construire, réhabiliter et équiper les bureaux et résidences des Préfectures Construire, réhabiliter et équiper les bureaux et résidences des Sous-préfectures Acquérir des véhicules de fonction au profit des Autorités Préfectorales Mettre en œuvre le Projet d'Identification Unique pour l'Intégration Régionale et l'Inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI) Construire le bâtiment annexe de la Direction Générale de l'Administration du Territoire (DGAT)	
Programme 5: Protection civile		Office Nationale de la Protection Civile (ONPC)	Construire et équiper les infrastructures de protection civile Mettre en place un Système Intégré de Gestion des Services de l'ONPC (SIG-ONPC)	

II.1.2. Performance globale du Ministère

Tableau 2 : Performance du Ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE	
OG 1 : Améliorer la gouvernance du Ministère	RS 1.1 : l'administration est moderne et performante	IP 1.1.1 : Taux de réalisation des activités du Plan de Travail Annuel (PTA)	Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues Source : Rapport d'activités DESPSE	
OG 2 : Contribuer à la sécurité des personnes et des biens	RS 2.1 : les capacités opérationnelles des forces de sécurité sont renforcées	IP 2.1.1 : Indice Général Ivoirien de Sécurité (IGIS)	Calculé par le Conseil National de Sécurité Source : Direction Générale de la Police Nationale	
		IP 2.1.2 : Proportion de Préfectures de Police couvertes par la vidéoprotection	Nombre de Préfectures de Police couvertes par la vidéo protection / Nombre total de Préfectures de Police Source : Rapport d'activités DITT	
OG 3 : Promouvoir la politique de décentralisation	RS 3.1 : la promotion de la politique de décentralisation est mise en œuvre	IP 3.1.1 : Taux de missions d'assistance conseil et de contrôle effectuées dans les Collectivités Territoriales et les Districts Autonomes	Nombre de missions d'assistance conseil et contrôle effectuées / Nombre de missions prévues dans les Collectivités Territoriales et Districts Autonomes Source : Rapport d'activités DGDDL	
		IP 3.1.2 : Proportion de Collectivités Territoriales connectées à la plateforme de recouvrement par voie électronique	Nombre de Collectées connectées à la plateforme de recouvrement par voie électronique / Nombre total Collectivités Territoriales Source : Rapport d'activités DGDDL-DTEF	
OG 4 : Renforcer le processus de gestion des circonscriptions administratives, de l'identification et des cultes	RS 4.1 : le renforcement du processus de gestion des circonscriptions administratives est mis en œuvre	IP 4.1.1 : Taux d'Autorités préfectorales dotées en véhicules de commandement	Nombre d'Autorités Préfectorales dotées en véhicules de commandement / Nombre total d'Autorités Préfectorales Source : Rapport d'activités DGAT	
		RS 4.2 : le renforcement du processus d'encadrement des cultes est mis en œuvre	IP 4.2.1 : Taux de production de titres d'identité (CNI)	Nombre de titres produits / Nombres de personnes enrôlées Source : Rapport d'activités ONECI
		IP 4.2.2 : Taux de déploiement de la solution de l'Etat-Civil	(Nombre de centres et bureaux d'Etat-Civil pourvus de la solution / Nombre total de centres et bureaux d'Etat-Civil) x 100 Source : Rapport d'activités ONECI	
OG 5 : Améliorer la protection civile	RS 4.3 : le renforcement du processus d'identification est mis en œuvre	IP 4.3.1 : Taux de pèlerinages encadrés	Nombre de pèlerinages encadrés / Nombre de pèlerinages planifiés Source : Rapport d'activités DG Cultes	
		RS 5.1 : l'offre de service en matière de protection civile est renforcée	IP 5.1.1 : Proportion de Centres de Secours d'Urgence (CSU) construits	Nombre de CSU construits / Nombre total de CSU à construire Source : Rapport d'activités ONPC
			RS 5.2 : les capacités du personnel de protection civile sont renforcées	IP 5.2.1 : Taux de pompiers civils bénéficiant de la formation initiale

II.1.3. Financement global du Ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	682 839 684 052	757 034 057 398	831 646 129 886
1.1 Ressources Intérieures	676 434 521 245	751 722 263 243	812 582 954 522
1.1.1 Budget Etat	676 434 521 245	751 722 263 243	812 582 954 522
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	6 405 162 807	5 311 794 155	19 063 175 364
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	6 405 162 807	5 311 794 155	19 063 175 364
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	682 839 684 052	757 034 057 398	831 646 129 886
2.1 Personnel	199 926 099 774	211 273 999 208	220 540 185 316
2.1.1 Solde y compris EPN	199 926 099 774	211 273 999 208	220 540 185 316
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	97 167 626 992	110 857 346 226	118 592 658 473
2.3 Transferts	259 616 007 867	293 090 240 579	333 690 965 149
2.4 Investissement	126 129 949 419	141 812 471 385	158 822 320 948
Trésor	119 724 786 612	136 500 677 230	139 759 145 584
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	6 405 162 807	5 311 794 155	19 063 175 364

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du Ministère
	Action 1.2: Planification, suivi et évaluation
	Action 1.3: Gestion des ressources matérielles et financières du Ministère
	Action 1.4: Information et communication

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 :Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Améliorer la coordination et le fonctionnement des structures	Taux de réalisation des activités du Plan de Travail Annuel (PTA)	95%	98%	99%	100%	(Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues) x 100 Source : Rapport d'activités DESPSE
	Taux d'exécution du budget	99%	99%	99%	99%	(Total mandats ordonnancés / Total budget actuel) x 100 Source : Rapports d'activités DAF
	Taux de missions d'inspection et de contrôle	38,98%	50%	25%	25%	(Nombre de missions d'inspection et contrôle réalisées/Nombre de missions d'inspection et contrôle prévus) Sources : Rapports d'activités - Inspection Générale des Services de Sécurité et de Protection Civile - Inspection Générale des services de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation
OS 2 : Promouvoir et mettre en œuvre une politique de gestion optimale des ressources humaines, matérielles et financières	Taux d'acteurs formés au Budget-Programmes	80%	85%	90%	95%	(Nombre d'acteurs formés au Budget-Programmes / Nombre d'acteurs budgétaires à former) x 100 Source : Rapports d'activités DAF
	Taux de satisfaction des besoins en personnel de Sécurité	81%	84%	86%	88%	(Besoins en personnel de Sécurité satisfaits / Besoins en personnel de Sécurité exprimés) x 100 Sources : Rapports d'activités DRH-DPERS Sécurité
	Taux d'utilisateurs formés au SIGRHAT	00%	15%	20%	45%	(Nombre d'utilisateurs formés/Nombre total d'utilisateurs à former) x 100 Sources : Rapports d'activités DRH-DPERS-AT Nombre d'utilisateurs à former pour 2024 est de 162
OS 3 : Améliorer le système de planification, d'information, de communication du Ministère et d'Archivage National	Taux de structures disposant d'un plan d'actions	60%	100%	100%	100%	(Nombre de structures ayant un plan d'actions / Nombre de structures du Ministère) x 100 Source : Rapport d'activités DESPSE
	Taux de collecte et de traitement des données statistiques d'Etat-Civil	70%	75%	80%	85%	(Nombre de données statistiques d'Etat-Civil collectées et traitées / Nombre total de données de l'Etat-Civil attendues) x100 Source : Rapport d'activités DESPSE
	Taux de missions d'assistance-conseil réalisées en matière d'Archivage	40%	60%	70%	80%	(Nombre de missions d'assistance-conseil réalisées en matière d'Archivage / Nombre de missions d'assistance-conseil en matière d'Archivage prévues) x 100 Source : Rapport d'activités DAN

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 1 : Administration Générale	80 636 836 127	81 299 074 349	91 244 388 810
Dépenses de personnel	826 457 316	826 457 316	826 457 316
Dépenses en biens et services	66 311 396 551	71 718 052 401	78 398 242 088
Transferts	6 122 400 000	2 544 064 630	5 969 689 406
Investissements	7 376 582 260	6 210 500 002	6 050 000 000
Trésor	7 376 582 260	6 210 500 002	6 050 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21038 Administration Générale	80 636 836 127	81 299 074 349	91 244 388 810
2103801 Coordination et animation du Ministère	14 054 818 075	9 807 232 849	13 150 802 671
2 Biens et services	1 314 395 815	1 098 168 219	1 131 113 265
61016000640 Prendre en charge les honoraires des agents de l'Administration du Territoire sous contrat BNETD	93 510 790	96 316 114	99 205 597
78016001374 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire / Volet Administration du Territoire	20 000 000	20 600 000	21 218 000
78016001375 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	65 000 000	66 950 000	68 958 500
78016001377 Appuyer les services de l'Administration du Territoire face aux impondérables	40 000 000	41 200 000	42 436 000
78016001379 Gérer et suivre les matières du Ministère / Volet Administration du Territoire	51 987 065	53 546 677	55 153 077
78016001725 Appuyer les Collectivités Territoriales face aux impondérables	30 000 000	30 900 000	31 827 000
78016001890 Veiller à l'application de la réglementation en matière de cohésion sociale	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78016001908 Prendre en charge les dépenses liées à l'Administration du Territoire	434 213 079	191 580 000	197 327 400
78016002008 Inspecter et contrôler les services de l'Administration du Territoire et des Collectivités Territoriales	30 059 228	30 961 005	31 889 835
78016002049 Promouvoir et renforcer les services des Archives Nationales	64 345 491	66 275 856	68 264 132
78031000426 Coordonner les activités du Ministère/Volet Sécurité	135 500 000	139 565 000	143 751 950
78031000427 Gérer les dépenses des séminaires et conférences en Côte d'Ivoire/volet Sécurité	25 000 000	25 750 000	26 522 500
78031000428 Prendre en charge les honoraires des agents sous la régie convention BNETD/volet Sécurité	68 180 162	70 225 567	72 332 334
78031000434 Appuyer les services du Ministère/volet Sécurité	65 000 000	66 950 000	68 958 500
78031000540 Gérer les dépenses des conférences et missions hors Côte d'Ivoire/volet Sécurité	20 000 000	20 600 000	21 218 000
78031000577 Inspecter les services du Ministère/volet Sécurité	30 600 000	31 518 000	32 463 540
78031000613 Mettre en oeuvre le CDMT du Ministère/volet Sécurité	58 000 000	59 740 000	61 532 200
78031000622 Prendre en charge les frais liés à la résidence du Ministre	4 000 000	4 120 000	4 243 600
78036000171 Coordonner les activités des écoles et centres de formation	25 000 000	25 750 000	26 522 500
78036000173 Gérer et suivre les matières du Ministère / Volet Sécurité	49 000 000	50 470 000	51 984 100
3 Transferts	6 122 400 000	2 544 064 630	5 969 689 406
78016001376 Réaliser les transferts au profit des partis politiques (Transferts)	6 121 400 000	2 543 064 630	5 968 689 406
78016001724 Prendre en charge la contribution de la Côte d'Ivoire à l'organisation internationale des Archives	1 000 000	1 000 000	1 000 000
4 Investissements	6 618 022 260	6 165 000 000	6 050 000 000
Trésor	6 618 022 260	6 165 000 000	6 050 000 000
90031000002 Equiper l'Inspection Générale de l'Administration du Territoire	100 000 000	0	0
78031000431 Gérer les situations d'urgence du Ministère	6 000 000 000	6 000 000 000	6 000 000 000
78016002231 Mettre en oeuvre le projet Prodoc / volet Sécurité et Droits humains pour la cohésion sociale	468 022 260	115 000 000	0
11031000026 Réhabiliter la résidence officielle du Ministère à Yamoussoukro	50 000 000	50 000 000	50 000 000
2103802 Planification, suivi et évaluation	160 816 763	165 641 266	170 610 504
2 Biens et services	160 816 763	165 641 266	170 610 504
78016001381 Réaliser les études et produire les statistiques du Ministère/volet Administration du Territoire	132 000 000	135 960 000	140 038 800
78016001892 Organiser la planification générale des activités du Ministère/volet Administration du Territoire	28 816 763	29 681 266	30 571 704
2103803 Gestion des ressources matérielles et financières du Ministère	66 316 732 121	71 218 596 991	77 812 144 294
1 Personnel	826 457 316	826 457 316	826 457 316
78016002013 Assurer les charges salariales liées à la Gestion des Dépenses Centralisées de l'Administration du Territoire	826 457 316	826 457 316	826 457 316
2 Biens et services	64 731 714 805	70 346 639 673	76 985 686 978
78016001384 Apporter une assistance au personnel du Ministère dans le domaine informatique	10 675 054	10 995 306	11 325 165
78016001893 Gérer et suivre les carrières des fonctionnaires du Ministère de l'Administration du Territoire	56 090 419	57 773 130	59 506 325

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21038 Administration Générale	80 636 836 127	81 299 074 349	91 244 388 810
78016002114 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	7 002 889 840	7 555 837 845	8 158 752 251
78016002174 Organiser la session annuelle de la Commission d'Avancement et de Discipline (CAD)	20 000 000	20 600 000	21 218 000
78016002234 Mettre en oeuvre et suivre la politique générale de gestion des ressources humaines du Ministère	79 500 000	81 885 000	84 341 550
78016002235 Assurer le traitement des dossiers relatifs à la solde et aux logements des fonctionnaires de Police	15 000 000	15 450 000	15 913 500
78016002237 Opérationnaliser les mécanismes de contrôle au sein du Ministère	10 000 000	10 300 000	10 609 000
78016002239 Apporter un appui technique et suivre les opérations budgétaires	10 014 270	10 314 698	10 624 139
78031000436 Gérer les ressources humaines du Ministère	78 397 974	80 749 913	83 172 411
78031000437 Préparer et poursuivre l'exécution des budgets du Ministère et des structures sous tutelle/volet Sécurité	25 500 000	26 265 000	27 052 950
78031000519 Coordonner la passation des marchés publics du Ministère et suivre leur exécution	20 962 500	21 591 375	22 239 116
78031000528 Gérer les dépenses centralisées du Ministère	344 500 000	354 835 000	365 480 050
78031000580 Apporter un Appui aux fonctionnaires de Police	162 010 727	166 871 049	171 877 180
78036000174 Organiser la formation commune de base des recrues de la police	1 200 000 000	976 319 815	1 228 491 956
90016000011 Organiser la session annuelle de la Commission d'Avancement de Discipline (CAD)	10 000 000	10 300 000	10 609 000
90016000012 Assurer le fonctionnement du Comité de suivi des projets du Ministère	30 000 000	30 900 000	31 827 000
90016000013 Implémenter le dispositif de contrôle de gestion	22 000 000	22 660 000	23 339 800
90016000014 Implémenter le dispositif de contrôle interne budgétaire	22 000 000	22 660 000	23 339 800
90016090127 Gérer les Dépenses Centralisées d'Abonnement de l'Eclairages Public	55 612 174 021	60 870 331 542	66 625 967 785
4 Investissements	758 560 000	45 500 002	0
Trésor	758 560 000	45 500 002	0
90031000003 Concevoir et déployer le système intégré de gestion des Ressources Humaines de l'Administration du Territoire (SIGRHAT)	61 994 112	0	0
78016002252 Construire, équiper et numériser le Centre National d'Archivage	245 565 888	0	0
78016002243 Renforcer les capacités opérationnelles des services du Ministère	350 000 000	0	0
21207030036 Appuyer la formation continue des fonctionnaires	101 000 000	45 500 002	0
2103804 Information et communication	104 469 168	107 603 243	110 831 341
2 Biens et services	104 469 168	107 603 243	110 831 341
78031000529 Concevoir et mettre en oeuvre les stratégies de communication de la sécurité	41 903 590	43 160 698	44 455 519
78031000579 Coordonner la sécurisation des réseaux et des applications informatiques	33 999 128	35 019 102	36 069 675
78031000606 Elaborer et mettre en oeuvre la stratégie de Communication du Ministère	13 566 450	13 973 443	14 392 647
78036000175 Assister juridiquement les structures et gérer les contentieux administratifs et judiciaires/Volet Sécurité	15 000 000	15 450 000	15 913 500

II.2.2. Programme 2 : Sécurité Interieure

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Sécurité Interieure	Action 2.1: Recrutement, formation et gestion du personnel de police
	Action 2.2: Amélioration des conditions de santé des fonctionnaires de police
	Action 2.3: Sécurité et protection des personnes et des biens
	Action 2.4: Construction, réhabilitation, et équipement des infrastructures de la police nationale

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Sécurité Interieure						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1: Renforcer les capacités opérationnelles des forces de sécurité	Ratio Fonctionnaires de Police sur Population urbaine	1 policier pour 639 habitants	1 policier pour 630 habitants	1 policier pour 600 habitants	1 policier pour 580 habitants	Nombre total de policiers / Population en zone urbaine (La norme internationale étant fixée à 1 policier pour 400 habitants) Source : Rapport d'activités DRH
	Taux de policiers logés par l'Etat	92,80%	93%	94%	95%	(Nombre de policiers bénéficiant d'un logement / Nombre total de policiers titularisés) x 100 Sources : Rapport d'activités DAF/SDSBPN
	Taux de policiers formés à la lutte contre la drogue	35,2%	85%	90%	95%	(Nombre de policiers formés à la lutte contre la drogue / Nombre de policiers à former par année) x 100 Nombre de policiers à former par année fixé à 66 Source : Rapport d'activités CRFLD
OS 2 : Renforcer les dispositifs de sécurité	Indice Général Ivoirien de Sécurité (IGIS)	1.2	1.2	1.2	1.1	Cet indice est calculé par le Conseil National de Sécurité (CNS) Source : Rapport d'activités DGNP
	Taux de policiers dotés en armes automatiques individuelles	93%	82%	84%	87%	(Nombre de policiers dotés en arme automatique individuelle / Nombre total de policiers titularisés) x 100 Source : Rapport d'activités DLI
	Proportion de Préfectures de Police couvertes par la vidéo protection	6/12	12/12	-	-	Nombre de Préfectures de Police couvertes par la vidéo protection / Nombre total de Préfectures de Police fixé à 12 Sources : Rapport d'activités DITT
	Proportion de Commissariats de Police construits	9/20	12/20	13/20	14/20	Nombre de Commissariats construits / Nombre total de commissariats planifiés fixé à 20 Source : Rapport d'activités DLI
	Proportion d'armes obsolètes détruites parmi les armes identifiées	0/5000	3000/5000	5000/5000	-	Nombre d'armes obsolètes détruites parmi les armes identifiées / Nombre total d'armes identifiées obsolètes Source : Rapport d'activités COMNAT-ALPC NB : Cet indicateur atteindra sa cible en 2025 et sera retiré dès 2026

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 2 : Sécurité Interieure	178 153 789 060	198 617 729 123	205 656 890 157
Dépenses de personnel	128 894 281 301	139 493 788 139	148 003 477 028
Dépenses en biens et services	26 267 750 650	34 217 240 420	35 137 956 794
Transferts	5 479 781 689	6 317 787 099	6 503 698 607
Investissements	17 511 975 420	18 588 913 465	16 011 757 728
Trésor	17 118 275 420	17 983 843 065	15 894 255 328
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	393 700 000	605 070 400	117 502 400

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22039 Sécurité Interieure	178 153 789 060	198 617 729 123	205 656 890 157
2203901 Recrutement, formation et gestion du personnel de police	157 270 914 821	176 415 326 953	186 027 362 901
1 Personnel	128 613 969 120	139 210 706 018	147 717 624 966
78031000496 Prendre en charge les rémunérations des fonctionnaires de Police	128 613 969 120	139 210 706 018	147 717 624 966
2 Biens et services	23 922 507 796	31 640 183 030	32 559 388 522
25031000020 Gérer l'école de Police de Korhogo	4 556 153	4 692 838	4 833 623
25031000021 Organiser la formation initiale et continue des élèves et fonctionnaires de Police à Korhogo	20 000 000	20 600 000	21 218 000
78031000424 Organiser la Formation initiale et continue à l'Ecole de Police d'Abidjan	20 000 000	20 600 000	21 218 000
78031000493 Coordonner l'organisation des concours de recrutement de la Police Nationale	10 786 678	11 110 278	11 443 587
78031000524 Apurer les passifs des baux de la Police	0	1 000 000 000	1 000 000 000
78031000545 Gérer l'Ecole de Police d'Abidjan (EPA)	4 556 153	4 692 838	4 833 623
78031000564 Gérer les baux de la Police	23 862 608 812	30 578 487 076	31 495 841 689
3 Transferts	4 734 437 905	5 564 437 905	5 750 349 413
78031000499 Gérer les bourses des élèves-policiers	4 734 437 905	5 564 437 905	5 750 349 413
2203902 Amélioration des conditions de santé des fonctionnaires de police	112 378 794	115 750 161	119 222 669
2 Biens et services	112 378 794	115 750 161	119 222 669
25036000002 Prendre en charge la santé des fonctionnaires de Police au sein de l'Ecole de Police de Korhogo	18 000 000	18 540 000	19 096 200
31031000038 Prendre en charge la santé des fonctionnaires de Police de la zone de Daloa	4 999 999	5 150 000	5 304 499
51031000018 Prendre en charge la santé des fonctionnaires de Police de la zone de Divo	4 999 999	5 149 999	5 304 499
62036000001 Prendre en charge la santé des fonctionnaires de Police de la zone de Bondoukou	4 999 999	5 149 999	5 304 500
78031000442 Prendre en charge la santé des fonctionnaires de la Police	4 999 999	5 149 999	5 304 500
78031000444 Prendre en charge la santé des fonctionnaires de Police au sein de la Brigade Anti-Emeutes	4 999 999	5 149 999	5 304 499
78031000445 Prendre en charge la santé des fonctionnaires de Police de la zone de la formation sanitaire d'Abengourou	4 999 999	5 150 000	5 304 501
78031000446 Prendre en charge la santé des fonctionnaires de Police au sein de la CRS1 de Williamsville	4 999 999	5 149 999	5 304 499
78031000567 Elaborer et suivre la mise en oeuvre de la politique sanitaire de la Police	8 585 883	8 843 460	9 108 765
78031000568 Prendre en charge la santé des fonctionnaire de Police à l'Ecole Nationale de Police	45 792 919	47 166 707	48 581 708
78031000585 Prendre en charge la santé des fonctionnaires de Police au sein de la cité policière d'Abobo	4 999 999	5 149 999	5 304 499
2203903 Sécurité et protection des personnes et des biens	17 805 920 025	8 016 369 333	5 510 304 587
1 Personnel	280 312 181	283 082 121	285 852 062
78031000538 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à la COMNAT-ALPC	266 429 101	269 061 854	271 694 607
78031000655 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel au CRFLD	13 883 080	14 020 267	14 157 455
2 Biens et services	2 232 864 060	2 461 307 229	2 459 345 603
11031000017 Suivre et contrôler les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police de Yamoussoukro	4 999 999	5 149 999	5 304 499
11031000018 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de l'Antenne de Yamoussoukro	2 910 469	2 997 783	3 087 716
11031000019 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 2ème Arrondissement de Yamoussoukro	4 500 000	4 635 000	4 774 050
11031000020 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Toumodi	4 500 000	4 635 000	4 774 050
11031000022 Conduire les enquêtes administratives et renseignements de la zone de Yamoussoukro	8 500 000	8 755 000	9 017 650
11031000023 Coordonner les activités des Commissariats de la zone de compétence de la Préfecture de Police de Yamoussoukro	11 367 852	11 708 887	12 060 153
11031000024 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 1er Arrondissement de Yamoussoukro	4 500 000	4 635 000	4 774 050
11031000025 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Tiébissou	4 500 000	4 635 000	4 774 050
11031000027 Lutter contre la criminalité et le grand banditisme dans la Région de Yamoussoukro	9 000 000	9 270 000	9 548 100
11036000001 Contrôler et suivre les activités de la Police Judiciaire à Yamoussoukro	4 179 900	4 305 297	4 434 456

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22039 Sécurité Interieure	178 153 789 060	198 617 729 123	205 656 890 157
14031000005 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Dimbokro	4 999 999	5 149 999	5 304 499
14031000006 Veiller à la sécurité des personnes et des bien dans la zone de compétence du commissariat de Police de Bocanda	4 500 000	4 635 000	4 774 050
14036000001 Contribuer au maintien et au retablissement de l'ordre public par la Compagnie Républicaine de Sécurité de Dimbokro	4 179 900	4 305 297	4 434 456
15031000005 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Daoukro	4 500 000	4 635 000	4 774 050
16031000003 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Bongouanou	4 500 000	4 635 000	4 774 050
17031000021 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Bottro	4 500 000	4 635 000	4 774 050
17031000022 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 4ème Arrondissement de Bouaké	4 500 000	4 635 000	4 774 050
17031000023 Conduire les enquêtes administratives et renseignements de la zone de Bouaké	8 500 000	8 755 000	9 017 650
17031000024 Coordonner les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police de Bouaké	4 999 999	5 149 999	5 304 499
17031000025 Veiller à a sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 5ème Arrondissement de Bouaké	4 500 000	4 635 000	4 774 050
17031000026 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 1er Arrondissement de Bouaké	4 500 000	4 635 000	4 774 050
17031000027 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 2ème Arrondissement de Bouaké	4 500 000	4 635 000	4 774 050
17031000028 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 3ème Arrondissement de Bouaké	4 500 000	4 635 000	4 774 050
17031000029 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Groupement Mobile d'Intervention de Bouaké	4 700 000	4 841 000	4 986 230
17031000030 Coordonner les activités des Commissariats de la zone de compétence de la Préfecture de Police de Bouaké	9 000 000	9 270 000	9 548 101
17031000031 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 6ème Arrondissement de Bouaké	4 500 000	4 635 000	4 774 050
17031000032 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Béoumi	4 500 000	4 635 000	4 774 050
17031000033 Lutter contre la criminalité et le grand banditisme dans la Région du Gbêké	7 000 000	7 210 000	7 426 300
17031000034 Lutter contre les crimes économiques et financières dans la Région du Gbêké	7 000 000	7 210 000	7 426 300
17036000001 Contrôler et suivre les activités de la Police Judiciaire à Bouaké	4 179 900	4 305 297	4 434 456
18031000003 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Katiola	4 500 000	4 635 000	4 774 050
18036000001 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Dabakala	4 179 900	4 305 297	4 434 456
22031000003 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Touba	4 500 000	4 635 000	4 774 050
23031000012 Coordonner les activités des Commissariats de la zone de compétence de la Préfecture de Police d'Odienné	9 000 000	9 270 000	9 548 101
23031000014 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Odienné	4 500 000	4 635 000	4 774 050
23031000015 Veiller à la sécurité des personnes et des bien dans la zone de compétence du commissariat de Police de Gbéléban	4 500 000	4 635 000	4 774 050
23031000016 Conduire les enquêtes administratives et renseignements de la zone d'Odienné	8 500 000	8 755 000	9 017 650
23031000017 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Groupement Mobile d'Intervention d'Odienné	4 700 000	4 841 000	4 986 230
23036000001 Contrôler et suivre les activités de la Police Judiciaire à Odienné	4 179 900	4 305 297	4 434 456
24031000006 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Ferké	4 500 000	4 635 000	4 774 050
24031000007 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Niélé	4 500 000	4 635 000	4 774 050
24031000008 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Ouangolodougou	4 500 000	4 635 000	4 774 050
24036000001 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Kong	4 179 900	4 305 297	4 434 456
25031000014 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 1er Arrondissement de Korhogo	4 500 000	4 635 000	4 774 050
25031000015 Coordonner les activités des Commissariats de la zone de compétence de la Préfecture de Police de Korhogo	9 000 000	9 270 000	9 548 101
25031000016 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de l'Antenne de Korhogo	2 910 469	2 997 783	3 087 716
25031000017 Conduire les enquêtes administratives et renseignements de la zone de Korhogo	8 500 000	8 755 000	9 017 650
25031000018 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de M'Bengué	4 500 000	4 635 000	4 774 050

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22039 Sécurité Interieure	178 153 789 060	198 617 729 123	205 656 890 157
25031000019 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Groupement Mobile d'Intervention de Korhogo	4 700 000	4 841 000	4 986 230
25031000022 Conduire les missions de prévention contre les atteintes à la sureté de l'Etat dans la zone de Korhogo	7 000 000	7 210 000	7 426 301
25031000023 Lutter contre la criminalité et le grand banditisme dans la Région du Poro	7 000 000	7 210 000	7 426 300
25036000001 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Dikodougou	4 179 900	4 305 297	4 434 456
25036000003 Contrôler et suivre les activités de la Police Judiciaire à Korhogo	4 179 900	4 305 297	4 434 456
26031000007 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Boundiali	4 500 000	4 635 000	4 774 050
26031000008 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Kouto	4 500 000	4 635 000	4 774 050
26031000009 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Tengréla	4 500 000	4 635 000	4 774 050
27031000003 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Minignan	4 500 000	4 635 000	4 774 050
28031000005 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Bouna	4 500 000	4 635 000	4 774 050
28031000006 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du commissariat de Police de Doropo	4 500 000	4 635 000	4 774 050
28031000007 Conduire les enquêtes administratives et renseignements de la zone de Bouna	8 000 000	8 240 000	8 487 200
31031000028 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Vavoua	4 500 000	4 635 000	4 774 050
31031000029 Coordonner les activités des Commissariats de la zone de compétence de la Préfecture de Police de Daloa	9 000 000	9 270 000	9 548 101
31031000031 Conduire les enquêtes administratives et renseignements de la zone de Daloa	8 600 000	8 858 000	9 123 740
31031000032 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 2ème Arrondissement de Daloa	4 500 000	4 635 000	4 774 050
31031000033 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Saioua	4 500 000	4 635 000	4 774 050
31031000034 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de l'Antenne de Daloa	2 910 469	2 997 783	3 087 716
31031000035 Contrôler et suivre les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police de Daloa	4 999 999	5 149 999	5 304 499
31031000036 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Zoukougbeu	4 500 000	4 635 000	4 774 050
31031000037 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 1er Arrondissement de Daloa	4 500 000	4 635 000	4 774 050
31031000039 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Issia	4 500 000	4 635 000	4 774 050
31031000040 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 4ème Arrondissement de Daloa	4 500 000	4 635 000	4 774 050
31031000041 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Groupement Mobile d'Intervention de Daloa	4 700 000	4 841 000	4 986 230
31031000042 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 3ème Arrondissement de Daloa	4 500 000	4 635 000	4 774 050
31036000001 Contrôler et suivre les activités de la Police Judiciaire à Daloa	4 179 900	4 305 297	4 434 456
32031000022 Conduire les enquêtes administratives et renseignements de la zone de Gagnoa	8 500 000	8 755 000	9 017 650
32031000023 Contrôler et suivre les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police de Gagnoa	4 999 999	5 149 999	5 304 499
32031000025 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 1er Arrondissement de Gagnoa	4 500 000	4 635 000	4 774 050
32031000026 Coordonner les activités des Commissariats de la zone de compétence de la Préfecture de Police de Gagnoa	9 000 000	9 270 000	9 548 101
32031000027 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Guibéroua	4 500 000	4 635 000	4 774 050
32031000029 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de l'Antenne de Gagnoa	5 940 107	6 118 312	6 301 860
32031000030 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 2ème Arrondissement de Gagnoa	4 500 000	4 635 000	4 774 050
32031000032 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Oumé	4 500 000	4 635 000	4 774 050
32031000033 Contribuer au maintien et au rétablissement de l'Ordre public par la CRS4 dans sa zone de compétence	4 999 999	5 149 999	5 304 499
32031000034 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Groupement Mobile d'Intervention de Gagnoa	4 700 000	4 841 000	4 986 230
32036000001 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Ouragahio	4 179 900	4 305 297	4 434 456
32036000002 Contrôler et suivre les activités de la Police Judiciaire à Gagnoa	4 179 900	4 305 297	4 434 456
32036000003 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Diégonéfla	4 179 900	4 305 297	4 434 456
35031000009 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Bonon	4 500 000	4 635 000	4 774 050

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22039 Sécurité Interieure	178 153 789 060	198 617 729 123	205 656 890 157
35031000010 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Sinfra	4 500 000	4 635 000	4 774 050
35031000011 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Bouaflé	4 500 000	4 635 000	4 774 050
35031000012 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Zuénoula	4 500 000	4 635 000	4 774 050
36031000003 Veiller à a sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Séguéla	4 500 000	4 635 000	4 774 050
37031000003 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Mankono	4 500 000	4 635 000	4 774 050
41031000023 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Danané	4 500 000	4 635 000	4 774 050
41031000024 Conduire les enquêtes administratives et renseignements de la zone de Man	8 500 000	8 755 000	9 017 650
41031000025 Lutter contre la criminalité et le grand banditisme dans la zone de Man	4 500 000	4 635 000	4 774 050
41031000026 Coordonner les activités des Commissariats de la zone de compétence de la Préfecture de Police de Man	9 000 000	9 270 000	9 548 101
41031000027 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Biankouma	4 500 000	4 635 000	4 774 050
41031000028 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 2ème Arrondissement de Man	4 500 000	4 635 000	4 774 050
41031000029 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Zouan-Hounien	4 500 000	4 635 000	4 774 050
41031000030 Veiller à la sécurité des personnes et des bien dans la zone de compétence du commissariat de Police de Sipilou	4 500 000	4 635 000	4 774 050
41031000031 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de l'Antenne de Man	2 910 469	2 997 783	3 087 716
41031000032 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 1er Arrondissement de Man	4 500 000	4 635 000	4 774 050
41031000033 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Groupement Mobile d'Intervention de Man	4 700 000	4 841 000	4 986 230
41031000034 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de Man	8 000 000	8 240 000	8 487 200
41031000035 Conduire les missions de prévention contre les atteintes à la sureté de l'Etat dans la zone de Man	10 000 000	10 300 000	10 609 001
41031000036 Lutter contre les crimes économiques et financières dans la Région du Tonkpi	7 000 000	7 210 000	7 426 300
41036000001 Contrôler et suivre les activités de la Police Judiciaire à Man	4 179 900	4 305 297	4 434 456
42031000009 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Guiglo	4 500 000	4 635 000	4 774 050
42031000010 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Toulepleu	4 500 000	4 635 000	4 774 050
42031000011 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de l'Antenne de Guiglo	2 910 469	2 997 783	3 087 716
42031000012 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Bloléquin	4 500 000	4 635 000	4 774 050
43031000003 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Duékoué	4 500 000	4 635 000	4 774 050
43036000001 Contribuer au maintien et au retablisement de l'ordre public par la Compagnie Républicaine de Sécurité de Duékoué	4 179 900	4 305 297	4 434 456
51031000019 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Hiré	4 500 000	4 635 000	4 774 050
51031000020 Suivre et contrôler les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police de Divo	4 999 999	5 149 999	5 304 499
51031000022 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Lakota	4 500 000	4 635 000	4 774 050
51031000023 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Divo	4 500 000	4 635 000	4 774 050
51031000025 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de l'Antenne de Divo	2 910 469	2 997 783	3 087 716
51031000026 Contribuer au maintien et au retablisement de l'ordre public par la CRS 3 dans sa zone de compétence	4 999 999	5 149 999	5 304 499
51031000027 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 2ème Arrondissement de Divo	4 500 000	4 635 000	4 774 050
51036000001 Contribuer au maintien et au retablisement de l'ordre public par la Compagnie Républicaine de Sécurité 5 (Divo)	4 179 900	4 305 297	4 434 456
55031000013 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 2ème Arrondissement de San-Pédro	4 500 000	4 635 000	4 774 050
55031000014 Coordonner les activités des Commissariats de la zone de compétence de la Préfecture de Police de San-Pédro	9 000 000	9 270 000	9 548 101
55031000015 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Tabou	4 500 000	4 635 000	4 774 050
55031000016 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de l'Antenne de San-Pédro	2 910 469	2 997 783	3 087 716
55031000017 Conduire les enquêtes administratives et renseignements de la zone de San-Pédro	8 500 000	8 755 000	9 017 650
55031000019 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 1er Arrondissement de San-Pédro	4 500 000	4 635 000	4 774 050
55031000020 Lutter contre la criminalité et le grand banditisme dans la Région de San Pédro	7 000 000	7 210 000	7 426 300

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22039 Sécurité Interieure	178 153 789 060	198 617 729 123	205 656 890 157
55031000021 Lutter contre les crimes économiques et financières dans la Région de San-Pédro	7 000 000	7 210 000	7 426 300
55036000001 Contrôler et suivre les activités de la Police Judiciaire à San-Pédro	4 179 900	4 305 297	4 434 456
56031000002 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Soubré	4 500 000	4 635 000	4 774 050
56031000003 Veiller à la sécurité des personnes et des bien dans la zone de compétence du Commissariat du 2ème Arrondissement de Méagui	4 500 000	4 635 000	4 774 050
57031000003 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Sassandra	4 500 000	4 635 000	4 774 050
61031000015 Veiller à a sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Abengourou	4 500 000	4 635 000	4 774 050
61031000016 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Agnibilékro	4 500 000	4 635 000	4 774 050
61031000017 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Niablé	4 500 000	4 635 000	4 774 050
61031000018 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de l'Antenne d'Abengourou	2 910 469	2 997 783	3 087 716
61031000019 Conduire les enquêtes administratives et renseignements de la zone d'Abengourou	8 500 000	8 755 000	9 017 650
61031000020 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 2ème Arrondissement d'Abengourou	4 500 000	4 635 000	4 774 050
61031000021 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Groupement d'Intervention d'Abengourou	4 700 000	4 841 000	4 986 230
61031000022 Coordonner les activités des Commissariats de la zone de compétence de la Préfecture de Police d'Abengourou	9 000 000	9 270 000	9 548 101
61036000001 Contrôler et suivre les activités de la Police Judiciaire à Abengourou	4 179 900	4 305 297	4 434 456
62031000011 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Bondoukou	4 500 000	4 635 000	4 774 050
62031000012 Coordonner les activités des Commissariats de la zone de compétence de la Préfecture de Police de Bondoukou	9 000 000	9 270 000	9 548 101
62031000013 Conduire les enquêtes administratives et renseignements de la zone de Bondoukou	8 500 000	8 755 000	9 017 650
62031000014 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Tanda	4 500 000	4 635 000	4 774 050
62031000015 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Groupement d'Intervention de Bondoukou	4 700 000	4 841 000	4 986 230
62031000016 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de l'Antenne de Bondoukou	2 910 469	2 997 783	3 087 716
62031000017 Lutter contre la criminalité et le grand banditisme dans la Région du Gontougou	7 000 000	7 210 000	7 426 300
62036000002 Contrôler et suivre les activités de la Police Judiciaire à Bondoukou	4 179 900	4 305 297	4 434 456
71031000021 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Tiapoum	4 500 000	4 635 000	4 774 050
71031000022 Coordonner les activités des Commissariats de la zone de compétence de la Préfecture de Police de Aboisso	9 000 000	9 270 000	9 548 101
71031000023 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Assinié	4 500 000	4 635 000	4 774 050
71031000024 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Bonoua	4 500 000	4 635 000	4 774 050
71031000025 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de l'Antenne d'Aboisso	2 910 469	2 997 783	3 087 716
71031000026 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Grand-Bassam	4 500 000	4 635 000	4 774 050
71031000027 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Noé	4 500 000	4 635 000	4 774 050
71031000028 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Aboisso	4 500 000	4 635 000	4 774 050
71031000029 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Adiaké	4 500 000	4 635 000	4 774 050
71031000030 Conduire les enquêtes administratives et renseignements de la zone d'Aboisso	8 500 000	8 755 000	9 017 650
71031000031 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Groupement Mobile d'Intervention d'Aboisso	4 700 000	4 841 000	4 986 230
71036000001 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Maféré	4 179 900	4 305 297	4 434 456
71036000003 Contrôler et suivre les activités de la Police Judiciaire à Aboisso	4 179 900	4 305 297	4 434 456
76031000008 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Sikensi	4 500 000	4 635 000	4 774 050
76031000009 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Agboville	4 500 000	4 635 000	4 774 050
76031000010 Veiller à la sécurité des personnes et des bien dans la zone de compétence du commissariat de Police de N'DOUCI	4 500 000	4 635 000	4 774 050
76031000011 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Tiassalé	4 500 000	4 635 000	4 774 050
77031000014 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Adzopé	4 500 000	4 635 000	4 774 050
77031000015 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de l'Antenne d'Adzopé	2 910 468	2 997 782	3 087 715
77031000017 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Akoupé	4 500 000	4 635 000	4 774 050
77031000018 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Alépé	4 500 000	4 635 000	4 774 051

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22039 Sécurité Interieure	178 153 789 060	198 617 729 123	205 656 890 157
77031000019 Contrôler et suivre les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police d'Adzopé	4 999 999	5 149 999	5 304 499
77031000020 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Afféry	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000447 Coordonner et suivre les missions de sécurité intérieure	86 011 086	98 591 419	101 549 161
78031000449 Lutter contre le Racket	58 000 000	59 740 000	61 532 200
78031000453 Lutter contre la criminalité transnationale organisée UCT	69 900 000	71 997 000	74 156 910
78031000455 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 37ème Arrondissement d'Abobo-Doumé	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000456 Coordonner les activités des Commissariats de la zone de compétence de la Préfecture de Police d'Abidjan	73 886 496	76 103 092	78 386 182
78031000457 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Anyama	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000458 Suivre et contrôler les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police de Marcory	4 999 999	5 149 999	5 304 499
78031000459 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 13ème Arrondissement d'Abobo	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000460 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 18ème Arrondissement de la Riviera	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000461 Suivre et contrôler les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police de Port-Bouët	4 999 999	5 149 999	5 304 499
78031000463 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 19ème Arrondissement de Yopougon-Toits rouges	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000464 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 11ème Arrondissement de Williamsville	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000465 Contribuer au maintien et au retablisement de l'ordre public par la CRS 2 de Marcory	8 412 031	8 664 395	8 924 322
78031000466 Conduire les recherches pour élucider des infractions et identifier leurs auteurs	23 500 000	24 205 000	24 931 150
78031000467 Procéder aux interventions rapides de retablisement de l'ordre public	4 999 999	5 150 000	5 304 500
78031000468 Réguler la circulation	4 618 023	4 756 563	4 899 261
78031000469 Superviser les unités d'intervention dans le maintien et le retablisement de l'ordre public	10 526 196	10 841 983	11 167 243
78031000470 Escorter et protéger les autorités	3 364 336	3 465 265	3 569 226
78031000471 Veiller à la sécurité sur la voie publique	4 999 999	5 149 998	5 304 499
78031000472 Enquêter sur les infractions impliquant des mineurs	4 947 797	5 096 230	5 249 119
78031000473 Veiller à la protection des moeurs	4 414 211	4 546 636	4 683 035
78031000474 Lutter contre l'usage de la drogue et des stupéfiants dans la zone de l'Antenne de Bouaké	2 910 469	2 997 783	3 087 716
78031000475 Encaisser les paiements des amendes des infractions	2 268 296	2 336 344	2 406 435
78031000480 Veiller à la sécurité urbaine	1 694 597	1 745 435	1 797 798
78031000481 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 6ème Arrondissement de Koumassi	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000482 Suivre et contrôler les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police d'Abobo	4 999 999	5 149 999	5 304 499
78031000483 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 27ème Arrondissement d'Adjamé Bracodi-bar	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000485 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 22ème Arrondissement d'Angré	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000486 Suivre et contrôler les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police de Cocody	5 478 469	5 642 823	5 812 108
78031000487 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 16ème Arrondissement de Yopougon-Sicogi	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000488 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Poste de Police de la Mairie de Treichville	4 681 255	4 821 693	4 966 343
78031000489 Suivre et contrôler les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police d'Adjamé	4 999 999	5 149 999	5 304 499
78031000490 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 23ème Arrondissement de Yopougon-Andokoi	4 500 000	4 635 000	4 774 050

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22039 Sécurité Interieure	178 153 789 060	198 617 729 123	205 656 890 157
78031000491 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 38ème Arrondissement de Ypougon-Zone industrielle	6 985 125	7 194 678	7 410 520
78031000508 Lutter contre les crimes économiques et financières	19 000 000	19 570 000	20 157 100
78031000509 Lutter contre la criminalité et le grand banditisme en Côte d'Ivoire	11 000 000	11 330 000	11 669 900
78031000525 Renforcer le dispositif sécuritaire	151 000 000	306 987 245	240 396 004
78031000532 Mettre en place les stratégies de sensibilisation et de lutte anti-drogue	11 425 392	11 768 154	12 121 199
78031000553 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 36ème Arrondissement de Koumassi Sicogi	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000554 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 24ème Arrondissement de Port-Bouët Adjourfou	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000555 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 12ème Arrondissement des Deux-Plateaux	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000556 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 8ème Arrondissement de Cocody	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000557 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 29ème Arrondissement de Treichville Biaffra	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000558 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 25ème Arrondissement de Vridi	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000559 Intervenir pour le maintien et le retablisement de l'ordre public lors des émeutes	7 325 283	7 545 043	7 771 393
78031000560 Superviser les services de police dans les procédures judiciaires	12 958 977	13 347 747	13 748 179
78031000561 Superviser les services de Police en charge de la sécurité publique	11 470 156	11 814 261	12 168 689
78031000570 Lutter contre l'usage des drogues et des stupéfiants	7 700 000	7 931 000	8 168 930
78031000575 Contribuer au maintien et au retablisement de l'ordre public par la Compagnie Républicaine de Sécurité de Williamsville (CRS1)	10 000 000	10 300 001	10 609 000
78031000589 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 17ème Arrondissement de Yopougon-Niangon	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000590 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 10ème Arrondissement d'Attécoubé	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000591 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 5ème Arrondissement de Port-Bouët	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000592 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 35ème Arrondissement de la Riviera Palméraie	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000596 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 26ème Arrondissement de Marcory-Aliodan	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000597 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 30ème Arrondissement de Cocody Attoban	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000598 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 20ème Arrondissement de Koumassi	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000599 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 2ème Arrondissement de Treichville	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000601 Conduire les enquêtes administratives et fournir les renseignements à l'Etat	40 300 000	41 509 000	42 754 270
78031000602 Superviser les services de police exerçant dans le domaine scientifique	29 523 380	30 409 080	31 321 356
78031000609 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 4ème Arrondissement de la zone 4 (Marcory)	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000614 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 15ème Arrondissement d'Abobo	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000615 Rechercher et réaliser des assauts	24 738 985	25 481 155	26 245 591

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22039 Sécurité Interieure	178 153 789 060	198 617 729 123	205 656 890 157
78031000616 Veiller à a sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 1er Arrondissement du Plateau	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000617 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Poste de Police d'Abidjan Plateau-CARENA	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000619 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Bingerville	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000620 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 21ème Arrondissement d'Abobo derrière-rail	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000621 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 31ème Arrondissement de Biétry	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000627 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 33ème Arrondissement de Port-Bouët Gonzagueville	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000628 Veiller à la sécurité des personnes et des biens par l'utilisation des chevaux	30 000 000	30 900 000	31 827 000
78031000629 Lutter contre le terrorisme	2 691 469	2 772 212	2 855 381
78031000630 Suivre et contrôler les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police de Yopougon	4 999 999	5 149 999	5 304 499
78031000638 Effectuer les constats, examens et analyses de faits et de substances	38 725 742	39 887 514	41 084 140
78031000641 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 34ème Arrondissement d'Abobo-Baoulé	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000642 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 14ème Arrondissement d'Abobo	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000643 Conduire les missions de prévention contre les atteintes à la sûreté de l'Etat	16 700 000	17 201 000	17 717 030
78031000645 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 9ème Arrondissement de Marcory	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000646 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 3ème Arrondissement de'Adjamé	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000648 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 32ème Arrondissement d'Abobo Avocatier	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000649 Gérer les armes et munitions	2 568 908	2 645 975	2 725 354
78031000650 Veiller à a sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 7ème Arrondissement des 220 logements	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000652 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police du 28ème Arrondissement d'Attécoubé Santé II	4 500 000	4 635 000	4 774 050
78031000653 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Groupement d'Intervention d'Abidjan	4 700 000	4 841 000	4 986 230
78036000177 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Abobo-anonkoua kouté	4 179 900	4 305 297	4 434 456
78036000178 Veiller au fonctionnement de la section musique de la Police Nationale	3 900 000	4 017 000	4 137 510
78036000182 Veiller à la fluidité de la circulation routière au cours de la réalisation des grands projets d'infrastructures dans le District d'Abidjan	9 000 000	9 270 000	9 548 100
78036000196 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police d'Angré-Château	4 179 900	4 305 297	4 434 456
79031000006 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Dabou	4 500 000	4 635 000	4 774 050
79031000007 Contrôler et suivre les activités des Commissariats de la zone de compétence du District de Police de Dabou	4 999 999	5 149 999	5 304 499
79031000008 Veiller à la sécurité des personnes et des biens dans la zone de compétence du Commissariat de Police de Grand-Lahou	4 500 000	4 635 000	4 774 050
90031000006 Lutter contre la criminalité transnationale organisée et le trafic de drogue sur les plateformes aéroportuaires	40 000 000	41 200 000	42 436 000
90036000006 Assurer l'entretien et la maintenance des systèmes d'identification judiciaire	112 901 247	116 288 284	119 776 933
90036000007 Assurer le fonctionnement du Système d'Information Policière de l'Afrique de l'Ouest (SIPAO)	87 455 234	90 078 891	92 781 258
90036000011 Réaliser des études, les missions de prospection, de suivi-évaluation et collectes d'informations sécuritaires au profit de la Police Nationale	30 000 000	30 900 000	31 827 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22039 Sécurité Interieure	178 153 789 060	198 617 729 123	205 656 890 157
90036000012 Veiller à l'escorte des cortèges officiels et spéciaux par les motos et assurer la sécurité routière	9 000 000	9 270 000	9 548 100
3 Transferts	745 343 784	753 349 194	753 349 194
78031000452 Prendre en charge la contribution de la Côte d'Ivoire à l'Organisation Internationale de la Police Criminelle (OIPC-Interpol)	71 853 424	71 853 424	71 853 424
78031000605 Fournir des informations pour la lutte contre la criminalité et le grand banditisme	6 000 000	6 000 000	6 000 000
78031000610 Faire fonctionner la Commission Nationale de Lutte Contre la Prolifération et la Circulation des Armes Legères et de Petit Calibre 'ComNat- ALPC)	451 433 433	451 433 433	451 433 433
78031000626 Accompanyer 10% des usagers de drogue internés jusqu'à leur réhabilitation socio-professionnelle	177 883 365	177 883 365	177 883 365
78031000644 Effectuer les transferts pour les investissements du Centre Régional de Formation à la Lutte contre la Drogue (CRFLD)	38 173 562	46 178 972	46 178 972
4 Investissements	14 547 400 000	4 518 630 789	2 011 757 728
Trésor	14 153 700 000	3 913 560 389	1 894 255 328
90036090126 Equiper la Section Musique de la Police Nationale en instruments et matériels de musique	200 000 000	0	0
90036000002 Réhabiliter les locaux de la Direction Générale de la Police Nationale	500 000 000	500 000 000	500 000 000
90036000001 Mettre en oeuvre le projet d'appui au renforcement des capacités de la Police	443 700 000	910 084 800	1 005 070 400
90031000007 Mettre en place la brigade Cynophile	0	280 050 000	0
78031000633 Equiper l'Unité de Lutte contre la Criminalité Transnationale organisée (UCT)	110 000 000	350 000 000	389 184 928
78031000632 Doter les fonctionnaires de Police en effet d'habillement	2 500 000 000	0	0
78031000625 Mettre en place la brigade des montées	100 000 000	0	0
78031000588 Equiper la Police en moyens de communication modernes	500 000 000	1 873 425 589	0
78031000587 Acquérir des équipements pour la sécurité intérieure	2 500 000 000	0	0
78031000550 Lutter contre la prolifération et la circulation illicite des armes légères et de petits calibres	200 000 000	0	0
78031000505 Equiper les Commissariats de Police	300 000 000	0	0
78031000504 Effectuer la maintenance et l'entretien du matériel roulant de la Police Nationale	1 500 000 000	0	0
78031000503 Ravitailler les véhicules d'intervention de la Police Nationale en carburant	3 000 000 000	0	0
78016002230 Mettre en oeuvre et déployer le système d'Information Policière de l'Afrique de l'Ouest (SIPAO)	600 000 000	0	0
78011202022 Acquérir des véhicules au profit de la Police	1 500 000 000	0	0
32031000031 Equiper la police en matériel informatique	200 000 000	0	0
Financement extérieur	393 700 000	605 070 400	117 502 400
90036000001 Mettre en oeuvre le projet d'appui au renforcement des capacités de la Police	393 700 000	605 070 400	117 502 400
2203904 Construction, réhabilitation, et équipement des infrastructures de la police nationale	2 964 575 420	14 070 282 676	14 000 000 000
4 Investissements	2 964 575 420	14 070 282 676	14 000 000 000
Trésor	2 964 575 420	14 070 282 676	14 000 000 000
78031000634 Construire et équiper 9 Commissariats à Abidjan: 3 à Yopougon, 2 à Cocody, 3 à Abobo Gare et 1 à Koumassi	50 000 000	383 898 491	0
78031000549 Construire le siège de la Commission Nationale de Lutte Contre la Prolifération et la Circulation des Armes Legères et de Petit Calibre	589 000 000	0	0
78031000546 Construire et équiper 11 Commissariats à l'intérieur du pays : Bloléquin, Bocanda, Doropo, Gbéléban, Jacquenville, Katiola, Kong, Korhogo, Tafiré , Méagui et Niakara	100 000 000	0	0
78031000513 Poursuivre les travaux de réhabilitation des 14 Commissariats	50 000 000	0	0
78031000512 Construire et équiper une Ecole de Police de Korhogo	1 000 000 000	13 000 000 000	14 000 000 000
78031000511 Construire et équiper le centre de formation de la DTSI	175 575 420	686 384 185	0
78031000510 Construire et équiper le centre de la formation continue de la police à Yamoussoukro	1 000 000 000	0	0

II.2.3. Programme 3 : Décentralisation

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Décentralisation	Action 3.1: Renforcement du cadre institutionnel du processus de décentralisation
	Action 3.2: Renforcement des capacités des structures de tutelle des Collectivités Territoriales
	Action 3.3: Coordination des services des Districts Autonomes
	Action 3.4: Coordination des services des régions
	Action 3.5: Coordination des services des Communes
	Action 3.6: Coordination du développement des services généraux dans les Districts Autonomes
	Action 3.7: Coordination du développement des services généraux dans les régions
	Action 3.8: Coordination du développement des services généraux dans les Communes
	Action 3.9: Coordination du développement de l'ordre et de la sécurité dans les Districts Autonomes
	Action 3.10: Coordination du développement de l'ordre et de la sécurité dans les régions
	Action 3.11: Coordination du développement de l'ordre et de la sécurité dans les Communes
	Action 3.12: Coordination du développement des affaires économiques dans les Districts Autonomes
	Action 3.13: Coordination du développement des affaires économiques dans les régions
	Action 3.14: Coordination du développement des affaires économiques dans les Communes
	Action 3.15: Coordination du développement de la protection de l'environnement dans les Districts Autonomes
	Action 3.16: Coordination du développement de la protection de l'environnement dans les régions
	Action 3.17: Coordination du développement de la protection de l'environnement dans les Communes
	Action 3.18: Coordination du développement des logements et équipements collectifs dans les Districts Autonomes
	Action 3.19: Coordination du développement des logements et équipements collectifs dans les régions
	Action 3.20: Coordination du développement des logements et équipements collectifs dans les Communes
	Action 3.21: Coordination du développement de la santé dans les Districts Autonomes
	Action 3.22: Coordination du développement de la santé dans les régions
	Action 3.23: Coordination du développement de la santé dans les Communes
	Action 3.24: Coordination du développement des loisirs, culture et culte dans les Districts Autonomes
	Action 3.25: Coordination du développement des loisirs, culture et culte dans les régions
	Action 3.26: Coordination du développement des loisirs, culture et culte dans les Communes
	Action 3.27: Coordination du développement de l'enseignement dans les Districts Autonomes
	Action 3.28: Coordination du développement de l'enseignement dans les régions
	Action 3.29: Coordination du développement de l'enseignement dans les Communes
	Action 3.30: Coordination du développement de la protection sociale dans les Districts Autonomes
	Action 3.31: Coordination du développement de la protection sociale dans les régions
	Action 3.32: Coordination du développement de la protection sociale dans les Communes
	Action 3.33: Coordination et suivi des activités des Collectivités Territoriales

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Décentralisation						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Améliorer le cadre institutionnel du processus de décentralisation	Nombre de textes législatifs et réglementaires de la décentralisation élaborés	13	3	3	3	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGDDL
	Nombre d'élus locaux formés sur le cadre juridique et institutionnel de la décentralisation	0	232	100	110	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGDDL
	Taux de Collectivités Territoriales figurant dans l'atlas de la coopération décentralisée	0%	5%	35%	50%	(Nombre de Collectivités Territoriales présentes dans l'Atlas de la coopération décentralisée/ Nombre total des Collectivités Territoriales) Nombre de Collectivités Territoriales : 31 Régions + 201 communes, soit 232 Collectivités Territoriales Source : Rapport d'activités DIRCOD
OS 2 : Accroître les capacités des structures d'encadrement des collectivités	Nombre d'agents de tutelle formés	0	60	100	130	Dénombrement Source : Rapport d'activités DTEF
	Nombre de membres du corps préfectoral formés	0	31	75	76	Dénombrement Source : Rapport d'activités DTEF
	Nombre de documents renseignés dans le Système de Gestion Intégrée et d'Archivage Numérique des Collectivités Territoriales Ivoiriennes (SYGIDAN-CTI)	464	1392	1624	1856	Dénombrement Source : Rapport d'activités DTEF
OS 3 : Améliorer le système de gestion économique, financière et fiscale des Collectivités Territoriales	Nombre de missions d'assistance-conseil effectuées	5	7	10	10	Dénombrement Source : Rapport d'activités DTEF
	Nombre de missions de contrôle et d'inspection effectuées	2	2	5	5	Dénombrement Source : Rapport d'activités DTEF
	Proportion de Collectivités Territoriales connectées à la plateforme de recouvrement par voie électronique	28/232	47/232	57/232	67/232	Nombre de Collectivités Territoriales connectées / Nombre total de Collectivités Territoriales Nombre de Collectivités connectées en 2022 : 56 sur les 232 existant dont 31 Régions et 201 Communes Source : Rapport d'activités DTEF
	Nombre de collectivités dont les capacités ont été renforcées	0	232	232	232	Dénombrement Source : Rapport d'activités DTEF

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 3 : Décentralisation	134 313 815 653	138 688 480 892	131 019 395 663
Dépenses de personnel	6 202 599 197	6 202 599 197	6 202 599 197
Dépenses en biens et services	479 862 618	605 268 953	620 882 812
Transferts	32 087 962 099	33 133 000 000	33 633 000 000
Investissements	95 543 391 739	98 747 612 742	90 562 913 654
Trésor	89 531 928 932	94 040 888 987	89 855 081 696
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	6 011 462 807	4 706 723 755	707 831 958

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22040 Décentralisation	134 313 815 653	138 688 480 892	131 019 395 663
2204001 Renforcement du cadre institutionnel du processus de décentralisation	394 618 045	503 217 043	515 769 344
2 Biens et services	394 618 045	503 217 043	515 769 344
78016001387 Mettre en place l'atlas national de la coopération décentralisée	10 000 000	10 300 000	10 609 000
78016001909 Elaborer les décrets d'application de la loi portant statuts de la fonction publique des Collectivités Territoriales et de la loi relative à la Police Municipale	10 000 000	10 300 000	10 609 000
78016002036 Suivre la mise en oeuvre de la politique de décentralisation	124 328 210	205 068 513	209 426 358
78016002122 Réformer le cadre législatif et réglementaire du transfert des compétences de l'Etat aux Collectivités Territoriales	65 289 835	192 248 530	198 015 986
78016002229 Organiser les conférences des programmes triennaux et budgétaires des Collectivités Territoriales	160 000 000	60 300 000	62 109 000
78016002257 Mettre en place le Comité National de la Coopération Décentralisée	25 000 000	25 000 000	25 000 000
2204002 Renforcement des capacités des structures de tutelle des collectivités territoriales	12 674 296 468	16 449 664 652	8 268 027 122
2 Biens et services	85 244 573	102 051 910	105 113 468
78010200056 Mettre en place et renforcer les capacités des Comités Communaux de Lutte contre le Racket (CCLR)	40 244 573	81 451 910	83 895 468
78016001396 Assurer l'assistance-conseil des Collectivités Territoriales en matière de gestion économique et financière	35 000 000	10 300 000	10 609 000
78016001397 Créer un repertoire des investissements dans les Collectivités Territoriales	3 000 000	3 090 000	3 182 700
78016001718 Effectuer des missions d'évaluation auprès des services en charge du Développement Local	7 000 000	7 210 000	7 426 300
4 Investissements	12 589 051 895	16 347 612 742	8 162 913 654
Trésor	6 959 827 740	11 640 888 987	7 455 081 696
90016090124 Projet d'Appui au Renforcement de la Gouvernance Locale en Côte d'Ivoire (PARGL)	97 050 000	626 165 000	808 116 958
90016000018 Construire des bureaux annexes de la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL)	150 000 000	161 035 494	0
78016002153 Mettre en oeuvre le projet d'Economie et d'Ecologie des Territoires Ruraux	5 000 000 000	0	0
78016002133 Mettre en oeuvre le projet de construction des Marchés de Bouaké et Youpougon(MABY)	1 555 217 740	10 853 688 493	6 646 964 738
78016001911 Renforcer les Ressources Humaines de l'administration locale des zones affectées par la crise (PCN-CI)	56 560 000	0	0
78016001390 Réhabiliter et équiper les services de la Direction Générale de la Décentralisation et du Développement Local (DGDDL)	101 000 000	0	0
Financement extérieur	5 629 224 155	4 706 723 755	707 831 958
90016090124 Projet d'Appui au Renforcement de la Gouvernance Locale en Côte d'Ivoire (PARGL)	222 500 000	500 000 000	707 831 958
78016002133 Mettre en oeuvre le projet de construction des Marchés de Bouaké et Youpougon(MABY)	5 406 724 155	4 206 723 755	0
2204007 Coordination des services des districts autonomes	5 070 316 543	5 207 866 543	5 207 866 543
1 Personnel	485 316 543	485 316 543	485 316 543
11016001385 Assurer le traitement salarial du personnel du district de Yamoussoukro	485 316 543	485 316 543	485 316 543
3 Transferts	4 585 000 000	4 722 550 000	4 722 550 000
11016001699 Assurer le fonctionnement des services du district de Yamoussoukro	1 585 000 000	1 632 550 000	1 632 550 000
78016001719 Assurer le fonctionnement des services du district autonome d'Abidjan	3 000 000 000	3 090 000 000	3 090 000 000
2204008 Coordination des services des régions	15 674 178 277	16 055 284 184	16 055 284 184
1 Personnel	5 717 282 654	5 717 282 654	5 717 282 654
11016001386 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du Bélier	204 343 802	204 343 802	204 343 802
14016000555 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du N'ZI	204 343 802	204 343 802	204 343 802
15016000912 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional de l'Iffou	204 343 802	204 343 802	204 343 802
16016001173 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du Moronou	102 171 901	102 171 901	102 171 901
17016001165 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du Gbêké	306 515 703	306 515 703	306 515 703
18016001439 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du Hambol	204 343 802	204 343 802	204 343 802
23016001408 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du Kabadougou	102 171 901	102 171 901	102 171 901

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22040 Décentralisation	134 313 815 653	138 688 480 892	131 019 395 663
24016001184 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du Tchologo	102 171 901	102 171 901	102 171 901
25016002236 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du Poro	102 171 901	102 171 901	102 171 901
26016001199 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional de la Bagoué	204 343 802	204 343 802	204 343 802
27016000626 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du Folon	100 000 000	100 000 000	100 000 000
28016000783 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du BounKani	102 171 901	102 171 901	102 171 901
31016001442 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du Haut Sassandra	306 515 703	306 515 703	306 515 703
32016001106 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du Goh	204 343 802	204 343 802	204 343 802
35016000899 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional de la Marahoué	306 515 703	306 515 703	306 515 703
36016000982 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du Worodougou	102 171 901	102 171 901	102 171 901
37016000825 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du Béré	102 171 901	102 171 901	102 171 901
41016001740 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du Tonkpi	306 515 703	306 515 703	306 515 703
42016000647 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du Cavally	204 343 802	204 343 802	204 343 802
43016000852 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du Guémon	102 171 901	102 171 901	102 171 901
51016000849 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du Loh-djiboua	204 343 802	204 343 802	204 343 802
55016000914 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional de San-pédro	204 343 802	204 343 802	204 343 802
55016001172 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du Bafing	102 171 901	102 171 901	102 171 901
56016001033 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional de la Nawa	102 171 901	102 171 901	102 171 901
57016000552 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du Gboklé	100 000 000	100 000 000	100 000 000
61016000999 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional de l'Indénié djuablin	204 343 802	204 343 802	204 343 802
62016001369 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional de Gontougo	204 343 802	204 343 802	204 343 802
71016001180 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional du Sud-Comoé	306 515 703	306 515 703	306 515 703
76016001215 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional de l'Agneby-tiassa	204 343 802	204 343 802	204 343 802
77016001409 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional de la Mé	204 343 802	204 343 802	204 343 802
79016000544 Assurer le traitement salarial du personnel du Conseil Régional des Grands Ponts	306 515 703	306 515 703	306 515 703
3 Transferts	9 956 895 623	10 338 001 530	10 338 001 530
11016002144 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du Béliér	285 576 714	294 144 015	294 144 015
14016000562 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du N'zi	267 373 341	275 394 541	275 394 541
15016001034 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional de l'Iffou	281 388 818	289 830 483	289 830 483
16016000818 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du Moronou	288 309 085	296 958 358	296 958 358
17016001433 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du Gbéké	391 572 540	403 319 716	403 319 716
18016001959 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du Hambol	307 790 776	317 024 499	317 024 499
23016001409 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du Kabadougou	271 352 028	279 492 589	279 492 589
24016001099 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du Tchologo	306 779 226	398 381 641	398 381 641
25016002252 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du Poro	356 240 221	366 927 428	366 927 428
26016001426 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional de la Bagoué	296 918 849	305 826 414	305 826 414
27016000949 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du Folon	255 113 291	262 766 690	262 766 690
28016000792 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du BounKani	286 870 864	295 476 990	295 476 990
31016001440 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du Haut Sassandra	435 313 669	448 373 079	448 373 079
32016000784 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du Goh	350 000 276	360 500 284	360 500 284
35016000735 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional de la Marahoué	349 536 400	360 022 492	360 022 492
36016001217 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du Worodougou	287 184 676	295 800 216	295 800 216
37016001275 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du Béré	294 234 313	303 061 342	303 061 342

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22040 Décentralisation	134 313 815 653	138 688 480 892	131 019 395 663
41016001412 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du Tonkpi	395 531 550	407 397 497	407 397 497
42016000648 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du Cavally	318 670 958	328 231 087	328 231 087
43016000922 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du Guémon	343 847 408	354 162 830	354 162 830
51016000850 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du Loh-djiboua	363 330 342	374 230 252	374 230 252
55016000749 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du Bafing	268 303 696	276 352 807	276 352 807
55016000750 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional de San-pédro	358 531 672	369 287 622	369 287 622
56016001264 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional de la Nawa	370 377 152	381 488 467	381 488 467
57016000416 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du Gboklé	290 709 325	299 430 605	299 430 605
61016000646 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional de l'Indénié djuablin	319 598 485	329 186 440	329 186 440
62016001104 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional de Gontougo	342 372 207	352 643 373	352 643 373
71016001420 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional du Sud-comoé	327 339 187	337 159 363	337 159 363
76016001340 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional de l'Agneby-tiassa	336 505 671	346 600 841	346 600 841
77016001395 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional de la Mé	320 754 445	330 377 078	330 377 078
79016000657 Assurer le fonctionnement des services du Conseil Régional des Grands Ponts	289 468 438	298 152 491	298 152 491
2204009 Coordination des services des communes	17 546 066 476	18 072 448 470	18 572 448 470
3 Transferts	17 546 066 476	18 072 448 470	18 572 448 470
11016001387 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Yamoussoukro	1 000 000 000	1 030 000 000	1 030 000 000
11016001388 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Kokumbo	66 361 742	68 352 594	68 352 594
11016001716 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Tiebissou	79 829 688	82 224 579	82 224 579
11016001872 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Djekanou	64 982 192	66 931 658	66 931 658
11016001943 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Didiévi	65 460 088	67 423 891	67 423 891
11016002025 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Attiegouakro	62 133 472	63 997 476	63 997 476
11016002099 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Toumodi	98 790 061	101 753 763	101 753 763
11016002165 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Tié n'diékro	59 844 053	61 639 375	61 639 375
14016000465 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Bocanda	68 939 967	71 008 166	71 008 166
14016000466 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Dimbokro	102 352 406	105 422 978	105 422 978
14016000568 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Kouassi-Kouassikro	64 365 824	66 296 799	66 296 799
15016000769 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Ettrokro	60 011 712	61 812 063	61 812 063
15016000770 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de M'bahiakro	67 735 907	69 767 984	69 767 984
15016000771 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Prikro	66 929 500	68 937 385	68 937 385
15016001037 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Daoukro	108 294 055	111 542 877	111 542 877
15016001147 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Ouellé	67 143 821	69 158 136	69 158 136
16016000819 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de M'batto	86 014 992	88 595 442	88 595 442
16016000999 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Anoumaba	62 542 423	64 418 696	64 418 696
16016001118 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Arrah	78 814 131	81 178 555	81 178 555
16016001120 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Tiémélékro	65 330 455	67 290 369	67 290 369
16016001163 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Bongouanou	99 915 707	102 913 178	102 913 178
17016001166 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Bouaké	546 436 346	562 829 436	662 829 436
17016001167 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Botro	70 711 878	72 833 234	72 833 234
17016001381 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Brobo	66 916 686	68 924 187	68 924 187
17016001437 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Djebonoua	68 074 615	70 116 853	70 116 853
17016001438 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Sakassou	84 155 195	86 679 851	86 679 851

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22040 Décentralisation	134 313 815 653	138 688 480 892	131 019 395 663
17016001569 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Béoumi	90 794 109	93 517 932	93 517 932
17016001635 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Bodokro	64 907 459	66 854 683	66 854 683
17016001760 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Diabo	68 441 376	70 494 617	70 494 617
18016001440 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Bassawa	55 770 721	57 443 843	57 443 843
18016001441 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Boniérédougou	65 876 159	67 852 444	67 852 444
18016001708 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Fronan	77 091 714	79 404 465	79 404 465
18016001761 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Foumbolo	63 760 511	65 673 326	65 673 326
18016001787 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Dabakala	72 931 707	75 119 658	75 119 658
18016001788 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Niakaramadougou	72 867 700	75 053 731	75 053 731
18016001960 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Satama-Sokoro	57 661 975	59 391 834	59 391 834
18016002080 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Satama-Sokoura	57 500 001	59 225 001	59 225 001
18016002166 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Tortiya	71 407 302	73 549 521	73 549 521
18016002172 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Katiola	104 635 390	107 774 452	107 774 452
18016002242 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Tafiré	69 877 926	71 974 264	71 974 264
22016000761 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Touba	76 877 165	79 183 480	79 183 480
22016000762 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Koonan	56 418 559	58 111 116	58 111 116
22016000926 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Koro	58 493 409	60 248 211	60 248 211
22016000942 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Ouaninou	64 005 615	65 925 783	65 925 783
22016001071 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Booko	59 731 252	61 523 190	61 523 190
22016001180 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Borotou	54 612 327	56 250 697	56 250 697
22016001205 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Guintéguéla	61 662 444	63 512 317	63 512 317
23016001412 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Odienné	95 000 127	97 850 131	147 850 131
23016001413 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Dioulatiédougou	55 098 932	56 751 900	56 751 900
23016001414 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Seydougou	56 828 814	58 533 678	58 533 678
23016001672 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Bako	58 543 473	60 299 777	60 299 777
23016001700 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Tiémé	60 391 342	62 203 082	62 203 082
23016001748 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Gbéléban	55 217 835	56 874 370	56 874 370
23016001911 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Séguélon	61 279 921	63 118 319	63 118 319
23016001980 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Séguéla	103 975 420	107 094 683	107 094 683
23016002036 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Madinani	63 301 426	65 200 469	65 200 469
23016002171 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Samatiguila	57 205 231	58 921 388	58 921 388
24016000818 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Ferkessédougou	103 694 131	106 804 955	106 804 955
24016000819 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Koumbala	55 564 881	57 231 827	57 231 827
24016000820 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Diawala	79 218 690	81 595 251	81 595 251
24016001019 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Kong	69 155 161	71 229 816	121 229 816
24016001109 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Niellé	73 265 602	75 463 570	75 463 570
24016001231 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Ouangolodougou	95 782 076	98 655 538	98 655 538
25016001405 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Napieledougou	66 523 737	68 519 449	68 519 449
25016001406 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Niofoin	58 284 356	60 032 887	60 032 887
25016001407 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de karakoro	60 690 440	62 511 153	62 511 153
25016001408 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de komborodougou	58 758 103	60 520 846	60 520 846
25016001409 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Guiémbé	60 012 752	61 813 135	61 813 135

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22040 Décentralisation	134 313 815 653	138 688 480 892	131 019 395 663
25016001730 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Sirasso	60 298 680	62 107 640	62 107 640
25016001760 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Tioroniaradougou	63 072 782	64 964 965	64 964 965
25016001761 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Dikodougou	66 463 913	68 457 830	68 457 830
25016001918 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de M'bengué	72 288 410	74 457 062	74 457 062
25016002138 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Sinématiali	76 204 579	78 490 716	78 490 716
25016002198 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Korhogo	286 686 301	295 286 890	395 286 890
26016000964 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Boundiali	92 300 252	95 069 260	95 069 260
26016000965 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Kasséré	62 675 978	64 556 257	64 556 257
26016000966 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Kolia	62 036 172	63 897 257	63 897 257
26016001208 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Kouto	68 276 423	70 324 716	70 324 716
26016001209 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Gbon	60 665 383	62 485 344	62 485 344
26016001309 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Tengréla	94 298 816	97 127 780	97 127 780
26016001464 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de kanakono	65 719 907	67 691 504	67 691 504
27016000628 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de minignan	59 665 712	61 455 683	61 455 683
27016000629 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Tienko	60 178 602	61 983 960	61 983 960
27016000772 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Kaniasso	57 125 328	58 839 088	58 839 088
27016000855 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Goulia	58 943 893	60 712 210	60 712 210
28016000639 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Bouna	75 565 157	77 832 112	77 832 112
28016000640 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Doropo	70 156 367	72 261 058	72 261 058
28016000794 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Téhini	59 548 393	61 334 845	61 334 845
28016000863 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Nassian	65 553 435	67 520 038	67 520 038
31016001054 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Bédiala	76 427 950	78 720 789	78 720 789
31016001055 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Issia	111 604 557	114 952 694	114 952 694
31016001056 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Vavoua	126 438 900	130 232 067	130 232 067
31016001316 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Gboguhé	69 619 662	71 708 252	71 708 252
31016001441 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Daloa	271 968 986	280 128 056	280 128 056
31016001498 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Zoukougbeu	84 890 617	87 437 336	87 437 336
31016001552 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Saïoua	100 894 127	103 920 951	103 920 951
32016000785 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Gagnoa	194 514 867	200 350 313	200 350 313
32016000947 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Guibéroua	80 457 509	82 871 234	82 871 234
32016001177 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Diégonéfla	93 598 366	96 406 317	96 406 317
32016001193 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Ouragahio	76 865 769	79 171 742	79 171 742
32016001215 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Oumé	100 316 856	103 326 362	103 326 362
35016000736 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Sinfra	123 867 611	127 583 639	127 583 639
35016000737 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Gohitafla	72 654 241	74 833 868	74 833 868
35016000982 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Zuénoula	91 778 116	94 531 459	94 531 459
35016001038 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Bouaflé	124 389 270	128 120 948	128 120 948
35016001166 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Bonon	139 681 255	143 871 693	143 871 693
36016000983 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Dualla	56 433 785	58 126 799	58 126 799

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22040 Décentralisation	134 313 815 653	138 688 480 892	131 019 395 663
36016000984 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Kani	66 518 235	68 513 782	68 513 782
36016000985 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Sifié	69 357 188	71 437 904	71 437 904
36016001218 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Massala	59 209 697	60 985 988	60 985 988
36016001339 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de worofla	59 090 062	60 862 764	60 862 764
36016001532 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Djibrosso	58 836 129	60 601 213	60 601 213
36016001555 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Morondo	63 444 108	65 347 431	65 347 431
37016000826 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Sarhala	68 272 796	70 320 980	70 320 980
37016000827 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Dianra	77 987 445	80 327 068	80 327 068
37016001030 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Mankono	85 659 196	88 228 972	88 228 972
37016001171 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Kongasso	65 790 660	67 764 380	67 764 380
37016001178 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Tiéningboué	70 272 306	72 380 475	72 380 475
37016001244 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Kounahiri	64 081 168	66 003 603	66 003 603
41016001143 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Gbonné	61 438 431	63 281 584	63 281 584
41016001144 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Man	197 479 780	203 404 173	203 404 173
41016001145 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Sangouine	76 335 402	78 625 464	78 625 464
41016001146 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Zouan-hounien	98 691 003	101 651 733	101 651 733
41016001413 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Danané	121 313 385	124 952 787	124 952 787
41016001414 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Sipilou	60 644 247	62 463 574	62 463 574
41016001547 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Bin-Houye	75 070 357	77 322 468	77 322 468
41016001548 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Biankouma	80 892 970	83 319 759	83 319 759
41016001615 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Logoualé	70 691 478	72 812 222	72 812 222
42016000649 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Tai	67 667 133	69 697 147	69 697 147
42016000650 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Toulepleu	70 594 826	72 712 671	72 712 671
42016000792 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Bloléquin	120 622 447	124 241 120	124 241 120
42016001001 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Guiglo	133 898 957	137 915 926	137 915 926
43016000685 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Duékoué	188 091 045	193 733 776	193 733 776
43016000686 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Facobly	76 678 746	78 979 108	78 979 108
43016000856 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Kouibli	79 120 751	81 494 374	81 494 374
43016000973 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Bangolo	87 552 843	90 179 428	90 179 428
51016000851 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Lakota	92 327 955	95 097 794	95 097 794
51016001171 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Guitry	84 928 859	87 476 725	87 476 725
51016001210 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Zikisso	60 705 646	62 526 815	62 526 815
51016001218 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Divo	181 522 633	186 968 312	186 968 312
51016001289 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Hiré	98 237 866	101 185 002	101 185 002
55016000751 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Grand-Béréby	70 241 622	72 348 871	72 348 871
55016000752 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de San-Pedro	228 736 425	235 598 518	335 598 518
55016000753 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Tabou	78 819 294	81 183 873	81 183 873
55016000919 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Grabo	72 265 771	74 433 744	74 433 744
56016000833 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Méagui	125 153 634	128 908 243	128 908 243
56016001022 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Soubré	167 898 679	172 935 639	172 935 639

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22040 Décentralisation	134 313 815 653	138 688 480 892	131 019 395 663
56016001044 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Gueyo	68 742 957	70 805 246	70 805 246
56016001139 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Buyo	87 384 915	90 006 462	90 006 462
56016001190 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Grand-zattry	83 971 015	86 490 145	86 490 145
56016001191 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Mayo	66 177 026	68 162 337	68 162 337
57016000417 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Sassandra	90 726 474	93 448 268	143 448 268
57016000509 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Fresco	71 850 284	74 005 793	74 005 793
61016000647 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Abengourou	145 739 282	150 111 460	150 111 460
61016000796 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Niablé	71 128 784	73 262 648	73 262 648
61016000863 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Agnibilékrouu	106 546 882	109 743 288	109 743 288
61016000876 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Bettié	68 291 004	70 339 734	70 339 734
62016001105 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Kouassi-datékro	62 163 990	64 028 910	64 028 910
62016001106 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Koun-fao	65 495 013	67 459 863	67 459 863
62016001107 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Tanda	82 772 793	85 255 977	85 255 977
62016001351 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Bondoukou	134 609 334	138 647 614	138 647 614
62016001516 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Transua	74 745 211	76 987 567	76 987 567
62016001577 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Sangégué	57 970 940	59 710 068	59 710 068
62016001744 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Assuefry	74 633 867	76 872 883	76 872 883
71016001181 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Aboisso	103 736 668	106 848 768	106 848 768
71016001182 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Ayamé	65 232 133	67 189 097	67 189 097
71016001183 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Maféré	70 538 679	72 654 839	72 654 839
71016001184 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Tiapoum	63 232 120	65 129 084	65 129 084
71016001465 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de grand-bassam	127 156 622	130 971 321	130 971 321
71016001618 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Assinie Mafia	66 841 192	68 846 428	68 846 428
71016001838 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Adiaké	80 596 570	83 014 467	83 014 467
71016001843 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Bonoua	103 727 165	106 838 980	106 838 980
76016000991 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de de Taabo	70 656 315	72 776 004	72 776 004
76016000992 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de de Tiassalé	88 384 341	91 035 871	91 035 871
76016001216 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Agboville	113 970 880	117 390 006	117 390 006
76016001217 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de N'douci	102 675 621	105 755 890	105 755 890
76016001317 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Sikensi	99 470 255	102 454 363	102 454 363
76016001345 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Rubino	66 160 456	68 145 270	68 145 270
76016001497 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Azaguié	72 631 073	74 810 005	74 810 005
77016000883 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Adzopé	105 956 052	109 134 734	109 134 734
77016000884 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Agou	74 947 108	77 195 521	77 195 521
77016000885 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Yakasse-attobrou	91 526 454	94 272 248	94 272 248
77016001067 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Alépé	74 926 250	77 174 038	77 174 038
77016001097 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Akoupé	104 464 658	107 598 598	107 598 598
77016001216 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Affery	79 038 748	81 409 910	81 409 910
78016001401 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Songon	97 135 163	100 049 218	100 049 218
78016001670 Assurer le fonctionnement des services de la Commune d'Anyama	201 828 767	207 883 630	207 883 630
78016001901 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Bingerville	149 623 875	154 112 591	154 112 591
79016000545 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Dabou	118 676 231	122 236 518	122 236 518

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22040 Décentralisation	134 313 815 653	138 688 480 892	131 019 395 663
79016000667 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Jacquerville	84 921 539	87 469 185	87 469 185
79016000734 Assurer le fonctionnement des services de la Commune de Grand-lahou	79 589 481	81 977 165	81 977 165
2204011 Coordination du développement des services généraux dans les régions	1 042 265 000	1 042 265 000	1 042 265 000
4 Investissements	1 042 265 000	1 042 265 000	1 042 265 000
Trésor	1 042 265 000	1 042 265 000	1 042 265 000
79016000548 Développer les autres services généraux dans la Région des Grands Ponts	240 265 000	240 265 000	240 265 000
71016001836 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Région du Sud-comoé	25 000 000	25 000 000	25 000 000
62016001109 Développer les autres services généraux dans la Région de Gontougou	50 000 000	50 000 000	50 000 000
51016000853 Développer les autres services généraux dans la Région du Loh-djiboua	50 000 000	50 000 000	50 000 000
51016000852 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Région du Loh-djiboua	52 000 000	52 000 000	52 000 000
41016001544 Développer les autres services généraux dans la Région du Tonkpi	48 000 000	48 000 000	48 000 000
37016001306 Développer les autres services généraux dans la Région du Béré	28 000 000	28 000 000	28 000 000
37016001136 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Région du Béré	90 000 000	90 000 000	90 000 000
35016000898 Développer les autres services généraux dans la Région de la Marahoué	235 000 000	235 000 000	235 000 000
27016000771 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Région du Folon	20 000 000	20 000 000	20 000 000
18016001897 Développer les autres services généraux dans la Région du Hambol	40 000 000	40 000 000	40 000 000
17016001405 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Région du Gbèkè	60 000 000	60 000 000	60 000 000
15016001151 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Région de l'ffou	29 000 000	29 000 000	29 000 000
15016000773 Développer les autres services généraux dans la Région de l'ffou	60 000 000	60 000 000	60 000 000
14016000467 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Région du N'zi	10 000 000	10 000 000	10 000 000
11016001391 Promouvoir la recherche et le développement concernant les services généraux des administrations publiques dans la Région du Bélier	5 000 000	5 000 000	5 000 000
2204012 Coordination du développement des services généraux dans les communes	2 005 422 870	2 005 422 870	2 005 422 870
4 Investissements	2 005 422 870	2 005 422 870	2 005 422 870
Trésor	2 005 422 870	2 005 422 870	2 005 422 870
79016000731 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune de Grand-lahou	36 000 000	36 000 000	36 000 000
79016000672 Développer les autres services généraux dans la Commune de Grand-lahou	7 000 000	7 000 000	7 000 000
77016000888 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune d'Agou	3 000 000	3 000 000	3 000 000
76016001503 Développer les autres services généraux dans la Commune de N'douci	25 000 000	25 000 000	25 000 000
62016001110 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune de Kouassi-Datèkro	20 500 000	20 500 000	20 500 000
56016001207 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune de Grand-Zatry	10 000 000	10 000 000	10 000 000
56016000847 Développer les autres services généraux dans la Commune de Mayo	9 820 000	9 820 000	9 820 000
51016001054 Développer les autres services généraux dans la Commune de Guiry	75 000 000	75 000 000	75 000 000
42104000031 Développer les autres services généraux dans la Commune de Bloléquin	40 000 000	40 000 000	40 000 000
41092100060 Développer les autres services généraux dans la Commune de Gbonné	35 000 000	35 000 000	35 000 000
41016001989 Développer les autres services généraux dans la Commune de Man	142 876 783	142 876 783	142 876 783
37016001474 Développer les autres services généraux dans la Commune de Tiéningboue	38 500 000	38 500 000	38 500 000
37016001378 Développer les autres services généraux de Mankono	83 000 000	83 000 000	83 000 000
37016001319 Développer les autres Services Généraux de la Commune de Sarhala	52 853 000	52 853 000	52 853 000
37016001179 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune de Tiéningboué	17 000 000	17 000 000	17 000 000
36016001332 Développer les autres services généraux dans la Commune de Dualla	20 000 000	20 000 000	20 000 000
36016001219 Développer les autres services généraux dans la Commune de Morondo	33 000 000	33 000 000	33 000 000
36016000994 Développer les autres services généraux dans la Commune de Djibrosso	7 000 000	7 000 000	7 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22040 Décentralisation	134 313 815 653	138 688 480 892	131 019 395 663
32016000798 Développer les autres services généraux dans la Commune de Guiberoua	13 330 000	13 330 000	13 330 000
31016001637 Développer les autres services généraux dans la Commune de Saïoua	23 255 000	23 255 000	23 255 000
28016000695 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune de Bouna	34 755 000	34 755 000	34 755 000
26016001475 Développer les autres services généraux dans la Commune de kanakono	30 000 000	30 000 000	30 000 000
26016000998 Développer les autres services généraux dans la Commune de Kasséré	23 514 000	23 514 000	23 514 000
25016002260 Développer les autres services généraux dans la Commune de Napieledougou	15 000 000	15 000 000	15 000 000
25016002194 Développer les autres services généraux dans la Commune de Sinématiali	29 000 000	29 000 000	29 000 000
25016001922 Développer les autres services généraux dans la Commune de Tioroniaradougou	34 430 000	34 430 000	34 430 000
25016001420 Développer les autres services généraux dans la Commune de Guiembré	20 000 000	20 000 000	20 000 000
25016001416 Développer les autres services généraux dans la Commune de Korhogo	160 000 000	160 000 000	160 000 000
24016001257 Développer les autres services généraux dans la Commune de Kong	44 000 000	44 000 000	44 000 000
24016001005 Développer les autres services généraux dans la Commune de Niéllé	50 000 000	50 000 000	50 000 000
24016000823 Développer les autres services généraux dans la Commune de Ouangolodougou	32 169 940	32 169 940	32 169 940
23016002123 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune de Samatiguila	15 000 000	15 000 000	15 000 000
23016001915 Développer les autres services généraux dans la Commune de Séguéla	60 000 000	60 000 000	60 000 000
23016001739 Développer les autres services généraux dans la Commune de Bako	27 328 000	27 328 000	27 328 000
23016001527 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune de Bako	10 152 000	10 152 000	10 152 000
22016000766 Développer les autres services généraux dans la Commune de Guintéguéla	14 300 000	14 300 000	14 300 000
18016002289 Développer les autres services généraux dans la Commune de Fronan	7 378 000	7 378 000	7 378 000
18016002280 Développer les autres services généraux dans la Commune de Dabakala	38 627 000	38 627 000	38 627 000
18016002210 Développer les autres services généraux dans la Commune de BoniéréDougou	25 000 000	25 000 000	25 000 000
18016001454 Développer les autres services généraux dans la Commune de Tafiré	65 000 000	65 000 000	65 000 000
18016001448 Développer les autres services généraux dans la Commune de Katiola	155 000 000	155 000 000	155 000 000
17016001467 Développer les autres services généraux dans la Commune de Béoumi	32 785 147	32 785 147	32 785 147
17016001180 Développer les autres services généraux dans la Commune de Sakassou	18 000 000	18 000 000	18 000 000
17016001174 Développer les autres services généraux dans la Commune de DjeBonoua	18 000 000	18 000 000	18 000 000
17016001172 Développer les autres services généraux dans la Commune de Bouaké	5 825 000	5 825 000	5 825 000
16016001064 Développer les services généraux de planification et de statistiques dans la Commune d'Arrah	5 000 000	5 000 000	5 000 000
15016001150 Développer les autres services généraux dans la Commune de Prikro	84 224 000	84 224 000	84 224 000
15016000965 Développer les autres services généraux dans la Commune de Daoukro	164 800 000	164 800 000	164 800 000
15016000775 Développer les autres services généraux dans la Commune d'Ettrokro	29 000 000	29 000 000	29 000 000
11016001857 Développer les autres services généraux dans la Commune de Didiévi	65 000 000	65 000 000	65 000 000
2204013 Coordination du développement de l'ordre et de la sécurité dans les districts autonomes	75 000 000	75 000 000	75 000 000
4 Investissements	75 000 000	75 000 000	75 000 000
Trésor	75 000 000	75 000 000	75 000 000
11016001436 Développer les services de police dans le district de Yamoussoukro	75 000 000	75 000 000	75 000 000
2204014 Coordination du développement de l'ordre et de la sécurité dans les régions	429 971 770	429 971 770	429 971 770
4 Investissements	429 971 770	429 971 770	429 971 770
Trésor	429 971 770	429 971 770	429 971 770
76016001019 Développer les services de police dans la Région de l'Agneby-tiassa	106 300 000	106 300 000	106 300 000
71016001456 Développer les services de police dans la Région du Sud-comoé	15 021 000	15 021 000	15 021 000
56016001053 Développer les services de police dans la Région dans la Nawa	73 331 770	73 331 770	73 331 770
43016000703 Développer les services de protection civile dans la Région du Guémon	15 125 000	15 125 000	15 125 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22040 Décentralisation	134 313 815 653	138 688 480 892	131 019 395 663
32016000975 Développer les services de police dans la Région du Goh	71 537 000	71 537 000	71 537 000
27016000779 Développer les services de protection civile dans la Région du Folon	30 000 000	30 000 000	30 000 000
15016000964 Développer les services de protection civile dans la Région de l'Iffou	23 000 000	23 000 000	23 000 000
14016000483 Développer les services de police dans la Région du N'ZI	50 650 000	50 650 000	50 650 000
11016001444 Développer les services de police dans la Région du Bélier	45 007 000	45 007 000	45 007 000
2204015 Coordination du développement de l'ordre et de la sécurité dans les communes	576 346 738	576 346 738	576 346 738
4 Investissements	576 346 738	576 346 738	576 346 738
Trésor	576 346 738	576 346 738	576 346 738
77016001233 Développer les services de Police dans la Commune d'Akoupé	11 000 000	11 000 000	11 000 000
76016001005 Développer les services de police dans la Commune de de Taabo	14 433 000	14 433 000	14 433 000
61016000651 Développer les services de police dans la Commune d'Agnibilékrou	45 000 000	45 000 000	45 000 000
57016000584 Développer les services de Police dans la Commune de Fresco	3 000 000	3 000 000	3 000 000
56016001289 Développer les services de police dans la Commune de Buyo	40 166 609	40 166 609	40 166 609
43016000688 Développer les services de Police dans la Commune de Duékoué	52 510 000	52 510 000	52 510 000
42016000660 Développer les services de police dans la Commune de Toulépleu	5 000 000	5 000 000	5 000 000
42016000655 Développer les services de police dans la Commune de Guiglo	49 799 000	49 799 000	49 799 000
41016001736 Développer les services de Police dans la Commune de Bin-Houye	10 000 000	10 000 000	10 000 000
37016001147 Développer les services de police dans la Commune de Kounahiri	22 990 000	22 990 000	22 990 000
36016000988 Développer les services de Police dans la Commune de Massala	8 010 259	8 010 259	8 010 259
32016001459 Développer les services de Police dans la Commune de Gagnoa	32 000 000	32 000 000	32 000 000
31016001462 Développer les services de police dans la Commune de Bédiala	13 000 000	13 000 000	13 000 000
28016000671 Développer les services de police dans la Commune de Téhini	5 000 000	5 000 000	5 000 000
28016000667 Développer les services de police dans la Commune de Bouna	33 000 000	33 000 000	33 000 000
23016001766 Développer les services de police dans la Commune d'Odienné	31 000 000	31 000 000	31 000 000
23016001491 Développer les services de Police dans la Commune de Samatiguila	15 000 000	15 000 000	15 000 000
22016001031 Développer les services de Police dans la Commune de Koro	33 449 000	33 449 000	33 449 000
22016000806 Développer les services de Police dans la Commune de Ouaninou	12 000 000	12 000 000	12 000 000
17016001416 Développer les services de Police dans la Commune de Sakassou	12 000 000	12 000 000	12 000 000
17016001415 Développer les services de police dans la Commune de Bouaké	25 000 000	25 000 000	25 000 000
17016001223 Développer les services de police dans la Commune de Béoumi	16 000 000	16 000 000	16 000 000
15016001170 Développer les services de Police dans la Commune d'Ettrokro	29 723 407	29 723 407	29 723 407
15016000950 Développer les services de Police dans la Commune de Priko	25 300 000	25 300 000	25 300 000
11016001448 Développer les services de police dans la Commune de Didiévi	31 965 463	31 965 463	31 965 463
2204016 Coordination du développement des affaires économiques dans les districts autonomes	390 000 000	390 000 000	390 000 000
4 Investissements	390 000 000	390 000 000	390 000 000
Trésor	390 000 000	390 000 000	390 000 000
11016001733 Développer l'agriculture dans le district de Yamoussoukro	20 000 000	20 000 000	20 000 000
11016001440 Développer les transports routiers dans le district de Yamoussoukro	330 000 000	330 000 000	330 000 000
11016001439 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans le district de Yamoussoukro	40 000 000	40 000 000	40 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22040 Décentralisation	134 313 815 653	138 688 480 892	131 019 395 663
2204017 Coordination du développement des affaires économiques dans les régions	5 126 382 911	5 126 382 911	5 126 382 911
4 Investissements	5 126 382 911	5 126 382 911	5 126 382 911
Trésor	5 126 382 911	5 126 382 911	5 126 382 911
79016000846 Développer les transports routiers dans la Région des Grands Ponts	135 710 000	135 710 000	135 710 000
79016000551 Développer les industries Manufacturières dans la Région des Grands ponts	10 000 000	10 000 000	10 000 000
77016001227 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Région dans la Mé	20 000 000	20 000 000	20 000 000
76016001569 Promouvoir la recherche et le développement dans le domaine de l'agriculture, la sylviculture, la pêche et la chasse dans la Région de l'Agneby- tiassa	29 000 000	29 000 000	29 000 000
76016001552 Développer les transports routiers dans la Région de l'Agneby-tiassa	59 600 000	59 600 000	59 600 000
76016001361 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Région de l'Agneby-tiassa	78 700 000	78 700 000	78 700 000
76016001230 Développer les industries Manufacturières dans la Région de l'Agneby-tiassa	170 000 000	170 000 000	170 000 000
76016001024 Promouvoir la recherche et le développement dans d'autres branches d'activités dans la Région de l'Agneby-tiassa	48 900 000	48 900 000	48 900 000
71016001466 Développer les transports par voie d'eau dans la Région du Sud-comoé	15 000 000	15 000 000	15 000 000
71016001214 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Région du Sud-comoé	2 335 000	2 335 000	2 335 000
71016001211 Développer l'agriculture dans la Région du Sud-Comoé	12 600 000	12 600 000	12 600 000
62016001505 Promouvoir la recherche et le développement dans le domaine de l'agriculture, la sylviculture, la pêche et la chasse dans la Région de Gontougo	20 000 000	20 000 000	20 000 000
62016001485 Développer les transports routiers dans la Région de Gontougo	38 389 000	38 389 000	38 389 000
62016001111 Développer les industries Manufacturières dans la Région de Gontougo	20 000 000	20 000 000	20 000 000
61016000985 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Région de l'Indénié djuablin	80 000 000	80 000 000	80 000 000
61016000932 Développer les transports routiers dans la Région de l'Indénié djuablin	100 000 000	100 000 000	100 000 000
57016000431 Développer les transports routiers dans la Région du Gbôklé	308 509 150	308 509 150	308 509 150
56016001145 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Région dans la Nawa	50 000 000	50 000 000	50 000 000
56016000853 Développer les transports routiers dans la Région dans la Nawa	150 000 000	150 000 000	150 000 000
55016000773 Développer les transports routiers dans la Région du Bafing	33 260 412	33 260 412	33 260 412
55016000768 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Région de San-Pedro	30 000 000	30 000 000	30 000 000
55016000767 Développer les transports routiers dans la Région de San-pédro	453 812 153	453 812 153	453 812 153
43016001067 Développer les transports routiers dans la Région du Guémon	188 900 000	188 900 000	188 900 000
43016000707 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Région du Guémon	20 000 000	20 000 000	20 000 000
41016001558 Développer le tourisme dans la Région du Tonkpi	48 000 000	48 000 000	48 000 000
41016001410 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Région du Tonkpi	29 000 000	29 000 000	29 000 000
41016001180 Développer les transports routiers dans la Région du Tonkpi	85 000 000	85 000 000	85 000 000
37016000864 Développer les transports routiers dans la Région du Béré	22 176 000	22 176 000	22 176 000
35016001111 Développer les transports routiers dans la Région dans la Marahoue	95 000 000	95 000 000	95 000 000
35016000895 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Région dans la Marahoué	60 000 000	60 000 000	60 000 000
35016000757 Développer l'agriculture dans la Région dans la Marahoue	127 500 000	127 500 000	127 500 000
32016001252 Développer les transports routiers dans la Région du Goh	400 000 000	400 000 000	400 000 000
32016000815 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Région du Goh	24 303 935	24 303 935	24 303 935
31016001309 Développer les transports routiers dans la Région du Haut Sassandra	56 995 000	56 995 000	56 995 000
28016000958 Développer l'agriculture dans la Région du Bounkani	198 566 000	198 566 000	198 566 000
27016000664 Développer l'hôtellerie et la restauration dans la Région du Folon	28 000 000	28 000 000	28 000 000
27016000662 Développer les transports routiers dans la Région du Folon	290 000 000	290 000 000	290 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22040 Décentralisation	134 313 815 653	138 688 480 892	131 019 395 663
26016001188 Développer les transports routiers dans la Région dans la Bagoué	59 348 000	59 348 000	59 348 000
26016001019 Développer l'agriculture dans la Région dans la Bagoué	172 000 000	172 000 000	172 000 000
25016002617 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Région du Poro	73 000 000	73 000 000	73 000 000
25016001958 Développer l'agriculture dans la Région du Poro	45 000 000	45 000 000	45 000 000
25016001774 Développer les transports routiers dans la Région du Poro	138 614 000	138 614 000	138 614 000
24016001206 Développer l'agriculture dans la Région du Tchologo	289 500 000	289 500 000	289 500 000
23016001905 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Région du Kabadougou	28 000 000	28 000 000	28 000 000
23016001775 Développer les transports routiers dans la Région du Kabadougou	104 971 000	104 971 000	104 971 000
23016001725 Promouvoir la recherche et le développement dans d'autres branches d'activités dans la Région du Kabadougou	13 249 000	13 249 000	13 249 000
23016001492 Développer l'agriculture dans la Région du Kabadougou	5 089 000	5 089 000	5 089 000
17016001653 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Région du Gbêkê	79 677 261	79 677 261	79 677 261
17016001536 Développer les transports routiers dans la Région du Gbêkê	9 152 000	9 152 000	9 152 000
16016000863 Développer les transports routiers dans la Région du Moronou	56 616 000	56 616 000	56 616 000
15016000809 Développer les transports routiers dans la Région de l'ffou	147 000 000	147 000 000	147 000 000
14016000714 Développer l'agriculture dans la Région du N'Zi	35 000 000	35 000 000	35 000 000
14016000662 Promouvoir la recherche et le développement dans le domaine de l'agriculture, la sylviculture, la pêche et la chasse dans la Région du N'zi	10 000 000	10 000 000	10 000 000
14016000622 Développer les transports routiers dans la Région du N'Zi	50 000 000	50 000 000	50 000 000
14016000613 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Région du N'zi	77 951 000	77 951 000	77 951 000
14016000495 Développer les industries manufacturières dans la Région du N'zi	42 959 000	42 959 000	42 959 000
11016001889 Développer les transports routiers dans la Région du Béliar	150 000 000	150 000 000	150 000 000
2204018 Coordination du développement des affaires économiques dans les communes	8 661 170 179	8 661 170 179	8 661 170 179
4 Investissements	8 661 170 179	8 661 170 179	8 661 170 179
Trésor	8 661 170 179	8 661 170 179	8 661 170 179
79016000771 Développer les transports routiers dans la Commune de Jacquerville	39 923 000	39 923 000	39 923 000
79016000736 Développer les transports routiers dans la Commune de Dabou	50 000 000	50 000 000	50 000 000
79016000589 Développer les transports routiers dans la Commune de Grand-lahou	28 500 000	28 500 000	28 500 000
79016000581 Développer la distribution, les entrepôts et les magasins dans la Commune de Dabou	10 000 000	10 000 000	10 000 000

II.2.4. Programme 4 : Administration territoriale et identification

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Administration territoriale et identification	Action 4.1: Renforcement et amélioration de l'offre de service de l'administration du territoire
	Action 4.2: Modernisation du processus d'identification des populations
	Action 4.3: Renforcement de l'encadrement de la vie culturelle et promotion de la laïcité de l'Etat

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4: Administration territoriale et identification						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Renforcer les capacités opérationnelles des Autorités Préfectorales	Proportion des résidences des Autorités Préfectorales réhabilitées	13/20	15/20	17/20	19/20	Nombre de résidences des Autorités Préfectorales réhabilitées / Nombre total de résidences programmées pour réhabilitation Sources : Rapports d'activités DGAT/DPAT
	Proportion de bureaux des Sous-préfectures et Préfectures réhabilités	9/20	11/20	13/20	15/20	Nombre de bureaux des Sous-préfectures et Préfectures réhabilités / Nombre total de Sous-préfectures et Préfectures programmées pour réhabilitation Sources : Rapports d'activités DGAT/DPAT
	Taux d'Autorités Préfectorales dotées en véhicule de commandement	80,72%	55%	60%	65%	(Nombre d'Autorités Préfectorales dotées en véhicules de commandement / Nombre total d'Autorités Préfectorales) x 100 Sources : Rapports d'activités DGAT/DPAT
OS 2 : Assurer un fonctionnement optimal des services de l'Etat-Civil et de l'Identification	Taux d'enrôlement pour la Carte Nationale d'Identité (CNI)	92,03%	95%	97%	97%	(Nombre de personnes enrôlées pour la CNI / Population cible) x 100 Source : Rapport d'activités ONECI (Nombre de personnes enrôlées : 5 982 400 ; Population cible : 6 500 000) situation de référence
	Taux d'enrôlement pour la carte de résident	92,03%	40%	60%	65%	(Nombre de personnes enrôlées pour la Carte de résident / Population cible) x 100 Source : Rapport d'activités ONECI
	Taux de production des titres d'identité (CNI)	-	95%	97%	97%	(Nombre de titres d'identité CNI produits / Nombres de personnes enrôlées) x 100 Source : Rapport d'activités ONECI (Nombre de cartes produites : 5 060 068 ; Population cible : 5 982 400) situation de référence
OS 2 : Assurer un fonctionnement optimal des services de l'Etat-Civil et de l'Identification	Taux de production des titres d'identité (carte de résident)	-	40%	60%	65%	(Nombre de titres d'identité Carte de résident produits / Nombres de personnes enrôlées) x 100 Source : Rapport d'activités ONECI
	Taux de déploiement de la solution de l'Etat-Civil	124%	90%	100%	100%	(Nombre de centres et bureaux d'Etat-Civil pourvus de la solution / Nombre total de centres et bureaux d'Etat-Civil) x 100 Source : Rapport d'activités ONECI Sur 17 centres prévus être déployés en 2022, 21 l'ont été, soit un taux de 124%) Situation de référence
	Taux de déploiements de la solution Flux Migratoire	0%	45%	60%	65%	(Nombre de postes frontières équipés en solution flux migratoire / Nombre total de postes frontières) x 100 Source : Rapport d'activités ONECI
OS 3 : Renforcer l'encadrement de la vie culturelle et promouvoir la laïcité de l'Etat	Nombre de rencontre avec les guides religieux (table ronde)	02	02	02	02	Dénombrement Source : Rapport d'activités DG Cultes
	Nombre d'attestations d'existence légale délivrées	37	50	55	60	Dénombrement Source : Rapport d'activités DG Cultes
	Taux de pèlerinages encadrés	100%	100%	100%	100%	(Nombre de pèlerinages encadrés / Nombre de pèlerinages planifiés) x 100 Source : Rapport d'activités DG Cultes

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 4 : Administration territoriale et identification	67 683 664 932	79 685 570 379	104 130 454 402
Dépenses de personnel	54 300 741 769	54 953 262 620	55 613 888 104
Dépenses en biens et services	4 108 617 173	4 316 784 452	4 435 576 779
Transferts	5 676 305 990	10 050 078 131	10 821 635 198
Investissements	3 598 000 000	10 365 445 176	33 259 354 321
Trésor	3 598 000 000	10 365 445 176	15 021 513 315
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	18 237 841 006

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22041 Administration territoriale et identification	67 683 664 932	79 685 570 379	104 130 454 402
2204101 Renforcement et amélioration de l'offre de service de l'administration du territoire	59 264 900 345	66 862 699 892	90 537 998 951
1 Personnel	52 600 741 769	53 253 262 620	53 913 888 104
11016001689 Prendre en charge les dépenses salariales de la Préfecture de Département de Tiébissou	1 620 000	1 620 000	1 620 000
15016000901 Prendre en charge les dépenses salariales de la Préfecture de Département de Prikro	540 000	540 000	540 000
18016002236 Prendre en charge les dépenses salariales de la Préfecture de Département de Katiola	579 900	579 900	579 900
23016002163 Prendre en charge les dépenses salariales de la Préfecture de la Région du Denguélé (Odienné)	810 000	810 000	810 000
77016001122 Prendre en charge les dépenses salariales de la Préfecture de Département d'Akoupé	61 380 104	61 380 104	61 380 104
78016001632 Veiller au paiement de la solde des personnels de l'Administration du Territoire	52 535 811 765	53 188 332 616	53 848 958 100
2 Biens et services	4 066 158 576	4 243 992 096	4 364 756 526
11016001600 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tiébissou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
11016001601 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Attiégouakro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
11016001602 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bonikro (Djékanou)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
11016001603 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Molonou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
11016001604 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Molonou-Blé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
11016001605 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Lolobo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
11016001606 Coordonner les activités de développement dans le Département de Attiégouakro	9 000 000	9 270 000	9 548 099
11016001607 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kpouebo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
11016001608 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Toumodi	4 104 852	4 227 998	4 354 838
11016001609 Coordonner les activités de développement dans le Département de Didiévi	9 000 000	9 270 000	9 548 099
11016001688 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Angoda	4 104 852	4 227 998	4 354 838
11016001770 Coordonner les activités de développement dans le Département de Toumodi	11 000 000	11 330 000	11 669 899
11016001783 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Yakpabo-Sakassou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
11016001784 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kokumbo	4 414 232	4 546 660	4 683 059
11016001785 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kossou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
11016001804 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Yamoussoukro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
11016001834 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Raviart (Didiévi)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
11016001914 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Didiévi	4 104 852	4 227 998	4 354 838
11016001919 Coordonner les activités de développement dans le Département de Yamoussoukro	10 360 706	10 671 527	10 991 672
11016001924 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Lomokankro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
11016001925 Coordonner les activités de développement dans le Département de Tiébissou	9 900 000	10 197 000	10 502 910
11016002164 Coordonner les activités de développement dans le Département de Djékanou	9 000 000	9 270 000	9 548 099
11016002167 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Boli (Didiévi)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
11016002195 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tie N'Diédro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
14016000535 Coordonner les activités de développement dans le Département de Dimbokro	11 000 000	11 330 000	11 669 899
14016000536 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kouassi Kouassikro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
14016000537 Coordonner les activités de développement dans le Département de Kouassi Kouassikro	9 000 000	9 270 000	9 548 099
14016000591 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bocanda	4 104 852	4 227 998	4 354 838
14016000592 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bengassou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
14016000593 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dimbokro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
14016000594 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Djangokro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
14016000597 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de N'Zékrézéssou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
14016000603 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Mékro (Kouassi-Kouassikro)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
14016000621 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kouadioblékro	4 104 852	4 227 998	4 354 838

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22041 Administration territoriale et identification	67 683 664 932	79 685 570 379	104 130 454 402
14016000645 Coordonner les activités de développement dans le Département de Bocanda	9 000 000	9 270 000	9 548 099
14016000713 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Abigui (Dimbokro)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
14016000718 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Nofou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
15016000892 Coordonner les activités de développement dans le Département de M'Bahiakro	9 000 000	9 270 000	9 548 099
15016000893 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de M'Bahiakro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
15016000894 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Nafana (Prikro)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
15016000895 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Famienkro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
15016000896 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Koffi-Amonkro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
15016000897 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bongéra	4 104 852	4 227 998	4 354 838
15016000898 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ettrokro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
15016000899 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ananda	4 104 852	4 227 998	4 354 838
15016000900 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Prikro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
15016000991 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Daoukro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
15016000992 Coordonner les activités de développement dans le Département de Prikro	9 502 781	9 787 864	10 081 499
15016001065 Coordonner les activités de développement dans le Département de Daoukro	11 000 000	9 270 000	9 548 099
15016001088 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Anianou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
15016001210 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ouélé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
15016001234 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Samanza	4 104 852	4 227 998	4 354 838
15016001235 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kondoussou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
15036000001 Coordonner les activités de développement dans le Département de Ouélé	9 000 000	9 270 000	9 548 100
16016000945 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Assahara	4 104 852	4 227 998	4 354 838
16016000946 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tiémélékro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
16016000993 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de N'Guessankro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
16016000996 Coordonner les activités de développement dans le Département de Bongouanou	11 000 000	11 330 000	11 669 899
16016001066 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Arrah	4 104 852	4 227 998	4 354 838
16016001067 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de assié-Koumassi	4 104 852	4 227 998	4 354 838
16016001068 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bouandougou (Mankono)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
16016001071 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bongouanou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
16016001075 Coordonner les activités de développement dans le Département de Arrah	9 000 000	9 270 000	9 548 099
16016001082 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Andé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
16016001142 Coordonner les activités de développement dans le Département de M'Batto	9 000 000	9 270 000	9 548 099
16016001151 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kotobi	4 104 852	4 227 998	4 354 838
16016001168 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Anoumaba	4 104 852	4 227 998	4 354 838
16016001274 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de N'Guessankro (Béoumi)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
16016001297 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de M'Batto	4 104 852	4 227 998	4 354 838
17016001343 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Languibonou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
17016001344 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Béoumi	4 104 852	4 227 998	4 354 838
17016001345 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Botro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
17016001346 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de DjéBonoua	4 104 852	4 227 998	4 354 838
17016001347 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dibri-Asrikro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
17016001348 Coordonner les activités de développement dans le Département de Bouaké	11 000 000	11 330 000	11 669 899
17016001374 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Djékanou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
17016001392 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Brobo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
17016001393 Coordonner les activités de développement dans le Département de Béoumi	9 000 000	9 270 000	9 548 099
17016001407 Coordonner les activités de développement dans le Département de Sakassou	11 000 000	11 330 000	11 669 899

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22041 Administration territoriale et identification	67 683 664 932	79 685 570 379	104 130 454 402
17016001426 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ando-Kékérérou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
17016001507 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bouaké	4 104 852	4 127 084	4 127 084
17016001508 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Diabo	4 104 852	4 127 084	4 127 084
17016001516 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bodokro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
17016001521 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ayaou-Sran	4 104 852	4 227 998	4 354 838
17016001652 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kondrobo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
17016001733 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Toumodi-Sakassou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
17016001734 Coordonner les activités de développement dans le Département de Bottro	9 000 000	9 270 000	9 548 099
17016001786 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sakassou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
17016001858 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Lolobo (Béoumi)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
17016001862 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Marabadjassa Béoumi)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
18016001686 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Niédiékaha	4 104 852	4 227 998	4 354 838
18016001687 Coordonner les activités de développement dans le Département de Katiola	11 535 240	11 881 297	12 237 735
18016001688 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Fombolo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
18016001689 Coordonner les activités de développement dans le Département de Niakara	9 000 000	9 270 000	9 548 099
18016001690 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sokala-Sobara	4 104 852	4 227 998	4 354 838
18016001691 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Timbé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
18016001692 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dabakala	4 104 852	4 227 998	4 354 838
18016001693 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tortiya	4 104 852	4 227 998	4 354 838
18016001694 Coordonner les activités de développement dans le Département de Dabakala	9 000 000	9 270 000	9 548 099
18016001843 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Satama-SoKoro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
18016001900 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tafiré	4 104 852	4 227 998	4 354 838
18016001935 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Niakaramadougou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
18016001949 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de arikokaha	4 104 852	4 227 998	4 354 838
18016002034 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Niéméné (Dabakala)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
18016002047 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Boniérédougou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
18016002048 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Badikaha	4 104 852	4 227 998	4 354 838
18016002074 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Satama-Sokoura	4 104 852	4 227 998	4 354 838
18016002203 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Fronan	4 104 852	4 227 998	4 354 838
18016002205 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Katiola	4 104 852	4 227 998	4 354 838
18016002220 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bassawa	4 104 852	4 227 998	4 354 838
22011100003 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dioman	4 104 852	4 227 998	4 354 838
22016000876 Coordonner les activités de développement dans le Département de Touba	10 400 000	10 712 000	11 033 359
22016000877 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Koro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
22016000878 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Guintéguéla	4 104 852	4 227 998	4 354 838
22016000879 Coordonner les activités de développement dans le Département de Koro	9 000 000	9 270 000	9 548 099
22016000880 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Manhandougou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
22016000912 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Koonan	4 104 852	4 227 998	4 354 838
22016000991 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ouaninou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
22016000992 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Nikosso	4 104 852	4 227 998	4 354 838
22016000997 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Saboudougou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
22016001057 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Booko	4 104 852	4 227 998	4 354 838
22016001061 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Foubessou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
22016001146 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Borotou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
22016001172 Coordonner les activités de développement dans le Département de Ouaninou	9 000 000	9 270 000	9 548 099

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22041 Administration territoriale et identification	67 683 664 932	79 685 570 379	104 130 454 402
22016001221 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gbelo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
22016001222 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Santa	4 104 800	4 227 944	4 354 783
22016001290 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gouekan	4 104 852	4 227 998	4 354 838
23016001612 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Samago	4 104 852	4 227 998	4 354 838
23016001613 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gbléban	4 104 852	4 227 998	4 354 838
23016001614 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tiémé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
23016001615 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bougoussou (Odienné)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
23016001619 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Seydougou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
23016001620 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de N'Goloblasso	4 104 852	4 227 998	4 354 838
23016001621 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Samatiguila	4 104 852	4 227 998	4 354 838
23016001622 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kimirila-Sud (Samatiguila)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
23016001633 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Fengolo (Madinani)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
23016001832 Coordonner les activités de développement dans le Département de Samatiguila	9 000 000	9 270 000	9 548 099
23016001833 Coordonner les activités de développement dans le Département de Séguélon	9 000 000	9 270 000	9 548 099
23016001856 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Doulatiédougou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
23016001887 Coordonner les activités de développement dans le Département de Madinani	9 000 000	9 270 000	9 548 099
23016001900 Coordonner les activités de développement dans le Département d'Odienné	11 749 660	12 102 150	12 465 213
23016001960 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Séguélon	4 104 852	4 227 998	4 354 838
23016002078 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture d'Odienné	4 104 852	4 227 998	4 354 838
23016002079 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Madinani	4 104 852	4 227 998	4 354 838
23016002104 Coordonner les activités de développement dans le Département de Gbléban	9 000 000	9 270 000	9 548 099
23016002172 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gbongaha	4 104 852	4 227 998	4 354 838
23016002181 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bako	4 904 852	5 051 998	5 203 558
24016000944 Coordonner les activités de développement dans le Département de Ouangolodougou	9 000 000	9 270 000	9 548 099
24016000945 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Diawala	4 104 852	4 227 998	4 354 838
24016000946 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ferkessédougou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
24016000947 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Niellé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
24016001075 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Nafana	4 104 852	4 227 998	4 354 838
24016001157 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ouangolodougou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
24016001185 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kaouara	4 104 852	4 227 998	4 354 838
24016001187 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Toumoukoro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
24016001203 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kong	4 104 852	4 227 998	4 354 838
24016001241 Coordonner les activités de développement dans le Département de Ferkessédougou	11 000 000	11 330 000	11 669 899
24016001253 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Koumbala	4 104 852	4 227 998	4 354 838
24016001282 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Togonière	4 104 852	4 227 998	4 354 838
24016001283 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sikolo (Kong)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
24016001291 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bilimono	4 104 852	4 227 998	4 354 838
24016001303 Coordonner les activités de développement dans le Département de Kong	9 000 000	9 270 000	9 548 099
25016001621 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kombolokoura	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001622 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Katogo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001623 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Lataha	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001624 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sédiogo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001625 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Nafoun	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001626 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Komborodougou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001627 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sirasso	4 104 852	4 227 998	4 354 838

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22041 Administration territoriale et identification	67 683 664 932	79 685 570 379	104 130 454 402
25016001628 Coordonner les activités de développement dans le Département de Sinématiali	9 000 000	9 270 000	9 548 099
25016001631 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bougou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001632 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kanoroba	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001633 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dikodougou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001692 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dassougbokho	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001717 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Katiali	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001724 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kagbolodougou (Sinématiali)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001725 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Boron	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001814 Coordonner les activités de développement dans le Département de M'Bengué	9 000 000	9 270 000	9 548 099
25016001852 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Napié	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001853 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tioroniaradougou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001854 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Niofoin	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001857 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de N'Ganon	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001875 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Guiembé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001876 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de M'Bengué	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001877 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Koni (Korhogo)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001902 Coordonner les activités de développement dans le Département de Korhogo	11 000 000	11 330 000	11 669 899
25016001963 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sinématiali	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001964 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Karakoro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016001975 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kiémou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016002180 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Korhogo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016002183 Coordonner les activités de développement dans le Département de Dikodougou	9 000 000	9 270 000	9 548 099
25016002185 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sohouo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
25016002250 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bahouakaha (Sinématiali)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
26016001128 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Baya	4 104 852	4 227 998	4 354 838
26016001129 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kanakono	4 104 852	4 227 998	4 354 838
26016001130 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Papara	4 104 852	4 227 998	4 354 838
26016001131 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sianhala	4 104 852	4 227 998	4 354 838
26016001132 Coordonner les activités de développement dans le Département de Kouto	9 000 000	9 270 000	9 548 099
26016001176 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kasséré	4 104 852	4 227 998	4 354 838
26016001177 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gbon	4 104 852	4 227 998	4 354 838
26016001258 Coordonner les activités de développement dans le Département de Tengréla	9 000 000	9 270 000	9 548 099
26016001262 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kouto	4 104 852	4 227 998	4 354 838
26016001263 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Siempurgo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
26016001277 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Boundiali	4 104 852	4 227 998	4 354 838
26016001278 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tengréla	4 104 852	4 227 998	4 354 838
26016001348 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ganaoni	4 104 852	4 227 998	4 354 838
26016001386 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Blességué	4 104 852	4 227 998	4 354 838
26016001461 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Débété	4 104 852	4 227 998	4 354 838
26016001492 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kolia	4 104 852	4 227 998	4 354 838
26016001539 Coordonner les activités de développement dans le Département de Boundiali	11 000 000	11 330 000	11 669 899
27016000720 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Minignan	4 104 852	4 227 998	4 354 838
27016000724 Coordonner les activités de développement dans le Département de Minigan	11 000 000	11 330 000	11 669 899
27016000766 Coordonner les activités de développement dans le Département de Kaniasso	9 000 000	9 270 000	9 548 099
27016000811 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Mahandiana-Sokourani	4 104 852	4 227 998	4 354 838

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22041 Administration territoriale et identification	67 683 664 932	79 685 570 379	104 130 454 402
27016000864 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tienko	4 104 852	4 227 998	4 354 838
27016000875 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kimbirila-Nord	4 104 852	4 227 998	4 354 838
27016000877 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kaniasso	4 104 852	4 227 998	4 354 838
27016000878 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Goulia	4 104 852	4 227 998	4 354 838
27016000965 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de SoKoro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
28016000740 Coordonner les activités de développement dans le Département de Nassian	9 000 000	9 270 000	9 548 099
28016000741 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sominassé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
28016000742 Coordonner les activités de développement dans le Département de Bouna	11 000 000	11 330 000	11 669 899
28016000743 Coordonner les activités de développement dans le Département de Téhini	9 000 000	9 270 000	9 548 099
28016000744 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Nassian	4 104 852	4 227 998	4 354 838
28016000745 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bouna	4 104 852	4 227 998	4 354 838
28016000775 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Téhini	4 104 852	4 227 998	4 354 838
28016000778 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Touba	4 104 852	4 227 998	4 354 838
28016000779 Coordonner les activités de développement dans le Département de Doropo	9 000 000	9 270 000	9 548 099
28016000828 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tougbo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
28016000829 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Youndouo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
28016000830 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gogo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
28016000882 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bouko	4 104 852	4 227 998	4 354 838
28016000975 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de KoTouba	4 104 852	4 227 998	4 354 838
28016000989 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Doropo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
28016000990 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Niamoué	4 104 852	4 227 998	4 354 838
28016001009 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ondéfidouo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
28016001013 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Danoa	4 104 852	4 227 998	4 354 838
31016001222 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gonaté	4 104 852	4 227 998	4 354 838
31016001223 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Guessabo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
31016001224 Coordonner les activités de développement dans le Département de Issia	9 000 000	9 270 000	9 548 099
31016001225 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gadouan	4 104 852	4 227 998	4 354 838
31016001228 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dania	4 104 852	4 227 998	4 354 838
31016001229 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tapéguaia	4 104 852	4 227 998	4 354 838
31016001288 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Nahio	4 104 852	4 227 998	4 354 838
31016001364 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Daloa	4 104 852	4 227 998	4 354 838
31016001381 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Boguedia	4 104 852	4 227 998	4 354 838
31016001383 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Vavoua	4 104 852	4 227 998	4 354 838
31016001384 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bédiala	4 104 852	4 227 998	4 354 838
31016001385 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gboguhé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
31016001386 Coordonner les activités de développement dans le Département de Daloa	11 000 000	11 330 000	11 669 899
31016001468 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Zaïbo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
31016001475 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Iboguhé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
31016001476 Coordonner les activités de développement dans le Département de Vavoua	9 000 000	9 270 000	9 548 099
31016001496 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Saïoua	4 104 852	4 227 998	4 354 838
31016001509 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Namané (Issia)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
31016001510 Coordonner les activités de développement dans le Département de Zoukougbeu	9 000 000	9 270 000	9 548 099
31016001516 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Seitifla	4 104 852	4 227 998	4 354 838
31016001626 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Zoukougbeu	4 104 852	4 227 998	4 354 838
31016001668 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gregbeu	4 104 852	4 227 998	4 354 838

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22041 Administration territoriale et identification	67 683 664 932	79 685 570 379	104 130 454 402
31016001669 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Issia	4 104 852	4 227 998	4 354 838
31016001736 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Domangbeu	4 104 852	4 227 998	4 354 838
32016000884 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dignago	4 104 852	4 227 998	4 354 838
32016000900 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Yopohué	4 104 852	4 227 998	4 354 838
32016000901 Coordonner les activités de développement dans le Département de Gagnoa	11 000 000	11 330 000	11 669 899
32016000902 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tonla	4 104 852	4 227 998	4 354 838
32016000903 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture d'Oumé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
32016000907 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Galébré	4 104 852	4 227 998	4 354 838
32016000946 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Guépahouo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
32016001032 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dahiépa-Kehi	4 104 852	4 227 998	4 354 838
32016001082 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Diegonéfla	4 104 852	4 227 998	4 354 838
32016001088 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sérihio	4 104 852	4 227 998	4 354 838
32016001089 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ouragahio	4 104 852	4 227 998	4 354 838
32016001119 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bayota	4 104 852	4 227 998	4 354 838
32016001170 Coordonner les activités de développement dans le Département d'Oumé	9 000 000	9 270 000	9 548 099
32016001220 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Guibéroua	4 104 852	4 227 998	4 354 838
32016001256 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gagnoa	4 104 852	4 227 998	4 354 838
32016001259 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gnagbodougnoa	4 104 852	4 227 998	4 354 838
35013300006 Coordonner les activités de développement dans le Département de Zouénoula	9 000 000	9 270 000	9 548 099
35016000839 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Pakouabo (Bouaké)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
35016000854 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Zaguiéta	4 104 852	4 227 998	4 354 838
35016000858 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Iriéfla	4 104 852	4 227 998	4 354 838
35016000947 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gohitafla	4 104 852	4 227 998	4 354 838
35016000948 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tibéïta	4 104 852	4 227 998	4 354 838
35016000952 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bazré	4 104 852	4 227 998	4 354 838
35016000953 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bouaflé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
35016000955 Coordonner les activités de développement dans le Département de Bouaflé	11 000 000	11 330 000	11 669 899
35016000958 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Maminigui (Zuénoula)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
35016000961 Coordonner les activités de développement dans le Département de Sinfra	9 000 000	9 270 000	9 548 099
35016001006 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bonon	4 104 852	4 227 998	4 354 838
35016001012 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de N'douffoukankro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
35016001026 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kouéïnfla	4 104 852	4 227 998	4 354 838
35016001037 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Zanzra	4 104 852	4 227 998	4 354 838
35016001124 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Zuénoula	4 104 852	4 227 998	4 354 838
35016001126 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gbégbéssou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
35016001174 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Voueboubla	4 104 852	4 227 998	4 354 838
35016001178 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sinfra	4 104 852	4 227 998	4 354 838
35016001186 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kanzra	4 104 852	4 227 998	4 354 838
35036000001 Coordonner les activités de développement dans le département de Bonon	9 000 000	9 270 000	9 548 100
35036000002 Coordonner les activités de développement dans le département de Gohitafla	9 000 000	9 270 000	9 548 100
36016001141 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sifé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
36016001181 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bobi (Séguéla)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
36016001200 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Morondo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
36016001213 Coordonner les activités de développement dans le Département de Séguéla	11 000 000	11 330 000	11 669 899
36016001258 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Diarabana (Séguéla)	4 104 852	4 227 998	4 354 838

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22041 Administration territoriale et identification	67 683 664 932	79 685 570 379	104 130 454 402
36016001284 Coordonner les activités de développement dans le Département de Kani	9 000 000	9 270 000	9 548 099
36016001290 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Djibrosso	4 104 852	4 227 998	4 354 838
36016001291 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dualla	4 104 852	4 227 998	4 354 838
36016001292 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Fadiadougou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
36016001403 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kani	4 104 852	4 227 998	4 354 838
36016001410 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Massala	4 104 852	4 227 998	4 354 838
36016001466 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kamalo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
36016001467 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Séguéla	4 104 852	4 227 998	4 354 838
36016001520 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Worofla	4 104 852	4 227 998	4 354 838
37016000944 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sarhala	4 104 852	4 227 998	4 354 838
37016000948 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kounahiri	4 104 852	4 227 998	4 354 838
37016000949 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tieningboué	4 104 852	4 227 998	4 354 838
37016000964 Coordonner les activités de développement dans le Département de Mankono	11 000 000	9 270 000	9 548 099
37016000965 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dianra-Village	4 104 852	4 227 998	4 354 838
37016001089 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Mankono	4 104 852	4 227 998	4 354 838
37016001126 Coordonner les activités de développement dans le Département de Kounahiri	9 000 000	9 270 000	9 548 099
37016001154 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Mahandallah	4 104 852	4 227 998	4 354 838
37016001263 Coordonner les activités de développement dans le Département de Dianra	9 000 000	9 270 000	9 548 099
37016001301 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dianra	4 104 852	4 227 998	4 354 838
37016001302 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kongasso	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41011100002 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Goudouko	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016000001 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Yorodougou (Sipilou)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001301 Coordonner les activités de développement dans le Département de Zouan-Hounien	9 000 000	9 270 000	9 548 099
41016001302 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sangouiné	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001303 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gbangbegouiné-Yati	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001311 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Man	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001334 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ziogouiné	4 999 999	5 149 999	5 304 499
41016001335 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Zonneu	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001336 Coordonner les activités de développement dans le Département de Biankouma	9 000 000	9 270 000	9 548 099
41016001337 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Daleu	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001338 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gbon-Houyé (Danané)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001339 Coordonner les activités de développement dans le Département de Danané	9 000 000	9 270 000	9 548 099
41016001340 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Blapleu	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001364 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gbangbégouiné	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001375 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bin-Houyé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001440 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gouiné (Biankouma)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001484 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Téapleu	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001510 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Yapleu	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001586 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de PodiAgouiné	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001593 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sipilou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001594 Coordonner les activités de développement dans le Département de Man	11 000 000	11 330 000	11 669 899
41016001596 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Danané	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001611 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kpata	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001630 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Biankouma	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001637 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de ZAgoué	4 104 852	4 227 998	4 354 838

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22041 Administration territoriale et identification	67 683 664 932	79 685 570 379	104 130 454 402
41016001642 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kouan-Houlé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001653 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bogouiné	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001732 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Goulaleu	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001757 Coordonner les activités de développement dans le Département de Sipilou	9 000 000	9 270 000	9 548 099
41016001760 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sandougou-soba (Man)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001774 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Santa	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001779 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Logoualé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001781 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Banneu	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001811 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gbonné	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001817 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Zouan-Hounien	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001827 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Mahapleu	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001830 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Séileu (Danané)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001841 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Taabo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
41016001904 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Yelleu	4 104 852	4 227 998	4 354 838
42016000736 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tiobly	4 104 852	4 227 998	4 354 838
42016000737 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kaadé (Guiglo)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
42016000749 Coordonner les activités de développement dans le Département de Taï	9 000 000	9 270 000	9 548 099
42016000750 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Zéaglo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
42016000751 Coordonner les activités de développement dans le Département de Guiglo	11 000 000	11 330 000	11 669 899
42016000752 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bakoubly	4 104 852	4 227 998	4 354 838
42016000828 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Zagné	4 104 852	4 227 998	4 354 838
42016000831 Coordonner les activités de développement dans le Département de Toulepleu	9 000 000	9 270 000	9 548 099
42016000890 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Méo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
42016000896 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Taï	4 104 852	4 227 998	4 354 838
42016000897 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Guiglo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
42016000898 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Doké	4 104 852	4 227 998	4 354 838
42016000905 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Toulepleu	4 104 852	4 227 998	4 354 838
42016000906 Coordonner les activités de développement dans le Département de Bolequin	9 000 000	9 270 000	9 548 099
42016001022 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Péhé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
42016001023 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bolequin	4 104 852	4 227 998	4 354 838
42016001037 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tinhou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
42016001156 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Nézobly	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000771 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bangolo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000772 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Guéhieby	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000773 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kahin-Zarabaon	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000774 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Duékoué	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000775 Coordonner les activités de développement dans le Département de Kouibly	9 000 000	9 270 000	9 548 099
43016000776 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Koua	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000777 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ouyably-Gnondrou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000778 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kouibly	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000779 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Totrodou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000791 Coordonner les activités de développement dans le Département de Bangolo	9 000 000	9 270 000	9 548 099

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22041 Administration territoriale et identification	67 683 664 932	79 685 570 379	104 130 454 402
43016000792 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Zou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000793 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Béoué-Zibiao	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000797 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Guinglo-Tahouaké	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000798 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Nidrou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000799 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bléniméouin	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000800 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Fakobly	4 104 852	4 127 084	4 127 084
43016000801 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tiény-Siably	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000802 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dieouzon	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000894 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sémian	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000895 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kononfla	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000924 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bagohouo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000945 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Guézon	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000946 Coordonner les activités de développement dans le Département de Duékoué	11 000 000	11 330 000	11 669 899
43016000948 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Zéo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000949 Coordonner les activités de développement dans le Département de Facobly	9 000 000	9 270 000	9 548 099
43016000950 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gohouo-Zagna	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016000960 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Guézon (Facobly)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
43016001071 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gbapleu	4 104 852	4 227 998	4 354 838
51016000964 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Lauzoua	4 546 480	4 682 875	4 823 360
51016000965 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Lakota	4 104 852	4 227 998	4 354 838
51016000966 Coordonner les activités de développement dans le Département de Lakota	9 000 000	9 270 000	9 548 099
51016000967 Coordonner les activités de développement dans le Département de Guitry	9 000 000	9 270 000	9 548 099
51016000968 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Yocoboué	4 104 852	4 227 998	4 354 838
51016000969 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Niambézaria	4 104 852	4 227 998	4 354 838
51016000970 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Zikisso	4 104 852	4 227 998	4 354 838
51016000989 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Guitry	4 104 852	4 227 998	4 354 838
51016000990 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Nébo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
51016000991 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gagoré (Lakota)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
51016001021 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Zégo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
51016001042 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dairo-Houyé (Guitry)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
51016001047 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ogodou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
51016001119 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Hiré	4 104 852	4 227 998	4 354 838
51016001123 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Djidji	4 104 852	4 227 998	4 354 838
51016001128 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Didoko	4 104 852	4 227 998	4 354 838
51016001200 Coordonner les activités de développement dans le Département de Divo	11 000 000	11 330 000	11 669 899
51016001304 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Divo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
55016000853 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dogbo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
55016000854 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Djouroutou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
55016000863 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tabou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
55016000903 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gabiadji	4 104 852	4 227 998	4 354 838
55016000945 Coordonner les activités de développement dans le Département de Tabou	9 000 000	9 270 000	9 548 099
55016000973 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Olodio	4 104 852	4 227 998	4 354 838

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22041 Administration territoriale et identification	67 683 664 932	79 685 570 379	104 130 454 402
55016000977 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Grand-Béréby	4 104 852	4 227 998	4 354 838
55016001037 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Grabo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
55016001039 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de San-Pédro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
55016001056 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Doba	4 104 852	4 227 998	4 354 838
55016001195 Coordonner les activités de développement dans le Département de San-Pédro	11 000 000	11 330 000	11 669 899
56016000958 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Guéyo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
56016000959 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Buyo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
56016000960 Coordonner les activités de développement dans le Département de Buyo	9 000 000	9 270 000	9 548 099
56016000976 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Méadji	4 104 852	4 227 998	4 354 838
56016000977 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dabouyo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
56016000978 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Soubré	4 104 852	4 227 998	4 354 838
56016001023 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Liliyo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
56016001103 Coordonner les activités de développement dans le Département de Guéyo	9 000 000	9 270 000	9 548 099
56016001105 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Okrouyo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
56016001106 Coordonner les activités de développement dans le Département de Soubré	11 000 000	11 330 000	11 669 899
56016001112 Coordonner les activités de développement dans le Département de Méagui	9 000 000	9 270 000	9 548 099
56016001188 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Oupoyo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
56016001203 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Grand-Zatry	4 104 852	4 227 998	4 354 838
56016001330 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dapeoua	4 104 852	4 227 998	4 354 838
56016001331 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gnamangui	4 354 852	4 485 498	4 620 063
57016000474 Coordonner les activités de développement dans le Département de Fresco	9 000 000	9 270 000	9 548 099
57016000475 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Médon	4 104 852	4 227 998	4 354 838
57016000476 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gbagbam	4 104 852	4 227 998	4 354 838
57016000477 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dakpadou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
57016000484 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Grihiri	4 104 852	4 227 998	4 354 838
57016000535 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sago	4 104 852	4 227 998	4 354 838
57016000641 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Lobakuya	4 104 852	4 227 998	4 354 838
57016000646 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sassandra	4 104 852	4 227 998	4 354 838
57016000661 Coordonner les activités de développement dans le Département de Sassandra	11 000 000	11 330 000	11 669 899
57016000668 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Fresco	4 104 852	4 227 998	4 354 838
57016000672 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dahiri	4 104 852	4 227 998	4 354 838
61016000732 Coordonner les activités de développement dans le Département d'Agnibilékrou	9 000 000	9 270 000	9 548 099
61016000733 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Niablé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
61016000734 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture d'Abengourou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
61016000766 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Diamarakro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
61016000816 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Yakassé-Féyassé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
61016000817 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bettié	4 104 852	4 227 998	4 354 838
61016000834 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Akoboissué	4 104 852	4 227 998	4 354 838
61016000839 Coordonner les activités de développement dans le Département d'Abengourou	11 000 000	11 330 000	11 669 899
61016000856 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Amélékia	4 104 852	4 227 998	4 354 838
61016000871 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ebilassokro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
61016000895 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tanguelan	4 104 852	4 227 998	4 354 838

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22041 Administration territoriale et identification	67 683 664 932	79 685 570 379	104 130 454 402
61016000899 Coordonner les activités de développement dans le Département de Bettié	9 000 000	9 270 000	9 548 099
61016000901 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dufrebo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
61016000976 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Damé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
61016000986 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Agnibilekro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
61016001028 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Zaranou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
61016001029 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Aniassué	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016000002 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tiédjo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001275 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bondo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001276 Coordonner les activités de développement dans le Département de Bondoukou	11 000 000	11 330 000	11 669 899
62016001277 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tankessé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001278 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dimandougou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001279 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kokomian	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001280 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Yorobodi	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001281 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tanda	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001283 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Yézimala (Bondoukou)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001284 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Boahia	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001285 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kouassi-Datékro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001286 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gouméré	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001287 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Koun-Fao	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001288 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Transua	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001289 Coordonner les activités de développement dans le Département de Sandégué	9 000 000	9 270 000	9 548 099
62016001354 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kouassia-Naguini	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001361 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Diamba (Tanda)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001364 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sorobango	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001452 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Laoudiba	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001453 Coordonner les activités de développement dans le Département de Koun-Fao	9 000 000	9 270 000	9 548 099
62016001474 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Taoudi	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001482 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sandégué	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001484 Coordonner les activités de développement dans le Département de Transua	9 000 000	9 270 000	9 548 099
62016001490 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tienkouakro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001536 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Amanvi	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001560 Coordonner les activités de développement dans le Département de Tanda	9 000 000	9 270 000	9 548 099
62016001562 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bangakagni-Tomora	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001563 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tagadi	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001564 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Pinda-Boroko	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001655 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bondoukou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001696 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sapli	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001731 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Assuéfry	4 104 852	4 227 998	4 354 838
62016001732 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Appimandoum	4 604 852	4 742 998	4 885 288
62016001737 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tabagne	4 104 852	4 227 998	4 354 838
71016001351 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Maféré	4 104 852	4 227 998	4 354 838

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22041 Administration territoriale et identification	67 683 664 932	79 685 570 379	104 130 454 402
71016001352 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Adjouan	4 104 852	4 227 998	4 354 838
71016001353 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Adiaké	4 104 852	4 227 998	4 354 838
71016001354 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bonoua	4 104 852	4 227 998	4 354 838
71016001355 Coordonner les activités de développement dans le Département de Tiapoum	9 000 000	9 270 000	9 548 099
71016001356 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Yaou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
71016001357 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Kouakro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
71016001531 Coordonner les activités de développement dans le Département de Adiaké	9 000 000	9 270 000	9 548 099
71016001539 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tiapoum	4 446 480	4 579 875	4 717 270
71016001556 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Nouamou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
71016001558 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Adaou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
71016001580 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Aboisso	4 104 852	4 227 998	4 354 838
71016001607 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bongo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
71016001643 Coordonner les activités de développement dans le Département de Grand-Bassam	9 000 000	9 270 000	9 548 099
71016001664 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ayamé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
71016001797 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Noé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
71016001811 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Assinie-Mafia	4 104 852	4 227 998	4 354 838
71016001821 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bianoua	4 104 852	4 227 998	4 354 838
71016001864 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Etueboué	4 104 852	4 227 998	4 354 838
71016001882 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Grand-Bassam	4 104 852	4 227 998	4 354 838
76016001134 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Lovigué	4 104 852	4 227 998	4 354 838
76016001135 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de N'Douci	4 104 852	4 227 998	4 354 838
76016001136 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Gomon	4 104 852	4 227 998	4 354 838
76016001137 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Attobrou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
76016001138 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ananguié	4 104 852	4 227 998	4 354 838
76016001139 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Oress-Krobou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
76016001140 Coordonner les activités de développement dans le Département de Agboville	11 000 000	11 330 000	11 669 899
76016001141 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Azagué	4 104 852	4 227 998	4 354 838
76016001270 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Guessigué	4 104 852	4 227 998	4 354 838
76016001272 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Binao-Boussoué	4 104 852	4 227 998	4 354 838
76016001273 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Pacobo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
76016001274 Coordonner les activités de développement dans le Département de Tiassalé	9 000 000	9 270 000	9 548 099
76016001275 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Aboudé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
76016001283 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Morokro	4 104 852	4 227 998	4 354 838
76016001335 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Agboville	4 104 852	4 227 998	4 354 838
76016001346 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Sikensi	4 104 852	4 227 998	4 354 838
76016001384 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Grand-Morié	4 104 852	4 227 998	4 354 838
76016001388 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Tiassalé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
76016001389 Coordonner les activités de développement dans le Département de Sikensi	9 000 000	9 270 000	9 548 099
76016001509 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Rubino	4 104 852	4 227 998	4 354 838
76016001550 Coordonner les activités de développement dans le Département de Taabo	9 000 000	9 270 000	9 548 099

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22041 Administration territoriale et identification	67 683 664 932	79 685 570 379	104 130 454 402
77016001033 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Assikoi	4 104 852	4 227 998	4 354 838
77016001034 Coordonner les activités de développement dans le Département de Aboisso	11 000 000	11 330 000	11 669 899
77016001035 Coordonner les activités de développement dans le Département de Alépé	9 000 000	9 270 000	9 548 099
77016001036 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bécouéfin	4 104 852	4 227 998	4 354 838
77016001037 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Yakasse-Mé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
77016001038 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Annépé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
77016001039 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Yakassé-Attobrou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
77016001040 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Agou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
77016001041 Coordonner les activités de développement dans le Département de Adzopé	11 000 000	11 330 000	11 669 899
77016001042 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Cechi	4 104 852	4 227 998	4 354 838
77016001063 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Afféry	4 104 852	4 227 998	4 354 838
77016001151 Coordonner les activités de développement dans le Département de Yakassé-Attobrou	9 000 000	9 270 000	9 548 099
77016001155 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Akoupé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
77016001162 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Becedi-Brignan	4 104 852	4 227 998	4 354 838
77016001163 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Aboisso-Comoé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
77016001172 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Abongoua	4 104 852	4 227 998	4 354 838
77016001239 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Adzopé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
77016001247 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bieby	4 104 852	4 227 998	4 354 838
77016001248 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Allosso (Alépé)	4 104 852	4 227 998	4 354 838
77016001337 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Danguira	4 104 852	4 227 998	4 354 838
77016001366 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Alépé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
77016001373 Coordonner les activités de développement dans le Département de Akoupé	9 000 000	9 270 000	9 548 099
77016001403 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Oghlwapo	4 104 852	4 227 998	4 354 838
78016001635 Gérer les baux de l'administration du territoire	727 290 199	799 108 905	823 082 172
78016001637 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Songon	4 104 852	4 227 998	4 354 838
78016001638 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Brofodoumé	4 104 852	4 227 998	4 354 838
78016001639 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bingerville	4 104 852	4 227 998	4 354 838
78016001640 Appuyer les processus électoraux	20 000 000	33 740 214	30 752 420
78016001643 Encadrer le fonctionnement des circonscriptions administratives	21 002 108	22 632 171	23 311 136
78016001689 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Anyama	4 104 852	4 227 998	4 354 838
78016002001 Coordonner les activités de développement dans le Département de Abidjan	10 360 707	10 671 529	10 991 673
78016002058 Coordonner les activités des circonscriptions administratives	156 822 132	120 846 796	122 412 200
78016002087 Encadrer la vie associative et les professions réglementées	12 053 796	12 415 410	12 787 872
78016002242 Evaluer le fonctionnement des circonscriptions d'état-civil	0	5 000 000	5 150 000
78016002244 Evaluer les activités du conseil de Sous-préfectures	0	5 000 000	5 150 000
78016002250 Acquérir les imprimés et registres d'état-civil	20 000 000	30 750 000	31 672 500
78016002251 Effectuer la maintenance et l'entretien du matériel roulant au profit des Autorités Préfectorales	18 580 592	25 750 000	26 522 500
79016000630 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Dabou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
79016000631 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ahouanou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
79016000632 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Krégbé	4 104 852	4 127 084	4 127 084

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22041 Administration territoriale et identification	67 683 664 932	79 685 570 379	104 130 454 402
79016000633 Coordonner les activités de développement dans le Département de Dabou	11 000 000	11 330 000	11 669 899
79016000634 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Bacanda	4 104 852	4 227 998	4 354 838
79016000635 Coordonner les activités de développement dans le Département de Grand-Lahou	9 000 000	9 270 000	9 548 099
79016000704 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Lopou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
79016000749 Coordonner les activités de développement dans le Département de Jacquerville	9 000 000	9 270 000	9 548 099
79016000763 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Toukouzou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
79016000773 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Grand-Lahou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
79016000836 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Toupah	4 104 852	4 227 998	4 354 838
79016000844 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Jacquerville	4 104 852	4 227 998	4 354 838
79016000870 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Attoutou-A	4 104 852	4 227 998	4 354 838
79016000874 Coordonner les activités de développement dans la Sous-préfecture de Ebounou	4 104 852	4 227 998	4 354 838
90016000004 Acquérir des effets d'habillement au profit des Gardes des Sous-préfectures	20 000 000	30 750 000	31 672 500
4 Investissements	2 598 000 000	9 365 445 176	32 259 354 321
Trésor	2 598 000 000	9 365 445 176	14 021 513 315
90016000002 Construire le bâtiment annexe de la DGAT	198 000 000	0	0
78016002009 Acquérir des véhicules de fonction au profit des Autorités Préfectorales	1 000 000 000	2 865 445 176	3 000 000 000
78016001894 Construire, réhabiliter et équiper les bureaux et résidences des Sous-préfectures	400 000 000	3 500 000 000	5 021 513 315
78016001636 Construire, réhabiliter et équiper les bureaux et résidences des Préfectures	1 000 000 000	3 000 000 000	6 000 000 000
Financement extérieur	0	0	18 237 841 006
22041010020 Mettre en oeuvre le projet d'Economie et d'Ecologie des Territoires Ruraux	0	0	18 237 841 006
2204103 Modernisation du processus d'identification des populations	8 277 346 690	12 548 150 052	13 313 649 277
1 Personnel	1 700 000 000	1 700 000 000	1 700 000 000
78016001648 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'ONECI	1 700 000 000	1 700 000 000	1 700 000 000
3 Transferts	5 577 346 690	9 848 150 052	10 613 649 277
78016001644 Identifier les populations/ONECI	5 000 000 000	8 150 000 000	8 664 554 724
78016001649 Appuyer le processus de modernisation de l'Etat civil/ONECI	500 000 000	1 515 000 000	1 760 450 000
78016001808 Effectuer des transferts à l'ONECI pour prendre en charge les dépenses d'investissement	77 346 690	183 150 052	188 644 553
4 Investissements	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
Trésor	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
78016001647 Mettre en place un système d'identification de base/WURI	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
2204104 Renforcement de l'encadrement de la vie culturelle et promotion de la laïcité de l'Etat	141 417 897	274 720 435	278 806 174
2 Biens et services	42 458 597	72 792 356	70 820 253
78016001650 Elaborer la loi portant création, organisation et fonctionnement du Conseil Supérieur des Religions et des Convictions	13 577 408	24 984 731	25 734 273
78016001651 Elaborer et suivre la politique d'encadrement des cultes	19 104 904	29 708 051	26 443 419
78016001809 Elaborer le Plan Stratégique de Promotion de la Laïcité	9 776 285	18 099 574	18 642 561
3 Transferts	98 959 300	201 928 079	207 985 921
78016002088 Appuyer les associations et confessions religieuses	83 959 100	186 477 873	192 072 209
90016000009 Superviser le déroulement du pèlerinage musulman en Arabie Saoudite	15 000 200	15 450 206	15 913 712

II.2.5. Programme 5 : Protection civile

II.2.5.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 5 : Protection civile	Action 5.1: Renforcement de la protection civile
	Action 5.2: Information et sensibilisation

II.2.5.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 5 : Protection civile						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS1 : Améliorer l'offre des services de Protection civile	Proportion de Centres de Secours d'Urgence (CSU) construits	27/30	28/30	29/30	30/30	Nombre de CSU construits / Nombre total de CSU à construire Nombre total de CSU à Construire : 30 Sources : Rapport d'activités ONPC
	Proportion de Centres de Secours d'Urgence (CSU) équipés	26/30	27/30	28/30	29/30	Nombre de CSU équipés / Nombre total de CSU à équiper Nombre total de CSU à équiper : 30 Source : Rapport d'activités ONPC
	Nombre d'interventions effectuées	16 200	17200	17500	17800	Dénombrement Source : Rapport d'activités ONPC
	Taux de pompiers civils bénéficiant de la formation initiale	52%	80%	100%	-	(Nombre de pompiers civils ayant bénéficié de la formation initiale / Nombre de pompiers civils recrutés) x 100 Nombre de pompiers civils recrutés : 2 656 Source : Rapport d'activités ONPC
	Taux de pompiers civils bénéficiant de la formation continue	60%	66%	70%	73%	(Nombre de pompiers civils ayant bénéficié de la formation continue / Nombre total de pompiers civils ayant bénéficié de formation initiale) x 100 Nombre total de pompiers civils devant bénéficier de formation initiale : 420 Source : Rapport d'activités ONPC
	Taux de pompiers civils dotés de tenues d'intervention	27,80%	70%	85%	100%	(Nombre de pompiers civils dotés de tenues d'intervention / Nombre total de pompiers civils) x 100 Nombre total de Pompiers civils : 2 656 Source : Rapport d'activités ONPC
OS2 : Améliorer le dispositif de prévention des risques	Taux de couverture médiatique des activités d'informations et de sensibilisation sur les risques	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'activités d'information et de sensibilisation sur les risques courants médiatisées / Nombre total d'activités d'information et de sensibilisation réalisées) x 100 Source : Rapport d'activités ONPC
	Taux de campagne d'information et de sensibilisation sur les risques effectuées	100%	100%	100%	100%	(Nombre de campagnes d'information et de sensibilisation sur les risques courants effectuées / Nombre total de campagnes d'information et de sensibilisation Planifiées) x 100 Source : Rapport d'activités ONPC
	Nombre d'activités de préventions effectuées	5757	6000	6250	6500	Dénombrement Source : Rapport d'activités ONPC

II.2.5.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 5 : Protection civile	13 436 578 280	19 179 202 655	24 337 000 854
Dépenses de personnel	9 702 020 191	9 797 891 936	9 893 763 671
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	1 634 558 089	1 481 310 719	1 504 941 938
Investissements	2 100 000 000	7 900 000 000	12 938 295 245
Trésor	2 100 000 000	7 900 000 000	12 938 295 245
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22216 Protection civile	13 436 578 280	19 179 202 655	24 337 000 854
2221601 Renforcement de la protection civile	13 278 578 280	18 986 462 655	24 138 478 654
1 Personnel	9 702 020 191	9 797 891 936	9 893 763 671
78036000130 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'ONPC	9 702 020 191	9 797 891 936	9 893 763 671
3 Transferts	1 476 558 089	1 288 570 719	1 306 419 738
78036000126 Organiser la Journée Mondiale de la protection civile (ONPC/Journée Mondiale)	22 396 191	23 068 077	23 760 119
78036000141 Organiser les secours aux sinistrés (ONPC/ Gestion Plan ORSEC)	234 283 601	176 827 996	182 132 836
78036000164 Renforcer les capacités opérationnelles des structures en charge de la protection civile	1 219 878 297	1 088 674 646	1 100 526 783
4 Investissements	2 100 000 000	7 900 000 000	12 938 295 245
Trésor	2 100 000 000	7 900 000 000	12 938 295 245
90036090127 Projet de réhabilitation des Centres de Secours d'Urgence	100 000 000	0	0
90036000010 Mettre en place un système intégré de gestion (SIGONPC)	300 000 000	3 400 000 000	3 581 357 979
78036000133 Construire et équiper des infrastructures de protection civile	1 700 000 000	4 500 000 000	9 356 937 266
2221602 Information et sensibilisation	158 000 000	192 740 000	198 522 200
3 Transferts	158 000 000	192 740 000	198 522 200
90036000003 Assurer la couverture médiatique des activités d'information et de sensibilisation sur les risques courant	58 000 000	69 740 000	71 832 200
90036000004 Organiser des campagnes d'information et de sensibilisation sur les risques courants	50 000 000	61 500 000	63 345 000
90036000005 Effectuer des visites de prévention	50 000 000	61 500 000	63 345 000

II.2.6. Programme 6 : Comptes Spéciaux du Trésor

II.2.6.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 6 : Comptes Spéciaux du Trésor	Action 6.1: Gestion des Comptes spéciaux du trésor

II.2.6.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 6 : Comptes Spéciaux du Trésor	208 615 000 000	239 564 000 000	275 258 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	208 615 000 000	239 564 000 000	275 258 000 000
Investissements	0	0	0
<i>Trésor</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
23200 Comptes Spéciaux du Trésor	208 615 000 000	239 564 000 000	275 258 000 000
2320001 Gestion des Comptes spéciaux du trésor	208 615 000 000	239 564 000 000	275 258 000 000
3 Transferts	208 615 000 000	239 564 000 000	275 258 000 000
78016001983 Transférer les recettes affectées aux Collectivités Territoriales	208 615 000 000	239 564 000 000	275 258 000 000

SECTION 325: MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

- l'insuffisance de ressources humaines en terme qualitatif ;
- l'insuffisance de matériels et d'équipements (informatiques, mobiliers de bureau et matériels, etc.) ;
- l'insuffisance de matériels roulants dans les juridictions et établissements pénitentiaires ;
- l'inadéquation des textes de loi avec l'évolution de l'environnement national et international ;
- l'insuffisance de moyens et de matériels de communication pour les activités du Ministère ;
- l'insuffisance de missions d'inspection des structures du Ministère ;
- l'insuffisance des infrastructures judiciaires ;
- la faible dispersion des juridictions sur l'ensemble du territoire ;
- l'inadéquation des infrastructures judiciaires ;
- les lenteurs dans l'obtention de certains actes de justice ;
- la méconnaissance des procédures judiciaires par la population ;
- la persistance des pesanteurs socio-culturelles ;
- la faible vulgarisation de l'assistance judiciaire ;
- l'insuffisance des SPJEF fonctionnels ;
- l'insuffisance des structures dédiées à la protection judiciaire des groupes vulnérables en particulier les enfants en contact avec le système judiciaire ;
- la lenteur dans le traitement des affaires criminelles ;
- l'insuffisance et l'inadéquation des infrastructures pénitentiaires ;
- la vétusté des infrastructures pénitentiaires ;
- la précarité des conditions de détentions ;
- l'insuffisance de centres de réinsertion des mineurs ;
- la surpopulation carcérale ;
- l'insuffisance des structures de réinsertion des détenus ;
- la méconnaissance des Droits de l'Homme par de nombreux agents en situation d'autorité ;
- la faible appropriation des Droits de l'Homme par les populations ;
- l'insuffisance du cadre légal afférent à la protection des droits de l'homme ;
- la faible application des dispositions relatives aux droits de l'homme.

I.1.2. Réponses apportées

- le renforcement du personnel et des capacités des acteurs du système judiciaire (1 112 agents pénitentiaires) ;
- le renforcement des capacités des structures du Ministère à travers l'acquisition de mobiliers, de matériels de bureau et de matériels roulants ainsi que 468 toges au profit des Magistrats ;
- la rédaction d'un projet d'arrêt déterminant les modalités de mise en œuvre de l'enregistrement audio au cours des audiences en matière pénale (Art 321 et 465 du code de procédures) ;
- la rédaction d'un projet de loi portant réforme du code de procédure civile et commerciale ;
- la rédaction d'un projet de loi portant organisation judiciaire ;
- la couverture médiatique de plusieurs activités du Ministère ;
- la réalisation de missions d'inspections ;
- la poursuite des travaux du tribunal d'Abobo avec un taux de réalisation physique de 72% ;

- la construction de la nouvelle Cour d'Appel de Daloa ;
- la publication de 1 671 décisions de justice ;
- la prise en charge de 8 000 mineurs par les 15 SPJEJ ;
- la prise en charge de 900 dossiers criminels ;
- l'achèvement des MAC de San Pédro et Guiglo ;
- la poursuite des travaux de construction de la prison de haute sécurité de Korhogo ;
- la réhabilitation des MAC de Tabou, Séguéla, Sassandra, Divo, Grand Bassam, Gagnoa, Sinfra, Adzopé, Bouaké (Maison Pénale) ;
- la prise en charge alimentaire, hygiénique et sanitaire des détenus ;
- la formation de 273 officiers de police judiciaire, de leaders communautaires et membres des organisations de la société civile ;
- l'organisation de journées régionales de promotion des Droits de l'Homme.

I.1.3. Défis et priorités

- la poursuite de la construction de nouvelles infrastructures judiciaires (TPI d'Abobo) et pénitentiaires (PHS de Korhogo) ;
- le démarrage de la construction de nouvelles infrastructures judiciaires (Cour d'Appel de Bouaké, TPI Dabakala, Tengréla, Ferkessédougou et Attiéguakro) et pénitentiaires (MAC Dabakala, Tengréla, Ferkessédougou, Attiéguakro et la cité pénitentiaire de Guiglo) ;
- le renforcement de la prise en charge des personnes indigentes, notamment les personnes vulnérables ;
- le renforcement de façon qualitative et quantitative des ressources humaines du Ministère ;
- la modernisation du système judiciaire à travers, notamment la mise en place du système d'information statistique ;
- le renforcement du fonctionnement des SPJEJ ;
- le renforcement des structures du Ministère en matériels roulants y compris les véhicules de transfèrement des détenus et d'escortes ;
- l'amélioration des conditions de détention et de réinsertion des détenus ;
- la vulgarisation de la règle de droit ;
- le renforcement des actions en faveur du respect des Droits de l'Homme.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- l'amélioration de l'administration des services de justice ;
- le renforcement d'un accès équitable aux services d'une justice de qualité pour tous ;
- l'amélioration des conditions de détention et de réinsertion des détenus ;
- le renforcement de la promotion et de la protection des Droits de l'Homme.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gestion administrative des services de justice est améliorée ;
- les personnes physiques et morales accèdent à un système judiciaire de qualité ;
- les conditions de détention et de réinsertion des détenus sont améliorées ;
- les Droits de l'Homme sont promus et respectés.

I.3 Missions du Ministère

Conformément au **décret n°2023-820 du 25 octobre 2023** portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 6, le Garde des Sceaux, le Ministre de la Justice et des Droits de l'Homme est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Justice et de Droits de l'Homme.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre de la Justice

- application de la législation et de la réglementation relatives aux droits civiques ;
- élaboration de projets de réforme tant en matière civile, commerciale, pénale et de procédure qu'en matière d'organisation judiciaire et d'administration pénitentiaire ;
- élaboration des textes relatifs à l'état civil, en liaison avec les Ministres concernés ;
- contrôle de l'état civil ;
- gestion des affaires civiles, des sceaux et des procédures de naturalisation ;
- gestion des affaires criminelles, de l'administration pénitentiaire et de l'enfance délinquante ;
- application des peines et grâces ;
- suivi de la bonne application de la législation pénale, civile et commerciale ainsi que des règles de procédures suivies devant les juridictions ;
- suivi de l'exécution des décisions pénales ;
- développement et promotion de l'assistance judiciaire ;
- recrutement, formations initiale et continue des magistrats des juridictions de première instance et d'appel ainsi que du personnel judiciaire et du personnel pénitentiaire ;
- gestion des juridictions de première instance et d'appel ;
- promotion de l'accessibilité à la Justice ;
- gestion de la carrière des magistrats des juridictions de première instance et d'appel et du personnel judiciaire et du personnel pénitentiaire ;
- assistance juridique aux autres départements ministériels pour l'élaboration des projets de codes et de projets de textes prévoyant des dispositions à caractère pénal ;
- suivi de la coopération judiciaire internationale.

Au titre des Droits de l'Homme

- promotion, protection et défense des droits de l'Homme ;
- création d'un cadre de lutte contre l'impunité, en liaison avec les Ministres concernés ;
- suivi de l'application de la législation et de la réglementation relatives aux droits humains ;
- étude des projets de textes législatifs et réglementaires, des projets de conventions internationales, relatifs aux droits de l'Homme ainsi que leur mise en œuvre ;
- élaboration des rapports prévus par les conventions internationales relatives aux droits de l'Homme ;
- création et suivi du Comité de Pilotage du plan d'action national en matière de droits de l'Homme ;
- conception, planification et exécution des programmes d'éducation et de formation en matière de droits de l'Homme ;
- élaboration et mise en œuvre d'une politique d'assistance juridique en vue de la protection et de la défense des droits des malades du VIH/SIDA, en liaison avec le Ministre chargé de la Santé ;
- lutte contre l'apatridie.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Juridictions.
- Programme 3 : Etablissements pénitentiaires, centres d'observation et de reeducation des mineurs.
- Programme 4 : Droits de l'homme.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1: Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale des Services Judiciaire et Pénitentiaire (IGSJP), Direction des Affaires Financières (DAF), Direction des Services judiciaires, pénitentiaires et des Ressources Humaines (DSJRH), Direction de la Planification et des Statistiques (DPS), Direction des Infrastructures de l'Équipement et la Maintenance (DIEM), Cellule de Passation des Marchés (CPM), Service Informatique (SI), Service de la Communication et des relations publique (SerCom), Direction des Etudes de la Législation et de la Documentation (DELD), Direction de l'Etat Civil et des Archives (DECA), Imprimerie de la justice, Service de Gestion du Patrimoine.		- Gérer le Programme Spécial justice, phase2 ; - Activités Institutionnelles ; - Informatisation du système Judiciaire et Pénitentiaire ; - Mise en place d'un système d'informations statistiques, de planification et du suivi-évaluation du MJDH ; - Acquisition de véhicules de transfèrement ; - Faire des provisions pour les opérations d'urgence ; - Projet d'appui au renforcement de l'Etat de Droit, Justice, Sécurité et Droits de l'Homme pour la Cohésion Sociale.	
Programme 2: Juridictions	Direction des Affaires Civiles et Pénales (DACP), Direction de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse (DPJJE), Toutes les juridictions, Pôle Pénal Economique et Financier (PPEF), tous les Services de la Protection Judiciaire de l'Enfance et de la Jeunesse (SPJJE)	Cour d'Arbitrage de Côte d'Ivoire (CACI), Cour Commune de Justice et d'Arbitrage (CCJA), Institut National de Formation Judiciaire (INFJ), Centre National de la Documentation Juridique (CNDJ), Agence de Gestion et de Recouvrement des Avoirs Criminels (AGRAC).	- Construction du Tribunal de 1 ^{er} Instance d'Abobo ; - Construire, réhabiliter et équiper les tribunaux et résidence phase 2 ; - Appui à la réforme et à la modernisation du système judiciaire et pénitentiaire (UE). - Equiper le TPI d'Abobo.	-3 ^{ème} C2D Justice (construire la cité de justice commerciale de Grand-Bassam, Cour d'Appel de Bouaké)
Programme 3: Etablissements pénitentiaires, centres d'observation et de reeducation des mineurs	Direction des de l'Administration Pénitentiaires (DAP), Délégations Régionales de l'Administration Pénitentiaire (DRAP), toutes les Maisons d'arrêt et de correction (MAC), Centres d'Observation des Mineurs (COM), Centres de Réinsertion et de Rééducation des Mineurs (CRM), Intendance du Ministère de la justice.	Centre Abel de GD Bassam	- Mise aux normes des infrastructures pénitentiaires phase 2 - Construction de la prison de haute sécurité de Korhogo.	3 ^{ème} C2D (Construction de la cité pénitentiaire de Guiglo).
Programme 4: Droits de l'homme	- Direction de la promotion des Droits de l'Homme (DirProm) ; - Direction de la protection des Droits de l'Homme (DirProt)	Conseil National des Droits de l'Homme		

II.1.2. Performance globale du Ministère

Tableau 2 : Performance du Ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG1 : Promouvoir une administration judiciaire moderne et performante	RS 1.1 : La gestion administrative des services de justice est améliorée	IP 1.1.1 : Proportion des services ayant fait l'objet de sanction à l'issu des missions d'inspections	Nombre de services sanctionnés / Nombre total de services inspectés Source : rapport d'activité IG
OG2 : Rapprocher la justice du justiciable	RS 2.1 : Les personnes physiques et morales accèdent à un système judiciaire de qualité	IP 2.1.1 : Taux de couverture de départements en juridictions	Nombre de départements couverts en juridictions / Nombre total de départements) Source : rapport d'activité DACP
		IP 2.1.2 : le taux de satisfaction de la population qui a accédé aux services de la justice	Nombre de personne satisfaite/population ayant accédé à la justice Source : rapport d'activité DPS
		IP 2.1.3 : le taux de traitement des dossiers	Nombre de dossiers traités / Nombre de dossiers à traiter Source : rapport d'activité DACP

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 3 : Moderniser le système pénitentiaire	RS 3.1 : Les conditions de détentions et de réinsertion des détenus sont améliorées	IP 3.1.1 : Taux de surpopulation carcérale	(Nombre de détenus / Capacité d'accueil) Source : rapport d'activités DAP
		IP 3.1.2: Proportion de détenus malades	(Nombre de malades / Nombre total de détenus) Source : Rapport d'activités DAP
		IP 3.1.3 : Proportion de prisons disposants d'ateliers	Nombre de prisons ayant un atelier / Nombre total de prisons Source : Rapport d'activités DAP
OG 4 : Garantir le respect des Droits de l'Homme	RS 4.1 : Les Droits de l'Homme sont promus et respectés	IP 4.1.1 : Nombre de dénonciation de violation des droits de l'Homme	Dénombrement Source : DDH

II.1.3. Financement global du Ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	95 267 238 789	110 879 131 536	109 803 045 848
1.1 Ressources Intérieures	94 867 238 789	110 879 131 536	109 803 045 848
1.1.1 Budget Etat	94 867 238 789	110 879 131 536	109 803 045 848
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	400 000 000	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	400 000 000	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	95 267 238 789	110 879 131 536	109 803 045 848
2.1 Personnel	54 250 497 090	56 470 051 325	59 199 984 956
2.1.1 Solde y compris EPN	54 250 497 090	56 470 051 325	59 199 984 956
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	24 380 018 203	36 274 916 210	37 384 908 856
2.3 Transferts	3 897 398 496	3 184 008 374	3 250 057 324
2.4 Investissement	12 739 325 000	14 950 155 627	9 968 094 712
Trésor	12 339 325 000	14 950 155 627	9 968 094 712
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	400 000 000	0	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du Ministère
	Action 1.2: Gestion des ressources humaines, matérielles et financières
	Action 1.3: Planification, programmation et suivi-évaluation
	Action 1.4: Formation, documentation, gestion des systèmes d'informations et de communication

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Renforcer la coordination et l'animation du Ministère	Nombre de circulaires et de notes de services rédigées	16	22	20	20	Dénombrement Source : Rapport d'activités SPM
	Nombre de réunions de direction et de séances de travail avec les chefs de cours et de juridictions tenues	19	43	15	15	Dénombrement Source : Rapport d'activités Cabinet
OS 2 : Renforcer les capacités opérationnelles du système judiciaire	Proportion de structures du Ministère équipées	-	80%	85%	90%	Nombre de demande traitées/nombre de besoins exprimés Source : Rapport d'activités DAF
	Taux de satisfaction de besoins en personnel	-	95%	95%	95%	(Nombre de besoin en personnel satisfait / Nombre total de besoin en personnel exprimé) x 100 Source : Rapport d'activités DSJRH
OS 3 : Améliorer la transparence et la lisibilité dans la gestion des activités du Ministère	Disponibilité de l'annuaire des statistiques judiciaires et pénitentiaires	0	1	1	1	Dénombrement Source : Rapport d'activités DPS
	Disponibilité du rapport du suivi des activités	0	1	1	1	Dénombrement Source : Rapport d'activités DPS

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 1 : Administration Générale	68 946 400 100	82 189 844 090	86 495 981 590
Dépenses de personnel	51 660 939 807	54 246 543 925	56 961 977 702
Dépenses en biens et services	15 041 643 238	26 235 550 165	27 075 403 887
Transferts	0	0	0
Investissements	2 243 817 055	1 707 750 000	2 458 600 001
Trésor	1 843 817 055	1 707 750 000	2 458 600 001
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	400 000 000	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21044 Administration Générale	68 946 400 100	82 189 844 090	86 495 981 590
2104401 Coordination et animation du Ministère	2 547 740 722	2 741 180 997	2 881 806 767
1 Personnel	113 000 000	113 000 000	113 000 000
78033000176 Prendre en charge les salaires du personnel de la Cellule Spéciale d'Enquête sur la crise post-électorale	113 000 000	113 000 000	113 000 000
2 Biens et services	2 434 740 722	2 628 180 997	2 768 806 767
78011201606 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	1 997 473 037	2 127 013 312	2 267 639 082
78011201854 Mettre en oeuvre la politique du gouvernement en matière de Droits de l'Homme	149 764 671	213 664 671	213 664 671
78033000107 Prendre en charge les frais d'organisation des réunions de la commission d'avancement des Magistrats	6 000 000	6 000 000	6 000 000
78033000108 Enquêter sur la crise post-électorale	125 525 764	125 525 764	125 525 764
78033000130 Contrôler les Services et structures sous tutelle du Ministère	68 662 939	68 662 939	68 662 939
78033000131 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78033000147 Gérer la commande publique du Ministère	83 314 311	83 314 311	83 314 311

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21044 Administration Générale	68 946 400 100	82 189 844 090	86 495 981 590
2104402 Gestion des ressources humaines, matérielles et financières	65 355 712 600	78 210 541 315	81 533 803 045
1 Personnel	51 547 939 807	54 133 543 925	56 848 977 702
78033000114 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire	51 493 230 915	54 078 835 033	56 794 268 810
78033000115 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à la Cour d'Arbitrage de Côte d'Ivoire	54 708 892	54 708 892	54 708 892
2 Biens et services	12 326 530 738	23 326 997 390	24 026 225 342
78033000109 Gérer les dépenses centralisées du Ministère	10 912 852 654	21 826 771 654	22 525 999 606
78033000111 Gérer les ressources financières du Ministère	354 477 629	391 025 281	391 025 281
78033000113 Appuyer l'imprimerie de la Justice	40 000 000	40 000 000	40 000 000
78033000129 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrats BNETD	428 856 210	428 856 210	428 856 210
78033000132 Suivre la gestion de carrière du personnel du Ministère	55 786 929	55 786 929	55 786 929
78033000158 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire	45 000 000	45 000 000	45 000 000
78033000162 Élaborer, suivre et évaluer la mise en oeuvre du DPPD-PAP/CDMT	40 000 000	40 000 000	40 000 000
78033000163 Réaliser les activités nécessaires à l'atteinte des indicateurs du Millénium Challenge Corporation (MCC)	198 830 610	198 830 610	198 830 610
78033000165 Gérer les ressources humaines du Ministère	46 317 831	46 317 831	46 317 831
78033000167 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	150 000 000	150 000 000	150 000 000
78034000066 Suivre les études techniques pour la construction, l'équipement et l'entretien des infrastructures du Ministère	54 408 875	54 408 875	54 408 875
90033000011 Gérer le patrimoine et mettre en oeuvre la comptabilité matière du MJDH	0	50 000 000	50 000 000
4 Investissements	1 481 242 055	750 000 000	658 600 001
Trésor	1 481 242 055	750 000 000	658 600 001
90033000005 Gérer le programme Spécial Justice/Phase II	1 216 242 055	0	0
90033000002 Acquisition de véhicules de transfèrement	50 000 000	750 000 000	658 600 001
78033000112 Faire face aux journées institutionnelles	100 000 000	0	0
78033000110 Faire des provisions pour les opérations urgentes du Ministère	115 000 000	0	0
2104403 Planification, programmation et suivi-évaluation	867 580 875	1 062 755 875	1 905 005 875
2 Biens et services	105 005 875	105 005 875	105 005 875
78033000135 Organiser la planification générale des activités du Ministère, suivre et évaluation lesdites activités	105 005 875	105 005 875	105 005 875
4 Investissements	762 575 000	957 750 000	1 800 000 000
Trésor	362 575 000	957 750 000	1 800 000 000
90033000001 Projet d'appui au renforcement de l'Etat de Droit, Justice, Sécurité et Droits de l'Homme pour la Cohésion Sociale	0	688 000 000	1 800 000 000
90033000009 Projet d'appui au renforcement de l'Etat de Droit, Justice, Sécurité et Droits de l'Homme pour la Cohésion Sociale	200 000 000	0	0
90033000003 Mise en place d'un système d'information statistique de planification et de suivi évaluation	162 575 000	269 750 000	0
Financement extérieur	400 000 000	0	0
90033000009 Projet d'appui au renforcement de l'Etat de Droit, Justice, Sécurité et Droits de l'Homme pour la Cohésion Sociale	400 000 000	0	0
2104404 Formation, documentation, gestion des systèmes d'informations et de communication	175 365 903	175 365 903	175 365 903
2 Biens et services	175 365 903	175 365 903	175 365 903
17033000008 Coordonner les activités du service régional des archives de Bouaké	4 961 204	4 961 204	4 961 204
31033000015 Coordonner les activités du service régional des archives de Daloa	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78033000116 Suivre la mise en oeuvre du schéma directeur d'informatisation du système judiciaire et pénitentiaire du MJDH	11 020 414	11 020 414	11 020 414
78033000136 Concevoir et piloter la politique de communication du Ministère	68 927 991	68 927 991	68 927 991
78033000149 Coordonner les activités de la Direction de l'Etat Civil et des archives du Ministère	55 287 238	55 287 238	55 287 238
78033000159 Elaborer les projets de textes en matière civile, commerciale et pénale	30 169 056	30 169 056	30 169 056

II.2.2. Programme 2 : Juridictions

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Juridictions	Action 2.1: Renforcement de l'assistance judiciaire, réalisation et mise en oeuvre de la carte judiciaire
	Action 2.2: Optimisation des conditions d'application de la législation en matière civile et pénale
	Action 2.3: Renforcement de la prise en charge des mineurs en contact avec le système judiciaire
	Action 2.4: Gestion de la formation et de la documentation

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Juridictions						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS.1 : Améliorer l'accès socio- économique et géographique du citoyen au système judiciaire	Nombre de personnes ayant bénéficiées d'assistance judiciaire	89	300	350	400	Dénombrement Source : Rapport d'activités DACP
	Taux de couverture des départements en juridictions	40,7%	41,66%	42,50%	42,50%	(Nombre de départements couverts en juridictions / Nombre total de départements) x 100 Source : Rapport d'activités DACP
OS 2 : Renforcer la protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse	Proportion de juridictions ayant un SPJEJ ouvert et fonctionnel	40,54%	56,76%	64,86%	72%	(Nombre de SPJEJ fonctionnels / Nombre total de Juridictions) x 100 Source : Rapport d'activités DPJEJ
	Nombre d'enfant en contact avec le système judiciaire pris en charge par les SPJEJ	8000	9000	9500	9500	Dénombrement Source : Rapport d'activités SPJEJ
OS 3 : Améliorer la qualité du système judiciaire	Proportion des décisions de justice publiées	-	20%	25%	30%	(Nombre de décisions publiées / Nombre total de décisions de justice rendues) x 100 Source : Rapport d'activités CNDJ
	Proportion de personnel judiciaire ayant bénéficié d'un renforcement de capacités	-	42,64%	45%	48%	(Nombre de personnel judiciaire ayant bénéficié d'un renforcement de capacité / Nombre total du personnel judiciaire) x 100 Source : Rapport d'activités INFJ
OS 4 : Encadrer la bonne application de la législation	Nombre d'ateliers de renforcement des capacités organisés	-	02	02	03	Dénombrement Source : Rapport d'activités DPS
	Proportion d'irrégularités relevées à partir des notices transmises par les juridictions	-	3%	2%	2%	(Nombre d'irrégularités relevées à partir des notices transmises par les juridictions / Nombre total des notices transmises par les juridictions) x100 Source : Rapport d'activités DACP

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 2 : Juridictions	15 555 691 803	11 318 051 346	6 328 043 262
Dépenses de personnel	1 292 049 681	913 178 312	914 856 681
Dépenses en biens et services	2 111 869 912	2 175 398 330	2 233 933 875
Transferts	3 297 022 210	2 613 456 589	2 669 757 995
Investissements	8 854 750 000	5 616 018 115	509 494 711
Trésor	8 854 750 000	5 616 018 115	509 494 711
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22045 Juridictions	15 555 691 803	11 318 051 346	6 328 043 262
2204501 Renforcement de l'assistance judiciaire, réalisation et mise en oeuvre de la carte judiciaire	11 157 681 394	7 193 918 479	2 128 696 481
1 Personnel	1 122 202 238	741 652 500	741 652 500
78033000168 Prendre en charge les dépenses de personnel du Pôle Pénal Economique et Financier	406 400 000	297 200 000	297 200 000
90033000008 Prendre en charge les dépenses de personnel de l'Agence de Gestion et de Recouvrement des Avoirs Criminels (AGRAC)	715 802 238	444 452 500	444 452 500
2 Biens et services	655 311 645	680 311 645	705 311 645
78033000121 Appuyer le service social de la DACP	6 200 000	6 200 000	6 200 000
78033000122 Gérer les dépenses liées aux activités des Juges Consulaires	118 200 000	123 200 000	128 200 000
78033000124 Prendre en charge les dépenses liées aux activités des Conseillers Consulaires	100 000 000	110 000 000	125 000 000
78033000141 Prendre en charge les frais de prestation des auxiliaires de justice	119 515 458	119 515 458	119 515 458
78033000152 Appuyer le centre d'écoute du Ministère	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78033000169 Mener les enquêtes, les poursuites et les instructions des infractions économiques et financières (Pôle Pénal Economique et Financier)	281 000 000	291 000 000	296 000 000
78034000059 Coordonner les activités des Juridictions	25 396 187	25 396 187	25 396 187
3 Transferts	739 727 546	155 936 219	172 237 625
78033000156 Arbitrer les litiges entre opérateurs économiques	9 951 546	9 951 546	9 951 546
90033000007 Gérer et recouvrer les avoirs criminels	729 776 000	145 984 673	162 286 079
4 Investissements	8 640 439 965	5 616 018 115	509 494 711
Trésor	8 640 439 965	5 616 018 115	509 494 711
90033000006 Construire la Cité Justice Commerciale/3ème C2D	5 000 000 000	0	0
90033000001 Construire, réhabiliter et équiper les autres Tribunaux et Résidences phase 2	640 439 965	1 914 629 693	0
78033000177 Equiper le Tribunal de Première Instance (TPI) d'Abobo	0	822 894 220	509 494 711
78033000160 Construire le tribunal d'Abobo	3 000 000 000	1 697 141 904	0
78033000157 Construire, Réhabiliter et Equiper les autres Tribunaux et Résidences	0	1 181 352 298	0
2204502 Optimisation des conditions d'application de la législation en matière civile et pénale	1 363 484 717	1 353 173 135	1 386 708 680
2 Biens et services	1 314 644 717	1 353 173 135	1 386 708 680
11033000006 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Toumodi	3 150 000	3 150 000	3 150 000
11033000007 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Toumodi	4 250 000	4 250 000	4 250 000
11033000008 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Toumodi	5 000 000	5 000 000	5 000 000
14033000005 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Dimbokro	5 000 000	5 000 000	5 000 000
14033000006 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Dimbokro	3 190 000	3 190 000	3 190 000
14033000007 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Dimbokro	5 000 000	5 000 000	5 000 000
15033000006 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de M'Bahiakro	4 700 000	4 700 000	4 700 000
15033000007 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de M'Bahiakro	3 230 000	3 230 000	3 230 000
15033000008 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de M'Bahiakro	4 000 000	4 000 000	4 000 000
16033000007 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Bongouanou	5 000 000	5 000 000	5 000 000
16033000008 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Bongouanou	3 570 000	3 570 000	3 570 000
16033000009 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Bongouanou	4 050 000	4 050 000	4 050 000
17010100002 Rendre les décisions de justice du TPI de Bouaké	5 000 000	5 000 000	5 000 000
17010100003 Rendre les décisions de justice de la Cour d'Appel de Bouaké	7 522 835	11 022 835	14 022 835
17010100004 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la Cour d'Appel de Bouaké	36 037 412	39 165 830	42 665 830
17033000009 Enregistrer et gérer les décisions de justice du TPI de Bouaké	4 550 000	4 550 000	4 550 000
17033000010 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la Cour d'Appel de Bouaké	5 000 000	5 000 000	5 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22045 Juridictions	15 555 691 803	11 318 051 346	6 328 043 262
17033000011 Suivre la bonne exécution des procédures de justice du TPI de Bouaké	5 000 000	5 000 000	5 000 000
18033000006 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Katiola	5 000 000	5 000 000	5 000 000
18033000007 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Katiola	3 665 000	3 665 000	3 665 000
18033000008 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Boundiali	4 500 000	4 500 000	4 500 000
22033000007 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Touba	5 000 000	5 000 000	5 000 000
22033000008 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Touba	3 570 000	3 570 000	3 570 000
22033000009 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Touba	5 000 000	5 000 000	5 000 000
22045020282 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Tabou	4 000 000	4 000 000	4 000 000
22045020287 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Sassandra	4 150 000	4 150 000	4 150 000
23033000008 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal d'Odiénné	3 500 000	3 500 000	3 500 000
23033000009 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal d'Odiénné	5 000 000	5 000 000	5 000 000
23033000011 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal d'Odiénné	5 000 000	5 000 000	5 000 000
25010100001 Rendre les décisions de justice du TPI de Korhogo	5 000 000	5 000 000	5 000 000
25033000006 Suivre la bonne exécution des procédures de justice du TPI de Korhogo	5 000 000	5 000 000	5 000 000
25033000008 Enregistrer et gérer les décisions de justice du TPI de Korhogo	4 500 000	4 500 000	4 500 000
25033000009 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la Cour d'Appel de Korhogo	8 750 000	8 750 000	8 750 000
25033000010 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la cour d'Appel de Korhogo	7 000 000	7 000 000	7 000 000
25033000011 Rendre les décisions de justice de la Cour d'Appel de Korhogo	80 750 000	83 250 000	85 250 000
26033000004 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Boundiali	5 000 000	5 000 000	5 000 000
26033000005 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Boundiali	3 130 000	3 130 000	3 130 000
28033000005 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Bouna	5 000 000	5 000 000	5 000 000
28033000006 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Bouna	3 070 000	3 070 000	3 070 000
28033000007 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Bouna	5 000 000	5 000 000	5 000 000
31010100001 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la Cour d'Appel de Daloa	7 302 765	7 302 765	7 302 765
31010100002 Rendre les décisions de justice du TPI de Daloa	5 000 000	5 000 000	5 000 000
31010100003 Rendre les décisions de justice de la Cour d'Appel de Daloa	45 762 765	45 762 765	45 762 765
31033000012 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal d'Issia	5 000 000	5 000 000	5 000 000
31033000013 Enregistrer et gérer les décisions de justice du TPI de Daloa	4 685 000	4 685 000	4 685 000
31033000014 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal d'Issia	5 000 000	5 000 000	5 000 000
31033000016 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la Cour d'Appel de Daloa	5 000 000	5 000 000	5 000 000
31033000017 Suivre la bonne exécution des procédures de justice du TPI de Daloa	5 000 000	5 000 000	5 000 000
31033000018 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal d'Issia	4 000 000	4 000 000	4 000 000
32010100002 Rendre les décisions de justice du TPI de Gagnoa	5 000 000	5 000 000	5 000 000
32033000010 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal d'Oumé	5 000 000	5 000 000	5 000 000
32033000011 Suivre la bonne exécution des procédures de justice du TPI de Gagnoa	5 000 000	5 000 000	5 000 000
32033000012 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal d'Oumé	3 780 000	3 780 000	3 780 000
32033000013 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal d'Oumé	4 425 000	4 425 000	4 425 000
32033000014 Enregistrer et gérer les décisions de justice du TPI de Gagnoa	4 580 000	4 580 000	4 580 000
35010100002 Rendre les décisions de justice du TPI de Bouaflé	5 000 000	5 000 000	5 000 000
35033000011 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Sinfra	4 500 000	4 500 000	4 500 000
35033000012 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Sinfra	3 210 000	3 210 000	3 210 000
35033000013 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Danané	4 500 000	4 500 000	4 500 000
35033000014 Suivre la bonne exécution des procédures de justice du TPI de Bouaflé	5 000 000	5 000 000	5 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22045 Juridictions	15 555 691 803	11 318 051 346	6 328 043 262
35033000015 Enregistrer et gérer les décisions de justice du TPI de Bouaflé	4 100 000	4 100 000	4 100 000
36033000005 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Séguéla	3 160 000	3 160 000	3 160 000
36033000006 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Séguéla	5 000 000	5 000 000	5 000 000
36033000007 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Séguéla	5 000 000	5 000 000	5 000 000
41033000014 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Katiola	4 900 000	4 900 000	4 900 000
41033000015 Rendre les décisions de justice du TPI de Man	5 000 000	5 000 000	5 000 000
41033000016 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Danané	3 550 000	3 550 000	3 550 000
41033000017 Suivre la bonne exécution des procédures de justice du TPI de Man	5 000 000	5 000 000	5 000 000
41033000018 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Danané	5 000 000	5 000 000	5 000 000
41033000019 Enregistrer et gérer les décisions de justice du TPI de Man	4 430 000	4 430 000	4 430 000
42033000005 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Guiglo	5 000 000	5 000 000	5 000 000
42033000006 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Guiglo	4 100 000	4 100 000	4 100 000
42033000007 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Guiglo	5 000 000	5 000 000	5 000 000
51033000013 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Lakota	4 900 000	4 900 000	4 900 000
51033000014 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Divo	4 542 000	4 542 000	4 542 000
51033000015 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Divo	5 000 000	5 000 000	5 000 000
51033000016 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Divo	5 000 000	5 000 000	5 000 000
51033000017 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Lakota	3 144 000	3 144 000	3 144 000
51033000018 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Lakota	5 000 000	5 000 000	5 000 000
55033000009 Suivre la bonne exécution des procédures de justice du TPI de San Pédro	6 000 000	6 000 000	6 000 000
55033000010 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Tabou	3 100 000	3 100 000	3 100 000
55033000011 Rendre les décisions de justice du TPI de San Pédro	67 661 400	67 661 400	67 661 400
55033000012 Enregistrer et gérer les décisions de justice du TPI de San Pédro	5 000 000	5 000 000	5 000 000
55033000013 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Tabou	5 000 000	5 000 000	5 000 000
56033000007 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Soubré	3 615 000	3 615 000	3 615 000
56033000008 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Soubré	4 700 000	4 700 000	4 700 000
56033000009 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Soubré	5 000 000	5 000 000	5 000 000
57033000004 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Sassandra	3 529 000	3 529 000	3 529 000
57033000005 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Sassandra	4 950 000	4 950 000	4 950 000
61010100002 Rendre les décisions de justice du TPI d'Abengourou	5 000 000	5 000 000	5 000 000
61033000004 Suivre la bonne exécution des procédures de justice du TPI d'Abengourou	5 000 000	5 000 000	5 000 000
61033000005 Enregistrer et gérer les décisions de justice du TPI d'Abengourou	4 520 000	4 520 000	4 520 000
62033000007 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Bondoukou	4 100 000	4 100 000	4 100 000
62033000008 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Bondoukou	3 505 000	3 505 000	3 505 000
62033000010 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Bondoukou	4 950 000	4 950 000	4 950 000
71033000012 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal d'Aboisso	5 000 000	5 000 000	5 000 000
71033000013 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Grand Bassam	4 250 000	4 250 000	4 250 000
71033000014 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal d'Aboisso	3 527 000	3 527 000	3 527 000
71033000015 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Grand Bassam	3 229 000	3 229 000	3 229 000
71033000016 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal d'Aboisso	4 100 000	4 100 000	4 100 000
71033000017 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Grand Bassam	4 911 764	4 911 764	4 911 764
76033000012 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal d'Agboville	5 000 000	5 000 000	5 000 000
76033000013 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal d'Agboville	3 090 000	3 090 000	3 090 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22045 Juridictions	15 555 691 803	11 318 051 346	6 328 043 262
76033000014 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Tiassalé	4 000 000	4 000 000	4 000 000
76033000015 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal d'Agboville	4 050 000	4 050 000	4 050 000
76033000016 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Tiassalé	5 000 000	5 000 000	5 000 000
76033000017 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Tiassalé	3 194 000	3 194 000	3 194 000
77033000006 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal d'Adzopé	3 200 000	3 200 000	3 200 000
77033000007 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal d'Adzopé	5 000 000	5 000 000	5 000 000
77033000008 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal d'Adzopé	4 100 000	4 100 000	4 100 000
78010200064 Rendre les décisions de justice du TPI de Yopougon	6 871 108	6 871 108	6 871 108
78010200065 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la Cour d'Appel de commerce d'Abidjan	30 000 000	30 000 000	32 000 000
78010200134 Rendre les décisions de justice de la Cour d'Appel d'Abidjan	8 180 794	8 180 794	8 180 794
78010200188 Rendre les décisions de justice du TPI d'Abidjan	7 304 496	14 804 496	20 304 496
78010200209 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la Cour d'Appel d'Abidjan	6 558 300	7 458 300	9 658 300
78010200237 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la Cour d'Appel d'Abidjan	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78010200259 Rendre les décisions de justice de la Cour d'Appel de commerce d'Abidjan	100 000 000	103 500 000	106 000 000
78033000117 Suivre la bonne exécution des procédures de justice du TPI d'Abidjan	6 600 000	6 600 000	6 600 000
78033000118 Rendre les décisions de justice du Tribunal de Commerce d'Abidjan	36 159 154	36 159 154	36 159 154
78033000119 Gérer toutes dépenses liées aux assises judiciaires	84 144 325	89 144 325	94 244 325
78033000120 Prendre en charges le contrat de bail du président de la CCJA	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78033000126 Enregistrer et gérer les décisions de justice du TPI d'Abidjan	4 500 000	5 500 000	7 700 000
78033000142 Suivre la bonne exécution des procédures de justice du TPI de Yopougon	7 000 000	7 000 000	7 000 000
78033000143 Enregistrer et gérer les décisions de justice du TPI de Yopougon	4 110 000	5 610 000	7 610 000
78033000144 Prendre en charge les dépenses liées au Palais de Justice d'Abidjan	80 771 332	80 771 332	80 771 332
78033000154 Enregistrer et gérer les décisions de justice du Tribunal de Commerce d'Abidjan	42 765 370	42 765 370	42 765 370
78033000155 Gérer toutes dépenses liées aux rentrées judiciaires	32 038 060	32 038 060	32 038 060
78033000161 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Sinfra	3 800 000	3 800 000	3 800 000
78033000164 Assurer la prise en charge des bénévoles dans les tribunaux	70 847 731	80 847 731	84 383 276
78033000170 Enregistrer et gérer les décisions de justice du TPI de Bingerville	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78033000171 Suivre la bonne exécution des procédures de justice du TPI de Bingerville	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78033000172 Rendre les décisions de justice du TPI de Bingerville	22 304 496	22 304 496	22 304 496
78036000158 Appuyer la commission de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (O.H.A.D.A)	13 830 610	13 830 610	13 830 610
79033000006 Rendre les décisions de justice de la section de tribunal de Dabou	5 000 000	5 000 000	5 000 000
79033000007 Enregistrer et gérer les décisions de justice de la section de tribunal de Dabou	3 170 000	3 170 000	3 170 000
79033000008 Suivre la bonne exécution des procédures de justice de la section de tribunal de Dabou	4 500 000	4 500 000	4 500 000
4 Investissements	48 840 000	0	0
Trésor	48 840 000	0	0
78033000153 Appuyer la Réforme et la modernisation du système judiciaire et pénitentiaire	48 840 000	0	0
2204504 Renforcement de la prise en charge des mineurs en contact avec le système judiciaire	141 913 550	141 913 550	141 913 550
2 Biens et services	141 913 550	141 913 550	141 913 550
14033000008 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de Dimbokro	5 000 000	5 000 000	5 000 000
15033000009 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de M'Bahiakro	5 000 000	5 000 000	5 000 000
17034000011 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de Bouaké	5 000 000	5 000 000	5 000 000
23033000010 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse d'Odiénné	5 000 000	5 000 000	5 000 000
25033000007 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de Korhogo	5 000 000	5 000 000	5 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22045 Juridictions	15 555 691 803	11 318 051 346	6 328 043 262
26033000006 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de Boundiali	3 000 000	3 000 000	3 000 000
31033000019 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de Daloa	5 000 000	5 000 000	5 000 000
35033000016 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de Bouaflé	5 000 000	5 000 000	5 000 000
41033000013 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de Man	5 000 000	5 000 000	5 000 000
42034000003 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de Guiglo	5 000 000	5 000 000	5 000 000
55033000014 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de San - Pedro	5 000 000	5 000 000	5 000 000
56034000005 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de Soubré	5 000 000	5 000 000	5 000 000
62033000009 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de Bondoukou	5 000 000	5 000 000	5 000 000
71033000018 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de Aboisso	5 000 000	5 000 000	5 000 000
77033000009 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse d'Adzopé	3 000 000	3 000 000	3 000 000
78033000128 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse du Plateau	10 356 951	10 356 951	10 356 951
78033000166 Mettre en oeuvre la politique de protection judiciaire de l'enfance et de la jeunesse de Yopougon	6 874 950	6 874 950	6 874 950
78034000072 Coordonner les activités de la Direction de protection judiciaire, de l'enfance et de la jeunesse	53 681 649	53 681 649	53 681 649
2204505 Gestion de la formation et de la documentation	2 892 612 142	2 629 046 182	2 670 724 551
1 Personnel	169 847 443	171 525 812	173 204 181
78034000048 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'INFJ	101 255 887	102 256 460	103 257 033
78034000049 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel au CNDJ	68 591 556	69 269 352	69 947 148
3 Transferts	2 557 294 664	2 457 520 370	2 497 520 370
78034000050 Gérer la bourse des auditeurs de justice	927 264 960	865 471 916	875 471 916
78034000051 Publier les actes de justice	327 106 023	417 106 023	437 106 023
78034000070 Renforcer les capacités des ressources humaines du MJDH par l'INFJ	1 302 923 681	1 174 942 431	1 184 942 431
4 Investissements	165 470 035	0	0
Trésor	165 470 035	0	0
90034000002 Renouveler les machines d'imprimerie du CNDJ	93 364 254	0	0
78034000052 Acquérir et équiper le siège de la CNDJ	72 105 781	0	0

II.2.3. Programme 3 : Etablissements pénitentiaires, centres d'observation et de reeducation des mineurs

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Etablissements pénitentiaires, centres d'observation et de reeducation des mineurs	Action 3.1: Coordination et suivi de l'exécution des décisions privatives de liberté et amélioration des conditions et du cadre de vie des gardes pénitentiaires et des détenus
	Action 3.2: Exécution du volet correctionnel des détenus et renforcement des structures d'apprentissage

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 :Etablissements pénitentiaires, centres d'observation et de reeducation des mineurs						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Améliorer le bien-être des détenus	Coût journalier alimentaire par détenu (ration)	1 185	2400	2400	2400	(Budget alloué à l'alimentation / Nombre total de détenus) / 365 jrs Exprimé en FCFA Sources : Rapports d'activités DAF / DAP
	Nombre de repas servis par jour	02	3	3	3	Dénombrement Source : rapport d'activité DAP
	Proportion des détenus malades ayant bénéficié de soins	-	100%	100%	100%	(Nombre des détenus malades ayant bénéficiés de soins / Nombre total de détenus malades) x 100 Source : Rapport d'activités DAP
OS 2 : Améliorer le cadre de vie des détenus	Proportion d'établissements pénitentiaires répondant aux normes internationales construites	-	14,7%	18,9%	18,9%	(Nombre d'établissements pénitentiaires construits répondant aux normes internationales / Nombre total d'établissements pénitentiaires) x 100 Sources : Rapport d'activités et PV de réception des travaux DIEM
	Proportion d'établissements pénitentiaires réhabilités	-	58,8%	73,5%	80%	(Nombre d'établissements pénitentiaires réhabilités / Nombre total d'établissements pénitentiaires) x 100 Sources : Rapport d'activités et PV de réception des travaux DIEM
OS 3 : Renforcer la réinsertion des détenus	Proportion de détenus ayant bénéficié d'une formation en milieu carcéral	-	45%	50%	55%	(Nombre de détenus formés / Nombre total de détenus à former) x 100 Source : Rapport d'activités DAP
	Proportion de détenus réinsérés	-	10%	15%	20%	(Nombre de détenus réinsérés / Nombre total de détenus à réinsérer) x 100 Source : Rapport d'activités DAP

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 3 : Etablissements pénitentiaires, centres d'observation et de reeducation des mineurs	8 665 263 293	15 284 149 611	14 864 346 199
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	7 014 505 348	7 647 147 183	7 852 916 362
Transferts	10 000 000	10 614 916	11 429 837
Investissements	1 640 757 945	7 626 387 512	7 000 000 000
Trésor	1 640 757 945	7 626 387 512	7 000 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22046 Etablissements pénitentiaires, centres d'observation et de reeducation des mineurs	8 665 263 293	15 284 149 611	14 864 346 199
2204601 Coordination et suivi de l'exécution des décisions privatives de liberté et amélioration des conditions et du cadre de vie des gardes pénitentiaires et des détenus	8 395 698 660	15 013 970 062	14 593 351 729
2 Biens et services	6 754 940 715	7 387 582 550	7 593 351 729
11034000002 Fournir aux détenus de la MAC de Toumodi les conditions de détentions qui répondent aux standards	53 324 505	70 342 333	75 443 721
14034000003 Fournir aux détenus de la MAC de Dimbokro les conditions de détentions qui répondent aux standards	66 970 308	83 988 136	89 089 524
14970010050 Fournir aux détenus de la ferme pénitentiaire de Saliakro les conditions de détentions qui répondent aux standards	39 641 867	56 659 695	61 761 083
15034000003 Fournir aux détenus de la MAC de M'Bahiakro les conditions de détentions qui répondent aux standards	11 800 923	28 818 751	33 920 139

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22046 Etablissements pénitentiaires, centres d'observation et de reeducation des mineurs	8 665 263 293	15 284 149 611	14 864 346 199
16034000002 Fournir aux détenus de la MAC de Bongouanou les conditions de détentions qui répondent aux standards	25 782 213	42 800 041	47 901 429
17034000012 Fournir aux détenus de la MAC de Bouaké les conditions de détentions qui répondent aux standards	80 388 402	97 406 230	102 507 618
17034000013 Fournir aux détenus du camp pénal de Bouaké les conditions de détentions qui répondent aux standards	169 354 238	186 372 066	191 473 454
17034000014 Assurer le fonctionnement des délégations de l'administration régionale pénitentiaires de Bouaké	16 931 682	16 931 682	16 931 682
18034000003 Fournir aux détenus de la MAC de Katiola les conditions de détentions qui répondent aux standards	28 951 198	45 969 026	51 070 414
22034000002 Fournir aux détenus de la MAC de Touba les conditions de détentions qui répondent aux standards	15 672 218	32 690 046	37 791 434
23034000002 Fournir aux détenus de la MAC d'Odiénné les conditions de détentions qui répondent aux standards	18 938 100	35 955 928	41 057 316
25034000003 Fournir aux détenus de la MAC de Korhogo les conditions de détentions qui répondent aux standards	74 446 748	91 464 576	96 565 964
26034000003 Fournir aux détenus de la MAC de Boundiali les conditions de détentions qui répondent aux standards	17 866 788	34 884 616	39 986 004
28034000003 Fournir aux détenus de la MAC de Bouna les conditions de détentions qui répondent aux standards	44 817 206	61 835 034	66 936 422
31034000004 Fournir aux détenus de la MAC de Daloa les conditions de détentions qui répondent aux standards	118 974 671	135 992 499	141 093 887
31034000005 Assurer le fonctionnement des délégations de l'administration régionale pénitentiaires de Daloa	20 061 130	20 061 130	20 061 130
32034000005 Fournir aux détenus de la MAC de Gagnoa les conditions de détentions qui répondent aux standards	62 310 022	79 327 850	84 429 238
32034000006 Fournir aux détenus de la MAC d'Oumé les conditions de détentions qui répondent aux standards	20 221 008	37 238 836	42 340 224
35034000003 Fournir aux détenus de la MAC de Bouaflé les conditions de détentions qui répondent aux standards	52 720 976	69 738 804	74 840 192
36034000002 Fournir aux détenus de la MAC de Séguéla les conditions de détentions qui répondent aux standards	37 261 375	54 279 203	59 380 591
41034000006 Fournir aux détenus de la MAC de Man les conditions de détentions qui répondent aux standards	150 920 612	167 938 440	173 039 828
41034000007 Fournir aux détenus de la MAC de Danané les conditions de détentions qui répondent aux standards	33 695 837	50 713 665	55 815 053
51034000005 Fournir aux détenus de la MAC de Lakota les conditions de détentions qui répondent aux standards	17 589 314	34 607 142	39 708 530
51034000006 Fournir aux détenus de la MAC de Divo les conditions de détentions qui répondent aux standards	41 182 436	58 200 264	63 301 652
55034000002 Fournir aux détenus de la MAC de Tabou les conditions de détentions qui répondent aux standards	33 327 802	50 345 630	55 447 018
55034000003 Fournir aux détenus de la MAC de San-Pédro les conditions de détentions qui répondent aux standards	41 073 014	58 090 842	63 192 230
56034000004 Fournir aux détenus de la MAC de Soubré les conditions de détentions qui répondent aux standards	54 395 508	71 413 336	76 514 724
57034000003 Fournir aux détenus de la MAC de Sassandra les conditions de détentions qui répondent aux standards	90 131 345	107 149 173	112 250 561
61034000003 Fournir aux détenus de la MAC d'Abengourou les conditions de détentions qui répondent aux standards	83 896 046	100 913 874	106 015 262
62034000003 Fournir aux détenus de la MAC de Bondoukou les conditions de détentions qui répondent aux standards	41 188 120	58 205 948	63 307 336
71034000007 Fournir aux détenus de la MAC d'Aboisso les conditions de détentions qui répondent aux standards	46 833 909	63 851 737	68 953 125
71034000009 Fournir aux détenus de la MAC de Grand-Bassam les conditions de détentions qui répondent aux standards	33 702 641	50 720 469	55 821 857
76034000003 Fournir aux détenus de la MAC d'Agboville les conditions de détentions qui répondent aux standards	39 152 205	56 170 033	61 271 421
76034000004 Fournir aux détenus de la MAC de Tiassalé les conditions de détentions qui répondent aux standards	30 872 168	47 889 996	52 991 384
77034000003 Fournir aux détenus de la MAC d'Adzopé les conditions de détentions qui répondent aux standards	43 448 772	60 466 600	65 567 988
78034000053 Gérer les dépenses liées aux achats de fournitures techniques	13 650 515	13 650 515	13 650 515
78034000054 Assurer le fonctionnement des délégations de l'administration régionale pénitentiaires d'Abidjan	20 061 130	20 061 130	20 061 130
78034000058 Gérer les baux du personnel pénitentiaire	2 400 000	2 400 000	2 400 000
78034000062 Loger tout le personnel de la garde pénitentiaires (baux)	4 205 880 000	4 205 880 000	4 205 880 000
78034000065 Renforcer la gestion des établissements penitentiaires	34 602 061	34 602 061	56 721 277
78034000067 Fournir aux détenus de la MAC d'Abidjan les conditions de détentions qui répondent aux standards	550 913 791	567 931 646	573 033 029
78034000068 Suivre et contrôler les activités des établissements pénitentiaires	13 762 109	13 762 109	13 762 109
78034000073 Prendre en charge les frais d'hospitalisation des détenus	74 113 314	91 131 142	96 232 530
79034000007 Fournir aux détenus de la MAC de Dabou les conditions de détentions qui répondent aux standards	51 712 488	68 730 316	73 831 704
90034000001 Appuyer le service social de la DAP	30 000 000	50 000 000	50 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22046 Etablissements pénitentiaires, centres d'observation et de reeducation des mineurs	8 665 263 293	15 284 149 611	14 864 346 199
4 Investissements	1 640 757 945	7 626 387 512	7 000 000 000
Trésor	1 640 757 945	7 626 387 512	7 000 000 000
90034000003 Mise aux normes des Infrastructures Pénitentiaires	457 000 000	6 543 000 002	7 000 000 000
25034000004 Construction de la Prison de Haute Sécurité de Korhogo	1 183 757 945	1 083 387 510	0
2204602 Exécution du volet correctionnel des détenus et renforcement des structures d'apprentissage	269 564 633	270 179 549	270 994 470
2 Biens et services	259 564 633	259 564 633	259 564 633
17034000015 Animer les centres d'apprentissages et de rééducations du Centre d'Observation pour Mineurs de Bouaké	7 892 732	7 892 732	7 892 732
22046020011 Animer le centre de réinsertion des mineurs de Bouaké	162 964 329	162 964 329	162 964 329
41034000008 Animer les centres d'apprentissages et de rééducations du Centre d'Observation pour Mineurs de Man	7 892 732	7 892 732	7 892 732
78034000074 Animer les centres d'apprentissages et de rééducations du Centre d'Observation pour Mineurs d'Abidjan	54 702 565	54 702 565	54 702 565
79034000008 Animer les centres d'apprentissages et de rééducations de Dabou	26 112 275	26 112 275	26 112 275
3 Transferts	10 000 000	10 614 916	11 429 837
71034000008 Animer les centres d'apprentissages et de rééducations du Centre ABEL de GRAND BASSAM	10 000 000	10 614 916	11 429 837

II.2.4. Programme 4 : Droits de l'homme

III.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Droits de l'homme	Action 4.1: Promotion des droits de l'homme
	Action 4.2: Suivi et protection des droits de l'homme

III.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 : Droits de l'homme						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Vulgariser les Droits de l'Homme	Nombre d'officiers de police judiciaires, de leaders communautaires et membres des organisations de la société civile formés	273	350	400	450	Dénombrement Source : Rapport d'activités DirProm
	Nombre de campagnes de sensibilisations réalisées	03	03	03	03	Dénombrement Source : Rapport d'activités DirProm
OS 2 : Veiller à la protection des Droits l'Homme	Proportion de lieux de détention visités	110%	100%	100%	100%	(Nombre de lieux de détentions visités / Nombre total des lieux de détentions) x 100 Source : Rapport d'activités DDH
	Proportion de cas de requêtes comportant des allégations de violation des Droits de l'Homme traités	-	90%	100%	100%	Nombre de requêtes traitées / Nombre total de requêtes reçues x 100 Source : Rapport d'activités DDH

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 4 : Droits de l'homme	2 099 883 593	2 087 086 489	2 114 674 797
Dépenses de personnel	1 297 507 602	1 310 329 088	1 323 150 573
Dépenses en biens et services	211 999 705	216 820 532	222 654 732
Transferts	590 376 286	559 936 869	568 869 492
Investissements	0	0	0
<i>Trésor</i>	0	0	0
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22143 Droits de l'homme	2 099 883 593	2 087 086 489	2 114 674 797
2214301 Promotion des droits de l'homme	716 875 991	686 436 574	695 369 197
2 Biens et services	126 499 705	126 499 705	126 499 705
78036000119 Apporter un appui juridique à l'exécution des missions du Comité Interministériel de suivi de l'application des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme	17 000 000	17 000 000	17 000 000
78036000124 Organiser deux (02) ateliers de renforcement de capacités des OPJ, OSC, et un (01) atelier de rédaction de rapport de rédaction	28 023 415	28 023 415	28 023 415
78036000131 Suivre le respect des engagements internationaux relatifs aux droits de l'homme	26 500 000	26 500 000	26 500 000
78036000144 Organiser 03 journées régionales de promotion des Droits de l' Homme	51 976 290	51 976 290	51 976 290
78036000153 Créer et gérer la plateforme de coopération avec les partenaires au développement	3 000 000	3 000 000	3 000 000
3 Transferts	590 376 286	559 936 869	568 869 492
78032000021 Coordonner les activités du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH)	539 500 000	500 000 000	500 000 000
78032000031 Transférer des capitaux au profit du Conseil National des Droits de l'Homme (CNDH)	50 876 286	59 936 869	68 869 492
2214302 Suivi et protection des droits de l'homme	1 383 007 602	1 400 649 915	1 419 305 600
1 Personnel	1 297 507 602	1 310 329 088	1 323 150 573
78032000028 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel au CNDH	1 297 507 602	1 310 329 088	1 323 150 573
2 Biens et services	85 500 000	90 320 827	96 155 027
78036000118 Organiser des ateliers de validation des projets de textes	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78036000125 Mener Quinze (15) enquêtes non judiciaires	18 000 000	18 000 000	18 000 000
78036000145 Créer un cadre de lutte contre l'impunité et de suivi de son application	18 869 089	18 869 089	18 869 089
78036000154 Mener assistances et conseils juridiques en droit de l'Homme	3 000 000	3 000 000	3 655 027
78036000166 Visiter Dix (10) lieux de détention	35 630 911	35 630 911	35 630 911
90033000004 Appuyer le fonctionnement du comité de protection des défenseurs des Droits de l'homme	5 000 000	9 820 827	15 000 000

SECTION 328: MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DU DEVELOPPEMENT

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au niveau de l'administration et de la coordination du Ministère

- l'insuffisance de locaux pour abriter les services centraux et déconcentrés du Ministère ;
- l'obsolescence du schéma directeur informatique ;
- le problème de mobilisation et de maintien des compétences ;
- les difficultés d'actualisation du fichier du personnel du Ministère ;
- l'insuffisance de services déconcentrés du Ministère (10 DR sur le territoire national).

Au niveau de la chaîne Prospective, Planification, Programmation et Suivi-Evaluation (PPPSE)

- la faible pratique de la prospective et de la veille stratégique dans la formulation des politiques de développement;
- la faible disponibilité de documents de planification stratégique dans les ministères, les régions et les Communes ;
- la mise en œuvre insuffisante du décret n°2012-1159 du 19 décembre 2012, portant création des Directions de Planification et des Statistiques par les Ministères sectoriels ;
- le déficit d'outils de prévision et de modélisation permettant de simuler les impacts des projets d'investissements publics ;
- la mobilisation insuffisante des ressources nécessaires à la mise en œuvre des activités de suivi-évaluation ;
- l'insuffisance de moyens logistiques nécessaires au suivi et à l'évaluation.

Au niveau de l'Aménagement du territoire et du développement régional

- l'absence de documents cadres de référence en matière d'aménagement du territoire ;
- l'absence de plan de développement local dans la majorité des Communes du pays ;
- l'insuffisance de données statistiques actualisées au niveau régional et local ;
- la faible capacité technique des Collectivités Territoriales en matière de pilotage de la politique de développement régional et local;
- le faible développement économique de certaines régions ;
- la faible contribution du secteur privé et des organisations de la société civile au développement local ;
- la faible intégration de certaines zones rurales dans le processus de développement économique.

Au niveau de la coordination de l'aide

- l'absence de documents cadres en matière de stratégie et de coordination de l'aide au développement ;
- la faible harmonisation des procédures des partenaires au développement avec les procédures nationales ;
- l'insuffisance des ressources pour la coordination des actions d'aide au développement.

Au niveau de la Population et du Développement

- la lenteur du rythme de la transition démographique en Côte d'Ivoire ;
- la prise en compte insuffisante des questions de population dans les politiques sectorielles et les plans locaux de développement ;
- l'insuffisance d'experts, de travaux de recherche et de productions en matière de population et développement ;
- l'insuffisance dans la coordination des interventions en matière de population et développement ;
- l'absence des femmes dans les sphères décisionnelles.

Au niveau de la production statistique

- l'insuffisance du niveau de production statistique ;
- l'insuffisance de la coordination entre producteurs de statistiques ;

- l'insuffisance de personnel statisticien dans les services statistiques au niveau central et déconcentré ;
- les difficultés dans le traitement et l'analyse des données statistiques dans la quasi-totalité des services statistiques sectoriels ;
- l'irrégularité de la mise à jour des statistiques produites ;
- l'inexistence de bibliothèque fournissant aux utilisateurs une documentation répondant à leurs besoins ;
- l'absence d'un siège adéquat pour l'INS.

Au niveau de la formation statistique

- le nombre limité du personnel enseignant ;
- l'insuffisance du personnel administratif compétent en support à l'enseignement et à la formation des statisticiens ;
- l'insuffisance des infrastructures et équipements didactiques ;
- l'absence de résidences universitaires et de campus d'accueil adéquat pour la formation des étudiants.

Au niveau de la gestion macroéconomique et politique économique et financière

- la hausse des prix des produits pétroliers et le renchérissement de l'inflation en 2022 dus aux effets de la COVID-19 et à la crise ukrainienne ;
- la perspective d'une crise alimentaire due à la persistance de la crise ukrainienne ;
- le faible dynamisme de certains secteurs porteurs de croissance, notamment le secteur agricole ;
- le faible niveau de transformation des produits agricoles ;
- la faible inclusivité de la croissance économique ;
- l'accès au financement limité des PME ;
- la hausse possible du taux de pauvreté due à la persistance de la pandémie de la COVID-19 ainsi qu'aux effets de la crise ukrainienne ;
- la non-participation à certaines rencontres régionales et internationales ;
- l'insuffisance de communication sur les opportunités qu'offre l'intégration régionale auprès des acteurs nationaux.

I.1.2. Réponses apportées

Au niveau de l'administration et de la coordination du Ministère

- les échanges avec les bailleurs de fonds pour l'octroi de dons, prêts ou emprunts ;
- l'actualisation en cours du Schéma Directeur Informatique du Ministère ;
- la programmation de missions de contrôle et d'actualisation du fichier du personnel du Ministère ;
- l'installation de la quasi-totalité des services centraux et déconcentrés du Ministère dans des locaux décents ;

Au niveau de la chaîne Prospective, Planification, Programmation et Suivi-Evaluation (PPPSE)

- l'élaboration d'une politique Nationale de l'Evaluation ;
- l'élaboration du Plan de Suivi-Evaluation du PNDS 2021-2025 ;
- le déploiement de l'outil intégré de programmation (SIPSE-PND) ;
- la production des rapports annuels de mise en œuvre du PND 2021-2025 ;
- l'élaboration d'un guide national d'évaluation des Politiques Publiques ;
- l'alignement du PND 2016-2020 sur l'Etude Nationale Prospective « Côte d'Ivoire 2040 » et sur l'agenda 2063 de l'Union Africaine et sur les ODD ;
- l'élaboration du « Manuel de Planification Locale Participative » ;
- l'élaboration du « Manuel des Procédures d'Elaboration des Politiques Sectorielles » ;
- l'élaboration du « Guide d'articulation de la chaîne PPPBSE » ;
- la déclinaison du PND 2021-2025 en programmes d'investissement public glissants ;
- la mise en place du Comité National de Suivi de la mise en œuvre du PND ;
- l'articulation de la veille stratégique et du plan de suivi-évaluation du PND ;
- le renforcement des capacités des acteurs sectoriels et locaux en prospective et planification stratégique ;
- le renforcement des capacités des acteurs techniques du mécanisme institutionnel de veille stratégique en Intelligence économique ;

- la mise en place d'un cadre formel d'échanges entre la Direction de la Programmation des Investissements Publics et la Direction Générale du Budget et des Finances ;
- le renforcement des capacités techniques, matérielles et financières pour l'opérationnalisation du dispositif de suivi et évaluation des actions du PND ;
- le renforcement de la coordination institutionnelle en matière de suivi-évaluation ;
- l'organisation des missions de suivi et évaluation périodiques des projets / programmes ;
- le renforcement des capacités des acteurs publics en matière de suivi-évaluation ;
- la diversification des sources de financement (PTFs) pour la réalisation des activités de suivi-évaluation.

Au niveau de l'Aménagement du territoire et le développement régional

- la réalisation des études monographiques et économiques des districts de Côte d'Ivoire ;
- la réalisation de l'étude des pôles économiques compétitifs ;
- l'organisation d'ateliers de vulgarisation de l'étude des pôles économiques compétitifs ;
- l'opérationnalisation de la Base de Données de l'Aménagement du Territoire ;
- l'élaboration du manuel de procédure d'élaboration des schémas régionaux d'aménagement et de développement de territoire (SRADT) et du Manuel de Planification Locale Participative ;
- l'élaboration de la stratégie nationale du développement de l'économie régionale ;
- l'élaboration de l'atlas national de développement ;
- le lancement d'un projet pilote de développement des zones rurales.

Au niveau de la Coordination de l'aide

- l'opérationnalisation de la Direction Générale de la Stratégie et de la Coordination de l'Aide ;
- la création et la redynamisation des cadres de dialogue avec les bailleurs de fonds pour discuter des questions d'intérêts communs portant sur l'harmonisation des procédures, l'alignement des interventions, sur la mobilisation des financements et l'efficacité de l'aide ;
- l'élaboration du document de politique nationale de partenariat au service du développement (PNPSD) ;
- l'organisation conjointe de revue annuelle du portefeuille des projets financés par les PaDs ;
- la réalisation d'études en matière d'aide et de développement.

Au niveau de la population et du développement

- l'intégration effective dans le Plan National de Développement (PND) 2016-2020 des Objectifs de la Politique Nationale de Population ;
- l'alignement des Politiques et Programmes sectoriels (Santé, Jeunesse et Emploi, Education, Femme et Famille) sur les Objectifs de la Politique Nationale de Population ;
- le développement d'un programme national de Communication pour le Changement Social et Comportemental visant à créer un environnement favorable au Dividende Démographique ;
- l'élaboration d'une Feuille de Route nationale du Dividende Démographique ;
- l'élaboration d'une stratégie et d'un Plan d'Actions de gestion des données sur les migrations ;
- la participation aux réunions continentales et internationales pour le positionnement de la Côte d'Ivoire sur les questions de population et développement.

Au niveau de la production statistique

- la mise en place d'une réforme institutionnelle portant sur la création des organes de gouvernance et de financement du système statistique national (CNSTAT, Autorité, FNDS) et la transformation de l'INS en Agence d'exécution ;
- le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2019) ;
- le programme de changement de l'année de base des comptes annuels et du passage au SCN 2008 ;
- la production des statistiques macroéconomiques, démographiques, sociales, industrielles et de gouvernance ;
- la réalisation de l'Enquête sur le Niveau de Vie des ménages (ENV 2018 et 2021) ;
- la constitution du répertoire administratif des entreprises ;
- l'extension de l'indice des prix à la consommation ;
- la formation de 350 personnes en production statistique et la mise sur le marché de l'emploi de 85 statisticiens ;
- la création de la Cellule de Coordination et du Développement des Statistiques en 2016.

Au niveau de la formation statistique

- la réalisation de la rénovation pédagogique pour assurer une parfaite adéquation formation emploi et prise en compte de grands changements dans le secteur statistique ;
- la création d'une formation doctorale et d'une filière de formation de cadre moyen appelé AS ;
- la création d'un conseil scientifique et d'un comité consultatif sectoriel ;
- la mise en œuvre du Programme d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest (PHAS) ;
- la rédaction d'un programme prévisionnel de développement des infrastructures, notamment des résidences universitaires ;
- le renforcement des capacités de recherche et de la coopération internationale en matière de formation et de recherche ;
- la mise en place d'un plan de formation et de renforcement de capacités du personnel enseignant et administratif ;
- le recrutement du personnel enseignant durant les sessions de recrutement de l'enseignement supérieur ;
- la mise en place d'une cellule de communication, de conduite d'actions de sensibilisation et de promotion de la formation statistique.

Au niveau de la gestion macroéconomique et politique économique et financière

- la prise de mesures par le Gouvernement pour faire face à l'inflation ;
- la poursuite du Plan de Soutien Economique, Social et Humanitaire, adopté en 2020 ;
- la réalisation des études et analyses pour l'élaboration et la mise en œuvre de mesures en faveur de la consolidation de la croissance ;
- la mise en œuvre du programme jeunesse du Gouvernement ;
- la création d'un cadre adéquat pour la participation aux rencontres régionales et internationales et la réalisation des activités de sensibilisation des acteurs nationaux sur les opportunités qu'offre l'intégration régionale.

I.1.3. Défis et priorités

Au niveau de l'administration et de la coordination du Ministère

- l'amélioration des capacités techniques et opérationnelles du Ministère ;
- l'opérationnalisation du schéma directeur informatique du Ministère ;
- le contrôle régulier relativement au bon fonctionnement des structures du Ministère ;
- la disponibilité et la stabilité du personnel pour le bon fonctionnement du Ministère ;
- le renforcement des capacités techniques des ministères, régions et communes dans le cadre de l'élaboration de leur plan stratégique arrimé au PND ;
- l'amélioration de la qualité des ressources humaines et des conditions de travail ;
- la disponibilité des locaux pour abriter les structures du Ministère.

Au niveau de la Prospective, la Planification, la Programmation et du Suivi-Evaluation (PPPSE)

- la sensibilisation des décideurs et de la population pour l'appropriation de la réflexion prospective et de la veille stratégique ;
- la réalisation d'études prospectives sectorielles sur les secteurs-clés de développement du pays ;
- la mise en place d'une Loi-cadre sur le système de planification en Côte d'Ivoire ;
- la modernisation du SINAPSE et l'interconnexion avec les autres systèmes des finances publiques ;
- la poursuite de l'opérationnalisation du dispositif de suivi de la mise en œuvre du PND 2021-2025.

Au niveau de l'aménagement du territoire et du développement régional

- la mise en place des documents cadres en matière d'aménagement du territoire ;
- l'élaboration du Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) ;
- l'accompagnement des Collectivités Territoriales et Districts Autonomes dans la mise en place de leur stratégie de développement local ;
- la création et l'opérationnalisation de l'Observatoire National de l'Aménagement du Territoire (ONAT) ;
- le renforcement des capacités des acteurs du développement et de l'aménagement des terroirs ;
- l'appui à la promotion de la compétitivité et l'attractivité des Communes et Régions ;
- l'opérationnalisation du programme pilote de développement des zones rurales ;

- l'utilisation systématique par les acteurs locaux des outils stratégiques et techniques adoptés pour l'aménagement et le développement des territoires.
- la prise en compte du programme des pôles économiques compétitifs dans la réalisation des investissements au niveau sectoriel et local ;
- l'appropriation et la mise en œuvre de la stratégie de développement harmonieux et équilibré du territoire basées sur les pôles économiques compétitifs.

Au niveau de la coordination de l'aide

- l'élaboration du document de Politique Nationale pour le Partenariat au Service du Développement (PNPSD);
- la coordination des cadres de coopération avec les Partenaires au développement (PNUD / CANADA) ;
- la redynamisation des cadres de concertations existantes avec les Partenaires au développement ;
- la création des nouveaux cadres de concertations avec les Partenaires au développement ;
- la participation aux rencontres régionales et internationales organisées par le Partenariat Mondial ;
- la conception et l'opérationnalisation d'un site internet dédié aux ressources documentaires du Partenariat Mondial ;
- la coordination du processus de réalisation de la troisième enquête du Partenariat Mondial ;
- la réalisation des études en matière d'aide et de développement pour orienter la prise de décision en matière de formulation de nouveaux projets de développement et faciliter le partage de connaissance ;
- le renforcement de la traçabilité des financements à travers la prise en compte de tous les financements extérieurs mobilisés ;
- la formalisation du dispositif de coordination de l'aide.

Au niveau de la Population et du développement

- la centralisation de l'ensemble des bases de données relatives aux recensements, aux enquêtes nationales et à toutes études ou enquêtes pour le suivi des indicateurs sur la dynamique des populations ;
- l'élaboration d'un Répertoire National de suivi des Indicateurs de dividende démographique (ReNIDD) ;
- le renforcement des capacités matérielles et logistiques de l'Observatoire en Population et Développement ;
- la présentation pour adoption de la feuille de route du dividende démographique de la Côte d'Ivoire ;
- la mise en place du centre de numérisation et de la bibliothèque numérique en matière de population et développement ;
- la production des documents de plaidoyer visant à orienter les actions pour une meilleure allocation des ressources en faveur du bien-être des populations ;
- l'intégration des questions de population et développement dans les programmes et politiques aux plans sectoriel et local ;
- le renforcement de la communication pour le changement social et comportemental en faveur du dividende démographique ;
- la réalisation de la transition démographique de la Côte d'Ivoire.

Au niveau de la Production statistique

- l'amélioration de la production de données statistiques conformément au standard international ;
- le financement des enquêtes d'envergure nationale ;
- la disponibilité régulière de l'information statistique ;
- la construction du siège de l'INS.

Au niveau de la formation statistique

- la réalisation de la réforme institutionnelle de l'ENSEA ;
- le renforcement des capacités matérielles et logistiques de l'ENSEA ;
- la construction des résidences universitaires et des nouveaux campus de l'ENSEA ;
- la production des documents de recherche en support aux actions du PND et de la planification.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le renforcement de la gouvernance et du leadership ;
- la consolidation des liens entre les maillons de la chaîne PPPSE ;

- l'implémentation des outils de mise en œuvre de la politique d'aménagement du territoire et de développement régional et local ;
- la mise en place des outils de coordination stratégique et de mobilisation de l'aide ;
- le suivi de la mise en œuvre de la Politique Nationale de Population ;
- la production de statistiques ;
- la poursuite de la mise en œuvre des mesures de soutien à l'activité économique confrontée aux effets de la COVID-19 et de la crise ukrainienne ;
- la modernisation de l'administration économique et financière ;
- la formulation et le pilotage efficace des politiques économiques ;
- la contribution à l'intégration du marché régional.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration est moderne et performante ;
- les investissements publics sont budgétisés conformément à la programmation établie ;
- les actions et mesures émanant du Plan National de Développement sont exécutées ;
- les Pôles Economiques Compétitifs (PEC) sont opérationnels ;
- la mobilisation des ressources extérieures destinées au financement du PND est assurée ;
- les connaissances sur les questions de population et de développement sont améliorées ;
- les politiques économiques sont formulées et pilotées efficacement ;
- la contribution à l'intégration du marché régional est assurée.

I.3 Missions du Ministère

Conformément au **décret n°2023-820 du 25 octobre 2023** portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 5, le Ministre de l'Economie, du Plan et du Développement est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière économique, de Planification et de Programmation du Développement.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre de l'Economie

- conduite de réflexions sur la politique économique ;
- suivi et préservation de l'activité économique ;
- suivi de l'évolution économique nationale et internationale ;
- contribution au suivi de l'exécution des programmes économiques et financiers conclus avec les Institutions Financières internationales sous la supervision du Ministre chargé des Finances et du Budget ;
- gestion et suivi du cadre macroéconomique ainsi que de la libéralisation de l'économie et des politiques de préservation de l'activité économique ;
- suivi et gestion des dimensions économiques de l'intégration régionale et internationale ;
- participation au développement de l'action économique extérieure et promotion des intérêts économiques de la Côte d'Ivoire dans le monde, en liaison avec les Ministres concernés.

Au titre de la Planification et de la Programmation du Développement

- élaboration, coordination et suivi de l'exécution des matrices des actions menées par l'Etat et du programme triennal d'investissement public ;
- programmation et suivi de l'application des politiques et stratégies de développement économique, social et culturel à moyen et long termes, et évaluation de leurs résultats ;
- élaboration à moyen et long termes du cadre macro-économique et programmation des études macro-économiques, sectorielles et régionales relatives aux impacts économiques et financiers des projets d'investissement ;
- projections économiques et financières à moyen et long termes, en particulier avec évaluation des charges récurrentes ;
- élaboration et présentation des comptes nationaux ;
- harmonisation des études et des actions de l'Etat de nature économique, financière, sociale et culturelle à moyen et long termes, au regard des programmes de développement ;
- animation des commissions nationales et régionales de développement ;
- maîtrise de la croissance démographique et de l'immigration ;
- production, centralisation, analyse et diffusion de l'information statistique ;

- organisation des recensements nationaux et des enquêtes statistiques ;
- formulation et suivi de la mise en œuvre des politiques et stratégies en matière de Population ;
- suivi des relations avec les organismes bilatéraux et multilatéraux de développement, en relation avec le Ministre chargé des Finances et du Budget ;
- planification, programmation, mise en œuvre des actions de l'Aménagement du Territoire et de Régionalisation, à travers les fonds dédiés à l'Aménagement du Territoire, en liaison avec le Ministre chargé de l'Administration du Territoire ;
- élaboration et suivi de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté, en liaison avec le Ministre chargé de la Lutte contre la Pauvreté ;
- coordination administrative de l'évaluation des Politiques publiques.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Gestion macroéconomique et politique économique et financière.
- Programme 3 : Prospective, planification, programmation, suivi et évaluation.
- Programme 4 : Aménagement du territoire, développement régional et local.
- Programme 5 : Coordination de l'aide, population et productions statistiques.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 : Administration Générale	Cabinet du Ministre, Service de Communication et de Relations Publiques (SCRP), Inspection Générale du Plan (IGP), Direction de l'informatique, de la Documentation et des Archives (DIDA), Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC), Direction des Affaires Financières (DAF), Direction des Ressources Humaines (DRH), Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP), Directions Régionales (10 D.R.), Antennes Départementales (13 A.D.)		- Projet d'Appui à la Mise en Œuvre du Programme de Développement pour une prestation du Service Inclusive (PAME/PDSI) - Projet cadre d'appui au pilotage stratégique du développement 2022-2024. - Projet de mutualisation des ressources informatiques du MPD	
Programme 2 : Gestion macroéconomique et politique économique et financière	Direction Générale de l'Economie et de la Coopération (DGEC) Direction des Relations Economiques et Financières Extérieures (DREFE) Direction des Etudes et de la Recherche Economiques (DERE) Direction des Prévisions, des Politiques et des Statistiques Economiques (DPPSE) Direction des Actions de Développement Economique et Local (DADEL) Direction des Affaires Economiques Régionales (DAFER) Direction des Systèmes d'Information (DSI) Cellule Financière (CF) Service de la Communication et de la Documentation (SCD) Service des Ressources Humaines et de Formation (SRHF) Service des Affaires Juridiques et de la Réglementation Economique (SAJRE) Service de la Qualité et de la Normalisation (SQN) Service de la Coordination Administrative (SCA) Comité de suivi et de gestion des Données Economiques, Financières et sociales (COMDEF) Cellule Technique de Suivi du Programme Economique et Financier (CTSPEF) Comité Analyse de la Conjoncture Economique (ACE) Comité de Suivi des PSFP CONAFIP DGE Comité Côte-Ivoire en Chiffres (CIC) Groupe de Travail du Comité National de Politique Economique (GT CNPE) - Comité National de Suivi du Programme Economique Régional et du Programme Communautaire de Développement (CNSPER/PCD)		Opérationnalisation des outils de simulation et projection macroéconomiques - Projet de mise en place du système d'information de la Direction Générale de l'Economie	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 3 : Prospective, planification, programmation, suivi et évaluation	Bureau National de la Prospective et de la Veille Stratégique (BNPVS), Département des Etudes Prospectives (DEP), Département de la Veille Stratégique (DVS), Direction Générale du Plan et de la Lutte contre la Pauvreté (DGPLP), Direction de la Planification (DP), Direction de la Programmation des Investissements Publics (DPIP), Direction du Contrôle, du Suivi et de l'Evaluation (DCSE)		<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place du Mécanisme Institutionnel de Veille Stratégique ; - Suivi et Evaluation Mise en Œuvre du PND ; - Mise en œuvre et suivi de l'UNDAF ; - Planification Sociale Suivi-Evaluation ; - Projet Modernisation du SINAPSE ; - Faire le suivi physique et l'évaluation des projets d'investissements publics ; -Appui à la réalisation des activités de la chaîne PPPSE/(phase 2) ; - Réaliser l'étude prospective sur le système éducatif ivoirien ; 	
Programme 4 : Aménagement du territoire, développement régional et local	Direction Générale de l'Aménagement du Territoire, du Développement Régional et Local (DGATDRL), Direction de la Planification Spatiale (DPS), Direction de la Promotion du Développement Régional et Local (DPDRL), Direction de la Cartographie et du Système d'Informations Géographiques (DCSIG)		<ul style="list-style-type: none"> - Programme pilote de développement des zones rurales (PPDZR) - Programme d'Appui à la Planification Territoriale (PAPT) - Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) 	
Programme 5: Coordination de l'aide, population et productions statistiques	Direction Générale de la Stratégie et de la Coordination de l'Aide (DGSCA), Direction de la Coopération et de la Coordination de l'Aide (DCCA), Direction du Partenariat (DP), Direction de la Stratégie et des Etudes (DES), Cellule de Coordination et de Développement de la Statistique (CCDS)	<ul style="list-style-type: none"> -Institut National de la Statistique (INS), -Office National de la Population (ONP), -Ecole Nationale de la Statistique et de l'Economie Appliquée (ENSEA) 	<ul style="list-style-type: none"> - Projet d'appui à la coopération CÔTE D'IVOIRE – CANADA ; - Projet de recensement général des Entreprises et Etablissements de Côte d'Ivoire; - Projet d'harmonisation et d'amélioration des statistiques en Afrique de l'Ouest ; - Construction du siège de l'INS ; - Cartographie des études pour le pilotage stratégie pour le développement en Côte d'Ivoire ; - Projet d'appui au renforcement des capacités nationales pour la coordination, le suivi et la mise en œuvre du programme de coopération GVT-PNUD ; - Programme de Planification de développement communautaire et dynamisation des économies locales. 	

II.1.2. Performance globale du Ministère

Tableau 2 : Performance du Ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Mettre en place une administration moderne et performante	RS 1.1 : L'administration est moderne et performante	IP.1.1 1 : Taux de réalisation des activités du Ministère	Nombre d'activités réalisées / Nombre total d'activités prévues Sources : Rapports d'activités DCSE /Cabinet
		IP.1.1 2 : Nombre de personnes formées et qualifiées	Dénombrement Source : Rapport d'activités DRH
OG 2 : Contribuer à l'orientation et à l'éclairage de l'action publique	RS 2.1 : Les investissements publics sont budgétisés conformément à la programmation établie	IP 2.1 1 : Taux de conformité du Budget d'investissement au PIP	Nombre des projets du Budget d'Investissement / Nombre des Projets du PIP Source : Rapport d'activités DGPLP
	RS 2.2 : Les actions et mesures émanant du Plan National de Développement sont exécutées	IP 2.2 1 : Taux d'exécution des actions et mesures du Plan National de Développement	Nombre d'actions et mesures du PND réalisées / Nombre total des actions et mesures programmées dans le PTA Source : Rapport d'activités DGPLP
OG 3 : Contribuer à la mise en œuvre des politiques de développement régional et d'aménagement du territoire	RS 3.1 : Les Pôles Economiques Compétitifs (PEC) sont opérationnels	IP 3.1 : Pourcentage cumulé de Pôles Economiques Compétitifs effectifs	Nombre de pôles économiques compétitifs disposant des équipements nécessaires / Nombre total de Pôles Economiques identifiés (33) Source : Rapport d'activités DGATDRL

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESUTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 4 : Assurer la coordination de l'aide, la production statistique et le bien-être des populations	RS 4.1 : La mobilisation des ressources extérieures destinées au financement du PND est assurée	IP 4.1.1 : Taux de financement extérieur effectif du PND	Financement extérieur effectif / Financement extérieur prévu Source : Rapport d'activités DGSCA
	RS 4.2 : Les connaissances sur les questions de population et développement sont améliorées	IP 4.2.1 : Taux de dissémination des études et recherches sur les questions de population et développement	Nombre de rapports d'études et recherches disséminées / Nombre de rapports d'études et recherches produits sur les questions de population et développement Source : Rapport d'activités DGSCA
OG 5 : Moderniser le pilotage de la politique économique de la Côte d'Ivoire	RS 5.1 : les politiques économiques sont formulées et pilotées efficacement	IP 5.1.1 : Proportion des documents de mise en œuvre des politiques économiques et financières transmis dans les délais	Nombre de rapports transmis dans les délais / Nombre de rapports réglementaires Source : Rapport d'activités DGEC
	RS 5.2 : la contribution à l'intégration du marché régional est assurée	IP 5.2.1 : Délai moyen de transmission des documents communautaires (UEMOA, CEDEAO)	Date de transmission - Date de fin de trimestre Source : Rapport d'activités DGEC

II.1.3. Financement global du Ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	26 841 820 429	32 625 246 041	36 595 068 249
1.1 Ressources Intérieures	21 713 798 929	31 543 281 541	36 333 468 249
1.1.1 Budget Etat	21 713 798 929	31 543 281 541	36 333 468 249
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	5 128 021 500	1 081 964 500	261 600 000
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	5 128 021 500	1 081 964 500	261 600 000
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	26 841 820 429	32 625 246 041	36 595 068 249
2.1 Personnel	6 925 421 464	6 930 824 141	6 936 226 817
2.1.1 Solde y compris EPN	6 925 421 464	6 930 824 141	6 936 226 817
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	5 378 698 176	6 188 088 040	6 238 116 028
2.3 Transferts	4 666 957 722	4 395 625 500	4 688 595 849
2.4 Investissement	9 870 743 067	15 110 708 360	18 732 129 555
Trésor	4 742 721 567	14 028 743 860	18 470 529 555
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	5 128 021 500	1 081 964 500	261 600 000

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du Ministère
	Action 1.2: Gestion des ressources humaines, financières et matérielles
	Action 1.3: Information et communication

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Renforcer le cadre juridique et institutionnel	Proportion des textes juridiques soumis	90,90%	80%	80%	80%	(Nombre de textes juridiques soumis / Nombre de textes prévus) x 100 Source : Rapport d'activités DAJC
	Taux de contrôle des services au niveau central, régional et départemental	-	100%	100%	100%	(Nombre de services contrôlés / Nombre de services programmés) x 100 Sources : Rapports d'activités IG-MPD
OS 2 : Améliorer la gestion des ressources humaines, financières et matérielles	Taux de satisfaction en besoins de personnel	122,22%	97%	99%	99%	(Nombre de besoins en personnel satisfaits / Nombre de besoins en personnel exprimés) x 100 Source : Rapport d'activités DRH
	Taux d'exécution du budget	96,97%	97%	99%	97%	(Total ordonnancement/ Total budget actuel) x 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Taux de passation des lignes à marchés	100%	100%	100%	100%	(Nombre de lignes à marchés entièrement exécutées / Nombre de lignes à marchés notifiées) x 100 Source : Rapport d'activités CPMP
OS 3 : Améliorer le système d'information et de communication	Taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique	41,66%	45%	55%	65%	(Nombre de structures bénéficiaires / Nombre total de structures) x 100 Source : Rapport d'activités DIDA
	Taux de consultation sur la plateforme GED-MPD des documents stratégiques et de planification produits	52,83%	65%	70%	80%	(Nombre de documents stratégiques et de planification consultés / Nombre de documents stratégiques et de planification publiés) x 100 Source : Rapport d'activités DIDA
	Nombre de visites du site Web du Ministère	36 000	50 000	55 000	55 000	Dénombrement Source : Rapport d'activités DIDA
	Taux de satisfaction des services fournis répondant aux normes de qualité	-	45%	55%	70%	Enquête ou sondage Sources : Rapports d'activités / rapport de sondage DIDA
	Taux de déploiement du logiciel de gestion de courrier GEC-MPD	-	85%	95%	100%	(Nombre de structures dans lesquelles GEC-MPD est déployé / Nombre de structures du Ministère) x 100 Sources : Rapports d'activités / Rapport de déploiement DIDA
	Taux de satisfaction en E-service des structures du Ministère	-	45%	55%	70%	(Nombre de structures satisfaites du E-service fourni / Nombre total de structures utilisatrices de E-service) x 100 Sources : Rapports d'activités / Rapport d'enquête de satisfaction DIDA

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 1 : Administration Générale	10 042 123 869	12 415 269 846	13 293 832 258
Dépenses de personnel	5 894 559 849	5 894 559 849	5 894 559 849
Dépenses en biens et services	3 467 042 511	3 401 956 116	3 500 638 309
Transferts	23 601 509	25 052 804	26 976 139
Investissements	656 920 000	3 093 701 077	3 871 657 961
Trésor	656 920 000	3 093 701 077	3 871 657 961
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21054 Administration Générale	10 042 123 869	12 415 269 846	13 293 832 258
2105401 Coordination et animation du ministère	1 283 235 228	3 429 275 105	4 286 306 476
2 Biens et services	692 615 228	635 574 028	610 368 515
11013200005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Antenne de Yamoussoukro)	1 000 000	1 250 000	1 350 000
11013200006 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région du Béliér/Yamoussoukro	9 045 228	10 568 535	10 703 796
14013200003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Antenne de Dimbokro)	3 400 000	5 000 000	6 900 000
17013200003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région du Gbêkè/Bouaké	8 150 000	11 600 000	11 100 000
17013200004 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Antenne de Bouaké)	1 550 000	1 650 000	1 800 000
23013200004 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région du Kabadougou/Odienné	12 490 000	4 990 000	4 990 000
23013200005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Antenne d'Odienné)	1 860 000	2 450 000	2 850 000
25013200005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région du Poro/ Korhogo	9 500 000	10 057 415	9 957 415
25013200006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Antenne de Korhogo)	1 400 000	2 000 000	3 500 000
31013200005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région du Haut-Sassandra/Daloa	7 800 000	7 450 000	7 450 000
31013200006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Antenne de Daloa)	2 080 000	2 530 000	2 630 000
35013200003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Antenne de Bouaflé)	3 590 000	3 600 000	3 730 000
41013200004 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Antenne de Man)	1 450 000	1 650 000	1 950 000
41013200005 Coordonner les activités du ministère au niveau de la région du Tonkpi/Man	8 100 000	9 450 000	10 850 000
55013200005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de San-Pedro	24 850 000	6 500 000	4 750 000
61013200004 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région de l'Indénié-Djuablin/Abengourou	6 100 000	8 150 000	8 400 000
61013200005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Antenne d'Abengourou)	1 800 000	2 750 000	3 550 000
62013200004 Coordonner les activités du Ministère au niveau de région du Gontougo/Bondoukou	6 350 000	7 400 000	7 200 000
62013200005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Antenne de Bondoukou)	1 000 000	2 200 000	2 500 000
78013200213 Apporter un appui juridique aux services du Ministère	28 400 000	29 000 000	28 500 000
78013200216 Contrôler les services et structures sous tutelle du Ministère	25 500 000	26 500 000	24 500 000
78013200264 Gérer la commande publique du Ministère	20 500 000	24 000 000	18 000 000
78013200267 Prendre en charge les dépenses de fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78013200268 Mettre en oeuvre la politique du Gouvernement en matière de planification et de développement	400 000 000	343 118 078	320 747 304
78013200269 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Antenne d'Abidjan)	700 000	2 300 000	2 500 000
78013200297 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la région des Lagunes/Abidjan	6 000 000	9 410 000	9 960 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21054 Administration Générale	10 042 123 869	12 415 269 846	13 293 832 258
78013200333 Prendre en charge l'assurance maladie des agents du Ministère	96 000 000	96 000 000	96 000 000
4 Investissements	590 620 000	2 793 701 077	3 675 937 961
Trésor	590 620 000	2 793 701 077	3 675 937 961
90013200004 Projet cadre d'appui au pilotage stratégique du développement 2022-2025	100 000 000	0	0
78013200339 Provision pour investissement / Planification	0	2 793 701 077	3 675 937 961
78013200217 Projet d'Appui à la Mise en Oeuvre du Programme de Développement pour une prestation du Service Inclusive (PAME/PDSI)	490 620 000	0	0
2105402 Gestion des ressources humaines, financières et matérielles	8 642 923 041	8 630 399 161	8 751 227 879
1 Personnel	5 894 559 849	5 894 559 849	5 894 559 849
78013200220 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire	5 894 559 849	5 894 559 849	5 894 559 849
2 Biens et services	2 724 761 683	2 710 786 508	2 829 691 891
78011201846 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	194 272 564	82 146 614	88 915 272
78013200218 Prendre en charge les dépenses liées aux frais de gardiennage, à l'entretien des locaux, des installations électriques et des centraux téléphoniques	46 830 109	46 830 109	46 830 109
78013200219 Gérer les ressources financières et matérielles du Ministère	54 000 000	49 250 000	51 712 500
78013200222 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	140 000 000	140 000 000	140 000 000
78013200270 Prendre en charge les dépenses liées aux loyers et charges locatives des services du Ministère	312 320 000	312 320 000	320 000 000
78013200272 Recruter les experts pour assister le cabinet (régie/convention BNETD)	300 406 869	300 406 869	300 406 869
78013200291 Gérer les ressources humaines du Ministère	40 235 000	43 135 775	45 130 000
78013200293 Prendre en charge les primes des agents du Ministère	1 572 577 141	1 672 577 141	1 772 577 141
78013200317 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire	42 120 000	42 120 000	42 120 000
78013200338 Faire le suivi et la mise en oeuvre du budget programme	22 000 000	22 000 000	22 000 000
3 Transferts	23 601 509	25 052 804	26 976 139
78013200224 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD	23 601 509	25 052 804	26 976 139
2105403 Information et communication	115 965 600	355 595 580	256 297 903
2 Biens et services	49 665 600	55 595 580	60 577 903
78013200298 Réaliser les activités de communication, de documentation et de gestion informatique	49 665 600	55 595 580	60 577 903
4 Investissements	66 300 000	300 000 000	195 720 000
Trésor	66 300 000	300 000 000	195 720 000
90013290121 Projet de mutualisation des ressources informatiques du MPD	66 300 000	300 000 000	195 720 000

II.2.2. Programme 2 : Gestion macroéconomique et politique économique et financière

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Gestion macroéconomique et politique économique et financière	Action 2.1 : Pilotage des politiques économiques et financières
	Action 2.2 : Coordination des activités du programme
	Action 2.3 : Gestion efficiente des ressources du programme
	Action 2.4 : Promotion et coopération économiques régionales et internationales

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Gestion macroéconomique et politique économique et financière						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Renforcer le dispositif d'élaboration et de pilotage de la politique économique de la Côte d'Ivoire	Proportion des rapports de mise en œuvre des politiques économiques et financières transmis dans les délais	100%	100%	100%	100%	(Nombre de documents transmis dans les délais / Nombre de documents) x 100 Les documents à produire sont au nombre de 12 et répartis comme suit : - Cadrage Macroéconomique (02) - Tableau des Opérations Financières de l'Etat (TOFE) (04) - Note de conjoncture (04) - Mémorandum de politiques économiques et financières (02) Ces documents doivent être produits trimestriellement/semestriellement et transmis à la hiérarchie au plus tard 45 jours après la fin de chaque période Sources : Rapports d'activités DGEC, DPPSE
	Ecart (en point de %) de prévision sur le taux de croissance du PIB réel	-0.4	Intervalle [-1 ;1]	Intervalle [-1 ;1]	Intervalle [-1 ;1]	Ecart entre l'estimation officielle du PIB réel de l'année (n) effectuée en mars (n+1) et la prévision officielle du PIB de l'année (n) effectuée en septembre de l'année (n-1) Sources : Rapports d'activités DGE, DPPSE
	Proportion de modèles opérationnels actualisés	25%	50%	75%	100%	(Nombre de modèles opérationnels actualisés/ Nombre de modèles à actualiser) x 100 4 modèles à actualiser : Modèle de prévision macroéconomique trimestrielle Modèle d'Equilibre Général Stochastique Dynamique (DGSE) Modèle d'Equilibre Général Calculable (MEGC) Modèle macroéconométrique Source : Rapports de consultance DGEC, DPPSE
	Proportion des rapports d'études d'impact de politiques économiques transmis dans les délais	50%	50%	100%	100%	(Nombre de rapports transmis dans les délais / Nombre de rapports réglementaires) x 100 Prévision : 01 rapport par an. Sources : Rapports d'activités DGEC, DESDP
OS 2 : Promouvoir le développement de la coopération économique régionale et internationale	Proportion de missions de prospection d'investisseurs réalisées sur 1 an en Côte d'Ivoire	100%	100%	100%	100%	(Nombre de missions réalisées / Nombre de missions prévues) x 100 Délai fin semestre + 30 jours Sources : Rapports d'activités DGEC, DPCEI
	Taux de production de rapport sur la coopération économique bilatérale et multilatérale	100%	100%	100%	100%	(Nombre de rapport produit / nombre de rapport prévu) x 100 Prévision : 01 rapport par an. Sources : Rapports d'activités DGEC / DPCEI
	Délai moyen de transmission des documents communautaires (UEMOA, CEDEAO)	95 jours	80 jours	75 jours	75 jours	Date de transmission - Date de fin de trimestre Sources : Rapports d'activités DGEC / DAFER

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 2 : Gestion macroéconomique et politique économique et financière	2 018 379 444	3 257 269 036	4 054 876 545
Dépenses de personnel	403 340 000	403 340 000	403 340 000
Dépenses en biens et services	1 093 039 444	1 903 929 036	1 831 536 545
Transferts	0	0	0
Investissements	522 000 000	950 000 000	1 820 000 000
Trésor	522 000 000	950 000 000	1 820 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22033 Gestion macroéconomique et politique économique et financière	2 018 379 444	3 257 269 036	4 054 876 545
2203301 Pilotage des politiques économiques et financières	142 656 000	206 425 285	206 425 285
1 Personnel	117 360 000	117 360 000	117 360 000
78011202418 Prendre en charge les primes et indemnités des membres du Comité Interministériel PSFP/TOFE	117 360 000	117 360 000	117 360 000
2 Biens et services	25 296 000	89 065 285	89 065 285
78011201685 Prendre en charge les dépenses centralisées (DPPSE)	5 000 000	10 000 000	10 000 000
78011201686 Coordonner les activités du Comité Interministériel PSFP/TOFE	601 287	2 400 000	2 400 000
78011201914 Gérer la base de données des statistiques économiques et financières	2 000 000	3 000 000	3 000 000
78011202219 Développer les solution et faire la maintenance du parc informatique de la DPPSE	1 500 000	2 000 000	2 000 000
78011202319 Coordonner les activités d'Elaboration du cadre macroéconomique (Secteur réel, TOFE, balance des paiements prévisionnelle) et de suivi de la conjoncture économique	16 194 713	71 665 285	71 665 285
2203306 Coordination des activités du programme 2	33 438 638	103 848 843	103 848 843
2 Biens et services	33 438 638	103 848 843	103 848 843
78011201691 Coordonner les activités du Programme Gestion macroéconomique et Politique économique et financière	33 138 638	103 548 843	103 548 843
78011202069 Coordonner les activités de réforme des Finances Publiques	300 000	300 000	300 000
2203307 Gestion efficiente des ressources du programme	958 993 806	1 424 718 699	1 348 562 311
2 Biens et services	958 993 806	1 424 718 699	1 348 562 311
78011201659 Implémenter un système de management de la qualité dans tous les services de la DGEC	9 254 319	33 800 000	33 800 000
78011201660 Apporter un appui à la DGEC	8 880 616	26 880 616	26 880 616
78011201661 Renforcer le cadre institutionnel de la DGEC	7 577 240	10 820 525	10 820 525
78011201662 Gérer l'immeuble ALLIANCE et BÉLIER	856 885 986	899 885 986	899 885 986
78011201692 Réaliser la politique de communication et d'archivage de la DGEC	10 000 000	38 623 516	38 623 516
78011201693 Gérer les affaires administratives et financières du Programme	5 000 000	101 500 000	101 500 000
78011201924 Gérer le renforcement des capacités du Personnel de la DGEC	8 117 174	26 117 174	26 117 174
78011202289 Prendre en charge les dépenses centralisées - DGEC	12 000 000	33 000 000	33 000 000
78011202340 Gérer le personnel de la DGEC	9 130 100	19 010 719	19 010 719
78011202502 Ordonnancer les dépenses du programme et gérer les moyens généraux	9 098 946	16 000 000	16 000 000
78011202503 Apporter un appui à la gestion administrative des services et assurer l'administration de base de données de gestion du courrier	7 000 000	7 000 000	7 000 000
78011202505 Coordonner les activités du Comité d'Analyse de la Conjoncture Economique (ACE)	0	7 000 000	7 000 000
78011202506 Elaborer, mettre en place et manager le système d'information de la DGEC	16 049 425	205 080 163	128 923 775
2203309 Promotion et coopération économiques régionales et internationales	883 291 000	1 522 276 209	2 396 040 106
1 Personnel	285 980 000	285 980 000	285 980 000
78011201688 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrat du Comité de Suivi et de Gestion des Données Economiques et Financières/DPPSE	17 460 000	17 460 000	17 460 000
78011202175 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrat de la Cellule de Renforcement des Capacités	95 000 000	95 000 000	95 000 000
78011202211 Prendre en charge les indemnités liées aux revues du Programme Economique et Financier (DPPSE)	173 520 000	173 520 000	173 520 000
2 Biens et services	75 311 000	286 296 209	290 060 106
78011201689 Gérer les Projets de renforcement de l'intégration économique régionale	5 186 000	20 000 000	20 000 000
78011201690 Coordonner les activités de renforcement de l'intégration économique régionale	16 910 000	71 238 209	72 300 900
78011202174 Coordonner les activités de Soutien au développement du secteur privé et contribuer à l'orientation des politiques économiques	20 715 000	87 000 000	88 000 000
78011202234 Coordonner les activités de Promotion et coopération économique internationale	20 000 000	64 558 000	64 259 206
78011202407 Coordonner les activités de développement économique et local	12 500 000	43 500 000	45 500 000
4 Investissements	522 000 000	950 000 000	1 820 000 000
Trésor	522 000 000	950 000 000	1 820 000 000
78011202458 Mettre en place le système d'information de la Direction Générale de l'Economie et de la Coopération (DGEC)	318 000 000	700 000 000	1 500 000 000
78011202456 Opérationnaliser les outils de simulation et de projection macroéconomique	204 000 000	250 000 000	320 000 000

II.2.3. Programme 3 : Prospective, planification, programmation, suivi et évaluation

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Prospective, planification, programmation, suivi et évaluation	Action 3.1: Pérennisation des réflexions prospectives
	Action 3.2: Réalisation de la planification stratégique
	Action 3.3: Programmation des investissements publics
	Action 3.4: Réalisation du suivi, de l'évaluation et du contrôle des actions de l'Etat

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Prospective, planification, programmation, suivi et évaluation						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Conduire les réflexions prospectives et stratégiques de l'Etat	Proportion de structures de l'administration territoriale ayant bénéficié de renforcement de capacités pour l'anticipation de l'action régionale (prospective territoriale)	10%	66%	100%	-	(Nombre de structures de l'administration territoriale ayant bénéficié de renforcement de capacités pour l'anticipation de l'action régionale (prospective territoriale) / Nombre de structures ciblées) x 100 Source : Rapport d'activités BNPVS
	Proportion de cellules sectorielles de veille produisant de l'information pour la prise de décision	-	50%	100%	-	(Nombre de cellules produisant des informations pour la prise de décision / Effectif total de cellules sectorielles de veille) x 100 Source : Rapport d'activités BNPVS
	Taux de cellules de veille stratégique installées au niveau régional	50%	100%	-	-	(Nombre de cellules réellement installées / Effectif total de cellules prévues au niveau national) x 100 Source : Rapport d'activités BNPVS
	Nombre de rapports trimestriels de veille stratégique produits dans les délais requis	-	4	4	4	Dénombrement Source : rapport d'activités BNPVS
	Nombre de nouveaux ministères dotés d'un document de politique en lien avec le PND	16	20	24	-	Dénombrement Source : rapport d'activités DP
	Proportion de ministères sectoriels disposant de PTA	100%	100%	100%	100%	(Nombre de ministères sectoriels disposant de PTA / Nombre total des ministères) x 100 Source : Rapport d'activités DGPLP
OS 2 : Veiller à la bonne conduite de l'action publique	Disponibilité du PIP dans les délais requis	1	1	1	1	1 : PIP produit et transmis au ministère en charge du budget dans les délais requis 0 : PIP non produit Source : Rapport d'activités DPIP
	Nombre de rapports de suivi du PND produits dans les délais prescrits (rapports semestriels et annuels de suivi)	2	2	2	2	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGPLP

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 3 : Prospective, planification, programmation, suivi et évaluation	3 028 069 370	4 126 982 186	1 993 958 028
Dépenses de personnel	47 951 203	47 951 203	47 951 203
Dépenses en biens et services	529 776 650	578 998 767	594 578 446
Transferts	0	0	0
Investissements	2 450 341 517	3 500 032 216	1 351 428 379
<i>Trésor</i>	1 700 341 517	2 650 032 216	1 351 428 379
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	750 000 000	850 000 000	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22055 Prospective, planification, programmation, suivi et évaluation	3 028 069 370	4 126 982 186	1 993 958 028
2205501 Pérennisation des réflexions prospectives	399 518 167	806 097 216	82 728 446
2 Biens et services	71 776 650	81 065 000	82 728 446
78013200299 Coordonner les réflexions prospectives et la veille stratégique	25 026 650	29 015 000	28 177 000
78013200316 Réaliser la veille stratégique	20 950 000	22 000 000	31 050 000
78013200326 Réaliser les études prospectives	25 800 000	30 050 000	23 501 446
4 Investissements	327 741 517	725 032 216	0
<i>Trésor</i>	327 741 517	725 032 216	0
90013290116 Réaliser l'étude prospective sur le système éducatif ivoirien	84 641 517	0	0
78013200300 Mise en place du Mécanisme Institutionnel de veille stratégique	243 100 000	725 032 216	0
2205502 Réalisation de la planification stratégique	1 345 051 203	1 804 584 970	479 451 203
1 Personnel	47 951 203	47 951 203	47 951 203
78013200313 Prendre en charge les dépenses liées aux salaires des agents contractuels (Etudes et Programmation)	47 951 203	47 951 203	47 951 203
2 Biens et services	346 500 000	386 633 767	396 500 000
78013200225 Coordonner les activités de planification, de programmation et de suivi-évaluation	26 800 000	26 800 000	26 800 000
78013200226 Elaborer les documents de planification stratégique	31 700 000	46 800 000	33 200 000
78013200302 Prendre en charge les dépenses liées à l'organisation des conférences de planification	55 000 000	55 000 000	76 500 000
78013200328 Prendre en charge les primes et indemnités des agents de la Direction Générale du Plan et de la Pauvreté	233 000 000	258 033 767	260 000 000
4 Investissements	950 600 000	1 370 000 000	35 000 000
<i>Trésor</i>	200 600 000	520 000 000	35 000 000
78013200277 Appui à la réalisation activités de la chaîne PPPSE	80 000 000	495 000 000	0
78013200228 Mise en oeuvre et Suivi de l'UNDAF	20 600 000	25 000 000	35 000 000
78013200227 Planification sociale Suivi Evaluation	100 000 000	0	0
<i>Financement extérieur</i>	750 000 000	850 000 000	0
78013200227 Planification Sociale Suivi Evaluation	750 000 000	850 000 000	0
2205503 Programmation des investissements publics	324 500 000	570 500 000	482 428 379
2 Biens et services	64 500 000	65 500 000	66 000 000
78013200231 Elaborer et suivre le programme des investissements publics	12 500 000	13 500 000	14 000 000
78013200330 Organiser les conférences programmes	52 000 000	52 000 000	52 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22055 Prospective, planification, programmation, suivi et évaluation	3 028 069 370	4 126 982 186	1 993 958 028
4 Investissements	260 000 000	505 000 000	416 428 379
Trésor	260 000 000	505 000 000	416 428 379
90013200006 Faire le suivi physique et l'évaluation des projets d'investissements publics	80 000 000	105 000 000	0
78013200294 Projet modernisation du SINAPSE	180 000 000	400 000 000	416 428 379
2205504 Réalisation du suivi, de l'évaluation et du contrôle des actions de l'Etat	959 000 000	945 800 000	949 350 000
2 Biens et services	47 000 000	45 800 000	49 350 000
78013200278 Suivre et évaluer l'exécution des projets et programmes de développement du Gouvernement dans le cadre du suivi de la mise en oeuvre du PND	47 000 000	45 800 000	49 350 000
4 Investissements	912 000 000	900 000 000	900 000 000
Trésor	912 000 000	900 000 000	900 000 000
78013200233 Suivi et Evaluation mise en oeuvre du PND	912 000 000	900 000 000	900 000 000

II.2.4. Programme 4 : Aménagement du territoire, développement régional et local

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Aménagement du territoire, développement régional et local	Action 4.1: Mise en place des outils d'aménagement du territoire
	Action 4.2:Appui à la mise en oeuvre de la politique nationale de l'aménagement du territoire
	Action 4.3:Soutien a la mise en oeuvre des politiques de développement régional et local

III.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 :Aménagement du territoire, développement régional et local						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Opérationnaliser la politique d'aménagement du territoire	Proportion cumulée des outils d'aménagement du territoire mis en place par le MPD	3/5	5/7	6/7	7/7	(Nombre d'outils élaborés et vulgarisés/ Nombre total d'outils prévus à être élaborés et vulgarisés) x 100 Source : Rapport d'activités DGATDRL
	Proportion cumulée de régions ayant élaboré leur SRADT	-	13/31	17/31	21/31	(Nombre de régions ayant élaboré leur SRADT / Nombre total des régions) x 100 Source : Rapport d'activités DPS
	Proportion cumulée de Districts Autonomes ayant élaboré leur schéma directeur	-	4/14	6/14	8/14	(Nombre de Districts Autonomes ayant élaboré leur schéma directeur / Nombre total de Districts Autonomes) x 100 Source :Rapport d'activités DPS
	Proportion cumulée de cadres des collectivités formés par le MPD sur les modules d'aménagement du territoire	-	65/150	105/150	150/150	(Nombre de cadres des collectivités formés par le MPD sur les modules d'aménagement du territoire/ Nombre de cadres des collectivités à former par le MPD sur les modules d'aménagement du territoire) x 100 Source : rapport d'activités DGATDRL
	Nombre de sessions de formation organisées par le MPD à l'endroit des cadres des collectivités	-	2	2	2	Dénombrement Source : rapport d'activités DGATDRL
	nombre de projets d'aménagement du territoire du MPD en cours ou achevés	-	1	1	1	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGATDRL

Programme 4 :Aménagement du territoire, développement régional et local						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 2 : Assurer un développement régional harmonieux	Proportion cumulée des projets privés et PPPréalisés et en cours de réalisation dans les chefs lieu de région (PEC)	-	100/393	200/393	300/393	(Nombre des projets privés et PPP réalisés et en cours de réalisation dans les chefs lieu de région (PEC)/ Nombre total prévu des projets privés et PPP prévus dans les chefs lieu de région (PEC)x100 Source : Rapport d'activités DGATDRL
	Proportion cumulée des projets PEC inscrits dans le PIP	-	250/1582	450/1582	600/1582	(Nombre de projets PEC inscrits dans le PIP/ Nombre projets PEC prévus)x100 Source : Rapport d'activités DGATDRL
	Proportion cumulée des PDC mis en place au niveau des Communes avec l'appui du MPD	4/201	14/201	24/201	30/201	Nombre de PDC mis en place au niveau des Communes avec l'appui du MPD/ Nombre total de PDC de communes à réaliser avec l'appui du MPD Source :Rapport d'activités DPDR
	Proportion cumulée des PDL mis en place au niveau régional avec l'appui du MPD	22/33	24/31	26/31	28/31	Nombre de PDL mis en place au niveau régional / Nombre total de régions Source :Rapport d'activités DPDR
	Proportion cumulée des PDV mis en place au niveau des villages avec l'appui du MPD	14/8000	50/500	100/500	150/500	Nombre de PDV mis en place au niveau des villages avec l'appui du MPD / Nombre total de PDV à réaliser avec l'appui du MPD Source Rapport d'activités DPDR

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 4 : Aménagement du territoire, développement régional et local	895 444 621	176 156 743	180 896 763
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	153 364 571	176 156 743	180 896 763
Transferts	0	0	0
Investissements	742 080 050	0	0
Trésor	742 080 050	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22056 Aménagement du territoire, développement régional et local	895 444 621	176 156 743	180 896 763
2205601 Mise en place des outils d'aménagement du territoire	824 838 701	110 600 068	114 782 651
2 Biens et services	82 758 651	110 600 068	114 782 651
78013200234 Coordonner les actions en matière de développement et d'aménagement du territoire	50 508 651	52 008 651	52 008 651
78013200303 Mettre en place un système d'information relatif à l'aménagement et au développement du territoire	32 250 000	58 591 417	62 774 000
4 Investissements	742 080 050	0	0
Trésor	742 080 050	0	0
90013290113 Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT)	50 000 000	0	0
78013200295 Programme d'appui à la planification territoriale(PAPT)	268 000 000	0	0
78013200282 Programme Pilote de développement des zones rurales	424 080 050	0	0
2205602 Appui à la mise en oeuvre de la politique nationale de l'aménagement du territoire	31 800 000	15 300 000	15 300 000
2 Biens et services	31 800 000	15 300 000	15 300 000
78013200309 Mettre en oeuvre la politique d'organisation spatiale du territoire	31 800 000	15 300 000	15 300 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22056 Aménagement du territoire, développement régional et local	895 444 621	176 156 743	180 896 763
2205603 Soutien a la mise en oeuvre des politiques de développement régional et local	38 805 920	50 256 675	50 814 112
2 Biens et services	38 805 920	50 256 675	50 814 112
78013200283 Elaborer les programmes de développement local et suivre les politiques sectorielles de développement régional	38 805 920	50 256 675	50 814 112

II.2.5. Programme 5 : Coordination de l'aide, population et productions statistiques

II.2.5.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 5 : Coordination de l'aide, population et productions statistiques	Action 5.1: Gestion de l'aide et du partenariat
	Action 5.2: Gestion de la politique nationale de la population avec les acteurs nationaux et internationaux
	Action 5.3: Gestion des statistiques

II.2.5.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 5 : Coordination de l'aide, population et productions statistiques						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Mettre en œuvre la stratégie de coordination de l'aide et de partenariat	Nombre d'études en matière d'aide et développement réalisées	1	1	1	3	Dénombrement Source : rapport d'études DGSCA
	Nombre de visites annuelles sur la plateforme numérique de gestion des études	-	600	700	800	Dénombrement Source : note synthétique sur le nombre de visiteurs en une année DGSCA
	Taux de réalisation des activités de mise en place de la base de données des études en matière d'aide et développement	40%	65%	80%	100%	Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités prévues) x 100 Source : Rapport d'étape DGSCA
	Nombre de partenariats stratégiques établis avec les partenaires non traditionnels	1	2	2	2	Dénombrement Source : Rapport sur la revue DGSCA
	Nombre de revues périodiques des projets et programmes du PNUD organisées	-	2	2	2	Dénombrement Source : Rapport de suivi des engagements financiers avec les principaux bailleurs DGSCA
	Nombre de projets du PNUD mis en œuvre sous la modalité NIM	4	6	6	6	Dénombrement Source : rapport d'activité DGSCA
	Nombre de rapports sur les activités relatives à l'efficacité de la coopération au développement	-	1	1	1	Dénombrement Source : Cadres de dialogue initiés ; accord de partenariat signé DGSCA
OS 2 : Développer des politiques pour améliorer les connaissances sur les questions de population et développement et assurer l'autonomisation des populations vulnérables	Nombre de rapports d'études et de décisions produits	2	5	6	5	Dénombrement Source : rapport d'étude et décret signé DGSCA
	Nombre de rencontres de plaidoyer et de partage d'expérience ou de connaissances organisées	4	9	10	5	Dénombrement Source : rapport, note technique DGSCA
	Nombre de sessions de formation sur les défis et enjeux en matière de population et développement organisées	1	10	12	3	Dénombrement Source : rapport de formation DGSCA

Programme 5 : Coordination de l'aide, population et productions statistiques						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 3 : Améliorer la production statistique	Taux d'efficacité interne de l'ENSEA	5	80%	80%	80%	(Nombre d'étudiants admis en classe supérieur / Nombre Total d'étudiants) x100 Source : Rapport d'activité annuel de l'ENSEA
	Taux d'efficacité externe de l'ENSEA	6	80%	80%	80%	(Nombre d'étudiants diplômés ayant intégré le tissu professionnel + le nombre de diplômés aux études / Nombre Total de diplômés) x100 Source : Rapport d'activité annuel de l'ENSEA
	Nombre d'articles et de rapports d'études publiés par l'ENSEA	9	8	8	8	Dénombrement Source : Rapport d'activités / articles d'étude de l'ENSEA
	Proportion de statisticiens dans l'effectif de l'INS	75%	54%	63%	70%	(Nombre de techniciens / Effectif de l'INS) x100 Source : Rapport d'activités de l'INS
	Taux de réalisation des activités techniques du plan d'actions opérationnel de l'INS	80%	100%	100%	100%	(Activités techniques réalisées/Activités techniques programmées) x100 Source : Rapport d'activité semestriel, annuel de l'INS
	Nombre d'enquêtes et d'études réalisé par l'INS	6	20	20	20	Dénombrement Source : rapports d'enquête de l'INS

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 5 : Coordination de l'aide, population et productions statistiques	10 857 803 125	12 649 568 230	17 071 504 655
Dépenses de personnel	579 570 412	584 973 089	590 375 765
Dépenses en biens et services	135 475 000	127 047 378	130 465 965
Transferts	4 643 356 213	4 370 572 696	4 661 619 710
Investissements	5 499 401 500	7 566 975 067	11 689 043 215
<i>Trésor</i>	<i>1 121 380 000</i>	<i>7 335 010 567</i>	<i>11 427 443 215</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>4 378 021 500</i>	<i>231 964 500</i>	<i>261 600 000</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22057 Coordination de l'aide, population et productions statistiques	10 857 803 125	12 649 568 230	17 071 504 655
2205701 Gestion de l'aide et du partenariat	5 158 876 500	2 669 315 067	1 803 509 180
2 Biens et services	109 475 000	102 340 000	114 465 965
78013200244 Réaliser des études en matière d'aide et de développement	24 000 000	24 000 000	20 500 000
78013200245 Réaliser et suivre les actions de partenariat au développement	15 000 000	12 240 000	12 240 000
78013200284 Suivre et évaluer l'aide au développement	28 400 000	25 700 000	18 700 000
78013200324 Coordonner les interventions de l'Etat en matière de mobilisation des ressources extérieures et de l'aide	42 075 000	40 400 000	63 025 965
4 Investissements	5 049 401 500	2 566 975 067	1 689 043 215
Trésor	671 380 000	2 335 010 567	1 427 443 215
90013290122 Projet d'appui à la coopération Côte d'Ivoire-Canada	111 380 000	285 000 000	285 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22057 Coordination de l'aide, population et productions statistiques	10 857 803 125	12 649 568 230	17 071 504 655
90013290119 Projet d'appui au renforcement des capacités nationales pour la coordination, le suivi et la mise en oeuvre du programme de coopération Gouvernement-PNUD	60 000 000	230 400 000	294 000 000
90013290118 Programme de Planification de Développement Communautaire et Dynamisation des Economies Locales (PDC/DEL)	300 000 000	1 500 000 000	848 443 215
90013200003 Cartographie des études pour le pilotage stratégique du développement en Côte d'Ivoire	200 000 000	319 610 567	0
Financement extérieur	4 378 021 500	231 964 500	261 600 000
90013290122 Projet d'appui à la coopération Côte d'Ivoire-Canada	4 201 300 000	0	0
90013290119 Projet d'appui au renforcement des capacités nationales pour la coordination, le suivi et la mise en oeuvre du programme de coopération Gouvernement-PNUD	24 400 000	25 000 000	11 600 000
90013290118 Programme de Planification de Développement Communautaire et Dynamisation des Economies Locales (PDC/DEL)	152 321 500	206 964 500	250 000 000
2205702 Gestion de la politique nationale de la population avec les acteurs nationaux et internationaux	529 381 823	531 324 067	533 266 310
1 Personnel	229 381 823	231 324 067	233 266 310
78013200249 Transférer des crédits de personnel à l'ONP	196 551 000	198 493 244	200 435 487
78013200311 Prendre en charge les salaires du personnel contractuel du projet FRAR	32 830 823	32 830 823	32 830 823
3 Transferts	300 000 000	300 000 000	300 000 000
78013200310 Transférer des crédits de biens et services à l'ONP	300 000 000	300 000 000	300 000 000
2205704 Gestion des statistiques	5 169 544 802	9 448 929 096	14 734 729 165
1 Personnel	350 188 589	353 649 022	357 109 455
78013200255 Transférer des crédits de personnel à l'ENSEA	350 188 589	353 649 022	357 109 455
2 Biens et services	26 000 000	24 707 378	16 000 000
78013200250 Contrôler et suivre les activités statistiques sectorielles	26 000 000	24 707 378	16 000 000
3 Transferts	4 343 356 213	4 070 572 696	4 361 619 710
78013200251 Transférer des crédits de biens et services à l'ENSEA	829 692 807	860 096 088	860 096 088
78013200319 Transférer des crédits à l'INS	3 513 663 406	3 210 476 608	3 501 523 622
4 Investissements	450 000 000	5 000 000 000	10 000 000 000
Trésor	450 000 000	5 000 000 000	10 000 000 000
90013200007 Projet de Recensement Général des Entreprises et Etablissements de Côte d'Ivoire	150 000 000	0	0
78013200256 Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques en Afrique de l'Ouest	200 000 000	0	0
78013200253 Construction du siège de l'Institut National de Statistique	100 000 000	5 000 000 000	10 000 000 000

SECTION 330: MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENTRETIEN ROUTIER

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au niveau de l'Administration Générale

- l'absence de motivation des agents entraînant le départ des agents techniques et administratifs ;
- l'insuffisance des ressources humaines administratives et techniques qui oblige à maintenir en activité le personnel technique (Ingénieurs et techniciens supérieurs des travaux publics) admis à faire valoir leurs droits à la retraite ;
- l'insuffisance du nombre de formations continues due à la faiblesse des ressources affectées ;
- la vétusté des locaux des Directions (régionales et départementales) et de certaines Directions Centrales ;
- le sous-équipement (mobilier de bureau, moyens de mobilité et matériels informatiques) de certains services du MEER ;
- l'absence de base de données statistiques du Ministère ;
- l'absence d'un plan directeur informatique du MEER ;
- l'insuffisance de textes réglementaires pour la gestion du domaine public de l'État.

Au niveau des Infrastructures Routières et Ouvrages d'Art

- le déficit de surveillance et d'inspection sommaire de l'ensemble du réseau sur le territoire national ;
- l'état de vieillissement des routes revêtues ;
- le faible niveau d'extension du réseau routier revêtu ;
- l'accélération de la dégradation des chaussées due à la surcharge à l'essieu au-delà de 20% de tolérance ;
- le déficit d'entretien du réseau routier ;
- l'insuffisance de financement du secteur.

I.1.2. Réponses apportées

Au niveau de l'Administration Générale

- la construction et la réhabilitation des locaux DRH (01), DR (05), DD (08) ;
- la construction d'un bâtiment R+3 à la Direction Générale des Infrastructures Routières ;
- la construction et la réhabilitation en cours de 17 bâtiments (DR et DD) ;
- la contractualisation de dix (10) agents techniques admis à faire valoir leurs droits à la retraite ;
- la mise en place d'une base de données statistiques du Ministère en cours ;
- le démarrage du recensement physique du patrimoine du MEER ;
- l'élaboration d'un plan de formation du Ministère ;
- l'initiation d'un projet de loi, ainsi que la prise d'un décret, de cinq (05) arrêtés et d'une décision afin de réglementer le secteur.

Au niveau des Infrastructures Routières et Ouvrages d'Art

- la réalisation de 234 km de routes interurbaines dont 36 km d'autoroutes ;
- la réhabilitation du Pont Félix Houphouët Boigny en 2021 ;
- l'achèvement du 11ème ouvrage du programme des 11 ouvrages métalliques (RPE), en 2021 ;
- l'aménagement du carrefour de l'Indénié ;
- la poursuite des travaux de construction de 1 313 km de routes neuves ;
- la poursuite des travaux de renforcement de 846 km de routes ;

- la poursuite des travaux d'aménagement et de bitumage de 106 km d'autoroutes ;
- la poursuite des travaux de réalisation de 33 ouvrages ;
- le reprofilage et le traitement de 19 344 km de routes en terre ;
- la pose de 5 771 ouvrages hydrauliques ;
- les travaux de points à temps sur plus de 2 000 km de routes revêtues.

I.1.3. Défis et priorités

Au niveau de l'Administration Générale

- l'instauration d'une source de motivation des agents ;
- la création ou la mise en place d'une base de données de toutes les directions du Ministère ;
- la mise en place du plan directeur informatique ;
- la sécurisation physique et juridique du patrimoine immobilier du Ministère (foncier, bâtis et non bâtis) ;
- la poursuite de la réhabilitation et de la construction des directions régionales et départementales du Ministère ;
- la prise et l'adoption des textes réglementaires relatifs aux différents secteurs d'activités du MEER.

Au niveau des Infrastructures Routières et Ouvrages d'Art

- l'entretien, la réhabilitation et le développement des routes ;
- le financement du secteur routier et la préservation du patrimoine ;
- la surveillance et l'inspection de l'ensemble du réseau routier ;
- l'inventaire de l'ensemble du réseau routier ;
- la recherche de la qualité et le suivi des indicateurs de performance en matière d'infrastructures routières et ouvrages d'art ;
- le renforcement des capacités des PME du secteur routier.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le renforcement du cadre législatif et réglementaire des services des infrastructures routières ;
- le renforcement des capacités des acteurs du secteur des infrastructures routières ;
- l'entretien régulier des infrastructures routières ;
- la réhabilitation des infrastructures routières ;
- la construction des infrastructures routières de qualité.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration du Ministère est moderne et performante ;
- le niveau de service des infrastructures routières et ouvrages d'art est amélioré.

I.3 Missions du Ministère

Conformément au décret n°2023-820 du 25 octobre 2023 portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 14, le Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière d'Équipement et d'Entretien Routier. Il assure la gestion du domaine public de l'État.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

En matière de Routes et d'Ouvrages d'art

- maîtrise d'ouvrage, suivi de la conception et de la réalisation des infrastructures du réseau routier ainsi que leur entretien et la réglementation de leur gestion.

En matière d'infrastructures de transport aérien, ferroviaire, maritime et fluvio-lagunaire

- suivi de la réalisation par les maîtres d'ouvrage concernés, des infrastructures des aérodromes, des aéroports, des ports, des chemins de fer nationaux et urbains et des infrastructures fluviales, en liaison avec le Ministre chargé des Transports.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Infrastructures routières et ouvrages d'arts.
- Programme 3 : Comptes Spéciaux du Trésor.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 : Administration Générale	CABINET, Inspection Générale (IG), Direction des Affaires Financières (DAF), Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction du Domaine Public de l'Etat (DDPE), Direction de la Planification et de l'Evaluation (DPE), Service de l'Informatique et des Technologies de l'Information et de la Communication (SITIC), Service de la Communication et des Relations Publiques (SCRIP), Service de la Coopération Internationale (SCI), Service des Affaires Juridiques (SAJ), Service de la Documentation et des Archives (SDA), Cellule de Passation des Marchés-MEER (CPMP/MEER), (22) Directions Régionales de l'Équipement et de l'Entretien Routier (DREER), Service chargé de la Gestion du Patrimoine du MEER.		<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation des locaux des directions territoriales 3ème phase (RLDT3) ; - Suivre l'exécution du PSGOUV/Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier ; - Mise en œuvre d'une base de données statistique du MEER (DPE) ; 	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
<p>Programme 2 : Infrastructures routières et ouvrages d'arts</p>	<p>Direction Générale des Infrastructures Routières (DGIR), Direction Générale de la l'Innovation Routière et de la Qualité (DGIRQ), Direction de la Planification, Signalisation et de la Supervision (DPSS), Direction de l'Environnement, des Normes, de la Règlementation et de la Veille Technologique (DENRVT), Direction des Routes Rurales (DRR), Direction de l'Innovation Routière (DIR), Direction de la Qualité (DQ) ; (60) Directions Départementales de l'Équipement et de l'Entretien Routier (DDEER).</p>	<p>Agence de Gestion des Routes (AGEROUTE), Laboratoire du Bâtiment et des Travaux Publics (LBTP), Fonds d'Entretien Routier (FER).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Inventaire du Réseau Routier National ; - Aménagement route Boundiali-Odienné frontière Guinée ; - Construction de la route Odienné frontière du Mali et de la Guinée ; - Aménagement de l'autoroute Yamoussoukro – Bouaké ; - Aménagement de la route Tiébissou – Didiévi – Bocanda ; - Programme d'Aménagement des routes et de facilitation de transport au sein du fleuve Mano ; - Indemnisation travaux routiers /AGEROUTE ; - Construction de l'échangeur de l'amitié Ivoir-Japonaise (phase 2) ; - Aménagement de la route Adzopé – Yakassé-Attobrou ; - Projet de Transport Urbain d'Abidjan (PTUA) ; - Projet de route corridor Bamako – Zantiebougou - Kani – Boundiali San-Pédro (Côte d'Ivoire) (Section Kani – Boundiali) ; - Aménagement et bitumage de la route Odienné ; -frontière du Mali et de la Guinée ; - Aménagement de la route Bouna-Doropo - frontière Burkina ; - Construction de route de Centre Ouest : Toulepleu – Zouan Hounien et Séguéla – Mankono ; - Aménagement du Boulevard de Marseille ; - Construction de 3 ouvrages d'art départements de Man – Guiglo – Tai ; - Aménagement de la route Guitry –Divo ; - Projet d'Aménagement de la Baie de Cocody (PABC) ; - Projet d'Infrastructures pour le Développement Urbain et la Compétitivité des Agglomérations Secondaires (PIDUCAS) ; - Projet d'Appui à la Compétitivité du Grand Abidjan (PACOGA) ; - Réhabilitation de l'autoroute du nord ; - Construction du Pont HKB ; - Travaux de construction de 11 ponts métalliques ; - Apporter un appui exceptionnel au Fond d'Entretien Routier ; - Construction et aménagement de Voiries Urbaines ; - Aménagement en autoroute de la route Abidjan- Grand Bassam ; - Réhabilitation de la Route Pont Comoé- Abengourou-Agnibilekro ; - Aménagement route Kokonou-Aproponou/ Yamoussoukro-Bouaflé-Daloa ; - Réhabilitation de la route Bouaké-Ferké ; - Travaux de bitumage de la route de Kabala-Salonkourani ; - Aménagement de route de désenclavement des zones transfrontalières phase 1 : Bondoukou-soko-frontière Ghana ; - Apporter un appui au programme d'auscultation des infrastructures routières (LBTP) ; - Travaux de renforcement et d'aménagement de la route Kanawolo-Korhogo ; - Travaux d'aménagement et de bitumage de la route Maféré-Kouakro ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux d'aménagement et de bitumage de route dans les villes de sinématiali, Kouto, Gbon et Kolia ; - Travaux d'aménagement et de bitumage de la route Boundiali-Dianra et de la voirie à Boundiali - Travaux de bitumage de route dans la ville de Korhogo ; - Travaux d'aménagement et de bitumage en 2x2 voies de la route Grand-Bassam-carrefour Assouindé (le long du canal) ; -Travaux de construction de la route Céchi - Anoumaba - M'Batto ; - Travaux d'aménagement et de bitumage de la route Bouaké-Satama Sokoro-Satama Sokoura ; - Travaux d'aménagement et de bitumage de la route Tiébissou-Sakassou-Béoumi ; -Travaux d'aménagement et de bitumage de la route Bocanda-Kouassi Kouassikro-M'Baya Yaokro-Allangouassou ; - Aménagement et bitumage de la route Zuénoula – Daloa ; - Travaux d'aménagement et de bitumage de la route Zuénoula-Gohitafla-Agbaou-Béoumi ; - Aménagement et bitumage de la route Zuénoula – Vavoua ; - Travaux d'aménagement et de bitumage de la route Bouaflé-Sinfra ; -Travaux d'aménagement et bitumage de la route Didiévi-Kouakou Koffikro-Carrefour N'Gouanlanté ; - Travaux d'aménagement et de bitumage de l'axe Dabakala – Kong ; - Bitumage de la route N'Goloudougou – Kong ; - Travaux d'aménagement et de bitumage de la route Boundiali – Dianra ; - Projet d'aménagement et de bitumage de la route Korhogo - Sirasso – Dianra ; - Travaux de renforcement de de la route Korhogo - Sinématiali – Ferkéssedougou ; - Travaux d'aménagement et de bitumage de la route Niellé - M'bengué-Kaloa-Kabolo-Toungoli-Kasséré-Kouto ; - Travaux d'aménagement et de bitumage de la route Tioroniaradougou - Guiembé - Dikodougou – Boron ; - Travaux d'aménagement et de bitumage de la route Priko - Koffi Amonkro jonction bitume ; -Aménagement et renforcement de la route de l'Est et construction d'ouvrages d'art sur le territoire national : Aménagement et bitumage de la route Agnibilekro - Takikro - Frontière Ghana ; Renforcement de la route Agnibilekro – Bondoukou ; - Travaux de renforcement de la route Amonkro- Daoukro ; - Travaux de renforcement de la Côtère : Section Jacqueline - Dabou - Grand-Lahou ; - Travaux de renforcement de la Côtère : Section Grand-Lahou - Fresco et 15 km de voirie - Travaux de renforcement de la Côtère : Section Fresco - Sassandra - San-Pédro - Grand Bereby - Travaux de renforcement de 602 km de routes à l'Ouest et de bitumage de 49 km sur l'axe Touba - Ouaninou - Saoula :

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
			<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement et bitumage de la route Yakassé-Attobrou-Bettié – Biéby ; - Construction de 11 ouvrages métalliques dans le cadre de la Réserve Pays Émergents (RPE)/C2D ; - Travaux d'Aménagement et de bitumage des voiries de Korhogo ; -Projet de Connectivité du Nord de la Côte d'Ivoire ; - Construction des Ouvrages Métalliques ; - Projet de Connectivité inclusive et Infrastructure Rurale en côte d'Ivoire (PCR-CI) ; -Travaux de construction d'un échangeur sur le boulevard VGE Abidjan ; - Etude technique Economique d'Impact Environnemental et Social de la route ; - Projet de Construction des routes d'Intégration du District des Montagnes Man-Kouibly et Guiglo-Tai. 	<p>Section 1 : Travaux de bitumage de la route Touba - Ouaninou (PK16, 5)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux de renforcement de 602 km de routes à l'Ouest et de bitumage de 49 km sur l'axe Touba - Ouaninou - Saoula ; <p>Section 2 : Travaux de bitumage de la route Ouaninou - Ganhoué - Saoula</p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux de renforcement de 602 km de routes à l'Ouest : section Daloa - Duekoué - Man - Danané - Zouan Hounien - Aménagement et bitumage de la route Séguéla – Touba ; - Renforcement de la route Thomasset-Agboville ; - Travaux de renforcement de la route Dimbokro-Bocanda-Ananda ; - Travaux de renforcement de la route Agboville-Grand Morié et travaux de bitumage de la route Grand Morié-Agou ; - Projet d'aménagement et de bitumage de la route Biankouma-Sipilou ; - Aménagement et renforcement de la route de l'Est et construction d'ouvrages d'art sur le territoire national : Construction du pont d'Aniassué ; Construction du pont de Semien ; Construction du pont de Guiglo ; Construction du pont de VonKoro ; - Travaux d'aménagement du rond-point d'Abobo ; - Construction de 04 échangeurs à Abidjan et 15 ouvrages d'art à tablier métalliques en Côte d'Ivoire (CMI) ; - Travaux de réhabilitation et d'aménagement de la Voirie de Yamoussoukro (Phase 2) ; - Aménagement et renforcement de la route de l'Est et construction d'ouvrages d'art sur le territoire national : Travaux de dédoublement du pont et aménagement en 2x2 voies de l'accès principal à la ville de San-Pédro ; -Travaux d'aménagement et de bitumage des voiries de la région Mé

II.1.2. Performance globale du Ministère

Tableau 2 : Performance du Ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Promouvoir une administration moderne et performante	RS 1 : L'administration du Ministère est moderne et performante	IP 1.1.1 : Taux de textes appliqués	Nombre de textes appliqués / Nombre de textes législatifs et réglementaires adoptés Sources : Rapports d'activités Cabinet / SAJ
		IP 1.1.2 : Taux de satisfaction des usagers des services du MEER	Nombre d'usagers satisfaits / Nombre d'usagers bénéficiant des services du MEER Source : Rapport d'activités SCRIP
OG 2 : Assurer un meilleur niveau de service des infrastructures routières et ouvrages d'art	RS 2 : Le niveau de service des infrastructures routières et ouvrages d'art est amélioré	IP 2.1.1 : Taux de routes revêtues en bon état	Linéaire de routes revêtues en bon état / Linéaire total de routes revêtues Sources : Rapports d'activités DGIR / AGEROUTE

II.1.3. Financement global du Ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	653 032 540 040	614 781 756 576	1 032 636 083 825
1.1 Ressources Intérieures	332 961 470 430	387 995 734 204	883 414 375 854
1.1.1 Budget Etat	332 961 470 430	387 995 734 204	883 414 375 854
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	320 071 069 610	226 786 022 372	149 221 707 971
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	320 071 069 610	226 786 022 372	149 221 707 971
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	653 032 540 040	614 781 756 576	1 032 636 083 825
2.1 Personnel	2 403 561 575	2 468 504 012	2 535 201 145
2.1.1 Solde y compris EPN	2 403 561 575	2 468 504 012	2 535 201 145
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	2 421 306 938	3 317 892 398	3 465 349 126
2.3 Transferts	258 031 945 634	292 364 968 823	328 498 968 823
2.4 Investissement	390 175 725 893	316 630 391 343	698 136 564 731
Trésor	70 104 656 283	89 844 368 971	548 914 856 760
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	320 071 069 610	226 786 022 372	149 221 707 971

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du Ministère
	Action 1.2: Gestion des ressources financières, matérielles et humaines
	Action 1.3: Planification, programmation et suivi-évaluation
	Action 1.4: Gestion du domaine public de l'Etat
	Action 1.5: Information et communication

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Améliorer le cadre légal et institutionnel de gouvernance des infrastructures routières et ouvrages d'art	Nombre de textes légaux et réglementaires soumis	3	2	2	2	Dénombrement Sources : Rapport d'activités SAJ
	Taux de plaintes des impactés traités sur les projets	70%	80%	90%	95%	(Nombre de plaintes des impactés traitées / nombre de plaintes des impactés reçues sur les projets) x 100 Source : Rapport d'activités SAJ
OS 2 : Assurer une gestion efficace, moderne et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du Ministère	Taux d'exécution du plan de formation	66,67%	80%	90%	90%	(Nombre de personnes formées / Nombre de personnes prévues) x 100 Source : Rapport d'activités de la DRH
	Taux d'exécution du budget du Ministère	86,18%	70%	75%	75%	(Total Ordonnancé/ Budget actuel) x 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Nombre de bâtiments construits et/ou réhabilités	6	6	6	5	Dénombrement Sources : Rapport d'activités de la DAF / PV de réception des bâtiments / Rapport d'avancement du Cabinet 2ICI SA
OS 3 : Améliorer le système de planification et de suivi évaluation des activités du Ministère	Taux d'exécution des activités planifiées	90%	80%	90%	95%	(Nombre d'activités exécutées / Nombre total d'activités prévues) x 100 Source : Rapport d'activités DPE
	Taux de projets suivis et évalués	45%	75%	80%	90%	(Nombre de projets suivis et évalués / Nombre total de projets de l'année) x 100 Source : Rapport d'activités DPE
OS 4 : Améliorer la gestion du domaine public de l'Etat	Proportion des dossiers de demande de domaines publics traités	95%	96%	97%	98%	(Nombre de demandes traitées / Nombre total de demandes reçues) x 100 Source : Rapport d'activités DDPE
	Délai de traitement des avis techniques d'instruction des dossiers du domaine public	15 jours	12 jours	11 jours	10 jours	Dénombrement (Nombre de jours ouvrables nécessaires au traitement) Source : Rapport d'activités DDPE
OS 5 : Améliorer le système d'information et de communication du Ministère	Taux de couverture médiatique des activités du Ministère	90%	95%	100%	100%	(Nombre d'activités couvertes / Nombre d'activités réalisées) x 100 Source : Rapport d'activités Service SCRP
	Taux de diffusion des activités du Ministère sur le site Web	75%	95%	100%	100%	(Nombre d'activités publiées sur le site Web / Nombre d'activités réalisées) x 100 Source : Rapport d'activités SITIC
	Taux de couverture médiatique des projets structurants	60%	80%	90%	95%	(Nombre de projets structurants couverts / Nombre total de projets structurants) x 100 Source : Rapport d'activités SCRP

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 1 : Administration Générale	5 660 444 459	9 439 678 574	5 705 504 891
Dépenses de personnel	2 403 561 575	2 468 504 012	2 535 201 145
Dépenses en biens et services	2 134 691 061	3 030 574 063	3 170 303 746
Transferts	0	0	0
Investissements	1 122 191 823	3 940 600 499	0
Trésor	1 122 191 823	3 940 600 499	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21058 Administration Générale	5 660 444 459	9 439 678 574	5 705 504 891
2105801 Coordination et animation du Ministère	745 147 229	1 817 768 558	528 251 017
2 Biens et services	387 147 229	503 096 398	528 251 017
11062000006 Coordonner les structures du Ministère au niveau de la Région Bélier (Yamoussoukro)	3 500 000	4 550 000	4 777 500
14062000007 Coordonner les structures du Ministère au niveau de la Région du N'Zi, Dimbokro	3 500 000	4 550 000	4 777 500
15062000007 Coordonner les structures du Ministère au niveau de la Région de Iffou, Daoukro	3 500 000	4 550 000	4 777 500
17062000010 Coordonner les structures du Ministère au niveau de la Région de Gbékê (Bouaké)	3 500 000	4 550 000	4 777 500
22062000005 Coordonner les structures du Ministère au niveau de la Région du Bafing, Touba	3 500 000	4 550 000	4 777 500
23062000005 Coordonner les structures du Ministère au niveau de la Région de Kabadougou (Odienné)	3 500 000	4 550 000	4 777 500
24062000005 Coordonner les structures du Ministère au niveau de la Région du Tchologo, Ferké	3 500 000	4 550 000	4 777 500
25062000006 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de Poro (Korhogo)	3 500 000	4 550 000	4 777 500
31062000011 Coordonner les structures du Ministère au niveau de la Région du Haut-Sassandra (Daloa)	3 500 000	4 550 000	4 777 500
32062000010 Coordonner les structures du Ministère au niveau de la Région du Gôh (Gagnoa)	3 500 000	4 550 000	4 777 500
35062000007 Coordonner les structures du Ministère au niveau de la Région de la Marahoué, Bouaflé	3 500 000	4 550 000	4 777 500
36062000004 Coordonner les structures du Ministère au niveau de la Région du Worodougou, Séguéla	3 500 000	4 550 000	4 777 500
41062000010 Coordonner les structures du Ministère au niveau de la Région du Tonkpi (Man)	3 500 000	4 550 000	4 777 500
42062000007 Coordonner les structures du Ministère au niveau de la Région du Cavally, Guiglo	3 500 000	4 550 000	4 777 500
51062000007 Coordonner les structures du Ministère au niveau de la Région du Lôh-Djiboua, Divo	3 500 000	4 550 000	3 777 500
55062000009 Coordonner les structures du Ministère au niveau de la Région de San-Pédro	3 500 000	4 550 000	5 777 500
61062000007 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de l'Indénié-Djuablin, Abengourou	3 500 000	4 550 000	4 777 500
62062000005 Coordonner les structures du Ministère au niveau de la Région du Gontougo (Bondoukou)	3 500 000	4 550 000	4 777 300
71062000010 Coordonner les structures du Ministère au niveau de la Région du Sud-Comoé, Aboisso	3 500 000	4 550 000	4 777 500
76062000005 Coordonner les structures du Ministère au niveau de la Région de l'Agnéby-Tiassa, Agboville	3 500 000	4 550 000	4 777 500
77062000008 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de la Mé	3 500 000	4 550 000	4 777 500
78062000696 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	30 000 000	39 000 000	40 950 000
78062000703 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région des Lagunes	3 500 000	4 550 000	4 777 500
78062000767 Rechercher des opportunités d'investissement pour le financement des infrastructures routières	5 250 000	4 875 000	5 118 750
78062000802 Mettre en oeuvre la politique du Gouvernement en matière d'infrastructures routières	69 400 000	80 600 000	84 630 000
78062000831 Contrôler les services et structures sous tutelle du Ministère	18 297 229	35 161 398	36 919 467
78062000887 Organiser des formations sur les procédures de passation des marchés publics	4 000 000	5 200 000	5 460 000
78062000907 Recruter des experts pour assister le Cabinet (Régie/Convention BNEDT)	175 000 000	227 500 000	238 875 000
78062000912 Apporter un appui juridique aux services du Ministère	8 200 000	10 660 000	11 193 000
4 Investissements	358 000 000	1 314 672 160	0
Trésor	358 000 000	1 314 672 160	0
78062000665 Suivre l'exécution du PSGOUV/ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier	358 000 000	1 314 672 160	0
2105802 Gestion des ressources financières, matérielles et humaines	4 777 652 943	6 201 219 834	5 066 084 749
1 Personnel	2 403 561 575	2 468 504 012	2 535 201 145
78062000669 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire	2 403 561 575	2 468 504 012	2 535 201 145
2 Biens et services	1 659 899 545	2 421 459 643	2 530 883 604
78062000666 Elaborer, suivre et évaluer la mise en oeuvre du DPPD-PAP	59 000 000	76 700 000	80 535 000
78062000667 Gérer la commande publique du Ministère	7 500 000	9 750 000	10 237 500
78062000668 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire	38 000 000	49 400 000	51 870 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21058 Administration Générale	5 660 444 459	9 439 678 574	5 705 504 891
78062000670 Gérer les ressources humaines du Ministère	19 200 000	27 820 000	29 211 000
78062000671 Organiser des séminaires et conférences sur l'élaboration du RAP	13 500 000	17 550 000	18 427 500
78062000672 Renforcer les capacités des agents du Ministère	10 000 000	26 000 000	27 300 000
78062000772 Gérer les ressources financières et matérielles du Ministère	55 500 000	72 150 000	75 757 500
78062000858 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	485 359 600	527 168 306	572 833 462
78062000860 Prendre en charge les dépenses liées aux salaires des agents contractuels du Ministère	800 000 000	1 075 231 504	1 098 018 079
78062000888 Prendre en charge les dépenses liées à l'organisation des cérémonies de réception des agents du Ministère	19 908 025	25 880 433	27 193 693
78062000920 Prendre en charge les dépenses liées à l'entretien et au maintien des locaux de la DAF	92 000 000	128 700 000	135 135 000
78062000946 Gérer le patrimoine du Ministère de l'Équipement et de l'Entretien Routier	17 000 000	27 300 000	28 665 000
90062000007 Gérer le Gardiennage des services déconcentrés	42 931 920	357 809 400	375 699 870
4 Investissements	714 191 823	1 311 256 179	0
Trésor	714 191 823	1 311 256 179	0
78062000810 Réhabilitation des locaux des Directions territoriales-Phase III	714 191 823	1 311 256 179	0
2105803 Planification, programmation et suivi-évaluation	80 595 157	1 347 945 864	34 937 389
2 Biens et services	30 595 157	33 273 704	34 937 389
78062000773 Organiser la planification, le suivi et l'évaluation des activités du Ministère	30 595 157	33 273 704	34 937 389
4 Investissements	50 000 000	1 314 672 160	0
Trésor	50 000 000	1 314 672 160	0
90062000004 Mise en place d'une base de données statistiques du MEER	50 000 000	1 314 672 160	0
2105804 Gestion du domaine public de l'Etat	30 242 211	39 964 874	41 963 118
2 Biens et services	30 242 211	39 964 874	41 963 118
78062000937 Gérer l'occupation et l'exploitation du Domaine Public de l'Etat	30 242 211	39 964 874	41 963 118
2105805 Information et communication	26 806 919	32 779 444	34 268 618
2 Biens et services	26 806 919	32 779 444	34 268 618
78062000675 Organiser la communication des activités du Ministère	8 300 000	9 490 000	9 964 701
78062000774 Réaliser les activités de documentation et d'archivage du Ministère	10 668 165	10 099 064	10 604 018
78062000829 Mener des campagnes de sensibilisation des populations à la préservation et à l'entretien des infrastructures routières	3 000 000	3 900 000	4 095 000
78062000861 Gérer le parc et le système informatique du Ministère	4 838 754	9 290 380	9 604 899

II.2.2. Programme 2 : Infrastructures routières et ouvrages d'arts

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Infrastructures routières et ouvrages d'arts	Action 2.1: Réalisation des études pour le développement et le fonctionnement des infrastructures routières
	Action 2.2:Construction de nouvelles routes
	Action 2.3:Réhabilitation et entretien des infrastructures routières et ouvrages d'art
	Action 2.4:Construction des ouvrages d'arts

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Infrastructures routières et ouvrages d'arts						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Assurer une gestion efficace et efficiente du programme	Nombre de réunions trimestrielles de coordination organisées par le RProg avec les RUO	2	4	4	4	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGIR
	Taux moyen de réalisation physique des projets d'investissement	56%	85%	49%	77%	(Somme des taux de réalisation physiques Pondérés des projets / Nombre de projets) x 100 Sources : Rapports d'activités DGIR / AGEROUTE
OS 2 : Assurer un développement et un bon niveau de service du patrimoine routier et autoroutier	Taux de routes neuves bitumées conformément au plan annuel	49,20 %	60%	70%	80%	(Linéaire de routes neuves bitumées / Linéaire de routes neuves prévues) x 100 Sources : Rapports d'activités DGIR / AGEROUTE
	Taux de routes renforcées conformément au plan annuel	98,60%	80%	60%	60%	(Linéaire de routes renforcées / Linéaire de routes renforcées prévues) x 100 Sources : Rapports d'activités DGIR / AGEROUTE
	Taux d'ouvrages réalisés conformément au plan annuel	100%	50%	50%	100%	(Nombre d'ouvrages construits / Nombre total d'ouvrages prévus) x 100 Sources : Rapports d'activités DGIR / AGEROUTE

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 2 : Infrastructures routières et ouvrages d'arts	397 421 118 770	321 058 078 002	706 512 578 934
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	286 615 877	287 318 335	295 045 380
Transferts	8 080 968 823	8 080 968 823	8 080 968 823
Investissements	389 053 534 070	312 689 790 844	698 136 564 731
Trésor	68 982 464 460	85 903 768 472	548 914 856 760
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	320 071 069 610	226 786 022 372	149 221 707 971

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22059 Infrastructures routières et ouvrages d'arts	397 421 118 770	321 058 078 002	706 512 578 934
2205901 Réalisation des études pour le développement et le fonctionnement des infrastructures routières	807 776 524	8 690 513 487	1 376 014 203
2 Biens et services	286 615 877	287 318 335	295 045 380
11062000007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Yamoussoukro)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
11062000008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Tiébissou)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
11062000009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Toumodi)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
14062000006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Bocanda)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
14062000008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Dimbokro)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
15062000008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Daoukro)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
15062000009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de M'Bahiakro)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
16062000005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Bongouanou)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
17062000008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Bouaké I)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
17062000009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Béoumi)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
17062000011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Sakassou)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
18062000005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Dabakala)	3 000 000	3 270 000	3 358 290

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22059 Infrastructures routières et ouvrages d'arts	397 421 118 770	321 058 078 002	706 512 578 934
18062000006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Katiola)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
22062000004 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Touba)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
23062000004 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Odiénné)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
24062000006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Ferke)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
25062000005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Korhogo)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
26062000005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Boundiali)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
26062000006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Tengréla)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
28062000003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Bouna)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
31062000009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Daloa)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
31062000010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Vavoua)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
31062000012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR d'Issia)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
32062000009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Gagnoa)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
32062000011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR d'Oumé)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
35062000006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Zuénoula)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
35062000008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Sinfra)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
35062000009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Bouaflé)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
36062000005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Séguéla)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
37062000003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Mankono)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
41062000007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Man)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
41062000008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Biankouma)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
41062000009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Danané)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
42062000008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Toulepleu)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
42062000009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Guiglo)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
42062000010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Bloléquin)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
43062000003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Duekoué)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
43062000004 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Bangolo)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
51062000006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Divo)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
51062000008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Lakota)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
55062000007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de San-Pédro)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
55062000008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Tabou)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
56062000003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Soubré)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
57062000003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Sassandra)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
61062000006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR d'Abengourou)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
61062000008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR d'Agnibilékrou)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
62062000006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Tanda)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
62062000007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Bondoukou)	3 000 000	3 272 000	3 358 290
71062000008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR d'Adiaké)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
71062000009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Grand-Bassam)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
71062000011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR d'Aboisso)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
76062000006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR d'Agboville)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
76062000007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Tiassalé)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
77062000006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR d'Adzopé)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
77062000007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR d'Alépé)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
78062000712 Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie du programme	6 281 399	3 576 725	3 673 296
78062000717 Coordonner les activités du programme des infrastructures routières et ouvrages d'art	7 847 749	9 272 819	9 496 744
78062000718 Superviser la réalisation des projets d'investissement dans le domaine routier	1 798 217	1 960 057	2 012 978

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22059 Infrastructures routières et ouvrages d'arts	397 421 118 770	321 058 078 002	706 512 578 934
78062000719 Mettre en oeuvre la politique d'exploitation et de développement du réseau des routes Rurales	13 900 000	11 663 000	11 977 901
78062000720 Coordonner la mise en oeuvre de la politique et stratégie en matière de recherche et de qualité en matière d'infrastructures routière (DGQIR)	30 100 000	27 032 000	27 761 864
78062000721 Mettre en place le Système de Management de la Qualité	17 200 000	14 388 000	14 776 476
78062000815 Contrôler l'application des lois et règlements en vigueur dans le secteur routier	1 632 524	1 779 451	1 827 496
78062000816 Superviser, suivre et évaluer les travaux routiers et d'ouvrages d'art dans la DTIR. Abidjan II/Entretien Autoroute du Nord	3 000 000	3 270 000	3 358 290
78062000868 Surveiller le réseau routier national	4 135 000	3 419 150	3 509 413
78062000877 Elaborer la stratégie de recherche appliquée au secteur routier	17 500 000	15 260 000	15 672 020
78062000921 Suivre la mise en oeuvre de la réglementation en vigueur dans le domaine routier	6 220 988	2 945 133	3 024 652
78062000945 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR d'Abidjan II)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
79062000007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Dabou)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
79062000008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Jacquville)	3 000 000	3 090 000	3 173 430
79062000009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (DTIR de Grand-Lahou)	3 000 000	3 270 000	3 358 290
3 Transferts	80 968 823	80 968 823	80 968 823
78062000715 Apporter un appui au Programme d'auscultation des Infrastructures géré par le LBTP	80 968 823	80 968 823	80 968 823
4 Investissements	440 191 824	8 322 226 329	1 000 000 000
Trésor	440 191 824	8 322 226 329	1 000 000 000
78062000714 Inventaire du Réseau Routier National	314 191 824	322 226 329	0
78062000713 Désenclavement, développement et entretien des routes rurales	0	8 000 000 000	1 000 000 000
77062000010 Etudes techniques Economiques d'Impact Environnemental et Social de la route Thomasset-Adzopé	126 000 000	0	0
2205902 Construction de nouvelles routes	290 945 407 524	250 865 819 261	648 106 906 784
4 Investissements	290 945 407 524	250 865 819 261	648 106 906 784
Trésor	44 938 898 535	62 143 474 380	532 106 906 784
90062000006 Projet de Connectivité Inclusive et d'Infrastructures Rurales en Côte d'Ivoire (PCR-CI)	500 000 000	10 000 000 000	15 000 000 000
90062000005 Provision pour investissements Routes	0	0	491 786 311 841
78062000950 Construction et Aménagement de voiries urbaines	526 000 000	696 000 000	0
78062000941 Travaux de bitumage de la route Kabala-Salonkourani	700 000 000	0	0
78062000939 Projet d'Appui à la Compétitivité du Grand Abidjan (PACOGA)	400 000 000	2 000 000 000	3 743 159 036
78062000922 Bitumage axe Odienné -Gbéléban	119 260 718	0	0
78062000915 Bitumage Axe Mankono-Teningboue	158 551 701	360 000 000	2 000 000 000
78062000878 Projet de route corridor Bamako- Zantiébogou Kani Boundiali San-Pédro (CI)	452 535 973	0	0
78062000874 Projet d'Infrastructures pour le Developpement Urbain et la Compétitivité des Agglomérations Economiques Sécondaires (PIDUCAS)	200 000 000	0	0
78062000873 Construction de la route Odienné-Frontière du Mali et de la Guinée	3 276 745 011	7 000 000 000	10 795 979 043
78062000871 Construction des routes centre Ouest Toulepleu-Zouan-Houien et Séguela Mankono	2 129 010 659	3 980 000 000	0
78062000869 Aménagement de la route pt Comoé-Abengourou	1 105 446 757	0	0
78062000865 Aménagement de l'autoroute Abidjan Grand- Bassam	700 000 000	2 500 000 000	4 000 000 000
78062000834 Travaux de renforcement et d'aménagement de la route Kanawolo-Korhogo	2 749 720 200	4 372 106 270	0
78062000819 Programme d'Aménagement de routes et de facilitation de transport au sein de l'union du fleuve MANO	2 511 961 331	4 000 000 000	4 781 456 864
78062000753 Projet d'Aménagement de la Baie de Cocody (PABC)	8 000 000 000	12 738 200 513	0
78062000729 Aménagement route Boundiali Odienné frontière Guinée	1 824 289 880	0	0
78062000728 Aménagement route Kokonou Aproponou/Yamoussoukro-Bouafé-Daloa	13 299 331 947	0	0
78062000726 Projet de route Bouna Doropo frontière Burkina Faso	0	347 549 759	0
78062000724 Aménagement de l'autoroute Yamoussoukro- Bouaké	1 000 000 000	0	0
78062000716 Indemnisation des travaux routiers/AGEROUTE	2 500 000 000	0	0
71062000013 Travaux d'aménagement et de bitumage de la Route Maféré - Kouakro	1 000 000 000	4 353 207 838	0
51062000009 Aménagement de la Route Guïtry - Divo	314 582 436	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22059 Infrastructures routières et ouvrages d'arts	397 421 118 770	321 058 078 002	706 512 578 934
41062000011 Projet de Construction des routes d'Intégration du District des Montagnes : Man-Kouibly et Guiglo-Tai	1 000 000 000	9 796 410 000	0
24062000007 Travaux de bitumage des rues de la ville de Ouangolodougou	171 461 922	0	0
22059020054 Aménagement de route de désenclavement des zones transfrontalières phase 1: Bondoukou-Soko-frontière Ghana	300 000 000	0	0
Financement extérieur	246 006 508 989	188 722 344 881	116 000 000 000
90062000006 Projet de Connectivité Inclusive et d'Infrastructures Rurales en Côte d'Ivoire (PCR-CI)	45 000 000 000	75 000 000 000	86 000 000 000
78062000941 Travaux de bitumage de la route Kabala-Salonkourani	14 079 775 288	0	0
78062000939 Projet d'Appui à la Compétitivité du Grand Abidjan (PACOGA)	42 299 449 911	49 292 400 178	0
78062000878 Projet de route corridor Bamako- Zantiébogou Kani Boundiali San-Pédro (CI)	7 457 103 095	0	0
78062000873 Construction de la route Odienné-Frontière du Mali et de la Guinée	102 001 195	0	0
78062000871 Construction des routes centre Ouest Toulepleu-Zouan-Houien et Séguéla Mankono	17 590 630 485	8 088 365 933	0
78062000834 Travaux de renforcement et d'aménagement de la route Kanawolo-Korhogo	3 595 197 146	0	0
78062000819 Programme d'Aménagement de routes et de facilitation de transport au sein de l'union du fleuve MANO	20 066 466 932	10 066 466 932	0
78062000753 Projet d'Aménagement de la Baie de Cocody (PABC)	32 994 421 289	23 665 576 600	0
78062000729 Aménagement route Boundiali Odienné frontière Guinée	2 722 967 010	0	0
78062000726 Projet de route Bouna Doropo frontière Burkina Faso	8 068 600 000	0	0
78062000724 Aménagement de l'autoroute Yamoussoukro- Bouaké	32 392 238 104	22 609 535 238	30 000 000 000
78062000723 Bitumage axe Agboville-Cechi	1 772 247 725	0	0
41062000011 Projet de Construction des routes d'Intégration du District des Montagnes: Man-Kouibly et Guiglo-Tai	16 327 350 000	0	0
22059020054 Aménagement de route de désenclavement des zones transfrontalières phase 1: Bondoukou-Soko-frontière Ghana	1 538 060 809	0	0
2205903 Réhabilitation et entretien des infrastructures routières et ouvrages d'art	45 012 009 711	28 750 000 000	54 877 787 343
3 Transferts	8 000 000 000	8 000 000 000	8 000 000 000
78062000824 Prendre en charge le loyer du pont HKB/ SOCOPRIM	8 000 000 000	8 000 000 000	8 000 000 000
4 Investissements	37 012 009 711	20 750 000 000	46 877 787 343
Trésor	18 356 629 090	7 750 000 000	13 656 079 372
78062000955 Projet de Connectivité du Nord de la Côte d'Ivoire	1 026 114 981	1 800 000 000	5 400 000 000
78062000949 Aménagement et bitumage de la route Yakassé Attobrou-Biéby-Bettié	2 388 347 910	0	0
78062000947 Apporter un appui exceptionnel au Fond d'Entretien Routier	14 400 000 000	0	0
78062000928 Aménagement du Boulevard de Marseille	362 166 199	5 600 000 000	7 583 991 221
78062000739 Réhabilitation Autoroute du Nord	180 000 000	350 000 000	672 088 151
Financement extérieur	18 655 380 621	13 000 000 000	33 221 707 971
78062000955 Projet de Connectivité du Nord de la Côte d'Ivoire	10 000 000 000	10 000 000 000	30 000 000 000
78062000949 Aménagement et bitumage de la route Yakassé Attobrou-Biéby-Bettié	7 244 832 034	0	0
78062000928 Aménagement du Boulevard de Marseille	0	3 000 000 000	3 221 707 971
78062000741 Réhabilitation de la route Bouaké-Ferké	1 410 548 587	0	0
2205904 Construction des ouvrages d'arts	60 655 925 011	32 751 745 254	2 151 870 604
4 Investissements	60 655 925 011	32 751 745 254	2 151 870 604
Trésor	5 246 745 011	7 688 067 763	2 151 870 604
90062000001 Travaux de construction de 11 Ponts métalliques	300 000 000	1 414 727 000	0
78062000855 Réhabilitation du Pont FHB	196 745 011	0	0
78062000763 Projet Transport Urbain Abidjan	4 100 000 000	4 273 340 763	0
78062000746 Construction du Pont HKB	0	1 000 000 000	1 722 765 519
78062000745 Construction de l'échangeur de l'amitié Ivoir-Japonais -Phase II	650 000 000	1 000 000 000	429 105 085
Financement extérieur	55 409 180 000	25 063 677 491	0
90062000001 Travaux de construction de 11 Ponts métalliques	5 411 180 000	0	0
78062000763 Projet Transport Urbain Abidjan	49 998 000 000	25 063 677 491	0

II.2.3. Programme 3 : Comptes Spéciaux du Trésor

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 3 : Comptes Spéciaux du Trésor	Action 3.1: Réhabilitation et entretien des infrastructures routières et ouvrage d'art

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 3 : Comptes Spéciaux du Trésor	249 950 976 811	284 284 000 000	320 418 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	249 950 976 811	284 284 000 000	320 418 000 000
Investissements	0	0	0
<i>Trésor</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
23187 Comptes Spéciaux du Trésor	249 950 976 811	284 284 000 000	320 418 000 000
2318701 Réhabilitation et entretien des infrastructures routières et ouvrage d'art	249 950 976 811	284 284 000 000	320 418 000 000
3 Transferts	249 950 976 811	284 284 000 000	320 418 000 000
78062000748 Transférer les recettes affectées au Fonds d'Entretien Routier (FER)	249 950 976 811	284 284 000 000	320 418 000 000

SECTION 331: MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABETISATION

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

- le déficit en personnels enseignant et administratif ;
- l'insuffisance et l'obsolescence des équipements ;
- la faiblesse du système de planification et de suivi-évaluation ;
- les retards dans les paiements des baux administratifs (DRENA, DDENA, Antennes pédagogiques, CIO, IEPP) ;
- l'insuffisance de matériel didactique ;
- l'insuffisance des infrastructures d'accueil entraînant la sollicitation des opérateurs privés (paiements des frais d'écolage) ;
- la faiblesse du rendement du système éducatif ;
- le faible encadrement du personnel enseignant ;
- le décrochage scolaire (arrêt temporaire ou définitif d'études secondaires sans qualification ou avant l'obtention d'un diplôme) ;
- la lutte contre la faim de midi des élèves afin de les maintenir dans le système ;
- l'insuffisance des manuels scolaires ;
- le problème de logistique pour la distribution des kits scolaires des élèves en classe ;
- la faiblesse des capacités d'accueil pour les enfants d'âge préscolaire ;
- le taux élevé d'analphabétisme (56,1% RGPH 2014) surtout au niveau des femmes (63% contre 49% pour les hommes) ;
- l'existence d'enfants hors du système éducatif (enfants de plus de 8 ans non scolarisés).

I.1.2. Réponses apportées

- le démarrage de la construction de 40 Collèges de proximité dont 24 dans la Région du Gbêkê, dans le District Autonome du Gbêkê et 16 à San-Pédro dans le District Autonome du Bas-Sassandra ;
- l'immatriculation de janvier à mars 2023 de 69 583 élèves au primaire sur 224.437 élèves ;
- l'achèvement de 33 salles de classe au préscolaire et de 51 salles de classe au primaire dans le District des Savanes précisément dans six régions (Bagoué, Béré, Bounkani, Kabadougou, Poro et Tchologo) ;
- la réalisation physique de travaux de Génie Civil par chantier pour les 6 Lycées financés par la BID, l'OFID et l'Etat ;
- la construction en cours de neuf (09) Lycées de jeunes filles dans 09 localités (Abobo, Dimbokro, Bondoukou, San-Pédro, Odienné, Daloa, Aboisso, Adzopé et Boundiali) dans le cadre d'un financement de la Banque Islamique du Développement, de l'OPEP International et du Fonds Koweïtien ;
- la réception de 03 Collèges de proximité dans le cadre du C2D2 ;
- la collecte de 751.670 tonnes de vivres dans toutes les circonscriptions de l'Enseignement Préscolaires et Primaires des Directions Régionales de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation au profit des cantines scolaires au cours de la quinzaine de mobilisation communautaire organisé du 01 au 15 mars 2023 ;
- la distribution de 4 800 rations de bouillies enrichies à la poudre de cacao au petit déjeuner dans cinq (5) écoles de la DRENA d'Abengourou ;
- l'acquisition et la distribution de 40 000 manuels à 2 300 élèves dans le cadre du projet d'extension du système de prêt-location de manuel au Collège (BONAMAS) ;
- la formation de 108 encadreurs pédagogiques, 198 enseignants à l'utilisation pédagogique du manuel et 33 informaticiens des DRENA à l'utilisation du logiciel et des campagnes de sensibilisation ;
- l'inauguration des nouveaux locaux de la DTSI devant abriter le Datacenter principal à Grand-Bassam ;
- l'exploitation de la vidéo surveillance dans le cadre des examens à grand tirage ;
- l'adoption en Conseil des ministres des recommandations des États Généraux de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (EGENA) traduites en 42 réformes à réaliser dans les dix prochaines années pour un coût estimé à 866 milliards de FCFA ;
- la mise à disposition de 41 Contrats d'Objectifs et de Performance liant les structures déconcentrées (Directions Régionales) à l'Administration Centrale ;

- la rédaction de 350 contrats devant lier les Directions Régionales et leurs structures sous-tutelle ;
- la signature d'un protocole d'accord en 2023, entre le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (MENA) et Innovations for Poverty Action (IPA) pour une durée de 5 ans.

I.1.3. Défis et priorités

- l'accès à l'éducation pour tous, notamment les filles ;
- le développement de l'enseignement préscolaire ;
- l'accroissement de l'offre de l'éducation primaire et secondaire ;
- la prise en charge des enfants à besoins spécifiques ;
- l'amélioration de la qualité des services éducatifs ;
- la réduction des disparités régionales et de genre ;
- l'optimisation de la gestion des ressources ;
- l'amélioration du pilotage du système éducatif ;
- le recrutement d'enseignants qualifiés ;
- l'amélioration de la performance des enseignants ;
- la lutte contre l'analphabétisme ;
- l'apaisement du climat social à l'école ;
- la réussite pour tous.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- l'actualisation de la loi n°2015-635 du 17 septembre 2015 portant modification de la loi n°95-696 du 07 septembre 1995 relative à l'enseignement ;
- la poursuite et la mise à échelle du Contrat d'Objectif et de Performance ;
- la mise en place d'un système de gouvernance territorial performant ;
- le renforcement du leadership et des capacités managériales des différents échelons de l'école ;
- l'adaptation du financement de l'école aux exigences de la politique de scolarisation obligatoire à travers une plus grande mobilisation des ressources provenant de financements innovants ;
- la définition d'une politique et d'une stratégie nationale concernant la digitalisation de l'éducation en Côte d'Ivoire ;
- le renforcement de la mise en œuvre de la politique et de la stratégie concernant la restauration scolaire avec la mobilisation communautaire autour des cantines dans les écoles primaires ;
- l'amélioration de la disponibilité des enseignants en recrutant davantage au niveau régional et en assurant une gestion plus rationnelle par l'académisation de l'administration scolaire ;
- la promotion de l'enseignement des sciences, de la technologie et de l'innovation ;
- la définition d'une politique linguistique éducative fondée sur le multilinguisme et la promotion de la diversité culturelle et des valeurs sociétales ;
- l'instauration d'un fond pour le développement de l'alphabétisation ;
- l'élargissement et l'encadrement de l'offre d'éducation non formelle : classes passerelles et écoles communautaires ;
- la réforme du premier cycle de l'enseignement secondaire ;
- le recrutement de professeurs bivalents pour les Collèges de proximité ;
- l'extension de l'offre de préscolarisation ;
- la promotion et la généralisation de la politique de la petite enfance ;
- la consolidation des mécanismes de scolarisation des filles ;
- le renforcement de la prise en charge sociale, sanitaire et psychologique des élèves, des stagiaires et des enseignants vulnérables.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gouvernance du Ministère est améliorée ;
- le système éducatif est accessible et de qualité ;
- l'analphabétisme en Côte d'Ivoire est réduit.

I.3 Missions du Ministère

Conformément au décret n°2023-820 du 25 octobre 2023 portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 19, le Ministre de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière d'Education nationale et d'Alphabétisation.

A ce titre, et en liaison avec les autres départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre de l'Education Nationale

- planification, mise en œuvre et évaluation des stratégies et programmes d'enseignement dans les domaines de l'enseignement primaire et secondaire général, notamment le programme Ecole obligatoire de 6 à 16 ans ;
- gestion administrative et pédagogique des structures d'enseignement primaire et secondaire général public et privé ;
- organisation des examens, concours scolaires et pédagogiques ;
- promotion de l'utilisation des nouvelles technologies en matière d'Enseignement et de Formation, en liaison avec le Ministre chargé de la Transition Numérique ;
- conception, élaboration, production et diffusion de documents, manuels et autres matériels didactiques ;
- encadrement de l'enseignement privé au niveau du primaire et du secondaire général ;
- définition, élaboration et suivi d'un cadre réglementaire pour le développement de l'enseignement primaire et secondaire général ;
- assistance aux collectivités territoriales pour le suivi et le contrôle de l'implantation des établissements d'enseignement primaire et secondaire général ;
- intégration de l'information et de l'éducation en matière de VIH/SIDA dès le premier cycle ;
- réhabilitation et reconstruction des infrastructures éducatives ;
- mise à niveau de la scolarité sur l'ensemble du territoire ;
- élaboration et mise en œuvre d'une politique nationale d'orientation des élèves à partir du cycle primaire ;
- tutelle des établissements privés d'enseignement primaire et secondaire général ;
- suivi de l'organisation et du fonctionnement des établissements d'enseignement primaire et secondaire général ;
- élaboration, expérimentation et promotion des programmes d'enseignement en langues nationales ;
- incitation à la scolarisation des filles.

Au titre de l'Alphabétisation

- alphabétisation des populations et formation permanente des adultes ;
- réalisation des objectifs de la politique d'éducation pour tous ;
- développement de l'éducation non formelle ;
- mise en place de programmes et mécanismes permettant aux populations cibles d'acquérir des connaissances et des aptitudes de base en matière d'alphabétisation fonctionnelle, nécessaires à leur développement économique, social et culturel ;
- amélioration du niveau d'éducation de la population cible par le biais de programmes adéquats d'alphabétisation ;
- conception, réalisation et coordination des programmes d'alphabétisation ;
- sensibilisation de la population à l'importance de l'alphabétisation ;
- promotion de l'adéquation Alphabétisation/Emploi ;
- appui à la pérennisation et à l'amélioration des connaissances post-alphabétisation ;
- facilitation de l'accès des populations cibles aux programmes d'alphabétisation fonctionnelle ;
- promotion de l'alphabétisation en langues nationales.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Enseignement préscolaire et primaire.
- Programme 3 : Enseignement secondaire général.
- Programme 4 : Alphabétisation et Education non formelle.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 : Administration Générale	<ul style="list-style-type: none"> - Cabinet - Secrétariat Permanent du Conseil Consultatif de l'Education Nationale (SPCCEN) - Secrétariat Général de la Commission Nationale Ivoirienne pour l'UNESCO - Conférence des Ministres de l'Education Nationale des pays ayant le français en partage (CONFEMEN) - Service de la Communication et des Relations Publiques (SCRP) - Service d'Information Documentaire et de l'Informatique (SIDI) - Cellule Passation des Marchés Publics (CPMP) - Service Gestion du Patrimoine (SGP) - Inspection Générale de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (IGENA) - Direction des Ressources Humaines (DRH) - Direction des Affaires Financières (DAF) - Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC) - Direction des Etudes, des Stratégies, de la Planification et des Statistiques (DESPS) - Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue (DPFC) - Direction des Examens et Concours (DECO) - Direction des Ecoles, Lycées et Collèges (DELIC) - Direction de la Mutualité et des Œuvres Sociales en milieu Scolaire (DMOSS) - Direction de la Vie Scolaire (DVS) - Direction des Technologies et des Systèmes d'Information (DTSI) - Direction de l'Encadrement des Etablissements Privés (DEEP) - Direction de l'Animation, de Promotion et de Suivi des Comités de Gestion des Etablissements Scolaires (DAPS-COGES) - Direction de la Coordination et de l'Exécution des Projets (DCEP) - Direction de Veille et de Suivi des Programmes (DVSP) - Direction de l'Egalité et de l'Equité du Genre (DEEG) - TASK-FORCE - Centre Nationale du Matériel Scientifique (CNMS) - Centre National de Formation et de Production du Matériel Didactique (CNFPMD) - Service de Production et de Documentation Audiovisuel (SPDA) - Service de Promotion de la Lecture et des Bibliothèques Scolaires (SPLBS) - Directions Régionales de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation (DRENA) - Antennes Pédagogiques et de Formation Continue (APFC) - Services Assistant Administratif et Comptable (AAC) 		<ul style="list-style-type: none"> - Projet d'Appui au Renforcement du Pilotage et à l'Encadrement de Proximité de l'Education ; - Programme de Renforcement du Système Educatif Primaire / PRSEP-PForR 	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 2 : Enseignement préscolaire et primaire	<ul style="list-style-type: none"> - Direction des Cantines Scolaires (DCS) - Inspection de l'Enseignement Préscolaire et Primaire (IEPP) - Ecole Préscolaire Primaire Publique (EPPP) - Centre d'Animation et de Formation Pédagogique (CAFOP) 	COGES Primaire	<ul style="list-style-type: none"> - Programme Intégré de Pérennisation des Cantines Scolaires (PIPACS)/PAM-CI ; - Projet éducation de base / UNICEF ; - Réhabilitation Établissements d'enseignement primaire ; - Projet d'Amélioration de la Prestation des Services dans l'Éducation (PAPSE) ; - Projet de Renforcement du Système Éducatif Primaire / PRSEP. 	
Programme 3 : Enseignement secondaire général	<ul style="list-style-type: none"> - Direction de l'Orientation et des Bourses (DOB) - Centre d'Information et d'Orientation (CIO) - Collèges - Lycées d'enseignement général - Centre National Para-Télé Enseignement (CNPTE) 	COGES Secondaire	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de construction et d'équipement de Collèges et Lycées ; - Construction et Equipement de 05 Lycées de Jeunes Filles avec Internats / BID ; - Construction et Equipement d'un Lycée de jeunes filles avec Internat / OFID ; - Construction et Equipement de 03 Lycées d'excellence de jeunes filles / FKDEA ; - Construction et équipement de quatre (4) Lycées et d'un (1) Collège d'excellence pour filles avec internats ; - Projet d'affectation en ligne des élèves / DOB ; - Projet de Contrôle électronique des affectés de l'Etat au privé / DEEP ; - Rénovation des établissements du second degré ; - Projet de construction de 84 Collèges de proximités / MCC ; - Projet DEFI 3 / Prêt souverain AFD - Education. 	
Programme 4 : Alphabétisation et Education non formelle	<ul style="list-style-type: none"> - Direction de l'Education Non Formelle (DENF) - Direction de l'Alphabétisation des Adultes, des Jeunes et des Enfants (DAAJE) - Direction de la Coordination et du Suivi des Programmes d'Alphabétisation (DCSPA) - Direction des Matériels Didactiques de l'Alphabétisation (DMDA) 		Stratégie Nationale d'Alphabétisation	

II.1.2. Performance globale du Ministère

Tableau 2 : Performance du Ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG1 : Améliorer la gouvernance du Ministère	RS1 : La gouvernance du Ministère est améliorée	IP 1.1 : Proportion de structures disposant d'un Contrat d'Objectif et de Performance (COP)	Nombre de structures disposant d'un contrat d'objectifs et de performance / Nombre de structures prévues Source : Rapport d'activités IGENA
		IP 1.2 : Proportion d'outils de gestion opérationnels	Dénombrement Source : Rapport d'activités Cabinet
OG2 : Favoriser l'accès à l'éducation et à un enseignement de qualité	RS2 : Le système éducatif est accessible et de qualité	IP 2.1 : Proportion d'élèves inscrits dans le système par rapport à la population scolarisable	Effectif d'élèves inscrits dans l'enseignement primaire et secondaire / Population scolarisable de 6 à 18 ans Source : Rapport d'activités DESPS
		IP 2.2 : Taux de réussite aux examens à grand tirage	Nombre de candidats admis / Nombre de candidats présentés Sources : Rapports d'activités DESPS / DECO

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESUTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG3 : Réduire l'analphabétisme en Côte d'Ivoire	RS3 : l'analphabétisme en Côte d'Ivoire est réduit	IP 3.1 : Taux d'accès au programme d'alphabétisation	Nombre de personnes ayant accédé au programme d'alphabétisation / Nombre de personnes analphabètes recensés Sources : Rapports d'activités DESPS / DCSPA
		IP 3.2 : Taux d'achèvement des programmes d'alphabétisation	Nombre de personnes ayant achevé les cours / Nombre de personnes inscrites aux différents programmes Sources : Rapports d'activités DESPS / DCSPA

II.1.3. Financement global du Ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	1 236 106 570 775	1 341 448 040 121	1 405 263 130 154
1.1 Ressources Intérieures	1 166 723 646 558	1 257 591 555 613	1 308 480 563 567
1.1.1 Budget Etat	1 166 723 646 558	1 257 591 555 613	1 308 480 563 567
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	69 382 924 217	83 856 484 508	96 782 566 587
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	69 382 924 217	83 856 484 508	96 782 566 587
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	1 236 106 570 775	1 341 448 040 121	1 405 263 130 154
2.1 Personnel	976 803 171 854	1 025 269 749 240	1 054 919 986 334
2.1.1 Solde y compris EPN	976 803 171 854	1 025 269 749 240	1 054 919 986 334
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	27 956 185 404	41 398 583 062	43 070 454 288
2.3 Transferts	142 990 162 200	159 682 129 163	179 112 800 591
2.4 Investissement	88 357 051 317	115 097 578 656	128 159 888 941
Trésor	18 974 127 100	31 241 094 148	31 377 322 354
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	69 382 924 217	83 856 484 508	96 782 566 587

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du Ministère
	Action 1.2: Planification, programmation et suivi-évaluation
	Action 1.3: Information et communication
	Action 1.4: Gestion des ressources humaines, financières et matérielles

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 :Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS1 : Améliorer le cadre institutionnel du secteur	Proportion de structures disposant d'un Contrat d'Objectif et de Performance (COP)	-	345/1038	1038/1038	1038/1038	Nombre de structures disposant d'un contrat d'objectifs et de performance / Nombre de structures prévues Source : Rapport d'activités Cabinet
	Proportion d'outils de gestion opérationnels (FNE, Carte Scolaire Prospective, SPASS, Progiciel des Projets, Contrôle biométrique des élèves, Progiciel de Gestion/ Allocation des ressources, Plateforme d'Affectation et d'Orientation des élèves, CODIPOST, Plateforme des Examens et Concours)	3/6	8/9	9/9	3/6	Nombre d'outils de gestion opérationnels / Nombre d'outils prévus Source : Rapport d'activités IGENA
	Taux de vulgarisation des activités réalisées du Ministère	60%	70%	75%	78,33%	(Nombre d'activités réalisées du Ministère vulgarisées / Nombre total d'activités prévues) x 100 Source : Rapport d'activités SCRIP
OS2 : Améliorer la gestion financière et la gestion des ressources humaines	Taux d'exécution du budget	93,86%	94,25%	95,5%	96,66%	(Total montant ordonnancé / Budget actuel) x 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Nombre d'heures moyen de cours hebdomadaires dispensées par enseignant du secondaire 1 ^{er} cycle (Norme : 21h)	19 h	19,7h	20h	20,2h	Nombre total d'heures de cours hebdomadaires dispensés / Nombre de professeurs de Collège tenant de classe Source : Rapport d'activités DPFC

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 1 : Administration Générale	70 947 449 506	22 956 768 623	22 416 313 485
Dépenses de personnel	2 072 555 000	2 072 555 000	2 072 555 000
Dépenses en biens et services	11 612 280 690	11 365 435 869	11 940 570 609
Transferts	11 428 718 958	9 018 777 754	7 699 861 115
Investissements	45 833 894 858	500 000 000	703 326 761
Trésor	1 973 602 858	500 000 000	703 326 761
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	43 860 292 000	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21060 Administration Générale	70 947 449 506	22 956 768 623	22 416 313 485
2106001 Coordination et animation du Ministère	58 616 623 071	18 382 719 190	17 903 424 427
2 Biens et services	8 437 904 113	8 863 941 436	9 500 236 551
11098000008 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de Yamoussoukro/APFC	1 119 276	912 191	889 889
11098000009 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de Yamoussoukro/DREN	3 000 000	2 444 953	2 385 175
14098000006 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de Dimbokro/APFC	1 000 000	814 984	795 058
14098000007 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de DIMBOKRO/DREN	3 000 000	2 444 952	2 385 177
15098000009 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de DAOUKRO/DREN	3 000 000	2 444 953	2 385 176
15098000012 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de DAOUKRO/APFC	1 000 000	814 984	795 058

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21060 Administration Générale	70 947 449 506	22 956 768 623	22 416 313 485
16098000006 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de BONGOJANOU/APFC	1 000 000	814 984	795 060
16098000007 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de BONGOJANOU/DREN	3 000 000	2 444 954	2 385 174
17098000013 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Gbéké1/DREN	3 000 000	2 444 953	2 385 175
17098000014 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région du Gbéké1/APFC	3 271 935	2 666 576	2 601 380
17098000015 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région du Gbéké2 /APFC	3 708 201	3 022 126	2 948 239
17098000018 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Gbéké2/DREN	3 000 000	2 444 955	2 385 177
18098000007 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de KATIOLA/DREN	3 000 000	2 444 955	2 385 175
18098000008 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de Katiola/APFC	1 000 000	814 984	795 057
21060010138 Réaliser les activités liées à la politique et aux stratégies de l'égalité et de l'équité	25 000 000	20 374 613	19 876 462
21060010140 Promouvoir la Lecture et les Bibliothèques en milieu Scolaire	5 000 000	4 074 925	3 975 293
22098000006 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de TOUBA/DREN	3 000 000	2 444 953	2 385 175
22098000008 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de TOUBA/APFC	1 000 000	814 983	795 060
23098000006 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Kabadougou /DREN	3 000 000	2 444 952	2 385 174
23098000008 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région d'ODIÉNNÉ/APFC	1 000 000	814 987	795 057
24098000006 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de FERKESSEDOUGOU/APFC	1 000 000	814 984	795 059
24098000008 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de FERKESSEDOUGOU/DREN	3 105 244	2 530 726	2 468 852
25098000006 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de KORHOGO/APFC	1 000 000	814 985	795 058
25098000008 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de KORHOGO/DREN	3 000 000	2 444 955	2 385 178
26098000007 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de BOUNDIALI/DREN	6 020 615	4 906 708	4 786 742
26098000008 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de BOUNDIALI/APFC	1 000 000	814 983	795 057
27098000008 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de MINIGNAN/DREN	3 000 000	2 444 954	2 385 174
27098000009 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de MINIGNAN/APFC	1 000 000	814 984	795 059
28098000008 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de BOUNA/DREN	3 000 000	2 444 953	2 385 176
28098000010 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de Bouna/APFC	1 000 000	814 984	795 059
31098000009 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région du Haut-Sassandra/APFC	1 685 900	1 373 982	1 340 389
31098000011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau du Département d'ISSIA	3 000 000	2 444 955	2 385 174
31098000012 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Haut-Sassandra/DREN	4 461 908	3 636 384	3 547 477
32098000006 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de GAGNOA/DREN	3 000 000	2 444 951	2 385 175
32098000007 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de GAGNOA/APFC	1 175 254	957 813	934 396
35098000012 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de Bouaflé/APFC	1 145 047	933 194	910 381
35098000015 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de BOUAFLÉ/DREN	3 000 000	2 444 952	2 385 174
35098000017 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau du Département de SINFRA	3 000 000	2 444 952	2 385 176
36098000006 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de SÉGUÉLA/DREN	3 000 000	2 444 953	2 385 174
36098000007 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de Séguéla/APFC	1 000 000	814 985	795 061
37098000007 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du MANKONO/DREN	3 000 000	2 444 953	2 385 176
37098000008 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région du MANKONO/APFC	1 000 000	814 984	795 058
41098000012 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Tonkpi/DREN	3 000 000	2 444 955	2 385 175
41098000013 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau du Département de DANANÉ	3 000 000	2 444 952	2 385 175
41098000014 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région du Tonkpi/APFC	1 213 256	988 784	964 609
42098000009 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de GUIGLO/DREN	3 000 000	2 444 954	2 385 176
42098000011 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de GUIGLO/APFC	1 000 000	814 985	795 058
43098000006 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de DUEKOUÉ/APFC	1 000 000	814 982	795 060

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21060 Administration Générale	70 947 449 506	22 956 768 623	22 416 313 485
43098000007 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de DUEKOUE/DREN	3 000 000	2 444 955	2 385 177
51098000012 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de Lôh-Djiboua/APFC	1 209 451	985 685	961 585
51098000018 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de Lôh-Djiboua/DREN	3 000 000	2 444 955	2 385 175
55098000006 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de SAN-PÉDRO/APFC	3 546 620	2 890 439	2 819 771
55098000007 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de SAN-PÉDRO/DREN	3 000 000	2 444 952	2 385 176
56098000005 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de SOUBRÉ/APFC	1 140 764	929 706	906 974
56098000007 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de SOUBRÉ/DREN	3 000 000	2 444 952	2 385 176
57098000007 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de SASSANDRA/DREN	3 000 000	2 444 952	2 385 178
57098000009 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de SASSANDRA/APFC	1 000 000	814 985	795 059
61098000008 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région d'ABENGOUROU/APFC	1 000 000	814 986	795 060
61098000009 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région d'ABENGOUROU/DREN	3 000 000	2 444 955	2 385 175
62098000010 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de BONDOUKOU/DREN	3 000 000	2 444 953	2 385 176
62098000014 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de BONDOUKOU/APFC	1 107 611	902 686	880 615
71098000016 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Sud-Comoé/DREN	3 000 000	2 444 954	2 385 176
71098000017 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région du Sud-Comoé/APFC	1 017 866	829 545	809 265
71098000021 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau du Département de GRAND-BASSAM	3 000 000	2 444 955	2 385 174
76098000014 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de l'Agnéby-Tiassa/DREN	3 000 000	2 444 953	2 385 176
76098000015 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de l'Agnéby-Tiassa/APFC	1 077 271	877 960	856 494
76098000016 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau du Département de TIASSALÉ	3 000 000	2 444 955	2 385 176
77098000010 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de ADZOPE/DREN	3 000 000	2 444 955	2 385 175
77098000014 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de ADZOPE/APFC	1 000 000	814 983	795 058
78098000737 Exécuter les activités de Pilotage de l'Ecole Obligatoire	14 072 294	11 468 702	11 188 297
78098000738 Exécuter les programmes de l'UNESCO en Côte d'Ivoire en matière d'Education, de Sciences, de Culture, de Communication et d'Information	8 804 825	7 175 798	7 000 351
78098000739 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région d'ABIDJAN 3/DREN	3 000 000	2 444 955	2 385 175
78098000741 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	7 821 435 447	8 415 615 334	9 062 871 792
78098000758 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région d'ABIDJAN 4/DREN	3 000 000	2 444 955	2 385 174
78098000759 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrats BNETD (REGIE/Convention BNETD)	46 104 478	37 574 436	36 655 759
78098000760 Réaliser et suivre les activités pédagogiques l'enseignement préscolaire, primaire, secondaire général et technique; organiser la formation continue du personnel enseignant	79 438 607	64 741 236	63 158 342
78098000761 Organiser les activités relatives à la vie scolaire dans ses dimensions éducative, culturelle, sociale et sportive DVS	4 903 133	3 995 978	3 898 280
78098000762 Renforcer les capacités des enseignants à l'utilisation des matériels scientifiques	16 765 035	13 663 245	13 329 184
78098000903 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région d'ABIDJAN 1/DREN	3 000 000	2 444 952	2 385 176
78098000904 Préparer les examens et concours de l'Education Nationale; initier les réformes en matière d'examens et concours; établir et délivrer les diplômes.	22 491 667	18 330 360	17 882 191
78098000905 Mettre en oeuvre la politique du Gouvernement en matière éducation, d'enseignement technique et de formation professionnelle	45 482 725	37 067 716	36 161 429
78098000913 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région d'ABIDJAN 2/DREN	3 000 000	2 444 954	2 385 176
78098000914 Promouvoir, Encadrer et suivre la gestion administrative et pédagogique des écoles, des établissements secondaire général et technique et des CAFOP	5 504 538	4 486 115	4 376 431
78098000918 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	3 259 938	3 180 234
78098000936 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de ABIDJAN 3/APFC	1 215 616	990 706	966 487
78098000937 Organiser l'assistance et réaliser des actions sociales et sanitaires au bénéfice des agents du Ministère DMOSS	5 861 443	4 776 984	4 660 191
78098001027 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région d'ABIDJAN 1 /APFC	1 000 000	814 983	795 060
78098001028 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de ABIDJAN 4/APFC	1 003 868	818 136	798 134
78098001029 Promouvoir l'entrepreneuriat et la vie scolaire dans ses dimensions éducative, culturelle, sociale et sportive	28 144 588	22 937 404	22 376 595

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21060 Administration Générale	70 947 449 506	22 956 768 623	22 416 313 485
78098001090 Réaliser les activités pédagogiques et la formation continue des personnels d'encadrement des structures d'enseignement	9 213 090	7 508 526	7 324 946
78098001117 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région de ABIDJAN 2/APFC	1 034 053	842 738	822 134
78098001121 Suivre les activités de la Conférence des Ministres d'Education des pays ayant le français en partage au plan national	6 057 659	4 936 898	4 816 193
79098000007 Coordonner les activités pédagogiques au niveau de la Région des Grands Ponts/APFC	1 000 000	814 983	795 058
79098000009 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région des Grands Ponts/DREN	3 000 000	2 444 953	2 385 175
90098000004 Evaluer les acquis et les compétences des élèves et suivre les reformes du système éducatif	116 364 828	40 749 227	39 752 927
3 Transferts	11 428 718 958	9 018 777 754	7 699 861 115
78098000921 Transférer les crédits de Biens et Services à la Direction des Examens et Concours de l'Education Nationale	11 398 460 050	8 994 719 561	7 679 321 220
78098001129 Transférer les crédits de biens et services au BNETD (Convention BNETD)	30 258 908	24 058 193	20 539 895
4 Investissements	38 750 000 000	500 000 000	703 326 761
Trésor	250 000 000	500 000 000	703 326 761
78098000740 Projet d'Appui au Renforcement du Pilotage et à l'Encadrement de Proximité de l'Education	250 000 000	500 000 000	703 326 761
Financement extérieur	38 500 000 000	0	0
90098090213 Programme de Renforcement du Système Educatif Primaire / PRSEP-PforR	38 500 000 000	0	0
2106002 Planification, programmation et suivi-évaluation	6 357 033 452	441 047 821	435 049 677
1 Personnel	195 720 000	195 720 000	195 720 000
78098000747 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats du Bureau d'Exécution des Projets (BEP)	168 720 000	168 720 000	168 720 000
78098000748 Prendre en charge les primes et indemnités du personnel lors de la Commission Orientation	23 000 000	23 000 000	23 000 000
78098000926 Prendre en charge les primes et indemnités du personnel lors de la Commission Renouvellement des Bourses	4 000 000	4 000 000	4 000 000
2 Biens et services	301 021 452	245 327 821	239 329 677
78098000743 Apporter un appui juridique aux services du Ministère	15 078 559	12 288 791	11 988 336
78098000744 Superviser, évaluer et promouvoir les activités des Comités de Gestion des Etablissements Scolaires	18 284 571	14 901 643	14 537 306
78098000745 Contrôler tous les services et structures sous tutelle du Ministère	12 580 137	10 252 615	10 001 946
78098000746 Auditer et contrôler toutes les structures centrales du Ministère	21 937 750	17 878 925	17 441 794
78098000915 Organiser la planification générale des activités, réaliser les études et la production des statistiques du Ministère	28 119 541	22 916 991	22 356 681
78098000923 Réaliser les activités informatiques de la Direction des Stratégies, de la Planification et des Statistiques	3 530 676	2 877 447	2 807 094
78098000924 Suivre et évaluer le Plan Sectoriel de l'Education par la TASK-FORCE	22 947 060	18 701 497	18 244 258
78098000925 Suivre la gestion administrative des structures privés d'enseignement à travers la délivrance des autorisations de création, d'ouverture et d'enseigner; élaborer et suivre les décisions et les états de paiements	5 386 876	4 390 221	4 282 881
78098001031 Mettre en oeuvre le CDMT	90 000 000	73 348 608	71 555 268
78098001032 Evaluer les acquis et les compétences des élèves et suivre les réformes du système éducatif	20 020 415	16 316 329	15 917 403
78098001094 Exécuter, suivre et évaluer les projets du Ministère de l'Education Nationale (MEN) à financements extérieurs non dotés d'unité de gestion	18 433 772	15 023 238	14 655 927
78098001122 Produire l'annuaire statistique de l'Education Nationale du Ministère	44 702 095	36 431 516	35 540 783
4 Investissements	5 860 292 000	0	0
Trésor	500 000 000	0	0
90098090216 Mécanisme de Financement en faveur de l'Apprentissage et de l'Education des Enfants (CLEF)	500 000 000	0	0
Financement extérieur	5 360 292 000	0	0
90098090216 Mécanisme de Financement en faveur de l'Apprentissage et de l'Education des Enfants (CLEF)	5 360 292 000	0	0
2106003 Information et communication	247 790 960	201 945 802	197 008 316
2 Biens et services	247 790 960	201 945 802	197 008 316
78098000749 Produire un magazine d'information sur l'école ivoirienne	39 778 485	32 418 850	31 626 224
78098000927 Réaliser les activités de communication, de documentation et d'archivage du Ministère	38 892 284	31 696 611	30 921 643

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21060 Administration Générale	70 947 449 506	22 956 768 623	22 416 313 485
78098000928 Promouvoir le dialogue social et gérer les crises entre les membres de la communauté éducative/ CCEN	8 533 808	6 954 923	6 784 877
78098001033 Réaliser, développer et piloter le système intégré d'information global du MENET	29 194 810	23 793 320	23 211 581
78098001080 Organiser le Festival National des Arts et de la Culture en Milieu Scolaire	38 670 580	31 515 923	30 745 374
78098001123 Exécuter les activités préparatoires de la rentrée scolaire (Cabinet/CPNRS)	92 720 993	75 566 175	73 718 617
2106004 Gestion des ressources humaines, financières et matérielles	5 726 002 023	3 931 055 810	3 880 831 065
1 Personnel	1 876 835 000	1 876 835 000	1 876 835 000
78098001081 Transférer les subventions d'équilibre personnel pour les Examens et Concours - Ministère de l'Education Nationale	1 876 835 000	1 876 835 000	1 876 835 000
2 Biens et services	2 625 564 165	2 054 220 810	2 003 996 065
11091200066 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région du Bélier	1 464 859	1 193 836	1 164 649
14091200034 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région du N'Zi	1 152 117	938 960	915 999
15091200037 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de DAOUKRO	1 014 220	826 572	806 365
16091200029 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de BONGOUANOU	1 000 000	814 985	795 059
17091200074 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région du Gbêké II	1 450 364	1 182 023	1 153 125
17091200109 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région du Gbêké	1 000 000	814 985	795 059
18091200053 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région du Hambol	1 000 000	814 984	795 059
22091200011 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de TOUBA	1 000 000	814 984	795 058
23091200038 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région du Kabadougou	1 000 000	814 984	795 056
24091200028 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de FERKESÉDOUGOU	1 000 000	814 983	795 060
25091200067 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région du Poro	1 257 846	1 025 125	1 000 062
26091200035 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de BOUNDIALI	1 000 000	814 986	795 058
27091200009 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de MINIGNAN	1 000 000	814 985	795 059
28091200025 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de Bounkani	1 000 000	814 986	795 058
31091200130 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région du Haut-Sassandra	2 206 431	1 798 207	1 754 243
32091200066 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région du Gôh	1 538 120	1 253 546	1 222 896
35091200073 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de la Marahoué	1 498 584	1 221 323	1 191 461
36091200035 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région du Worodougou	1 000 000	814 984	795 059
37091200029 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région du Béré	1 000 000	814 986	795 059
41091200108 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région du Tonkpi	1 587 854	1 294 078	1 262 437
42091200034 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région du Cally	1 037 225	845 322	824 655
43091200051 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de DUÉKOUÉ	1 203 295	980 667	956 691
51091200051 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de Lôh-Djiboua	1 582 875	1 290 017	1 258 479
55091200060 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de SAN-PÉDRO	1 238 893	1 009 679	984 992
56091200060 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de Nawa	1 492 975	1 216 752	1 187 003
57091200031 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de Gbôklé	1 000 000	814 985	795 060
61091200050 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région d'Indénié-Djuablin	1 202 255	979 817	955 864
62091200068 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région du Gontougo	1 449 591	1 181 393	1 152 510

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21060 Administration Générale	70 947 449 506	22 956 768 623	22 416 313 485
71091200043 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région du Sud-Comoé	1 332 136	1 085 669	1 059 128
76091200051 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de AGBOVILLE	1 409 883	1 149 033	1 120 941
77091200032 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de ADZOPE	1 245 837	1 015 339	990 515
78091200171 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de ABIDJAN 1	1 296 664	1 056 762	1 030 924
78091200234 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de ABIDJAN 4	1 313 816	1 070 739	1 044 563
78091200267 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de ABIDJAN 2	1 353 292	1 102 914	1 075 945
78091200273 Encadrer les Economes et Intendants; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région de ABIDJAN 3	1 590 937	1 296 589	1 264 888
78098000750 Organiser des cérémonies de décoration des agents du Ministère	649 383	529 237	516 297
78098000751 Gérer la commande publique du Ministère	20 492 952	16 701 439	16 293 098
78098000752 Réaliser les activités informatiques de la Direction des Ressources Humaines	2 748 000	2 239 577	2 184 821
78098000753 Gérer les ressources humaines du Ministère	48 016 491	39 132 697	38 175 919
78098000754 Gérer les ressources financières du Ministère	147 176 247	119 946 363	117 013 732
78098000755 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire du MEN	15 000 000	12 224 768	11 925 878
78098000756 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire du MEN	30 000 000	24 449 536	23 851 756
78098000907 Superviser au plan opérationnel la mise en oeuvre de la politique éducative	1 384 273	1 128 161	1 100 577
78098000916 Prendre en charge les dépenses centralisées liées structures centrales du Ministère	2 280 993 141	1 773 400 755	1 730 041 920
78098001034 Organiser les activités de la commission nationale d'affectation et mutation des agents du Ministère de l'Education Nationale	14 935 535	12 172 230	11 874 625
78098001093 Appuyer les structures responsables de la gestion des ressources humaines du Ministère	19 150 960	15 607 736	15 226 135
79091200030 Encadrer les Economes et Intendants ; Superviser les acquisitions, veiller à la régularité des dépenses des structures de la Région des Grands Ponts 1	1 097 114	894 132	872 268
4 Investissements	1 223 602 858	0	0
Trésor	1 223 602 858	0	0
90098090199 Projet d'appui aux réformes du secteur de l'Education/3ème C2D	1 223 602 858	0	0

II.2.2. Programme 2 : Enseignement préscolaire et primaire

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Enseignement préscolaire et primaire	Action 2.1: Gestion des écoles préscolaires et primaires
	Action 2.2: Suivi pédagogique, contrôle et évaluation du préscolaire et du primaire
	Action 2.3: Formation initiale des enseignants du préscolaire et du primaire
	Action 2.4: Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures du préscolaire et du primaire

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Enseignement préscolaire et primaire						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS1 : Améliorer la qualité de l'éducation préscolaire et primaire	Ratio élève-maître au primaire public	43	42,3	41,9	41,5	Effectif élève du primaire public/ Effectif enseignant tenant de classe Source : Rapport d'activités DESPS
	Taux de réussite au CEPE	64,76%	67,76%	69,26%	70,76%	(Nombre d'élèves admis au CEPE / Nombre de candidats présentés) x 100 Source : Rapport d'activités DECO
	Taux de redoublement au primaire	15,6%	13,80%	12,90%	12,0%	(Nombre de redoublants dans une classe donnée au cours de l'année scolaire t+1 / Nombre des élèves inscrits dans la même classe au cours de l'année scolaire précédente) x 100 Source : Rapport d'activités DESPS
	Taux d'achèvement au primaire	78,04%	84,52%	87,76%	91%	(Effectif des nouveaux élèves inscrits au CM2 / Nombre total d'enfants âgés de 11 ans) x 100 Source : Rapport d'activités DESPS
OS2 : Améliorer l'accès à l'éducation préscolaire et primaire	Taux brut de préscolarisation	10,30%	11,78%	12,52%	13,26%	(Effectif élève dans le préscolaire / Population (âgé de 3 à 5 ans) scolarisable) x 100 Source : Rapport d'activités DESPS
	Taux net d'admission au primaire	74,69%	74,88%	74,97%	75,06%	(Effectif des nouveaux élèves de 6 ans inscrits au CP1 / Population scolarisable de 6 ans) x 100 Source : Rapport d'activités DESPS
	Taux net de scolarisation au primaire	92,61%	95,04%	96,25%	97,46%	(Effectif élèves de 6 à 11 ans dans le primaire / Population scolarisable de 6 à 11 ans) x 100 Source : Rapport d'activités DESPS

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 2 : Enseignement préscolaire et primaire	691 916 534 288	783 223 404 496	806 437 143 494
Dépenses de personnel	648 180 166 028	682 157 884 284	701 924 709 013
Dépenses en biens et services	8 291 306 291	21 952 019 194	22 831 309 079
Transferts	26 886 000 314	20 613 501 018	22 681 125 402
Investissements	8 559 061 655	58 500 000 000	59 000 000 000
Trésor	5 429 940 269	3 500 000 000	4 000 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	3 129 121 386	55 000 000 000	55 000 000 000

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22061 Enseignement préscolaire et primaire	691 916 534 288	783 223 404 496	806 437 143 494
2206101 Gestion des écoles préscolaires et primaires	675 012 032 791	709 231 732 028	731 407 309 589
1 Personnel	648 100 901 657	682 078 619 913	701 845 444 642
78098001069 Prendre en charge les salaires du personnel du préscolaire et primaire fonctionnaire	648 100 901 657	682 078 619 913	701 845 444 642
2 Biens et services	2 832 436 820	7 697 314 631	8 005 631 132
11091200054 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Yamoussoukro - MOROFE	2 729 225	7 416 830	7 713 912
11091200055 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Yamoussoukro -SINZIBO	2 895 981	7 870 000	8 185 233
11091200056 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de RAVIART	2 120 052	5 761 367	5 992 139
11091200057 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Tiébissou	2 892 083	7 859 407	8 174 216
11091200063 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Toumodi	2 887 088	7 845 832	8 160 097
11091200067 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Didiévi	2 914 668	7 920 783	8 238 050

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22061 Enseignement préscolaire et primaire	691 916 534 288	783 223 404 496	806 437 143 494
11091200070 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de DJÉKANOU	2 500 000	6 793 899	7 066 028
11091200073 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de ATTIÉGOUAKRO	2 500 000	6 793 899	7 066 028
11091200075 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Kokoumbo	2 829 758	7 690 035	7 998 059
11091200078 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Yamoussoukro - FONDATION	2 893 115	7 862 211	8 177 132
11091200080 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de LOMOKANKRO	2 500 000	6 793 899	7 066 028
14091200033 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de NOFOU	2 500 000	6 793 899	7 066 028
14091200035 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Dimbokro	2 899 755	7 880 256	8 195 900
14091200036 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Bocanda	2 923 788	7 945 566	8 263 827
14091200038 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de N'ZECREZESSOU	2 500 000	6 793 899	7 066 028
14091200039 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de KOUASSI KOUASSIKRO	2 120 052	5 761 367	5 992 139
14091200041 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de BENGASSOU	2 500 000	6 793 899	7 066 028
15091200027 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de M'Bahiakro	2 828 505	7 686 629	7 994 518
15091200028 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Ettrokro	2 120 052	5 761 367	5 992 139
15091200031 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bonguera	1 696 043	4 609 096	4 793 714
15091200035 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de PRIKRO	2 829 800	7 690 149	7 998 178
15091200036 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Daoukro	2 922 023	7 940 771	8 258 839
15091200039 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Ouellé	2 922 208	7 941 274	8 259 362
15091200041 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Bonguera	2 120 052	5 761 367	5 992 139
16091200028 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Bongouanou	2 904 602	7 893 427	8 209 600
16091200030 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de M'BATTO	2 890 470	7 855 024	8 169 657
16091200034 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Arrah	2 933 789	7 972 745	8 292 094
16091200037 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Tiémélékro	2 120 052	5 761 367	5 992 139
16091200039 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Andé	2 832 737	7 698 130	8 006 479
17091200075 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Bottro	2 120 052	5 761 367	5 992 139
17091200087 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Bodokro	2 831 452	7 694 638	8 002 847
17091200088 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Sakassou	2 911 953	7 913 405	8 230 377
17091200090 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Confreville	2 906 855	7 899 551	8 215 967
17091200092 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Brobo	2 832 406	7 697 230	8 005 543
17091200093 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de N'Gattakro	2 895 747	7 869 364	8 184 571
17091200095 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Air France	2 829 421	7 689 119	7 997 108
17091200099 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Koko	2 881 026	7 829 358	8 142 964
17091200101 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Béoumi I	2 924 846	7 948 441	8 266 818
17091200106 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Béoumi II	2 831 880	7 695 801	8 004 057
17091200108 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de BOUAKÉ SOKOURA	2 500 000	6 793 899	7 066 028
17091200110 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de DjèBonoua	2 120 052	5 761 367	5 992 139
17091200114 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de AYAOU - SRAN	2 500 000	6 793 899	7 066 028
17091200115 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de DIABO	2 500 000	6 793 899	7 066 028
17091200117 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Belleville	2 913 432	7 917 423	8 234 557
18091200034 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de FRONAN	2 500 000	6 793 899	7 066 028
18091200043 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Dabakala	2 906 944	7 899 792	8 216 221
18091200045 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de BONIÉREDOUGOU	2 500 000	6 793 899	7 066 028
18091200046 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Katiola	2 828 366	7 686 252	7 994 125
18091200047 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Tafiré	2 832 627	7 697 832	8 006 168
18091200048 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Satamassokoura	2 832 100	7 696 399	8 004 678
18091200050 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Niakara	2 828 920	7 687 759	7 995 692

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22061 Enseignement préscolaire et primaire	691 916 534 288	783 223 404 496	806 437 143 494
22091200014 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Touba	2 873 721	7 809 507	8 122 317
22091200016 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de KORO	2 120 052	5 761 367	5 992 139
23091200026 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de GBÉLÉBAN	2 120 052	5 761 367	5 992 139
23091200031 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de SÉGUÉLON	2 120 052	5 761 367	5 992 139
23091200032 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Odiénné II	2 828 496	7 686 605	7 994 492
23091200039 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription d'Odiénné I	2 829 212	7 688 551	7 996 516
23091200040 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Madinani	2 831 632	7 695 127	8 003 356
24091200027 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Ferké NORD	2 927 380	7 955 328	8 273 979
24091200029 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Ouangolo	2 911 704	7 912 728	8 229 673
24091200033 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de KONG	2 120 052	5 761 367	5 992 139
24091200034 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de DIAWALA	2 500 000	6 793 899	7 066 028
24091200035 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de FERKESÉDOUGOU SUD	2 500 000	6 793 899	7 066 028
24091200037 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de KOUMBALA	2 500 000	6 793 899	7 066 028
25091200051 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de DIKODOUGOU	2 120 052	5 761 367	5 992 139
25091200053 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Korhogo SUD	2 885 332	7 841 060	8 155 136
25091200056 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de MBENGUE	2 120 052	5 761 367	5 992 139
25091200057 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Sirasso	1 696 043	4 609 096	4 793 714
25091200062 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Sinématiali	2 931 142	7 965 552	8 284 614
25091200063 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de NIOFOIN	2 500 000	6 793 899	7 066 028
25091200064 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Korhogo NORD	2 672 197	7 261 853	7 552 728
25091200066 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Korhogo EST	2 889 926	7 853 546	8 168 119
25091200072 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de NAPIÉ	2 120 052	5 761 367	5 992 139
25091200073 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de KORHOGO CENTRE	2 500 000	6 793 899	7 066 028
25091200075 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de SIRASSO	2 120 052	5 761 367	5 992 139
25091200076 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de KARAKORO	2 500 000	6 793 899	7 066 028
26091200029 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Kouto	2 120 052	5 761 367	5 992 139
26091200032 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Gbon	2 120 052	5 761 367	5 992 139
26091200036 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Boundiali	2 920 757	7 937 330	8 255 261
26091200039 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de KASSÉRÉ	2 500 000	6 793 899	7 066 028
26091200040 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Kolia	2 927 424	7 955 449	8 274 104
26091200044 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Tengréla	2 830 204	7 691 247	7 999 320
27091200011 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de KaniASSO	2 120 052	5 761 367	5 992 139
27091200012 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Minignan	2 829 421	7 689 119	7 997 108
28091200019 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Doropo	2 120 052	5 761 367	5 992 139
28091200020 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Bouna	2 893 733	7 863 890	8 178 879
28091200024 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de TEHINI	2 120 052	5 761 367	5 992 139
28091200028 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Nassian	2 831 561	7 694 935	8 003 155
31091200086 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Gonaté	2 500 000	6 793 899	7 066 028
31091200087 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Zoukougbeu	2 900 064	7 881 095	8 196 774
31091200089 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de DALOA KENNEDY	2 500 000	6 793 899	7 066 028
31091200091 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Bédiala	2 923 576	7 944 991	8 263 229
31091200093 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de NAHIO	2 500 000	6 793 899	7 066 028
31091200094 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Daloa - LABIA	2 918 038	7 929 941	8 247 574
31091200103 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Issia II	2 931 686	7 967 030	8 286 150
31091200105 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de DALOA DIOULABOUGOU	2 500 000	6 793 899	7 066 028
31091200108 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de DALOA SUD	2 500 000	6 793 899	7 066 028

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22061 Enseignement préscolaire et primaire	691 916 534 288	783 223 404 496	806 437 143 494
31091200111 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Vavoua I	2 945 310	8 004 053	8 324 657
31091200112 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Issia I	2 878 861	7 823 474	8 136 844
31091200114 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Saïoua	2 876 613	7 817 365	8 130 492
31091200115 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Daloa GBEULIVILLE	2 937 105	7 981 757	8 301 466
31091200116 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Seitifla	2 120 052	5 761 367	5 992 139
31091200119 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Iboguhé	2 832 918	7 698 623	8 006 991
31091200121 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Vavoua II	2 869 811	7 798 881	8 111 266
31091200124 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Dania	2 120 052	5 761 367	5 992 139
31091200126 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Gadouan	2 890 277	7 854 500	8 169 112
31091200128 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Daloa TAZIBOUO	2 887 596	7 847 213	8 161 535
32091200054 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Gagnoa DIOULABOUGOU	2 883 273	7 835 465	8 149 315
32091200055 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de SERIHIO	2 500 000	6 793 899	7 066 028
32091200057 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de GALEBOUO	2 500 000	6 793 899	7 066 028
32091200061 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de BAYOTA	2 500 000	6 793 899	7 066 028
32091200063 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Gagnoa LONACI	2 852 723	7 752 443	8 062 968
32091200065 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Guibéroua	2 907 059	7 900 105	8 216 544
32091200067 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de GNAGBODOUGNOA	2 500 000	6 793 899	7 066 028
32091200068 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Diégonéfla	2 901 259	7 884 343	8 200 150
32091200076 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription d'Oumé	2 941 175	7 992 816	8 312 970
32091200079 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Ouragahio	2 926 828	7 953 828	8 272 420
32091200082 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de DIGNAGO	2 500 000	6 793 899	7 066 028
32091200083 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de GUEPAHIO	2 500 000	6 793 899	7 066 028
35091200053 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de ZAGUIETA	2 500 000	6 793 899	7 066 028
35091200054 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Gohitafla	2 831 811	7 695 614	8 003 862
35091200055 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de KOUETINFLA	2 500 000	6 793 899	7 066 028
35091200058 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Bouaflé NORD	2 933 046	7 970 726	8 289 994
35091200063 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Bouaflé CENTRE	2 829 690	7 689 850	7 997 868
35091200065 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Kanzra	2 120 052	5 761 367	5 992 139
35091200071 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Kononfla	2 933 515	7 972 000	8 291 318
35091200076 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Sinfra	2 929 819	7 961 956	8 280 874
35091200078 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Zuénoula	2 933 431	7 971 772	8 291 082
35091200082 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Bouaflé SUD	2 915 754	7 923 733	8 241 119
35091200083 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Bonon	2 903 561	7 890 598	8 206 657
36091200024 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de SIFIÉ	2 120 052	5 761 367	5 992 139
36091200028 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de MORONDO	2 120 052	5 761 367	5 992 139
36091200030 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de MASSALA	2 500 000	6 793 899	7 066 028
36091200031 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Séguéla	2 875 170	7 813 444	8 126 412
36091200036 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de WOROFLA	2 500 000	6 793 899	7 066 028
36091200038 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Kani	2 931 046	7 965 290	8 284 341
37091200023 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Tiéningboué	2 874 593	7 811 876	8 124 782
37091200025 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de DIANRA	2 120 052	5 761 367	5 992 139
37091200027 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Mankono	2 890 544	7 855 224	8 169 867
37091200030 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de SARHALA	2 500 000	6 793 899	7 066 028
37091200032 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de KOUNAHIRI	2 120 052	5 761 367	5 992 139
41091200069 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Gbonné	2 834 069	7 701 750	8 010 245
41091200070 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de SIFILOU	2 500 000	6 793 899	7 066 028

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22061 Enseignement préscolaire et primaire	691 916 534 288	783 223 404 496	806 437 143 494
41091200071 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de DOYAGOUINE	2 500 000	6 793 899	7 066 028
41091200082 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de KOUAN - HOULE	2 500 000	6 793 899	7 066 028
41091200083 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Danané	2 911 814	7 913 027	8 229 984
41091200085 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Bin-Houyé	2 832 099	7 696 397	8 004 676
41091200087 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Sangouiné	2 831 410	7 694 523	8 002 729
41091200088 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Man KOKO	2 914 578	7 920 538	8 237 795
41091200090 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de TEAPLEU	2 500 000	6 793 899	7 066 028
41091200091 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Mahapleu	2 829 442	7 689 177	7 997 167
41091200093 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Biankouma	2 897 341	7 873 695	8 189 078
41091200095 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Logoualé	2 830 893	7 693 119	8 001 268
41091200096 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de TEAPLEU	1 500 000	4 076 339	4 239 617
41091200099 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Zouan-Hounien	2 931 846	7 967 465	8 286 603
41091200101 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Man - LIBREVILLE	2 898 304	7 876 313	8 191 798
42091200028 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Guiglo	2 872 947	7 807 404	8 120 130
42091200035 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de GUIGLO 2	2 500 000	6 793 899	7 066 028
42091200036 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tai	1 289 876	3 505 314	3 645 720
42091200038 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Bloléquin	2 926 133	7 951 939	8 270 455
42091200041 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Toulepleu	2 830 700	7 692 595	8 000 722
42091200042 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Taï	2 927 335	7 955 207	8 273 852
43091200052 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Guézon	2 875 651	7 814 751	8 127 772
43091200053 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de DUEKOUÉ 2	2 500 000	6 793 899	7 066 028
43091200054 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Duekoué	2 892 760	7 861 246	8 176 129
43091200055 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de GUEHIEBLY	2 500 000	6 793 899	7 066 028
43091200060 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de DIEHOUZON	2 838 874	7 714 808	8 023 824
43091200061 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de GBAPLEU	2 500 000	6 793 899	7 066 028
43091200063 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Kouibly	2 837 249	7 710 391	8 019 232
43091200064 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Bangolo I	2 837 900	7 712 160	8 021 072
43091200069 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de SEMIEN	2 500 000	6 793 899	7 066 028
43091200070 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de KAEIN	2 500 000	6 793 899	7 066 028
43091200073 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Ouaninou	2 500 000	6 793 899	7 066 028
43091200075 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Facobly	2 829 202	7 688 523	7 996 488
51091200053 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Divo MUNICIPALITE	2 949 887	8 016 493	8 337 594
51091200055 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Divo PLATEAU	2 891 635	7 858 189	8 172 949
51091200060 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Lakota - COMMERCE	2 830 943	7 693 255	8 001 409
51091200070 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de OGOUDOU	2 500 000	6 793 899	7 066 028
51091200073 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Guitry	2 882 578	7 833 576	8 147 350
51091200074 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Hiré	2 920 015	7 935 314	8 253 163
51091200075 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Niambezarria	2 120 052	5 761 367	5 992 139
51091200076 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Zikisso	2 832 088	7 696 367	8 004 645
51091200078 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Divo III	2 899 018	7 878 251	8 193 817
51091200079 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Lakota II	2 900 505	7 882 294	8 198 020
55091200043 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Tabou	2 934 408	7 974 426	8 293 844
55091200046 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Gabiagui	2 907 536	7 901 401	8 217 893
55091200052 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de SAN-PÉDRO BARDOT	2 500 000	6 793 899	7 066 028
55091200053 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Grabo	2 831 966	7 696 035	8 004 301
55091200056 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de San-Pédro SEWEKE	2 883 433	7 835 899	8 149 767

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22061 Enseignement préscolaire et primaire	691 916 534 288	783 223 404 496	806 437 143 494
55091200057 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de DOGBO	2 500 000	6 793 899	7 066 028
55091200059 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Grand-Béréby	2 887 499	7 846 950	8 161 260
55091200061 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de DOBA	2 120 052	5 761 367	5 992 139
55091200067 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de ZONE INDUSTRIELLE	2 500 000	6 793 899	7 066 028
56091200051 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Grand-Zatry	2 926 372	7 952 590	8 271 131
56091200052 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Méagui	2 930 216	7 963 035	8 281 995
56091200055 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de OUPOYO	1 500 000	4 076 339	4 239 617
56091200056 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Soubré I	2 951 915	8 022 004	8 343 325
56091200057 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de OUPOYO	2 500 000	6 793 899	7 066 028
56091200059 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Soubré II	2 860 737	7 774 223	8 085 619
56091200061 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Guéyo	2 829 454	7 689 209	7 997 201
56091200063 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de BUYO 2	2 500 000	6 793 899	7 066 028
56091200064 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de MAYO	2 500 000	6 793 899	7 066 028
56091200066 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Okrouyo	2 913 225	7 916 861	8 233 972
56091200071 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Buyo	2 888 868	7 850 670	8 165 129
57091200023 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Fresco	2 933 028	7 970 677	8 289 943
57091200027 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de SAGO	2 120 052	5 761 367	5 992 139
57091200030 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de DAKPADOU	2 500 000	6 793 899	7 066 028
57091200033 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Sassandra	2 765 551	7 515 549	7 816 584
57091200034 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de LOBAKUYA	2 500 000	6 793 899	7 066 028
61091200043 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Agnibilékrou	2 878 460	7 822 385	8 135 712
61091200046 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription d'Abengourou INDENIE	2 889 845	7 853 325	8 167 891
61091200048 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de AMELEKIA	2 500 000	6 793 899	7 066 028
61091200052 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Tanguelan	2 120 052	5 761 367	5 992 139
61091200056 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription d'Abengourou CENTRE	2 876 042	7 815 814	8 128 877
61091200059 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Bété	2 923 224	7 944 033	8 262 233
61091200061 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Iablé	2 120 052	5 761 367	5 992 139
61091200062 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de YAKASSE - FEYASSE	2 500 000	6 793 899	7 066 028
61091200065 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Zaranou	2 120 052	5 761 367	5 992 139
62091200069 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Laoudiba	2 120 052	5 761 367	5 992 139
62091200070 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Tanda	2 903 177	7 889 555	8 205 572
62091200071 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de SOROBANGO	2 500 000	6 793 899	7 066 028
62091200074 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de TIEDIO	2 500 000	6 793 899	7 066 028
62091200075 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Transua	2 831 055	7 693 559	8 001 726
62091200081 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Bondoukou I	2 875 375	7 814 001	8 126 992
62091200082 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Tankessé	2 829 774	7 690 078	7 998 104
62091200085 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Assuéfry	2 833 199	7 699 385	8 007 785
62091200087 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Koun-Fao	2 832 357	7 697 098	8 005 406
62091200089 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Kouassi Datekro	2 832 747	7 698 158	8 006 508
62091200098 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Tabagne	2 120 052	5 761 367	5 992 139
62091200102 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Sandegué	2 832 943	7 698 690	8 007 063
62091200105 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de TAOUDI	2 500 000	6 793 899	7 066 028
62091200106 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Bondoukou II	2 699 587	7 336 287	7 630 143
71091200044 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Bonoua	2 893 486	7 863 219	8 178 181
71091200046 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Ayamé	2 829 840	7 690 257	7 998 292
71091200057 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Grand-Bassam	2 829 497	7 689 326	7 997 322

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22061 Enseignement préscolaire et primaire	691 916 534 288	783 223 404 496	806 437 143 494
71091200059 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Aboisso	2 906 365	7 898 219	8 214 582
71091200063 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Adiaké	2 933 210	7 971 173	8 290 457
71091200064 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Tiapoum	2 831 106	7 693 697	8 001 870
71091200065 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Maféré	2 925 232	7 949 492	8 267 909
76091200053 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Sikensi	2 933 878	7 972 986	8 292 347
76091200056 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de N'DOUCI	2 500 000	6 793 899	7 066 028
76091200057 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Agboville III	2 904 625	7 893 490	8 209 665
76091200064 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de RUBINO	2 500 000	6 793 899	7 066 028
76091200065 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de GRAND MORIE	2 500 000	6 793 899	7 066 028
76091200068 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de AZAGUIÉ	2 500 000	6 793 899	7 066 028
76091200073 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Agboville I	2 904 971	7 894 432	8 210 642
76091200074 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Taabo	2 831 535	7 694 864	8 003 082
76091200078 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Tiassalé II	2 908 138	7 903 037	8 219 593
76091200079 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Tiassalé I	2 907 816	7 902 162	8 218 684
76091200080 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Agboville II	2 932 956	7 970 481	8 289 739
77091200033 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Yakassé Attobrou	2 829 101	7 688 249	7 996 202
77091200035 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Akoupé	2 879 307	7 824 686	8 138 106
77091200042 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Adzopé I	2 884 970	7 840 076	8 154 111
77091200044 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de AGOU	2 500 000	6 793 899	7 066 028
77091200047 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Alépé	2 886 853	7 845 194	8 159 433
77091200048 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Adzopé II	2 829 239	7 688 624	7 996 594
77091200050 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de ABOISSO COMOE	2 500 000	6 793 899	7 066 028
78091200172 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Port-Bouet	2 910 159	7 908 530	8 225 307
78091200173 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Yopougon ANANERAIE	2 930 152	7 962 861	8 281 815
78091200174 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Yopougon SIPOREX	2 829 080	7 688 192	7 996 144
78091200175 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Biétry	2 832 804	7 698 313	8 006 668
78091200177 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Abobo Agnissankoi	2 919 190	7 933 072	8 250 831
78091200178 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Yopougon Kouté	2 831 076	7 693 617	8 001 784
78091200180 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Koumassi SICOGLI	2 887 169	7 846 053	8 160 327
78091200188 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Adjamé-MUNICIPALITE	2 832 219	7 696 723	8 005 016
78091200189 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de ANONKOUA KOUTE	2 500 000	6 793 899	7 066 028
78091200202 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de COCODY AKOUEDO	2 500 000	6 793 899	7 066 028
78091200203 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Attecoubé	2 879 019	7 823 903	8 137 292
78091200205 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Abobo AVOCATIER	2 914 399	7 920 052	8 237 289
78091200206 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Anyama I	2 911 919	7 913 312	8 230 280
78091200208 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de ABOBO BANCO	2 500 000	6 793 899	7 066 028
78091200209 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Yopougon ANDOKOI	2 877 081	7 818 638	8 131 814
78091200214 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de YOPOUGON GESCO	2 500 000	6 793 899	7 066 028
78091200217 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de YOPOUGON CENTRE	2 500 000	6 793 899	7 066 028
78091200221 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Yopougon SELMER	2 914 694	7 920 853	8 238 122
78091200222 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Yopougon Maroc	2 832 520	7 697 540	8 005 867
78091200223 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Yopougon SELMER	1 375 438	3 737 834	3 887 553
78091200225 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Vridi	2 830 784	7 692 823	8 000 960
78091200226 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Cocody - BLOCKHAUSS	2 893 307	7 862 733	8 177 676
78091200228 Executer le programme d'installation, d'extension et de suivi des cantines scolaires	6 107 915	16 598 620	17 263 480

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22061 Enseignement préscolaire et primaire	691 916 534 288	783 223 404 496	806 437 143 494
78091200231 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Koumassi REMBLAIS	2 927 067	7 954 478	8 273 095
78091200237 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Abobo HOUANTOUE	2 830 417	7 691 826	7 999 923
78091200239 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Bingerville	2 925 182	7 949 355	8 267 768
78091200241 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Cocody -DEUX PLATEAUX	2 900 697	7 882 815	8 198 563
78091200242 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Adjame 220 Logements	2 896 117	7 870 369	8 185 618
78091200245 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Songon	2 828 355	7 686 222	7 994 094
78091200246 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Yopougon TOIT ROUGE	2 927 898	7 956 736	8 275 443
78091200247 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Marcory	2 828 588	7 686 854	7 994 753
78091200250 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Anyama II	2 926 634	7 953 302	8 271 872
78091200252 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Abobo AGBEKOI	2 926 008	7 951 599	8 270 101
78091200253 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Yopougon Niangon	2 833 019	7 698 896	8 007 277
78091200257 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription du Plateau	2 836 445	7 708 207	8 016 960
78091200259 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de YOPOUGON SIDECI	2 500 000	6 793 899	7 066 028
78091200265 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Treichville	2 934 145	7 973 713	8 293 101
78091200268 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de KOUMASSI PRODOMO	2 500 000	6 793 899	7 066 028
78091200269 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Dokui	2 931 309	7 966 006	8 285 084
78091200275 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de COCODY ATTOBAN	2 500 000	6 793 899	7 066 028
78092100029 Promouvoir l'enseignement des langues maternelles à l'école primaire	21 099 566	57 339 319	59 636 052
78098000773 Acquérir et distribuer les kits scolaires	2 000 000 000	5 435 118 256	5 652 822 371
79091200032 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Grand-Lahou	2 898 461	7 876 740	8 192 243
79091200033 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de EBOUNOU	2 500 000	6 793 899	7 066 028
79091200037 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Jacquerville	2 829 299	7 688 788	7 996 762
79091200040 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Grand-Lahou	1 485 332	4 036 476	4 198 159
79091200041 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Dabou II	2 907 516	7 901 347	8 217 836
79091200043 Réaliser les activités pédagogiques des Ecoles Préscolaires et Primaires Publiques de la circonscription de Dabou I	2 903 160	7 889 509	8 205 524
3 Transferts	20 811 000 314	15 955 797 484	17 556 233 815
78098000976 Transférer les crédits de biens et services à la DEEP pour les subventions des Etablissements d'Enseignement Primaire Privé Laïc	1 625 000 000	1 245 887 777	1 370 855 774
78098001070 Transférer les crédits de biens et services à la DEEP pour les subventions des Etablissements d'Enseignement Primaire Privé Confessionnel	7 724 493 000	5 922 370 098	6 516 409 743
90091200003 Appuyer les COGES du Primaire	11 461 507 314	8 787 539 609	9 668 968 298
4 Investissements	3 267 694 000	3 500 000 000	4 000 000 000
Trésor	3 267 694 000	3 500 000 000	4 000 000 000
78091200190 Programme Intégré de Pérennisation des Cantines Scolaires/PAM-CI	3 267 694 000	3 500 000 000	4 000 000 000
2206102 Suivi pédagogique, contrôle et évaluation du préscolaire et du primaire	676 729 963	1 839 052 311	1 912 715 707
2 Biens et services	676 729 963	1 839 052 311	1 912 715 707
11091200059 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Didiévi	1 375 626	3 738 345	3 888 083
11091200060 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de DJÉKANOU	1 500 000	4 076 339	4 239 617
11091200061 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Raviart	1 696 043	4 609 096	4 793 714
11091200062 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de LOMOKANKRO	1 500 000	4 076 339	4 239 617
11091200065 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de TIÉBISSOU	1 528 509	4 153 813	4 320 194
11091200071 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de ATTIEGOUAKRO	1 500 000	4 076 339	4 239 617
11091200074 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Yamoussoukro - FONDATION	1 521 528	4 134 841	4 300 464
11091200076 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Toumodi	1 562 332	4 245 729	4 415 794
11091200079 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de YAMOUSSOUKRO - MOROFÉ	1 318 163	3 582 186	3 725 670
11091200082 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Yamoussoukro -SINZIBO	1 502 127	4 082 119	4 245 627
11091200083 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de KOKOUMBO	1 167 512	3 172 783	3 299 869

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22061 Enseignement préscolaire et primaire	691 916 534 288	783 223 404 496	806 437 143 494
14091200028 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de N'ZECREZESSOU	1 500 000	4 076 339	4 239 617
14091200029 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de NOFOU	1 500 000	4 076 339	4 239 617
14091200030 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bocanda	1 737 336	4 721 312	4 910 425
14091200031 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Kouassi Kouassikro	1 696 043	4 609 096	4 793 714
14091200032 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de BENGASSOU	1 500 000	4 076 339	4 239 617
14091200040 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Dimbokro	1 476 584	4 012 705	4 173 433
15091200029 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Prikro	1 165 373	3 166 972	3 293 821
15091200030 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Daoukro	1 325 841	3 603 051	3 747 371
15091200032 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de M'Bahiakro	1 232 511	3 349 421	3 483 582
15091200033 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Ouellé	1 324 586	3 599 640	3 743 825
15091200034 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Ettrokro	1 696 043	4 609 096	4 793 714
16091200026 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bongouanou	1 443 784	3 923 568	4 080 728
16091200027 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de M'Batto	1 539 442	4 183 526	4 351 098
16091200031 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Andé	1 012 769	2 752 259	2 862 503
16091200033 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tiémélékro	1 696 043	4 609 096	4 793 714
16091200035 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Arrah	1 246 187	3 386 588	3 522 237
17091200080 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Belleville Bouaké	1 384 000	3 761 101	3 911 754
17091200081 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de DjéBonoua	1 696 043	4 609 096	4 793 714
17091200083 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Brobo	1 030 075	2 799 291	2 911 414
17091200084 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de DIABO	1 500 000	4 076 339	4 239 617
17091200085 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Sakassou	1 394 003	3 788 285	3 940 027
17091200086 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de BOUAKÉ SOKOURA	1 500 000	4 076 339	4 239 617
17091200096 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de N'Gattakro Bouaké	1 503 712	4 086 425	4 250 108
17091200098 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de AYAOU-SRAN	1 500 000	4 076 339	4 239 617
17091200103 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Béoumi 2	1 057 433	2 873 637	2 988 741
17091200105 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Koko Bouaké	1 866 288	5 071 748	5 274 897
17091200107 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Botro	1 696 043	4 609 096	4 793 714
17091200111 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Gonfreville Bouaké	1 790 401	4 865 522	5 060 408
17091200112 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Béoumi 1	1 306 719	3 551 085	3 693 325
17091200113 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bodokro	1 079 487	2 933 572	3 051 074
17091200116 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Air-France Bouaké	1 184 961	3 220 202	3 349 185
17092100037 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE SOUAFOUE-DJAHAN	2 000 000	5 433 774	5 651 424
17098000016 Produire des documents pour les activités pédagogiques des enseignants des IEPP	6 854 330	18 627 046	19 373 155
18091200038 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de FRONAN	1 500 000	4 076 339	4 239 617
18091200039 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Niakara	1 210 968	3 290 876	3 422 695
18091200044 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Satama-Sokoura	1 045 895	2 842 283	2 956 129
18091200049 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tafiré	1 018 582	2 768 058	2 878 930
18091200051 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Dabakala	1 427 919	3 880 454	4 035 885
18091200052 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de BONIÉREDOUGOU	1 500 000	4 076 339	4 239 617
18091200054 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Katiola	1 239 769	3 369 145	3 504 096
22091200012 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Touba	1 652 824	4 491 646	4 671 561
22091200015 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Koro	1 696 043	4 609 096	4 793 714
23091200028 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Gbéléban	1 696 043	4 609 096	4 793 714
23091200029 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Odiénne 1	1 195 849	3 249 790	3 379 962
23091200035 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Madinani	1 070 227	2 908 406	3 024 901
23091200036 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Odiénne 2	1 232 976	3 350 685	3 484 897
23091200037 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Séguélon	1 696 043	4 609 096	4 793 714
24091200024 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Koumbala	1 500 000	4 076 339	4 239 617

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22061 Enseignement préscolaire et primaire	691 916 534 288	783 223 404 496	806 437 143 494
24091200025 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Diawala	1 500 000	4 076 339	4 239 617
24091200026 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Ouangolo	1 395 680	3 792 842	3 944 765
24091200030 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Kong	1 696 043	4 609 096	4 793 714
24091200031 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Ferke sud	1 500 000	4 076 339	4 239 617
24091200032 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Ferké nord	1 730 106	4 701 664	4 889 990
25091200055 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Dikodougou	1 696 043	4 609 096	4 793 714
25091200058 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de M'Bengué	1 696 043	4 609 096	4 793 714
25091200060 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Niofoin	1 500 000	4 076 339	4 239 617
25091200065 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Korhogo SUD	1 853 633	5 037 356	5 239 127
25091200068 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Korhogo NORD	2 089 568	5 678 524	5 905 978
25091200069 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Napié	1 696 043	4 609 096	4 793 714
25091200070 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Korhogo EST	1 543 116	4 193 510	4 361 481
25091200071 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de KARAKORO	1 500 000	4 076 339	4 239 616
25091200074 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de KORHOGO CENTRE	1 500 000	4 076 339	4 239 616
25091200077 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Sinématiali	1 264 100	3 435 267	3 572 867
26091200033 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Gbon	1 696 043	4 609 096	4 793 714
26091200034 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Boundiali	1 334 402	3 626 317	3 771 568
26091200038 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Kouto	1 696 043	4 609 096	4 793 714
26091200041 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tingrela	1 144 345	3 109 826	3 234 390
26091200042 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Kolia	1 289 273	3 503 676	3 644 017
26091200043 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de KASSÉRÉ	1 500 000	4 076 339	4 239 617
27091200013 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Minignan	1 184 961	3 220 202	3 349 185
27091200014 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Kaniasso	1 696 043	4 609 096	4 793 714
28091200021 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bouna	1 517 342	4 123 466	4 288 631
28091200022 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tehini	1 696 043	4 609 096	4 793 714
28091200023 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Nassian	1 073 949	2 918 520	3 035 421
28091200027 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Doropo	1 696 043	4 609 096	4 793 714
31091200096 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de seitifa	1 696 043	4 609 096	4 793 714
31091200097 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Gadouan	1 540 745	4 187 065	4 354 778
31091200099 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Saioua	1 633 238	4 438 419	4 616 203
31091200100 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de DALOA KENNEDY	1 500 000	4 076 339	4 239 617
31091200102 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Vavoua 1	1 677 438	4 558 536	4 741 130
31091200106 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de DALOA DIOULABOUGOU	1 500 000	4 076 339	4 239 617
31091200107 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Daloa TAZIBOUO	1 558 889	4 236 372	4 406 062
31091200109 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Dania	1 696 043	4 609 096	4 793 714
31091200110 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de DALOA SUD	1 500 000	4 076 339	4 239 617
31091200113 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Zoukougbeu	1 474 491	4 007 016	4 167 518
31091200117 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de GONATÉ	1 500 000	4 076 339	4 239 617
31091200118 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de NAHIO	1 500 000	4 076 339	4 239 617
31091200122 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Issia 2	1 260 428	3 425 286	3 562 486
31091200123 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bediala	1 315 326	3 574 477	3 717 652
31091200127 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Daloa GBEULIVILLE	1 701 540	4 624 037	4 809 252
31091200131 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Iboguhe	1 003 459	2 726 960	2 836 189
31091200132 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Issia 1	1 618 025	4 397 078	4 573 203
31091200133 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Vavoua 2	1 899 228	5 161 264	5 367 999
31091200136 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Daloa - LABIA	1 757 558	4 776 269	4 967 581
32091200058 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Guibéroua	1 427 130	3 878 310	4 033 657
32091200059 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de BAYOTA	1 500 000	4 076 339	4 239 617

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22061 Enseignement préscolaire et primaire	691 916 534 288	783 223 404 496	806 437 143 494
32091200060 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Diégonéfla	1 466 396	3 985 016	4 144 638
32091200070 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de GUEPAHIO	1 500 000	4 076 339	4 239 617
32091200071 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de GALEBOUO	1 500 000	4 076 339	4 239 617
32091200072 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Ouragahio	1 731 736	4 706 094	4 894 597
32091200073 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Gagnoa DIOULABOUGOU	1 588 156	4 315 907	4 488 783
32091200074 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de DIGNAGO	1 500 000	4 076 339	4 239 617
32091200075 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de GNAGBODOUGNOA	1 500 000	4 076 339	4 239 617
32091200078 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de SERIHIO	1 500 000	4 076 339	4 239 617
32091200080 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP d'Oumé	1 689 583	4 591 543	4 775 455
32091200081 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Gagnoa LONACI	1 949 430	5 297 690	5 509 890
35091200056 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Kanzra	1 696 043	4 609 096	4 793 714
35091200057 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de ZAGUIETA	1 500 000	4 076 339	4 239 617
35091200059 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bonon	1 450 812	3 942 666	4 100 593
35091200060 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Gohitafla	1 061 013	2 883 367	2 998 859
35091200061 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Sinfra	1 722 939	4 682 189	4 869 736
35091200062 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bouaflé NORD	1 251 215	3 400 250	3 536 447
35091200070 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bouaflé SUD	1 368 272	3 718 359	3 867 299
35091200072 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de KOUETINFLA	1 500 000	4 076 339	4 239 617
35091200075 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Zuénoula	1 712 334	4 653 369	4 839 759
35091200080 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Kononfla	1 248 050	3 391 650	3 527 504
35091200081 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de BOUAFLÉ CENTRE	1 171 000	3 182 261	3 309 728
36091200025 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Morondo	1 696 043	4 609 096	4 793 714
36091200026 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Kani	1 264 754	3 437 043	3 574 716
36091200027 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de WOROFLA	1 500 000	4 076 339	4 239 617
36091200029 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de MASSALA	1 500 000	4 076 339	4 239 617
36091200033 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Sifié	1 696 043	4 609 096	4 793 714
36091200037 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Séguéla	1 643 010	4 464 976	4 643 822
37091200021 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de SARHALA	1 500 000	4 076 339	4 239 617
37091200022 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Kounahiri	1 696 043	4 609 096	4 793 714
37091200024 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Mankono	1 538 929	4 182 130	4 349 646
37091200028 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Dianra	1 696 043	4 609 096	4 793 714
37091200033 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tieningboué	1 646 918	4 475 597	4 654 867
41091200072 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Sangouiné	1 081 768	2 939 769	3 057 523
41091200073 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Gbonné	943 848	2 564 964	2 667 704
41091200076 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Danané	1 775 841	4 825 953	5 019 256
41091200078 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Man KOKO	1 376 228	3 739 982	3 889 785
41091200079 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Logoualé	1 108 611	3 012 716	3 133 391
41091200080 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Man - LIBREVILLE	1 486 402	4 039 385	4 201 184
41091200084 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de KOUAN-HOULE	1 500 000	4 076 339	4 239 617
41091200086 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Mahapleu	1 183 935	3 217 414	3 346 286
41091200097 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de MAN DOYAGOUINE	1 500 000	4 076 339	4 239 617
41091200100 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Zouan-Hounien	1 716 985	4 666 009	4 852 907
41091200103 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bin-Houyé	1 042 357	2 832 668	2 946 129
41091200104 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de SIPILOU	1 500 000	4 076 339	4 239 617
41091200105 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Biankouma	1 492 917	4 057 089	4 219 597
42091200032 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Toulepleu	1 118 616	3 039 905	3 161 668
42091200037 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de GUIGLO 2	1 500 000	4 076 339	4 239 617
42091200039 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Guiglo	1 890 018	5 136 235	5 341 969

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22061 Enseignement préscolaire et primaire	691 916 534 288	783 223 404 496	806 437 143 494
42091200040 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Blolequin	1 298 019	3 527 444	3 668 735
43091200056 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de KAEIN	1 500 000	4 076 339	4 239 617
43091200057 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de GAEZON	1 639 751	4 456 122	4 634 610
43091200058 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de SEMIEN	1 500 000	4 076 339	4 239 617
43091200062 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de GBAPLEU	1 500 000	4 076 339	4 239 617
43091200066 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Duekoué	1 831 811	4 978 054	5 177 451
43091200067 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Kouibly	778 740	2 116 274	2 201 039
43091200071 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Diéhouzon	694 248	1 886 661	1 962 230
43091200072 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de GUEHIEBLY	1 500 000	4 076 339	4 239 617
43091200074 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de DUEKOUÉ 2	1 500 000	4 076 339	4 239 617
43091200078 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Facobly	1 196 405	3 251 301	3 381 534
43091200080 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bangolo 1	1 992 979	5 416 037	5 632 979
43091200081 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Ouaninou	1 500 000	4 076 339	4 239 617
51091200057 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Niambezarina	1 696 043	4 609 096	4 793 714
51091200058 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Lakota 2	1 809 063	4 916 235	5 113 156
51091200059 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Guitry	1 592 852	4 328 670	4 502 055
51091200061 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Divo 3	1 481 563	4 026 234	4 187 506
51091200062 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Zikisso	1 046 639	2 844 303	2 958 233
51091200066 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Lakota - COMMERCE	1 106 006	3 005 637	3 126 028
51091200067 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de OGODOU	1 500 000	4 076 339	4 239 617
51091200068 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Hiré	1 339 425	3 639 969	3 785 767
51091200069 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de DIVO PLATEAU	1 531 532	4 162 029	4 328 739
51091200071 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de DIVO MUNICIPALITE	1 663 992	4 521 997	4 703 125
55091200048 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de San-Pédro SEWEKE	1 859 216	5 052 530	5 254 909
55091200049 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Grd-Bereby	1 559 543	4 238 149	4 407 910
55091200051 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Gabiadji	1 788 403	4 860 090	5 054 763
55091200055 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de DOGBO	1 500 000	4 076 339	4 239 617
55091200058 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tabou	1 242 002	3 375 213	3 510 408
55091200062 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Doba	1 696 043	4 609 096	4 793 714
55091200063 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de ZONE INDUSTRIELLE	1 500 000	4 076 339	4 239 617
55091200064 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de SAN-PÉDRO BARDOT	1 500 000	4 076 339	4 239 617
55091200066 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Grabo	1 052 919	2 861 370	2 975 982
56091200053 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de BUYO 2	1 500 000	4 076 339	4 239 617
56091200054 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Soubré 1	1 658 039	4 505 818	4 686 299
56091200062 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de MAYO	1 500 000	4 076 339	4 239 617
56091200065 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Guéyo	1 183 239	3 215 520	3 344 319
56091200067 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Soubré 2	1 925 888	5 233 714	5 443 351
56091200069 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Méagui	1 721 780	4 679 040	4 866 459
56091200072 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Buyo	1 550 284	4 212 989	4 381 739
56091200075 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Grand-Zatry	1 296 389	3 523 013	3 664 128
56091200076 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Okrouyo	1 385 395	3 764 892	3 915 696
57091200024 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Sago	1 696 043	4 609 096	4 793 714
57091200025 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Fresco	1 251 349	3 400 617	3 536 827
57091200028 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de LOBAKUYA	1 500 000	4 076 339	4 239 617
57091200029 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de DAKPADOU	1 500 000	4 076 339	4 239 617
57091200032 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Sassandra	2 162 566	5 876 900	6 112 300
61091200044 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Niablé	1 696 043	4 609 096	4 793 714
61091200045 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de YAKASSE-FEYASSE	1 500 000	4 076 339	4 239 617

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22061 Enseignement préscolaire et primaire	691 916 534 288	783 223 404 496	806 437 143 494
61091200047 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bettié	1 317 700	3 580 928	3 724 361
61091200049 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Zaranou (Ebilassokro, Zaranou)	1 696 043	4 609 096	4 793 714
61091200051 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de AMELEKIA	1 500 000	4 076 339	4 239 617
61091200053 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP d'Abengourou CENTRE	1 637 100	4 448 917	4 627 118
61091200054 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tanguelan	1 696 043	4 609 096	4 793 714
61091200055 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP d'Abengourou INDENIE	1 543 676	4 195 030	4 363 063
61091200060 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Agnibilekrou	1 620 724	4 404 414	4 580 833
62091200072 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Koun-Fao	1 032 681	2 806 371	2 918 781
62091200073 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de TAOUDI	1 500 000	4 076 339	4 239 617
62091200076 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de TIEDIO	1 500 000	4 076 339	4 239 617
62091200077 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Transua	1 100 284	2 990 086	3 109 854
62091200078 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Sandégué	1 002 252	2 723 678	2 832 777
62091200083 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Assuéfry	988 991	2 687 641	2 795 295
62091200084 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de SOROBANGO	1 500 000	4 076 339	4 239 617
62091200086 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tabagne	1 696 043	4 609 096	4 793 714
62091200090 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tanda	1 453 416	3 949 744	4 107 950
62091200091 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tankesse	1 166 676	3 170 510	3 297 507
62091200092 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bondoukou 1	1 641 614	4 461 183	4 639 876
62091200096 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bondoukou 2	1 852 004	5 032 931	5 234 526
62091200099 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Kouassi Datekro	1 012 301	2 750 988	2 861 179
62091200100 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Laoudiba	1 696 043	4 609 096	4 793 714
71091200045 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bonoua	1 519 018	4 128 022	4 293 370
71091200047 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Aboisso	1 431 828	3 891 079	4 046 937
71091200049 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tiapoum	1 097 538	2 982 624	3 102 094
71091200051 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Adiaké	1 250 098	3 397 215	3 533 292
71091200055 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Ayamé	1 163 233	3 161 154	3 287 774
71091200060 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Maféré	1 304 115	3 544 009	3 685 965
71091200066 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Grand-Bassam	1 181 100	3 209 709	3 338 274
76091200058 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tiassalé	1 419 825	3 858 457	4 013 010
76091200059 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de RUBINO	1 500 000	4 076 339	4 239 617
76091200060 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de GRAND MORIE	1 500 000	4 076 339	4 239 617
76091200061 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Tiassalé 1	1 422 012	3 864 401	4 019 191
76091200066 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de AZAGUIÉ	1 500 000	4 076 339	4 239 617
76091200067 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Agboville 1	1 441 273	3 916 745	4 073 628
76091200069 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de N'DOUCI	1 500 000	4 076 339	4 239 617
76091200070 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Sikensi	1 245 584	3 384 949	3 520 533
76091200071 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Taabo	1 075 250	2 922 054	3 039 098
76091200076 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Agboville 2	1 713 728	4 657 156	4 843 700
76091200077 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Agboville 3	1 443 599	3 923 065	4 080 204
77091200036 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de AGOU	1 500 000	4 076 339	4 239 617
77091200039 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Adzopé 2	1 194 406	3 245 869	3 375 881
77091200040 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de ABOISSO COMOE	1 500 000	4 076 339	4 239 617
77091200041 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Akoupé	1 615 000	4 388 857	4 564 654
77091200043 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Yakasse Attobrou	1 201 616	3 265 464	3 396 262
77091200046 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Adzopé 1	1 576 663	4 284 674	4 456 296
77091200049 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Alépé	1 563 916	4 250 032	4 420 270
78091200183 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Songon	1 240 279	3 370 532	3 505 537
78091200184 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Anyama 2	1 294 623	3 518 216	3 659 137

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22061 Enseignement préscolaire et primaire	691 916 534 288	783 223 404 496	806 437 143 494
78091200185 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Abobo AGBEKOI	1 298 856	3 529 717	3 671 101
78091200186 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Port-Bouet	1 406 144	3 821 279	3 974 339
78091200187 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Abobo plateau dokui	1 262 985	3 432 236	3 569 716
78091200191 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Marcory	1 228 230	3 337 788	3 471 484
78091200192 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Abobo HOUANTOUE	1 133 225	3 079 605	3 202 960
78091200193 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Anyama 1	1 394 235	3 788 914	3 940 681
78091200194 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Yopougon SIPOREX	1 202 687	3 268 374	3 399 287
78091200196 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de COCODY-BLOCKHAUSS	1 520 228	4 131 308	4 296 788
78091200197 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de YOPOUGON SIDECI	1 500 000	4 076 339	4 239 617
78091200198 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de COCODY AKOUEDO	1 500 000	4 076 339	4 239 617
78091200199 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Vridi	1 114 333	3 028 266	3 149 563
78091200200 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de COCODY-DEUX PLATEAUX	1 470 212	3 995 389	4 155 422
78091200201 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Abobo Agnissankoi	1 345 009	3 655 143	3 801 548
78091200211 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Koumassi REMBLAIS	1 291 693	3 510 253	3 650 855
78091200212 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Attecoube	1 616 953	4 394 164	4 570 176
78091200215 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Yopougon TOIT ROUGE	1 286 061	3 494 947	3 634 937
78091200216 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Yopougon ANDOKOI	1 630 075	4 429 825	4 607 262
78091200218 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de ABOBO BANCO	1 500 000	4 076 339	4 239 617
78091200219 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Abobo AVOCATIER	1 377 438	3 743 270	3 893 208
78091200229 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Plateau	820 430	2 229 568	2 318 871
78091200230 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Treichville	1 243 768	3 380 015	3 515 401
78091200232 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de COCODY ATTOBAN	1 500 000	4 076 339	4 239 617
78091200233 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de YOPOUGON CENTRE	1 500 000	4 076 339	4 239 617
78091200235 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bietry	1 009 509	2 743 399	2 853 288
78091200243 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de KOUMASSI PRODOMO	1 500 000	4 076 339	4 239 617
78091200248 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Yopougon Kouté	1 099 122	2 986 928	3 106 571
78091200249 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Koumassi SICOGLI	1 561 777	4 244 220	4 414 225
78091200256 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de YOPOUGON GESCO	1 500 000	4 076 339	4 239 617
78091200258 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Yopougon ANANERAIE	1 270 801	3 453 477	3 591 805
78091200262 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Yopougon Maroc	1 024 167	2 783 234	2 894 717
78091200263 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Adjamé 220 Logements	1 501 199	4 079 597	4 243 005
78091200266 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Bingerville	1 304 440	3 544 892	3 686 882
78091200271 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Yopougon Niangon	998 387	2 713 176	2 821 853
78091200272 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de ADJAME- MUNICIPALITE	1 039 703	2 825 453	2 938 628
78091200274 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de ANONKOUA KOUTE	1 500 000	4 076 339	4 239 617
78098000941 Contrôler les services et structures de l'Enseignement Préscolaire et Primaire	15 552 160	42 263 915	43 956 799
78098001045 Inspecter, suivre et évaluer les activités des COGES installés dans les établissements préscolaires et primaires	4 876 121	13 251 147	13 781 923
78098001082 Prendre en charge les dépenses centralisées liées à l'enseignement préscolaire et primaire	229 370 864	623 328 886	648 296 375
79091200034 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Dabou 2	1 424 058	3 869 960	4 024 974
79091200035 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Ebounou	1 500 000	4 076 339	4 239 617
79091200038 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Dabou 1	1 453 507	3 949 993	4 108 208
79091200039 Superviser, contrôler et évaluer les activités de l'IEPP de Jacqueline	1 191 336	3 237 527	3 367 207
2206103 Formation initiale des enseignants du préscolaire et du primaire	7 357 139 508	7 561 898 838	8 145 414 677
2 Biens et services	1 282 139 508	2 904 195 304	3 020 523 090
11091200068 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de YAMOOUSSOUKRO	151 308 051	411 188 574	427 658 767
17091200082 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de 2 BOUAKÉ (ENI)	30 579 211	83 100 815	86 429 423
17091200104 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de 1 BOUAKÉ	25 505 735	69 313 345	72 089 696
18091200041 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de KATIOLA	17 897 872	48 638 525	50 586 745

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22061 Enseignement préscolaire et primaire	691 916 534 288	783 223 404 496	806 437 143 494
23091200027 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de ODIENNE	19 135 497	52 001 844	54 084 782
25091200054 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de KORHOGO	59 471 584	161 617 546	168 091 150
31091200101 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de DALOA	37 354 055	101 511 854	105 577 919
32091200077 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de GAGNOA	61 267 577	166 498 263	173 167 366
41091200077 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de MAN	22 977 986	62 444 035	64 945 236
55091200050 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de SAN-PÉDRO	21 668 241	58 884 724	61 243 359
61091200057 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP d'Abengourou	63 241 499	171 862 514	178 746 480
62091200101 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de BONDOUKOU	21 668 241	58 884 724	61 243 359
71091200048 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de ABOISSO	52 821 731	143 546 176	149 295 930
71091200054 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de GRAND BASSAM	180 565 229	490 696 686	510 351 582
78091200195 Produire et actualiser les ouvrages scolaires à travers des activités réalisées par le CNFP	7 516 341	20 426 100	21 244 270
78091200270 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de ABIDJAN (Cocody)	56 124 349	152 521 237	158 630 489
78098000775 Prendre en charge les dépenses centralisées liées au CAFOP	376 689 623	443 581 710	461 349 411
79091200044 Réaliser la formation initiale et l'encadrement des élèves instituteurs du CAFOP de DABOU	76 346 686	207 476 632	215 787 126
3 Transferts	6 075 000 000	4 657 703 534	5 124 891 587
78098000776 Prendre en charge les pécules des stagiaires des CAFOP	6 075 000 000	4 657 703 534	5 124 891 587
2206104 Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures du préscolaire et du primaire	8 870 632 026	64 590 721 319	64 971 703 521
1 Personnel	79 264 371	79 264 371	79 264 371
78091200244 Assurer les Charges salariales Service-Programme Alimentaire Mondial (PAM)	79 264 371	79 264 371	79 264 371
2 Biens et services	3 500 000 000	9 511 456 948	9 892 439 150
78098000865 Acquérir et distribuer des Manuels Scolaires aux élèves du primaire public	2 000 000 000	5 435 118 256	5 652 822 371
78098000866 Equiper les écoles primaires publiques en Maquettes Pédagogiques	1 500 000 000	4 076 338 692	4 239 616 779
4 Investissements	5 291 367 655	55 000 000 000	55 000 000 000
Trésor	2 162 246 269	0	0
90091200006 Projet de Renforcement du Système Educatif Primaire / PRSEP-PforR	1 000 000 000	0	0
78098001165 Réhabilitation Etablissements d'enseignement primaire	1 004 000 000	0	0
78098001124 Projet éducation de base / UNICEF	116 000 000	0	0
78091200220 Projet d'Amélioration de la Prestation des Services Educatifs (PAPSE)	42 246 269	0	0
Financement extérieur	3 129 121 386	55 000 000 000	55 000 000 000
90091200006 Projet de Renforcement du Système Educatif Primaire / PRSEP-PforR	3 129 121 386	55 000 000 000	55 000 000 000

II.2.3. Programme 3 : Enseignement secondaire général

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Enseignement secondaire général	Action 3.1: Gestion des établissements du secondaire général du premier et du second cycle
	Action 3.2: Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures du secondaire général

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Enseignement secondaire général						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS1 : Améliorer la qualité de l'enseignement secondaire général	Taux de réussite au BEPC	28,89%	33,09%	35,18%	37,28%	(Nombre d'élèves admis au BEPC / Nombre d'élèves candidats présentés au BEPC) x 100 Source : Rapport d'activités DECO
	Taux de réussite au BAC	30,78%	33,80%	35,30%	36,81%	(Nombre d'élèves admis au BAC / Nombre d'élèves candidats présentés au BAC) x 100 Source : Rapport d'activités DECO
	Taux de transition 3 ^{ème} / 2 ^{nde} général	36,67%	39,75%	41,28%	42,82%	(Effectif des nouveaux inscrits en 2 ^{nde} en année N / Effectif des élèves de 3 ^{ème} en année N-1) x 100 Source : Rapport d'activités DESPS
	Taux d'achèvement du 1 ^{er} cycle du secondaire	68,9%	70,80%	71,75%	72,7%	(Effectif des nouveaux inscrits en 3 ^{ème} / Population scolarisable de 15 ans) x 100 Source : Rapport d'activités DESPS
	Taux d'achèvement du 2 nd cycle du secondaire	37,1%	44,98%	48,92%	52,86%	(Effectif des nouveaux inscrits en Terminale / Population scolarisable de 18 ans) x 100 Source : Rapport d'activités DESPS
OS2 : Améliorer l'accès à l'enseignement secondaire général	Taux brut de scolarisation du 1 ^{er} cycle	76,20%	79,08%	80,52%	81,96%	(Nombre des élèves inscrits au 1 ^{er} cycle du secondaire général, quel que soit leur âge / Population scolarisable de 12 à 15 ans) x 100 Source : Rapport d'activités DESPS
	Taux brut de scolarisation au 2 nd cycle	40,6%	45,35%	47,73%	50,1%	(Nombre des élèves inscrits au 2 nd cycle du secondaire général, quel que soit leur âge / Population scolarisable de 16 à 18 ans) x 100 Source : Rapport d'activités DESPS
	Taux brut d'admission dans le 1 ^{er} cycle	49,5%	55,70%	58,80%	61,9%	(Effectif des nouveaux inscrits en 6 ^{ème} quel que soit leur âge / Population scolarisable de 12 ans) x 100 Source : Rapport d'activités DESPS

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 3 : Enseignement secondaire général	472 587 386 981	532 202 828 446	564 438 305 324
Dépenses de personnel	326 550 450 826	341 039 309 956	350 922 722 321
Dépenses en biens et services	7 997 398 423	8 016 089 443	8 231 785 996
Transferts	104 675 442 928	130 049 850 391	148 731 814 074
Investissements	33 364 094 804	53 097 578 656	56 551 982 933
Trésor	10 970 583 973	24 241 094 148	14 769 416 346
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	22 393 510 831	28 856 484 508	41 782 566 587

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22062 Enseignement secondaire général	472 587 386 981	532 202 828 446	564 438 305 324
2206201 Gestion des établissements du secondaire général du premier et du second cycle	440 023 292 177	479 555 250 704	507 886 322 391
1 Personnel	326 550 450 826	341 039 309 956	350 922 722 321
78098000795 Prendre en charge le salaire du personnel fonctionnaire de l'enseignement secondaire	326 550 450 826	341 039 309 956	350 922 722 321

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22062 Enseignement secondaire général	472 587 386 981	532 202 828 446	564 438 305 324
2 Biens et services	7 997 398 423	8 016 089 443	8 231 785 996
11092100028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Municipal Yamoussoukro	8 503 453	10 881 056	11 173 843
11092100029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Molonoublé	8 750 611	11 197 321	11 498 617
11092100030 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne N'gu Yamoussoukro	2 802 267	3 585 795	3 682 280
11092100031 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Molonou	2 820 883	3 609 613	3 706 741
11092100034 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 1 de Yamoussoukro	2 879 192	3 684 227	3 783 363
11092100035 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Boli	2 767 336	3 541 096	3 636 380
11092100036 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Municipal Soundel Tièdekr	2 788 637	3 568 352	3 664 368
11092100037 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Lomokankro	2 825 850	3 615 971	3 713 268
11092100038 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Bonikro	2 544 062	3 255 393	3 342 989
11092100039 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Kpouèbo	8 750 439	11 197 100	11 498 392
11092100041 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne d'Attigouakro Yamoussoukro	2 770 819	3 545 553	3 640 957
11092100042 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Angoda	2 790 529	3 570 773	3 666 855
11092100043 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Kossou	2 796 834	3 578 841	3 675 141
11092100044 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne JEANNOT AHOUSSOU-KOUADIO de RAVIART	2 767 336	3 541 096	3 636 380
11092100045 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne II Yamoussoukro	6 680 461	8 548 346	8 778 366
11092100046 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERN DE DUEKRO	3 000 000	3 838 814	3 942 108
11092100047 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE BELLE VILLE DE YAMOUSSOUKRO	2 000 000	2 559 209	2 628 072
11092100048 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE DIDA KOUADIOKRO	2 000 000	2 559 209	2 628 072
11092100049 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE BONIANKRO	2 000 000	2 559 209	2 628 072
11092100050 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE LABOKRO	2 000 000	2 559 209	2 628 072
11092100051 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE MORONOU	2 000 000	2 559 209	2 628 072
11092100052 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE N'GBAN KASSE	2 000 000	2 559 209	2 628 072
11092200024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Camille Alliali Toumodi	2 584 526	3 307 169	3 396 158
11092200025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Tiébissou	8 701 887	11 134 972	11 434 593
11092200026 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Mixte 2 Yamoussoukro	2 906 633	3 719 341	3 819 418
11092200027 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Mamie Adjoua Yamoussoukro	175 969 456	225 171 291	231 230 190
11092200028 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région du Bélier dans le choix des filières d'orientation	1 225 035	1 567 560	1 609 740
11092200029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Didiévi	8 724 715	11 164 182	11 464 589
11092200030 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 1 BAD Yamoussoukro	8 551 910	10 943 061	11 237 519
11092200031 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Toumodi	15 090 981	19 310 487	19 830 092
11092200032 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Abdoulaye Diallo Djékanou	23 148 153	29 620 480	30 417 505
11092200033 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Scientifique Yamoussoukro	1 001 243 564	861 767 661	884 956 076
11092200034 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Mixte 1 Yamoussoukro	11 931 722	15 267 885	15 678 710
11092200035 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal Kokoumbo	2 848 124	3 644 472	3 742 537
11092200036 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne N'GORAN KOFFI NOËL DE DIDIÉVI	15 746 667	20 149 503	20 691 688
14092100009 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne N'Zécrézéssou	2 877 726	3 682 351	3 781 436
14092100011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Dimbokro	8 581 489	10 980 912	11 276 386
14092100012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Diangokro	2 877 727	3 682 353	3 781 437
14092100013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Bengassou	2 826 241	3 616 468	3 713 782
14092100014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE MEKRO	3 000 000	3 838 814	3 942 108
14092100015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE D'ABIGUI	2 000 000	2 559 209	2 628 072

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22062 Enseignement secondaire général	472 587 386 981	532 202 828 446	564 438 305 324
14092100016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE KATIRE ESSEKRO	2 000 000	2 559 209	2 628 072
14092200008 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Bocanda	10 975 884	14 044 789	14 422 707
14092200009 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région du N'Zi dans le choix des filières d'orientation	1 000 000	1 279 608	1 314 037
14092200010 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Kouassi Kouassikro	11 808 928	15 110 756	15 517 355
14092200011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Dimbokro	16 286 967	20 840 873	21 401 661
15092100005 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Daoukro	2 767 336	3 541 096	3 636 380
15092100006 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Ettrokro	2 782 172	3 560 080	3 655 874
15092100007 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE BONGUERA	3 000 000	3 838 814	3 942 108
15092100008 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE DONGUIKRO	2 000 000	2 559 209	2 628 072
15092100009 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE PRIKRO	2 000 000	2 559 209	2 628 072
15092100010 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE FAMIENKRO	2 000 000	2 559 209	2 628 072
15092100011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE N'GATTAKRO	2 000 000	2 559 209	2 628 072
15092200013 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de DAOUKRO dans le choix des filières d'orientation	1 000 000	1 279 604	1 314 037
15092200014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 2 de Daoukro	2 928 164	3 746 891	3 847 711
15092200016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Prikro	5 493 976	7 030 117	7 219 282
15092200017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 1 Daoukro	34 353 031	43 958 291	45 141 117
15092200018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de M'Bahiakro	8 470 931	10 839 440	11 131 107
15092200019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Adrien Kouassi Tollah de Ouellé	9 954 869	12 738 293	13 081 057
16092100018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Anoumaba	8 561 788	10 955 700	11 250 496
16092100019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Kregbe	2 767 336	3 541 096	3 636 380
16092100020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Nguessankro	2 767 336	3 541 096	3 636 380
16092100021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Municipal Tiémélékro	2 807 227	3 592 140	3 688 796
16092100022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Andé	2 767 336	3 541 096	3 636 380
16092100023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Agnia	2 816 861	3 604 468	3 701 456
16092100024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Assie-koumassi	2 006 388	2 567 385	2 636 466
16092100025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Bouauffoukro	2 006 388	2 567 385	2 636 466
16092100027 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE BROU - AKPAOUSSOU	3 000 000	3 838 814	3 942 108
16092100028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE 2 DE BONGOUANOU	3 000 000	3 838 814	3 942 108
16092100029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE SEREBISSOU	3 000 000	3 838 814	3 942 108
16092100030 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE ASSAOUFFOUE	3 000 000	3 838 814	3 942 108
16092100031 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE AHOUNIEN FOUTOU	2 000 000	2 559 209	2 628 072
16092200006 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Bongouanou	27 641 333	35 369 971	36 321 706
16092200007 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de BONGOUANOU dans le choix des filières d'orientation	1 000 000	1 279 606	1 314 034
16092200008 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne d'Arrah	15 269 429	19 538 830	20 064 579
16092200009 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de M'Batto	18 545 013	23 730 280	24 368 814
16092200010 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne NANAN SERGES LOUIS EBA d'ABONGOUA	2 799 362	3 582 075	3 678 461
17092100019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Filles Bke	12 367 217	15 825 145	16 250 968
17092100020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Ayaou sokpa	2 802 267	3 585 795	3 682 280
17092100021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Dar-es-salam	2 766 567	3 540 113	3 635 368
17092100022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Languibonou	2 802 267	3 585 795	3 682 280
17092100024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Koko Bke	10 184 116	13 031 640	13 382 293
17092100028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Municipal DjéBonoua	2 997 450	3 835 552	3 938 757

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22062 Enseignement secondaire général	472 587 386 981	532 202 828 446	564 438 305 324
17092100029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Bodokro	2 799 438	3 582 174	3 678 563
17092100031 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE SRAN-BODOSSOU	3 000 000	3 838 814	3 942 108
17092100032 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE ANDO KEKRENOU	2 000 000	2 559 209	2 628 072
17092100033 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE DIBRI-ASSIKRO	2 000 000	2 559 209	2 628 072
17092100034 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE YABLASSOU	2 000 000	2 559 209	2 628 072
17092100035 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE D'ALLOKO-DJEKRO	2 000 000	2 559 209	2 628 072
17092100036 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE D'ASSANDRE	2 000 000	2 559 209	2 628 072
17092200033 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Belleville Bouaké	2 798 065	3 580 416	3 676 757
17092200034 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal Djibo Sounkalo Bouaké	48 270 844	61 767 584	63 429 626
17092200035 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Jeunes Filles Bouaké	141 956 995	181 648 795	186 536 596
17092200036 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Martin Luther King Bouaké	2 818 436	3 606 481	3 703 524
17092200037 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne et Classique Bouaké	59 462 695	76 088 728	78 136 119
17092200038 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Béoumi	11 516 126	14 736 086	15 132 603
17092200040 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne II Bouaké	10 907 103	13 956 775	14 332 328
17092200041 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région du Gbêkèll dans le choix des filières d'orientation	1 212 908	1 552 043	1 593 805
17092200043 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal Diabo	8 780 890	11 236 066	11 538 405
17092200044 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région du Gbêkédans le choix des filières d'orientation	1 000 000	1 279 603	1 314 038
17092200045 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal Brobo	8 503 368	10 880 948	11 173 730
17092200046 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le centre national de para-téléenseignement de Bouaké	2 575 762	3 295 956	3 384 643
17092200047 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Bottro	8 768 209	11 219 836	11 521 743
17092200048 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne TSF de Bouaké	8 834 584	11 304 773	11 608 960
17092200049 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Nimbo Bouaké	9 343 838	11 956 417	12 278 139
17092200050 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Sakassou	15 140 542	19 373 903	19 895 218
18092100003 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE YAOSSEDOUGOU	2 000 000	2 559 209	2 628 072
18092100013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Municipal SatamasoKoro	6 712 884	8 589 836	8 820 971
18092100016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Tortiya	2 808 031	3 593 171	3 689 855
18092100018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Fronan	2 821 593	3 610 522	3 707 675
18092100019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Boniérédougou	2 765 538	3 538 794	3 634 016
18092100020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Katiola	8 746 613	11 192 205	11 493 363
18092100023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE BASSAWA	3 000 000	3 838 814	3 942 108
18092100024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE KANAWOLO	3 000 000	3 838 814	3 942 108
18092100025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE TENDENE-BAMBARASSO	3 000 000	3 838 814	3 942 108
18092100026 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE ARIKOKAHA	3 000 000	3 838 814	3 942 108
18092100027 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE TIMBE	3 000 000	3 838 814	3 942 108
18092100028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE PETIONARA	3 000 000	3 838 814	3 942 108
18092100029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE KPANALALO	3 000 000	3 838 814	3 942 108
18092100030 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE KAWOLO SOBARA	3 000 000	3 838 814	3 942 108
18092100031 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE FENESSIGUEDOUGOU	3 000 000	3 838 814	3 942 108
18092100032 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE BOKALA	2 000 000	2 559 209	2 628 072
18092100033 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE KAFOU DOUGOU	2 000 000	2 559 209	2 628 072
18092100034 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE M'BORLA DI OULASSO	2 000 000	2 559 209	2 628 072
18092200008 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Henri Konan-Bédié de Niakaramadougou	2 834 305	3 626 789	3 724 378

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22062 Enseignement secondaire général	472 587 386 981	532 202 828 446	564 438 305 324
18092200009 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région du Hambol dans le choix des filières d'orientation	1 000 000	1 279 606	1 314 037
18092200010 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne GASTON OUASSENAN KONE de Katiola	8 646 186	11 063 696	11 361 400
18092200011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Dabakala	2 778 899	3 555 892	3 651 572
18092200012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Henriette Dagri Diabaté de Tafiré	7 833 026	10 023 174	10 292 878
22062011781 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne HKB de Sinfra	13 246 141	16 949 819	17 405 905
22062011840 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE KONGONOU	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011841 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE YAKPABO-SAKASSOU	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011842 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE D'ABLI	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011843 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE D'IRDO	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011844 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE FOUMBOLO	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011845 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE NIEMENE	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011846 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE SOKALA-SOBARA	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011847 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE PANGALAKAHA	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011848 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE GBOGOLO	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011849 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE TIEMASSOBA	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011850 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE DJIBROSSO	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011851 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE NEBO	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011852 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE GAGORE	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011853 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE FADIADOUGOU	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011854 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE YOCOBOUE	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011855 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE GBINGORO-SAGOURA	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011856 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE D'OUPYOYO	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011857 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE GRIHIRI	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011858 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE BOROTOU	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011859 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE MAHANDIANA	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011860 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE D'ATTOBROU	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011861 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE PACOBO	9 221 600	11 799 999	12 117 514
22062011862 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE KAGBOLODOUGOU	8 301 600	10 622 763	10 908 601
22062011863 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE MOAPE-ANANGUIE	14 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011864 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE TOUMOUKORO	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011865 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE D'ALLOSSO	14 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011866 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE KOMBORODOUGOU	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011867 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE BOUREBO	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011868 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE SEDIOGO	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011869 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE NEGUEPIE	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011870 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE KATIALI	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011871 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE BUYO	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011872 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE BOLONA	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011873 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE ZEAGLO	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011874 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE KOFIPLE	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011875 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE BADIKAHA	12 561 600	16 073 878	16 506 394
22062011876 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE LANDIOUGOU	3 201 600	4 096 781	4 207 018

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22062 Enseignement secondaire général	472 587 386 981	532 202 828 446	564 438 305 324
22062011877 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE SATAMA SOKOURA	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011878 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE BOBI	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011879 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE LAFOKPOKAHA	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011880 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE DIALAKORO	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011881 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE MAHOU-SOKOURALA	8 301 600	10 622 763	10 908 601
22062011882 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE KOUASSIA-NANGUINI	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011883 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE BOUDEPE	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011884 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE ZAHIBOHIO	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011885 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE DIANGOBO-FIASSE	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011886 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE TONLA	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011887 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE NIEDIEKAHA	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011888 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE DASSIOKO	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011889 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE BLANFLA	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011890 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE KROUKRO-MAFELE	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011891 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE BANNEU	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011892 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DAGOBERT BANZIO DE KAADE	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011895 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE GOURANE	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22062011896 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE YORODOUGOU	3 201 600	4 096 781	4 207 018
22092100011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne ALASSANE OUATTARA de OUANINOU	12 091 031	15 471 736	15 888 049
22092100012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Koro	12 038 676	15 404 743	15 819 254
22092100013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Borotou-Koro	2 767 336	3 541 096	3 636 380
22092100014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne KOONAN	2 544 062	3 255 393	3 342 989
22092100015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Booko	2 006 388	2 567 385	2 636 466
22092100017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE DIOMAN	3 000 000	3 838 814	3 942 108
22092100018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE FOUNGBESSO	3 000 000	3 838 814	3 942 108
22092100019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE GUINTÉGUÉLA	3 000 000	3 838 814	3 942 108
22092100020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE SANTA - TOUBA	3 000 000	3 838 814	3 942 108
22092100021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE GOUELO-MANDOUGOU	3 000 000	3 838 814	3 942 108
22092100022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE GANHOUE-SEFINA	3 000 000	3 838 814	3 942 108
22092100023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE NIOKOSSO	3 000 000	3 838 814	3 942 108
22092200005 Informer et Assister les élèves de 3è et de 1Ie de la Région de TOUBA dans le choix des filières d'orientation	1 000 000	1 279 604	1 314 035
22092200006 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Gouverneur Abdoulaye Fadika Touba	13 977 642	17 885 852	18 367 123
23092100003 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE FOULA	3 000 000	3 838 814	3 942 108
23092100023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Feremandougou	2 006 388	2 567 385	2 636 466
23092100024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Dioulatiédougou	2 006 388	2 567 385	2 636 466
23092100025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Gbonkaha	2 006 388	2 567 385	2 636 466
23092100026 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne H. NABINTOU CISSE DE GBÉLÉBAN	11 696 043	14 966 309	15 369 021
23092100027 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Bako	2 816 230	3 603 659	3 700 628
23092100028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Samango	9 484 485	12 136 390	12 462 954
23092100030 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Bougouso	2 767 335	3 541 095	3 636 378
23092100032 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne KIMBRILA Sud	2 006 429	2 567 437	2 636 520
23092100033 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Odienne	2 877 726	3 682 351	3 781 436

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22062 Enseignement secondaire général	472 587 386 981	532 202 828 446	564 438 305 324
23092100034 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Municipal Samatiguila	8 787 413	11 244 413	11 546 975
23092100035 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE KOKOUN	3 000 000	3 838 814	3 942 108
23092100036 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE LINGOHO	3 000 000	3 838 814	3 942 108
23092100037 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE SEYDOUGOU	3 000 000	3 838 814	3 942 108
23092100039 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE FENGOLO	2 000 000	2 559 209	2 628 072
23092100040 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE N'GOLOBLASSO	2 000 000	2 559 209	2 628 072
23092200009 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région du Kabadougou dans le choix des filières d'orientation	1 000 000	1 279 603	1 314 037
23092200010 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée moderne II d'Odienné	8 460 187	10 825 693	11 116 989
23092200011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne d'Odienné	8 735 631	11 178 150	11 478 934
23092200013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Madinani	8 791 678	11 249 870	11 552 580
23092200014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de SÉGUÉLON	8 796 384	11 255 891	11 558 767
23092200015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Tiémé	8 775 671	11 229 387	11 531 547
24092100017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Ouamelhor	6 871 153	8 792 357	9 028 942
24092100021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Nambonkaha	2 767 336	3 541 096	3 636 380
24092100022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Ferke	2 767 336	3 541 096	3 636 380
24092100023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Pogo	2 544 062	3 255 393	3 342 989
24092100024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Kaouara	2 544 062	3 255 393	3 342 989
24092100025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Koumbala	2 767 336	3 541 096	3 636 380
24092100028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE KORONANI	3 000 000	3 838 814	3 942 108
24092100029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE NAMBENGUE	3 000 000	3 838 814	3 942 108
24092100030 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE VILLAGE C	3 000 000	3 838 814	3 942 108
24092100032 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE TOGONIERE	3 000 000	3 838 814	3 942 108
24092100033 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE KONG	2 000 000	2 559 209	2 628 072
24092100034 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE 2 DE FERKESÉDOUGOU	2 000 000	2 559 209	2 628 072
24092100035 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE SIKOLO	2 000 000	2 559 209	2 628 072
24092100036 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE NAFANA	2 000 000	2 559 209	2 628 072
24092200011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne BAD Ouangolodougou	8 542 995	10 931 653	11 225 802
24092200012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de NIELLÉ	2 866 869	3 668 458	3 767 169
24092200013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Diawala	2 831 000	3 622 560	3 720 035
24092200014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Ferké	18 824 896	24 088 418	24 736 589
24092200015 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de FERKE dans le choix des filières d'orientation	1 000 000	1 279 605	1 314 036
24092200016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Dominique Ouattara de Kong	19 953 767	25 532 930	26 219 967
25092100041 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Kanoroba	2 767 336	3 541 096	3 636 380
25092100042 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne GBON COULIBALY DE Natio-Kobadara (Korhogo)	2 877 727	3 682 353	3 781 437
25092100043 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Boron	7 645 948	9 783 788	10 047 050
25092100044 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Solignougou	2 767 336	3 541 096	3 636 380
25092100046 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Depoungbe	2 544 062	3 255 393	3 342 989
25092100047 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Korhogo	11 150 378	14 268 074	14 651 997
25092100049 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne KANDIA CAMARA de NAFOUN	2 767 336	3 541 096	3 636 380
25092100053 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne COULIBALY YADE de SINÉMATIALI	7 440 537	9 520 944	9 777 133
25092100054 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Lavononkaha	2 767 336	3 541 096	3 636 380
25092100055 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Katogo	2 544 062	3 255 393	3 342 989

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22062 Enseignement secondaire général	472 587 386 981	532 202 828 446	564 438 305 324
25092100056 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Niofoin	2 820 016	3 608 505	3 705 603
25092100058 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Lahata	2 767 336	3 541 096	3 636 380
25092100059 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Karakoro Korhog	2 877 727	3 682 353	3 781 437
25092100060 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Bougou	2 544 062	3 255 393	3 342 989
25092100061 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Guiembé	2 544 062	3 255 393	3 342 989
25092100062 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne kombolokoura	2 767 336	3 541 096	3 636 380
25092100063 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Kiemou	2 767 336	3 541 096	3 636 380
25092100064 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE NANGASSEREGUE	3 000 000	3 838 814	3 942 108
25092100065 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE NANGAKAHA	3 000 000	3 838 814	3 942 108
25092100066 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE NANGOUNKAHA	3 000 000	3 838 814	3 942 108
25092100067 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE LAMEKAHA	3 000 000	3 838 814	3 942 108
25092100068 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE AMADOU GON COULIBALY DE KONI	3 000 000	3 838 814	3 942 108
25092100069 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE OUATTARADOUGOU	3 000 000	3 838 814	3 942 108
25092100070 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE KALOA	3 000 000	3 838 814	3 942 108
25092100071 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE N'GANON	3 000 000	3 838 814	3 942 108
25092100072 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE BAHOUAKAHA	3 000 000	3 838 814	3 942 108
25092100074 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE DASSOUNGBOHO	3 000 000	3 838 814	3 942 108
25092100076 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE JEUNES FILLES DE M'BENGUÉ	3 000 000	3 838 814	3 942 108
25092200009 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Dominique Ouattara de Korhogo	9 370 065	11 989 977	12 312 603
25092200010 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Korhogo	17 274 704	22 104 786	22 699 581
25092200011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de SINÉMATIALI	19 100 157	24 440 645	25 098 291
25092200012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Houphouët Boigny Korhogo	172 511 640	220 746 654	226 686 498
25092200013 Informer et Assister les élèves de 3è et de 1Ie de la Région du Porodans le choix des filières d'orientation	1 051 912	1 346 031	1 382 250
25092200014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Dikodougou	11 241 486	14 384 653	14 771 715
25092200015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Sirasso	8 491 724	10 866 046	11 158 430
25092200016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Tioniaradouougou kgo	6 628 537	8 481 905	8 710 137
25092200017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne SORO N'dossoulou de Sohouo	8 400 048	10 748 738	11 037 964
25092200018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne CHARLES VALY TUHO de Napié	2 796 521	3 578 442	3 674 728
25092200019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de M'Bengué	6 560 764	8 395 182	8 621 080
26092100028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Simpourgou	2 006 388	2 567 385	2 636 466
26092100029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Kebi	2 767 336	3 541 096	3 636 380
26092100030 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Municipal kasseré	15 710 866	20 103 694	20 644 645
26092100031 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Tindara	2 767 336	3 541 096	3 636 380
26092100034 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Dembasso	2 006 388	2 567 385	2 636 466
26092100035 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Baya	2 006 388	2 567 385	2 636 466
26092100036 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Mahalé	2 006 388	2 567 385	2 636 466
26092100037 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Sianhala	2 767 336	3 541 096	3 636 380
26092100038 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Yele	2 006 388	2 567 385	2 636 466
26092100040 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Tounvre	2 767 336	3 541 096	3 636 380
26092100041 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Ganaoni	2 767 336	3 541 096	3 636 380
26092100043 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Kanankono	2 006 388	2 567 385	2 636 466
26092100044 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE ZAGUINASSO	3 000 000	3 838 814	3 942 108

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22062 Enseignement secondaire général	472 587 386 981	532 202 828 446	564 438 305 324
26092100045 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE WORA	3 000 000	3 838 814	3 942 108
26092100046 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE SAN	3 000 000	3 838 814	3 942 108
26092100047 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE SISEDIOUGOU	3 000 000	3 838 814	3 942 108
26092100048 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE BLESEGUE	3 000 000	3 838 814	3 942 108
26092100049 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE N'DEOU	3 000 000	3 838 814	3 942 108
26092100050 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE PAPARA	3 000 000	3 838 814	3 942 108
26092100051 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE DEBETE	2 000 000	2 559 209	2 628 072
26092200012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne ZIGUITIE de Kouto	12 460 249	15 944 190	16 373 215
26092200013 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de BOUNDIALI dans le choix des filières d'orientation	1 000 000	1 279 604	1 314 034
26092200014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Tingréla	8 515 523	10 896 499	11 189 705
26092200016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Gbon	20 838 710	26 665 306	27 382 815
26092200017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Boundiali	52 099 663	66 666 958	68 460 831
26092200018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de KOLIA	15 165 744	19 406 152	19 928 332
27092100008 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Tienko	6 775 355	8 669 774	8 903 061
27092100009 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne BananKoro	2 767 336	3 541 096	3 636 380
27092100010 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Goulia	6 731 307	8 613 411	8 845 180
27092100011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE SOKORO	3 000 000	3 838 814	3 942 108
27092100012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE SANANFEREDIOUGOU	3 000 000	3 838 814	3 942 108
27092100013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE KIMBIRILA - NORD	3 000 000	3 838 814	3 942 108
27092100014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE MINIGNAN	2 000 000	2 559 209	2 628 072
27092100015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE KANIASSO	2 000 000	2 559 209	2 628 072
27092200003 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de MINIGNAN dans le choix des filières d'orientation	1 000 000	1 279 605	1 314 036
27092200004 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Minignan	15 650 884	20 026 939	20 565 826
28092100016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Téhini	2 877 727	3 682 353	3 781 437
28092100017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Youndouo	2 006 388	2 567 385	2 636 466
28092100018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Sominasse	2 006 388	2 567 385	2 636 466
28092100019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Bouna	2 877 727	3 682 353	3 781 437
28092100020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Bonvayo	2 767 336	3 541 096	3 636 380
28092100021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Doropo	2 789 031	3 568 855	3 664 886
28092100022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne KoTouba	2 767 336	3 541 096	3 636 380
28092100023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Torossaguehi	2 767 336	3 541 096	3 636 380
28092100024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Tougbo	2 006 388	2 567 385	2 636 466
28092100025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Bouko	2 006 388	2 567 385	2 636 466
28092100026 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne d'ONDEFIDOUO	2 006 388	2 567 385	2 636 466
28092200010 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Bouna	2 841 133	3 635 526	3 733 351
28092200011 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de Bounkani dans le choix des filières d'orientation	1 000 000	1 279 605	1 314 037
28092200012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Nassian	8 733 215	11 175 059	11 475 760
31092100032 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Gboguhé	2 774 840	3 550 697	3 646 240
31092100033 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Iboguhe	2 767 336	3 541 096	3 636 380
31092100034 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne 2 Daloa	2 833 261	3 625 452	3 723 007
31092100036 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Seitiffa Vavoua	2 767 336	3 541 096	3 636 380
31092100037 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Gonaté	2 767 336	3 541 096	3 636 380

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22062 Enseignement secondaire général	472 587 386 981	532 202 828 446	564 438 305 324
31092100038 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Dania	2 006 388	2 567 385	2 636 466
31092100039 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Zaibo	2 006 388	2 567 385	2 636 466
31092100043 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Boguédia	2 877 726	3 682 351	3 781 436
31092100044 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Bonoufla	2 802 267	3 585 795	3 682 280
31092100045 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Saïoua	9 841 032	12 592 627	12 931 470
31092100046 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Bediala	2 771 611	3 546 566	3 641 997
31092100047 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Nahio	2 767 336	3 541 096	3 636 380
31092100048 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Gadouan	2 787 937	3 567 456	3 663 447
31092100049 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE GAZEHI	3 000 000	3 838 814	3 942 108
31092100050 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE BAZRA-NATIS	2 000 000	2 559 209	2 628 072
31092100051 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE DANANON	2 000 000	2 559 209	2 628 072
31092100052 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MOGERNE DE GREGBEU	2 000 000	2 559 209	2 628 072
31092100053 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE GUESSABO	2 000 000	2 559 209	2 628 072
31092200021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 1 de Daloa	12 006 950	15 364 147	15 777 563
31092200022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 4 de Daloa	2 836 647	3 629 787	3 727 454
31092200024 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région du Haut-Sassandra dans le choix des filières d'orientation	1 845 199	2 361 125	2 424 660
31092200025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Antoine Gauze Daloa	14 012 906	17 930 978	18 413 462
31092200026 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 3 de DALOA	2 679 793	3 429 074	3 521 345
31092200027 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Vavoua	2 968 092	3 797 984	3 900 180
31092200028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le centre national de para-téléenseignement de Daloa	2 575 728	3 295 912	3 384 599
31092200029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne D'Issia	13 092 144	16 752 764	17 203 548
31092200030 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 2 de Daloa	7 647 507	9 785 783	10 049 099
31092200031 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal d'Issia	2 993 328	3 830 275	3 933 341
31092200032 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne KHALIL de Daloa	8 770 552	11 222 838	11 524 822
31092200033 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 5 Daloa	2 915 973	3 731 293	3 831 694
31092200034 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Zoukougbeu	9 287 386	11 884 180	12 203 959
32092100017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Gngangbodoug	2 802 037	3 585 498	3 681 977
32092100018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Dribouo	2 818 751	3 606 886	3 703 942
32092100019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Gagnoa	2 823 170	3 612 539	3 709 747
32092100020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Sériho	2 806 614	3 591 356	3 687 991
32092100022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Bayota	2 814 501	3 601 448	3 698 355
32092100023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Godiabrè	6 945 877	8 887 976	9 127 133
32092100024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Brihi	2 006 388	2 567 385	2 636 466
32092100026 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Dignago	2 817 651	3 605 480	3 702 494
32092100027 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Galebre	2 006 388	2 567 385	2 636 466
32092100028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE OURAGAHIO	3 000 000	3 838 814	3 942 108
32092100029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE DJEDJEDIGBEUPA	7 400 000	9 469 072	9 723 865
32092100030 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE DAHIEPA-KEHI	2 000 000	2 559 209	2 628 072
32092100031 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE D'OUMÉ	2 000 000	2 559 209	2 628 072
32092200014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Oumé	14 924 201	19 097 072	19 610 935
32092200015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal Ouragahio	8 795 757	11 255 090	11 557 941
32092200017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne III de Gagnoa	12 870 941	16 469 712	16 912 878

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22062 Enseignement secondaire général	472 587 386 981	532 202 828 446	564 438 305 324
32092200018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Guibéroua	10 891 804	13 937 200	14 312 223
32092200019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 1 de Gagnoa	16 116 308	20 622 500	21 177 407
32092200021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 2 de Gagnoa	2 894 906	3 704 334	3 804 012
32092200022 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région du Gôh dans le choix des filières d'orientation	1 286 302	1 645 957	1 690 248
32092200023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Diégonéfla	2 785 662	3 564 546	3 660 459
35092100019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Zaguieta	2 544 062	3 255 393	3 342 989
35092100020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Bazré	2 767 336	3 541 096	3 636 380
35092100021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Kouatinfla	2 006 388	2 567 385	2 636 466
35092100023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Sucre ivoire de ZUÉNOULA	2 006 388	2 567 385	2 636 466
35092100024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne GOHOUNFLA	2 544 062	3 255 393	3 342 989
35092100025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Kanzra	2 006 388	2 567 385	2 636 466
35092100026 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne d'Iriéfla	2 802 267	3 585 795	3 682 280
35092100028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Manfla Bfé	2 877 726	3 682 351	3 781 436
35092100029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE MAMINIGUI	2 000 000	2 559 209	2 628 072
35092100030 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE PAOUFLA	2 000 000	2 559 209	2 628 072
35092100031 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE ZAGUIETA	2 000 000	2 559 209	2 628 072
35092100032 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE ZANZRA	2 000 000	2 559 209	2 628 072
35092100033 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE BLANFLA	2 000 000	2 559 209	2 628 072
35092100034 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE N'DOUFFOUKANKRO	2 000 000	2 559 209	2 628 072
35092200012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Zuénoula	2 955 994	3 782 503	3 884 281
35092200013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 2 de Bouaflé	2 898 557	3 709 006	3 808 808
35092200014 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de la Marahoué dans le choix des filières d'orientation	1 253 240	1 603 652	1 646 802
35092200015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal Kononfla	8 753 528	11 201 054	11 502 451
35092200016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Bonon	2 917 400	3 733 117	3 833 569
35092200017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal Sinfra	10 864 330	13 902 044	14 276 119
35092200018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 1 de Bouaflé	11 886 422	15 209 916	15 619 185
35092200019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne BAD de Gohitafla	2 554 988	3 269 373	3 357 348
35092200020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne CHARLES KOFFI DIBY de Bouaflé	8 336 412	10 667 309	10 954 344
36092100021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Massala	2 816 067	3 603 450	3 700 415
36092100022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Diarabana	2 544 062	3 255 393	3 342 989
36092100023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Worofla	2 544 062	3 255 393	3 342 989
36092100024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Dualla	2 006 388	2 567 385	2 636 466
36092100026 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Sifé Séguéla	2 796 994	3 579 047	3 675 350
36092100027 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne BAD de Séguéla	2 810 494	3 596 321	3 693 091
36092100028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Teguela	2 544 062	3 255 393	3 342 989
36092100029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Morondo	2 806 457	3 591 154	3 687 785
36092100031 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE MANABRI	3 000 000	3 838 814	3 942 108
36092100032 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE GBETOGO	2 000 000	2 559 209	2 628 072
36092100033 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE KAMALO	2 000 000	2 559 209	2 628 072
36092200006 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Séguéla	8 744 487	11 189 485	11 490 571
36092200007 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région du Worodougou dans le choix des filières d'orientation	1 000 000	1 279 605	1 314 035
36092200008 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Kaunet Moussa de Kani	2 851 545	3 648 850	3 747 033

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22062 Enseignement secondaire général	472 587 386 981	532 202 828 446	564 438 305 324
36092200009 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne jeunes filles de Séguéla	2 767 336	3 541 096	3 636 380
37092100008 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Marandallah	2 767 336	3 541 096	3 636 380
37092100011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Bouandougou	10 549 540	13 499 239	13 862 475
37092100012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Sarhala	2 797 861	3 580 157	3 676 491
37092100013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Kongasso	2 767 336	3 541 096	3 636 380
37092100014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE DIANRA-VILLAGE	7 860 000	10 057 690	10 328 323
37092100015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE SAMOROSSO	3 000 000	3 838 814	3 942 108
37092100016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE FIZANLOUMA	3 000 000	3 838 814	3 942 108
37092100018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE KAMORO	2 000 000	2 559 209	2 628 072
37092100019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE TONHOULE DE MANKONO	2 000 000	2 559 209	2 628 072
37092100020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE KOROKOPLA	2 000 000	2 559 209	2 628 072
37092100021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE KOUATTA	2 000 000	2 559 209	2 628 072
37092100022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE SOUKOUROUGBAN	2 000 000	2 559 209	2 628 072
37092100023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE TOMONO	2 000 000	2 559 209	2 628 072
37092200006 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région du Béré dans le choix des filières d'orientation	1 000 000	1 279 605	1 314 034
37092200007 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée BAD de Tiennigboué	2 876 852	3 681 232	3 780 287
37092200008 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Mankono	12 233 665	15 654 253	16 075 476
37092200009 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Dianra	2 853 870	3 651 825	3 750 088
37092200010 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Kounahiri	2 784 930	3 563 609	3 659 499
41092100034 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Gboné	2 806 612	3 591 353	3 687 988
41092100035 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Kouan-Houlé	2 767 336	3 541 096	3 636 380
41092100036 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Municipal Man	2 793 722	3 574 859	3 671 052
41092100037 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne PodiAgouiné	2 877 726	3 682 351	3 781 436
41092100038 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Mahapleu Danan	2 771 527	3 546 459	3 641 885
41092100039 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Kpata	2 767 336	3 541 096	3 636 380
41092100040 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Municipal Danané	2 991 653	3 828 132	3 931 140
41092100041 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Gouekanguine	2 006 388	2 567 385	2 636 466
41092100042 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Man	2 825 494	3 615 515	3 712 802
41092100043 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Téapleu	2 767 336	3 541 096	3 636 380
41092100045 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne 2 Man	2 877 727	3 682 353	3 781 437
41092100046 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Santa	2 767 336	3 541 096	3 636 380
41092100047 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Gbangbéguiné	2 877 727	3 682 353	3 781 437
41092100048 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Blapleu	2 767 336	3 541 096	3 636 380
41092100051 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Jeunes Filles Man	13 913 398	17 803 645	18 282 705
41092100052 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE KIELE	3 201 600	4 096 781	4 207 018
41092100053 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE BIELE	3 201 600	4 096 781	4 207 018
41092100054 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE GBANGBEGOUINE-YATI	3 000 000	3 838 814	3 942 108
41092100055 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE MANGOUIN	3 000 000	3 838 814	3 942 108
41092100056 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE ZAGUINEU	3 000 000	3 838 814	3 942 108
41092100057 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE DALEU	3 000 000	3 838 814	3 942 108
41092100058 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE GOUTRO	3 000 000	3 838 814	3 942 108
41092100059 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE GOULALEU	3 000 000	3 838 814	3 942 108

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22062 Enseignement secondaire général	472 587 386 981	532 202 828 446	564 438 305 324
41092100061 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE ZOUTOUO DARA	3 000 000	3 838 814	3 942 108
41092100062 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE GOTONGOUINE	3 000 000	3 838 814	3 942 108
41092100063 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE BLOLE	3 000 000	3 838 814	3 942 108
41092100064 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE YELEU	3 000 000	3 838 814	3 942 108
41092100065 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE GLAN - HOUYE	3 000 000	3 838 814	3 942 108
41092100067 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE BOGOUINE	2 000 000	2 559 209	2 628 072
41092100068 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DEGBON-HOUYE	2 000 000	2 559 209	2 628 072
41092100069 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE GAN 2	2 000 000	2 559 209	2 628 072
41092100070 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE SOKOURALA	2 000 000	2 559 209	2 628 072
41092100071 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE BIANKOUA	2 000 000	2 559 209	2 628 072
41092100072 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE GOUANE	2 000 000	2 559 209	2 628 072
41092200019 Informer et Assister les élèves de 3è et de 1Ie de la Région du Tonkpi dans le choix des filières d'orientation	1 327 898	1 699 185	1 744 906
41092200020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Biankouma	2 673 349	3 420 829	3 512 878
41092200022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Danané	2 834 348	3 626 847	3 724 436
41092200023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Bin-Houyé	2 763 152	3 535 742	3 630 881
41092200024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Zouan-Hounian	2 903 940	3 715 895	3 815 883
41092200025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Logoualé	2 855 103	3 653 401	3 751 709
41092200026 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Man	15 579 419	19 935 492	20 471 918
41092200027 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Iba Diomandé de Sipilou Danané	2 816 941	3 604 569	3 701 563
41092200028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Oulai Goué Antoine de Sangouiné	2 767 587	3 541 418	3 636 708
42092100001 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE ZRO	3 000 000	3 838 814	3 942 108
42092100011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Tanry	7 663 590	9 806 363	10 070 233
42092100012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Zagne	2 810 316	3 596 093	3 692 856
42092100013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Péhé	2 805 429	3 589 840	3 686 433
42092100015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Nézobli	2 802 267	3 585 795	3 682 280
42092100016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE TIOBLY	3 000 000	3 838 814	3 942 108
42092100017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE TINHOU	3 000 000	3 838 814	3 942 108
42092100018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE BEDY-GOAZON	3 000 000	3 838 814	3 942 108
42092100019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DES JEUNES FILLE DE YAOUDE	3 000 000	3 838 814	3 942 108
42092100020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DIBOKE	2 000 000	2 559 209	2 628 072
42092100021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE BAKOUBLY	2 000 000	2 559 209	2 628 072
42092100022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE NICLA DE GUIGLO	2 000 000	2 559 209	2 628 072
42092100023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE KOARHO	2 000 000	2 559 209	2 628 072
42092200007 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Tai	2 842 241	3 636 943	3 734 806
42092200008 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Guiglo	14 601 776	18 684 497	19 187 259
42092200009 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Touleupleu	2 836 906	3 630 119	3 727 795
42092200010 Informer et Assister les élèves de 3è et de 1Ie de la Région du Cavally dans le choix des filières d'orientation	1 000 000	1 279 604	1 314 037
42092200011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Bolequin	2 761 990	3 534 255	3 629 354
43092100009 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Guezon	2 767 336	3 541 096	3 636 380
43092100010 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne TIENY-SIABLY	2 544 062	3 255 393	3 342 989
43092100011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Nanadi	2 544 062	3 255 393	3 342 989
43092100012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Semien	2 544 062	3 255 393	3 342 989

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22062 Enseignement secondaire général	472 587 386 981	532 202 828 446	564 438 305 324
43092100013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE TIESSAN	3 000 000	3 838 814	3 942 108
43092100014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE GOHOOU-ZAGNA	3 000 000	3 838 814	3 942 108
43092100015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE ZEO	3 000 000	3 838 814	3 942 108
43092100016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE BLENIMEOIN	3 000 000	3 838 814	3 942 108
43092100017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE DIOUROUZON	3 000 000	3 838 814	3 942 108
43092100018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE GLOPLOU	3 000 000	3 838 814	3 942 108
43092100019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE GBAPLEU	2 000 000	2 559 209	2 628 072
43092100020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE BAGOHOOU	2 000 000	2 559 209	2 628 072
43092100021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE GUEHIEBLY	2 000 000	2 559 209	2 628 072
43092100022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE OUYABLY GNONDROU	2 000 000	2 559 209	2 628 072
43092100023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE TOUANDROU GBEAN	2 000 000	2 559 209	2 628 072
43092100024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE ZOU	2 000 000	2 559 209	2 628 072
43092100025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE DAH	2 000 000	2 559 209	2 628 072
43092200009 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne BAD de Kouibly	2 827 055	3 617 513	3 714 851
43092200010 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Facobly	8 581 358	10 980 742	11 276 212
43092200011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Bangolo	2 880 462	3 685 851	3 785 030
43092200012 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région du Guémondans le choix des filières d'orientation	1 006 231	1 287 578	1 322 223
43092200013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Duekoué	2 878 011	3 682 715	3 781 810
51092100012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Ogoudou	2 767 336	3 541 096	3 636 380
51092100016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Niambézaria	2 877 726	3 682 352	3 781 436
51092100017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE DOUAVILLE	2 000 000	2 559 209	2 628 072
51092100018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE ZEGO	2 000 000	2 559 209	2 628 072
51092100019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE GROGOUYA	2 000 000	2 559 209	2 628 072
51092100020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE HERMANKONO	2 000 000	2 559 209	2 628 072
51092200014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Guitry	2 649 571	3 390 402	3 481 633
51092200015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Boga Doudou Emile de Lakota	8 961 855	11 467 630	11 776 199
51092200016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Alphonse Assamoi de Divo	2 973 327	3 804 684	3 907 058
51092200017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Hiré	2 610 096	3 339 891	3 429 759
51092200018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Zikisso	2 824 320	3 614 012	3 711 257
51092200019 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de Lôh-Djiboua dans le choix des filières d'orientation	1 323 731	1 693 851	1 739 431
51092200020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 2 de Divo	2 653 943	3 395 997	3 487 377
51092200021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 1 Divo	13 718 482	17 554 231	18 026 579
51092200022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans Lycée Moderne 3 de Divo	2 616 774	3 348 434	3 438 535
51092200023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Départemental de Lakota (Divo)	2 824 888	3 614 740	3 712 003
55092100011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Municipal Grabo	8 549 308	10 939 732	11 234 098
55092100013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Gabiadji	2 544 062	3 255 393	3 342 989
55092100014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Copaga Gabiadji	2 792 341	3 573 093	3 669 235
55092100015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne KFW San-Pédro	2 782 328	3 560 280	3 656 080
55092100016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DIGBOUE DE SAN-PÉDRO	2 000 000	2 559 209	2 628 072
55092200014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne INAGOHI de San-Pédro	8 324 666	10 652 279	10 938 908
55092200015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Grand-Béréby	2 621 315	3 354 247	3 444 502
55092200016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal 1 San-Pédro	2 659 893	3 403 612	3 495 195

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22062 Enseignement secondaire général	472 587 386 981	532 202 828 446	564 438 305 324
55092200017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de San- Pédro	2 829 885	3 621 132	3 718 569
55092200018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal 2 de San-Pédro	2 638 807	3 376 628	3 467 488
55092200020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Tabou	2 832 162	3 624 045	3 721 562
55092200021 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de SAN-PÉDRO dans le choix des filières d'orientation	1 036 069	1 325 757	1 361 430
56092100009 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Guéyo	2 877 726	3 682 351	3 781 436
56092100011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Soubré	7 047 948	9 018 585	9 261 257
56092100012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Grand-zatry	2 768 943	3 543 150	3 638 491
56092100013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Mayo	2 767 336	3 541 096	3 636 380
56092100014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE TAKOREAGUI	3 000 000	3 838 814	3 942 108
56092100015 COLLÈGE MODERNE 2 DE SOUBRÉ	3 000 000	3 838 814	3 942 108
56092200011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Buyo	9 893 754	12 660 092	13 000 748
56092200012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Méagui	2 628 042	3 362 852	3 453 340
56092200013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 2 Zadi Zahourou de Soubré	2 715 970	3 475 367	3 568 883
56092200014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne KFW de Guéyo	8 799 514	11 259 897	11 562 878
56092200015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Zadi Zahourou 1 de Soubré	8 812 561	11 276 594	11 580 021
56092200016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Charles Boza Donwahi de Soubré	2 987 382	3 822 667	3 925 527
56092200017 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de Nawadans le choix des filières d'orientation	1 248 548	1 597 648	1 640 638
56092200018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de YacoliDabouo	2 813 076	3 599 625	3 696 483
57092100001 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE GBAGBAM	2 000 000	2 559 209	2 628 072
57092100002 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE DAKPADOU	2 000 000	2 559 209	2 628 072
57092100003 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE SAGO	2 000 000	2 559 209	2 628 072
57092100004 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MOGERNE DE LABAKUYA	2 000 000	2 559 209	2 628 072
57092200006 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 2 de Sassandra	2 803 655	3 587 569	3 684 104
57092200007 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Fresco	8 735 631	11 178 150	11 478 934
57092200008 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Sassandra	9 113 230	11 661 329	11 975 111
57092200009 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de Gbôklédans le choix des filières d'orientation	1 000 000	1 279 605	1 314 037
61092100030 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Amélékia	8 770 909	11 223 293	11 525 290
61092100031 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne d'Akoboissué	2 767 336	3 541 096	3 636 380
61092100032 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Agnibilékrou	2 877 726	3 682 350	3 781 435
61092100033 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Zaranou	8 775 466	11 229 125	11 531 278
61092100035 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Dufrebo	2 767 336	3 541 096	3 636 380
61092100036 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne d'Apronpronou	2 770 504	3 545 150	3 640 541
61092100037 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Sankadiokro	2 767 336	3 541 096	3 636 380
61092100039 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Diamarakro	2 767 336	3 541 096	3 636 380
61092100040 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Départemental Agnibilékrou	2 796 394	3 578 280	3 674 562
61092100044 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne NANAN BOA KOUASSI III d'Abengourou	2 992 700	3 829 473	3 932 516
61092100045 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Damé	2 767 336	3 541 096	3 636 380
61092100047 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE D'AGNIBILÉKROU	3 000 000	3 838 814	3 942 108
61092100048 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE D'AFFALIKRO	3 000 000	3 838 814	3 942 108
61092100049 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE D'AMORIAKRO	3 000 000	3 838 814	3 942 108
61092100050 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE D'ABRADINOUI	2 000 000	2 559 209	2 628 072
61092200010 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Départemental d'Abengourou	2 729 999	3 493 318	3 587 316

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22062 Enseignement secondaire général	472 587 386 981	532 202 828 446	564 438 305 324
61092200011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal Nanan Kouakou Kouao de Niablé	2 808 451	3 593 705	3 690 405
61092200012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Agnibilékrou	13 771 822	17 622 484	18 096 670
61092200013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Abengourou	16 237 796	20 777 954	21 337 049
61092200014 Informer et Assister les élèves de 3è et de 1Ie de la Région d'Indénié-Djuablin dans le choix des filières d'orientation	1 003 836	1 284 512	1 319 075
61092200015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Nanan Adépra de Bettié	2 885 470	3 692 259	3 791 610
61092200016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne d'Ebilassokro	8 750 684	11 197 413	11 498 714
61092200017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Yakassé - Feyassé	2 822 809	3 612 076	3 709 271
61092200018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne d'aniassue	2 997 769	3 835 959	3 939 177
61092200019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne HENRI K. BEDIE DE TANGUELAN	8 737 272	11 180 251	11 481 090
62092100040 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Guiendé	2 767 336	3 541 096	3 636 380
62092100041 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Tahoudi	2 804 087	3 588 123	3 684 671
62092100042 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Kouaasi-N'dawa	2 767 336	3 541 096	3 636 380
62092100043 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Gbanhui	2 767 336	3 541 096	3 636 380
62092100044 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Tankessé	2 914 709	3 729 674	3 830 033
62092100045 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Kotogouanda	2 767 336	3 541 096	3 636 380
62092100046 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Kokomian	2 802 267	3 585 795	3 682 280
62092100048 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Boroko Bondkou	2 799 674	3 582 476	3 678 872
62092100049 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Tienkoikro	2 006 388	2 567 385	2 636 466
62092100053 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Lahoudi-Ba	2 803 301	3 587 117	3 683 638
62092100054 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne d'ASSINDI	2 006 388	2 567 385	2 636 466
62092100055 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Sapli-sépingo	8 423 265	10 778 446	11 068 474
62092100056 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Bondoukou	8 555 355	10 947 471	11 242 044
62092100057 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Gouméré	9 557 391	12 229 679	12 558 755
62092100058 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Hiango	2 802 267	3 585 795	3 682 280
62092100059 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne D'Appimandoum	2 815 678	3 602 953	3 699 902
62092100060 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Sorobango	2 006 388	2 567 385	2 636 466
62092100061 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Namassi	2 802 267	3 585 795	3 682 280
62092100062 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne d'AMANVI	2 006 388	2 567 385	2 636 466
62092100063 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Bondo	2 819 383	3 607 695	3 704 771
62092100064 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Pritti 2	2 006 388	2 567 385	2 636 466
62092100065 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Tambi	2 767 336	3 541 096	3 636 380
62092100066 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE TAGADI	3 000 000	3 838 814	3 942 108
62092100067 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE FLAKIEDOUGOU	2 000 000	2 559 209	2 628 072
62092100068 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE BOUDOUKOU	2 000 000	2 559 209	2 628 072
62092100069 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE BANDAKAGNI-SOKOURA	2 000 000	2 559 209	2 628 072
62092100070 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE DIMANDOUGOU	2 000 000	2 559 209	2 628 072
62092100071 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE DADIASSE	2 000 000	2 559 209	2 628 072
62092100072 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE NAGAFU	2 000 000	2 559 209	2 628 072
62092200017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 2 de BONDOUNKOU	2 854 593	3 652 750	3 751 037
62092200018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Tanda	2 978 279	3 811 018	3 913 568
62092200019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Tabagne	8 524 905	10 908 506	11 202 031
62092200020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 1 Bondoukou	15 404 930	19 712 218	20 242 632

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22062 Enseignement secondaire général	472 587 386 981	532 202 828 446	564 438 305 324
62092200021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne BAD KOUN - FAO	2 629 389	3 364 578	3 455 112
62092200022 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région du Gontougodans le choix des filières d'orientation	1 212 267	1 551 223	1 592 962
62092200023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Assuéfry	2 805 439	3 589 851	3 686 447
62092200024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Sandégué	2 811 973	3 598 214	3 695 033
62092200025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Tanda	8 570 381	10 966 697	11 261 790
62092200026 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Kouassi-Datékro	2 885 332	3 692 083	3 791 431
62092200027 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Transua	9 201 226	11 773 931	12 090 742
62092200028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Yezimala	2 787 297	3 566 636	3 662 609
62092200029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Tiedo	2 806 296	3 590 950	3 687 573
71092100036 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Bianouan	2 777 047	3 553 521	3 649 139
71092100037 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Ono Aboisso	2 877 726	3 682 351	3 781 436
71092100038 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Grand-Bassam	2 987 135	3 822 352	3 925 202
71092100039 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne EUGENE AKA EHOULE d'Aboisso	16 349 849	20 921 339	21 484 289
71092100041 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Noé	2 767 336	3 541 096	3 636 380
71092100043 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Yaou Bonoua	2 767 337	3 541 098	3 636 380
71092100045 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Krindjabo	2 784 379	3 562 902	3 658 774
71092100046 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne d'Adjouan	2 767 336	3 541 096	3 636 380
71092100047 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Ahigbé-koffikro	2 814 054	3 600 877	3 697 770
71092100048 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Bongo	2 822 935	3 612 239	3 709 439
71092100049 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Ketesso	2 767 336	3 541 096	3 636 380
71092100050 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Assinie-Mafia	11 836 437	15 145 956	15 553 505
71092100052 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Kouakro Absso	2 877 726	3 682 351	3 781 436
71092100053 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Nouamou	2 767 336	3 541 096	3 636 380
71092100054 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne d'Etueboué	2 767 336	3 541 096	3 636 380
71092100056 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Yaou	2 767 336	3 541 096	3 636 380
71092100058 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne 2 Aboisso	2 877 726	3 682 351	3 781 436
71092100059 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE MAFÉRE	2 000 000	2 559 209	2 628 072
71092200018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Bonoua	2 641 014	3 379 454	3 470 388
71092200019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Bonoua	2 910 669	3 724 505	3 824 722
71092200020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne II de Grand-Bassam	2 991 694	3 828 184	3 931 194
71092200021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Aboisso	14 546 460	18 613 714	19 114 572
71092200022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Maféré	2 785 467	3 564 295	3 660 204
71092200023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement au Lycée d'Excellence de Grand-Bassam	936 143 004	599 532 855	615 665 058
71092200024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal Adiaké	9 802 053	12 542 748	12 880 252
71092200025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne BAD Ayamé	8 712 997	11 149 188	11 449 191
71092200026 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région du Sud-Comoédans le choix des filières d'orientation	1 114 043	1 425 534	1 463 893
71092200027 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne I de Grand-Bassam	12 389 253	15 853 342	16 279 923
71092200028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne FATIM SYLLA de Tiapoum	2 765 144	3 538 290	3 633 498
71092200029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne JACQUES BATTER D'AFIENOU	7 665 474	9 808 772	10 072 709
76092100011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Oress-krobou	2 877 726	3 682 351	3 781 436
76092100013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Gomon	2 006 388	2 567 385	2 636 466
76092100017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE KATADJI	3 000 000	3 838 814	3 942 108

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22062 Enseignement secondaire général	472 587 386 981	532 202 828 446	564 438 305 324
76092100018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE TABOITIEN	3 000 000	3 838 814	3 942 108
76092100019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE CECHI	3 000 000	3 838 814	3 942 108
76092100020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE TIASSALÉ	3 000 000	3 838 814	3 942 108
76092100021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE MOROKRO	3 000 000	3 838 814	3 942 108
76092100022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE BINAOU	3 000 000	3 838 814	3 942 108
76092100023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE LOVIGUIE	3 000 000	3 838 814	3 942 108
76092100024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE D'ABOUDE	3 000 000	3 838 814	3 942 108
76092100025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE D'AGBOVILLE	3 000 000	3 838 814	3 942 108
76092100026 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE ETICOON	2 000 000	2 559 209	2 628 072
76092100027 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE GBOLOUVILLE	2 000 000	2 559 209	2 628 072
76092100028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE GUESSIGUIE	2 000 000	2 559 209	2 628 072
76092100029 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE NIAMOUE	2 000 000	2 559 209	2 628 072
76092200016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 2 d'Agboville	2 975 269	3 807 168	3 909 611
76092200017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Tiassalé	20 704 489	26 493 556	27 206 443
76092200018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 1 Agboville	13 284 736	16 999 207	17 456 621
76092200019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Kouamé Koffi Telesphore de Taabo	5 409 815	6 922 423	7 108 691
76092200020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal Rubino	8 370 214	10 710 563	10 998 762
76092200021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Azaguié	16 098 852	20 600 163	21 154 470
76092200022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Sikensi	10 125 346	12 956 440	13 305 069
76092200023 Informer et Assister les élèves de 3è et de 1Ie de la Région de AGBOVILLE dans le choix des filières d'orientation	1 179 057	1 508 728	1 549 322
76092200024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans Lycée Moderne 3 Agboville	10 997 258	14 072 142	14 450 791
76092200025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Taabo	2 804 875	3 589 129	3 685 705
76092200026 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne BAD N'Douci	37 713 944	48 258 930	49 557 479
77092100034 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Assikoi	13 790 137	3 570 272	3 666 340
77092100035 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Assikoun	13 544 062	3 255 393	3 342 989
77092100036 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Bieby	13 819 699	3 608 100	3 705 186
77092100037 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Becedi-brignan	18 645 948	9 783 788	10 047 050
77092100038 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Aboisso-Comoé	13 544 062	3 255 393	3 342 989
77092100041 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne d'ABONGOUA	13 006 388	2 567 385	2 636 466
77092100042 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Bécouefin	13 544 062	3 255 393	3 342 989
77092100043 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Akoupé-Zeudi	2 877 726	3 682 351	3 781 436
77092100044 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Oghlwapo	2 801 332	3 584 597	3 681 053
77092100045 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne YAKASSE-ME	13 006 388	2 567 385	2 636 466
77092100046 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Dinguira	2 790 845	3 571 176	3 667 272
77092100047 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Grand-Akoudzin	13 767 336	3 541 096	3 636 380
77092100049 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne d'Annépé	13 767 336	3 541 096	3 636 380
77092100051 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE DIAPE	3 000 000	3 838 814	3 942 108
77092100052 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE KOSSANDJI	3 000 000	3 838 814	3 942 108
77092100053 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE GRAND ALÉPÉ	3 000 000	3 838 814	3 942 108
77092100054 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE D'AGBAOU	3 000 000	3 838 814	3 942 108
77092100055 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE MEMNI	3 000 000	3 838 814	3 942 108
77092100056 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE BIASSO	3 000 000	3 838 814	3 942 108

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22062 Enseignement secondaire général	472 587 386 981	532 202 828 446	564 438 305 324
77092100057 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE BACON	3 000 000	3 838 814	3 942 108
77092100059 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE KONG 2	2 000 000	2 559 209	2 628 072
77092200012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Yakassé-Attobrou (Adzopé)	2 999 722	3 838 459	3 941 742
77092200013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Akoupé	20 828 122	26 651 757	27 368 902
77092200014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal d'Afféry	19 574 979	10 972 580	11 267 832
77092200015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Agou	8 637 488	11 052 567	11 349 970
77092200016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Alépé	9 151 787	11 710 664	12 025 779
77092200017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Adzopé	36 755 475	47 032 465	48 298 017
77092200018 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de ADZOPE dans le choix des filières d'orientation	1 041 871	1 333 182	1 369 055
77092200019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne LE PLANTEUR BARRY CALLEBAUT AKOUPÉ	8 675 609	11 101 349	11 400 062
77092200020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 2 d'ADZOPE	13 857 305	17 731 868	18 208 997
77092200021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne YAPO AHOUCHE DIT PERGAUD DE MONTEZO	2 811 082	3 597 074	3 693 863
77092200022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le LYCEE MODERNE 2 D'AKOUPÉ	3 000 000	3 838 814	3 942 108
77092200023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le LYCEE MODERNE DE DANGUIRA	14 000 000	3 838 814	3 942 108
78092100020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Bingerville	13 227 897	16 926 473	17 381 931
78092100021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Autoroute	2 661 266	3 405 368	3 496 999
78092100022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Plateau	8 992 746	11 507 158	11 816 792
78092100024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Djorobité	2 877 726	3 682 351	3 781 436
78092100025 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Cité du Port	2 877 726	3 682 351	3 781 436
78092100027 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne d'Abobo	2 837 748	3 631 196	3 728 904
78092100028 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Songon	2 791 713	3 572 288	3 668 413
78092100030 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne M'pouto	2 006 388	2 567 385	2 636 466
78092100031 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne BAD Koumassi	2 765 972	3 539 351	3 634 586
78092100032 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE KOUMASSI - SICOGI	3 000 000	3 838 814	3 942 108
78092100033 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE COCODY CITE DES ARTS	3 000 000	3 838 814	3 942 108
78092100034 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE COCODY LYCEE TECHNIQUE	3 000 000	3 838 814	3 942 108
78092100035 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE MARCORY BOULEVARD DU GABON	3 000 000	3 838 814	3 942 108
78092100036 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE BIETRI	3 000 000	3 838 814	3 942 108
78092100037 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE ANDRE LATRILLE DE PORT-BOUET	3 000 000	3 838 814	3 942 108
78092100038 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE PORT-BOUET AEROPORT	3 000 000	3 838 814	3 942 108
78092100039 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE D'ABOBO SOGEPHIA	3 000 000	3 838 814	3 942 108
78092100041 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DANHO PAULIN CLAUDE DE LA CITE FAIRMONT	18 440 000	23 595 904	24 230 824
78092100042 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE YOPOUGON SOGEPHIA	3 174 000	4 061 465	4 170 752
78092100043 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE M'BONOUA	2 000 000	2 559 209	2 628 072
78092200089 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal Gadié Pierre 2 de Yopougon	2 682 308	3 432 293	3 524 650
78092200090 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Filles Bingerville	134 835 090	172 535 573	177 178 156
78092200091 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de ABIDJAN III dans le choix des filières d'orientation	1 330 474	1 702 481	1 748 290
78092200092 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal Adjamé Harris	8 833 532	11 303 426	11 607 577
78092200093 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Alassane Ouattara d'Anyama	30 865 330	39 495 413	40 558 150
78092200094 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 1 d'Abobo	33 970 393	43 468 665	44 638 318
78092200095 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal 2 de KOUMASSI	2 774 393	3 550 125	3 645 652

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22062 Enseignement secondaire général	472 587 386 981	532 202 828 446	564 438 305 324
78092200096 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Cocody-Angré (La Djibi)	11 255 953	14 403 167	14 790 728
78092200097 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Songon	8 353 740	10 689 483	10 977 114
78092200098 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne NANGUI ABROGOUA 2 d'ADJAME	2 857 562	3 656 550	3 754 939
78092200104 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Mncipal 2 d'ATTECOUBE	2 920 912	3 737 612	3 838 184
78092200105 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le centre national de para-téléenseignement d'Abidjan	3 983 032	5 096 708	5 233 848
78092200106 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de ABIDJAN dans le choix des filières d'orientation	1 084 380	1 387 578	1 424 915
78092200107 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal Simone Elivet Gbagbo de Yopougon Niangon	9 734 371	12 456 145	12 791 313
78092200108 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Sainte Marie Cocody	121 959 776	156 060 266	160 259 530
78092200111 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Yopougon Andokoi	2 855 876	3 654 391	3 752 723
78092200117 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Djédji Amondji Pierre d'Adjamé 220 Logements	19 244 818	24 625 752	25 288 382
78092200118 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Garçons Gnaléga Mémé Jérémie de Bingerville	62 089 523	79 450 026	81 587 866
78092200119 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Port Bouët	2 865 075	3 666 162	3 764 814
78092200120 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal d'Adjamé	2 971 675	3 802 570	3 904 888
78092200122 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne NANGUI ABROGOUA 1 d'ADJAME	2 728 982	3 492 017	3 585 981
78092200125 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Jeunes Filles Yopougon	297 155 316	17 473 402	17 943 575
78092200126 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal 1 Attecoubé	2 835 397	3 628 187	3 725 812
78092200127 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Koumassi	2 875 125	3 679 024	3 778 017
78092200129 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal Gadié Pierre 1 de Yopougon	2 822 183	3 611 278	3 708 450
78092200130 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal de Marcoray	2 674 765	3 422 642	3 514 738
78092200131 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Treichville	14 554 851	18 624 450	19 125 598
78092200132 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Classique d'Abidjan	27 084 941	34 658 009	35 590 586
78092200133 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne 2 d'Abobo	2 810 952	3 596 906	3 693 691
78092200134 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de ABIDJAN II dans le choix des filières d'orientation	1 131 735	1 448 172	1 487 141
78092200137 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Port-Bouët	16 488 590	21 098 873	21 666 599
78092200138 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Anyama	2 713 547	3 472 268	3 565 698
78092200140 Informer et Assister les élèves de 3è et de Tle de la Région de ABIDJAN IV dans le choix des filières d'orientation	1 098 719	1 405 926	1 443 757
78092200141 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal 1 de Koumassi	2 919 640	3 735 985	3 836 511
78092200142 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal d'Abobo	2 820 533	3 609 166	3 706 284
78092200144 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne de Cocody	9 048 736	11 578 802	11 890 365
78098000797 Organiser les séances de la commission d'attribution et de renouvellement des bourses des élèves de l'enseignement secondaire général	25 433 406	32 544 697	33 420 409
78098000869 Prendre en charge les dépenses centralisées liées à l'enseignement secondaire général	821 086 206	410 863 321	421 918 818
78098001072 Organiser les séances de la commission d'orientation dans les classes de 2nde et d'affectation en 6è	129 017 373	165 091 198	169 533 465
78098001089 Organiser des missions de contrôle des effectifs des élèves affectés dans le privé	5 470 610	7 000 216	7 188 578
78098001119 Réaliser les activités d'affectation des élèves, d'orientation, d'attribution et de renouvellement des bourses	11 580 311	14 818 218	15 216 945
78098001134 Contrôler les services et structures de l'Enseignement Secondaire Général	13 581 065	17 378 391	17 846 007
79092100007 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Loupou	2 544 062	3 255 393	3 342 989
79092100008 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Bessio-Dabou	8 711 857	11 147 731	11 447 692
79092100009 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Ebonou	2 820 407	3 609 005	3 706 116
79092100010 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Toupah	2 834 534	3 627 082	3 724 680
79092100011 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Ahouanou	2 782 722	3 560 783	3 656 597
79092100012 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Collège Moderne Bacanda	2 824 271	3 613 948	3 711 195
79092100013 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE ADESSE	3 000 000	3 838 814	3 942 108

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22062 Enseignement secondaire général	472 587 386 981	532 202 828 446	564 438 305 324
79092100014 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE N'DJEM	3 000 000	3 838 814	3 942 108
79092100015 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE D'AHOUNIANSO	3 000 000	3 838 814	3 942 108
79092100016 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE 2 DE TOUPAH	3 000 000	3 838 814	3 942 108
79092100017 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE BOUBOURY	3 000 000	3 838 814	3 942 108
79092100018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE ATTOUTOU	2 000 000	2 559 209	2 628 072
79092100019 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE DJIDJIKRO	2 000 000	2 559 209	2 628 072
79092100020 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE AKRADIO	2 000 000	2 559 209	2 628 072
79092100021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le COLLÈGE MODERNE DE ORBAFF	2 000 000	2 559 209	2 628 072
79092200018 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Tiapani Dominique de Dabou	8 763 191	11 213 417	11 515 147
79092200020 Informer et Assister les élèves de 3è et de 1le de la Région des Grands Ponts dans le choix des filières d'orientation	1 000 000	1 279 606	1 314 036
79092200021 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Grand-Lahou	2 768 123	3 542 104	3 637 412
79092200022 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Akpa Gnagne de Dabou	12 049 998	15 419 231	15 834 131
79092200023 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Municipal Jacquerville	8 603 115	11 008 585	11 304 804
79092200024 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée Moderne Leboutou Dabou	29 993 040	38 379 225	39 411 933
3 Transferts	104 675 442 928	130 049 850 391	148 731 814 074
78098000868 Transférer les crédits de bourses en CI des élèves du secondaire général/DOB-MENA	1 100 000 000	1 366 651 350	1 562 973 998
78098000991 Transférer les crédits de biens et services à la DEEP pour les frais de scolarité des élèves affectés dans les établissements du secondaire général privé Laïc	90 890 620 052	112 923 444 211	129 145 159 786
78098001071 Transférer les crédits de biens et services à la DEEP pour les frais de scolarité des élèves affectés dans les établissements du secondaire général privé Confessionnel	5 727 900 000	7 116 402 064	8 138 689 782
90092200004 Appuyer les COGES du Secondaire/MENA	6 956 922 876	8 643 352 766	9 884 990 508
4 Investissements	800 000 000	450 000 914	0
Trésor	800 000 000	450 000 914	0
78098001158 Projet de Contrôle électronique des affectés de l'Etat au privé / DEEP	500 000 000	450 000 914	0
78098001024 Projet d'affectation en ligne des élèves /DOB	300 000 000	0	0
2206203 Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures du secondaire général	32 564 094 804	52 647 577 742	56 551 982 933
4 Investissements	32 564 094 804	52 647 577 742	56 551 982 933
Trésor	10 170 583 973	23 791 093 234	14 769 416 346
90092200008 Projet DEFI 3 Prêt Souverain AFD - Education	500 000 000	4 000 000 000	4 486 416 346
90092200006 Projet de construction et d'équipement de quatre (4) Lycées et d'un (1) Collège d'excellence pour filles avec internats-BOAD	900 000 000	5 000 000 000	6 283 000 000
90092200003 Rénovation des établissements du second degré	500 000 000	0	0
78098001111 Construction de 84 Collèges de proximité / MCC	250 000 000	0	0
78098000805 Programme de construction et d'équipement de Collèges et Lycées	5 100 000 000	4 000 000 000	4 000 000 000
78092200146 Projet de Construction et d'Equipement de trois (03) Lycées d'excellence de Jeunes Filles-FKDEA	1 096 362 059	7 921 382 000	0
78092200112 Construction et Equipement de 05 Lycées de Jeunes Filles avec Internats/BID	1 200 000 000	2 869 711 234	0
78092200099 Construction et Equipement d'un Lycée de Jeunes Filles avec Internat / OFID	624 221 914	0	0
Financement extérieur	22 393 510 831	28 856 484 508	41 782 566 587
90092200008 Projet DEFI 3 Prêt Souverain AFD - Education	8 475 292 000	18 000 000 000	31 782 566 587
90092200006 Projet de construction et d'équipement de quatre (4) Lycées et d'un (1) Collège d'excellence pour filles avec internats-BOAD	6 662 000 000	8 460 400 000	10 000 000 000
78092200146 Projet de Construction et d'Equipement de trois (03) Lycées d'excellence de Jeunes Filles-FKDEA	4 256 188 873	0	0
78092200112 Construction et Equipement de 05 Lycées de Jeunes Filles avec Internats/BID	2 000 000 000	2 396 084 508	0
78092200099 Construction et Equipement d'un Lycée de Jeunes Filles avec Internat / OFID	1 000 029 958	0	0

II.2.4. Programme 4 : Alphabétisation et Education non formelle

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 4 : Alphabétisation et Education non formelle	Action 4.1: Gestion de l'alphabétisation

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 : Alphabétisation et Education non formelle						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS1 : Accroître l'accès à l'alphabétisation et à l'éducation non formelle	Proportion de centres d'alphabétisation ouverts	20.84%	23%	27%	29.16%	Nombre de centres d'alphabétisation ouverts x 100 / Nombre total prévu à terme Prévision : 758 Source : Rapport d'activités DCSPA
	Proportion de classes passerelles ouvertes	6.86%	24.56%	29.41%	39.21%	Nombre de classes passerelles ouvertes x 100 / Nombre total de classes passerelles prévu Source : Rapport d'activités DCSPA
	Proportion de SIE éligibles à l'intégration	17,57%	18,15%	19,02%	20,01%	Nombre de SIE éligibles x 100 / Nombre total de SIE prévu Prévision (2024-2026) : 3112 Source : Rapport d'étape DENF
	Proportion d'alphabétiseurs formés	22.27%	23.23%	25%	29.5%	Nombre d'alphabétiseurs formés x 100 / Nombre total d'alphabétiseurs Prévision (2024-2026) : 962 Source : Rapport d'étape DENF
	Proportion d'apprenants inscrits	17.87%	25.46%	28.09%	28.58%	Nombre d'apprenants inscrits x 100 / Nombre total d'apprenants prévu Prévision (2024-2026) : 28860 Source : Rapport d'activités DCSPA
OS2 : Améliorer la qualité des apprentissages	Taux de réussite des apprenants	55%	65%	75%	85%	Nombre d'apprenants ayant obtenu la moyenne requise aux évaluations finales x 100 / Nombre total d'apprenants ayant achevé la formation à terme Source : Rapport d'activités DCSPA
	Taux d'apprenants ayant achevé la formation	70%	75%	80%	85%	Nombre d'apprenants ayant achevé la formation x 100 / Nombre total d'inscrits Source : Rapport d'activités DCSPA
	Proportion de kits distribués	20%	23%	27%	30%	Nombre de kits distribués x 100 / Nombre total de kits prévus Source : Rapport d'activités DCSPA

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 4 : Alphabétisation et Education non formelle	655 200 000	3 065 038 556	11 971 367 851
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	55 200 000	65 038 556	66 788 604
Transferts	0	0	0
Investissements	600 000 000	3 000 000 000	11 904 579 247
Trésor	600 000 000	3 000 000 000	11 904 579 247
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22064 Alphabétisation et Education non formelle	655 200 000	3 065 038 556	11 971 367 851
2206401 Gestion de l'alphabétisation	655 200 000	3 065 038 556	11 971 367 851
2 Biens et services	55 200 000	65 038 556	66 788 604
78095000015 Conduire les programmes et suivre la mise en conformité des structures d'éducation non formelle aux normes éducatives nationales	13 800 000	16 259 639	16 697 151
78095000016 Développer des actions de lutte contre l'analphabétisme des Adultes, des Jeunes et des Enfants	13 800 000	16 259 639	16 697 151
78095000017 Coordonner, suivre et évaluer les programmes d'alphabétisation	13 800 000	16 259 639	16 697 151
78095000018 Concevoir les matériels didactiques d'alphabétisation	13 800 000	16 259 639	16 697 151
4 Investissements	600 000 000	3 000 000 000	11 904 579 247
Trésor	600 000 000	3 000 000 000	11 904 579 247
78095000012 Stratégie Nationale d'Alphabétisation	600 000 000	3 000 000 000	11 904 579 247

SECTION 333: MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

- la faiblesse du mécanisme de suivi des accords d'aide et de coopération scientifique ;
- l'insuffisance des personnels enseignants-chercheurs et chercheurs dans certaines disciplines, spécialités et rang ;
- l'insuffisance du personnel administratif et technique, notamment dans le domaine de la maintenance des équipements des laboratoires ;
- l'insuffisance de formation continue pour les PAT ;
- la faible opérationnalisation de l'assurance qualité ;
- l'insuffisance des infrastructures académiques et administratives (amphis, salles (TD, TP), Bibliothèque, bureaux des personnels, etc.) ;
- l'insuffisance du matériel pédagogique et didactique ;
- l'absence d'un système d'informations et de gestion intégré ;
- l'absence de textes réglementaires relatifs à la carte universitaire ;
- la faible utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication en Education (TICE) ;
- la faible insertion professionnelle des diplômés ;
- l'insuffisance des infrastructures administratives, sportives, culturelles, sociales et des résidences d'étudiants ;
- l'insuffisance de l'enveloppe allouée aux bourses d'études et secours financiers ;
- la persistance de la violence en milieu universitaire ;
- l'insuffisance des équipements de laboratoire de recherche ;
- la faible valorisation et vulgarisation des résultats de la recherche ;
- l'insuffisance de financement pour la mise en œuvre des programmes nationaux de recherche (PNR) ;
- l'insuffisance des sources de financement des activités de recherche ;
- le faible financement des activités de la recherche et de l'innovation (mise en place des PSI, moyens communautaires, technopôle, ...).

I.1.2. Réponses apportées

- l'élaboration de nouveaux textes réglementaires et de nouveaux documents de politique ;
- la conception d'outils d'aide à la décision ;
- la réalisation des travaux d'extensions, de réhabilitation, de construction et d'équipement des universités, des grandes écoles, des CROU, des Centres et Instituts de Recherche ;
- le renforcement du dispositif en matière d'utilisation des TICE ;
- l'amélioration du taux d'encadrement des étudiants par le recrutement de personnels ;
- l'évaluation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche ;
- la mise en place de l'observatoire de l'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur ;
- la création de trois (03) centres d'excellence africains dans les domaines : mines et environnement minier et valorisation des déchets en produits à haute valeur ajoutée (VALOPRO) (INP-HB) ;
- la réforme des Brevets de Technicien Supérieur (BTS) ;
- le processus de mise en place des écoles doctorales.

I.1.3. Défis et priorités

- l'adoption de la nouvelle Loi relative à l'Enseignement Supérieur, à la Recherche Scientifique et à l'Innovation Technologique ;
- l'amélioration de la gouvernance et le financement du Système d'ESRS ;
- la certification et l'accréditation des institutions d'enseignement supérieur et de recherche ;

- la mise en place d'un système d'information et de gestion du MESRS ;
- la dématérialisation des actes administratifs ;
- la pacification de l'environnement universitaire ;
- l'amélioration des conditions de vie et de travail des acteurs du Département ministériel ;
- l'élaboration du plan stratégique de développement de l'enseignement supérieur après l'adoption de la Politique Nationale de l'Enseignement Supérieur (PNES) ;
- l'amélioration de l'accès à l'enseignement supérieur ;
- l'amélioration de l'équité dans l'enseignement supérieur ;
- le développement du numérique éducatif ;
- l'amélioration de l'employabilité et de l'insertion professionnelle des diplômés ;
- la normalisation des années académiques ;
- l'amélioration de la gouvernance de la recherche ;
- le renforcement du financement de la recherche ;
- la révision du document de Politique Nationale de la Recherche Scientifique et de l'Innovation ;
- l'élaboration du Plan Stratégique de la Recherche Scientifique ;
- le développement des compétences en sciences, technologie, ingénierie et mathématiques ;
- la valorisation et la vulgarisation des résultats de la recherche.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le développement des infrastructures de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- le renforcement de la gouvernance et du pilotage du dispositif de l'administration centrale et des Institutions d'Enseignement Supérieur et de Recherche ;
- l'amélioration de la qualité et de la pertinence de la formation en vue de favoriser l'insertion professionnelle des diplômés ;
- l'organisation d'une recherche scientifique et des innovations d'excellence au service du développement ;
- l'amélioration des conditions de vie et de travail des acteurs de la communauté universitaire ;
- la promotion de l'émergence d'une communauté universitaire responsable et engagée pour le développement de l'enseignement et de la recherche.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration est moderne et performante ;
- la formation de qualité en vue d'une insertion professionnelle est réussie ;
- les conditions de vie et de travail des étudiants sont améliorées ;
- la recherche d'excellence et les innovations de qualité capables de soutenir les secteurs clés du développement du pays existent.

I.3 Missions du Ministère

Conformément au décret n°2023-820 du 25 octobre 2023 portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 25, le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière d'Enseignement supérieur et de Recherche scientifique.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre de l'Enseignement supérieur

- mise en œuvre et suivi de la politique d'éducation et de formation dans le domaine de l'enseignement supérieur ;
- tutelle des universités publiques et privées et des grandes écoles publiques et privées ;
- organisation des examens et concours de niveau post-baccalauréat, y compris le Brevet de Technicien Supérieur ;
- suivi de l'organisation et du fonctionnement des universités publiques et privées et des grandes écoles publiques et privées ;
- promotion et contrôle des grandes écoles supérieures publiques et privées ;
- promotion de la formation continue dans l'enseignement supérieur ;

- promotion de la professionnalisation universitaire ;
- gestion des aides et bourses universitaires ivoiriennes ;
- gestion des aides et bourses étrangères, en relation avec le Ministre chargé des Affaires Etrangères.

Au titre de la Recherche scientifique

- promotion et orientation de la recherche ;
- valorisation et vulgarisation de la recherche ;
- coordination, mise en œuvre, contrôle et suivi des opérations de recherche ;
- planification et mise en œuvre d'une politique de formation, d'insertion et de promotion des chercheurs de toutes disciplines ;
- gestion des institutions et centres de recherche ;
- diffusion des informations relatives aux progrès scientifiques nationaux et internationaux ;
- conservation et protection du patrimoine scientifique national ;
- mise en œuvre des projets de coopération internationale en matière de recherche scientifique, technologique et technique ;
- élaboration et mise en œuvre d'un programme de soutien des initiatives visant à promouvoir les innovations technologiques ;
- détection et promotion des talents en matière de technologie ;
- incitation à l'innovation technologique.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Enseignement supérieur.
- Programme 3 : Oeuvres universitaires et vie estudiantine.
- Programme 4 : Recherche scientifique et innovation.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 : Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (IGESR), Direction des Affaires Financières (DAF), Direction de la Planification (DP), Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction des Affaires Juridiques et de la Coopération (DAJC), (DSI), Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP), Cellule de Passation des Marchés Publiques (CPMP), Direction Générale de la Qualité et des Evaluations (DGQE), Direction des Accreditations, de la Qualité et des Normes (DAQN), Direction des Evaluations, Certification et Accreditation (DECA)		<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation et équipement des locaux de la DP - Suivi de la mise en œuvre de la carte universitaire/PDU MESRS - Réhabilitation et équipement des locaux de l'Inspection Générale/MESRS 	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 2 : Enseignement supérieur	Observatoire de l'Insertion Professionnelle des Diplômés de l'Enseignement Supérieur (OIPDES) Direction Générale de l'Enseignement Supérieur (DGES) Direction de l'Enseignement Supérieur (DESUP) Direction de l'Orientation, des Examens et des Concours (DEXCO) Cellule de Suivi de Construction des Universités	Université Felix Houphouet Boigny (UFHB), Université Nangui Abrogoua (UNA), Université Alassane Ouattara (UAO), Université Jean Lorougnon Guede (UJLG), Université Peleforo Gon Coulibaly (UPGC), Université de Man (UMAN), Université de San-Pédro (USP), Université Virtuelle de Côte d'Ivoire (UVCI), Université Internationale de Grand Bassam (UIGB), Institut National Polytechnique Houphouet Boigny (INP-HB), Ecole Normale Supérieure d'Abidjan (ENS)	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en Œuvre du Télé-Enseignement / UVCI - Extension des Infrastructures des UFR/Universités de Cocody - Renforcement et équipement des infrastructures UNIV Korhogo - Renforcement et équipement des infrastructures Université Daloa - Renforcement et équipement des infrastructures Université Bouaké - Renforcement des Equipements Pédagogiques de l'ENS - Construction, réhabilitation et Equipement des Universités / SIMDCI - Extension Université de Daloa - Extension Université de Korhogo - Construction Université de Man - Programme d'appui au développement de l'Enseignement/ PADES - Construction Université de Bondoukou - Construction Université de San-Pédro - Construction Université d'Abengourou - Construction Université de la Ville Universitaire d'Adiaké - Construction Université de d'Odienné - Construction du Campus GPE à Abidjan - Réhabilitation et équipement INPHB Yamoussoukro - Réhabilitation, équipement des locaux et construction de la clôture de l'INP-HB - Mise en place d'un CEA pour la valorisation des déchets en produits à haute valeur ajoutée (VALOPRO) - Mise en place d'un CCBAD/phase 2 - Mise en place d'un CEA MEM/phase 2 - Projet de création du Centre de Valorisation des Bio ressources de Korhogo - Construction des résidences universitaires et du Centre de Formation Continue / INPHB - Appui à la fondation Andrew Young/UIGB - Mise en place d'un laboratoire de traitement et d'analyse des minerais à l'université de man 	
Programme 3 : Oeuvres universitaires et vie estudiantine	Direction des Orientations et des Bourses (DOB), Direction des Œuvres Universitaires, de la Vie Associative et du Genre (DOUVAG)	Centre Régional des Œuvres Universitaires Abidjan (CROU A1 et CROU A2), Centre Régional des Œuvres Universitaires Bouaké (CROU B), Centre Régional des Œuvres Universitaires Daloa (CROU D), Centre Régional des Œuvres Universitaires Korhogo (CROU K), Centre Régional des Œuvres Universitaires Man (CROU M), Centre Régional des Œuvres Universitaires de San-Pédro (CROU SP)	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement et équipement des infrastructures CROU-A2 - Renforcement et équipement des infrastructures CROU-A1 - Renforcement et équipement des infrastructures CROU Daloa - Renforcement et équipement des infrastructures CROU Bouaké 	
Programme 4 : Recherche scientifique et innovation	Direction Générale de la Recherche et de l'Innovation (DGRI), Direction de la Recherche (DR), Direction de la Valorisation et de l'Innovation (DVI)	Institut Pasteur de Côte d'Ivoire (IPCI), Centre de Recherches Oceanologique (CRO), Centre Ivoirien de Recherche Economique et Social (CIRES - CAPEC), Centre de Recherches Ecologiques (CRE), Centre d'Entomologie Médicale et Vétérinaire (CEMV), Centre National Floristique (CNF), LAMTO Géol, Groupe de Recherche en Tradition Orale (GRTO), Programme d'Appui Suisse pour la Recherche Scientifique (PASRES), Fonds National de la Science, de la Technologie et de l'Innovation (FONSTI), Société Math, Centre National de Recherche Agronomique (CNRA), Institut de Recherche pour le Développement (IRD), Centre Suisse de Recherche Scientifique (CSRS)	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation Bâtiment et Equipement LAMTO ECOLOGIE / TAÏ - Réhabilitation et équipement STATION LAMTO-GEOPHYSIQUE - Création des Fermes Agro-Pastorale - Réhabilitation et Equipement Institut Pasteur/IPCI (Labo P3+Labo P4) - Réhabilitation et Equipement CRO - Réhabilitation et équipement CEMV - Réhabilitation et équipement CNF 	

II.1.2. Performance globale du Ministère

Tableau 2 : Performance du Ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESUTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Renforcer la gouvernance de l'administration centrale et des institutions d'enseignement supérieur et de recherche	RS 1 : L'administration est moderne et performante	IP 1.1 : Taux de satisfaction des usagers	Sondage ou enquête Source: Rapport d'enquête DP
OG 2 : Améliorer la qualité et la pertinence des formations en vue de favoriser l'insertion professionnelle des diplômés	RS 2 : La formation de qualité en vue d'une insertion professionnelle est réussie	IP 2.1 : Taux d'insertion professionnelle des diplômés du supérieur	Nombre d'étudiants diplômés insérés / Nombre total de diplômés en quête d'emploi pour l'année N-1 Source : Rapport d'enquête OIPDES
OG 3 : Améliorer les conditions de vie et de travail des étudiants	RS 3 : Les conditions de vie et de travail des étudiants sont améliorées	IP 3.1 : Taux de satisfaction des étudiants par rapport aux prestations sociales	Enquête de satisfaction auprès des étudiants Sources: Rapports d'enquêtes DP / DVAG
OG 4 : Développer une recherche d'excellence et une innovation au service du développement du pays	RS 4 : La recherche d'excellence et les innovations de qualité capables de soutenir les secteurs clés du développement du pays existent	IP 4.1 : La part (%) de la recherche dans la contribution des secteurs clés dans le PIB du Pays	Contributions de la R&D sur le PIB réel Source: Rapports d'activités DR (IPST, INS)

II.1.3. Financement global du Ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	283 106 062 854	306 276 677 692	320 312 726 598
1.1 Ressources Intérieures	244 211 416 375	306 276 677 692	320 312 726 598
1.1.1 Budget Etat	244 211 416 375	306 276 677 692	320 312 726 598
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	38 894 646 479	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	38 894 646 479	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	283 106 062 854	306 276 677 692	320 312 726 598
2.1 Personnel	108 578 045 211	110 207 894 999	111 884 531 260
2.1.1 Solde y compris EPN	108 578 045 211	110 207 894 999	111 884 531 260
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	16 368 295 395	18 046 354 504	19 215 951 993
2.3 Transferts	112 625 878 809	119 180 946 912	119 721 741 589
2.4 Investissement	45 533 843 439	58 841 481 277	69 490 501 756
Trésor	6 639 196 960	58 841 481 277	69 490 501 756
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	38 894 646 479	0	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation
	Action 1.2: Gestion des ressources humaines, matérielles et financières
	Action 1.3: Planification, programmation et suivi-évaluation
	Action 1.4: Gestion des systèmes d'information et de communication
	Action 1.5: Développement de la démarche qualité du système d'esrs

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Améliorer la Gouvernance et le Pilotage du Système d'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	Proportion de services de l'administration centrale formés à la démarche qualité	25%	60%	67%	70%	(Nombre de services de l'administration centrale formés à la démarche qualité / Nombre total de services de l'administration centrale) x 100 Source : Rapport d'activités DGQE
	Proportion d'équipes qualité mises en place dans les services de l'administration centrale	25%	60%	67%	70%	(Nombre d'équipes qualité mises en place dans les services d'administration centrale / Nombre total des services de l'administration centrale) x 100 Source : Rapport d'activités DGQE
	Taux d'avancement de la mise en place du SIG	-	40%	60%	70%	Reporting Source : Rapport d'activités DP
OS 2 : Assurer une gestion efficiente et efficace des ressources humaines, matérielles et financières	Taux d'encadrement (Ratio Etudiant / Enseignant)	25	25	25	25	(Nombre d'enseignants / Nombre d'étudiants) x 100 Source : Rapport d'activités DGQE
	Taux d'exécution du budget	99,64%	100%	100%	100%	(Total mandat ordonnancé/ Total budget actuel) x 100 Source : Rapport d'activités DFP
	Taux de passation des marchés publics	-	100%	100%	100%	(Nombre de marchés passés sur le nombre de marché prévus exécuté) x 100 Source : Rapport d'activité CMPM/MESRS

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 1 : Administration Générale	21 073 983 778	66 226 647 710	70 071 911 428
Dépenses de personnel	10 316 478 780	11 002 814 952	11 735 437 683
Dépenses en biens et services	10 577 504 998	12 155 111 981	13 311 389 120
Transferts	0	0	0
Investissements	180 000 000	43 068 720 777	45 025 084 625
Trésor	180 000 000	43 068 720 777	45 025 084 625
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21093 Administration Générale	21 073 983 778	66 226 647 710	70 071 911 428
2109301 Coordination et animation	7 520 929 700	51 285 416 135	54 328 596 572
2 Biens et services	7 480 929 700	8 558 875 358	9 682 118 977
78011202184 Prendre en charge les frais d'abonnements et de factures d'eau, électricité et téléphone des EPN	7 343 929 700	8 321 975 358	9 438 111 977
78096000181 Renforcer la coopération et les relations avec les autres ministères	25 000 000	110 210 000	113 516 300
78096000182 Régler les conflits et tenir les rencontres avec les structures et organes du Ministère	7 000 000	10 300 000	10 609 000
78096000183 Inspecter les services du Ministère	25 000 000	33 990 000	35 009 700
78096000222 Mettre en oeuvre la politique du Gouvernement en matière d'enseignement supérieur et de recherche scientifique	80 000 000	82 400 000	84 872 000
4 Investissements	40 000 000	42 726 540 777	44 646 477 595
Trésor	40 000 000	42 726 540 777	44 646 477 595
90094100003 Provision pour investissement / Enseignement Supérieur	0	42 596 760 777	44 512 804 195
78096000241 Réhabilitation et équipement des locaux de l'inspection Générale du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	40 000 000	129 780 000	133 673 400
2109302 Gestion des ressources humaines, matérielles et financières	13 240 054 078	14 308 076 575	15 065 003 576
1 Personnel	10 316 478 780	11 002 814 952	11 735 437 683
78096000225 Prendre en charge les indemnités de la Commission d'Evaluation des Etablissements Supérieurs Privés	10 000 000	10 000 000	10 000 000
78096000246 Prendre en charge la masse salariale de la gestion des dépenses centralisées	21 000 000	21 000 000	21 000 000
78096000261 Prendre en charge les salaires de l'administration centrale	10 176 978 780	10 863 314 952	11 595 937 683
78096000267 Prendre en charge les indemnités d'organisation des examens et concours .DESUP	108 500 000	108 500 000	108 500 000
2 Biens et services	2 923 575 298	3 305 261 623	3 329 565 893
78011202038 Prendre en charge les abonnements (Eau, électricité et téléphone) de l'Admin.Centrale du MESRS	93 238 008	98 765 523	104 761 234
78096000184 Renforcer le dialogue intersectoriel éducation/formation (Task Force)	10 000 000	10 300 000	10 609 000
78096000185 Préparer et suivre l'exécution des budgets du Ministère et des structures sous-tutelle	25 510 000	60 265 300	62 073 259
78096000186 Prendre en charge les dépenses centralisées du MESRS	2 293 816 490	2 412 695 000	2 419 075 850
78096000188 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire	150 000 000	150 000 000	150 000 000
78096000190 Prendre en charge les missions hors-CI du MESRS	115 000 000	115 000 000	115 000 000
78096000216 Mettre en place un système de gestion intégrée des personnels du MESRS	10 000 000	27 810 000	28 644 300
78096000221 Gérer la commande publique du MESRS	20 000 000	26 265 000	27 052 950
78096000223 Gérer les ressources humaines du Ministère	10 000 000	10 300 000	10 609 000
78096000224 Organiser les sessions de recrutement des Assistants du supérieur (CNRES)	15 800 000	152 955 000	157 543 650
78096000239 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	4 120 000	4 243 600
78096000240 Renforcer les capacités des personnels du MESRS	10 000 000	15 450 000	15 913 500
78096000245 Elaborer et suivre l'exécution du DPPD-PAP	25 000 000	61 800 000	63 654 000
78096000257 Organiser les journées du forum social des personnel du MESRS	10 000 000	28 325 000	29 174 750
78096000262 Prendre en charge les Honoraires des agents sous la convention du BNETD	131 210 800	131 210 800	131 210 800
2109303 Planification, programmation et suivi-évaluation	170 000 000	385 955 000	423 695 280
2 Biens et services	30 000 000	43 775 000	45 088 250
78096000176 Planifier, programmer, suivre et évaluer les activités du Ministère	30 000 000	43 775 000	45 088 250
4 Investissements	140 000 000	342 180 000	378 607 030
Trésor	140 000 000	342 180 000	378 607 030
78096000237 Assurer le suivi de la mise en oeuvre de la carte universitaire/PDU (projet)	0	212 180 000	218 545 400
78096000226 Suivre la mise en oeuvre de la Carte Universitaire (2)	100 000 000	0	0
78096000177 Réhabiliter et équiper la direction de la Planification (DP)	40 000 000	130 000 000	160 061 630

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21093 Administration Générale	21 073 983 778	66 226 647 710	70 071 911 428
2109304 Gestion des systèmes d'information et de communication	55 000 000	131 325 000	135 264 750
2 Biens et services	55 000 000	131 325 000	135 264 750
78096000227 Gérer les ressources logicielles et informatiques et Assurer l'équipement et la maintenance informatique	30 000 000	83 430 000	85 932 900
78096000238 Elaborer et mettre en oeuvre les stratégies de communication du Ministère	25 000 000	47 895 000	49 331 850
2109305 Développement de la démarche qualité du système d'esrs	88 000 000	115 875 000	119 351 250
2 Biens et services	88 000 000	115 875 000	119 351 250
78096000179 Coordonner la politique d'assurance qualité, de certification et d'accréditation des institutions d'enseignement supérieur	27 000 000	33 990 000	35 009 700
78096000180 Définir et mettre en oeuvre la politique d'assurance qualité des établissements d'enseignements supérieur	17 000 000	22 660 000	23 339 800
78096000220 Définir et mettre en oeuvre les critères d'évaluation, de certification et d'accréditation des instituts d'enseignement supérieur	19 000 000	33 475 000	34 479 250
78096000228 Organiser les sessions de la commission d'Etablissements d'Enseignement Supérieur	25 000 000	25 750 000	26 522 500

II.2.2. Programme 2 : Enseignement supérieur

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Enseignement supérieur	Action 2.1: Gestion des universités et des grandes écoles
	Action 2.2: Amélioration de l'insertion professionnelle des diplômés
	Action 2.3: Réhabilitation et équipement des infrastructures des universités et grandes écoles publiques
	Action 2.4: Accroissement des infrastructures et équipement des universités et grandes écoles publiques

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Enseignement supérieur						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Renforcer les capacités scientifiques et pédagogiques des personnels enseignants-chercheurs, chercheurs et PAT	Taux de promotion des enseignants-chercheurs et chercheurs au CAMES	65%	92%	85%	87%	(Nombre d'enseignants promus / Nombre total d'enseignants postulants) x 100 Sources : Rapports d'activités DGES / DGRI
	Taux de réussite des étudiants dans les universités et grandes écoles publiques	53%	57%	60%	60%	(Nombre d'étudiants ayant réussi l'année académique / Nombre total d'étudiants) x 100 Source : Rapport d'activités DESU
	Taux d'admissibilité à l'examen du BTS	47%	50%	51%	52%	(Nombre de candidats admissibles / Nombre total de candidats inscrits) x 100 Source : Rapport d'activités DEXCO
	Proportion d'UFR ayant terminé l'année académique précédente au démarrage de l'année académique en cours	85%	95%	100%	100%	(Nombre d'UFR ayant terminé l'année académique précédente au démarrage de l'année académique en cours / Nombre total d'UFR) x 100 Source : Rapport d'activités DESUP
OS 2 : Renforcer l'accès à l'Enseignement Supérieur et les équipements scientifiques, pédagogiques et didactiques	Nombre d'UFR équipées en matériels scientifiques, pédagogiques et didactiques	28	30	34	36	Dénombrement Source : Rapport d'activités DP
	Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants	1 015	1 050	1 100	1 150	Nombre d'étudiants x Nombre d'habitants / 100 000 Source : Rapport d'activités DP
	Pourcentage d'étudiants orientés dans les universités publiques	20%	35%	37%	39%	(Nombre de bacheliers orientés dans les universités publiques / Nombre total de bacheliers ayant fait la demande) x 100 Source : Rapport d'activités DSI
	Ratio étudiant salle de TP (Universités et grandes écoles publiques)	32	28	26	26	Nombre d'étudiants / Nombre total de salles de TP Sources : Rapport d'activités DP, Services patrimoine des structures
	Ratio étudiant salle de TD (Universités et grandes écoles publiques)	25	25	30	30	Nombre d'étudiants / Nombre total de salles de TD Sources : Rapports d'activités DP, Services patrimoine des structures

Programme 2 : Enseignement supérieur

Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 3 : Réformer les maquettes pédagogiques en lien avec le monde socioprofessionnel	Proportion de filières professionnalisantes	25%	25%	30%	30%	(Nombre de filières professionnelles / Nombre total de filières) x100 Source : Rapport d'activités DESUP
	Taux de mise en stage des diplômés	23%	30%	35%	40%	(Nombre de diplômés mise en stage / Nombre total de diplômés) x 100 Source : Rapport d'activités OIPDES
	Proportion d'étudiants en formation continue	05%	09%	10%	10%	(Rapport entre le nombre d'étudiant en formation continue / Nombre total d'étudiants) x 100 Source : Rapport d'activités DESUP
	Taux d'insertion des diplômés de l'Enseignement Supérieur	-	20%	25%	30%	(Diplômés ayant obtenu un emploi / Nombre de diplômés d'un niveau précis sur une période donnée) x 100 Source : Rapport d'activités OIPES

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 2 : Enseignement supérieur	203 387 580 183	182 088 933 710	190 755 452 270
Dépenses de personnel	93 094 732 742	93 987 660 396	94 881 087 967
Dépenses en biens et services	1 824 297 523	2 086 642 523	2 099 992 873
Transferts	64 375 706 479	71 791 870 291	72 333 664 968
Investissements	44 092 843 439	14 222 760 500	21 440 706 462
Trésor	5 198 196 960	14 222 760 500	21 440 706 462
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	38 894 646 479	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22094 Enseignement supérieur	203 387 580 183	182 088 933 710	190 755 452 270
2209401 Gestion des universités et des grandes écoles	160 205 392 889	167 974 673 210	169 660 972 608
1 Personnel	93 094 732 742	93 987 660 396	94 881 087 967
11094200020 Transférer les crédits de personnel à l'INPHB	7 246 267 481	7 317 872 393	7 389 477 299
17094200013 Transférer les crédits de personnel à l'UAO	15 205 759 151	15 356 016 791	15 506 274 417
25094200015 Transférer les crédits de personnel à l'UPGC	9 134 402 051	9 224 664 805	9 314 927 550
31094200014 Transférer les crédits de personnel à l'UJLG	5 983 188 523	6 042 312 160	6 101 435 792
41094200008 Transférer les crédits de personnel à l'UMAN	1 264 182 631	1 276 674 812	1 289 666 992
55094200001 Prendre en charge les dépenses de personnel de l'Université de San-Pédro	1 210 097 596	1 222 055 329	1 234 013 061
62094200001 Transférer les crédits de personnel à l'Université de Bondoukou	50 000 000	50 494 081	50 988 163
78094200111 Transférer les crédits de personnel à l'UVCI	964 182 830	973 710 525	983 238 219
78094200130 Transférer les crédits de personnel à l'UNA	8 316 675 233	8 398 857 516	8 481 039 790
78094200141 Transférer les crédits de personnel à l'UFHB	38 000 000 000	38 375 501 826	38 751 003 617
78094200142 Transférer les crédits de personnel à l'ENS	2 987 656 975	3 017 179 887	3 046 702 796
78096000197 Prendre en charge les salaires du service autonome des examens	2 732 320 271	2 732 320 271	2 732 320 271

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22094 Enseignement supérieur	203 387 580 183	182 088 933 710	190 755 452 270
2 Biens et services	1 824 297 523	2 086 642 523	2 099 992 873
78096000191 Coordonner la politique nationale en matière d'enseignement supérieur	40 000 000	62 315 000	64 184 450
78096000192 Améliorer l'organisation des examens, des concours et l'orientation des bacheliers	25 000 000	50 470 000	51 984 100
78096000236 Mettre en oeuvre et suivre la politique nationale en matière d'Enseignement Supérieur et Contrôler l'exécution des activités d'enseignement supérieur, professionnel, technique et académique dans les institutions d'enseignement supérieur	25 000 000	31 930 000	32 887 900
78096000270 Mettre en oeuvre et suivre la politique d'insertion professionnelle des diplômés de l'enseignement supérieur	25 000 000	207 030 000	213 240 900
78096000272 Organiser les inspections des stagiaires de l'ENS	130 000 000	155 600 000	158 398 000
90096090186 Organiser le salon de l'Enseignement Supérieur (JOB)	25 000 000	25 000 000	25 000 000
90096090188 Gérer les sessions de l'examen du BTS	1 554 297 523	1 554 297 523	1 554 297 523
3 Transferts	64 035 706 479	71 442 870 291	71 975 394 968
11094200014 Prendre en charge les heures supplémentaires de l'Institut National Polytechnique Houphouët Boigny	250 000 000	250 000 000	250 000 000
11094200016 Prendre en charge les heures complémentaires de l'Institut National Polytechnique Houphouët Boigny	300 000 000	300 000 000	300 000 000
11094200019 Transférer les Crédits de biens et services à l'INP-HB	1 989 500 000	3 011 416 125	3 101 758 609
11094200021 Prendre en charge les frais de scolarité et de subsistance des étudiants des grandes écoles internationales d'excellence/INP-HB	200 000 000	200 000 000	200 000 000
17094200010 Prendre en charge les heures supplémentaires de l'Université Alassane Ouattara	300 000 000	300 000 000	300 000 000
17094200011 Transférer les crédits de biens et services à l'Université Alassane Ouattara	1 472 752 738	1 954 831 850	2 013 476 806
17094200012 Prendre en charge les heures complémentaires de l'Université Alassane Ouattara	1 912 445 000	1 912 445 000	1 912 445 000
25094200011 Transférer les crédits de biens et services à l'Université Péléforo Gon Coulibaly	1 173 970 271	1 802 605 879	1 854 503 056
25094200012 Prendre en charge les heures complémentaires de l'Université Péléforo Gon Coulibaly	524 051 000	524 051 000	524 051 000
25094200016 Prendre en charge les heures supplémentaires de l'Université Péléforo Gon Coulibaly	199 489 000	199 489 000	199 489 000
31094200011 Transférer les crédits de biens et services à l'Université Lorougnon Guédé	643 688 315	1 077 380 000	1 109 701 400
31094200013 Prendre en charge les heures complémentaires de l'Université Lorougnon Guédé	990 517 000	990 517 000	990 517 000
31094200015 Prendre en charge les heures supplémentaires de l'Université Lorougnon Guédé	125 000 000	125 000 000	125 000 000
41094200007 Transférer les crédits de biens et services à l'Université de Man	1 087 000 000	2 223 770 000	2 290 483 100
41094200009 Prendre en charge les heures complémentaires de l'Université de Man	150 000 000	150 000 000	150 000 000
41094200010 Prendre en charge les heures supplémentaires de l'Université de Man	155 000 000	155 000 000	155 000 000
55094200004 Prendre en charge les heures complémentaires de l'Université de San-Pédro	100 000 000	100 000 000	100 000 000
55094200005 Prendre en charge les heures supplémentaires de l'Université de San-Pédro	100 000 000	100 000 000	100 000 000
55096000001 Transférer les crédits de biens et services à l'université de San-Pédro	1 396 000 000	1 396 000 000	1 396 000 000
62094200005 Assurer la formation pédagogique des étudiants à l'Université de Bondoukou	850 000 000	850 000 000	850 000 000
62094200006 Prendre en charge les heures supplémentaires de l'Université de Bondoukou	100 000 000	100 000 000	100 000 000
62094200007 Prendre en charge les heures complémentaires de l'Université de Bondoukou	50 000 000	50 000 000	50 000 000
78094100005 Transférer les crédits de subvention de l'Etat à l'Université Internationale de Grand Bassam	150 000 000	154 500 000	159 135 000
78094200104 Transférer les crédits de biens et services à l'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire	407 783 948	1 040 726 843	1 071 948 649
78094200105 Prendre en charge les heures supplémentaires de l'Université Nangui Abrougoua	455 410 000	455 410 000	455 410 000
78094200106 Prendre en charge les heures supplémentaires de l'Ecole Normale Supérieure (ENS)	460 000 000	460 000 000	460 000 000
78094200107 Prendre en charge les heures complémentaires de l'Université Nangui Abrougoua	950 490 000	950 490 000	950 490 000
78094200108 Prendre en charge les heures complémentaires de l'Ecole Normale Supérieure	528 837 820	528 837 820	528 837 820
78094200128 Prendre en charge les heures supplémentaires de l'Université Félix Houphouët Boigny	400 000 000	400 000 000	400 000 000
78094200138 Prendre en charge les heures complémentaires de l'Université Félix Houphouët Boigny	3 373 659 180	3 373 659 180	3 373 659 180
78094200140 Transférer les crédits de biens et services de l'Ecole d'Application ENS	20 763 407	21 386 309	22 027 898
78094200149 Transférer les crédits de biens et services à l'Ecole Normale Supérieure	580 000 000	1 577 455 485	1 624 779 150
78094200150 Appui à l'Université Virtuelle de Côte d'Ivoire	500 000 000	500 000 000	500 000 000
78094200153 Transférer les crédits de biens et services à l'Université Félix Houphouët Boigny	2 025 000 000	3 321 750 000	3 421 402 500
78094200157 Transférer les crédits de biens et services à l'Université Nangui Abrougoua	775 900 000	1 545 000 000	1 591 350 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22094 Enseignement supérieur	203 387 580 183	182 088 933 710	190 755 452 270
78094200162 Prendre en charge les pécules stagiaires ENS en responsabilité de classe	887 940 000	887 940 000	887 940 000
78096000196 Prendre en charge les contributions de la CIV aux Centre, Ecole et institut de formation	50 000 000	51 500 000	53 045 000
78096000251 Prendre en charge les contributions de la CI Ecole Inter-états d'ingénieurs, d'équipement Rural (EIE)	40 000 000	41 200 000	42 436 000
78096000263 Prendre en charge les frais de scolarité des étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur Technique privé laïc	38 360 508 800	38 360 508 800	38 360 508 800
4 Investissements	1 250 656 145	457 500 000	704 496 800
Trésor	150 000 000	457 500 000	704 496 800
78094200109 Mettre en oeuvre le télé-enseignement (équiper l'université virtuelle)	100 000 000	200 000 000	439 271 800
41094200022 Mise en place d'un laboratoire de traitement et d'analyse des minerais à l'Université de Man	50 000 000	257 500 000	265 225 000
Financement extérieur	1 100 656 145	0	0
11094200023 Projet de mise en place d'un Centre d'Excellence Africain CEA MEM/phase 2	654 540 900	0	0
11094200022 Projet de mise en place d'un Centre d'Excellence africain pour la Valorisation des déchets en produits à haute valeur ajoutée (VALOPRO)	446 115 245	0	0
2209402 Amélioration de l'insertion professionnelle des diplômés	40 000 000	40 000 000	40 000 000
3 Transferts	40 000 000	40 000 000	40 000 000
22094020002 Prendre en charge la formation des diplômés au Programme de Gestion de la Politique Economique (GPE)	40 000 000	40 000 000	40 000 000
2209403 Réhabilitation et équipement des infrastructures des universités et grandes écoles publiques	859 939 715	2 128 200 879	3 162 974 155
4 Investissements	859 939 715	2 128 200 879	3 162 974 155
Trésor	859 939 715	2 128 200 879	3 162 974 155
78094200112 Renforcement des équipements pédagogiques et académiques de l'Ecole Normale Supérieure (ENS)	129 939 715	133 837 906	137 853 044
31094200010 Renforcer les Equipements des Infrastructures de l'UJLoG-DALOA	240 000 000	290 856 518	300 509 462
25094200014 Renforcement et équipement des infrastructures de l'UPGC-Kohogo	150 000 000	197 914 500	203 851 935
17094200009 Renforcement et équipement des infrastructures de l'UAO-BOUAKÉ	140 000 000	253 948 535	261 566 991
11094200018 Réhabilitation, équipement des locaux et construction de la clôture de l'INP - HB	100 000 000	251 643 420	259 192 723
11094200017 Réhabilitation et équipement des infrastructures de l'Institut National Polytechnique Houphouët Boigny	100 000 000	1 000 000 000	2 000 000 000
2209404 Accroissement des infrastructures et équipement des universités et grandes écoles publiques	42 282 247 579	11 946 059 621	17 891 505 507
3 Transferts	300 000 000	309 000 000	318 270 000
78094200131 Animer la Cellule Suivi Construction Universités	300 000 000	309 000 000	318 270 000
4 Investissements	41 982 247 579	11 637 059 621	17 573 235 507
Trésor	4 188 257 245	11 637 059 621	17 573 235 507
90094200179 Construction de l'Université d'Abengourou	500 000 000	0	0
78094200161 Construction de l'Université de San-Pédro	76 891 563	622 663 001	0
78094200159 Extension des Infrastructures de l'Université de Cocody	234 474 119	1 100 000 000	1 113 654 760
78094200143 Construction de l'Université de Man	500 000 000	5 000 000 000	7 000 000 000
78094200116 Construction de l'Université d'Odienné	1 276 891 563	364 396 620	375 328 518
78094200115 Construction de la ville universitaire d'Adiaké	500 000 000	0	0
78094200114 Extension des infrastructures de l'Université Péléforo Gon Coulibaly/UPGC	500 000 000	2 000 000 000	5 599 145 520
78094200113 Extension des infrastructures de l'Université Lorougnon Guédé/UJLoG	500 000 000	550 000 000	694 892 840
78094100006 Construction du Campus GPE	100 000 000	2 000 000 000	2 790 213 869
Financement extérieur	37 793 990 334	0	0
78094200116 Construction de l'Université d'Odienné	37 793 990 334	0	0

II.2.3. Programme 3 : Oeuvres universitaires et vie étudiante

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Oeuvres universitaires et vie étudiante	Action 3.1: Pacification de l'environnement universitaire
	Action 3.2: Réhabilitation et équipement des infrastructures des oeuvres universitaires
	Action 3.3: Gestion des Bourses et Secours Financiers
	Action 3.4: Amélioration des prestations des restaurants universitaires et la qualité du dispositif sanitaire en milieu universitaire
	Action 3.5: Promotion des filles et des personnes à mobilité réduite (PMR) en milieu universitaire

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Oeuvres universitaires et vie étudiante						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Améliorer la gestion des bourses d'études	Proportion d'étudiants boursiers	10%	12%	15%	15%	(Effectif des étudiants boursiers / Effectifs des étudiants) x 100 Sources : Rapports d'activités DOB / DAF
	Taux de satisfaction des demandes de bourses éligibles	90,06%	94%	95%	97%	(Effectif des demandes de bourses satisfaites / Effectifs des demandes de bourses éligibles) x 100 Source : Rapport d'activités DOUVAG
	Taux de réussite des étudiants boursiers	62,57%	70%	75%	82%	(Effectif des étudiants boursiers ayant validé leur année / Effectifs des étudiants boursiers) x 100 Source : Rapport d'activités DOUVAG
OS 2 : Améliorer les conditions de vie et de travail en milieu universitaire	Nombre de places assises dans les restaurants universitaires	6 706	9106	9 586	11 000	Dénombrement Source : Annuaire Statistique
	Nombre de repas servis par an	10 791 826	14 654 095	15 426 549	16 926 549	Dénombrement Source : Rapport d'activités DOUVAG
	Niveau de satisfaction des étudiants	75%	75%	75%	77%	Enquête Sources : Rapports d'activités DOUVAG / CROU
	Taux de fréquentation des centres de santé universitaire	47,49%	47,49%	47,49%	45%	Réporting Sources : Rapports d'activités DOUVAG / CROU
	Nombre d'activités sportives et culturelles organisées	5	6	7	10	Dénombrement Source : Rapport d'activités DOUVAG
	Proportion d'étudiants inscrits dans les clubs sportifs et culturels	1%	1,5%	2%	5%	(Nombre d'étudiants inscrits dans les clubs sportifs et culturels / Ensemble des étudiants) x 100 Source : Rapport d'activités DOUVAG
	Nombre d'agressions sexuelles et de cas de harcèlement	15	15	15	13	Dénombrement Source : Rapport d'activités DOUVAG
Nombre de campagnes de sensibilisation à la non-violence	1	3	4	5	Dénombrement Source : Rapport d'activités DOUVAG	

Programme 3 :Oeuvres universitaires et vie estudiantine						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 3 : Favoriser le genre et l'équité en milieu universitaire	Pourcentage de filles dans les filières STIM	35,89%	36,5%	37%	37,5%	(Nombre de filles dans les filières STIM / Nombre total d'étudiants dans les filières STIM) x 100 Sources : Rapports d'activités DOUVAG / DP
	Pourcentage de filles dans l'enseignement supérieur	44,11%	46%	47%	48%	(Nombre de filles dans l'enseignement supérieur / Nombre total d'étudiants) x 100 Sources : Rapports d'activités DOUVA / DOB
	Proportion de filles bénéficiant de la bourse d'étude	8%	8,50%	9%	10%	(Nombre de filles boursières/effectif total des étudiants boursiers) x 100 Sources : Rapports d'activités DOUVAG / DP
	Proportion de filles bénéficiant d'un lit en résidence universitaire	4,42%	5%	5%	7%	(Effectif général des filles logées/Effectif général des étudiants logés) x 100 Sources : Rapports d'activités DOUVAG
	Taux de réussite des filles dans les universités et grandes écoles publiques bénéficiant de bourses	63,25%	67%	70%	70%	(Effectif des filles ayant validé leur année / Effectif total des filles du système d'enseignement supérieur) x 100 Sources : Rapports d'activités DOUVAG / DP
	Proportion d'étudiants en situation de handicap bénéficiant de chambres	-	5%	10%	12%	(Nombre d'étudiants en situation de handicap bénéficiant d'un lit/ Effectif total des étudiants en situation de handicap) x 100 Source : Rapport d'activités DOUVAG
OS 4 : Accroître les capacités infrastructurelles des CROU	Proportion d'étudiants logés	5,10%	5,89%	6,89%	7%	(Effectif total des étudiants logés / Effectif total des étudiants) x 100 Source : Rapport d'activités DOUVAG
	Ratio étudiant lit	7	5	5	4	Effectif total des étudiants / nombre total de lits disponibles Source : Rapport d'activités DOUVAG
	Taux de satisfaction des demandes en chambres dans les résidences universitaires	17%	17%	18%	19%	(Nombre de demandes satisfaites / Nombre de demandes formulées) x 100 Sources : Rapports d'activités DOUVAG / CROU
	Nombre d'infrastructures socio culturelles et sportives fonctionnelles	10	15	20	23	Dénombrement Source : Rapport d'activités DOUVAG
	Proportion des CROU disposant d'un bâtiment administratif	-	42,86%	42,86%	71,42%	(Nombre de CROU disposant d'un bâtiment administratif / Nombre total de CROU) x 100 Source : Rapport d'activités DOUVAG

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 3 : Oeuvres universitaires et vie estudiantine	51 612 176 064	51 876 737 112	53 375 413 539
Dépenses de personnel	2 273 564 734	2 295 560 491	2 317 556 249
Dépenses en biens et services	3 654 600 000	3 579 600 000	3 579 570 000
Transferts	45 223 011 330	44 451 576 621	44 453 576 621
Investissements	461 000 000	1 550 000 000	3 024 710 669
Trésor	461 000 000	1 550 000 000	3 024 710 669
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22095 Oeuvres universitaires et vie estudiantine	51 612 176 064	51 876 737 112	53 375 413 539
2209502 Pacification de l'environnement universitaire	20 000 000	20 000 000	20 000 000
2 Biens et services	20 000 000	20 000 000	20 000 000
78096000259 Organiser des campagnes de sensibilisation à la non violence	20 000 000	20 000 000	20 000 000
2209503 Réhabilitation et équipement des infrastructures des oeuvres universitaires	461 000 000	1 550 000 000	3 024 710 669
4 Investissements	461 000 000	1 550 000 000	3 024 710 669
Trésor	461 000 000	1 550 000 000	3 024 710 669
78096000209 Renforcement et équipement des infrastructures du CROU-A1	100 000 000	400 000 000	691 653 819
78096000208 Renforcement des infrastructures et équipements du CROU-A2	100 000 000	950 000 000	2 104 942 550
31096000009 Renforcement et équipement des infrastructures du CROU D	181 000 000	0	0
17096000013 Renforcement et équipement des infrastructures du CROU B	80 000 000	200 000 000	228 114 300
2209506 Gestion des Bourses et Secours Financiers	39 368 844 450	39 293 844 450	39 293 844 450
1 Personnel	47 640 000	47 640 000	47 640 000
78096000207 Prendre en charge les indemnités des membres de la Commission des Bourses	47 640 000	47 640 000	47 640 000
2 Biens et services	3 599 600 000	3 524 600 000	3 524 600 000
78096000219 Suivre et contrôler l'ensemble des opérations de gestion des bourses et des secours financiers	45 000 000	20 000 000	20 000 000
78096000230 Tenir la commission d'orientation des bacheliers et organiser les missions de contrôle des effectifs des étudiants dans les établissements privés	55 600 000	30 600 000	30 600 000
78096000253 Organiser les travaux d'attribution des bourses aux étudiants/Commission des bourses	40 000 000	15 000 000	15 000 000
78096000254 Prendre en charge les frais de transport des étudiants boursiers à l'étranger	3 459 000 000	3 459 000 000	3 459 000 000
3 Transferts	35 721 604 450	35 721 604 450	35 721 604 450
78096000204 Prendre en charge les bourses des étudiants en CIV	23 538 155 170	23 538 155 170	23 538 155 170
78096000205 Prendre en charge les bourses des étudiants ivoiriens hors CIV	11 383 449 280	11 383 449 280	11 383 449 280
78096000229 Prendre en charge les bourses d'excellence aux étudiants	800 000 000	800 000 000	800 000 000
2209507 Amélioration des prestations des restaurants universitaires et la qualité du dispositif sanitaire en milieu universitaire	11 727 331 614	10 977 892 662	11 001 888 420
1 Personnel	2 225 924 734	2 247 920 491	2 269 916 249
17096000012 Transférer les crédits de personnel au CROU Bouaké	493 341 304	498 216 319	503 091 333
22095010051 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel au CROU Man	207 732 484	209 785 219	211 837 954
25096000006 Transférer les crédits de personnel au CROU Korhogo	186 554 508	188 397 970	190 241 432
31096000008 Transférer les crédits de personnel au CROU Daloa	360 590 365	364 153 584	367 716 804
55096000003 Prendre en charge les dépenses de personnel du CROU San-Pédro	50 000 000	50 494 081	50 988 163
78096000206 Transférer les crédits de personnel au CROU Abidjan 1	618 097 914	624 205 727	630 313 540
78096000255 Transférer les crédits de personnel au CROU Abidjan 2	309 608 159	312 667 591	315 727 023
3 Transferts	9 501 406 880	8 729 972 171	8 731 972 171
17096000011 Prendre en charge les heures supplémentaires du CROU B	160 120 000	160 120 000	160 120 000
17096000014 Transférer les crédits de biens et services au CROU B	1 500 000 000	1 400 000 000	1 400 000 000
22095010054 Transférer les crédits de biens et services au CROU Man	766 407 709	525 000 000	525 000 000
25096000007 Prendre en charge les heures supplémentaires du CROU K	96 524 777	96 524 777	96 524 777
25096000008 Transférer les crédits de biens et services au CROU K	830 000 000	730 000 000	730 000 000
31096000007 Transférer les crédits de biens et services au CROU D	830 000 000	730 000 000	730 000 000
31096000010 Prendre en charge les heures supplémentaires du CROU D	120 000 000	120 000 000	120 000 000
41096000001 Prendre en charge les heures supplémentaires du CROU M	100 000 000	100 000 000	100 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22095 Oeuvres universitaires et vie étudiante	51 612 176 064	51 876 737 112	53 375 413 539
55096000002 Transférer les crédits de biens et services au CROU de San-Pédro	625 835 000	635 808 000	637 808 000
55096000004 Prendre en charge les heures supplémentaires du CROU de San Pédro	60 000 000	60 000 000	60 000 000
62096000001 Assurer la gestion des oeuvres universitaires de Bondoukou	440 000 000	440 000 000	440 000 000
62096000002 Prendre en charge les heures supplémentaires du CROU de Bondoukou	60 000 000	60 000 000	60 000 000
78096000201 Transférer les crédits de biens et services au CROU-A1	2 130 519 394	1 990 519 394	1 990 519 394
78096000202 Transférer les crédits de biens et services au CROU A2	1 250 000 000	1 150 000 000	1 150 000 000
78096000203 Prendre en charge les heures supplémentaires du CROU A2	134 000 000	134 000 000	134 000 000
78096000243 Prendre en charge les heures supplémentaires du CROU A1	398 000 000	398 000 000	398 000 000
2209508 Promotion des filles et des personnes à mobilité réduite (PMR) en milieu universitaire	35 000 000	35 000 000	34 970 000
2 Biens et services	35 000 000	35 000 000	34 970 000
78096000200 Définir et suivre la mise en oeuvre de la politique des oeuvres universitaires, de la vie associative et du genre	35 000 000	35 000 000	34 970 000

III.2.4. Programme 4 : Recherche scientifique et innovation

III.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Recherche scientifique et innovation	Action 4.1: Gestion des centres et instituts de recherche et l'innovation
	Action 4.2: Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures
	Action 4.3: Renforcement du niveau de financement de la recherche et de l'innovation
	Action 4.4: Promotion des résultats de la recherche

III.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 : Recherche scientifique et innovation						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Assurer une meilleure gestion de la recherche et l'innovation	Niveau de mise en œuvre des Centres d'Excellence Africains (CEA)	50%	100%	-	-	Reporting, (Convention de financement des CEA) Source : Rapport d'activités DGRI
	Nombre de projets de recherche mis en œuvre dans les structures de recherche sous tutelle	30	55	60	65	Dénombrement Source : Rapport d'activités DR
OS 2 : Accroître et diversifier les sources de financement de la recherche et de l'innovation	Part de l'enveloppe de la recherche et de l'innovation dans le budget du MESRS	3,92%	7%	10%	12%	(Enveloppe budgétaire consacrée à la recherche et à l'innovation / Budget du MESRS) x 100 Source : Rapport d'activités DAF
	La part du financement extérieur des activités de recherche dans le budget du MESRS	-	10%	15%	17%	(Enveloppe budgétaire consacrée à la recherche et à l'innovation / Budget du MESRS) x 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Nombre de projets de recherche et d'innovation financés par les structures nationales de financement	18	30	35	40	Dénombrement Source : Rapport d'activités DVI
OS 3 : Renforcer les capacités de valorisation et de vulgarisation des résultats de la recherche	Nombre de résultats de recherche et d'innovation valorisés	35	45	50	50	Dénombrement Source : Rapport d'activités DVI
	Nombre de résultats de recherche et d'innovation vulgarisés ou primés	17	21	25	27	Dénombrement Source : Rapport d'activités DVI

Programme 4 :Recherche scientifique et innovation

Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 4 : Accroître les capacités infrastructurelles, plateaux techniques du dispositif de recherche et d'innovation	Taux d'exécution physique des projets des centres et instituts de recherche	-	75%	90%	100%	Reporting Source : Rapport d'activités DP
	Nombre de fermes agropastorales fonctionnelles	3	5	6	7	Dénombrement Source: Rapport d'activités DVI

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 4 : Recherche scientifique et innovation	7 032 322 829	6 084 359 160	6 109 949 361
Dépenses de personnel	2 893 268 955	2 921 859 160	2 950 449 361
Dépenses en biens et services	311 892 874	225 000 000	225 000 000
Transferts	3 027 161 000	2 937 500 000	2 934 500 000
Investissements	800 000 000	0	0
<i>Trésor</i>	<i>800 000 000</i>	0	0
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22096 Recherche scientifique et innovation	7 032 322 829	6 084 359 160	6 109 949 361
2209601 Gestion des centres et instituts de recherche et l'innovation	4 307 322 829	4 184 359 160	4 209 949 361
1 Personnel	2 893 268 955	2 921 859 160	2 950 449 361
78097000084 Transférer les crédits de personnel au CRO	825 269 159	833 424 161	841 579 162
78097000106 Transférer les crédits de personnel à l'IPCI	2 067 999 796	2 088 434 999	2 108 870 199
2 Biens et services	261 892 874	175 000 000	175 000 000
78097000078 Mettre en oeuvre et suivre la politique de recherche dans les instituts et centres de recherche	55 000 000	25 000 000	25 000 000
78097000079 Coordonner la politique nationale de recherche scientifique et de l'innovation (DGRI)	40 000 000	40 000 000	40 000 000
78097000110 Organiser les session de la commission des programmes	15 000 000	15 000 000	15 000 000
78097000115 Assurer les mécanismes de conservation du patrimoine scientifique national	5 000 000	5 000 000	5 000 000
90097000002 Prendre en charge les frais de frais de fonctionnement du Centre National de Calcul	76 892 874	20 000 000	20 000 000
90097000005 Assurer le fonctionnement du Centre National de Floristique	40 000 000	40 000 000	40 000 000
90097000006 Prendre en charge les frais de dossier des chercheurs/évaluation CAMES	5 000 000	5 000 000	5 000 000
90097090199 Faire l'inventaire du potentiel scientifique et technologique de la recherche	25 000 000	25 000 000	25 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22096 Recherche scientifique et innovation	7 032 322 829	6 084 359 160	6 109 949 361
3 Transferts	1 152 161 000	1 087 500 000	1 084 500 000
78097000073 Transférer les crédits de biens et services à la Société Mathématique	60 000 000	60 000 000	60 000 000
78097000075 Transférer les crédits de biens et services de l'IPCI	345 661 000	300 000 000	300 000 000
78097000076 Transférer les crédits de biens et services CEMV	65 000 000	65 000 000	65 000 000
78097000077 Transférer les crédits de biens et services au LAMTO Géo	50 000 000	50 000 000	50 000 000
78097000083 Transférer les crédits de biens et services de la ferme aquacole de Grand-Lahou	20 000 000	20 000 000	20 000 000
78097000085 Prendre en charge les abonnements dans les revues d'informations scientifiques	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78097000092 Prendre en charge les heures supplémentaires de CRO	60 000 000	60 000 000	60 000 000
78097000093 Transférer les crédits de biens et services au CRO	319 000 000	300 000 000	297 000 000
78097000095 Transférer les crédits de biens et services au GRTO	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78097000097 Transférer les crédits de biens et services au Comité Bipartie ADRAO/CI	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78097000103 Transférer les crédits de biens et services au CSRS	80 000 000	80 000 000	80 000 000
78097000104 Transférer les crédits de biens et services au CIRES (Université des Nations Unies)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78097000109 Transférer les crédits de biens et services de l'IRD (Ex Ostrom)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78097000112 Prendre en charge les heures supplémentaires de l'IPCI	120 000 000	120 000 000	120 000 000
78097000113 Transférer les crédits de biens et services au CAPEC	7 500 000	7 500 000	7 500 000
2209604 Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures	750 000 000	0	0
4 Investissements	750 000 000	0	0
Trésor	750 000 000	0	0
78097000107 Réhabilitation et équipement Station géophysique Lamto	60 000 000	0	0
78097000099 Construction et Equipement de l'Institut Pasteur/IPCI (Labo P3+Labo P4)	350 000 000	0	0
78097000088 Réhabilitation et Equipement des Bâtiments de LAMTO-ECOLOGIE	100 000 000	0	0
78097000087 Réhabilitation et Equipement du CRO	70 000 000	0	0
78097000086 Réhabilitation et équipement du CEMV	70 000 000	0	0
22096020005 Renforcement et équipement du Centre National de Floristique	100 000 000	0	0
2209605 Renforcement du niveau de financement de la recherche et de l'innovation	1 875 000 000	1 850 000 000	1 850 000 000
3 Transferts	1 875 000 000	1 850 000 000	1 850 000 000
78097000082 Financer les activités de la recherche (FONSTI)	175 000 000	150 000 000	150 000 000
78097000096 Transférer les crédits de biens et services au PASRES	200 000 000	200 000 000	200 000 000
90097000004 Mettre en oeuvre le fonds pour la science, la technologie et l'innovation (FONSTI)	1 500 000 000	1 500 000 000	1 500 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22096 Recherche scientifique et innovation	7 032 322 829	6 084 359 160	6 109 949 361
2209606 Promotion des résultats de la recherche	100 000 000	50 000 000	50 000 000
2 Biens et services	50 000 000	50 000 000	50 000 000
78097000108 Mettre en oeuvre et suivre la politique de la valorisation des résultats de la recherche et de l'innovation des instituts et centres de recherche	25 000 000	25 000 000	25 000 000
90097090187 Organiser le Salon Ivoirien de Valorisation de la Recherche et de l'Innovation	25 000 000	25 000 000	25 000 000
4 Investissements	50 000 000	0	0
Trésor	50 000 000	0	0
78097000080 Création des Fermes Agro-Pastorale	50 000 000	0	0

SECTION 334: MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'APPRENTISSAGE

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

- l'inégale répartition des structures de formation sur le territoire national ;
- le faible effectif de l'EFTP par rapport aux effectifs du secondaire ;
- la faible capacité d'accueil du dispositif ;
- la faible offre de formation dans les filières agricole et industrielle ;
- la faible présence des filles dans les formations industrielles et agricoles ;
- le manque de diversification des programmes de formation ;
- la faible mise à jour des méthodes pédagogiques ;
- l'inadaptation du dispositif de gouvernance des établissements ;
- le faible niveau de financement du sous-secteur EFTP ;
- la faible efficacité externe du dispositif de Formation Professionnelle ;
- le déficit de perfectionnement et de renforcement de capacités du personnel d'enseignement et d'encadrement ;
- l'inégale répartition géographique du personnel ;
- le faible suivi des établissements privés de formation professionnelle et technique ;
- la faible prise en compte de la pratique dans l'évaluation des formés.

I.1.2. Réponses apportées

- la mise en place d'un programme de construction et d'équipement de nouveaux établissements et de nouvelles Unités Mobiles de Formation (UMF) ;
- la mise en place d'un programme de réhabilitation et d'équipement des établissements de formation professionnelle, des Lycées techniques, des UMF et des Ateliers d'Application et de Production (AAP) ;
- le démarrage, en janvier 2021, d'une expérimentation de la Formation Professionnelle par Apprentissage (FPA) dans tous les établissements d'EFPT et le recrutement de 6 000 apprentis ;
- la mise en place d'une politique de sensibilisation des filles sur les opportunités qu'offrent les filières industrielles et agricoles ;
- la poursuite du processus de révision des programmes en partenariat avec le Secteur Privé ;
- l'ouverture de nouvelles filières dans les établissements de formation professionnelle ;
- la poursuite de l'élaboration de nouveaux programmes dans le domaine de l'agriculture, de l'agro-industrie, des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ;
- la formation d'encadreurs pédagogiques et d'enseignants à l'écriture des programmes selon l'approche par compétence ;
- l'instauration d'une nouvelle gouvernance des établissements ;
- l'établissement de partenariats avec le secteur productif et les partenaires financiers de l'éducation ;
- le déploiement du dispositif de suivi des formés ;
- la poursuite par le CIDFOR du programme de renforcement des capacités des formateurs par immersion en entreprise ;
- le renforcement du dispositif de suivi et d'encadrement des établissements privés de Formation Professionnelle ;
- la réforme des examens et concours.

I.1.3. Défis et priorités

- la recherche de moyens plus importants pour le financement du dispositif de l'EFTP ;
- la poursuite du programme de construction de nouveaux établissements et d'équipements de la Formation Professionnelle ;
- l'accroissement de la proportion des jeunes formés dans le dispositif de formation professionnelle et technique ;

- l'amélioration des conditions de formation des apprenants ;
- la poursuite de la sensibilisation des jeunes filles à intégrer les filières agricoles et industrielles.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le renforcement du partenariat Ecole-Entreprise ;
- l'appui à l'insertion professionnelle des formés ;
- l'accroissement de l'accès à l'EFTP ;
- l'amélioration de la qualité de l'offre de formation ;
- l'amélioration du pilotage du dispositif.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'Administration est moderne et performante ;
- la formation professionnelle est accessible et de qualité ;
- les besoins en formation des populations sont satisfaits ;
- l'Enseignement Technique est accessible et de qualité.

I.3 Missions du Ministère

Conformément au **décret n°2023-820 du 25 octobre 2023** portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 28, le Ministre de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière d'Enseignement Technique, de Formation Professionnelle et d'Apprentissage.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes:

Au titre de l'Enseignement Technique

- planification, mise en œuvre et évaluation des stratégies et programmes d'enseignement secondaire technique ;
- définition d'un cadre réglementaire pour le développement de l'enseignement technique ;
- gestion administrative et pédagogique des établissements d'enseignement technique ;
- assistance aux collectivités décentralisées pour le suivi et le contrôle de l'implantation des établissements d'enseignement technique ;
- élaboration des documents, manuels et autres matériels didactiques ;
- encadrement de l'enseignement technique privé ;
- tutelle des écoles d'enseignement technique privées ;
- suivi de l'organisation et du fonctionnement des écoles d'enseignement technique privées ;
- promotion de l'utilisation des nouvelles technologies dans l'enseignement technique, en liaison avec le Ministre chargé de la Transition Numérique ;
- organisation des examens et des concours dans l'enseignement technique.

Au titre de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage

- planification, mise en œuvre et évaluation des stratégies et programmes de formation professionnelle ;
- définition d'un cadre réglementaire pour le développement de la formation professionnelle ;
- gestion administrative et pédagogique des établissements de formation professionnelle ;
- développement de chantiers écoles pour la pratique des apprenants ;
- appui à l'installation des jeunes formés, en liaison avec le Ministère en charge de l'Emploi des Jeunes ;
- établissement de partenariats stratégiques pour le développement de la formation professionnelle et l'accès aux débouchés des produits ;
- assistance aux collectivités décentralisées pour le suivi et le contrôle de l'implantation des établissements de formation professionnelle ;
- élaboration des documents, manuels et autres matériels didactiques ;

- encadrement de la formation professionnelle privée ;
- promotion de l'utilisation des nouvelles technologies dans la formation professionnelle, en liaison avec le Ministre chargé de la Transition Numérique ;
- promotion de l'apprentissage et de la formation continue.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration générale.
- Programme 2 : Formation professionnelle et apprentissage.
- Programme 3 : Enseignement secondaire technique.
- Programme 4 : Comptes Spéciaux du Trésor.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 : Administration générale	Cabinet ; Inspection Générale (IG) ; Direction des Affaires Financières (DAF) ; Direction des Ressources Humaines (DRH) ; Direction de la Planification des Statistiques et de l'Informatique (DPSI) ; Direction de la Vie Scolaire (DVS) ; Direction des Affaires Juridiques (DAJ) ; Direction de l'Orientat ion, des Bourses et des Mobilités (DOBM) ; Direction de la, Communication de la Documentation et des Archives (DCDA) ; Cellule de Passat ion des Marchés Publics (CPMP) ; Service Gestion du Patrimoine (SGP).		Mise en œuvre de l'Académie des Talents	Projet de soutien à l'innovation entrepreneuriale des jeunes en Côte d'Ivoire / METFPA
Programme 2 : Formation professionnelle et apprentissage	Direction Générale de la Formation Initiale (DGFI), Direction Générale de l'Apprentissage et de la Formation Continue (DGAFC), Direction de l'Apprentissage et de l'Insertion Professionnelle (DAIP), Direction de la Formation Tout au Long de la Vie (DFTLV), Direction des Projets de l'Equipement et de la Maintenance (DPEM), Direction de l'Encadrement des Etablissements Privés (DEEP), Direction des Examens et Concours (DEXC), Comité de Mise en œuvre de la Réforme de la Formation Professionnelle ; Cellule de coordination Contrat de Désendettement (C2D) Directions Régionales (DR) ; Directions Départementales (DD). Ecole de Formation Professionnelle (EFP), Unité Mobile de Formation (UMF),	Institut Pédagogique National de l'Enseignement Technique et Professionnelle (IPNETP), Centre de Promotion des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (CPNTIC), Centre Ivoirien pour le Développement de la Formation Professionnelle (CIDFOR), Centre Africain de Management et de Perfectionnement des Cadres (CAMPC), Agence Nationale de la Formation Professionnelle (AGEFOP), Ecole Ivoirienne de Bijouterie et des Métiers Annexes (EIBMA).	- Construction et Equipement Centre Documentation et d'Information /CIDFOR, - Système intégré de gestion du patrimoine de l'ETFP (SIGPAT), - Réhabilitation et Equipement du Lycée hôtelier d'Abidjan, - Formation Professionnelle / Purge des droits coutumiers, - Extension et équipement des locaux de la DEXC, Réhabilitation et équipement de la DPSI, - Projet Dev système Formation Professionnelle, Partenariat et Flux Inverses /BID, - Construction et Equipement du Lycée Professionnel de Daloa/ Fonds koweïtien, - Mise en place du SIG de la Carte scolaire de l'ETFP, - Projet de Construction du Centre de Formation aux Energies Renouvelables, - Construction et équipement de 7 établissements de formation professionnelle/AVIC.	- Construction et équipement du Lycée Professionnel Sectoriel de Botro ; - Construction du Centre de Développement et de Gestion des Curricula ; - Purge des droits coutumiers des sites destinés aux nouveaux projets de construction d'établissements dans les localités d'Adaou, Didiévi, Korhogo, Séguéla, Sinfra, Soubéré et de Yamoussoukro ; - Travaux de réhabilitation et d'équipement de 2 établissements (EBP de Yamoussoukro et CFP d'Alépé) ; - Réalisation de la première phase des travaux de réhabilitation et d'équipement du CET d'Adzopé et du Lycée Technique de Bouaké ;

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
	Atelier Application et de Production (AAP).		- Mise en œuvre de l'Ecole de la Seconde Chance - Projet d'urgence de réhabilitation et équipement de trois (03) établissements de la formation professionnelle, de l'enseignement technique et de l'apprentissage	- Certification de mille (1000) travailleurs. - Projet de soutien à l'innovation entrepreneuriale des jeunes en Côte d'Ivoire /AGEFOP
Programme 3 : Enseignement secondaire technique	Direction des Etablissements Publics (DEP), Les 03 Lycées d'enseignement technique (Abidjan, Yopougon, Bouaké)			

II.1.2. Performance globale du Ministère

Tableau 2 : Performance du Ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG1: Promouvoir une administration moderne et performante	RS 1.1: L'Administration est moderne et performante	IP 1.1.1 : Taux de réalisation des activités du PTAB du METFPA	Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées Source: Rapport d'activités DPSI
OG 2: Développer l'accès et la qualité de la Formation Professionnelle et de l'apprentissage	RS 2.1: La Formation Professionnelle est accessible et de qualité	IP 2.1.1: Ratio apprenants / formateurs	Effectif des apprenants de l'année / Effectif des formateurs de l'année Source: Rapport d'activités DPSI
		IP 2.1.2: Ratio apprenants / postes de travail	Effectif des apprenants de l'année / Nombre de postes de travail de l'année Source: Rapport d'activités DPSI
		IP 2.1.3 : Indice de parité entre les sexes de l'EFTP	Valeur d'un indicateur donné chez les individus de sexe féminin / Valeur du même indicateur chez les individus de sexe masculin Source : Rapport d'activités DPSI
		IP 2.1.4 : Part de la Formation Professionnelle dans les effectifs du niveau secondaire	Effectif des apprenants dans la FP / Ensemble des apprenants de niveau secondaire Source : Rapport d'activités DPSI
	RS 2.2 : Les besoins en formation des populations sont satisfaits	IP 2.2.1 : Part des effectifs de la formation qualifiante et de l'apprentissage dans les effectifs de l'ETFPA	Effectif des apprenants en formation qualifiante et apprentissage / Ensemble des apprenants du dispositif de l'ETFPA Sources : Rapports d'activités DPSI / DAIP
		IP 2.2.2: Pourcentage de formés par le biais de projets ou programmes de formation qualifiante ou par apprentissage (y compris E2C)	Effectif des formés dans la FP en formation qualifiante ou par apprentissage / Ensemble des formés de la FP Source : Rapport d'activités DPSI
OG 3 : Développer l'accès à un enseignement technique de qualité	RS 3.1: L'Enseignement Technique est accessible et de qualité	IP 3.1.1 : Part de l'Enseignement Technique dans les effectifs du secondaire 2	Effectif des élèves dans l'ET / Ensemble des élèves de niveau secondaire 2 Source : Rapport d'activités DPSI
		IP 3.1.2 : Taux de transition des bacheliers du secondaire technique au supérieur	Effectif des nouveaux bacheliers de l'ET en première année du supérieur en année n / Effectif des bacheliers de l'ET en année n-1 Source : Rapport d'activités DPSI

II.1.3. Financement global du Ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	127 376 172 859	200 192 368 550	212 251 402 984
1.1 Ressources Intérieures	124 776 172 859	149 811 001 349	165 141 751 671
1.1.1 Budget Etat	124 776 172 859	149 811 001 349	165 141 751 671
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	2 600 000 000	50 381 367 201	47 109 651 313
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	2 600 000 000	50 381 367 201	47 109 651 313
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	127 376 172 859	200 192 368 550	212 251 402 984
2.1 Personnel	51 302 082 828	52 833 918 073	54 413 503 770
2.1.1 Solde y compris EPN	51 302 082 828	52 833 918 073	54 413 503 770
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	6 773 277 189	7 871 483 355	8 138 835 445
2.3 Transferts	58 495 812 842	73 117 603 867	82 741 858 756
2.4 Investissement	10 805 000 000	66 369 363 255	66 957 205 013
Trésor	8 205 000 000	15 987 996 054	19 847 553 700
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	2 600 000 000	50 381 367 201	47 109 651 313

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration générale	Action 1.1: Coordination et animation
	Action 1.2: Gestion des ressources humaines financières et matérielles
	Action 1.3: Information et communication
	Action 1.4: Planification, programmation et suivie -évaluation

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 :Administration générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1: Améliorer le cadre institutionnel et réglementaire du secteur de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	Nombre de textes légaux et réglementaires soumis	8	5	5	5	Dénombrement Source : Rapport d'activités DAJ
	Taux de réalisation des réformes inscrites dans la feuille de route du Ministère	-	100%	100%	100%	(Nombre de réformes exécutées / Nombre de réformes prévues) x 100 Source: Rapport d'activités DPSI
	Taux de réalisation des projets de la feuille de route du Ministère	-	100%	100%	100%	(Nombre de projets de la feuille de route du Ministère réalisés / Nombre de projets de la feuille de route du Ministère prévus) x 100 Source: Rapport d'activités DPSI
OS 2: Assurer la gestion des ressources, humaines, financières, matérielles en matière d'enseignement technique, de Formation Professionnelle et d'apprentissage	Taux d'exécution du budget d'investissement	99,99%	97,80%	97,80%	97,80%	(Montant total du budget d'investissement liquidé / Montant total du budget actuel d'investissement) x 100 Source: Rapport d'activités DAF
	Pourcentage d'enseignants du public de l'EFTP en situation de classe, encadrés au cours de l'année	25,73%	15%	15%	15%	(Nombre d'enseignants du public de l'EFTP en situation de classe encadrés / Nombre total d'enseignants de l'EFTP en situation de classe) x 100 Source : Rapport d'activités IG
	Pourcentage du personnel administratif et technique du public ayant bénéficié d'un renforcement de capacités	25,85%	30%	30%	30%	(Personnel administratif et technique du public ayant bénéficié d'un renforcement de capacités / Personnel administratif et technique du public) x 100 Source : Rapport d'activités DRH

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 1 : Administration générale	8 346 613 877	19 440 271 833	18 884 636 121
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	4 965 625 896	6 101 750 844	6 321 483 031
Transferts	1 158 000 000	6 338 520 989	7 263 415 803
Investissements	2 222 987 981	7 000 000 000	5 299 737 287
Trésor	2 222 987 981	7 000 000 000	5 299 737 287
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21210 Administration générale	8 346 613 877	19 440 271 833	18 884 636 121
2121001 Coordination et animation	6 750 575 704	18 301 181 153	17 745 545 441
2 Biens et services	3 369 587 723	4 962 660 164	5 182 392 351
21210010010 Assurer l'orientation des apprenants et la gestion des bourses en Côte d'Ivoire et hors d'Ivoire	6 000 000	6 000 000	6 000 000
21210010011 Encadrer la Conception et organisation des filières, mettre en oeuvre la politique d'innovation et de qualité	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78098000763 Inspecter les services du Ministère	18 200 000	18 200 000	18 200 000
78098000764 Prendre en charge les honoraires des agents sous Convention BNETD	50 000 000	50 000 000	50 000 000
78098000912 Coordonner les activités du Ministère	75 000 000	75 000 000	85 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21210 Administration générale	8 346 613 877	19 440 271 833	18 884 636 121
78098000920 Prendre en charge les honoraires des agents de la formation professionnelle sous contrats BNETD (Regie Convention BNETD/Min. Ens. Technique)	95 829 180	95 829 180	95 829 180
78098000930 Prendre en charge les frais liés à la résidence du Ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78098000931 Gérer les dépenses des conférences et missions hors Côte d'Ivoire	20 000 000	20 000 000	20 000 000
78098001020 Gérer les dépenses des séminaires et conférences en Côte d'Ivoire	25 000 000	25 000 000	75 000 000
78098001038 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	1 497 303 471	1 617 293 704	1 748 149 968
78098001115 Elaborer les stratégies relatives à l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle	2 245 072	2 245 072	2 245 072
78098001120 Mettre en oeuvre le CDMT du Ministère	35 000 000	35 000 000	35 000 000
78098001172 Assurer la sécurité foncière des sites de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	20 000 000	130 000 000	130 000 000
90095000001 Mettre en oeuvre l'Ecole de la Seconde Chance "E2C"	1 000 000 000	2 228 082 208	2 328 958 131
90098000008 Promouvoir et animer les activités sociales, culturelles, sportives, scientifiques et d'innovation technologique	17 010 000	17 010 000	17 010 000
90098000012 Acquérir les kits d'équipement de protection individuelle	500 000 000	600 000 000	528 000 000
90098090193 Réaliser le plan d'implantation de l'ETFP dans les régions	0	35 000 000	35 000 000
3 Transferts	1 158 000 000	6 338 520 989	7 263 415 803
78092200145 Apurer les passifs des frais d'écolage METFP	1 158 000 000	6 338 520 989	7 263 415 803
4 Investissements	2 222 987 981	7 000 000 000	5 299 737 287
Trésor	2 222 987 981	7 000 000 000	5 299 737 287
90098090204 Projet de soutien à l'innovation entrepreneuriale des jeunes en Côte d'Ivoire/Volet METFPA	222 987 981	0	0
78098001186 Provision pour investissement / Enseignement technique	0	7 000 000 000	5 299 737 287
78098001183 Mise en oeuvre de l'Académie des Talents	2 000 000 000	0	0
2121002 Gestion des ressources humaines financières et matérielles	1 484 000 522	1 027 053 029	1 027 053 029
2 Biens et services	1 484 000 522	1 027 053 029	1 027 053 029
78098000765 Gérer le personnel du Ministère	18 175 000	18 175 000	18 175 000
78098000766 Gérer les dépenses centralisées du Ministère	135 500 000	135 500 000	135 500 000
78098000767 Prendre en charge les dépenses centralisées liées à la formation professionnelle	1 202 006 014	745 058 521	745 058 521
78098000768 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire de l'ETFP	25 000 000	25 000 000	25 000 000
78098000769 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire de l'ETFP	56 569 763	56 569 763	56 569 763
78098000932 Coordonner la Passation des marchés publics du Ministère et suivre leur exécution	11 000 000	11 000 000	11 000 000
78098000933 Organiser la séance de la commission nationale d'affectation et mutation des agents de la Formation Professionnelle	2 739 745	2 739 745	2 739 745
78098001021 Préparer et suivre l'exécution des budgets du Ministère et des Structures sous tutelle	17 010 000	17 010 000	17 010 000
90092200001 Réhabiliter et équiper les infrastructures de sport des établissements de l'ETFPA	5 000 000	5 000 000	5 000 000
90098000007 Gérer le patrimoine du Ministère de l'Enseignement Technique de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage	11 000 000	11 000 000	11 000 000
2121003 Information et communication	71 446 453	71 446 453	71 446 453
2 Biens et services	71 446 453	71 446 453	71 446 453
78098000770 Assister juridiquement les structures et gérer les contentieux administratifs et judiciaires du Ministère	10 480 000	10 480 000	10 480 000
78098000771 Organiser les journées promotionnelles de l'Enseignement technique et de la Formation professionnelle	27 345 921	27 345 921	27 345 921
78098000934 Coordonner la Sécurisation des réseaux et des applications informatiques	13 500 000	13 500 000	13 500 000
78098001003 Promouvoir l'accès des filles à l'Enseignement Technique et à la formation professionnelle notamment dans les filières industrielles CELLULE GENRE	4 210 532	4 210 532	4 210 532
78098001153 Elaborer et mettre en oeuvre la stratégie de Communication du Ministère	15 910 000	15 910 000	15 910 000
2121004 Planification, programmation et suivie -évaluation	40 591 198	40 591 198	40 591 198
2 Biens et services	40 591 198	40 591 198	40 591 198
78098000772 Auditer et Contrôler les structures de la Formation Professionnelle et Technique	27 051 708	27 051 708	27 051 708
78098000935 Produire l'annuaire statistique formation professionnelle du MENET DPS	13 539 490	13 539 490	13 539 490

II.2.2. Programme 2 : Formation professionnelle et apprentissage

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Formation professionnelle et apprentissage	Action 2.1: Modernisation de la formation professionnelle initiale et continue
	Action 2.2: Construction, réhabilitation et équipement des structures de formation professionnelle
	Action 2.3: Développement de la formation professionnelle qualifiante et de l'apprentissage

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Formation professionnelle et apprentissage						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1: Assurer une formation professionnelle initiale de qualité	Taux d'insertion des diplômés du système de la formation professionnelle initiale	34%	55%	60%	60%	(Nombre de diplômés insérés / Nombre de diplômés sur le marché de l'emploi) x 100 Source: Rapport d'activités DAIP
	Taux de réussite aux examens de la formation professionnelle initiale	44,17%	50%	55%	60%	(Nombre d'étudiants déclarés admis aux examens / Nombre d'étudiants ayant participé aux examens) x 100 Source: Rapport d'activités DEXC
	Pourcentage annuel des enseignants de spécialités du public ayant bénéficié d'une formation par immersion	13,60%	1%	1%	1%	(Nombre d'enseignants de spécialités ayant bénéficié d'une mise en immersion / Nombre d'enseignants de spécialités de la Formation Professionnelle) x 100 Source: Rapport d'activités CIDFOR
	Nombre de curricula révisés de la formation professionnelle initiale	-	10	10	10	Dénombrement Source : Rapport d'activités IG
	Pourcentage d'enseignants de la Formation Professionnelle du public ayant bénéficié d'un renforcement de capacités	-	10%	10%	10%	(Nombre d'enseignants du système de la Formation Professionnelle public ayant bénéficié d'un renforcement de capacités / Nombre d'enseignants du système public de la Formation Professionnelle) x 100 Source: Rapport d'activités DEP
	Pourcentage des enseignants de la Formation Professionnelle du privé ayant suivi une formation pédagogique à l'IPNETP	-	5%	5%	5%	(Nombre d'enseignants de la Formation Professionnelle du privé ayant suivi une formation pédagogique à l'IPNETP / Nombre total d'enseignants de la Formation Professionnelle du privé) x 100 Source: Rapport d'activités IG
OS 2: Accroître l'accès à la formation professionnelle	Taux de croissance des effectifs de la formation professionnelle	26,72%	20%	20%	20%	((Effectif de l'année n – effectif de l'année n-1) / Effectif de l'année n-1) x 100 Source: Rapport d'activités DPSI
	Taux de croissance de la capacité d'accueil dans le public de la formation professionnelle	23,10%	10%	10%	10%	((Capacité d'accueil de l'année n - Capacité d'accueil de l'année n-1) / Capacité d'accueil de l'année n-1) x 100 Source: Rapport d'activités DPEM
OS 3: Déployer l'Ecole de la Deuxième Chance (E2C)	Nombre de personnes formées par le METFPA dans le cadre de l'E2C	-	25 000	25 000	25 000	Dénombrement Source: Rapport d'activités DAIP
	Proportion de personnes insérées parmi les personnes formées par le METFPA dans le cadre de l'E2C	-	85%	90%	90%	Nombre de personnes formées dans le programme de l'E2C insérées / Ensemble de personnes formées dans le cadre de l'E2C Source: Rapport d'activités DAIP
	Nombre de travailleurs certifiés grâce au processus de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).	-	1 000	1 500	1 500	Dénombrement Source: Rapport d'activités DAIP

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 2 : Formation professionnelle et apprentissage	69 521 615 861	122 672 996 182	127 317 032 197
Dépenses de personnel	51 302 082 828	52 833 918 073	54 413 503 770
Dépenses en biens et services	1 523 335 455	1 461 541 036	1 500 868 133
Transferts	8 114 185 559	9 008 173 818	9 745 192 568
Investissements	8 582 012 019	59 369 363 255	61 657 467 726
Trésor	5 982 012 019	8 987 996 054	14 547 816 413
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	2 600 000 000	50 381 367 201	47 109 651 313

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22063 Formation professionnelle et apprentissage	69 521 615 861	122 672 996 182	127 317 032 197
2206301 Modernisation de la formation professionnelle initiale et continue	56 893 481 497	59 301 952 504	61 651 205 906
1 Personnel	47 522 657 726	49 028 934 893	50 582 962 516
42098000010 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats - Unité Mobile Méo (Toulepleu)	923 400	923 400	923 400
51098000013 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats - Unité Mobile Hiré 2	428 665	428 665	428 665
51098000015 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats - Unité Mobile Hiré	428 665	428 665	428 665
71098000018 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats - Unité Mobile Tiapoum	770 000	770 000	770 000
71098000019 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats - Unité Mobile Maféré	770 000	770 000	770 000
76098000013 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats - Unité Mobile Sikensi	428 665	428 665	428 665
77098000011 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats - Unité Mobile d'Adzopé	3 740 708	3 740 708	3 740 708
78098000826 Prendre en charge le salaire du personnel fonctionnaire de la formation professionnelle	47 515 167 623	49 021 444 790	50 575 472 413
2 Biens et services	1 206 638 212	1 144 843 793	1 184 170 890
11092100033 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs de l'Ecole de Boulangerie de Yamoussoukro	6 638 797	8 638 797	8 638 797
11092100040 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de formation professionnelle de la Région du Bélier	15 026 547	18 727 370	18 727 370
11098000007 Coordonner les activités de la formation professionnelle dans la Région du Bélier	3 333 472	3 221 065	3 221 065
11098000011 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Lycée Professionnel Hôtelier de Yamoussoukro	94 000 000	7 700 823	10 700 823
14098000008 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du Ministère au niveau du Département de Dimbokro	3 279 636	3 182 399	3 182 399
15092200015 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre des Métiers du Batiment de Daoukro	10 294 067	14 994 890	14 994 890
15098000010 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du Ministère au niveau du Département de DAOUKRO	2 941 540	2 788 814	2 788 814
16092100026 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Bongouanou	5 912 382	10 613 205	10 613 205
16098000008 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du Ministère au niveau du Département de Bongouanou	3 217 030	3 132 724	3 132 724
17092100023 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Béoumi-Atofobi	17 987 622	20 238 721	20 987 622
17092100026 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Collège d'Enseignement Technique de Bouaké	27 623 024	22 623 024	22 623 024
17092100027 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre d'Enseignement Technique Feminin de Bouaké	12 141 498	14 141 498	14 141 498
17092200039 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Bureautique de Communication et Gestion (CBCG) Bouaké	7 056 267	10 056 267	10 056 267
17098000017 Coordonner les activités de la formation professionnelle dans la Région du Gbêkè	16 675 071	16 479 911	16 479 911
17098000019 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Lycée Professionnel de Bottro	53 000 000	6 000 000	10 700 823

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22063 Formation professionnelle et apprentissage	69 521 615 861	122 672 996 182	127 317 032 197
18092100014 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Céramique de Katiola	8 222 406	11 222 406	11 222 406
18092100017 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Katiola	5 299 286	8 299 286	8 299 286
18098000009 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du Ministère au niveau du Département de Katiola	2 694 082	2 632 992	2 632 992
22063010129 Réaliser la formation initiale et continue des apprenants du Lycée professionnel sectoriel de Yopougon	18 937 183	22 937 183	22 937 183
22063010130 Réaliser la formation initiale et continue des apprenants du Collège d'enseignement Technique de Bouaflé	9 720 000	12 720 000	12 720 000
22063010131 Réaliser la formation initiale et continue des apprenants du Collège d'enseignement Technique d'Issia	9 720 000	12 720 000	12 720 000
22092100016 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de formation professionnelle de la Région du Bafing (TOUBA)	6 209 744	9 209 744	9 209 744
22098000007 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du Ministère au niveau du Département de TOUBA	2 988 123	2 896 487	2 896 487
23092100029 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de formation professionnelle de la Région du Kabadougou (Odienné)	4 543 539	7 543 539	7 543 539
23092200012 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Lycée Relais Yopougon (Lycée d'enseignement professionnel d'Odienné)	7 667 292	10 667 292	10 667 292
23098000007 Coordonner les activités de la formation professionnelle dans la Région du Kabadougou	3 134 350	3 050 044	3 050 044
24092100018 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Ouangolodougou	4 805 470	6 805 470	6 805 470
24092100019 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de formation professionnelle de Ferkéssédougou I	20 859 116	17 859 116	17 859 116
24092100027 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Ferkéssédougou II	3 904 246	6 904 246	6 904 246
24098000007 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du Ministère au niveau du Département de Ferkéssédougou	2 610 561	2 518 925	2 518 925
25092100051 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de formation professionnelle de la Région du Poro (KORHOGO)	5 126 573	8 126 573	8 126 573
25098000007 Coordonner les activités de la formation professionnelle dans la Région du Poro	3 259 308	3 175 002	3 175 002
26092100032 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Boundiali	4 683 924	6 683 924	6 683 924
26092100033 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Kolia	3 112 613	5 112 613	5 112 613
26092100039 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Gbon	9 260 470	11 260 470	11 260 470
26092100042 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Kouto	3 673 506	5 673 506	5 673 506
26092200015 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Collège d'Enseignement Industriel et Commercial de Tingrela	4 318 076	6 318 076	6 318 076
26098000009 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du Ministère au niveau du Département de Boundiali	3 064 024	2 972 388	2 972 388
27098000007 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du Ministère au niveau du Département de Minignan	2 610 070	2 548 980	2 548 980
28098000009 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du Ministère au niveau du Département de Bouna	3 002 140	2 849 414	2 849 414
31092100040 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Daloa	4 372 506	6 372 506	6 372 506
31092100041 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de formation professionnelle de la Région du Haut-Sassandra (Daloa)	6 752 844	9 752 844	9 752 844
31092200023 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Bureautique de Communication et Gestion (CBCG) Daloa	7 520 792	9 520 792	9 520 792
31098000010 Coordonner les activités de la formation professionnelle dans la Région du Haut-Sassandra	3 645 268	3 532 861	3 532 861
32092100025 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Gagnoa	6 657 622	8 657 622	8 657 622
32092200016 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Lycée d'enseignement professionnel de Gagnoa	23 667 121	23 667 121	23 667 121
32098000008 Coordonner les activités de la formation professionnelle dans la Région du Gôh	4 251 702	4 139 295	4 139 295
35098000016 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du Ministère au niveau du Département de Bouaflé	2 894 465	2 741 739	2 741 739
36098000008 Coordonner les activités de la formation professionnelle dans la Région du Worodougou	3 371 438	3 230 930	3 230 930
37092100010 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de formation professionnelle de Mankono	20 416 257	22 416 257	22 416 257

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22063 Formation professionnelle et apprentissage	69 521 615 861	122 672 996 182	127 317 032 197
37098000006 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du Ministère au niveau du Département de Mankono	3 189 479	3 128 390	3 128 390
41092100049 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de formation professionnelle de la Région du Tonkpi (Man)	6 684 711	8 684 711	8 684 711
41092200021 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Lycée d'enseignement professionnel de Man	7 903 492	9 903 492	9 903 492
41098000017 Coordonner les activités de la formation professionnelle dans la Région du Tonkpi	3 637 998	3 540 761	3 540 761
42092100014 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Guiglo	5 588 582	8 588 582	8 588 582
42098000012 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du Ministère au niveau du Département de Guiglo	2 967 631	2 875 995	2 875 995
43098000008 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du Ministère au niveau du Département de Duékoué	2 613 075	2 460 349	2 460 349
51092100013 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de formation professionnelle de la Région du Loh-Djiboua (Divo)	4 916 370	6 916 370	6 916 370
51092100015 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Lakota	3 744 783	5 744 783	5 744 783
51098000017 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du Ministère au niveau du Département de Divo	2 768 146	2 676 510	2 676 510
55092100012 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de formation professionnelle de la Région de San-Pédro	5 331 947	8 331 947	13 032 770
55092200019 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Lycée d'enseignement professionnel de la Région de San-Pédro	7 951 470	9 951 470	15 652 293
55098000008 Coordonner les activités de la formation professionnelle dans la Région de San-Pédro	4 046 828	3 925 281	3 925 281
55098000009 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle et Technique de Tabou	53 000 000	5 000 000	10 700 823
56098000006 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du Ministère au niveau du Département de Soubré	2 735 255	2 582 529	2 582 529
57098000008 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du Ministère au niveau du Département de Sassandra	2 677 347	2 585 711	2 585 711
61092100046 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de formation professionnelle de la Région de l'Indénié-Djuablin (Abengourou)	22 294 625	24 294 625	24 294 625
61098000010 Coordonner les activités de la formation professionnelle dans la Région d'Indénié-Djuablin	4 042 397	3 945 160	3 945 160
62092100051 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle de Bondoukou	6 176 427	8 176 427	13 877 250
62098000011 Coordonner les activités de la formation professionnelle dans la Région du Gontougo	4 372 396	4 288 091	4 288 091
71098000023 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du Ministère au niveau du Département d'Aboisso	2 610 071	2 518 435	2 518 435
76092100016 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre d'Enseignement Technique Feminin d'Agboville	8 413 417	16 114 240	16 114 240
76098000017 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du Ministère au niveau du Département d'Agboville	2 640 617	2 548 981	2 548 981
77092100039 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de formation professionnelle d'Adzopé	8 618 730	16 319 553	16 319 553
77092100050 Réaliser la formation initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Professionnelle d'Alépé	15 600 000	15 600 000	15 600 000
77098000013 Superviser les activités opérationnelles de la formation professionnelle du Ministère au niveau du Département d'Adzopé	3 171 623	3 110 533	3 110 533
78092100023 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Technique Feminin de Port-Bouet	8 140 095	15 840 918	15 840 918
78092200100 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Perfectionnement Permanent des Métiers de l'Automobile	4 971 401	12 672 224	12 672 224
78092200101 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Collège d'Enseignement Technique Industriel d'Abidjan	10 767 492	18 468 315	18 468 315
78092200103 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Collège d'Enseignement Technique Commercial de Treichville	7 039 547	14 740 370	14 740 370
78092200113 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Formation Technique des Métiers de Brimbresso	9 581 844	17 282 667	17 282 667
78092200114 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Perfectionnement aux Métiers du Batiment	6 414 575	14 115 398	14 115 398
78092200115 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre d'Electronique et d'Informatique Appliquée	5 472 374	13 173 197	13 173 197
78092200116 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Perfectionnement Permanent aux Métiers de la Technique et de l'Industrie	6 626 850	14 327 673	14 327 673

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22063 Formation professionnelle et apprentissage	69 521 615 861	122 672 996 182	127 317 032 197
78092200121 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Perfectionnement Permanent aux Métiers de l'Imprimerie	7 054 094	14 754 917	14 754 917
78092200123 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Lycée Hotelier d'Abidjan	17 205 628	17 205 628	17 205 628
78092200124 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre Multisectoriel Mohamed VI de Yopougon	81 971 681	76 175 393	85 249 474
78092200128 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Perfectionnement Permanent aux Métiers du Bois	3 850 749	11 551 572	11 551 572
78092200135 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Lycée d'enseignement professionnel de YOPOUGON	9 136 615	16 837 438	16 837 438
78092200136 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Bureautique de Communication et Gestion (CBCG) Cocody	8 194 277	15 895 100	15 895 100
78092200139 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Perfectionnement aux Métiers de la Mécanique et de l'Electricité	6 598 955	14 299 778	14 299 778
78092200143 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre de Perfectionnement de Bureautique de Commerce et de Gestion de Treichville	6 178 104	13 878 927	13 878 927
78098000822 Organiser les examens et concours de la Formation professionnelle (DEXC/Examens et concours) DECOFP	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78098000823 Concevoir, réaliser et implanter les curricula/développer les programmes (DPDP)	4 989 999	4 989 999	4 989 999
78098000825 Coordonner les activités de la formation professionnelle / Abidjan-sud	4 990 526	4 990 526	4 990 526
78098000828 Réaliser et suivre la formation professionnelles initiales dans les établissements publics de formation professionnelle	5 049 998	5 049 998	5 049 998
78098000829 Suivre la gestion administrative des structures privés de la formation professionnelle à travers la délivrance des autorisations de création, d'ouverture et d'enseigner; élaborer et suivre les décisions et les états de paiements	5 959 378	5 959 378	5 959 378
78098000906 Renforcer les équipements des établissements formant au BTS lors des examens	23 841 312	15 740 069	15 740 069
78098000983 Organiser la séance de la commission nationale d'orientation, d'affectation et d'attribution de bourses aux élèves de la formation professionnelle	11 916 013	11 916 013	11 916 013
78098000984 Encadrer et certifier les stagiaires de l'IPNETP sur le terrain; (Dexc/examen et certification) DECO	4 362 218	4 362 218	4 362 218
78098001044 Apporter un Appui au CAMPC pour la formation des cadres du Ministère	100 000 000	25 000 000	25 000 000
78098001056 Coordonner les activités de formation professionnelle Continue dans les établissements publics de formation professionnelle en relation avec le secteur productif (DFCRSP)	4 950 000	4 950 000	4 950 000
78098001085 Organiser des séances de certification des Manuels de la Formation Professionnelle CNAMETFP	1 620 872	1 620 872	1 620 872
78098001168 Coordonner les activités de la formation professionnelle / Abidjan-nord	4 990 526	4 990 526	4 990 526
78098001180 Prendre en charge les frais de transports des élèves inscrits en Formation Professionnelle à l'étranger (transports FP Hors C.I)	9 000 000	9 000 000	9 000 000
79092200017 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Lycée d'enseignement professionnel de Jacquville	31 631 381	31 631 381	31 631 381
79092200025 Réaliser la formation professionnelle initiale et continue des élèves, étudiants et travailleurs du Centre des Métiers de Pêche de Grand-Lahou	28 589 328	28 589 328	28 589 328
79098000008 Coordonner les activités de la formation professionnelle dans la Région des Grands Ponts	8 541 893	8 541 893	8 541 893
90098000006 Promouvoir l'apprentissage et la formation continue	18 000 000	18 000 000	18 000 000
90098000009 Suivre la bonne exécution des activités de la formation initiale	20 200 000	20 200 000	20 200 000
3 Transferts	8 114 185 559	9 008 173 818	9 745 192 568
78098000817 Transférer les crédits de biens et services à la DEEP pour les frais de scolarité des affectés de l'Etat dans la formation professionnelle privée	2 685 325 000	3 763 439 530	4 630 458 280
78098000818 Transférer les crédits de Biens et Services à la Direction des Examens, des Concours, de l'Orientation et des Bourses	1 818 801 873	1 818 801 873	1 818 801 873
78098000820 Transférer les crédits de Biens et Services à l'AGEFOP	636 792 499	569 229 338	569 229 338
78098000821 Prendre en charge les pecules des stagiaires de l'enseignement professionnel et élèves en fin de formation BT en Côte d'Ivoire, surtout ceux des filières industrielles à l'aide de pécules et indemnités	50 000 000	50 000 000	50 000 000
78098000824 Transférer les crédits de Biens et Services à l'EIBMA	93 308 649	93 308 649	93 308 649
78098000827 Prendre en charge les bourses des Etudiants stagiaires de l'IPNETP	84 320 000	84 320 000	84 320 000
78098000900 Transférer les crédits de Biens et Services au CIDFOR	105 041 896	135 041 896	105 041 896
78098000919 Transférer les crédits de Biens et Services à l'IPNETP	263 078 831	213 078 831	163 078 831
78098000938 Transférer les crédits de Biens et Services au CIDFOR (Renforcement des capacités des enseignants)	17 699 111	17 699 111	17 699 111

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22063 Formation professionnelle et apprentissage	69 521 615 861	122 672 996 182	127 317 032 197
78098000939 Prendre en charge les heures supplémentaires des Enseignants de l'IPNETP	160 000 000	160 000 000	160 000 000
78098000940 Transférer les crédits de Biens et Services (Confection des diplômes de la formation professionnelle-DAF)	120 000 000	8 856 890	8 856 890
78098000942 Prendre en charge les bourses des élèves inscrits en Formation Professionnelle en Côte d'Ivoire	1 225 000 000	1 225 000 000	1 225 000 000
78098001004 Transférer les crédits de Biens et Services au CPNTIC	143 205 285	157 785 285	107 785 285
78098001023 Prendre en charge les pécules de stage pratique aux stagiaires de l'IPNETP en responsabilité de classe	67 230 000	67 230 000	67 230 000
78098001162 Prendre en charge les bourses des élèves inscrits en Formation Professionnelle à l'étranger (Bourse FP Hors CI)	494 382 415	494 382 415	494 382 415
78098001167 Prendre en charge les heures complémentaires des Enseignants de l'IPNETP	150 000 000	150 000 000	150 000 000
4 Investissements	50 000 000	120 000 000	138 879 932
Trésor	50 000 000	120 000 000	138 879 932
78098001025 Mise en Place du SIG de la carte scolaire de l'ETFP	50 000 000	120 000 000	138 879 932
2206302 Construction, réhabilitation et équipement des structures de formation professionnelle	8 414 941 114	59 260 690 121	61 529 914 660
2 Biens et services	11 326 866	11 326 866	11 326 866
78098001073 Exécuter, suivre et évaluer les projets de la Formation Professionnelle à financements extérieurs non dotés d'unité de gestion	11 326 866	11 326 866	11 326 866
4 Investissements	8 403 614 248	59 249 363 255	61 518 587 794
Trésor	5 803 614 248	8 867 996 054	14 408 936 481
9009800214 Projet d'urgence de réhabilitation et équipement de trois (03) établissements de l'enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage	70 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
90098000016 Réhabilitation et équipement de la DPSI	75 000 000	78 131 104	0
90098000015 Extension et équipement de la DEXC	65 000 000	150 000 000	261 951 342
90098000013 Mise en oeuvre de l'Ecole de la Seconde Chance	3 000 000 000	0	0
78098001143 Construction et Equipement de 7 Etablissements de Formation Professionnelle / AVIC	601 012 019	5 000 000 000	10 146 985 139
78098001138 Construction et Equipement CDI / CIDFOR	30 000 000	0	0
78098001043 Projet de Construction du Centre de Formation aux Energies Renouvelables	1 000 000	0	0
78098001042 Formation Professionnelle/Purge des droits Coutumiers	100 000 000	0	0
78098000943 Projet Développement Système Formation Professionnelle Partenariat Flux Inverses/BID	864 107 229	2 639 864 950	3 000 000 000
78098000834 Construction et Equipement du Lycée Professionnel de Daloa/Fonds koweitien	982 495 000	0	0
78098000830 Système Intégré de Gestion du Patrimoine de l'ETFP (SIGPAT)	15 000 000	0	0
Financement extérieur	2 600 000 000	50 381 367 201	47 109 651 313
78098001143 Construction et Equipement de 7 Etablissements de Formation Professionnelle / AVIC	2 000 000 000	45 000 000 000	41 109 651 313
78098001043 Projet de Construction du Centre de Formation aux Energies Renouvelables	600 000 000	0	0
78098000833 Création et Rénovation d'Etablissements d'Enseignement Technique et Professionnel / Fonds Saoudien	0	5 381 367 201	6 000 000 000
2206303 Développement de la formation professionnelle qualifiante et de l'apprentissage	4 213 193 250	4 110 353 557	4 135 911 631
1 Personnel	3 779 425 102	3 804 983 180	3 830 541 254
15098000013 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats de l'Unité mobile Ouéllé	843 000	843 000	843 000
23095000005 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats de l'Atelier d'application et de production d'Odienné	3 614 239	3 614 239	3 614 239
24092100020 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats du Centre de formation professionnelle de Ferkéssédoudou I	2 340 000	2 340 000	2 340 000
32092200020 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats du Lycée d'enseignement professionnel de Gagnoa	6 741 000	6 741 000	6 741 000
35098000014 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats de l'Unité mobile Gohitafla	924 000	924 000	924 000
41098000016 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats de l'Unité Mobile de Man	1 727 920	1 727 920	1 727 920
62098000013 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats de l'Unité mobile Kouassi-Datédro	924 000	924 000	924 000
77095000004 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats de l'Atelier d'application et de production d'Adzopé	6 287 708	6 287 708	6 287 708
78098000854 Transférer les crédits de personnel à l'EIBMA (subvention d'équilibre du personnel)	218 748 401	220 909 991	223 071 581
78098000855 Transférer les crédits de personnel au CIDFOR (subvention d'équilibre du personnel)	26 708 604	26 972 529	27 236 453
78098000856 Assurer les Charges salariales Commission Nationale d'Agrément Manuels de l'Enseignement Technique et Professionnel.	1 678 292	1 678 292	1 678 292
78098000857 Assurer les Charges salariales DEXC/Organisation des Examens et certification des diplômes	24 982 658	24 982 658	24 982 658

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22063 Formation professionnelle et apprentissage	69 521 615 861	122 672 996 182	127 317 032 197
78098000964 Transférer les crédits de personnel au CPNTIC (subvention d'équilibre du personnel)	79 983 240	80 773 605	81 563 969
78098000965 Assurer les Charges salariales Direction des Examens et Concours de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	1 066 860 843	1 066 860 843	1 066 860 843
78098001036 Transférer les crédits de personnel au IPNETP (subvention d'équilibre du personnel)	1 420 381 661	1 434 417 343	1 448 453 023
78098001096 Transférer les crédits de personnel à l'AGEFOP (subvention d'équilibre du personnel)	840 602 094	848 908 610	857 215 126
78098001127 Assurer les Charges Salariales de la Commission Nationale d'Orientation, d'Affectation et d'Attribution des Bourses.	33 590 242	33 590 242	33 590 242
79092200019 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats du Centre des Métiers de Pêche de Grand-Lahou	42 487 200	42 487 200	42 487 200
2 Biens et services	305 370 377	305 370 377	305 370 377
15098000011 Réaliser la formation qualifiante des jeunes descolarisés en milieu rural dans des unités mobiles à Ouélé	2 334 297	2 334 297	2 334 297
18098000010 Réaliser la formation qualifiante des jeunes descolarisés en milieu rural dans des unités mobiles à Tafiré	2 428 364	2 428 364	2 428 364
23095000006 Renforcer les capacités des artisans et des jeunes diplômés du système dans des ateliers d'application et de production à Odienné	2 192 873	2 192 873	2 192 873
26095000003 Renforcer les capacités des artisans et des jeunes diplômés du système dans des ateliers d'application et de production à Tingréla	1 904 291	1 904 291	1 904 291
28098000011 Réaliser la formation qualifiante des jeunes descolarisés en milieu rural dans des unités mobiles à Nassian	2 417 820	2 417 820	2 417 820
35098000013 Réaliser la formation qualifiante des jeunes descolarisés en milieu rural dans des unités mobiles à Gohitafla	2 050 199	2 050 199	2 050 199
41098000015 Réaliser la formation qualifiante des jeunes descolarisés en milieu rural dans des unités mobiles à Man	1 946 447	1 946 447	1 946 447
42098000013 Réaliser la formation qualifiante des jeunes descolarisés en milieu rural dans des unités mobiles à Méo (Toulepleu)	2 333 137	2 333 137	2 333 137
62098000012 Réaliser la formation qualifiante des jeunes descolarisés en milieu rural dans des unités mobiles à Kouassi-Datédro	2 369 980	2 369 980	2 369 980
71098000020 Réaliser la formation qualifiante des jeunes descolarisés en milieu rural dans des unités mobiles à Maféré	2 272 988	2 272 988	2 272 988
71098000022 Réaliser la formation qualifiante des jeunes descolarisés en milieu rural dans des unités mobiles à Tiapoum	2 834 523	2 834 523	2 834 523
76098000012 Réaliser la formation qualifiante des jeunes descolarisés en milieu rural dans des unités mobiles à Sikensi	2 552 339	2 552 339	2 552 339
77095000003 Renforcer les capacités des artisans et des jeunes diplômés du système dans des ateliers d'application et de production à ADZOPE	2 026 187	2 026 187	2 026 187
78095000010 Développer les formations par apprentissage et apporter un appui à l'insertion des formés	14 049 998	14 049 998	14 049 998
78095000011 DAIP/Mettre en place le dispositif de certification des compétences par la valorisation des Acquis de l'expérience (VAE)	150 000 000	150 000 000	150 000 000
78095000014 Suivre l'insertion des formés et déterminer le niveau de satisfaction des entreprises	66 000 000	66 000 000	66 000 000
78098001005 Réaliser, Suivre et évaluer la mise en oeuvre de la réforme de l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle	22 866 934	22 866 934	22 866 934
90098000005 Promouvoir, identifier les besoins et accompagner les populations pour répondre aux besoins en compétences	10 000 000	10 000 000	10 000 000
90098090195 Réaliser les missions d'inspection des structures chargées de l'apprentissage et de la formation continue	12 790 000	12 790 000	12 790 000
4 Investissements	128 397 771	0	0
Trésor	128 397 771	0	0
90098090206 Projet de construction d'un dispositif de formation agricole et rurale/DEFI 3	73 397 771	0	0
90098090203 Projet de soutien à l'innovation entrepreneuriale des jeunes en Côte d'Ivoire/AGEFOP	55 000 000	0	0

II.2.3. Programme 3 : Enseignement secondaire technique

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 3 : Enseignement secondaire technique	Action 3.1: Gestion des établissements du secondaire technique

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Enseignement secondaire technique						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1: Accroître l'accès à l'Enseignement Technique	Taux de croissance des effectifs de l'Enseignement Technique	18,12%	20%	20%	20%	((Effectif des élèves de l'ET de l'année N – effectif des élèves de l'ET de l'année N-1) / Effectif des élèves de l'ET de l'année N-1) x 100 Source : Rapport d'activités DPSI
	Taux de croissance de la capacité d'accueil de l'Enseignement Technique du public	11,88%	10%	12%	12%	((Capacité d'accueil du dispositif de l'ET de l'année N - Capacité d'accueil du dispositif de l'ET de l'année N-1) / Capacité d'accueil du dispositif de l'ET de l'année N-1) x 100 Source : Rapport d'activités DPEM
OS 2: Assurer un Enseignement Technique de Qualité	Taux de réussite à l'examen du baccalauréat de l'Enseignement Technique (Public et Privé)	27,32%	50%	50%	50%	((Nombre d'élève (public et privé) déclarés admis aux examens) / (Nombre d'élèves (public et privé) ayant participé aux examens)) x 100 Source : Rapport d'activités DEXC
	Pourcentage des enseignants de l'Enseignement Technique public ayant bénéficié d'un renforcement de capacités	15,63%	15%	20%	20%	(Nombre d'enseignants de l'Enseignement Technique public ayant bénéficié d'un renforcement de capacité / l'ensemble des enseignants du technique public) x 100 Sources : Rapports d'activités DRH / IG
	Pourcentage annuel des enseignants permanents de l'Enseignement Technique privé ayant suivi une formation pédagogique	-	7%	8%	8%	(Nombre d'enseignants permanents de l'Enseignement Technique privé ayant suivi une formation pédagogique / nombre total d'enseignants permanents du technique privé) x 100 Source : Rapport d'activités DPSI

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 3 : Enseignement secondaire technique	13 507 943 121	16 179 100 535	17 849 734 666
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	284 315 838	308 191 475	316 484 281
Transferts	13 223 627 283	15 870 909 060	17 533 250 385
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22219 Enseignement secondaire technique	13 507 943 121	16 179 100 535	17 849 734 666
2221901 Gestion des établissements du secondaire technique	13 507 943 121	16 179 100 535	17 849 734 666
2 Biens et services	284 315 838	308 191 475	316 484 281
17092200042 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée technique de de la Région de la Vallée du Bandama (Bouaké)	87 198 598	95 157 145	97 921 412
78092200109 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée technique de Yopougon	37 879 409	45 837 954	48 602 223
78092200110 Réaliser les activités d'encadrement et d'enseignement dans le Lycée technique d'Abidjan	37 837 831	45 796 376	48 560 646
78098001130 Superviser, suivre et évaluer les activités des établissements d'enseignement secondaire technique	13 000 000	13 000 000	13 000 000
78098001178 Prendre en charge les frais de transports des élèves de la Formation Professionnelle à l'étranger (BHCI-volet MENETFP)	51 000 000	51 000 000	51 000 000
78098001181 Transférer les crédits de biens et services à la DOB pour les frais de transports des élèves des établissements du secondaires technique Hors C.I	8 610 000	8 610 000	8 610 000
78098001182 Prendre en charge les frais de transports des élèves de l'Enseignement Technique à l'étranger (BHCI - volet MENETFP)	48 790 000	48 790 000	48 790 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22219 Enseignement secondaire technique	13 507 943 121	16 179 100 535	17 849 734 666
3 Transferts	13 223 627 283	15 870 909 060	17 533 250 385
78098000922 Prendre en charge les bourses des élèves de la Formation Professionnelle à l'étranger (BHCI -volet MENETFP)	2 901 500 350	2 901 500 350	2 901 500 350
78098000987 Transférer les crédits de biens et services à la DOB pour les bourses des élèves des établissements du secondaire technique HORS CI	254 558 990	254 558 990	254 558 990
78098000988 Transférer les crédits de biens et services à la DOB pour les bourses des élèves des établissements du secondaire technique en CI	167 517 000	167 517 000	167 517 000
78098001030 Prendre en charge les bourses des élèves de l'Enseignement Technique à l'étranger (BHCI -volet MENETFP)	1 442 500 943	1 442 500 943	1 442 500 943
78098001169 Transférer les crédits de biens et services à la DEEP pour les frais de scolarité des élèves affectés dans les établissements du secondaire technique privé	8 057 550 000	10 704 831 777	12 367 173 102
90098090197 Prendre en charge les bourses de mobilité de l'enseignement technique	400 000 000	400 000 000	400 000 000

II.2.4. Programme 4 : Comptes Spéciaux du Trésor

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 4 : Comptes Spéciaux du Trésor	Action 4.1: Modernisation de la formation professionnelle initiale et continue

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 4 : Comptes Spéciaux du Trésor	36 000 000 000	41 900 000 000	48 200 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	36 000 000 000	41 900 000 000	48 200 000 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
23191 Comptes Spéciaux du Trésor	36 000 000 000	41 900 000 000	48 200 000 000
2319101 Modernisation de la formation professionnelle initiale et continue	36 000 000 000	41 900 000 000	48 200 000 000
3 Transferts	36 000 000 000	41 900 000 000	48 200 000 000
78098000871 Apporter un appui à la formation professionnelle (FDPP)	36 000 000 000	41 900 000 000	48 200 000 000

SECTION 335: MINISTERE DE LA SANTE, DE L'HYGIENE PUBLIQUE ET DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

En matière de gouvernance, de leadership et de financement de la santé

- la faible gouvernance aux niveaux central et local ;
- la faible utilisation des données pour la prise de décisions ;
- le financement inefficace du budget du Ministère de la santé conformément aux objectifs fixés à Abuja ;
- l'insuffisance de mécanismes de planification aux niveaux central et local.

En matière d'offre et d'utilisation des services et soins de santé de qualité

- la faiblesse dans l'offre des services de qualité ;
- la faible utilisation des services de santé ;
- l'insuffisance des mécanismes et instruments de protection sociale.

En matière de lutte contre la maladie

- l'augmentation des causes de la mortalité et de la morbidité générales et spécifiques ;
- les comportements inadéquats des populations en matière de santé.

I.1.2. Réponses apportées

En matière de gouvernance, de leadership et de financement de la santé

- la prise de décrets de mise en œuvre de la loi portant réforme hospitalière ;
- l'évaluation du système de financement de la santé.

En matière d'offre et d'utilisation des services et soins de santé de qualité :

- la formation continue et le perfectionnement des ressources humaines en matière de santé ;
- la construction, la réhabilitation, l'extension et l'équipement des infrastructures sanitaires ;
- la mise en service de nouveaux établissements sanitaires ;
- le renforcement de la mise en œuvre de la politique de santé en faveur de l'enfant ;
- l'amélioration de l'accès et de la disponibilité des médicaments, vaccins et intrants stratégiques de qualité au niveau de la Nouvelle PSP et au niveau périphérique ;
- l'organisation du Ministère à faire face aux urgences de santé publique : la surveillance épidémiologique, la préparation et la riposte aux épidémies et événements de santé publique.

En matière de lutte contre la maladie

- le renforcement de la lutte contre le VIH, le paludisme et la tuberculose ;
- l'amélioration du plateau technique pour la prise en charge des maladies non transmissibles notamment le cancer, les maladies rénales... ;
- l'achèvement de la cartographie des maladies tropicales négligées ;
- le renforcement du système de santé publique ivoirien pour une meilleure résilience face aux menaces liées à la santé, à l'environnement et aux changements climatiques.

I.1.3. Défis et priorités

En matière de gouvernance, de leadership et de financement de la santé

- le renforcement de la gouvernance du système de santé ;
- la mise en application effective des textes législatifs, réglementaires des politiques et directives en matière de santé ;

- le fonctionnement régulier et optimal des mécanismes de coordination intra et intersectorielle ;
- l'amélioration de la disponibilité d'une information sanitaire exhaustive et de qualité ;
- le renforcement du mécanisme de financement de la formation des ressources humaines en matière de recherche et d'innovation du secteur ;
- l'accroissement annuel du budget du Ministère de la santé en vue d'atteindre les objectifs fixés à Abuja ;
- l'utilisation efficiente des ressources financières en matière de santé.

En matière d'offre et d'utilisation des services et soins de santé de qualité

- la réorganisation et le renforcement de l'offre de soins ;
- l'amélioration du parcours de soins par une réorganisation de l'arsenal sanitaire en 10 pôles régionaux ;
- le développement d'un réseau de laboratoires performants et crédibles en vue de répondre aux besoins de diagnostics et de suivi de la prise en charge des patients ;
- le renforcement de la surveillance basée sur les événements sanitaires ;
- l'amélioration de l'utilisation des services de santé maternelle, néonatale et infantile en vue de réduire les barrières pour l'accès aux soins.

En matière de lutte contre la maladie

- la disponibilité des soins et services de qualité dans les centres de santé ;
- la promotion de la qualité des soins infirmiers, maternels, néonatales et infantiles ;
- l'accroissement de la couverture en infrastructures spécialisées en faveur des jeunes et adolescents ;
- le développement de l'approche multisectorielle dans la lutte contre les maladies transmissibles ;
- le renforcement des activités de prévention et de promotion de lutte contre les maladies non transmissibles ;
- l'extension de l'offre de service de dépistage et de prise en charge des maladies tropicales négligées à tous les niveaux de la pyramide sanitaire.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- l'amélioration de la gouvernance et le financement du secteur de la santé ;
- le renforcement de l'offre et l'accessibilité des populations aux soins de qualité ;
- le renforcement de la promotion de la santé, de la prévention et de la lutte contre les maladies.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gouvernance du secteur santé est renforcée ;
- l'offre et la qualité des services de santé sont accrues ;
- la lutte contre les maladies et la prise en charge des problèmes de santé sont intensifiées.

I.3 Missions du Ministère

Conformément au **décret n°2023-820 du 25 octobre 2023** portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 16, le Ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Santé, d'Hygiène Publique et de Couverture Maladie Universelle.

A ce titre, et en liaison avec les autres départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre de la santé

- élaboration et suivi de l'application des textes en matière de Santé ;
- protection sanitaire des populations ;
- organisation des soins ;
- formation professionnelle des agents de santé ;
- amélioration et gestion des équipements dans les hôpitaux publics ;
- informatisation du circuit du patient dans les hôpitaux publics ;

- amélioration de la gestion du sang en milieu hospitalier et au Centre National de Transfusion Sanguine ;
- traçabilité de la gestion du médicament dans les hôpitaux publics ;
- gestion moderne et renforcement de capacité du personnel médical ;
- promotion de la recherche médicale, notamment pour les endémies, en liaison avec le Ministre chargé de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
- lutte contre les grandes endémies, notamment le paludisme, la tuberculose, le VIH-SIDA, les infections sexuellement transmissibles, les maladies liées à la lèpre et à l'ulcère de Buruli ;
- prise en charge thérapeutique des malades du VIH-SIDA, prévention thérapeutique de la transmission mère-enfant ;
- lutte contre la toxicomanie, l'alcoolisme, le tabagisme et autres addictions ;
- lutte contre les affections graves ou chroniques notamment le cancer, l'hypertension artérielle, les maladies cardio-vasculaires, les insuffisances rénales ;
- développement de la médecine du travail, en liaison avec le Ministre chargé du Travail ;
- développement de la prévention des maladies et des soins de santé primaires ;
- surveillance épidémiologique et veille sanitaire ;
- mise à disposition des différents secteurs du développement, de données épidémiologiques sur l'infection à VIH-SIDA ;
- renforcement du système de santé ;
- renforcement de la sécurité sanitaire ;
- autorisation de création et contrôle des établissements sanitaires privés ;
- facilitation de l'installation des acteurs de santé dans le secteur privé ;
- développement du système national de gestion de l'information sanitaire ;
- développement d'un réseau national de services d'urgence et de transport de malades ;
- développement d'un réseau de laboratoires de biologie médicale ;
- réglementation et contrôle des médicaments et des services pharmaceutiques ;
- autorisation de création et promotion de l'industrie pharmaceutique, en liaison avec le Ministre chargé de l'Industrie ;
- promotion du médicament générique, notamment dans le domaine du traitement du SIDA ;
- organisation et promotion de la médecine et de la pharmacopée traditionnelles ;
- coordination de l'aide humanitaire en matière de Santé ;
- assistance aux collectivités locales pour le suivi et le contrôle de l'implantation des formations sanitaires publiques ;
- promotion de la prise en charge des coûts et frais de santé par les populations à travers, notamment les mutuelles et les assurances maladies, en liaison avec le Ministre chargé des Affaires Sociales ;
- promotion des associations de malades chroniques, notamment celles des malades du diabète, de l'hypertension artérielle, de l'asthme, de l'épilepsie, de la drépanocytose, du SIDA, et les associations des malades sous dialyse ;
- élaboration et mise en œuvre de programmes de santé spécifiques aux groupes vulnérables, notamment aux populations carcérales, déplacées, en situation de précarité, en liaison avec le Ministre chargé des Affaires Sociales ;
- mise en place et suivi d'un comité national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé ;
- définition et mise en œuvre d'un plan de lutte contre les zoonoses, en liaison avec le Ministre chargé des Ressources Animales et Halieutiques ;
- élaboration et suivi de la mise en œuvre de la réglementation sanitaire des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle, en liaison avec les Ministres chargés du Commerce et de l'Industrie ;
- lutte contre les maladies transmissibles et les maladies tropicales négligées.

Au titre de l'Hygiène Publique

- élaboration et suivi de la réglementation en matière d'Hygiène publique ;
- conception, mise en œuvre et suivi de la politique du Gouvernement en matière de déchets médicaux, en liaison avec le Ministre chargé de la Salubrité et de l'Environnement ;
- évaluation et suivi de la réglementation des produits alimentaires et médicamenteux, en liaison avec les Ministres chargés de l'Agriculture, des Ressources Animales et Halieutiques ;
- proposition et mise en œuvre de mesures d'incitation, d'encouragement ou de sanctions pour les populations et les responsables des collectivités locales dans la réalisation des opérations d'hygiène publique.

Au titre de la Couverture Maladie Universelle

- opérationnalisation et de généralisation de la Couverture Maladie Universelle, en liaison avec le Ministre chargé de la Protection Sociale ;
- participation à la gestion du régime de la Couverture Maladie Universelle, en liaison avec le Ministre chargé de la Protection Sociale ;
- développement, rénovation et modernisation des infrastructures sanitaires et des plateaux techniques ;
- gestion du panier des soins, notamment les consultations, prescriptions, examens, hospitalisations ;
- définition et mise en œuvre de la politique du médicament, en liaison avec le Ministre chargé de la Protection Sociale ;
- gestion du personnel de mise en œuvre.

I.4 Identification des programmes

Programme 1 : Administration Générale.

Programme 2 : Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité.

Programme 3 : Renforcement de la lutte contre la maladie.

Programme 4 : Comptes Spéciaux du Trésor.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 : Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale de la Santé (IGS) ; Direction des Affaires Financières (DAF) ; Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction de la Prospective ; de la Planification et des Stratégies (DPPS) ; Direction de l'Economie de la Santé (DES) ; Direction de l'Informatique et de la Santé Digitale (DISD) ; Direction de l'Information Sanitaire (DIS) ; Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP) ; Direction de la Formation et de la Recherche en Santé (DFRS) ; Direction des Etablissements Privés et des Professions Sanitaires (DEPPS) ; Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC) ; Service de la Coopération Internationale (SCI) ; Service des ONG Nationales et Internationales de santé (SONIS) ; Service de la Police Sanitaire (SPS).	Autorité Ivoirienne de Régulation Pharmaceutique (AIRP), Autorité de Radioprotection de Sûreté et de Sécurité Nucléaire (ARSN).	Construction et équipement des laboratoires de l'ARSN ; Mise en œuvre de l'archivage électronique ; Projet d'Implémentation du Réseau de Soins de Proximité.	- Projet d'Appui à la Déconcentration et Renforcement des Centres de Santé Primaires / C2D ; - Pharmacie de la Santé Publique / C2D ; - Projet de Renforcement des Capacités des Ressources humaines de Santé / C2D.

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
<p>Programme 2: Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité</p>	<p>Direction de la Médecine Hospitalière et de Proximité (DMHP) ; Direction de l'Activité Pharmaceutique (DAP) ; Direction des Infrastructures ; de l'Équipement et de la Maintenance et du Patrimoine (DIEMP) ; Centre de Santé Rural (CSR), Centre de Santé Urbain (CSU) ; Centre de Santé Urbain Spécialisé (CSUS) ; Formation Sanitaire Urbaine (FSU), Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) ; Maternité Urbaine (MU) ; Dispensaire Urbain (DU) ; Dispensaire Rural (DR) ; Maternité Rurale (MR) ; Centre de Diagnostic et de Traitement (CDT) ; Centre Antituberculeux (CAT) ; Centre Hospitalier Régional (CHR) ; Hôpitaux Généraux (HG), Hôpitaux Psychiatrique (HP) ; Directions Départementales/Districts sanitaires ; Unité de Pilotage du Programme Hospitalier (UPPH).</p>	<p>Centre Hospitalier Universitaire (05 CHU) ; Service d'Aide Médicale d'Urgence (SAMU) ; Institut de Cardiologie d'Abidjan (ICA) ; Institut National de Santé Publique (INSP) ; Centre National de Transfusion Sanguine de Côte d'Ivoire (CNTS-CI) ; Laboratoire National de Santé Publique (LNSP) ; Institut National de l'Hygiène Publique (INHP) ; Centre National d'Oncologie et de Radiothérapie Alassane Ouattara ; Centre National de Prévention et de Traitement des Insuffisances Rénales (CNPTIR) ; Institut de Formation des Agents de Santé (INFAS) ; Institut de Médecine Nucléaire d'Abidjan (IMENA) ; Centre national de Radiothérapie et d'oncologie médicale (CNROM) ; Nouvelle Pharmacie de Santé Publique de Côte d'Ivoire (NPSPCI).</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités du personnel médical de l'ICA/Chirurgie Cardiaque ; - Réhabilitation, Equipement et entretien de l'ICA ; - Renforcement des capacités opérationnelles du Service d'Aide d'Urgence (SAMU) ; Réfection et rééquipement de l'IRF ; - Renforcement des capacités des centres de dialyses/CNPTIR, Réfection et Equipement de l'INFAS ; - Mise aux normes des plateaux techniques des structures techniques ; - Programme de mise à niveau des établissements sanitaires/ CMU ; - Réhabilitation et rééquipement de l'INSP ; - Réhabilitation et rééquipement de l'INHHP ; - Construction, réhabilitation et Equipement de structures transfusionnelles (CNTS-CI) ; - Réhabilitation et équipement du LNSP ; - Réhabilitation et rééquipement du CHU de Treichville ; - Réhabilitation et rééquipement des consultations externes du CHU de Cocody ; - Construction et équipements du Centre Hospitalier Universitaire d'Abobo ; - Réhabilitation et rééquipement du CHU de BOUAKÉ ; - Equipement du CCTOS CHU de COCODY ; - Equipement du CHU d'ANGRE ; - Appui Initiative Indépendance Vaccinale (VII) ; - Construction et équipement du Centre National de Radiothérapie et d'Oncologie de Grand-Bassam (CNROM) ; - Mise en œuvre du Programme Hospitalier (PH) ;Projet d'amélioration du continuum des soins de santé maternelle et néonatale (phase Construction d'un Pôle Mère Enfant au CHU Cocody) ; - Projet d'amélioration des services de cardiologie de Bouaké en Côte d'Ivoire (PASCBCI) ; - Appui à la NPSPCI en médicaments (acquisition de médicaments et intrants CMU/NPSP) ; Appui aux programmes Cancer et hépatites. 	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 3: Renforcement de la lutte contre la maladie	Direction Générale de la Santé et de l'Hygiène Publique (DGSHP), Direction de l'Hygiène publique, de l'Environnement et de la Santé (DHPSE), Direction de la Santé Communautaire et de la Promotion de la Santé (DSCPS), Direction des Soins Infirmiers, Maternels et Infantiles (DSIMI)	Fonds National de Lutte contre le Sida (FNLS)	<ul style="list-style-type: none"> - PNLTA - PNLCa - PLS-PHV - PNEL - PNLSGHF - PNPCMNT - PNSM - PNLM - PNSR/PF - PNLHV. - PNN - PNL - PNLUB - PEV - PNSI - PNSSU-SAJ - PNEVG_EA - PNPSBD - PNSO - PNETHA - PNPMT - PNMNT - PNL - PNL 	<ul style="list-style-type: none"> - Projet RSS - KfW phase II - Projet (PHAM)/Santé - Projet PHP - Spark Santé - Projet d'amélioration du Continuum de soins de santé maternelle et néonatale - Coopération CI-Unicef Suivi de l'exécution du PSGOUV/Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique

II.1.2. Performance globale du Ministère

Tableau 2 : Performance du Ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Renforcer la gouvernance du secteur de la santé	RS 1.1 : La gouvernance du secteur santé est renforcée	IP 1.1.1 : Taux de réalisation des activités de la gouvernance du secteur santé	Nombre d'activités de la gouvernance du secteur santé réalisées / Nombre total d'activités de la gouvernance du secteur santé Source : Rapport d'activités Cabinet
OG 2 : Accroître l'offre et la qualité des prestations des services de santé	RS 2.1 : L'offre et la qualité des services de santé sont accrues	IP 2.1.1 : Taux de réalisation des activités en matière de l'offre et de la qualité des services de santé	Nombre des activités en matière de l'offre et de la qualité des services de santé réalisées / Nombre total des activités en matière de l'offre et la qualité des services de santé Source : Rapport d'activités DGSHP
OG 3 : Intensifier la promotion de la santé et la prévention contre les maladies	RS 3.1 : La lutte contre les maladies et la prise en charge des problèmes de santé sont intensifiées	IP 3.1.1 : Taux de réalisation des activités de lutte contre les maladies et la prise en charge des problèmes de santé	Nombre des activités de lutte contre les maladies et de prise en charge des problèmes de santé réalisées / Nombre total des activités de lutte contre les maladies et de prise en charge des problèmes de santé Source : Rapport d'activités DHES

II.1.3. Financement global du Ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	589 769 676 719	718 804 905 912	697 810 090 285
1.1 Ressources Intérieures	485 949 637 946	593 594 349 115	693 428 154 288
1.1.1 Budget Etat	485 949 637 946	593 594 349 115	693 428 154 288
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	103 820 038 773	125 210 556 797	4 381 935 997
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	103 820 038 773	125 210 556 797	4 381 935 997
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	589 769 676 719	718 804 905 912	697 810 090 285
2.1 Personnel	292 793 617 638	326 056 929 494	349 541 772 955
2.1.1 Solde y compris EPN	292 793 617 638	326 056 929 494	349 541 772 955
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	39 565 845 432	83 509 392 359	86 947 683 690
2.3 Transferts	45 145 454 860	75 643 839 575	77 507 102 248
2.4 Investissement	212 264 758 789	233 594 744 484	183 813 531 392
<i>Trésor</i>	<i>108 444 720 016</i>	<i>108 384 187 687</i>	<i>179 431 595 395</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>103 820 038 773</i>	<i>125 210 556 797</i>	<i>4 381 935 997</i>

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du Ministère
	Action 1.2: Planification, programmation et suivi-évaluation
	Action 1.3: Gestion des ressources du Ministère
	Action 1.4: Information et communication

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 :Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Renforcer le cadre institutionnel du système de santé	Proportion des textes relatifs à la réforme hospitalière diffusés	36,6%	100%	-	-	(Nombre de textes relatifs à la réforme hospitalière diffusés / Nombre total de textes relatifs à la réforme hospitalière) X100 Sources : Rapports d'activités Cabinet, DMHP
	Proportion d'établissements sanitaires privés ciblés ayant recus une visite de conformité	98%	98%	99%	99%	Dénombrement Source : Rapport d'activités DEPPS
OS 2 : Améliorer le cadre de gestion du système de santé	Proportion de structures de santé (CHR, HG, Espc) qui respectent les critères de gestion financière	53,41%	61%	62%	63%	(Nombre de structures de santé (CHR, HG, Espc) qui respectent les critères de gestion financière / Nombre total de structures de santé (CHR, HG, Espc) X 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Proportion des établissements sanitaires privés illégaux fermés	37%	50%	50%	50%	(Nombre de CHR appliquant la comptabilité de gestion dans le projet pilote / Nombre total de CHR) X 100 Source : Rapport d'activités DAF
OS 3 : Améliorer la planification, la programmation budgétaire et le suivi -évaluation	Proportion des Directions Régionales ayant un Plan de Travail Annuel (PTA) validé	100%	100%	100%	100%	[Nombre de structures de santé (central, déconcentré) ayant un plan de travail annuel validé / Nombre total des structures de santé (central, déconcentré)] X100 Sources : Rapports d'activités DPPS, DAF
	Proportion des Directions Centrales et Programmes de Santé ayant un Plan de Travail Annuel (PTA) aligné sur le PNDS	100%	100%	100%	100%	Nombre de directions centrales et programmes de santé ayant un plan de travail annuel aligné sur le PNDS(n) / nombre total des directions centrales et programmes de santé (N)*100 Source : Rapport d'activités DGS
OS 4 : Améliorer la disponibilité de l'information sanitaire	Taux de complétude des formulaires des rapports SIG	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'établissements sanitaires transmettant les rapports mensuels d'activités / Nombre total d'établissements sanitaires) X 100 Source : RASS (DIIS)
	Taux de promptitude nationale des formulaires des rapports SIG	87,4%	100%	100%	100%	(Nombre d'établissements sanitaires transmettant les rapports mensuels d'activités / Nombre total d'établissements sanitaires) X100 Source : RASS (DIIS)

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 1 : Administration Générale	294 072 868 060	383 218 054 780	465 476 399 606
Dépenses de personnel	250 057 327 123	283 627 328 536	306 706 763 070
Dépenses en biens et services	19 158 471 848	34 014 975 546	36 425 299 736
Transferts	1 527 064 566	1 173 266 508	1 260 535 340
Investissements	23 330 004 523	64 402 484 190	121 083 801 460
Trésor	23 330 004 523	64 402 484 190	121 083 801 460
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21067 Administration Générale	294 072 868 060	383 218 054 780	465 476 399 606
2106701 Coordination et animation du Ministère	30 346 586 095	83 469 863 435	141 129 383 227
1 Personnel	148 976 185	148 976 185	148 976 185
17074000023 Prendre en charge les salaires des agents de la Cellule techn. d'appui initiative locales (CITAIL) de la Région du Gbêké	2 160 000	2 160 000	2 160 000
25074000019 Prendre en charge les salaires des agents de la Cellule techn. d'appui initiative locales (CITAIL) de la Région du Poro	2 160 000	2 160 000	2 160 000
32074000025 Prendre en charge les salaires des agents de la Cellule techn. d'appui initiative locales (CITAIL) de la Région du Gôh	2 160 000	2 160 000	2 160 000
41074000026 Prendre en charge les salaires des agents de la Cellule techn. d'appui initiative locales (CITAIL) de la Région du Tonkpi	2 160 000	2 160 000	2 160 000
55074000022 Prendre en charge les salaires des agents de la Cellule techn. d'appui initiative locales (CITAIL) de la Région du San-Pedro	2 160 000	2 160 000	2 160 000
61074000016 Prendre en charge les salaires des agents de la Cellule techn. d'appui initiative locales (CITAIL) de la Région de l'Indénié-Djuablin	1 080 000	1 080 000	1 080 000
62074000034 Prendre en charge les salaires des agents de la Cellule techn. d'appui initiative locales (CITAIL) de la Région du Gontougo	2 160 000	2 160 000	2 160 000
71074000020 Prendre en charge les salaires des agents de la Cellule techn. d'appui initiative locales (CITAIL) de la Région Sud- Comoé	2 160 000	2 160 000	2 160 000
78073300093 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrat dans les services de mise en oeuvre de la Carte Sanitaire	3 527 708	3 527 708	3 527 708
78074000477 Prendre en charge les honoraires du personnel des Campagnes de sensibilisation	3 000 000	3 000 000	3 000 000
78074000478 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrat de la Direction des Etablissements et des Professions Sanitaires	7 200 000	7 200 000	7 200 000
78074000568 Prendre en charge les salaires des agents du Secrétariat Technique Coordination Opération	2 400 000	2 400 000	2 400 000
78074000569 Prendre en charge les dépenses salariales de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) Abj Nord	2 160 000	2 160 000	2 160 000
78074000632 Prendre en charge les dépenses de salaires liées aux charges centralisées	1 895 903	1 895 903	1 895 903
78074000669 Prendre en charge les dépenses salariales de l'unité de Pilotage du programme hospitalier (UPPH) 2018-2020	112 592 574	112 592 574	112 592 574
2 Biens et services	5 564 890 604	17 781 664 592	18 672 598 282
11074000021 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) de la Région du Bélier	3 027 500	10 281 006	10 809 983
11074000028 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région du Bélier	19 232 038	65 309 560	68 669 862
11074000030 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) de la Région de N'Zi	3 027 500	10 281 006	10 809 983
14074000014 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région N'Zi (Dimbokro)	16 418 069	55 753 678	58 622 313
15013300005 Assurer la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans dans la Région d'Iffou	16 953 403	57 571 606	60 533 774
17074000021 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) de la Région du Gbêké	3 027 500	10 281 006	10 809 983
17074000031 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région du Gbêké (Bouaké)	22 400 000	76 067 558	79 981 379
18074000016 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région du Hambol	16 830 998	57 155 933	60 096 714
21067010315 Assurer la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans dans la Région du Moronou	17 953 403	60 967 479	64 104 371
21067010334 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Bottro	4 022 405	13 659 578	14 362 388
22013300005 Assurer la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans dans la Région du Bafing	16 953 403	57 571 606	60 533 775
22074000016 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) du Bafing	3 027 500	10 281 006	10 809 983
23074000022 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région du Kabadougou (Odiénné)	16 369 107	55 587 409	58 447 489
23074000024 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) du Denguelé	3 027 500	10 281 006	10 809 983
24013300609 Assurer la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans dans la Région du Tchologo	14 700 000	49 919 335	52 487 780
25074000022 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) de la Région Savanes	3 027 500	10 281 006	10 809 983
25074000027 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région du Poro (Korhogo)	20 900 000	70 973 748	74 625 481
26103000003 Assurer la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans dans la Région de la Bagoué	15 500 000	52 636 034	55 344 258
27013300006 Assurer la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans dans la Région de Folon	11 600 000	39 392 128	41 418 927
28103000005 Assurer la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans dans la Région du Bounkani	17 700 000	60 106 955	63 199 571
31013300005 Assurer la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans dans la Région du Gbôklé	16 953 403	57 571 606	60 533 774

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21067 Administration Générale	294 072 868 060	383 218 054 780	465 476 399 606
31074000017 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) du Haut-Sassandra	3 027 500	10 281 006	10 809 983
31074000020 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région du Haut-Sassandra (Daloa)	21 300 000	72 332 098	76 053 721
32074000019 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région du Gôh (Gagnoa)	20 800 000	70 634 161	74 268 423
32074000024 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) de la Région du Gôh	3 027 500	10 281 006	10 809 983
35074000021 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région de la Marahoué (Bouaflé)	19 700 000	66 898 701	70 340 766
35074000022 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) de la Marahoué	3 027 500	10 281 006	10 809 983
36074000009 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région du Worodougou (Séguéla)	16 204 663	55 028 979	57 860 326
36074000010 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) du Worodougou	3 027 500	10 281 006	10 809 983
37013300005 Assurer la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans dans la Région du Béré	15 800 000	53 654 795	56 415 436
41074000024 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région du Tonkpi (Man)	17 015 618	57 782 879	60 755 919
41074000025 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) de la Région du Tonkpi	3 027 500	10 281 006	10 809 983
42074000013 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région du Cavally (Guiglo)	15 900 000	53 994 382	56 772 497
42074000018 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) du Moyen Cavally	4 884 498	16 587 136	17 440 575
43013300004 Assurer la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans dans la Région de Guémon	19 000 000	64 521 591	67 841 348
51074000017 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) du Sud Bandama	3 027 500	10 281 006	10 809 983
51074000020 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région du Lôh-Djiboua (Divo)	17 427 025	59 179 965	62 224 888
55074000015 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région de San-Pédro (San-Pédro)	16 104 663	54 689 393	57 503 266
55074000018 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) de la Région de San-Pédro	3 027 500	10 281 006	10 809 983
56013300005 Assurer la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans dans la Région du Nawa	16 977 403	57 653 108	60 619 469
61074000019 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) de la Région de l'Indénié-Djuablin	3 027 500	10 281 006	10 809 983
61074000025 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région de l'Indénié-Djuablin (Abengourou)	17 969 943	61 023 646	64 163 429
62074000039 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région du Gontougo (Bondoukou)	23 500 000	79 803 020	83 909 035
62074000041 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) de la Région du Gontougo	3 027 500	10 281 006	10 809 983
71074000021 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région du Sud-Comoé (Aboisso)	17 930 998	60 891 394	64 024 372
71074000025 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) de la Région du Sud-Comoé	3 027 500	10 281 006	10 809 983
76074000018 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région de l'Agnéby-Tiassa (Agboville)	18 711 442	63 541 682	66 811 024
76074000024 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) de l'Agneby-Tiassa	3 027 500	10 281 006	10 809 983
77051000006 Assurer la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans dans la Région de la Mé	20 000 000	67 917 463	71 411 944
78011100255 Prendre en charge les honoraires des agents sous convention BNETD	178 851 100	178 851 100	178 851 100
78011201607 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	65 000 000	65 000 000	65 000 000
78074000448 Elaborer une loi d'orientation en matière de santé publique	51 255 130	174 055 922	183 011 424
78074000451 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida / Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile	1 730 000	5 874 860	6 177 132
78074000452 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida/Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale	1 730 000	5 874 860	6 177 132
78074000453 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Ministère de la Communication	3 297 500	11 197 891	11 774 044
78074000454 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Min. Ressources Animales et Halieutiques	1 797 500	6 104 082	6 418 148
78074000455 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Ministère de l'Economie Numérique et de la Poste	1 432 500	4 864 588	5 114 880

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21067 Administration Générale	294 072 868 060	383 218 054 780	465 476 399 606
78074000456 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida / Min. Transports	1 865 000	6 333 303	6 659 163
78074000457 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Min Jeunesse et Service Civique	1 730 000	5 874 860	6 177 132
78074000458 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Min.Mines et Energies	2 162 500	7 343 575	7 721 415
78074000459 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Primature	2 000 000	6 791 746	7 141 194
78074000460 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Min. Eaux et Forêts	1 865 000	6 333 303	6 659 164
78074000462 Organiser la communication des activités du Ministère	35 000 000	118 855 560	124 970 901
78074000463 Apporter une assistance au ministère (Organes Consultatifs)	5 237 890	17 787 210	18 702 396
78074000464 Veiller à l'application de la réglementation relative aux professions de santé, à l'exclusion des professions de pharmacie	24 934 430	84 674 162	89 030 807
78074000465 Gérer la commande publique	38 594 345	131 061 501	137 804 859
78074000466 Prendre en charge les émoluments des internes des hôpitaux	10 475 779	35 574 417	37 404 786
78074000468 Prendre en charge les dépenses liées aux charges centralisées	3 943 949 419	13 393 152 013	14 082 254 751
78074000469 Apporter un appui technique aux structures de l'Unité de Pilotage du Programme Hospitalier (UPPH)	13 756 809	46 716 377	49 120 023
78074000470 Gérer la coopération internationale du Ministère	5 387 544	18 295 416	19 236 749
78074000471 Apporter un appui juridique au Ministère	19 066 388	64 747 036	68 078 392
78074000472 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	13 094 724	44 468 022	46 755 984
78074000533 Réaliser l'audit dans les établissements et services relevant du Ministère	5 909 091	20 066 524	21 098 985
78074000535 Coordonner et suivre les activités des ONG	12 230 970	41 534 823	43 671 867
78074000538 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida / Ministère de l'Assainissement et la Salubrité	1 730 000	5 874 860	6 177 132
78074000540 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida / Ministère du Tourisme	2 595 000	8 812 290	9 265 698
78074000543 Réaliser le contrôle en matière de services médicaux dans les établissements et services relevant du Ministère	6 748 354	22 916 554	24 095 653
78074000555 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Ministère de la Construction du Logement et l'Urbanisme	1 730 000	5 874 860	6 177 132
78074000556 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida/Ministère de l'Education Nationale	1 432 500	4 864 588	5 114 880
78074000557 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Ministère de l'Equipement et de l'Entretien Routier	2 297 500	7 802 018	8 203 447
78074000558 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida/Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	1 730 000	5 874 860	6 177 132
78074000559 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida/Ministère de la Promotion du Logement	1 730 000	5 874 860	6 177 132
78074000560 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Ministère de la Défense	2 662 500	9 041 512	9 506 714
78074000561 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida / Ministère de la Famille et des Affaires Sociales	1 332 100	4 523 642	4 756 392
78074000562 Réaliser le contrôle en matière de services pharmaceutiques dans les établissements et services relevant du Ministère	6 748 258	22 916 228	24 095 310
78074000563 Élaborer la politique de formation et de recherche dans la secteur de la santé	13 000 000	44 146 350	46 417 762
78074000566 Gérer les fonds du CD-PEFAR alloué au ministère de la santé	22 582 700	76 687 985	80 633 726
78074000567 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Technique d'Appui Initiatives Locales (CTAIL) à Abj Nord	3 027 500	10 281 006	10 809 983
78074000592 Élaborer et suivre la mise en oeuvre des normes et sTandard des équipements et des infrastructures sanitaires	49 000 649	166 399 990	174 961 581
78074000593 Élaborer la politique, promouvoir et sensibiliser en matière d'hygiène publique	35 162 199	119 406 368	125 550 050
78074000594 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	13 583 493	14 282 389
78074000596 Apporter un appui technique national à travers le PBF	5 454 546	18 522 947	19 475 988
78074000603 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida / Ministère du Plan et Développement	2 595 000	8 812 290	9 265 699
78074000604 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida / Ministère de l'Intégration Africaine	4 498 972	15 277 938	16 064 017
78074000606 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida / Ministère du Commerce	2 297 500	7 802 018	8 203 446
78074000607 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Industrie Dévpt Secteur privé	2 662 500	9 041 512	9 506 714
78074000608 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida / Ministère des Affaires Etrangères	3 595 000	12 208 163	12 836 296
78074000609 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida / Ministère de l'Artisanat et de Promotion des PME	1 730 000	5 874 860	6 177 132
78074000629 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida / Ministère de l'Economie et des Finances	1 297 500	4 406 145	4 632 850

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21067 Administration Générale	294 072 868 060	383 218 054 780	465 476 399 606
78074000630 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida / Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	2 733 600	9 282 959	9 760 585
78074000638 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida / Ministère de la Justice et des droits de l'homme	1 365 000	4 635 367	4 873 865
78074000644 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire	20 000 000	20 000 000	20 000 000
78074000647 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida / Ministère des Sports et Loisirs	4 874 272	16 552 409	17 404 061
78074000648 Suivre et évaluer les indicateurs sanitaires du secteur	4 000 000	13 583 492	14 282 388
78074000649 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida / Ministère de la Reforme Administrative	1 730 000	5 874 860	6 177 132
78074000651 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région des Lagunes 2 (Abidjan)	19 500 000	66 219 526	69 626 647
78074000656 Coordonner les activités du Programme PACCI	4 022 405	13 659 578	14 362 388
78074000658 Réaliser la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans de la région au niveau de la Cellule Techn. d'Appui Initiatives Locales (CTAIL)/Abidjan Sud	3 027 500	10 281 006	10 809 983
78074000663 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida / Ministère de la Culture et de la Francophonie	2 865 000	9 729 178	10 229 762
78074000668 Élaborer la planification annuelle et suivre la mise en oeuvre des plans au niveau de la Région des Lagunes 1 (Abidjan)	18 800 000	63 842 415	67 127 228
78074000674 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida/Ministère chargé des Ex-Combattants et des Victimes de Guerre	1 730 000	5 874 860	6 177 132
78074000675 Coordonner les activités du Ministère et fournir un appui technique / Secrétariat Technique Coordination Opérationnelle	7 597 146	25 798 943	27 126 350
78074000676 Veiller au respect de la réglementation en matière d'enregistrement des médicaments dans les secteurs publics et privés	18 145 763	61 620 709	64 791 214
78074000677 Coordonner les interventions de lutte contre le Sida à travers le Point focal Sida /Ministère de l'Agriculture	4 467 200	15 170 045	15 950 573
78074000679 Réaliser le contrôle en matière de services administratifs et financiers dans les établissements et services relevant du Ministère	6 748 354	22 916 554	24 095 653
78074000680 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD	201 949 040	201 949 040	201 949 040
78074000688 Contrôler les services paramédicaux dans les établissements et services relevant du Ministère	6 748 355	22 916 557	24 095 657
79013300004 Assurer la planification annuelle et le suivi de la mise en oeuvre des plans dans la Région des Grands-Ponts	15 413 090	52 340 898	55 033 936
3 Transferts	1 490 536 526	1 136 738 468	1 224 007 300
78074000564 Organiser des campagnes de sensibilisation en matière de santé	486 176 735	370 776 420	399 241 389
78074000650 Contribuer à la mise en oeuvre de la Politique Pharmaceutique Nationale (AIRP)	300 000 000	228 791 133	246 355 714
90074000014 Évaluer et accréditer des structures (CRESAC)	164 359 791	125 346 876	134 969 912
90075000001 Prendre en charge la contribution de l'Etat au CIRBA -CORRIDOR	240 000 000	183 032 906	197 084 571
90075000002 Mettre en place un dispositif de contrôle des effectifs du MSHPCMU	300 000 000	228 791 133	246 355 714
4 Investissements	23 142 182 780	64 402 484 190	121 083 801 460
Trésor	23 142 182 780	64 402 484 190	121 083 801 460
90076000002 Projet de Renforcement des Capacités des Ressources humaines de Santé / C2D	5 000 000 000	0	0
90074090159 Projet d'Appui à la Déconcentration et Renforcement des Centres de Santé Primaires / C2D	5 000 000 000	0	0
90073100003 Provision pour investissement / Santé	0	64 260 301 190	120 941 618 460
90071200001 Pharmacie de la Santé Publique / C2D	3 000 000 000	0	0
78074000481 Suivre l'exécution du PSGOUV/Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique	142 183 000	142 183 000	142 183 000
78074000450 Renforcer le Système de Santé (Projet de Renforcement du Système de Santé(PRSS)/2ème C2D)	9 999 999 780	0	0
2106702 Planification, programmation et suivi-évaluation	214 692 934	729 069 974	766 581 986
2 Biens et services	214 692 934	729 069 974	766 581 986
78073300101 Mettre en oeuvre la Carte Sanitaire	71 475 802	242 722 759	255 211 298
78074000482 Produire annuellement le RASS et l'annuaire statistique	58 584 775	198 946 465	209 182 632
78074000534 Suivre et évaluer le PNDS	84 632 357	287 400 750	302 188 056
2106703 Gestion des ressources du Ministère	263 364 548 642	298 659 435 083	323 202 241 572
1 Personnel	249 908 350 938	283 478 352 351	306 557 786 885
78074000548 Gérer le personnel des programmes	249 908 350 938	283 478 352 351	306 557 786 885

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21067 Administration Générale	294 072 868 060	383 218 054 780	465 476 399 606
2 Biens et services	13 272 969 664	15 144 554 692	16 607 926 647
78011201608 Direction du Patrimoine/ Prendre en charge les dépenses liées aux patrimoines	8 087 114 717	8 688 797 579	9 410 770 265
78011202060 Direction du Patrimoine/ Gestion Abonnements EPN Santé	4 408 699 645	5 014 572 863	5 707 546 438
78074000483 Gérer les ressources humaines du Ministère	55 951 238	190 003 306	199 779 332
78074000484 Réaliser des missions de contrôle	15 292 388	51 931 010	54 602 957
78074000485 Contrôler et auditer le système d'évaluation, du secteur de la santé	63 856 400	216 848 234	228 005 484
78074000486 Actualiser annuellement le CDMT	44 896 175	152 461 716	160 306 157
78074000546 Faire le suivi et l'évaluation des outils de pilotage de la GAR (CDMT/MAB/BUD-PROG/DPPD-PAP/RAP)	51 997 817	176 577 992	185 663 260
78074000570 Mettre en oeuvre la gratuité ciblée - Fonds d'action sanitaire	500 000 000	500 000 000	500 000 000
78074000595 Faire le suivi des financements extérieurs et la Gestion des agréments	18 594 247	63 143 704	66 392 566
78074000634 Elaborer les manuels de procédures de gestion des ressources financières	26 567 037	90 218 288	94 860 188
3 Transferts	36 528 040	36 528 040	36 528 040
78074000602 Prendre en charge les honoraires des agents sous convention BNETD	36 528 040	36 528 040	36 528 040
4 Investissements	146 700 000	0	0
Trésor	146 700 000	0	0
78074000545 Appuyer les activités institutionnelles du MSHP	146 700 000	0	0
2106704 Information et communication	147 040 389	359 686 288	378 192 821
2 Biens et services	105 918 646	359 686 288	378 192 821
78074000549 Réaliser la Coordination Nationale pour le Développement et l'Utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication dans le domaine de la Santé (CNDTIC-SANTE)	40 920 411	138 960 526	146 110 305
78074000681 Elaborer annuellement les Comptes de la Santé (CS)	64 998 235	220 725 762	232 082 516
4 Investissements	41 121 743	0	0
Trésor	41 121 743	0	0
78074000597 Mettre en oeuvre l'archivage électronique	41 121 743	0	0

II.2.2. Programme 2 : Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	Action 2.1: Réhabilitation, Extension, Rééquipement et Maintenance des infrastructures sanitaires
	Action 2.2: Construction, Equipement et Maintenance des infrastructures sanitaires
	Action 2.3: Amélioration de la disponibilité des médicaments, vaccins et intrants stratégiques de qualité au niveau de la Nouvelle PSP et au niveau périphérique
	Action 2.4: Prise en charge des affections dans les établissements sanitaires selon la pyramide (de base, du premier niveau de référence et EPN hospitaliers)
	Action 2.5: Formation et renforcement des capacités des agents de santé

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Construire, réhabiliter, étendre et équiper les infrastructures sanitaires	Proportion de la population habitant à moins de 5 Km d'un établissement de santé	71%	81%	82%	83%	(Population à charge située entre 0 et 5 Km d'un établissement sanitaire / Population totale) X 100 Source : Rapports Annuel sur la Situation Sanitaire (DIIS)
	Proportion d'établissements sanitaires réhabilités et équipés	32%	100%	100%	100%	(Nombre total d'établissements sanitaires réhabilités et équipés/ Nombre total d'établissements sanitaires prévus) X 100 Source : Rapport d'activités DIEM
OS 2 : Améliorer la disponibilité et l'accessibilité aux médicaments, aux vaccins et aux autres intrants stratégiques de qualité	Taux de disponibilité des produits traceurs dans les établissements de premier contact sites clients directs	83%	95%	95%	95%	(Nombre d'observations ne notifiant pas de rupture / Nombre total d'observations (nombre de jours de rupture) sur la période pour l'ensemble des produits traceurs) X 100 Source : Rapport d'activités DAP
	Nombre de poches de sang collectées	214 779	280 000	280 000	280 000	Dénombrement Sources : Rapports d'activités COGES, CNTS
OS 3 : Faire la prise en charge des affections dans les établissements sanitaires selon la pyramide	Taux d'accouchement assisté par un personnel qualifié	75,74%	85,80%	86,40%	87%	(Nombre d'accouchements pratiqués par un personnel qualifié / Nombre de naissances attendues) X 100 Source : Rapports Annuel sur la Situation Sanitaire (DIIS)
	Proportion d'enfants de moins de 5 ans malnutris (MASc, MASc) guéris	84%	85%	85%	90%	(Nombre d'enfants dépistés malnutris aigus pris en charge et guéris / Nombre total d'enfants dépistés malnutris aigus) X100 Source : Rapport d'activités PNN
	Proportion de PVVIH enfants et adultes de la cohorte encore en vie sous ARV maintenus dans les soins 12 mois après l'initiation du traitement	85%	93%	94%	95%	(Nombre de PVVIH enfants et adultes de la cohorte encore en vie et sous ARV 12 mois après l'initiation du traitement / Nombre total de PVVIH adultes et adolescents de la cohorte initiale) X100 Source : Rapport d'activités PNLs
	Nombre de patients traités pour l'hépatite B	146	300	300	300	Dénombrement Sources : Rapports d'activités PNLHV
	Nombre de patients pris en charge dans les UPEC du diabète et de l'hypertension artérielle	69564	83 194	92613	101874	Dénombrement Sources : Rapports d'activités PNLMM, PMNT
	Taux de succès thérapeutique des nouveaux cas et rechutes de tuberculose toutes formes, confirmée bactériologiquement et diagnostiquée cliniquement : patients guéris et traitement terminé	86%	86%	87%	88%	[Nombre de nouveaux cas et cas de rechutes de tuberculose bactériologiquement confirmée enregistrés pour un traitement antituberculeux, traités jusqu'à terme, qui ont été déclarés « guéris » et « traitement terminé » pendant une période donnée / Nombre total de nouveaux cas et de rechutes de tuberculose bactériologiquement confirmée enregistrés pour un traitement pendant la même période] X 100 Source : Rapport d'activités PNLT
	Proportion de cas de paludisme correctement pris en charge	98%	100%	100%	100%	(Proportion des cas de paludisme simples comme graves traités selon les dispositions réglementaires / cas de paludisme simples comme graves identifiés) X 100 Source : Rapport d'activités PNLp
Nombre d'interventions médicales réalisées par le SMUR	-	2100	2200	2300	Dénombrement Source : Rapport d'activités SAMU	
OS 3 : Faire la prise en charge des affections dans les établissements sanitaires selon la pyramide	Proportion de nouveaux patients atteints de maladies cardiovasculaires avec indication opératoire ou interventionnelle effective traités	-	50%	55%	60%	Nombre de nouveaux patients atteints de maladies cardio vasculaires avec indication opératoire ou interventionnelle effectivement traités / Nombre de nouveaux patients atteints de maladies cardio vasculaires avec indication opératoire ou interventionnelle durant la période (un délai de 3 mois étant donné pour réaliser le traitement) X 100 Source : Rapport d'activités ICA

Programme 2 :Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 4 : Renforcer le processus de réponse efficace aux situations d'urgences et la prévention des événements de santé publique	Taux de couverture des régions sanitaires en COUSP fonctionnel	18%	36%	48%	60%	(Nombres de régions sanitaires disposant d'un arrêté préfectoral de création du centre régional d'opération d'urgence / Nombre total de région sanitaire) X 100. Source : Rapport d'activités INHP
	Proportion de districts sanitaires dont l'ensemble des points focaux ont été formés sur la surveillance intégrée de la maladie et de la riposte 3ième édition (SIMR3)	11%	70%	80%	90%	(Nombre de districts sanitaires dont l'ensemble des points focaux des centres de santé ont été formés à la surveillance intégrée de la maladie et de la riposte 3ième édition (SIMR3) / Nombre total de districts sanitaires) X 100 Source : Rapport d'activités INHP

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 2 : Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	256 352 133 275	292 528 398 413	218 366 455 531
Dépenses de personnel	42 655 330 163	42 347 840 586	42 752 449 493
Dépenses en biens et services	20 318 031 922	49 405 075 151	50 433 042 292
Transferts	39 579 701 694	69 939 412 971	71 210 123 844
Investissements	153 799 069 496	130 836 069 705	53 970 839 902
<i>Trésor</i>	72 632 365 024	35 222 813 467	49 588 903 905
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	81 166 704 472	95 613 256 238	4 381 935 997

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	256 352 133 275	292 528 398 413	218 366 455 531
2206801 Réhabilitation, Extension, Rééquipement et Maintenance des infrastructures sanitaires	22 462 844 911	44 830 008 112	33 909 193 443
2 Biens et services	21 652 947	90 742 223	93 183 904
11074000025 Réaliser la maintenance préventive et curative des équipements au niveau du Centre Régional d'Infrastructure de l'Equipelement et de la Maintenance de Yamoussoukro	3 365 831	14 105 377	14 484 922
18074000020 Réaliser la maintenance préventive et curative des équipements au niveau du Centre Régional d'Infrastructure de l'Equipelement et de la Maintenance du Hambol	2 854 500	11 962 513	12 284 400
31074000021 Réaliser la maintenance préventive et curative des équipements au niveau du Centre Régional d'Infrastructures d'Equipelement et de Maintenance de Daloa	3 191 697	13 375 624	13 735 535
41074000030 Réaliser la maintenance préventive et curative des équipements au niveau du Centre Régional d'Infrastructures d'Equipelement et de Maintenance de Man	3 365 831	14 105 378	14 484 923
55074000021 Réaliser la maintenance préventive et curative des équipements au niveau du Centre Régional d'Infrastructures d'Equipelement et de Maintenance de San-Pédro	3 215 485	13 475 313	13 837 906
61074000027 Réaliser la maintenance préventive et curative des équipements au niveau du Centre Régional d'Infrastructures d'Equipelement et de Maintenance d'Abengourou	3 291 696	13 794 697	14 165 882
62074000042 Réaliser la maintenance préventive et curative des équipements au niveau du Centre Régional d'Infrastructures d'Equipelement et de Maintenance de Bondoukou	2 367 907	9 923 321	10 190 336
4 Investissements	22 441 191 964	44 739 265 889	33 816 009 539
Trésor	5 632 059 964	20 040 907 889	33 816 009 539
90074090161 Projet de Mise aux normes Hôpitaux de Référence CI-BIDC	799 115 060	3 241 970 859	4 864 976 000
78075000051 Réhabiliter et rééquiper l'INFAS	54 940 046	2 000 000 000	3 112 769 823
78075000044 Réhabiliter et rééquiper de l'INHP	50 000 000	0	0
78075000043 Réhabiliter et rééquiper l'INSP	137 000 000	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	256 352 133 275	292 528 398 413	218 366 455 531
78074000690 Projet d'aménagement du CHU de Cocody pour l'amélioration des Services de Santé Maternelle et Infantile du Grand Abidjan/JICA(CHU - C/JICA)	700 000 000	2 618 889 631	12 015 518 006
78074000497 Réhabiliter et rééquiper le LNSP	120 001 298	171 394 954	0
78074000495 Programme de Mise à niveau des Etablissements Sanitaires	3 000 000 000	3 000 000 000	3 000 000 000
78073200146 Rééquiper et faire la Réfection de l'Insitut Raoul Follereau (IRFCI)	114 000 000	260 000 000	279 106 493
78073200134 Réhabiliter et rééquiper le CHU de Cocody	118 000 488	1 500 000 000	1 553 436 556
78073200109 Réhabiliter et rééquiper le CHU de Bouaké	154 940 046	2 000 000 000	2 402 422 333
78073200108 Réhabiliter et rééquiper le CHU de Treichville	141 274 403	4 000 000 000	6 000 000 000
78073200107 Equiper et faire l'Extension de l'Institut de Cardiologie d'Abidjan (ICA)	130 000 000	950 000 000	587 780 328
78072200054 Réhabiliter et rééquiper le Centre National de Transfusion Sanguine (CNTS)	50 000 000	298 652 445	0
78072200040 Réhabiliter et rééquiper le SAMU	62 788 623	0	0
Financement extérieur	16 809 132 000	24 698 358 000	0
90074090161 Projet de Mise aux normes Hôpitaux de Référence CI-BIDC	13 415 200 000	15 712 800 000	0
78074000690 Projet d'aménagement du CHU de Cocody pour l'amélioration des Services de Santé Maternelle et Infantile du Grand Abidjan/JICA(CHU - C/JICA)	3 393 932 000	8 985 558 000	0
2206802 Construction, Equipement et Maintenance des infrastructures sanitaires	93 370 872 472	21 024 205 147	11 279 328 423
4 Investissements	93 370 872 472	21 024 205 147	11 279 328 423
Trésor	54 600 000 000	6 306 403 638	6 897 392 426
90076000001 Projet de construction et équipement des laboratoires et des bâtiments administratifs de l'Autorité de Radioprotection, de Sureté et sécurité Nucléaires /ARSN	0	4 976 403 638	5 364 521 672
90074000012 Programme Hospitalier/Maintenance des Infrastructures sanitaires	2 000 000 000	0	0
90074000011 Projet de Construction et d'Equipement du CHU d'Abobo	5 000 000 000	0	0
90072290145 Projet de Renforcement des capacités des centres de dialyses/CNPTIR	0	1 330 000 000	1 532 870 754
78074000514 Mettre en Oeuvre le Programma hospitalier (PH)	46 500 000 000	0	0
71074000026 Projet de construction et d'équipement du Centre National de Radiothérapie et d'Oncologie Médical (CNROM)	1 100 000 000	0	0
Financement extérieur	38 770 872 472	14 717 801 509	4 381 935 997
90074000011 Projet de Construction et d'Equipement du CHU d'Abobo	21 088 800 000	10 566 133 800	0
71074000026 Projet de construction et d'équipement du Centre National de Radiothérapie et d'Oncologie Médical (CNROM)	17 682 072 472	4 151 667 709	4 381 935 997
2206803 Amélioration de la disponibilité des médicaments, vaccins et intrants stratégiques de qualité au niveau de la Nouvelle PSP et au niveau périphérique	20 791 359 221	79 486 902 797	23 508 941 367
1 Personnel	996 632 520	996 632 520	996 632 520
78074000605 Transférer les crédits des subventions équilibre personnel à AIRP	996 632 520	996 632 520	996 632 520
3 Transferts	8 163 703 000	13 693 173 548	13 912 308 847
78072200046 Réaliser une production efficiente, de qualité de poches de sang et de produit sanguins / Gestion des produits sanguins / CNTS	5 000 000 000	5 000 000 000	5 000 000 000
78072200052 Réaliser une production efficiente, de qualité de poches de sang et de produit sanguins	800 000 000	3 638 617 057	3 751 719 147
78074000515 Approvisionner la NPSP en médicament	1 443 353 000	1 443 353 000	1 443 353 000
78074000573 Garantir la qualité des médicaments, vaccins et intrants stratégiques	280 350 000	1 364 481 396	1 406 894 680
78075000047 Approvisionner l'Institut d'hygiène publique en Vaccin	200 000 000	200 000 000	200 000 000
78075000052 Réaliser des missions de prévention sur l'hygiène publique	440 000 000	2 046 722 095	2 110 342 020
4 Investissements	11 631 023 701	64 797 096 729	8 600 000 000
Trésor	11 631 023 701	8 600 000 000	8 600 000 000
78074000626 Appuyer la NPSP en médicament	3 600 000 000	3 600 000 000	3 600 000 000
78074000516 Réaliser la couverture de nouveaux de GAVI (appui initiative independance vaccinale)	5 000 000 000	5 000 000 000	5 000 000 000
78071200003 Apporter un Appui au Programma cancer et hépatites	3 031 023 701	0	0
Financement extérieur	0	56 197 096 729	0
78071200003 Apporter un Appui au Programma cancer et hépatites	0	56 197 096 729	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	256 352 133 275	292 528 398 413	218 366 455 531
2206804 Prise en charge des affections dans les établissements sanitaires selon la pyramide (de base, du premier niveau de référence et EPN hospitaliers)	109 826 872 820	133 614 065 768	135 966 756 344
1 Personnel	41 658 697 643	41 351 208 066	41 755 816 973
55073100007 Prendre en charge les Salariales du personnel de l'Hôpital Général de Tabou	1 019 876	1 019 876	1 019 876
78072200039 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel au SAMU	1 074 377 256	1 084 993 851	1 095 610 446
78072200050 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel au CNTS	2 554 062 713	2 579 301 008	2 604 539 301
78073200104 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel au CHU Yopougon	1 699 090 448	1 715 880 226	1 732 670 003
78073200105 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel à l'IRF	533 312 597	538 582 593	543 852 589
78073200106 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel au CNPTIR	1 402 255 625	1 416 112 192	1 429 968 758
78073200130 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel à l'ICA	2 472 103 970	2 496 532 379	2 520 960 786
78073200133 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel au CHU Cocody	5 971 031 106	6 030 034 608	6 089 038 105
78073200143 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel au CHU Bouaké	4 424 214 490	4 467 932 927	4 511 651 361
78073200159 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel au CHU Angré	5 344 681 705	5 397 495 856	5 450 310 002
78073200160 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel au CNOR	1 526 046 747	1 541 126 572	1 556 206 395
78073200161 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel au CHU Treichville	5 998 982 603	5 358 262 311	5 417 542 014
78074000492 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel au LNSP	527 422 264	532 634 054	537 845 844
78074000704 Transférer les crédits des subventions équilibre personnel à ARSN	712 098 517	700 000 000	700 000 000
78075000041 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel à l'INSP	1 455 354 666	1 469 735 938	1 484 117 209
78075000042 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel à l'INFAS	1 407 069 407	1 420 973 542	1 434 877 676
78075000053 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel à l'INHNP	4 505 473 653	4 549 995 063	4 594 516 469
90072200002 Prendre en charge les dépenses de personnel de l'Institut de Médecine Nucléaire d'Abidjan (IMENA)	50 100 000	50 595 070	51 090 139
2 Biens et services	20 241 120 260	49 082 757 136	50 102 051 363
11072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre antituberculeux (CAT) de Yamoussoukro	6 811 520	28 545 421	29 313 519
11073100010 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Tiébissou	38 663 761	162 030 387	166 390 296
11073100011 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Toumodi	63 203 199	264 869 186	271 996 277
11073100012 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Djékanou	31 184 150	130 685 162	134 201 634
11073100013 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Didiévi	19 440 948	81 472 269	83 664 522
11073100014 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional des Lacs (Yamoussoukro)	73 568 756	308 308 706	316 604 666
11073200003 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Psychiatrique Saint Vincent de Paul de Yamoussoukro	52 201 993	218 765 814	224 652 357
11073300047 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain (DU) de Toumodi	6 263 323	26 248 058	26 954 339
11073300048 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Raviart	1 926 189	8 072 188	8 289 395
11073300049 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Bonikro	5 253 801	22 017 399	22 609 841
11073300050 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Molonou	3 545 612	14 858 795	15 258 612
11073300051 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) Yamoussoukro II	3 478 885	14 579 159	14 971 453
11073300052 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Toumodi-Sakassou	1 569 489	6 577 345	6 754 328
11073300053 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de N'zuessy	6 488 114	27 190 102	27 921 735
11073300054 Faire la prise en charge curative dans le CSU Konankorékro	2 932 553	12 289 614	12 620 304
11073300055 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Toumodi	3 848 438	16 127 864	16 561 832
11073300056 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (C.S.U) de Tié-N'Diéko	3 982 095	16 687 987	17 137 029
11073300057 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbaine de Kanhankro	1 626 896	6 817 924	7 001 381
11073300058 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Kossou	4 653 161	19 500 265	20 024 975
11073300059 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Yamoussoukro	4 000 000	16 763 024	17 214 082
11073300060 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Yamoussoukro	3 566 266	14 945 351	15 347 500
11073300061 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Lomokankro	2 990 539	12 532 621	12 869 845
11073300062 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) d'Assakra	1 812 213	7 594 542	7 798 896

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	256 352 133 275	292 528 398 413	218 366 455 531
11073300063 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Kokoumbo	8 850 325	37 089 552	38 087 557
11073300064 Faire la prise en charge curative dans le SSSU de Toumodi	3 912 587	16 396 697	16 837 900
11073300065 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Yakpabo-Sakassou	3 998 785	16 757 933	17 208 855
11073300066 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Kpouèbo	7 075 968	29 653 657	30 451 574
11073300067 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Zata	5 507 159	23 079 158	23 700 170
11073300068 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Morofé	5 864 098	24 575 004	25 236 270
11073300069 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Molonoubé	3 984 673	16 698 792	17 148 122
11073300070 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) d'Angoda	3 025 932	12 680 944	13 022 162
11073300071 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Lolobo	4 946 786	20 730 771	21 288 595
11073300072 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Attiéguakro	4 871 448	20 415 050	20 964 376
11073300073 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Yaakro	2 190 333	9 179 151	9 426 146
11073300074 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Dioulabougou	4 110 006	17 224 033	17 687 494
11074000022 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Yamoussoukro	24 314 786	101 897 336	104 639 187
11074000023 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Toumodi	6 978 574	29 245 500	30 032 436
11074000024 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Didiévi	6 791 800	28 462 777	29 228 652
11074000026 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Tiébissou	17 459 820	73 169 844	75 138 696
11074000027 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Yamoussoukro	6 947 977	29 117 274	29 900 762
11074000029 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Yamoussoukro -Didiévi	22 015 862	92 263 106	94 745 718
11074000031 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Tiébissou	6 703 084	28 090 991	28 846 860
11074000032 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Toumodi	25 246 318	105 801 158	108 648 053
14072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculeux (CAT) de Dimbokro	6 811 520	28 545 421	29 313 519
14073100005 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional du N'Zi - Comoé (Dimbokro)	40 092 200	168 016 628	172 537 612
14073100006 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Bocanda	15 880 020	66 549 290	68 339 995
14073100022 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Kouassi Kouassikro	9 659 566	40 480 884	41 570 144
14073300014 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain de Dimbokro	7 696 008	32 252 090	33 119 932
14073300015 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Kouadioblékro	3 523 203	14 764 884	15 162 176
14073300016 Faire la prise en charge curative dans le Centre Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Dimbokro	4 541 759	19 033 405	19 545 554
14073300017 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Bengassou	3 598 449	15 080 222	15 486 000
14073300018 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire de Dimbokro	2 689 152	11 269 580	11 572 822
14073300019 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Nzèkrèzessou	3 361 238	14 086 129	14 465 157
14073300020 Faire la prise en charge curative dans le CSU Krakro	4 404 000	18 456 089	18 952 704
14073300021 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de SOUNGASSOU	4 228 135	17 719 082	18 195 868
14074000010 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Bocanda	5 251 141	22 006 252	22 598 395
14074000011 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Dimbokro	8 244 242	34 549 605	35 479 268
14074000012 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Bocanda	12 113 623	50 765 239	52 131 228
14074000013 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Dimbokro	4 872 059	20 417 611	20 967 006
14081000007 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental Kouassi Kouassikro	4 022 405	16 856 919	17 310 503
15073100007 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Prikro	15 801 913	66 221 964	68 003 859
15073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Daoukro	91 215 527	382 262 018	392 547 911
15073100009 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de M'Bahiakro	15 504 364	64 975 010	66 723 350
15073300019 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Famienkro	3 760 256	15 758 316	16 182 338
15073300020 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Ouélé	4 820 905	20 203 237	20 746 865
15073300021 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Koffi Amonkro	3 834 880	16 071 048	16 503 486
15073300022 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Ettrokro	2 419 481	10 139 453	10 412 285
15073300023 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de M'Bahiakro	2 927 283	12 267 530	12 597 624

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	256 352 133 275	292 528 398 413	218 366 455 531
15073300024 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Prépréssou	9 065 420	37 990 965	39 013 223
15073300025 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) d'Ananda	4 323 548	18 118 935	18 606 477
15073300026 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Daoukro	6 100 670	25 566 420	26 254 360
15073300027 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Bonguéra	3 242 741	13 589 536	13 955 204
15073300028 Faire la prise en charge curative dans le service de santé Scolaire et universitaire (SSSU) de Daoukro	2 802 669	11 745 305	12 061 345
15073300029 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de NAFANA (Priko)	2 802 668	11 745 298	12 061 339
15074000011 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Daoukro	5 061 517	21 211 583	21 782 341
15074000012 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de M'Bahiakro	2 741 293	11 488 090	11 797 212
15074000013 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de M'Bahiakro	11 367 061	47 636 580	48 918 382
15074000014 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Priko	7 626 544	31 960 984	32 820 991
15074000015 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Daoukro	11 406 607	47 802 307	49 088 569
15074000016 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de PRIKRO	9 458 195	39 636 989	40 703 538
16073100007 Faire la prise en charge curative dans l'Hopital Général de Mbatto	9 522 441	39 906 225	40 980 023
16073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Bongouanou	17 585 754	73 697 604	75 680 658
16073100009 Faire la prise en charge curative dans l'Hopital Général d'Arrah	22 036 647	92 350 210	94 835 165
16073300015 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de ASSAHARA	4 521 735	18 949 488	19 459 381
16073300016 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Tiémélékro	3 495 157	14 647 350	15 041 481
16073300017 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Assié Akpéssé	4 347 454	18 219 121	18 709 358
16073300018 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé urbain de KANGANDI	5 206 986	21 821 207	22 408 372
16073300019 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Andé	2 979 894	12 488 008	12 824 034
16073300020 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de ASSIE KOUMASSI	6 671 892	27 960 272	28 712 628
16073300021 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de N'guessan	3 043 216	12 753 376	13 096 544
16073300022 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'ANOUMABA	5 096 446	21 357 962	21 932 661
16073300023 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Kregbé	7 018 735	29 413 806	30 205 271
16073300024 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) d'Agoua	5 000 000	20 953 780	21 517 605
16074000014 Faire la prise en charge curative dans le Centres SMD ruraux du district de M'Batto	3 201 147	13 415 226	13 776 202
16074000015 Faire la prise en charge curative dans le CSR d'Arrah	10 465 533	43 858 495	45 038 638
16074000016 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Bongouanou	35 434 457	148 497 161	152 492 920
16074000017 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental M'Batto	4 022 405	16 856 919	17 310 503
16074000018 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Bongouanou	5 087 870	21 322 022	21 895 754
16081000012 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental Arrah	4 022 405	16 856 919	17 310 503
17072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculose de la Région du Gbêkê (Bouaké)	8 808 004	36 912 196	37 905 428
17073100004 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Sakassou	24 193 996	101 391 134	104 119 364
17073100005 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Béoumi	27 213 482	114 045 062	117 113 783
17073100051 Faire la prise en charge curative dans l'hopital général de Bottro	10 538 987	44 166 323	45 354 749
17073200005 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Psychiatrique de Bouaké	81 023 622	339 550 232	348 686 836
17073300040 Faire la prise en charge curative dans le SSSU Nimbo Bouaké	3 520 586	14 753 916	15 150 916
17073300041 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Bodokro	1 668 504	6 992 292	7 180 441
17073300042 Faire la prise en charge curative dans le CSU Quartier Air-France de Bouaké	4 584 798	19 213 770	19 730 773
17073300043 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de N'Djébonoua	2 145 717	8 992 175	9 234 139
17073300044 Faire la prise en charge curative dans le SSSU de Sakassou	3 114 702	13 052 957	13 404 187
17073300045 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Languibonou	1 571 705	6 586 632	6 763 865
17073300046 Faire la prise en charge curative dans le Protetion maternelle et Infantile (PMI) de Béoumi	4 000 000	16 763 024	17 214 083
17073300047 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de DIABO	3 390 467	14 208 620	14 590 948
17073300048 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Andékekrenou	1 650 393	6 916 393	7 102 500

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	256 352 133 275	292 528 398 413	218 366 455 531
17073300049 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Brobo	4 464 458	18 709 453	19 212 888
17073300050 Faire la prise en charge curative dans le SSSU de Dar-es-Salam	5 517 522	23 122 588	23 744 770
17073300052 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Marabadjassa	1 790 217	7 502 362	7 704 236
17073300053 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Dar-Es-Salam Bouaké	5 586 803	23 412 928	24 042 923
17073300054 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Dopah	3 043 818	12 755 898	13 099 134
17073300055 Faire la prise en charge curative dans le SSSU Quartier Commerce	2 851 510	11 949 983	12 271 531
17073300056 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Bondossou	3 932 037	16 478 207	16 921 602
17073300057 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Broukro	3 786 553	15 868 520	16 295 509
17073300058 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Diézoukouamékro	5 140 692	21 543 386	22 123 076
17073300059 Faire la prise en charge curative dans le PMI de Sokoura (Bouaké)	5 372 450	22 514 628	23 120 451
17073300060 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Béoumi	3 915 872	16 410 462	16 852 036
17073300061 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Ayaou Sokpa	2 307 665	9 670 859	9 931 084
17073300062 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Ahougnansou	4 992 597	20 922 753	21 485 745
17073300063 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Nimbo	4 072 667	17 067 553	17 526 809
17073300064 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Belle-Ville	4 459 554	18 688 904	19 191 783
17073300065 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Koko	9 410 697	39 437 935	40 499 128
17074000022 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Béoumi	3 861 483	16 182 533	16 617 972
17074000024 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé-Maternités-Dispensaires Ruraux du District de Bouaké-Est	12 343 558	51 728 839	53 120 759
17074000025 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Bouaké - Sud	4 329 136	18 142 353	18 630 526
17074000026 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Bouaké - Est	3 768 642	15 793 457	16 218 428
17074000027 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Bouaké - Ouest	4 140 059	17 349 977	17 816 829
17074000028 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Béoumi	4 752 407	19 916 179	20 452 082
17074000029 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé-Maternités-Dispensaires Ruraux du District de Bouaké-Ouest	8 403 579	35 217 349	36 164 977
17074000030 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Bouaké - sud	2 198 489	9 213 331	9 461 243
17074000032 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Sakassou	4 239 113	17 605 087	18 243 109
17074000033 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Sakassou	11 264 411	47 206 397	48 476 627
18072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculeux (CAT) de Katiola	6 984 222	29 269 170	30 056 745
18073100006 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Katiola	21 611 802	90 569 788	93 006 837
18073100007 Faire la prise en charge curative dans l'Hopital Général de Niakaramandougou	11 189 182	46 891 132	48 152 875
18073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Dabakala	13 798 188	57 824 838	59 380 791
18073300029 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Niémené	3 917 687	16 418 070	16 859 847
18073300030 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Tafiré	5 920 602	24 811 798	25 479 432
18073300031 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Sokoura	3 739 960	15 673 260	16 094 997
18073300032 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Satama-Sokoura	9 466 113	39 670 170	40 737 612
18073300033 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Satama-SoKoro	3 827 441	16 039 872	16 471 469
18073300034 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Badikaha	3 233 062	13 548 975	13 913 548
18073300035 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Fombolo	5 138 426	21 533 890	22 113 325
18073300036 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Bonié	3 484 672	14 603 408	14 996 358
18073300037 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Katiola	2 345 674	9 830 148	10 094 656
18073300038 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Timbé	6 067 820	25 428 752	26 112 990
18073300039 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Tortiya	7 893 140	33 078 223	33 968 291
18073300040 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Fronan	6 384 846	26 757 330	27 477 316
18073300041 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Katiola	3 099 036	12 987 302	13 336 766
18073300042 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Sokala Sobara	2 877 478	12 058 810	12 383 286
18073300043 Faire la prise en charge curative dans le SSSU de Dabakala	3 311 840	13 879 112	14 252 572

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	256 352 133 275	292 528 398 413	218 366 455 531
18073300044 Faire la prise en charge curative dans le SSSU de Niakaramadougou	2 730 467	11 442 720	11 750 620
18073300045 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Bassawa	3 922 473	16 438 127	16 880 444
18074000017 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Katiola	7 065 139	29 608 275	30 404 972
18074000018 Faire la prise en charge curative dans le Centres de santé, Maternités, Dispensaires ruraux District Niakara	6 977 724	29 241 939	30 028 781
18074000019 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Dabakala	7 375 240	30 907 833	31 739 498
18074000021 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Dabakala	10 294 430	43 141 445	44 302 294
18074000022 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Niankaramadougou	7 253 746	30 398 681	31 216 646
18074000023 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Katiola	8 168 429	34 231 894	35 153 003
21067010163 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Korhogo (District Sanitaire Korhogo 2)	7 680 282	32 186 189	33 052 254
21067010331 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Tehini	4 022 405	16 856 919	17 310 503
21067010332 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Tai	4 022 405	16 856 919	17 310 503
21067010335 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Koun fao	4 022 405	16 856 919	17 310 503
21067010352 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental M'bengué	5 022 405	21 047 675	21 614 023
22068041120 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gbapleu	8 529 172	35 743 678	36 705 470
22068043248 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Kanzra	2 581 997	10 820 518	11 111 679
22068043552 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Ouaninou	10 295 162	43 144 512	44 305 443
22068043553 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Kouto	10 465 533	43 858 495	45 038 638
22068043554 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Dianra	10 465 533	43 858 495	45 038 638
22068043555 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Doropo	10 465 533	43 858 495	45 038 638
22068043556 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Korhogo 2	11 465 533	48 049 252	49 342 159
22068043557 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Tehini	10 465 533	43 858 495	45 038 638
22068043558 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Tai	11 465 533	48 049 251	49 342 159
22068043559 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Kaniasso	11 465 533	48 049 251	49 342 159
22068043560 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Bottro	10 465 533	43 858 495	45 038 638
22068043568 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Kouassi Kouassikro	9 708 343	40 685 296	41 780 055
22068043569 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Dikodougou	10 465 533	43 858 495	45 038 638
22068043570 Faire la prise en charge curative dans le CSR de M'bengué	13 465 533	56 430 763	57 949 199
22068043571 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Kong	10 052 064	42 125 747	43 259 266
22068043572 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Buyo	11 465 533	48 049 251	49 342 159
22068043573 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Méagui	20 049 549	84 022 768	86 283 651
22068043575 Faire la prise en charge curative dans le Centre Intégré de Touba	6 700 000	28 078 065	28 833 590
22068043576 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain Cissé Anyaman	5 500 000	23 049 158	23 669 364
22068043577 Faire la prise en charge curative dans le Centre Urbain Spécialisé -U.S.A.C	10 465 533	43 858 495	45 038 638
22068043578 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional d'Abobo(CHR - ABOBO)	57 327 712	240 246 453	246 710 993
22068043580 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain Anyanou	4 000 000	16 763 024	17 214 083
22068043590 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Ferentella	2 800 000	11 734 117	12 049 856
22068043592 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Ganhoué	2 700 000	11 315 042	11 619 504
22068043595 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de GOUINE	2 700 000	11 315 042	11 619 504
22068043601 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de YORODOUGOU	2 700 000	11 315 042	11 619 504
22073100003 Faire la prise en charge curative dans l'Hopital Général de Koro	13 536 233	56 727 051	58 253 460
22073100004 Faire la prise en charge curative dans leCentre Hospitalier Régional du Bafing (Touba)	27 313 483	114 464 142	117 544 141
22073100005 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Ouaninou	13 337 422	55 893 881	57 397 872
22073300015 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Koonan	3 617 760	15 161 148	15 569 105
22073300016 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Touba	5 472 311	22 933 121	23 550 204
22073300017 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Guintéguelé	4 238 306	17 761 706	18 239 637

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	256 352 133 275	292 528 398 413	218 366 455 531
22073300018 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Ouianinou	6 936 161	29 067 758	29 849 912
22073300019 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Booko	4 000 000	16 763 024	17 214 083
22073300020 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Borotou	7 136 624	29 907 851	30 712 608
22073300021 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Touba	2 205 129	9 241 157	9 489 819
22073300022 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Foungebesso	3 394 018	14 223 502	14 606 229
22074000012 Faire la prise en charge curative dans le Centres SMD ruraux du district de Koro	6 380 686	26 739 898	27 459 414
22074000015 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Touba	6 958 911	29 163 098	29 947 819
22074000017 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Touba	18 526 664	77 640 728	79 729 882
22081000015 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Koro	4 022 405	16 856 919	17 310 503
22081000017 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Ouaninou	5 044 810	21 141 569	21 710 443
23072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre antituberculeux (CAT) d'Odienné	8 411 967	35 252 501	36 201 075
23073100007 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Madinani	15 392 132	64 504 670	66 240 360
23073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hopital Général de Samatiguila	9 108 420	38 171 166	39 198 274
23073100009 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional du Denguélé (Odienné)	46 143 787	193 377 352	198 580 745
23073100018 Faire la prise en charge curative dans l'Hopital Général de Gbéléban	10 807 865	45 293 123	46 511 872
23073100021 Faire la prise en charge curative dans l'hopital général de Séguélon	10 790 026	45 218 367	46 435 101
23073300015 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Sokorodougou	7 413 303	31 067 342	31 903 305
23073300016 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Tiémé	7 435 132	31 158 824	31 997 246
23073300017 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Kahanso	12 267 340	51 409 428	52 792 752
23073300019 Faire la prise en charge curative dans le Service de santé Scolaire et Universitaire (SSSU) d'Odienné	3 640 850	15 257 916	15 668 473
23073300020 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Bako	8 043 511	33 708 392	34 615 416
23073300022 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Seydougou	3 635 514	15 235 551	15 645 511
23073300023 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) d'Odienné	7 437 612	31 169 217	32 007 916
23073300024 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Dioulatiédougou	4 110 006	17 224 032	17 687 494
23073300025 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain de Yankafissa	2 224 794	9 323 567	9 574 446
23074000017 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Odienné	11 277 747	47 262 287	48 534 017
23074000018 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Madinani	7 800 971	32 691 966	33 571 642
23074000019 Faire la prise en charge curative dans le ONG Pédro Bolini Odienné	3 229 602	13 534 475	13 898 658
23074000020 Faire la prise en charge curative dans le centre de Santé Urbain (CSU) de Kimbirila Sud	1 844 965	7 731 796	7 939 844
23074000021 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Odienné	30 410 826	127 444 352	130 873 618
23074000023 Faire la prise en charge curative dans le centre de Santé Urbain (CSU) de Samango	1 915 970	8 029 361	8 245 416
23081000012 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Madinani	4 022 405	16 856 919	17 310 503
24073100005 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Ouangolodougou	15 768 832	66 083 327	67 861 497
24073100006 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Ferkessédougou	26 172 509	109 682 599	112 633 934
24073100055 Faire la prise en charge curative dans l'hopital général de Kong	8 225 689	34 471 856	35 399 421
24073300036 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Bilimono	4 228 135	17 719 083	18 195 867
24073300037 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Koumbala	12 211 186	51 174 101	52 551 091
24073300038 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Togoniere	4 227 842	17 717 855	18 194 605
24073300039 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Nafana (Kong)	3 213 709	13 467 873	13 830 264
24073300040 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Nambonkaha	4 697 600	19 686 495	20 216 218
24073300041 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Sikolo	4 521 735	18 949 489	19 459 381
24073300042 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé urbain (CSU) de Ouangolodougou	7 541 194	31 603 304	32 453 687
24073300043 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Niellé	6 046 585	25 339 762	26 021 602
24073300044 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Tièkpè	4 110 400	17 225 683	17 689 192
24073300045 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) Dominique OUATTARA de Ferkessédougou	1 926 189	8 072 188	8 289 395

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	256 352 133 275	292 528 398 413	218 366 455 531
24073300046 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Ferkessedougou	3 184 999	13 347 552	13 706 708
24073300047 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire - Santé des Adolescents et des Jeunes (SSSU-SAJ) de Ouangolodougou	1 926 189	8 072 188	8 289 395
24073300048 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Toumoukoro	4 252 819	17 822 526	18 302 095
24073300049 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Nabingue	3 056 854	12 810 528	13 155 235
24073300050 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) Ferkessedougou	3 624 528	15 189 512	15 598 232
24073300051 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Diawala	6 992 156	29 302 420	30 090 889
24073300052 Faire la prise en charge curative dans le PMI de Ouangolodougou	3 581 266	15 008 212	15 412 053
24073300054 Faire la prise en charge curative dans le CSU Kaouara	5 092 346	21 340 779	21 915 017
24074000007 Faire la prise en charge curative dans le Centres SMD ruraux du district de Ouangolodougou	3 637 301	15 243 042	15 653 200
24074000008 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Ferkessedougou	7 081 482	29 676 763	30 475 305
24074000009 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Ferkessedougou	6 958 911	29 163 097	29 947 817
24074000010 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Ouangolodougou	6 830 570	28 625 253	29 395 498
24081000008 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Kong	4 022 405	16 856 919	17 310 503
25072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculose de la Région du Poro (Korhogo)	9 064 810	37 988 407	39 010 598
25073100003 Faire la prise en charge curative dans l'Hopital Général de Sinématiali	8 838 941	37 041 847	38 038 566
25073100004 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional des Savanes (Korhogo)	90 618 509	379 760 060	389 978 631
25073100039 Faire la prise en charge curative dans l'hopital général de Dikodougou	10 042 322	42 084 921	43 217 340
25073100046 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Mbengué	12 273 063	51 433 412	52 817 381
25073300037 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Sirasso	5 509 876	23 090 545	23 711 866
25073300038 Faire la prise en charge curative dans le Protection Paternelle et Infantile (PMI) Korhogo	2 755 464	11 547 477	11 858 197
25073300040 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Napiédougou	10 164 311	42 596 147	43 742 322
25073300041 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Delafosse	11 871 903	49 752 247	51 090 981
25073300042 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Niofoin	4 301 120	18 024 944	18 509 960
25073300044 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Katiali	1 683 824	7 056 495	7 246 371
25073300045 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Guiembé	4 410 489	18 483 282	18 980 632
25073300047 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé urbain (CSU) de Tiékélezo	4 655 923	19 511 837	20 036 862
25073300048 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Sohoun	4 226 843	17 713 667	18 190 307
25073300049 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Bougou	2 079 257	8 713 658	8 948 126
25073300050 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Koko-Ton	8 539 264	35 785 972	36 748 901
25073300051 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain (D.U) Korhogo	8 044 643	33 713 136	34 620 288
25073300052 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire de Korhogo	3 860 350	16 177 784	16 613 095
25073300053 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de kanorba	4 475 832	18 757 120	19 261 834
25073300054 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Karakoro	3 886 829	16 288 752	16 727 051
25073300055 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Tioniaradougou	3 422 967	14 344 818	14 730 812
25073300056 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Boron	2 757 511	11 556 057	11 867 008
25074000018 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Korhogo	8 578 898	35 952 070	36 919 466
25074000020 Faire la prise en charge curative dans le Centres SMD ruraux du district de Sinématiali	11 895 583	49 851 484	51 192 889
25074000021 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Korhogo 1	13 459 960	56 407 408	57 925 216
25074000023 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental Sinématiali	4 022 405	16 856 919	17 310 503
25074000025 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Korhogo	5 683 327	23 817 436	24 458 316
25074000026 Faire la prise en charge curative dans le Maternité Urbaine (M.U) Petit Paris Korhogo	9 607 431	40 262 398	41 345 778
25081000012 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental Dikodougou	4 022 405	16 856 919	17 310 503
26073100004 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Tengréla	36 752 903	154 022 450	158 166 880
26073100005 Faire la prise en charge curative dans l'Hopital Général de Kouto	10 273 843	43 055 170	44 213 695

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	256 352 133 275	292 528 398 413	218 366 455 531
26073100006 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Boundiali	38 562 968	161 607 991	165 956 533
26073300035 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Koulousson	1 321 003	5 536 002	5 684 964
26073300036 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Tindara	2 790 789	11 695 516	12 010 217
26073300037 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Papara	2 800 862	11 737 729	12 053 569
26073300038 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Tengréla	2 729 296	11 437 812	11 745 583
26073300039 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Siempurgo	3 164 139	13 260 135	13 616 937
26073300040 Faire la prise en charge curative dans le CSU Debété	2 222 736	9 314 944	9 565 592
26073300041 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Sanhala	6 015 808	25 210 783	25 889 154
26073300042 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Kanakono	5 513 210	23 104 519	23 726 213
26073300043 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Blessegué	2 888 322	12 104 253	12 429 953
26073300044 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Kasseré	5 238 923	21 955 050	22 545 813
26073300045 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) Intégré de Tengréla	1 926 189	8 072 188	8 289 395
26073300046 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Kolia	4 142 293	17 359 339	17 826 444
26073300047 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé urbain (CSU) de Neguepie	2 938 332	12 313 832	12 645 174
26073300048 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain (CSU) de Lomara	3 210 165	13 453 019	13 815 012
26073300049 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gbon	5 111 064	21 419 222	21 995 569
26073300050 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Boundiali	4 229 708	17 725 675	18 202 637
26073300051 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé urbain (CSU) de Bolona	2 039 189	8 545 744	8 775 692
26073300052 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Ganaoni	3 181 122	13 331 305	13 690 025
26073300053 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Katogo	2 418 658	10 136 005	10 408 745
26073300054 Faire la prise en charge curative dans le SSSU de Tingréla	3 402 009	14 256 989	14 640 616
26073300055 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Boundiali	2 797 375	11 723 115	12 038 561
26074000011 Faire la prise en charge curative dans le Maternité Urbaine de Boundiali	2 688 389	11 266 383	11 569 537
26074000012 Faire la prise en charge curative dans le centre de Santé urbain (CSU) de Baya	2 457 410	10 298 406	10 575 515
26074000013 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Boundiali	7 463 888	31 279 334	32 120 997
26074000014 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Tengréla	9 535 860	39 962 462	41 037 771
26074000015 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Tengréla	2 819 051	11 813 954	12 131 844
26074000016 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Boundiali	6 584 780	27 595 207	28 337 736
26081000009 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Kouto	4 022 405	16 856 919	17 310 503
27073100003 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de MINIGNAN	9 940 427	41 657 905	42 778 833
27073100015 Faire la prise en charge curative dans l'hopital général de Kaniasso	10 037 394	42 064 270	43 196 134
27073300016 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Kouban	6 121 363	25 653 138	26 343 412
27073300017 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Kimbirila Nord	1 724 103	7 225 294	7 419 713
27073300018 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Minignan	4 012 803	16 816 678	17 269 180
27073300019 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Mahandiana	3 871 814	16 225 828	16 662 432
27073300020 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Tienko	4 806 008	20 140 806	20 682 755
27073300021 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gouila	5 382 963	22 558 684	23 165 693
27073300022 Faire la prise en charge curative dans le CSU de SoKoro	3 813 742	15 982 461	16 412 520
27074000005 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Minignan	9 773 019	40 956 337	42 058 389
27074000006 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Minignan	9 946 370	41 682 810	42 804 410
27081000006 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Kaniasso	4 022 405	16 856 919	17 310 503
28073100005 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Nassian	30 466 016	127 675 640	131 111 132
28073100006 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Bouna	16 812 139	70 455 573	72 351 390
28073100034 Faire la prise en charge curative dans l'hopital général de Doropo	10 370 621	43 460 742	44 630 183
28073100039 Faire la prise en charge curative dans l'hopital général de Téhini	10 895 976	45 662 377	46 891 058

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	256 352 133 275	292 528 398 413	218 366 455 531
28073300025 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Danoa	6 488 954	27 193 622	27 925 348
28073300026 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Koutouba	4 472 780	18 744 328	19 248 703
28073300027 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Bouna	4 215 057	17 664 276	18 139 582
28073300028 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Youndouo	4 404 000	18 456 089	18 952 704
28073300029 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Bouna	11 559 416	48 442 692	49 746 187
28073300030 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Tougbo	3 396 475	14 233 798	14 616 801
28073300031 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Gogo	4 404 000	18 456 089	18 952 704
28073300032 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire de Bouna	3 917 393	16 416 838	16 858 583
28073300033 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Bouko	4 404 000	18 456 089	18 952 704
28073300035 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Ondefidouo	4 110 400	17 225 683	17 689 191
28073300036 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Kalamon	4 404 000	18 456 089	18 952 704
28073300037 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Niainin	4 404 000	18 456 089	18 952 704
28073300038 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Sominassé	4 110 400	17 225 684	17 689 191
28074000009 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Nassian	6 958 911	29 163 099	29 947 818
28074000010 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Bouna	8 958 911	37 544 611	38 554 860
28074000011 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Bouna	13 606 294	57 020 658	58 554 969
28074000012 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Nassian	6 504 423	27 258 453	27 991 918
28081000015 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Doropo	4 022 405	16 856 919	17 310 503
31072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculose de la Région du Haut-Sassandra (Daloa)	8 092 559	33 913 941	34 826 496
31073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Zoukougbeu	11 115 508	46 582 384	47 835 820
31073100009 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Vavoua	18 976 145	79 524 396	81 664 234
31073100010 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général d'Issia	36 410 576	152 587 841	156 693 667
31073100011 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional du Haut-Sassandra (Daloa)	79 767 638	334 286 708	343 281 684
31073300039 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire & Universitaire de Daloa	5 402 934	22 642 378	23 251 638
31073300040 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Seitifla	3 817 549	15 998 416	16 428 901
31073300041 Faire la prise en charge curative dans le Service Santé Scolaire & Universitaire Issia	9 906 784	41 516 916	42 634 051
31073300042 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Boguédia	4 218 962	17 680 640	18 156 392
31073300043 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain de Daloa	2 932 464	12 289 242	12 619 919
31073300044 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain Quartier Garage de Daloa	9 618 479	40 308 698	41 393 325
31073300045 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Zahia	3 189 834	13 367 817	13 727 516
31073300046 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Saïhoua	7 668 667	32 137 513	33 002 269
31073300047 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gregbeu	1 926 189	8 072 188	8 289 395
31073300048 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain de Zaïbo	7 843 195	32 868 915	33 753 352
31073300049 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain (CSU) de Vavoua	1 926 189	8 072 188	8 289 395
31073300050 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Gboguhé	3 171 105	13 289 326	13 646 917
31073300051 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Gadouan	5 345 662	22 402 367	23 005 167
31073300052 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Tapéguia	4 323 866	18 120 269	18 607 846
31073300053 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Bédiala	4 249 486	17 808 559	18 287 753
31073300054 Faire la prise en charge curative dans le Centre Protection Maternelle & Infantile (PMI) de Daloa	4 470 609	18 735 230	19 239 359
31073300055 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gonaté	4 914 581	20 595 810	21 150 000
31073300056 Faire la prise en charge curative dans le Centre Protection Maternelle & Infantile Issia	3 000 000	12 572 268	12 910 562
31073300057 Faire la prise en charge curative dans le SSSU de Vavoua	3 430 526	14 376 496	14 763 340
31073300058 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Dania	5 036 681	21 107 501	21 675 460
31073300059 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Zaïbo	7 843 195	32 868 915	33 753 352
31073300060 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Iboguhé	5 854 410	24 534 404	25 194 576

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	256 352 133 275	292 528 398 413	218 366 455 531
31073300061 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain Issia	6 227 790	26 099 148	26 801 423
31073300062 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain de Vavoua	3 189 179	13 365 072	13 724 700
31073300063 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Guessabo	4 871 898	20 416 934	20 966 314
31073300064 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Nahio	4 170 952	17 479 442	17 949 780
31073300065 Faire la prise en charge curative dans le CSU Dassioko	3 324 074	13 930 384	14 305 222
31073300066 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Zeriberi	2 177 933	9 127 185	9 372 780
31074000018 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Daloa	7 319 046	30 672 335	31 497 667
31074000019 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Daloa	22 657 441	94 951 808	97 506 766
31074000022 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental d'Issia	6 770 311	28 372 723	29 136 173
31074000023 Faire la prise en charge curative dans la Maternité M. de Daloa	7 398 376	31 004 788	31 839 065
31074000024 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District d'Issia	15 728 872	65 915 865	67 689 526
31074000025 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé Ruraux du District de Vavoua	17 195 134	72 060 609	73 999 615
31074000026 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Vavoua	5 510 693	23 093 970	23 715 382
31081000012 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Zoukougbeu	4 022 405	16 856 919	17 310 503
31081000016 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Zoukougbeu	7 205 760	30 197 582	31 010 136
32043200006 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Gagnoa 2	6 022 405	25 238 431	25 917 544
32072200002 Faire la prise en charge curative dans le Centre Anti Tuberculose de la Région du Gôh (Gagnoa)	7 454 182	31 238 658	32 079 228
32073100007 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général d'Oumé	39 927 889	167 328 039	171 830 498
32073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hopital général de Gagnoa	48 053 513	201 380 546	206 799 289
32073100009 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional du Fromager (Gagnoa)	65 685 298	275 271 056	282 678 043
32073300035 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé Urbain Bayota	3 523 664	14 766 816	15 164 161
32073300036 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain Guibéroua	7 779 799	32 603 239	33 480 526
32073300037 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gnagbodougnoa	2 830 639	11 862 517	12 181 714
32073300038 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Galebré	3 813 616	15 981 934	16 411 975
32073300039 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Barouhio	8 385 781	35 142 762	36 088 383
32073300040 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain Guépahou	8 603 607	36 055 616	37 025 802
32073300041 Faire la prise en charge curative dans le Centre Protection Maternelle & Infantile Gagnoa	5 181 193	21 713 116	22 297 372
32073300042 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (C.S.U) de Diégonéfla	6 974 248	29 227 371	30 013 820
32073300043 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Sérhio	2 963 778	12 420 469	12 754 680
32073300044 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé urbain (CSU) de Yopohue	1 892 764	7 932 111	8 145 549
32073300045 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain Tonla	3 062 459	12 834 017	13 179 356
32073300046 Faire la prise en charge curative dans le CSU Olibribouo	2 605 061	10 917 175	11 210 933
32073300047 Faire la prise en charge curative dans le Service Santé Scolaire & Universitaire Gagnoa	3 352 822	14 050 859	14 428 940
32073300048 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain Gagnoa	6 717 050	28 149 515	28 906 964
32073300049 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) d'Oumé	2 636 096	11 047 233	11 344 494
32073300050 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) d'Oumé	2 130 026	8 926 420	9 166 610
32073300051 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Dignango	4 216 419	17 669 984	18 145 448
32073300052 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain (CSU) de Broudoume	1 347 309	5 646 243	5 798 170
32073300053 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé Urbain Ouragahio	4 572 614	19 162 709	19 678 341
32074000018 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental d'Oumé	5 725 008	23 992 110	24 637 691
32074000020 Faire la prise en charge curative dans le Maternité M. Gagnoa	5 434 890	22 776 300	23 389 164
32074000021 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Gagnoa 2	10 465 533	43 858 495	45 038 638
32074000022 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Gagnoa	27 739 287	116 248 584	119 376 597
32074000023 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Gagnoa	6 678 271	27 987 005	28 740 078
32074000026 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District d'Oumé	10 045 670	42 098 953	43 231 750

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	256 352 133 275	292 528 398 413	218 366 455 531
32074000027 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain DELBOH 2	5 000 000	20 953 780	21 517 604
35072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculeux (CAT) de Bouaflé	11 279 946	47 271 502	48 543 480
35073100007 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional de la Marahoué (Bouaflé)	55 370 376	232 043 736	238 287 559
35073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Zuénoula	21 383 101	89 611 358	92 022 619
35073100009 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Sinfra	22 884 293	95 902 488	98 483 028
35073100045 Faire la prise en charge curative dans l'hôpital général de Bonon	24 297 288	101 824 007	104 563 883
35073300029 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Vouébouffa	1 635 314	6 853 202	7 037 607
35073300030 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Garango	1 926 189	8 072 188	8 289 395
35073300031 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Bouaflé	5 379 520	22 544 257	23 150 878
35073300032 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Bazré	4 384 975	18 376 359	18 870 832
35073300033 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Pakouabo	2 941 990	12 329 162	12 660 916
35073300034 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Kouetinfa	4 182 381	17 527 337	17 998 965
35073300035 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Zuénoula	2 690 562	11 275 492	11 578 890
35073300036 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Maminigui	1 884 669	7 898 187	8 110 710
35073300037 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Zaguéta	3 683 561	15 436 904	15 852 282
35073300038 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Sinfra	3 912 587	16 396 697	16 837 900
35073300039 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Protection Maternelle & Infantile (PMI) de Bouaflé	3 848 062	16 126 289	16 560 215
35073300040 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Konouffa	5 534 643	23 194 337	23 818 452
35073300041 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Zuénoula	2 594 947	10 874 787	11 167 410
35073300042 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gohitafra	4 217 563	17 674 775	18 150 370
35073300043 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gbeggessou	1 926 189	8 072 188	8 289 395
35073300044 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gbeggessou	1 926 189	8 072 188	8 289 393
35074000017 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Bouaflé	7 520 718	31 517 497	32 365 567
35074000018 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Sinfra	6 687 085	28 023 941	28 778 007
35074000019 Faire la prise en charge curative dans le Maternité Urbaine (MU) de Bouaflé-Dioulabougou	5 635 204	23 615 765	24 251 217
35074000020 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Zuénoula	12 740 241	53 391 243	54 827 892
35074000023 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Bouaflé	38 471 473	161 224 555	165 562 782
35074000024 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Zuénoula	7 082 543	29 681 210	30 479 871
35074000025 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Sinfra	6 936 952	29 071 074	29 853 318
35074000026 Faire la prise en charge curative dans le protection Maternelle et infantile (PMI) de Sinfra	2 449 533	10 265 394	10 541 615
36072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculeux (CAT) de Séguéla	8 306 486	34 810 456	35 747 135
36073100004 Faire la prise en charge curative dans l'Hopital Général de Kani	12 529 289	52 507 195	53 920 058
36073100005 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional du Worodougou (Séguéla)	60 322 561	252 797 134	259 599 392
36073300023 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile de Séguéla	2 067 289	8 663 504	8 896 620
36073300024 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Diarrabana	5 131 236	21 503 758	22 082 381
36073300025 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Séguéla	6 805 903	28 521 880	29 289 346
36073300026 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Bobi	3 114 402	13 051 699	13 402 895
36073300027 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Fadiadougou	3 367 098	14 110 687	14 490 377
36073300028 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Kamalo	2 498 163	10 469 192	10 750 897
36073300029 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain (CSU) Dualla	3 070 853	12 869 197	13 215 482
36073300030 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) Sifé	11 966 178	50 147 333	51 496 694
36073300031 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) Worofla	4 517 100	18 930 064	19 439 435
36073300032 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) Morondo	3 128 037	13 108 840	13 461 573
36073300033 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain (CSU) Djibrosso	3 714 349	15 565 931	15 984 779
36073300034 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain de la Maison d'Arrêt et de Correction de Séguéla	3 121 819	13 082 781	13 434 813

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	256 352 133 275	292 528 398 413	218 366 455 531
36073300035 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) Massala	4 685 840	19 637 212	20 165 609
36073300036 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire de Séguéla	6 766 666	28 357 446	29 120 488
36074000011 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Séguéla	27 180 569	113 907 133	116 972 141
36074000012 Faire la prise en charge curative dans le Centres SMD ruraux du district de Kani	3 563 622	14 934 272	15 336 121
36074000013 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Séguéla	12 026 321	50 399 377	51 755 521
36081000011 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Kani	4 022 405	16 856 919	17 310 503
37073100003 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Mankono	15 594 577	65 353 069	67 111 583
37073100015 Faire la prise en charge curative dans l'hopital général de Dianra	10 396 284	43 568 288	44 740 622
37073300014 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Tieningboué	7 328 835	30 713 360	31 539 793
37073300016 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Bouandougou	6 034 786	25 290 315	25 970 829
37073300017 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Sarhala	4 515 807	18 924 645	19 433 869
37073300018 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Mankono	3 067 375	12 854 620	13 200 511
37073300019 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Kongasso	4 644 746	19 464 997	19 988 761
37073300020 Faire la prise en charge curative dans le CSU Marrantallah	4 360 151	18 272 329	18 764 002
37074000001 Faire la prise en charge curative dans l'Hopital Général de Konahiri	5 876 704	24 627 832	25 290 517
37074000008 Faire la prise en charge curative dans le Centres de santé ruraux du District de Kounahiri	5 755 432	24 119 612	24 768 619
37074000009 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Mankono	17 042 389	71 420 494	73 342 273
37074000010 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Kounahiri	4 022 405	16 856 919	17 310 503
37074000011 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Mankono	9 948 770	41 692 867	42 814 737
37081000010 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Dianra	4 022 405	16 856 919	17 310 503
41072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculose de la Région du Tonkpi (Man)	9 018 407	37 793 946	38 810 904
41073100009 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de BIN HOUYE	16 997 256	71 231 352	73 148 042
41073100010 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Zouan-Hounien	16 253 771	68 115 589	69 948 440
41073100011 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Biankouma	20 114 606	84 295 406	86 563 627
41073100012 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional des Montagnes (Man)	53 891 449	225 845 911	231 922 968
41073100013 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Danané	34 562 000	144 840 909	148 738 282
41073300048 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Teapleu	5 035 008	21 100 491	21 668 262
41073300049 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Sipilou	3 106 092	13 016 873	13 367 131
41073300050 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile de Biankouma	4 110 400	17 225 684	17 689 193
41073300051 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé urbain (CSU) de PodiAgouiné	3 014 549	12 633 242	12 973 174
41073300052 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain (CSU) de Bogouine	2 802 669	11 745 305	12 061 345
41073300053 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Blapleu	3 054 186	12 799 348	13 143 753
41073300054 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Kouan Houlé	1 591 261	6 668 588	6 848 027
41073300055 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Man	8 282 840	34 711 363	35 645 375
41073300056 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Sangouiné	10 612 151	44 472 937	45 669 612
41073300057 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gbonné	7 499 868	31 430 118	32 275 838
41073300059 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Banneu	1 674 688	7 018 209	7 207 055
41073300060 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) du Quartier yacouba de Zouan-Hounien	3 964 245	16 613 184	17 060 212
41073300061 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Santa	9 521 096	39 900 591	40 974 233
41073300062 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gbanwegouéné	3 043 155	12 753 119	13 096 281
41073300063 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) Danané	4 323 440	18 118 482	18 606 015
41073300064 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain de Daleu	3 746 117	15 699 061	16 121 492
41073300065 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé urbain (CSU) de Goulaleu	2 431 543	10 190 003	10 464 196
41073300066 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Kpata	4 551 334	19 073 532	19 586 760
41073300067 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Logoualé	11 985 769	50 229 431	51 581 005

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	256 352 133 275	292 528 398 413	218 366 455 531
41073300068 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Zouan-Hounien	3 964 244	16 613 180	17 060 205
41073300069 Faire la prise en charge curative dans le Service de santé scolaire et universitaire de Biankouma	4 276 732	17 922 741	18 405 006
41073300070 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Gbepleu	6 970 513	29 211 719	29 997 747
41073300071 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain (D.U) Danané	4 691 297	19 660 081	20 189 093
41073300072 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain (DU) de Man	9 182 304	38 480 797	39 516 235
41073300073 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Mahapleu	4 481 458	18 780 698	19 286 046
41073300074 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Man	6 140 524	25 733 440	26 425 874
41074000027 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Danané	6 958 913	29 163 108	29 947 827
41074000028 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Man	34 496 165	144 565 012	148 454 960
41074000029 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Danané	14 283 664	59 859 351	61 470 043
41074000031 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Man 2	7 369 403	30 883 369	31 714 379
41074000032 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Biankouma	6 958 911	29 163 099	29 947 819
41074000033 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Zouan-Hounien	7 248 356	30 376 093	31 193 450
41074000034 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Danané - Zouan- Hounien	32 124 418	134 625 597	138 248 098
41074000035 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Biankouma	13 745 437	57 603 775	59 153 771
41074000036 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Man 1	7 500 291	31 431 889	32 277 659
42072200002 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculeux (CAT) de Guiglo	8 233 661	34 505 266	35 433 732
42073100005 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Bolequin	14 800 832	62 026 679	63 695 687
42073100006 Faire la prise en charge curative dans leCentre Hospitalier Régional du Moyen-Cavally (Guiglo)	49 771 194	208 578 928	214 191 364
42073100007 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Toulepleu	29 579 828	123 961 841	127 297 402
42073100029 Faire la prise en charge curative dans l'hopital général de Taï	10 047 351	42 105 998	43 238 984
42073300020 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Tiobli	10 508 508	44 038 593	45 223 581
42073300021 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Bledy-Dieya	6 299 531	26 399 798	27 110 162
42073300022 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Toulepleu	1 926 189	8 072 188	8 289 395
42073300023 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (C.S.U) de Zagné	8 998 960	37 712 446	38 727 212
42073300024 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Guiglo	5 373 736	22 520 017	23 125 984
42073300025 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de DOKE	7 339 414	30 757 693	31 585 320
42073300026 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Pehe	2 393 896	10 032 236	10 302 182
42073300027 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (C.S.U) de Zéaglo	5 824 833	24 410 453	25 067 290
42073300030 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Guiglo	5 181 195	21 713 125	22 297 381
42073300031 Faire la prise en charge curative dans le CSU Méo	3 248 972	13 615 650	13 982 019
42073300032 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Bakoubly	1 124 201	4 711 252	4 838 021
42074000014 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Guiglo	7 847 301	32 886 125	33 771 023
42074000015 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental deToulepleu	5 792 254	24 273 923	24 927 087
42074000016 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Toulepleu	5 915 401	24 790 002	25 457 051
42074000017 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Bolequin	20 297 688	85 062 657	87 351 520
42074000019 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de BLOLEQUIN	11 497 620	48 183 720	49 480 247
42074000020 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Guiglo	6 702 750	28 089 588	28 845 424
43073100007 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Bangolo	17 245 810	72 272 982	74 217 701
43073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Kouibly	10 310 350	43 208 162	44 370 805
43073100009 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Duékoué	33 645 536	141 000 232	144 794 260
43073300026 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Guezon	1 926 189	8 072 188	8 289 393
43073300027 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Koua	1 926 189	8 072 188	8 289 395
43073300028 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Diayé Bernard	2 715 434	11 379 720	11 685 927
43073300029 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Diéouzon	3 569 642	14 959 498	15 362 029

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	256 352 133 275	292 528 398 413	218 366 455 531
43073300030 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Totodrou	2 211 022	9 265 853	9 515 179
43073300031 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Semien	3 966 828	16 624 009	17 071 327
43073300032 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Bangolo Carrefour	1 926 189	8 072 188	8 289 395
43073300033 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Guinglo-Taouaké	2 624 940	11 000 482	11 296 483
43073300034 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Bagohouo	2 755 936	11 549 456	11 860 228
43073300035 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Duékoué	5 382 278	22 555 812	23 162 745
43073300036 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Zou	4 436 486	18 592 230	19 092 510
43073300037 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain (CSU) de Tieny-Seably	1 926 189	8 072 188	8 289 395
43073300038 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Nidrou	6 997 320	29 324 060	30 113 112
43073300039 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Zéo	3 953 483	16 568 083	17 013 898
43073300040 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Facobly	4 977 450	20 859 277	21 420 560
43073300041 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Guehieby	6 312 928	26 455 940	27 167 818
43073300042 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gbapleu	6 200 000	25 982 687	26 681 829
43073300043 Faire la prise en charge curative dans le PMI de Duékoué	3 523 200	14 764 872	15 162 168
43073300044 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Guézon	6 905 295	28 938 407	29 717 080
43074000009 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Duékoué	7 108 565	29 790 261	30 591 856
43074000010 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Bangolo	7 426 931	31 124 455	31 961 950
43074000011 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Duékoué	18 519 093	77 608 999	79 697 300
43074000012 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Bangolo	7 376 737	30 914 105	31 745 940
43074000013 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Man - Facobly	6 675 016	27 973 365	28 726 068
51072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre antituberculeux (CAT) de Divo	7 386 978	30 957 022	31 790 012
51073100006 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional Sud Bandama (Divo)	64 690 461	271 101 940	278 396 739
51073100007 Faire la prise en charge curative dans l'Hopital Général de Guitry	14 347 955	60 128 780	61 746 721
51073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Lakota	19 707 314	82 588 544	84 810 833
51073300034 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain de Divo	9 542 926	39 992 077	41 068 179
51073300036 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Yocoboué	5 685 467	23 826 405	24 467 525
51073300037 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Zikisso	6 360 237	26 654 201	27 371 413
51073300038 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Chiepo	4 168 737	17 470 160	17 940 246
51073300039 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Wagana	4 226 115	17 710 616	18 187 174
51073300040 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Didoko	3 792 464	15 893 291	16 320 948
51073300041 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Dandrou	3 394 018	14 223 502	14 606 229
51073300042 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Divo	4 865 413	20 389 757	20 938 406
51073300043 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Koudouliilié	8 206 715	34 392 340	35 317 768
51073300044 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Akabreboua	2 344 282	9 824 313	10 088 666
51073300045 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Daro Didizo	8 707 613	36 491 482	37 473 393
51073300046 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Tiegba	4 950 217	20 745 151	21 303 363
51073300047 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Hiré	10 495 933	43 985 895	45 169 465
51073300048 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Lauzoua	5 375 262	22 526 411	23 132 552
51073300049 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Niambezaria	5 200 038	21 792 090	22 378 472
51073300050 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire de Divo	4 149 467	17 389 404	17 857 317
51073300051 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Ogoudou	10 230 440	42 873 277	44 026 911
51073300052 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Protection Maternelle et Infantile de Guitry	3 303 353	13 843 547	14 216 050
51073300053 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Goudouko	2 940 777	12 324 078	12 655 696
51074000016 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Guitry	8 405 078	35 223 629	36 171 427
51074000018 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Divo	7 705 549	32 292 077	33 160 988

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	256 352 133 275	292 528 398 413	218 366 455 531
51074000021 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Lakota	25 496 729	106 850 570	109 725 701
51074000022 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux de District de Divo	22 646 500	94 905 955	97 459 681
51074000023 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Lakota	6 801 069	28 501 620	29 268 541
51074000024 Faire la prise en charge curative dans le Centres SMD ruraux du district de Guitri	11 409 691	47 815 231	49 101 841
55072200002 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculose de la Région de San-Pédro	11 614 211	48 672 325	49 981 997
55073100006 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional du San-Pédro	51 970 239	217 794 591	223 655 000
55073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Tabou	17 102 400	71 671 986	73 600 531
55073300026 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Para	3 267 756	13 694 367	14 062 856
55073300027 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de San	3 730 094	15 631 916	16 052 538
55073300028 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) Intégré de Grabo	1 926 189	8 072 188	8 289 395
55073300029 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Tabou	8 893 832	37 271 880	38 274 790
55073300030 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain San-Pédro	9 485 244	39 750 343	40 819 943
55073300031 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain Gran-Béréby	4 471 754	18 740 031	19 244 288
55073300032 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Olodio	2 861 982	11 993 868	12 316 600
55073300033 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain (CSU) de Touih	7 004 616	29 354 637	30 144 510
55073300034 Faire la prise en charge curative dans le Service Santé Scolaire & Universitaire San-Pédro	3 762 547	15 767 916	16 192 199
55073300035 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Tabou	1 511 566	6 334 604	6 505 056
55073300036 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Grabo	4 199 132	17 597 537	18 071 052
55073300037 Faire la prise en charge curative dans le Centre Protection Maternelle et Infantile (PMI) San-Pédro	4 000 000	16 763 024	17 214 083
55073300038 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gabiagui	5 695 667	23 869 150	24 511 422
55073300039 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain Intégré de Tabou	1 926 189	8 072 188	8 289 395
55073300040 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Dogbo	4 152 412	17 401 744	17 869 992
55073300041 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Djouroutou	3 513 515	14 724 286	15 120 484
55073300042 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Moussadougou	2 730 559	11 443 107	11 751 019
55074000016 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de San-Pédro	6 680 448	27 996 128	28 749 446
55074000017 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Tabou	10 419 499	43 665 578	44 840 529
55074000019 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Tabou	21 090 348	88 384 504	90 762 751
55074000020 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de San-Pédro	15 021 222	62 950 277	64 644 139
56072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculeux (CAT) de Soubré	4 945 563	20 725 649	21 283 333
56073100005 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Soubré	42 272 860	177 155 242	181 922 128
56073100006 Faire la prise en charge curative dans l'Hopital Général de Guéyo	10 472 668	43 888 397	45 069 345
56073100007 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Buyo	11 793 298	49 422 834	50 752 702
56073100038 Faire la prise en charge curative dans la formation sanitaire urbaine de Méagui	10 886 418	45 622 322	46 849 925
56073300026 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Grand-Zatry	4 954 617	20 763 591	21 322 300
56073300027 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Opouyo	5 063 592	21 220 279	21 791 275
56073300028 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Yabayo	4 486 553	18 802 048	19 307 974
56073300029 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Dapéoua	3 113 158	13 046 485	13 397 542
56073300030 Faire la prise en charge curative dans le SSSU de Méagui	8 886 418	37 240 810	38 242 883
56073300031 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Mayo	3 300 875	13 833 162	14 205 385
56073300032 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Buyo-Plateau	3 510 672	14 712 369	15 108 252
56073300033 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Buyo	1 926 189	8 072 188	8 289 395
56073300034 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Gnamangui	2 096 131	3 331 567	3 421 213
56073300035 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de YocoliDabouo	3 291 140	13 792 364	14 163 491
56073300036 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Soubré	2 814 160	11 793 457	12 110 796
56073300037 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Okrouyo	3 699 113	15 502 080	15 919 210

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	256 352 133 275	292 528 398 413	218 366 455 531
56073300039 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Dabouyo	4 643 352	19 459 154	19 982 761
56074000011 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Soubré	5 519 576	23 131 196	23 753 611
56074000012 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Soubré	16 610 361	69 609 971	71 483 033
56074000013 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Méagui	5 909 089	24 763 551	25 429 888
56074000014 Faire la prise en charge curative dans le Centres SMD ruraux du district de Guéyo	4 461 481	18 696 977	19 200 077
56074000015 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Guéyo	5 692 237	23 854 776	24 496 660
56074000016 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Buyo	5 909 089	24 763 551	25 429 888
57073100005 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Fresco	12 875 313	53 957 293	55 409 176
57073100006 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Sassandra	26 203 864	109 814 002	112 768 875
57073300014 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Fresco	2 604 212	10 913 618	11 207 281
57073300015 Faire la prise en charge curative dans le CSU d'Okro Modou (Fresco)	1 994 641	8 359 053	8 583 980
57073300016 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gbagbam	7 784 024	32 620 945	33 498 709
57073300017 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Dahiri	2 804 820	11 754 315	12 070 602
57073300018 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Dakpadou	2 958 115	12 396 737	12 730 311
57073300019 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Sassandra	1 899 802	7 961 606	8 175 836
57073300020 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Sago	8 716 265	36 527 739	37 510 627
57074000007 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Sassandra	9 864 057	41 337 857	42 450 172
57074000008 Faire la prise en charge curative dans le Centres SMD ruraux du district de Fresco	5 910 033	24 767 507	25 433 949
57074000009 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Sassandra	16 883 564	70 754 898	72 658 767
57074000010 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Fresco	7 093 931	29 728 935	30 528 881
61072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculose de la Région de l'Indénié-Djuablin (Abengourou)	15 274 808	64 012 994	65 735 450
61073100007 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général d'Agnibilekro	36 797 536	154 209 496	158 358 957
61073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Bettié	10 471 726	43 884 450	45 065 289
61073100009 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional du Moyen-Comoé (Abengourou)	56 612 281	237 248 257	243 632 125
61073300042 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'Aniassué	4 186 099	17 542 920	18 014 964
61073300043 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Diamarakro	2 686 180	11 257 124	11 560 032
61073300044 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'Apprompronou	3 294 225	13 805 293	14 176 766
61073300045 Faire la prise en charge curative dans le SSSU de Bettié	4 451 854	18 656 633	19 158 648
61073300046 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain (DU) d'Abengourou	3 198 422	13 403 806	13 764 476
61073300047 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Sankadiokro	4 790 730	20 076 780	20 617 005
61073300048 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Zaranou	4 938 445	20 695 818	21 252 702
61073300049 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et universitaire (SSSU) d'Agnibilekro	2 991 028	12 534 669	12 871 949
61073300050 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Niablié	4 886 245	20 477 062	21 028 057
61073300051 Faire la prise en charge curative dans le Centre Protection Maternelle et Infantile (PMI) d'Abengourou	3 307 481	13 860 847	14 233 812
61073300052 Faire la prise en charge curative dans le Centre Protection Maternelle et Infantile (PMI) d'Agnibilekro	3 307 481	13 860 847	14 233 812
61073300053 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'Affalikro	2 000 000	8 381 512	8 607 042
61073300054 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Dame	3 213 087	13 465 262	13 827 587
61073300055 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'Appoisso	4 353 637	18 245 031	18 735 967
61073300056 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Yakasse Feyasse	4 007 041	16 792 531	17 244 384
61073300057 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'Akoboissué	2 735 001	11 461 721	11 770 133
61073300058 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Duffrebo	3 911 876	16 393 719	16 834 841
61073300059 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain (DU) de Dioulakro-Abengourou	6 243 846	26 166 435	26 870 521
61073300060 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'Amélékia	2 930 425	12 280 695	12 611 146
61073300061 Faire la prise en charge curative dans le CSU d'Abradinou	3 784 464	15 859 765	16 286 520
61073300062 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Tanguela	2 147 209	8 998 429	9 240 559

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	256 352 133 275	292 528 398 413	218 366 455 531
61073300063 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) d'Abengourou	4 228 318	17 719 849	18 196 654
61073300064 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé d'Ebilassokro	4 334 370	18 164 287	18 653 052
61074000020 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental d'Abengourou	7 711 857	32 318 510	33 188 135
61074000021 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District d'Abengourou	11 591 037	48 575 207	49 882 267
61074000022 Faire la prise en charge curative dans le Maternité Urbaine (MU) de Kafetou	3 135 853	13 141 594	13 495 209
61074000023 Faire la prise en charge curative dans le Centres SMD ruraux du district de Bettié	3 424 551	14 351 459	14 737 626
61074000024 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Bettié	4 805 037	20 136 739	20 678 577
61074000026 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Agnibilékro	5 959 428	24 974 510	25 646 524
61074000028 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District d'Agnibilékro	10 633 394	44 561 959	45 761 032
62072200002 Faire la prise en charge curative dans le Centre antituberculeux (CAT) de Bondoukou	8 792 058	36 845 368	37 836 802
62073100005 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional du Zanzan (Bondoukou)	64 662 002	270 982 672	278 274 263
62073100006 Faire la prise en charge curative dans l'Hopital Général de Sandégué	26 460 208	110 888 276	113 872 052
62073100007 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Tanda	30 185 149	126 498 594	129 902 415
62073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hopital Général de Transua	27 253 987	114 214 810	117 288 096
62073100046 Faire la prise en charge curative dans l'hopital général de Koun Fao	10 830 825	45 389 346	46 610 680
62073300040 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Koboko Goumeré	10 548 511	44 206 236	45 395 736
62073300041 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain (DU) de Bondoukou	19 876 728	83 298 518	85 539 910
62073300042 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Bondo	8 611 690	36 089 493	37 060 585
62073300043 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain (CSU) de Kokoman	1 926 189	8 072 188	8 289 395
62073300044 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Laoudi-Ba	12 081 455	50 630 430	51 992 792
62073300045 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Dimandougou	2 133 936	8 942 804	9 183 437
62073300047 Faire la prise en charge curative dans le PMI Bondoukou	3 523 202	14 764 881	15 162 173
62073300048 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Yézimala	10 563 347	44 268 408	45 459 584
62073300049 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Sorobango	12 904 681	54 080 370	55 535 562
62073300050 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Tabagne	15 406 377	64 564 369	66 301 662
62073300051 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Yorobodi	4 266 118	17 878 258	18 359 328
62073300052 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Tiédo	3 430 021	14 374 382	14 761 167
62073300053 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Taoudi	9 782 280	40 995 148	42 098 244
62073300054 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Kouassi Datékro	5 644 664	23 655 410	24 291 930
62073300055 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain (CSU) de Kossihouen	1 926 189	8 072 188	8 289 395
62073300056 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Goumeré	6 908 802	28 953 103	29 732 172
62073300057 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Tankessé	7 094 514	29 731 378	30 531 389
62073300058 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Sapli	14 499 670	60 764 579	62 399 631
62073300059 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) d'Assuéfry	6 255 339	26 214 602	26 919 982
62073300060 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Tienkoikro	3 523 201	14 764 876	15 162 169
62073300061 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Bondoukou	5 005 318	20 976 065	21 540 489
62073300062 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain (CSU) de Amanvi	5 540 277	23 217 948	23 842 699
62073300063 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Soko	4 500 000	18 858 402	19 365 843
62074000028 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Bondoukou	10 200 000	42 745 711	43 895 911
62074000030 Faire la prise en charge curative dans le centre de Santé urbain (CSU) de Kokomian	5 054 064	21 180 349	21 750 270
62074000032 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Sandégué	10 465 533	43 858 495	45 038 638
62074000033 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Tanda	6 958 913	29 163 106	29 947 825
62074000035 Faire la prise en charge curative dans le Centres SMD ruraux du district de Transua	6 544 485	27 426 340	28 164 324
62074000036 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Tanda - Koun -Fao	9 448 843	39 597 796	40 663 289
62074000037 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Sandégué	4 022 405	16 856 919	17 310 503

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	256 352 133 275	292 528 398 413	218 366 455 531
62074000038 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Tanda	11 757 791	49 274 033	50 599 896
62074000040 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Bondoukou	6 958 910	29 163 096	29 947 815
62081000013 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Transua	4 022 405	16 856 919	17 310 503
71073100010 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général d'Adiaké	43 191 033	181 003 082	185 873 507
71073100011 Faire la prise en charge curative dans le Centre Hospitalier Régional du Sud - Comoé (Aboisso)	82 816 414	347 063 384	356 402 154
71073100012 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital général de Maféré	45 198 475	189 415 779	194 512 576
71073100013 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Bonoua	23 557 695	98 724 553	101 381 028
71073100014 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général d'Ayamé	35 503 377	148 785 990	152 789 518
71073100015 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Tiapoum	25 358 617	106 271 776	109 131 335
71073100016 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Grand Bassam	41 712 279	174 805 982	179 509 657
71073300038 Faire la prise en charge curative dans le CSU d'Affiénou	4 506 691	18 886 442	19 394 638
71073300039 Faire la prise en charge curative dans le SSSU de Bonoua	2 076 727	8 703 056	8 937 239
71073300040 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Kouakro	2 444 323	10 243 561	10 519 197
71073300041 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'Assinie-Mafia	3 869 086	16 214 396	16 650 692
71073300042 Faire la prise en charge curative dans le CSU d'Aby	3 092 139	12 958 400	13 307 086
71073300043 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Ketesso	4 659 560	19 527 080	20 052 513
71073300044 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé urbain de Biannouan	4 413 070	18 494 099	18 991 739
71073300045 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Adjouan	2 624 385	10 998 156	11 294 096
71073300046 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Bongo	3 241 420	13 584 000	13 949 518
71073300047 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Ahigbe Koffikro	4 163 448	17 447 994	17 917 485
71073300048 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (C.S.U) de Krindjabo	4 580 303	19 194 933	19 711 430
71073300049 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (C.S.U) de Noé	4 567 687	19 142 060	19 657 138
71073300050 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (C.S.U) de Nouamou	3 495 203	14 647 541	15 041 678
71073300051 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Grand-Bassam	2 439 328	10 222 629	10 497 698
71073300052 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Grand-Bassam	3 763 384	15 771 425	16 195 801
71073300053 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Adaou	2 457 379	10 298 275	10 575 382
71073300054 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d' Ettuéboué	4 500 000	18 858 402	19 365 842
71073300055 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Yaou	5 797 758	24 296 990	24 950 773
71073300056 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) d'Aboisso	2 932 654	12 290 037	12 620 738
71073300057 Faire la prise en charge curative dans le Dispensaire Urbain (DU) de Grand-Bassam	3 129 253	13 113 935	13 466 806
71073300058 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) d'Aboisso	3 947 980	16 545 019	16 990 215
71074000017 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Grand-Bassam	6 842 329	28 674 532	29 446 103
71074000018 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental d'Aboisso	6 527 037	27 353 220	28 089 240
71074000019 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Adiaké	16 776 822	70 307 569	72 199 402
71074000022 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Adiaké	6 005 269	25 166 617	25 843 800
71074000023 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Aboisso	23 960 315	100 411 833	103 113 712
71074000024 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Grand -Bassam	17 860 934	74 850 818	76 864 899
71081000014 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental Tiapoum	4 022 405	16 856 919	17 310 503
76072200002 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculeux (CAT) d'Agboville	6 984 221	29 269 167	30 056 740
76073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Tiassalé	21 500 770	90 104 485	92 529 010
76073100009 Faire la prise dans le centre Hospitalier régional de l'Agneby (Agboville)	92 844 926	389 090 432	399 560 063
76073100010 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Sikensi	25 314 156	106 085 453	108 939 995
76073100011 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Taabo	23 744 773	99 508 550	102 186 124
76073300039 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire d'Agboville	3 666 894	15 367 058	15 780 553
76073300040 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain (CSU) d'Ananguié	4 815 168	20 179 196	20 722 176

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	256 352 133 275	292 528 398 413	218 366 455 531
76073300041 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Oreskobrou	3 937 631	16 501 650	16 945 675
76073300042 Faire la prise en charge curative dans le Centre Protection Maternelle et Infantile (PMI) d'Agboville	3 081 101	12 912 143	13 259 580
76073300043 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de N'Zianouan	4 297 292	18 008 903	18 493 484
76073300044 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Grand-Morié	3 692 606	15 474 812	15 891 208
76073300045 Faire la prise en charge curative dans le CSU d'Affikro	4 031 154	16 893 583	17 348 156
76073300046 Faire la prise en charge curative dans le CSU d'Aboudé	3 190 634	13 371 169	13 730 958
76073300047 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de N'Douci	4 604 699	19 297 171	19 816 418
76073300048 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Céchi	3 747 576	15 705 177	16 127 771
76073300049 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Pacobo	4 228 135	17 719 083	18 195 867
76073300050 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Rubino (CSU)	3 899 326	16 341 124	16 780 829
76073300051 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Lovoguié	3 104 845	13 011 650	13 361 766
76073300052 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Morokro	3 523 202	14 764 880	15 162 172
76073300053 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Tiassalé	4 015 545	16 828 169	17 280 983
76073300054 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Guesseguié	3 834 716	16 070 359	16 502 778
76073300055 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Binao (Gbolloville)	3 640 641	15 257 039	15 667 574
76073300056 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Gomon (Dabou)	4 047 710	16 962 964	17 419 402
76073300058 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé d'ATTOBROU	2 802 669	11 745 305	12 061 345
76073300059 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Tiassalé	3 087 552	12 939 174	13 287 344
76073300060 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'Azagué	3 029 809	12 697 190	13 038 844
76074000019 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Sikensi	6 713 517	28 134 711	28 891 758
76074000020 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Tiassalé	6 907 494	28 947 622	29 726 545
76074000021 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Agboville	6 989 553	29 291 511	30 079 687
76074000023 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Agboville	14 222 725	59 603 970	61 207 791
76074000025 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Sikensi	6 036 531	25 297 628	25 978 335
76074000026 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Tiassalé	12 165 298	50 981 794	52 353 612
77072200003 Faire la prise en charge curative dans le Centre antituberculeux (CAT) d'Aboisso	7 376 594	30 913 506	31 745 325
77073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général d'Akoupé	30 053 982	125 948 905	129 337 934
77073100009 Faire la prise en charge curative dans l'Hopital Général de Yakasse Attobrou	16 627 743	69 682 817	71 557 837
77073100010 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général d'Adzopé	37 395 146	156 713 934	160 930 784
77073100011 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général d'Alépé	19 415 924	81 367 400	83 556 830
77073300032 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Abeanou	3 394 018	14 223 502	14 606 229
77073300033 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire d'Adzopé	4 987 379	20 900 888	21 463 288
77073300034 Faire la prise en charge curative dans le SSSU d'Akoupé	3 523 203	14 764 884	15 162 177
77073300035 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Abongoua	6 273 910	26 292 427	26 999 902
77073300036 Faire la prise en charge curative dans le Centre Protection Maternelle et Infantile (PMI) d'Adzopé	2 914 791	12 215 178	12 543 864
77073300037 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Annepe	2 092 339	8 768 481	9 004 425
77073300038 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Allosso 2	678 803	2 844 700	2 921 242
77073300039 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Bécédi-Brignan	3 711 896	15 555 650	15 974 222
77073300040 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Miadzin	1 270 286	5 323 457	5 466 702
77073300041 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) d'Alépé	3 394 019	14 223 507	14 606 233
77073300042 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Danguira	3 858 643	16 170 631	16 605 750
77073300043 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Memni	3 859 559	16 174 471	16 609 692
77073300044 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Aboisso Comoé -Alépé	4 202 007	17 609 587	18 083 424
77073300045 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Ogihwapo	2 988 215	12 522 879	12 859 843
77073300046 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Becouefin	4 110 403	17 225 695	17 689 203

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	256 352 133 275	292 528 398 413	218 366 455 531
77073300047 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Kodrobo	4 988 177	20 904 232	21 466 724
77073300048 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Abongoua	4 758 788	19 942 919	20 479 543
77073300049 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'Assikoi	3 463 487	14 514 628	14 905 188
77073300050 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'Agou	3 675 843	15 404 562	15 819 067
77073300051 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Yakasseme	3 491 159	14 630 594	15 024 278
77073300052 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Biéby	3 523 203	14 764 885	15 162 176
77074000021 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental d'Adzopé	6 958 914	29 163 110	29 947 829
77074000022 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental d'Adzopé - Akoupé	6 593 754	27 632 816	28 376 356
77074000023 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Alépé	7 640 379	32 018 965	32 880 530
77074000024 Faire la prise en charge curative dans le Formation Sanitaire Urbaine d'Afféry	13 727 180	57 527 262	59 075 203
77074000025 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Alépé	9 786 325	41 012 100	42 115 653
77074000026 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Yakasse Attobrou	4 022 405	16 856 919	17 310 503
77074000027 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Adzopé	9 520 316	39 897 322	40 970 877
77074000028 Faire la prise en charge curative dans le CSR de Yakassé Attobrou	9 465 533	39 667 739	40 735 117
77074000029 Faire la prise en charge curative dans le Centres SMD ruraux du district de Yakassé Attobrou	4 027 375	22 330 552	22 931 421
77074000030 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District d'Adzopé - Akoupé	9 200 000	38 554 955	39 592 392
78072200036 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculeux (CAT) de Cocody-Bingerville	6 984 222	29 269 170	30 056 745
78072200037 Faire la prise en charge curative dans le Centre Anti Tuberculose de Abidjan - Nord	11 246 551	47 131 553	48 399 764
78072200038 Faire la prise en charge curative dans le Centre Anti Tuberculeux d'Abobo	5 154 998	21 603 340	22 184 641
78072200042 Faire la prise en charge curative dans le Centre antituberculeux (CAT) de Yopougon	13 668 721	57 282 275	58 823 624
78072200045 Faire la prise en charge curative dans le Centre Antituberculose de la Région des Lagunes (Abidjan)	9 394 483	39 369 986	40 429 353
78072200047 Faire la prise en charge curative dans le Centre Anti Tuberculeux Koumassi	12 181 527	51 049 806	52 423 456
78073100016 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général d'Anyama	87 544 330	366 876 926	376 748 838
78073100017 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général d'Abobo-Sud	20 490 594	85 871 079	88 181 696
78073100018 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général d'Adjame	65 412 586	274 128 188	281 504 419
78073100020 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Treichville	36 692 150	153 767 850	157 905 429
78073100021 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Bingerville	51 477 787	215 730 844	221 535 724
78073100022 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Koumassi	63 891 354	267 753 077	274 957 769
78073100023 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Marcory	43 486 640	182 241 897	187 145 655
78073100024 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Yopougon	34 110 067	142 946 966	146 793 382
78073200155 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Psychiatrique de Bingerville	122 773 339	514 513 108	528 357 608
78073300074 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Gbagba de Bingerville	6 724 940	28 182 584	28 940 918
78073300075 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Scolaire et Universitaire de Koumassi	3 711 274	15 553 044	15 971 543
78073300076 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Scolaire et Universitaire du Plateau	1 824 345	7 645 383	7 851 107
78073300077 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (C.S.U) de Songon	5 620 531	23 554 274	24 188 071
78073300079 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Scolaire et Universitaire de Yopougon	3 580 937	15 006 834	15 410 639
78073300080 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Attinguié	5 491 006	23 011 467	23 630 658
78073300081 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Scolaire et Universitaire d'Adjame - nord	2 518 438	10 554 159	10 838 150
78073300082 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) d'Akouedo Attié	5 021 381	21 043 385	21 609 619
78073300083 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) d'Anyama	3 680 330	15 423 365	15 838 377
78073300084 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain (CSU) d'Abata	2 802 669	11 745 305	12 061 345
78073300085 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de GENIE 2000	5 395 385	22 610 741	23 219 152
78073300086 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain spécialisé de la MACA	11 884 331	49 804 333	51 144 468
78073300087 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) d'Adjin	2 802 669	11 745 305	12 061 345
78073300088 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé Urbain (CSU) d'Allokoï	2 802 669	11 745 305	12 061 345

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	256 352 133 275	292 528 398 413	218 366 455 531
78073300089 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Didia	3 069 727	12 864 477	13 210 632
78073300091 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de HerMankono Garo	13 535 149	56 722 507	58 248 794
78073300092 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Scolaire et Universitaire d'Abobo - nord	3 727 414	15 620 683	16 041 003
78073300094 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) Yopougon Santé	11 602 183	48 621 917	49 930 235
78073300095 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Brofodoumé	5 370 070	22 504 655	23 110 207
78073300096 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Scolaire et Universitaire d'Adjame - centre	2 615 389	10 960 458	11 255 380
78073300097 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) Yop II	3 301 422	13 835 453	14 207 739
78073300098 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Scolaire et Universitaire de Treichville	3 658 077	15 330 109	15 742 609
78073300099 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU 3) d'Abobo PK 18	2 356 702	9 876 363	10 142 116
78073300100 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) Abobo II	3 006 356	12 598 904	12 937 914
78073300102 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Scolaire et Universitaire de Marcory	3 521 693	14 758 558	15 155 679
78073300103 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de la Djibi-Angré	6 535 625	27 389 210	28 126 198
78073300105 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Scolaire et Universitaire d'Adjame -est	1 219 502	5 110 636	5 248 151
78073300106 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Domagbé	2 816 291	11 802 388	12 119 967
78073300107 Faire la prise en charge curative dans le SSSU de Koumassi 2	3 711 273	15 553 041	15 971 540
78073300108 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) d'Adjame Bingerville	8 001 256	33 531 313	34 433 571
78073300109 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Yopougon Santai	5 322 015	22 303 268	22 903 401
78073300110 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) d'Akoupé-Anyama	3 748 134	15 707 515	16 130 173
78073300111 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Scolaire et Universitaire de Port - Bouët	3 523 202	14 764 879	15 162 171
78073300112 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Bingerville	3 602 161	15 095 779	15 501 975
78073300113 Faire la prise en charge curative dans le CSU d'Akouédo	5 735 290	24 035 201	24 681 941
78073300114 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Quartier Colombie	5 951 270	24 940 320	25 611 415
78073300115 Faire la prise en charge curative dans le Protection Maternelle et Infantile (PMI) de Bingerville	3 339 427	13 994 725	14 371 295
78073300116 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé urbain d'Anyama	11 144 494	46 703 855	47 960 561
78073300117 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Scolaire et Universitaire de Cocody	2 709 472	11 354 735	11 660 271
78074000461 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental d'Abidjan - Est	7 271 528	30 473 200	31 293 171
78074000473 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental d'Abobo Ouest	6 566 868	27 520 140	28 260 653
78074000474 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Port Bouët et Vridi	7 041 524	29 509 310	30 303 343
78074000475 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Yopougon Est	8 514 744	35 683 215	36 643 378
78074000476 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental d'Adjame-Plateau	7 965 345	33 380 818	34 279 027
78074000487 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Treichville	6 985 804	29 275 800	30 063 551
78074000488 Faire la prise en charge curative dans le Centre de santé - Maternités -Dispensaires Ruraux du District d'Abidjan -Sud 3	10 000 000	41 907 560	43 035 207
78074000489 Faire la prise en charge curative dans le Formations Sanitaires de la Commune du Plateau	64 001 479	268 214 582	275 431 693
78074000490 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District d'Anyama	19 508 433	81 755 083	83 954 946
78074000491 Faire la prise en charge curative dans le Formations sanitaires de la commune d'ADJAME	25 815 533	108 186 600	111 097 681
78074000493 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) Andokoi	4 000 000	16 763 024	17 214 082
78074000505 Mettre en oeuvre la Gratuité Lutte contre le Paludisme / DAF	2 800 000 000	2 800 000 000	2 800 000 000
78074000527 Renforcer la Mise en oeuvre Gratuité Césarienne / DAF	1 850 000 000	1 850 000 000	1 850 000 000
78074000528 Renforcer la Mise en oeuvre Gratuité Accouchement / DAF	2 850 000 000	2 850 000 000	2 850 000 000
78074000529 Faire la prise en charge curative dans le Formations Sanitaires de la Commune de Port-Bouët	63 406 465	265 721 024	272 871 035
78074000541 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental d'Abobo Est	7 120 400	29 839 858	30 642 790
78074000574 Réaliser la prise en charge curative des personnes vivants avec le VIH/SIDA Gestion des Anti Retroviraux (ARV)	2 961 997 000	2 961 997 000	2 961 997 000
78074000583 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District d'Abidjan-Est	14 056 691	58 908 162	60 493 261
78074000586 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District d'Abidjan Songon	2 257 008	9 458 570	9 713 080
78074000587 Faire la prise en charge curative dans le Formation sanitaire Urbaine d'Abobo Doumé/Locodjro	45 221 946	189 514 143	194 613 582

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	256 352 133 275	292 528 398 413	218 366 455 531
78074000589 Faire la prise en charge curative dans le Formation Sanitaire Urbaine d'Adjamé 220 Logements	21 874 839	91 672 114	94 138 823
78074000610 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Yopougon Ouest-Songon	9 323 455	39 072 324	40 123 681
78074000623 Faire la prise en charge curative dans le Centre Médical Universitaire de Cocody	3 523 203	14 764 883	15 162 176
78074000624 Faire la prise en charge curative dans le Formations sanitaires de la commune d'Attécoubé	34 957 634	146 498 914	150 440 901
78074000637 Faire la prise en charge curative dans le Formations sanitaires de la commune de Cocody	22 169 685	92 907 742	95 407 698
78074000665 Apporter un appui au fonctionnement des CHR et HG	740 000 000	740 000 000	740 000 000
78074000672 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental d'Anyama	6 240 536	26 152 563	26 856 276
78074000700 Assurer le suivi de la mise en oeuvre de la Reforme hospitalière	62 004 244	259 844 658	266 836 549
78074000701 Achever la Réforme Hospitalière	9 727 507	40 765 607	41 862 529
79073100006 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Dabou	21 988 180	92 147 100	94 626 587
79073100007 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Grand-Lahou	41 618 719	174 413 897	179 107 020
79073100008 Faire la prise en charge curative dans l'Hôpital Général de Jacqueville	21 541 286	90 274 273	92 703 370
79073300016 Faire la prise en charge curative dans le CSU d'Ira (Dabou)	2 946 498	12 348 055	12 680 315
79073300017 Faire la prise en charge curative dans le CSU de Débrimou	2 431 492	10 189 788	10 463 976
79073300018 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire (SSSU) de Dabou	2 389 024	10 011 815	10 281 212
79073300019 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain d'Eboundou	1 926 189	8 072 188	8 289 395
79073300020 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire Universitaire de Grand Lahou	985 892	4 131 634	4 242 805
79073300021 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (CSU) de Toupah (Dabou)	8 515 557	35 686 620	36 646 877
79073300022 Faire la prise en charge curative dans le CSU d'Ahouanou	2 685 481	11 254 196	11 557 025
79073300023 Faire la prise en charge curative dans le Service de Santé Scolaire et Universitaire de Jacqueville	1 008 841	4 227 807	4 341 568
79073300024 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain (C.S.U) de Lopou	8 900 952	37 301 720	38 305 431
79073300025 Faire la prise en charge curative dans le Centre de Santé Urbain de Attoutou A	1 376 911	5 770 298	5 925 565
79073300026 Faire la prise en charge curative dans le CSU -Bacanda (Grand-Lahou)	3 818 291	16 001 526	16 432 097
79074000014 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Grand-Lahou	7 455 384	31 243 696	32 084 401
79074000015 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Jacqueville	9 536 956	39 967 054	41 042 487
79074000016 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Dabou	5 343 615	22 393 785	22 996 358
79074000017 Faire la prise en charge curative dans les Centres de Santé - Maternités - Dispensaires Ruraux du District de Grand - Lahou	5 175 194	21 687 977	22 271 554
79074000018 Faire la prise en charge curative dans le Centres de Santé Ruraux du District de Jacqueville	6 258 964	26 229 791	26 935 582
79074000019 Superviser les structures sanitaires au niveau départemental de Dabou	7 071 442	29 634 691	30 432 099
79074000020 Faire la prise en charge curative dans le centre de santé urbain (CSU) d'Irobo	4 009 847	16 804 292	17 256 462
3 Transferts	21 846 575 498	43 180 100 566	44 108 888 008
11074000033 Réaliser la prise en charge curative (Hôpital Moscati)	300 000 000	1 364 481 396	1 406 894 680
78072200041 Accroître les interventions d'aide d'urgences et d'hémodialyse (SAMU)	550 000 000	2 501 549 227	2 579 306 914
78073200103 Faire la prise en charge des malades au niveau CHU de Cocody / CCTOS	100 000 000	454 827 132	468 964 893
78073200110 Faire la prise en charge des malades au niveau du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Angré	2 863 109 465	2 500 000 000	2 500 000 000
78073200111 Faire la prise en charge des malades au niveau du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Bouaké	1 528 400 000	3 638 617 057	3 751 719 147
78073200112 Réaliser la prise en charge des malades de la lèpre (IRF)	685 514 998	2 274 135 661	2 344 824 467
78073200113 Faire la prise en charge des malades du cancer (CNOR)	2 200 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000
78073200114 Faire la prise en charge des maladies du coeur (ICA)	900 000 000	4 093 444 189	4 220 684 041
78073200135 Accroître les interventions d'aide d'urgences et d'hémodialyse / CNPTIR/Kits de Dialyse	4 500 000 000	4 500 000 000	4 500 000 000
78073200149 Faire la prise en charge des malades au niveau du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Cocody	1 200 000 000	3 183 789 925	3 282 754 254
78073200150 Faire la Prévention et le Traitement de l'Insuffisance Rénale (CNPTIR)	200 000 000	909 654 264	937 929 787
78073200151 Faire la prise en charge des malades au niveau du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Yopougon	500 000 000	2 274 135 661	2 344 824 467
78073200156 Faire la prise en charge des malades au niveau du Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Treichville	700 000 000	3 183 789 925	3 282 754 254
78074000517 Réaliser la radioprotection et la securite nucleaire	500 000 000	2 274 135 661	2 344 824 467

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22068 Offre et accessibilité des populations aux soins de qualité	256 352 133 275	292 528 398 413	218 366 455 531
78074000518 Réaliser la prise en charge curative 5Croix Bleue)	8 577 938	39 014 789	40 227 518
78074000519 Réaliser la prise en charge curative (Hôpital confessionnel)	117 517 250	534 500 338	551 114 646
78074000520 Réaliser la prise en charge curative (DON ORIONE)	10 000 000	45 482 713	46 896 489
78074000588 Réaliser la prise en charge curative (Hôpital protestant)	16 068 333	73 083 138	75 354 840
78074000591 Réaliser la prise en charge curative du Couple Mère-Enfant à l'Hôpital Mère-Enfant de Bingerville	1 800 000 000	1 800 000 000	1 800 000 000
78074000655 Réaliser la prise en charge curative (Evacuation Sanitaire)	2 500 000 000	2 500 000 000	2 500 000 000
78074000657 Réaliser la prise en charge curative (AIBEF)	9 861 587	44 853 173	46 247 381
78074000673 Réaliser la prise en charge curative (CROIX ROUGE)	57 525 927	261 643 524	269 776 402
78074000692 Réaliser la prise en charge VIH/SIDA (CIRBA/FMRPS)	200 000 000	909 654 264	937 929 787
90072200001 Faire la prise en charge des malades par la Medecine Nucléaire/IMENA	400 000 000	1 819 308 529	1 875 859 574
4 Investissements	26 080 479 419	0	0
Trésor	493 779 419	0	0
78074000612 Réaliser la riposte aux épidémies (urgences épidémies)	493 779 419	0	0
Financement extérieur	25 586 700 000	0	0
90074090162 Programme d'Appui d'Urgence à la reponse à la crise COVID-19	25 586 700 000	0	0
2206805 Formation et renforcement des capacités des agents de santé	9 900 183 851	13 573 216 589	13 702 235 954
2 Biens et services	55 258 715	231 575 792	237 807 025
78074000544 Réaliser la Politique Nationale de Formation Continue	55 258 715	231 575 792	237 807 025
3 Transferts	9 569 423 196	13 066 138 857	13 188 926 989
78010200137 Appuyer la formation du nouveau personnel soignants (INTERNES DES HÔPITAUX)	997 184 712	997 184 712	997 184 712
78074000504 Appuyer la formation du nouveau personnel soignants (ETUDIANTS HOSPITALIERS)	1 630 567 568	1 630 567 568	1 630 567 568
78075000045 Renforcer les capacités des ressources humaines de santé et réaliser des recherches en santé publique	175 000 000	1 137 067 830	1 172 412 234
78075000046 Appuyer la formation du nouveau personnel soignants (ELEVES INFAS)	5 325 600 000	5 325 600 000	5 325 600 000
78075000060 Appuyer la formation des Auxiliaires de santé/INFAS	1 162 559 074	1 162 559 074	1 162 559 074
78075000061 Former les agents de santé	278 511 842	2 813 159 673	2 900 603 401
4 Investissements	275 501 940	275 501 940	275 501 940
Trésor	275 501 940	275 501 940	275 501 940
90073290155 Renforcer les capacités du personnel médical de l'Institut de Cardiologie d'Abidjan/Chirurgie cardiaque	275 501 940	275 501 940	275 501 940

II.2.3. Programme 3 : Renforcement de la lutte contre la maladie

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Renforcement de la lutte contre la maladie	Action 3.1: Renforcement de la lutte contre le VIH, le paludisme, la tuberculose et l'hépatite virale
	Action 3.2: Renforcement des interventions de prévention contre les autres maladies transmissibles et non- Transmissibles et les maladies tropicales négligées
	Action 3.3: Amélioration de la prévention de la santé et l'hygiène publique et la promotion des bonnes pratiques nutritionnelles
	Action 3.4: Renforcement de la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant, des adolescents et des jeunes

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 :Renforcement de la lutte contre la maladie						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : IntenSifier les interventions de prévention du paludisme, du VIH/sida, de la tuberculose et de l'hépatite virale	Pourcentage de personnes clés ayant bénéficié de programme de prévention combinée de lutte contre le VIH	54 ,4%	75%	85%	95%	(Nombre de HSH ayant eu accès aux programmes de prévention du VIH (parquet de services définis) / Nombre estimé de HSH (taille) X 100 Source : Rapport d'activités PNLS
	Nombre de Centre de Diagnostic et de Traitement de la tuberculose (CDT) ouvert	326	332	335	338	Dénombrement Source : Rapport d'activités PNLT
	Taux de couverture en MILDA en routine	57%	80%	80%	80%	(Nombre de femmes enceintes et enfants de 0 à 59 mois ayant reçus une MILDA en consultation / Nombre total de femmes enceintes et enfants de 0 à 59 mois identifiés) X 100 Source : Rapport d'activités PNL P
	Nombre de patients dépistés pour l'hépatite B	4131	5000	6000	7000	Dénombrement Source : Rapport d'activités PNLHV
OS 2 : IntenSifier les interventions de lutte contre les autres maladies transmissibles, non transmissibles et les maladies tropicales négligées	Proportion de région sanitaire ayant au moins une UPEC du diabète et l'hypertension artérielle	66,67%	78,80%	84,8%	90,9%	Nombre de régions sanitaire abritant au moins une unité de prise en charge du diabète et de l'hypertension artérielle / Nombre total de régions sanitaire X100 Sources : Rapport d'activités PNLMM, PMNT
	Taux d'infirmité de « degré 2 » parmi les nouveaux cas de lèpre dépistés	21%	15%	12%	10%	(Nombre de malade dépisté avec infirmité de degré 2 / Nombre total de malade dépisté) X 100 Source : Rapport d'activités PNEL
	Taux de Ulcère de Burili dépistés au stade précoce	64%	72%	73%	75%	(Nombre de nouveau cas de catégorie 1 et 2 selon la classification de l'OMS / Nombre total de nouveau cas d'UB dépisté au cours de l'année) X 100 Source : Rapport d'activités PNLUB
	Proportion de district sanitaires ayant réussi l'évaluation pour l'arrêt de la transmission de la filariose lymphatique	69%	100%	100%	100%	(Nombre de district ayant réussi l'évaluation pour l'arrêt de la transmission / ensemble des districts sanitaires endémiques à la maladie) X 100 Source : Rapport d'activités PNLMTNCP
	Proportion des enfants de 0-5ans ayant bénéficié d'un programme combiné de prévention des affections oculaires congénitales	1%	10%	15%	20%	(Nombre total d'enfants de 0 – 5 ans ayant bénéficiées des services du programme d'intervention combinée de prévention / Nombre d'enfants d'âge de 0- 5 ans vivants dans la zone d'intervention)*100 Source : Rapport d'activités PNSO
OS 3 : IntenSifier les interventions d'amélioration de la prévention des maladies et promotion de l'hygiène publique ainsi que des bonnes pratiques nutritionnelles	Nombre d'Unité Nutritionnelle (UNT/UNTA/UNS) fonctionnelle	2 343	2 591	2 862	2 882	Somme des Hopitaux de référence (HR), des établissements de premiers contacts (ESPC) formés et équipés Source : Rapport d'activités PNN
	Taux de couverture en vitamine A des enfants de 6 à 59 mois en routine	42%	80%	82%	85%	(Nombre d'enfant de 6 à 59 mois ayant reçu la vitamine A en routine / Nombre total d'enfants de 6 à 59 mois identifiés) X100 Source : Rapport d'activités PNN
	Taux de couverture en Eau-Hygiène Assainissement dans les Etablissements de soins	43%	60%	65%	70%	(Nombre de patients reçus dans un établissement de soins assurant le maintien de toutes les salles d'eau et de robinetterie en état de marche avec une propreté acceptable, aussi bien dans les salles d'eau des malades, du personnel que de l'administration et l'aménagement des points d'eau dans les salles d'interventions, de soins et de consultations pour le lavage des mains / Nombre total de patients réçus) X 100 Source : Rapport d'activités DHPES

Programme 3 :Renforcement de la lutte contre la maladie						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 4 : Renforcement de la santé de la mère , du nouveau-né, de l'enfant, des adolescents et des jeunes	Taux d'enfants complètement vaccinés avant 12 mois en DTC-HepB-Hib3	74,30%	95%	95,5%	96%	(Nombre d'enfant ayant reçu la dernière dose de vaccin DTC-Hép B Hib3 / Nombre total d'enfants de moins de 12 mois enregistré) X 100 Source : Rapport d'activités PEV
	Couverture en CPN1 fait au premier trimestre de la grossesse	34,43%	43,88%	46,3%	48%	(Nombre de femmes enceintes ayant effectué la première consultation prénatale (CPN1) au premier trimestre de la grossesse / Nombre total de grossesses attendues sur une période donnée) X 100 Source : RASS (DIIS)
	Taux de prévalence contraceptive des méthodes modernes	23,90%	36,6%	40,5%	44,4%	(Nombre de femmes en âge de procréer qui utilisent (ou dont le partenaire utilise) une méthode de contraception/ Nombre de femmes en âge de reproduction à un moment donné) X 100 Source : RASS (DIIS)
	Taux d'enfants âgés de 9 mois à 1 an vaccinés contre la rougeole	85%	95%	96%	96%	(Nombre d'enfants âgés de 9 mois à 1 an vaccinés contre la rougeole / Nombre total d'enfants âgés de 9 mois à 1 an à vacciner contre la rougeole) X 100 Source : Rapport d'activités PEV

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 3 : Renforcement de la lutte contre la maladie	35 644 675 384	38 858 452 719	9 267 235 148
Dépenses de personnel	80 960 352	81 760 372	82 560 392
Dépenses en biens et services	89 341 662	89 341 662	89 341 662
Transferts	338 688 600	331 160 096	336 443 064
Investissements	35 135 684 770	38 356 190 589	8 758 890 030
Trésor	12 482 350 469	8 758 890 030	8 758 890 030
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	22 653 334 301	29 597 300 559	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22069 Renforcement de la lutte contre la maladie	35 644 675 384	38 858 452 719	9 267 235 148
2206901 Renforcement de la lutte contre le VIH, le paludisme, la tuberculose et l'hépatite virale	10 987 305 844	2 135 727 234	2 141 810 222
1 Personnel	80 960 352	81 760 372	82 560 392
78074000576 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel au FNLS	80 960 352	81 760 372	82 560 392
3 Transferts	338 688 600	331 160 096	336 443 064
78074000507 Elaborer et mettre en oeuvre le plan d'action du FNLS	338 688 600	331 160 096	336 443 064
4 Investissements	10 567 656 892	1 722 806 766	1 722 806 766
Trésor	7 914 308 837	1 722 806 766	1 722 806 766
90074000004 Projet de Renforcement du Système de la Santé Phase 2/KFW	650 000 000	1 300 000 000	1 300 000 000
78074000660 Renforcer la lutte contre le VIH/Sida (PNPEC)	3 000 000 000	0	0
78074000614 Coordonner les activités de la lutte contre le Sida/Tuberculose/Paludisme par le Fonds Mondial	211 403 383	422 806 766	422 806 766
78074000575 Renforcer la Lutte contre le Paludisme (PNLP)	3 000 000 000	0	0
78074000506 Renforcer la Lutte contre la Tuberculose (PNLT)	1 052 905 454	0	0
Financement extérieur	2 653 348 055	0	0
90074000004 Projet de Renforcement du Système de la Santé Phase 2/KFW	2 653 348 055	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22069 Renforcement de la lutte contre la maladie	35 644 675 384	38 858 452 719	9 267 235 148
2206902 Renforcement des interventions de prévention contre les autres maladies transmissibles et non- Transmissibles et les maladies tropicales négligées	3 546 703 054	4 418 754 499	4 418 754 499
2 Biens et services	57 915 165	57 915 165	57 915 165
78074000699 Animer, coordonner et évaluer les activités des Programmes de santé et de directions Centrales placées sous son autorité	57 915 165	57 915 165	57 915 165
4 Investissements	3 488 787 889	4 360 839 334	4 360 839 334
Trésor	3 488 787 889	4 360 839 334	4 360 839 334
78074000664 Renforcer Programme de Promotion de la Médecine Traditionnelle	72 000 000	144 000 000	144 000 000
78074000659 Eradiquer le Ver de Guinée / Eau et Assainissement (PNEV/EA)	35 000 000	70 000 000	70 000 000
78074000654 Renforcer le Programme de Lutte contre la santé oculaire et l'Onchocercose / PNSOLO	34 484 652	68 969 304	68 969 304
78074000616 Renforcer le Programme de Lutte contre l'Ulcère Buruli	154 418 657	308 837 314	308 837 314
78074000599 Renforcer le Programme de Lutte contre la lèpre	50 207 133	100 414 266	100 414 266
78074000580 Renforcer le Programme National de Développement de l'Activités Pharmaceutiques	52 475 201	104 950 402	104 950 402
78074000579 Renforcer le Programme National de Lutte contre la schistosomiase, les Géo helminthiases et la filariose lymphatique	183 036 496	366 072 992	366 072 992
78074000578 Renforcer le Programme National de Lutte contre les Hépatites Virales	395 805 332	274 874 220	274 874 220
78074000577 Renforcer le Programme Elargi de Vaccination	2 100 000 000	2 100 000 000	2 100 000 000
78074000539 Renforcer le Programme National de Lutte contre le Tabagisme	47 773 072	95 546 144	95 546 144
78074000522 Renforcer le Programme National Santé Mentale	102 875 622	205 751 244	205 751 244
78074000513 Renforcer le Programme National de Promotion Santé Bucco-Dentaire (PNPSBD)	102 604 731	205 209 462	205 209 462
78074000512 Renforcer le Programme de Lutte contre la Trypanosomiase Humaine Africaine / PNETHA	73 000 000	146 000 000	146 000 000
78074000511 Renforcer le Programme de Lutte contre le Diabète	24 656 354	49 312 708	49 312 708
78074000509 Renforcer le Programme National de Lutte contre le Cancer	35 862 995	71 725 990	71 725 990
78074000508 Renforcer la lutte contre les maladies non transmissibles (STEPS)	24 587 644	49 175 288	49 175 288
2206903 Amélioration de la prévention de la santé et l'hygiène publique et la promotion des bonnes pratiques nutritionnelles	238 143 284	476 286 568	476 286 568
4 Investissements	238 143 284	476 286 568	476 286 568
Trésor	238 143 284	476 286 568	476 286 568
78074000636 Renforcer le Programme National de Nutrition	179 667 445	359 334 890	359 334 890
78074000622 Renforcer le Projet de Promotion de l'Hygiène Publique	38 475 839	76 951 678	76 951 678
78074000581 Renforcer le Programme Hydraulique et Assainissement pour le Millénaire (PHAM)/Santé	5 000 000	10 000 000	10 000 000
78074000523 Renforcer le Programme de Coopération Côte d'Ivoire/UNICEF:Survie de l'Enfant /Santé Nutrition	15 000 000	30 000 000	30 000 000
2206904 Renforcement de la santé de la mère, du nouveau-né, de l'enfant, des adolescents et des jeunes	20 872 523 202	31 827 684 418	2 230 383 859
2 Biens et services	31 426 497	31 426 497	31 426 497
78074000702 Superviser la qualité des soins infirmiers et maternels en Côte d'Ivoire	20 179 237	20 179 237	20 179 237
78074000703 Développer la médecine de proximité et de famille	11 247 260	11 247 260	11 247 260
4 Investissements	20 841 096 705	31 796 257 921	2 198 957 362
Trésor	841 110 459	2 198 957 362	2 198 957 362
78074000684 Améliorer l'utilisation et la qualité des services de santé et réduire la mortalité maternelle et infantile	600 000 000	1 200 000 000	1 200 000 000
78074000667 Renforcer la Mise en oeuvre du Cadre d'Accélération de la Réduction de la Mortalité Maternelle et Neonatale en Côte d'Ivoire	0	416 736 444	416 736 444
78074000618 Appuyer la Prévention & la Prise en Charge des Violences Sexuelles	3 924 289	7 848 578	7 848 578
78074000582 Améliorer le continuum des soins de santé Maternelle et neonatale	0	100 000 000	100 000 000
78074000526 Améliorer la santé de la reproduction /Planification Familiale	108 528 820	217 057 640	217 057 640
78074000525 Renforcer le Programme de Santé Scolaire et Universitaire (PNSSU)	39 740 000	79 480 000	79 480 000
78074000524 Renforcer le Programme National de Santé Infantile (PNSI)	88 917 350	177 834 700	177 834 700
Financement extérieur	19 999 986 246	29 597 300 559	0
78074000684 Améliorer l'utilisation et la qualité des services de santé et réduire la mortalité maternelle et infantile	19 999 986 246	29 597 300 559	0

II.2.4. Programme 4 : Comptes Spéciaux du Trésor

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 4 : Comptes Spéciaux du Trésor	Action 4.1: Gestion des comptes spéciaux du Ministère

II.2.4.2. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 4 : Comptes Spéciaux du Trésor	3 700 000 000	4 200 000 000	4 700 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	3 700 000 000	4 200 000 000	4 700 000 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
23201 Comptes Spéciaux du Trésor	3 700 000 000	4 200 000 000	4 700 000 000
2320101 Gestion des comptes spéciaux du Ministère	3 700 000 000	4 200 000 000	4 700 000 000
3 Transferts	3 700 000 000	4 200 000 000	4 700 000 000
78074000530 Renforcer la lutte contre le tabac, l'alcoolisme et autres addictions / Programme National de Lutte contre le Tabagisme, l'Alcoolisme et les autres Addictions (PNLTAT)	1 110 000 000	1 260 000 000	1 410 000 000
78074000584 Renforcer la lutte contre le tabac, l'alcoolisme et autres addictions / Fonds National de lutte contre le SIDA (FNLS)	2 590 000 000	2 940 000 000	3 290 000 000

SECTION 336: MINISTERE DE LA COMMUNICATION

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au niveau de la presse écrite

- le non-respect du code d'éthique et de déontologie par certains journalistes ;
- les insuffisances de la loi n°2022-978 du 20 décembre 2022 portant régime juridique de la presse ;
- l'aridité de l'offre éditoriale ;
- la baisse du chiffre d'affaires des entreprises de presse papier ;
- la mauvaise gouvernance des entreprises de presse ;
- la difficulté dans la distribution des journaux ;
- la non effectivité de la dématérialisation de l'ensemble des procédures d'identification et d'accréditation des journalistes et professionnels de la communication ;
- les difficultés d'adaptation des entreprises de presse aux mutations survenues dans ce secteur.

Au niveau de la presse numérique

- l'insuffisance de l'application des textes réglementaires en vigueur ;
- les difficultés dans la régulation de la presse en ligne ;
- les difficultés dans la mise en œuvre de la sanction pour les productions d'informations numériques ;
- le manque de professionnalisme ;
- l'hébergement de la majorité des sites internet en ligne hors de la Côte d'Ivoire.

Au niveau de l'Audiovisuel

- l'absence de données statistiques fiables, notamment en termes de mesure d'audience ;
- l'existence d'une seule tête de réseau pour la TNT ;
- l'existence de zones blanches de couverture de la TNT ;
- l'obsolescence des équipements des radios FM publiques ;
- la non-maîtrise de la concurrence de la diffusion via le numérique ;
- la mise à mal des chaînes de télévisions locales par la concurrence de certaines chaînes étrangères dans le domaine publicitaire ;
- l'insuffisance du cadre réglementaire dans le domaine audiovisuel ;
- l'absence de cadre de coopération entre le régulateur et les plateformes numériques ;
- l'absence de textes d'application du décret N°2019-298 du 03 avril 2019 portant modalités d'homologation des équipements.

Au niveau de la Communication Publicitaire

- la non-adoption des textes d'application liés au changement de statut du Conseil Supérieur de la Publicité (CSP) ;
- l'anarchie persistante dans le secteur de l'affichage et de l'implantation des Agences Conseils ;
- l'inexistence d'un cadre juridique qui régule la communication publicitaire sur Internet ;
- l'absence de textes liés aux sanctions ;
- l'insuffisance de collaboration entre les chaînes éditrices de programmes télévisuels et la Direction de la Communication Publicitaire ;
- le non-respect de la réglementation en vigueur par les professionnels du secteur.

I.1.2. Réponses apportées

Au niveau de la presse écrite

- le renforcement des capacités des journalistes ;
- l'adoption de la loi n°2022-978 du 20 décembre 2022 modifiant la loi n°2017-867 du 27 décembre 2017 portant régime juridique de la presse ;
- l'institution du grand prix de la presse de Côte d'Ivoire par l'ANP, depuis 2019 ;
- la création à l'ISTC-Polytechnique d'un Exécutif Master en management des entreprises de presse ;
- l'ouverture par la société EDIPRESSE de 10 kiosques Multimédias ;
- le renforcement des capacités des acteurs, l'octroi de subventions et d'équipements et l'appui aux organisations professionnelles des médias, chaque année (ASDM) ;
- l'extension de la représentativité de l'Agence Ivoirienne de Presse (AIP) ;
- la réhabilitation en cours de l'imprimerie de la Société Nouvelle de Presse et d'Édition de Côte d'Ivoire (SNPECI) ;
- l'amélioration des conditions de vie et de travail des acteurs du secteur ;
- l'exonération fiscale accordée aux imprimeries privées sur l'importation des intrants d'impression du papier journal.

Au niveau de la Presse numérique

- l'appui de l'Agence de Soutien et du Développement des Médias (ASDM) aux éditeurs de presse ;
- la création de rédactions en ligne et le développement de la plateforme de distribution numérique des journaux ;
- l'abonnement groupé du Gouvernement aux dépêches de l'Agence Ivoirienne de Presse ;
- l'adoption de la loi n°2022-978 du 20 décembre 2022 modifiant la loi n° 2017-867 du 27 décembre 2017 portant régime juridique de la presse ;
- le renforcement des capacités des acteurs du secteur de la presse ;
- l'existence d'un data center national.

Au niveau de l'Audiovisuel

- l'adoption de la loi n°2022-979 du 20 décembre 2022 modifiant la loi n°2017-868 du 27 décembre 2017 portant régime juridique de la communication audiovisuelle ;
- la sensibilisation des opérateurs audiovisuels sur le respect des règles légales et réglementaires selon le cahier de charges ;
- la vulgarisation de la loi n°2022-979 du 20 décembre 2022 modifiant la loi n°2017-868 du 27 décembre 2017 portant régime juridique de la communication audiovisuelle ;
- l'adoption provisoire d'une charte des bloggeurs, activistes et influenceurs ;
- la construction et la réhabilitation de la quasi-totalité des pylônes et des centres émetteurs ;
- l'extension de la couverture du territoire national en radios et en Télévisions Numériques ;
- l'achèvement du renouvellement des équipements relatifs à la formation dans le domaine de l'audiovisuel de l'Institut des Sciences et Techniques de la Communication (ISTC) Polytechnique ;
- la conception et le déploiement de têtes de réseaux secours TNT.

Au niveau de la Communication Publicitaire

- le renforcement du contrôle des campagnes publicitaires ;
- l'adoption de la loi n° 2020-522- du 16 juin 2020 portant régime juridique de la communication publicitaire ;
- le démantèlement de 2 320 panneaux publicitaires irréguliers depuis 2019 jusqu'à juin 2023 ;
- la transformation digitale des processus métiers de la Communication Publicitaire ;
- l'assainissement du secteur de l'affichage publicitaire par la réorganisation de 53 axes d'intérêt (phase pilote) dans le District Autonome d'Abidjan et la ville de Grand-Bassam ;
- l'affinage des règles et procédures de demandes d'implantation et de poses de dispositifs publicitaires ;
- la mise en place d'une commission d'analyse et d'attribution des points d'implantations des dispositifs publicitaires ;
- le renforcement du système de contrôle des visuels affichés et des dispositifs publicitaires implantés dans le District d'Abidjan ;
- l'organisation régulière de campagnes de sensibilisation des acteurs du secteur et de la population sur le respect des règles d'affichage publicitaire ;
- la formation des acteurs du secteur ;
- la régulation de la diffusion des informations et de la publicité via le numérique.

I.1.3. Défis et priorités

Au niveau de la Communication et des Médias

- la poursuite de la politique d'assainissement du secteur de la communication publicitaire ;
- l'accroissement des capacités d'accueil et de formation de l'ISTC-Polytechnique ;
- la finalisation du système programmatique de gestion de la politique du secteur de la Communication ;
- la prise de décrets d'application des lois n°2020-522- du 16 juin 2020 portant régime juridique de la communication publicitaire, n°2022-978 du 20 décembre 2022 modifiant la loi n°2017-867 du 27 décembre 2017 portant régime juridique de la presse et n°2022-979 du 20 décembre 2022 modifiant la loi n°2017-868 du 27 décembre 2017 portant régime juridique de la communication audiovisuelle ;
- la modification du cadre organique de l'AIP ;
- la création d'une plateforme de co-régulation de la presse numérique (ANP/DITT /CIJP/FAI/Procureur de la République) ;
- la mise en œuvre des programmes d'éducation des populations sur la bonne utilisation des médias sociaux ;
- la poursuite de la mise en œuvre du plan stratégique de développement de l'ISTC Polytechnique ;
- la mise en œuvre effective du projet de dématérialisation de l'accréditation des journalistes professionnels et des professionnels de la communication ;
- le renforcement des capacités opérationnelles et techniques du secteur de la communication et des médias face aux défis des évolutions technologiques ;
- la poursuite du projet de mise aux normes des bureaux régionaux de l'AIP ;
- le renforcement, l'accélération et la finalisation du projet de déploiement de la deuxième tête du réseau ;
- la réhabilitation du réseau de diffusion des radios FM ;
- la réalisation du réseau de couverture des zones blanches de la TNT.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- la consolidation de la couverture nationale par les médias d'Etat ;
- le renforcement des capacités techniques et opérationnelles des services de communication ;
- l'accroissement des appuis accordés aux secteurs de la communication ;
- le renforcement de la régulation du secteur de la communication ;
- le renforcement de l'accès équitable aux médias d'Etat ;
- l'amélioration de l'accès des populations à de meilleures offres de produits de presse et de documents d'intérêt public sur toute l'étendue du territoire national.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gouvernance du secteur est améliorée ;
- la production et la diffusion de l'information sont renforcées ;
- le secteur de la communication et des médias est régulé et professionnalisé.

I.3 Missions du Ministère

Conformément au décret n°2023-820 du 25 octobre 2023 portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 20, le Ministre de la Communication est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Communication.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- élaboration des lois et des règlements en matière de Communication ;
- promotion et la vulgarisation d'une information libre, neutre, favorisant l'éducation de la population, l'unité, la paix et la cohésion nationale ;
- coordination des actions de la communication gouvernementale ;
- promotion de labels « Côte d'Ivoire », en liaison avec les autres départements ministériels ;
- vulgarisation des lois et règlements sur la presse, l'audiovisuel, la communication publicitaire et les nouveaux médias ;

- contrôle, suivi et évaluation du respect de la déontologie dans la diffusion de l'information écrite et audiovisuelle, et dans tout enregistrement sonore et filmé ainsi que dans tout message à caractère publicitaire ;
- renforcement du rôle des Autorités de Régulation ;
- création d'un environnement favorable au développement harmonieux et maîtrise de la communication publicitaire ;
- respect de la neutralité et de l'impartialité dans la diffusion de l'information ;
- contribution à la création des conditions de l'autonomie financière des médias ;
- développement et promotion de la presse écrite et des médias audiovisuels privés ;
- établissement d'un environnement régulé des nouveaux médias ;
- gestion technique des sondages ;
- suivi des relations avec la presse nationale et internationale ;
- promotion de l'image de la Côte d'Ivoire à l'extérieur, en liaison avec les Ministres chargés des Affaires Etrangères, du Tourisme et de la Culture ;
- création d'un cadre favorable à la libéralisation des médias audiovisuels et à la pluralité de la presse ;
- constitution d'une documentation à caractère promotionnel ;
- modernisation à travers la mise aux normes les plus récentes des infrastructures techniques des médias ;
- prise de parole pour rendre compte des travaux du Conseil des Ministres et la mission générale d'information sur les activités du Gouvernement.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Communication et médias.
- Programme 3 : Comptes Spéciaux du Trésor.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 : Administration Générale	Cabinet du Ministre, Inspection Générale (IG), Direction des Affaires, Financières (DAF), Direction, de la Prospective, de la Planification et des Statistiques (DPPS), Direction des Affaires Juridiques et de la Coopération Internationale (DAJCI), Direction des Ressources Humaines (DRH), Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP), Direction des Systèmes d'Information (DSI), Directions Régionales (DR), Cellule de Gestion du Patrimoine (CGP), Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP), Direction de la formation et du développement des -Compétences (DFDC), Direction de la Documentation et des Archives (DDA).	Commission d'Accès à l'Information d'intérêt public et aux Documents Publics (CAIDP))	- Projet de système intégré de gestion des statistiques sectorielles (SIGESS)	Appui au développement du numérique (DPPS)

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 2: Communication et médias	Direction Générale de la Communication et Médias (DGCM) , Direction du Développement des Nouveaux Médias (DDNM), Direction du Développement de l'audiovisuel et de la Presse (DDAP), Brigade de la Communication Publicitaire (BCP), Direction de la Communication Publicitaire (DCP), Commission Paritaire d'Attribution de la Carte d'Identité de Journaliste Professionnel (CIJP).	Agence Ivoirienne de Presse (AIP), Agence de Soutien et du Développement des Médias (ASDM), Société Nouvelle de Presse et d'Édition de Côte d'Ivoire (SNPECI), Radiotélévision Ivoirienne (RTI), Institut des Sciences et Techniques de la Communication Polytechnique (ISTC-P), Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (HACA), Autorité Nationale de la Presse (ANP), Conseil Supérieur de la Publicité (CSP), Ivoirienne de Télé Diffusion (IDT)..	-Réhabiliter des infrastructures de l'ISTC Polytechnique (phase I), -Réhabiliter et remettre aux normes les installations informatiques et des bâtiments servant de bureaux régionaux de l'AIP - Conception et déploiement d'un système de secours de la tête de réseau	

II.1.2. Performance globale du Ministère

Tableau 2 : Performance du Ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RÉSULTATS STRATÉGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Améliorer la gouvernance du secteur de la communication	RS 1 : la gouvernance du secteur de la communication est améliorée	IP 1.1 : Taux de réalisation des activités	Nombre d'activités réalisées / Nombre total d'activités prévues Source : Rapport d'activités DPPS
		IP 1.2 : Nombre de textes législatifs et réglementaires adoptés	Dénombrement Source : Rapport d'activités DAJCI
		IP 1.3 : Nombre de demandes d'informations d'intérêt public et de documents publics	Dénombrement Source : Rapport d'activités CAIDP
OG 2 : Garantir l'accessibilité à une information de qualité pour le bien-être des populations	RS 2 : La production et la diffusion de l'information sont renforcées	IP 2.1 : Taux de couverture de la diffusion en radios nationales	Nombre de centres fonctionnels en radios/Nombre total de centres existants) x 100 Source : Rapport d'activités IDT
		IP 2.2 : Taux de couverture de la population en TNT	(Nombre de population couverte dans une région/Nombre total de la population recensée) x 100 Source : Rapport d'activités IDT
		IP 2.3 : La part d'audience du groupe RTI	(Nombre de populations suivant le groupe RTI/Nombre de population totale) x 100 Source : Rapport d'activités RTI
		IP 2.4 : Taux annuel d'accroissement de la production	(Total de production année N – Total de production année N-1/Nombre de production année N) x 100 Source : Rapport d'activités AIP
	RS 3 : Le secteur de la communication et des médias est régulé et professionnalisé	IP 3.1 : Taux annuel d'insertion professionnelle des diplômés de l'ISTC Polytechnique	(Nombre de diplômés insérés / Nombre total de diplômés) x 100 Source : Rapport d'activités ISTC-Polytechnique
		IP 3.2 : Taux de supports régulés	(Nombre de supports régulés / Nombre total de supports) x 100 Source : Rapport d'activités DCP

II.1.3. Financement global du Ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	37 507 099 582	43 834 978 307	48 564 020 528
1.1 Ressources Intérieures	37 507 099 582	43 834 978 307	48 564 020 528
1.1.1 Budget Etat	37 507 099 582	43 834 978 307	48 564 020 528
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	37 507 099 582	43 834 978 307	48 564 020 528
2.1 Personnel	6 045 970 367	6 689 065 848	6 773 473 829
2.1.1 Solde y compris EPN	6 045 970 367	6 689 065 848	6 773 473 829
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	3 099 761 679	3 195 776 600	3 202 988 025
2.3 Transferts	27 744 767 536	30 944 767 536	34 744 767 536
2.4 Investissement	616 600 000	3 005 368 323	3 842 791 138
Trésor	616 600 000	3 005 368 323	3 842 791 138
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et Animation
	Action 1.2: Gestion des ressources humaines, financières et matérielles
	Action 1.3: Gestion du système d'information et communication

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 :Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Améliorer l'environnement institutionnel des secteurs de la Communication	Nombre de textes législatifs et réglementaires soumis	7	10	15	15	Dénombrement Prévision : 80 textes Source : Rapport d'activités DAJCI
	Proportion de missions de contrôles effectuées	0	33%	66%	100%	(Nombre de missions effectuées / Nombre de missions planifiées) x 100 (Dénominateur : 12 missions) Source : Rapport d'activités IG
OS 2 : Renforcer la gestion des ressources financières, humaines et matérielles	Proportion d'agents ayant leurs capacités renforcées	100 %	33%	67%	75%	(Nombre d'agents formés / Nombre d'agents à former) x 100 (Dénominateur : 355 agents) Source : Rapport d'activités DRH
	Taux d'exécution du budget	92,66%	100%	100%	100%	(Total ordonnancement / Total budget actuel) x 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Proportion de biens mobiliers acquis	0	33%	66%	100%	(Nombre de biens mobiliers acquis / Nombre de biens mobiliers prévus) x 100 Dénominateur: 150 acquisitions Source : Rapport d'activités CGP
OS 3 : Améliorer le système d'archivage de planification, de suivi-évaluation et de la mise en œuvre de la politique du Ministère	Taux de réalisation des activités planifiées	100%	33%	66%	100%	(Nombre d'activités exécutées / Nombre total d'activités planifiées) x 100 Dénominateur : 150 activités Source : Rapport d'activités DPS
	Taux d'exécution des missions de suivi des activités	0	33%	66%	100%	(Nombre de missions de suivi des activités effectuées / Nombre total de missions de suivi des activités planifiées) x 100 Dénominateur : 06 missions Source : Rapport d'activités DPS
	Taux de documents numérisés	0	10%	10%	25%	(Nombre de documents numérisés / Nombre de documents à numériser) x 100 Dénominateur : (51 000 00000 de documents) Source : Rapport d'activités DDA
	Taux de réalisation des activités du plan de communication	0	33%	67%	100%	(Nombre d'activités du plan de communication réalisées / Nombre d'activités du plan de communication prévues) x 100 (Dénominateur :36 activités) Source : rapport d'activités DCRP

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 1 : Administration Générale	4 606 292 550	5 846 617 969	6 874 454 396
Dépenses de personnel	2 097 461 104	2 701 771 602	2 747 396 604
Dépenses en biens et services	2 191 261 679	2 302 276 600	2 309 488 025
Transferts	317 569 767	317 569 767	317 569 767
Investissements	0	525 000 000	1 500 000 000
Trésor	0	525 000 000	1 500 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21077 Administration Générale	4 606 292 550	5 846 617 969	6 874 454 396
2107701 Coordination et Animation	1 886 120 708	2 435 262 882	3 414 405 056
1 Personnel	419 179 346	423 321 520	427 463 694
78046000403 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à la CAIDP	419 179 346	423 321 520	427 463 694
2 Biens et services	1 261 941 362	1 281 941 362	1 281 941 362
11046000002 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (DR YAKRO)	3 000 000	3 000 000	3 000 000
17046000006 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (DR BOUAKE)	3 000 000	3 000 000	3 000 000
23046000005 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (DR ODIENNE)	3 000 000	3 000 000	3 000 000
25046000005 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (DR KORHOGO)	3 000 000	3 000 000	3 000 000
31046000005 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (DR DALOA)	3 000 000	3 000 000	3 000 000
41046000005 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (DR MAN)	3 000 000	3 000 000	3 000 000
55046000005 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (DR SAN-PEDRO)	3 000 000	3 000 000	3 000 000
61046000005 Coordonner les activités du ministère au niveau régional (DR ABENG)	3 000 000	3 000 000	3 000 000
78046000396 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques du cabinet	90 000 000	90 000 000	90 000 000
78046000397 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78046000398 Prendre en charge les missions hors CI	32 000 000	32 000 000	32 000 000
78046000480 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la DAJCI	10 000 000	10 000 000	10 000 000
78046000486 Gérer les contentieux administratifs	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78046000495 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de l'inspection générale	14 000 000	14 000 000	14 000 000
78046000505 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrats BNETD / Section 356 / Section 356	260 251 200	260 251 200	260 251 200
78046000542 Organiser la communication gouvernementale au plan national en coordination avec toutes les entités institutionnelles publiques et structures privées	50 000 000	50 000 000	50 000 000
78046000590 Contrôler les services et structures sous tutelle du ministère	8 000 000	8 000 000	8 000 000
78046000606 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD	404 190 162	404 190 162	404 190 162
78046000611 Prendre en charge les activités du porte parole lors des conseils de ministre et de déjeuners de presse	50 000 000	50 000 000	50 000 000
78046000668 Coordonner la coopération internationale dans le secteur de la Communication, de l'Economie Numérique et de la Poste	19 000 000	19 000 000	19 000 000
90046000012 Mener des campagnes de formation et de communication à l'utilisation responsable des réseaux sociaux	100 000 000	100 000 000	100 000 000
90046000014 Organiser les réunions préparatoires des cérémonies de décorations de l'ordre du mérite de la Communication, de l'Economie Numérique et de la Poste	20 000 000	20 000 000	20 000 000
90046000016 Mettre en oeuvre la politique du gouvernement en matière de Communication et de l'Economie Numérique	102 500 000	122 500 000	122 500 000
90046000018 Organiser des rencontres mensuelles d'information avec les médias nationaux et internationaux	25 000 000	25 000 000	25 000 000
90046000019 Renforcer la gouvernance des Directions, des Services Rattachés au Cabinet et Structures sous-tutelles	8 000 000	8 000 000	8 000 000
90046000021 Elaborer les projets de textes juridiques du secteur de la Communication et de l'Economie Numérique	12 000 000	12 000 000	12 000 000
90046090135 Organiser des rencontres institutionnelles et renforcer les relations publiques	25 000 000	25 000 000	25 000 000
3 Transferts	205 000 000	205 000 000	205 000 000
78046000541 Faciliter l'accès à l'information d'intérêt publique	205 000 000	205 000 000	205 000 000
4 Investissements	0	525 000 000	1 500 000 000
Trésor	0	525 000 000	1 500 000 000
90046090144 Provision pour investissement / Economie numérique	0	525 000 000	1 500 000 000
2107702 Gestion des ressources humaines, financières et matérielles	2 595 171 842	3 286 355 087	3 335 049 340
1 Personnel	1 678 281 758	2 278 450 082	2 319 932 910
78046000585 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire	1 678 281 758	2 278 450 082	2 319 932 910

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21077 Administration Générale	4 606 292 550	5 846 617 969	6 874 454 396
2 Biens et services	804 320 317	895 335 238	902 546 663
78011201632 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	168 400 055	259 414 976	266 626 401
78046000407 Gérer la commande publique du ministère	3 000 000	3 000 000	3 000 000
78046000408 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la cellule de passation des marchés publics	14 000 000	14 000 000	14 000 000
78046000409 Gérer les ressources humaines du ministère	10 000 000	10 000 000	10 000 000
78046000410 Gérer les ressources financières du ministère	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78046000411 Renforcer les capacités opérationnelles de la direction des affaires financières	25 000 000	25 000 000	25 000 000
78046000419 Prendre en charge les missions hors CI / Section 356 / Section 356	24 500 000	24 500 000	24 500 000
78046000499 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques du personnel du MICEN	10 000 000	10 000 000	10 000 000
78046000500 Prendre en charge les séminaires et conférences en CI	30 000 000	30 000 000	30 000 000
78046000528 Organiser le séminaire d'actualisation, d'élaboration et de validation du DPPD - PAP	50 000 000	50 000 000	50 000 000
78046000529 Organiser les conférences budgétaires internes	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78046000543 Prendre en charge les activités liées au renforcement des capacités opérationnelles du ministère	15 000 000	15 000 000	15 000 000
78046000577 Organiser la rentrée budgétaire avec l'ensemble des RPROG, RBOP et RUO	6 500 000	6 500 000	6 500 000
78046000582 Prendre en charge les activités liées aux contrats de prestations extérieures de main d'oeuvre, de gardiennage, d'entretien des locaux et téléphone	379 906 802	379 906 802	379 906 802
78046000609 Organiser un séminaire de formation des acteurs budgétaires du ministère aux nouvelles procédures d'élaboration et d'exécution du budget	5 013 460	5 013 460	5 013 460
78046000615 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques du Service Gestionnaire	9 000 000	9 000 000	9 000 000
78046000624 Concevoir des plans et programmes de formation du Ministère	2 000 000	2 000 000	2 000 000
78046000629 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la Direction de la Formation	6 000 000	6 000 000	6 000 000
78046000633 Assurer la formation et le développement des compétences du personnel du Ministère en matière de communication et d'économie numérique	12 000 000	12 000 000	12 000 000
90046000024 Suivre l'exécution des marchés du ministère	3 000 000	3 000 000	3 000 000
90046000026 Gérer les activités liées aux actions sociales du ministère	10 000 000	10 000 000	10 000 000
90046000030 Gérer le patrimoine et mettre en oeuvre la comptabilité des matières du Ministère	11 000 000	11 000 000	11 000 000
3 Transferts	112 569 767	112 569 767	112 569 767
78046000488 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD	112 569 767	112 569 767	112 569 767
2107703 Gestion du système d'information et communication	125 000 000	125 000 000	125 000 000
2 Biens et services	125 000 000	125 000 000	125 000 000
78011202345 Prendre en charge les contrats de prestations en matière de veille médiatique	20 000 000	20 000 000	20 000 000
78046000415 Organiser la communication des activités du ministère (DCRP)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78046000416 Faire le suivi et l'évaluation annuelle des activités et projets du MICEN	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78046000502 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la DCRP	15 000 000	15 000 000	15 000 000
78046000544 Organiser la planification générale des activités du ministère	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78046000587 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la Direction	10 000 000	10 000 000	10 000 000
78046000618 Animer le cadre permanent d'échange du réseau des DSI de l'administration	2 500 000	2 500 000	2 500 000
78046000645 Elaborer un schéma directeur des systèmes d'information du MICEN	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78046000647 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la DSI	7 500 000	7 500 000	7 500 000
90046000031 Réaliser les études et la production des statistiques du ministère	5 000 000	5 000 000	5 000 000
90046000032 Organiser l'atelier bilan annuel de l'évaluation du document de politique nationale de communication et de l'économie numérique (PONACEN)	20 000 000	20 000 000	20 000 000
90046090136 Assurer la mise en place et le développement du centre de documentation du ministère	2 000 000	2 000 000	2 000 000
90046090137 Gérer les archives du ministère	15 000 000	15 000 000	15 000 000
90046090138 Editer les documents du ministère	3 000 000	3 000 000	3 000 000
90046090139 Gérer les systèmes d'informations du MICEN	5 000 000	5 000 000	5 000 000

II.2.2. Programme 2 : Communication et médias

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Communication et médias	Action 2.1: Développement de la presse, de l'audiovisuel et de la communication publicitaire
	Action 2.2: Formation et accès aux métiers de la presse et de l'audiovisuelle
	Action 2.3: Régulation du secteur de la communication et des médias

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Communication et médias						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Renforcer la production et la diffusion de l'information	Taux de couverture de la diffusion en radios nationales	90%	95%	95%	95%	(Nombre de centres fonctionnels en radios nationales / Nombre total de centres existants) x 100 (Dénominateur : 35 Centres) Source : Rapport d'activités IDT
	Taux de couverture de la population en TNT	95%	100%	100%	100%	(Population couverte en TNT / Population totale recensée) x 100 Prévision : 29 389 150 006 habitants Source : Rapport d'activités IDT
	La part d'audience TV du groupe RTI	17,8%	22%	24%	17,8%	(Population suivant la TV du groupe RTI / Population totale) x 100 Prévision : 29 389 150 006 habitants Source : Rapport d'activités RTI
OS 1 : Renforcer la production et la diffusion de l'information	La part d'audience Radio du groupe RTI	27%	30%	33%	35%	(Population suivant la radio du groupe RTI / Population totale) x 100 Prévision : 29 389 150 006 habitants Source : Rapport d'activités RTI
	Taux de départements couverts par les postes de collecte de l'AIP	61,5%	63,3%	65,1%	67%	(Nombre de départements ayant au moins un poste de collecte / Nombre total de départements) x 100 (Dénominateur : 109 départements) Source : Rapport d'activités AIP
	Taux annuel d'accroissement de la production	17%	20%	23%	25%	(Total de productions en année N – Total de productions en année N-1 / Total de productions en année N-1) x 100 Source : Rapport d'activités AIP
OS 2 : Réguler et professionnaliser le secteur de la communication et des médias	Proportion de journalistes ayant la Carte d'Identité Professionnelle	5%	33,33%	66,66%	100%	(Nombre de journalistes demandeurs ayant reçu la carte CIJP / Nombre total de demandeurs de cartes CIJP) X 100 (Dénominateur : 3 000 demandeurs) Source : Rapport d'activités CIJP
	Nombre d'entreprises du secteur dont les emprunts sont garantis	0	4	4	4	Dénombrement Prévision : 12 entreprises Source : Rapport d'activités ASDM
	Taux des structures subventionnées	35%	27,27%	61,36%	100%	(Nombre d'entreprises subventionnées / Nombre d'entreprises requérantes de subventions) x 100 (Dénominateur : 459 structures subventionnées) Source : Rapport d'activités ASDM
	Nombre de supports de Production Imprimée Numérique régulés	113	85	113	85	Dénombrement (Prévision : 390 supports de PIN et 228 supports de presse imprimée) Source : Rapport d'activités ANP
	Nombre de supports de Presse Imprimée régulés	69	76	76	76	Source : Rapport d'activités ANP
Taux de panneaux réguliers identifiés	0	30%	50%	70%	Nombre de panneaux réguliers / Nombre total de panneaux identifiés) x 100 Source : Rapport d'activités DCP	

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 2 : Communication et médias	10 400 807 032	12 088 360 338	11 989 566 132
Dépenses de personnel	3 948 509 263	3 987 294 246	4 026 077 225
Dépenses en biens et services	908 500 000	893 500 000	893 500 000
Transferts	4 927 197 769	4 727 197 769	4 727 197 769
Investissements	616 600 000	2 480 368 323	2 342 791 138
Trésor	616 600 000	2 480 368 323	2 342 791 138
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22078 Communication et médias	10 400 807 032	12 088 360 338	11 989 566 132
2207801 Développement de la presse, de l'audiovisuel et de la communication publicitaire	3 327 303 540	4 490 096 435	5 090 094 678
2 Biens et services	832 000 000	817 000 000	817 000 000
78046000451 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la DPDM	10 000 000	10 000 000	10 000 000
78046000557 Promouvoir et développer les actions du partenariat	2 500 000	2 500 000	2 500 000
78046000571 Organiser la communication autour des activités gouvernementales à l'extérieur	750 000 000	750 000 000	750 000 000
78046000636 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la DG de la communication	25 000 000	10 000 000	10 000 000
78046000637 Coordonner les activités de définition, de réalisation et de suivi des plans stratégiques de promotion et de développement du secteur	8 000 000	8 000 000	8 000 000
78046000638 Coordonner les activités d'accréditation des journalistes et correspondant de la presse étrangère	6 000 000	6 000 000	6 000 000
78046000639 Mettre en place la cellule nationale de Fact-Checking	6 000 000	6 000 000	6 000 000
78046000641 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la direction du développement	11 000 000	11 000 000	11 000 000
78046000642 Participer aux activités de définition, de réalisation et de suivi des plans stratégiques de promotion et de développement du secteur	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78046000643 Veiller au développement des radios privées, commerciales et confessionnelles	3 000 000	3 000 000	3 000 000
78046000644 Promouvoir la collaboration et les relations de partenariats avec les médias nationaux, panafricains et internationaux	4 000 000	4 000 000	4 000 000
90046000017 Promouvoir et développer l'utilisation des nouveaux médias	2 500 000	2 500 000	2 500 000
3 Transferts	2 130 303 540	1 930 303 540	1 930 303 540
78083000115 Organiser la couverture médiatique quotidienne de l'actualité (AIP)	200 000 000	200 000 000	200 000 000
78083000116 Etendre le réseau de collecte de l'information (AIP/Abonnement fil d'actualité)	199 800 000	199 800 000	199 800 000
78083000139 Organiser la retransmission satellitaire au plan mondial (RTI MONDE)	333 491 340	333 491 340	333 491 340
78083000161 Apporter un appui au fonctionnement de IDT	622 012 200	622 012 200	622 012 200
78083000163 Développer les capacités techniques, matérielles et événementielles de la SNPECI	400 000 000	200 000 000	200 000 000
78083000165 Retransmettre les grands événements internationaux	50 000 000	50 000 000	50 000 000
78083000166 Louer des satellites analogique et numérique	300 000 000	300 000 000	300 000 000
78083000169 Prendre en charge les cotisations sociales de la RTI	25 000 000	25 000 000	25 000 000
4 Investissements	365 000 000	1 742 792 895	2 342 791 138
Trésor	365 000 000	1 742 792 895	2 342 791 138
90046000015 Conception et déploiement d' un système de secours de la tête de réseau	75 000 000	1 367 792 895	2 342 791 138
78046000613 Réhabiliter et remettre aux normes des installations informatiques et des bâtiments servant de bureaux régionaux de l'AIP	290 000 000	375 000 000	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22078 Communication et médias	10 400 807 032	12 088 360 338	11 989 566 132
2207802 Formation et accès aux métiers de la presse et de l'audiovisuelle	2 376 295 047	2 873 620 290	2 147 394 676
1 Personnel	1 172 127 561	1 183 477 376	1 194 827 190
78046000439 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'ISTC	1 148 577 561	1 159 927 376	1 171 277 190
78083000155 Prendre en charge les indemnités des membres de la Commission Carte d'Identité Professionnelle des Journalistes	23 550 000	23 550 000	23 550 000
2 Biens et services	11 500 000	11 500 000	11 500 000
78083000140 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la CIJP	7 500 000	7 500 000	7 500 000
78083000148 Produire les cartes et les annuaires des journalistes professionnels et des professionnels de la Communication et des Médias	4 000 000	4 000 000	4 000 000
3 Transferts	941 067 486	941 067 486	941 067 486
78046000549 Former aux métiers de la communication et de l'économie numérique / ISTC-P	941 067 486	941 067 486	941 067 486
4 Investissements	251 600 000	737 575 428	0
Trésor	251 600 000	737 575 428	0
78046000546 Réhabiliter des infrastructures de l'ISTC Polytechnique (Phase 1)	251 600 000	737 575 428	0
2207803 Régulation du secteur de la communication et des médias	4 697 208 445	4 724 643 613	4 752 076 778
1 Personnel	2 776 381 702	2 803 816 870	2 831 250 035
78083000142 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'ANP	673 864 736	680 523 616	687 180 495
78083000149 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'AIP	441 978 823	446 346 293	450 713 762
78083000156 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à la HACA	1 276 643 842	1 289 259 160	1 301 874 477
78083000177 Transférer les crédits de personnel à l'ASDM	383 894 301	387 687 801	391 481 301
2 Biens et services	65 000 000	65 000 000	65 000 000
22078030015 Assurer la gestion du secteur publicitaire sur l'ensemble du territoire national	5 000 000	5 000 000	5 000 000
22078030016 Promouvoir et développer les activités publicitaires en Côte d'Ivoire	5 000 000	5 000 000	5 000 000
22078030017 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la DCP	15 000 000	15 000 000	15 000 000
78046000671 Organiser le séminaire bilan de la gestion annuelle du secteur de la Communication Publicitaire (DCP)	15 000 000	15 000 000	15 000 000
78083000112 Organiser des missions de contrôle et actions d'investigation sur toute l'étendue du territoire	10 000 000	10 000 000	10 000 000
78083000147 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la BCP	10 000 000	10 000 000	10 000 000
90046000028 Réguler la publicité dématérialisée incitative et non-choisie	5 000 000	5 000 000	5 000 000
3 Transferts	1 855 826 743	1 855 826 743	1 855 826 743
78083000109 Réguler le secteur de l'audiovisuel	30 000 000	30 000 000	30 000 000
78083000117 Réguler et encadrer les activités de la presse (ANP)	300 826 743	300 826 743	300 826 743
78083000151 Réguler le secteur de la Communication Publicitaire	300 000 000	300 000 000	300 000 000
78083000173 Fonds de garantie /ASDM	280 000 000	280 000 000	280 000 000
78083000175 Apporter un appui au Secteur des Médias FSDP/ ASDM	945 000 000	945 000 000	945 000 000

II.2.3. Programme 3 : Comptes Spéciaux du Trésor

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 3 : Comptes Spéciaux du Trésor	Action 3.1: Gestion des Comptes spéciaux du trésor

II.2.3.2. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 3 : Comptes Spéciaux du Trésor	22 500 000 000	25 900 000 000	29 700 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	22 500 000 000	25 900 000 000	29 700 000 000
Investissements	0	0	0
<i>Trésor</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
23206 Comptes Spéciaux du Trésor	22 500 000 000	25 900 000 000	29 700 000 000
2320601 Gestion des Comptes spéciaux du trésor	22 500 000 000	25 900 000 000	29 700 000 000
3 Transferts	22 500 000 000	25 900 000 000	29 700 000 000
78083000160 Transférer la redevance RTI	18 334 000 000	21 182 000 000	24 386 000 000
78083000172 Transférer la taxe de Publicité à l'Agence de Soutien et de Développement des Médias (ASDM)	1 900 000 000	2 100 000 000	2 300 000 000
90083000002 Transférer la redevance Société Ivoirienne de Télédiffusion	2 266 000 000	2 618 000 000	3 014 000 000

SECTION 340: MINISTERE DES TRANSPORTS

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au niveau du transport aérien

- la faible capacité opérationnelle du centre de sauvetage et de recherche aérien (SAR) ;
- la non classification de la Côte d'Ivoire en catégorie 1 de la FAA (l'impossibilité pour les compagnies aériennes immatriculées en Côte d'Ivoire d'opérer en Amérique du Nord) ;
- l'insuffisance des ressources allouées pour la réhabilitation et la construction des aéroports de l'intérieur du pays ;
- l'insuffisance de stations météorologiques et l'absence de système d'alerte des services climatiques (VIGICLIMM) ;
- l'insuffisance de la flotte Air Côte d'Ivoire.

Au niveau du transport terrestre

- l'insuffisance de l'offre de transport ;
- l'insuffisance de statistiques en matière de transport routier ;
- l'absence d'une gestion centralisée du fret ;
- la vétusté du parc automobile de transport ;
- la faiblesse du taux de fréquentation des centres de contrôle technique automobile ;
- l'accroissement des accidents de la route ;
- la dégradation avancée de l'axe ferroviaire existant ;
- l'insuffisance de réseau ferroviaire ;
- le faible niveau de professionnalisation des acteurs du transport routier ;
- l'insuffisance des capacités des agents de la SIPF aux métiers ferroviaires ;
- l'existence de pratiques anormales sur les corridors ;
- la congestion de la circulation routière.

Au niveau du transport Maritime et Fluvio-lagunaire

- l'exploitation et l'occupation anarchique du domaine public maritime et fluvio-lagunaire ;
- l'insuffisance de l'offre de service de transport maritime et fluvio-lagunaire ;
- l'insuffisance de la prise en charge des questions de sûreté, de sécurités maritimes et portuaires ;
- l'insuffisance de la mise en œuvre des stratégies de renforcement de capacités et de promotion de l'employabilité des gens de mer ;
- l'inexistence de compagnies maritimes ou de navires battant pavillon ivoirien ;
- la persistance du phénomène de la piraterie et des actes illicites à l'encontre des navires dans les eaux sous juridictions ivoiriennes ;
- l'insuffisance en équipement des unités en charge de la sécurité, de la sûreté, de la recherche et du sauvetage maritime ;
- l'existence de risques de pollution marine et des plages par les déversements d'hydrocarbures, les eaux de déballastage des navires, les déchets plastiques et les épaves des navires et plateformes offshore abandonnées ;
- l'insuffisance et la vétusté des infrastructures de transports fluvio-lagunaire ;
- la forte prédominance de la flotte artisanale (pinasses, tines, pirogues) dans le transport fluvio-lagunaire ;
- la sous exploitation du potentiel fluvio-lagunaire ;
- la congestion et la dégradation des accès terrestre du domaine portuaire ;
- l'insuffisance des capacités d'accueil des ports ivoiriens ;

- la dégradation des infrastructures portuaires existantes entravant la compétitivité des ports ;
- l'absence d'aires de stationnement des camions de marchandises et de repos aux ports d'Abidjan et de San-Pédro ;
- la difficulté d'accès aux zones exploitables du domaine portuaire de San-Pédro ;
- la saturation du domaine portuaire d'Abidjan ;
- l'insuffisance du financement du programme d'investissements des ports de sorte à entamer leur rayonnement sous régional et international ;
- la coupure intempestive de l'électricité dans les zones portuaires ;
- l'absence de stations de réception et de traitement des déchets liquides et des eaux de ballastes des navires (recommandation de la convention MARPOL) ;
- la faiblesse de la pression d'eau dans le réseau incendie (Bouche d'incendie (BI), Poteau d'incendie (PI));
- la destruction du phare maritime de Grand-Lahou par la mer ;
- l'absence d'un guichet unique pour les services intervenant au Port Autonome d'Abidjan.

I.1.2. Réponses apportées

Au niveau du transport aérien

- l'élaboration des projets de modification des textes (loi, décrets et arrêtés) relatifs au nouveau code de l'aviation civile (N°2022-887 du 23 Novembre 2022 portant code de l'aviation civile);
- les subventions accordées au centre SAR aérien ;
- l'allocation des ressources pour la poursuite de la réhabilitation des aéroports de l'intérieur et la construction en cours de deux (02) nouveaux aéroports (Kong et Séguéla) ;
- l'obtention du financement du système de vigilance, d'alerte et de service climatique et météorologique ;
- le renforcement de la flotte de la compagnie AIR Côte d'Ivoire.

Au niveau du transport terrestre

- la révision de la convention de concession de la SITARAIL ;
- l'adoption par le parlement de la loi N°2014-812 du 16 décembre 2014 d'orientation du transport intérieur modifiée par l'ordonnance n°2019-99 du 30 janvier 2019;
- la mise en place d'un système de gestion intégrée de l'ensemble des activités du transport routier ;
- la poursuite de l'opération de renouvellement du parc automobile ;
- la réduction des barrages routiers dans le cadre de la lutte contre le racket ;
- la concession de la construction et de l'exploitation de la gare routière d'Abidjan ;
- l'acquisition d'autobus pour la SOTRA ;
- le déploiement de la SOTRA à l'intérieur du pays (Grand-Bassam, Bouaké, Yamoussoukro) ;
- la réalisation des études du prolongement des voies ferrées Abidjan-Ouagadougou-Kaya et son extension jusqu'à Tambao ;
- la poursuite du projet du train urbain dans la ville d'Abidjan ;
- la construction des postes juxtaposés de Noé, Laleraba, Nigouni, Gbapleu et Prollo ;
- la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Sécurité Routière 2021-2025 ;
- la mise en œuvre de la vidéo verbalisation ;
- la professionnalisation des acteurs par le renforcement de leurs capacités (Attestation de Capacité Professionnelle pour les gestionnaires d'entreprises de transport et le Certificat d'Aptitude de Conducteur Routier pour les conducteurs) ;
- la création et l'opérationnalisation de la Direction de la Police Spéciale de la Sécurité Routière (DPSSR) ;
- la libéralisation du contrôle technique automobile.

Au niveau du transport Maritime et Fluvio-lagunaire

- la création d'une commission interministérielle d'autorisation d'occupation du Domaine Public Maritime et Fluvio-lagunaire et la mise en place d'une brigade mixte de contrôle ;
- l'amélioration de l'offre de services de transports fluvio-lagunaire ;
- la densification et la modernisation des infrastructures et équipements portuaires et fluvio-lagunaire ;
- la construction d'infrastructures et l'acquisition de matériel naval, de radiocommunication et de télésurveillance ;

- la diversification des offres de formation de l'ARSTM et de l'ISMI ;
- l'acquisition d'équipements pédagogiques et la construction d'infrastructures ;
- l'amélioration de la stratégie de renforcement des capacités et de l'employabilité des gens de mer ;
- l'ouverture du registre de l'immatriculation internationale des navires ;
- le renforcement de la surveillance des eaux sous juridictions ivoiriennes ;
- le renforcement en équipements (matériel naval, de radiocommunication et de télésurveillance) des unités en charge de la sécurité, de la sûreté, de la recherche et du sauvetage maritime ;
- la mise en œuvre d'une stratégie de lutte contre la pollution par les déchets plastiques de sources marines et les engins de pêches abandonnés, perdus et rejetés en Mer (Projet GloLitter) ;
- la mise en place des infrastructures techniques de prévention et de lutte contre les pollutions par les déversements d'hydrocarbures, les eaux de déballastage des navires ;
- la construction des quais et des appontements modernes ;
- l'adaptation de l'offre de service de transport fluvio-lagunaire aux besoins des usagers ;
- le renouvellement (modernisation) de la flotte artisanale de transport fluvio-lagunaire ;
- la professionnalisation des acteurs du transport artisanal ;
- l'augmentation des sites d'accostage ;
- la densification du réseau routier d'accès aux sites d'accostage ;
- l'amélioration de la navigation des voies d'eaux ;
- la réhabilitation des voies existantes ;
- la création de sorties alternatives des ports ;
- la promotion de transport de marchandises par voies d'eaux intérieures ;
- l'accroissement des capacités d'accueil des ports d'Abidjan et de San-Pédro ;
- l'entretien des quais, des superstructures et des équipements de protection au niveau du port de San-Pédro ;
- l'entretien des bâtiments administratifs et commerciaux au port de San-Pédro ;
- la réalisation des aires de stationnement et de repos à l'entrée de la ville et sur le domaine portuaire de San-Pédro ;
- la réalisation d'un parking pour les camions poids lourd hors de la zone portuaire d'Abidjan (autoroute du nord) ;
- l'aménagement et l'exploitation de la zone économique et industrielle ;
- la réalisation d'accès routiers pour la mise en valeur des réserves foncières (île boulay, cordon littoral) ;
- l'équipement des quais en énergie renouvelables pour l'alimentation des navires et la zone sous-douane ;
- la construction de stations de traitement des déchets liquides dans les ports ivoiriens ;
- l'aspiration directe de l'eau de lagune par les véhicules incendies et les bouches d'incendies ;
- la construction de bâches à eaux pour le stockage tampon, d'un réseau d'extinction d'incendie et du nouveau phare maritime de Grand-Lahou.

I.1.3. Défis et priorités

- l'accroissement de la compétitivité des aéroports ;
- l'accroissement de la flotte Air Côte d'Ivoire ;
- l'achèvement du processus de classification de la Côte d'Ivoire en catégorie 1 de la FAA ;
- le changement du statut du BEA ;
- la réhabilitation, la modernisation et la mise aux normes OACI de tous les aéroports ;
- la mise en œuvre du système de vigilance, d'alerte et de service climatique et météorologique (VIGICLIMM) ;
- le renforcement des capacités du centre SAR aérien ;
- l'ouverture de nouvelles lignes aériennes, notamment vers l'Amérique ;
- le renforcement de la sécurité et la sûreté dans les espaces aéroportuaires ;
- la suppression des entraves à la mobilité des personnes ;
- la facilitation de l'acheminement des produits des zones de production vers des zones de consommation ;
- la réhabilitation du chemin de fer Abidjan-Ouagadougou-Kaya et son extension jusqu'à Tambao ;

- la réalisation du projet du train urbain d'Abidjan ;
- la construction du chemin de fer Man - San-Pédro ;
- la décongestion de la circulation routière;
- la poursuite du déploiement de la SOTRA à l'intérieur du pays (Korhogo et San-Pédro) ;
- la construction des postes juxtaposés de Côte d'Ivoire-Guinée, Côte d'Ivoire-Liberia et de Côte d'Ivoire-Mali ;
- la construction de lignes de BRT à Abidjan ;
- l'extension du Système de Transport Intelligent ;
- l'intensification du renouvellement du parc auto ;
- la poursuite du processus de professionnalisation des transporteurs et conducteurs ;
- le renforcement de l'éducation à la sécurité routière en milieu scolaire ;
- la réforme du cadre institutionnel de la sécurité routière ;
- la poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale routière 2021-2025, notamment les volets sensibilisation et répression ;
- la poursuite de la mise en œuvre de la vidéo verbalisation ;
- le renforcement des capacités des agents de la SIPF aux métiers ferroviaires ;
- la décongestion du port d'Abidjan par la construction du port sec de Ferké ;
- la création d'une flotte nationale de transport maritime ;
- la mise en œuvre du registre international d'immatriculation des navires ;
- la modernisation et l'accroissement de la flotte de transport fluvio-lagunaire de personnes et de marchandises ;
- la mise en œuvre et la réalisation d'un réseau de transports intégré de passagers et de marchandises sur les voies d'eau intérieures (maritimes y compris) ;
- le renforcement des capacités opérationnelles des unités en charge de la sécurité, de la sûreté, de la recherche et du sauvetage maritime ;
- la mise en œuvre effective du projet de construction du parking poids lourds hors de la zone portuaire d'Abidjan ;
- la formation et le renforcement de capacités des personnels du secteur maritime et lagunaire ;
- l'accroissement de la compétitivité des ports ;
- le renforcement des capacités et l'employabilité des gens de mer ;
- la poursuite de la construction des arrondissements maritimes ;
- l'achèvement de la construction des infrastructures pédagogiques à l'ARSTM et à l'ISMI ;
- le balisage des côtes maritimes et des plans d'eau fluvio-lagunaires ;
- la professionnalisation des transporteurs lagunaires ;
- la construction du siège et des bases opérationnelles des Affaires Maritimes ;
- la cartographie du domaine public maritime ;
- la lutte contre le remblayage anarchique.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- l'amélioration de la gouvernance dans le secteur des services de transport ;
- le renforcement de la sécurité et de la sûreté ferroviaire, routière, aérienne, maritime et fluvio-lagunaire ;
- le renforcement de la compétitivité et la facilitation des échanges économiques et commerciaux ;
- l'amélioration de l'accès des populations à des services de transport de qualité.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration des Transports est moderne et performante ;
- la compétitivité des services du transport aérien est accrue ;
- les conditions d'accès des populations à des services de transports routiers et ferroviaire sont améliorées;

- le niveau de service de transport par voie d'eau au profit des usagers est amélioré.

I.3 Missions du Ministère

Conformément au décret n°2023-820 du 25 octobre 2023 portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 12, le Ministre des Transports est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Transports.

A ce titre, en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité de :

- maîtrise d'ouvrage des infrastructures des aéroports, des ports, des gares routières, des chemins de fer nationaux et urbains et des infrastructures fluviales ;
- promotion, organisation, réglementation et contrôle des transports routiers, ferroviaires, aériens, fluvio-lagunaires et maritimes ;
- promotion, organisation, réglementation et contrôle des transports collectifs urbains, inter-urbains et en milieu rural ;
- promotion, organisation, réglementation et contrôle du transport privé ;
- initiation, application et contrôle de la réglementation relative à la sécurité des transports routiers, aériens, ferroviaires, fluvio-lagunaires et maritimes ;
- développement de stratégie et de chaînes logistiques ;
- réglementation et contrôle de l'exploitation des infrastructures routières, aéroportuaires, maritimes, fluviales, ferroviaires et météorologiques ;
- réglementation et contrôle des transports aériens, maritimes, fluviaux et des plans d'eau ;
- réalisation des diverses plateformes logistiques et des infrastructures de transit ;
- fluidité du trafic interurbain et international ;
- amélioration de la mobilité urbaine et en milieu rural ;
- lutte efficace contre l'insécurité routière sous toutes ses formes ;
- contribution à la formation de l'ensemble des acteurs des transports ;
- mise en place d'une gouvernance maritime ;
- développement des capacités techniques et opérationnelles en matière de sécurité et sûreté maritimes, fluvio-lagunaires ;
- développement de la coopération maritime sous régionale et internationale ;
- application et contrôle de la réglementation relative à la sécurité et à la sûreté maritimes et fluvio-lagunaires ;
- participation à la protection et à la préservation des milieux marin, lagunaire et fluvial ;
- formation des gens de mer ;
- suivi des règles de sûreté maritime et portuaire.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Transport aérien.
- Programme 3 : Transport terrestre.
- Programme 4 : Transport maritime et fluvio-lagunaire.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1: Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale des Transports (IGT), Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC), Direction des Affaires Financières (DAF), Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction de la Planification, des Statistiques, des Projets et de la Prospective (DPSP), Direction des Systèmes d'Information (DSI), Direction du Guichet Unique Automobile (DGUA), Direction de la Police Spéciale de la Sécurité Routière (DPSSR), Direction de la Communication, des Relations Publiques (DCRP), Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP), le Service de la Gestion du Patrimoine, Directions Régionales (22 DR), Directions Départementales (07 DD).			
Programme 2 : Transport aérien	Direction Générale du Transport Aérien (DGTA), Direction de la Réglementation et du Suivi des Conventions de Concessions des Services de Transport Aérien (DRSCCSTA), Direction du Développement, de la Modernisation et de la Compétitivité des Plateformes et Services du Transport Aérien (DDMCPSTA), Direction de la Prospective, de la Planification et des Statistiques du Transport Aérien (DPPSTA)	Autorité Nationale de l'Aviation Civile (ANAC), Société D'Exploitation et de Développement Aéroportuaire, Aéronautique et Météorologique (SODEXAM), AIR CÔTE D'IVOIRE,	-Projet de système de vigilance, d'alerte et service climatique et météorologique pour la fourniture et l'intégration de système d'information météorologique -Réhabilitation des aéroports de l'intérieur -Réalisation de l'extension du siège de l'ANAC et acquérir du matériel moderne de sûreté et de sécurité -Construction et extension des aéroports de KORHOGO, KONG, SÉGUÉLA et DAOUKRO.	
Programme 3: Transport terrestre	DGTTC (Direction Générale des Transports Terrestres et de la Circulation), Direction des Transports Routiers et Ferroviaires (DTRF), Direction de la Circulation Terrestre et de la Sécurité Routière (DCTSR), Direction de la Coordination des Transports Terrestres et des Relations Extérieures (DCTTRE), Direction du Développement Technologique et de la Gestion Intégrée des Opérations des Transports Terrestres (DDTGIOTT), Direction des Entreprises des Transports Terrestres (DETT), Direction des Moyens Généraux (DMG)	Office de Sécurité Routière (OSER), Société Ivoirienne de gestion du Patrimoine Ferroviaire (SIPF), Société des Transports Abidjanais (SOTRA), Fonds de Développement du Transport Routier (FDTR), Autorité de la Mobilité Urbain dans le Grand Abidjan (AMUGA), Autorité de Régulation du Transport Intérieur (ARTI), Observatoire de la Fluidité des Transports (OFT).	-Construction infrastructure du train urbain d'Abidjan -Construction du poste juxtaposé de Laléraba ; -Construction du poste juxtaposé de Gbapleu ; -Construction du poste juxtaposé de Prolo -Construction du poste juxtaposé de Nigouni ; - Construction de 10 centres d'examens de permis de conduire -Mettre en œuvre le projet de mobilité urbaine d'Abidjan (projet BRT) -Construction d'une ligne BRT sur le boulevard Latrille -Construction du port sec de Ferkessedougou ; -Mettre en œuvre le projet de transport durable.	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 4: Transport maritime et fluvio-lagunaire	Direction Générale des Transports Maritimes et Fluvio-Lagunaire (DGTMFL), Direction de la Réglementation des Services de Transport Maritime et Fluvio-Lagunaire (DRSTMFL), Direction de la Planification et du Suivi du Développement Intégré des Ports et du Transport Lagunaire et Fluvial (DPSDIPTLF), Direction de la Coopération Régionale et Internationale (DCRI), Direction Générale de la Police des Affaires Maritimes (DGPAM), Direction des Opérations de Police (DOP), Direction de la Gestion des Carrières et des Affaires Para-Militaires (DGCAPM), Direction des Moyens Généraux (DMG), Direction de la Réglementation et des Relations Extérieures (DRRE), Direction de l'Administration des Gens de Mer (DAGM), Direction des Registres d'Immatriculation des Navires et des Agréments (DRINA), Direction du Domaine, de la Sûreté et de la Sécurité de la Navigation (DDSSN), Direction de l'Inspection Technique des Navires (DITN), 02 Directions Régionales maritimes (DR) 08 Arrondissements Maritimes (AM)	Académie Régionale des Sciences et Techniques de la Mer (ARSTM) ; Institut de Sécurité Maritime Interrégional (ISMI), Port Autonome d'Abidjan (PAA), Port Autonome de San-Pédro (PASP), Centre principal de Coordination de Sauvetage Maritime (MRCC).	-Dépenses d'investissement LPSI Affaires Maritimes et Portuaires ; -Construction et équipement de l'Institut de Sécurité Maritime Interrégional (ISMI) ; - Construction de classes polyvalente à l'ARSTM ; -Construction et équipement de la base navale des Affaires Maritimes ; La mise en œuvre du registre international d'immatriculation des navires ; -Construction du poste céréalier du Port Autonome d'Abidjan	

II.1.2. Performance globale du Ministère

Tableau 2 : Performance du Ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Promouvoir une administration moderne et performante	RS 1 : L'administration des transports est moderne et performante	IP 1.1 : Taux annuel des textes législatifs et réglementaires soumis au Gouvernement	(Nombre de textes soumis / Nombre de textes élaborés) X 100 Source : Rapport d'activités DAJC
		IP 1.2 : Taux de réalisation des missions de coordinations	(Nombre de missions de coordinations réalisées / Nombre de missions de coordinations planifiées) X 100 Source : Rapport d'activités de toutes les structures du programme 1
OG 2 : Accroître la compétitivité des services du transport aérien	RS 2 : La compétitivité des services du transport aérien est accrue	IP 2.1 : Taux de croissance du trafic passagers en Côte d'Ivoire	((Nombre de passagers N – Nombre de pax N-1) / Nombre de pax N-1) X 100 Sources : Rapports d'activités SODEXAM/ ANAC / AERIA
		IP 2.2 : Taux de croissance du trafic fret en Côte d'Ivoire	(Tonnage de l'année N – tonnage de l'année N-1 / tonnage de l'année N-1) X 100 Sources : Rapports d'activités SODEXAM / ANAC / AERIA
		IP 2.3 : Nombre des compagnies fréquentant les aéroports de Côte d'Ivoire	Dénombrement Sources : Rapports d'activités ANAC/AERIA
OG 3 : Améliorer le niveau de service de transport routier et ferroviaire	RS 3 : Les conditions d'accès des populations à des services de transport routier et Ferroviaire de qualité sont améliorées	IP 3.1 : Taux annuel de satisfaction des usagers du transport terrestre	Enquête de satisfaction (Nombre d'usagers satisfaits / Nombre d'usagers enquêtés) X 100 Sources : Rapports d'enquête INS / OSEP (Ministère de la Fonction Publique et de la Modernisation)
OG 4 : Améliorer le niveau de service de transport par voie d'eau	RS 4 : Le niveau de service de transport par voie d'eau au profit des usagers est amélioré	IP 4.1 Taux d'accroissement du nombre d'usagers du transport lagunaire en Côte d'Ivoire	(Nombre de passagers de l'année N - nombre de passagers de l'année N-1) / Nombre de passagers de l'année N-1) X 100 Sources : Rapports d'activités DPSPP / DGAMP / SOTRA / SITTRANS / STL / Pinassiers
		IP 4.2 : Taux d'accroissement du trafic global des marchandises	Tonnage (T) en % : (T(n) - T (n-1)) / T(n-1) Source : Rapport d'activités PAA / PASP

II.1.3. Financement global du Ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	280 616 199 321	185 091 616 468	193 032 465 141
1.1 Ressources Intérieures	161 069 434 982	66 344 254 785	81 009 736 468
1.1.1 Budget Etat	161 069 434 982	66 344 254 785	81 009 736 468
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	119 546 764 339	118 747 361 683	112 022 728 673
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	119 546 764 339	118 747 361 683	112 022 728 673
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	280 616 199 321	185 091 616 468	193 032 465 141
2.1 Personnel	10 416 530 249	10 839 306 942	11 282 813 828
2.1.1 Solde y compris EPN	10 416 530 249	10 839 306 942	11 282 813 828
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	4 200 167 008	5 796 628 414	5 961 601 387
2.3 Transferts	13 124 893 505	9 217 354 174	9 982 375 299
2.4 Investissement	252 874 608 559	159 238 326 938	165 805 674 627
<i>Trésor</i>	<i>133 327 844 220</i>	<i>40 490 965 255</i>	<i>53 782 945 954</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>119 546 764 339</i>	<i>118 747 361 683</i>	<i>112 022 728 673</i>

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation
	Action 1.2: Planification, programmation et suivi-évaluation
	Action 1.3: Gestion des ressources humaines, matérielles et financières
	Action 1.4: Information et communication

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 :Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS1 : Améliorer la gouvernance du secteur des transports	Taux annuel des textes réglementaires signés par le Ministre	-	85%	90%	90%	(Nombre de textes signés / Nombre de textes élaborés) x 100 Source : Rapport d'activités DAJC
	Taux de contrôle des services au niveau central, régional et départemental	-	70%	90%	100%	(Nombre de services contrôlés / Nombre de services programmés) x 100 Source : Rapport d'activités IGT
OS 2 : Améliorer la gestion des investissements du Ministère	Taux de planification des investissements du Ministère	-	80%	85%	85%	(Nombre de projets inscrits au PIP / Nombre total de projets) X 100 Source : Rapport d'activités DPSPP
	Taux annuel de réalisation des missions de suivi-évaluation des projets	-	80%	85%	95%	(Nombre de missions réalisées / nombre de missions programmées) x 100 Source : Rapport d'activités DPSPP
	Taux d'exécution du budget d'investissement du Ministère	99,73%	100%	100%	100%	(Total des ordonnancements du budget d'investissements du Ministère / Total budget d'investissements actuel du Ministère) x 100 Source : Rapports d'activités DPSPP/ DAF
OS 3 : Améliorer la gestion des ressources humaines, financières et matérielles	Taux d'exécution du budget du Ministère	99,66%	90%	95%	95%	(Total des ordonnancements / Total budget actuel) x 100 Source : Rapport d'activités DAF/
	Taux de satisfaction des besoins en ressources humaines des structures du Ministère	-	50%	55%	60%	(Besoins satisfaits / Besoins exprimés) x 100 Source : Rapport d'activités DRH
OS 4 : Améliorer le système d'information et de communication du Ministère des Transports	Taux de couverture médiatique des activités du secteur des transports	80%	90%	95%	95%	(Nombre d'activités médiatisées / Nombres d'activités du Ministère) x 100 Source : Rapport d'activités DCRP
	Taux de progression de la fréquentation du site web et des plateformes d'informations du Ministère	-	70%	80%	80%	((Nombre de visites enregistrées sur le site web et les plateformes d'informations du Ministère en année N – Nombre de visites enregistrées sur le site web et les plateformes d'informations du Ministère en année N-1) / Nombre de visites enregistrées de l'année N – 1) X 100 Source : Rapport d'activités DCRP

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 1 : Administration Générale	10 444 734 133	14 113 002 526	24 064 413 298
Dépenses de personnel	8 474 492 100	8 893 419 312	9 333 076 719
Dépenses en biens et services	1 932 426 189	2 137 407 208	2 203 917 980
Transferts	37 815 844	40 141 202	43 222 892
Investissements	0	3 042 034 804	12 484 195 707
Trésor	0	3 042 034 804	12 484 195 707
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21112 Administration Générale	10 444 734 133	14 113 002 526	24 064 413 298
2111201 Coordination et animation	803 253 820	3 933 217 204	13 402 242 214
2 Biens et services	765 437 976	851 041 198	874 823 615
11045100006 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional du Bélier (Yamoussoukro)	9 358 500	10 405 155	10 695 875
14045100009 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional du N'Zi (Dimbokro)	3 375 000	3 752 045	3 857 417
14045100010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Dimbokro)	5 000 000	5 559 200	5 714 524
17045100006 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional du Gbêkê (Bouaké)	10 400 000	11 563 136	11 886 210
17045100007 Mettre en oeuvre les activités du comité local de la sécurité routière au niveau régional du Gbêkê (Bouaké)	3 000 000	3 335 520	3 428 714
18045100010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Katiola)	10 390 000	11 552 018	11 874 781
18045100011 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional du Hambol (Katiola)	3 375 000	3 752 043	3 857 421
22045100011 Coordonner les activités du Ministère au niveau déconcentré (Departement Touba)	5 300 000	5 892 752	6 057 395
22045100012 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional du Bafing (Touba)	3 375 000	3 752 045	3 857 417
23045100004 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional du Kabadougou (Odiene)	13 000 000	14 453 920	14 857 763
25045100006 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional du Poro (Korhogo)	9 200 000	10 228 928	10 514 724
28045100008 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional du Boukani (Bouna)	3 375 000	3 752 045	3 857 417
28045100009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Bouna)	5 000 000	5 559 200	5 714 524
31045100006 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional du Haut-Sassandra (Daloa)	8 200 000	9 117 088	9 371 819
32045100002 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional du Gôh (Gagnoa)	11 612 420	12 911 153	13 271 891
35045100005 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional du Marahoué (Bouaflé)	13 045 199	14 504 174	14 909 421
36045100006 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional du Worodougou (Séguéla)	3 375 000	3 752 045	3 857 417
36045100008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Séguéla)	9 500 000	10 562 480	10 857 596
41045100007 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional du Tonkpi (Man)	3 375 000	3 752 045	3 857 417
41045100010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Man)	6 500 000	7 226 960	7 428 881
51045100011 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional de Lôh-Djiboua (Divo)	3 375 000	3 752 045	3 857 417
51045100012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Divo)	5 000 000	5 559 200	5 714 524
55045100005 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional de San-Pédro	9 540 000	10 606 954	10 903 312
55045100007 Mettre en oeuvre les activités du comité local de la sécurité routière au niveau régional (San-Pédro)	3 000 000	3 335 520	3 428 714
56045100006 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional du Nawa (Soubré)	3 375 000	3 752 045	3 857 417
61045100006 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional d'Indénié-Djuablin (Abengourou)	17 400 000	19 346 016	19 886 544
61045100007 Mettre en oeuvre les activités du comité local de la sécurité routière au niveau régional d'Indénié-Djuablin (Abengourou)	3 000 000	3 335 520	3 428 714
62045100005 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional de Gontougou (Bondoukou)	8 200 000	9 117 088	9 371 819
71045100005 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional du Sud-Comoé (Aboisso)	16 899 800	18 789 874	19 314 863
76045100002 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional de Agnéby-Tiassa (Agboville)	10 900 000	12 119 056	12 457 662
76045100003 Mettre en oeuvre les activités du comité local de la sécurité routière au niveau régional de Agnéby-Tiassa (Agboville)	3 000 000	3 335 520	3 428 714
78045100101 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional (Dr Abidjan)	13 500 000	15 009 840	15 429 215
78045200125 Prendre en charge les honoraires des agents sous Convention BNETD	100 000 000	111 184 000	114 290 481
78045200127 Prendre en charge les frais liés à la résidence du Ministre	0	4 447 360	4 571 619
78045200145 Gérer les dépenses des conférences et missions hors Côte d'Ivoire	20 000 000	22 236 761	22 858 016
78045200162 Gérer les dépenses des séminaires et conférences en Côte d'Ivoire	10 000 000	11 118 400	11 429 048
78049000472 Prendre en charges le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	4 447 360	4 571 619
78049000473 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD	132 792 000	147 643 457	151 768 615
78049000475 Contrôler les services et structures sous tutelle du Ministère	0	20 014 120	20 572 287
78049000478 Mettre en oeuvre le système de Management de la Qualité et l'Archivage moderne des Documents au sein de la DAF	14 090 000	15 665 826	16 103 529
78049000580 Contrôler les services et les structures sous tutelle du Ministère	18 000 000	20 013 120	20 572 287

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21112 Administration Générale	10 444 734 133	14 113 002 526	24 064 413 298
78049000584 Mettre en oeuvre la politique du gouvernement en matière de transports	116 610 057	105 190 244	108 130 331
78049000695 Apporter un appui juridique aux services du Ministère	22 000 000	24 460 480	25 143 906
90045100004 Veiller au respect des mesures de sécurité routière au niveau national (PSSR)	91 000 000	101 177 440	104 004 338
3 Transferts	37 815 844	40 141 202	43 222 892
78049000586 Exécuter la convention BNETD	37 815 844	40 141 202	43 222 892
4 Investissements	0	3 042 034 804	12 484 195 707
Trésor	0	3 042 034 804	12 484 195 707
78045400064 Provision pour investissement / Transports	0	3 042 034 804	12 484 195 707
2111202 Planification, programmation et suivi-évaluation	50 000 000	55 592 000	57 145 240
2 Biens et services	50 000 000	55 592 000	57 145 240
78049000677 Planifier, programmer, suivre et évaluer les activités du Ministère	20 000 000	22 236 800	22 858 096
90045100006 Suivre les projets du Ministère des Transports (DPSP)	30 000 000	33 355 200	34 287 144
2111203 Gestion des ressources humaines, matérielles et financières	9 537 900 313	10 065 580 522	10 545 015 127
1 Personnel	8 465 912 100	8 884 839 312	9 324 496 719
78049000587 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire	8 465 912 100	8 884 839 312	9 324 496 719
2 Biens et services	1 071 988 213	1 180 741 210	1 220 518 408
78045100157 Assurer l'archivage des documents du Cabinet du Ministre	4 000 000	4 447 360	4 571 619
78049000500 Gérer les dépenses centralisées du Ministère	542 513 205	603 187 882	620 040 951
78049000501 Gérer les ressources financières du Ministère	112 600 000	125 193 184	128 691 082
78049000502 Gérer les ressources humaines du Ministère	36 000 000	40 026 240	41 144 573
78049000503 Prendre en charge l'organisation des conférences et missions en Côte d'Ivoire	20 000 000	22 236 800	22 858 096
78049000579 Elaborer, suivre et évaluer la mise en oeuvre du DPPD-PAP / CDMT	55 000 000	61 151 200	62 859 765
78049000676 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	55 000 000	61 151 200	62 859 765
78049000729 Gérer la commande publique du Ministère	16 000 000	17 789 440	18 286 477
78049000732 Prendre en charge les frais d'abonnement et de facture d'eau, d'électricité et de téléphone	205 875 008	217 761 904	230 633 460
90045100002 Elaborer et mettre en oeuvre la politique de coopération internationale du Ministère des Transports	10 000 000	11 118 400	11 429 048
90045100005 Gérer le Patrimoine du Ministère des Transports	15 000 000	16 677 600	17 143 572
2111204 Information et communication	53 580 000	58 612 800	60 010 717
1 Personnel	8 580 000	8 580 000	8 580 000
78049000706 Assurer la masse salariale du Service de la Communication et des Relations Publiques	8 580 000	8 580 000	8 580 000
2 Biens et services	45 000 000	50 032 800	51 430 717
78049000506 Organiser la communication des activités du Ministère	18 000 000	20 013 120	20 572 287
78049000693 Réaliser la maintenance du parc informatique	27 000 000	30 019 680	30 858 430

II.2.2. Programme 2 : Transport aérien

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Transport aérien	Action 2.1: Coordination et suivi des activités du transport aérien
	Action 2.2: Réhabilitation et développement des infrastructures aéroportuaires
	Action 2.3: Renforcement de la sécurité et de la sûreté
	Action 2.4: Développement de la compagnie aérienne nationale et des vols intérieurs

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 :Transport aérien						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Améliorer la coordination des activités du Transport Aérien	Taux de réalisation des réunions de coordination	100%	100%	100%	100%	(Nombre de réunions de coordination réalisée/nombre de réunions de coordination prévues) x 100 Source : Rapport d'activités de la Direction Générale du Transport Aérien
	Taux de mise en œuvre des recommandations des réunions de coordination	-	50%	55%	60%	(Nombre de recommandations des réunions de coordination mises en œuvre / nombre de recommandations adoptées par les réunions de coordination) x 100 Source : Rapport d'activités de la Direction du Transport Aérien
OS 2 : Développer les infrastructures aéroportuaires.	Nombre d'aéroports exploités	7	7	9	10	Dénombrement Source : Rapport d'activités SODEXAM
	Taux de réalisation de la construction de l'aéroport de Kong	51,20%	75%	95%	100%	Pourcentage de réalisation physique de la construction de l'aéroport de Kong Source : Rapports d'activités SODEXAM, DPSP
	Taux de réalisation de la construction de l'aéroport de Séguéla	65%	85%	96%	100%	Pourcentage de réalisation physique de la construction de l'aéroport de Séguéla Source : Rapports d'activités SODEXAM, DPSP
OS 3 : Obtenir la classification de la Côte d'Ivoire en catégorie 1 de la FAA	Taux de réalisation des exigences FAA	45%	55%	70%	90%	(Nombre d'exigences réalisées/ nombre d'exigences prévues) x100 Source : Rapport d'activités ANAC
OS 4 : Développer les vols domestiques et internationaux d'AIR CÔTE D'IVOIRE	Taux annuel de croissance des passagers transportés par AIR CÔTE D'IVOIRE	+18,63%	+10%	+8%	+12%	(Nombre de passagers N –Nombre de passagers (N-1) /Nombre de passagers (N-1)) x 100 Source : Rapports d'activités ANAC/SODEXAM//AERIA
	Taux annuel de croissance des vols effectués par AIR CÔTE D'IVOIRE	-	+5%	+4%	+5,5%	(Nombre de vols N –Nombre de vols (N-1) /Nombre de vols (N-1)) x 100 Source : Rapports d'activités ANAC/SODEXAM//AERIA
	Taux annuel de croissance des passagers domestiques	-1,61%	+3%	+4%	+5%	(Nombre de passagers domestiques N –Nombre de passagers domestiques (N-1) /Nombre de passagers domestiques (N-1)) x 100 Source : Rapports d'activités AIR CÔTE D'IVOIRE/SODEXAM

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 2 : Transport aérien	16 395 203 504	28 933 518 587	26 907 793 734
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	116 000 000	125 741 188	129 124 627
Transferts	3 871 500 000	1 641 480 903	1 767 499 445
Investissements	12 407 703 504	27 166 296 496	25 011 169 662
Trésor	7 211 703 504	24 688 296 496	25 011 169 662
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	5 196 000 000	2 478 000 000	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22113 Transport aérien	16 395 203 504	28 933 518 587	26 907 793 734
2211301 Coordination et suivi des activités du transport aérien	78 500 000	60 911 830	65 210 307
2 Biens et services	7 000 000	7 587 696	7 791 795
78045400040 Faire appliquer les orientations de la politique en matière de transport aérien	7 000 000	7 587 696	7 791 795
3 Transferts	71 500 000	53 324 134	57 418 512
78045400046 Rendre opérationnel le dispositif de recherche et sauvetage <<Search and Rescue>> (SAR)	71 500 000	53 324 134	57 418 512
2211302 Réhabilitation et développement des infrastructures aéroportuaires	15 207 703 504	26 008 644 547	22 564 385 457
3 Transferts	2 800 000 000	842 348 051	907 015 795
78045400042 Suivre la réalisation des activités aéroportuaire et météorologique	2 800 000 000	842 348 051	907 015 795
4 Investissements	12 407 703 504	25 166 296 496	21 657 369 662
Trésor	7 211 703 504	22 688 296 496	21 657 369 662
78045400050 Concevoir un système de vigilance, d'alerte, de service climatique et météorologique aux usagers	711 703 504	1 188 296 496	1 906 000 000
78045400047 Réhabiliter les aéroports de l'intérieur (Bouaké Daloa, Man, Odiène et Yamoussoukro (projet)	1 500 000 000	21 500 000 000	19 751 369 662
78045300009 Construire et faire l'extension des aéroports de Korhogo, Kong, San-Pédro et Séguela (projet)	5 000 000 000	0	0
Financement extérieur	5 196 000 000	2 478 000 000	0
78045400050 Concevoir un système de vigilance, d'alerte, de service climatique et météorologique aux usagers	5 196 000 000	2 478 000 000	0
2211303 Renforcement de la sécurité et de la sûreté	109 000 000	2 118 153 492	3 475 132 832
2 Biens et services	109 000 000	118 153 492	121 332 832
78045400044 Réaliser les enquêtes techniques sur les accidents et incidents graves d'aviation	59 000 000	63 954 656	65 675 590
78045400049 Analyser et instruire des incidents aériens -prévention des risques aériens	50 000 000	54 198 836	55 657 242
4 Investissements	0	2 000 000 000	3 353 800 000
Trésor	0	2 000 000 000	3 353 800 000
78045400057 Etendre le Siège de l'ANAC et l'équiper de matériel moderne de sûreté et de sécurité	0	2 000 000 000	3 353 800 000
2211304 Développement de la compagnie aérienne nationale et des vols intérieurs	1 000 000 000	745 808 718	803 065 138
3 Transferts	1 000 000 000	745 808 718	803 065 138
78045400059 Renforcer la flotte Air Côte d'Ivoire	1 000 000 000	745 808 718	803 065 138

II.2.3. Programme 3 : Transport terrestre

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Transport terrestre	Action 3.1: Coordination et suivi des activités du transport terrestre
	Action 3.2: Réhabilitation et développement des infrastructures du transport terrestre
	Action 3.3: Renforcement de la sécurité routière et ferroviaire
	Action 3.4: Accroissement et renouvellement de la flotte de transport terrestre et fluidité des transports

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 :Transport terrestre						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Améliorer la coordination des activités du Transport Terrestre	Taux de réalisation des réunions de coordination des activités du transport terrestre	-	100%	100%	100%	(Nombre de réunions réalisées / Nombre de réunions prévues) x 100 Nombre annuel de réunions prévues=30 Source : Rapport d'activité de la DGTTC
	Taux annuel de réalisation du projet d'ouverture des centres de gestion intégrée (CGI) sur l'ensemble du territoire national.	80,95%	92,86%	100%	100%	(Nombre de bureaux CGI ouverts en année N / Nombre total de bureaux CGI à ouvrir) x 100. Nombre total de bureaux à réaliser = 42 Source : Rapport d'activité de la DGTTC
OS 2 : Développer les infrastructures de transports terrestres.	Taux de réalisation de la libération des emprises du projet du train urbain (ligne 1 du métro d'Abidjan)	65%	90%	100%	100%	Pourcentage de réalisation de la libération des emprises du projet de train urbain Source : Rapports d'activités de CE-PAR
	Taux de réalisation de la construction des infrastructures du projet de train urbain (ligne 1 du métro d'Abidjan)	-	45%	70%	85%	Pourcentage de réalisation physique des infrastructures du train urbain Source : Rapports d'activités de UGP L1MA/DGTTC
	Taux de réalisation du projet de construction du port sec de Ferké	14,45%	60%	80%	100%	Pourcentage de réalisation physique du port sec de Ferké Source : Rapport d'activités de l'UGP
OS 3 : Améliorer la sécurité routière et ferroviaire	Nombre de campagnes de sensibilisation à la sécurité routière réalisées	22	35	36	37	Dénombrement Source : Rapport d'activités de l'OSER
	Taux annuel de traitement des incidents ferroviaires	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'incidents ferroviaires traités / Nombre d'incidents ferroviaires recensés) x 100 Source : Rapport d'activités de SIPF
	Nombre de campagnes de sensibilisation à la sécurité ferroviaires réalisées	1	2	2	2	Dénombrement Source : Rapport d'activités de SIPF
OS 4 : Faciliter la mobilité terrestre des personnes et des biens	Nombre moyen de barrages routiers au 100 km	3	3	3	3	Dénombrement Source : Rapport d'activités de l'OFT

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 3 : Transport terrestre	247 604 067 827	130 599 746 339	128 111 487 106
Dépenses de personnel	1 932 038 149	1 935 887 630	1 939 737 109
Dépenses en biens et services	1 186 960 800	2 509 361 383	2 576 883 195
Transferts	5 611 008 043	3 550 135 643	3 764 938 129
Investissements	238 874 060 835	122 604 361 683	119 829 928 673
Trésor	124 523 296 496	6 335 000 000	7 807 200 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	114 350 764 339	116 269 361 683	112 022 728 673

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22114 Transport terrestre	247 604 067 827	130 599 746 339	128 111 487 106
2211401 Coordination et suivi des activités du transport terrestre	186 960 800	258 731 705	265 689 639
2 Biens et services	186 960 800	258 731 705	265 689 639
78045100112 Gérer les permis de conduire	10 000 000	22 505 985	23 111 054
78045100140 Suivre et évaluer les activités des Auto écoles	5 000 000	11 252 835	11 555 082
78045100146 Suivre et Contrôler la réglementation en matière de transport routier et ferroviaire	8 000 000	18 004 725	18 488 665
78045100147 Suivre la mise en oeuvre des procédures de dédouanement et d'immatriculation des véhicules et engins	10 000 000	22 505 985	23 111 054
78045100155 Suivre et coordonner les activités des structures et opérateurs du secteur des transports terrestres	116 460 800	100 064 495	102 756 664
78049000645 Suivre et évaluer les activités des entreprises des Transports Terrestres	10 000 000	22 505 985	23 111 054
78049000731 Suivre et évaluer les services de Transports Terrestres	10 000 000	22 505 985	23 111 054
90045190132 Gérer les moyens généraux	17 500 000	39 385 710	40 445 012
2211402 Réhabilitation et développement des infrastructures du transport terrestre	173 119 143 700	18 787 582 717	9 293 398 367
1 Personnel	119 143 700	120 321 034	121 498 367
78045100115 Transférer des crédits au FDTR	119 143 700	120 321 034	121 498 367
4 Investissements	173 000 000 000	18 667 261 683	9 171 900 000
Trésor	123 000 000 000	3 418 600 000	3 000 000 000
78045300010 Construction Infrastructures Train Urbain d'Abidjan	120 000 000 000	3 000 000 000	3 000 000 000
78011300306 Construire le port sec de Ferké	3 000 000 000	418 600 000	0
Financement extérieur	50 000 000 000	15 248 661 683	6 171 900 000
78011300306 Construire le port sec de Ferké	50 000 000 000	15 248 661 683	6 171 900 000
2211403 Renforcement de la sécurité routière et ferroviaire	2 102 043 712	3 047 019 054	3 141 913 975
1 Personnel	270 415 669	273 087 816	275 759 962
78045100116 Transférer des crédits à l'OSER	270 415 669	273 087 816	275 759 962
2 Biens et services	1 000 000 000	2 250 629 678	2 311 193 556
90045100001 mettre en oeuvre la stratégie de sécurité routière sur le plan national	1 000 000 000	2 250 629 678	2 311 193 556
3 Transferts	831 628 043	523 301 560	554 960 457
78045100130 Renforcer la lutte contre les accidents de la circulation routière dans le District d'Abidjan et à l'intérieur du Pays	771 628 043	488 374 892	517 924 430
78045100150 Acquérir des panneaux routiers	10 000 000	4 763 934	5 050 173
78045300011 Mettre en oeuvre la politique de sécurité ferroviaire	50 000 000	30 162 734	31 985 854
2211404 Accroissement et renouvellement de la flotte de transport terrestre et fluidité des transports	72 195 919 615	108 506 412 863	115 410 485 125
1 Personnel	1 542 478 780	1 542 478 780	1 542 478 780
78045100138 Transférer les crédits des subventions équilibre personnel à ARTI	682 800 000	682 800 000	682 800 000
78049000651 Transférer les crédits des subventions équilibre personnel à AMUGA	859 678 780	859 678 780	859 678 780
3 Transferts	4 779 380 000	3 026 834 083	3 209 977 672
78045100102 Garantir les emprunts des acteurs des transports publics	200 000 000	125 408 234	132 994 659
78045100117 Concevoir et mettre en oeuvre les activités pour améliorer la fluidité routière	1 000 000 000	633 384 234	671 708 287
78045100132 Rendre Opérationnelle l'ARTI	1 650 000 000	1 046 114 734	1 109 413 110
78045100136 Renouveler le parc auto	179 380 000	112 315 153	119 109 315
78049000609 Rendre opérationnelle l'AMUGA (Autorité de la Mobilité Urbaine de Grand Abidjan)	1 750 000 000	1 109 611 728	1 176 752 301
4 Investissements	65 874 060 835	103 937 100 000	110 658 028 673
Trésor	1 523 296 496	2 916 400 000	4 807 200 000
78045300012 Mettre en oeuvre le projet de Mobilité Urbaine d'Abidjan (Projet BRT)	400 000 000	0	0
78045100156 Mettre en oeuvre le Projet de Transport Durable (PTD)	180 000 000	0	0
78045100149 Construction du poste de contrôle de NIGOUNI	250 000 000	900 000 000	1 351 500 000
78045100131 Construction du poste de contrôle de LALERABA	200 000 000	416 400 000	509 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22114 Transport terrestre	247 604 067 827	130 599 746 339	128 111 487 106
78045100122 Construction du poste de contrôle de PROLO	250 000 000	800 000 000	1 128 000 000
78045100106 Construction du poste de contrôle de GBAPLEU	243 296 496	800 000 000	1 818 700 000
Financement extérieur	64 350 764 339	101 020 700 000	105 850 828 673
78045300012 Mettre en oeuvre le projet de Mobilité Urbaine d'Abidjan (Projet BRT)	62 958 200 000	100 000 000 000	105 050 828 673
78045100156 Mettre en oeuvre le Projet de Transport Durable (PTD)	271 864 339	0	0
78045100149 Construction du poste de contrôle de NIGOUNI	0	320 700 000	0
78045100122 Construction du poste de contrôle de PROLO	800 000 000	0	0
78045100106 Construction du poste de contrôle de GBAPLEU	320 700 000	0	0
78045100106 Construction du poste de contrôle de GBAPLEU	0	700 000 000	800 000 000

II.2.4. Programme 4 : Transport maritime et fluvio-lagunaire

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Transport maritime et fluvio-lagunaire	Action 4.1: Coordination et suivi des activités de transport, de sécurité, de sûreté et de formation maritimes
	Action 4.2: Construction d'infrastructures et acquisition d'équipements techniques de sécurité et de sûreté maritime
	Action 4.3: Renforcement des capacités didactiques et opérationnelles des structures de formation maritime

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 : Transport maritime et fluvio-lagunaire						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Accroître la mobilité des personnes et des marchandises par voie d'eau	Taux d'accroissement annuel du nombre d'usagers du transport lagunaire à Abidjan	25,71%	+2%	+2,5%	+2,7%	((Nombre de passagers en année N - Nombre de passagers en année N-1) / Nombre de passagers en année N-1) x 100 Source : Rapport d'activités de la DGAMP
OS 2 : Renforcer la sécurité et la sûreté maritimes.	Taux d'alertes traitées (accidents et incidents)	91,11%	80%	90%	92%	(Nombre d'alertes traitées / Nombre total d'alertes enregistrées) x 100 Source : Rapport d'activités du centre SAR
	Taux de navires aux normes de sécurité	93%	85%	91%	95%	(Nombre de navires aux normes / Nombre de navires inspectés) x 100 Source : Rapports d'activités de la DGAMP/ITN
	Taux d'embarcations répondant aux normes de sécurité	87,80%	75%	77%	83%	(Nombre d'embarcations répondant aux normes / Nombre d'embarcations répertoriées) x 100 Source : Rapports d'activités de la DGAMP/ITN
OS 3 : Accroître la formation des personnels de transport, de navigation, de sécurité et de sûreté maritimes	Taux d'accroissement des personnels de sécurité et de sûreté maritime formée	-	+8,3%	+7,69%	+7,14%	(Nombre annuel de personnes formés (n) - Nombre annuel de personnes formés (n-1)) / Nombre annuel de personnes formés (n-1) x 100 Source : Rapport d'activités de la ISMI
	Nombre de personnel en transport et navigation formé	1812	1926	1983	2043	Dénombrement Source : Rapport d'activités de la ARSTM
OS 4 : Accroître la compétitivité des ports ivoiriens	Taux d'accroissement du trafic global marchandises	1,40%	+1,9%	+1,6%	+1,6%	Tonnage (T) en % = (T(n)-T (n-1)) / T(n-1) Source : Rapport d'activité des ports Abidjan et San-Pédro
	Taux d'accroissement du trafic conteneurs (EVP)	-3,02%	+3%	+3,2%	+3,5%	Nombre d'EVP en % = (EVP(n)-EVP (n-1)) / EVP (n-1) Source : Rapport d'activité des ports Abidjan et San-Pédro

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 4 : Transport maritime et fluvio-lagunaire	3 092 193 857	7 995 349 016	10 118 771 003
Dépenses de personnel	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Dépenses en biens et services	964 780 019	1 024 118 635	1 051 675 585
Transferts	524 569 618	535 596 426	576 714 833
Investissements	1 592 844 220	6 425 633 955	8 480 380 585
Trésor	1 592 844 220	6 425 633 955	8 480 380 585
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22115 Transport maritime et fluvio-lagunaire	3 092 193 857	7 995 349 016	10 118 771 003
2211501 Coordination et suivi des activités de transport, de sécurité, de sûreté et de formation maritimes	1 079 990 673	1 147 431 275	1 183 687 572
1 Personnel	10 000 000	10 000 000	10 000 000
78045200135 Assurer la masse salariale des Affaires Maritimes et Portuaires	10 000 000	10 000 000	10 000 000
2 Biens et services	964 780 019	1 024 118 635	1 051 675 585
55045200010 Contrôler les activités sur les plans d'eau maritime, fluvio-lagunaire, lacustre et les domaines publics y afférents au niveau local (TABOU)	19 000 000	20 168 702	20 711 352
55045200011 Contrôler les activités sur les plans d'eau maritime, fluvio-lagunaire, lacustre et les domaines publics y afférents au niveau local (SAN PEDRO)	22 000 000	23 353 202	23 981 547
71045200010 Contrôler les activités sur les plans d'eau maritime, fluvio-lagunaire, lacustre et les domaines publics y afférents au niveau local (Adiaké)	23 280 019	24 711 942	25 376 851
71045200011 Contrôler les activités sur les plans d'eau maritime, fluvio-lagunaire, lacustre et les domaines publics y afférents au niveau local (GRAND BASSAM)	22 000 000	23 353 202	23 981 547
78045200117 Contrôler et vérifier la conformité des navires, installations portuaires et plates formes offshores ivoiriens aux normes de sûreté du code ISPS	18 000 000	19 107 202	19 621 287
78045200118 Contrôler les engins nautiques dans le cadre de la sécurité de la Navigation	16 500 000	17 514 952	17 986 189
78045200120 Contrôler les activités des auxiliaires du transport maritime	20 000 000	21 230 202	21 801 417
78045200132 Acquérir les moyens nécessaires à la prise en charge adéquate des marins	18 000 000	19 107 202	19 621 287
78045200134 LPSI -Animer les structures opérationnelles de la DGAMP (centre SAR; points de contact ISPS; Unités de plongée; Police balnéaire; Inspection technique des navires; Police Maritime; Arrondissements Maritimes)	553 500 000	587 540 452	603 351 076
78045200140 Gérer la carrière du personnel paramilitaire des Affaires Maritimes	14 000 000	14 861 202	15 261 027
78045200143 Suivre la mise en oeuvre de la politique maritime dans la Région Maritime Ouest	10 000 000	10 615 202	10 900 766
78045200148 Mettre en oeuvre et suivre la politique sectorielle en matière de promotion et de protection de l'économie bleue (dans le périmètre maritime sous juridiction ivoirienne et voies d'eau intérieure)	43 000 000	45 644 702	46 872 910
78045200149 Contrôler les activités sur les plans d'eau maritime, fluvio-lagunaire, lacustre et les domaines publics y afférents au niveau local (ABIDJAN)	15 000 000	15 922 702	16 351 091
78045200154 Gérer le fonds des produits divers et le stock de matériels techniques militaires des Affaires Maritimes	23 000 000	24 414 702	25 071 611
78045200155 Coordonner les activités de sauvetage maritime et lagunaire en Côte d'Ivoire et dans la zone UEMOA	30 000 000	31 845 202	32 702 065
78045200156 Suivre la mise en oeuvre de la politique maritime dans la Région Maritime Est	10 000 000	10 615 202	10 900 766
78045200157 Contrôler les activités sur les plans d'eau maritime, fluvio-lagunaire, lacustre et les domaines publics y afférents au niveau local (SASSANDRA)	16 000 000	16 984 202	17 441 156
78045200160 Gérer les registres d'immatriculation des navires	9 000 000	9 553 702	9 810 701
78045200161 Rechercher et prévenir les actes illicites contre les navires marchands, le pillage des ressources maritimes, l'immigration clandestine et la pollution marine	17 000 000	18 045 702	18 531 221
79045200010 Contrôler les activités sur les plans d'eau maritime, fluvio-lagunaire, lacustre et les domaines publics y afférents au niveau local (JACQUEVILLE)	19 500 000	20 699 452	21 256 383
79045200011 Contrôler les activités sur les plans d'eau maritime, fluvio-lagunaire, lacustre et les domaines publics y afférents au niveau local (GRAND LAHOU)	26 000 000	27 599 202	28 341 806
90045200003 Suivre la coopération maritime régionale et internationale	10 000 000	10 615 202	10 900 764
90045200004 Coordonner les activités liées à l'inspection des navires	10 000 000	10 615 201	10 900 765

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22115 Transport maritime et fluvio-lagunaire	3 092 193 857	7 995 349 016	10 118 771 003
3 Transferts	105 210 654	113 312 640	122 011 987
78045200119 Mettre en oeuvre la politique de renforcement des capacités en matière de sécurité maritime Interrégional	105 210 654	113 312 640	122 011 987
2211502 Construction d'infrastructures et acquisition d'équipements techniques de sécurité et de sûreté maritime	764 844 220	5 125 633 955	7 029 855 386
4 Investissements	764 844 220	5 125 633 955	7 029 855 386
<i>Trésor</i>	<i>764 844 220</i>	<i>5 125 633 955</i>	<i>7 029 855 386</i>
78045200150 Dépenses d'investissement IPSI - affaires maritimes et portuaire	764 844 220	5 125 633 955	7 029 855 386
2211503 Renforcement des capacités didactiques et opérationnelles des structures de formation maritime	1 247 358 964	1 722 283 786	1 905 228 045
3 Transferts	419 358 964	422 283 786	454 702 846
78045200168 Former les acteurs et artisans du transport maritime et Fluvio lagunaire	419 358 964	422 283 786	454 702 846
4 Investissements	828 000 000	1 300 000 000	1 450 525 199
<i>Trésor</i>	<i>828 000 000</i>	<i>1 300 000 000</i>	<i>1 450 525 199</i>
78045200167 Construction de classes polyvalentes a l'arstm	215 000 000	500 000 000	758 545 635
78045200122 Construction et équipement de l'institut de sécurité maritime interrégionale (ismi)	613 000 000	800 000 000	691 979 564

II.2.5. Programme 5 : Comptes Spéciaux du Trésor

II.2.5.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme 1 en actions

Programme	Action
Programme 5 : Comptes Spéciaux du Trésor	Action 5.1: Gestion des Comptes spéciaux du trésor

II.2.5.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépense

	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 5 : COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR	3 080 000 000	3 450 000 000	3 830 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	3 080 000 000	3 450 000 000	3 830 000 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
23208 Comptes Spéciaux du Trésor	3 080 000 000	3 450 000 000	3 830 000 000
2320801 Gestion des Comptes spéciaux du trésor	3 080 000 000	3 450 000 000	3 830 000 000
3 Transferts	3 080 000 000	3 450 000 000	3 830 000 000
78045100158 Transférer la taxe spéciale sur les véhicules à moteur à l'AMUGA	1 540 000 000	1 725 000 000	1 915 000 000
90045190136 Transférer la taxe spéciale sur les véhicules à moteur à l'ARTI	1 540 000 000	1 725 000 000	1 915 000 000

SECTION 343: MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DU DEVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA TRANSITION ECOLOGIQUE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

- l'insuffisance et la méconnaissance du cadre réglementaire et institutionnel ;
- la perte de la biodiversité liée à la forte pression anthropique (déforestation, braconnage, infiltration dans des parcs et réserves) ;
- la pollution des écosystèmes marins et lagunaires ;
- la dégradation des ressources et écosystèmes côtiers ;
- le faible engagement des populations, des collectivités, des acteurs sociaux et des entreprises dans une démarche de développement durable.

I.1.2. Réponses apportées

- la contribution à l'élaboration des Plans d'Aménagement Forestiers Participatifs des forêts classées de Goin-Débé, Rapide Grah, Haute-Dodo, Ahua, Prongbo-Sérébi et des complexes de forêts classées de Soungourou et de Laka-Mafa-Bessé-Boka et Fêtékro ;
- l'accréditation du Fonds Interprofessionnel pour la Recherche et le Conseil Agricole (FIRCA) au Fonds d'Adaptation Climatique ;
- l'accréditation en cours de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves au Fonds d'Adaptation Climatique ;
- l'actualisation de la Loi n°96-766 du 03 octobre 1996 portant code de l'environnement ;
- l'opérationnalisation de la protection des Aires Marines Protégées ;
- la création de deux nouvelles Aires Protégées ;
- la création de 5 397 ha supplémentaires de parcelles agro forestières ;
- la sensibilisation et l'éducation à l'environnement et au développement durable à l'endroit des populations des Parcs Nationaux et Réserves Naturelles, notamment les élèves ;
- la surveillance accrue des Parcs Nationaux et Réserves ;
- le renforcement des capacités des comités locaux de gestion participative des forêts classées ;
- la promotion de l'écotourisme ayant induit un accroissement du nombre de touristes dans les Parcs Nationaux et Réserves (PNR) ;
- l'appui au développement des communautés riveraines des aires protégées ;
- la réhabilitation des infrastructures de gestion de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves ;
- l'entretien de 439 kilomètres sur l'ensemble du réseau des aires protégées ;
- la création de 5 programmes prioritaires couvrant divers domaines ;
- la réalisation de bilans de pollution industrielle dans 21 entreprises ;
- le contrôle de 190 navires avec un traitement et une décharge de 4 655 m³ de résidus liquides conformes.

I.1.3. Défis et priorités

- le renforcement de la gouvernance du secteur de l'environnement et du développement durable ;
- le renforcement de la lutte contre les effets du changement climatique ;
- le développement d'une conscience citoyenne en matière de préservation de l'environnement et de promotion du développement durable ;
- l'amélioration de la gestion durable des ressources naturelles y compris la biodiversité ;
- l'amélioration de la résilience des populations.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- l'amélioration du cadre de coordination et de fonctionnement des structures ;
- l'amélioration du système de planification, suivi-évaluation et de communication ;
- la maîtrise des impacts liés aux activités anthropiques sur les matrices environnementales ;

- la valorisation du réseau des aires protégées ;
- le renforcement de la lutte contre les effets du changement climatique, de l'érosion côtière et contribution à l'amélioration de la résilience des populations.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gouvernance du secteur de l'environnement et du développement durable est renforcée ;
- la gestion des ressources naturelles y compris la biodiversité est améliorée ;
- les modes de production et de consommation durables sont adoptés ;
- la lutte contre les effets du changement climatique est renforcée et la résilience des populations est améliorée.

I.3 Missions du Ministère

Conformément au **décret n°2023-820 du 25 octobre 2023** portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 21, le Ministre de l'Environnement, du Développement Durable et de la Transition Ecologique est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière d'Environnement, de Développement Durable et de la Transition Ecologique.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre de l'Environnement

- planification et contrôle de la politique en matière d'Environnement : évaluation, études et plans ;
- mise en œuvre du Code de l'Environnement et de la législation en matière de Protection de l'environnement en liaison avec le Ministre chargé des Eaux et Forêts ;
- gestion et suivi des projets financés par le Fonds pour l'Environnement Mondial en abrégé FEM, et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement en abrégé PNUE ;
- mise en valeur des services environnementaux du réseau des parcs nationaux et réserves naturelles, en liaison avec les Ministres chargés du Tourisme et des Eaux et Forêts ;
- protection et mise en valeur des écosystèmes aquatiques, fluviaux, lagunaires, littoraux et des zones humides ;
- gestion des parcs nationaux et réserves naturelles en liaison avec le Ministre chargé des Eaux et Forêts ;
- contrôle des installations classées pour la protection de l'environnement ;
- coordination de la gestion des risques naturels majeurs ;
- information, éducation et sensibilisation dans le domaine de l'environnement en liaison avec les Ministères chargés de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Communication ;
- renforcement des moyens de suivi du contrôle des déchets industriels ;
- participation au contrôle du fonctionnement des réseaux d'assainissement et de drainage, en liaison avec le Ministre chargé de l'Assainissement ;
- participation à l'élaboration des politiques d'assainissement et de drainage en liaison avec le Ministre chargé de l'Assainissement ;
- supervision et suivi de la gestion des déchets industriels, agricoles, toxiques ou dangereux.

Au titre du Développement Durable et de la Transition Ecologique

- élaboration et mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de Développement Durable ;
- préparation et mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de développement et de promotion des technologies vertes participant à l'amélioration de la qualité de l'environnement par la réduction des rejets toxiques dans l'eau, l'air et le sol ainsi qu'à la diminution de la consommation énergétique ;
- élaboration et mise en œuvre de la politique de lutte contre le réchauffement climatique et la pollution atmosphérique ;
- promotion d'une gestion durable des ressources rares ;
- participation aux négociations internationales sur le climat ;
- contrôle de l'intégration des objectifs de développement durable dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'ensemble des politiques conduites par le Gouvernement ainsi que de leur évaluation environnementale ;
- contribution au développement de la politique destinée à associer les citoyens à la détermination des choix concernant les projets ayant une incidence importante sur l'environnement ;
- participation à la mobilisation des financements verts ;
- contribution au développement de l'éducation, de la formation et de l'information des citoyens en matière d'Environnement ;
- élaboration, animation et coordination de la politique de protection de la biodiversité.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Environnement et développement durable.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 : Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale de l'Environnement et au Développement Durable (IGEDD), Direction des Affaires Financières (DAF), Direction de la Stratégie, de la Planification et des Statistiques (DSPS), Direction de l'Informatique et de la Documentation (DID), Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC), Direction du Contrôle et de la Sécurité Environnementale (DCSE), Direction de la Coopération Internationale et de la Mobilisation des Financements (DCIMF), Service de la Communication et des Relations Publiques (SCRP), Coordination Générale des Programmes et Projets (CGPP), Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP), Service de Gestion du Patrimoine (SGP), Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable (33 DR).		<ul style="list-style-type: none"> - Système de remontée des incidents environnementaux ; - Projet d'appui à la gestion des eco entreprises par la taxonomie verte. 	
Programme 2 : Environnement et développement durable	Direction Générale de l'Environnement (DGE), Direction de la Lutte contre les Changements Climatiques (DLCC), Direction de l'Ecologie et de la Protection de la Nature (DEPN), Direction de la Qualité de l'Environnement et de la Prévention des Risques (DQEPR), Direction des Déchets Industriels et des Substances Chimiques (DDISC), Direction Générale du Développement Durable (DGDD), Direction des Politiques et Stratégies du Développement Durable (DPSDD), Direction de la Promotion du Développement Durable (DPDD), Direction de l'Economie Vertes et de la Responsabilité Sociétale des Organisations (DEVRSO), Commission Nationale du Développement Durable (CNDD).	<ul style="list-style-type: none"> - Agence Nationale de l'Environnement (ANDE) ; - Centre Ivoirien Anti-pollution (CIAPOL) ; - Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR). 	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de réduction des émissions (PRE) ; - Projet Mobilité Electrique ; - Projet « Transition Bas carbone Côte d'Ivoire » (TBC – Côte d'Ivoire) ; - Projet de conservation du Parc National de la Comoé phase 2 ; - Projet de conservation biodiversité / complexe Parc National de Tai- forêt de Grébo-Sapo ; - Projet gestion des émissions non intentionnelles des polluants organiques persistants et des polybromodiphényléthers (PBDE) des déchets industriels en Côte d'Ivoire (UPOP-CI) ; - Projet de conservation, de restauration des paysages forestiers et de la biodiversité-SSATMARC-FOLAB ; - Promotion de l'Agriculture Zéro Déforestation dans les Systèmes de Production du Cacao pour Réduire les Emissions en CI (PROMIRE) ; - Projet activités Habilitantes pour la préparation de la 4ème communication nationale sous la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) ; - Projet d'investissement pour la résilience des zones côtières en Afrique de l'Ouest (WACA-RESEP) ; - Projet de renforcement de capacité des acteurs éducatifs au développement durable et aux gestes éco-citoyens ; - Projet gold+(opportunités globales pour le développement à long terme du secteur de l'extraction minière artisanale et a petite échelle de l'or en Côte d'Ivoire). 	

II.1.2. Performance globale du Ministère

Tableau 2 : Performance du Ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESUTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Renforcer la gouvernance en matière d'environnement et de développement durable	RS 1.1 : La gouvernance du secteur de l'environnement et du développement durable est renforcée	IP 1.1.1 : Nombre de réformes adoptées	Dénombrement Sources : Rapports d'activités CABINET / DAJC / CSP / DEPS
		IP 2.1.1 : Taux de traitements des plaintes environnementales	Nombre de plaintes pour motif environnemental traitées / Nombre de plaintes pour motif environnemental reçues Source : Rapport d'activités CIAPOL
OG 2 : Préserver l'environnement et promouvoir le développement durable dans tout le corps social	RS 2.1 : La gestion des ressources naturelles y compris la biodiversité est améliorée	IP 2.1.2 : Superficies de nouvelles aires protégées créées	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DEPNI / OIPR
		IP 2.1.3 : Part des Parcs Nationaux et Réserves (PNR) dans la superficie nationale	Superficie des PNR / Superficie Nationale Sources : Rapports d'activités OIPR / DEPNI
		IP 2.2.1 : Nombre d'organisations sensibilisées autour de la démarche RSE	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGDD / DSPDD/ DPD / DEVRSO
	RS 2.2 : les modes de production et de consommation durables sont adoptés	IP 2.2.2 : Nombre d'acteurs formés aux technologies vertes	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGDD / DSPDD / DPD DEVRSO
		RS 2.3 : La lutte contre les effets du changement climatique est renforcée et la résilience des populations est améliorée	IP 2.3.1 : Température moyenne annuelle
	IP 2.3.2 : Taux d'émissions de CO2 par habitant		En tonnes équivalent CO2 / habitant Sources : Rapports d'activités PNCC / DLCC / Base de données World Bank Indicator
	IP 2.3.3 : Emissions de CO2		En tonnes équivalent CO2 Sources : Rapports d'activités PNCC / DLCC / Base de données World Bank Indicator

II.1.3. Financement global du Ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	27 048 328 912	23 608 320 989	31 470 404 185
1.1 Ressources Intérieures	12 798 288 713	12 965 590 989	11 733 634 901
1.1.1 Budget Etat	12 798 288 713	12 965 590 989	11 733 634 901
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	14 250 040 199	10 642 730 000	19 736 769 284
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	14 250 040 199	10 642 730 000	19 736 769 284
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	27 048 328 912	23 608 320 989	31 470 404 185
2.1 Personnel	6 747 754 606	6 877 322 938	7 010 454 454
2.1.1 Solde y compris EPN	6 747 754 606	6 877 322 938	7 010 454 454
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	1 684 646 556	2 004 584 270	2 057 135 175
2.3 Transferts	1 512 487 279	915 142 549	936 139 451
2.4 Investissement	17 103 440 471	13 811 271 232	21 466 675 105
Trésor	2 853 400 272	3 168 541 232	1 729 905 821
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	14 250 040 199	10 642 730 000	19 736 769 284

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation des activités du Ministère
	Action 1.2: Gestion des ressources humaines, matérielles et financières
	Action 1.3: Gestion des systèmes d'information, de la communication et de la documentation
	Action 1.4: Planification, programmation, suivi évaluation et statistiques

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Améliorer le cadre de coordination et de fonctionnement des structures	Nombre de réunions du cabinet organisées	36	40	46	52	Denombrement Source : Rapport d'activités Cabinet
	Proportion de textes réglementaires et législatifs (lois et décrets) soumis au SGG	35%	70%	80%	80%	(Nombres de projets de textes soumis au SGG / Nombres de projets de textes à soumettre au SGG) x 100 Sources : Rapports d'activités CABINET, DAJC
OS 2 : Assurer une gestion efficiente des ressources humaines, techniques, matérielles et financières	Taux de traitement des actes administratifs du personnel	60%	90%	95%	95%	(Nombre de demandes d'actes administratifs traitées / Nombre de demandes reçues) x 100 Source : Rapport d'activités DRH
	Taux d'exécution du budget	81,62%	70%	70%	70%	(Total montant ordonnancé / Budget actuel) x 100 Source : Rapport d'activités DAF
OS 3 : Améliorer le système de planification de suivi-évaluation et de communication	Proportion de documents de suivi-évaluation élaborés	100%	100%	100%	100%	(Nombre de documents de suivi-évaluation élaborés / Nombre de documents de suivi-évaluation programmés) x 100 Source : Rapport d'activités DEPS
	Nombre d'actions de presse réalisées	-	18	24	30	Dénombrement Sources : Rapports d'activités Cabinet / Service de communication
	Nombre d'émissions télé réalisées sur les activités du MINEDD	-	12	18	24	Dénombrement Sources : Rapports d'activités Cabinet / Service Communication et Relation Publique

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 1 : Administration Générale	3 407 295 196	5 604 058 019	4 296 288 779
Dépenses de personnel	1 848 346 640	1 929 500 850	2 014 218 248
Dépenses en biens et services	1 379 848 556	1 678 526 531	1 722 303 885
Transferts	29 100 000	30 889 406	33 260 825
Investissements	150 000 000	1 965 141 232	526 505 821
Trésor	150 000 000	1 965 141 232	526 505 821
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21079 Administration Générale	3 407 295 196	5 604 058 019	4 296 288 779
2107901 Coordination et animation des activités du Ministère	1 178 821 886	3 288 793 221	1 900 935 164
2 Biens et services	1 178 821 886	1 473 651 989	1 524 429 343
11056000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Bélier (Toumodi)	8 124 000	8 124 000	8 124 000
11056000006 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Bélier (Yamoussoukro)	7 100 000	7 100 000	7 100 000
14056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du N'Zi	9 100 000	9 100 000	9 100 000
15056000002 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de Iffou	4 500 000	4 500 000	4 500 000
16056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de Moronou	4 500 000	4 500 000	4 500 000
17056000002 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Gbêkê	4 500 000	4 500 000	4 500 000
18056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Hambol	7 000 000	7 000 000	7 000 000
22056000002 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Bafing	7 800 000	7 800 000	7 800 000
23056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de Kabadougou	8 800 000	7 600 000	7 600 000
24056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Tchologo	7 600 000	10 000 000	10 000 000
25056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Poro	9 600 000	7 080 000	7 080 000
26056000001 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de la Bagoué/Boundiali	8 000 000	10 000 000	20 000 000
27056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Folon	7 000 000	6 500 000	6 500 000
28056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de Bounkani	6 400 000	6 400 000	6 400 000
31056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Haut-Sassandra	8 200 000	8 200 000	8 200 000
32056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Gôh	8 500 000	8 500 000	8 500 000
35056000002 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de la Marahoué	7 300 000	7 300 000	7 300 000
36056000002 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Worodougou	7 600 000	7 600 000	7 600 000
37056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Béré	8 980 000	10 900 000	9 000 000
41056000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Tonkpi	4 500 000	4 500 000	4 500 000
42056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Cavally	7 630 000	8 480 000	8 480 000
43056000002 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Guémon	7 000 000	7 000 000	7 000 000
51056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de Lôh-Djiboua	6 648 700	6 848 700	6 848 700
55056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de San-Pédro	7 400 000	8 400 000	8 400 000
56056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de Nawa	8 850 000	9 500 000	9 500 000
57056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de Gbôklé	9 530 000	9 530 000	9 530 000
61056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de l'Indénié-Djuablin	6 850 000	6 850 000	6 850 000
62056000002 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Gontougo	7 370 000	7 370 000	7 370 000
76056000002 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de l'Agnéby-Tiassa	5 900 000	5 900 000	5 900 000
77056000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Sud-Comoé	9 009 872	7 850 000	7 850 000
77056000006 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de la Mé	9 281 300	9 281 300	9 281 300
78056000172 Prendre en charges les frais de fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78056000173 Prendre en charge les frais d'abonnement du Ministère	73 211 014	77 524 305	82 201 626
78056000174 Coordonner les activités du Ministère au cabinet	53 000 000	224 000 000	202 000 000
78056000175 Gérer les courriers	13 000 000	22 000 000	34 000 000
78056000176 Procéder au contrôle administratif financier des services et Etablissements relevant du Ministère	2 700 000	4 900 684	5 300 000
78056000177 Contrôler l'application de la législation, de la réglementation et des instructions en matière d'environnement et de développement durable	4 600 000	9 000 000	9 000 000
78056000178 Contribuer à l'élaboration des projets de textes règlementaires en matière d'environnement et du développement durable	6 133 000	6 133 000	6 133 000
78056000180 Contribuer à la mise en oeuvre des initiatives de lutte contre les changements climatiques	30 000 000	30 000 000	30 000 000
78056000181 Contribuer à une gestion écologiquement rationnelle des Déchets en Côte d'Ivoire en liaison avec les ministères et les structures concernés	5 860 459	5 860 459	5 860 459
78056000182 Gestion des dépenses centralisées du Ministère/DAF	578 591 000	662 867 000	678 467 717

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21079 Administration Générale	3 407 295 196	5 604 058 019	4 296 288 779
78056000183 Suivre la mise en oeuvre du plan de formation	6 500 000	6 500 000	6 500 000
78056000210 Contribuer à une gestion rationnelle et durable des ressources naturelles vivantes	5 950 000	5 950 000	5 950 000
78056000211 Coordonner les actions des Programmes, Projets et Conventions	7 000 000	7 000 000	7 000 000
78056000212 Suivre les processus de ratification et d'adhésion et de paiement des contributions dans le cadre des accords internationaux	3 200 000	4 700 000	6 000 000
78056000213 Réaliser la gestion intégrée des produits chimiques conformément aux réglementations internationales en vigueur en Côte d'Ivoire	5 689 541	5 689 541	5 689 541
78056000214 Prendre en charge les conférences et missions en Côte d'Ivoire en matière d'environnement et de Développement Durable	30 000 000	50 000 000	80 000 000
78056000217 Participer aux activités de développement et de renforcement de la coopération internationale	4 800 000	5 300 000	6 000 000
78056000239 Faire le suivi de l'exécution des marchés publics et des conventions de délégations de services publics	1 500 000	1 500 000	1 500 000
78056000240 Gérer la commande publique du Ministère	4 633 000	4 633 000	4 633 000
78056000241 Participer aux conférences et séminaires du Ministère en matière d'environnement et de développement durable hors Côte d'Ivoire	51 000 000	51 000 000	51 000 000
78056000262 Contribuer à la mise en oeuvre des initiatives en matière de gestion du littoral ivoirien	5 500 000	5 500 000	5 500 000
78056000269 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région d'ABIDJAN	8 380 000	8 380 000	8 380 000
79056000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région des Grands Ponts	5 000 000	5 000 000	5 000 000
90056000026 Gérer le Patrimoine du MINEDD	20 000 000	14 000 000	14 000 000
90056000027 Contrôler et veiller à la sécurité environnementale	18 000 000	18 000 000	18 000 000
4 Investissements	0	1 815 141 232	376 505 821
Trésor	0	1 815 141 232	376 505 821
90056000002 Programme d'Investissement MINEDD	0	1 815 141 232	376 505 821
2107902 Gestion des ressources humaines, matérielles et financières	2 049 340 310	2 136 131 798	2 216 220 615
1 Personnel	1 848 346 640	1 929 500 850	2 014 218 248
78056000256 Gérer les dépenses de personnels du Ministère	1 848 346 640	1 929 500 850	2 014 218 248
2 Biens et services	171 893 670	175 741 542	168 741 542
78056000184 Gérer les ressources humaines	5 841 542	5 841 542	5 841 542
78056000185 Gérer le patrimoine du Ministère	3 000 000	3 000 000	3 000 000
78056000186 Contribuer à la mise en place de la fiscalité environnementale et suivre les recettes	3 000 000	3 000 000	3 000 000
78056000219 Préparer, élaborer et suivre l'exécution du budget du Ministère	13 152 128	17 000 000	13 000 000
78056000242 Élaborer le Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses et Projet Annuel de Performance (DPPD-PAP)	14 000 000	14 000 000	11 000 000
78056000261 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD	127 200 000	127 200 000	127 200 000
78056000270 Contrôler et évaluer les activités techniques et la gestion du personnel	5 700 000	5 700 000	5 700 000
3 Transferts	29 100 000	30 889 406	33 260 825
78056000273 Prendre en charge les honoraires des agents sous convention BNETD	29 100 000	30 889 406	33 260 825
2107903 Gestion des systèmes d'information, de la communication et de la documentation	118 133 000	118 133 000	118 133 000
2 Biens et services	18 133 000	18 133 000	18 133 000
78056000187 Apporter un appui à l'utilisation optimale des outils informatiques	6 133 000	6 133 000	6 133 000
78056000188 Assurer une communication externe dynamique	6 500 000	6 500 000	6 500 000
78056000264 Renforcer la communication interne du Ministère	5 500 000	5 500 000	5 500 000
4 Investissements	100 000 000	100 000 000	100 000 000
Trésor	100 000 000	100 000 000	100 000 000
78056000279 Système de remontée des incidents environnementaux	100 000 000	100 000 000	100 000 000
2107905 Planification, programmation, suivi évaluation et statistiques	61 000 000	61 000 000	61 000 000
2 Biens et services	11 000 000	11 000 000	11 000 000
78056000243 Organiser la planification générale des activités du Ministère	11 000 000	11 000 000	11 000 000
4 Investissements	50 000 000	50 000 000	50 000 000
Trésor	50 000 000	50 000 000	50 000 000
78056000281 Projet d'appui à la gestion des ECO-ENTREPRISES par la TAXONOMIE VERTE	50 000 000	50 000 000	50 000 000

II.2.2. Programme 2 : Environnement et développement durable

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Environnement et développement durable	Action 2.1: Renforcer la lutte contre la pollution des matrices environnementales
	Action 2.2: Promotion du Développement Durable
	Action 2.3: Gestion durable des Aires Protégées et de la Biodiversité
	Action 2.4: Évaluation environnementale des politiques, plans et programmes sectoriels des projets et organisations
	Action 2.5: Renforcement de la lutte contre le changement climatique et la résilience des populations

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Environnement et développement durable						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Maitriser les impacts liés aux activités anthropiques sur les matrices environnementales	Taux d'inspections réalisées dans les installations classées	65,57%	65%	70%	75%	(Nombre d'inspections effectuées dans les installations classées / Nombre d'inspections d'installations classées programmées) x 100 Source : Rapport d'activités CIAPOL
	Nombre de bilan de pollution industrielle réalisé	-	40	50	55	Dénombrement Source : Rapport d'activités CIAPOL
OS 2 : Encourager les populations à adopter les modes de productions et de consommations durables	Nombre de parties prenantes (population, structures) mobilisées autour des activités institutionnelles (JFAC- QNEDD...)	-	465	480	500	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGDD / DGE
	Nombre d'organisations sensibilisées autour de la démarche RSE	-	25	30	35	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGDD
	Nombre d'acteurs formés aux technologies vertes	-	245	260	270	Dénombrement. Source : Rapport d'activités PTG 2021
OS 3 : Valoriser le réseau des aires protégées	Pourcentage des aires protégées disposant d'un système de protection efficace	-	85%	90%	90%	(Nombre d'aires protégées disposant d'un système de protection efficace / Nombre total d'aires protégées) x 100 Source : Rapport d'activités OIPR
	Superficie de nouvelles réserves naturelles volontaires créées	-	200 ha	300 ha	400 ha	Dénombrement Source : Rapport d'activités DEPN
	Distance de pistes et de limites des Aires Protégées entretenues	-	550km	600km	700km	Dénombrement Source : Rapport d'activités OIPR
	Nombre de touristes reçus dans les aires protégées	12 000	15 900	16 200	16 400	Dénombrement Source : Rapport d'activités OIPR
	Superficie de mangroves restaurées et protégées	-	3 650 ha	3 650 ha	3 650 ha	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DEPN / Projet FOLAB
OS 4 : Assurer la veille environnementale	Proportion des Evaluations Environnementales Stratégiques (EES) réalisées	100%	90%	95%	96%	(Nombre d'évaluations environnementales Stratégiques (EES) réalisées / Nombre total de demandes reçues) x 100 Source : Rapport d'activités ANDE
	Proportion des Études d'Impact environnemental et Social (EIES) réalisées	60%	90%	95%	96%	(Nombre d'EIES réalisées / Nombre total de demandes exprimées) x 100 Source : Rapport d'activités ANDE
OS 5 : Renforcer la lutte contre les effets du changement climatique de l'érosion côtière et améliorer la résilience des populations	Nombre d'acteurs formés sur les thématiques de Changements Climatiques	-	430	450	460	Dénombrement Source : Rapport d'activités DLCC
	Nombre de documents de notification élaborés	-	4	4	4	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DLCC / PNCC
	Nombre de MRV (outils de suivi des activités en matière de changement climatique) élaborés	-	1	1	1	Dénombrement Source : Rapport d'activités DLCC

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 2 : Environnement et développement durable	23 641 033 716	18 004 262 970	27 174 115 406
Dépenses de personnel	4 899 407 966	4 947 822 088	4 996 236 206
Dépenses en biens et services	304 798 000	326 057 739	334 831 290
Transferts	1 483 387 279	884 253 143	902 878 626
Investissements	16 953 440 471	11 846 130 000	20 940 169 284
Trésor	2 703 400 272	1 203 400 000	1 203 400 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	14 250 040 199	10 642 730 000	19 736 769 284

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22080 Environnement et développement durable	23 641 033 716	18 004 262 970	27 174 115 406
2208001 Renforcer la lutte contre la pollution des matrices environnementales	14 791 752 323	9 678 947 516	17 455 052 642
1 Personnel	1 222 630 238	1 234 711 814	1 246 793 389
78053000021 Transférer des subventions équilibre personnel au CIAPOL	1 222 630 238	1 234 711 814	1 246 793 389
2 Biens et services	215 133 000	158 057 739	164 831 290
78056000191 Mettre en oeuvre et suivre les actions de lutte contre les changement climatiques	8 000 000	9 000 000	9 000 000
78056000192 Organiser des manifestations officielles de sensibilisation en faveur de la préservation de l'environnement	70 000 000	70 000 000	71 000 000
78056000193 Assurer la coordination des activités des directions en charge des questions environnementales	29 000 000	37 057 739	42 831 290
78056000194 Renforcer les capacités des acteurs en matière de gestion de l'environnement	2 000 000	2 000 000	2 000 000
78056000195 Renforcer le cadre réglementaire en matière de préservation de la qualité des matrices environnementales	3 665 000	4 532 000	4 532 000
78056000196 Suivre et évaluer les engagements de la Côte d'Ivoire à la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et Accord de Paris	71 000 000	2 000 000	2 000 000
78056000197 Mettre à jour les bases de prise en compte des initiatives relatives à l'article 6 de l'accord de Paris	1 000 000	1 000 000	1 000 000
78056000221 Coordonner les actions des programmes, projets et conventions des zones cotières	1 900 000	1 900 000	1 900 000
78056000222 Contribuer à la mise en place du cadre de gestion des risques et catastrophes	5 468 000	5 468 000	5 468 000
78056000223 Renforcement des capacités nationales sur l'article 6 de l'accord de Paris relatif aux Mécanismes de Marché et de non-marché Carbone sur le climat	7 000 000	7 000 000	7 000 000
78056000244 Sensibiliser, informer et former le comité interministériel et la population de l'environnement côtier	3 100 000	3 100 000	3 100 000
78056000245 Susciter la recherche et promouvoir les technologies appropriées pour la gestion écologiquement rationnelle des substances chimiques auprès des entreprises	8 000 000	10 000 000	10 000 000
78056000246 Suivre, le contrôler et évaluer de la mise en oeuvre du processus REDD+	5 000 000	5 000 000	5 000 000
3 Transferts	880 487 963	225 487 963	225 467 963
78053000019 Réaliser les inspections des installations classées en vue de lutter contre la pollution dans les unités industrielles/CIAPOL	810 487 963	130 487 963	130 467 963
78056000227 Participer aux négociations de la conférence des Parties (COP) sur la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements Climatiques	70 000 000	95 000 000	95 000 000
4 Investissements	12 473 501 122	8 060 690 000	15 817 960 000
Trésor	2 317 960 272	817 960 000	817 960 000
90056000025 Projet intégré de renforcement de la résilience au changement climatique et de valorisation touristique des aires/3ème C2D	1 500 000 272	0	0
90056000003 Projet de Mobilité Electrique	60 000 000	60 000 000	60 000 000
78056000277 Projet de de paiement des Réductions d'Emissions autour de Parc National de Taï - PRE	207 400 000	207 400 000	207 400 000
78056000276 Projet de promotion d'une cacaoculture sans déforestation - PROMIRE	140 000 000	140 000 000	140 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22080 Environnement et développement durable	23 641 033 716	18 004 262 970	27 174 115 406
78056000275 Projet de Conservation, de restauration des paysages forestiers et de la Biodiversité - SSATMARC-FOLAB	110 000 000	110 000 000	110 000 000
78056000271 Projet de gestion écologiquement rationnelle des polluants organiques persistants (POP) et des polybromodiphényléthers (PBDE) – UPOPCI	150 000 000	150 000 000	150 000 000
78056000199 projet d'investissement pour la resilience des zones cotieres ouest africaines	100 000 000	100 000 000	100 000 000
22080010070 Projet d'activités habilitantes pour la préparation de la 4ème CN et du 2ème BUR sous la CCNUCC	50 560 000	50 560 000	50 560 000
Financement extérieur	10 155 540 850	7 242 730 000	15 000 000 000
90056000003 Projet de Mobilité Electrique	127 310 850	0	0
78056000277 Projet de de paiement des Réductions d'Emissions autour de Parc National de Taï – PRE	3 000 000 000	3 500 000 000	15 000 000 000
78056000276 Projet de promotion d'une cacaoculture sans déforestation – PROMIRE	1 800 000 000	2 177 000 000	0
78056000275 Projet de Conservation, de restauration des paysages forestiers et de la Biodiversité – SSATMARC-FOLAB	425 730 000	375 730 000	0
78056000271 Projet de gestion écologiquement rationnelle des polluants organiques persistants (POP) et des polybromodiphényléthers (PBDE) - UPOPCI	822 500 000	1 190 000 000	0
78056000199 projet d'investissement pour la resilience des zones cotieres ouest africaines	3 680 000 000	0	0
22080010070 Projet d'activités habilitantes pour la préparation de la 4ème CN et du 2ème BUR sous la CCNUCC	300 000 000	0	0
2208002 Promotion du Développement Durable	117 532 000	191 000 000	193 000 000
2 Biens et services	82 532 000	156 000 000	158 000 000
78056000204 Elaborer et mettre en oeuvre des guides méthodologique pour le verdissement des plans de développement durable	11 500 000	26 500 000	27 000 000
78056000205 Réaliser les campagnes d'information d'éducation et de communication pour un changement de comportement en matière de développement durable	7 133 000	10 000 000	10 000 000
78056000207 Susciter la mise en place d'une économie circulaire en Côte d'Ivoire	2 000 000	5 000 000	5 000 000
78056000208 Faciliter l'intégration du développement durable dans les stratégies, plan et programmes nationaux	2 500 000	2 500 000	2 500 000
78056000230 Coordonner les activités des structures en charge des questions du développement durable	12 800 000	22 800 000	22 800 000
78056000231 Identifier et promouvoir les métiers, les investissements et l'entreprenariat verts	5 000 000	10 000 000	10 000 000
78056000233 Inciter la population et les organisations à l'adoption de mode de consommation et de production durable et responsable	2 000 000	5 000 000	5 000 000
78056000250 Suivre et évaluer la prise en compte des objectifs du Développement Durable (ODD) en Côte d'Ivoire	24 200 000	45 700 000	47 200 000
78056000252 Promouvoir les objectifs de développement durable	3 633 000	8 500 000	8 500 000
78056000259 Mettre en oeuvre, suivre et renforcer les politiques et stratégies de développement durable dans toutes les composantes de la société	5 383 000	10 000 000	10 000 000
78056000265 Identifier les us et coutumes conformes au développement durable et en encourager la promotion	6 383 000	10 000 000	10 000 000
4 Investissements	35 000 000	35 000 000	35 000 000
Trésor	35 000 000	35 000 000	35 000 000
78056000284 Projet de Renforcement de Capacité des Acteurs au Développement Durable et aux Eco-Citoyens	35 000 000	35 000 000	35 000 000
2208003 Gestion durable des Aires Protégées et de la Biodiversité	7 295 327 374	6 676 740 874	7 910 376 003
1 Personnel	3 534 422 899	3 569 348 748	3 604 274 593
78054000054 Transférer les subventions d'équilibre personnel à l'OIPR	3 534 422 899	3 569 348 748	3 604 274 593
2 Biens et services	7 133 000	12 000 000	12 000 000
78056000209 Promouvoir et suivre la mise en valeur des sites et des paysages naturels	1 000 000	2 500 000	2 500 000
78056000235 Suivre et évaluer les activités relatives aux parcs nationaux et réserves	2 815 000	4 300 000	4 300 000
78056000236 Suivre la mise en oeuvre des politiques de conservation du réseau des parcs nationaux et réserves naturelles, de la faune sauvage et d'élaborer les stratégies pour leur gestion durable	3 318 000	5 200 000	5 200 000
3 Transferts	448 832 126	484 952 126	495 952 126
78054000048 Entretien manuellement les pistes et limites des aires protégées/OIPR-GPR	12 952 126	14 952 126	15 952 126
78054000049 Prendre la couverture sociale du personnel en charge de la gestion des parcs et reserves/OIPR- ASSURANCE	200 000 000	250 000 000	260 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22080 Environnement et développement durable	23 641 033 716	18 004 262 970	27 174 115 406
78054000053 Appuyer le développement des communautés riveraines des aires protégées/OIPR	221 880 000	206 000 000	206 000 000
78054000059 Renforcer la protection des parcs nationaux et réserves naturelles/OIPR	14 000 000	14 000 000	14 000 000
4 Investissements	3 304 939 349	2 610 440 000	3 798 149 284
Trésor	210 440 000	210 440 000	210 440 000
90056000028 Projet Opportunités globales pour le développement à long terme du secteur de l'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or en Côte d'Ivoire «Projet GOLD+ Côte d'Ivoire»	50 000 000	50 000 000	50 000 000
78054000062 projet de conservation du parc national de la comoe PHASE 2	80 000 000	80 000 000	80 000 000
78054000046 Projet de Conservation Biodiversité/Complexe Parc National de Taï Forêt de GREBO SAPO	80 440 000	80 440 000	80 440 000
Financement extérieur	3 094 499 349	2 400 000 000	3 587 709 284
90056000028 Projet Opportunités globales pour le développement à long terme du secteur de l'extraction minière artisanale et à petite échelle de l'or en Côte d'Ivoire «Projet GOLD+ Côte d'Ivoire»	501 768 349	750 000 000	1 110 731 651
78054000062 projet de conservation du parc national de la comoe PHASE 2	1 200 000 000	1 650 000 000	2 476 977 633
78054000046 Projet de Conservation Biodiversité/Complexe Parc National de Taï Forêt de GREBO SAPO	1 392 731 000	0	0
2208004 Évaluation environnementale des politiques, plans et programmes sectoriels des projets et organisations	296 422 019	317 574 580	326 626 761
1 Personnel	142 354 829	143 761 526	145 168 224
78056000203 Transférer des subventions équilibre personnel à l'ANDE	142 354 829	143 761 526	145 168 224
3 Transferts	154 067 190	173 813 054	181 458 537
78056000232 agence nationale de l'environnement	154 067 190	173 813 054	181 458 537
2208005 Renforcement de la lutte contre le changement climatique et la résilience des populations	1 140 000 000	1 140 000 000	1 289 060 000
4 Investissements	1 140 000 000	1 140 000 000	1 289 060 000
Trésor	140 000 000	140 000 000	140 000 000
78056000280 Projet «Transition Bas carbone Côte d'Ivoire» (TBC - Côte d'Ivoire)	140 000 000	140 000 000	140 000 000
Financement extérieur	1 000 000 000	1 000 000 000	1 149 060 000
78056000280 Projet «Transition Bas carbone Côte d'Ivoire» (TBC - Côte d'Ivoire)	1 000 000 000	1 000 000 000	1 149 060 000

SECTION 345: MINISTERE DES EAUX ET FORETS

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

- l'absence de mécanisme de financement pérenne des activités du Ministère ;
- l'insuffisance de coordination entre les différents ministères intervenant dans le domaine des forêts, de la faune et des ressources en eau ;
- la clarification insuffisante des régimes fonciers ;
- la dégradation continue du couvert forestier ;
- la persistance des feux de brousse ;
- la réduction des espèces et des populations de faune sauvage ;
- la dégradation des ressources en eau (pollution, amenuisement, déforestation, feux de brousse, érosion des berges, ensablement des cours d'eau, etc.).

I.1.2. Réponses apportées

- la mise en place des différents fonds (forestier national, GIRE) ;
- la mise en place d'un cadre de concertation entre les différents ministères intervenant dans le domaine des forêts, de la faune et des ressources en eau ;
- la proposition d'actions visant à appeler l'attention du Ministère en charge du Plan et du Développement sur l'élaboration d'un plan d'aménagement du territoire ;
- l'adoption par le Gouvernement d'une nouvelle politique nationale de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts en 2018 et de sa stratégie de mise en œuvre ;
- la redynamisation en cours du Comité National de Défense de la Forêt et de Lutte contre les Feux de Brousse ;
- la validation de la politique nationale de protection, de reconstitution et de valorisation de la faune sauvage ;
- l'élaboration du Plan d'Actions National de Gestion Intégrée des Ressources en Eau (PLANGIRE).

I.1.3. Défis et priorités

- l'adhésion des parties prenantes (communautés locales, secteur privé, Collectivités Territoriales, etc.) dans la mise en œuvre de la Stratégie de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts ;
- la poursuite du renforcement du cadre institutionnel, législatif et réglementaire des ressources forestières, fauniques et en eau ;
- le renforcement des capacités opérationnelles des structures chargées de la gestion des eaux et forêts ;
- l'application effective des textes législatifs et réglementaires de tous les secteurs ;
- la reconstitution des populations des espèces de faune ;
- la mise en œuvre d'une stratégie durable de résolution des conflits homme faune ;
- la réouverture et l'organisation de l'exercice de la chasse ;
- la mise en place d'un cadre de gestion durable des ressources en eau et des ouvrages hydrauliques ;
- la mise en place de mécanismes de financement pérenne des secteurs forestiers, de la faune et des ressources en eau ;
- l'inventaire et la protection des ressources en eau, des ouvrages et aménagements hydrauliques ;
- l'élaboration et la mise en œuvre des systèmes d'allocation des ressources en eau entre usagers.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le renforcement du dispositif législatif et réglementaire des secteurs forêts, faune et ressources en eau ;
- la promotion de la formation, de la recherche et de l'Information-Education-Communication ;
- l'application du régime d'agroforesterie dans le domaine rural ;
- le respect de la logique des Forêts Classées et les textes d'application aux forêts classées peu dégradées ;
- la protection des Forêts Classées conservées à plus de 75% ;

- le réaménagement des Forêts Classées dégradées à plus de 75% ;
- l'identification et la mise à disposition par contrats des espaces propices à la plantation de « forêts utiles » sur le plan économique ;
- la restauration des habitats et des communautés de la faune sauvage ;
- le renforcement de la protection des espèces de faune et de leurs habitats ;
- la réduction des conflits homme-faune sauvage ;
- la promotion de l'aménagement des habitats et la valorisation la faune sauvage ;
- la promotion de la professionnalisation du secteur de la faune ;
- la promotion de l'implication de tous les acteurs dans la gestion durable de la faune par l'approche participative ;
- la préservation de la santé de la faune, des hommes et des écosystèmes ;
- la mise en adéquation de l'aménagement du territoire et de la gestion des ressources en eau ;
- la mise en place d'un cadre de gestion durable des ressources en eau ;
- la promotion de l'égalité, de l'équité et du genre dans la GIRE ;
- la promotion de la coopération sous régionale et internationale pour la gestion des ressources en eau des bassins en partage ;
- la promotion des valeurs culturelles et spirituelles relatives à l'eau ;
- la réduction des risques et catastrophes liés à l'eau et l'amélioration la gestion des situations de crise ;
- le renforcement des capacités de gestion des acteurs du secteur de l'eau ;
- le renforcement du réseau national de collecte et d'observations des données sur les ressources en eau.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration est moderne et performante ;
- le patrimoine forestier est reconstitué et stabilisé à au moins 20% du territoire national à l'horizon 2030 ;
- les sites de biodiversité faunique sont créés et préservés ;
- le cadre de gestion intégrée des ressources en eau est opérationnalisé.

I.3 Missions du Ministère

Conformément au **décret n°2023-820 du 25 octobre 2023** portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 26, le Ministre des Eaux et Forêts est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Protection des Eaux et des Forêts.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

En matière de Gestion durable des forêts, de la faune et de la flore

- promotion des conditions d'exploitation durable des ressources forestières ;
- définition et mise en œuvre du plan national de reboisement ;
- incitation au développement du domaine forestier par les collectivités publiques et par les opérateurs privés ;
- contrôle de l'exploitation forestière ;
- contrôle de la transformation et de la commercialisation des produits ligneux, en liaison avec les Ministres intéressés ;
- contrôle et recouvrement des taxes forestières, en liaison avec le Ministre chargé des Finances et du Budget ;
- gestion des ressources cynégétiques ;
- mise en œuvre des politiques nationales relatives à la gestion durable de la faune sauvage et de son exploitation rationnelle, en liaison avec le Ministre chargé de l'Environnement ;
- mise en œuvre du Code forestier.

En matière de Gestion durable et de Protection des eaux

- mise en œuvre du Code de l'eau, en liaison avec les Ministres chargés de l'Hydraulique, de l'Environnement, de l'Energie, de l'Agriculture, de la Santé et des Ressources Animales et Halieutiques.

En matière de Protection de la faune et de la flore

- maintien et préservation de l'intégrité du domaine forestier de l'Etat ;
- lutte contre les feux de brousse et défense des forêts, en liaison avec les Ministres chargés de la Défense et de l'Agriculture ;
- mise en œuvre des conventions et traités dans le domaine de la protection de la faune et de la flore ;
- protection des sols et des eaux, en liaison avec les Ministres chargés de l'Agriculture et des Ressources Animales et Halieutiques ;
- aménagement des jardins botaniques et parcs zoologiques, en liaison avec les Collectivités Territoriales.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Gestion durable des ressources forestières.
- Programme 3 : Gestion durable des ressources fauniques.
- Programme 4 : Gestion intégrée des ressources en eau.
- Programme 5 : Comptes Spéciaux du Trésor.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1: Administration Générale	CABINET, IGEF, Direction des affaires Financières et du Patrimoine (DAFP), Direction des Ressources Humaines et de la Formation (DRHF), Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC), Directions Régionales des eaux et Forêts (DREF), Direction de l'Informatique, des Statistiques, des archives et de la Documentation (DISAD), Service Communication (SERCOM), Direction des Etudes, de la Planification et de l'Evaluation (DEPE), Direction de la Police Forestière et de l'Eau (DPFE), Brigade Spéciale de Surveillance et d'Intervention (BSSI), Direction de la Gestion des Carrières des agents techniques (DGCAT)			
Programme 2: Gestion durable des ressources forestières	Direction Générale des forêts et de la faune (DGFF), Direction du Reboisement et du Cadastre Forestier (DRCF), Direction de la production et des industries Forestières (DPIF), Secrétariat National de Défense et de Lutte contre les feux de Brousse (SNDLFB), Cabinet/APV FLEGT, CABINET/Initiative cacao Forêts (ICF), CABINET/Jardin Botanique de Bingerville (JBB), Cabinet/Jardin d'Etat de Yamoussoukro (JEY), Directions Départementales des Eaux et Forêts (DDEF), Cantonnements des Eaux et Forêts (CEF), Postes des Eaux et Forêts (PEF)	SODEFOR	- Aménagement du jardin botanique de Bingerville ; - Projet d'Appui à la stratégie de préservation, de réhabilitation et d'extension des forêts ; - Projet d'Investissement Forestier Phase 2 (PIF2) ; - Loi de Programmation de Sécurité Intérieure (LPSI) - Sauvegarde du bois de vène dans les forêts classées de la Palé et de Boundiali	
Programme 3: Gestion durable des ressources fauniques	Direction de la Faune et des Ressources Cynégétiques (DFRC) ; Zoo National d'Abidjan (ZNA)		- Surveillance des éléphants par la technologie satellitaire	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 4: Gestion intégrée des ressources en eau	Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE), Direction de l'Évaluation du Patrimoine Hydraulique (DEPH), Direction de l'Aménagement et de la Protection des Ressources en Eau (DPARE)		- PIDACC/BN (Programme Intégré de Développement et d'Adaptation aux Changements Climatiques du Bassin du Niger) - Projet d'Appui à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)-Côte d'Ivoire - Bassin Versant du Bandama - Surveillance et protection des ressources en eau du Bandama moyen	-

II.1.2. Performance globale du Ministère

Tableau 2 : Performance du Ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Promouvoir une administration moderne et performante.	RS 1.1 : l'Administration est moderne et performante	IP 1.1.1 : Taux de satisfactions des usagers recourant aux services des structures du MINEF	Sondage Source : Rapports d'activités DISAD/SERCOM
OG 2 : Reconstituer et stabiliser le patrimoine forestier	RS 2.1 : le patrimoine forestier est reconstitué et stabilisé à au moins 20% du territoire national à l'horizon 2030	IP 2.1 .1 : Taux de couverture forestière	Superficie forestière couverte / superficie du territoire national à couvrir Source : Rapport d'activités Direction du Reboisement et du Cadastre Forestier
OG 3 : Reconstituer et préserver la biodiversité faunique	RS 3.1 : les sites de biodiversité faunique sont créés et préservés	IP 3.1.1 : Nombre de sanctuaires de faune	Dénombrement Source : : Rapport d'activités DFRC
OG 4 : Assurer une gestion rationnelle des ressources en eau pour la satisfaction des besoins des différents usagers	RS 4.1 : le cadre de gestion intégrée des ressources en eau est opérationnalisé	IP 4.1 .1 : Nombre d'outils de gestion développés	Dénombrement Source : : Rapports d'activités DGRE

II.1.3. Financement global du Ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	69 798 944 115	74 624 356 639	74 461 424 358
1.1 Ressources Intérieures	40 607 975 542	42 013 556 639	41 545 572 518
1.1.1 Budget Etat	40 607 975 542	42 013 556 639	41 545 572 518
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	29 190 968 573	32 610 800 000	32 915 851 840
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	29 190 968 573	32 610 800 000	32 915 851 840
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	69 798 944 115	74 624 356 639	74 461 424 358
2.1 Personnel	24 317 619 533	24 581 142 362	24 847 524 719
2.1.1 Solde y compris EPN	24 317 619 533	24 581 142 362	24 847 524 719
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	10 791 806 341	11 848 976 235	12 192 883 018
2.3 Transferts	994 248 548	1 081 727 454	1 174 891 448
2.4 Investissement	33 695 269 693	37 112 510 588	36 246 125 173
Trésor	4 504 301 120	4 501 710 588	3 330 273 333
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	29 190 968 573	32 610 800 000	32 915 851 840

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation
	Action 1.2: Planification, programmation, et suivi-évaluation
	Action 1.3: Gestion des ressources humaines, financières et matérielles
	Action 1.4: Information et communication
	Action 1.5: Protection, contrôle et surveillance des ressources forestières, fauniques et ressources en eau.

III.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Améliorer le cadre légal et institutionnel de gouvernance des Eaux et Forêts	Nombre de textes législatifs et réglementaires élaborés et transmis au SGG	9	15	15	15	Dénombrement Source : Rapport d'activités DAJC
	Nombre de missions de contrôle et de surveillance effectuées	973	700	700	700	Dénombrement Sources: Rapports d'activités IGEF / DPFE / BSSI / DREF
OS 2 : Assurer une gestion moderne et efficace des ressources humaines, matérielles et financières du MINEF	Pourcentage des Agents Techniques formés militairement	43%	80%	80%	100%	(Nombre d'agents formés / Nombre d'agents proposés) X 100 Source: Rapport d'activités DRHF
	Pourcentage d'Agents ayant un poste de travail	98,6%	99%	100%	100%	(Nombre d'agents ayant un poste de travail/ Nombre total d'agents du Ministère) x 100 Source: Rapport d'activités DRHF
	Pourcentage d'actions de formation réalisées	66,7%	55%	60%	80%	(Nombre de formations effectuées / Nombre de formations prévues) x 100 Sources: Rapports annuel DRHF / MINEF
	Proportion de projets suivis et évalués	100%	80%	85%	90%	(Nombre de projets suivi et évalués / Nombre de projets du MINEF) x 100 Sources: Rapports annuel DEPE / MINEF
OS 3 : Améliorer le système d'information et de communication interne et externe du MINEF	Taux d'opérationnalisation des systèmes d'information collaboratifs	80%	50%	70%	70%	(Nombre d'outils opérationnels / Nombre d'outils à opérationnaliser) x100 Source : Rapport d'activités DISAD
	Taux de couverture médiatique des activités du Ministère	87,33%	95%	99%	99%	(Nombre d'activités du MINEF couvertes / Nombre d'activités réalisées) x 100 Source : Rapport d'activités SerCom
	Taux de réponses aux demandes d'informations	90%	90%	90%	90%	(Nombre de réponses aux demandes d'informations / Nombre de demandes d'informations reçues) x100 Source : Rapport d'activités SerCom

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 1 : Administration Générale	31 581 513 573	35 576 283 385	36 033 764 992
Dépenses de personnel	24 285 219 533	24 548 742 362	24 815 124 719
Dépenses en biens et services	7 216 423 918	8 084 759 557	8 327 350 028
Transferts	79 870 122	84 781 466	91 290 245
Investissements	0	2 858 000 000	2 800 000 000
Trésor	0	2 858 000 000	2 800 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21088 Administration Générale	31 581 513 573	35 576 283 385	36 033 764 992
2108801 Coordination et animation	24 549 809 911	27 933 541 804	28 197 488 143
1 Personnel	24 285 219 533	24 548 742 362	24 815 124 719
78042200226 Prendre en charge les salaires des agents du Ministère	24 285 219 533	24 548 742 362	24 815 124 719
2 Biens et services	264 590 378	526 799 442	582 363 424
11042200066 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Bélier	5 000 000	9 955 000	11 005 000
14042200012 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du N'Zi (Dimbokro)	5 000 000	9 955 000	11 005 000
15042200023 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Iffou (Daoukro)	5 000 000	9 955 000	11 005 000
17042200075 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Gbêkê (Bouaké)	5 000 000	9 955 000	11 005 000
21088010562 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région de la Mé (Adzopé)	5 000 000	9 955 000	11 005 000
22042200044 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Bafing (Touba)	5 000 000	9 955 000	11 005 000
23042200040 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Kabadougou (Odiénné)	15 000 000	29 865 000	33 015 000
24042200052 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Tchologo (Ferkessedougou)	5 000 000	9 955 000	11 005 000
25042200051 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Poro (Korhogo)	5 000 000	9 954 999	11 005 000
28042200050 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Bounkani (Bouna)	5 000 000	9 955 000	11 005 000
31042200059 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Haut-Sassandra (Daloa)	5 000 000	9 955 000	11 005 000
32042200051 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Gôh (Gagnoa)	5 000 000	9 955 000	11 005 000
36042200022 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Worodougou (Séguéla)	5 000 000	9 955 000	11 005 000
41042200073 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Tonkpi (Man)	5 000 000	9 955 000	11 005 000
42042200035 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Cavally (Guiglo)	5 000 000	9 955 000	11 005 000
43042200036 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Guémon (Duekoue)	5 000 000	9 955 000	11 005 000
51042200060 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région de Lôh-Djiboua (Divo)	5 000 000	9 955 000	11 005 000
55042200063 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région de San-Pédro	5 000 000	9 955 000	11 005 000
56042200062 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région de la Nawa (Soubré)	5 000 000	9 955 000	11 005 000
61042200052 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région de l'Indénié-Djuablin (Abengourou)	5 000 000	9 954 999	11 005 000
62042200081 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Gontougo (Bondoukou)	5 000 000	9 955 000	11 005 000
71042200074 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région du Sud-Comoé (Aboisso)	5 000 000	9 955 000	11 005 000
76042200046 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la Région de l'Agnéby-Tiassa (Agboville)	5 000 000	9 955 000	11 005 000
78042200146 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	7 964 000	8 804 000
78042200147 Organiser la planification générale des activités du Ministère des Eaux et Forêts	5 000 000	9 955 000	11 005 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21088 Administration Générale	31 581 513 573	35 576 283 385	36 033 764 992
78042200187 Coordonner les activités du Ministère des Eaux et Forêts dans la zone d'Abidjan	5 000 000	9 955 000	11 005 000
78042200201 Mettre en oeuvre la politique du gouvernement en matière de protection des eaux et Forêts	100 120 000	199 338 922	220 364 122
78042200223 Renforcer le cadre institutionnel en matière de gestion durable des ressources forestières, fauniques et en eau	7 419 314	14 771 854	16 329 910
78042200227 Contrôler le bon fonctionnement et la performance des structures du Ministère	18 051 064	35 939 668	39 730 392
4 Investissements	0	2 858 000 000	2 800 000 000
Trésor	0	2 858 000 000	2 800 000 000
78056000285 Provision pour investissement / Eaux et forêts	0	2 858 000 000	2 800 000 000
2108802 Planification, programmation, et suivi-évaluation	10 000 000	19 910 000	22 010 000
2 Biens et services	10 000 000	19 910 000	22 010 000
78042200148 Suivre et Evaluer les activités du Ministère des Eaux et Forêts	10 000 000	19 910 000	22 010 000
2108803 Gestion des ressources humaines, financières et matérielles	6 647 872 236	7 214 315 362	7 362 662 530
2 Biens et services	6 568 002 114	7 129 533 896	7 271 372 285
78011201654 Prendre en charge les factures des structures centrales du Ministère (Eau, Electricité)	374 149 330	399 632 416	427 343 266
78042200150 Prendre en charge les missions hors CI	30 000 000	30 000 000	30 000 000
78042200151 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD	38 866 768	38 866 768	38 866 768
78042200152 Gérer et suivre les carrières des agents du Ministère	10 000 000	19 910 000	22 010 000
78042200153 Prendre en charge les dépenses liées à la mise en oeuvre du DPPD-PAP	50 000 000	99 550 000	110 050 000
78042200155 Gérer les baux et les tenues des agents Techniques des Eaux et Forêts	15 000 000	29 864 999	33 015 000
78042200156 Gérer les formations des agents du Ministère des Eaux et Forêts	128 054 790	254 957 087	281 848 593
78042200190 Payer les baux administratifs des logements de fonction	5 579 200 000	5 579 200 000	5 579 200 000
78042200203 Gérer les ressources et le patrimoine du Ministère des Eaux et Forêts	102 093 516	203 268 190	224 707 829
78042200204 Prendre en charge les dépenses liées aux services du Ministère des Eaux et Forêts	213 685 889	425 578 360	471 014 871
78042200205 Gérer les ressources humaines du Ministère des Eaux et Forêts	11 951 821	23 796 076	26 305 958
78042200212 Gérer la commande publique du Ministère	10 000 000	19 910 000	22 010 000
78042200218 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire	5 000 000	5 000 000	5 000 000
3 Transferts	79 870 122	84 781 466	91 290 245
78052000008 Prendre en charge les honoraires des agents sous convention BNETD	79 870 122	84 781 466	91 290 245
2108804 Information et communication	85 065 676	169 365 761	187 229 553
2 Biens et services	85 065 676	169 365 761	187 229 553
78042200157 Organiser la communication des activités du Ministère des Eaux et Forêts	60 000 000	119 460 000	132 060 000
78042200159 Participer à l'organisation du SARA/SITA	10 000 000	19 910 000	22 010 000
78042200192 Gérer le parc informatique et la connexion au réseau internet des services	15 065 676	29 995 761	33 159 553
2108805 Protection, contrôle et surveillance des ressources forestières, fauniques et ressources en eau.	288 765 750	239 150 458	264 374 766
2 Biens et services	288 765 750	239 150 458	264 374 766
78042200206 Contrôler et surveiller la gestion des ressources naturelles (Forêt, Faune, Eau)	20 115 750	40 050 458	44 274 766
78042200214 Conduire des interventions pour la protection des ressources naturelles dans les domaines ruraux et classés	268 650 000	199 100 000	220 100 000

III.2.2. Programme 2 : Gestion durable des ressources forestières

III.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Gestion durable des ressources forestières	Action 2.1: Gestion différentielle des forêts du domaine permanent de l'Etat
	Action 2.2: Développement du reboisement et reconstitution des forêts du domaine rural
	Action 2.3: Protection, contrôle et surveillance des forêts et des activités forestières.
	Action 2.4: Renforcement du cadre d'exploitation rationnelle, de transformation et de commercialisation des produits forestiers
	Action 2.5: Mise en oeuvre des activités du programme gestion durable des ressources forestières

III.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Gestion durable des ressources forestières						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS1 : Accroître la couverture forestière	Proportion de forêts du domaine privé de l'Etat disposant d'un Plan d'Aménagement (PA)	47%	60%	65%	70%	(Nombre de forêts du domaine privé de l'Etat disposant de plan d'aménagement adopté / nombre total de forêts classées) X100 Source : Rapport d'activités SODEFOR
	Superficies annuelles de parcelles agroforestières mises en place par les acteurs de la cacaoculture (ha)	60 000	100 000	100 000	100 000	Levé des superficies reboisées Sources : Rapport d'activités ICF, Projets
	Superficie annuelle reboisée (ha)	36 529,69	60 000	80 000	80 000	Levé des superficies reboisées Sources: Rapports d'activités DREF / DRFC / SODEFOR / ICF / Projets
	Nombre d'emplois verts créés (hommes/femmes)	500	1500	0	0	Dénombrement Sources : Rapports d'activités et base de données PIDACC
	Nombre de personnes bénéficiant d'activités alternatives (AGR)	-	2 000	5 000	8 020	Dénombrement Sources: Rapports d'activités PIF 2
	Nombre de bénéficiaires de microprojets offrant les moyens de subsistances améliorés dont des femmes	-	1 000	1 500	2 000	Dénombrement Sources: Rapports d'activités PIF 2
OS 2 : Renforcer le cadre d'exploitation, de transformation et de commercialisation des produits forestiers	Taux de mise en œuvre des orientations d'exploitation, de transformation et de commercialisation des produits forestiers	25%	40%	50%	65%	Evaluation du niveau d'avancement Sources: Rapport d'activités DPIF
	Nombre cumulé de manuels du système de vérification de la légalité et de la traçabilité du bois développés	0/3	1/3	2/3	3/3	Dénombrement Sources: Rapport d'activités APV-FLEGT
	Nombre de modules du système de vérification de la légalité et de la traçabilité du bois opérationnels	3/15	6/15	9/15	12/15	Dénombrement sources: Rapport d'activités APV-FLEGT
	Nombre d'acteurs informés et sensibilisés sur le code forestier et ses textes d'application	-	1000	2000	3000	Dénombrement Sources: Rapport d'activités APV-FLEGT
	Nombre de comités villageois de lutte contre les feux de brousse fonctionnels annuellement	269	200	300	300	Dénombrement Sources : Rapport annuel SCNDBF / MINEF

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 2 : Gestion durable des ressources forestières	32 701 966 898	37 569 964 496	36 881 682 810
Dépenses de personnel	2 400 000	2 400 000	2 400 000
Dépenses en biens et services	3 036 721 192	3 248 107 920	3 335 496 434
Transferts	204 378 426	216 945 988	233 601 203
Investissements	29 458 467 280	34 102 510 588	33 310 185 173
<i>Trésor</i>	<i>4 005 221 120</i>	<i>1 491 710 588</i>	<i>394 333 333</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>25 453 246 160</i>	<i>32 610 800 000</i>	<i>32 915 851 840</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22089 Gestion durable des ressources forestières	32 701 966 898	37 569 964 496	36 881 682 810
2208901 Gestion différentielle des forêts du domaine permanent de l'Etat	31 317 812 346	35 510 895 988	35 579 261 376
2 Biens et services	2 025 000 000	2 033 150 000	2 035 475 000
78042200182 Dépenses de Biens et Services LPSI-Eaux et Forêts	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000
78042200208 Prepara, Organiser et Superviser la mise en oeuvre des activités inscrites dans le Cadre d'Actions Communes	25 000 000	33 150 000	35 475 000
3 Transferts	204 378 426	216 945 988	233 601 203
78042200175 Transférer les crédits à la SODEFOR	204 378 426	216 945 988	233 601 203
4 Investissements	29 088 433 920	33 260 800 000	33 310 185 173
Trésor	3 635 187 760	650 000 000	394 333 333
90042200006 Projet d'Investissement Forestier (PIF2) / Eaux et Forets	400 000 000	300 000 000	300 000 000
78042200233 Projet de réhabilitation des forêts classées / C2D	2 000 000 000	0	0
78042200176 Dépenses d'investissement LPSI - Eaux et Forêts (Projet)	1 195 187 760	0	0
26042200044 Sauvegarder le bois de vène (petrocarpus erinaceus poir) dans les forêts classées de la Palé et de Boundiali	40 000 000	350 000 000	94 333 333
Financement extérieur	25 453 246 160	32 610 800 000	32 915 851 840
90042200006 Projet d'Investissement Forestier (PIF2) / Eaux et Forets	25 453 246 160	32 610 800 000	32 915 851 840
2208902 Développement du reboisement et reconstitution des forêts du domaine rural	632 448 218	1 062 571 110	236 033 836
1 Personnel	2 400 000	2 400 000	2 400 000
78042200225 Assurer la masse salariale du Jardin Botanique de Bingerville	2 400 000	2 400 000	2 400 000
2 Biens et services	260 014 858	218 460 522	233 633 836
11042200094 Aménager le jardin d' Etat de Yamoussoukro	20 635 121	27 362 170	29 281 237
78042200177 Aménager le jardin botanique de Bingerville	50 121 626	66 461 276	71 122 587
78042200221 Suivre les activités de reboisement	5 000 000	6 630 000	7 095 000
78042200229 Organiser la journée nationale de lutte contre les feux de brousse	75 000 000	32 800 821	34 952 752
78042200231 Elaborer et mettre en oeuvre les stratégies de luttes contre les feux de brousse et incendies de forêts	4 258 111	5 646 255	6 042 260

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22089 Gestion durable des ressources forestières	32 701 966 898	37 569 964 496	36 881 682 810
90042200001 Organiser la journée de l'arbre	100 000 000	72 930 000	78 045 000
90042200002 Mener les activités d'Education Écocitoyenne	5 000 000	6 630 000	7 095 000
4 Investissements	370 033 360	841 710 588	0
Trésor	370 033 360	841 710 588	0
90042200004 Projet d'appui à la mise en oeuvre de la Stratégie de Préservation, Réhabilitation et Extension des Forêts (SPREF)	220 000 000	841 710 588	0
78042200195 Aménagement du Jardin botanique de Bingerville (Projet)	150 033 360	0	0
2208903 Protection, contrôle et surveillance des forêts et des activités forestières.	562 689 165	745 860 631	798 172 236
2 Biens et services	562 689 165	745 860 631	798 172 236
11042200069 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Toumodi	2 000 000	2 652 000	2 838 000
11042200070 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Yamoussoukro	2 000 000	2 652 000	2 838 001
11042200071 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Attiéguakro	2 000 000	2 652 000	2 838 000
11042200072 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement de Djékanou	2 000 000	2 652 000	2 838 000
11042200073 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Lolobo	1 250 000	1 657 500	1 773 751
11042200075 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Lomokankro	1 250 000	1 657 500	1 773 750
11042200076 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Kokumbo (Toumodi)	1 250 000	1 657 500	1 773 750
11042200077 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Tiébissou	2 000 000	2 652 000	2 838 001
11042200082 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du Département de Toumodi	3 000 000	3 978 000	4 257 000
11042200083 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Didiévi	2 000 000	2 652 000	2 838 000
11042200084 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Raviart	1 250 000	1 657 500	1 773 750
11042200085 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Yakpabo (Sakassou)	1 250 000	1 657 500	1 773 750
11042200090 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Kpouebo	1 250 000	1 657 500	1 773 751
11042200091 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Kossou	1 250 000	1 657 500	1 773 751
11042200096 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Molonou	1 250 000	1 657 500	1 773 750
14042200014 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Dimbokro	2 000 000	2 652 000	2 838 001
14042200015 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Kouassi Kouassikro	1 250 000	1 657 500	1 773 750
14042200017 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Bocanda	2 000 000	2 652 000	2 838 000
15042200026 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Daoukro	2 000 000	2 652 000	2 838 001
15042200027 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Ettrokro	1 250 000	1 657 500	1 773 750
15042200029 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Pri kro	2 000 000	2 652 000	2 838 000
15042200030 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de M'Bahiakro	2 000 000	2 652 000	2 838 000
15042200031 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Ananda	1 250 000	1 657 500	1 773 750
15042200032 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Ouélé	2 000 000	2 652 000	2 838 000
16042200042 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Anoumaba	1 250 000	1 657 500	1 773 751
16042200043 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Kotobi	1 250 000	1 657 500	1 773 751

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22089 Gestion durable des ressources forestières	32 701 966 898	37 569 964 496	36 881 682 810
16042200044 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de N'guessankro	1 250 000	1 657 500	1 773 751
16042200045 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de M'Batto	2 000 000	2 652 000	2 838 000
16042200046 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Tiémélékro	1 250 000	1 657 500	1 773 751
16042200051 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Bongouanou	2 000 000	2 652 000	2 838 000
16042200052 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Krégbé	1 250 000	1 657 500	1 773 751
16042200053 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Arrah	2 000 000	2 652 000	2 838 000
16042200055 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Andé	1 250 000	1 657 500	1 773 751
16042200057 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du Département de Bongouanou	3 000 000	3 978 000	4 257 000
17042200056 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du Département de Béoumi	3 000 000	3 978 000	4 257 000
17042200057 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Bottro	2 000 000	2 652 000	2 838 000
17042200058 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Ando Kékérérou	1 250 000	1 657 500	1 773 751
17042200059 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Kondosso	1 250 000	1 657 500	1 773 751
17042200060 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Kondrobo	1 250 000	1 657 500	1 773 751
17042200061 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Sakassou	2 000 000	2 652 000	2 838 000
17042200067 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Brobo	1 250 000	1 657 500	1 773 750
17042200068 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Bodokro	1 250 000	1 657 500	1 773 750
17042200071 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Béoumi	2 000 000	2 652 000	2 838 000
17042200072 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de DjéBonoua	1 250 000	1 657 500	1 773 750
17042200073 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Bouaké	2 000 000	2 652 000	2 838 000
17042200074 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Diabo	1 250 000	1 657 500	1 773 750
17042200077 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Ayaou-sran	1 250 000	1 657 500	1 773 750
18042200060 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Katiola	2 000 000	2 652 000	2 838 001
18042200061 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Tortiya (Niakaramandougou)	1 250 000	1 657 500	1 773 750
18042200062 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Tafiré	1 250 000	1 657 500	1 773 750
18042200066 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du Département de Katiola	3 000 000	3 978 000	4 257 000
18042200067 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Timbé	1 250 000	1 657 500	1 773 751
18042200068 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Satama Sokoura	1 250 000	1 657 500	1 773 750
18042200069 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Satama-SoKoro	1 250 000	1 657 500	1 773 750
18042200070 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Niakaramadougou	2 000 000	2 652 000	2 838 000
18042200071 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de BoniéréDougou	1 250 000	1 657 500	1 773 750
18042200072 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Bassawa	1 250 000	1 657 500	1 773 750
18042200074 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Foumbolo	1 250 000	1 657 500	1 773 751
18042200075 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Dabakala	2 000 000	2 652 000	2 838 000
18042200076 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Fronan	1 250 000	1 657 500	1 773 751

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22089 Gestion durable des ressources forestières	32 701 966 898	37 569 964 496	36 881 682 810
22042200034 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement forestier de Ouaninou	2 000 000	2 652 000	2 838 001
22042200035 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Koro	2 000 000	2 652 000	2 838 000
22042200036 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Booko	1 250 000	1 657 500	1 773 751
22042200037 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Guentéguéla	1 250 000	1 657 500	1 773 750
22042200040 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Touba	2 000 000	2 652 001	2 838 001
22042200041 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Borotou	1 250 000	1 657 500	1 773 751
22042200042 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Koonan	1 250 000	1 657 500	1 773 751
22042200045 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Fougbesso	1 250 000	1 657 500	1 773 750
22089030279 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du Département de M'Bahiakro	3 000 000	3 978 000	4 257 000
22089030283 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du Département de Doropo	3 000 000	3 978 000	4 257 000
22089030299 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Taabo	2 000 000	2 652 000	2 838 000
22089030303 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Kouibly	2 000 000	2 652 000	2 838 000
22089030329 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement de Tehini	2 000 000	2 651 999	2 838 000
22089030348 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Bouko	1 250 000	1 657 500	1 773 751
22089030350 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Dananon	1 250 000	1 657 500	1 773 751
22089030351 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Dapeoua	1 250 000	1 657 500	1 773 751
22089030378 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Lataha	1 250 000	1 657 500	1 773 751
22089030388 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Ondefidouo	1 250 000	1 657 500	1 773 751
22089030389 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Papara	1 250 000	1 657 500	1 773 751
22089030392 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Sikolo	1 250 000	1 657 500	1 773 751
22089030398 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Tendene Bambarasso	1 250 000	1 657 500	1 773 751
23042200036 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Odienné	2 000 000	2 652 000	2 838 001
23042200037 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Séguélon	2 000 000	2 652 000	2 838 000
23042200038 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Samatiguila	1 250 000	1 657 500	1 773 750
23042200042 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Fengolo	1 250 000	1 657 500	1 773 751
23042200043 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Djoulatiendougou	1 250 000	1 657 500	1 773 750
23042200046 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du Département de Madinani	3 000 000	3 978 000	4 257 000
23042200047 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Gbéléban	2 000 000	2 652 000	2 838 000
23042200048 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Madinani	2 000 000	2 652 000	2 838 000
23042200051 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Bako	1 250 000	1 657 500	1 773 751
24042200043 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Diawala	1 250 000	1 657 500	1 773 750
24042200044 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du Département de Ouangolodougou	3 000 000	3 978 000	4 257 000
24042200045 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Niellé	2 000 000	2 652 000	2 838 000
24042200046 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Nafana	1 250 000	1 657 500	1 773 751

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22089 Gestion durable des ressources forestières	32 701 966 898	37 569 964 496	36 881 682 810
24042200047 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Togoniere	2 000 000	2 652 000	2 838 001
24042200050 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Ferkessédougou	2 000 000	2 652 000	2 838 000
24042200051 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Toumokoro	1 250 000	1 657 500	1 773 751
24042200054 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Ouangolodougou	2 000 000	2 652 000	2 838 000
24042200055 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Kong	2 000 000	2 652 000	2 838 000
24042200058 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Bilimono	1 250 000	1 657 500	1 773 751
25042200057 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Kanoroba	1 250 000	1 657 500	1 773 750
25042200058 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Boron	1 250 000	1 657 500	1 773 751
25042200059 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Karakoro	1 250 000	1 657 500	1 773 751
25042200060 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Niofoin	1 250 000	1 657 500	1 773 751
25042200061 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Sirasso	1 250 000	1 657 500	1 773 750
25042200063 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Sinématiali	2 000 000	2 652 000	2 838 000
25042200065 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Katogo	1 250 000	1 657 500	1 773 751
25042200068 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Guiembé	1 250 000	1 657 500	1 773 751
25042200069 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Napeledougou	1 250 000	1 657 500	1 773 751
25042200070 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de M'Bengué	2 000 000	2 652 000	2 838 000
25042200072 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Korhogo	2 000 000	2 652 000	2 838 000
25042200075 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Dikodougou	2 000 000	2 652 000	2 838 000
26042200034 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Tengréla	2 000 000	2 652 000	2 838 000
26042200035 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du Département de Boundiali	3 000 000	3 978 000	4 257 000
26042200037 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Boundiali	2 000 000	2 652 000	2 838 001
26042200038 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Kouto	2 000 000	2 652 000	2 838 000
26042200039 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Ganaoni	1 250 000	1 657 500	1 773 751
26042200040 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Kolia	1 250 000	1 657 500	1 773 751
26042200041 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Gbongaha	1 250 000	1 657 500	1 773 751
26042200042 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Kanakoro	1 250 000	1 657 500	1 773 751
27042200029 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du Département de Minignan	3 000 000	3 978 000	4 257 000
27042200030 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de de Kaniasso (Odienné)	2 000 000	2 652 000	2 838 000
27042200031 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Minignan	2 000 000	2 652 000	2 838 000
27042200032 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Goulia	1 250 000	1 657 500	1 773 751
27042200033 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Sokoro	1 250 000	1 657 500	1 773 751
27042200035 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Tienko	1 250 000	1 657 500	1 773 751
28042200043 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Kalamon	1 250 000	1 657 500	1 773 750
28042200044 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Tougbo	1 250 000	1 657 500	1 773 751

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22089 Gestion durable des ressources forestières	32 701 966 898	37 569 964 496	36 881 682 810
28042200045 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Koutouba	1 250 000	1 657 500	1 773 750
28042200046 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Niainin	1 250 000	1 657 500	1 773 751
28042200047 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Doropo	2 000 000	2 652 000	2 838 000
28042200048 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Bouna	2 000 000	2 652 000	2 838 000
28042200049 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Danoa	1 250 000	1 657 500	1 773 750
28042200051 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Nassian	2 000 000	2 652 000	2 838 000
28042200054 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Sominace (Bouna)	1 250 000	1 657 500	1 773 750
31042200063 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Issia	2 000 000	2 652 000	2 838 000
31042200064 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Vaou (Vavoua)	1 250 000	1 657 500	1 773 750
31042200065 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Pélézi	1 250 000	1 657 500	1 773 751
31042200066 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Guessabo	1 250 000	1 657 500	1 773 751
31042200067 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Saioua	1 250 000	1 657 500	1 773 750
31042200068 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement forestier de Vavoua	2 000 000	2 652 000	2 838 000
31042200069 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier d'Iboguhé	1 250 000	1 657 500	1 773 750
31042200070 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du Département de Vavoua	3 000 000	3 978 000	4 257 000
31042200071 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Gadouan	1 250 000	1 657 500	1 773 750
31042200075 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Gonaté	1 250 000	1 657 500	1 773 750
31042200076 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Setiffa	1 250 000	1 657 500	1 773 751
31042200080 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Bédiala	1 250 000	1 657 500	1 773 751
31042200081 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Dania	2 000 000	2 652 000	2 838 000
31042200085 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Daloa	2 000 000	2 652 000	2 838 001
31042200086 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Zoukougbeu	2 000 000	2 652 000	2 838 000
31042200087 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Belle Ville	1 250 000	1 657 500	1 773 750
32042200040 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Gagnoa	2 000 000	2 652 000	2 838 000
32042200041 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Ghabodougoua	1 250 000	1 657 500	1 773 751
32042200042 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Ouragahio	1 250 000	1 657 500	1 773 750
32042200045 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Guibéroua	2 000 000	2 652 000	2 838 000
32042200046 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Diégonéfla	1 250 000	1 657 500	1 773 750
32042200047 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Dignago	1 250 000	1 657 500	1 773 750
32042200048 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Bayota	1 250 000	1 657 500	1 773 750
32042200050 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Galebré	1 250 000	1 657 500	1 773 751
32042200052 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Oumé	2 000 000	2 652 000	2 838 001
35042200037 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Zuénoula	2 000 000	2 652 000	2 838 000
35042200038 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Sinfra	2 000 000	2 652 000	2 838 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22089 Gestion durable des ressources forestières	32 701 966 898	37 569 964 496	36 881 682 810
35042200039 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du Département de Bouaflé	3 000 000	3 978 000	4 257 000
35042200040 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Bonon	1 250 000	1 657 500	1 773 750
35042200044 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Kanzra	1 250 000	1 657 500	1 773 750
35042200045 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Gohitafla	1 250 000	1 657 500	1 773 750
35042200047 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Kononfla (Sinfra)	1 250 000	1 657 500	1 773 750
35042200048 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Bazra Natis	1 250 000	1 657 500	1 773 751
35042200049 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Bouaflé	2 000 000	2 652 000	2 838 000
36042200023 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Sifié	1 250 000	1 657 500	1 773 750
36042200024 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Djibrosso	1 250 000	1 657 500	1 773 750
36042200028 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Massala	1 250 000	1 657 500	1 773 751
36042200029 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Kani	2 000 000	2 652 000	2 838 001
36042200031 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Morondo	1 250 000	1 657 500	1 773 751
36042200033 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Séguéla	2 000 000	2 652 000	2 838 001
37042200026 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du Département de Mankono	3 000 000	3 978 000	4 257 000
37042200027 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Dianra	2 000 000	2 652 000	2 838 000
37042200028 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Kongasso	1 250 000	1 657 500	1 773 750
37042200029 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Sarhala	1 250 000	1 657 500	1 773 750
37042200030 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Kounahiri	2 000 000	2 652 000	2 838 001
37042200034 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Mankono	2 000 000	2 652 000	2 838 000
37042200035 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Tiéningboué	1 250 000	1 657 500	1 773 750
41042200063 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Danané	2 000 000	2 652 000	2 838 000
41042200064 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Biankouma	2 000 000	2 652 000	2 838 000
41042200065 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Man	2 000 665	2 652 881	2 838 944
41042200066 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Sangouiné	1 250 000	1 657 500	1 773 750
41042200067 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du Département de Biankouma	3 000 000	3 978 000	4 257 000
41042200068 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Logoualé	1 250 000	1 657 500	1 773 750
41042200069 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Sipilou	2 000 000	2 652 000	2 838 000
41042200075 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Kouan Houlié	1 250 000	1 657 500	1 773 751
41042200076 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Teapleu	1 250 000	1 657 500	1 773 751
41042200080 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Daleu	1 250 000	1 657 500	1 773 750
41042200081 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du Département de Danané	3 000 000	3 978 000	4 257 001
41042200082 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Mahapleu	1 250 000	1 657 500	1 773 750
41042200084 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Bin Houye	1 250 000	1 657 500	1 773 751
41042200085 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Gbonné	1 250 000	1 657 500	1 773 750

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22089 Gestion durable des ressources forestières	32 701 966 898	37 569 964 496	36 881 682 810
41042200087 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de ZouanHounien	2 000 000	2 652 000	2 838 000
42042200039 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Zéaglo (Bloléquin)	1 250 000	1 657 500	1 773 750
42042200040 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Bolequin	2 000 000	2 652 000	2 838 000
42042200042 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Taï	2 000 000	2 652 000	2 838 000
42042200043 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du Département de Toulepleu	3 000 000	3 978 000	4 257 000
42042200044 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Doke	1 250 000	1 657 500	1 773 751
42042200045 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Zagné	1 250 000	1 657 500	1 773 750
42042200047 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Péhé	1 250 000	1 657 500	1 773 750
42042200048 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Guiglo	2 000 000	2 652 000	2 838 001
42042200049 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Toulépleu	2 000 000	2 652 000	2 838 000
43042200040 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Guézou	1 250 000	1 657 500	1 773 750
43042200042 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Duékoué	2 000 000	2 652 000	2 838 000
43042200043 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Bangolo	2 000 000	2 652 000	2 838 001
43042200044 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Gbapleu (Duekoue)	1 250 000	1 657 500	1 773 750
43042200048 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du Département de Bangolo	3 000 000	3 978 000	4 257 000
43042200049 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Guézou 1	1 250 000	1 657 500	1 773 751
43042200051 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Facobly	2 000 000	2 652 000	2 838 000
43042200052 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Semien	1 250 000	1 657 500	1 773 750
51042200048 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Dairo-Didizo	1 250 000	1 657 500	1 773 750
51042200049 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Ogodou	1 250 000	1 657 500	1 773 750
51042200050 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Lozoua	1 250 000	1 657 500	1 773 750
51042200051 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Hiré	1 250 000	1 657 500	1 773 750
51042200055 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Divo	2 000 000	2 652 000	2 838 000
51042200056 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Zikisso	1 250 000	1 657 500	1 773 750
51042200057 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Yocoboue (Divo)	1 250 000	1 657 500	1 773 750
51042200058 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du Département de Lakota	3 000 000	3 978 000	4 257 000
51042200061 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Gnamezaria (Lakota)	1 250 000	1 657 500	1 773 750
51042200062 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Guitry	2 000 000	2 652 000	2 838 000
51042200063 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Lakota	2 000 000	2 652 000	2 838 001
51042200066 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Gagoré	1 250 000	1 657 500	1 773 750
55042200046 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Tabou	2 000 000	2 652 000	2 838 000
55042200047 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de San-Pédro	2 000 000	2 652 000	2 838 000
55042200048 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Doba	1 250 000	1 657 500	1 773 750
55042200049 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du Département de Tabou	3 000 000	3 978 000	4 257 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22089 Gestion durable des ressources forestières	32 701 966 898	37 569 964 496	36 881 682 810
55042200050 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Grabo	2 000 000	2 652 000	2 838 000
55042200051 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Djouroutou	1 250 000	1 657 500	1 773 751
55042200057 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Dogbo	1 250 000	1 657 500	1 773 750
55042200058 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Gabiadji	1 250 000	1 657 500	1 773 750
55042200059 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Grand-Béréby	2 000 000	2 652 000	2 838 000
55042200062 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Olodio	1 250 000	1 657 500	1 773 751
56042200048 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du Département de Méagui	3 000 000	3 978 000	4 257 000
56042200049 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Dabouyo	1 250 000	1 657 500	1 773 751
56042200050 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Guéyo	2 000 000	2 652 000	2 838 000
56042200053 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Méaguy	2 000 000	2 652 000	2 838 000
56042200054 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Okrouyo	1 250 000	1 657 500	1 773 751
56042200055 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement forestier de Buyo (Dept Soubré)	2 000 000	2 652 000	2 838 000
56042200059 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Grand Zatry	2 000 000	2 652 000	2 838 000
56042200060 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Liliyo	1 250 000	1 657 500	1 773 750
56042200061 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Oupouyo	1 250 000	1 657 500	1 773 750
56042200064 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Soubré	2 188 500	2 901 951	3 105 482
56042200065 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du Département de Soubré (Buyo)	3 000 000	3 978 000	4 257 000
57042200029 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du Département de Sassandra	3 000 000	3 978 000	4 257 001
57042200030 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Gbagbame (Fresco)	1 250 000	1 657 500	1 773 751
57042200032 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Fresco	2 000 000	2 651 999	2 838 000
57042200034 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Dakpadou	1 250 000	1 657 500	1 773 751
57042200036 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Sago	1 250 000	1 657 500	1 773 751
57042200037 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Sassandra	2 000 000	2 652 000	2 838 000
61042200060 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Abengourou	2 000 000	2 652 000	2 838 001
61042200061 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Dufrebo	2 000 000	2 652 000	2 838 000
61042200062 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier d'Ebilassokro	1 250 000	1 657 500	1 773 751
61042200063 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Tanguelan	1 250 000	1 657 500	1 773 751
61042200064 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Yakassé - Fèyassé	1 250 000	1 657 500	1 773 751
61042200066 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Agnibilékrou	2 000 000	2 652 000	2 838 000
61042200067 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du Département d'Agnibilékrou	3 000 000	3 978 000	4 257 000
61042200068 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier d'Akoboissué	1 250 000	1 657 500	1 773 751
61042200069 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier d'Aniassué	1 250 000	1 657 500	1 773 751
61042200070 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Diamarakro	1 250 000	1 657 500	1 773 751
61042200074 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier d'Amélékia	1 250 000	1 657 500	1 773 750

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22089 Gestion durable des ressources forestières	32 701 966 898	37 569 964 496	36 881 682 810
61042200075 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Zaranou	1 250 000	1 657 500	1 773 750
61042200076 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Bettié	2 000 000	2 652 001	2 838 000
61042200079 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Niablé	1 250 000	1 657 500	1 773 750
62042200077 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du Département de Tanda	3 000 000	3 978 000	4 257 000
62042200078 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier d'Appimadoum	1 250 000	1 657 500	1 773 751
62042200079 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Tagadi	1 250 000	1 657 500	1 773 750
62042200086 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Bondoukou	2 000 000	2 652 000	2 838 001
62042200087 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Boihia	1 250 000	1 657 500	1 773 750
62042200088 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Tabagne	1 250 000	1 657 500	1 773 750
62042200089 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Transua	2 000 000	2 652 000	2 838 000
62042200090 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Laoudi Ba	1 250 000	1 657 500	1 773 751
62042200092 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Sandégué	2 000 000	2 652 000	2 838 000
62042200093 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Koun-Fao	2 000 000	2 386 800	2 554 200
62042200094 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Kouassi-Datébro	1 250 000	1 657 500	1 773 750
62042200095 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Tanda	2 000 000	2 652 000	2 838 000
62042200096 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Diamba	1 250 000	1 657 500	1 773 751
62042200097 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Tienkoikro	1 250 000	1 657 500	1 773 750
62042200098 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Sorobango	1 250 000	1 657 500	1 773 750
62042200099 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Yorobodi	1 250 000	1 657 500	1 773 751
62042200100 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Tankesse	1 250 000	1 657 500	1 773 751
62042200102 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier d'Assuéffry	1 250 000	1 657 500	1 773 750
62042200103 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Gouméré	1 250 000	1 657 500	1 773 750
71042200070 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier d'Assinie-Mafia	1 250 000	1 657 500	1 773 750
71042200071 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du Département de Tiapoum	3 000 000	3 978 000	4 257 000
71042200072 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Bianouan	1 250 000	1 657 500	1 773 750
71042200077 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Aboisso	2 000 000	2 652 000	2 838 000
71042200078 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier d'Adaou	1 250 000	1 657 500	1 773 750
71042200079 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Bonoua	2 000 000	2 652 000	2 838 000
71042200080 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Amamé	2 000 000	2 652 000	2 838 000
71042200081 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Nouanou	1 250 000	1 657 500	1 773 750
71042200082 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Adiaké	2 000 000	2 652 000	2 838 000
71042200086 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Maféré	2 000 000	2 652 000	2 838 000
71042200087 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement de Tiapoum	2 000 000	2 651 999	2 838 000
71042200088 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier d'Etuéboué	1 250 000	1 657 500	1 773 751

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22089 Gestion durable des ressources forestières	32 701 966 898	37 569 964 496	36 881 682 810
71042200089 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Yaou	1 250 000	1 657 500	1 773 750
71042200091 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du Département de Grand Bassam	3 000 000	3 978 000	4 257 000
71042200092 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Bongo	1 250 000	1 657 500	1 773 751
71042200094 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Noé	1 250 000	1 657 500	1 773 750
71042200095 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement de Grand Bassam	2 000 000	2 651 999	2 838 000
76042200050 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Pacobo	1 250 000	1 657 500	1 773 750
76042200051 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du Département de Tiassalé	3 000 000	3 978 000	4 257 000
76042200052 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Gomon	1 250 000	1 657 500	1 773 751
76042200053 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du cantonnement Forestier de Sikensi	2 000 000	2 652 001	2 838 000
76042200056 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Agboville	2 000 000	2 652 000	2 838 000
76042200057 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Rubino	1 250 000	1 657 500	1 773 750
76042200058 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier d'Azaguié	1 250 000	1 657 500	1 773 750
76042200060 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Séguié	1 250 000	1 657 500	1 773 750
76042200061 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Orescrobou	1 250 000	1 657 500	1 773 750
76042200064 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de N'douci	1 250 000	1 657 500	1 773 751
76042200066 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Yapo	1 250 000	1 657 500	1 773 750
76042200069 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier Tiassalé	2 000 000	2 652 000	2 838 000
77042200043 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Alépé	2 000 000	2 652 000	2 838 000
77042200044 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Azopé	2 000 000	2 652 000	2 838 000
77042200045 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Afféry	1 250 000	1 657 500	1 773 751
77042200046 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Aboisso-Comoé	1 250 000	1 657 500	1 773 750
77042200047 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Danguira	1 250 000	1 657 500	1 773 751
77042200048 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Yakassé-Attrobou	2 000 000	2 652 000	2 838 000
77042200049 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Akoupé	2 000 000	2 652 000	2 838 000
77042200058 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Agou	1 250 000	1 657 500	1 773 751
77042200060 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Abongoua	1 250 000	1 657 500	1 773 751
77042200062 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Yakassé-Mé	1 250 000	1 657 500	1 773 750
77042200063 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du Département d'Akoupé	3 000 000	3 978 000	4 257 000
78042200162 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Bingerville	1 250 000	1 657 500	1 773 750
78042200163 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Songon	1 250 000	1 657 500	1 773 751
78042200164 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Brofodoumé	1 250 000	1 657 500	1 773 751
78042200165 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Anyama	2 000 000	2 652 000	2 838 000
78042200228 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier d'Abidjan	2 000 000	2 652 000	2 838 000
79042200028 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier de Bakanda	1 250 000	1 657 500	1 773 750

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22089 Gestion durable des ressources forestières	32 701 966 898	37 569 964 496	36 881 682 810
79042200029 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier de Jacquerville	2 000 000	2 652 000	2 838 000
79042200030 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier d'Ahouanou	1 250 000	1 657 500	1 773 750
79042200032 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier Grand-Lahou	2 000 000	2 652 000	2 838 000
79042200033 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Cantonnement Forestier Dabou	2 000 000	2 652 000	2 838 000
79042200035 Superviser les activités opérationnelles du Ministère des Eaux et Forêts au niveau du Département de Dabou	3 000 000	3 978 000	4 257 000
79042200038 Réaliser les activités de contrôle, de reboisement et de sensibilisation au niveau du Poste Forestier d'Irobo (Grand-Lahou)	1 250 000	1 657 500	1 773 750
2208904 Renforcement du cadre d'exploitation rationnelle, de transformation et de commercialisation des produits forestiers	152 169 130	201 776 267	215 927 995
2 Biens et services	152 169 130	201 776 267	215 927 995
78042200166 Mettre en oeuvre le processus APV-FLEGT	147 169 130	195 146 267	208 832 995
78042200207 Gérer et promouvoir les activités d'exploitation forestière	5 000 000	6 630 000	7 095 000
2208905 Mise en oeuvre des activités du programme gestion durable des ressources forestières	36 848 039	48 860 500	52 287 367
2 Biens et services	36 848 039	48 860 500	52 287 367
90042200003 Mettre en oeuvre la politique des Forêts	36 848 039	48 860 500	52 287 367

II.2.3. Programme 3 : Gestion durable des ressources fauniques

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Gestion durable des ressources fauniques	Action 3.1: Renforcement du dispositif de protection des ressources fauniques
	Action 3.2: Aménagement du zoo, prévention et éradication des zoonoses
	Action 3.3: Mise en oeuvre des activités du programme gestion durable des ressources fauniques

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 :Gestion durable des ressources fauniques						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1: Restaurer et valoriser la faune sauvage	Nombre d'éléphants équipés de dispositif de protection et de suivi GPS	4	2	2	2	Dénombrement Source : Rapport d'activités DFRC
	Nombre d'agents formés à la gestion de la faune, la lutte anti-traffic et anti-braconnage	9	45	50	55	Dénombrement Source : Rapport d'activités DFRC
	Nombre de conflits homme-faune résolus	1	1	2	3	Dénombrement Source : Rapport d'activités DFRC
	Nombre d'espèces de faune valorisées en élevage	1	2	2	2	Dénombrement Source : Rapport d'activités DFRC
	Nombre d'espèces de faune menacées d'extinction bénéficiant de programme de restauration	1	1	1	1	Dénombrement Source : Rapport d'activités DFRC

Programme 3 :Gestion durable des ressources fauniques						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 2 : Valoriser le Zoo National d'Abidjan	Nombre d'agents contractuels pris en charge	22	24	27	30	Dénombrement Source : Rapport d'activités ZNA
	Nombre d'analyses sanitaires effectuées sur les animaux du ZNA	03	15	25	35	Dénombrement Source : Rapport d'activités ZNA
	Evolution du nombre d'éléments attractifs (animaux, restaurant, jeux virtuels, jeux d'enfants, parcours floral, parcours sportif, boutique souvenir, espace pique-nique, cinéma, internet, etc.)	15	9	12	15	Dénombrement Source : Rapport d'activités ZNA
	Evolution du nombre d'espèces animales dans le ZNA	56	63	68	73	Dénombrement Source : Rapport d'activités ZNA
	Evolution de l'effectif des animaux du ZNA	386	564	648	745	Dénombrement Source : Rapport d'activités ZNA
	Evolution du nombre de visiteurs du ZNA	259 318	400 000	410 000	430 000	Dénombrement Source : Rapport d'activités ZNA

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 3 : Gestion durable des ressources fauniques	525 661 231	604 218 891	599 519 942
Dépenses de personnel	30 000 000	30 000 000	30 000 000
Dépenses en biens et services	455 661 231	422 218 891	433 579 942
Transferts	0	0	0
Investissements	40 000 000	152 000 000	135 940 000
<i>Trésor</i>	<i>40 000 000</i>	<i>152 000 000</i>	<i>135 940 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22090 Gestion durable des ressources fauniques	525 661 231	604 218 891	599 519 942
2209001 Renforcement du dispositif de protection des ressources fauniques	45 000 000	157 000 000	145 940 000
2 Biens et services	5 000 000	5 000 000	10 000 000
78042200167 Renforcer le dispositif de protection des ressources fauniques	5 000 000	5 000 000	10 000 000
4 Investissements	40 000 000	152 000 000	135 940 000
Trésor	40 000 000	152 000 000	135 940 000
78042200232 Surveiller les elephants par la technologie satellitaire	40 000 000	152 000 000	135 940 000
2209002 Aménagement du zoo, prévention et éradication des zoonoses	468 410 188	434 967 848	438 579 942
1 Personnel	30 000 000	30 000 000	30 000 000
78042200171 Assurer les charges salariales du Zoo d'Abidjan	30 000 000	30 000 000	30 000 000
2 Biens et services	438 410 188	404 967 848	408 579 942
78042200211 Protéger les espèces animales et promouvoir les activités récréatives	438 410 188	404 967 848	408 579 942

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22090 Gestion durable des ressources fauniques	525 661 231	604 218 891	599 519 942
2209003 Mise en oeuvre des activités du programme gestion durable des ressources fauniques	12 251 043	12 251 043	15 000 000
2 Biens et services	12 251 043	12 251 043	15 000 000
90042200005 Mettre en oeuvre la politique de Gestion durable des ressources fauniques	12 251 043	12 251 043	15 000 000

II.2.4. Programme 4 : Gestion intégrée des ressources en eau

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Gestion intégrée des ressources en eau	Action 4.1: Instruction de dossiers de demande d'autorisation de prélèvement d'eau
	Action 4.2: Elaboration d'une carte de dégradation des états de surface

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 : Gestion intégrée des ressources en eau						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Protéger les ressources en eaux	Pourcentage de demandes d'autorisation de prélèvement d'eau traitée	38%	100%	100%	100%	Nombre de demandes d'autorisation de prélèvement d'eau traitées/nombre total de demande d'autorisation de prélèvement d'eau reçues) X 100 Source : Rapport d'activité DGRE
	Pourcentage d'ouvrages de prélèvements d'eau réalisés	30%	100%	100%	100%	Nombre d'ouvrages de prélèvements d'eau réalisés / nombre total de demande d'autorisation de prélèvement d'eau Source : Rapport d'activité DGRE
	Nombre d'ouvrages hydrauliques réhabilités	0	3	3	3	Dénombrement Source : Rapport d'activité DGRE
	Nombre de campagnes sur la qualité des eaux	4	4	4	4	Dénombrement Source : Rapport d'activité DGRE
	Nombre de bulletins de la qualité des eaux brutes diffusés	0	4	4	4	Dénombrement Source : Rapport d'activité DGRE
	Nombre de campagnes de sensibilisation et d'information sur la protection des ressources en eaux	2	2	2	2	Dénombrement Sources : Rapport d'activité DGRE Rapport d'activités du PIDACC
OS 2 : Mettre en place un cadre de gestion durable des ressources en eau et des ouvrages hydrauliques	Nombre d'agents formés à la gestion durable des ressources en eau	140	140	140	140	Dénombrement Source: Rapport d'activités DGRE
	Nombre de retenues d'eau réhabilitées par an	0	14	0	0	Dénombrement Sources: Rapport d'activités DGRE Rapport d'activités du PIDACC

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 4 : Gestion intégrée des ressources en eau	4 279 802 413	93 889 867	96 456 614
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	83 000 000	93 889 867	96 456 614
Transferts	0	0	0
Investissements	4 196 802 413	0	0
<i>Trésor</i>	459 080 000	0	0
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	3 737 722 413	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22091 Gestion intégrée des ressources en eau	4 279 802 413	93 889 867	96 456 614
2209101 Instruction de dossiers de demande d'autorisation de prélèvement d'eau	274 080 000	73 000 000	75 500 000
2 Biens et services	65 000 000	73 000 000	75 500 000
78042200172 Protéger et aménager les Ressources en Eau	5 000 000	10 000 000	10 000 000
78042200174 Organiser la semaine nationale de l'eau	50 000 000	49 500 000	52 000 000
78042200198 Organiser la journée mondiale de l'eau	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78042200210 Evaluer le patrimoine hydraulique	5 000 000	8 500 000	8 500 000
4 Investissements	209 080 000	0	0
<i>Trésor</i>	209 080 000	0	0
90042200008 Projet d'Appui à la Gestion Intégrée des Ressources en Eau (GIRE)-Côte d'Ivoire - Bassin Versant du Bandama	34 080 000	0	0
17042200078 Surveiller et protéger les ressources en eau du Bandama moyen	175 000 000	0	0
2209102 Élaboration d'une carte de dégradation des états de surface	4 005 722 413	20 889 867	20 956 614
2 Biens et services	18 000 000	20 889 867	20 956 614
78042200199 Mettre en oeuvre la politique de gestion intégrée des ressources en eau	18 000 000	20 889 867	20 956 614
4 Investissements	3 987 722 413	0	0
<i>Trésor</i>	250 000 000	0	0
11042200092 Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC)	250 000 000	0	0
<i>Financement extérieur</i>	3 737 722 413	0	0
11042200092 Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC)	2 369 945 357	0	0
11042200092 Programme Intégré de Développement et d'Adaptation au Changement Climatique dans le Bassin du Niger (PIDACC)	1 367 777 056	0	0

II.2.5. Programme 5 : Comptes Spéciaux du Trésor

II.2.5.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 5 : Comptes Spéciaux du Trésor	Action 5.1: Gestion des Comptes spéciaux du trésor

II.2.5.2. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 5 : Comptes Spéciaux du Trésor	710 000 000	780 000 000	850 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	710 000 000	780 000 000	850 000 000
Investissements	0	0	0
<i>Trésor</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
23207 Comptes Spéciaux du Trésor	710 000 000	780 000 000	850 000 000
2320701 Gestion des Comptes spéciaux du trésor	710 000 000	780 000 000	850 000 000
3 Transferts	710 000 000	780 000 000	850 000 000
90042200007 Transférer la Taxe pour la Préservation et le Développement Forestier au Fonds Forestier National	710 000 000	780 000 000	850 000 000

SECTION 346: MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au titre de la gouvernance et de la coopération culturelle

- l'insuffisance du dispositif réglementaire (décrets d'application et arrêtés) ;
- la faible vulgarisation des textes régissant le secteur de la culture et de la francophonie ;
- l'insuffisance d'études stratégiques sectorielles ;
- le faible renforcement des capacités des fonctionnaires et agents de l'Etat en matière de gestion administrative ;
- le faible renforcement des capacités des faitières du secteur culturel ;
- le piratage et la contrefaçon des œuvres de l'esprit (Musique, livre, films, pagnes tissés, etc.) ;
- l'insuffisance d'équipement des services et la vétusté du cadre de travail des agents du Ministère ;
- la faible connaissance des mécanismes de mobilisation des ressources.

Au titre de l'animation culturelle et des Industries Culturelles et Créatives

- l'absence de guichet unique dans le cadre de l'organisation et de la structuration du sous-secteur de l'animation culturelle et des industries culturelles et créatives ;
- l'insuffisance d'espaces et de cadres d'expressions de la diversité culturelle ;
- l'insuffisance d'appuis financiers pour accompagner les opérateurs culturels ;
- l'insuffisance de connaissance en matière d'arts et culture : journalistes culturels, critiques d'art, scénaristes, correcteurs, curateurs, etc.

Au titre du patrimoine culturel

- l'inadaptation et la vétusté des infrastructures patrimoniales ;
- l'insuffisance du nombre des infrastructures patrimoniales ;
- le mauvais état de conservation des biens ;
- la faible fréquentation des institutions patrimoniales ;
- l'insuffisance du dispositif sécuritaire autour des structures, des biens et éléments du patrimoine culturel national ;
- l'insuffisance d'études et de recherches sur le patrimoine culturel national ;
- la faible promotion des langues nationales ;
- l'inexistence de matériel roulant pour les missions de terrain des structures du patrimoine ;
- l'inexistence de codification de la transmission du savoir-faire des Trésors Humains Vivants (THV) .

Au titre de l'enseignement artistique et culturel

- le faible taux d'accès de la population à l'enseignement artistique et culturel ;
- l'insuffisance de capacités d'accueil, de salles spécialisées, d'ateliers et l'obsolescence des équipements et des matériels didactiques dans les Etablissements d'Enseignement Artistique et Culturel (EEAC) ;
- la faible connaissance de l'enseignement artistique et culturel et des métiers des Industries Culturelles et Créatives (ICC) ;
- l'insuffisance de l'encadrement pédagogique des enseignants en art et culture ;
- le faible maillage territorial des infrastructures d'enseignement artistique et culturel ;
- l'insuffisance d'enseignants du supérieur artistique et culturel, des personnels spécialisés d'encadrement.

Au titre de la Francophonie

- la faible connaissance de la Francophonie et de ses missions de développement par les populations ivoiriennes ;
- la faible mobilisation des ressources financières émanant de la Francophonie ;

- la faible coordination des programmes de la Francophonie ;
- la faible participation de la Côte d'Ivoire aux rencontres statutaires de la Francophonie.

I.1.2. Réponses apportées

Au titre de la Gouvernance et de la Coopération Culturelle

- l'adoption de la loi n°2023-595 du 07 juin 2023 portant protection du patrimoine culturel national ;
- la prise du décret n°2019-103 du 30 janvier 2019 déterminant la procédure, les conditions, les normes et les barèmes d'acquisition de livres par les acheteurs institutionnels ;
- l'adoption de 14 décrets d'application relatifs à la loi portant politique culturelle nationale, à la loi relative à l'industrie cinématographique, à la loi relative au droit d'auteur et aux droits voisins et à la loi relative à l'industrie du livre ;
- la mise en ligne et l'exploitation de la plateforme de gestion des données statistiques culturelles ;
- le renforcement des capacités des personnels du Ministère portant sur le management de l'administration publique, les droits et obligations du fonctionnaire et la procédure disciplinaire, rédaction administrative, classement et archivage électronique des documents administratifs ;
- la signature du contrat pour la restauration et la gestion de la maison de l'art de la ville historique de Grand-Bassam entre l'Etat de Côte d'Ivoire-Société Générale Côte d'Ivoire et la Fondation Société Générale Côte d'Ivoire ;
- la création d'une Direction en charge du Partenariat et des Projets ;
- l'acquisition de six (06) voitures et quatre (04) motos.

Au titre de l'Animation Culturelle et des Industries Culturelles et Créatives

- l'existence de textes règlementaires régissant le secteur des ICC ;
- les appuis (institutionnel, technique et financier) à l'organisation des événements culturels ;
- l'accroissement des cadres et des espaces d'expressions culturelles ;
- le renforcement de l'appui financier accordé aux différentes productions cinématographiques (FONSIC-CLAP/ACP) ;
- le renforcement des capacités des journalistes culturels, critiques d'art, scénaristes, correcteurs, curateurs.

Au titre du Patrimoine Culturel

- la numérisation des biens et éléments culturels ;
- la réhabilitation, la restauration et l'entretien de huit (08) mosquées de style soudanais du Nord ivoirien ;
- la promotion des activités des institutions patrimoniales à travers des expositions temporaires et itinérantes ;
- la création d'une bibliothèque numérique et de sites internet ;
- la réalisation de l'Inventaire du Patrimoine Culturel Immatériel dans les 32 régions de la Côte d'Ivoire, de 2016 à 2018 ;
- l'inscription de huit (08) biens et éléments sur les listes du patrimoine mondial ;
- l'existence de texte sur la protection du patrimoine culturel national ;
- l'existence de dispositions portant développement et promotion des langues nationales (Cf. articles 22, 23 et 24 de la loi n°2014-425 du 14 juillet 2014 portant politique culturelle nationale) ;
- l'élaboration d'un avant-projet de décret portant fonctionnement du Comité National des Trésors Humains Vivants.

Au titre de l'Enseignement Artistique et Culturel

- la rénovation et l'équipement de l'INSAAC en cours ;
- l'organisation chaque année de journées carrières, de journées portes ouvertes, d'expositions, de Masters Class et de Festivals ;
- la mise en place d'une cellule pédagogique à la DFAC ;
- l'existence d'établissements d'enseignement artistique et culturel dans le District Autonome d'Abidjan et dans la Région de l'Indénie-Djuablin ;
- l'accroissement du nombre d'enseignants titulaires du doctorat en Art et Culture.

Au titre de la Francophonie

- la mise en place d'une Initiative Francophone de Formation à Distance des Maîtres (IFADEM) en 2018 ;
- l'adhésion au programme « École et Langues Nationales (ELAN AFRIQUE) en 2015 et l'Entrepreneuriat Scolaire ;

- l'organisation des Journées de la Francophonie, du 14 au 31 mars 2022 ;
- la participation de la Côte d'Ivoire aux rencontres statutaires de la Francophonie (04 CPF, 02 AUF, 01 CMF) ;
- la participation de la Côte d'Ivoire à la XVIII^{ème} Conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernement de la Francophonie à Djerba (Tunisie), du 19 au 20 novembre 2022 ;
- l'organisation de deux (02) « Rencontres du Groupe des Ambassadeurs Francophones (GAF) » à Abidjan, Côte d'Ivoire le 24 juin 2022 et le 07 octobre 2022 ;
- l'organisation des « Inter-villes de la Francophonie » du 09 au 15 octobre 2022 dans trois (03) villes de la Côte d'Ivoire, à savoir : Tafiré et Niakaramadougou (Région du Hambol), Korhogo (Région du Poro) ;
- l'organisation des rencontres d'information avec les organisations féminines et de jeunesse sur les appels à manifestation d'intérêts de l'OIF.

I.1.3. Défis et priorités

Au titre de la Gouvernance et de la Coopération Culturelle

- le renforcement du dispositif législatif du secteur de la culture ;
- la réalisation des études stratégiques et des statistiques sur le secteur ;
- la diffusion et l'appropriation des textes existants dans le domaine de la culture ;
- l'achèvement du projet « Mise en place du système informatisé de collecte et de gestion des données statistiques culturelles » ;
- le renforcement des capacités des agents du Ministère et des faitières du secteur culturel ;
- la réhabilitation et l'équipement des Directions Régionales du Ministère ;
- l'équipement des services du Ministère et l'amélioration du cadre de travail ;
- le renforcement du dispositif de lutte contre le piratage des œuvres de l'esprit.

Au titre de l'Animation Culturelle et des Industries Culturelles et Créatives

- la mise en œuvre des décrets d'application ;
- la réhabilitation des espaces d'expressions culturelles existants ;
- la contribution à la création de cadres d'expressions culturelles ;
- l'activation du mécanisme de remboursement des avances sur recettes consenties aux professionnels du cinéma par le FONSIC ;
- la professionnalisation des acteurs culturels (journalistes et critiques d'arts).

Au titre du Patrimoine Culturel

- la réhabilitation et l'adaptation des infrastructures existantes ;
- la construction de clôtures, l'implantation de signalétiques, l'installation de caméras de surveillance et alarmes à l'intérieur et à l'extérieur, ainsi qu'aux abords des sites et monuments, des structures patrimoniales ;
- l'acquisition d'équipements de grande capacité de numérisation ;
- le renforcement des capacités du personnel des structures patrimoniales par le biais de stages de formation dans les structures étrangères ;
- l'implantation d'infrastructures patrimoniales adaptées par région ;
- l'amélioration de l'état de conservation des 12 mosquées de style soudanais restantes, en vue de leur intégration sur la liste du patrimoine mondial ;
- la communication autour des biens et éléments des structures patrimoniales ;
- l'acquisition de nouveaux biens patrimoniaux ;
- l'inventaire systématique du patrimoine culturel immatériel et matériel (mobilier et immobilier) ;
- l'adoption du projet de loi portant développement et promotion des langues nationales ;
- l'adoption d'un acte officiel de reconnaissance de la qualité de THV et la mise en place d'un cadre formel de transmission.

Au titre de l'Enseignement Artistique et Culturel

- le redimensionnement du LEA de Yamoussoukro en un institut de formation dédié aux métiers des ICC ;
- la signature des textes réglementant la création et l'ouverture des établissements d'enseignements artistiques et culturels ;
- le renforcement de la promotion des Institutions d'enseignement artistique et culturel et de la chaîne des valeurs des métiers des ICC (à travers des journées carrières, des journées portes ouvertes, des expositions, des Masters Class, des séminaires, des colloques, des projets artistiques communautaires etc.) ;

- l'équipement de la Cellule Pédagogique de la DFAC ;
- l'augmentation du pourcentage de régions disposant d'établissements d'enseignement artistique et culturel (public ou privé) ;
- l'accroissement de l'effectif des assistants à l'INSAAC.

Au titre de la Francophonie

- le renforcement de la représentativité de la Côte d'Ivoire au sein de la Francophonie ;
- la promotion de la Francophonie auprès de la population ;
- l'amélioration de la coordination des actions et programmes relevant de la Francophonie ;
- le développement des opportunités de financement des activités en lien avec la Francophonie ;
- l'amélioration de la captation des offres de subventions et de formations ;
- l'amélioration du niveau de la langue française en Côte d'Ivoire ;
- le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la promotion de la Francophonie ;
- le recensement des organisations culturelles ;
- la production d'une cartographie des associations partenaires de la Francophonie ;
- l'organisation de la Conférence Ministérielle de la Francophonie.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le renforcement du dispositif juridique, des cadres d'expression et des infrastructures culturelles ;
- l'amélioration de la coopération culturelle internationale et le positionnement de la Côte d'Ivoire dans l'espace francophone ;
- la promotion d'une économie de la culture et le développement des Industries Culturelles et Créatives pour la création d'emplois et de richesses ;
- la sauvegarde, la protection et la valorisation économique du patrimoine culturel national ;
- le renforcement des capacités des apprenants dans les domaines des arts et de la culture pour faciliter leur insertion professionnelle.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gouvernance du Ministère, la coopération culturelle et le dialogue avec le secteur privé sont renforcés ;
- la rentabilité économique et l'employabilité dans les Industries Culturelles et Créatives sont améliorées ;
- la préservation et la valorisation du patrimoine culturel national sont renforcées ;
- l'enseignement artistique et culturel est performant et accessible à un plus grand nombre de la population ;
- la politique du Gouvernement en matière de Francophonie est mise en œuvre.

I.3 Missions du Ministère

Conformément au **décret n°2023-820 du 25 octobre 2023** portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 31, le Ministre de la Culture et de la Francophonie est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Culture et de Francophonie.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre de la Culture

- promotion de la création littéraire et artistique, des arts et des traditions populaires ;
- formation dans les domaines des arts et activités culturelles ;
- animation, coordination et diffusion des activités culturelles ;
- développement des infrastructures culturelles ;
- préservation et valorisation du patrimoine culturel national ;
- protection des œuvres de l'esprit ;
- promotion de l'édition et de la diffusion du livre ;
- promotion des échanges internationaux en matière culturelle ;

- promotion de la production cinématographique ;
- promotion d'une industrie culturelle nationale, des Arts et du Spectacle ;
- promotion d'une économie de la culture ;
- promotion des langues nationales ;
- valorisation des conventions et pratiques traditionnelles de régulation sociale ;
- promotion des artistes nationaux à l'étranger ;
- renforcement de l'unité nationale par l'organisation d'activités culturelles.

Au titre de la Francophonie

- représentation de la Côte d'Ivoire dans les organes de la Francophonie ;
- suivi de l'évolution juridique et institutionnelle de la Francophonie ;
- organisation de la participation de la Côte d'Ivoire aux instances des divers sommets de la Francophonie, en liaison avec les Ministères concernés ;
- renforcement des relations avec les ambassades et organismes francophones en Côte d'Ivoire ;
- suivi de la mise en œuvre des décisions des sommets de la Francophonie ;
- promotion et vulgarisation de la Francophonie auprès des populations ;
- suivi et évaluation de la coopération entre la Francophonie et la Côte d'Ivoire.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Animation culturelle et industries culturelles et créatives.
- Programme 3 : Patrimoine culturel.
- Programme 4 : Enseignement artistique et culturel.
- Programme 5 : Francophonie.
- Programme 6 : Comptes Spéciaux du Trésor.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 : Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale (IG), Direction des Affaires Financières (DAF), Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction de la Réglementation et du Contentieux (DRC), Direction de la Planification, des Statistiques et de l'Economie Culturelle (DPSEC), Direction de la Coopération Culturelle Internationale (DCCI), Direction du Partenariat et des Projets (DPP), Brigade de Lutte contre la Fraude et la Piraterie des Œuvres Culturelles (BLFPOC), Service de la Communication et de la Documentation (SCD), Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP), Directions Régionales (DR, 32), Service de Gestion du Patrimoine (SGP)		- Mise en place d'un système informatisé de collecte et de gestion de données statistiques culturelles (SIG-DSIC) - Réhabiliter et équiper des Directions Régionales	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 2: Animation culturelle et industries culturelles et créatives	Direction de la Promotion des Arts Plastiques et Visuels (DPAPV), Direction de l'Industrie du Livre et de la Promotion de la Lecture (DILPL), Direction de la Promotion de l'Industrie de la Mode et du Design (DPIMD), Direction de la Promotion de l'Industrie Cinématographique et Audiovisuelle (DPICA), Direction de la Promotion de l'Industrie de la Musique, des Festivals et des Arts du Spectacle (DPIMFAS), Direction des Infrastructures et des Equipements Culturels (DIEC), Centre Culturel Jacques Aka de Bouaké (CCJAB), Centre d'Action Culturelle d'Abobo (CACAB), Centre National Technique de Lecture Publique et d'Animation Culturelle (GENATELPAC), Bibliothèque de Korhogo (BK)	-Centre National des Arts et de la Culture (CNAC) ; - Palais de la Culture Bernard B. Dadjé (PCBD) ; - Office National du Cinéma de Côte d'Ivoire (ONAC-CI) ; - Marché des Arts et du Spectacle d'Abidjan (MASA) ; - Fonds de Soutien à l'Industrie Cinématographique (FONSIC)	- Construction d'un Centre National Technique de Lecture Publique et d'Animation Culturelle (GENATELPAC)	Bibliothèque de la Renaissance Africaine d'Abidjan (BRAA) - Source de financement : Projet de Partenariat Public-Privé (PPP)
Programme 3: Patrimoine culturel	Direction du Patrimoine Culturel (DPC), Bibliothèque Nationale de Côte d'Ivoire (BNCI), Musée des Civilisations de Côte d'Ivoire (MCCI), Musée du Costume de Grand Bassam (MCGB), Musée du Costume de Korhogo, Musée de Zaranou, Musée Jean Marie Adiaffi de Betté	Office Ivoirien du Patrimoine Culturel (OIPC)	Sauvegarder et valoriser le Parc National des îles Eholilé	
Programme 4: Enseignement artistique et culturel	Direction de la Formation Artistique et Culturelle (DFAC), Conservatoire Régional des Arts et Métiers d'Abengourou (CRAMA), Centre Technique des Arts Appliqués (CTAA) de Bingerville, Lycée d'Enseignement Artistique (LEA)	-Institut National Supérieur des Arts et de l'Action Culturelle (INSAAC) ; -Institut Régional d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Développement Culturel (IRES-RDEC) Lomé-Togo.	-Construire et équiper le Lycée d'Enseignement Artistique (LEA) de Yamoussoukro ; -Poursuivre la construction et l'équipement du Centre Technique des Arts Appliqués (CTAA) de Korhogo à Napié ; -Rénovation et équipement de l'INSAAC	
Programme 5: Francophonie		Commission Nationale de la Francophonie (CNF)		

II.1.2. Performance globale du Ministère

Tableau 2 : Performance du Ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Renforcer la gouvernance du Ministère, la coopération culturelle et le dialogue avec le secteur privé	RS 1 : La gouvernance du Ministère, la coopération culturelle et le dialogue avec le secteur privé sont renforcés	IP 1.1 : Nombre de projets de loi élaborés	Dénombrement Source : Rapport d'activités DRC
		IP 1.2 : Nombre d'accords de coopération et de traités mis en œuvre	Dénombrement Source : Rapport d'activités DCCI
OG 2 : Améliorer la rentabilité économique et l'employabilité dans les industries culturelles et créatives	RS 2 : La rentabilité économique et l'employabilité dans les industries culturelles et créatives sont améliorées	IP 2.1 : Evolution du montant total du soutien apporté aux acteurs des ICC (Fonds, subventions de l'Etat)	Montant du soutien ((N-(N-1)) / (N-1)) x 100 Sources : Rapport d'activités FONSIC/FSCCA/DILPL/DPP
		IP 2.2 : Taux de couverture nationale en manifestations culturelles	Nombre de régions ayant abrité au moins une (01) manifestation culturelle de dimension nationale ou internationale / Nombre total de régions Sources : Rapports d'Activités DPIMFAS/DR
OG 3 : Renforcer la préservation et la valorisation du patrimoine culturel national	RS 3 : la préservation et la valorisation du patrimoine culturel national sont renforcées	IP 3.1 : Part des ressources propres tirées de l'exploitation du patrimoine culturel dans le financement du programme	Ressources propres tirées de l'exploitation du patrimoine culturel / Financement total du programme Sources : Rapports d'activités OIPC / Musées / BNCI
		IP 3.2 : Evolution des visites physiques et virtuelles des institutions et sites patrimoniaux	((Nombre de visites physiques et virtuelles des institutions et sites patrimoniaux en année N - Nombre de visites physiques et virtuelles des institutions et sites patrimoniaux année N-1) / Nombre de visites physiques et virtuelles des institutions et sites patrimoniaux année N-1) x 100 Sources : Rapports d'activités Bibliothèques / Musées nationaux /OIPC
OG 4 : Améliorer l'attractivité et la performance du système éducation-formation artistique et culturelle	RS 4 : L'enseignement artistique et culturel est performant et accessible à un plus grand nombre de la population	IP 4 : Taux d'admission dans les différents cycles de formation	(Nombre d'admis dans les différents cycles de formation / Nombre total d'inscrits dans les différents cycles de formation) x 100 Source : Rapport d'activités DFAC

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 5 : Mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière de Francophonie	RS 5 : la politique du Gouvernement en matière de Francophonie est mise en œuvre	IP 5 : Taux de représentation diplomatique de la Côte d'Ivoire dans l'espace francophone	(Nombre de représentations diplomatique de la Côte d'Ivoire dans l'espace francophone / Nombre total de pays francophones) x 100 Sources : Rapports d'activités CNF / DF

II.1.3. Financement global du Ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	24 097 725 789	23 695 583 137	24 432 174 790
1.1 Ressources Intérieures	24 097 725 789	23 695 583 137	24 432 174 790
1.1.1 Budget Etat	24 097 725 789	23 695 583 137	24 432 174 790
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	24 097 725 789	23 695 583 137	24 432 174 790
2.1 Personnel	9 875 097 231	10 207 437 282	10 552 338 322
2.1.1 Solde y compris EPN	9 875 097 231	10 207 437 282	10 552 338 322
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	2 409 521 098	2 177 181 943	2 235 631 911
2.3 Transferts	10 800 669 564	10 009 431 059	10 814 066 503
2.4 Investissement	1 012 437 896	1 301 532 853	830 138 054
Trésor	1 012 437 896	1 301 532 853	830 138 054
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du Ministère
	Action 1.2: Planification, programmation et suivi-évaluation
	Action 1.3: Gestion des ressources humaines, matérielles et financières
	Action 1.4: Information et communication

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 :Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Améliorer la coordination et la visibilité du Ministère	Nombre de conventions et d'accords de coopération signés	03	06	07	08	Dénombrement Sources : Rapports d'activités CABINET / DCCI / DPP
	Pourcentage d'activités culturelles en région suivies par les Directeurs Régionaux	50%	70%	80%	90%	(Nombre de saisine pour l'encadrement et le suivi des activités Culturelles x 100) / (Nombre d'activités culturelles organisées en région) Sources : Rapports d'activités des Directeurs Régionaux du MCF
	Evolution de l'audience des canaux digitaux du Ministère (en millions)	30	50	60	70	Dénombrement Source : Rapport d'activités du service de communication
OS 2 : Assurer une gestion efficiente des ressources humaines, matérielles et financières	Taux de réalisation du plan de formation	100%	63,07%	86,14%	100 %	(Nombre de formations réalisées / Nombre total de formations prévues) X 100 Source : Rapport d'activités DRH
	Taux de participation des acteurs budgétaires aux conférences internes	60%	70%	75%	80%	(Nombre d'acteurs budgétaires présents aux conférences internes / Nombre d'acteurs attendus) x 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Taux de participation des acteurs aux réunions dans le cadre du dialogue de gestion	50%	60%	65%	70%	(Nombre d'acteurs présents aux réunions organisées / nombre d'acteurs attendus) X 100 Source : Rapport d'activités DAF
OS 3 : Améliorer la planification et le suivi-évaluation des activités	Taux de réalisation des activités de la feuille de route du Ministère	50%	75%	85%	100%	(Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités inscrites dans la feuille de route) x 100 Source : Rapport d'activités DPSEC
	Taux de déploiement du logiciel SIG de suivi des activités	-	50%	75%	100%	(Nombre de structures dans lesquelles le SIG est déployé / nombre total de structures du Ministère) x 100 Source : Rapport d'activités DPSEC

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 1 : Administration Générale	10 157 202 321	10 077 146 752	10 449 570 282
Dépenses de personnel	7 839 607 117	8 153 409 302	8 479 772 481
Dépenses en biens et services	1 755 247 308	1 716 737 450	1 762 797 801
Transferts	0	0	0
Investissements	562 347 896	207 000 000	207 000 000
Trésor	562 347 896	207 000 000	207 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21097 Administration Générale	10 157 202 321	10 077 146 752	10 449 570 282
2109705 Coordination et animation du Ministère	476 514 187	537 116 856	553 226 859
1 Personnel	115 084	115 084	115 084
3108200005 Prendre en charge les dépenses du personne de la Direction de la Culture de la Région du Haut - Sassandra (Daloa)	115 084	115 084	115 084
2 Biens et services	476 399 103	537 001 772	553 111 775
1108200004 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Bélier (Yamoussoukro)	5 000 000	6 296 940	6 485 847
1408200002 Coordonner les activités du Ministère dans la Région des N'ZI (Dimbokro)	5 000 000	6 296 939	6 485 844

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21097 Administration Générale	10 157 202 321	10 077 146 752	10 449 570 282
15082000002 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Iffou (Daoukro)	5 000 000	6 296 938	6 485 847
16082000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de Moronou (Bongouanou)	5 000 000	6 296 938	6 485 844
17082000005 Coordonner les activités du Ministère dans la Région Gbèkè (Bouaké)	5 000 000	6 296 939	6 485 846
18082000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Hambol (Katiola)	5 000 000	6 296 938	6 485 845
22082000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Bafing (Touba)	5 000 000	6 296 940	6 485 845
23082000002 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Kabadougou (Odiénné)	5 000 000	6 296 938	6 485 845
24082000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Tchologo (Ferkessédougou)	5 000 000	6 296 939	6 485 847
25082000006 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Poro (Korhogo)	5 000 000	6 296 940	6 485 846
26082000002 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de la Bagoué (Boundiali)	5 000 000	6 296 938	6 485 845
27082000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Folon (Minignan)	5 000 000	6 296 939	6 485 846
28082000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de Bounkani (Bouna)	5 000 000	6 296 939	6 485 845
31082000006 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Haut-Sassandra (Daloa)	5 000 000	6 296 938	6 485 845
32082000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Gôh (Gagnoa)	5 000 000	6 296 940	6 485 846
35082000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de la Marahoué (Bouaflé)	5 000 000	6 296 937	6 485 845
36082000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Worodougou (Séguéla)	5 000 000	6 296 940	6 485 847
37082000003 Coordonner les activités du Ministère dans les Régions de l'Agnéby-Tiassa (Agboville) et du Béré (Mankono)	5 000 000	6 296 936	6 485 846
41082000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Tonkpi (Man)	5 000 000	6 296 939	6 485 845
42082000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de Cavally (Guiglo)	5 000 000	6 296 938	6 485 846
43082000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Guémon (Duékoué)	5 000 000	6 296 938	6 485 844
51082000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Lôh Djiboua (Divo)	5 000 000	6 296 938	6 485 844
55082000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de San-Pédro (San-Pédro)	5 000 000	6 296 941	6 485 847
56082000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de la Nawa (Soubré)	5 000 000	6 296 941	6 485 847
57082000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Gbôklé (Sassandra)	5 000 000	6 296 939	6 485 846
61082000009 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de l'Indénié-Djuablin (Abengourou)	5 000 000	6 296 939	6 485 846
62082000002 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Gontougo (Bondoukou)	5 000 000	6 296 939	6 485 848
71082000004 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Sud-Comoé (Aboisso)	5 000 000	6 296 941	6 485 846
76082000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de l'Agnéby-Tiassa (Agboville)	5 000 000	6 296 939	6 485 846
77082000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de la Mé (Adzopé)	5 000 000	6 296 939	6 485 845
78082000200 Contrôler les services du Ministère	15 000 000	18 890 816	19 457 540
78082000201 Coordonner les activités administratives du Ministère	1 000 000	1 259 389	1 297 170
78082000203 Coordonner les activités du Ministère dans la Région des Lagunes (Abidjan)	5 000 000	6 296 939	6 485 846
78082000253 Lutter contre la fraude des oeuvres de l'esprit	10 000 000	12 593 875	12 971 693
78082000254 Apporter un appui juridique aux services du Ministère	15 000 000	18 890 815	19 457 540
78082000255 Organiser les manifestations culturelles à l'étranger	200 000 000	188 908 135	194 575 379
78082000312 Mettre en oeuvre la politique du gouvernement en matière de la Culture	50 399 103	63 472 005	65 376 161
79082000003 Coordonner et animer la politique culturelle dans la Région des Grands Ponts (Dabou)	5 000 000	6 296 940	6 485 846
90082000005 Promouvoir la politique de la coopération culturelle	10 000 000	12 593 877	12 971 692
90082090173 Gérer les partenariats et les projets pour la promotion du potentiel culturel ivoirien	15 000 000	18 890 814	19 457 537
2109706 Planification, programmation et suivi-évaluation	65 230 512	12 593 879	12 971 692
2 Biens et services	10 000 000	12 593 879	12 971 692
78082000204 Organiser la planification générale des activités du Ministère	10 000 000	12 593 879	12 971 692

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21097 Administration Générale	10 157 202 321	10 077 146 752	10 449 570 282
4 Investissements	55 230 512	0	0
Trésor	55 230 512	0	0
78082000296 Mise en place d'un système informatisé de collecte et de gestion de données statistiques culturelles	55 230 512	0	0
2109707 Gestion des ressources humaines, matérielles et financières	9 587 457 622	9 492 173 165	9 847 050 993
1 Personnel	7 839 492 033	8 153 294 218	8 479 657 397
78082000280 Prendre en charge les dépenses de Personnel	7 839 492 033	8 153 294 218	8 479 657 397
2 Biens et services	1 240 848 205	1 131 878 947	1 160 393 596
78011100258 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	35 000 000	35 000 000	35 000 000
78011202263 Prendre en charge les dépenses d'abonnement	202 665 749	202 665 749	208 745 722
78082000205 Gérer les ressources humaines du Ministère	20 337 835	25 613 218	26 381 615
78082000206 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD	91 805 500	91 805 500	91 805 500
78082000207 Elaborer le DPPD-PAP	32 000 000	40 300 403	41 509 413
78082000208 Gérer les ressources financières et matérielles du Ministère	18 000 000	22 668 979	23 349 046
78082000256 Organiser les manifestations culturelles	40 000 000	50 375 503	51 886 768
78082000277 Prendre en charge les séminaires et conférences en Côte d'Ivoire	20 000 000	20 000 000	20 000 000
78082000299 Apporter un appui financier aux activités culturelles privées	1 000 000	1 259 388	1 297 169
78082000308 Gérer la commande public du Ministère	9 608 187	12 100 431	12 463 447
78082000309 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	4 890 826	4 000 000
78082000311 Prendre en charge les dépenses centralisées du Ministère	458 430 934	577 342 221	594 662 487
90082000002 Gérer le patrimoine du MCIAS	8 000 000	10 075 102	10 377 353
90082090171 Participer au Sommet de la Francophonie	300 000 000	37 781 627	38 915 076
4 Investissements	507 117 384	207 000 000	207 000 000
Trésor	507 117 384	207 000 000	207 000 000
90082000006 Réhabiliter et équiper les Directions Régionales	507 117 384	207 000 000	207 000 000
2109708 Information et communication	28 000 000	35 262 852	36 320 738
2 Biens et services	28 000 000	35 262 852	36 320 738
78082000211 Organiser la communication des activités du Ministère	28 000 000	35 262 852	36 320 738

II.2.2. Programme 2 : Animation culturelle et industries culturelles et créatives

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Animation culturelle et industries culturelles et créatives	Action 2.1: Soutien aux industries cinématographiques et audiovisuelles
	Action 2.2:Promotion du livre et de la lecture publique
	Action 2.3:Valorisation des arts visuels, de l'artisanat, du design, et des arts vivants
	Action 2.4:Aménagement Culturel du territoire et promotion des expressions culturelles

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Animation culturelle et industries culturelles et créatives						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Renforcer la compétitivité des Industries du Cinéma et du Livre	Nombre de projets de films soutenus	8	10	12	15	Dénombrement Sources : Rapports d'activités (FONSIC / DPICA / ONAC-CI)
	Nombre de journées promotionnelles organisées autour du livre et de la lecture	50	60	65	70	Dénombrement Sources : Rapport d'activités (DILPL / GENATELPAC / Bibliothèque de Korhogo / CACAB / CCJAB)
OS 2 : Promouvoir l'expression des diversités culturelles	Pourcentage des activités du secteur des arts vivants soutenues	27%	30%	40%	50%	(Nombre d'activités soutenues / Nombre d'activités enregistrées au cours de l'année) x 100 Sources : Rapports d'activités (DPIMFAS / CNAC / DPIMD)
	Production de la cartographie des événements culturels	Non	Oui	Oui	Oui	Dénombrement Source : Rapport d'activités DPIMFAS

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 2 : Animation culturelle et industries culturelles et créatives	3 050 761 559	2 065 438 886	1 677 235 774
Dépenses de personnel	605 641 579	610 085 789	614 529 996
Dépenses en biens et services	161 732 813	173 688 487	178 362 082
Transferts	2 233 387 167	865 867 666	884 343 696
Investissements	50 000 000	415 796 944	0
Trésor	50 000 000	415 796 944	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22098 Animation culturelle et industries culturelles et créatives	3 050 761 559	2 065 438 886	1 677 235 774
2209801 Soutien aux industries cinématographiques et audiovisuelles	901 691 245	781 156 612	795 488 033
1 Personnel	370 929 091	373 053 959	375 178 826
78082000210 Transférer les subventions équilibre personnel au Marché des Arts et du Spectacle Africain (MASA)	100 896 921	100 896 921	100 896 921
78082000215 Transférer des subventions équilibre personnel à l'ONACCI	215 032 170	217 157 038	219 281 905
78082000257 Transférer les subventions équilibre personnel au Fonds de Soutien à l'Industrie Cinématographique (FONSIC)	55 000 000	55 000 000	55 000 000
2 Biens et services	10 971 363	11 782 367	12 099 312
78082000213 Promouvoir la politique cinématographique	10 971 363	11 782 367	12 099 312
3 Transferts	519 790 791	396 320 286	408 209 895
78082000258 Mettre en oeuvre la politique cinématographique nationale	181 741 303	140 674 180	144 894 406
78082000286 Soutenir financièrement la production, la distribution et l'exploitation de films	338 049 488	255 646 106	263 315 489
2209802 Promotion du livre et de la lecture publique	148 838 408	521 941 485	109 132 991
2 Biens et services	58 838 408	63 187 741	64 887 487
22098020009 Gérer la bibliothèque de Korhogo	20 000 000	21 478 400	22 056 166

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22098 Animation culturelle et industries culturelles et créatives	3 050 761 559	2 065 438 886	1 677 235 774
78082000216 Promouvoir la politique de la lecture publique	12 588 408	13 518 943	13 882 601
78082000295 Organiser le salon du livre pour Enfants et Adolescents	5 000 000	5 369 600	5 514 042
78082000300 Contrôler et suivre les centres de lecture publique	10 750 000	11 544 640	11 855 191
90082000003 Promouvoir la politique des arts plastiques et visuels	10 500 000	11 276 158	11 579 487
3 Transferts	40 000 000	42 956 800	44 245 504
78082000217 Organiser le Salon international du livre d'Abidjan	40 000 000	42 956 800	44 245 504
4 Investissements	50 000 000	415 796 944	0
Trésor	50 000 000	415 796 944	0
78082000259 Construction d'un centre National Technique de Lecture Publique et de l'Animation Culturelle (CENATELPAC)	50 000 000	415 796 944	0
2209803 Valorisation des arts visuels, de l'artisanat, du design, et des arts vivants	1 985 231 906	746 231 604	756 070 846
1 Personnel	234 712 488	237 031 830	239 351 170
78082000252 Transférer des subventions équilibre personnel au PCA	143 208 981	144 624 119	146 039 256
78082000290 Transférer des subventions équilibre personnel au CNAC	91 503 507	92 407 711	93 311 914
2 Biens et services	76 923 042	82 609 194	84 831 379
17082000006 Gérer le Centre Culturel Jacques Aka de Bouaké	19 488 935	20 929 557	21 492 562
78082000219 Mettre en oeuvre la politique d'animation culturelle	10 938 406	11 746 974	12 062 966
78082000220 Organiser la semaine nationale des arts et de la culture	5 000 000	5 369 600	5 514 042
78082000260 Concevoir et promouvoir la politique des industries culturelles et créatives	9 566 087	10 273 212	10 549 563
78082000261 Gérer le centre culturel d'Abobo - Gare (CACAB)	13 929 614	14 959 291	15 361 695
78082000278 Organiser le festival national vacance culture	5 000 000	5 369 600	5 514 042
78082000287 Organiser le festival des arts sacrés de Korhogo	5 000 000	5 369 600	5 514 042
78082000288 Organiser la fête de la musique	3 000 000	3 221 760	3 308 425
78082000305 Organiser le festival du Zanzan	5 000 000	5 369 600	5 514 042
3 Transferts	1 673 596 376	426 590 580	431 888 297
78082000221 Promouvoir les arts vivants en Côte d'Ivoire et à étranger	161 935 507	117 524 980	121 050 729
78082000222 Programmer et diffuser les spectacles et activités culturelles	50 000 000	53 696 000	55 306 880
78082000249 Apporter un appui financier aux associations à caractère culturel	5 000 000	5 369 600	5 530 688
78082000289 Organiser le Marché des Arts du Spectacle Africain	1 456 660 869	250 000 000	250 000 000
2209804 Aménagement Culturel du territoire et promotion des expressions culturelles	15 000 000	16 109 185	16 543 904
2 Biens et services	15 000 000	16 109 185	16 543 904
78082000275 Suivre les travaux des Infrastructures et des Equipements Culturels (DIEC)	15 000 000	16 109 185	16 543 904

II.2.3. Programme 3 : Patrimoine culturel

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Patrimoine culturel	Action 3.1: Inventaire du patrimoine culturel national
	Action 3.2: Conservation, valorisation et promotion de la politique du patrimoine culturel national
	Action 3.3: Protection du patrimoine culturel et archéologique du patrimoine culturel national

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Patrimoine culturel						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Sauvegarder les biens du patrimoine culturel national	Production du catalogue des biens et éléments	Non	Oui	Oui	Oui	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DPC / OIPC / Musées
	Nombre de biens et éléments du patrimoine culturel inscrits sur les listes de l'UNESCO	5	6	7	8	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DPC / OIPC / Bibliothèque Nationale
OS 2 : Exploiter les biens du patrimoine culturel national sauvegardés	Proportion de biens et éléments du patrimoine culturel numérisés mis à la disposition des usagers	1714 / 4191	2514 / 4991	3014 / 5491	3514 / 6091	(Nombre de biens et d'éléments du patrimoine culturel numérisés, mis à la disposition des usagers) / (nombre de biens et d'éléments du patrimoine culturel numérisés) Sources : Rapports d'activités OIPC / Musées / Bibliothèque Nationale
	Nombre d'activités de promotion des biens et éléments du patrimoine culturel réalisées	3	5	7	8	Dénombrement Sources : Rapports d'activités OIPC / DPC / Musées / BNCI

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 3 : Patrimoine culturel	814 844 703	820 352 054	825 772 249
Dépenses de personnel	401 322 350	405 252 494	409 182 637
Dépenses en biens et services	124 329 455	125 014 333	128 378 215
Transferts	189 102 898	179 288 227	182 148 397
Investissements	100 090 000	110 797 000	106 063 000
Trésor	100 090 000	110 797 000	106 063 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22099 Patrimoine culturel	814 844 703	820 352 054	825 772 249
2209901 Inventaire du patrimoine culturel national	286 232 353	277 002 560	282 407 612
2 Biens et services	97 129 455	97 714 333	100 259 215
2508200007 Conserver et diffuser les oeuvres du patrimoine culturel du Musée de Korhogo	4 900 000	5 000 000	5 150 000
6108200010 Conserver les oeuvres du patrimoine culturel du Musée de Zaranou	3 400 000	3 600 000	3 708 000
6108200011 Conserver et diffuser les oeuvres du patrimoine culturel du Musée Jean Marie de Bétéié	3 400 000	3 500 000	3 605 000
7108200005 Conserver les oeuvres du patrimoine culturel du Musée National du Costume de Grand Bassam	23 500 000	23 584 000	24 204 972
78082000226 Conserver les oeuvres du patrimoine culturel du Musée des civilisations de Côte d'Ivoire	51 929 455	51 930 333	53 188 243
78082000227 Promouvoir la politique patrimoniale culturelle nationale	10 000 000	10 100 000	10 403 000
3 Transferts	189 102 898	179 288 227	182 148 397
25082000009 Gérer les mosquées de style soudanais du Nord ivoirien	78 000 000	68 185 329	71 045 499
78082000250 Gérer la ville historique de Grand-Bassam	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78082000264 Mettre en oeuvre la politique du patrimoine culturel national	106 102 898	106 102 898	106 102 898

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22099 Patrimoine culturel	814 844 703	820 352 054	825 772 249
2209902 Conservation, valorisation et promotion de la politique du patrimoine culturel national	30 800 000	30 900 000	31 719 000
1 Personnel	3 600 000	3 600 000	3 600 000
78082000274 Prendre en charge les dépenses du Centre Technique des Arts Appliqués de BINGERVILLE	3 600 000	3 600 000	3 600 000
2 Biens et services	27 200 000	27 300 000	28 119 000
78082000229 Conserver et diffuser les oeuvres d'esprit (dépôt légal)	27 000 000	27 000 000	27 810 000
78082000310 Protéger les oeuvres patrimoniaux	200 000	300 000	309 000
2209903 Protection du patrimoine culturel et archéologique du patrimoine culturel national	497 812 350	512 449 494	511 645 637
1 Personnel	397 722 350	401 652 494	405 582 637
78082000232 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'OIPC	397 722 350	401 652 494	405 582 637
4 Investissements	100 090 000	110 797 000	106 063 000
Trésor	100 090 000	110 797 000	106 063 000
71082000009 Sauvegarder et valoriser le Parc National des Iles Ehotilé	100 090 000	110 797 000	106 063 000

II.2.4. Programme 4 : Enseignement artistique et culturel

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Enseignement artistique et culturel	Action 4.1: Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures du secteur de l'enseignement artistique et culturel.
	Action 4.2:Coordination de l'enseignement artistique et culturel
	Action 4.3:Développement du système de formation artistique et culturelle

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 :Enseignement artistique et culturel						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Améliorer l'accessibilité à l'éducation-formation, artistique et culturelle	Taux d'accroissement de la capacité d'accueil de la formation artistique et culturelle	2,22%	5,26%	7%	7,47%	(Capacité d'accueil de l'année n – capacité d'accueil de l'année n-1) / (capacité d'accueil de l'année n-1) X 100 Source : Rapport d'activités DFAC
	Taux d'accroissement des effectifs de la formation artistique et culturelle	2,31%	2,64%	4,30%	4,32%	(Effectif de l'année n – effectif de l'année n-1) / (effectif de l'année n-1) x100 Source : Rapport d'activités DFAC
OS 2 : Améliorer la qualité de la formation artistique et culturelle	Nombre d'enseignants du secondaire recyclés	48	65	70	80	Dénombrement Source : Rapport d'activités DFAC
	Ratio élèves par enseignant	12,85	12,70	12,60	12,50	Nombre total d'apprenants / Nombre total d'enseignants dans les Etablissements d'Enseignement Artistique et Culturel (EEAC) Norme recommandée (10) Sources : Rapports d'activités INSAAC / LEA / CTAA / CRAMA
	Taux de réussite aux examens dans les établissements d'enseignement artistique et culturel	86,29%	86,60%	86,70%	87%	(Nombre d'admis aux examens / le nombre total de candidats) X 100 Sources : Rapports d'activités DFAC / INSAAC / LEA / CTAA / CRAMA

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 4 : Enseignement artistique et culturel	2 828 893 758	2 919 413 593	2 902 584 793
Dépenses de personnel	807 502 737	815 482 178	823 461 618
Dépenses en biens et services	368 211 522	161 741 673	166 093 813
Transferts	1 353 179 499	1 374 250 833	1 395 954 308
Investissements	300 000 000	567 938 909	517 075 054
Trésor	300 000 000	567 938 909	517 075 054
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22100 Enseignement artistique et culturel	2 828 893 758	2 919 413 593	2 902 584 793
2210001 Construction, réhabilitation et équipement des infrastructures du secteur de l'enseignement artistique et culturel.	300 000 000	567 938 909	517 075 054
4 Investissements	300 000 000	567 938 909	517 075 054
Trésor	300 000 000	567 938 909	517 075 054
78082000233 Rénovation et équipement de l'INSAAC	200 000 000	367 938 909	317 075 054
25082000008 Poursuivre la construction et l'équipement du Centre Technique des Arts Appliqués (CTAA) de Korhogo à Napié	80 000 000	200 000 000	200 000 000
11082000005 Construire et équiper le LEA de Yamoussoukro (Poursuivre la construction des bâtiments)	20 000 000	0	0
2210002 Coordination de l'enseignement artistique et culturel	1 171 631 474	1 185 745 276	1 196 867 509
1 Personnel	807 502 737	815 482 178	823 461 618
78082000293 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'INSAAC	807 502 737	815 482 178	823 461 618
2 Biens et services	115 295 737	121 430 098	124 572 891
78082000281 Evaluer l'enseignement artistique et culturel	20 000 000	21 000 000	21 630 000
78082000292 Coordonner les activités des établissements artistiques et culturels	12 295 737	12 910 524	13 297 840
78082000306 Organiser les examens et concours artistiques et culturels	83 000 000	87 519 574	89 645 051
3 Transferts	248 833 000	248 833 000	248 833 000
78082000234 Payer les bourses de l'enseignement Artistique et Culturel	223 833 000	223 833 000	223 833 000
78082000302 Développer des partenariats DFAC/ IRES -RDEC Lomé pour le financement des études inter-universitaire	25 000 000	25 000 000	25 000 000
2210003 Développement du système de formation artistique et culturelle	1 357 262 284	1 165 729 408	1 188 642 230
2 Biens et services	252 915 785	40 311 575	41 520 922
61082000008 Dispenser la formation professionnelle artistique	30 999 999	5 249 999	5 407 499
78082000235 Dispenser la formation professionnelle et technique en arts	101 197 114	20 524 470	21 140 204
78082000266 Dispenser la formation secondaire technique en arts	120 718 672	14 537 106	14 973 219
3 Transferts	1 104 346 499	1 125 417 833	1 147 121 308
78082000267 Dispenser la formation supérieure en arts et culture	1 104 346 499	1 125 417 833	1 147 121 308

II.2.5. Programme 5 : Francophonie

II.2.5.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 5 : Francophonie	Action 5.1: Promotion de la Francophonie

II.2.5.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 5 :Francophonie						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Assurer la visibilité des actions de la francophonie	Taux de participation de la CI aux rencontres statutaires de la Francophonie	37,5%	62,5%	75%	100%	(Nombre de participation de la CI aux rencontres statutaires / nombre de rencontres prévues) X 100 Source : Rapport d'activités CNF
	Production d'une cartographie des associations partenaires de la Francophonie	Non	Oui	Oui	Oui	Dénombrement Source : Rapport d'activités CNF

II.2.5.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 5 : Francophonie	426 023 448	323 231 852	327 011 692
Dépenses de personnel	221 023 448	223 207 519	225 391 590
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	205 000 000	100 024 333	101 620 102
Investissements	0	0	0
<i>Trésor</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22226 Francophonie	426 023 448	323 231 852	327 011 692
2222601 Promotion de la Francophonie	426 023 448	323 231 852	327 011 692
1 Personnel	221 023 448	223 207 519	225 391 590
78082000297 Transférer les subventions équilibre personnel à la CNF	221 023 448	223 207 519	225 391 590
3 Transferts	205 000 000	100 024 333	101 620 102
78082000279 Mettre en oeuvre la politique de la Francophonie	205 000 000	100 024 333	101 620 102

II.2.6. Programme 6 : Comptes Spéciaux du Trésor

II.2.6.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 6 : Comptes Spéciaux du Trésor	Action 6.1: Gestion des ressources humaines, matérielles et financières

II.2.6.2. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 6 : Comptes Spéciaux du Trésor	6 820 000 000	7 490 000 000	8 250 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	6 820 000 000	7 490 000 000	8 250 000 000
Investissements	0	0	0
<i>Trésor</i>	0	0	0
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
23195 Comptes Spéciaux du Trésor	6 820 000 000	7 490 000 000	8 250 000 000
2319501 Gestion des ressources humaines, matérielles et financières	6 820 000 000	7 490 000 000	8 250 000 000
3 Transferts	6 820 000 000	7 490 000 000	8 250 000 000
78082000294 Transférer la taxe pour la Promotion de la culture (Fonds de la Culture)	3 400 000 000	3 800 000 000	4 200 000 000

SECTION 347: MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au niveau de l'Administration Générale

- l'insuffisance des budgets alloués au Ministère pour l'exécution de ses missions ;
- l'instabilité organisationnelle du Ministère ;
- la faible connaissance des textes par les acteurs du commerce, de l'industrie, de l'artisanat et de la Promotion des PME ;
- la faiblesse du système de management de qualité ;
- la faiblesse des systèmes de planification, de suivi-évaluation, de production des statistiques et des études sectorielles ;
- l'inexistence d'un plan stratégique regroupant l'ensemble des secteurs d'activités du Ministère ;
- le faible niveau de digitalisation des activités métiers et supports du Ministère ;
- l'insuffisance de locaux adéquats et adaptés et de matériels spécialisés pour la conservation des archives et des dossiers du personnel du Ministère ;
- la faible visibilité des activités du Ministère dans les médias ;
- l'inexistence d'un système d'archivage électronique ;
- la démotivation et le départ des agents du Ministère vers d'autres Ministères ;
- l'insuffisance du nombre d'agents disposant de technicité dans les différentes thématiques traitées par le Ministère ;
- l'absence d'un logiciel de gestion du personnel à la DRH ;
- l'insuffisance de moyens matériels et de locaux pour le Ministère ;
- la dispersion des services du Ministère sur différents sites à Abidjan ;
- la non-maîtrise des procédures de passation de marchés publics et des réformes par certains Responsables d'Unités Opérationnelles (RUO).

Au niveau du Commerce Intérieur

- la non transposition des actes communautaires dans la réglementation nationale ;
- l'absence d'un document stratégique pour le développement du Commerce Intérieur ;
- l'insuffisance de véhicules et d'équipements pour la surveillance du marché ;
- l'absence de moyens de communication lors des missions de contrôle ;
- le profil inadéquat du personnel technique en charge du contrôle ;
- l'insuffisance de renforcement des capacités des agents de surveillance du marché et la vulgarisation des textes ;
- la prédominance du secteur informel ;
- la mauvaise organisation des circuits de distribution ;
- l'absence d'une base de données et de cartographie des acteurs des activités commerciales ;
- l'insuffisance et l'inadaptation de véhicules dédiés au transport des denrées alimentaires ;
- la non-prise en compte des normes sécuritaires modernes dans la construction des infrastructures de mise à marché ;
- le faible approvisionnement des marchés en produits vivriers dans certaines régions ;
- l'insuffisance et/ou la non-performance des infrastructures commerciales existantes ;
- la faiblesse du système d'information sur les stocks et les approvisionnements en produits vivriers ;
- la faible présence des jeunes ivoiriens dans le secteur du commerce ;
- la vulnérabilité et le manque de protection sociale pour les commerçants ;
- le non-encadrement de la construction, la gestion et l'exploitation des infrastructures de mise à marché ;
- la hausse des prix des produits de grande consommation, notamment les denrées alimentaires ;

- l'insuffisance de visibilité sur les structures de prix et les marges des produits de grande consommation ;
- l'existence de cartels et de monopoles ;
- l'insuffisance de l'offre liée à la saisonnalité des produits vivriers ;
- la prédominance des importations de produits de grande consommation ;
- l'augmentation des droits de douane dans le cadre de la mise en œuvre du Tarif Extérieur Commun (TEC) sur certains produits importés ;
- le faible niveau de synergie entre les acteurs du mouvement consommériste ;
- la méconnaissance des activités de la métrologie légale par une grande frange de la population et des opérateurs économiques ;
- l'absence d'infrastructures de stockage appropriées pour les produits saisis.

Au niveau du Commerce Extérieur

- l'insuffisance de veille stratégique et d'outils d'intelligence économique ;
- les difficultés dans la production des statistiques harmonisées à temps ;
- la non standardisation des procédures de fonctionnement interne des services ;
- l'inadéquation du TEC CEDEAO avec les tarifs consolidés au niveau de l'OMC ;
- la faible appropriation des procédures liées aux échanges commerciaux par les opérateurs du secteur privé ;
- la méconnaissance des marchés porteurs par les opérateurs économiques ;
- les difficultés d'ordre institutionnel, opérationnel et financier dans le cadre de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Exportation (SNE) et de la Stratégie Nationale AGOA ;
- l'insuffisance d'exploitation des opportunités offertes par les marchés régionaux (UEMOA, CEDEAO et Afrique) ;
- l'insuffisance de culture à l'exportation des opérateurs économiques ;
- le faible taux de représentation commerciale dans le monde ;
- le nombre restreint et le faible niveau de diversification de partenaires commerciaux et de produits exportés ;
- les difficultés de stockage et de conservation des produits destinés à l'exportation ;
- la faible participation des opérateurs économiques nationaux aux foires et salons internationaux ;
- les difficultés liées aux non-respects des normes de spécification techniques ainsi que les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) internationales par les exportateurs ;
- l'absence de synergie dans les processus de négociation des accords commerciaux ;
- la faible vulgarisation des accords commerciaux bilatéraux, régionaux et multilatéraux (ZLECAf, APEi, TAC, etc.) ;
- la mise en œuvre insuffisante des accords sur les produits de base ;
- l'insuffisance du cadre juridique et réglementaire du commerce électronique ;
- l'absence de mécanisme de suivi et sécurisation des transactions du commerce électronique ;
- l'absence d'une stratégie nationale de commerce électronique.

Au niveau de l'Industrie

- l'insuffisance de terrains à usage industriel viabilisés à Abidjan et à l'intérieur du pays ;
- le faible niveau d'accessibilité des PME et TPE aux matières premières ;
- l'insuffisance de financement pour les travaux d'aménagement de nouvelles zones industrielles et la réhabilitation des zones industrielles existantes ;
- la vétusté et la dégradation des infrastructures dans les zones industrielles existantes, notamment celles de Koumassi, de Vridi et de San-Pédro ;
- l'insuffisance de financement pour la sécurisation des réserves industrielles ;
- l'insuffisance des mesures d'incitations à l'investissement dans le secteur industriel ;
- le faible niveau de transformation des produits agricoles ;
- l'absence de politiques sectorielles industrielles ;
- l'insuffisance de données statistiques sur le secteur industriel ;
- le faible niveau d'actualisation des données statistiques existantes sur le secteur industriel ;
- l'insuffisance de données sur les opportunités d'investissements dans le secteur industriel (fiche d'opportunité de gouvernement, business model) ;
- l'insuffisance de ressources (matérielles, humaines et financières) pour la mise en œuvre des stratégies sectorielles pour le développement de l'industrie ;

- l'insuffisance de mesure de sécurité dans les entreprises industrielles ;
- la faible application des normes de sécurité industrielle ;
- l'inadéquation entre les ressources humaines et les besoins réels du secteur privé industriel ;
- les difficultés d'accès aux marchés extérieurs ;
- la faible promotion de la propriété intellectuelle ;
- l'insuffisance d'innovation technologique et d'accompagnement à l'innovation des entreprises industrielles ;
- la faible valorisation des résultats de recherche, des innovations et des inventions ;
- l'insuffisance d'infrastructures d'accompagnement des StartUp et des Petites et Moyennes Entreprises industrielles ;
- la part importante des produits contrefaits et frauduleux sur le marché local ;
- les difficultés de stockage et de destruction des produits saisis ;
- l'insuffisance du suivi, du contrôle et de textes pour l'encadrement de l'activité industrielle ;
- la faible qualification aux métiers de l'industrie ;
- la faiblesse du niveau de la qualité des produits industriels par rapport aux normes internationales ;
- l'insuffisance d'organismes nationaux d'évaluation de la conformité accrédités ;
- le manque d'outils de protection fiables et de technologies de détection d'authentification de certains produits ;
- l'insuffisance du cadre formel pour une meilleure application de la réglementation en matière de métrologie ;
- le manque d'investissements pour le renforcement des capacités dans le domaine des analyses ;
- les difficultés d'accès au financement pour les entreprises, notamment les PMI ;
- l'absence de Fonds dédiés au financement de l'activité industrielle.

Au niveau de l'Artisanat

- l'insuffisance d'activités de promotion et de commercialisation des produits et services du secteur ;
- la faiblesse des productions artisanales ;
- la non labélisation et codification des produits de l'artisanat ;
- l'insuffisance de promotion des produits artisanaux au niveau national ;
- le manque d'intérêt aux produits artisanaux ivoiriens de la part des nationaux ;
- la faiblesse et l'inadaptation des mécanismes de financement de l'activité artisanale ;
- l'insuffisance de données statistiques fiables ;
- la non-actualisation des données statistiques sur le secteur ;
- la non-actualisation des données du Système d'Information Régional de l'Artisanat (SIRA) ;
- le faible niveau de qualification des acteurs ;
- la non couverture des 245 métiers lors des formations dispensées dans le secteur ;
- l'inexpérience des dirigeants des entreprises artisanales au plan managérial et comptable ;
- la précarité de l'exercice du métier en dehors des sites prévus par les plans directeurs ;
- l'insuffisance des infrastructures dédiées aux activités de l'artisanat ;
- la faible organisation des artisans et des entreprises artisanales ;
- la réticence des acteurs du secteur de l'artisanat quant aux systèmes de protection sociale.

Au niveau de la Promotion des PME

- l'environnement des affaires peu favorable aux PME ;
- les difficultés des PME à s'approprier le cadre juridique et réglementaire ;
- la non-association du Ministère dans la gestion de certains projets de développement des PME par d'autres Ministères sectoriels ;
- l'insuffisance de données statistiques sur les PME ;
- l'insuffisance de concertation entre les PME et le secteur Public ;

- la faible coordination des organisations publiques, parapubliques et privées d'encadrement et des initiatives en faveur des PME ;
- l'inaccessibilité des PME et TPE aux terrains industriels ;
- l'insuffisance d'actions de promotion, de traçabilité, de distribution et de commercialisation des produits et services du secteur des PME ;
- la faible immatriculation des acteurs des PME au système de protection sociale ;
- le déficit de capacités techniques et managériales des dirigeants des PME ;
- la faible productivité, la qualité approximative des produits et des services proposés et le manque d'innovation ;
- le manque de formation et de qualification des entrepreneurs ;
- l'insuffisance de culture entrepreneuriale des ivoiriens ;
- la faible politique de développement de l'innovation ;
- l'inadaptation des mesures fiscales à la spécificité des PME ;
- l'inadaptation des dispositifs financiers existants pour fournir des garanties aux PME lors des demandes de prêts ;
- l'accès limité des PME à la commande publique ;
- la concurrence déloyale faite aux PME et aux entrepreneurs du secteur informel par les grandes entreprises ;
- la mauvaise structuration des PME ;
- la méconnaissance des règles en vigueur pour accéder à la commande publique ;
- le non-respect par les administrations du quota réservé aux PME dans le cadre de l'attribution des marchés publics ;
- la non-application des dispositions de la loi n°2014-140 du 20 mars 2014 relative à l'accès des PME au foncier.

Au niveau du Secteur Informel

- l'absence de stratégie de formalisation des acteurs du secteur ;
- l'insuffisance de communication sur le Statut de l'Entrepreneur ;
- l'insuffisance du cadre réglementaire ;
- le défaut d'immatriculation et l'absence de comptabilité des activités des acteurs du secteur informel ;
- la difficulté à recenser les acteurs du secteur informel ;
- l'absence de données fiables sur la taille du secteur informel en Côte d'Ivoire ;
- la précarité des conditions d'exercice des activités des acteurs du secteur informel ;
- le fort taux d'analphabétisme ;
- l'absence de formations adéquates pour la majorité des acteurs (75,5%) du secteur informel ;
- le déficit managérial, technique et technologique des acteurs du secteur informel ;
- l'insuffisance de programmes relatifs à la promotion des initiatives privées ;
- le faible niveau de rémunération des acteurs.

Au niveau de la Promotion de l'Investissement Privé

- l'environnement des affaires peu favorable au développement de l'initiative privée ;
- la faible mobilisation des Investissements Directs Étrangers (IDE) ;
- la méconnaissance des IDE nécessaires à l'accélération de la transformation structurelle de l'économie ;
- l'absence de stratégie pour la facilitation et la promotion des investissements nationaux et étrangers ;
- l'absence d'une politique nationale de l'investissement ;
- l'absence d'un programme national de promotion des initiatives et des entreprises privées ;
- le déficit de traçabilité de tous les investissements exécutés sur le territoire national ;
- l'insuffisance d'études permettant l'attractivité du cadre législatif et réglementaire de la promotion des investissements et des partenariats public-privé ;
- les difficultés liées à l'identification des secteurs économiques porteurs de croissance et nécessitant des investissements privés ;
- l'insuffisance de coordination des activités de promotion des investissements tant à l'extérieur qu'à l'intérieur en liaison avec les Ministères concernés ;
- les difficultés d'accès des entreprises privées à l'information concernant les possibilités d'investissements qu'offrent certaines structures de financement ;

- les difficultés d'accès aux zones industrielles, économiques et franches et la problématique du foncier pour l'expansion des activités industrielles.

Au niveau du Développement du Secteur Privé

- la faible contribution du secteur privé national à l'économie ;
- l'absence d'identification de réformes administratives nécessaires au développement du secteur privé et la faible mise en œuvre des réformes existantes ;
- la faible contribution du secteur privé à la création et à la gestion des zones industrielles, économiques et zones franches ;
- l'insuffisance d'analyses sectorielles pour examiner la compétitivité sectorielle des entreprises et le profil de compétitivité des zones industrielles, économiques et franches ;
- l'insuffisance des études permettant de rendre plus attractif le cadre législatif et réglementaire de promotion des partenariats public-privé ;
- la grande proportion du secteur informel et semi-informel dans le secteur privé ;
- la forte concentration des entreprises dans le Grand Abidjan et ses alentours ;
- le déficit de compétences managériale et comptable des dirigeants de PME ;
- l'inadéquation entre les besoins du marché et la formation technique et professionnelle des ressources humaines ;
- l'absence de coordination des interventions de renforcement des capacités des dirigeants et personnels des PME ;
- l'absence de synergie dans les initiatives des structures publiques et parapubliques interagissant avec les acteurs de l'écosystème du secteur privé ;
- la méconnaissance des réformes sectorielles mises en œuvre par le gouvernement pour les entreprises ;
- l'accès limité aux marchés publics, à la sous-traitance des grandes entreprises et au financement bancaire pour les PME ;
- l'absence de coordination des services publics au niveau des contrôles et du suivi des entreprises ;
- la non-généralisation de l'IDU sur le territoire national ;
- la non-exigence systématique de l'IDU par les administrations publiques interagissant avec les entreprises exceptées (les banques, l'ARTCI, la DGI et la CNPS).

I.1.2. Réponses apportées

Au titre de l'Administration Générale

- l'adoption de plusieurs textes juridiques et réglementaires ;
- la mise en œuvre de 2013 à 2022, du projet « Equipement du Ministère » ;
- la réalisation des activités de vulgarisation des textes encadrant les activités du Ministère ;
- la mise en conformité des manuels de procédures existants au niveau du Ministère ;
- la réalisation de missions d'inspection dans les services du Ministère ;
- la poursuite des activités en 2022 de l'Open Government Partnership qui a permis de renforcer la gouvernance ;
- l'élaboration annuelle en support physique et numérique du calendrier des manifestations promotionnelles en français et en anglais ;
- l'élaboration en 2022 des fiches de poste pour la mise en place des manuels de procédures qualité ;
- la production de la revue de données statistiques 2018-2020 du secteur des PME ;
- l'élaboration des rapports bilan 2020, 2021 et 2022 du Ministère ;
- l'élaboration du catalogue des projets du Ministère en 2019 et 2023 ;
- l'élaboration du document diagnostic du plan stratégique sectoriel du Ministère en 2022 ;
- l'élaboration du Schéma Directeur Informatique du Ministère en 2018 et 2023 ;
- le renforcement du système d'information du Ministère ;
- l'amélioration de la visibilité des activités du Ministère en 2022 ;
- la réalisation d'activités de formation et de renforcement des capacités des agents du Ministère en 2022.

Au titre du Commerce Intérieur

- la réalisation de collectes, l'analyse et la diffusion des données statistiques sur les produits vivriers en 2022 ;
- la réalisation des missions d'identification et de sécurisation des parcelles dédiées aux marchés de gros d'Abidjan, d'Abengourou et de Daloa en 2022 ;
- la réalisation d'une mission de sécurisation de la parcelle dédiée au marché de gros de Korhogo en mars 2023 ;
- la réalisation de l'audit et des états généraux des marchés en décembre 2020 ;

- l'émission de l'appel à candidature pour l'élaboration du Code des marchés ;
- l'actualisation de l'évaluation financière du coût des travaux de réhabilitation et d'équipement du Marché de Gros de Bouaké (MGB) ;
- l'identification et la délivrance de la carte de commerçants ;
- l'élaboration du statut et règlement intérieur provisoire de la Mutuelle des Commerçants en 2023 ;
- la réalisation du lancement de la Foire du Made in Côte d'Ivoire (FOMCI) de 2023 ;
- l'inauguration du Parc d'Expositions d'Abidjan le 17 juin 2023 ;
- la mise en place et l'opérationnalisation du Conseil National de la Lutte contre la Vie Chère et du Conseil National de la Consommation (CNCO) ;
- la mise en œuvre à 90% de la Stratégie Nationale de Lutte contre la Vie Chère en Juin 2023 ;
- la mise en place depuis 2021, de 31 comités locaux de lutte contre la cherté de la vie ;
- le suivi du relevé des prix et le contrôle du respect des prix des produits de grande consommation ;
- le contrôle des modalités d'organisation des ventes exceptionnelles ;
- la réalisation d'une enquête économique dans le secteur du ciment, du fer à béton et du yaourt importé en 2022 ;
- le renforcement des capacités de cinq (05) faïtières de consommateurs en 2022 ;
- la prise de décrets et d'arrêtés pour le plafonnement des prix de certains produits de grande consommation ;
- l'élargissement de la liste des produits et services dont les prix sont règlementés qui passe de 4 à 21 catégories de produits en mars 2022 ;
- la sensibilisation et la communication sur les prix des denrées alimentaires ;
- l'instauration en mars 2022, du principe de l'information préalable et de la concertation, avant toute augmentation de prix de denrées de grande consommation, sur une période de 06 mois ;
- le renforcement de la surveillance du respect de l'affichage des prix des produits règlementés ;
- la réalisation en 2022, d'enquêtes de démantèlement des cartels et de lutte contre les abus de positions dominantes ;
- la distribution aux ménages démunis de plus d'une centaine de bouteilles de gaz butane, en août 2022 ;
- la conception de l'application en vue de la digitalisation des relevés des prix des produits et des stocks en 2022 ;
- le lancement en mai 2023, d'une application dénonciation des cas de non-respect des prix de vente, de produits périmés, impropres à la consommation humaine ou de défaut d'affichage « Contrôle Citoyen » ;
- la surveillance accrue du marché ;
- la création de la Brigade de Contrôle Rapide (BCR) le 10 octobre 2022 ;
- la saisie de produits de contrefaçon, périmés, avariés, prohibés, impropres ou non-conformes à la consommation ;
- la destruction de 229,18 tonnes de produits saisis en 2022 contre 32,74 tonnes en 2021.

Au titre du Commerce Extérieur

- l'implémentation d'une nouvelle version du Portail Web d'Information Commerciale (PWIC) ;
- l'accompagnement à l'export de 186 entreprises en 2022 ;
- la mise en œuvre du programme de Vérification de la Conformité (VoC) ;
- l'opérationnalisation du portail du Guichet Unique du Commerce Extérieur (GUCE) ;
- la vulgarisation du Mécanisme d'Alerte aux Obstacles au Commerce (MAOC) ;
- la création d'un bulletin trimestriel sur les statistiques du commerce extérieur (PROCOMEX-CI) en 2023 ;
- la création de l'agence Côte d'Ivoire Export par le décret n°1246 du 02 février 2022 ;
- la promotion des produits ivoiriens dans la mise en œuvre d'activités liées à la Stratégie Nationale d'Exportation (SNE) ;
- l'accompagnement de 120 entreprises ivoiriennes lors des foires et salons tant nationaux qu'internationaux en 2021 ;
- la sensibilisation de 24 PME et 2 500 ménages agricoles dans les secteurs de l'anacarde, du karité et du manioc dans le cadre du programme SheTrades de novembre 2020 à décembre 2021 ;
- la sensibilisation des acteurs du secteur privé et public sur les enjeux et opportunités de la ZLECAf ;
- l'élaboration d'un plan d'actions pour la redynamisation du Réseau National d'Information Commerciale (RNIC) en 2023 ;
- la sécurisation de 3 sites (Ferkessédougou, Bouaké et Tabou) sur 8 pour la construction de huit (8) dépôts spécialisés aux frontières terrestres en 2022 ;
- l'élaboration de la Stratégie Nationale de la Facilitation des Echanges de l'OMC depuis 2022 ;

- la contribution à la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique intérimaire (APEi) ;
- la réalisation des négociations sur le commerce des services, le commerce électronique et la consolidation des listes d'engagement des Etats membres dans le cadre de la ZLECAf ;
- la mise en œuvre des dispositions du Schéma de Libéralisation des Echanges de la CEDEAO/UEMOA (SLEC) ;
- la création d'un cadre permanent des partenaires du commerce extérieur en 2023 ;
- la participation annuelle de la Côte d'Ivoire aux réunions statutaires et réunions extraordinaires (ICCO, OIC, OIAC, CICC) des activités des organisations internationales des produits de base ;
- la création d'un hub import/export (hubducommerce.ci) en 2023.

Au niveau de l'Industrie

- la réalisation d'une étude diagnostique du secteur industriel dans le cadre de la formulation du Programme de Partenariat pour la Côte d'Ivoire (PCP) ;
- la mise en œuvre des mesures incitatives pour le développement de la transformation de l'anacarde et l'hévéa ;
- l'élaboration d'un rapport d'étude sur le positionnement stratégique de développement des fruits et légumes en 2020 ;
- l'appui au développement de la transformation du cacao et de l'anacarde ;
- la réservation de 105 000 tonnes de graines de coton aux triturateurs en faveur de COTRAF (66 000 tonnes), AITPA (24 000 tonnes) et l'APMUT (15 000 tonnes) en 2022 ;
- la signature en mai 2021 d'un contrat plan avec les sucriers ;
- la mise en place d'un mécanisme d'importation de sucre ;
- la réalisation d'études sur les clusters industriels « Textile et habillement » et « Montage et assemblage automobile » en 2022 ;
- la construction du centre de secours d'urgence du GSPM de la zone industrielle de Yopougon (niveau de réalisation 75%) ;
- la purge des droits coutumiers et l'indemnisation des cultures sur 940 ha suivies de l'aménagement de 62 ha de la zone industrielle de PK 24 en 2020 ;
- la purge des droits coutumiers et la réalisation des études pour l'aménagement des 250 ha de la zone industrielle de Yamoussoukro en 2021 ;
- l'aménagement de 127 ha en MOP par l'opérateur CHEC dans la zone industrielle d'Akoupé-Zeudji PK24 avec un taux d'exécution de 100% ;
- l'aménagement d'une parcelle de 234 ha Phase 1 dans la zone industrielle d'Akoupé-Zeudji PK24 avec un taux d'exécution de 100% ;
- l'aménagement de quatre (4) plateformes agro-industrielles dédiées à la transformation de l'anacarde à Korhogo (25 ha) 95%, Bondoukou (15 ha) 75%, Séguéla (15 ha) 25% ;
- l'opérationnalisation de la Société de Gestion et de développement des infrastructures industrielles dénommée SOGEDI en 2023 ;
- la réalisation d'une étude de faisabilité pour la création d'un fonds dédié au développement industriel, des études techniques d'aménagement de la zone industrielle d'Assouba et de l'étude de la monographie des zones industrielles existantes de San-Pédro dans le cadre du projet PASI-CI ;
- l'adoption par le gouvernement d'un cadre stratégique de développement des zones industrielles en 2022 ;
- la réalisation de l'étude relative à la restructuration de l'ADCI en mai 2022 ;
- la mise en œuvre et la clôture du Projet d'Appui au Renforcement de la Compétitivité du Secteur Industriel (PARCSI) ;
- l'actualisation et la restructuration du PNRMN pour l'adapter aux évolutions du PND 2021-2025 ;
- la création de quatre (4) Centres d'Appui à la Technologie et l'Innovation (CATI) à l'Université de Cocody (Institut National Polytechnique) ;
- l'élaboration du document de la politique nationale de la qualité ;
- l'appui au fonctionnement du Système Ouest Africain d'Accréditation (SOAC) avec l'acquisition définitive du bâtiment servant de siège ;
- l'organisation des journées promotionnelles de la Qualité (JNEC, JMM, JMA, JMQ, JMN) en octobre 2022 ;
- l'organisation du Prix Ivoirien de la Qualité (PIQ) en Août 2022 ;
- l'appui aux entreprises à la démarche qualité ayant abouti à la certification aux normes internationales (ISO, HACCP, etc.) dans le cadre du PARCSI en 2022 ;
- la promotion de la marque nationale de la conformité (NI) dans le cadre du PARCSI ;
- le renforcement du contrôle de la qualité des produits en entreprises industrielles ;
- l'adoption de la norme sur le pain composé en Octobre 2022.

Au niveau de l'Artisanat

- l'intégration de zones d'implantation des artisans dans les Plans Directeurs d'Urbanisme ;
- le regroupement et le recasement des artisans occupant illégalement certaines zones de la ville d'Abidjan dans des sites appropriés notamment celui d'Abobo N'Dotré (construction de deux hangars) ;

- la prise en 2019 et 2020 des déclarations d'Utilité Publique de 12 parcelles de terrain ;
- la recherche d'espaces dédiés à l'artisanat en collaboration avec les collectivités décentralisées ;
- le recyclage de 544 artisans-mécaniciens à la réparation des véhicules électroniques depuis 2021 dans les Districts Autonomes d'Abidjan, de Yamoussoukro, de la Gbêkê, du Bas-Sassandra et des Savanes ;
- la réalisation d'une étude diagnostique structurelle, comptable et financière de la Chambre Nationale de Métiers de Côte d'Ivoire (CNMCI) en 2021 ;
- l'acquisition de 03 terrains d'une superficie de 20 hectares (12 ha à Badikaha, 04 ha à Touba et 04 ha à Bondoukou) dans le cadre du projet de construction et d'équipement de 05 centres d'apprentissage ;
- l'élaboration des curricula de formation du centre d'apprentissage de Man ;
- l'organisation du Marché Ivoirien de l'Artisanat (MIVA) du 02 au 11 décembre 2021 ;
- le financement de 1 843 artisans dans le cadre de la convention de partenariat pour le financement des artisans et des entreprises artisanales avec l'UNACOOPEC-CI en 2020 ;
- l'élection du nouveau président de la Chambre Nationale des Métiers de Côte d'Ivoire en 2023.

Au niveau de la Promotion des PME

- l'existence d'une stratégie de développement des PME ;
- la création du GUDE-PME en janvier 2022 ;
- la délivrance de 127 attestations d'identification dans le cadre de la structuration des PME en 2022 ;
- la formation préliminaire de 60 entreprises candidates à la labellisation sur le contrat de sous-traitance et les méthodes d'interventions en chantiers-écoles en 2021 et 49 en 2022 ;
- la mise en œuvre du projet « Label de compétences BSTP » ;
- la mise en œuvre du Programme National de Création d'Incubateurs (conseil, formation, financement, études, hébergement) ;
- le renforcement de capacités aux techniques managériales et de gestion de 300 dirigeants de PME dans le cadre de la mise en œuvre du programme Pluriannuel de renforcement des capacités des acteurs des PME en 2021 ;
- la formation de 15 porteurs de projets hébergés à l'incubateur de Bouaké en 2021 ;
- le renforcement de capacités techniques et managériales de 1655 PME en 2022 ;
- l'encadrement d'un millier d'entrepreneurs à des modules de formation pour leur structuration et pour améliorer leur productivité par Côte d'Ivoire PME ;
- l'accompagnement technique et financier de 200 PME en janvier 2022, start-up et entreprises innovantes en vue de leur croissance dans le cadre du Programme d'Accélération de Croissance des PME (PAC-PME) ;
- la mise en place du dispositif BCEAO pour soutenir financièrement les Petites et Moyennes Entreprises (PME) ;
- la mise en place d'une fiscalité spécifique pour les Petites et Moyennes Entreprises depuis l'annexe fiscale 2021 ;
- la mise en place d'un Fonds de Garantie et son opérationnalisation en 2021 ;
- le financement de 13 PME en 2022 pour un montant de 247 000 000 de FCFA dans le cadre d'une convention de partenariat entre le Ministère et NSIA Banque ;
- le financement de 889 PME dans le cadre du FSPME pour un montant total de 44 milliards 409 millions, jusqu'au premier semestre 2022 ;
- la mise en place d'une plateforme de formation en ligne (e-learning) , appelée « Campus PME » depuis 2020 ;
- le financement de 210 entrepreneures féminines de 2017 à 2019, à travers le fonds pour la promotion des PME et de l'entrepreneuriat.

Au niveau du Secteur Informel

- la réalisation des études menées par des institutions étatiques et internationales (INS, BIT, CCESP, AGEPE, etc.) et des recherches universitaires pour mieux appréhender l'environnement dans lequel s'exercent les activités du secteur informel ;
- l'existence du Statut de l'Entrepreneur ;
- la création de la plateforme électronique d'enregistrement et la formation du personnel à son utilisation par Côte d'Ivoire PME en 2021 ;
- le démarrage en février 2020, du processus d'identification des acteurs du secteur informel à San-Pédro avec 23 236 enregistrés par Côte d'Ivoire PME ;
- l'encadrement et la formation par Côte d'Ivoire PME de 1 000 entrepreneurs à des modules obligatoires et optionnels, à savoir le marketing, la gestion financière, la gestion de production et la digitalisation de 2021 à 2022.

Au niveau de la Promotion de l'Investissement Privé

- la mise en service de l'Observatoire des Plaintes non juridictionnelles en matière Foncière (OPF) en juillet 2021 ;
- le lancement de la télédéclaration et du télépaiement des cotisations sociales en 2020 ;
- la traduction du Code des investissements en anglais en février 2022 ;
- la participation à des foires et forums à Abidjan et à l'international pour la promotion des investissements privés ;
- la réalisation des activités de promotion de l'investissement privé dans les régions de Bondoukou et de Ségoula en 2022.

Au niveau du Développement du Secteur Privé

- le début de généralisation de l'Identifiant Unique d'immatriculation à l'intérieur du pays avec les enquêtes terrain réalisées dans les villes de Bouaké et de Daloa ;
- la délivrance de l'Identifiant Unique d'immatriculation aux entreprises en activité dans la ville d'Abidjan avec 14 220 IDU délivrés ;
- la mise en œuvre du Fonds d'aide aux entreprises impactées par la crise sanitaire causée par le covid-19 de 2020 à 2022 avec 149 Grandes Entreprises de divers secteurs ;
- la réalisation de l'état des lieux sommaire de l'écosystème du secteur privé en mai-juin 2023.

I.1.3. Défis et priorités

Au titre de l'Administration Générale

- la poursuite de l'adoption et de la mise en œuvre des dispositions contenues dans les textes qui régissent le Ministère ;
- la vulgarisation des textes qui régissent les activités du Ministère ;
- la finalisation des manuels de procédures du Ministère répondant aux normes en vigueur ;
- l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie intégrée de développement des secteurs du Ministère ;
- l'actualisation du Schéma Directeur Informatique du Ministère de 2018 ;
- la poursuite de l'équipement des structures et services du Ministère ;
- la poursuite du renforcement du système d'information du Ministère ;
- l'opérationnalisation de la plateforme de gestion électronique des archives du Ministère ;
- l'acquisition d'outils modernes indispensables à la communication sur les activités du Ministère ;
- le développement d'un logiciel de gestion des ressources humaines ;
- la satisfaction des structures du Ministère en moyens matériels (mobilier de bureau, matériels informatiques, techniques et bureautiques, matériels roulants) ;
- l'acquisition de locaux aux structures du Ministère ;
- le regroupement des services et directions centraux du Ministère sur un seul site à Abidjan ;
- la recherche de sources de financement additionnelles ;
- la formation des porteurs de projets à la recherche de sources de financement ;
- l'accroissement du renforcement des capacités des agents du Ministère ;
- la formation continue des Responsables d'Unités Opérationnelles (RUO) sur les procédures de passation de marchés publics et les réformes budgétaires.

Au niveau du Commerce Intérieur

- la modernisation du secteur, à travers : (i) l'élaboration d'une stratégie de modernisation du commerce intérieur, (ii) la mise en place d'une base de données nationale des commerçants, (iii) la professionnalisation des acteurs du secteur, (iv) la mise en place des instruments de financement et de crédit en vue de la dynamisation du secteur, (v) la réalisation d'infrastructures commerciales respectant les normes sécuritaires, sanitaires etc, (vi) l'insertion et l'encadrement des jeunes nationaux dans le tissu commercial ;
- l'institution d'une politique pérenne de lutte contre la vie chère, à travers : (i) la surveillance renforcée des marchés avec l'intensification des missions de surveillance et de contrôle, (ii) le financement des groupements du vivrier pouvant stimuler une meilleure régulation des prix ;
- l'adaptation de la législation commerciale et des procédures de contrôle aux nouvelles exigences commerciales pour lutter efficacement contre la fraude et les pratiques anticoncurrentielles;
- l'innovation et l'appropriation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans la formulation des politiques commerciales.

Au niveau du Commerce Extérieur

- l'amélioration continue de la réglementation en matière de commerce extérieur et des procédures de conformité ;
- l'amélioration de la compétitivité des entreprises commerciales sur le plan international ;
- l'élaboration de la cartographie numérique des Accords Commerciaux Internationaux signés ;
- l'amélioration de l'accès aux informations commerciales par le développement du PWIC et du GUCE ;
- la production à temps des statistiques sur le commerce extérieur ;
- l'innovation et l'appropriation des TIC dans la formulation des politiques commerciales ;
- l'accroissement des exportations des produits ivoiriens à destination de l'UE, du Royaume Uni et des USA ;
- la mise en œuvre totale des stratégies SNE, AGOA, ZLECAf ;
- la certification ISO 9001 des services du commerce extérieur ;
- la mise en œuvre de l'accord sur la ZLECAf conjointement avec les pays membres de la CEDEAO ;
- la finalisation de l'implémentation du Guichet Unique du Commerce Extérieur et l'achèvement du transfert des compétences de Webb Fontaine à GUCE-CI S.A ;
- la poursuite de la mise en œuvre de l'Accord de l'OMC sur la Facilitation des Echanges (AFE) ;
- le développement du cadre institutionnel et opérationnel du e-commerce pour une meilleure intégration des PME nationales ;
- la mise en place d'un système de veille informationnelle et d'intelligence commerciale ;
- l'opérationnalisation de l'agence d'exécution Côte d'Ivoire Export ;
- la construction d'une maison d'exportation ou centre de commerce international ;
- la construction de huit (8) dépôts spécialisés aux frontières terrestres de la Côte d'Ivoire ;
- la facilitation de l'accès au financement des PME exportatrices ;
- la mise en place d'un outil de veille et d'analyse des cours de produits de base ;
- le renforcement du cadre juridique et réglementaire du commerce électronique ;
- la mise en place d'un mécanisme de suivi et sécurisation des transactions du commerce électronique ;
- l'élaboration d'une stratégie nationale de commerce électronique.

Au niveau de l'industrie

- l'accroissement de la transformation des matières premières agricoles, notamment pour les filières anacarde, hévéa, coton, cacao, palmier à huile, fruits et légumes ;
- l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie pour assurer le développement de la petite agro-transformation ;
- le développement du secteur industriel avec la mise en place et l'opérationnalisation des Clusters et des pôles de compétitivité industrielle ;
- la mise en œuvre du Programme de Partenariat Pays (PCP) pour dynamiser les secteurs industriels ;
- la promotion de l'industrie ivoirienne par l'organisation de foires, salons et symposiums, etc. ;
- le renforcement de la collaboration entre le secteur de la recherche et les entreprises industrielles ;
- la valorisation des résultats de recherche, des innovations et des inventions avec notamment la création de start-Up industrielles et de produits nouveaux et innovants ;
- l'amélioration de l'offre en infrastructures industrielles ;
- l'identification et la sécurisation des réserves industrielles d'Abidjan et de l'intérieur ;
- la promotion de l'innovation et du développement technologique ;
- le renforcement des infrastructures d'innovation (incubateurs, technopoles, centres techniques industriels, etc.) ;
- l'amélioration de l'offre de financement pour les entreprises industrielles ;
- le renforcement de l'infrastructure de la qualité avec l'adoption et la mise en œuvre de la politique Nationale de la Qualité ;
- la promotion de l'investissement industriel avec la mise en place d'un dispositif de documentation et d'information industrielle, l'incitation des nationaux à investir dans le secteur industriel ;
- la mise en place et l'opérationnalisation du Fonds de développement industriel ;
- la mise en place d'un cadre de suivi et de contrôle des activités industrielles avec l'intensification des actions de contrôle des entreprises du secteur industriel, le suivi des investissements industriels ;

- l'amélioration de la prévention des risques dans les entreprises industrielles ;
- la mise en œuvre du projet relatif à l'enregistrement du Riz de Danané ;
- la promotion de l'industrie 4.0.

Au niveau de l'Artisanat

- la détermination de la contribution du secteur de l'artisanat à l'économie nationale ;
- l'identification et la réalisation d'infrastructures adaptées aux métiers de l'artisanat ;
- la construction d'infrastructures dédiées à l'exposition et à la promotion des produits artisanaux ;
- le développement de la commercialisation et de l'exportation des produits artisanaux ivoiriens ;
- la valorisation des métiers de l'artisanat ;
- le renforcement des capacités des artisans ;
- la pérennisation de l'organisation de manifestations promotionnelles de l'artisanat (JPA et MIVA) ;
- l'institutionnalisation du Salon International de la Mode et du Design (SIMODE) pour la promotion du textile ;
- l'élaboration d'une stratégie de développement et de valorisation de l'artisanat ;
- la mise en place d'instruments de financement adaptés.

Au niveau de la Promotion des PME

- l'amélioration de l'accès aux financements et aux marchés des PME ;
- le renforcement des capacités techniques et managériales des acteurs du secteur ;
- l'amélioration du climat des affaires des PME ;
- le développement de la culture entrepreneuriale et de l'innovation ;
- la réorganisation et la rationalisation institutionnelles par l'opérationnalisation effective de toutes les structures de l'écosystème des PME ;
- l'opérationnalisation du Fonds de garantie des crédits aux PME ;
- le renforcement des capacités des organisations et fédérations professionnelles des PME ;
- la mobilisation des ressources financières auprès des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ;
- le recensement et la cartographie des PME ;
- la modification de la loi d'orientation des PME.

Au niveau du Secteur Informel

- la définition du concept d'entreprise informelle ;
- la poursuite de l'enregistrement de la quasi-totalité des acteurs du secteur informel ;
- le renforcement des capacités managériales et techniques des entrepreneurs ;
- la poursuite de la mise en œuvre du statut de l'entrepreneur ;
- l'accès des entrepreneurs aux financements, aux marchés et aux sites aménagés ;
- la facilitation de la transition des entrepreneurs du secteur informel vers l'économie formelle.

Au niveau de la Promotion de l'Investissement Privé

- la poursuite de la dématérialisation des actes et services administratifs ;
- l'amélioration du climat des affaires ;
- le renforcement de capacités d'intervention des structures d'accompagnement des entreprises ;
- l'accroissement du nombre d'entreprises agréées ;
- la prise de mesures permettant d'améliorer le cadre législatif et réglementaire de la promotion des investissements et des partenariats public-privé ;
- l'identification des IDE nécessaires à l'accélération de la transformation structurelle de l'économie ;
- l'identification des secteurs économiques porteurs de croissance et nécessitant des investissements privés ;
- l'incitation des investissements nationaux axés sur les régions ;

- la traçabilité de tous les investissements nationaux et étrangers ;
- le suivi-évaluation de l'investissement privé ;
- la coordination des activités de promotion des investissements tant à l'extérieur qu'à l'intérieur en liaison avec les Ministères et structures concernés ;
- la vulgarisation des textes réglementaires et la sensibilisation à l'investissement.

Au niveau du Développement du Secteur Privé

- l'augmentation de la contribution du secteur privé à l'économie nationale ;
- la déconcentration de la création des entreprises à l'intérieur du pays pour une meilleure exploitation des niches d'opportunité ;
- l'exigence systématique de l'IDU par les administrations publiques interagissant avec les entreprises ;
- la généralisation effective de l'IDU sur le territoire national ;
- les analyses sectorielles pour examiner la compétitivité sectorielle des entreprises et le profil de compétitivité des zones industrielles, économiques et franches ;
- la coordination des interventions de renforcement des capacités des dirigeants et personnels des PME ;
- la recherche de synergie dans les initiatives des structures publiques et parapubliques interagissant avec les acteurs de l'écosystème du secteur privé ;
- la réalisation d'études permettant de rendre plus attractif le cadre législatif et réglementaire de promotion des investissements et des partenariats public-privé ;
- l'identification des obstacles au développement du secteur privé et à leur réduction ;
- le développement de coopération avec les partenaires d'assistance technique et financière des entreprises.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le renforcement de la gouvernance, des capacités institutionnelles et organisationnelles des secteurs ;
- la coordination de la mise en œuvre des politiques sectorielles ;
- le renforcement de la surveillance du marché en vue de garantir la transparence et la loyauté des transactions commerciales ;
- l'approvisionnement régulier du marché (produits de grande consommation et des produits vivriers) ;
- le développement des infrastructures commerciales ;
- la protection du consommateur ;
- la diffusion régulière des prix des produits de grande consommation et de première nécessité ;
- l'accompagnement des acteurs du commerce ;
- le renforcement des institutions d'informations commerciales et l'amélioration de la vulgarisation auprès des acteurs du commerce extérieur ;
- l'optimisation de l'utilisation des TIC dans les chaînes de valeurs des exportations ;
- la promotion à l'exportation des produits des secteurs prioritaires ;
- l'assurance de la transparence et de l'accessibilité aux lois, aux réglementations et aux formalités d'import-export ;
- la simplification des procédures à l'exportation pour les biens et services ;
- le renforcement du cadre formel des Institutions d'Appui au Commerce ;
- le renforcement de l'application des accords d'intégration régionale pour le commerce des services et la circulation des biens ;
- le renforcement de la veille stratégique des échanges commerciaux ;
- le renforcement de la mise en œuvre des accords sur les produits de base ;
- le développement et la promotion du commerce électronique ;
- le renforcement des liens production-transformation pour créer plus de valeur ajoutée et des emplois décents et durables ;
- le renforcement de la base industrielle du pays par le développement de nouveaux secteurs industriels ;
- le développement des grappes industrielles, au regard des atouts compétitifs du pays ;
- la mise à niveau des accélérateurs de croissance et la création de nouveaux pôles de développement de l'activité industrielle ;
- le renforcement de la compétitivité des entreprises industrielles, notamment des PME ;
- la promotion, l'assistance et l'amélioration de la compétitivité des PME ;
- la promotion de l'entrepreneuriat et de l'ingénierie d'entreprise ;

- la facilitation de l'accès aux financements et aux marchés des acteurs du secteur des PME ;
- la poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie Nationale d'Appui au Développement des PME ;
- la création, l'aménagement et l'exploitation de zones artisanales ;
- la création d'un Fonds dédié à l'artisanat ;
- le renforcement et l'amélioration du niveau de qualification des acteurs ;
- l'organisation de manifestations promotionnelles de l'Artisanat ;
- la migration des acteurs du secteur informel vers l'économie formelle ;
- l'encadrement technique et financier des acteurs du secteur informel.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration est moderne et performante;
- l'activité commerciale est moderne et la lutte contre la vie chère est renforcée ;
- le Commerce extérieur est développé ;
- les activités du secteur industriel sont redynamisées ;
- les PME et le secteur de l'Artisanat sont développés.

I.3 Missions du Ministère

Conformément au **décret n°2023-820 du 25 octobre 2023** portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 24, le Ministre du Commerce et de l'Industrie est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Commerce, d'Industrie, de Promotion des PME et d'Artisanat.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre du Commerce

En matière de Commerce extérieur

- définition, mise en œuvre et suivi des stratégies nationales d'exportation ;
- définition, organisation et suivi des manifestations promotionnelles à l'extérieur ;
- recherche de partenariats pour les produits ivoiriens en vue de l'accès aux marchés extérieurs ;
- initiative et coordination des négociations et suivi des conventions et accords commerciaux bilatéraux, notamment en matière de produits de base à l'exportation ;
- suivi des relations de la Côte d'Ivoire avec les organisations internationales et intergouvernementales opérant dans le domaine du commerce ;
- initiation, coordination, promotion et suivi des négociations des conventions et accords commerciaux bilatéraux, régionaux et multilatéraux, notamment les accords de l'OMC, la ZLECAf ;
- participation aux négociations relatives aux accords de l'APE ;
- suivi des relations de la Côte d'Ivoire avec les organisations internationales et intergouvernementales opérant dans le domaine du commerce et de la commercialisation des produits de base ;
- information périodique du Gouvernement sur la situation des matières premières, produits finis et semi-finis destinés à l'exportation, en liaison avec le Ministre chargé de l'Agriculture ;
- amélioration de l'environnement des importations et des exportations ;
- participation à l'animation des activités des attachés et conseillers commerciaux des ambassades ivoiriennes et suivi des représentations commerciales étrangères en Côte d'Ivoire, en liaison avec le Ministre chargé des Affaires Etrangères ;
- réglementation portant définition et contrôle du régime du commerce extérieur ;
- gestion des importations et des exportations des produits soumis à réglementation ;
- participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique tarifaire et non tarifaire d'entrée et de sortie ;
- élaboration, mise en œuvre et coordination de la stratégie de développement et de promotion du Commerce électronique ou e-commerce, en liaison avec le Ministre chargé de la Transition Numérique.

En matière de Commerce intérieur :

- promotion, modernisation et organisation de la commercialisation des produits ivoiriens sur le marché national ;

- organisation et promotion des activités commerciales ;
- mise en œuvre d'une réglementation en matière d'implantation commerciale de marchés d'intérêt national ou régional, de marchés de détail, de marchés spécialisés, de magasins généraux, d'hypermarchés et de supermarchés ;
- gestion des équipements commerciaux nationaux en liaison avec les Ministères concernés ;
- amélioration des circuits de distribution et d'approvisionnement des centres urbains et ruraux ;
- organisation des consommateurs ;
- promotion, incitation, formation et encadrement des nationaux à l'exercice des professions commerciales ;
- participation aux mécanismes de distribution et de fixation des prix des produits et services soumis à réglementation ;
- promotion de la transparence et de la loyauté dans les transactions commerciales et protection des consommateurs ;
- définition et mise en œuvre d'une métrologie moderne et contrôle des instruments de mesure dans le secteur du commerce ;
- mise en œuvre de la politique de la concurrence et du suivi des prix ;
- suivi des circuits de conservation et de distribution des produits de grande consommation ;
- répression de la fraude et de la contrefaçon en matière commerciale ;
- participation, en liaison avec le Ministre chargé de l'Urbanisme, à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une réglementation en matière d'urbanisme commercial, à la création et à l'animation de la Commission d'Urbanisme Commercial ;
- planification ;
- élaboration et mise en œuvre de la politique de la lutte contre la vie chère ;
- mise en œuvre d'une politique de gestion des équipements commerciaux d'intérêt national ou régional ;
- mise en œuvre d'un système d'information du commerce intérieur ;
- participation à la promotion et à l'organisation du commerce électronique ;
- définition, organisation et suivi des manifestations promotionnelles à caractère commercial ;
- participation à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique qualité et à la promotion des normes des biens et services ;
- recherche des opportunités de création et de développement de productions industrielles, en vue de répondre aux évolutions de la demande nationale et internationale, et soutien à ces opportunités ;
- promotion des produits industriels made in Côte d'Ivoire ;
- développement et mise en œuvre de la politique qualité ;
- coordination de la mise en œuvre de l'Open Government Partnership (OGP) en Côte d'Ivoire.

Au titre de l'Industrie

- mise en œuvre de la stratégie industrielle ;
- élaboration des lois et règlements en matière d'industrie ;
- gestion des terrains industriels, en liaison avec les Ministres concernés ;
- participation à la planification des investissements en matière d'infrastructures industrielles, notamment d'aménagements primaires des zones et parcs industriels ;
- développement et gestion des zones industrielles, parcs industriels et pôles économiques industriels ;
- sécurisation et gestion des réserves foncières industrielles ;
- recherche des opportunités de création et de développement de productions industrielles, en vue de répondre aux évolutions de la demande nationale et internationale, et soutien à ces opportunités ;
- conception et mise en œuvre de nouveaux instruments de développement industriel, notamment de zones franches, de centrales d'exportation, de zones et parcs industriels et d'assurances à l'exportation ;
- prospection des opportunités d'implantation d'unités industrielles ;
- promotion de la transformation en produits finis ou semi-finis des matières premières importées ou de produits du cru ;
- mise en œuvre de la politique de transformation des produits agricoles alimentaires et de rente ;
- promotion et développement des industries non-agricoles ;
- élaboration et mise en œuvre de la stratégie de l'Industrie 4.0 ;

- modernisation de l'industrie du bois ;
- adaptation et valorisation des résultats de la recherche appliquée ;
- suivi et évaluation des accords et processus de transfert de technologies ;
- promotion, coordination et suivi des activités industrielles ;
- élaboration, mise en œuvre et contrôle des normes industrielles ;
- gestion de la propriété industrielle et des brevets ;
- sensibilisation, assistance-conseil en matière de démarche qualité ;
- contrôle de la qualité des produits industriels nationaux et internationaux ;
- participation à l'incitation à l'initiative privée des nationaux ;
- participation à la définition d'un cadre incitatif pour le développement du secteur privé ;
- conception, mise en œuvre et gestion d'une banque de données ;
- élaboration, mise en œuvre et suivi des actions visant l'amélioration de la compétitivité des entreprises nationales ;
- promotion du contenu local dans les industries ;
- conception, mise en œuvre et gestion d'un système d'information sur le secteur industriel.

En matière de Promotion des PME

- promotion des Petites et Moyennes Entreprises et des Petites et Moyennes Industries, PME/PMI ;
- suivi et coordination des actions de développement des PME/PMI ;
- mise en œuvre et suivi des politiques visant l'amélioration de la compétitivité des PME/PMI ;
- mise en œuvre, sur une base privée et en association avec les opérateurs économiques financiers nationaux et internationaux, de programmes et ou projets de promotion et de développement des PME ivoiriennes ;
- élaboration et mise en place d'un cadre institutionnel et réglementaire de création et de financement des PME ;
- encadrement des PME/PMI ;
- mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de création d'entreprises par les Nationaux ;
- développement des actions d'aide à la création d'entreprises par les Nationaux ;
- aménagement, en liaison avec les Collectivités Territoriales de sites dédiés aux PME/PMI et facilitation de l'accès des PME/PMI au foncier ;
- mise en œuvre des actions visant le renforcement des capacités managériales des Nationaux chefs d'entreprises, notamment en matière de gestion d'entreprise.

En matière d'Artisanat

- définition et mise en place d'un cadre institutionnel et réglementaire relatif aux activités artisanales ;
- promotion de l'artisanat et des entreprises artisanales ;
- définition et mise en œuvre d'une politique de financement des entreprises artisanales, en liaison avec le Ministre chargé des Finances et du Budget ;
- aménagement et exploitation des sites artisanaux d'intérêt national ;
- promotion de l'apprentissage et de la formation continue ;
- organisation et promotion de la commercialisation des produits artisanaux ivoiriens au plan national et au plan international ;
- mise en œuvre d'une politique d'encadrement et de modernisation du secteur informel.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Commerce interieur.
- Programme 3 : Commerce exterieur.
- Programme 4 : Industrie.
- Programme 5 : PME Artisanat.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1: Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale (IG), Direction des Affaires Financières (DAF), Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC), Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction de la Planification, des Statistiques et de la Prospective (DPSP), Direction des Systèmes d'Information (DSI), Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP), Direction de la promotion de l'investissement et du développement du secteur privé (DPIDSP), Service de la Documentation et des Archives (SDA), Service des Manifestations Promotionnelles (SMP), Service de la Qualité (SQ), Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP), Service de la Gestion du Patrimoine (SGP) et 31 Directions Régionales (DR)	Ecole de Commerce et de Gestion (ECG), Chambre de Commerce et de l'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI)	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place du système d'informations du Ministère ; - Renforcement des capacités Open Government Partnership (OGP). 	
Programme 2: Commerce interieur	Direction Générale du Commerce Intérieur (DGCI), Direction de la Métrologie, de la Répression des Fraudes, et du Contrôle Qualité (DMRFCQ), Direction de la Consommation, de la Concurrence et de la Lutte contre la Vie Chère (DCCLVC), Direction de l'Insertion et de la Promotion des Activités Commerciales (DIPAC)	Office d'Aide à la Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV), Commission de la Concurrence (CC), Conseil National de la Lutte contre la Vie Chère (CNLVC), Conseil National de la Consommation (CNCO), la Société d'Exploitation du Marché de Gros de Bouaké (SEMGB)	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation du Marché de Gros de Bouaké ; - Identification et Sécurisation des sites des 8 marchés de gros. 	<ul style="list-style-type: none"> - Identification et délivrance de la Carte de Commerçant ; - Construction et gestion du Parc d'exposition d'Abidjan.
Programme 3: Commerce exterieur	Direction Générale du Commerce Extérieur (DGCE), Direction de la Coopération Internationale et Régionale (DCIR), Direction de la Promotion du Commerce Extérieur et de l'Assistance à l'Exportation (DPCEAE), Direction de la Régulation des Echanges (DRE), Direction de la Commercialisation et des Organisations des Produits de Base (DCOPB), Direction du Commerce Electronique (DCE)	Agence Côte d'Ivoire Export, Conseil National des Exportations (CNE), Société GUCE-CI S.A.	Construction et aménagement de huit (8) dépôts spécialisés aux frontières terrestres de la Côte d'Ivoire	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 4 : Industrie	Direction Générale de l'Industrie (DGI), Direction de la Production et de la Compétitive Industrielle (DPCI), Direction de l'innovation Technologique et de la Coopération Industrielle (DITCI), Direction de la Promotion de la Qualité et de la Normalisation (DPQN), Direction de l'Appui et du Suivi des Investissements Industriels (DASII), Direction des Infrastructures et de la Sécurité Industrielles (DISI)	Laboratoire National d'Essais, de qualité, de Métrologie et d'Analyse (LANEMA) ; Office Ivoirien de la Propriété Intellectuelle (OPI) ; Côte d'Ivoire Normalisation (CODINORM) ; Centre de Démonstration et de Promotion de Technologies (CDT) ; Société Ivoirienne de Technologie Tropicale (I2T) ; Comité Ivoirien de Normalisation (CIN) ; Comité National de Lutte contre la Contrefaçon (CNLC) ; Système Ouest Africain d'Accréditation (SOAC) ; Côte d'Ivoire Engineering ; Agence pour le Développement de la Compétitivité des Industries de Côte d'Ivoire (ADCI) ; Autorité de Régulation du Système de Récépissés d'Entreposage (ARRE) ; Société de Gestion et de Développement des Zones Industrielles (SOGEDI)	<ul style="list-style-type: none"> - Construction Laboratoires / LANEMA ; - Projet d'Amélioration des Services aux Industries en Côte d'Ivoire (PASI-CI) ; - Programme National Développement filière anacarde et cajou ; - Travaux d'aménagement d'une parcelle de 250 ha de la zone industrielle de Yamoussoukro ; - Appui au système ouest-africain d'accréditation (SOAC) ; - Mise en œuvre du Programme National de Restructuration et de Mise à Niveau (PNRMN) de l'industrie en Côte d'Ivoire ; - Aménagement de la parcelle de 234ha-phase 2 de la zone industrielle Akoupé-Zeudji PK 24 ; - Aménagement de la parcelle de 329ha de la zone industrielle de Bonoua ; - Réhabilitation de la zone industrielle de Vridi (120ha) ; - Réhabilitation de la zone industrielle de Koumassi (120ha) ; - Réhabilitation de la zone industrielle de Yopougon-phase 2 (469ha) ; - Aménagement de la zone franche textile de Bouaké (100ha). 	<ul style="list-style-type: none"> - Construction du centre de secours d'urgence du GSPM à la ZI de Yopougon ; - Aménagement d'une parcelle de 127 ha à Akoupé-Zeudji-PK24 en Maîtrise d'Ouvrage Public (MOP) avec CHEC ; - Aménagement d'une parcelle de 234 ha, dont 59 ha dédiée aux cimenciers (phase 1) ; - Mise en œuvre du Programme de développement industriel inclusif et durable (PCP) ; - Purge des droits coutumiers et l'indemnisation des cultures de la zone industrielle de Bouaké (150 ha) ; - Aménagement d'une zone agro-industrielle à Korhogo dédiées à la transformation de l'anacarde ; - Aménagement d'une zone agro-industrielle à Bondoukou (15 ha) dédiées à la transformation de l'anacarde ; - Purge des droits coutumiers et l'indemnisation des cultures de la zone industrielle de Séguéla (22 ha) ; - Aménagement d'une zone agro-industrielle à Séguéla (22 ha) dédiées à la transformation de l'anacarde.
Programme 5 : PME et Artisanat	Direction Générale de la Promotion des PME et de l'Artisanat (DGPPMEA) ; Direction de l'Assistance et du Développement des PME (DAD PME) ; Direction de l'Innovation Entrepreneuriale et de la Promotion des Start-up (DIEPS) ; Direction des Infrastructures et des Sites Artisanaux (DISA) ; Direction de l'Encadrement, de la Promotion de l'Artisanat et de la Mutualité (DEPAM).	Guichet Unique de Développement des Entreprises de Côte d'Ivoire – PME (GUDE- PME) ; Côte d'Ivoire PME (CIPME) ; Institut Ivoirien de l'Entreprise (INIE) ; Bourse de Sous-Traitance et de Partenariat (BSTP) ; Chambre Nationale des Métiers de Côte d'Ivoire (CNMCI).	<ul style="list-style-type: none"> - Projet amorçage PME-BIDC ; - Projet Clonix ; - Caravane de recyclage des chauffeurs professionnels ; - Projet BSTP/Label de Compétences ; - Création des Incubateurs d'Entreprise à Abidjan - Appui à l'Agence Côte d'Ivoire PME ; - Construction et Modification de Cinq (5) Centres d'Apprentissage ; - Projet de mise en place d'un cluster de la mécanique auto ; - Projet de recasement des ferrailleurs de la ville d'Abidjan : casse moderne de N'Dotrè ; - Projet de soutien à l'innovation entrepreneuriale des jeunes en Côte d'Ivoire. 	

II.1.2. Performance globale du Ministère

Tableau 2 : Performance du Ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG1 : Promouvoir une administration moderne et performante	RS 1.1 : L'administration est moderne et performante	IP.1.1.1 : Taux de satisfaction des usagers des services du Ministère	(Nombre d'usagers satisfaits / Nombre de requêtes formulées) x 100 Source : Rapport annuel du Ministère
		IP.1.1.2 : Taux de dématérialisation des procédures métiers du Ministère	(Nombre d'application-métiers développées et opérationnelles / Nombre d'application-métiers à développer) x 100 Source : Rapport annuel d'activités de la DSI

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESUTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG2 : Moderniser l'activité commerciale et contribuer à la lutte contre la vie chère	RS 2.1 : L'activité commerciale est moderne et la lutte contre la vie chère est renforcée	IP.2.1.1 : Taux de respect de la réglementation commerciale	100% - (Nombre de PV délivrés lors d'un contrôle / Nombre total de structures visitées) x 100 Source : Rapports d'activités DGCI/DAJC
		IP.2.1.2 : Taux de croissance du coût moyen des denrées du panier de la ménagère	Moyenne ((Coût Moyen _n – Coût Moyen _{n-1}) / Coût Moyen _{n-1}) x 100 Avec n= année en cours Source : Rapport d'activités DGCI
		IP.2.1.3 : Taux de mise en œuvre de la stratégie de lutte contre la vie chère	(Nombre d'activités réalisés / nombre d'activités prévues) x 100 Source : Rapport d'Activités CNLVC
OG3 : Développer le Commerce extérieur	RS 3.1 : Le Commerce extérieur est développé	IP.3.1.1 : Taux de couverture	(Valeur des exportations / Valeur des importations) x 100 Source : Rapport du CONAHSCE
		IP.3.1.2 : Taux de variation de la Balance Commerciale	[(Balance Commerciale _n - (Balance Commerciale _{n-1})) / Balance Commerciale _{n-1}] x 100 Avec n= année en cours Source : Rapport du CONAHSCE
OG4 : Redynamiser les activités du secteur industriel	RS 4.1 : Les activités du secteur industriel sont redynamisées	IP.4.1.1 : Taux de croissance de la Valeur Ajoutée de la Production Industrielle	(VA de production industrielle _n – VA de production industrielle _{n-1}) / VA de production industrielle _{n-1} x 100 Avec n= année en cours Source : Rapport de l'INS
		IP.4.1.2 : Taux de croissance des investissements dans le secteur industriel	(Investissements réalisés _n – Investissement réalisés _{n-1}) / Investissement réalisés _{n-1} x 100 Avec n= année en cours Source : Rapport d'activités DASII/CEPICI
		IP.4.1.3 : Taux d'entreprises restructurées et mises à niveau	(Nombre d'entreprises restructurée à l'année _n – nombre d'entreprises restructurées à l'année _{n-1}) / Nombre d'entreprises restructurées à l'année _{n-1} x 100 Avec n= année en cours Source : Rapport d'activités ADCI/DASII
OG5 : Développer les PME et le secteur de l'Artisanat	RS 5.1 : Les PME et le secteur de l'Artisanat sont développés	IP.5.1.1 : Nombre de PME créées	Dénombrement Source : Rapport d'activités GUDE-CI/ Côte d'Ivoire PME
		IP.5.1.2 : Nombre d'emplois formels créés dans le secteur des PME	Dénombrement Source : Rapport d'activités GUDE-CI/ Côte d'Ivoire PME
		IP.5.1.3 : Nombre de sites ayant obtenus une Déclaration d'Utilité Publique (DUP)	Dénombrement Source : Document de Déclaration d'Utilité Publique (DUP)

II.1.3. Financement global du Ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	40 907 792 624	174 451 853 666	212 207 707 593
1.1 Ressources Intérieures	34 744 890 682	174 451 853 666	212 207 707 593
1.1.1 Budget Etat	34 744 890 682	174 451 853 666	212 207 707 593
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	6 162 901 942	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	6 162 901 942	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
2. CHARGES	40 907 792 624	174 451 853 666	212 207 707 593
2.1 Personnel	8 007 841 524	8 365 968 409	8 748 932 047
2.1.1 Solde y compris EPN	8 007 841 524	8 365 968 409	8 748 932 047
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	5 378 352 383	5 254 871 181	5 301 943 929
2.3 Transferts	18 341 729 658	18 168 229 658	18 168 229 658
2.4 Investissement	9 179 869 059	142 662 784 418	179 988 601 959
<i>Trésor</i>	3 016 967 117	142 662 784 418	179 988 601 959
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	6 162 901 942	0	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

III.2.1. Programme 1 : Administration Générale

III.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation
	Action 1.2: Planification, programmation et suivi-évaluation
	Action 1.3: Gestion des systèmes d'information du Ministère
	Action 1.4: Gestion des ressources humaines
	Action 1.5: Gestion des ressources matériels et financières
	Action 1.6: Gestion de la communication et des activités du Ministère

III.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						Méthode de calcul et Moyen de vérifica
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			
			2024	2025	2026	
OS 1 : Améliorer l'efficacité des services du Ministère	Taux de réalisation des missions d'inspection	100%	59%	64%	68%	(Nombre de missions réalisées / Nombre total de missions prévues) x 100 Source : Rapport d'activités IG
	Taux de transmission des textes au SGG	50%	60%	65%	70%	(Nombre de textes transmis au SGG / Nombre de textes à élaborer) x 100 Source : Rapport d'activités DAJC
	Taux de mise en œuvre des activités de planification	80%	85%	90%	95%	(Nombre d'activités de planification réalisées / Nombre d'activités de planification prévues) x 100 Source : Rapport d'activités DPSP
	Taux d'élaboration de procédures du système de management de qualité	15%	17%	22%	26%	(Nombre de procédures élaborées / nombre de procédures planifiées) x 100 Source : Rapport d'activités Service Qualité

Programme 1 :Administration Générale						Méthode de calcul et Moyen de vérifica
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			
			2024	2025	2026	
OS 2 : Améliorer les systèmes d'informations et de communication du Ministère	Taux d'équipement des agents en kit de connexion (ordinateur + internet)	57%	65%	70%	75%	(Nombre d'agents ayant un kit de connexion (ordinateur + internet) / Nombre d'agents dont la fonction nécessite d'avoir un kit de connexion (ordinateur + internet)) x 100 Source : Rapport d'activités de la DAF
	Taux de satisfaction des besoins d'intervention en système d'information	70%	75%	80%	85%	(Nombre d'utilisateurs satisfaits / nombre total d'utilisateurs reçus) x 100 Source : Rapport d'activités DSI
	Taux de couverture médiatique des activités du Ministère	45%	52%	55%	60%	(Nombre d'activités couvertes / nombre total d'activités prévues) x 100 Source : Rapport d'activités DCRP
OS 3 : Assurer une gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières	Taux de renforcement de capacités du personnel	2,44%	4%	5%	6%	(Nombre de fonctionnaires et Agents de l'Etat du Ministère bénéficiaire d'une action de formation ou un stage / Nombre total de fonctionnaires et d'agents de l'Etat du Ministère) x 100 Source : Rapport d'activités de la DRH
	Taux de satisfaction des services en besoins de matériels	50,71%	50%	55%	60%	(Nombre de matériels mis à disposition (ordinateur, mobilier de bureau, imprimante, etc...)/ Nombre total de matériels demandés (ordinateur, mobilier de bureau, imprimante, etc...)) x 100 Source : Rapport d'activités DAFP
	Taux d'exécution des activités budgétaires	98,46%	97%	98%	99%	(Nombre d'activités budgétaires exécutées / nombre d'activités budgétaires prévues) x 100 Source : Rapport d'activités DAF

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 1 : ADMINISTRATION GÉNÉRALE	20 617 842 306	21 689 912 678	22 117 145 047
Dépenses de personnel	5 689 639 868	6 031 191 442	6 393 579 769
Dépenses en biens et services	3 911 476 588	3 919 995 386	3 967 068 134
Transferts	10 638 725 850	10 638 725 850	10 638 725 850
Investissements	378 000 000	1 100 000 000	1 117 771 294
Trésor	378 000 000	1 100 000 000	1 117 771 294
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21101 Administration Générale	20 617 842 306	21 689 912 678	22 117 145 047
2110101 Coordination et animation	11 568 597 962	11 353 597 962	11 353 597 962
2 Biens et services	1 240 658 883	1 205 658 883	1 205 658 883
11047100004 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional Belier (Yamoussoukro)	11 002 217	11 002 217	11 002 217
11047100005 Secrétariat Fonds Ivoirien de l'Innovation (FII)	6 500 000	6 500 000	6 500 000
14047100003 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional N'zi -Moronou (Dimbokro)	11 505 675	11 505 675	11 505 675
15047100002 Coordonner les activités du ministère du Commerce, de l'industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Iffou (Daoukro)	16 503 683	16 503 683	16 503 683
17047100003 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional Gbêkê (Bouaké)	11 361 750	11 361 750	11 361 750

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21101 Administration Générale	20 617 842 306	21 689 912 678	22 117 145 047
18047100003 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Katiola)	16 925 152	16 925 152	16 925 152
23047100003 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Kabadougou-Folon (Odienné)	11 525 625	11 525 625	11 525 625
24047100002 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Ferkessedougou)	11 158 338	11 158 338	11 158 338
25047100003 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Poro (Korhogo)	12 699 890	12 699 890	12 699 890
26047100003 Superviser les activités opérationnelles du ministère au niveau départemental (Boundiali)	11 559 088	11 559 088	11 559 088
28047100002 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional Gontougo-Bounkani (Bondoukou)	11 802 537	11 802 537	11 802 537
31047100003 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional Haut Sassandra (Daloa)	11 553 149	11 553 149	11 553 149
32047100003 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Lôh-Djiboua (Divo)	12 001 536	12 001 536	12 001 536
32047100004 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Gôh (Gagnoa)	11 597 079	11 597 079	11 597 079
35047100002 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Marahoué (Bouaflé)	11 568 548	11 568 548	11 568 548
36047100003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Séguéla)	11 583 662	11 583 662	11 583 662
41047100003 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional Tonkpki (Man)	11 339 916	11 339 916	11 339 916
42047100003 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional Cavally-Guémon (Guiglo)	12 059 843	12 059 843	12 059 843
43047100003 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional Guémon (Duékoué)	11 374 175	11 374 175	11 374 175
55047100003 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional San-Pedro-Gboklé (San-Pedro)	11 574 393	11 574 393	11 574 393
56047100003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Soubré)	12 495 155	12 495 155	12 495 155
57047100002 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional Gboklé (Sassandra)	11 509 938	11 509 938	11 509 938
61047100003 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (l'Indénié-Djuablin (Abengourou)	11 339 722	11 339 722	11 339 722
71047100003 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional Sud Comoé (Aboisso)	11 369 647	11 369 647	11 369 647
76047100003 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (l'AGNEBY(Agboville)	11 972 500	11 972 500	11 972 500
77047100002 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Mé (Adzopé)	11 039 722	11 039 722	11 039 722
78011100309 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire / Section 365	20 000 000	20 000 000	20 000 000
78011202351 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire / Section 365	26 250 000	26 250 000	26 250 000
78011300276 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrats BNETD / Section 361	234 480 000	234 480 000	234 480 000
78041100070 Promouvoir l'investissement privé dans les 31 régions / Section 361	30 000 000	30 000 000	30 000 000
78047100260 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Abidjan Nord)	12 025 625	12 025 625	12 025 625
78047100262 Mettre en oeuvre le plan Open Government Partnership (OGP)	53 199 516	53 199 516	53 199 516
78047100263 Apporter un appui juridique aux services du ministère	13 400 000	13 400 000	13 400 000
78047100264 Contrôler les Services et structures sous tutelle du ministère	26 324 567	26 324 567	26 324 567
78047100314 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Abidjan Centre 3)	11 373 750	11 373 750	11 373 750
78047100324 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Abidjan Centre)	12 279 256	12 279 256	12 279 256

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21101 Administration Générale	20 617 842 306	21 689 912 678	22 117 145 047
78047100325 Organiser et suivre les manifestations de promotion commerciales et industrielle du Ministère	10 911 418	10 911 418	10 911 418
78047100357 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Abidjan Sud	10 021 249	10 021 249	10 021 249
78047100396 Mettre en oeuvre la politique du Gouvernement en matière de commerce, de l'industrie et de la promotion des PME	206 000 000	206 000 000	206 000 000
78047100400 Prendre en charge les dépenses liées à la résidence du Ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78047100402 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional (Abidjan sud 3)	11 572 250	11 572 250	11 572 250
78047100406 Élaborer et suivre les procédures Qualité	12 324 562	12 324 562	12 324 562
78047100415 Appuyer la réalisation du projet de développement de l'environnement des affaires de l'investissement et du secteur privé	50 000 000	15 000 000	15 000 000
78047100416 Vulgariser les textes du Ministère	13 000 000	13 000 000	13 000 000
78047100433 Contribuer à améliorer le climat des affaires et renforcer le contenu local	35 000 000	35 000 000	35 000 000
78049000598 Prendre en charge l'assistance technique du BNETD / Section 365	78 000 000	78 000 000	78 000 000
79047100003 Coordonner les activités du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME au niveau régional Grands Ponts (Dabou)	11 573 750	11 573 750	11 573 750
90041100006 Gérer la déconcentration des créations d'entreprise	52 000 000	52 000 000	52 000 000
3 Transferts	10 147 939 079	10 147 939 079	10 147 939 079
78041100075 Prendre en charge les honoraires des agents sous convention BNETD / Section 361	21 101 515	21 101 515	21 101 515
78047100276 Transférer les crédits de la Convention Bnetd	96 570 213	96 570 213	96 570 213
78049000496 Transférer à l'assistante technique du BNETD / Section 365	30 267 351	30 267 351	30 267 351
90047100011 Apporter un appui aux secteurs en difficulté	10 000 000 000	10 000 000 000	10 000 000 000
4 Investissements	180 000 000	0	0
Trésor	180 000 000	0	0
78047100275 Renforcer les capacités du Ministère dans le cadre de l'OGP	180 000 000	0	0
2110102 Planification, programmation et suivi-évaluation	97 251 730	97 251 730	97 251 730
1 Personnel	3 000 000	3 000 000	3 000 000
78047100359 Assurer la masse salariale de la Direction de la Planification et de la Coopération Min. Ind	3 000 000	3 000 000	3 000 000
2 Biens et services	94 251 730	94 251 730	94 251 730
78011201940 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire / Section 361	12 600 000	12 600 000	12 600 000
78047100358 Organiser la planification générale des activités du Ministère	17 712 630	17 712 630	17 712 630
78047100417 Elaborer et suivre le Plan stratégique du Ministère	25 000 000	25 000 000	25 000 000
78047100418 Faire le bilan des activités du Ministère	25 000 000	25 000 000	25 000 000
90047190156 Assurer le suivi des projets du Ministère	13 939 100	13 939 100	13 939 100
2110103 Gestion des systèmes d'information du Ministère	235 770 933	1 137 770 933	1 155 542 227
2 Biens et services	37 770 933	37 770 933	37 770 933
78047100386 Gérer le système d'information du Ministère	13 270 933	13 270 933	13 270 933
78047100409 Renforcer le processus d'opérationnalisation des plates formes digitales du ministère / Section 365	16 500 000	16 500 000	16 500 000
90047190157 Assurer la maintenance préventive des équipements informatiques du Ministère	8 000 000	8 000 000	8 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21101 Administration Générale	20 617 842 306	21 689 912 678	22 117 145 047
4 Investissements	198 000 000	1 100 000 000	1 117 771 294
<i>Trésor</i>	<i>198 000 000</i>	<i>1 100 000 000</i>	<i>1 117 771 294</i>
78047100328 Mise en place du Système d'information du Ministère du Commerce	50 000 000	1 100 000 000	1 117 771 294
78047100327 Informatisation des Services du Min. Industrie et Mines	148 000 000	0	0
2110104 Gestion des ressources humaines	6 355 050 565	6 740 120 937	7 149 882 012
1 Personnel	5 686 639 868	6 028 191 442	6 390 579 769
78047100270 Prendre en charge les salaires des personnels de l'administration centrale	5 598 639 868	5 940 191 442	6 302 579 769
78047100335 Effectuer le transfert des subventions d'équilibre personnel à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire (CCICI)	88 000 000	88 000 000	88 000 000
2 Biens et services	668 410 697	711 929 495	759 302 243
78047100272 Gérer les ressources matérielles du Ministère	12 995 241	12 995 241	12 995 241
78047100274 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	620 415 456	663 934 254	711 307 002
78047100419 Renforcer les capacités des agents du Ministère	35 000 000	35 000 000	35 000 000
2110106 Gestion des ressources matériels et financières	2 333 471 116	2 333 471 116	2 333 171 116
2 Biens et services	1 842 684 345	1 842 684 345	1 842 384 345
78047100269 Gérer les ressources financières du Ministère	189 382 838	189 382 838	189 382 838
78047100271 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	129 000 000	129 000 000	128 700 000
78047100273 Élaborer et mettre en oeuvre le CDMT	50 000 000	50 000 000	50 000 000
78047100330 Prendre en charge les dépenses liées aux activités du Ministère	708 492 717	708 492 717	708 492 717
78047100331 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrats BNETD	254 100 000	254 100 000	254 100 000
78047100332 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire	60 497 040	60 497 040	60 497 040
78047100360 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrats BNETD (Entrepreneuriat)	219 650 850	219 650 850	219 650 850
78047100367 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrats BNETD / Section 365	70 000 000	70 000 000	70 000 000
78047100397 Gérer la commande publique du Ministère	10 100 000	10 100 000	10 100 000
90047100009 Gérer le patrimoine et mettre en oeuvre la comptabilité des matières du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME	118 460 900	118 460 900	118 460 900
90047190158 Assurer le suivi de la performance des activités du Ministère	13 000 000	13 000 000	13 000 000
90047190159 Coordonner les activités budgétaires du Ministère	20 000 000	20 000 000	20 000 000
3 Transferts	490 786 771	490 786 771	490 786 771
78047100362 Transférer la dotation à l'Ecole de Commerce et de Gestion	400 000 000	400 000 000	400 000 000
78047100365 Prendre en charge les salaires des Agents de la CCI-CI	90 786 771	90 786 771	90 786 771
2110107 Gestion de la communication et des activités du Ministère	27 700 000	27 700 000	27 700 000
2 Biens et services	27 700 000	27 700 000	27 700 000
78047100266 Organiser la documentation et les archives du Ministère	12 250 000	12 250 000	12 250 000
78047100321 Organiser la communication des activités du Ministère	15 450 000	15 450 000	15 450 000

II.2.2. Programme 2 : Commerce interieur

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Commerce interieur	Action 2.1: Renforcement de la promotion des activités commerciales
	Action 2.2: Renforcement des contrôles en matière de la concurrence commerciale, de la consommation et de la stratégie de lutte contre la vie chère
	Action 2.3: Coordination des activités de modernisation du Commerce intérieur et de lutte contre la vie chère
	Action 2.4: Renforcement des contrôles en matière de métrologie légale, de contrôle qualité et de répression des fraudes
	Action 2.5: Contribution à la création d'infrastructures commerciales de mise à marché modernes

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Commerce interieur						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Promouvoir les activités commerciales	Nombre d'OPA accompagnées	587	625	650	675	Dénombrement Source : Rapport OCPV
	Proportion de textes de réglementation de commerce intérieur élaborés	22,22%	22,22%	33,33%	44,44%	(Nombre de texte de réglementation de commerce intérieur réalisé en année n / Nombre total de texte de réglementation de commerce intérieur à réaliser en années n, n+1, et n+2) x 100 Source : Rapport d'activités /DGCI
	Proportion de jeunes nationaux encadrés dans les activités commerciales	0	15,78%	31,15%	52,63%	(Nombre de jeunes nationaux encadrés en année n / Nombre total de jeunes nationaux à encadrer en années n, n+1 et n+2) x 100 Source : Rapport d'activités DIPAC
	Proportion de missions menées auprès des acteurs pour moderniser leurs activités commerciales	0	20%	40%	40%	(Nombre de missions menées en année n / Nombre total de missions à mener en années n, n+1 et n+2) x 100 Source : Rapport d'activités DIPAC
OS 2 : Renforcer la surveillance du marché	Proportion de missions de surveillance du marché effectuées	28,49%	31,11%	33,11%	35,56%	(Nombre de missions de surveillance du marché effectuées en année n / Nombre total de missions de surveillance du marché à effectuer en année n, n+1 et n+2) x 100 Source : Rapports d'activités DMCQRF, DCCLVC, DR
	Proportion de production sur la sensibilisation des prix	36,11%	31,94%	33,33%	34,72%	(Nombre de productions sur la sensibilisation des prix en année n / Nombre total de productions sur la sensibilisation des prix en années n, n+1 et n+2) x 100 Source : Rapport d'activités CNLVC
	Proportion d'enquêtes liées aux pratiques anti-concurrentielle menées	16,67%	25%	33,33%	41,67%	(Nombre d'enquêtes menées en année n / Nombre total d'enquêtes à mener en années n, n+1 et n+2) x 100 Source : Rapport d'activités CC
	Proportion de catégorie d'instruments de mesure approuvés	23,33%	31,94%	33,33%	34,72%	(Nombre de catégorie d'instruments de mesure approuvés en année n / Nombre total de catégorie d'instruments de mesure à approuver en années n, n+1 et n+2) x100 Source : Rapport d'activités DMCQRF
	Taux de variation du volume des produits saisis	60,25%	35%	30%	25%	((Volume des produits saisis _n - Volume des produits saisis _{n-1}) / Volume des produits saisis _{n-1}) x 100 Source : Rapport d'activités DR, DMCQRF, DGCI

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 2 : Commerce interieur	2 938 001 065	2 370 261 723	2 379 522 381
Dépenses de personnel	937 159 261	946 419 919	955 680 577
Dépenses en biens et services	661 878 790	529 878 790	529 878 790
Transferts	893 963 014	893 963 014	893 963 014
Investissements	445 000 000	0	0
Trésor	445 000 000	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22102 Commerce interieur	2 938 001 065	2 370 261 723	2 379 522 381
2210201 Renforcement de la promotion des activités commerciales	1 082 364 861	1 089 506 657	1 096 648 453
1 Personnel	722 734 861	729 876 657	737 018 453
22102010006 Transférer les subventions d'équilibre personnel à l'OCPV	722 734 861	729 876 657	737 018 453
2 Biens et services	9 630 000	9 630 000	9 630 000
78047100368 Promouvoir les Activités Commerciales et l'insertion des jeunes ivoiriens dans le commerce (DIPAC)	9 630 000	9 630 000	9 630 000
3 Transferts	350 000 000	350 000 000	350 000 000
22102010002 Transférer les crédits à l'Office d'Aide à la Commercialisation des Produits Vivriers (OCPV)	350 000 000	350 000 000	350 000 000
2210202 Renforcement des contrôles en matière de la concurrence commerciale, de la consommation et de la stratégie de lutte contre la vie chère	1 322 237 414	1 192 356 276	1 194 475 138
1 Personnel	214 424 400	216 543 262	218 662 124
78047100283 Transférer les subventions d'équilibre personnel à la CCLVC	214 424 400	216 543 262	218 662 124
2 Biens et services	563 850 000	431 850 000	431 850 000
78047100281 Mettre en oeuvre et suivre la stratégie de Lutte contre la Vie Chère (CNLVC)	468 250 000	366 250 000	366 250 000
78047100369 Elaborer, mettre en oeuvre et suivre la politique de gouvernement en matière de concurrence, de consommation et de lutte contre la Vie Chère	12 300 000	12 300 000	12 300 000
90047100005 Animer le Comité de la Consommation (CNCO)	30 000 000	30 000 000	30 000 000
90047190163 Faire fonctionner la Brigade de Contrôle Rapide (BCR)	53 300 000	23 300 000	23 300 000
3 Transferts	543 963 014	543 963 014	543 963 014
78047100280 Examiner et émettre un avis sur les questions relatives à la concurrence	543 963 014	543 963 014	543 963 014
2210203 Coordination des activités de modernisation du Commerce intérieur et de lutte contre la vie chère	27 200 000	27 200 000	27 200 000
2 Biens et services	27 200 000	27 200 000	27 200 000
78047100282 Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie du programme Commerce Intérieur	17 200 000	17 200 000	17 200 000
90047100003 Mettre en place une plate forme informatique de collecte et de traitement des informations (DIGITALISATION DES PRIX)	10 000 000	10 000 000	10 000 000
2210204 Renforcement des contrôles en matière de métrologie légale, de contrôle qualité et de répression des fraudes	53 198 790	53 198 790	53 198 790
2 Biens et services	53 198 790	53 198 790	53 198 790
78047100340 Mettre en oeuvre la métrologie légale, contrôler la qualité des produits et lutter contre la fraude en matière commerciale	19 000 000	19 000 000	19 000 000
78047100379 Organiser les campagnes nationales de vérification des instruments de mesures	14 000 000	14 000 000	14 000 000
78047100383 Réaliser les enquêtes, les missions de contrôle et de surveillance	7 198 790	7 198 790	7 198 790
78047100388 Organiser la campagne nationale de répression des fraudes	13 000 000	13 000 000	13 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22102 Commerce interieur	2 938 001 065	2 370 261 723	2 379 522 381
2210205 Contribution à la création d'infrastructures commerciales de mise à marché modernes	453 000 000	8 000 000	8 000 000
2 Biens et services	8 000 000	8 000 000	8 000 000
78047100411 Mener les activités de sécurisation des parcelles des 11 marchés de gros	8 000 000	8 000 000	8 000 000
4 Investissements	445 000 000	0	0
Trésor	445 000 000	0	0
78047100421 Réhabiliter le marché de gros de Bouaké	445 000 000	0	0

II.2.3. Programme 3 : Commerce extérieur

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Commerce extérieur	Action 3.1: Mise en oeuvre de la politique commerciale et de la régulation des échanges
	Action 3.2: Développement des accords commerciaux et du commerce électronique
	Action 3.3: Développement et promotion des exportations
	Action 3.4: Assistance aux structures d'import/export

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Commerce extérieur						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Faciliter les échanges commerciaux	Taux de conformité des marchandises à destination de la Côte d'Ivoire	98%	98,2%	98,6%	99%	(Nombre de certificat de conformité délivrés / (Nombre de certificat de conformité délivrés + Nombre de Rapports de Non Conformités délivrés)) x 100 Source : Rapports d'activités DRE / Service VOC
	Taux de variation des attributions nationales des codes import-export	3%	4%	5%	6%	(Nombre de codes import-export délivrés _n - Nombre de codes import-export délivrés _{n-1}) / (Nombre de codes import-export délivrés _{n-1}) x 100 Source : Rapport d'activités DRE
	Taux de participation de la Côte d'Ivoire aux sessions des organisations internationales des produits de base	40%	50%	55%	60%	(Nombre de participation aux sessions des organisations internationales des produits de base / Nombre total de sessions prévues) x 100 Source : Rapport d'activités DCOPB
	Proportion de E-commerçants agréés	0	15%	25%	30%	(Nombre d'agrément délivré / Nombre de E-commerçant recensé) x100 Source : Rapport d'activités DCE
OS 2 : Promouvoir le commerce extérieur	Proportion d'entreprises accompagnées à l'Export	10%	50%	51%	52%	(Nombre d'entreprises accompagnées à l'export / Nombre total d'entreprises enregistrées) x 100 Source : Rapports d'activités DPCEAE / CI Export / CNE
	Taux de réalisation des activités de promotion commerciale à l'extérieur	37,5%	39%	40%	41%	(Nombre d'activités de promotion commerciale à l'extérieur réalisées / Nombre total d'activités de promotion commerciale à l'extérieur à réaliser) x 100 Source : Rapports d'activités DPCEAE / FIPME / CCI-CI / CNE / CI-EXPORT
	Taux de croissance des exportations en valeur	20,58%	23%	24%	25%	((Valeur des exportations année n - Valeur des exportations n-1) / Valeur des exportations n-1) x100 Source : Rapport d'activités DRE

Programme 3 : Commerce extérieur

Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 2 : Promouvoir le commerce extérieur	Proportion d'activités de promotion des accords régionaux, sous-régionaux, bilatéraux et multilatéraux réalisées	28,57%	30,95%	33,33%	35,71%	(Nombre d'activités de promotion réalisées en année n / Nombre total d'activités de promotion à réaliser en années n, n+1 et n+2) x 100 Source : Rapport d'activités DCIR

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 3 : Commerce extérieur	1 391 954 427	1 348 226 516	1 348 226 516
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	351 150 398	351 150 398	351 150 398
Transferts	997 076 118	997 076 118	997 076 118
Investissements	43 727 911	0	0
<i>Trésor</i>	43 727 911	0	0
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22103 Commerce extérieur	1 391 954 427	1 348 226 516	1 348 226 516
2210303 Mise en oeuvre de la politique commerciale et de la régulation des échanges	293 750 398	293 750 398	293 750 398
2 Biens et services	293 750 398	293 750 398	293 750 398
78047100284 Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie du programme Commerce Extérieur	15 350 000	15 350 000	15 350 000
78047100285 Élaborer et harmoniser les statistiques du commerce extérieur	19 444 636	19 444 636	19 444 636
78047100286 Mettre en oeuvre les activités de facilitation des échanges commerciaux	27 000 000	27 000 000	27 000 000
78047100341 Réguler des Echanges commerciaux extérieurs	7 597 578	7 597 578	7 597 578
78047100355 Analyser, préparer et soutenir les négociations commerciales entre la CI et OMC	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78047100371 Suivre et évaluer le GUCE	12 000 000	12 000 000	12 000 000
78047100410 Animer le portail Web d'Information Commercial (PWIC)	22 358 184	22 358 184	22 358 184
78047100431 Organiser la Foire Commerciale Intra-Africaine (IATF)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
90047100001 Elaborer la cartographie des accords commerciaux	20 000 000	20 000 000	20 000 000
90047100002 Certification ISO 9001 des Service du commerce extérieur	45 000 000	45 000 000	45 000 000
90047100004 Redynamiser et suivre les actions des conseillers commerciaux	80 000 000	80 000 000	80 000 000
90047190164 Elaborer et mettre en oeuvre la PNCE	25 000 000	25 000 000	25 000 000
90047190165 Organiser le forum Import Export	10 000 000	10 000 000	10 000 000
2210304 Développement des accords commerciaux et du commerce électronique	57 400 000	57 400 000	57 400 000
2 Biens et services	57 400 000	57 400 000	57 400 000
78047100287 Mettre en oeuvre et suivre les accords commerciaux	6 800 000	6 800 000	6 800 000
78047100315 Suivre la commercialisation des Produits de base (DOCPB)	11 800 000	11 800 000	11 800 000
78047100404 Mettre en oeuvre les actions de la stratégie nationale d'exportation	12 000 000	12 000 000	12 000 000
78047100428 Mettre en oeuvre la politique de développement du commerce électronique	16 800 000	16 800 000	16 800 000
90047190166 Opérationnaliser la Stratégie Nationale du Commerce Electronique (SNCE)	10 000 000	10 000 000	10 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22103 Commerce extérieur	1 391 954 427	1 348 226 516	1 348 226 516
2210305 Développement et promotion des exportations	997 076 118	997 076 118	997 076 118
3 Transferts	997 076 118	997 076 118	997 076 118
78047100342 Faire le transfert de la dotation du Conseil National des Exportations (CNE)	297 076 118	297 076 118	297 076 118
78047100424 Transférer la dotation à l'agence Côte d'Ivoire Export	700 000 000	700 000 000	700 000 000
2210306 Assistance aux structures d'import/export	43 727 911	0	0
4 Investissements	43 727 911	0	0
Trésor	43 727 911	0	0
78047100288 Construction et Aménagement de dépôts spécialisés aux frontières terrestres de la Côte d'Ivoire	43 727 911	0	0

II.2.4. Programme 4 : Industrie

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Industrie	Action 4.1: Promotion de la transformation industrielle et de la compétitivité
	Action 4.2: Renforcement de la restructuration et de la mise à niveau
	Action 4.3: Renforcement de l'infrastructure de la qualité et promotion de la qualité des produits industriels
	Action 4.4: Renforcement de l'innovation technologique des entreprises industrielles
	Action 4.5: Renforcement des mesures d'incitations à l'investissement industriel
	Action 4.6: Renforcement des travaux de création de nouvelles infrastructures industrielles
	Action 4.7: Développement des réformes sectorielles
	Action 4.8: Incitation des investissements nationaux dans le secteur industriel

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 : Industrie							
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance		Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
				2024	2025	2026	
OS 1 : Améliorer la production et la compétitivité du secteur industriel	Taux d'entreprises restructurées et mises à niveau		95%	68%	69%	70%	(Nombre d'entreprises restructurées / Nombre d'entreprises à restructurer) x 100 Source : Rapport d'activités ADCI
	Taux de croissance des volumes transformés	Anacarde	17%	6%	7%	8%	((Quantité de matière première transformées _n - Quantité de matières premières produites _{n-1}) / Quantité de matière première produites _{n-1}) x 100, avec n=année en cours Source : Rapport d'activités de la DGI / Calculer sur la base des données du Conseil Café Cacao (pour le cacao), Conseil Coton Anacarde (pour l'anacarde) et le Conseil Hévéa Palmier (pour l'hévéa) et des prévisions des entreprises conventionnées
		Hévéa	63,50%	25%	26%	27%	
		Cacao	20%	9%	10%	11%	
	Taux de croissance des produits certifiés NI		50%	16%	18%	19%	((Nombre de produits certifiés _n - Nombre de produits certifiés _{n-1}) / Nombre de produits certifiés _{n-1}) x 100 Avec n=année en cours Source : Rapport d'activités CODINORM
Taux de croissance des brevets émis par la Côte d'Ivoire		-10,73%	8%	10%	12%	((Nombre de brevets enregistrés _n - Nombre de brevets enregistrés _{n-1}) / Nombre de brevets enregistrés _{n-1}) x 100 Avec n=année en cours Source : Rapport d'activités OIPI	

Programme 4 : Industrie							
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance		Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
				2024	2025	2026	
OS 2 : Promouvoir les investissements industriels	Taux de croissance des investissements industriels		68,05%	13%	15%	16%	$((\text{Investissements industriels}_n - \text{investissements industriels}_{n-1}) / \text{investissements industriels}_{n-1}) \times 100$ Avec n=année en cours Source : Rapport d'activités DASII
	Taux de croissance des investissements nationaux dans le secteur industriel		96,9%	36%	37%	38%	$((\text{Montant des investissements nationaux}_n - \text{Montant des investissements}_{n-1}) / \text{Montant des investissements nationaux}_{n-1}) \times 100$ Avec n=année en cours Source : Rapport d'activités DASII
OS 3 : Développer les infrastructures industrielles	Taux de réalisation des travaux d'entretien des zones industrielles de :	Yopougon (460 ha)	0%	40%	80%	100%	(Travaux d'entretien des zones industrielles réalisés/ Travaux d'entretien des zones industrielles à réaliser) x 100 Source : Rapports d'activités SOGEDI/DISI
		PK 24 (120ha)	0%	40%	80%	100%	
		Bonoua (50 ha)	0%	40%	80%	100%	
	Taux de réalisation de la Purge des droits coutumiers des zones industrielles de :	Adzopé (24ha)	0%	35%	70%	100%	(Nombre de personnes indemnisées/ nombre de personnes à indemniser) X 100 Source : Rapports d'activités SOGEDI/DISI
		Bonoua (120 ha)	0%	35%	70%	100%	
		Bouaké (50ha)	0%	35%	70%	100%	
		San-Pédro (50ha)	0%	35%	70%	100%	
		Assouba (30ha)	0%	35%	70%	100%	
	Taux de réalisation des travaux BIRD ENCLAVE / Aménagement de 15 ha à Séguéla		80%	100%	-	-	(Travaux d'entretien des zones industrielles réalisés/ Travaux d'entretien des zones industrielles à réaliser) x 100 Source : Rapports d'activités SOGEDI/DISI
	Proportion d'entreprises sensibilisées à la mise en place d'un dispositif de sécurité industriel		0%	28,57%	33,33%	38,09%	(Nombre d'entreprises sensibilisées en année n / Nombre total d'entreprises à sensibiliser en années n, n+1 et n+2) x100 Source : Rapports d'activités SOGEDI/DISI

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 4 : Industrie	4 040 895 225	139 685 272 751	175 397 957 418
Dépenses de personnel	1 048 209 620	1 055 524 273	1 066 838 926
Dépenses en biens et services	90 075 863	90 075 863	90 075 863
Transferts	2 012 388 197	1 838 888 197	1 838 888 197
Investissements	890 221 545	136 700 784 418	172 402 154 432
Trésor	777 319 603	136 700 784 418	172 402 154 432
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	112 901 942	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22104 Industrie	4 040 895 225	139 685 272 751	175 397 957 418
2210401 Promotion de la transformation industrielle et de la compétitivité	307 982 000	135 808 766 418	171 307 982 000
1 Personnel	307 982 000	307 982 000	307 982 000
78011201802 Assurer la masse salariale du Comité National de la lutte contre la contrefaçon	307 982 000	307 982 000	307 982 000
4 Investissements	0	135 500 784 418	171 000 000 000
Trésor	0	135 500 784 418	171 000 000 000
78049000740 Provision pour aménagement Zone industrielle	0	135 500 784 418	171 000 000 000
2210402 Renforcement de la restructuration et de la mise à niveau	386 319 603	0	0
4 Investissements	386 319 603	0	0
Trésor	386 319 603	0	0
78047100344 Restructuration et mise à niveau des industries	386 319 603	0	0
2210403 Renforcement de l'infrastructure de la qualité et promotion de la qualité des produits industriels	1 330 497 931	1 038 026 791	1 043 555 651
1 Personnel	559 509 112	565 037 972	570 566 832
78047100304 Effectuer le transfert des subventions d'équilibre personnel au LANEMA	559 509 112	565 037 972	570 566 832
2 Biens et services	42 988 819	42 988 819	42 988 819
78047100290 Mettre en oeuvre la politique nationale de Normalisation	7 500 000	7 500 000	7 500 000
78047100299 Promouvoir le prix ivoirien de la qualité	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78047100385 Suivre la politique de Normalisation et de la qualité industrielle (DPQN)	8 488 819	8 488 819	8 488 819
78047100426 Inspecter et contrôler la sécurité dans les unités industrielles / Comité	7 000 000	7 000 000	7 000 000
78047100429 Réaliser le contrôle et l'inspection des unités industrielles de fabrications de produits alimentaires par le Comité interministériel de contrôle et d'inspection	15 000 000	15 000 000	15 000 000
3 Transferts	475 000 000	430 000 000	430 000 000
78047100301 Réaliser les analyses, les essais de contrôle qualité et de métrologie (LANEMA)	155 000 000	110 000 000	110 000 000
78047100303 Transférer au LANEMA la dotation du Laboratoire Aéronautique	100 000 000	100 000 000	100 000 000
78047100323 Transférer les crédits à CODINORM	220 000 000	220 000 000	220 000 000
4 Investissements	253 000 000	0	0
Trésor	253 000 000	0	0
78047100345 Appui au Système Ouest-Africain d'Accréditation (SOAC)	153 000 000	0	0
78047100300 Construction du laboratoire LANEMA	100 000 000	0	0
2210404 Renforcement de l'innovation technologique des entreprises industrielles	1 625 428 920	1 498 714 713	1 504 500 506
1 Personnel	180 718 508	182 504 301	188 290 094
22104040010 Effectuer le transfert des subventions d'équilibre personnel à l'OIPI	180 718 508	182 504 301	188 290 094
2 Biens et services	7 322 215	7 322 215	7 322 215
78047100372 Promouvoir l'innovation technologique et la coopération industrielle (DITCI)	7 322 215	7 322 215	7 322 215
3 Transferts	1 437 388 197	1 308 888 197	1 308 888 197
22104010005 Transférer les crédits à l'Association Ivoirienne des Actions Inventives	10 217 989	10 217 989	10 217 989
22104010006 Transférer les crédits au Comité National des Indicateurs Géographiques et Marques Collectives	13 000 000	13 000 000	13 000 000
22104040009 Transférer les crédits à l'Office Ivoirien de la Propriété Intellectuelle (OIPI)	265 000 000	190 000 000	190 000 000
78047100291 Lutter Contre la Contrefaçon et le piratage	252 280 759	252 280 759	252 280 759
78047100298 Transférer les crédits à l'Autorité de régulation du Système de Récépissé d'entrepasage (ARRE)	90 000 000	90 000 000	90 000 000
78047100347 Réaliser des démonstrations et évaluer la performance des machines	302 973 082	249 473 082	249 473 082
78047100348 Transférer les crédits à Côte d'Ivoire Engineering	246 916 367	246 916 367	246 916 367
78047100375 Transférer les crédits à l'Ivoirienne de Technologie Tropicale (I2T)	257 000 000	257 000 000	257 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22104 Industrie	4 040 895 225	139 685 272 751	175 397 957 418
2210405 Renforcement des mesures d'incitations à l'investissement industriel	250 901 942	1 200 000 000	1 402 154 432
4 Investissements	250 901 942	1 200 000 000	1 402 154 432
Trésor	138 000 000	1 200 000 000	1 402 154 432
78047100389 Prog. National Dévpt filière anacarde et acajou	138 000 000	1 200 000 000	1 402 154 432
Financement extérieur	112 901 942	0	0
78047100412 Projet d'Amélioration des Services aux Industries en Côte d'Ivoire (PASI-CI)	112 901 942	0	0
2210407 Renforcement des travaux de création de nouvelles infrastructures industrielles	112 374 780	112 374 780	112 374 780
2 Biens et services	12 374 780	12 374 780	12 374 780
78047100296 Développer les infrastructures et assurer la sécurité Industrielle (DISI)	7 374 780	7 374 780	7 374 780
90047190167 Assurer la sécurisation des reserves industrielles	5 000 000	5 000 000	5 000 000
3 Transferts	100 000 000	100 000 000	100 000 000
78047100427 Opérationnaliser SOGEDI	100 000 000	100 000 000	100 000 000
2210408 Développement des réformes sectorielles	20 687 238	20 687 238	20 687 238
2 Biens et services	20 687 238	20 687 238	20 687 238
78047100294 Promouvoir la transformation des matières premières agricoles (DPCI)	7 010 000	7 010 000	7 010 000
78047100343 Mettre en oeuvre la politique Industrielle (DGI)	13 677 238	13 677 238	13 677 238
2210409 Incitation des investissements nationaux dans le secteur industriel	6 702 811	6 702 811	6 702 811
2 Biens et services	6 702 811	6 702 811	6 702 811
78047100295 Appuyer et suivre les investissements industriels (DAS2I)	6 702 811	6 702 811	6 702 811

II.2.5. Programme 5 : PME Artisanat

II.2.5.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 5 : PME Artisanat	Action 5.1: Coordination, encadrement et appui à l'artisanat
	Action 5.2: Renforcement de la promotion de l'artisanat et de la mutualité
	Action 5.3: Réalisation d'infrastructures et des sites artisanaux
	Action 5.4: Financement de l'activité artisanale
	Action 5.5: Assistance et amélioration de la compétitivité des PME
	Action 5.6: Renforcement de la promotion des PME
	Action 5.7: Opérationnalisation de Côte d'Ivoire PME
	Action 5.8: Recensement et enregistrement des acteurs du secteur informel
	Action 5.9: Renforcement des capacités managériales, techniques et technologiques des entrepreneurs
	Action 5.10: Promotion de la culture entrepreneuriale
	Action 5.11: Promotion des Start-Up

II.2.5.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 5 : PME Artisanat						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Moderniser et promouvoir le secteur de l'artisanat	Nombre d'artisans immatriculés	23 119	23 250	24 250	25 250	Dénombrement Source : Rapports d'activités CNMCI / DEPAM
	Nombre d'artisans assistés en termes de renforcement de capacités techniques	324	400	450	500	Dénombrement Source : Rapports d'activités DEPAM / CNMCI
	Taux de participation de la Côte d'Ivoire aux salons internationaux promotionnels de l'artisanat	27,77%	29%	30%	32%	(Nombre de participations effectives / Nombre de salons programmés) x100 Source : Rapports d'activités DEPAM / CNMCI / SMP
OS 2 : Promouvoir et rendre compétitives les PME	Taux de PME encadrées pour l'accès aux financements ayant obtenu un financement	16,07%	75%	80%	85%	(Nombre de PME encadrées ayant obtenu un financement / Nombre de PME encadrées pour l'accès aux financements) x 100 Source : Rapports d'activités DAD-PME / CIPME
	Nombre de PME assistées en termes de renforcement de capacités techniques et managériales	16 555	10 000	12 000	15 000	Dénombrement Source : Rapports d'activités DAD-PME / CIPME
	Proportion de PME ayant pris part aux activités promotionnelles programmées	0%	28,57%	34,28%	37,14%	Nombre de PME ayant pris part aux activités promotionnelles programmée en année n / Nombre total de PME devant prendre part aux activités promotionnelles programmée en années n, n+1 et n+2) x 100 Source : Rapport d'activités DAD-PME / CIPME
	Proportion d'attestations d'identification des PME délivrées	14,11%	27,78%	33,33%	38,89%	(Nombre d'attestations d'identification des PME délivrées en année n / Nombre total d'attestations d'identification des PME à délivrer en année n, n+1 et n+2) x 100 Source : Rapport d'activités DAD-PME
OS 3 : Formaliser les acteurs de l'informel et encadrer les entrepreneurs.	Nombre d'attestations d'entrepreneurs délivrées	18 909	25 000	30 000	35 000	Dénombrement Source : Rapports d'activités DAD-PME / CIPME
	Proportion d'entrepreneurs enregistrés disposant d'une attestation	73,75%	80%	85%	90%	(Nombre d'entrepreneurs disposant d'une attestation/ Nombre d'entrepreneurs enregistrés) x100 Source : Rapports d'activités DAD-PME / CIPME
	Taux d'entrepreneurs formés	0%	5%	8%	10%	(Nombre d'entrepreneurs formés / Nombre d'entrepreneurs ayant une attestation) x100 Source : Rapports d'activités DAD-PME / CIPME / DEPAM / CNMCI
OS 4 : Promouvoir l'entrepreneuriat et les Start-up.	Proportion d'acteurs sensibilisés à la culture entrepreneuriale	20%	26,67%	33,33%	40%	Nombre d'acteurs sensibilisés en année n / Nombre total d'acteurs à sensibiliser en année n, n+1 et n+2) x 100 Source : Rapports d'activités DIEPS / INIE
	Proportion d'incubés	15,38%	23,08%	30,77%	46,15%	(Nombre d'incubés en année n / Nombre d'incubés en années n, n+1 et n+2) x 100 Source : Rapports d'activités DIEPS / CIPME

II.2.5.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 5 : PME Artisanat	11 919 099 601	9 358 179 998	10 964 856 231
Dépenses de personnel	332 832 775	332 832 775	332 832 775
Dépenses en biens et services	363 770 744	363 770 744	363 770 744
Transferts	3 799 576 479	3 799 576 479	3 799 576 479
Investissements	7 422 919 603	4 862 000 000	6 468 676 233
<i>Trésor</i>	<i>1 372 919 603</i>	<i>4 862 000 000</i>	<i>6 468 676 233</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>6 050 000 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22233 PME Artisanat	11 919 099 601	9 358 179 998	10 964 856 231
2223301 Coordination, encadrement et appui à l'artisanat	566 318 310	481 318 310	481 318 310
2 Biens et services	35 000 000	35 000 000	35 000 000
78049000741 Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie du Programme PME-Artisanat	35 000 000	35 000 000	35 000 000
3 Transferts	446 318 310	446 318 310	446 318 310
78049000528 Transférer les crédits à la chambre nationale de métiers de Côte d'Ivoire (CNMCI)	446 318 310	446 318 310	446 318 310
4 Investissements	85 000 000	0	0
<i>Trésor</i>	<i>85 000 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
78049000701 Caravane de recyclage des chauffeurs professionnels	85 000 000	0	0
2223302 Renforcement de la promotion de l'artisanat et de la mutualité	90 000 000	3 590 000 000	4 181 312 322
2 Biens et services	90 000 000	90 000 000	90 000 000
78049000634 Promouvoir l'artisanat et la commercialisation des produits artisanaux	10 000 000	10 000 000	10 000 000
78049000712 Organiser le marché ivoirien de l'artisanat	80 000 000	80 000 000	80 000 000
4 Investissements	0	3 500 000 000	4 091 312 322
<i>Trésor</i>	<i>0</i>	<i>3 500 000 000</i>	<i>4 091 312 322</i>
78049000550 Recasement des ferrailleurs-casse moderne N'dotré	0	3 500 000 000	4 091 312 322
2223303 Réalisation d'infrastructures et des sites artisanaux	404 000 000	12 000 000	12 000 000
2 Biens et services	12 000 000	12 000 000	12 000 000
78049000685 Rechercher, identifier, aménager et suivre les travaux d'infrastructure de sites artisanaux	7 000 000	7 000 000	7 000 000
90047190160 Sécuriser les zones d'implantations de l'artisanat	5 000 000	5 000 000	5 000 000
4 Investissements	392 000 000	0	0
<i>Trésor</i>	<i>392 000 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
78049000673 Recasement des ferrailleurs-casse moderne N'dotré	172 000 000	0	0
78049000565 Construction et Equipement de cinq (5) centres d'apprentissage	220 000 000	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22233 PME Artisanat	11 919 099 601	9 358 179 998	10 964 856 231
2223304 Financement de l'activité artisanale	79 270 744	79 270 744	79 270 744
2 Biens et services	79 270 744	79 270 744	79 270 744
78049000522 Apporter un appui technique et financier aux artisans et aux entreprises artisanales	70 770 744	70 770 744	70 770 744
78049000722 Effectuer des missions de prospections pour le financement des activités artisanales	8 500 000	8 500 000	8 500 000
2223305 Assistance et amélioration de la compétitivité des PME	1 713 610 547	1 379 490 944	1 379 490 944
1 Personnel	332 832 775	332 832 775	332 832 775
78041100067 Transférer des subventions équilibre personnel à Institut Ivoirien de l'Entreprise / Section 361 / Section 361	332 832 775	332 832 775	332 832 775
2 Biens et services	31 500 000	31 500 000	31 500 000
78047100307 Assister et promouvoir les PME	14 500 000	14 500 000	14 500 000
78047100308 Identifier et suivre les structures d'Appui et d'Encadrement des PME	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78047100352 Suivre le dispositif d'appui financier des PME	12 000 000	12 000 000	12 000 000
3 Transferts	1 015 158 169	1 015 158 169	1 015 158 169
78011201571 Réaliser les transferts pour le compte de la Bourse de Sous -Traitance / Section 365 / Section 365	400 000 000	400 000 000	400 000 000
78041100061 Transférer les crédits à l'INIE	415 158 169	415 158 169	415 158 169
78047100395 Transférer les crédits au comité de suivi du programme Promo MPME dans l'UEMOA	200 000 000	200 000 000	200 000 000
4 Investissements	334 119 603	0	0
Trésor	334 119 603	0	0
78047100432 Projet de soutien à l'innovation entrepreneuriale des jeunes en Côte d'Ivoire/MCIPPME	154 119 603	0	0
78041100079 Projet clonix	180 000 000	0	0
2223306 Renforcement de la promotion des PME	6 647 300 000	1 397 500 000	2 412 863 911
2 Biens et services	35 500 000	35 500 000	35 500 000
78047100377 Organiser la journée mondiale des PME	25 000 000	25 000 000	25 000 000
78047100401 Promouvoir l'entrepreneuriat et l'auto-emploi	10 500 000	10 500 000	10 500 000
4 Investissements	6 611 800 000	1 362 000 000	2 377 363 911
Trésor	561 800 000	1 362 000 000	2 377 363 911
90047190168 Projet de mise en place d'un cluster de la mécanique auto	30 000 000	1 362 000 000	2 377 363 911
78047100420 Projet Amorçage PME-BIDC / INIE	193 000 000	0	0
78011202056 Mettre en oeuvre le projet Label de compétence à destination des professionnels du secteur BTP / Section 365	338 800 000	0	0
Financement extérieur	6 050 000 000	0	0
78047100420 Projet Amorçage PME-BIDC / INIE	6 050 000 000	0	0
2223307 Opérationnalisation de Côte d'Ivoire PME	2 353 100 000	2 353 100 000	2 353 100 000
2 Biens et services	15 000 000	15 000 000	15 000 000
78047100313 Assurer la mise en oeuvre de la filière économique du sport	15 000 000	15 000 000	15 000 000
3 Transferts	2 338 100 000	2 338 100 000	2 338 100 000
78047100430 Transférer la dotation au GUDE-CI	1 283 000 000	1 283 000 000	1 283 000 000
90047190153 Transférer la dotation à la Société d'Etat CI-PME	1 055 100 000	1 055 100 000	1 055 100 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22233 PME Artisanat	11 919 099 601	9 358 179 998	10 964 856 231
2223308 Recensement et enregistrement des acteurs du secteur informel	20 000 000	20 000 000	20 000 000
2 Biens et services	20 000 000	20 000 000	20 000 000
90047400001 Organiser des campagnes de sensibilisation sur la formalisation auprès des acteurs du secteur avec l'appui des collectivités locales	15 000 000	15 000 000	15 000 000
90047400002 Réaliser le recensement des artisans et entreprises artisanales (mécanisme d'enrôlement)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
2223309 Renforcement des capacités managériales, techniques et technologiques des entrepreneurs	15 000 000	15 000 000	15 000 000
2 Biens et services	15 000 000	15 000 000	15 000 000
90047400003 Elaborer les référentiels de formation et les outils didactiques nécessaires à la formation des entreprises	5 000 000	5 000 000	5 000 000
90047400004 organiser les programmes de formation pour le développement des capacités managériales des entrepreneurs	5 000 000	5 000 000	5 000 000
90047400005 Mettre en oeuvre les axes de la stratégie nationale intégrée de transition vers l'économie formelle	5 000 000	5 000 000	5 000 000
2223311 Promotion de la culture entrepreneuriale	15 000 000	15 000 000	15 000 000
2 Biens et services	15 000 000	15 000 000	15 000 000
90047190161 Organiser la caravane nationale de l'entrepreneuriat	10 000 000	10 000 000	10 000 000
90047190162 Organiser la semaine mondiale de l'entrepreneuriat	5 000 000	5 000 000	5 000 000
2223312 Promotion des Start-Up	15 500 000	15 500 000	15 500 000
2 Biens et services	15 500 000	15 500 000	15 500 000
78047100354 Rendre opérationnels les incubateurs	10 000 000	10 000 000	10 000 000
90047100007 Coordonner les activités des Incubateurs d'Entreprises	5 500 000	5 500 000	5 500 000

SECTION 348: MINISTERE DES MINES, DU PETROLE ET DE L'ENERGIE

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au niveau de la gouvernance du Ministère

- le faible niveau de contrôle des activités ;
- l'inexistence d'un plan de formation continue ;
- l'insuffisance des infrastructures et matériels techniques ;
- le faible niveau de dématérialisation des activités.

Au niveau des hydrocarbures

- l'insuffisance et l'adaptation des textes législatifs et réglementaires relatifs au secteur des hydrocarbures ;
- le faible niveau des investissements dans le secteur des hydrocarbures ;
- la faiblesse des capacités de stockage de produits pétroliers ;
- les difficultés d'exploitation des appointements situés le long du canal de Vridi ;
- le non respect des normes internationales de la teneur en soufre du gasoil produit.

Au niveau de l'énergie

- la faible couverture des besoins d'extension du réseau électrique ;
- la faible part des énergies renouvelables (hors grande hydro) dans la production d'électricité ;
- le fort impact de la biomasse énergie sur les populations ;
- le niveau relativement élevé des pertes techniques et non techniques ;
- l'insuffisance de l'exploitation du gisement d'économie d'énergie.

Au niveau des mines et géologie

- l'insuffisance des textes législatifs et réglementaires au niveau du secteur minier ;
- la sous exploration du potentiel géologique ;
- la persistance de l'orpaillage illicite ;
- l'insuffisance de données géologiques et minières ;
- la non maîtrise des zones dédiées à l'EMAPE ;
- le déficit du personnel qualifié dans le secteur minier ;
- le faible niveau d'assainissement du secteur de la bijouterie.

I.1.2. Réponses apportées

Au niveau de la gouvernance du Ministère

- le renforcement du contrôle des services du Ministère par l'Inspection Générale ;
- l'élaboration et la mise en œuvre du plan de formation continue ;
- le renforcement des capacités matérielles et techniques des services du Ministère ;
- la réorientation du « projet d'informatisation du Ministère des mines, du pétrole et de l'Énergie ».

Au niveau des hydrocarbures

- l'adoption de la loi n° 2022-408 du 13 juin 2022 relative au contenu local dans les activités pétrolières et gazières et son décret d'application ;
- l'actualisation du Code Pétrolier et le contrat-type de partage de production ;
- l'actualisation des textes de l'aval pétrolier au regard des nouvelles réalités du secteur ;
- l'élaboration des textes sur les lubrifiants ;
- l'accroissement des investissements dans la recherche pétrolière et gazière ;
- la construction de l'apportement SOCOPAO-SDV ;
- la construction d'une nouvelle unité de désulfuration du gasoil à Abidjan.

Au niveau de l'énergie

- l'intensification de la lutte contre les infractions au Code de l'Electricité ;
- le renforcement et la réhabilitation du réseau électrique ;
- l'amélioration de l'exploitation du réseau électrique ;
- l'amélioration de l'accès des populations à l'électricité par la mise en œuvre des programmes sociaux (PRONER, PEPT, PRONEX) ;
- le développement des unités de production d'électricité ;
- la sensibilisation aux économies d'énergie ;
- la mise en œuvre de la politique sectorielle de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique ;
- la mise en œuvre du plan d'actions d'électrification hors réseau intégrant les campements (PAEHR).

Au niveau des mines et géologie

- la révision de la Loi n° 2014-138 du 24 mars 2014 portant Code minier ;
- l'Audit de la filière de l'EMAPE ;
- la révision de textes réglementaires en vue de l'augmentation du portefeuille d'autorisations d'exploitations minières ;
- la prise d'une ordonnance fixant les redevances superficielles et les taxes proportionnelles relatives aux activités régies par le Code minier ;
- la promotion de la destination minière Côte d'Ivoire ;
- la mutualisation des capacités de la BRICM et du GS-LOI ;
- la construction du laboratoire d'analyses et d'études géologiques ;
- la réalisation de l'infrastructure géologique ;
- la mise en place d'un plan de formation financé par le fonds minier.

I.1.3. Défis et priorités

Au niveau de la gouvernance du Ministère

- la mise en œuvre d'un mécanisme de suivi-évaluation des projets-programmes du Ministère ;
- l'achèvement du projet d'informatisation du Ministère ;
- la mise en œuvre de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) ;
- le déploiement du système électronique de gestion des archives.

Au niveau des hydrocarbures

- le renforcement du cadre législatif et réglementaire du secteur des hydrocarbures ;
- l'amélioration et l'approfondissement de la compréhension de la géologie du bassin sédimentaire ;
- l'accroissement de l'attractivité du bassin ;
- l'exploitation des gisements marginaux ;
- l'augmentation des capacités de stockage du gaz butane et des produits pétroliers liquides.

Au niveau de l'énergie

- l'amélioration de la fiabilité et la sécurité de l'approvisionnement en électricité ;
- l'amélioration de la viabilité financière du secteur de l'énergie ;
- l'atteinte de l'accès universel à l'électricité ;
- la définition d'une stratégie du marché national de l'énergie en tenant compte du contexte régional ;
- l'accroissement de la part des énergies renouvelables consommées ;
- l'amélioration de la maîtrise de la consommation de l'énergie ;
- la formation et le perfectionnement des ingénieurs et techniciens aux métiers de l'électricité.

Au niveau des mines et géologie

- l'adoption d'un nouveau Code minier prenant en compte les nouveaux enjeux liés au secteur ;
- la construction d'infrastructures (chemin de fer Man-San-Pédro, Terminal minéralier au port de San-Pédro) par la mise en œuvre du Projet de Développement Minier Intégré de l'Ouest (PDMIO).

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le renforcement de la gouvernance du Ministère ;
- le développement de la formation continue ;
- le renforcement des capacités matérielles et techniques des services du MMPE ;
- la digitalisation des actes du Ministère ;
- l'accroissement de l'implication des nationaux et entreprises ivoiriennes dans le secteur des hydrocarbures ;
- l'accroissement de la recherche et la production pétrolière ;
- la sécurisation de l'approvisionnement en produits pétroliers ;
- la sécurité énergétique ;
- l'accès à l'électricité ;
- le développement du pôle énergétique régional ;
- le respect des normes environnementales.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gouvernance du Ministère est renforcée ;
- les nationaux et entreprises ivoiriennes sont fortement impliqués dans les activités pétrolières et gazières ;
- la recherche et la production pétrolière sont accrues ;
- la disponibilité des produits pétroliers est assurée ;
- l'énergie électrique est disponible de façon durable ;
- les populations bénéficient de services énergétiques de qualité ;
- l'exploration, l'exploitation et la transformation minière sont intensifiées et diversifiées ;
- le potentiel géologique est valorisé.

I.3 Missions du Ministère

Conformément au **décret n°2023-820 du 25 octobre 2023** portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 8, le Ministre des Mines, du Pétrole et de l'Energie est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Mines, de Pétrole et d'Energie.

A ce titre et en liaison avec les différents départements ministériels intéressés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre des Mines

- élaboration des lois et règlements en matière de mines ;

- sécurité des approvisionnements en substances minérales ;
- utilisation rationnelle et durable des ressources minérales ;
- promotion, orientation, réglementation, coordination et contrôle des activités de recherche, d'extraction et de production des substances minérales ;
- développement de la transformation des substances minérales en produits semi-finis et finis ;
- gestion des normes et spécification des produits miniers, contrôle de la qualité de ces produits et lutte contre la fraude ;
- élaboration et application des lois et règlements en matière d'utilisation des substances explosives et des équipements sous pression ;
- mise en place d'un cadre institutionnel et légale pour renforcer la compétitivité et la concurrence, en vue du développement du secteur des mines ;
- collecte et diffusion de la documentation scientifique et technique relative au secteur des mines ;
- développement des ressources humaines dans le secteur des mines ;
- élaboration, suivi-évaluation des conventions dans le secteur des mines ;
- élaboration, mise en œuvre, contrôle et évaluation de l'application de la politique de développement de la cartographie géologique et géo-scientifique ;
- promotion, orientation, réglementation, coordination et contrôle des activités de collecte des données géologiques pour l'élaboration des cartes géologiques ;
- renforcement de la collecte des données de terrain et toutes autres données d'observations constituant des informations géologiques, géo-scientifique et techniques nécessaires à l'élaboration de l'infrastructure géologique ;
- exécution ou suivi des travaux de recherche géologique et géo-scientifique pour fournir à la collectivité les connaissances relatives à la répartition spatiale des roches, des matériaux meubles, des substances de carrière, des ressources en eaux souterraines et les caractéristiques du sol et du sous-sol du territoire national ;
- mise en place d'un cadre institutionnel et légal pour le développement de la cartographie géologique et géo-scientifique ;
- gestion des normes, des spécifications et de la nomenclature des codes des cartes thématiques et géologiques ;
- promotion et valorisation des cartes géologiques, données et autres documents géo-scientifiques ;
- promotion du potentiel géologique et valorisation des matériaux de construction ;
- développement des relations de coopération internationale dans le secteur des mines ;
- mise en œuvre d'une politique active de lutte contre l'orpaillage clandestin ;
- mise en œuvre d'un dispositif de veille, de contrôle et d'action contre les risques de pollution par l'exploitation industrielle ou semi-industrielle.

Au titre du Pétrole et de l'Energie

- planification et mise en œuvre des projets en vue d'assurer l'équilibre de l'offre et de la demande en pétrole et en énergie ;
- maintien de l'équilibre financier des secteurs pétrole et électricité ;
- sécurisation des approvisionnements de la Côte d'Ivoire en pétrole brut, gaz naturel, produits pétroliers et en énergie ;
- contribution à la création des conditions de l'équilibre financier et du développement des capacités d'investissement dans le secteur de l'énergie ;
- utilisation rationnelle et durable des ressources énergétiques ;
- promotion, orientation, réglementation, coordination et contrôle des activités de recherche, d'extraction et de production, d'exportation et d'importation du pétrole brut, du gaz naturel et des autres hydrocarbures, du charbon, de la tourbe ainsi que de toutes formes d'énergies fossiles ;
- développement de la transformation des hydrocarbures et produits connexes en produits finis et semi-finis ;
- participation à l'élaboration des normes et spécifications techniques relatives aux équipements et matériels utilisés dans les domaines du pétrole et de l'énergie ;
- élaboration et gestion des normes et spécifications des produits pétroliers, contrôle de la qualité de ces produits et lutte contre la fraude sur lesdits produits ;
- mise en place d'un cadre institutionnel et légal pour renforcer la compétitivité et la concurrence en vue du développement des secteurs du pétrole et de l'énergie ;
- réglementation et contrôle de la constitution et de la gestion des stocks de sécurité des produits pétroliers ;
- collecte et diffusion de la documentation scientifique et technique relative aux secteurs du pétrole et de l'énergie en Côte d'Ivoire et dans le monde ;
- mise en œuvre et suivi d'un programme de couverture totale du territoire national en électricité ;
- intensification des actions de mise en œuvre et de suivi de programmes énergétiques conventionnels ou non en faveur du monde rural, en liaison avec le Ministre chargé de l'Agriculture ;
- réglementation, contrôle et orientation de la production, du transport et de la distribution des énergies conventionnelles ;
- développement des ressources humaines dans les secteurs du pétrole et de l'énergie ;
- promotion et sensibilisation à l'utilisation du gaz butane et du gaz naturel comme source d'énergie domestique ;
- suivi des programmes de lutte contre la fraude dans les secteurs du pétrole et de l'énergie ;

- promotion d'une politique d'économie de l'énergie au niveau national et en particulier dans les services publics ;
- mise en œuvre et suivi de la politique du Gouvernement en matière d'économie d'énergie, en liaison notamment avec les Ministres chargés de l'Environnement, de l'Agriculture et des Eaux et Forêts ;
- promotion de la coopération internationale en matière d'interconnexion de réseaux électriques et des échanges d'expériences ;
- suivi-évaluation des conventions et contrats dans les secteurs du pétrole et de l'énergie ;
- préparation, incitation, promotion, mise en œuvre et suivi de la politique du Gouvernement en matière d'énergies renouvelables, en liaison avec les Ministres chargés du Développement Durable, de l'Environnement et des Eaux et Forêts ;
- orientation, réglementation et contrôle de la production, du transport et de la distribution des énergies nouvelles et renouvelables ;
- maîtrise d'ouvrage, conception et suivi de la réalisation des infrastructures de production, transport et distribution d'énergie de source renouvelable ;
- élaboration des plans et programmes de développement des énergies alternatives propres à procurer à l'économie nationale une réduction substantielle du poids des énergies conventionnelles ;
- veille technologique et valorisation des acquis scientifiques et choix technologiques en adéquation avec les sources d'énergies renouvelables, notamment solaire, hydraulique, éolienne, biomasse ;
- participation à l'élaboration des normes et spécifications techniques relatives aux équipements et matériels utilisés dans les domaines des énergies renouvelables ;
- promotion du développement d'une industrie et de la formation liée aux énergies renouvelables.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Hydrocarbures.
- Programme 3 : Energie.
- Programme 4 : Mines et géologie.
- Programme 5 : Comptes Spéciaux du Trésor.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 : Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale (IG), Direction des Affaires Financière et du Patrimoine (DAFP), Direction de la Planification et des Statistiques (DPS), Direction des Ressources Humaines (DRH), Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP), Service Informatique (SI), Service de la Communication et de la Documentation (SCD), Service de Gestion du Patrimoine (SGP), 25 Directions Régionales (DR), 23 Directions Départementales (DD).		Projet d'Informatisation du Ministère des Mines & Energie	
Programme 2 : Hydrocarbures	Direction Générale des Hydrocarbures (DGH), Direction de l'Exploration et de la Production des Hydrocarbures (DEPH), Direction de l'Approvisionnement, du Raffinage et de la Distribution (DARD), Direction du Suivi et de la Réglementation des Hydrocarbures (DSRH), Laboratoire des Hydrocarbures (LH), Service de l'Evaluation, du Suivi Economique et de la Statistique (SESES), Service de l'Administration et du Matériel (SAM).	- Société Ivoirienne de Raffinage - PETROCI-HOLDING - Société Multinationale de Bitumes (SMB) - Société de Gestion des Stocks Pétroliers - Société Africaine d'Entreposage de Produits Pétroliers	Equipement du Laboratoire d'analyse des produits pétroliers de la DGH	- Projet de stockage massif ; - Construction de nouveaux appointements en lagune ; - Projet pipeline multi-produits d'Abidjan ; - Installation d'une centrale de cogénération d'électricité et de vapeur ; - Dégoullottage de la logistique mer / terre ; - Mise aux normes AFR1 4 des carburants (HDS) ; - Dégoullottage de l'unité de reforming catalytique U83 ; - Dégoullottage de la distillation.

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 3: Energie	Direction Générale de l'Energie (DGE), Direction de l'Electrification Rurale (DER), Direction de la Maîtrise de l'Energie (DME), Direction des Energies Renouvelables et de la Bioénergie (DERB), Direction du Suivi et de la Réglementation de l'Energie (DSRE), Direction des Energies Conventionnelles (DEC).	- CI-ENERGIES - Autorité Nationale de Régulation du Secteur de l'Electricité (ANARE-CI)	<ul style="list-style-type: none"> - Projet d'aménagement hydroélectrique de Gribo-popoli ; - Projet de construction de la centrale solaire de 37,5MWC à Boundiali ; - Projet de Développement et Réhabilitation du réseau électrique en C.I (PRODERCI) ; - Projet de Renforcement des Réseaux de Transport et de Distribution (PRETD) ; - Projet de transport et d'accès à l'électricité (PTDAE) ; - Projet d'accès à l'électricité ; - Projet ENERGOS 1 ; - Programme National d'Electrification Rurale (PRONER) ; - Programme d'Electrification Pour Tous (PEPT) ; - Programme National d'Extension du Réseau Electrique (PRONEX) ; - Centres de Conduites Régionaux de Transport Abidjan, Bouaké et Man (CCRT) ; - Promotion de l'Accès, des Réseaux Intelligents et de l'Energie Solaire (PARIS) ; - Projet régional d'accès à l'Electricité et de technologie de stockage d'énergie par batterie (BEST) ; - Fond National de Maitrise de l'Energie (FONAME). 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en œuvre de la centrale de réserve 200MW ; - Projet d'électrification de 100 campements via systèmes solaires décentralisés ; - Programme National de Biogaz en Côte d'Ivoire (PNB-CI)- projet pilote ; - Mesure d'accompagnement (MA) ; - Battery Energy Storage Technology (BEST) ; - Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Electricité en Milieu Rural (PAEMIR) ; - Projet d'électrification rurale et d'extension du réseau dans 19 régions de la Côte d'Ivoire ; - Projet de renforcement des ouvrages du système électrique et d'accès à l'électricité (PROSER) ; - Projet de renforcement de la ligne Taabo-Kossou-Bouaké 2 ; - Projet de Renforcement de la liaison électrique 225 kV Taabo-Kossou-Bouaké (Phase 2) ; - Programme d'accès à l'électricité et au numérique dans le Nord de la Côte d'Ivoire (NEDA) ; - Projet de raccordement des centrales CIPREL 5 et AZITO (RACA).
Programme 4: Mines et géologie	Direction Générale des Mines et de la Géologie (DGMG), Secrétariat Permanent du processus de Kimberly (SPRPK), Direction de la Cartographie et de la Prospection Géologique (DCPG), Direction de la Recherche et de l'Exploitation Industrielle (DREI), Direction de l'Exploitation Minière Semi-Industrielle, Artisanale et des Carrières (DEMSIAC), Direction des Contrôles Techniques (DCT), Direction du Cadastre Minier (DCM), Direction du Suivi et de la Réglementation des Mines et de la Géologie (DSRMG), Brigade de Répression des Infractions au Code Minier (BRICM)	- Société de Développement Minier (SODEMI) - Compagnie Minière du Littoral (CML)	<ul style="list-style-type: none"> - Construction du laboratoire d'analyse géologique ; - Construction de l'infrastructure géologique et du système d'information geo physique ; - Poursuivre les opérations de déguerpissement des orpailleurs clandestins ; - Encadrer les artisans miniers. 	<ul style="list-style-type: none"> - Elaboration de la politique minière et son plan d'actions ; - Elaboration de la politique du contenu local Projet ; - Projet de création d'une usine d'affinage d'or ; - Projet de création de chantier école ; - Poursuite de la modernisation et dématérialisation des procédures administratives.

II.1.2. Performance globale du Ministère

Tableau 2 : Performance du Ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Promouvoir une administration moderne et performante	RS 1.1 La gouvernance du Ministère est renforcée	IP.1.1.1 : Proportion de textes législatifs et réglementaires transmis au Gouvernement	Nombre de textes législatifs et réglementaires transmis au Gouvernement / Nombre de textes législatifs et réglementaires élaborés Sources : Rapports d'activités Cabinet MMPE, IG
OG 2 : Couvrir les besoins nationaux et régionaux en produits pétroliers et gaziers	RS 2.1 : Les nationaux et entreprises ivoiriennes sont fortement impliqués dans les activités pétrolières et gazières	IP.2.1.1 : Nombre d'entreprises ivoiriennes impliquées dans le secteur des hydrocarbures	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGH
	RS 2.2 : La recherche et la production pétrolière sont accrues	IP.2.2.1 : Nombre de blocs attribués	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGH
	RS 2.3 : La disponibilité des produits pétroliers est assurée	IP.2.3.1 : Taux de couverture nationale en produits pétroliers	(Nombre de jours de l'année n – nombre de jours d'interruption de fourniture de produits pétroliers dans l'année n) / 365 jours Source : Rapport d'activités DGH
OG 3 : Fournir aux populations de l'énergie de qualité et à moindre coût	RS 3.1 : L'énergie électrique est disponible de façon durable	IP 3.1.1 : Taux de desserte	Nombre de ménages abonnés / Nombre total de ménages Source : Rapport d'activités DGE
	RS 3.2 : Les populations bénéficient de services énergétiques de qualité	IP 3.2.1 : Temps moyen de coupure d'électricité	(Somme des temps moyens de coupure par mois) / 12 Source : Rapport d'activités DGE
OG4 : Accroître la contribution du secteur des mines à la création de la richesse nationale de façon durable	RS 2.2 : L'exploration, l'exploitation et la transformation minière sont intensifiées et diversifiées	IP 2.2.1 : Quantité de Minerais produite (Or, Maganèse, Diamant, Nickel)	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGMG
	RS 2.3 : Le potentiel géologique est valorisé	IP 2.3.1 : Part du secteur minier au PIB	Part secteur minier / PIB national Source : Rapport d'activités DGMG

II.1.3. Financement global du Ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	441 684 598 575	458 821 291 220	494 497 008 265
1.1 Ressources Intérieures	351 173 479 069	402 052 039 520	490 462 227 715
1.1.1 Budget Etat	351 173 479 069	402 052 039 520	490 462 227 715
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	90 511 119 506	56 769 251 700	4 034 780 550
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	90 511 119 506	56 769 251 700	4 034 780 550
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
2. CHARGES	441 684 598 575	458 821 291 220	494 497 008 265
2.1 Personnel	5 594 239 222	5 681 263 926	5 769 764 720
2.1.1 Solde y compris EPN	5 594 239 222	5 681 263 926	5 769 764 720
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	2 815 052 871	3 063 868 058	3 158 233 426
2.3 Transferts	331 413 100 000	304 318 520 014	347 302 542 231
2.4 Investissement	101 862 206 482	145 757 639 222	138 266 467 888
<i>Trésor</i>	11 351 086 976	88 988 387 522	134 231 687 338
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	90 511 119 506	56 769 251 700	4 034 780 550

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du Ministère
	Action 1.2: Planification, programmation et suivi-évaluation des activités du Ministère
	Action 1.3: Gestion des ressources humaines, matérielles et financières
	Action 1.4: Information et communication

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Renforcer la gouvernance du Ministère	Taux de réalisation du Plan d'actions prioritaires du Ministère	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'activités exécutées / Nombre d'activités inscrites au PG) X 100 Source : Rapport d'activités Cabinet
	Taux de réalisation du plan d'actions de l'Inspection Générale	50%	75%	100%	100%	(Nombre d'activités exécutées par l'IG / Nombre d'activités inscrites IG) X 100 Prévision : 04 par an Sources : Rapport d'activités IG
	Taux de réalisation des Inspections des dépôts et établissements pétroliers par les structures déconcentrées	88,92%	100%	100%	100%	(Nombre de missions d'inspection de dépôts et d'établissements réalisées / Nombre total de missions d'inspection de dépôts et établissements prévues) X 100 Sources : Rapports d'activités DR, DD
	Taux de réalisation des missions inopinées par les structures déconcentrées	95,71%	100%	100%	100%	(Nombre de missions inopinées réalisées / nombre total de missions inopinées prévues) X 100 Sources : Rapport d'activités DD, DR

Programme 1 :Administration Générale

Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 2 : Améliorer la gestion des ressources humaines, financières et matérielles	Taux d'exécution budgétaire	48,33%	100%	100%	100%	(Total liquidation / Budget actuel) X 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Taux de couverture des besoins en matériels	30,75%	100%	100%	100%	(Besoins en matériels satisfaits / Besoins total exprimés) X 100 Source : Rapport d'activités DAF
OS 3 : Optimiser le système de planification, d'information et de communication du Ministère	Proportion de documents de planification produits et diffusés	100%	100%	100%	100%	(Nombre de documents de planification produit et diffusé / Nombre de documents de planification à produire et à diffuser) X 100 Source : Rapport d'activités DPS
	Taux de couverture médiatique des activités du Ministère	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'activités du Ministre ayant bénéficié de couverture médiatique / Nombre total d'activités à couvrir) X 100 Source : Rapports d'activités Sercom

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 1 : Administration Générale	8 262 799 985	58 809 834 254	109 014 330 522
Dépenses de personnel	5 594 239 222	5 681 263 926	5 769 764 720
Dépenses en biens et services	2 043 560 763	2 477 436 386	2 558 797 743
Transferts	425 000 000	451 133 942	485 768 059
Investissements	200 000 000	50 200 000 000	100 200 000 000
<i>Trésor</i>	<i>200 000 000</i>	<i>50 200 000 000</i>	<i>100 200 000 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21106 Administration Générale	8 262 799 985	58 809 834 254	109 014 330 522
2110601 Coordination et animation du Ministère	1 855 865 720	52 187 429 556	102 319 402 830
2 Biens et services	1 430 865 720	1 736 295 614	1 833 634 771
1104320003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Bélier (Yamoussoukro)	16 000 000	52 923 500	27 617 205
11044100002 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Bélier	11 891 792	12 248 547	12 616 002
14044100003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de N'Zi (Dimbokro)	13 041 860	13 433 117	13 836 109
17043200003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Gbêkê	27 200 000	39 449 000	66 632 470
17044100003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Gbêkê (Bouaké)	13 726 574	15 108 372	15 001 621
18043200003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département de Katiola	14 000 000	41 905 000	16 322 150
18044100005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau du Département de Tortya	11 753 759	12 106 372	12 469 563
18044100006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau du Département de Katiola	12 946 590	14 259 120	14 596 894
22043200003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département de Touba	12 000 000	12 360 000	38 730 800
22044100002 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Bafing (Touba)	14 652 435	15 092 010	15 544 768
23043200002 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Kabadougou (Odienné)	19 500 000	28 900 000	54 900 000
23044100003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Kabadougou (Odienné)	12 734 140	13 116 162	13 811 609
25043200003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Poro	16 000 000	42 480 000	16 974 400

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21106 Administration Générale	8 262 799 985	58 809 834 254	109 014 330 522
25044100005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Worodougou (Séguéla)	14 515 504	15 920 969	16 338 598
25044100006 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Poro (Korhogo)	17 746 768	18 279 172	18 827 546
26043200003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département de Boundiali	11 500 000	11 836 000	38 182 080
26044100003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau du Département de Boundiali	11 621 844	11 970 498	11 970 498
28043200003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département de Bouna	11 600 000	11 948 000	12 306 440
28044100003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau du Département de Bouna	12 214 305	12 580 734	12 958 157
31043200003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Haut-Sassandra	58 350 000	86 010 500	59 284 815
31044100003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Haut-Sassandra (Daloa)	10 833 370	11 143 372	11 462 672
32043200005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département de Gagnoa	13 100 000	39 493 000	13 897 790
32044100003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Gôh (Gagnoa)	15 681 568	16 032 016	16 392 976
35044100002 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Marahoué (Bouaflé)	11 354 204	11 694 829	12 045 674
36043200002 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département de Séguéla	13 680 000	14 090 400	14 513 112
37043200003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département de Mankono	15 000 000	15 450 000	15 913 500
37044100003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau du Département de Mankono	11 074 714	13 346 955	11 827 363
41043200002 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Tonkpi	14 200 000	40 626 000	15 064 780
41044100005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau du Département de Danané	11 598 404	11 946 355	12 304 747
41044100006 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Tonkpi (Man)	11 985 352	12 344 913	12 715 261
42043200003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département de Guiglo	13 400 000	13 802 000	40 216 060
42044100002 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau du Département de Guiglo	12 607 799	14 926 033	14 607 799
43043200003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Guémon	14 300 000	40 729 000	15 170 870
43044100002 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Guémon (Duekoué)	15 363 858	15 824 772	16 299 519
51043200003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département de Divo	14 400 000	15 802 000	42 216 060
51044100003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Lôh-Djibouan (Divo)	12 845 264	13 230 622	13 627 540
55043200002 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de San-Pédro	14 850 000	41 295 500	15 754 365
55044100003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de San-Pédro	11 800 458	12 154 472	12 519 104
56043200003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département de Soubré	17 762 303	11 948 000	38 306 440
56044100003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau du Département de Soubré	12 250 658	13 552 178	12 162 742
61043200002 Coordonner les activités du Ministère dans la Région d'Indénié-Djuablin	52 755 555	53 271 555	79 803 035
61044100003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de l'Indénié-Djuablin (Abengourou)	11 209 949	11 546 247	11 892 635
62043200003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Gontougo	14 600 000	15 038 000	15 489 140
62044100003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Gontougo (Bondoukou)	12 560 420	15 071 233	14 191 371
71043200003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département d'Aboisso	16 200 000	16 686 000	43 186 580
76043200003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département d'Agboville	12 900 000	13 287 000	39 685 610
76044100003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de l'Agnéby-Tiassa (Agboville)	12 091 402	13 424 144	13 266 868
77044100003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Sud-Comoé (Aboisso)	14 067 844	15 459 879	14 863 677
78043200091 Prendre en charge les salaires des contractuels	60 000 000	60 000 000	60 000 000
78044100081 Contrôler les services et structures sous tutelle du Ministère	23 882 478	55 247 517	82 829 507
78044100082 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78044100083 Prendre en charge l'assistance technique du BNETD	102 020 633	102 020 633	102 020 633
78044100103 Prendre en charge les contrats d'experts extérieurs au ministère pour assister le Cabinet	116 403 116	116 403 116	116 403 116
78044100113 Prendre en charge les frais de transport et les indemnités des missions et conférences hors Côte d'Ivoire	116 664 337	116 664 337	116 664 337

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21106 Administration Générale	8 262 799 985	58 809 834 254	109 014 330 522
78044100121 Mettre en oeuvre la politique du Gouvernement en matière de mine et géologie	213 000 000	219 390 000	225 971 700
78044100124 Prendre en charge les frais de transport et les indemnité des missions et conférences en Côte d'Ivoire	47 426 463	47 426 463	47 426 463
3 Transferts	425 000 000	451 133 942	485 768 059
78043200080 Réaliser le transfert pour la prise en charge du personnel technique du Cabinet	175 000 000	185 000 000	200 000 000
78044100107 Realiser le transfert pour la mise en oeuvre des activités du CN-ITIE	250 000 000	266 133 942	285 768 059
4 Investissements	0	50 000 000 000	100 000 000 000
Trésor	0	50 000 000 000	100 000 000 000
90043200003 Provisions pour investissements / Pétrole, Mines et Energie	0	50 000 000 000	100 000 000 000
2110602 Planification, programmation et suivi-évaluation des activités du Ministère	313 960 000	361 960 000	333 960 000
2 Biens et services	113 960 000	161 960 000	133 960 000
78043200079 Animer les activités du Service Informatique	32 000 000	61 000 000	35 000 000
78044100084 Elaborer et vulgariser les documents de la chaîne PPPDSE	40 760 000	42 760 000	40 760 000
78044100101 Mettre en oeuvre le Cadre des Dépenses à Moyen Terme (CDMT)	41 200 000	58 200 000	58 200 000
4 Investissements	200 000 000	200 000 000	200 000 000
Trésor	200 000 000	200 000 000	200 000 000
78043200089 Projet d'Informatisation du Ministère des Mines et de l'Energie	200 000 000	200 000 000	200 000 000
2110603 Gestion des ressources humaines, matérielles et financières	6 067 936 638	6 235 404 395	6 335 409 634
1 Personnel	5 594 239 222	5 681 263 926	5 769 764 720
78043200071 Prendre en charge la prime du personnel	335 092 000	335 092 000	335 092 000
78043200084 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire	5 130 647 222	5 217 671 926	5 306 172 720
78044100087 Prendre en charge les salaires du personnel contractuel de la Direction de la Cartographie et de la prospection géologique	28 500 000	28 500 000	28 500 000
78044100123 Réaliser le transfert des subventions équilibre personnel au Conseil National Initiative Transparence. Industrie. Extractive (CN-ITIE)	100 000 000	100 000 000	100 000 000
2 Biens et services	473 697 416	554 140 469	565 644 914
78043200070 Contrôler la mise en oeuvre de la couverture médicale du personnel	3 000 000	3 500 000	3 500 000
78043200097 Prendre en charge les frais d'abonnements et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone du Ministère	179 162 581	192 644 479	207 338 291
78044100085 Gérer les ressources humaines du Ministère des Mines et de la Géologie	26 500 000	30 582 635	27 978 032
78044100105 Gérer la commande publique du Ministère	19 520 739	30 055 000	30 626 650
78044100114 Elaborer et suivre l'exécution du budget du Ministère	91 400 000	119 142 000	113 966 260
78044100115 Prendre en charge les dépenses liées à l'équipement du Ministère	145 238 804	163 943 804	167 759 954
90043200002 Gérer le patrimoine du Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie	8 875 292	14 272 551	14 475 727
2110604 Information et communication	25 037 627	25 040 303	25 558 058
2 Biens et services	25 037 627	25 040 303	25 558 058
78044100088 Mettre en place un système intégré de gestion des données	7 781 760	7 781 760	7 781 760
78044100089 Produire et diffuser un magazine trimestriel d'information	17 255 867	17 258 543	17 776 298

II.2.2. Programme 2 : Hydrocarbures

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Hydrocarbures	Action 2.1: Renforcement du cadre institutionnel, légal et réglementaire du secteur des hydrocarbures
	Action 2.2: Sécuration de l'approvisionnement des marchés locaux et sous régionaux en produits pétroliers
	Action 2.3: Promotion des investissements nationaux et étrangers dans le secteur pétrolier et gazier

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Hydrocarbures						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Renforcer la gouvernance du secteur des Hydrocarbures	Taux de textes législatifs et réglementaires transmis	50%	30%	30%	35%	(Nombre de textes législatifs et réglementaires soumis / Nombre de textes législatifs et réglementaires prévus) X 100 Source : Rapport d'activités DGH
	Taux de réalisation d'audit des coûts pétroliers	67%	60%	70%	75%	(Nombre d'audits réalisés / Nombre d'audits prévus) X 100 Prévision : 04 Source : Rapport d'activités DGH
	Taux de réalisation des inspections des champs pétroliers	100%	55%	65%	70%	(Nombre d'inspections réalisées / Nombre d'inspections prévues) X 100 Prévision : 12 Source : Rapport d'activités DGH
	Taux de réalisation des missions de contrôle (subvention butane, établissements pétroliers, stations-service)	86%	100%	100%	100%	(Nombre de missions de contrôle réalisées / Nombre de missions de contrôle prévues) X 100 Source : Rapport d'activités DGH
OS 2 : Accroître la recherche et la production pétrolière et gazière	Taux de réalisation des forages	83,33%	95%	95%	100%	(Nombre de forages réalisés / Nombre de forages prévus) X 100 Source : Rapport d'activités DGH
	Taux d'évolution de la production de pétrole brut	6,01%	36,56%	7,24%	10%	(Production (n)-Production (n-1)) / Production (n-1) X 100 Source : Rapport d'activités DGH
	Taux d'évolution de la production du gaz naturel	7,77%	5,71%	2,64%	10%	(Production (n)-Production (n-1)) / Production (n-1) X 100 Source : Rapport d'activités DGH
	Nombre de blocs attribués	3	1	1	1	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGH
OS 3 : Assurer la disponibilité des produits pétroliers	Taux d'évolution de la consommation nationale de produits pétroliers	7%	9%	9,5 %	10%	[Consommation (n)-Consommation (n-1)] / Consommation (n-1) X100 Source : Rapport d'activités DGH
	Pourcentage d'autorisations d'exploitation des stations- services accordées	93%	95%	95%	100%	(Nombre d'autorisations accordées / Nombre de demandes d'autorisations formulées) X 100 Source : Rapport d'activités DGH

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 2 : Hydrocarbures	414 254 905	103 154 336	103 154 336
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	103 154 336	103 154 336	103 154 336
Transferts	0	0	0
Investissements	311 100 569	0	0
Trésor	311 100 569	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22036 Hydrocarbures	414 254 905	103 154 336	103 154 336
2203601 Renforcement du cadre institutionnel, légal et réglementaire du secteur des hydrocarbures	380 954 905	69 854 336	69 854 336
2 Biens et services	69 854 336	69 854 336	69 854 336
78043200081 Contrôler la qualité des hydrocarbures	8 000 000	8 000 000	8 000 000
78043200085 Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie du programme Hydrocarbures	20 200 000	20 200 000	20 200 000
78043200092 Élaborer et suivre la mise en oeuvre de la réglementation en matière d'hydrocarbures	16 000 000	16 000 000	16 000 000
78043200093 Suivre et contrôler les champs pétroliers	8 500 000	8 500 000	8 500 000
78043200094 Elaborer, éditer et diffuser l'annuaire statistique des Hydrocarbures	6 000 000	6 000 000	6 000 000
78043200102 Réaliser le Suivi Economique et des Statistiques des Hydrocarbures	11 154 336	11 154 336	11 154 336
4 Investissements	311 100 569	0	0
Trésor	311 100 569	0	0
78043200086 Equipement Laboratoire d'analyse des produits pétroliers	311 100 569	0	0
2203602 Sécurisation de l'approvisionnement des marchés locaux et sous régionaux en produits pétroliers	17 800 000	17 800 000	17 800 000
2 Biens et services	17 800 000	17 800 000	17 800 000
78043200082 Suivre l'approvisionnement, le raffinage et la distribution des produits pétroliers	17 800 000	17 800 000	17 800 000
2203603 Promotion des investissements nationaux et étrangers dans le secteur pétrolier et gazier	15 500 000	15 500 000	15 500 000
2 Biens et services	15 500 000	15 500 000	15 500 000
78043200100 Suivre l'exploration et la production des Hydrocarbures	15 500 000	15 500 000	15 500 000

II.2.3. Programme 3 : Energie

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Energie	Action 3.1: Renforcement du cadre institutionnel, légal et réglementaire du secteur de l'énergie
	Action 3.2: Renforcement des infrastructures de production, du transport et de distribution de l'énergie électrique
	Action 3.3: Vulgarisation des technologies modernes d'exploitation des sources d'énergie
	Action 3.4: Amélioration de l'accessibilité financière aux services énergétiques

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 :Energie						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Renforcer la gouvernance du secteur de l'énergie	Proportion de textes législatifs et réglementaires soumis	75%	100%	100%	100%	(Nombre de textes législatifs et réglementaires soumis / Nombre total de textes législatifs et réglementaires prévus) x 100 Source : Rapport d'activités DGE
OS 2 : Assurer la disponibilité de l'énergie	Taux de pertes	15%	14%	13%	12%	1-(consommation totale / Energie injectée) X 100 Source : Rapport d'activités CI-ENERGIES
	Taux de réserve à la pointe	28,91%	25%	25%	25%	100% -(Puissance de pointe / Puissance totale installée) X 100 Source : Rapport d'activités DGE
	Puissance de production installée (MW)	2 548	3 380	3 473	3928	Addition des puissances des unités de production de l'énergie électrique Source : Rapport d'activités DGE
	Contribution des ENR dans le mix énergétique	36,5%	40%	41%	42%	(Puissance de source ENR / Puissance totale installée) X100 Source : Rapport d'activités DGE
OS 3 : Améliorer l'accès des populations aux services énergétiques de qualité	Taux d'accès à l'électricité	95%	99%	100%	100%	(Nombre de personnes vivant dans les localités électrifiées / Population totale) X 100 Population totale : 22 671 331 Source : Rapport d'activités DGE
	Taux de couverture	82,40%	95%	100%	100%	(Nombre de localités électrifiées / Nombre total de localités à électrifier) X100 source : Rapport d'activités DGE
	Nombre d'abonnés à l'électricité	3 254 968	4 150 000	4 450 000	4 750 000	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGE

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 3 : Energie	121 853 745 247	114 255 342 200	35 876 795 367
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	263 592 447	266 216 258	273 379 597
Transferts	21 069 100 000	21 073 349 072	78 980 172
Investissements	100 521 052 800	92 915 776 870	35 524 435 598
Trésor	10 009 933 294	36 146 525 170	31 489 655 048
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	90 511 119 506	56 769 251 700	4 034 780 550

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22037 Energie	121 853 745 247	114 255 342 200	35 876 795 367
2203701 Renforcement du cadre institutionnel, légal et réglementaire du secteur de l'énergie	21 184 592 447	21 183 765 330	189 559 769
2 Biens et services	115 492 447	110 416 258	110 579 597
78043500039 Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie du Programme Energie	47 599 368	21 016 258	41 000 000
78043500049 Contrôler et suivre la Réglementation en matière d'Energie	66 393 079	86 900 000	67 079 597
78043500050 Elaborer, éditer et diffuser les statistiques du secteur de l'énergie	1 500 000	2 500 000	2 500 000
3 Transferts	21 069 100 000	21 073 349 072	78 980 172
78043200106 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrats BNETD	69 100 000	73 349 072	78 980 172
78043500058 Réaliser le transfert de la subvention d'équilibre au secteur électricité	21 000 000 000	21 000 000 000	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22037 Energie	121 853 745 247	114 255 342 200	35 876 795 367
2203702 Renforcement des infrastructures de production, du transport et de distribution de l'énergie électrique	59 561 747 460	35 862 576 870	4 477 194 105
2 Biens et services	29 000 000	18 000 000	39 000 000
90043500004 Suivre et développer les énergies conventionnelles	29 000 000	18 000 000	39 000 000
4 Investissements	59 532 747 460	35 844 576 870	4 438 194 105
Trésor	4 154 133 954	531 325 170	403 413 555
78043500061 Centre de Conduites Régionaux de Transport Abidjan-Bouaké-Man	49 196 775	531 325 170	403 413 555
78043500056 Projet de Renforcement du Réseau de Transport et Distribution (PRETD)	2 100 137 179	0	0
78043500041 Projet de transport et d'accès à l'électricité	4 800 000	0	0
78043500040 Projet Développement et Réhabilitation réseau électrique en C.I	2 000 000 000	0	0
Financement extérieur	55 378 613 506	35 313 251 700	4 034 780 550
90043500007 Projet régional d'accès à l'électricité et de technologie de stockage d'énergie par batteries (BEST)	16 088 313 052	0	0
78043500061 Centre de Conduites Régionaux de Transport Abidjan-Bouaké-Man	491 967 750	5 313 251 700	4 034 780 550
78043500042 Aménagement Hydroélectrique de Gribopopoli (Projet)	38 798 332 704	30 000 000 000	0
2203703 Vulgarisation des technologies modernes d'exploitation des sources d'énergie	22 205 284 769	22 167 200 000	728 900 000
2 Biens et services	79 300 000	96 000 000	72 900 000
78043200098 Développer les énergies renouvelables	14 300 000	42 800 000	17 100 000
78043500043 Réaliser les économies d'énergie dans les bâtiments administratifs	25 000 000	40 000 000	25 000 000
78043500051 Réaliser la maîtrise de l'énergie	40 000 000	13 200 000	30 800 000
4 Investissements	22 125 984 769	22 071 200 000	656 000 000
Trésor	669 984 769	615 200 000	656 000 000
78043500062 Promotion de l'accès, des Réseaux Intelligents et de l'Energie Solaire (PARIS)	200 000 000	315 200 000	0
78043500057 Fonds National de Maitrise de l'Energie (FONAME)	150 000 000	300 000 000	656 000 000
26043500001 Projet de construction de la centrale solaire de Boundiali	319 984 769	0	0
Financement extérieur	21 456 000 000	21 456 000 000	0
78043500062 Promotion de l'accès, des Réseaux Intelligents et de l'Energie Solaire (PARIS)	21 456 000 000	21 456 000 000	0
2203704 Amélioration de l'accessibilité financière aux services énergétiques	18 902 120 571	35 041 800 000	30 481 141 493
2 Biens et services	39 800 000	41 800 000	50 900 000
78043500059 Réaliser l'électrification rurale	39 800 000	41 800 000	50 900 000
4 Investissements	18 862 320 571	35 000 000 000	30 430 241 493
Trésor	5 185 814 571	35 000 000 000	30 430 241 493
90043500001 Programme National d'Extension de Réseaux Electriques (PRONEX)	1 516 881 277	30 000 000 000	24 430 241 493
78043500047 Programme d'Electrification Pour Tous (PEPT)	3 000 000 000	5 000 000 000	6 000 000 000
78043500045 Programmme National d'Electrification Rurale (PRONER) / Projet	241 433 294	0	0
78043500044 Projet ENERGOS 1	427 500 000	0	0
Financement extérieur	13 676 506 000	0	0
78043500052 Projet d'accès à l'électricité	13 676 506 000	0	0

II.2.4. Programme 4 : Mines et géologie

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4 : Mines et géologie	Action 4.1: Contrôle et suivi de l'application de la législation minière
	Action 4.2: Gestion des informations géologiques et minières
	Action 4.3: Assainissement de l'exploitation minière
	Action 4.4: Renforcement du cadre institutionnel, légal et réglementaire du secteur des mines et géologie

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 4 : Mines et géologie						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Améliorer la gouvernance du secteur des mines et de la géologie	Taux de textes juridiques élaborés et transmis (lois, décrets, arrêtés)	100%	100%	100%	100%	(Nombre de textes juridiques élaborés et transmis / Nombre de textes juridiques élaborés) x 100 Source : rapport d'activités DGMG
	Pourcentage des exigences ITIE satisfaites	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'exigences ITIE satisfaites / Nombre d'exigences ITIE) X 100 Nombre d'exigences ITIE à satisfaire : 07 Source : Rapport d'activités DGMG
OS 1 : Améliorer la gouvernance du secteur des mines et de la géologie	Proportion des exigences du Processus de Kimberley satisfaites	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'exigences du Processus de Kimberley satisfaites / Nombre d'exigences du Processus de Kimberley) X 100 Prévision : 08 Source : Rapport d'activités DGMG
	Taux de réalisation des projets du PDLM	-	65%	80%	95%	(Nombre de projets réalisés / Nombre de projets prévus) x 100 Source : rapport d'activités DGMG
OS 2 : Renforcer le contrôle et le suivi de l'application de la législation et de la réglementation dans le secteur minier	Taux de réalisation des inspections des mines en exploitation	15,79%	100%	100%	100%	(Nombre de Mines en exploitation contrôlés / Nombre total de Mines en exploitation) x 100 Nombre total de Mines industrielles en production : 26 Source : rapport d'activités DGMG
	Taux de réalisation des contrôles des permis de recherche	32%	94%	97%	100%	(Nombre de permis contrôlés / Nombre total de permis en cours de validité) X 100 Source : Rapport d'activités DGMG
	Taux de réalisation des inspections des carrières en exploitation	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'autorisations d'exploitation contrôlés / Nombre d'autorisations d'exploitation délivrés en cours de validité) X 100 Source : Rapport d'activités DGMG
	Taux de réalisation des inspections des autorisations d'exploitation semi-industrielles et artisanales	85%	85%	90%	90%	(Nombre d'autorisations contrôlés / Nombre d'autorisations en cours de validité) X 100 Source : Rapport d'activités DGMG
	Taux de réalisation d'inspection des équipements sous-pression	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'équipements sous-pression contrôlés / Nombre total d'équipements sous-pression répertoriés) X 100 Source : Rapport d'activités DGMG
	Taux de réalisation d'inspection de dépôts de substances explosives	100%	100%	100%	100%	(Nombre de dépôts de substances explosives contrôlés / Nombre total de dépôts de substances explosives répertoriés) X 100 Source : Rapport d'activités DGMG

Programme 4 :Mines et géologie						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 3 : Développer la recherche géologique et minière	Taux de couverture des degrés carrés du territoire national en cartes géologiques	-	20%	100%	100%	Taux de couverture des degrés carrés du territoire national en cartes géologiques Source : rapport d'activités DGMG
OS 4 : Créer un environnement propice à l'essor de l'exploitation minière et minière	Taux de réalisation de la cartographie des sites d'orpaillages illicites sur l'étendue du territoire national	-	75%	100%	100%	(Nombre de régions cartographiées / Nombre total de régions administratives) x 100 Nombre de régions : 33 Source : rapport d'activités BRICM
	Taux d'évolution de la production par minerais	Or: 15,43% Manganèse : -3,28 % Nickel: 4,34% Bauxite: 0% Diamant : -3,71 %	Or: 4% Manganèse : 0% Nickel: 9,52% Bauxite: 0% Diamant : -4,16%	Or: 3,84% Manganèse : -5,56% Nickel: 8,69% Bauxite: 0% Diamant : -4,34%	Or: 3,7% Manganèse : 0% Nickel: 20% Bauxite:0% Diamant : -4,54%	(Production N - Production N-1 / Production N-1) x 100 Source : rapport d'activités DGMG

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 4 : Mines et géologie	1 234 798 438	2 858 923 430	2 764 934 040
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	404 745 325	217 061 078	222 901 750
Transferts	0	0	0
Investissements	830 053 113	2 641 862 352	2 542 032 290
<i>Trésor</i>	830 053 113	2 641 862 352	2 542 032 290
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22107 Mines et géologie	1 234 798 438	2 858 923 430	2 764 934 040
2210701 Contrôle et suivi de l'application de la législation minière	44 212 104	52 614 162	56 349 193
2 Biens et services	44 212 104	52 614 162	56 349 193
78044100093 Suivre l'application de la législation et de la réglementation relative à la gestion des titres miniers	15 425 056	19 044 490	20 182 490
78044100109 Contrôler l'application de la législation et de réglementation relatives aux équipements sous pressions, aux métaux et pierres précieuses	14 800 000	16 853 950	18 059 655
78044100117 Suivre l'application de la législation et de la réglementation relative à l'exploitation minière semi industrielle, artisanale et des carrières	13 987 048	16 715 722	18 107 048
2210702 Gestion des informations géologiques et minières	787 497 319	2 486 736 189	2 588 345 127
2 Biens et services	39 936 252	44 873 837	46 312 837
78044100092 Mettre en oeuvre un système d'information géoscientifique (SIG)	25 749 088	28 505 673	28 510 673
78044100096 Gérer et actualiser le cadastre minier	14 187 164	16 368 164	17 802 164

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22107 Mines et géologie	1 234 798 438	2 858 923 430	2 764 934 040
4 Investissements	747 561 067	2 441 862 352	2 542 032 290
Trésor	747 561 067	2 441 862 352	2 542 032 290
90043500009 Equipement du Laboratoire d'Analyse Géologique	0	557 500 000	540 000 000
78044100111 Construction de l'Infrastructure Géologique et du Système d'Information Géophysique	100 000 000	632 958 452	741 082 340
78044100097 Construction du Laboratoire d'Analyse Géologique	647 561 067	1 251 403 900	1 260 949 950
2210703 Assainissement de l'exploitation minière	95 920 526	216 421 480	17 913 980
2 Biens et services	13 428 480	16 421 480	17 913 980
78044100098 Réprimer les infractions au code minier	13 428 480	16 421 480	17 913 980
4 Investissements	82 492 046	200 000 000	0
Trésor	82 492 046	200 000 000	0
78044100112 Poursuivre les opérations de déguerpissement des orpailleurs clandestins	68 727 478	200 000 000	0
78044100099 Encadrer les artisans miniers	13 764 568	0	0
2210705 Renforcement du cadre institutionnel, légal et réglementaire du secteur des mines et géologie	307 168 489	103 151 599	102 325 740
2 Biens et services	307 168 489	103 151 599	102 325 740
78044100090 Suivre le processus de Kimberley	257 559 999	41 199 999	41 199 999
78044100104 Réaliser la promotion, l'orientation, la réglementation, la coordination et le contrôle de la recherche, de l'extraction et de la production dans les secteurs des mines et de la géologie	34 198 490	45 067 050	42 953 904
78044100127 Elaborer et suivre la mise en oeuvre de la réglementation en matière de mines et géologie	15 410 000	16 884 550	18 171 837

II.2.5. Programme 5 : Comptes Spéciaux du Trésor

II.2.5.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 5 : Comptes Spéciaux du Trésor	Action 5.1: Gestion des Comptes spéciaux du trésor

II.2.5.2. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 5 : Comptes Spéciaux du Trésor	309 919 000 000	282 794 037 000	346 737 794 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	309 919 000 000	282 794 037 000	346 737 794 000
Investissements	0	0	0
<i>Trésor</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
23203 Comptes Spéciaux du Trésor	309 919 000 000	282 794 037 000	346 737 794 000
2320301 Gestion des Comptes spéciaux du trésor	309 919 000 000	282 794 037 000	346 737 794 000
3 Transferts	309 919 000 000	282 794 037 000	346 737 794 000
78043200099 Transférer la TSU-SIR à la Société Ivoirienne de Raffinage	104 980 000 000	109 782 210 000	122 120 794 000
78043500048 Transférer la TVA affectée au secteur électricité	44 694 000 000	53 263 000 000	61 897 000 000
78044100128 Transférer les taxes ad valoren	10 245 000 000	11 745 000 000	12 720 000 000
90043200004 Transférer les ressources de la péréquation produit à la Société Ivoirienne de Raffinage (SIR)	90 000 000 000	64 802 296 200	90 000 000 000
90043200005 Transférer les ressources de la péréquation transport à la Société d'Etudes et de Gestion en Hydrocarbures (SEGH)	60 000 000 000	43 201 530 800	60 000 000 000

SECTION 350: MINISTERE DU TOURISME ET DES LOISIRS

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au titre de l'Administration Générale

- la faiblesse en quantité et en qualité des ressources humaines du Ministère ;
- la précarité des emplois dans le secteur ;
- l'insuffisance d'études et de données statistiques relatives au secteur ;
- le faible niveau d'encadrement des opérateurs du secteur ;
- l'absence de mesures incitatives fortes favorisant les investissements privés nationaux et étrangers ;
- l'absence d'un mécanisme de coordination des investissements touchant le secteur touristique ;
- l'inexistence d'une stratégie de suivi-évaluation des projets d'investissement dans le secteur.

Au titre de l'offre de services du tourisme

- les difficultés d'accès à certains sites touristiques ;
- le faible niveau d'aménagement des sites ;
- l'absence de réceptifs à proximité de certains sites touristiques ;
- la faible qualité des prestations des opérateurs ;
- la faible organisation et structuration des professionnels du secteur ;
- l'insuffisance organisationnelle des populations des différentes localités ;
- la faible durée moyenne de séjour des touristes en Côte d'Ivoire ;
- l'insuffisance de réserves foncières d'utilité touristique ;
- l'insuffisance en qualité et en quantité de l'offre d'hébergement ;
- la menace sanitaire et terroriste.

Au titre de la Promotion du tourisme

- la faible visibilité des produits touristiques sur les marchés des pays émetteurs de touristes ;
- l'absence d'une culture de la pratique du tourisme par les nationaux ;
- l'insuffisance de la politique de promotion du tourisme interne ;
- l'insuffisance de stratégie de communication et marketing touristique ;
- l'absence de la destination Côte d'Ivoire des Agendas des Tours Operators et agences de voyages.

Au titre des Loisirs

- la faiblesse du cadre légal et réglementaire propre au loisir ;
- l'insuffisance de politique de programmation et de maintenance des infrastructures et autres sites ;
- le désintérêt des élus locaux ;
- l'inexistence de mesures incitatives à l'investissement destinées au loisir ;
- l'inexistence d'infrastructures publiques destinées à la pratique des loisirs ;
- le faible niveau de coopération entre le public et le privé ;
- l'insuffisance d'espaces privés aménagés pour la pratique des loisirs ;
- la dégradation et la vétusté des infrastructures utilisées à des fins de loisirs ;
- la méconnaissance des valeurs des loisirs par les populations ;

- l'insuffisance des moyens matériels et financiers alloués au secteur du loisir ;
- l'insuffisance de la promotion de la pratique des activités de loisirs en milieu rural ;
- l'absence d'un profil type pour les animateurs des loisirs en Côte d'Ivoire ;
- l'insalubrité et l'insécurité sur les sites destinés aux loisirs ;
- la difficile accessibilité aux infrastructures modernes par certaines couches sociales, en raison des coûts élevés des prestations et de l'éloignement de leur emplacement.

I.1.2. Réponses apportées

Au titre de l'Administration Générale

- l'organisation et le renforcement du secteur par la Loi n°2014-139 du 24 mars 2014 portant Code du Tourisme ;
- l'assainissement de l'environnement fiscal et financier des entreprises touristiques par des mesures d'allègement fiscal et parafiscal à travers l'ordonnance n°2018 portant Code des investissements en Côte d'Ivoire ;
- l'adoption en Conseil des Ministres de décrets régissant le secteur ;
- l'élaboration du document de Politique Générale du Tourisme ;
- l'adoption de la stratégie de développement touristique 2018-2025 « Sublime CI » ;
- la création d'une Direction Générale de l'Industrie Touristique et Hôtelière ;
- la prise d'arrêté portant allègement des procédures de délivrance des actes administratifs d'exercice dans le secteur du tourisme.

Au titre du Tourisme :

- la réhabilitation de six (6) hôtels haut de gamme répondant aux normes internationales ;
- la construction de nouveaux réceptifs hôteliers de haut standing ;
- la mise en service de nouveaux réceptifs hôteliers ;
- le renforcement des capacités des acteurs ;
- la reprise du classement des établissements de tourisme ;
- l'entrée de la Côte d'Ivoire dans les instances dirigeantes de l'organisation Mondiale du Tourisme (OMT) ;
- la restauration de l'image de la destination Côte d'Ivoire par la participation aux foires et salons touristiques internationaux et l'organisation de manifestations touristiques (Salon International du Tourisme d'Abidjan (SITA), Quinzaine Touristique).

Au titre des Loisirs

- l'élaboration d'une Politique Nationale des Loisirs (PNL) en cours d'adoption ;
- l'appui matériel au fonctionnement de certains centres de loisirs ;
- la création d'une Direction Générale des Loisirs (DGL) ;
- l'adoption d'un décret portant réglementation des activités de Loisirs ;
- l'identification des établissements et espaces de loisirs ;
- la réalisation d'études socio-anthropologiques sur les jeux traditionnels dans plusieurs régions du pays ;
- l'institutionnalisation et l'organisation de la Journée Nationale des Loisirs (JNL) ;
- l'organisation d'un Festival des Jeux Traditionnels ;
- le renforcement des capacités des responsables des services socioculturels des mairies, des promoteurs privés de centres de loisirs et des responsables d'associations de personnes âgées ;
- la réalisation d'études monographiques sur les loisirs (jeux traditionnels y compris) ;
- l'organisation des centres aérés d'Etat ;
- l'organisation des sorties détente ou journées de loisirs pour les personnes âgées, les femmes vivant en milieu rural et les jeunes, etc.

I.1.3. Défis et priorités

En matière de Tourisme

- l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan Aérien Ciblé pour le Tourisme ;
- la refonte du dispositif de promotion de la destination Côte d'Ivoire ;
- la mise en place d'une filière nationale de formation touristique de haut niveau ;
- la remise à niveau des compétences du Ministère ;
- l'actualisation du cadre institutionnel et la modernisation de l'administration du secteur du tourisme ;
- le renforcement des capacités de gestion du tourisme ;
- la promotion de l'investissement privé en milieu touristique ;
- la restructuration du Fonds de Développement Touristique (FDT) ;
- la redynamisation du système de production des statistiques du tourisme ;
- le positionnement de la destination Côte d'Ivoire sur les marchés émetteurs.

En matière de Loisirs

- le financement des loisirs ;
- l'adoption de la Politique Nationale des Loisirs ;
- l'identification et la mise aux normes des infrastructures de loisirs existantes ;
- la construction d'infrastructures de loisirs ;
- la promotion des jeux traditionnels.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le positionnement de la Côte d'Ivoire en tant que co-leaders africains du tourisme d'affaires ;
- le développement du tourisme de divertissement domestique de la sous-région ;
- la captation d'un tourisme international avide de dépaysement authentique ;
- le développement de l'entrepreneuriat touristique social et territorial ivoirien.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration est moderne et performante ;
- la compétitivité de la destination côte d'Ivoire est améliorée ;
- la pratique des loisirs est promue.

I.3 Missions du Ministère

Conformément au décret n°2023-820 du 25 octobre 2023 portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 23, le Ministre du Tourisme et des Loisirs est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de développement et de promotion du Tourisme et des Loisirs.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre du Tourisme

- développement et promotion des produits, services et activités touristiques ;
- réglementation et contrôle des équipements et des établissements touristiques et hôteliers ;
- promotion de labels « Côte d'Ivoire » en matière de tourisme ;
- promotion de la qualité dans les établissements touristiques et hôteliers ;
- participation à l'aménagement et à l'exploitation à des fins touristiques des parcs nationaux, des réserves, des jardins botaniques, et autres aires protégées ainsi que du littoral, des berges lagunaires et lacustres, en liaison avec les Ministres concernés ;

- protection, aménagement et gestion des zones de développement et d'expansion touristiques, en liaison avec les Ministres concernés ;
- développement des centres, zones et circuits touristiques ;
- recensement, aménagement et exploitation des sites et monuments d'intérêt touristique, en liaison avec le Ministre chargé de la Culture ;
- promotion et formation des personnels des métiers du tourisme et de l'hôtellerie ;
- évaluation de l'activité touristique et de l'impact du Tourisme sur l'économie;
- promotion du tourisme aux plans national, régional et international, en liaison avec le Ministre chargé des Affaires Etrangères;
- développement de la coopération et promotion des investissements touristiques ;
- gestion et développement du patrimoine touristique ;
- promotion des manifestations traditionnelles d'intérêt touristique, en liaison avec le Ministre chargé de la Culture ;
- participation à la promotion de l'image de la Côte d'Ivoire à l'extérieur, en liaison avec les Ministres chargés des Affaires Etrangères et de la Communication;
- définition d'un cadre incitatif pour le développement touristique.

Au titre des Loisirs

- élaboration du cadre juridique et institutionnel du développement des loisirs ;
- sensibilisation de la population à la pratique des loisirs ;
- mise en œuvre d'un plaidoyer et promotion des loisirs auprès des populations, des entreprises, des groupements sociaux et des structures administratives et politiques ;
- promotion et valorisation des jeux traditionnels et des danses en tant que loisirs, en liaison avec le Ministre chargé de la Culture.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Tourisme.
- Programme 3 : Loisir.
- Programme 4 : Comptes Spéciaux du Trésor.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 : Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale (IG), Direction de la Communication et la Documentation (DCD), Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC), Direction de la Planification, des Statistiques et des Projets (DPSP), Direction des Affaires Financières (DAF), Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction de l'Informatique, de la Digitalisation et Développement des Startups (DIDDS), Direction de la Sécurité Touristique et des Loisirs (DSTL), Direction du Guichet Unique (DGU), Cellule de Passation des Marchés (CPM), Gestionnaire du Patrimoine (GP).	Conseil National du Tourisme (CNT)	- Mise en place d'un système d'information touristique digitalisé	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 2: Tourisme	Direction Générale de l'Industrie Touristique et Hôtelière (DGITH), Direction des Activités Touristiques (DAT), Direction de la Coopération et de la Professionnalisation (DCP), Direction des Services Extérieurs (DSE), Directions Régionales (DR : 13), Directions Départementales (DD : 20), Bureau du Tourisme à l'Étranger (BTE : 11).	Côte d'Ivoire Tourisme (CIT) Fonds de Développement Touristique (FDT)	- Réhabilitation des 7 principaux sites touristiques de la Région du Poro ; - Réhabilitation et aménagement des sites touristiques des Régions du Haut-Sassandra, de la Marahoué, du Tchologo, du Worodougou et du Béliér ; - Aménagement et valorisation du site du Pont de lianes de Lieupleu ; - Etude de faisabilité portant sur la Création de l'Institut Supérieur de Tourisme et d'Hôtellerie de Yamoussoukro ; - Projet de construction des infrastructures de poterie à Kangrassou-aluibo (construction d'hangar, de magasin de stockage et de four à cuisson ; - Projet d'aménagement et de valorisation des sites touristiques des villages d'Ahouakro et de Dey-Oboquié ;	
Programme 3: Loisir	Direction Générale des Loisirs (DGL), Direction des Parcs de Loisirs, d'Attraction et des Jeux Numériques (DPLAJN), Direction de la Valorisation, de la Formation et de la Promotion des Jeux Traditionnels (DVFPJT).			

II.1.2. Performance globale du Ministère

Tableau 2 : Performance du Ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Mettre en place une administration moderne et performante	RS 1 : L'administration est moderne et performante	IP 1.1. Taux de réalisation des activités planifiées	(Nbre d'activités exécutées/Nbre d'activités planifiées) x 100 Source : RAP
		IP 1.2 Taux d'exécution du budget	(ordonnancement / budget actuel) x 100 Source : Rapport d'activités DAF
OG 2 : Améliorer la compétitivité de la destination Côte d'Ivoire	RS 2 : La compétitivité de la destination côte d'Ivoire est améliorée	IP 2.1. Taux de croissance des actes délivrés	[(Nbre d'actes délivrés en N – Nbre d'actes délivrés en N-1) x 100] / Nbre d'actes délivrés en N-1 Source : Rapport activités DGU
		IP 2.2. Taux de croissance des flux de touristes	[(flux de touristes inter en N – flux de touristes inter N-1) x 100] / flux de touristes N-1 Source : Bulletin statistique Tourisme
		IP 2.3. Taux de croissance des flux visiteurs résidents	[(flux visiteurs en N – flux visiteurs N-1) x 100] / flux visiteurs N-1 Source : Bulletin statistique Tourisme
OG 3 : Promouvoir la pratique des loisirs	RS 3 : La pratique des loisirs est promue	IP 3.1. Nombre de jeux traditionnels collectés	Dénombrement Source : Rapport d'Activités DGL
		IP 3.2. Taux de croissance des personnes sensibilisées à la pratique des activités de loisirs	(((Nombre de personnes sensibilisées en année N – Nombre de personnes sensibilisées en année N-1) / Nombre de personnes sensibilisées en année N-1) x 100 Source : Rapport activités DGL

II.1.3. Financement global du Ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	14 038 661 708	16 009 639 883	16 568 994 250
1.1 Ressources Intérieures	14 038 661 708	16 009 639 883	16 568 994 250
1.1.1 Budget Etat	14 038 661 708	16 009 639 883	16 568 994 250
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	14 038 661 708	16 009 639 883	16 568 994 250
2.1 Personnel	2 336 399 009	2 429 624 224	2 527 396 101
2.1.1 Solde y compris EPN	2 336 399 009	2 429 624 224	2 527 396 101
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	3 834 405 119	3 946 723 441	4 060 276 961
2.3 Transferts	7 366 857 580	8 961 630 255	9 981 321 188
2.4 Investissement	501 000 000	671 661 963	0
<i>Trésor</i>	<i>501 000 000</i>	<i>671 661 963</i>	<i>0</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation
	Action 1.2: Information et communication
	Action 1.3: Planification, programmation et suivi évaluation
	Action 1.4: Gestion des ressources du Ministère

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Améliorer la gouvernance du secteur du Tourisme	Taux de projets de textes transmis au SGG	57,14%	90%	100%	100%	(Nombre de projets de textes transmis au SGG / Nombre de textes élaborés) X 100 Source : Rapport d'activités DAJC
	Taux de croissance des actes délivrés	12%	12%	15%	20%	[(Nombre d'actes délivrés en année n – nombre d'actes délivrés en année n-1) x100] / Nombre d'actes délivrés en année n-1 Source : Rapport d'activités DGU
	Nombre de notes de conjoncture élaborées	0	4	4	4	Dénombrement Source : Rapport d'activités DPSP
	Taux de réalisation des activités planifiées	83,33%	91%	92%	100%	(Nombre d'activités planifiées réalisées / Nombre d'activités planifiées) x 100 Source : RAP Ministère
	Taux de marchés approuvés	100%	100%	100%	100%	(Nombre de marchés numérotés / Nombre de marchés soumis à la DGMP) x 100 Source : Rapport CPM
OS 2 : Améliorer les actions de communication et de documentation du Ministère	Taux de couverture médiatique des activités planifiées	75%	75%	80%	85%	(Nombre d'activités couvertes / Nombre d'activités planifiées) x 100 Sources : Rapports d'activités DIDDS / DCD
	Taux des processus fonctionnels digitalisés	10%	40%	60%	80%	Nombre total de processus fonctionnels dématérialisés en année N / Nombre total de processus opérationnels du Ministère à dématérialiser) x100 Source : Rapport d'activités DIDDS
	Taux de numérisation des documents	10%	45%	60%	70%	(Nombre de documents numérisés / Nombre de documents à numériser) x 100 Source : Rapport d'activités DIDDS
OS 3 : Assurer une gestion efficace et efficiente des ressources du Ministère	Taux d'exécution du budget	70,02%	80%	80%	80%	(Total ordonnancement / budget actuel) x 100 Source : Rapport d'activités DAF
	Taux de séances tenues avec les acteurs	50%	100%	100%	100%	(Nombre de séances organisées / Nombre de séances prévues) x100 Source : Rapport d'activités DAF
	Taux de réalisation des missions de contrôle du patrimoine du Ministère	0	100%	100%	100%	(Nombre de missions de contrôle réalisées / Nombre de missions de contrôle prévues) x 100 Source : Rapport d'activités GP
	Taux d'agents ayant bénéficié d'un renforcement de capacités conformément au plan de formation	110%	100%	100%	100%	(Nombre d'agents formés / Nombre de personnel programmé pour un renforcement de capacités) x 100 Source : Rapport d'activités DRH

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 1 : Administration Générale	4 240 055 822	4 320 300 948	4 488 352 516
Dépenses de personnel	1 639 542 451	1 725 881 589	1 816 767 390
Dépenses en biens et services	2 533 164 311	2 594 419 359	2 671 585 126
Transferts	0	0	0
Investissements	67 349 060	0	0
Trésor	67 349 060	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21108 Administration Générale	4 240 055 822	4 320 300 948	4 488 352 516
2110801 Coordination et animation	714 079 772	754 605 833	808 436 693
2 Biens et services	646 730 712	754 605 833	808 436 693
78047300097 Coordonner les activités du Ministère	110 000 000	154 300 321	177 481 905
78047300098 Élaborer les textes de lois et réglementaires du secteur	19 100 265	27 223 560	26 999 523
78047300111 Gérer les abonnements du Ministère	120 616 299	127 933 883	135 877 196
78047300118 Rendre opérationnel la police touristique en vue de la sécurisation des sites et établissements de tourisme et des loisirs	52 400 000	18 000 000	18 000 000
78047300126 Assister les opérateurs du secteur dans leurs différentes démarches administratives	26 985 148	23 985 148	46 985 148
78047300131 Inspecter les services du Ministère	27 159 000	63 592 041	63 592 041
78047300135 Organiser des concertations sur les orientations et la stratégie pour le développement du tourisme (CNT)	290 470 000	339 570 880	339 500 880
4 Investissements	67 349 060	0	0
Trésor	67 349 060	0	0
90047300001 Mettre en place un système d'information touristique digitalisé	67 349 060	0	0
2110802 Information et communication	245 773 805	207 209 193	215 642 700
2 Biens et services	245 773 805	207 209 193	215 642 700
78047300090 Organiser la communication des activités du Ministère	185 773 805	161 410 293	164 110 293
90047300003 Concevoir des solutions logicielles et matérielles pour la modernisation des outils de gestion	60 000 000	45 798 900	51 532 407
2110803 Planification, programmation et suivi évaluation	38 825 045	107 500 000	112 990 000
2 Biens et services	38 825 045	107 500 000	112 990 000
78047300120 Organiser la planification générale, suivre et évaluer les activités du Ministère	29 825 045	63 500 000	62 990 000
90047390143 Collecter les données, produire et diffuser les statistiques du tourisme	9 000 000	44 000 000	50 000 000
2110804 Gestion des ressources du Ministère	3 241 377 200	3 250 985 922	3 351 283 123
1 Personnel	1 639 542 451	1 725 881 589	1 816 767 390
78047300091 Prendre en charge les salaires des personnels en centrale	1 639 542 451	1 725 881 589	1 816 767 390
2 Biens et services	1 601 834 749	1 525 104 333	1 534 515 733
78047300092 Élaborer, suivre et évaluer la mise en oeuvre du DPPD-PAP	20 000 000	25 000 000	25 000 000
78047300094 Prendre en charge les frais de déplacement des agents du bureaux du tourisme à l'étranger	19 090 757	21 450 289	21 450 289
78047300095 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrats BNETD	573 560 000	573 560 000	573 560 000
78047300096 Gérer les ressources humaines du Ministère	31 084 844	45 403 824	45 403 824
78047300108 Prendre en charge les dépenses liées aux activités du Ministère	270 100 000	81 740 672	86 740 672
78047300109 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78047300110 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	150 000 000	150 000 000	150 000 000
78047300112 Élaborer et exécuter le budget du Ministère	64 152 061	70 347 569	70 347 569
78047300122 Gérer la commande publique du Ministère	23 000 000	22 600 000	23 192 000
78047300123 Prendre en charge des loyers et charges locatives des locaux du Ministère	218 776 800	297 976 800	297 976 800
78047300132 Prendre en charge la location de main d'oeuvre occasionnelle	133 570 287	132 645 179	132 645 179
78047300133 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire	40 000 000	40 000 000	40 000 000
78047300134 Prendre en charge des frais de gardiennage des locaux du Ministère	29 500 000	30 500 000	30 500 000
78086000008 Gérer le patrimoine du Ministère	25 000 000	29 880 000	33 699 400

III.2.2. Programme 2 : Tourisme

III.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Tourisme	Action 2.1: Suivi de la réglementation, contrôle de la qualité et de la sécurité dans le secteur
	Action 2.2: Suivi des Services Extérieurs du Ministère du Tourisme
	Action 2.3: Rénovation et construction de nouvelles infrastructures du secteur
	Action 2.4: Incitation des résidents à la consommation touristique
	Action 2.5: Renforcement des capacités des acteurs du secteur et nouer des partenariats de coopération
	Action 2.6: Amélioration de la visibilité de la destination Côte d'Ivoire

III.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Tourisme						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Améliorer l'environnement du secteur du tourisme	Taux de suivi des services extérieurs du Tourisme	0	60%	70%	100%	(Nombre de services extérieurs évalués / Nombre total de services extérieurs) x 100 Source : Rapport d'activités DSE
	Nombre d'établissements touristiques évalués	160	1000	1500	2000	Dénombrement Source : Rapport d'activités DAT
OS 2 : Améliorer l'offre de services du tourisme	Nombre d'établissements d'hébergement classés	100	500	1000	1500	Dénombrement Source : Rapport d'activités DAT
	Nombre d'acteurs du secteur dont les capacités professionnelles ont été renforcées	100	60	100	200	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DCP / DRH
	Nombre de partenariats noués	1	2	1	1	Dénombrement Source : Rapport d'activités DCP
OS 3 : Promouvoir le tourisme	Nombre de participation aux foires et salons internationaux	0	4	5	5	Dénombrement Sources : Rapport d'activités CIT
	Nombre de manifestations touristiques organisées par le ministère	1	2	2	2	Dénombrement Source : RAP ministère
	Nombre de manifestations ayant bénéficié d'un appui de l'Administration Nationale du Tourisme	0	15	20	30	Dénombrement Sources : Rapport d'activités CIT
	Taux de croissance du budget consacré à la production de supports de promotion et de communication de l'offre touristique	0	5%	5%	5%	$[(\text{Budget consacré en année N} - \text{Budget consacré en année N-1}) / \text{Budget consacré en année N-1}] \times 100$ Sources : Rapports d'activités CIT / DCD / DIDDS

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 2 : Tourisme	4 031 305 971	5 253 306 451	4 835 567 299
Dépenses de personnel	696 856 558	703 742 635	710 628 711
Dépenses en biens et services	893 940 893	1 016 271 598	1 043 617 400
Transferts	2 006 857 580	2 861 630 255	3 081 321 188
Investissements	433 650 940	671 661 963	0
<i>Trésor</i>	433 650 940	671 661 963	0
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22109 Tourisme	4 031 305 971	5 253 306 451	4 835 567 299
2210901 Suivi de la réglementation, contrôle de la qualité et de la sécurité dans le secteur	263 892 666	139 224 404	153 946 238
2 Biens et services	263 892 666	139 224 404	153 946 238
78047300101 Organiser des opérations de contrôle et de mise en conformité des établissements de tourisme et de loisirs	29 000 000	44 214 345	44 532 776
90047300004 Coordonner et évaluer les activités des Directions Centrales	234 892 666	95 010 059	109 413 462
2210902 Suivi des Services Extérieurs du Ministère du Tourisme	597 048 227	841 547 194	854 171 162
2 Biens et services	597 048 227	841 547 194	854 171 162
11047300011 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Bélier (Yamoussoukro)	21 272 417	22 990 836	40 676 182
14047300003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Dimbokro)	24 729 897	29 413 877	30 013 481
15047300006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Daoukro)	8 780 031	51 828 155	53 382 999
17047300003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Gbêkê (Bouaké)	21 110 500	20 587 578	22 227 205
18047300002 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Katiola)	15 872 114	32 568 200	33 215 246
22047300003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Touba)	13 600 503	15 556 007	15 938 746
23047300003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région Kabadougou (Odienné)	17 854 476	19 557 037	20 125 102
24047300003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (ferkessédougou)	10 478 339	20 939 998	12 298 219
25047300005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Poro (Korhogo)	34 788 872	40 196 861	40 196 861
26047300003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Boundiali)	17 438 109	18 461 054	19 025 185
28047300003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Bouna)	18 103 707	14 537 576	14 973 705
31047300003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Haut-Sassandra (Daloa)	19 046 831	27 085 067	32 597 619
32047300002 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Gagnoa)	14 544 317	15 357 788	15 818 523
35047300003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Bouaflé)	12 055 613	44 890 224	46 236 932
36047300002 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Worodougou (Séguéla)	15 299 323	16 205 577	16 691 744
37047300003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Mankono)	10 591 957	14 219 371	14 555 052
41047300010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Danané)	10 921 982	11 568 945	11 906 017
41047300011 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Tonkpi (Man)	16 476 821	17 452 824	17 976 413
42047300002 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Guiglo)	9 869 860	19 286 026	19 864 607
51047300005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Divo)	9 840 688	8 527 600	8 741 428
55047300004 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de San-Pédro	27 612 602	30 248 232	31 125 680
56047300003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Soubré)	12 202 648	12 925 470	12 180 195
57047300003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Sassandra)	11 289 499	48 829 324	32 103 523
61047300003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de l'Indénié-Djuablin (Abengourou)	24 322 031	25 762 744	26 639 224
62047300003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Gontougo (Boundoukou)	15 167 495	22 958 457	24 061 157

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22109 Tourisme	4 031 305 971	5 253 306 451	4 835 567 299
71047300003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Sud-Comoé (Grand Bassam)	31 595 086	43 792 041	41 392 041
76047300003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Agboville)	9 825 361	10 407 365	10 718 686
77047300002 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Adzope)	20 747 314	42 024 000	43 284 720
78047300088 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Abidjan Sud)	9 237 800	10 120 000	9 288 700
78047300115 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Abidjan Nord)	8 872 730	16 538 305	16 757 554
78047300127 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région des Lagunes (Abidjan Sud)	27 038 130	43 509 473	44 814 757
78047300140 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région des Lagunes (Abidjan Nord)	29 619 304	22 000 800	22 660 827
79047300003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental (Dabou)	17 841 870	17 740 382	18 234 032
90047300002 Coordonner et évaluer les activités des services extérieurs	29 000 000	33 460 000	34 448 800
2210903 Rénovation et construction de nouvelles infrastructures du secteur	433 650 940	671 661 963	0
4 Investissements	433 650 940	671 661 963	0
Trésor	433 650 940	671 661 963	0
78047300130 Réhabilitation et aménagement des sites touristiques des Régions du Haut-Sassandra, de la Marahoué, du Tchologo, du Worodougou et du Bélier	139 000 000	121 211 377	0
78047300125 Construction du relais paillotes de Jacqueville	50 000 000	214 000 000	0
76047300004 Aménagement et valorisation touristique du site archéologique de Ahouakro (Agboville)	53 825 470	16 174 530	0
41047300009 Aménagement et valorisation du site du pont de liane de Lieupleu	55 000 000	127 037 183	0
25047300004 Réhabilitation et aménagement des principaux sites touristiques de la Région du Poro	82 000 000	177 064 343	0
14047300004 Construction d'un hangar, d'un magasin de stockage et d'un four de cuisson de poteries de kangrassou-alluibo (Dimbokro)	53 825 470	16 174 530	0
2210904 Incitation des résidents à la consommation touristique	1 000 000 000	1 500 000 000	1 500 000 000
3 Transferts	1 000 000 000	1 500 000 000	1 500 000 000
78047300113 Apporter un appui aux activités et manifestations socio-culturelles à caractère touristique	1 000 000 000	1 500 000 000	1 500 000 000
2210905 Renforcement des capacités des acteurs du secteur et nouer des partenariats de coopération	319 505 153	322 005 153	322 005 153
2 Biens et services	33 000 000	35 500 000	35 500 000
78047300099 Renforcer les capacités des acteurs du secteur et nouer des partenariats de coopération	33 000 000	35 500 000	35 500 000
3 Transferts	286 505 153	286 505 153	286 505 153
78047300102 Transférer la subvention au FDT pour faciliter l'accès au financement des opérateurs	286 505 153	286 505 153	286 505 153
2210906 Amélioration de la visibilité de la destination Côte d'Ivoire	1 417 208 985	1 778 867 737	2 005 444 746
1 Personnel	696 856 558	703 742 635	710 628 711
78047300106 Transférer les subventions équilibre personnel au CIT	696 856 558	703 742 635	710 628 711
3 Transferts	720 352 427	1 075 125 102	1 294 816 035
78047300104 Réaliser les activités de promotion de la destination Côte d'Ivoire et le tourisme interne	720 352 427	1 075 125 102	1 294 816 035

III.2.3. Programme 3 : Loisir

III.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Loisir	Action 3.1: Construction et mise à niveau d'infrastructures de loisirs
	Action 3.2: Promotion des jeux traditionnels
	Action 3.3: Vulgarisation de la pratique des loisirs

III.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 : Loisir						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Développer des infrastructures de loisirs	Taux d'implémentation de l'offre de loisirs au plan national	0	5%	10%	15%	(Nombre d'espaces de loisirs implémentés / Nombre total d'espaces de loisirs identifiés) x 100 Sources : Rapports d'activités annuel DGL / DVFPJT
	Taux d'infrastructures mises aux normes	33,33%	40%	50%	55%	(Nombre d'infrastructures de loisirs mises aux normes / Nombre total d'infrastructures identifiées) x 100 Sources : Rapports d'activités annuel DGL / DVFPJT
OS 2 : Promouvoir les jeux traditionnels	Nombre de jeux traditionnels collectés	240	280	320	360	Dénombrement Sources : Rapports d'activités annuel DGL / DVFPJT
	Nombre d'établissements scolaires abritant un club de jeux traditionnels	10	30	40	50	Dénombrement Sources : Rapports d'activités annuel DGL / DVFPJT
OS 3 : Promouvoir la pratique des loisirs sains	Taux de croissance des personnes sensibilisées à la pratique des activités de loisirs	495,42 %	25%	30%	50%	((Nombre de personnes sensibilisées en année n – Nombre de personnes sensibilisées en année n-1) / Nombre de personnes sensibilisées en année n-1) x 100 Source : Rapport d'activités DGL
	Taux de fréquentation des espaces de loisirs agréés	7%	15%	20%	30%	(Nombre de personnes fréquentant les espaces de loisirs / Population cible) x 100 Source : Rapport d'activités DGL

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 3 : Loisir	407 299 915	336 032 484	345 074 435
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	407 299 915	336 032 484	345 074 435
Transferts	0	0	0
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22111 Loisir	407 299 915	336 032 484	345 074 435
2211102 Construction et mise à niveau d'infrastructures de loisirs	98 844 415	54 465 000	57 476 450
2 Biens et services	98 844 415	54 465 000	57 476 450
90047300006 Mettre en conformité et aux normes les espaces, infrastructures et équipements techniques et professionnelles des loisirs	98 844 415	54 465 000	57 476 450
2211103 Promotion des jeux traditionnels	40 000 000	111 892 484	104 783 714
2 Biens et services	40 000 000	111 892 484	104 783 714
78086000005 Renforcer les capacités des acteurs du secteur du tourisme	26 150 000	31 421 484	31 421 484
78086000006 Mettre en oeuvre et suivre les activités des centres de loisirs	0	47 030 000	39 583 900
78086000007 Sensibiliser les populations à la pratique des activités de loisirs	13 850 000	33 441 000	33 778 330

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22111 Loisir	407 299 915	336 032 484	345 074 435
2211104 Vulgarisation de la pratique des loisirs	268 455 500	169 675 000	182 814 271
2 Biens et services	268 455 500	169 675 000	182 814 271
90047300005 Coordonner et évaluer les activités des Directions Centrales de la DGL	268 455 500	169 675 000	182 814 271

III.2.4. Programme 4 : Comptes Spéciaux du Trésor

III.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 4 : Comptes Spéciaux du Trésor	Action 4.1: Gestion des comptes spéciaux du Ministère

III.2.4.2. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 4 : Comptes Spéciaux du Trésor	5 360 000 000	6 100 000 000	6 900 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	5 360 000 000	6 100 000 000	6 900 000 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
23192 Comptes Spéciaux du Trésor	5 360 000 000	6 100 000 000	6 900 000 000
2319201 Gestion des comptes spéciaux du Ministère	5 360 000 000	6 100 000 000	6 900 000 000
3 Transferts	5 360 000 000	6 100 000 000	6 900 000 000
78047300100 Transférer la Taxe pour le Développement du Tourisme au Fonds de Développement Touristique	1 860 000 000	2 100 000 000	2 400 000 000
78047300128 Transférer la Taxe d'Embarquement sur les Titres de Transports Aériens pour la Promotion du tourisme en Côte d'Ivoire (Côte d'Ivoire Tourisme)	3 500 000 000	4 000 000 000	4 500 000 000

SECTION 351: MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au niveau de la gouvernance

- l'insuffisance du renforcement des capacités de l'administration centrale et déconcentrée ;
- l'inadaptation de la formation initiale par rapport aux besoins du secteur ;
- le faible niveau de formation et d'organisation des opérateurs du secteur ;
- la faible capacité de mobilisation des ressources ;
- l'insuffisance des ressources humaines et matérielles ;
- la faiblesse du cadre juridique et institutionnel ;
- l'absence de données statistiques fiables.

Au niveau des ressources animales

- la destruction des infrastructures de production, d'encadrement et de transformations implantées dans le nord du pays ;
- la priorité limitée accordée au sous-secteur (faible dotation budgétaire) ;
- la persistance des conflits agriculteurs/éleveurs inhérents à la coexistence sur l'espace rural ;
- la résurgence des maladies animales et la menace des épizooties ;
- la présence de glossines dans les principales zones d'élevage ;
- l'installation anarchique des élevages en zone urbaine et périurbaine ;
- l'insuffisance et la vétusté des infrastructures de base, notamment les aménagements pastoraux, les marchés à bétail, les postes de contrôle sanitaire aux frontières et les abattoirs ;
- l'insuffisante organisation de la production et de l'approvisionnement en intrants ;
- la faible productivité du matériel génétique ;
- la faible compétitivité des productions locales vis-à-vis des produits importés ;
- la faible valorisation des produits et sous-produits animaux.

Au niveau de la pêche et de l'aquaculture

- l'insuffisance de la surveillance des pêches liée à l'absence d'un système de suivi-contrôle des pêcheries en côte d'ivoire ;
- la pratique de la pêche illicite non déclarée et non réglementée (ou pêche inn) ;
- la concurrence avec d'autres spéculations dans l'occupation des bas-fonds notamment la culture du riz de bas-fonds et les productions maraîchères ;
- la faible disponibilité des alevins et aliments de qualité ;
- l'insuffisance et la vétusté des infrastructures de base, notamment les débarcadères ;
- le taux élevé des pertes post-captures dans la pêche artisanale ;
- le faible niveau de transformation des produits de pêche artisanale.

I.1.2. Réponses apportées

Au niveau de la gouvernance

- l'exécution d'un projet de réhabilitation et de construction des services extérieurs du Ministère ;
- la mise à disposition du personnel et du matériel nécessaire à la réalisation des activités ;
- la formation des agents à la Gestion Axée sur les Résultats (GAR) et le nouveau cadre de gestion budgétaire ;
- la formation des agents à l'inspection des établissements manipulant les Denrées Animales et d'Origine Animale (DAOA) ;
- l'élaboration des annuaires des statistiques des ressources animales et halieutiques ;

- l'élaboration et l'adoption par le gouvernement de la Politique Nationale de Développement de l'Élevage, de la Pêche et de l'Aquaculture (PONADEPA 2022–2026) ;
- la mise en place d'un comité sectoriel de Partenariat Public Privé (PPP).

Au niveau des ressources animales

- la réhabilitation partielle du Ranch de la Marahoué et des stations d'élevage de Toumodi et Yamoussoukro ;
- l'adoption du décret N° 2023–58 fixant les modalités de mise en œuvre des tandems agropastoraux ;
- la signature de trois décrets d'application de la loi relative à la transhumance et aux déplacements du bétail ;
- la réalisation de missions de sensibilisation des agriculteurs et éleveurs pour une cohabitation pacifique ;
- la sensibilisation des acteurs au concept de biosécurité dans les fermes et sur les marchés ;
- la formation des éleveurs et auxiliaires d'élevage dans le cadre de la lutte contre les tiques, vecteurs de graves maladies du bétail (cowdriose, etc.) ;
- l'organisation de campagnes de vaccinations obligatoires contre la PPCB, la PPR, la Rage canine, la maladie de New Castel, le charbon bactérien ;
- la collecte d'informations géo sanitaires sur la surveillance de la grippe aviaire et de leurs transferts dans la base de données WAHIS de l'Organisation Internationale des Epizooties (OIE) ;
- l'installation des Groupements de Défense Sanitaire (GDS) dans la filière porcine ;
- le renforcement de contrôle sanitaire aux frontières ;
- la réalisation régulière des inspections zoo sanitaires des Etablissements du secteur manipulant les DAOA ;
- l'installation de dix-sept (17) vétérinaires privés bénéficiaires de mandats sanitaires pour la prophylaxie du cheptel ;
- la construction d'un centre d'amélioration génétique du porc ;
- la création et l'entretien de pâturages artificiels ;
- l'installation de promoteurs d'élevage de bovins (naisseurs et laitiers), d'ovins, de volailles (chair, pondeuses, et traditionnelles), de porcs, de lapins, d'abeilles, d'aulacodes, etc. ;
- la réhabilitation de germoplasm ;
- le repeuplement des stations d'élevage et du ranch à partir d'acquisition de nouvelles matrices et des mises bas sur les stations ;
- l'appui à la structuration des filières en interprofession ;
- la rénovation en cours de la Société Ivoirienne d'Abattage et de Charcuterie (SIVAC) ;
- l'opérationnalisation de l'abattoir de Port-Bouët avec la contribution du District Autonome d'Abidjan.

Au niveau de la pêche et de l'aquaculture

- la délivrance de licences de pêche ;
- la formation des agents des pêches sur le Code de Conduite pour une Pêche Responsable (CCPR) et sur la Pêche Illicite Non déclarée et Non réglementée (PINN) ;
- la mise en place du Centre de Surveillance des Pêches (CSP) ;
- l'adoption et la promulgation de la loi n°2016-554 du 26 Juillet 2016 relative à la pêche et à l'aquaculture ;
- la promotion de la pisciculture dans les bas-fonds ;
- la construction de points de débarquement de la pêche artisanale ;
- la réhabilitation des stations d'alevinages de Jacquerville, de Mopoyem et d'Abengourou ;
- la réhabilitation des stations piscicoles de Dompleu (Man), Natiokobadara (Korhogo) et de Loka (Bouaké) ;
- la production d'alevins performants aux pisciculteurs ;
- l'installation de fours améliorés pour la transformation du poisson.

I.1.3. Défis et priorités

- la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations en matière de protéines animales et halieutiques ;
- la professionnalisation et la structuration des acteurs du secteur ;
- la création d'un cadre réglementaire et institutionnel adaptés ;
- l'amélioration de l'environnement des affaires spécifiques au secteur des ressources animales et halieutiques ;
- la production de statistiques de qualité ;
- l'amélioration de la sécurité sanitaire des denrées animales et d'origine animales ;

- la modernisation des systèmes de production ;
- l'amélioration du niveau d'intégration des jeunes et des femmes dans le secteur ressources animales et halieutiques ;
- la sécurisation foncière des espaces destinés aux activités de production animale et halieutique ;
- la mise en place de mécanismes de financement adaptés aux secteurs des productions animales et halieutiques ;
- le maintien et l'amélioration de la part du marché international des produits halieutiques transformés, notamment le thon ;
- le renforcement des capacités techniques et opérationnelles du personnel et des structures du Ministère ;
- la prise des textes d'application relatifs aux lois promulguées (la loi sur la transhumance, la loi sur la pêche et l'aquaculture, ...) ;
- l'adoption et la mise en œuvre des plans de développement sectoriels ;
- la surveillance des eaux territoriales de la Zone Economique Exclusive (ZEE) ;
- l'amélioration du fonctionnement des centres d'alevinage et des stations d'élevages ;
- la mise à la disposition des éleveurs et aquaculteurs respectivement des matrices performantes et des alevins de qualité ;
- la réduction des pertes post capture et post abattage ;
- la réhabilitation ou la construction des infrastructures de transformation et d'accès aux marchés des produits animaux et halieutiques (marché à bétail, poste de contrôle vétérinaires aux frontières, les débarcadères, abattoirs modernes, ...) ;
- la mise en place des organes de suivi et de mise en œuvre de la nouvelle politique de développement du secteur des ressources animales et halieutiques ;
- la recherche des financements de la politique de développement du secteur ;
- la facilitation de l'accès aux crédits pour les acteurs du secteur.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- la promotion du développement rural du secteur ;
- l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des productions animales et halieutiques ;
- l'approvisionnement du marché national en protéines animales et halieutiques de qualité ;
- la promotion de la coopération internationale en matière agricole.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration est moderne et performante;
- la production des ressources animales est accrue;
- l'espace pastoral est mieux géré;
- les ressources halieutiques sont mieux gérées et valorisées;
- la sécurité sanitaire des denrées alimentaires d'origine animale est garantie.

I.3. Missions du Ministère

Conformément au **décret n°2023-820 du 25 octobre 2023** portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 18, le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Ressources animales et halieutiques.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- planification, promotion et développement des ressources animales, de l'aquaculture et de la pêche ;
- réglementation et contrôle de la qualité des aliments du bétail, volaille et poisson ;
- amélioration, contrôle de la santé animale et de la veille sanitaire ;
- amélioration de la productivité en matière de production animale et halieutique ;
- développement d'une grande capacité de stockage ;
- réglementation, promotion et contrôle des médicaments, produits et matériels vétérinaires, en liaison avec le Ministre chargé de la Santé ;

- promotion et contrôle des établissements animaliers ;
- identification et suivi de la mise en œuvre des aménagements pastoraux et de l'exploitation de l'espace rural y afférent, en liaison avec les Ministres chargés du Développement Rural, de l'Environnement et des Eaux et Forêts ;
- participation à la promotion des infrastructures de transformation et de commercialisation des produits animaux et halieutiques, en liaison avec les Ministres chargés de l'Industrie et du Commerce ;
- aménagement et gestion des infrastructures d'élevage, de pêche et d'aquaculture ;
- participation à la promotion, à la réglementation et au contrôle de la pêche maritime, fluvio-lagunaire et continentale ;
- participation au contrôle et à la surveillance de la zone économique exclusive ;
- participation à la promotion, à la réglementation et au contrôle de la transformation et de commercialisation des produits animaux et halieutiques, en liaison avec les Ministres chargés de l'Industrie et du Commerce ;
- participation aux formations professionnelles initiale et continue dans le secteur des ressources animales et halieutiques, en liaison avec les Ministres concernés ;
- formation et encadrement des acteurs du secteur des ressources animales et halieutiques, avec notamment la mise à la disposition des éleveurs, pêcheurs et aquaculteurs de conseils en matière technique et de gestion ;
- promotion des organisations professionnelles d'élevage, d'aquaculture et de pêche ;
- appui à la modernisation et à la création des exploitations et des structures de production animale et d'aquaculture ;
- élaboration et participation au suivi des programmes de développement du secteur des ressources animales et halieutiques ;
- élaboration et suivi de la réglementation en matière d'hygiène publique vétérinaire et de qualité, en liaison avec le Ministre chargé de la Santé ;
- contrôle et suivi de la sécurité alimentaire des denrées animales et d'origine animale au niveau de la production, de la transformation et de la distribution, en liaison avec le Ministre chargé de la Santé ;
- promotion et contrôle des normes zootechniques ;
- négociations et suivi des conventions et accords internationaux dans les domaines des ressources animales et halieutiques, en liaison avec le Ministre chargé des Affaires Etrangères ;
- inspection et contrôle sanitaire vétérinaire sur le territoire national ainsi qu'aux frontières, des animaux, des denrées animales et d'origine animale ainsi que des produits halieutiques et aliments pour animaux et espèces halieutiques ;
- participation à la lutte contre les zoonoses, en liaison avec le Ministre chargé de la Santé ;
- promotion et développement de la pêche sportive, en liaison avec le Ministère en charge du Tourisme et des Loisirs ;
- promotion de la gestion durable des ressources animales et halieutiques ;
- contrôle et surveillance des activités de pêche dans les eaux continentales et lagunaires ;
- participation à la recherche scientifique en matière d'aquaculture et de pêche, en liaison avec le Ministère de la Recherche Scientifique.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1: Administration Générale.
- Programme 2: Développement des productions animales.
- Programme 3: Gestion durable des ressources halieutiques.
- Programme 4: Renforcement de la santé publique vétérinaire.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1: Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 : Administration Générale	<ul style="list-style-type: none"> - Cabinet du Ministre ; - Inspection Générale (IG) ; - Direction des Affaires Financières et du Patrimoine (DAFP) ; - Direction des Ressources Humaines (DRH) ; - Direction de la Planification, des Statistiques et des Programmes (DPSP) ; - Direction des Affaires Juridiques et de la Coopération Internationale (DAJUCI) - Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP) ; - Service Informatique (SI) ; - Service de la Documentation et des Archives (SDA) ; - Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP) ; - Service Gestion du Patrimoine (SGP) ; - Direction de la Formation, de la Vulgarisation et de la Valorisation des Produits (DF2VP) ; - Direction des Organisations Professionnelles et de l'Appui au Financement (DOPAF) ; - Directions Régionales (DR) : 33 - Directions Départementales (DD) : 78 - Postes d'Elevage des Ressources Halieutiques (PERH) :263 - Postes d'entrée: 25 - Représentation technique du MIRAH auprès des organisations chargées de la pêche au sein de l'Union Européenne à Bruxelles en Belgique ; - Représentation Technique du MIRAH auprès de la FAO, le FIDA et le PAM à Rome en Italie ; - Représentation Technique du MIRAH à Tokyo au Japon ; - Représentation Technique du MIRAH à Brasilia au Brésil. 	Centre d'Apprentissage, de Perfectionnement et de Production Aquacole de Jacqueville (CAPPAJ).	<ul style="list-style-type: none"> -Projet de construction, de réhabilitation et d'équipements des services du MIRAH (PRO-INFRASTRUCTURES) ; -Projet de renforcement des systèmes d'informations dans le secteur des Ressources Animales et Halieutiques (PRO-INFORMATIONS) ; -Projet de construction d'abattoirs et de marchés à bétail (PRO-ABATTOIRS) ; -Projet de suivi-évaluation de la PONADEPA(PRO-EVALUATION-PONADEPA) ; -Projet d'Appui au Programme Social du Gouvernement phase 2 (PA-PSGOUV 2). 	
Programme 2 : Développement des productions animales	<ul style="list-style-type: none"> - Direction des Productions Animales (DPA) ; - Direction de la Nutrition Animale et de la Gestion de l'Espace Pastoral (DNAGEP). 	<ul style="list-style-type: none"> - Société Ivoirienne d'Abattage et de Charcuterie (SIVAC) ; - Ranch de la Marahoué. 	<ul style="list-style-type: none"> -Projet d'appui à la gestion de l'espace rural et pastoral (PRO-PASTORAL) ; -Projet de développement de la filière porcine (PRO-PORC) ; -Projet de renforcement de la filière avicole (PRO-AVICOLE) ; -Projet d'appui aux élevages en développement (PRO-EL DEVELOPPEMENT) ; -Projet de préservation des races locales (PRO-RACE) ; -Projet de production bouchère bovine (PRO-BOVINE) ; -Projet d'amélioration de l'alimentation du bétail (PRO-ALIMENTS) ; -Projet national intégré de développement des productions animales (PRO-INTEGRE) ; -Projet de développement de l'élevage des petits ruminants (PRO-OVINS) ; -Projet de développement et de promotion de la production laitière (PRO-LAIT). 	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 3 : Gestion durable des ressources halieutiques	-Direction de l'Aquaculture (DA) ; -Direction des Pêches (DP),	Comité d'Administration du Régime Franc (CARF).	-Programme d'Appui à la Gestion Durable des Ressources Halieutiques (PAGDRH) ; -Projet de Développement des Chaines de Valeurs de la Pêche et de l'Aquaculture dans les Pays ACP (ACP-FISH4) ; -Projet de Relance de la Pisciculture Continentale en Côte D'ivoire (PREPICO II) ; -Projet de redynamisation des points de débarquements aménagés (PRO-DEBARQUEMENT) ; -Projet de conservation de la biodiversité halieutique (PRO-BIODIVERSITE) ; -Projet d'amélioration du suivi contrôle et surveillance des pêches (PRO-SURVEILLANCE PÊCHE) ; -Projet de développement des techniques de valorisation des produits halieutiques (PRO-VALORISATION) ; -Projet d'amélioration de la production d'intrants et de produits piscicoles performants (PRO-AQUACOLE) ; -Projet de diversification de la production aquacole (PRO-DIVERSIFICATION) ; -Projet d'Appui au Développement de la Pêche Continentale en Côte D'ivoire (ADPCI).	
Programme 4 : Renforcement de la santé publique vétérinaire	Direction des Services Vétérinaires (DSV)		-Projet d'amélioration du bien-être animal en côte d'ivoire (PRO-BIEN ETRE) ; -Projet d'appui à l'amélioration de la sécurité sanitaire des denrées animales et d'origine animales (PRO-SECURITE DAOA) ; -Projet de contrôle des maladies enzootiques (PRO-MALADIES) ; -Projet de renforcement de la surveillance épidémiologique des dangers sanitaires vétérinaires (PRO-DANGERS SAINETAIRES).	

II.1.2. Performance globale du Ministère

Tableau 2 : Performance du Ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Développer une administration moderne et performante	RS 1.1 : L'Administration est moderne et performante	IP 1.1.1 : Taux de réalisation des activités	Nombre d'activités réalisées / Nombre total d'activités prévues Source: Rapport d'activités Cabinet
OG 2 : Améliorer la productivité des élevages en Côte d'Ivoire	RS 2.1 : La production des ressources animales est accrue	IP 2.1.1. : Taux de couverture des besoins en viande	Production de viande en année N / Consommation en année N Source: Rapport d'activités DPA
	RS 2.2 : L'espace pastoral est mieux géré	IP 2.2.1. : Taux d'accroissement de la production fourragère	(Quantité de fourrage produite en année N – Quantité de fourrage produite en année N-1) / Quantité de fourrage produite en année N-1 Source: Rapport d'activités DNAGEP
OG 3 : Assurer une gestion durable et ressources halieutiques	RS 3.1. : Les ressources halieutiques sont mieux gérées et valorisées	IP 3.1.1 : Taux de couverture des besoins en ressources halieutiques par la production nationale	Production en année N / Consommation en année N Sources : Rapports d'activités DP/ DA
		IP 3.1.2. : Proportion de navires contrôlés en infraction	Nombre de navires contrôlés en situation d'infraction / Nombre total de navires contrôlés Source: Rapport d'activités DP

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 4 : Mettre aux normes l'environnement sanitaire des animaux et garantir la sécurité sanitaire des denrées alimentaires d'origine animale en Côte d'Ivoire	RS 4.1. : La sécurité sanitaire des denrées alimentaires d'origine animale est garantie.	IP 4.1.1 : Taux d'élimination des épizooties	Nombre de foyers d'épizooties éteints / Nombre de foyers d'épizooties déclarés Source: Rapport d'activités DSV
		IP 4.1.2 : Taux d'accroissement des contrôles et inspections vétérinaires (abattoirs, restaurants, marchés, établissements de DAOA et postes d'inspections en frontières)	(Nombre d'inspections et de contrôle en année N - Nombre d'inspections et de contrôle en année N-1) / Nombre d'inspections et de contrôle en année N-1 Source: Rapport d'activités DSV

II.1.3. Financement global du Ministère

Tableau 3: Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	16 215 410 372	27 528 342 282	12 908 813 873
1.1 Ressources Intérieures	15 303 625 372	27 528 342 282	12 908 813 873
1.1.1 Budget Etat	15 303 625 372	27 528 342 282	12 908 813 873
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	911 785 000	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	911 785 000	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	16 215 410 372	27 528 342 282	12 908 813 873
2.1 Personnel	6 976 487 945	7 073 272 878	7 171 438 536
2.1.1 Solde y compris EPN	6 976 487 945	7 073 272 878	7 171 438 536
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	2 927 864 694	3 313 484 081	3 431 377 830
2.3 Transferts	1 662 524 458	2 141 585 323	2 305 997 507
2.4 Investissement	4 648 533 275	15 000 000 000	0
Trésor	3 736 748 275	15 000 000 000	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	911 785 000	0	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1: Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4: Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1: Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation
	Action 1.2: Appui à la valorisation et à la commercialisation des produits des filières animales et halieutiques
	Action 1.3: Planification, programmation et suivi-évaluation
	Action 1.4: Gestion des ressources humaines, financières et matérielles

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5: Performance du programme

Programme 1: Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Améliorer la gouvernance du secteur	Taux de réalisation des contrôles des structures	30%	100%	100%	100%	(Nombre de structures contrôlées / Nombre total de structures à contrôler) x 100 Source: Rapport d'activités IG
	Proportion de textes législatifs et réglementaires soumis	100%	100%	100%	100%	(Nombre de textes législatifs et réglementaires soumis / Nombre de textes législatifs et réglementaires prévus) x 100 Source: Rapport d'activités DAJUCI
	Pourcentage de conférences, séminaires et salons internationaux suivis	80%	100%	100%	100%	(Nombre de conférences, séminaires et salons internationaux suivis / Nombre total de conférences, séminaires et salons internationaux prévus) x 100 Source: Rapport d'activités DAJUCI
	Proportion d'Organisations Professionnelles fonctionnelles	40%	50%	70%	75%	(Nombre d'organisations professionnelles fonctionnelles / Nombre d'organisations professionnelles existantes) x 100 Source: Rapport d'activités DOPAF
	Taux annuel de transformation des produits animaux et halieutiques	50%	55%	55%	55%	((Tonnage des produits transformés / Tonnage de la production totale (excepté le thon entièrement exporté et les produits en développement en quantité négligeable)) x 100 Source: Rapport d'activités DF2VP
	Taux annuel des investissements privés dans le secteur des ressources animales et halieutiques	5%	9%	10%	11%	(Montant des investissements privés dans le secteur des ressources animales et halieutiques / Montant global des investissements générés par le CEPICI) x 100 Source: Rapport d'activités DF2VP
OS 1 : Améliorer la gouvernance du secteur	Proportion d'acteurs formés à la commercialisation	50%	60%	65%	70%	(Nombre d'acteurs formés à la commercialisation / Nombre total d'acteurs à former à la commercialisation) x 100 Source: Rapport d'activités DF2VP
	Proportion de structures du Ministère formées aux outils de planification, programmation, suivi-évaluation et collecte de données	25,62%	38,32%	95%	100%	(Nombre de structures ayant bénéficié d'une formation sur les outils de planification, programmation, suivi-évaluation et collecte de données / Nombre total de structures) x 100 Source: Rapport d'activités DPSP
	Nombre d'abattoirs réhabilités ou construits	0	1	2	2	Dénombrement Nombre effectif d'abattoirs mis aux normes ou construits Source : Rapport d'activités DF2VP
	Taux de couverture médiatique des activités du MIRAH	80%	80%	80%	85%	(Nombre d'activités organisées par le Ministère ayant bénéficié d'une couverture médiatique / Nombre total d'activités organisées) x 100 Source: Rapport d'activités DCRP
OS.2 : Assurer une gestion efficace des ressources humaines, matérielles et financières	Taux de formation annuelle des Agents du MIRAH	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'agents formés au cours de l'année / Nombre d'agents ciblés) x 100 Source: Rapport d'activités DRH
	Taux d'exécution annuel du budget	94%	94%	95%	96%	(Total Ordonnancement / Budget actuel) x 100 Source: Rapport d'activités DAF
	Taux de construction de services	13,79%	44,83%	41,38%	50%	(Nombre de services construits / Nombre total de services à construire) x 100 Source: Rapport d'activités DAF
	Taux de réhabilitation de services	26,92%	38,46%	34,62%	40%	(Nombre de services réhabilités / Nombre total de services à réhabiliter) x 100 Source: Rapport d'activités DAF

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6: Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 1: Administration Générale	10 118 794 011	24 974 902 472	10 198 282 105
Dépenses de personnel	6 784 350 542	6 881 135 475	6 979 301 133
Dépenses en biens et services	2 480 354 694	2 828 394 090	2 933 235 055
Transferts	250 000 000	265 372 907	285 745 917
Investissements	604 088 775	15 000 000 000	0
Trésor	604 088 775	15 000 000 000	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7: Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21132 Administration Générale	10 118 794 011	24 974 902 472	10 198 282 105
2113201 Coordination et animation	2 036 254 362	17 161 558 676	2 269 830 675
2 Biens et services	1 546 254 362	1 896 185 769	1 984 084 758
11042300008 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional/ Bélier (Toumodi)	10 000 000	17 000 000	19 250 000
11042300009 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional/ Bélier (Yamoussoukro)	10 000 000	12 000 000	12 000 000
11042300010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/ Tiébissou	4 500 000	4 500 000	4 500 000
11042300011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/ Didiévi	4 500 000	9 450 000	9 900 000
11042300012 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental/Attegouakro	4 500 000	5 550 000	5 950 000
11042300013 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental/Djékanou	4 500 000	12 850 000	12 850 000
14042300005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental de Bocanda	4 500 000	4 500 000	4 500 000
14042300006 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional/ N'ZI (Dimbokro)	10 000 000	12 400 000	12 420 000
14042300007 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental/Kouassi Kouassikro	4 500 000	6 400 000	6 400 000
15042300007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/ M'Bahiakro	4 500 000	5 050 000	4 850 000
15042300008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/ Priko	4 500 000	4 500 000	4 500 000
15042300010 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional/ Iffou (Daoukro)	10 000 000	10 000 000	10 000 000
15042300011 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental /Ouélé	4 500 000	12 450 000	16 850 000
16042300004 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional/ Moronou (Bongouanou)	10 000 000	15 700 000	17 500 000
16042300005 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental/Arrah	4 500 000	6 800 000	5 900 000
16042300006 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental/M'batto	4 500 000	30 339 042	31 339 043
17042300008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/ Sakassou	4 500 000	4 500 000	4 500 000
17042300009 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional/ Gbêké	10 000 000	10 000 000	10 000 000
17042300010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/ Béoumi	4 500 000	4 500 000	4 500 000
17042300011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/ Bottro	4 500 000	5 050 000	5 050 000
18042300006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/ Dabakala	4 500 000	5 950 000	5 850 000
18042300007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/ Niakaramadougou	4 500 000	5 000 000	5 000 000
18042300009 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional/ Hambol (Katiola)	10 000 000	10 000 000	11 200 000
21132010048 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/ Ouangolodougou	4 500 000	5 850 000	5 850 000
22042300007 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional/ Bafing (Touba)	10 000 000	10 000 000	10 000 000
22042300008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/ Ouaninou	4 500 000	5 800 000	5 000 000
22042300009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/ Koro	4 500 000	4 500 000	4 500 000
23042300005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/ Madinani	4 500 000	4 500 000	4 500 000
23042300006 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional/ Kabadougou (Odienné)	10 000 000	12 250 000	12 250 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21132 Administration Générale	10 118 794 011	24 974 902 472	10 198 282 105
23042300007 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental/Gbéléban	4 500 000	4 500 000	4 500 000
23042300008 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental/Séguélon	4 500 000	5 550 000	5 550 000
23042300009 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental /Samatiguila	4 500 000	5 700 000	5 700 000
24042300005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/ Kong	4 500 000	5 000 000	5 000 000
24042300006 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional/ Tchologo (Ferkessédougou)	10 000 000	10 000 000	10 000 000
25042300005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/ Dikodougou	4 500 000	4 500 000	4 500 000
25042300006 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional/ Poro (Korhogo)	10 000 000	10 000 000	10 000 000
25042300007 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental/M'bengué	4 500 000	4 600 000	4 600 000
25042300008 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental/Sinématiali	4 500 000	4 850 000	4 850 000
26042300006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/ Tengréla	4 500 000	10 050 000	9 450 000
26042300007 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional/ Bagoué (Boundiali)	10 000 000	15 000 000	16 000 000
26042300008 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental/Kouto	4 500 000	12 100 000	12 100 000
27042300004 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional/ Folon (Minignan)	10 000 000	14 950 000	14 950 000
27042300005 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental /Kaniasso	4 500 000	4 950 000	4 950 000
28042300007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/ Nassian	4 500 000	4 500 000	4 500 000
28042300008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/Téhini	4 500 000	4 350 000	4 350 000
28042300009 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional/ Bounkani (Bouna)	10 000 000	10 000 000	10 000 000
28042300010 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental/Doropo	4 500 000	8 500 000	8 500 000
31042300006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/ Vavoua	4 500 000	6 750 000	7 200 000
31042300007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/ Issia	4 500 000	4 500 000	4 500 000
31042300008 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional/ Haut-Sassandra (Daloa)	10 000 000	14 650 000	14 650 000
31042300009 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental/Zoukougbeu	4 500 000	10 050 000	7 450 000
32042300004 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional/ Gôh (Gagnoa)	10 000 000	13 000 000	14 500 000
32042300005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/Oumé	4 500 000	4 500 000	4 500 000
35042300005 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional/ Marahoué (Bouaflé)	10 000 000	10 500 000	10 500 000
35042300006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/ Zuénoula	4 500 000	4 500 000	4 500 000
35042300007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/ Sinfra	4 500 000	9 499 500	12 899 500
35042300008 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental/Bonon	4 500 000	7 050 000	7 050 000
35042300009 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental /Gohitafla	4 500 010	4 500 000	4 500 000
36042300003 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional/ Worodougou (Séguéla)	10 000 000	15 500 000	16 500 000
36042300004 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental/Kani	4 500 000	4 500 000	4 500 000
37042300007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/ Konahiri	4 500 000	4 500 000	4 500 000
37042300008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/ Dianra	4 500 000	7 800 000	7 800 000
37042300010 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional/ Béré (Mankono)	10 000 000	10 000 000	10 000 000
41042300007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/ Danané	4 500 000	6 750 000	7 200 000
41042300008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/ Biankouma	4 500 000	8 550 000	11 250 000
41042300009 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional/ Tonkpi (Man)	10 000 000	16 000 000	20 000 000
41042300010 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental/Sipilou	4 500 000	5 000 000	5 000 000
41042300011 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental/Zouan-Hounien	4 500 000	4 950 000	4 950 000
42042300005 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional/ Cavally (Guiglo)	10 000 000	10 000 000	10 000 000
42042300006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/ Toulepleu	4 500 000	8 800 000	7 350 000
42042300007 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental/Blolequin	4 500 000	8 000 000	9 350 000
42042300008 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental/Tai	4 500 000	5 000 000	5 000 000
43042300005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/ Bangolo	4 500 000	8 230 000	11 820 000
43042300006 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional/ Guémon (Duékoué)	10 000 000	12 800 000	12 800 000
43042300007 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental/Kouibly	4 500 000	4 500 000	4 500 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21132 Administration Générale	10 118 794 011	24 974 902 472	10 198 282 105
43042300008 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental /Facobly	4 500 000	4 500 000	4 500 000
51042300006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/ Lakota	4 500 000	4 950 000	5 175 000
51042300007 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional/ Lôh-Djiboua (Divo)	10 000 000	10 650 000	11 450 000
51042300008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/ Guitry	4 500 000	6 250 000	6 250 000
55042300004 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional/ San-Pédro	10 000 000	10 700 000	10 700 000
55042300005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/ Tabou	4 500 000	4 500 000	4 500 000
56042300005 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional/ Nawa (Soubré)	10 000 000	12 900 000	12 900 000
56042300006 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental/Méagui	4 500 000	7 150 000	7 150 000
56042300007 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental /Buyo	4 500 000	4 500 000	4 500 000
56042300008 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental /Guéyo	4 500 000	7 700 000	8 400 000
57042300008 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional/ Gbôklé (Sassandra)	10 000 000	10 000 000	10 000 000
57042300009 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental /Fresco	4 500 000	7 800 000	7 800 000
61042300005 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional/ Indénié-Djuablin Abengourou	10 000 000	15 000 000	15 000 000
61042300006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/Agnibilékro	4 500 000	5 800 000	5 600 000
61042300007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/ Bettié	4 500 000	4 500 000	4 500 000
62042300007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/ Koun-Fao	4 500 000	11 700 000	11 700 000
62042300008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/ Tanda	4 500 000	8 300 000	8 600 000
62042300009 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional/ Gontougo (Bondoukou)	10 000 000	10 000 000	10 000 000
62042300010 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental/Sandégué	4 500 000	5 850 000	6 300 000
62042300011 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental/Transua	4 500 000	5 650 000	5 650 000
71042300006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/Adiaké	4 500 000	4 500 000	4 500 000
71042300007 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional/ Sud-Comoé (Aboisso)	10 000 000	44 050 000	69 050 000
71042300008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/ Grand-Bassam	4 500 000	4 500 000	4 500 000
71042300009 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental/Tiapoum	4 500 000	4 500 000	4 500 000
76042300007 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional/ Agnéby-Tiassa (Agboville)	10 000 000	14 355 000	15 790 500
76042300008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/ Taabo	4 500 000	4 500 000	4 500 000
76042300009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/Tiassalé	4 500 000	4 500 000	4 500 000
76042300010 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental/Sikensi	4 500 000	7 700 000	8 400 000
77042300005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/ Alépé	4 500 000	4 500 000	4 500 000
77042300007 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional/ Mé (Adzopé)	10 000 000	11 100 000	11 100 000
77042300008 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental/Akoupé	4 500 000	8 100 000	10 800 000
77042300009 Coordonner les activités du Ministère au niveau départemental /Yakassé-Attobrou	4 500 000	4 500 000	4 500 000
78042300090 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78042300091 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional (Abidjan)	14 500 000	36 500 000	36 500 000
78042300114 Mettre en oeuvre la politique du Gouvernement en matière de ressources animales et halieutiques	111 000 000	111 000 000	111 000 000
78042300119 Contrôler les Services et structures sous tutelle du Ministère	30 000 000	21 000 000	24 000 000
78042300120 Apporter un appui juridique et organiser la communication des services du Ministère	25 000 000	32 500 000	33 500 000
78042300126 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	261 783 746	283 251 621	306 680 109
78042300128 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrats BNETD	203 970 606	203 970 606	203 970 606
78042300143 DAF - Prendre en charge les opérations urgentes du Ministère	200 000 000	200 000 000	200 000 000
78042300145 Gérer le parc et le système informatique du Ministère	5 000 000	27 940 000	27 940 000
78042300146 Réaliser les activités de documentation et d'archivage du Ministère	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78042300147 Réaliser les activités de communication du Ministère	15 000 000	36 500 000	33 000 000
79042300007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental Jacqueville	4 500 000	4 500 000	4 500 000
79042300010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère au niveau départemental/ Grand-Lahou	4 500 000	5 200 000	5 500 000
79042300011 Coordonner les activités du Ministère au niveau régional/ Grands Ponts (Dabou)	10 000 000	22 750 000	30 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21132 Administration Générale	10 118 794 011	24 974 902 472	10 198 282 105
3 Transferts	250 000 000	265 372 907	285 745 917
78042300092 Transférer les crédits en vue d'organiser le Salon de l'Agriculture et des Ressources Animales (SARA)	150 000 000	155 372 907	170 000 000
78042300093 Transférer les crédits en vue de participer au Salon International de l'Agriculture (SIA)	100 000 000	110 000 000	115 745 917
4 Investissements	240 000 000	15 000 000 000	0
Trésor	240 000 000	15 000 000 000	0
90042300012 Provision pour investissement / Ressources halieutiques	0	15 000 000 000	0
78042300153 Projet de Renforcement des Système d'Informations dans le Secteur des Ressources Animales et Halieutiques (PRO-INFORMATIONS)	95 000 000	0	0
78042300113 Suivre l'exécution du PSGOUV/Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	145 000 000	0	0
2113202 Appui a la valorisation et a la commercialisation des produits des filières animales et halieutiques	200 360 000	113 300 000	114 000 000
2 Biens et services	55 000 000	113 300 000	114 000 000
78042300094 Promouvoir et suivre le mouvement cooperatif et associatif des filières animales et halieutiques	25 000 000	79 800 000	79 500 000
78042300116 Promouvoir, réglementer et contrôler la transformation et la commercialisation des produits animaux et halieutiques	30 000 000	33 500 000	34 500 000
4 Investissements	145 360 000	0	0
Trésor	145 360 000	0	0
17042300012 Projet de Construction d'Abattoirs et de Marchés à Bétail (PRO-ABATTOIRS)	145 360 000	0	0
2113203 Planification, programmation et suivi-évaluation	185 350 000	113 350 000	118 350 000
2 Biens et services	100 350 000	113 350 000	118 350 000
78042300096 Planifier, programmer, suivre et évaluer les activités du Ministère	50 350 000	61 350 000	66 350 000
78042300142 Collecter les données et produire l'annuaire statistique du Ministère	50 000 000	52 000 000	52 000 000
4 Investissements	85 000 000	0	0
Trésor	85 000 000	0	0
78042300155 Projet de suivi-évaluation de la PONADEPA (PRO-EVALUATION-PONADEPA)	85 000 000	0	0
2113204 Gestion des ressources humaines, financières et matérielles	7 696 829 649	7 586 693 796	7 696 101 430
1 Personnel	6 784 350 542	6 881 135 475	6 979 301 133
78042300118 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire	6 784 350 542	6 881 135 475	6 979 301 133
2 Biens et services	778 750 332	705 558 321	716 800 297
78042300098 Gérer les ressources humaines du Ministère	50 000 000	66 500 000	72 000 000
78042300099 Elaborer et suivre l'exécution du budget	217 939 726	97 758 321	100 500 297
78042300100 Elaborer et suivre le DPPD- PAP	56 000 000	56 000 000	56 000 000
78042300115 Réaliser la formation professionnelle des agents du secteur	30 000 000	52 300 000	55 300 000
78042300117 Gérer la commande publique du Ministère	56 810 606	63 000 000	63 000 000
78042300127 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire	37 000 000	37 000 000	37 000 000
78042300139 Gérer les ressources matérielles du Ministère	281 000 000	282 000 000	282 000 000
78042300140 Prendre en charge les missions Hors Côte d'Ivoire	40 000 000	40 000 000	40 000 000
78042300150 Gérer le patrimoine du Ministère	10 000 000	11 000 000	11 000 000
4 Investissements	133 728 775	0	0
Trésor	133 728 775	0	0
78042300152 Projet de Construction et de Réhabilitation des Services du MIRAH(PRO-INFRASTRUCTURES)	133 728 775	0	0

III.2.2. Programme 2: Développement des productions animales

III.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4: Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2: Développement des productions animales	Action 2.1: Gestion de l'espace pastoral et de la transhumance
	Action 2.2: Promotion et modernisation des élevages et produits d'élevage

III.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5: Performance du programme

Programme 2 : Développement des productions animales						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Accroître la production des ressources animales	Taux d'accroissement annuel de productions nationales de viande et abats	5,2%	5%	6%	7,3%	(Quantité de viande et abats produite en année N - quantité de viande et abats produite en année N-1 / Quantité de viande et abats produite en année N-1) x 100 Source: Rapport d'activités DPA
	Taux d'accroissement annuel de productions nationales de viandes de volailles moderne	6%	7,8%	9%	9,5%	(Quantité de viandes de volailles moderne produite en année N - quantité de viandes de volailles moderne produite en année N-1 / Quantité de viandes de volailles moderne produite en année N-1) x 100 Source: Rapport d'activités DPA
	Taux d'accroissement annuel de productions nationales de viandes et abats de bovins	2,5%	0,9%	1,1%	2,6%	(Quantité de viandes et abats de bovins produite en année N - quantité de viandes et abats de bovins produite en année N-1 / Quantité de viandes et abats de bovins produite en année N-1) x 100 Source: Rapport d'activités DPA
	Taux d'accroissement annuel de productions nationales de viandes et abats de petits ruminants	8,5%	6,5%	7,2%	8%	(Quantité de viandes et abats de petits ruminants produits en année N - quantité de viandes et abats de petits ruminants produite en année N-1 / Quantité de viandes et abats de petits ruminants produite en année N-1) x 100 Source: Rapport d'activités DPA
	Taux d'accroissement annuel de productions nationales de viandes et abats de porcs	3,7%	4%	5%	6,8%	(Quantité de viandes et abats de porcs produite en année N - quantité de viandes et abats de porcs produite en année N-1 / Quantité de viandes et abats de porcs produite en année N-1) x 100 Source: Rapport d'activités DPA
	Taux d'accroissement annuel de productions nationales de lait	2,5%	1,5%	2,7%	3,2%	(Quantité de lait produite en année N - quantité de lait produite en année N-1 / Quantité de lait produite en année N-1) x 100 Source: Rapport d'activités DPA
	Taux d'accroissement annuel de productions nationales d'œufs de consommation	1,5%	4%	5%	7%	(Quantité d'œufs de consommation produite en année N - quantité d'œufs de consommation produite en année N-1 / Quantité d'œufs de consommation produite en année N-1) x 100 Source: Rapport d'activités DPA
OS 2 : Améliorer la gestion de l'espace pastorale	Taux d'accroissement des superficies de pâturages artificielles	20,27%	3%	5%	7%	(Superficies de pâturages artificielles en année N - superficies de pâturages artificielles en année N-1 / Superficies de pâturages artificielles en année N-1) x 100 Source: Rapport d'activités DPA
	Taux de réduction des conflits entre agriculteurs et éleveurs	10%	11%	12%	13,1%	(Conflits enregistrés en année N-1 - Conflits enregistrés en année N / Conflits enregistrés en année N) x 100 Source : Rapports d'activités Services extérieurs

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6: Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 2: Développement des productions animales	1 555 077 433	573 623 052	596 857 142
Dépenses de personnel	172 415 913	172 415 913	172 415 913
Dépenses en biens et services	140 000 000	151 756 606	155 840 067
Transferts	320 000 000	249 450 533	268 601 162
Investissements	922 661 520	0	0
Trésor		0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7: Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22133 Développement des productions animales	1 555 077 433	573 623 052	596 857 142
2213301 Gestion de l'espace pastoral et de la transhumance	395 636 233	283 282 413	286 682 413
1 Personnel	172 415 913	172 415 913	172 415 913
78042300132 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats du ranch de la Marahoué	172 415 913	172 415 913	172 415 913
2 Biens et services	105 000 000	110 866 500	114 266 500
78042300131 Animer le Ranch de la Marahoué	80 000 000	83 200 000	87 200 000
78042300134 Promouvoir la qualité des denrées destinées à l'alimentation animale et Gérer les plans d'aménagement pastoraux et les parcours	25 000 000	27 666 500	27 066 500
4 Investissements	118 220 320	0	0
Trésor	118 220 320	0	0
90042300001 Projet d'Appui à la Gestion de l'Espace Rural et Pastoral	118 220 320	0	0
2213303 Promotion et modernisation des élevages et produits d'élevage	1 159 441 200	290 340 639	310 174 729
2 Biens et services	35 000 000	40 890 106	41 573 567
78042300121 Suivre la mise en oeuvre des politiques de développement de l'élevage et l'approvisionnement des marchés en produits de qualité	35 000 000	40 890 106	41 573 567
3 Transferts	320 000 000	249 450 533	268 601 162
78010200240 Transférer les crédits à la Société Ivoirienne d'Abattage et de Charcuterie (SIVAC)	295 000 000	224 450 533	243 601 162
78042300102 Prendre en charge la contribution de la Côte d'Ivoire auprès du Centre International de Recherche-Développement sur l'Elevage en zone Sub-humide (CIRDES)	25 000 000	25 000 000	25 000 000
4 Investissements	804 441 200	0	0
Trésor	804 441 200	0	0
76042300011 Projet de développement de la filière porcine (PRO-PORC)	75 840 000	0	0
41042300012 Projet de Préservation des races locales (PRO-RACE)	86 948 000	0	0
36042300005 Projet national intégré de développement des productions animales (PRO-INTEGRE)	80 708 000	0	0
26042300009 Projet de production bouchère bovine (PRO-BOVINE)	97 680 000	0	0
24042300007 Projet de développement et de promotion de la production laitière (PRO-LAIT)	119 160 800	0	0
18042300010 Projet d'amélioration de l'alimentation du bétail (PRO-ALIMENTS)	126 168 400	0	0
17042300014 Projet de développement de l'élevage des petits ruminants (PRO-OVINS)	99 696 000	0	0
17042300013 Projet de Renforcement de la filière avicole (PRO-AVICOLE)	42 000 000	0	0
11042300014 Projet d'appui aux élevages en développement (PRO-ELDEVELOPPEMENT)	76 240 000	0	0

III.2.3. Programme 3: Gestion durable des ressources halieutiques

III.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4: Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3: Gestion durable des ressources halieutiques	Action 3.1: Promotion des activités aquacoles, des pêches et des produits halieutiques
	Action 3.2: Préservation et gestion des ressources halieutiques

III.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5: Performance du programme

Programme 3 : Gestion durable des ressources halieutiques						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Accroître la production halieutique	Taux d'accroissement annuel des productions aquacoles nationales	5%	37%	72%	145%	(Production aquacole nationale en année N – Production aquacole nationale en année N -1 / Production aquacole nationale en année N-1) x 100 Source : Rapport d'activités fermes aquacoles nationales
	Taux d'accroissement des productions nationales des pêches	11%	11%	15%	20%	(Production des pêches en année N – Production des pêches en année N-1 / Production des pêches en année N-1) x 100 Source : Rapport d'activités sites de débarquement de l'ensemble du pays
	Taux d'accroissement annuel des productions halieutiques nationales	6%	13%	19%	28%	(Production halieutique en année N – Production halieutique en année N-1 / Production halieutique en année N-1) x 100 Sources : Rapports d'activités fermes aquacoles/ sites de débarquement
	Taux de couverture des besoins en ressources halieutiques par la production nationale	17%	19%	20%	21%	(Production en année N / Consommation en année N) x 100 Sources : Rapports d'activités sites de débarquement / fermes aquacoles / Douanes ivoiriennes
	Proportion de navires en situation d'infractions	11%	8%	7%	6%	(Nombre de navires en situation d'infraction / Nombre total de navires contrôlés) x 100 Source: Rapport d'activités DP

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6: Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 3: Gestion durable des ressources halieutiques	3 827 836 413	1 652 211 232	1 776 351 025
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	50 000 000	54 198 788	55 657 167
Transferts	1 065 440 458	1 598 012 444	1 720 693 858
Investissements	2 712 395 955	0	0
Trésor	1 800 610 955	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	911 785 000	0	0

Tableau 7: Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22134 Gestion durable des ressources halieutiques	3 827 836 413	1 652 211 232	1 776 351 025
2213401 Promotion des activités aquacoles, des pêches et des produits halieutiques	2 509 795 738	1 652 211 232	1 776 351 025
2 Biens et services	50 000 000	54 198 788	55 657 167
78042300135 Mettre en oeuvre la politique de développement et de l'approvisionnement des marchés en produits halieutiques de qualité	25 000 000	26 500 000	27 500 000
78042300148 Mettre en oeuvre la politique de développement et de promotion de l'aquaculture	25 000 000	27 698 788	28 157 167
3 Transferts	1 065 440 458	1 598 012 444	1 720 693 858
78042300105 Prendre en charge la contribution de la Côte d'Ivoire auprès du Comité des Pêches du Centre Ouest du Golfe de Guinée (CPCO)	60 440 458	75 440 458	75 440 458
78042300123 Appurer les passifs de l'Etat vis-à-vis des entreprises franches	1 000 000 000	1 472 571 986	1 595 253 400
78042300151 Transférer les crédits à INFOPÊCHE	5 000 000	50 000 000	50 000 000
4 Investissements	1 394 355 280	0	0
Trésor	1 002 570 280	0	0
90042300011 Projet PPF Economie Bleue	142 180 000	0	0
90042300006 Projet de Diversification de la Production Aquacole (PRO-DIVERSIFICATION)	95 000 000	0	0
90042300005 Projet d'Amélioration de la Production d'Intrants Piscicoles Performants (PRO-AQUACOLE)	102 984 000	0	0
90042300004 Projet de Développement des Techniques de Valorisation des Produits Halieutiques (PRO-VALORISATION)	98 967 200	0	0
90042300002 Projet de Relance de la Production Piscicole Continentale (PREPICO 2)	270 641 480	0	0
78042300157 Projet d'Amélioration du Suivi Contrôle et Surveillance des Pêches (PRO-SURVEILLANCE PÊCHE)	102 884 000	0	0
78042300156 Projet de Redynamisation des Points de Débarquements Aménagés (PRO-DEBARQUEMENT)	189 913 600	0	0
Financement extérieur	391 785 000	0	0
90042300011 Projet PPF Economie Bleue	391 785 000	0	0
2213402 Préservation et gestion des ressources halieutiques	1 318 040 675	0	0
4 Investissements	1 318 040 675	0	0
Trésor	798 040 675	0	0
78042300141 Projet de Développement Durable des Chaînes de Valeurs de la Pêche et de l'Aquaculture dans les pays ACP (Fish4ACP)	291 728 675	0	0
78042300107 Programme d'appui à la gestion durable des ressources halieutiques (PAGDRH)	400 000 000	0	0
56042300009 Projet de Conservation de la Biodiversité Halieutique (PRO-BIODIVERSITE)	106 312 000	0	0
Financement extérieur	520 000 000	0	0
78042300138 Programme d'appui à la gestion durable des ressources halieutiques (PAGDRH)	520 000 000	0	0

III.2.4. Programme 4: Renforcement de la santé publique vétérinaire

III.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4: Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4: Renforcement de la santé publique vétérinaire	Action 4.1: Amélioration de la santé animale et de la lutte contre les épizooties
	Action 4.2: Renforcement de l'hygiène publique vétérinaire et de la sécurité sanitaire des aliments

III.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5: Performance du programme

Programme 4 : Renforcement de la santé publique vétérinaire						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1. : Améliorer la santé animale	Taux de contrôle et d'élimination des épizooties	90%	90%	100%	100%	(Nombre de foyers d'épizooties contrôlés et éteints / Nombre de foyers d'épizooties déclarés) x 100 Source: Rapport d'activités DSV
	Taux de couverture vaccinale par an pour la PPCB	65%	40%	45%	50%	(Nombre d'animaux vaccinés / Effectif national de l'espèce concernée) x 100 Source: Rapport d'activités DSV
	Taux de couverture vaccinale par an pour la PPR	55%	30%	35%	40%	
	Taux de couverture vaccinale par an pour la maladie hémorragique virale du lapin (MHVL)	40%	40%	45%	50%	
OS 2 : Renforcer l'hygiène publique et la qualité sanitaire des denrées animales et d'origine animale	Taux de couverture vaccinale par an pour la rage	8%	9%	10%	11%	(Nombre d'animaux de compagnie vaccinés / Effectif national de la population canine) x 100 Source: Rapport d'activités DSV
	Taux de délivrance des agréments sanitaires par an	95%	95%	100%	100%	(Nombre d'agréments délivrés / Nombre de demandes d'agréments enregistrées) x 100 Source: Rapport d'activités DSV
	Taux de réalisation des contrôles et inspections vétérinaires	64%	74%	80%	85%	(Nombre d'inspections et de contrôles réalisés / Nombre total d'inspections et de contrôles à réaliser) x 100 Source: Rapport d'activités DSV

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6: Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 4: Renforcement de la santé publique vétérinaire	713 702 515	327 605 526	337 323 601
Dépenses de personnel	19 721 490	19 721 490	19 721 490
Dépenses en biens et services	257 510 000	279 134 597	286 645 541
Transferts	27 084 000	28 749 439	30 956 570
Investissements	409 387 025	0	0
Trésor	409 387 025	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7: Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22135 Renforcement de la santé publique vétérinaire	713 702 515	327 605 526	337 323 601
2213501 Amélioration de la santé animale et de la lutte contre les épizooties	471 192 515	63 470 929	65 678 060
1 Personnel	19 721 490	19 721 490	19 721 490
78042300136 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats de la Direction des services vétérinaires	19 721 490	19 721 490	19 721 490
2 Biens et services	15 000 000	15 000 000	15 000 000
78042300108 Lutter contre les pathologies animales d'origine vectorielle	15 000 000	15 000 000	15 000 000
3 Transferts	27 084 000	28 749 439	30 956 570
78042300130 Prendre en charge la contribution de la Côte d'Ivoire auprès de l'Organisation Internationale des Epizooties (OIE)	27 084 000	28 749 439	30 956 570
4 Investissements	409 387 025	0	0
Trésor	409 387 025	0	0
90042300010 Projet de renforcement de la surveillance épidémiologique des dangers sanitaires vétérinaires (PRO-SURVEILLANCE)	122 859 025	0	0
90042300009 Projet d'appui à l'amélioration de la sécurité sanitaire des denrées animales et d'origine animale (PRO-SECURITE DAOA)	84 000 000	0	0
90042300008 Projet d'Amélioration du Bien-être Animal en Côte d'Ivoire	92 028 000	0	0
90042300007 Projet de contrôle des maladies enzootiques en Côte d'Ivoire (PRO-MALADIES)	110 500 000	0	0
2213502 Renforcement de l'hygiène publique vétérinaire et de la sécurité sanitaire des aliments	242 510 000	264 134 597	271 645 541
2 Biens et services	242 510 000	264 134 597	271 645 541
78042300111 Promouvoir la santé, le bien-être animal et l'hygiène publique vétérinaire	242 510 000	264 134 597	271 645 541

SECTION 352: MINISTERE DE LA FEMME, DE LA FAMILLE ET DE L'ENFANT

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

I.1. Situation du secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au titre de la gouvernance

- la faiblesse du cadre réglementant le partenariat avec les ONG et les structures privées ;
- l'insuffisance de l'offre et de la qualité des services de base ;
- la faible synergie d'actions entre les services en charge de la communication et les structures du Ministère ;
- l'insuffisante opérationnalisation du système de gestion et de collecte de données sur les thématiques du Ministère.

Au titre de la femme et de l'approche genre

- la méconnaissance des textes de lois, conventions et instruments internationaux favorisant l'adoption de l'approche genre ;
- la faible appropriation et institutionnalisation de l'approche genre dans les structures étatiques et privées ;
- l'insuffisante opérationnalisation des dispositifs de promotion du genre ;
- la faible application des engagements et recommandations internationaux en matière de genre et d'équité ;
- la faiblesse des mécanismes de lutte contre les Violences Basées sur le Genre ;
- le faible taux d'alphabétisation des femmes ;
- la faiblesse du cadre juridique, institutionnel et pédagogique des IFEF ;
- l'insuffisance de l'offre de service et de la qualité de formations dans les IFEF ;
- la faiblesse des partenariats stratégiques pour une meilleure insertion professionnelle des diplômées des IFEF.

Au titre de la famille

- l'insuffisance d'accompagnement des couples en difficulté ;
- l'insuffisance de dispositions réglementaires et institutionnelles de protection de la famille ;
- l'insuffisante vulgarisation des instruments de protection ;
- l'insuffisante implication parentale et communautaire en matière d'éducation ;
- la faible capacité socio-économique des familles ;
- la faible capacité des familles en compétences de vie familiale ;
- la faible connaissance des droits et devoirs des membres de la famille.

Au titre de la protection de l'enfant

- la faiblesse des mécanismes nationaux de lutte contre les violences, abus, exploitations et maltraitements des enfants ;
- l'existence de problèmes éducationnels dans les familles ;
- la faible coordination interne et externe en matière de protection des enfants et adolescents vulnérables ;
- le non-respect des droits, devoirs et obligations des enfants dans la famille et dans les communautés ;
- la mise en œuvre fragmentaire et à petite échelle des projets et actions du fait de la multitude de structures en charge de l'enfant ;
- la persistance des barrières communautaires dans les initiatives des communautés, en matière de protection de l'enfant ;
- la faiblesse du cadre institutionnel de protection et de prise en charge des enfants y compris les enfants addicts à la drogue.

Au titre de l'autonomisation de la femme

- la faible application des dispositions juridiques et normatives relatives à l'autonomisation de la femme ;
- l'absence de textes réglementant le travail domestique des femmes ;
- le poids des normes sociales ;

- l'insuffisance du fonds dédié au financement des activités des femmes ;
- l'insuffisance de formation au développement personnel et le manque de leadership des femmes ;
- la difficile transition vers l'emploi formel des femmes.

I.1.2. Réponses apportées

Au titre de la gouvernance

- la prise de textes règlementaires en matière de promotion de la femme, de la famille et de la protection des enfants ;
- l'existence de quatre (04) bases de données sur les VBG, la protection de l'enfant, les Orphelins Enfants Vulnérables (OEV) et les Enfants Adolescents Vulnérables (EAV) ;
- la production des annuaires statistiques 2019, 2020, 2021 et 2022 sur les VBG, la protection de l'enfant, les OEV et les EAV ;
- la réalisation de missions trimestrielles de supervision, de contrôle et d'appui conseil dans les structures du Ministère ;
- la mise en place de cadres de concertation conjoints ;
- le renforcement des capacités de chefs de service et autres personnels du Ministère ;
- l'opérationnalisation de dix (10) applications web ;
- la création et la mise à niveau de structures socio-éducatives (centres d'accueil et de transit pour enfants en situation de rue, IFEF, CPPE, CACE, CSE).

Au titre de la femme et de l'approche genre

- l'organisation de séances de sensibilisation sur les questions de genre et droits des femmes ;
- la formation des femmes candidates aux législatives ;
- l'installation de cellules genre y compris la formation des points focaux dans les ministères techniques et institutions ;
- l'édition d'un bulletin genre dénommé « le Genre Aujourd'hui » pour la promotion des droits de la femme ;
- l'élaboration de la cartographie et des niches d'expertises des ONG actives en matière d'approche genre et d'équité ;
- la sensibilisation et la formation des leaders communautaires et religieux sur l'approche genre ;
- l'installation de nouvelles plateformes de lutte contre les VBG ;
- le renforcement des capacités des acteurs pour la prévention, la référence, la prise en charge des VBG, le management et le leadership ;
- l'assistance en vivres et non vivres à des femmes et enfants vulnérables ;
- la prise en charge médicale et judiciaire des victimes de viol déclarées ;
- la formation et l'encadrement de femmes dans les IFEF et les communautés.

Au titre de la famille

- l'adoption de dispositions règlementaires et institutionnelles de protection de la famille ;
- la formation de couples à la gestion des ressources familiales ;
- la sensibilisation des familles à la promotion des valeurs morales et familiales ;
- la formation de couples candidats au mariage ;
- l'appui en vivres et non vivres à des ménages vulnérables ;
- l'écoute et l'orientation de couples en difficulté ;
- la définition des indicateurs sur la thématique famille, en vue de la production de données statistiques.

Au titre de la protection de l'Enfant

- la mise en œuvre du projet « Strong families » pour la formation et la médiation entre enfants en situation de vulnérabilité ;
- la mise en œuvre de projets contribuant à l'amélioration de la prévention et de l'offre de service aux enfants et adolescents vulnérables y compris les OEV et leurs familles ;
- la formation des intervenants sociaux et acteurs de protection de l'enfant (travailleurs sociaux, ONG) sur les procédures de prise en charge de qualité des OEV et autres enfants / adolescents vulnérables ;
- l'appui en vivres, non vivres et assistance médicale à des enfants en rupture sociale ;
- l'organisation de maraudes d'identification et de prise en charge des enfants en situation de rue dans le District d'Abidjan et autres régions de la Côte d'Ivoire ;
- le recrutement de personnels spécialisés dans la prise en charge des enfants addicts aux psychotropes ;

- la prise en charge d'OEV par le programme de soutien aux enfants et à leurs familles affectées par le VIH sida, dans le cadre de l'appropriation et suivant l'AQ (Assurance Qualité) ;
- l'octroi de subvention à des ONG qui assurent l'offre de services de qualité aux EAV et OEV suivant les standards ;
- la prise en charge et le suivi des enfants victimes de traite et d'exploitation.

Au titre de l'Autonomisation de la femme

- la sensibilisation des populations sur les enjeux de l'autonomisation de la femme ;
- la mise en œuvre du fonds Femmes et Développement dédié à l'autonomisation de la femme ;
- l'existence du document de stratégie Nationale d'autonomisation de la femme ;
- la création d'usines et l'appui en matériels et outillages techniques aux groupements féminins à travers les projets USIFEM et « Autonomisation de la Femme rurale » ;
- la sensibilisation des femmes sur leurs droits / devoirs et sur la santé de la reproduction ;
- la formation de femmes en entrepreneuriat, gestion d'AGR, gestion coopérative, AVEC, compétences de vie sociale, leadership et Management.

I.1.3. Défis et priorités

Au titre de la gouvernance

- le renforcement du cadre réglementaire régissant le secteur ;
- le renforcement et la mise en œuvre des cadres stratégiques et réglementaire en matière de protection de l'enfant ;
- la réalisation d'une étude sur les déterminants du secteur ;
- la mise en place d'un système intégré de collecte de données statistiques.

Au titre de la femme et de l'approche genre

- le renforcement du statut et de la position sociale de la femme au sein de la famille et de la communauté ;
- le renforcement de l'accès et du positionnement des femmes au niveau des sphères de décision ;
- l'intégration de l'approche genre dans les mesures et les interventions de développement ;
- le renforcement du cadre juridique et institutionnel des IFEF ;
- le développement de partenariats stratégiques pour une meilleure insertion des diplômées des IFEF ;
- le renforcement de la lutte contre les violences basées sur le genre.

Au titre de la famille

- l'application et la prise des dispositions réglementaires et institutionnelles de promotion de la famille;
- l'autonomisation socioéconomique des familles ;
- la consolidation des valeurs fondamentales au sein des familles et des communautés ;
- le développement de la responsabilité et de la compétence parentale et communautaire en matière d'éducation ;
- l'adoption et la mise en œuvre de la politique nationale de la famille.

Au titre de la protection de l'enfant

- le renforcement du cadre de gouvernance, de planification, de coordination, de suivi et d'évaluation en matière de protection de l'enfant ;
- l'offre de service de qualité aux enfants vulnérables y compris les OEV ;
- le renforcement des capacités des plateformes de protection de l'enfant.

Au titre de l'autonomisation de la femme

- le développement de la culture entrepreneuriale et la promotion du leadership chez les femmes ;
- l'implication du secteur privé (emplois et opportunités d'affaires) et des organisations de la société civile (véritables acteurs de développement ou de changement social) ;
- la mise à disposition de données et d'informations stratégiques, en vue de l'autonomisation de la femme ;
- l'accès des femmes au financement ;
- la mise en œuvre de la stratégie nationale d'autonomisation de la femme ;
- l'accompagnement des femmes du milieu rural et urbain à travers la mise en œuvre de projets structurants ;

- la sensibilisation des populations sur les enjeux de l'autonomisation de la femme ;
- l'adoption du document de la stratégie nationale d'autonomisation de la femme.

I.2. Politique Sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le renforcement de l'efficacité de l'intervention des structures du Ministère ;
- la mise en œuvre des cadres stratégiques liés à la protection, à la promotion et à la valorisation de la femme ;
- la mise en œuvre d'un cadre de protection, de promotion et de renforcement de l'institution familiale ;
- le renforcement des mécanismes communautaires, institutionnels et législatifs de protection sociale, administrative et judiciaire des enfants ;
- la promotion de l'inclusion des femmes au processus de développement et leur accès de façon équitable aux fruits de la richesse.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gouvernance du Ministère est améliorée ;
- l'égalité des sexes et la justice sociale sont promues ;
- l'institution familiale est protégée, promue et renforcée ;
- les mécanismes de protection de l'enfant sont renforcés ;
- la femme est promue sur le plan économique, social et juridique.

I.3. Missions du Ministère

Conformément au **décret n°2023-820 du 25 octobre 2023** portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 29, le Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfant est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de promotion de la Femme, de la Famille et de protection de l'Enfant.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

En matière de promotion de la Femme et de la Famille

- promotion économique, sociale et juridique de la femme ;
- promotion du Genre ;
- lutte contre les violences exercées sur les femmes et les filles, en liaison avec le Ministre chargé de la Justice et des Droits de l'Homme ;
- sensibilisation et information de la communauté sur les droits de la femme ;
- assistance et conseil aux femmes et aux filles en difficulté, notamment aux filles- mères, aux veuves, aux femmes victimes de violences conjugales ;
- promotion, coordination et suivi des activités socio-économiques concernant la femme ;
- promotion, coordination et suivi des mouvements coopératifs et mutualistes féminins en milieu urbain et rural, en liaison avec les Ministres concernés ;
- gestion et coordination des institutions publiques et privées d'éducation féminine ;
- mise en œuvre des mesures favorisant la protection et l'épanouissement des citoyens dans le cadre de la famille ;
- promotion des valeurs sociales et morales dans la famille ;
- développement de la prise de conscience, de la responsabilité réciproque et du respect des droits et obligations de chacun des membres de la famille ;
- sensibilisation des populations aux programmes de planification et de bien-être familial ;
- sensibilisation des femmes sur la prévention du VIH/SIDA, en liaison avec le Ministre chargé de la Santé.

En matière de Protection de l'Enfant

- élaboration et suivi des lois et règlements en matière de Protection de l'enfant, en liaison avec le Ministre chargé de la Justice et des Droits de l'Homme ;
- lutte contre les violences exercées sur les enfants, en liaison avec le Ministre chargé de la Justice et des Droits de l'Homme ;
- sensibilisation et information de la communauté sur les droits de l'enfant ;
- mise en œuvre des programmes d'éducation et d'assistance aux enfants mineurs en difficulté et aux enfants de la rue, en liaison avec le Ministre chargé des Affaires Sociales ;
- lutte contre les abandons et négligence d'enfants ;

- coordination des activités de protection de l'enfance, y compris celles des institutions spécialisées de prise en charge des enfants, en liaison avec le Ministre chargé des Affaires Sociales ;
- participation à la coordination, à l'identification, à la mise en œuvre et au suivi des mesures dans le domaine de la lutte contre la traite, l'exploitation et les pires formes de travail des enfants, en liaison avec les Ministres chargés de la Justice, de l'Administration du Territoire et des Affaires Sociales ;
- sensibilisation des enfants sur la prévention du VIH/SIDA, en liaison avec le Ministre chargé de la Santé.

I.4. Identification des programmes

- Programme 1 : Administration générale
- Programme 2 : Promotion de la femme et de l'approche genre
- Programme 3 : Promotion et consolidation de la famille
- Programme 4 : Protection des enfants et adolescents vulnérables
- Programme 5 : Autonomisation des femmes

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1: Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1: Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale, Direction des Ressources Humaines, Direction des Affaires Financières et du Patrimoine, Direction de la Planification, des Etudes et de la Documentation, Direction des Affaires Juridiques et de la Coopération Internationale, Direction des Systèmes d'Information, Direction de la Qualité, Service de Communication et des Relations Publiques, Direction de la Coordination Etablissements et Services à caractère Social de Protection de la Petite Enfance et des Complexes Socio-Educatifs, Directions Régionales (32), Cellule de Passation des Marchés Publics, Service de Gestion du Patrimoine		Renforcement du Système de Collecte et de gestion des Données Statistiques	
Programme 2: Promotion de la femme et de l'approche genre	Direction du Genre et de l'Equité, Direction de la Formation, Programme National de Lutte contre les Violences Basées sur le Genre, Centre PAVVIOS, Institutions de Formation et d'Education Féminine (130).	Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme, Chaire Unesco	- Appui à la promotion du genre, femme et famille ; - Appui au renforcement de la capacité nationale de lutte contre les violences basées sur le genre (VBG) ; - Réhabilitation, extension et équipement de l'IFEF de Dabou ; - Réhabilitation, construction et équipement de l'IFEF Adiaké ; - Réhabilitation, extension et équipement de l'IFEF d'Adiopodoumé ; - Réhabilitation et équipement de l'IFEF de Tafiré.	
Programme 3: Promotion et consolidation de la Famille	Direction de la Promotion de la Famille, Complexes Socio-éducatifs (32), Cellule médico-sociale.	Commission Nationale de la Famille, Comité de placement familial	- Construction et équipement des Complexes Socio-Educatifs (CSE) ; - Construction et équipement du Complexe Socio-Educatif de Grand Gbapleu ; -Construction et équipement du Complexe Socio-Educatif d'Akoupé.	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 4: Protection des Enfants et des adolescents vulnérables	Direction de la Protection de l'Enfant, Cellule d'Exécution du Programme des Enfants et des Adolescents Vulnérables (PPEAV), Comité National de Lutte contre le Trafic et l'Exploitation des Enfants, Centres Protection de la Petite Enfance (127), Centres d'Action Communautaire pour l'Enfance (02), orphelinats (02), pouponnières publiques (04), Centre d'accueil (03),	Pouponnière privée (01) Autorité Centrale pour l'Adoption en Côte d'Ivoire (ACACI*)	- Programme National de prise en charge des OEV (PNOEV)- VIH/Sida ; - Réhabilitation Extension et équipement du Centre éducatif Zone 4 C; - Programme de coopération CI-UNICEF de protection enfants et adolescents; - Programme de Prise en charge des Enfants et Adolescents Vulnérables; - Réhabilitation, extension et équipement du centre de transit d'Agboville pour les enfants en situation de rue ; - Construction et équipement d'un centre socio- éducatif de réinsertion des enfants en situations de vulnérabilité à MAN.	
Programme 5: Autonomisation des femmes	Direction de l'Autonomisation Economique de la Femme, Projet de Gestion Novatrice du Fonds Femme et Développement		- Projet de promotion et d'autonomisation de la femme rurale ; - Projet de construction des Usines des Femmes de Côte d'Ivoire (USIFEM- CÔTE D'IVOIRE).	

II.1.2. Performance globale du Ministère

Tableau 2: Performance du Ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1: Améliorer la gouvernance du Ministère	RS 1.1: la gouvernance du Ministère est améliorée	IP 1.1.1: Taux de réalisation des activités du PTA du Ministère	Nombre d'activités réalisées / Nombre total d'activités du PTA x 100 Source: Rapport d'activités DPED
OG 2: Promouvoir l'égalité des sexes et la justice sociale	RS 2.1: L'égalité des sexes et la justice sociale sont promues	IP 2.1.1: Taux de réalisation des activités de la stratégie en matière de promotion des droits de la femme	Nombre d'activités réalisées / Nombre total d'activités de la stratégie en matière de promotion des droits de la Femme x 100 Source: Rapport d'activités DGE
OG 3: Protéger, promouvoir et renforcer l'institution familiale	RS 3: L'institution familiale est protégée, promue, et renforcée	IP 3.1.1: Taux de réalisation des activités de la stratégie en matière de valorisation de la famille	Nombre d'activités réalisées / Nombre total d'activités de la stratégie en matière de valorisation de la famille x 100 Source: Rapport d'activités DPF
OG 4: Renforcer les mécanismes de protection des enfants	RS 4.1: Les mécanismes de protection de l'enfant sont renforcés	IP 4.1.1: Taux de réalisation des activités de la stratégie en matière de protection de l'enfant	Nombre d'activités réalisées / Nombre total d'activités de la stratégie en matière de protection de l'enfant x 100 Source: Rapport d'activités DPE
OG 5: Promouvoir la femme sur le plan économique, social et juridique	RS 5: La femme est promue sur le plan économique, social et juridique	IP 5.1.1: Taux de réalisation des activités de la stratégie en matière d'autonomisation de la femme	Nombre d'activités réalisées / Nombre total d'activités de la stratégie en matière d'autonomisation de la femme x 100 Source: Rapport d'activités DAEF

II.1.3. Financement global du Ministère

Tableau 3: Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	27 077 579 157	35 978 149 030	44 156 719 342
1.1 Ressources Intérieures	23 058 091 903	31 071 671 586	38 580 435 685
1.1.1 Budget Etat	23 058 091 903	31 071 671 586	38 580 435 685
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	4 019 487 254	4 906 477 444	5 576 283 657
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	4 019 487 254	4 906 477 444	5 576 283 657
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	27 077 579 157	35 978 149 030	44 156 719 342
2.1 Personnel	13 927 457 025	14 778 456 270	15 681 453 501
2.1.1 Solde y compris EPN	13 927 457 025	14 778 456 270	15 681 453 501
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	6 093 316 142	6 738 495 290	6 931 923 021
2.3 Transferts	523 035 794	612 350 772	671 405 305
2.4 Investissement	6 533 770 196	13 848 846 698	20 871 937 515
Trésor	2 514 282 942	8 942 369 254	15 295 653 858
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	4 019 487 254	4 906 477 444	5 576 283 657

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1: Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4: Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1: Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du Ministère
	Action 1.2: Planification, programmation et suivi évaluation
	Action 1.3: Information et communication
	Action 1.4: Gestion des ressources humaines, matérielles et financières

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5: Performance du programme

Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul/ Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Améliorer la coordination et l'animation des activités du Ministère	Proportion des structures inspectées	60%	80%	100%	100%	Nombre de services inspectés / Nombre total de services planifiées par an x100 Source : Rapport d'Inspection IG
	Pourcentage de projets de textes élaborés soumis au SGG	50%	100%	100%	100%	Nombre de textes élaborés soumis au SGG / Nombre total de textes élaborés x 100 Source : Rapport d'activités DAJCI
	Proportion de structures socio-éducatives évaluées	60%	80%	80%	80%	Nombre de structures socio-éducatives évaluées / Nombre total de structures socio-éducatives planifiées par an x 100 Source : Rapport d'activités DCSSEB

Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul/ Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 2 : Optimiser la gestion des ressources humaines, financières et matérielles	Taux de réalisation du plan de formation du personnel	100%	90%	100%	100%	Nombre de formations réalisées / Nombre de formations programmées x 100 Source : Rapport d'activités DRH
	Taux d'exécution du budget	95,53%	92%	92%	92%	Total ordonnancement/ Budget actuel x100 Source : Rapport d'activités DAF
OS 3 : Renforcer le système de planification, d'informations et de communication du Ministère	Existence de l'annuaire statistique de l'année N-1	Oui	Oui	Oui	Oui	Existence de l'annuaire statistique : Oui/Non Source : Rapport d'activités DPED
	Proportion d'applications web développées	74%	70%	80%	85%	Nombre d'application web développées / Nombre d'applications prévu /an x 100 Source : Rapport d'activités DSI

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6: Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 1: Administration Générale	15 465 240 918	16 886 277 362	17 814 095 045
Dépenses de personnel	13 927 457 025	14 778 456 270	15 681 453 501
Dépenses en biens et services	1 502 783 893	2 013 508 597	2 087 989 049
Transferts	0	0	0
Investissements	35 000 000	94 312 495	44 652 495
<i>Trésor</i>	<i>35 000 000</i>	<i>94 312 495</i>	<i>44 652 495</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7: Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21118 Administration Générale	15 465 240 918	16 886 277 362	17 814 095 045
2111801 Coordination et animation du Ministère	817 028 893	838 453 471	870 372 934
2 Biens et services	817 028 893	838 453 471	870 372 934
11104000036 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Bélier	8 100 000	8 343 000	8 593 290
14104000028 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du N'Zi (Dimbokro)	8 180 000	8 425 400	8 678 162
15104000032 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Iffou (Daoukro)	9 580 000	9 867 400	10 163 422
16104000027 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Moronou (Bongouanou)	9 780 000	10 073 400	10 375 602
17104000036 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Gbêké (Bouaké)	9 330 000	8 888 900	9 951 242
18104000047 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Hambol (Katiola)	7 780 000	8 013 400	8 253 802
22104000006 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Bafing (Touba)	9 480 000	9 764 400	10 057 332
23104000016 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Kabadougou (Odiénné)	9 180 000	8 631 400	8 890 342
24104000020 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Tchologo (Ferkessedougou)	7 380 000	7 601 400	7 829 442
25104000026 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Poro (Korhogo)	11 630 000	11 154 900	11 489 547
26104000021 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de la Bagoué (Boundiali)	9 080 000	9 352 400	9 102 522
27104000006 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Folon (Minignan)	7 880 000	8 116 400	8 359 892
28104000015 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Boukani (Bouna)	8 880 000	8 837 400	9 102 522
31104000045 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Haut-Sassandra (Daloa)	8 780 000	9 043 400	9 314 702
32104000040 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Gôh (Gagnoa)	7 280 000	7 498 400	7 723 352

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21118 Administration Générale	15 465 240 918	16 886 277 362	17 814 095 045
35104000021 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de la Marahoué (Bouaflé)	8 580 000	8 837 400	9 102 522
36104000010 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Worodougou (Séguéla)	9 680 000	9 970 400	10 269 512
37104000013 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Béré (Mankono)	7 480 000	7 704 400	7 935 532
41104000022 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Tonkpi (Man)	10 680 000	11 000 400	11 330 412
42104000020 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Cavally (Guiglo)	9 980 000	10 279 400	10 587 782
43104000026 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Guémon (Duekoue)	9 580 000	9 867 400	10 163 422
51104000029 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Lôh-Djiboua (Divo)	9 980 000	10 279 400	10 587 782
55104000020 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de San-Pédro	10 180 000	10 485 400	10 799 962
56104000021 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de la Nawa (Soubré)	9 080 000	9 352 400	9 632 972
57104000013 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Gloklé (Sassandra)	8 880 000	9 146 400	9 420 792
61104000050 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de l'Indénié-Djuablin (Abengourou)	9 980 000	9 455 400	9 739 062
62104000051 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Gontougo (Bondoukou)	8 580 000	8 322 400	8 572 072
71104000092 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Sud-Comoé (Aboisso)	12 800 000	13 184 000	13 579 520
76104000038 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de l'Agnéby-Tiassa (Agboville)	9 080 000	8 837 400	9 102 522
77104000040 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de la Mé (Adzope)	10 000 000	10 300 000	10 609 000
78011201655 Prendre en charge les frais d'abonnement du Ministère	225 243 162	241 684 371	259 589 036
78104000339 Coordonner les activités du Ministère dans la Région des Lagunes (Abidjan)	11 980 000	12 339 400	12 709 582
78104000340 Suivre la Mise en oeuvre du système qualité dans les services du Ministère	11 500 000	11 845 000	12 200 350
78104000341 Coordonner les structures socio-éducatives de base	19 965 731	19 570 000	20 157 100
78104000342 Recruter les experts pour assister le Cabinet du Ministère / Convention BNETD	138 450 000	138 450 000	138 450 000
78104000417 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	4 120 000	4 243 600
78104000421 Contrôler les services et structures sous tutelle du Ministère	18 900 000	16 377 000	16 868 310
78104000428 Coordonner les activités du Ministère	82 200 000	84 666 000	87 205 980
78104000478 Apporter un appui juridique aux services du Ministère	8 730 000	8 991 900	9 261 657
79104000047 Coordonner les activités du Ministère dans la Région des Grands-Ponts (Dabou)	9 200 000	9 476 000	9 760 280
90104000009 Acquérir des Kits Pédagogiques pour les centres de protection de la petite enfance	10 000 000	10 300 000	10 609 000
2111802 Planification, programmation et suivi évaluation	48 400 000	108 114 495	58 868 555
2 Biens et services	13 400 000	13 802 000	14 216 060
78104000479 Organiser la planification générale des activités du Ministère, les suivre et les évaluer	13 400 000	13 802 000	14 216 060
4 Investissements	35 000 000	94 312 495	44 652 495
Trésor	35 000 000	94 312 495	44 652 495
78104000424 Renforcer le système de collecte et de gestion des données statistiques	35 000 000	94 312 495	44 652 495
2111803 Information et communication	32 500 000	31 930 000	32 887 900
2 Biens et services	32 500 000	31 930 000	32 887 900
78104000343 Connecter le Ministère au réseau internet	27 000 000	26 265 000	27 052 950
78104000344 Organiser la communication des activités du Ministère (couverture médiatique, interview, conception de	5 500 000	5 665 000	5 834 950
2111804 Gestion des ressources humaines, matérielles et financières	14 567 312 025	15 907 779 396	16 851 965 656
1 Personnel	13 927 457 025	14 778 456 270	15 681 453 501
78104000349 Gérer les dépenses de personnels du Ministère	13 927 457 025	14 778 456 270	15 681 453 501

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21118 Administration Générale	15 465 240 918	16 886 277 362	17 814 095 045
2 Biens et services	639 855 000	1 129 323 126	1 170 512 155
78104000345 Gérer les ressources humaines du Ministère	25 000 000	25 750 000	26 522 500
78104000346 Prendre en charge les missions hors CI	80 000 000	82 400 000	84 872 000
78104000347 Prendre en charge les missions en CI	86 700 000	89 301 000	91 980 030
78104000414 Organiser des Campagnes de sensibilisation sur les différentes thématiques du Ministère	19 300 000	20 085 000	20 687 550
78104000425 Elaborer et mettre en oeuvre le DPPD/-PAP/CDMT	40 000 000	41 200 000	42 436 000
78104000426 Gérer la commande publique du Ministère	5 500 000	5 665 000	5 834 950
78104000467 Prendre en charge les honoraires des agents sous convention BNETD	97 355 000	97 355 000	97 355 000
78104000476 Gérer les ressources financières et matérielles du Ministère	46 000 000	47 380 000	48 801 400
78104000499 Prendre en charge les dépenses centralisées du MFFE	232 000 000	711 947 126	743 535 525
78104000530 Gérer le patrimoine du Ministère	8 000 000	8 240 000	8 487 200

II.2.2. Programme 2: Promotion de la femme et de l'approche genre

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4: Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2: Promotion de la femme et de l'approche genre	Action 2.1: Renforcement des capacités techniques et du dispositif juridique de promotion du genre
	Action 2.2: Développement des approches de lutte contre les VBG
	Action 2.3: Développement des stratégies d'éducation et de formation à l'endroit des femmes et des jeunes filles en milieux urbain et rural
	Action 2.4: Renforcement de l'autonomisation de la femme

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5: Performance du programme

Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul/ Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1: Améliorer le cadre institutionnel et juridique en matière de promotion du genre et de justice sociale	Proportion de régions et districts ayant bénéficié de séances de sensibilisation sur les textes en matière de genre	39,39%	45%	48%	51%	Nombre de régions et de Districts Autonomes ayant bénéficié de séances de sensibilisation relatives aux textes en matière de genre / Nombre de régions et districts planifiés x 100 Source: Rapport d'activités DGE
	Nombre de cellules genre installées	66	76	82	88	Dénombrement Sources: Rapports d'installation des cellules, DGE
	Proportion d'acteur(e)s clés formé(e)s en matière de genre	37,43%	67,20%	78,37%	90%	Nombre d'acteur(e)s clés formé(e)s en matière de genre / Nombre d'acteur(e)s clés planifiés x 100 (Base cible: 3900 soit 150 acteurs clés x 26 structures) Source: Rapport d'activités DGE
	Nombre de femmes disposant de capacités en leadership politique pour les échéances électorales	35	175	225	250	Dénombrement Source: Rapport d'activités DGE

Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul/ Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 2: Améliorer les mécanismes d'intégration et réinsertion des jeunes filles dans le tissu socio-économique	Proportion d'auditrices ayant terminé leur formation	95,37%	90%	95%	95%	Nombre d'auditrices admises / Nombre d'auditrices en fin de formation x100 Source: Rapport d'activités Direction de la Formation
	Nombre de femmes ayant bénéficié d'un programme d'alphabétisation dans les IFEF	1 738	3 000	3 500	3 750	Dénombrement Source: Rapport d'activités Direction de la Formation
OS 3: Renforcer les mécanismes de protection contre les VBG	Nombre de plateformes de lutte contre les violences basées sur le genre (PF-VBG) installées	84	92	96	100	Dénombrement Sources: Rapports d'installation des plateformes VBG, PNLVBG.
	Nombre de victimes de VBG ayant bénéficié d'une prise en charge	7919	6 500	6 700	6 900	Dénombrement Sources: Rapports d'activités PAVVIOS, PNLVBG
	Pourcentage de femmes victimes de viol ayant bénéficié d'une prise en charge médicale dans le délai de 72 Heures	-	60%	65%	70%	Nombre de femmes victimes de viol déclarés dans les plateformes VBG ayant bénéficié d'une prise en charge médicale dans le délai de 72H / Nombre total de femmes victimes de viol déclaré dans les plateformes de lutte contre les VBG x 100 Sources: Rapports d'activités PAVVIOS, PNLVBG

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6: Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 2: Promotion de la femme et de l'approche genre	2 233 983 254	7 807 414 924	11 633 850 093
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	971 463 112	1 091 780 314	1 120 943 714
Transferts	64 680 000	126 202 686	147 935 022
Investissements	1 197 840 142	6 589 431 924	10 364 971 357
Trésor	432 826 683	5 283 654 480	8 802 521 330
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	765 013 459	1 305 777 444	1 562 450 027

Tableau 7: Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22119 Promotion de la femme et de l'approche genre	2 233 983 254	7 807 414 924	11 633 850 093
2211901 Renforcement des capacités techniques et du dispositif juridique de promotion du genre	1 102 323 459	3 211 436 374	4 934 094 317
2 Biens et services	132 630 000	136 608 900	140 707 167
78104000357 Promouvoir le genre	7 630 000	7 858 900	8 094 667
78104000358 Organiser la Journée internationale de la Femme	90 000 000	92 700 000	95 481 000
78104000484 Coordonner les projets et activités de promotion du genre	35 000 000	36 050 000	37 131 500
3 Transferts	64 680 000	69 050 030	74 351 088
78104000449 Apporter un appui au Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme (UNIFEM)	6 680 000	6 880 400	7 086 812
78104000462 Assister les femmes en détresses	58 000 000	62 169 630	67 264 276
4 Investissements	905 013 459	3 005 777 444	4 719 036 062
Trésor	140 000 000	1 700 000 000	3 156 586 035
90104000013 Appui à l'émancipation politique, économique et sociale des femmes et des jeunes filles	100 000 000	200 000 000	259 232 920

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22119 Promotion de la femme et de l'approche genre	2 233 983 254	7 807 414 924	11 633 850 093
78104000485 Appui promotion du genre femme et famille	40 000 000	1 500 000 000	2 897 353 115
Financement extérieur	765 013 459	1 305 777 444	1 562 450 027
90104000013 Appui à l'émancipation politique, économique et sociale des femmes et des jeunes filles	765 013 459	1 305 777 444	1 562 450 027
2211902 Développement des approches de lutte contre les VBG	296 630 000	1 120 128 900	1 637 508 773
2 Biens et services	121 630 000	120 128 900	123 732 767
78104000362 Prendre en charge des victimes de VBG	16 480 000	16 974 400	17 483 632
78104000450 Coordonner les projets et activités de lutte contre les Violences Basées sur le Genre	15 150 000	15 604 500	16 072 635
90104000002 Organiser la Journée les 16 jours d'activismes	55 000 000	56 650 000	58 349 500
90104000004 Organiser la journée de lutte contre les mutilations génitales féminines (MGF)	35 000 000	30 900 000	31 827 000
4 Investissements	175 000 000	1 000 000 000	1 513 776 006
Trésor	175 000 000	1 000 000 000	1 513 776 006
78104000361 Appui Renforcement capacité Nationale lutte contre les Violences Basées sur le Genre	175 000 000	1 000 000 000	1 513 776 006
2211903 Développement des stratégies d'éducation et de formation à l'endroit des femmes et des jeunes filles en milieu urbain et rural	835 029 795	918 696 994	905 503 780
2 Biens et services	717 203 112	835 042 514	856 503 780
11104000030 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF DIDIÉVI	4 860 000	5 005 800	5 155 974
11104000032 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Tiébissou	4 960 000	5 108 800	5 262 064
11104000033 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Toumodi	4 960 000	5 108 800	5 262 064
11104000038 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF YAMOUSSOUKRO	4 995 000	5 144 850	5 299 196
14104000027 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF BOCANDA	4 995 000	5 144 850	5 299 196
14104000032 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF DIMBOKRO	4 980 000	5 129 400	5 283 283
15104000029 Mettre en oeuvre et Coordonner les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Prikro	5 000 000	5 150 000	5 304 500
15104000030 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF M'BAHIAKRO	4 970 000	5 119 100	5 272 673
15104000033 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Daoukro	5 000 000	5 150 000	5 304 500
16104000022 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF M'BATTO	5 000 000	5 150 000	5 304 500
16104000023 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ARRHAH	5 000 000	5 150 600	5 304 500
16104000024 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Bongouanou	4 990 000	5 139 700	5 293 891
17104000039 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Bottro	4 990 000	5 139 700	5 293 891
17104000042 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF de Bouaké-Air France	4 970 000	5 119 100	5 272 673
17104000049 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF KAHANKRO	4 990 000	5 139 700	5 293 891
17104000055 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Bouaké Koko	5 860 000	6 035 800	6 216 874
17104000057 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF YABLASSOU	3 850 945	3 966 473	4 085 468
18104000034 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF FRONAN	4 980 000	5 129 400	5 283 282
18104000035 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF KATIOLA	4 990 000	5 139 700	5 293 891
18104000038 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF de Satama-SoKoro	4 960 000	5 108 800	5 262 064
18104000043 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF DABAKALA	6 240 000	6 427 200	6 620 016
18104000049 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme IFEF TAFIRÉ	4 960 000	5 108 800	5 262 064
18104000050 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF FOUMBOLO	4 510 000	4 645 300	4 784 659
23104000019 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Odiénné	4 860 000	5 005 800	5 155 974
24104000023 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF KONG	4 960 000	5 108 800	5 262 064
24104000026 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Ferkéssédougou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
24104000027 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TOGONIERE	4 995 000	5 144 850	5 299 196
25104000020 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF KORHOGO	5 000 000	5 150 000	5 304 500
25104000027 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF NIOFOIN	4 510 000	4 645 300	4 784 659
25104000028 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF M'BENGUÉ	4 510 000	4 645 300	4 784 659

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22119 Promotion de la femme et de l'approche genre	2 233 983 254	7 807 414 924	11 633 850 093
25104000029 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF SINÉMATIALI	4 510 000	4 645 300	4 784 659
26104000019 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF BOUNDIALI	4 960 000	5 108 800	5 262 064
26104000023 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Tingrela	4 960 000	5 108 800	5 262 064
26104000027 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF KOUTO	4 960 000	5 108 800	5 262 064
26104000028 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF GBON	4 960 000	5 108 800	5 262 064
27104000008 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme Centre de formation polyvalent de Kaniasso	4 990 000	5 057 300	5 209 019
28104000016 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF BOUNA	4 990 000	5 139 700	5 293 891
28104000018 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Bonoua	4 960 000	5 108 800	5 262 064
28104000020 Mettre en oeuvre et Coordonner les activités de formation et d'éducation de la femme IFEF NASSIAN	4 990 000	5 139 700	5 293 891
31104000041 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF VAVOUA	4 960 000	5 108 800	5 262 064
31104000047 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ZOUKOUGBEU	4 960 000	5 108 800	5 262 064
31104000048 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme Centre de Formation Nazareth couture et arts ménagers de Daloa, IFEF	6 210 000	6 396 300	6 588 189
31104000053 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ISSIA	4 980 000	5 129 400	5 283 282
31104000058 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Daloa 2ème Bataillon	4 980 000	5 129 400	5 283 282
31104000061 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Daloa Commune	5 000 000	4 841 000	4 986 230
32104000028 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF OURAGAHIO	4 990 000	5 139 700	5 293 891
32104000029 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Oumé	5 000 000	5 150 000	5 304 500
32104000034 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Guibéroua	4 985 000	5 134 550	5 288 587
32104000038 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Gagnoa	5 000 000	5 150 000	5 304 500
32104000039 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme IFEF Princesse Grâce de Monaco de Zébizekou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
32104000043 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF DIÉGONÉFLA	4 510 000	4 645 300	4 784 659
35104000025 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Zuénoula	5 000 000	5 150 000	5 304 500
35104000028 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Bouaflé	4 910 000	5 057 300	5 209 019
35104000029 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF SINFRA	5 000 000	5 150 000	5 304 500
41104000024 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF LOGOUALÉ	5 000 000	5 150 000	5 304 500
41104000026 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF BIN HOUYE	5 000 000	5 150 000	5 304 500
41104000029 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF MAN	4 980 000	5 129 400	5 283 192
42104000021 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TAI	4 960 000	5 108 800	5 262 064
42104000024 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Guiglo	4 960 000	5 108 800	5 262 064
42104000025 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TOULEPLEU	5 000 000	5 150 000	5 304 500
42104000030 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Bloléquin	4 960 000	5 108 800	5 262 064
43104000020 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF DUEKOUÉ	4 960 000	5 108 800	5 262 064
51104000033 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Divo	4 990 000	5 139 700	5 293 891
51104000034 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF GUITRY	4 960 000	4 902 800	5 049 884
51104000035 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF HIRÉ	8 237 967	8 485 106	8 739 659
51104000038 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF de Zikisso	4 960 000	5 108 800	5 262 064
51104000043 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF LAKOTA	4 960 000	5 108 800	5 262 064
55104000017 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TABOU	4 960 000	5 108 800	5 262 064
55104000021 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF SAN-PÉDRO	4 960 000	5 108 800	5 262 064
56104000023 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF SOUBRÉ	5 000 000	4 944 000	5 092 320
57104000011 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF SASSANDRA	4 960 000	5 108 800	5 262 064
57104000015 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF FRESCO	4 510 000	4 645 300	4 784 659
61104000043 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme IFEF TANGUELAN	5 000 000	5 150 000	5 304 500

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22119 Promotion de la femme et de l'approche genre	2 233 983 254	7 807 414 924	11 633 850 093
61104000044 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ABENGOUROU	6 960 000	7 168 800	7 383 864
61104000045 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Agnibilékro	5 960 000	6 138 800	6 322 964
61104000046 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF YAKASSE-FEYASSE	7 980 000	8 219 400	8 465 982
62104000041 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TANDA	4 380 000	5 129 400	5 283 282
62104000042 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TIEDO	4 940 000	5 088 200	5 240 846
62104000045 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ASSUÉFRY	4 990 000	5 139 700	5 293 891
62104000050 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF KOUASSI-DATÉKRO	4 960 000	5 108 800	5 262 064
62104000052 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Transua	4 960 000	5 108 800	5 262 064
62104000060 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF BONDOUKOU	4 960 000	5 108 800	5 262 064
71104000102 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Aboisso	4 960 000	5 108 800	5 262 064
71104000103 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF GRAND BASSAM	4 960 000	5 108 800	5 262 064
71104000104 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF MOOSSOU	4 960 000	5 108 800	5 262 064
71104000115 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF GUIEME	4 860 000	5 005 800	5 155 974
76104000035 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme IFEF Agboville	5 000 000	5 150 000	5 304 500
76104000043 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TAABO	7 360 000	7 580 800	7 808 224
76104000044 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TIASSALÉ	4 960 000	4 696 800	4 837 704
76104000049 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, CENTRE KIMOU N'GUESSAN FAUSTIN	4 960 000	5 108 800	5 262 064
77104000031 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Afféry	7 960 000	7 960 000	7 960 000
77104000032 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF MONTEZO	4 970 000	5 119 100	5 272 673
77104000034 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ADZOPE	4 960 000	5 108 800	5 262 064
77104000044 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF de Yakassé-Attobrou	5 000 000	4 841 000	4 986 230
78104000368 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme IFEF Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus-Cocody	4 960 000	5 108 000	5 262 064
78104000369 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TREICHVILLE	4 990 000	5 139 700	5 293 891
78104000370 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme Centre d'Alphabétisation Père Antonino Celona-Port Bouet, IFEF	4 960 000	5 108 800	5 262 064
78104000371 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ANOUMABO ESPOIR	4 960 000	5 108 800	5 262 064
78104000372 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF CAMP GALLIENI	4 960 000	5 108 800	5 262 064
78104000373 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF BINGERVILLE	6 710 000	6 911 300	7 118 639
78104000374 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ABOBO-DOUME	8 660 000	8 919 800	9 187 394
78104000375 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF de Songon	4 960 000	5 108 800	5 262 064
78104000377 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Money Gram UWW Adiopodoumé	7 560 000	7 786 800	8 020 404
78104000411 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF MARIE-THÉRÈSE H.B.	20 200 000	20 806 000	21 430 180
78104000419 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF AGBAN	5 000 000	5 150 000	5 304 500
78104000452 Organiser les examens de fin de formation des IFEF	41 074 200	41 770 826	43 023 951
78104000454 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF MARCORY	8 360 000	8 610 800	8 869 124
78104000455 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF KOUMASSI	8 210 000	8 456 300	8 709 989
78104000456 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ANYAMA	7 800 000	1 854 000	1 909 620
78104000457 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF YOPOUGON MAIRIE	8 060 000	8 301 800	8 550 854
78104000458 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF AKOUEDO	5 810 000	5 984 300	6 163 829
78104000459 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF PORT-BOUET	9 110 000	9 383 300	9 664 799
78104000461 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF RIVIERA STE FAMILLE	10 160 000	10 464 800	10 778 744
78104000482 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ABOBO-SOGEFIHA	7 460 000	6 138 800	6 322 964
78104000483 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Notre Dame de l'incarnation Cocody	4 960 000	5 108 800	5 262 064
78104000486 Coordonner et promouvoir les activités des IFEF	10 000 000	116 647 309	116 795 399
78104000490 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF YOPOUGON SOLIC III	7 660 000	7 477 800	7 702 134

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22119 Promotion de la femme et de l'approche genre	2 233 983 254	7 807 414 924	11 633 850 093
78104000513 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF ATTECOUBE	4 960 000	5 108 800	5 262 064
79104000036 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF DABOU	4 960 000	4 902 800	5 049 884
79104000038 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF Grand Lahou	5 000 000	5 150 000	5 304 500
79104000040 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF JACQUEVILLE	4 850 000	4 995 500	5 145 365
79104000050 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF LOPOU 2	4 960 000	5 108 800	5 262 064
79104000051 Mettre en oeuvre les activités de formation et d'éducation de la femme, IFEF TOUPAH	4 960 000	5 108 800	5 262 064
4 Investissements	117 826 683	83 654 480	49 000 000
Trésor	117 826 683	83 654 480	49 000 000
79104000044 Construire et équiper IFEF de Dabou	28 000 000	0	0
78104000531 Réhabilitation, extension et équipement de l'IFEF d'ADIOPODOUME	40 000 000	47 283 265	49 000 000
78104000520 Construire la clôture de l'IFEF SONGON	10 471 418	0	0
71104000074 Réhabiliter, Construire et équiper des IFEF Adiaké	15 000 000	36 371 215	0
51104000032 Réhabiliter, Construire et équiper des IFEF Lakota	4 013 455	0	0
18104000051 Réhabilitation et équipement IFEF TAFIRÉ	20 341 810	0	0
2211904 Renforcement de l'autonomisation de la femme	0	2 557 152 656	4 156 743 223
3 Transferts	0	57 152 656	73 583 934
78104000418 Apporter un appui à l'achat des titres de transport SOTRA des Auditrices	0	57 152 656	73 583 934
4 Investissements	0	2 500 000 000	4 083 159 289
Trésor	0	2 500 000 000	4 083 159 289
22119040133 Projet Autonomisation de la Femme rurale	0	2 500 000 000	4 083 159 289

II.2.3. Programme 3: Promotion et consolidation de la Famille

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4: Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3: Promotion et consolidation de la Famille	Action 3.1: Promotion des conditions de bien-être familial
	Action 3.2: Renforcement du cadre réglementaire et institutionnel de protection des familles

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5: Performance du programme

Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul/ Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Consolider les valeurs familiales fondamentales	Nombre de familles vulnérables soutenus	3 000	3 000	3 500	4 000	Dénombrement Source : Rapport d'activités DPF
	Nombre de réunifications familiales réalisées	350	400	450	500	Dénombrement Source : Rapport d'activités DPF
	Nombre de familles formées en compétence de vie familiale	1528	2 500	3 000	3 500	Dénombrement (Base de calcul : 60 000 familles) Source : Rapport d'activités DPF

Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul/ Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 2 : Renforcer le système de protection de la famille	Nombre de textes réglementaires élaborés en matière de protection des familles	1	5	-	-	Dénombrement Prévision 2024 : 05 Source : Rapport d'activités DPF
	Proportion de régions disposant d'une commission locale de la famille	-	70%	100%	-	(Nombre de régions et de communes disposant d'une commission locale de la famille / Nombre total de régions et de communes identifiées) x 100 Prévision 2024-2025 : 44 Source : Rapport d'activités DPF
	Proportion de communes du district d'Abidjan disposant d'une commission locale de la famille	-	70%	100%	-	(Nombre de communes disposant d'une commission locale de la famille / 13 communes identifiées) x 100 Source : Rapport d'activités DPF

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6: Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 3: Promotion et consolidation de la Famille	801 191 922	951 274 324	981 930 916
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	572 250 000	623 756 501	636 980 825
Transferts	140 500 000	156 570 015	168 590 091
Investissements	88 441 922	170 947 808	176 360 000
<i>Trésor</i>	<i>88 441 922</i>	<i>170 947 808</i>	<i>176 360 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7: Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22120 Promotion et consolidation de la Famille	801 191 922	951 274 324	981 930 916
2212001 Promotion des conditions de bien-être familial	744 291 922	847 152 923	876 205 844
2 Biens et services	515 350 000	519 635 100	531 255 753
11104000037 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Centre Socio-Educatif de Yamoussoukro	12 180 000	12 180 000	12 177 000
14104000031 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de DIMBOKRO	9 180 000	9 455 400	9 739 062
15104000039 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Daoukro	6 000 000	6 000 000	6 000 000
16104000026 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de BONGOUANOU	8 780 000	9 043 400	9 314 702
17104000040 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Centre Socio-Educatif de BOUAKÉ	9 780 000	10 073 400	10 375 602
17104000051 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio Educatif de BÉOUMI	8 780 000	9 043 400	9 314 702
18104000039 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe socio-éducatif de Boniérédougou (Dabakala)	8 280 000	8 528 400	8 784 252
18104000044 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio Educatif de DABAKALA	8 160 000	8 404 800	8 656 944
22104060036 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Touba	6 000 000	6 000 000	6 000 000
23104000018 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de ODIENNE	9 130 000	9 403 900	9 686 017
23104000023 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Madinani	6 000 000	6 000 000	6 000 000
25104000021 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio Educatif de SIRASSO	8 180 000	8 425 400	8 678 162
25104000024 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de KORHOGO	8 880 000	9 146 400	9 420 792
28104000022 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de BOUNA	7 680 000	7 910 400	8 147 712

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22120 Promotion et consolidation de la Famille	801 191 922	951 274 324	981 930 916
31104000042 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif d'ISSIA	8 330 000	8 579 900	8 837 297
31104000046 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de DALOA	8 680 000	8 940 400	9 208 612
31104000064 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Vavoua	6 000 000	6 000 000	6 000 000
31104000065 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Zoukougbeu	6 000 000	6 000 000	6 000 000
32104000035 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif d'Oumé	7 680 000	7 910 400	8 147 712
32104000045 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Diégoneffa	6 000 000	6 000 000	6 000 000
32104000046 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Gagnoa	6 000 000	6 000 000	6 000 000
35104000032 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Bouaflé	6 000 000	6 000 000	6 000 000
41104000027 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de MAN	8 800 000	1 854 000	1 909 620
41104000037 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Logoualé	6 000 000	6 000 000	6 000 000
41104000038 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Mahapleu (Danané)	6 000 000	6 000 000	6 000 000
41104000039 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Zouan-Hounien	6 000 000	6 000 000	6 000 000
42104000022 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de GUIGLO	8 000 000	8 240 000	8 487 200
42104000033 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Taï	6 000 000	6 000 000	6 000 000
43104000023 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-éducatif de Duékoué	8 060 000	8 301 800	8 550 854
43104000024 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio Educatif de Grand Gbapleu (EX CACE)	9 290 000	9 568 700	9 855 761
51104000040 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social de DIVO	8 880 000	9 146 400	9 420 792
55104000016 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socia de TABOUI	8 430 000	8 682 900	8 943 387
55104000019 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social de GRAND BEREBY	8 030 000	8 270 900	8 519 027
56104000016 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-éducatif de Soubré	8 330 000	8 579 900	8 837 297
61104000054 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif d'Abengourou	6 000 000	6 000 000	6 000 000
62104000046 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de BONDOUKOU	7 980 000	8 219 400	8 465 982
62104000064 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Tanda	6 000 000	6 000 000	6 000 000
76104000058 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif d'Agboville	6 000 000	6 000 000	6 000 000
76104000059 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de TIIASSALÉ	6 000 000	6 000 000	6 000 000
77104000035 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social d'ADZOPE	10 180 000	10 485 400	10 799 962
77104000051 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif de Yakasse Attobrou	6 000 000	6 000 000	6 000 000
77104000052 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif d'Akoupé	6 000 000	6 000 000	6 000 000
77104000053 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif d'Alépé	6 000 000	6 000 000	6 000 000
78104000380 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social AVENUE 1 TREICHVILLE	8 680 000	8 940 400	9 208 612
78104000384 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif PORT-BOUET	8 730 000	8 991 900	9 261 657
78104000386 Apporter un soutien aux populations en difficulté	70 000 000	72 100 000	74 263 000
78104000436 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social KOUMASSI CENTRE	8 780 000	9 043 400	9 314 702
78104000437 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social COCODY NORD	8 660 000	8 919 800	9 187 394
78104000438 Apporter un appui technique au Ministère	6 000 000	6 180 000	6 365 400
78104000487 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social ADJAME 220 LOGEMENTS	9 880 000	10 176 400	10 481 692
78104000491 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social d'ADJAME SANTE	9 280 000	9 558 400	9 845 152
78104000518 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-éducatif de Yopougon Port Bouët II	8 830 000	9 094 900	9 367 747
78104000525 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Social d'ABOBO GARE	8 830 000	9 094 900	9 367 747
78104000536 Superviser les activités d'éducation et de protection des enfants dans le Complexe Socio-Educatif d'Abadjin-kouté (Songon)	6 000 000	6 000 000	6 000 000
90104000003 Organiser la Journée Internationale de la Famille	38 000 000	39 140 000	40 314 200

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22120 Promotion et consolidation de la Famille	801 191 922	951 274 324	981 930 916
3 Transferts	140 500 000	156 570 015	168 590 091
78104000427 Soutenir les ménages vulnérables	140 500 000	156 570 015	168 590 091
4 Investissements	88 441 922	170 947 808	176 360 000
Trésor	88 441 922	170 947 808	176 360 000
78104000415 Construire et réhabiliter les CSE (Port-Bouët, Koumassi, Cocody, Adjamé 220 Lgts, Dabakala)	25 077 243	70 947 808	0
77104000047 Construire et équiper le Complexe Socio-Educatif d'Akoupé	30 000 000	100 000 000	176 360 000
43104000025 Réhabiliter, étendre et équiper le CSE Grand Gbapleu	33 364 679	0	0
2212002 Renforcement du cadre réglementaire et institutionnel de protection des familles	56 900 000	104 121 401	105 725 072
2 Biens et services	56 900 000	104 121 401	105 725 072
78104000439 Prendre en charge les enfants privés de cellule familiale	6 000 000	6 180 000	6 365 400
78104000526 Coordonner les activités de Promotion et de Consolidation de la Famille	27 800 000	74 148 401	74 852 882
90104000010 Coordonner les activités de prise en charge des urgences médicales	23 100 000	23 793 000	24 506 790

II.2.4. Programme 4: Protection des Enfants et des adolescents vulnérables

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4: Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4: Protection des Enfants et des adolescents vulnérables	Action 4.1: Amélioration du dispositif de prise en charge des enfants et adolescents vulnérables
	Action 4.2: Renforcement de la lutte contre la traite l'exploitation et les violences faites aux enfants

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5: Performance du programme

Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthodes de calcul/ Moyens de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Améliorer la prise en charge des enfants en situation de vulnérabilité	Nombre d'OEV et leur famille bénéficiant de soins et de soutiens selon les normes AQ par an	250 000	265 000	280 000	295 000	Dénombrement Source : Rapport d'activités PNOEV, Etat, PEPFAR
	Proportion d'enfants en situation de rue identifiés ayant bénéficié d'une assistance par an	103, 50%	71%	75%	80%	(Nombre d'enfants en situation de rue identifiés ayant bénéficié d'une assistance par an / nombre total d'enfants en situation de rue identifiés par an) x 100 Prévision :10 000 - Source : Rapport d'activités PPEAV
	Nombre d'enfants encadrés dans les Centres de Protection de la Petite Enfance (CPPE)	17 544	18 012	18 732	19 000	Dénombrement Source : Rapport de fin d'année DPE
	Nombre d'enfants pris en charge dans les Etablissements de Protection de Remplacement (EPR)	749	750	750	800	Dénombrement - Source : Rapport d'activités DPE

Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthodes de calcul/ Moyens de vérification
			2024	2025	2026	
OS 2 : Améliorer les pratiques communautaires en matière de protection de l'enfant	Nombre de localités disposant de mécanismes communautaires de protection des enfants.	1200	2010	2060	2110	Dénombrement Source : Rapport d'installation CPE, DPE
	Nombre d'enfants victimes de violences et de négligences référés pris en charge	5 974	5203	5375	5487	Dénombrement Source : Base de données SIPE

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6: Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 4: Protection des Enfants et des adolescents vulnérables	7 695 668 932	8 846 286 016	9 711 155 877
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	2 903 569 137	2 837 206 130	2 909 130 956
Transferts	21 430 794	14 925 415	16 071 258
Investissements	4 770 669 001	5 994 154 471	6 785 953 663
Trésor	1 516 195 206	2 393 454 471	2 772 120 033
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	3 254 473 795	3 600 700 000	4 013 833 630

Tableau 7: Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22121 Protection des Enfants et des adolescents vulnérables	7 695 668 932	8 846 286 016	9 711 155 877
2212101 Amélioration du dispositif de prise en charge des enfants et adolescents vulnérables	5 110 932 588	6 339 150 759	7 173 492 929
2 Biens et services	361 020 000	361 090 300	371 468 008
31104000062 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de Tazibouo (Daloa)	15 000 000	15 000 000	14 995 000
71104000077 Apporter un soutien social aux pensionnaires de CPPE de Biléoulékro	10 040 000	9 517 200	9 802 716
78104000389 Mettre en oeuvre et coordonner la Politique Nationale de Protection de l'Enfant	33 600 000	33 578 000	34 585 340
78104000420 Apporter un soutien social aux pensionnaires Centre d'éducatif zone IV C	219 350 000	225 930 500	232 708 415
78104000506 Organiser des séances de sensibilisation de masse et de proximité sur la traite des enfants	10 000 000	10 300 000	10 609 000
78104000529 Réaliser une mission permanente de veille, de régulation et d'orientation sur les questions relatives à l'adoption (ACACI)	49 380 000	42 621 400	43 900 042
78104000535 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE d'Azaguié Gare	8 650 000	8 693 200	8 953 995
90104000001 Organiser la journée de l'enfant en situation de rue	15 000 000	15 450 000	15 913 500
3 Transferts	21 430 794	14 925 415	16 071 258
78104000390 Apporter un soutien social aux pensionnaires des Pouponnières privées	16 430 794	9 775 415	10 766 758
78104000477 Prendre en charge les hospitalisations et obsèques des enfants poupons	5 000 000	5 150 000	5 304 500
4 Investissements	4 728 481 794	5 963 135 044	6 785 953 663
Trésor	1 474 007 999	2 362 435 044	2 772 120 033
90104000015 Programme de prise en charge des enfants et adolescents vulnérables - phase II	200 000 000	500 000 000	1 000 000 000
90104000014 Programme de coopération CI-UNICEF protection enfants et adolescents - phase II	302 607 999	500 000 000	700 000 000
78104000534 Réhabiliter, construire et équiper un bâtiment R+1 à la pouponnière de Yopougon Attié	30 000 000	150 000 000	243 146 063
78104000463 Réhabiliter et équiper le centre éducatif zone 4c	29 000 000	84 500 715	106 600 715
78104000442 Prendre en charge les enfants et orphelins du SIDA	762 400 000	627 934 329	0
41104000034 Construire et équiper le Centre de Réinsertion Socio-Educatif de Man	150 000 000	500 000 000	722 373 255

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22121 Protection des Enfants et des adolescents vulnérables	7 695 668 932	8 846 286 016	9 711 155 877
Financement extérieur	3 254 473 795	3 600 700 000	4 013 833 630
90104000014 Programme de coopération CI-UNICEF protection enfants et adolescents - phase II	1 634 473 795	1 380 700 000	0
78104000442 Prendre en charge les enfants et orphelins du SIDA	1 620 000 000	2 220 000 000	4 013 833 630
2212102 Renforcement de la lutte contre la traite l'exploitation et les violences faites aux enfants	2 584 736 344	2 507 135 257	2 537 662 948
2 Biens et services	2 542 549 137	2 476 115 830	2 537 662 948
11104000041 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE SOPIM (Yamoussoukro)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
11104000042 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de BONZI (Yamoussoukro)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
15104000026 Apporter un un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans Centre D'ACTION COMMUNAUTAIRE POUR L'ENFANCE DE ZANZANSOU	4 990 000	5 139 700	5 293 891
15104000038 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de Zanzansou (Ouélé)	5 000 000	5 000 000	4 960 000
16104000018 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE D'ASSE-ASSASSO (BONGOUANOU)	4 960 000	5 108 800	5 262 064
17104000043 Apporter un soutien social aux pensionnaires de la Pouponnière de Bouaké	256 376 760	264 068 063	271 990 105
17104000058 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de DJÉBONOUA	5 000 000	5 000 000	5 000 000
18104000040 Apporter un un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE DE FOUMBOLO	6 260 000	6 447 800	6 641 234
18104000041 Apporter un un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CACE de Bokala Niampondougou (Dabakala)	4 960 000	5 108 800	5 262 064
23104000022 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE d'Odiénné	5 000 000	5 000 000	5 000 000
24104000029 Apporter un soutien aux enfants du Centre d'Accueil pour Enfants en Difficulté de Ferkéssédougou (CAEDF)	214 800 000	201 244 000	207 281 320
24104000030 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de Ferkéssédougou	5 000 000	5 000 000	5 000 000
25104000030 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE COMPLEXE 2 (Korhogo)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
26104000020 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 dans le CPPE de KOUTO	4 910 000	5 057 300	5 209 019
31104000063 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE QUARTIER BAOULE (Daloa)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
32104000044 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de GOTA BAOULE	5 000 000	5 000 000	5 000 000
36104000012 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de Gbemazo (Worofla)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
36104000013 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de SAgoura (Kamalo)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
41104000031 Apporter un un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de ZOUAN HOUNIEN	6 640 000	6 839 200	7 044 376
41104000036 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de Bin-Houyé	5 000 000	5 000 000	5 000 000
51104000046 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de Divo	5 000 000	5 000 000	5 000 000
56104000024 Apporter un soutien aux enfants du Centre d'Accueil pour Enfants en Difficulté de Soubré (CAEDS)	89 000 000	83 430 000	85 932 900
56104000025 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE MAMAN ZADIKANY de Soubré	5 000 000	5 000 000	5 000 000
61104000036 Apporter un soutien social aux pensionnaires de CPPE Yakassé-Feyassé (Abengourou)	6 290 000	6 478 700	6 673 061
61104000037 Apporter un un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de Niablé	8 000 000	8 240 000	8 487 200
61104000039 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 dans le CPPE DE L'INDÉNIÉ-DJUABLIN	6 360 000	6 550 800	6 747 324
61104000042 Apporter un un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE DE ZINZENOU (Abengourou)	6 310 000	6 499 300	6 694 279
61104000053 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE les Etoiles du Djuablin Agnibilékro	5 000 000	5 000 000	5 000 000
62104000053 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance N'dakro (Koun-Fao)	4 968 900	5 117 967	5 271 506
62104000062 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE de TIEDIO	6 040 000	6 015 200	6 195 656
62104000063 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE d'AMANVI	5 000 000	5 000 000	5 000 000
71104000078 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 dans le CPPE REVE D'ENFANTS de Moossou	8 440 000	7 540 000	7 540 000
71104000079 Apporter un un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de TIAPOUM	8 960 000	9 228 800	9 505 664
71104000080 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE DE POL AMEWE D'ABIATY (Aboisso)	9 640 000	9 929 200	10 227 076
71104000081 Apporter un soutien social aux pensionnaires CPPE DE NOE (Aboisso)	8 040 000	8 281 200	8 529 636
71104000082 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE LES PAILLONS D'ADIAKÉ (Aboisso)	6 040 000	6 221 200	6 407 836
71104000083 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 dans le CPPE LES MOINEAUX D'AYAMÉ (Aboisso)	4 960 000	5 005 800	5 155 974

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22121 Protection des Enfants et des adolescents vulnérables	7 695 668 932	8 846 286 016	9 711 155 877
71104000084 Apporter un un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE DE FRAMBO (Aboisso)	7 540 000	5 706 200	5 877 386
71104000086 Apporter un un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) d'Aboisso	6 040 000	6 221 200	6 407 836
71104000087 Apporter un un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) de Affiénou	7 160 000	7 374 800	7 596 044
71104000088 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) de Samo	6 260 000	6 447 800	6 641 234
71104000089 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE DE SAYKRO (Aboisso)	6 160 000	6 344 800	6 535 144
71104000093 Apporter un soutien social aux pensionnaires de CPPE ROSA D'ABOISSO	6 060 000	6 241 800	6 429 054
71104000094 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la petite enfance de Grand-Bassam	6 000 000	6 180 000	6 365 400
71104000095 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le Centre de Protection de la Petite Enfance Eboinda (Tiapoum)	7 560 000	7 786 800	8 020 404
71104000096 Animer le CPPE de N'guiémé (TIAPOUM)	6 030 000	6 210 900	6 397 227
71104000101 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE DE KOTOAGNUAN (Aboisso)	7 860 000	8 095 800	8 338 674
71104000105 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 dans la garderie GARDERIE D'ENFANTS DE TOUMANGUIE-VILLAGE	7 160 000	7 374 800	7 596 044
71104000106 Apporter un soutien social aux activités de l'Orphelinat de Grand-Bassam	256 678 381	264 378 732	272 310 094
71104000108 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE DE EJAMBO (Aboisso)	7 360 000	6 035 800	6 216 874
71104000110 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) d'Adaou	6 860 000	5 520 800	5 686 424
71104000111 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) Aka Aoulé d'Aboisso	7 510 000	7 735 300	7 967 359
71104000112 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE PÈRE OSCAR DE MAFÉRÉ (Aboisso)	5 600 000	5 768 000	5 941 040
76104000036 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance Tiassalé	6 430 000	6 622 900	6 821 587
76104000039 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) de N'Douci	6 060 000	5 932 800	6 110 784
76104000045 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE Grand Moucho (Agboville)	5 860 000	6 035 800	6 216 874
76104000048 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) d'Agboville	6 310 000	6 344 800	6 535 144
76104000050 Apporter un soutien aux enfants du Centre de Transit pour Enfants d'Agboville (CTEA)	30 482 050	31 396 512	32 338 407
76104000054 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE DE GAN EDEN (Agboville)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
76104000055 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE DE MESANGES (Agboville)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
76104000056 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de N'ZIANOUAN	5 000 000	5 000 000	5 000 000
76104000057 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans la CRECHE/GARDERIE Aboude KOUASSIKRO (Agboville)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
77104000036 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE de Memni (Alépé)	4 960 000	5 108 800	5 262 064
77104000039 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE Grâce d'Ahoutoué (Alépé)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
77104000041 Apporter un soutien social aux pensionnaires de CPPE D'ANANGUIE (ADZOPE)	8 360 000	8 610 800	8 869 124
77104000045 Apporter un soutien social aux pensionnaires du CPPE de OGHLWAPO	5 860 000	5 726 800	5 898 604
77104000049 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE d'Adzopé 2	5 000 000	5 000 000	5 000 000
77104000050 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de YAKASSE ATTOBROU	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78104000391 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance de Koumassi Nord Est Mamie Adjoua	6 010 000	6 190 300	6 376 009
78104000395 Apporter un un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le Centre de Protection de la Petite Enfance COCODY SUD	7 060 000	7 271 800	7 489 954
78104000396 Apporter un un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans Centre de Protection de la Petite Enfance YOPOUGON ATTIE	6 060 000	6 241 800	6 429 054
78104000397 Apporter un soutien social aux pensionnaires de la Pouponnière de Yopougon	269 500 456	277 585 470	285 913 034
78104000398 Organiser la Journée de l'Enfant Africain	22 600 000	23 278 000	23 976 340
78104000399 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance d'Anono	8 060 000	8 301 800	8 550 854
78104000400 Apporter un appui au fonctionnement du Parlement des enfants	4 000 000	4 120 000	4 243 600
78104000412 Gérer les activités de la Pouponnière MTHB	255 957 338	263 636 058	271 545 140
78104000430 Apporter un soutien social aux pensionnaires du Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) les hammeaux de la Palmeraie	6 260 000	6 447 800	6 641 234
78104000443 Coordonner les interventions en matière de protection de l'enfant	2 000 000	2 060 000	2 121 800
78104000489 Apporter un un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le Centre de Protection de la Petite Enfance (CPPE) Mamie ADJOUA	5 960 000	6 138 800	6 322 964

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22121 Protection des Enfants et des adolescents vulnérables	7 695 668 932	8 846 286 016	9 711 155 877
78104000497 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 dans le CPPE DE DJAKO DJOMAN D'AZITO	7 660 000	7 889 800	8 126 494
78104000516 Apporter un soutien social aux pensionnaires de l'Orphelinat de BINGERVILLE	370 891 908	291 493 584	291 968 234
78104000537 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE d'ABOUABOU	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78104000538 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE AKW-DJEMIN BINGERVILLE	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78104000539 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE de MAMIE ADJOUA YOPOUGON	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78104000540 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans le CPPE DE DJOROGO BITE CITE SIR	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78104000541 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans la garderie du DEBARCADERE LOCODJORO (Yopougon)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78104000542 Apporter un encadrement aux enfants de 2 à 5 ans dans la CRECHE/GARDERIE MTHB (Adjamé)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
79104000034 Apporter un soutien social aux pensionnaires de la Pouponnière de Dabou	311 923 344	308 921 044	318 188 676
79104000043 Apporter un soutien social aux pensionnaires de la GARDERIE D'ENFANTS DE VIEIL AKLOJ (DABOU)	4 500 000	4 635 000	4 774 050
4 Investissements	42 187 207	31 019 427	0
Trésor	42 187 207	31 019 427	0
76104000051 Réhabiliter, Etendre et Equiper le Centre de Transit d'Agboville pour les enfants en situation de rue	42 187 207	31 019 427	0

III.2.5. Programme 5: Autonomisation des femmes

III.2.5.1. Stratégie du programme

Tableau 4: Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 5: Autonomisation des femmes	Action 5.1: Renforcement des capacités des femmes en entrepreneuriat
	Action 5.2: Appui aux projets d'entrepreneuriat des femmes

III.2.5.2. Performance du programme

Tableau 5: Performance du programme

Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthodes de calcul/ Moyens de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Former et sensibiliser sur le plan économique, social et juridique	Proportion d'organisations de femmes ayant bénéficié de formation sur l'entrepreneuriat	10%	44,55%	45,10%	46%	(Nombre d'organisation de femmes formées à l'entrepreneuriat / Nombre d'organisations de femmes à former) x 100 Source : Rapport d'activités DAEF
	Proportion de femmes bénéficiaires de programmes de renforcement de capacités en leadership, management et compétences de vie sociale	27,91%	28,91%	29,30%	30%	(Nombre de femmes bénéficiaires de programme de renforcement de capacités en leadership, management et compétences de vie sociale / Nombre de femmes programmées) x 100 Source : Rapport d'activités DAEF
OS 2 : Améliorer l'appui financier et matériel apporté aux femmes	Proportion de femmes ayant bénéficié d'appuis pour l'acquisition et l'utilisation de technologies agropastorale, halieutique et artisanale	-	31,5%	32,25%	33%	(Nombre de groupements équipés / Nombre de groupements programmés) x100 Source : Rapport d'activités PGNFNFD
	Nombre d'organisations féminines ayant bénéficié d'appui en matériels	-	37	40	43	Dénombrement Source : Rapport d'activités DAEF
	Nombre de partenariats obtenus avec les structures financières	1	2	3	4	Dénombrement Source : Rapport d'activités PGNFNFD

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6: Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 5: Autonomisation des femmes	881 494 131	1 486 896 404	4 015 687 411
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	143 250 000	172 243 748	176 878 477
Transferts	296 425 000	314 652 656	338 808 934
Investissements	441 819 131	1 000 000 000	3 500 000 000
<i>Trésor</i>	<i>441 819 131</i>	<i>1 000 000 000</i>	<i>3 500 000 000</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7: Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22218 Autonomisation des femmes	881 494 131	1 486 896 404	4 015 687 411
2221804 Renforcement des capacités des femmes en entrepreneuriat	141 675 000	170 621 498	175 207 560
2 Biens et services	95 250 000	122 803 748	125 955 277
78104000382 Piloter le conseil national de femme	4 000 000	4 120 000	4 243 600
78104000447 Apporter un appui financier aux femmes pour la création d'AGR	28 500 000	29 355 000	30 235 650
78104000496 Organiser la Journée mondiale de la femme rurale	32 500 000	30 900 000	31 827 000
90104000008 Coordonner les activités d'autonomisation économique de la femme	30 250 000	58 428 748	59 649 027
3 Transferts	46 425 000	47 817 750	49 252 283
78104000366 Apporter un appui à l'achat des titres de transport SOTRA des auditrices	46 425 000	47 817 750	49 252 283
2221805 Appui aux projets d'entrepreneuriat des femmes	739 819 131	1 316 274 906	3 840 479 851
2 Biens et services	48 000 000	49 440 000	50 923 200
78104000472 Organiser la Journée internationale de l'entrepreneuriat féminin	33 000 000	33 990 000	35 009 700
78104000473 Former et sensibiliser les femmes et groupements féminins en entrepreneuriat	15 000 000	15 450 000	15 913 500
3 Transferts	250 000 000	266 834 906	289 556 651
78104000504 Fond d'amitié et de coopération Ivoir-Burkinabé pour la promotion de la femme (FACIBF)	250 000 000	266 834 906	289 556 651
4 Investissements	441 819 131	1 000 000 000	3 500 000 000
Trésor	441 819 131	1 000 000 000	3 500 000 000
90104000005 Projet de Construction des Usines des Femmes de Côte d'Ivoire "USIFEM-CÔTE D'IVOIRE"	345 819 131	500 000 000	1 000 000 000
78104000451 Projet Autonomisation de la Femme rurale	96 000 000	500 000 000	2 500 000 000

SECTION 356: MINISTERE DE LA TRANSITION NUMERIQUE ET DE LA DIGITALISATION

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

- l'inadaptation du cadre juridique actuel aux technologies dites de la 4^{ème} Révolution industrielle (5G, Internet des Objets, Cloud, etc.) ;
- l'absence d'harmonisation et d'actualisation du cadre juridique et institutionnel de la cybersécurité ;
- le faible niveau de sécurisation du cyberspace ;
- la non ratification des conventions internationales en matière de cybersécurité et de lutte contre la cybercriminalité ;
- la persistance de la cybercriminalité ;
- le faible niveau de pénétration de l'internet fixe haut débit ;
- l'offre de contenus locaux numériques quasi marginale ;
- la faible qualification et l'insuffisance des ressources humaines ;
- la mauvaise qualité et le coût élevé des services offerts à la population ;
- l'accessibilité limitée des populations aux services et outils de l'économie numérique ;
- la difficulté pour la population à accéder aux équipements terminaux TIC ;
- le faible taux de couverture en WIFI des Universités et Grandes Ecoles ;
- la faible pénétration des services numériques dans l'administration publique ;
- le faible niveau de la digitalisation de l'administration et de la gouvernance électronique ;
- le faible niveau de digitalisation dans les secteurs prioritaires de développement de l'économie nationale ;
- le faible niveau de pénétration de la large bande ;
- le faible taux de couverture des réseaux mobiles en 3G/4G ;
- l'absence de connectivité dans certaines zones rurales ;
- l'absence de cadre juridique adapté et dédié favorisant l'identification et l'accompagnement (incubation, accélération, etc.) des startups ;
- la désuétude de la loi 2004-429 du 30 août 2004 relative à la Zone franche de la Biotechnologie et des Technologies de l'Information et de la Communication (ZBTIC) ;
- l'absence d'opérationnalisation du Bureau de Coordination et du Contrôle Administratif (BCCA) ;
- l'instabilité du sol abritant les infrastructures de la ZBTIC ;
- la faible capacité d'accueil de l'ESATIC ;
- la vétusté des infrastructures (bâtiments, réseau d'eaux et d'électricité) du site A du VITIB ;
- la faible couverture du réseau postal ;
- l'inadaptation du cadre juridique actuel relatif au secteur postal ;
- l'inapplication du décret n°2013-702 du 10/10/2013 portant code des Postes ;
- les difficultés structurelles de gestion de LA POSTE-CI ;
- la non effectivité de la mise en œuvre du service postal universel ;
- le déficit d'exploitation de LA POSTE-CI ;
- l'inadaptation des infrastructures actuelles de l'EMSP.

I.1.2. Réponses apportées

- l'adoption des stratégies nationales du numérique, de la cybersécurité et de l'innovation à l'horizon 2025 ;
- l'adoption de plusieurs décrets portant sur le numérique, le 22 décembre 2021 ;
- l'octroi de trois licences pour la fourniture de la téléphonie 4G ;
- la mise en œuvre du programme de gouvernance électronique E-gouv ;

- le contrôle de la qualité de service des opérateurs de téléphonie mobile ;
- la mutualisation des infrastructures TIC par les opérateurs ;
- la mise en place du projet de couverture en internet wifi des universités et grandes écoles publiques ;
- l'identification des abonnés à la téléphonie mobile ;
- le déploiement de centres multimédias spécialisés au profit des personnes en situation de handicap ;
- la création du CÔTE D'IVOIRE – COMPUTER EMERGENCY RESPONSE TEAM (CI-CERT) ;
- la mise en place du programme d'accessibilité aux outils TIC ;
- la mise en œuvre du projet de Réseau National du Haut Débit (RNHD) : maillage du pays en fibre optique ;
- la desserte en connectivité internationale par quatre câbles sous-marins ;
- l'existence d'un point d'échange Internet dénommé « CIVIX » ;
- la création du Comité National de Digitalisation (CNDigit) ;
- l'existence de la fondation Jeunesse Numérique ;
- l'existence d'une structure de régulation postale dont la gestion est confiée à l'ARTCI ;
- la mise en œuvre par le Gouvernement du plan de redressement de la Poste Côte d'Ivoire ;
- la mise en œuvre du courrier hybride ;
- la mise en œuvre du service postal universel ;
- la diversification et l'innovation des offres par le lancement de nouvelles activités telles que la vente en ligne, la livraison à domicile, le courrier en ligne et le cash-cash ;
- la réhabilitation de 50 bureaux de poste sur les 66 bureaux de poste dans la zone ex-CNO.

I.1.3. Défis et priorités

- la mise en œuvre des stratégies nationales du numérique, de la cybersécurité et de l'innovation à l'horizon 2025 ;
- la création de l'agence nationale de la cybersécurité ;
- l'opérationnalisation des décrets pris le 22 décembre 2021 ;
- le déploiement d'une infrastructure numérique de très haut débit sur le territoire national ;
- la mise en place d'une administration connectée ;
- la diffusion des services numériques inclusifs dans les secteurs économiques prioritaires ;
- l'accroissement de la contribution des services financiers numériques à l'inclusion financière des populations et au développement du commerce électronique ;
- le développement des compétences numériques par la formation du capital humain nécessaire à la croissance de l'économie numérique ;
- la vulgarisation des outils numériques auprès des populations ;
- la création d'un environnement des affaires propice à l'investissement, à l'entrepreneuriat et à l'innovation dans l'économie numérique ;
- la promotion d'une industrie du numérique propice à l'innovation et à la création de valeurs ;
- le renforcement de la cybersécurité et de la confiance numérique dans le cyberspace ivoirien ;
- le remblai complémentaire de la zone franche de Grand-Bassam (UEP-ZBTIC) ;
- l'opérationnalisation du BCCA (VITIB-SA) ;
- la réhabilitation des infrastructures du VITIB ;
- la mise à jour de la loi 2004-429 du 30 août 2004 instituant le régime de la Zone franche de la Biotechnologie et des Technologies de l'Information et de la Communication en Côte d'Ivoire ;
- l'actualisation du code postal ;
- la mise en application effective des textes de régulation du secteur Postal, décret n°2013-702 du 10/10/2013 portant code des Postes ;
- la mise en œuvre effective du service postal universel ;
- le positionnement de la poste en un tiers de confiance ;
- la récupération du patrimoine du site de la zone 3 du km4/boulevard de Marseille ;
- l'élaboration et l'adoption de la lettre de politique sectorielle pour le développement des activités postales ;
- la formation d'une expertise nationale en matière de services postaux ;

- la réhabilitation, le développement et la modernisation de l'infrastructure postale ;
- la poursuite de la réforme de la Société "LA POSTE-CI" ;
- l'accompagnement de la société "LA POSTE-CI" dans sa migration vers une poste plus innovante orientée vers des services postaux digitaux ;
- la construction et la réhabilitation d'infrastructures adaptées à l'activité de l'EMSP.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- la mise en place d'un système d'archivage numérique des archives presse, audiovisuel et des affiches ;
- le développement des infrastructures numériques ;
- le développement des services du numérique ;
- l'amélioration des services financiers numériques ;
- le renforcement des compétences numériques ;
- l'amélioration de l'environnement des affaires dans le secteur de l'Economie numérique ;
- le développement de l'innovation dans le secteur du numérique ;
- le renforcement de la Cybersécurité ;
- le développement et l'innovation du secteur postal.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gouvernance du Ministère est renforcée ;
- le développement de l'économie numérique est assuré ;
- le développement du secteur postal est assuré.

I.3 Missions du Ministère

Conformément au **décret n°2023-820 du 25 octobre 2023** portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 22, le Ministre de la Transition Numérique et de la Digitalisation est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Transition Numérique et de Digitalisation.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

- élaboration et suivi de l'application de la réglementation en matière de Transition numérique et de Digitalisation ;
- mise en œuvre de stratégies et de plans d'action pour le développement d'un environnement numérique ;
- développement de l'accès au réseau numérique ;
- contrôle de la programmation et de la réalisation des infrastructures et des équipements du secteur des télécommunications ainsi que leur maintenance ;
- élaboration et suivi de l'application de la réglementation en matière de télécommunication ;
- suivi des concessions dans les différents secteurs d'infrastructures de télécommunication ;
- élaboration et mise en œuvre de la politique en faveur du développement et de la diffusion des usages du numérique ;
- élaboration et mise en œuvre de la politique d'informatisation de l'Administration et évaluation de son impact sur la modernisation de l'Administration et la qualité des Services Publics, en liaison avec les Ministres concernés ;
- développement de la formation, de l'emploi, de la recherche, de l'innovation et de la compétitivité dans le secteur numérique ;
- restructuration et modernisation de la Poste ;
- élaboration et suivi de l'application de la réglementation en matière de Poste ;
- mise en place et suivi du plan de sécurité numérique.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1: Administration générale.
- Programme 2: Economie numérique et poste.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1: Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1: Administration générale	Cabinet			
Programme 2: Economie numérique et poste	Direction Générale de l'Economie Numérique et de la Digitalisation (DGEND), Bureau de la Coordination des Projets Prioritaires (BCPP), Direction de la Confiance Numérique et de la Cybersécurité (DCNC), Direction de la Transformation Digitale et de l'innovation (DTDI), Direction des Télécommunications / TIC et du Secteur Postal (DTSP).	Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications-TIC (ANSUT), Village des Technologies de L'Information et de la Biotechnologie (VITIB), COMITE DE PILOTAGE DTI, École Supérieure Africaine des TIC (ESATIC). Agence Ivoirienne de Gestion des Fréquences Radioélectriques (AIGF), Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC (ARTCI), La POSTE CI, Ecole Multinationale Supérieure des Postes d'Abidjan (EMSP), PROJET SOLUTION NUMERIQUE École Supérieure Africaine des TIC (ESATIC). Agence Ivoirienne de Gestion des Fréquences Radioélectriques (AIGF), Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC (ARTCI), La POSTE CI, Ecole Multinationale Supérieures des Postes d'Abidjan (EMSP), PROJET SOLUTION NUMERIQUE.	-Intégrer le digital dans le secteur agricole -Projet d'aménagement de la Zone Franche de Grand Bassam (ZBTIC), -Aménagement et réhabilitation de l'ESATIC -Réhabilitation et équipement des agences postales de CI ; (POSTE CI) -Mise en place d'une plateforme digitale de la POSTE CI. (Poste CI)	- Mise en place d'un Réseau National Haut Débit Fibre Optique (ANSUT), -Interconnexion des Universités et Grandes écoles publiques et privés (ANSUT E-éducation), -Poursuivre la mise en œuvre du projet de gouvernance électronique (E- GOUV) (ANSUT/SNDI), -Mise en œuvre du Projet un citoyen un ordinateur + une connexion Internet pour 500 000 foyers (ANSUT), -Réaménager les bandes GSM et les RRI (AIGF), -Acquérir les outils de prédiction pour la coordination et le contrôle des fréquences et des implantations (AIGF), -Implanter 15 stations de contrôle des fréquences sur le territoire national et assurer la mise à niveau de la station d'Abidjan (AIGF), -Restaurer le système de gestion et de contrôle automatisés du spectre (SGCAS) (AIGF), -Projet d'Appui au Renforcement de l'Administration Electronique (PARAE).(ANSUT)

II.1.2. Performance globale du Ministère

Tableau 2: Performance du Ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1: Renforcer la gouvernance du Ministère	RS 1.1: La gouvernance du Ministère est renforcée	IP1.1.1: Taux de réalisation des activités planifiées	Nombre d'activités annuelles réalisées / Nombre d'activités annuelles planifiées Sources : Rapports d'activités DAF / DPSSE

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 2: Accélérer la transformation digitale de l'Economie Nationale par le développement du secteur	RS 2.1: Le développement de l'économie numérique est assuré	IP 2.1.1: Taux de pénétration internet haut débit fixe - FTTX	(Nombre d'abonnés à internet haut débit par fibre optique / Population globale) x 100 Population : 29.389.15006 Habitants source RGPH Source : Rapport d'activités ARTCI
		IP2.1.2: Pourcentage de la population couverte par le mobile 4G	(Population couverte par 4G/Pop totale) x 100 Population : 29.389.15006 Habitants source RGPH Sources : Rapports d'activités ARTCI / AIGF
		IP2.1.3: Nombre de procédures administratives dématérialisées et mises en ligne	Dénombrement Source : Rapport d'activités DTSP
		IP2.1.4: Taux de femmes formées dans le numérique en Côte d'Ivoire	(Nombre de femmes formées / Nombre totale de femmes à former) X 100 Prévision : 90 femmes Source : Rapport d'activités DTSP
		IP2.1.5: Taux d'exécution des travaux du projet d'aménagement de la zone franche de Grand -Bassam	(Décompte / marché initial) x100 Source : Rapport d'activités UEP ZBTIC
		IP2.1.6: Nombre d'entreprises installées au VITIB	Dénombrement Prévision : 28 entreprises Source : Rapport d'activités VITIB SA
		IP2.1.7 : Classement Afrique au Global Cyber Security Index	Classement de l'UIT Sources : Rapports d'activités DCS/ARTCI / Publication de l'UIT
		IP2.1.8 : Classement Global Cyber Security Index (GCI)	Classement de l'UIT Sources : Rapports d'activités DCNC/ARTCI / Publication de l'UIT
	RS2.2: Le développement du secteur postal est assuré	IP2.2.1 : Nombre de diplômés aux métiers de la Poste	Dénombrement Prévision : 75 diplômés Source : Rapport d'activités EMSP

II.1.3. Financement global du Ministère

Tableau 3: Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	55 649 125 870	49 915 853 762	56 082 613 195
1.1 Ressources Intérieures	45 460 123 258	49 915 853 762	56 082 613 195
1.1.1 Budget Etat	45 460 123 258	49 915 853 762	56 082 613 195
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	10 189 002 612	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	10 189 002 612	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	55 649 125 870	49 915 853 762	56 082 613 195
2.1 Personnel	2 224 574 703	2 235 769 672	2 246 964 640
2.1.1 Solde y compris EPN	2 224 574 703	2 235 769 672	2 246 964 640
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	799 200 027	799 200 027	799 200 027
2.3 Transferts	40 186 448 528	46 058 448 528	53 036 448 528
2.4 Investissement	12 438 902 612	822 435 535	0
Trésor	2 249 900 000	822 435 535	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	10 189 002 612	0	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1: Administration générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4: Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1: Administration générale	Action 1.1: Coordination et animation
	Action 1.2: Gestion des ressources humaines financières et matérielles
	Action 1.3: Information et communication
	Action 1.4: Etudes, Planification, Suivi, Evaluation des activités du Ministère

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5: Performance du programme

Programme 1: Administration générale						
Objectif Spécifique	Indicateur de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1: Améliorer la coordination et le fonctionnement des structures	Taux de réalisation des activités du Plan de Travail Annuel (PTA)	-	100%	100%	100%	(Nombre d'activités du PTA réalisées / Nombre total d'activités du PTA) x 100 Source: Rapport Annuel d'activités

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6: Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 1: Administration générale	1 243 627 278	1 243 627 278	1 243 627 278
Dépenses de personnel	559 427 251	559 427 251	559 427 251
Dépenses en biens et services	684 200 027	684 200 027	684 200 027
Transferts	0	0	0
Investissements	0	0	0
<i>Trésor</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7: Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21235 Administration Générale	1 243 627 278	1 243 627 278	1 243 627 278
2123501 Coordination et animation du Ministère	270 700 027	270 700 027	270 700 027
2 Biens et services	270 700 027	270 700 027	270 700 027
90046000052 Coordonner et superviser les activités du ministère	172 500 000	172 500 000	172 500 000
90046000053 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000
90046000054 Apporter un appui juridique aux services du ministère	10 000 000	10 000 000	10 000 000
90046090146 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	84 200 027	84 200 027	84 200 027
2123502 Gestion des ressources humaines, financière et matérielles	903 427 251	903 427 251	903 427 251
1 Personnel	559 427 251	559 427 251	559 427 251
78046000687 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire	559 427 251	559 427 251	559 427 251
2 Biens et services	344 000 000	344 000 000	344 000 000
90046000055 Mettre en oeuvre le CDMT	16 500 000	16 500 000	16 500 000
90046000056 Gérer le budget et le patrimoine du ministère	28 000 000	28 000 000	28 000 000
90046000057 Gérer les ressources humaines du ministère	17 500 000	17 500 000	17 500 000
90046000058 Gérer les dépenses centralisées du ministère	195 000 000	195 000 000	195 000 000
90046000059 Gérer la commande publique du ministère	11 000 000	11 000 000	11 000 000
90046000060 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire	25 000 000	25 000 000	25 000 000
90046000061 Organiser la communication des activités du ministère	11 000 000	11 000 000	11 000 000
90046090145 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	40 000 000	40 000 000	40 000 000
2123503 Planification, programmation et suivi-évaluation	24 000 000	24 000 000	24 000 000
2 Biens et services	24 000 000	24 000 000	24 000 000
90046000062 Inspecter et contrôler les services du ministère	24 000 000	24 000 000	24 000 000
2123504 Système d'information et communication	45 500 000	45 500 000	45 500 000
2 Biens et services	45 500 000	45 500 000	45 500 000
90046000063 Apporter un appui en TIC aux services du ministère	45 500 000	45 500 000	45 500 000

II.2.3. Programme 2 : Economie numérique et poste

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Economie numérique et poste	Action 2.1: Développement du secteur Economie Numérique
	Action 2.2: Modernisation et développement du secteur Postal

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2: Economie numérique et poste						
Objectif Spécifique	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Développer l'économie numérique et le secteur postal	Taux de pénétration du haut débit fixe	0	3%	10%	15%	(Nombre d'abonnements HDF / Population totale) x 100 Dénominateur : 29 389 150 006 habitants Source : Rapport d'activités ARTCI
	Taux de la population couverte par le mobile 4G	0	65%	75%	80%	(Population couverte par le mobile 4G / Population totale) x 100 Dénominateur : 29 389 150 006 habitants Sources : Rapports d'activités ARTCI / AIGF
	Nombre de cabinets ministériels utilisant la plateforme e-cabinet	5	15	31	32	Dénombrement Prévision : 32 Cabinets Source : Rapport d'activités ANSUT
	Nombre de bureaux de postes opérationnels	180	180	198	200	Dénombrement Prévision : 200 bureaux de postes Source : Rapport d'activités LA POSTE CI
	Taux d'exécution du projet Ecom@Africa	15%	50%	70%	100%	(volume d'activités exécuté / volume d'activités prévues) x 100 Sources : Rapports d'activités DTSP / LA POSTE CI
	Nombre de diplômés (Licences et Master) en TIC à l'ESATIC	0	235	265	300	Dénombrement Prévision : 800 diplômés Source : Rapport d'activités ESATIC
	Taux de femmes formées dans le numérique en Côte d'Ivoire	0	20%	25%	30%	(Nombre de femmes formées / Nombre totale de femmes à former) X 100 Prévision : 90 femmes Source : Rapport d'activités DENUT
	Taux d'exécution des travaux du projet d'aménagement de la zone franche de Grand-Bassam	98%	100%	-	-	(Décompte / Marché initial) x 100 Sources : Rapports d'activités UEP / ZBTIC
	Nombre d'entreprises installées au VITIB	4	12	20	28	Dénombrement Prévision : 28 entreprises Source : Rapport d'activités VITIB SA
	Nombre de diplômés aux métiers postaux numériques	0	22	26	27	Dénombrement Prévision : 75 diplômés Source : Rapport d'activités EMSP
	Taux de mise en œuvre du Service Postal Universel	0	30%	60%	100%	(Nombre d'entreprises ayant adhéré au Service Postal Universel / Nombre d'entreprises ciblées) x 100 Source : Rapport d'activités LA POSTE CI
	Classement Afrique au Global Cyber Security Index	0	7/54	3/54	1/54	Classement de l'UIT Sources : Rapports d'activités DCS/ARTCI / Publication de l'UIT
	Classement Global Cyber Security Index (GCI)	75/175	75/175	70/175	70/175	Classement de l'UIT Sources : Rapports d'activités DCNC/ARTCI / Publication de l'UIT

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 2 : Economie numérique et poste	17 935 498 592	6 232 226 484	5 418 985 917
Dépenses de personnel	1 665 147 452	1 676 342 421	1 687 537 389
Dépenses en biens et services	115 000 000	115 000 000	115 000 000
Transferts	3 716 448 528	3 618 448 528	3 616 448 528
Investissements	12 438 902 612	822 435 535	0
Trésor	2 249 900 000	822 435 535	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	10 189 002 612	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22126 Economie numérique et poste	17 935 498 592	6 232 226 484	5 418 985 917
2212601 Développement du secteur Economie Numérique	15 867 350 722	4 262 078 614	3 448 838 047
1 Personnel	1 665 147 452	1 676 342 421	1 687 537 389
78046000424 Assurer la masse salariale de la poste de Côte d'Ivoire	532 240 000	532 240 000	532 240 000
78046000567 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'ESATIC	1 132 907 452	1 144 102 421	1 155 297 389
2 Biens et services	95 000 000	95 000 000	95 000 000
78046000617 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la DG de la communication	11 000 000	11 000 000	11 000 000
78046000619 Coordonner les activités de définition, de réalisation et de suivi des plans stratégiques de promotion et de développement du secteur	7 500 000	7 500 000	7 500 000
78046000625 Développer et mettre en oeuvre un programme national d'inclusion social numérique	8 000 000	8 000 000	8 000 000
78046000630 Coordonner la modernisation, la promotion et la rentabilité des secteur du digital, du numérique, de la poste et des télécommunications	3 500 000	3 500 000	3 500 000
78046000660 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la Direction de la Transformation Digitale	12 000 000	12 000 000	12 000 000
78046000661 Définir et mettre en oeuvre le plan national de digitalisation des services publics	2 500 000	2 500 000	2 500 000
78046000662 Promouvoir l'accès à l'internet et l'inclusion des populations vulnérables	2 500 000	2 500 000	2 500 000
78046000663 Développer l'expertise nationale et régionale dans le secteur des TIC	3 000 000	3 000 000	3 000 000
78046000665 Mettre en place un cadre permanent d'échanges et de travail sur la protection des infrastructures critiques	2 500 000	2 500 000	2 500 000
78046000666 Assurer la promotion et l'appropriation de la stratégie nationale de cybersécurité	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78046000667 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la Direction de la DCNC	6 000 000	6 000 000	6 000 000
78046000670 Organiser un atelier pour l'harmonisation et l'actualisation du cadre légal et réglementaire de la Cybersécurité et de la lutte contre la Cybercriminalité	7 500 000	7 500 000	7 500 000
78046000672 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la Direction de la Coordination/DCPP	13 000 000	13 000 000	13 000 000
78046000673 Assurer la coordination et la gestion fiduciaire des projets prioritaires/DCPP	8 000 000	8 000 000	8 000 000
78046000675 Faire les études techniques des avants projets sectoriels/DCPP	4 000 000	4 000 000	4 000 000
3 Transferts	1 668 300 658	1 668 300 658	1 666 300 658
22126020018 Attirer en Zone franche des entreprises TIC et Biotechnologique	500 000 000	500 000 000	498 000 000
71046000007 Suivre l'exécution technique et financière et l'évaluation des projets sur le site de la zone franche	200 000 000	200 000 000	200 000 000
78046000455 Former des spécialistes dans le domaine des Technologies de l'Information et de la Communication	968 300 658	968 300 658	968 300 658
4 Investissements	12 438 902 612	822 435 535	0
Trésor	2 249 900 000	822 435 535	0
78046000686 Aménager et réhabiliter l'ESATIC	100 000 000	0	0
78046000683 Mise en oeuvre du schéma Directeur de MICEN/DCPP	299 900 000	822 435 535	0
78046000616 Appui au développement du numérique	1 000 000 000	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22126 Economie numérique et poste	17 935 498 592	6 232 226 484	5 418 985 917
78046000460 Intégrer le digital dans le secteur agricole	250 000 000	0	0
71046000008 Aménager la zone franche de Grand Bassam	600 000 000	0	0
Financement extérieur	10 189 002 612	0	0
78046000460 Intégrer le digital dans le secteur agricole	10 189 002 612	0	0
2212602 Modernisation et développement du secteur Postal	2 068 147 870	1 970 147 870	1 970 147 870
2 Biens et services	20 000 000	20 000 000	20 000 000
78046000631 Renforcer les capacités opérationnelles et techniques de la Direction des Télécommunications	10 000 000	10 000 000	10 000 000
78046000658 Assurer la promotion, la vulgarisation et le développement de l'Economie Numérique et Postal sur le territoire national	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78046000659 Mettre en oeuvre les stratégies de développement des télécommunications et du secteur postal	5 000 000	5 000 000	5 000 000
3 Transferts	2 048 147 870	1 950 147 870	1 950 147 870
78046000461 Réaliser le service postal au niveau national et international	1 700 147 870	1 700 147 870	1 700 147 870
78046000462 Former des spécialistes dans le domaine de la Poste	348 000 000	250 000 000	250 000 000

II.2.3. Programme 3: Comptes Spéciaux du Trésor

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4: Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 3 : Comptes Spéciaux du Trésor	Action 3.1: Gestion des Comptes spéciaux du trésor

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6: Synthèse du programme par nature de dépenses

	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 3 : COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR	36 470 000 000	42 440 000 000	49 420 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	36 470 000 000	42 440 000 000	49 420 000 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
23209 Comptes Spéciaux du Trésor	36 470 000 000	42 440 000 000	49 420 000 000
2320901 Gestion des Comptes spéciaux du trésor	36 470 000 000	42 440 000 000	49 420 000 000
3 Transferts	36 470 000 000	42 440 000 000	49 420 000 000
78046000452 Transférer la Taxe pour le Développement des nouvelles technologies en zones rurales (ANSUT)	32 300 000 000	37 600 000 000	43 800 000 000
78046000573 Soutenir l'activité de régulation du secteur des télécommunications	4 170 000 000	4 840 000 000	5 620 000 000

SECTION 357: MINISTERE DE LA PROMOTION DE LA JEUNESSE, DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE ET DU SERVICE CIVIQUE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

- le faible niveau d'implication des jeunes dans le processus de planification du développement ;
- l'exposition des jeunes aux fléaux sociaux (VIH/IST, drogue, tabac, alcool, violences, grossesses/mariage précoces, migration irrégulière, etc.) ;
- le faible accès des jeunes aux services sociaux de base de qualité répondant à leurs besoins ;
- le chômage des jeunes ;
- l'inadéquation formation-emploi ;
- les difficultés d'insertion des jeunes liées à leurs caractéristiques (profils de formation et de compétence incompatibles avec les besoins du marché du travail et la faible capacité en matière d'auto-emploi) ;
- l'insuffisance de l'offre d'emplois décents des secteurs privé et public ;
- la forte inégalité de genre avec des opportunités d'emplois ne tenant pas suffisamment compte de la situation des groupes spécifiques ;
- la précarité des emplois occupés par les jeunes ;
- la faiblesse du volume de l'auto-emploi des jeunes ;
- la destruction des Symboles de la République et l'atteinte à l'intégrité physique et morale des personnes qui les incarnent ;
- la prolifération des nouvelles formes de violence ;
- la non-implication des populations dans les actions communautaires ;
- le non-respect des valeurs démocratiques.

I.1.2. Réponses apportées

- l'adoption de la loi d'orientation de la jeunesse ;
- l'élaboration du document de Politique Nationale de la Jeunesse 2021-2025 ;
- l'organisation de Campagnes thématiques pour le Changement de Comportement (CCC), à l'endroit des jeunes ;
- la mise en place d'une plate-forme technologique d'échanges entre les jeunes eux-mêmes, et entre les jeunes et les spécialistes dans divers domaines d'intérêt dénommée « U-Report » ;
- l'élaboration d'un projet de construction, de réhabilitation et d'équipement d'Institutions Socio-Educatives de jeunesse dénommé « Projet ISE 2021-2025 » ;
- la mise en place de financement des projets portés par les jeunes ;
- la mise en place de projets de promotion et d'accompagnement des jeunes entrepreneurs ;
- l'organisation de formations des jeunes à l'insertion professionnelle ;
- la relance du programme carte jeunes ;
- l'organisation d'activités d'informations, de formations et de sensibilisations sur les symboles identitaires de la République ;
- l'organisation des campagnes de sensibilisations sur les nouvelles formes de violences ;
- la sensibilisation à la pratique du volontariat, du bénévolat et des valeurs démocratiques ;
- l'adoption dans le cadre de « Année de la Jeunesse », d'un décret relatif au volontariat dont l'un des objectifs est d'accroître les opportunités d'engagement volontaire et bénévole.

I.1.3. Défis et priorités

- la réaffirmation d'un engagement politique en faveur de la promotion des jeunes ;
- la promotion de l'esprit de responsabilité chez le jeune ;
- la mise en place des mécanismes de renforcement de la participation des jeunes dans la lutte contre les anti-valeurs ;
- la création d'opportunités d'apprentissage et de formation des jeunes en vue de l'amélioration de leur employabilité et de la garantie d'un emploi stable, décent et durable.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- la participation collective et/ou individuelle des jeunes aux processus de prise de décision pour le développement communautaire, local et/ou national ;
- la sensibilisation des jeunes à l'adoption de comportements adéquats leur permettant d'accéder à des services sociaux de base adaptés à leurs besoins ;
- la facilitation de l'accès des jeunes à des emplois décents et durables ;
- la réduction de l'incivisme et la lutte contre les anti-valeurs.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gouvernance du secteur jeunesse est améliorée ;
- l'encadrement des jeunes est renforcé ;
- l'accès des jeunes à des emplois décents et durables est amélioré ;
- les valeurs civiques et citoyennes sont inculquées.

I.3 Missions du Ministère

Conformément au **décret n°2023-820 du 25 octobre 2023** portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 15, le Ministre de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et de Service Civique.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre de la Promotion de la Jeunesse

- mise en œuvre de politiques spécifiques en faveur des jeunes ;
- élaboration des projets de loi et de règlements en matière de Promotion de la Jeunesse ;
- éducation, formation permanente et promotion des jeunes non scolarisés et déscolarisés ;
- préparation des jeunes à l'autonomie individuelle ;
- organisation, réglementation, tutelle, contrôle et évaluation des organisations et mouvements de jeunesse ;
- formation du personnel enseignant en éducation permanente ;
- développement de la coopération internationale en matière de jeunesse.

Au titre de l'Insertion Professionnelle et de l'Emploi des Jeunes

- élaboration, mise en œuvre et évaluation des politiques et stratégies en matière de formation professionnelle et d'apprentissage, en liaison avec le Ministre de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage ;
- définition et orientation de la politique nationale en matière d'Insertion professionnelle et d'Emploi des Jeunes ;
- préparation, mise en œuvre et évaluation, conjointement avec le Ministre de l'Enseignement Technique, de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage, des politiques et stratégies en matière de formation professionnelle et d'apprentissage des jeunes ;
- élaboration des projets de loi et de règlements en matière d'Insertion professionnelle et d'Emploi des Jeunes ;
- élaboration, en relation avec les Ministres concernés, des stratégies et des programmes en faveur de l'Insertion professionnelle et de l'Emploi des Jeunes ;
- contrôle et évaluation de la politique nationale en matière d'Insertion professionnelle et d'Emploi des Jeunes ;
- identification de mesures visant la création d'emplois en faveur des jeunes, y compris celles d'ordre réglementaire et fiscal ;
- formulation d'actions de mise en adéquation de la formation et de l'emploi, conjointement avec les Ministres concernés ;
- développement du plaidoyer pour la promotion de l'Emploi des Jeunes ;
- conception des plans, programmes, instruments et autres mesures visant l'amélioration de l'employabilité et la facilitation de l'insertion professionnelle des jeunes ;
- assistance aux collectivités décentralisées dans le suivi et le contrôle de l'implantation de structures d'insertion professionnelle sur le territoire national ;
- assistance et appui au retour à l'emploi des chômeurs et handicapés du travail, conjointement avec les Ministères concernés ;
- élaboration, mise en œuvre et contrôle des stratégies et programmes, des normes, lois et règlements en matière d'emploi et du travail, conjointement avec le Ministre chargé de l'Emploi et de la Protection Sociale.

Au titre du Service Civique

- élaboration des projets de loi et de règlements en matière de service civique, de volontariat et de bénévolat ;
- définition et organisation du service civique ;
- promotion du développement de l'esprit civique des jeunes ;
- réglementation du service civique ;
- mise en œuvre de stratégies et d'actions de formation au civisme ;
- mise en œuvre d'actions éducatives en vue du renforcement des valeurs d'autonomie et de responsabilité, de l'esprit et du comportement civiques ;
- éducation à la vie démocratique et à l'exercice de la démocratie ;
- promotion de la coopération sous régionale et internationale en matière de service civique.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1: Administration Générale.
- Programme 2: Promotion de la jeunesse.
- Programme 3: Emploi des jeunes.
- Programme 4: Service civique.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1: Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1: Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale (IG), Direction des Affaires Financières (DAF), Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC), Direction de la Planification, de la Statistique et de la Documentation (DPSD), Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP), Service Informatique (SI), Cellule Genre (CG), Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP), Service Gestion du Patrimoine (SGP) ; Directions Régionales (33 DR) ; Directions Départementales (73 DD).		- PA-PSGOUV (Suivre l'exécution du PSGOUV/Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes).	- Mettre en œuvre le projet carte-jeunes
Programme 2: Promotion de la jeunesse	Direction de la Protection des Jeunes (DPJ), Direction de la Vie Associative et du Renforcement de Capacités des Jeunes (DVARCJ), Direction des Institutions Socio-Educatives (DISE).	-Associations et Fédérations de Jeunesse; - Conseil National des Jeunes (CNJ-CI).	-Projet de réhabilitation et d'équipement des Institutions Socio-Educatives (ISE);	
Programme 3: Emploi des jeunes	Direction de l'Autonomisation des Jeunes, de l'Insertion Professionnelle et de la Coopération (DAJIPC).	-Agence Nationale pour l'Insertion et l'Emploi des Jeunes (AEJ); - Bureau de Coordination des Programmes Emploi (BCP-Emploi).	-Appui projets jeunes-AEJ/Phase 2 -Projet de création d'emplois jeunes et de développement des compétences (PEJEDEC)/Phase 3	- Projet de soutien à l'innovation entrepreneuriale des jeunes en Côte d'Ivoire/MPJIPSC
Programme 4: Service civique	Direction du Civisme et de la Citoyenneté (DCC), Direction du Volontariat, du Bénévolat et des Programmes Communautaires (DVBPC).	-Office du Service Civique National (OSCN) -Service Civique d'Action pour l'Emploi et le Développement (SCAED)	-Construire, réhabiliter et équiper des Centres de Service Civique (CSC).	

II.1.2. Performance globale du Ministère

Tableau 2: Performance du Ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESUTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1: Améliorer la gouvernance du secteur jeunesse	RS 1: La gouvernance du secteur jeunesse est améliorée	IP 1.1: Nombre de textes législatifs et réglementaires transmis	Dénombrement Nombre total de texte à transmettre par an: 12 Source: Rapport d'activités DAJC
		IP 1.2: Taux de réalisation de missions d'inspections effectuées	(Nombre de missions d'inspection réalisées/ Nombre de missions d'inspection prévues) x100 Nombre total de missions par an: 4 Source: Rapport d'activités IG
		IP 1.3: Proportion d'agents du Ministère ayant bénéficié par an d'une formation	((Nombre d'agents ayant bénéficié d'une formation / Nombre total d'agents à former (Nombre total d'agents à former par an : 500))x100 Source: Rapports d'activités DRH
OG 2: Assurer un meilleur encadrement de la jeunesse	RS 2: L'encadrement des jeunes est renforcé	IP 2.1: Nombre de fédérations de jeunesse affiliées au CNJCI	Dénombrement Nombre total de fédérations de jeunesses existantes : 7 Source: Rapport d'activités DVARCJ
		IP 2.2: Proportion de jeunes touchés par les Campagnes pour le Changement de Comportement (CCC)	(Nombre de jeunes touchés par les Campagnes pour le Changement / Nombre de jeunes prévus) x100 Source: Rapport d'activités DPJ
		IP 2.3: Proportion d'Institutions Socio-Educatives de Jeunesse (ISE) réhabilitées et équipées	(Nombre d'ISE réhabilitées et équipées/ Nombre d'ISE à réhabiliter et à équiper) x100 Source: Rapport d'activités DISE
OG 3: Améliorer l'accès des jeunes à des emplois décents et durables	RS 3: L'accès des jeunes à des emplois décents et durables est amélioré	IP 3.1: Taux de couverture nationale en agences régionales et en guichets emploi	(Nombre de régions et de communes couvertes/ Nombre total de Régions et de Communes (234)) x100 Sources : Rapports d'activités AEJ / BCP-E
		IP 3.2: Proportion de jeunes bénéficiaires des programmes d'insertion et d'emploi des jeunes	(Nombre de jeunes bénéficiaires des programmes d'insertion et d'emploi des jeunes / Nombre de jeunes prévus) x100 Sources: Rapports d'activités AEJ / BCP-E
OG 4: Inculquer les valeurs civiques et citoyennes aux jeunes	RS 4: les valeurs civiques et citoyennes sont inculquées	IP 4.1: Nombre de jeunes bénéficiaires des dispositifs du Service Civique	Dénombrement Source: Rapport d'activités OSCN
		IP 4.2: Nombre de jeunes bénéficiaires des programmes de volontariat et de bénévolat	Dénombrement Source: Rapport d'activités DVBPC

II.1.3. Financement global du Ministère

Tableau 3: Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	65 608 779 640	150 603 480 145	91 562 802 738
1.1 Ressources Intérieures	36 268 279 640	118 607 180 145	72 948 443 091
1.1.1 Budget Etat	36 268 279 640	118 607 180 145	72 948 443 091
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	29 340 500 000	31 996 300 000	18 614 359 647
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	29 340 500 000	31 996 300 000	18 614 359 647
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
2. CHARGES	65 608 779 640	150 603 480 145	91 562 802 738
2.1 Personnel	7 344 383 916	7 484 763 946	7 628 356 870
2.1.1 Solde y compris EPN	7 344 383 916	7 484 763 946	7 628 356 870
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	2 778 420 332	3 240 795 811	3 333 563 088
2.3 Transferts	2 253 416 517	2 262 389 679	2 308 681 570
2.4 Investissement	53 232 558 875	137 615 530 709	78 292 201 210
<i>Trésor</i>	23 892 058 875	105 619 230 709	59 677 841 563
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	29 340 500 000	31 996 300 000	18 614 359 647

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1: Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4: Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1: Administration Générale	Action 1.1: Coordination de la politique du secteur jeunesse
	Action 1.2: Gestion des ressources humaines, financières et matérielles
	Action 1.3: Information et communication
	Action 1.4: Planification, programmation, suivi-évaluation et documentation

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5: Performance du programme

Programme 1: Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Améliorer le cadre juridique et institutionnel du secteur jeunesse	Proportion de textes législatifs et réglementaires soumis	-	100%	100%	100%	(Nombre de textes soumis par an / Nombre de textes élaborés par an) x 100 Source: Rapport d'activités DAJC
	Proportion d'accords et de conventions élaborés et validés	-	100%	100%	100%	(Nombre de textes validés par an / Nombre de textes élaborés par an) x 100 Source: Rapport d'activités DAJC
OS 2 : Améliorer la gestion des ressources humaines, financières et matérielles	Proportion prévue d'agents du Ministère ayant bénéficié par an d'une formation	-	100%	100%	100%	(Nombre d'agents ayant bénéficié d'une formation / Nombre d'agents à former par an) x100 (Dénominateur :500) Source : Rapport d'activités DRH
	Taux d'exécution du Plan de Passation de Marché	100%	100%	100%	100%	(Nombre de marchés attribués par an / Nombre de marchés prévus dans le Plan de Passation annuel des marchés Publics du Ministère) x 100 Source: Rapport d'activités CPMP

Programme 1: Administration Générale

Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 3 : Améliorer l'image du Ministère	Taux d'exécution du plan de communication	-	100%	100%	100%	(Nombre d'activités réalisées par an / Nombre d'activités prévues dans le Plan annuel de Communication Annuel du Ministère) x100 Source: Rapport d'activités DCRP
	Taux de couverture médiatique des activités du Ministère	-	100%	100%	100%	Nombre d'activités ayant bénéficiées de couverture médiatique / Nombre d'activités à couvrir prévu par an Source: Rapport d'activités DCRP
OS 4 : Améliorer le dispositif de planification, programmation et de suivi-évaluation	Taux de réalisation des missions d'inspections effectuées	50%	75%	100%	100%	(Le cumul des nombres de missions d'inspection réalisées sur la période concernée / Nombre de missions d'inspection prévues sur la période 2021-2025) x100 Prévision 20 Source : Rapport d'activités IG
	Taux de réalisation des rapports de suivi-évaluation produits	100%	75%	100%	100%	(Le cumul des nombres de rapports de suivi-évaluation produits sur la période concernée / Nombre de rapports de suivi-évaluation d'inspection prévus sur la période 2021-2025) x100 Prévision 20 Source: Rapport d'activités DPSD

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6: Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 1: Administration Générale	5 780 355 994	5 682 897 207	5 860 587 347
Dépenses de personnel	2 890 492 665	2 986 861 003	3 086 442 239
Dépenses en biens et services	2 275 863 329	2 696 036 204	2 774 145 108
Transferts	0	0	0
Investissements	614 000 000	0	0
Trésor	614 000 000	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7: Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21127 Administration Générale	5 780 355 994	5 682 897 207	5 860 587 347
2112701 Coordination de la politique du secteur jeunesse	1 872 016 849	1 484 156 848	1 528 930 678
2 Biens et services	1 258 016 849	1 484 156 848	1 528 930 678
11041200014 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Djékanou	4 500 000	5 358 022	5 505 213
11041200015 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Didiévi	4 500 000	5 358 023	5 505 213
11041200016 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Bélier	5 000 000	5 953 359	6 116 904
11041200018 Coordonner les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Bélier (Toumodi)	5 000 000	5 953 360	6 116 906
11041200019 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Tiébissou	4 500 000	5 358 023	5 505 215
14041200009 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du N'Zi (Dimbokro)	5 000 000	5 953 359	6 116 906
14041200010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Kouassikouassikro	4 500 000	5 358 022	5 505 214
14041200011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Bocanda	4 500 000	5 358 023	5 505 213
15041200008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de M'Bahiakro	4 500 000	5 358 022	5 505 215

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21127 Administration Générale	5 780 355 994	5 682 897 207	5 860 587 347
15041200009 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Iffou (Daoukro)	5 000 000	5 953 358	6 116 904
15041200010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Prikro	4 500 000	5 358 022	5 505 214
16041200006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Arrah	4 500 000	5 358 022	5 505 214
16041200007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de M'Batto	4 500 000	5 358 022	5 505 213
16041200008 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Moronou (Bongouanou)	5 000 000	5 953 359	6 116 904
17041200009 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Gbêkè (Bouaké)	5 000 000	5 953 357	6 116 905
17041200010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Sakassou	4 500 000	5 358 022	5 505 214
17041200011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Bottro	4 500 000	5 358 021	5 505 214
17041200012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Béoumi	4 500 000	5 358 021	5 505 213
18041200009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Dabakala	4 500 000	5 358 022	5 505 214
18041200010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Niakaramadougou	4 500 000	5 358 022	5 505 214
18041200011 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Hambol Katiola	5 000 000	5 953 359	6 116 906
21127010117 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département d'Abidjan 1	3 780 000	4 500 737	4 624 380
21127010118 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département d'Abidjan 2	3 780 000	4 500 737	4 624 380
21127010119 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département d'Abidjan 3	3 780 000	4 500 738	4 624 380
21127010120 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département d'Abidjan 4	3 780 000	4 500 738	4 624 380
21127010121 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Kaniasso	4 500 000	5 358 024	5 505 215
22041200009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Ouaininou	4 500 000	5 358 021	5 505 213
22041200010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Koro	4 500 000	5 358 023	5 505 214
22041200011 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du BAFING (TOUBA)	5 000 000	5 953 358	6 116 904
23041200010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Samatiguila	4 500 000	5 358 023	5 505 213
23041200011 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Kabadougou (Odiénné)	5 000 000	5 953 359	6 116 904
23041200013 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Gbéléban	4 500 000	5 358 024	5 505 214
23041200014 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Madinani	4 500 000	5 358 024	5 505 214
24041200008 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Tchogolo (Ferké)	5 000 000	5 953 362	6 116 904
24041200009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Ouangolo	4 500 000	5 358 022	5 505 213
24041200010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Kong	4 500 000	5 358 022	5 505 213
25041200009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Sinématiali	4 500 000	5 358 022	5 505 214
25041200010 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Poro (Korhogo)	5 000 000	5 953 358	6 116 905
25041200012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de M'bengué	4 500 000	5 358 022	5 505 213
26041200008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Kouto	4 500 000	5 358 022	5 505 213
26041200009 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région de la Bagoué (Boundiali)	5 000 000	5 953 361	6 116 904
26041200010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Tengréla	4 500 000	5 358 022	5 505 213
27041200005 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Folon (Minignan)	5 000 000	5 953 359	6 116 904
28041200006 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Boukani (Bouna)	5 000 000	5 953 359	6 116 904
28041200007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Nassian	4 500 000	5 358 022	5 505 213
31041200008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Vavoua	4 500 000	5 358 022	5 505 213
31041200009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Issia	4 500 000	5 358 023	5 505 214

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21127 Administration Générale	5 780 355 994	5 682 897 207	5 860 587 347
31041200011 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Haut-Sassandra (Daloa)	5 000 000	5 953 357	6 116 904
31041200012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Zoukougbeu	4 500 000	5 358 023	5 505 213
32041200007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département d'Oumé	4 500 000	5 358 022	5 505 214
32041200008 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Gôh (Gagnoa)	5 000 000	5 953 359	6 116 904
35041200011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Sinfra	4 500 000	5 358 022	5 505 214
35041200012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Zuénoula	4 500 000	5 358 022	5 505 213
35041200013 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région de la Marahoué (Bouaflé)	5 000 000	5 953 359	6 116 903
36041200008 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Worodougou (Séguéla)	5 000 000	5 953 359	6 116 904
36041200009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Kani	4 500 000	5 358 022	5 505 213
37041200006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Dianra	4 500 000	5 358 022	5 505 214
37041200007 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Béré (Mankono)	5 000 000	5 953 360	6 116 904
37041200008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Kounahiri	4 500 000	5 358 022	5 505 213
41041200011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Zoun Hounien	4 500 000	5 358 022	5 505 215
41041200013 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Tonkpi (Man)	5 000 000	5 953 358	6 116 904
41041200014 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Danané	4 500 000	5 358 023	5 505 215
41041200015 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Biankouma	4 500 000	5 358 022	5 505 215
42041200009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Bolequin	4 500 000	5 358 022	5 505 213
42041200010 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Cavally (Guiglo)	5 000 000	5 953 359	6 116 904
42041200011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Toulepleu	4 500 000	5 358 022	5 505 213
42041200013 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Tai	4 500 000	5 358 022	5 505 213
43041200010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Kouibly	4 500 000	5 358 022	5 505 213
43041200011 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Guémon (Duekoué)	5 000 000	5 953 359	6 116 904
43041200013 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Bangolo	4 500 000	5 358 022	5 505 214
43041200014 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Facobly	4 500 000	5 358 022	5 505 214
51041200009 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Lôh-Djiboua (Divo)	5 000 000	5 953 359	6 116 903
51041200010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Guitry	4 500 000	5 358 023	5 505 214
51041200012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Lakota	4 500 000	5 358 022	5 505 214
55041200006 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région de San-Pédro	5 000 000	5 953 359	6 116 904
55041200008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de TABOU	4 500 000	5 358 023	5 505 214
56041200010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Buyo	4 500 000	5 358 022	5 505 213
56041200011 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Nawa (Soubré)	5 000 000	5 953 359	6 116 903
56041200012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Méagui	4 500 000	5 358 022	5 505 214
56041200013 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Guéyo	4 500 000	5 358 022	5 505 213
57041200004 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Fresco	4 500 000	5 358 022	5 505 215
57041200005 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Gbôklé (Sassandra)	5 000 000	5 953 358	6 116 903
61041200009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Agnibilekro	4 500 000	5 358 022	5 505 214
61041200010 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région de l'Indénié-Djuablin (Abengourou)	5 000 000	5 953 358	6 116 905
61041200011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Bettié	4 500 000	5 358 023	5 505 213

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21127 Administration Générale	5 780 355 994	5 682 897 207	5 860 587 347
62041200011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Koun-Fao	4 500 000	5 358 022	5 505 214
62041200013 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Gontougou (Bondoukou)	5 000 000	5 953 358	6 116 904
62041200014 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Sandégué	4 500 000	5 358 022	5 505 213
62041200016 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Tanda	4 500 000	5 358 022	5 505 214
71041200013 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Grand-Bassam	4 500 000	5 358 022	5 505 214
71041200014 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Adiaké	4 500 000	5 358 022	5 505 214
71041200015 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Tiapoum	4 500 000	5 358 022	5 505 214
71041200018 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région du Sud-Comoé (Aboisso)	5 000 000	5 953 358	6 116 904
76041200010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Taabo	4 500 000	5 358 022	5 505 214
76041200011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Sikensi	4 500 000	5 358 021	5 505 213
76041200013 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Tiassalé	4 500 000	5 358 022	5 505 213
76041200014 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région de l'Agnéby-Tiassa (Agboville)	5 000 000	5 953 359	6 116 904
77041200011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Akoupé	4 500 000	5 358 022	5 505 213
77041200012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Alépé	4 500 000	5 358 022	5 505 214
77041200013 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région de la Mé (Adzopé)	5 000 000	5 953 360	6 116 904
77041200014 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Yakassé Attobrou	4 500 000	5 358 022	5 505 214
78041200165 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département d'Abidjan	3 780 000	4 542 625	4 624 380
78041200167 Apporter un appui juridique aux services du Ministère	23 000 000	27 385 453	28 137 768
78041200168 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	106 836 849	113 437 443	120 598 887
78041200212 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région des Lagunes (Abidjan)	4 280 000	5 096 075	5 236 070
78041200230 Mettre en oeuvre la politique du Gouvernement en matière de promotion de la jeunesse et de l'emploi des jeunes	330 000 000	392 921 709	403 715 797
78041200232 Contrôler les services et structures sous-tutelle du Ministère	30 000 000	35 720 156	36 701 436
78041200252 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	4 762 687	4 893 525
78041200256 Organiser des rencontres d'échanges avec les jeunes des Régions de Côte d'Ivoire	250 000 000	297 667 962	305 845 301
78041200257 Promouvoir le genre dans le ministère	10 000 000	11 906 719	12 233 812
79041200008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de Grand-Lahou	4 500 000	5 358 021	5 505 215
79041200009 Coordonner les activités du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans la Région des Grands-Ponts (DABOU)	5 000 000	5 953 359	6 116 904
79041200010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes dans le Département de JACQUEVILLE	4 500 000	5 358 022	5 505 213
90041200001 Gérer le patrimoine du Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique	15 000 000	17 860 077	18 350 719
4 Investissements	614 000 000	0	0
Trésor	614 000 000	0	0
90041290133 Mettre en oeuvre le projet carte-jeunes / PJGOUV	524 000 000	0	0
78041200213 Suivre l'exécution du PSGOUV/Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes	90 000 000	0	0
2112702 Gestion des ressources humaines, financières et matérielles	3 790 339 145	4 058 241 077	4 187 297 691
1 Personnel	2 890 492 665	2 986 861 003	3 086 442 239
78041200215 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire du Ministère	2 890 492 665	2 986 861 003	3 086 442 239
2 Biens et services	899 846 480	1 071 380 074	1 100 855 452
78041200169 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD	158 628 282	188 874 229	194 062 858
78041200171 Prendre en charge les dépenses liées aux charges centralisées	424 199 158	505 040 200	518 957 461

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21127 Administration Générale	5 780 355 994	5 682 897 207	5 860 587 347
78041200173 Gérer la commande publique du Ministère	28 000 000	33 338 812	34 254 673
78041200174 Gérer les ressources humaines du Ministère	23 000 000	27 385 452	28 137 768
78041200211 Actualiser le DPPD-PAP/CDMT	30 000 000	35 720 155	36 701 436
78041200214 Gérer les ressources financières du Ministère	56 019 040	66 700 293	68 532 640
78041200249 Gérer les conférences et missions hors CI	60 000 000	71 440 311	73 402 872
78041200261 Prendre en charge les séminaires, conférences et missions en Côte d'Ivoire	20 000 000	23 813 437	24 467 624
78084000056 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD	100 000 000	119 067 185	122 338 120
2112703 Information et communication	78 000 000	92 872 405	95 423 733
2 Biens et services	78 000 000	92 872 405	95 423 733
78041200177 Organiser la communication des activités du Ministère	38 000 000	45 245 531	46 488 485
78041200243 Réaliser le développement informatique et apporter un appui aux structures du Ministère	10 000 000	11 906 719	12 233 811
90041200002 Mettre en oeuvre la stratégie de communication du Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique	30 000 000	35 720 155	36 701 437
2112704 Planification, programmation, suivi-évaluation et documentation	40 000 000	47 626 877	48 935 245
2 Biens et services	40 000 000	47 626 877	48 935 245
78041200178 Gérer la documentation du Ministère	15 000 000	17 860 079	18 350 716
78041200205 Organiser la planification générale des activités du Ministère	25 000 000	29 766 798	30 584 529

II.2.2. Programme 2: Promotion de la jeunesse

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4: Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2: Promotion de la jeunesse	Action 2.1: Promotion de l'environnement associatif et du cadre d'expression des jeunes
	Action 2.2: Amélioration de l'environnement socio-éducatif des jeunes
	Action 2.3: Promotion des institutions socio-éducatives des jeunes

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5: Performance du programme

Programme 2 : Promotion de la jeunesse						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Assurer la participation des jeunes au processus de prise de décision pour le développement communautaire, local et national	Proportion d'organisations de jeunesse agréées par le Ministère	-	10%	20%	30%	(Nombre d'organisations de jeunesse agréées/Nombre d'organisations existantes) x100 Source: Rapport d'activités DVARCJ
	Proportion des associations de jeunesse ayant renouvelé leurs bureaux exécutifs	37%	70%	80%	90%	(Nombre d'organisations de jeunesse ayant renouvelé leurs bureaux exécutifs / Nombre de renouvellement de bureaux exécutifs prévus) x 100 Prévision : 1570 Source : Rapport d'activités DVARJC

Programme 2 : Promotion de la jeunesse						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 2 : Favoriser l'adoption par les jeunes de comportements adéquats face aux fléaux sociaux	Proportion de jeunes sensibilisés pour le changement de comportement	25,67%	100%	100%	100%	(Nombre de jeunes sensibilisés pour le changement de comportement par an/Nombre de jeunes à sensibiliser prévu par an) x 100 Source: Rapport d'activités DPJ
	Proportion de nouveaux inscrits sur la plateforme d'information U-Report	140,44%	95%	100%	100%	(Nombre de nouveaux inscrits sur la plateforme / Nombre de nouveaux inscrits attendus) x 100 Source: Rapport d'activités DPJ
OS 3 : Faciliter l'accès des jeunes aux services sociaux de base adaptés à leurs besoins	Proportion d'Institutions Socio-Éducatives de Jeunesse (ISE) réhabilitées et équipées	-	10%	15%	20%	(Cumul des nombres d'ISE réhabilitées et équipées à la période donnée/ Nombre d'ISE à réhabiliter et à équiper sur la période 2021-2025) x 100 Prévision : 71 Source : Rapport d'activités DISE
	Proportion d'Institutions Socio-Éducatives fonctionnelles	-	100%	100%	100%	(Cumul des nombres d'ISE fonctionnelles/ Cumul des nombres d'ISE réhabilités et équipées sur la période 2021-2025) x 100 Source: Rapport d'activités DISE

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6: Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 2: Promotion de la jeunesse	631 757 003	1 108 562 268	371 023 837
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	273 757 003	296 745 954	304 730 784
Transferts	58 000 000	61 566 514	66 293 053
Investissements	300 000 000	750 249 800	0
<i>Trésor</i>	<i>300 000 000</i>	<i>750 249 800</i>	<i>0</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7: Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22128 Promotion de la jeunesse	631 757 003	1 108 562 268	371 023 837
2212801 Promotion de l'environnement associatif et du cadre d'expression des jeunes	271 625 653	293 131 546	304 089 027
2 Biens et services	213 625 653	231 565 032	237 795 974
78041200195 Encadrer les associations et renforcer les capacités des jeunes	33 000 000	35 771 202	36 733 734
78041200196 Apporter un appui au CNJCI	100 000 000	108 397 577	111 314 332
78041200206 Organiser les Centres de Vacances	23 743 335	25 737 199	26 429 735
78041200220 Gérer la plateforme technologie U-report	20 000 000	21 679 516	22 262 866
78041200229 Organiser les journées statutaires de jeunesse	36 882 318	39 979 538	41 055 307
3 Transferts	58 000 000	61 566 514	66 293 053
78041200221 Apporter un appui aux fédérations et organisations de jeunesse	50 000 000	53 074 581	57 149 184
78041200248 Prendre en charge la contribution de la Côte d'Ivoire auprès de la CONFEJES	8 000 000	8 491 933	9 143 869

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22128 Promotion de la jeunesse	631 757 003	1 108 562 268	371 023 837
2212802 Amélioration de l'environnement socio-éducatif des jeunes	337 131 350	790 499 284	41 332 515
2 Biens et services	37 131 350	40 249 484	41 332 515
78041200237 Mettre en oeuvre le programme de promotion de la santé sexuelle et de la reproduction	14 131 350	15 318 042	15 730 219
78041200244 Élaborer et mettre en oeuvre les programmes spécifiques en matière de protection de la jeunesse	23 000 000	24 931 442	25 602 296
4 Investissements	300 000 000	750 249 800	0
Trésor	300 000 000	750 249 800	0
90041290128 Réhabiliter et équiper des Institutions socio-éducatives (ISE)	300 000 000	750 249 800	0
2212803 Promotion des institutions socio-éducatives des jeunes	23 000 000	24 931 438	25 602 295
2 Biens et services	23 000 000	24 931 438	25 602 295
78041200197 Gérer les institutions socio-éducatives du Ministère	23 000 000	24 931 438	25 602 295

III.2.3. Programme 3: Emploi des jeunes

III.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4: Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3: Emploi des jeunes	Action 3.1: Amélioration de la gouvernance du secteur de l'emploi jeune
	Action 3.2: Emploi et insertion socio-professionnels des jeunes

III.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5: Performance du programme

Programme 3 : Insertion Professionnelle et Emploi des jeunes						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Améliorer la représentativité de l'AEJ sur l'étendue du territoire national	Taux de couverture nationale en agences régionales	61%	75%	75%	100%	(Nombre d'agences installées / Nombre total de Régions et Districts) x 100 Prévision : 33 Source : Rapport d'activités DESSE/AEJ
	Taux de couverture nationale en guichets emploi jeunes	98%	100%	100%	100%	(Nombre de guichets emploi installés / Nombre total de communes) x 100 Prévision : 201 Source : Rapport d'activités DESSE/AEJ
OS 2 : Améliorer les compétences des jeunes à travers des programmes de formation et de stages correspondant aux besoins du marché du travail	Proportion de jeunes ayant obtenu leurs certificats/attestations d'aptitudes à l'issue du programme Formation en Reconversion et Requalification (FRR)	-	90%	90%	90%	(Nombre de jeunes sélectionnés en année (N-1) ayant reçu leur attestation de fin de formation en année N / Nombre de jeunes sélectionnés pour la formation en année N-1) x100 Prévision (2024) : 22 000 Source : Rapport d'activités DESSE/AEJ

Programme 3 : Insertion Professionnelle et Emploi des jeunes

Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 2 : Améliorer les compétences des jeunes à travers des programmes de formation et de stages correspondant aux besoins du marché du travail	Proportion de jeunes ayant obtenu leurs certificats/attestations d'aptitudes à l'issue du programme Apprentissage et Chantiers Ecoles	98%	90%	90%	90%	(Nombre de jeunes sélectionnés en année (N-1) ayant reçu leurs certificats, attestations de fin de formation en année N / Nombre de jeunes sélectionnés pour la formation en année (N-1) X 100 Prévision (2024) : 1 500 Source : Rapport d'activités DESSE/AEJ
	Proportion de jeunes ayant obtenu leurs attestations de fin de Stage de qualification	50%	90%	90%	90%	(Nombre de jeunes sélectionnés en année (N-1) ayant reçu leurs attestations de fin de Stage de qualification en année N / Nombre de jeunes sélectionnés en année (N-1) X 100] Prévision (2024) : 3 000 Sources : Rapports d'activités (DESSE/AEJ, BCP-E
	Proportion de jeunes ayant obtenu leurs attestations de fin de Stage Ecole	97%	100%	100%	100%	(Nombre de jeunes ayant reçu leurs attestations de fin de Stage Ecole / Nombre de jeunes sélectionnés) X 100 Prévision (2024) : 10 300 Sources : Rapports d'activités DESSE/AEJ, BCP-E
	Proportion des bénéficiaires du programme « Activités Génératrices de Revenus » (AGR) ayant reçu leur financement	-	95%	95%	95%	(Nombre de jeunes sélectionnés en année (N-1) ayant reçu le financement de leurs « Activités Génératrices de Revenus » en année (N) / Nombre de jeunes sélectionnés en année (N-1) x 100 Prévision (2024) : 16 661 Source: Rapport d'activités DESSE/AEJ
	Proportion des bénéficiaires du programme « Micro et Petites Entreprises (MPE) / Projets structurants » ayant reçu le financement de leurs projets	-	70%	70%	70%	(Nombre de jeunes sélectionnés en année (N-1) pour le programme « Micro et Petites Entreprises (MPE) / Projets structurants » ayant reçu leur financement en année N/ Nombre de jeunes sélectionnés en année (N-1) x 100 Prévision (2024) : 3 906 Source : Rapport d'activités DESSE/AEJ
	Proportion des bénéficiaires ayant obtenu une attestation de mise en activités après leurs Travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre (THIMO)	-	90%	90%	90%	(Nombre de jeunes sélectionnés en année (N-1) ayant obtenu leur attestation de fin de mise en activités THIMO en année N/ Nombre de jeunes sélectionnés en année (N-1) x 100 Prévision (2024) : 9500 Source : Rapport d'activités DESSE-AEJ
	Proportion de jeunes ayant bénéficié du THIMO éligibles aux AGR ou programme Apprentissage Chantiers Ecoles	-	90%	90%	90%	Nombre de jeunes sélectionnés en année (N-1) admis aux AGR ou au programme Apprentissage Chantier Ecoles de l'année N / Nombre de jeunes sélectionnés en année (N-1) X 100 Prévision (2024) : 9500 Source : Rapport d'activités DESSE-AEJ

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6: Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 3: Emploi des jeunes	55 419 457 415	133 707 005 378	82 664 900 541
Dépenses de personnel	3 688 528 768	3 724 977 433	3 761 426 096
Dépenses en biens et services	23 000 000	24 931 442	25 602 297
Transferts	589 369 772	570 120 048	585 670 938
Investissements	51 118 558 875	129 386 976 455	78 292 201 210
<i>Trésor</i>	<i>21 778 058 875</i>	<i>97 390 676 455</i>	<i>59 677 841 563</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>29 340 500 000</i>	<i>31 996 300 000</i>	<i>18 614 359 647</i>

Tableau 7: Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22129 Emploi des jeunes	55 419 457 415	133 707 005 378	82 664 900 541
2212901 Amélioration de la gouvernance du secteur de l'emploi jeune	15 489 369 772	97 299 762 657	59 837 529 324
3 Transferts	489 369 772	473 386 202	486 298 529
78041200199 Effectuer le règlement des allocations chômage	136 126 887	131 680 773	135 272 566
78041200238 Effectuer le transfert de l'Agence Emploi Jeune	353 242 885	341 705 429	351 025 963
4 Investissements	15 000 000 000	96 826 376 455	59 351 230 795
Trésor	15 000 000 000	96 826 376 455	59 351 230 795
90041290134 Apporter un appui aux projets jeunes/Phase II	15 000 000 000	96 826 376 455	59 351 230 795
2212902 Emploi et insertion socio-professionnels des jeunes	39 930 087 643	36 407 242 721	22 827 371 217
1 Personnel	3 688 528 768	3 724 977 433	3 761 426 096
78041200204 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'AEJ	3 688 528 768	3 724 977 433	3 761 426 096
2 Biens et services	23 000 000	24 931 442	25 602 297
78041200203 Définir et veiller à la mise en oeuvre de politique générale et de stratégie de promotion de l'emploi des jeunes	23 000 000	24 931 442	25 602 297
3 Transferts	100 000 000	96 733 846	99 372 409
78041200224 Prendre en charge la contribution de la Côte d'Ivoire dans le cadre du FACIBIJ (TAC CI-BF)	100 000 000	96 733 846	99 372 409
4 Investissements	36 118 558 875	32 560 600 000	18 940 970 415
Trésor	6 778 058 875	564 300 000	326 610 768
78041200274 Projet de soutien à l'innovation entrepreneuriale des jeunes en Côte d'Ivoire/MPJIPSC	329 000 000	0	0
78041200223 Mettre en oeuvre le Programme Emploi Jeunes C2D	5 817 658 875	0	0
78041200202 Projet de création d'emplois jeunes et de développement des compétences	631 400 000	564 300 000	326 610 768
Financement extérieur	29 340 500 000	31 996 300 000	18 614 359 647
78041200274 Projet de soutien à l'innovation entrepreneuriale des jeunes en Côte d'Ivoire/MPJIPSC	3 200 000 000	0	0
78041200202 Projet de création d'emplois jeunes et de développement des compétences	26 140 500 000	31 996 300 000	18 614 359 647

III.2.4. Programme 4: Service civique

III.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4: Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4: Service civique	Action 4.1: Promotion de la culture civique, citoyenne et du volontariat des jeunes
	Action 4.2: Construction, réhabilitation et opérationnalisation des Centres de Service Civique (CSC)

III.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5: Performance du programme

Programme 4: Service civique						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Renforcer la culture civique, citoyenne et promouvoir le volontariat des jeunes	Proportion de jeunes marginalisés formés à travers le dispositif de Service Civique d'Action pour le Développement (SCAD)	100,1%	100%	100%	100%	(Nombre de jeunes marginalisés formés / Nombre de jeunes marginalisés à former) x 100 Source: Rapport d'activités OSCN
	Proportion de jeunes marginalisés formés et accompagnés à l'insertion auprès des structures compétentes	-	100%	100%	100%	(Nombre de jeunes marginalisés formés et accompagnés à l'insertion auprès des structures compétentes / Nombre de jeunes marginalisés formés) x 100 Source: Rapport d'activités OSCN
	Proportion de jeunes ayant bénéficié du programme Service National Jeunes (SNJ)	100%	100%	100%	100%	(Nombre de jeunes ayant bénéficié du programme SNJ / Nombre de jeunes prévus) X 100 Prévision (2023) : 4 800 ; (2024) 6400 ; (2025) 8 112 Source : Rapport d'activités OSCN
	Proportion de jeunes formés au Volontariat	-	100%	100%	100%	(Nombre de jeunes formés au volontariat / Nombre de jeunes prévus) x 100 Prévisions (2023) : 6 045 ; (2024) 7 859 ; (2025) 10 217 Source : Rapport d'activités OSCN / DVBPC
	Proportion de jeunes mis en mission dans le cadre du volontariat	-	100%	100%	100%	Nombre de jeunes mis en mission dans le cadre du volontariat / Nombre de jeunes formés au volontariat) x 100 Prévisions (2023) : 6 045 ; (2024) 7 859 ; (2025) 10 217 Sources : Rapports d'activités OSCN, DVBPC
OS 2 : Construire, réhabiliter et rendre opérationnels les Centres de Service civique	Proportion de Centres de Service Civique (CSC) construits et équipés	-	33,33%	50%	100%	(Nombre de Centres de Services Civiques (CSC) construits / Nombre de Centres de Service Civique (CSC) à construire) x 100 Prévision : 12 Rapports d'activités OSCN
	Proportion de Centres de Service Civique (CSC) réhabilités et équipés	-	50%	75%	100%	(Nombre de Centres de Services Civiques (CSC) réhabilités / Nombre de Centres de Service Civique (CSC) à réhabiliter) x 100 Prévision : 4 Rapports d'activités OSCN

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6: Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 4 : Service civique	3 777 209 228	10 105 015 292	2 666 291 013
Dépenses de personnel	765 362 483	772 925 510	780 488 535
Dépenses en biens et services	205 800 000	223 082 211	229 084 899
Transferts	1 606 046 745	1 630 703 117	1 656 717 579
Investissements	1 200 000 000	7 478 304 454	0
<i>Trésor</i>	<i>1 200 000 000</i>	<i>7 478 304 454</i>	<i>0</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7: Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22139 Service civique	3 777 209 228	10 105 015 292	2 666 291 013
2213901 Promotion de la culture civique, citoyenne et du volontariat des jeunes	205 800 000	223 082 211	229 084 899
2 Biens et services	205 800 000	223 082 211	229 084 899
78084000063 Organiser la semaine nationale du civisme	30 000 000	32 519 273	33 394 300
78084000065 Organiser des actions de volontariat, de bénévolat et initier des programmes communautaires	45 800 000	49 646 091	50 981 964
78084000073 Organiser des missions de sensibilisation des populations sur le civisme et la citoyenneté	130 000 000	140 916 847	144 708 635
2213902 Construction, réhabilitation et opérationnalisation des Centres de Service Civique (CSC)	3 571 409 228	9 881 933 081	2 437 206 114
1 Personnel	765 362 483	772 925 510	780 488 535
78084000064 Transférer des subventions équilibre personnel à l'OSCN	765 362 483	772 925 510	780 488 535
3 Transferts	1 606 046 745	1 630 703 117	1 656 717 579
78084000062 Opérationnaliser l'Office du Service Civique National (SCAD et jeunes en voie de radicalisation)	606 046 745	615 350 904	625 167 542
90041200007 Assurer le fonctionnement des nouveaux Centres de Service Civique	1 000 000 000	1 015 352 213	1 031 550 037
4 Investissements	1 200 000 000	7 478 304 454	0
Trésor	1 200 000 000	7 478 304 454	0
90084000001 Construire, réhabiliter et équiper des centres de Service Civique	1 200 000 000	7 478 304 454	0

SECTION 358: MINISTERE DE LA CONSTRUCTION, DU LOGEMENT ET DE L'URBANISME

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

En matière de gouvernance

- le déficit en personnel technique et spécialisé ;
- l'insuffisance en renforcement de capacités techniques ;
- l'insuffisance d'équipements techniques dans les services centraux et déconcentrés.

En matière de Foncier et d'Urbanisme

- l'absence de document d'orientation de la politique publique urbaine ;
- l'insuffisance des équipements socio-collectifs de base dans les quartiers ;
- la prolifération des lotissements irréguliers ;
- la prolifération des quartiers spontanés et précaires ;
- le non-respect des règles d'urbanisme ;
- l'insuffisance de règlement particulier d'urbanisme ;
- la dégradation des anciens noyaux des villes ;
- l'insuffisance d'adressage dans nos villes ;
- la récurrence des litiges et conflits fonciers ;
- les lourdeurs administratives dans le traitement des actes du foncier ;
- l'insuffisance d'un cadre de développement urbain harmonisé dans les villes.

En matière de Construction et de Maintenance

- la méconnaissance de la réglementation du secteur ;
- l'incivisme des maîtres d'ouvrage (publics et privés) et professionnels qualifiés du cadre bâti (architectes, ingénieurs en bâtiment, constructeurs, etc.) ;
- l'insuffisance de main d'œuvre qualifiée ;
- l'absence de programme de réhabilitation des bâtiments publics ;
- l'insuffisance d'entretien et le non-respect du programme de maintenance des bâtiments administratifs ;
- l'insuffisance des ressources pour le paiement de l'encours et l'apurement des arriérés des baux administratifs ;
- la non exhaustivité du recensement du patrimoine immobilier de l'Etat en Côte d'Ivoire et à l'étranger ;
- l'insuffisance d'évaluation de l'ensemble du patrimoine immobilier de l'Etat déjà identifié ;
- l'insuffisance de la sécurisation du patrimoine immobilier de l'Etat déjà répertorié ;
- la présence sur le marché de matériaux de construction de mauvaise qualité ;
- l'insuffisance de la sécurité des bâtiments administratifs ;
- l'insuffisance de valorisation du patrimoine immobilier.

En matière de Logement et cadre de vie

- le déficit de logements ;
- l'insuffisance de données fiables sur les besoins en logement ;
- l'insuffisance de financement du secteur du logement due au faible niveau de financement des acquéreurs et des promoteurs ;
- le coût élevé des matériaux de construction ;
- l'insuffisance de suivi et de contrôle des constructions de logements ;

- la faible mobilisation du foncier pour les logements sociaux ;
- l'insuffisance de financement des VRD primaires sur les sites des logements sociaux ;
- la faible utilisation des matériaux et des techniques de construction rapide ;
- l'insuffisance de capacités technique et financière des promoteurs locaux ;
- la faible industrialisation de la production de logements ;
- la faible capacité technique des promoteurs locaux ;
- l'absence de garantie de rachat de l'Etat pour attirer les investisseurs internationaux à forte capacité ;
- l'insuffisance des logements locatifs ;
- l'insuffisance des textes législatifs et réglementaires de la copropriété ;
- les difficultés d'obtention des titres de propriété dans les copropriétés ;
- l'absence de plans types pour les logements sociaux.

I.1.2. Réponses apportées

En matière de Gouvernance

- la formation des gestionnaires de crédits sur les procédures d'exécution du budget ;
- le renforcement du financement du projet de réhabilitation et équipement des structures déconcentrées ;
- l'amélioration de la communication au niveau interne et externe ;
- le renforcement en personnel et en moyens de locomotion (véhicules, motos, engins de démolition) ;
- le recrutement et le renforcement du personnel des services de la brigade

En matière de Foncier et d'Urbanisme

- le renforcement du cadre législatif et réglementaire ;
- l'élaboration d'outils de planification urbaine ;
- la mise en œuvre de la stratégie de simplification et de transformation digitale ;
- la mise en œuvre d'un identifiant unique des parcelles et d'un référentiel géodésique unique ;
- la constitution de réserves foncières pour les grands projets de l'État ;
- l'aménagement des parcelles ;
- la régularisation des lotissements irréguliers dans le District d'Abidjan et les villes de l'intérieur ;
- la restructuration des quartiers précaires et la rénovation urbaine ;
- l'adressage des villes ;
- le démarrage du projet d'élaboration de nouveaux outils de planification urbaine ;
- la délimitation des territoires de 189 villages du Grand Abidjan.

En matière de Construction et de Maintenance

- la vulgarisation des textes réglementaires et la sensibilisation des usagers ;
- le renforcement du cadre réglementaire du secteur de la construction ;
- la construction, la réhabilitation et la maintenance des bâtiments publics ;
- l'opérationnalisation de la Plateforme Collaborative de Contrôle des Constructions (PCCC) dans le périmètre urbain ;
- la délivrance préalable du certificat de conformité avant tout raccordement aux circuits de distribution de l'eau et de l'électricité ;
- l'instruction en ligne du permis de construire ;
- le recensement du patrimoine immobilier de l'Etat ;
- la sécurisation du patrimoine immobilier de l'Etat ;
- l'évaluation des biens immobiliers de l'Etat ;
- le renforcement des capacités de la brigade et l'intensification du contrôle ;

- l'appui du MCLU à la création des centres de formation ;
- l'appui à la mise en place d'un programme de certification des compétences des ouvriers du BTP.

En matière de Logement et cadre de vie

- le renforcement du cadre institutionnel et réglementaire du secteur de l'habitat ;
- la constitution des réserves foncières pour le logement ;
- l'accélération de la production de logements sociaux ;
- la mise en œuvre du programme d'urgence de construction de 25 000 logements ;
- le suivi et le contrôle des programmes immobiliers ;
- la capacité technique et financière des promoteurs locaux ;
- l'amélioration des conditions de contrat de location ;
- l'amélioration des plans types dans le cadre de l'habitat rural ;
- la proposition d'un Code spécifique à la Copropriété.

I.1.3. Défis et priorités

En matière de gouvernance

- le renforcement de capacités des agents et des structures (en personnel technique et en matériel) du Ministère ;
- la vulgarisation des textes législatifs et réglementaires en matière de construction, logement et urbanisme (CCH, CUDFU) ;
- l'accélération de la prise des textes d'applications des codes (CCH, CUDFU) ;
- le renforcement des capacités et la déconcentration du Service de la Brigade d'Investigation et de Contrôle Urbain ;
- la simplification et l'informatisation des procédures de traitement des actes du foncier urbain tant à Abidjan qu'à l'intérieur du pays ;
- l'intensification de la communication interne et externe du Ministère.

En matière de Foncier et d'urbanisme

- la maîtrise du développement urbain ;
- la constitution de réserves foncières ;
- l'aménagement et la viabilisation des parcelles ;
- l'adressage des villes ;
- l'assainissement du secteur du foncier urbain afin de mettre à la disposition des populations des terrains sécurisés ;
- la réduction du délai d'obtention des actes ;
- l'identification et l'élaboration de nouveaux outils de planification urbaine ;
- la mise en place d'un Système Intégré de Gestion du Foncier Urbain ;
- la rénovation des anciens noyaux urbains ;
- la promotion des villes inclusives, productives et vertes ;
- le renforcement de la résilience des villes dans la gestion des catastrophes naturelles et des risques climatiques.

En matière de construction, de maintenance et d'architecture

- la construction de nouveaux bâtiments administratifs ;
- l'apurement des passifs des baux administratifs et la réduction des baux courants ;
- l'identification et l'évaluation de tout le patrimoine immobilier de l'Etat ;
- la sécurisation du patrimoine immobilier de l'Etat ;
- la réhabilitation et la maintenance des bâtiments administratifs ;

- la promotion du civisme pour la bonne utilisation des bâtiments administratifs ;
- la maîtrise d'ouvrage délégué des projets de construction de l'Etat ;
- la surveillance de l'harmonie architecturale des villes ;
- le contrôle administratif des constructions dans le périmètre urbain ;
- la réduction du délai de délivrance du permis de construire ;
- le suivi du respect de la réglementation en matière de construction ;
- la sécurisation des bâtiments administratifs.

En matière de logement et cadre de vie

- la promotion de l'aménagement foncier pour la production de logements ;
- la promotion des constructions en hauteur ;
- la facilitation de l'accès au logement tant en milieu urbain que rural ;
- la diversification de l'offre de logement (location simple, location-vente et vente directe) ;
- la promotion de l'acquisition directe de logements par l'État ;
- la réglementation efficiente de la copropriété ;
- la vulgarisation des règles de la copropriété ;
- la promotion de la production locale des matériaux dans la construction immobilière ;
- la promotion de l'utilisation des techniques rapides et modernes de construction ;
- le renforcement du processus de suivi et de contrôle des programmes immobiliers ;
- la garantie d'un financement suffisant et pérenne ;
- le renforcement de capacités des acteurs du logement (les transferts de technologies, augmentation de la main d'œuvre qualifiée...).

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- l'élaboration des outils de planification urbaine ;
- l'amélioration du fonctionnement de l'administration publique en matière de traitement des demandes d'actes ;
- la production de terrains accessibles à tous ;
- le développement d'une politique de rénovation urbaine et d'adressage ;
- la construction, la réhabilitation et la maintenance des bâtiments publics ;
- le recensement et la sécurisation du patrimoine immobilier de l'État ;
- l'opérationnalisation du permis de construire ;
- la production de logements ;
- l'application des nouvelles règles de copropriété.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gouvernance du Ministère est améliorée ;
- le secteur du foncier est assaini et l'urbanisation est maîtrisée ;
- la politique en matière de construction et de maintenance est mise en oeuvre ;
- la politique nationale en matière de logement est appliquée.

I.3 Missions du Ministère

Conformément au **décret n°2023-820 du 25 octobre 2023** portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 11, le Ministre de la Construction, du Logement et de l'Urbanisme est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Construction, de Logement et d'Urbanisme.

A ce titre, et en liaison avec les autres départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre de la Construction

- élaboration, mise en œuvre et contrôle de l'application des politiques, de la législation et de la réglementation en matière de Construction ;
- participation à la gestion du patrimoine immobilier de l'Etat à l'étranger, en liaison avec les Ministres chargés des Affaires Etrangères, du Patrimoine, des Finances et du Budget ;
- assistance aux collectivités territoriales en matière de Construction ;
- prise en compte des personnes à mobilité réduite dans les normes de construction immobilière ;
- reconstruction et réhabilitation des bâtiments publics détruits ou endommagés ;
- élaboration et mise en œuvre de la stratégie de promotion de la qualité architecturale ;
- maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte de l'Etat ;
- encadrement des professions intervenant dans le domaine de la construction et de l'architecture, en liaison avec les Ministres concernés ;
- délivrance des documents liés à la construction, notamment le permis de construire et le certificat de conformité.

Au titre du Logement

- définition de la stratégie de l'Etat en matière de logement et d'habitat ;
- promotion de l'aménagement foncier ;
- promotion de l'accession à la propriété immobilière ;
- élaboration, mise en place d'un cadre institutionnel, réglementaire et financier permettant l'émergence d'un véritable marché du logement ;
- facilitation de l'accession au logement en milieu urbain et en milieu rural ;
- encadrement des promoteurs immobiliers ;
- élaboration, mise en œuvre et contrôle de l'application des politiques et de la législation en matière d'Habitat ;
- promotion de l'utilisation des matériaux locaux dans la construction immobilière ;
- définition et mise en œuvre des programmes de relogement de populations déguerpies et appui technique à la réinstallation de populations déplacées, en liaison avec les autres départements ministériels intéressés ;
- encadrement des professions intervenant dans le domaine de l'habitat ;
- élaboration et mise en œuvre de la politique en faveur des quartiers défavorisés ;
- lutte contre la précarité de l'habitat et des exclusions dans les villes.

Au titre de l'Urbanisme

- élaboration et contrôle de la mise en œuvre des politiques, de la législation et de la réglementation en matière d'urbanisme, domaniale et foncière urbaine ;
- sécurisation du foncier urbain ;
- gestion du domaine urbain ;
- gestion technique du foncier urbain ;
- participation à la gestion des terrains industriels, touristiques et artisanaux, respectivement, en liaison avec les Ministres chargés de l'Industrie, du Tourisme et de l'Artisanat ;
- élaboration et mise en œuvre de la politique d'adressage ;
- élaboration, approbation et promotion des outils de planification urbaine, notamment des schémas directeurs d'urbanisme ;
- assistance aux collectivités territoriales en matière d'urbanisme, notamment en matière foncière, de rénovation et de restructuration des quartiers urbains ;
- encadrement des professions intervenant dans le domaine de l'urbanisme et du foncier ;
- modernisation de la gestion foncière des communautés villageoises ;
- promotion de l'accession à la propriété foncière ;

- purge des droits coutumiers ;
- constitution et gestion des réserves foncières pour le compte de l'Etat ;
- participation à la gestion du domaine public, en liaison avec les autres départements ministériels concernés.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1: Administration Générale.
- Programme 2: Foncier et urbanisme.
- Programme 3: Construction et maintenance.
- Programme 4: Logement et cadre de vie.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1: Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1: Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale (IG), Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction des Affaires Financières (DAF), Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC), Direction de la Planification, de l'Évaluation et des Statistiques (DPES), Direction de la Coopération Internationale et du Développement Durable (DCIDD), Direction de la Communication et des Relations Publiques (DCRP), Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP), Direction de la Modernisation, de l'informatique, de la Simplification et de la Sécurisation des Actes (DMISSA), Service de la Documentation et des Archives (SDA), Service du Contrôle et de la Production des Actes (SCPA), Service de la Brigade d'Investigation et du Contrôle Urbain (SBICU), Service de la Gestion du Patrimoine (SGP), Antennes, Secteurs, Directions Départementales, Directions Régionales.		<ul style="list-style-type: none"> - Projet de Simplification et de Transformation Digitale du MCLU; - Réhabilitation et équipement des structures déconcentrées du MCLU; - Projet de renforcement de la Brigade d'Investigation et du Contrôle Urbain. 	
Programme 2: Foncier et urbanisme	Direction Générale de l'Urbanisme et du Foncier (DGUF), Direction de l'Urbanisme (DU), Direction du Domaine Urbain (DDU), Direction de la Topographie et de la Cartographie (DTC), Guichet Unique du Foncier (GUF), Direction de l'Adressage, de la Gestion et de la Restructuration Urbaine (DAGERU), Service des Terrains Aménagés (SETAM), Service de Recherche du Foncier pour les Grands Projets de l'Etat (SEREFGPE).	Agence de Gestion Foncière (AGEF)	<ul style="list-style-type: none"> - Redressement des lotissements irréguliers à Abidjan; - Projet de délimitation des territoires des Villages du grand Abidjan; - Constitution des réserves foncières – AGEF; - Purges/indemnités d'éviction; - Déconcentration du Guichet Unique du Foncier et de l'habitat ; - Projet de régularisation des lotissements appliqués et non approuvés dans les villes de la Côte d'Ivoire; - Projet d'Aménagement des Quartiers et Rues d'Abidjan (PAQRA); - Projet d'élaboration des plans d'urbanisme directeurs de 75 chefs-lieux de département ; - Projet d'Adressage du District d'Abidjan (PADA) - Projet de développement urbain des villes secondaires. - Projet d'Adressage des villes de l'intérieur du pays. 	<ul style="list-style-type: none"> - Etudes pour l'Elaboration des plans d'urbanisme de détails des 10 Unités urbaines du Schéma Directeur d'Urbanisme du Grand Abidjan ; - Etudes pour l'Elaboration d'une politique publique urbaine ; - Etudes de Restructuration des quartiers précaires.

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 3: Construction et maintenance	Direction Générale de la Construction, de la Maintenance et de l'Architecture (DGCMA), Direction des Etudes, des Matériaux et de l'Architecture (DEMA), Direction de la Construction et de la Maintenance (DCM), Guichet Unique du Permis de Construire (GUPC).		<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation de l'immeuble Industrie à Abidjan - Plateau; - Réhabilitation des Tours A et B; - Sécurisation de la Cité administrative ; - Réhabilitation Palais des Hôtes. 	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation de l'hôtel SEBROKO et de la Tour C; - Achèvement des travaux du bâtiment du Ministère de l'Administration du Territoire de la Décentralisation (Plateau – Cathédrale) ; - Construction de la tour F ; - Réhabilitation du bâtiments FIDA.
Programme 4: Logement et cadre de vie	Direction Générale du Logement et du Cadre de Vie (DGLCV), Direction du Logement et de l'Aménagement Foncier (DLAF), Direction de la Copropriété (DC), Direction des Grands Programmes Immobiliers (DGPI), Centre de Promotion des Logements Sociaux (CPLS).	Agence Nationale de l'Habitat (ANAH), Fonds de Garantie du Logement Social (FGLS)	<ul style="list-style-type: none"> - Programme Elargi de Logement et d'Aménagement Foncier (PELAF); - Réalisation des VRD pour la production de 60 000 logements Sociaux; - Réalisation de Lotissements à Equipements Modérés (LEM). 	Programme d'Urgence de construction de 25 000 logements sociaux et économiques

II.1.2. Performance globale du Ministère

Tableau 2: Performance du Ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1: Améliorer la gouvernance du Ministère	RS 1.1: la gouvernance du Ministère est améliorée	IP 1.1.1: Taux de satisfaction des usagers du Ministère	Nombre d'usagers du Ministère satisfaits / Nombre total d'usagers enquêtés Source: Rapport d'activités DPES
OG 2: Assainir le secteur du foncier et maîtriser l'urbanisation	RS 2 .1: le secteur du foncier est assaini et l'urbanisation est maîtrisée	IP 2.1.1: Taux de couverture des chefs-lieux de Région en lotissements approuvés	Superficie couverte par les lotissements approuvés / Superficie du domaine urbain des chefs-lieux de Région Source: Rapport d'activités DTC
OG 3: Mettre en œuvre la politique en matière de construction et de maintenance	RS 3.1: la politique en matière de construction et de maintenance est mise œuvre	IP 3.1.1: Proportion de chantiers de construction avec permis de construire	Nombre de PC délivrés / Nombre de chantiers contrôlés Source: Rapport d'activités DGCAM
OG 4: Faire appliquer la politique nationale en matière de logement et cadre de vie	RS 4.1: la politique nationale en matière de logement est appliquée	IP 4.1.1: Proportion de la population vivant dans un logement décent	Enquête Sources: Rapports d'activités DGLCV / INS

II.1.3. Financement global du Ministère

Tableau 3: Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	46 507 375 913	118 289 469 789	90 744 727 500
1.1 Ressources Intérieures	46 507 375 913	118 289 469 789	90 744 727 500
1.1.1 Budget Etat	46 507 375 913	118 289 469 789	90 744 727 500
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	46 507 375 913	118 289 469 789	90 744 727 500
2.1 Personnel	5 762 042 020	5 855 860 117	5 951 623 019
2.1.1 Solde y compris EPN	5 762 042 020	5 855 860 117	5 951 623 019
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	10 050 656 277	10 227 415 626	10 511 293 405
2.3 Transferts	14 495 487 962	14 495 487 962	14 495 487 962
2.4 Investissement	16 199 189 654	87 710 706 084	59 786 323 114
<i>Trésor</i>	16 199 189 654	87 710 706 084	59 786 323 114
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1: Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4: Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1: Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation
	Action 1.2: Planification, programmation et suivi-évaluation
	Action 1.3: Gestion des ressources humaines, financières et matérielles
	Action 1.4: Information et communication

III.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5: Performance du programme

Programme 1: Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Améliorer la performance des structures	Taux de réalisation globale des activités du Ministère	75,5%	85%	90%	95%	(Nombre d'activités réalisées/ Nombre d'activités planifiées) x 100 Source: Rapport d'activités DPES
	Taux de satisfaction des usagers du MCLU	67%	65%	70%	75%	Enquête Source : Rapports d'enquête et de satisfaction DPES
	Taux de couverture médiatique des activités du Ministère	54,45%	72,47%	79,70%	87,76%	(Nombre d'activités effectuées par le Ministère / Nombre de publications des activités du Ministère dans les différents organes de presse) x 100 Source: Rapport d'activités SCCI
OS2 : Assurer la gestion optimale des ressources humaines, matérielles et financières du Ministère	Taux de couverture des besoins en personnel technique des services du Ministère	23,44%	37,19%	36,82%	36,85%	(Nombre de personnel technique du Ministère / Effectif total du personnel du Ministère de la Construction) x 100 Source: Rapport d'activités DRH
	Taux d'exécution des crédits alloués au ministère	99,12%	96%	97%	98%	Total liquidation / Budget actuel Source : Rapport d'activités DAF
	Taux de satisfaction du personnel du MCLU	70%	80%	85%	90%	Enquête Source : Rapport d'enquête DPES

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6: Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 1: Administration Générale	12 566 359 975	22 640 154 326	24 532 885 212
Dépenses de personnel	4 806 635 773	4 899 959 789	4 995 228 609
Dépenses en biens et services	6 359 957 054	6 536 716 403	6 830 594 182
Transferts	306 011 492	306 011 492	306 011 492
Investissements	1 093 755 656	10 897 466 642	12 401 050 929
Trésor	1 093 755 656	10 897 466 642	12 401 050 929
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7: Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21050 Administration Générale	12 566 359 975	22 640 154 326	24 532 885 212
2105001 Coordination et animation	1 806 125 042	2 280 372 994	1 976 217 570
2 Biens et services	1 506 125 042	1 457 372 993	1 476 217 570
11044300014 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Tiébissou)	4 800 000	4 935 000	5 074 050
11044300015 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Djékanou)	4 800 000	4 917 000	5 037 510
11044300016 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région du Bélier (DR Toumodi)	5 000 000	5 088 500	5 179 655
11044300017 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental	4 800 000	4 944 000	5 092 320
11044300018 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région du Bélier (DR Yamoussoukro)	5 000 000	5 000 000	5 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21050 Administration Générale	12 566 359 975	22 640 154 326	24 532 885 212
11044300019 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Attiéguakro)	4 800 000	4 899 750	5 002 493
11044300020 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Didiévi)	4 800 000	4 915 500	5 034 465
14044300005 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Kouassi-Kouassikro)	4 800 000	4 912 500	5 028 375
14044300006 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Bocanda)	4 800 000	4 921 500	5 046 645
14044300007 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région du N'Zi (DR Dimbokro)	5 000 000	5 135 000	5 274 050
15044300006 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD M'bahiakro)	4 800 000	4 882 500	4 967 475
15044300007 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Prikro)	4 800 000	4 908 000	5 019 240
15044300008 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région du Iffou (DR Daoukro)	5 000 000	5 000 000	5 000 000
16044300005 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Arrah)	4 800 000	4 873 608	4 949 424
16044300006 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région du Moronou (DR Bongouanou)	5 000 000	5 132 000	5 267 960
16044300007 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD M'batto)	4 800 000	4 893 825	4 990 465
17044300007 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Bottro)	4 800 000	4 921 500	5 046 646
17044300008 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région du Gbêké (DR Bouaké)	5 000 000	5 126 750	5 257 302
17044300009 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Sakassou)	4 800 000	4 914 000	5 031 421
17044300010 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Béoumi)	4 800 000	4 921 800	5 047 254
18044300006 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région du Hambol (DR Katiola)	5 000 000	5 123 750	5 251 213
18044300007 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Niakaramadougou)	4 800 000	4 924 500	5 052 735
18044300008 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Dabakala)	4 800 000	4 872 000	4 946 160
21050010141 Investiguer et contrôler les constructions nouvelles	73 960 880	56 963 906	58 512 024
21050010142 Contrôler et produire les actes administratifs	72 400 000	44 582 000	45 799 460
21050010144 Archiver les documents du MCLU	51 282 633	80 019 412	80 417 794
21050010145 Gérer le patrimoine et mettre en oeuvre la comptabilité de matière du MCLU	33 000 000	28 634 000	29 493 020
22044300007 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Ouaninou)	4 800 000	4 908 000	5 019 240
22044300008 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Koro)	4 800 000	4 916 100	5 035 683
22044300009 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région du Bafing (DR Touba)	5 000 000	5 087 975	5 178 590
23044300011 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région du Kabadougou (DR Odienne)	5 000 000	5 126 000	5 255 780
23044300012 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Madinani)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
23044300013 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Séguélon)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
23044300014 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Gbéléban)	4 800 000	4 930 920	5 065 767
23044300015 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Samatiguila)	4 800 000	4 932 000	5 067 960
24044300006 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (SECTEUR Ouangolodougou)	4 800 000	5 024 500	5 152 736
24044300007 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région du Tchologo (DR Ferkessédougou)	5 000 000	5 100 499	5 204 014
24044300008 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Kong)	4 800 000	4 326 000	4 455 780
25044300007 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD M'bengue)	4 800 000	4 854 179	4 909 983
25044300008 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Sinématiali)	4 800 000	4 884 000	4 970 520
25044300009 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région Poro (DR Korhogo)	5 000 000	5 111 929	5 227 216
25044300010 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Dikodougou)	4 800 000	4 921 500	5 046 645
26044300004 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Koun-Fao)	4 800 000	4 920 000	5 043 600
26044300005 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région de la Bagoué (DR Boundiali)	5 000 000	5 106 500	5 216 195
26044300006 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Tengréla)	4 800 000	4 916 845	5 037 193
27044300005 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région du Folon (DR Minignan)	5 000 000	5 150 000	5 304 500

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21050 Administration Générale	12 566 359 975	22 640 154 326	24 532 885 212
27044300006 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Kaniasso)	4 800 000	4 944 000	5 092 319
28044300009 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région du Bounkani (DR Bouna)	5 000 000	5 130 501	5 264 916
28044300010 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Nassian)	4 800 000	4 923 000	5 049 690
28044300011 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Tehini)	4 800 000	4 906 500	5 016 195
28044300012 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Doropo)	4 800 000	4 912 200	5 027 766
31044300009 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Issia)	4 800 000	4 915 371	5 034 201
31044300010 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région du Haut-Sassandra (DR Daloa)	5 000 000	5 119 024	5 241 619
31044300011 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Vavoua)	4 800 000	4 933 500	5 071 005
31044300012 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Zoukougeu)	4 800 000	4 920 000	5 043 599
32044300003 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région du Gôh (DR Gagnoa)	5 000 000	5 131 346	5 266 632
32044300004 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Oume)	4 800 000	4 918 642	5 040 844
35044300009 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (Secteur BonoN)	4 800 000	4 924 520	5 052 775
35044300010 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région de la Marahoué (DR Bouaflé)	5 000 000	5 055 500	5 112 665
35044300011 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Sinfra)	4 800 000	4 920 000	5 043 599
35044300012 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Zuénoula)	4 800 000	4 876 285	4 954 859
36044300005 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Kani)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
36044300006 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région du Worodougou (Dr Séguéla)	5 000 000	5 135 000	5 274 049
37044300006 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région du Béré (DR Mankono)	5 000 000	5 096 570	5 196 038
37044300007 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Dianra)	4 800 000	4 917 000	5 037 510
37044300008 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Kounahiri)	4 800 000	4 923 000	5 049 690
41044300011 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Biankouma)	4 800 000	4 933 500	5 071 005
41044300012 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région du Tonkpi (DR Man)	5 000 000	5 117 000	5 237 510
41044300013 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Zouan-Hounien)	4 800 000	4 935 000	5 074 050
41044300014 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Sipilou)	4 800 000	4 921 800	5 047 254
41044300015 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Danané)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
42044300007 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Bloléquin)	4 800 000	4 944 000	5 092 320
42044300008 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région du Cavally (DR Guiglo)	5 000 000	5 105 000	5 213 150
42044300009 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Toulepleu)	4 800 000	4 906 438	5 016 068
43044300008 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (SECTEUR Facobly)	4 800 000	4 930 197	5 064 299
43044300009 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région du Guémon (DR Duekoue)	5 000 000	5 118 500	5 240 555
43044300010 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Bangolo)	4 800 000	4 912 472	5 028 317
43044300011 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Kouibly)	4 800 000	4 905 000	5 013 150
51044300007 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Lakota)	4 800 000	4 932 000	5 067 960
51044300008 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région de Lôh-Djiboua (DR Divo)	5 000 000	5 115 724	5 234 920
51044300009 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Guitry)	4 800 000	4 925 400	5 054 562
55044300005 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Tabou)	4 800 000	4 908 300	5 019 849
55044300006 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région de San-Pédro (DR San-Pédro)	5 000 000	5 120 000	5 243 600
56044300009 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Méagui)	4 800 000	4 919 160	5 041 895
56044300010 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Buyo)	4 800 000	4 924 437	5 052 607
56044300011 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région de la Nawa (DR Soubéré)	5 000 000	5 125 193	5 254 143
56044300012 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Guéyo)	4 800 000	4 908 000	5 019 240

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21050 Administration Générale	12 566 359 975	22 640 154 326	24 532 885 212
57044300005 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région Gbôklé (DR Sassandra)	5 000 000	5 129 000	5 261 869
57044300006 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Fresco)	4 800 000	4 920 000	5 043 600
61044300009 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Betie)	4 800 000	4 899 000	5 000 970
61044300010 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Agnibilekro)	4 800 000	4 800 000	4 800 000
61044300011 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région de l'Indénié-Djuablin (DR Abengourou)	5 000 000	5 149 999	5 304 499
61044300012 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (Secteur Niablé)	4 521 726	4 606 506	4 693 831
62044300009 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région de Gontougo (DR Bondoukou)	5 000 000	5 137 023	5 278 158
62044300010 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Sandégué)	4 800 000	4 920 000	5 043 600
62044300011 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Tanda)	4 800 000	4 933 500	5 071 006
62044300012 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Kouto)	4 800 000	5 029 000	5 161 870
62044300013 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Transua)	4 800 000	4 920 000	5 043 600
71044300013 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Assinie)	4 800 000	4 923 000	5 049 690
71044300014 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (Secteur Bonoua)	4 471 456	4 592 626	4 717 432
71044300015 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Adiaké)	4 800 000	4 921 500	5 046 645
71044300016 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région du Sud-Comoé (DR Aboisso)	5 000 000	5 139 499	5 283 184
71044300017 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Grand Bassam)	4 800 000	4 926 000	5 055 780
71044300018 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Tiapoum)	4 800 000	4 918 500	5 040 555
71061000001 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau communal (Antenne Grand-Bassam)	3 000 000	3 084 000	3 170 521
76044300010 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région de l'Agnéby-Tiassa (DR Agboville)	5 000 000	5 142 437	5 289 143
76044300011 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (Secteur Azaguié)	4 421 726	4 554 378	4 691 009
76044300012 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Tiassalé)	4 800 000	4 923 000	5 049 690
76044300013 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Taabo)	4 800 000	4 909 453	5 022 188
76044300014 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Sikensi)	4 800 000	4 906 500	5 016 195
77044300009 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Yakasse-Attobrou)	4 800 000	4 896 961	4 996 830
77044300010 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Alépé)	4 800 000	4 879 320	4 961 020
77044300011 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région de la Mé (DR Adzope)	5 000 000	5 124 500	5 252 734
77044300012 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Akoupé)	4 800 000	4 893 300	4 989 399
78044300164 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région des Lagunes (DR Abidjan Lagunes)	18 525 000	20 366 751	20 744 503
78044300165 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (Secteur Anyama)	4 800 000	4 910 100	5 023 503
78044300166 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (Secteur Bingerville)	5 000 000	5 150 001	5 304 499
78044300167 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau communal (Antenne Attecoube)	3 000 000	3 084 000	3 170 521
78044300169 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau communal (Antenne Yopougon Ouest)	3 000 000	3 084 000	3 170 521
78044300170 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau communal (Antenne Abobo 2)	3 000 000	3 084 000	3 170 521
78044300171 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau communal (Antenne Adjame)	3 000 000	3 084 000	3 170 521
78044300172 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78044300205 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau communal (Antenne Abobo 1)	3 000 000	3 084 000	3 170 521
78044300211 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau communal (Antenne Treichville-Plateau)	3 000 000	3 084 000	3 170 521
78044300212 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau communal (Antenne Port Bouet-Vridi)	3 000 000	3 084 000	3 170 521
78044300216 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau de Songon	4 800 000	4 928 999	5 061 869
78044300217 Contrôler les services et structures sous tutelle du Ministère	69 818 434	74 038 766	72 701 708
78044300226 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau communal (Antenne Marcoray)	3 000 000	3 084 000	3 170 521

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21050 Administration Générale	12 566 359 975	22 640 154 326	24 532 885 212
78044300227 Apporter un appui juridique aux services du Ministère	57 013 295	60 697 290	63 665 709
78044300228 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau communal (Antenne Koumassi)	3 000 000	3 084 000	3 170 521
78044300229 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau communal (Antenne Yopougon Est)	3 000 000	3 084 000	3 170 521
78044300237 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau déconcentré (Secteur Brofodoume)	4 421 726	4 554 378	4 691 009
78044300238 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau communal (Antenne Cocody Sud)	3 000 000	3 084 000	3 170 521
78044300249 Mettre en oeuvre la politique du Gouvernement en matière de Construction, de Logement et d'Urbanisme	195 214 166	185 280 290	182 508 701
78044300260 Mettre en oeuvre la Politique du MCLU au niveau communal (Antenne d'Anyama)	3 000 000	3 078 000	3 158 341
78044300261 Mettre en oeuvre la Politique du MCLU au niveau communal (Antenne de Bingerville Nord)	3 000 000	3 084 000	3 170 521
78044300262 Mettre en oeuvre la Politique du MCLU au niveau communal (Antenne de Bingerville Sud)	3 000 000	3 000 000	3 000 000
78044300270 Assurer la gestion et le suivi de la coopération entre le Ministère et les partenaires internationaux	37 999 000	37 999 000	37 999 000
78061000051 Prendre en charge les honoraires des agents sous convention BNETD	267 875 000	222 024 788	222 024 788
78061000065 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau communal (Antenne Songon)	3 000 000	3 084 000	3 170 521
78061000066 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau communal (Antenne Yopougon Sud-Ouest)	3 000 000	3 084 000	3 170 521
78061000067 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau communal (Antenne Ancien Cocody)	3 000 000	3 084 000	3 170 521
78061000068 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau communal (Antenne Cocody Nord 2)	3 000 000	3 084 000	3 170 521
78061000069 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau communal (Antenne Bingerville)	0	3 078 000	3 158 341
78061000070 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau communal (Antenne Yopougon Zone Industrielle)	3 000 000	3 084 000	3 170 521
78061000071 Mettre en oeuvre la politique du MCLU au niveau communal (Antenne Cocody Nord 1)	3 000 000	3 084 000	3 170 521
79044300007 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Grand Lahou)	4 800 000	4 936 500	5 077 096
79044300008 Coordonner les activités du MCLU au niveau de la Région des Grands Ponts (DR Dabou)	5 000 000	5 150 000	5 304 500
79044300009 Superviser les activités opérationnelles du MCLU au niveau départemental (DD Jacqueville)	4 800 000	4 924 800	5 053 344
4 Investissements	300 000 000	823 000 001	500 000 000
Trésor	300 000 000	823 000 001	500 000 000
90044300002 Projet de renforcement de la Brigade d'investigation et du contrôle urbain	300 000 000	823 000 001	500 000 000
2105002 Planification, programmation et suivi-évaluation	141 378 347	142 665 577	143 991 424
2 Biens et services	141 378 347	142 665 577	143 991 424
78044300206 Planifier, programmer, suivre, évaluer les projets et produire les statistiques du MCLU	45 907 643	47 194 873	48 520 720
78044300271 Faire le suivi physique des Projets d'Investissement Public (PIP) du MCLU	95 470 704	95 470 704	95 470 704
2105003 Gestion des ressources humaines, financières et matérielles	10 161 362 863	11 597 791 466	11 958 334 094
1 Personnel	4 806 635 773	4 899 959 789	4 995 228 609
78044300176 Prendre en charge les salaires du personnel	4 478 277 473	4 571 601 489	4 666 870 309
78044300180 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats	328 358 300	328 358 300	328 358 300
2 Biens et services	4 395 959 942	4 604 109 056	4 869 382 864
78044300174 Elaborer, suivre et évaluer le DPPD-PAP/CDMT	64 710 889	66 652 216	68 651 783
78044300175 Gérer la commande Publique du MCLU	31 577 335	27 297 045	28 038 345
78044300177 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire (Logement)	25 000 000	25 750 000	26 522 500
78044300178 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire (MCU)	75 000 000	77 250 000	79 567 500
78044300203 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD du MCLU (Logement)	85 993 042	85 993 042	85 993 042
78044300207 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire (Logement)	30 000 000	30 900 000	31 827 000
78044300213 Prendre en charge les dépenses communes du MCLU	933 809 105	935 785 139	955 433 454
78044300214 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD du MCLU (MCLU)	222 024 788	222 024 788	222 024 788

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21050 Administration Générale	12 566 359 975	22 640 154 326	24 532 885 212
78044300230 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire (MCU)	13 950 000	13 950 000	13 950 000
78044300239 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone du MCLU	2 365 091 374	2 573 028 038	2 800 181 302
78044300241 Gérer les ressources financières du MCLU	180 000 000	185 400 000	190 962 000
78044300244 Gérer les ressources humaines du MCLU	31 803 409	28 858 788	29 634 550
78061000072 Renforcer les capacités des agents du MCLU	40 000 000	29 870 000	30 766 100
78066000103 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD	152 000 000	152 000 000	152 000 000
78066000112 Prendre en charge les missions en CI	60 000 000	61 800 000	63 654 000
78066000113 Prendre en charge des missions hors CI	40 000 000	41 200 000	42 436 000
90044300001 Apurer les passif du Ministère	45 000 000	46 350 000	47 740 500
3 Transferts	306 011 492	306 011 492	306 011 492
78044300231 Exécuter la convention BNETD (MCLU)	306 011 492	306 011 492	306 011 492
4 Investissements	652 755 656	1 787 711 129	1 787 711 129
Trésor	652 755 656	1 787 711 129	1 787 711 129
78044300173 Réhabilitation et Equipement Structures Déconcentrées du MCU	652 755 656	1 787 711 129	1 787 711 129
2105004 Information et communication	457 493 723	8 619 324 289	10 454 342 124
2 Biens et services	316 493 723	332 568 777	341 002 324
21050040007 Moderniser, informatiser et sécuriser les actes administratifs	12 627 876	16 766 294	17 269 282
78044300181 Entretien des installations informatiques	24 762 936	30 900 000	31 827 000
78044300182 Organiser la communication des activités du MCLU	218 885 911	224 062 489	230 424 363
78044300252 Mettre en oeuvre l'informatisation des services	60 217 000	60 839 994	61 481 679
4 Investissements	141 000 000	8 286 755 512	10 113 339 800
Trésor	141 000 000	8 286 755 512	10 113 339 800
78044300208 Projet de Simplification et de transformation digitale du MCLU	141 000 000	8 286 755 512	10 113 339 800

III.2.2. Programme 2: Foncier et urbanisme

III.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4: Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2: Foncier et urbanisme	Action 2.1: Conception et suivi des politiques de planification urbaine
	Action 2.2: Gestion du Foncier
	Action 2.3: Promotion du développement urbain durable et amélioration du cadre de vie urbain

III.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5: Performance du programme

Programme 2: Foncier et urbanisme						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Développer des villes durables	Taux de réalisation ou d'actualisation des Schémas et Plans d'Urbanisme Directeurs	29,2%	70%	100%	-	(Nombre de Schémas et Plans d'Urbanisme Directeurs réalisés ou actualisés / Nombre de Schémas et Plans d'Urbanisme Directeurs à réaliser ou à actualiser) x 100 Source: Rapport d'activités DU
	Taux de régularisation des lotissements irréguliers dans le District d'Abidjan	54,75%	93%	97%	100%	(Nombre de lotissements régularisés / Nombre total de lotissements irréguliers dans le Grand Abidjan) x 100 Source: Rapport d'activités DTC
	Taux de régularisation des lotissements appliqués, habités et non-approuvés	7,24%	50%	65%	75%	(Nombre de lotissements régularisés / Nombre total de lotissements appliqués, habités et non-approuvés dans l'ensemble du pays) x 100 Source: Rapport d'activités DTC
	Taux de réalisation de l'adressage des voies et unités d'occupations	-	50%	80%	100%	¾ du budget alloué aux enquêtes et pochage des unités d'occupation ¼ du budget alloué à la fourniture et à la pose des plaques de rue U _{U0} =250 000 ; quantité projetée d'unités d'occupation U _{PL0} =70 000 quantité projetée des plaques de rues U _{U01} = 20 443= Unité d'occupation effectivement pochées U _{PL1} = 0= Nbre de plaques de rue effectivement posées $I = (0,75 \times U_{U01}) / U_{U00} + (0,25 \times U_{PL1}) / U_{PL0}$ Source : Rapport d'activités DAGERU
OS 2 : Faciliter l'accès à la propriété foncière	Nombre d'ACD signés (Guichet Central)	74 194	93 872	100 000	110 000	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGUF
	Nombre d'ACD signés (Guichets déconcentrés)	82 520	91 235	100 000	110 000	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGUF
	Taux de délimitation des territoires des villages du grand Abidjan	6,94%	94,16%	100%	-	Ratio des villages enquêtés, délimités, contrôlés et publiés Source: Rapport d'activités DTC
	Superficie des réserves constituées en ha	213	232	250	268	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGUF, SERFGPE

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6: Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 2: Foncier et urbanisme	4 348 284 635	15 710 818 041	16 182 009 912
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	607 818 365	607 818 365	607 818 365
Transferts	0	0	0
Investissements	3 740 466 270	15 102 999 676	15 574 191 547
Trésor	3 740 466 270	15 102 999 676	15 574 191 547
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7: Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22051 Foncier et urbanisme	4 348 284 635	15 710 818 041	16 182 009 912
2205101 Conception et suivi des politiques de planification urbaine	2 675 452 269	10 675 866 447	11 128 664 447
2 Biens et services	353 664 447	353 664 447	353 664 447
78044300184 Mettre en oeuvre les politiques de planification urbaine	42 680 530	42 680 530	42 680 530
78044300185 Elaborer les études topographiques	141 112 640	141 112 640	141 112 640
78044300218 Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie du programme foncier et urbanisme	39 518 130	39 518 130	39 518 130
78044300219 Suivre l'élaboration des études des plans d'urbanisme des chefs lieux de Region	15 618 951	15 618 951	15 618 951
78044300233 Gérer le foncier urbain	54 204 414	54 204 414	54 204 414
78044300242 Restructurer les villes	31 366 500	31 366 500	31 366 500
78066000106 Mettre en oeuvre la politique d'assistance et de conseil aux villes en matière de planification urbaine	11 000 000	11 000 000	11 000 000
78066000123 Promouvoir de nouveaux outils de planification urbaine et les documents de référence	18 163 282	18 163 282	18 163 282
4 Investissements	2 321 787 822	10 322 202 000	10 775 000 000
Trésor	2 321 787 822	10 322 202 000	10 775 000 000
90044390152 Projet d'adressage des villes de l'intérieur du pays	300 000 000	0	0
90044390136 Projet de régularisation des lotissements appliqués et non approuvés dans les villes de la Côte d'Ivoire	400 000 000	2 550 000 000	2 775 000 000
90044300003 Projet d'élaboration des études des Plans d'Urbanisme Directeur (PUD)	1 000 000 000	0	0
78044300263 Projet d'adressage du District d'Abidjan	562 000 000	7 772 202 000	8 000 000 000
78044300183 Redressement des Lotissements irréguliers à Abidjan	59 787 822	0	0
2205102 Gestion du Foncier	1 518 332 366	4 880 451 594	4 898 845 465
2 Biens et services	99 653 918	99 653 918	99 653 918
78044300186 Gérer le Guichet Unique du Foncier	25 911 000	25 911 000	25 911 000
78044300187 Contrôler et vérifier les actes du foncier	30 952 218	30 952 218	30 952 218
78044300220 Constituer les réserves foncières pour les Grands Projets de l'Etat	20 000 000	20 000 000	20 000 000
78044300251 Aménager les espaces urbains	22 790 700	22 790 700	22 790 700
4 Investissements	1 418 678 448	4 780 797 676	4 799 191 547
Trésor	1 418 678 448	4 780 797 676	4 799 191 547
78044300232 Délimitation des territoires villageois dans le District d'Abidjan	450 000 000	0	0
78044300204 Constituer les réserves foncières/AGEF	150 000 000	0	0
78044300189 Purges/ Indemnités d'éviction - Phase II	767 761 179	4 780 797 676	4 799 191 547
78044300188 Déconcentration du Guichet Unique du Foncier de l'Habitat	50 917 269	0	0
2205105 Promotion du développement urbain durable et amélioration du cadre de vie urbain	154 500 000	154 500 000	154 500 000
2 Biens et services	154 500 000	154 500 000	154 500 000
78066000124 Promouvoir l'ODD11, installer et rendre fonctionnel le Comité de Développement Durable	28 000 000	28 000 000	28 000 000
78066000125 Organiser la semaine nationale de la ville	58 000 000	58 000 000	58 000 000
78066000131 Promouvoir le Développement Urbain Durable	38 500 000	38 500 000	38 500 000
78066000136 Suivre et évaluer les comités locaux pour les villes durables	30 000 000	30 000 000	30 000 000

II.2.3. Programme 3: Construction et maintenance

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4: Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3: Construction et maintenance	Action 3.1: Construction, maintenance et entretien des bâtiments administratifs
	Action 3.2: Gestion du patrimoine immobilier de l'Etat et des baux administratifs
	Action 3.3: Réglementation et mise en oeuvre des reformes en matière de permis de construire
	Action 3.4: Instruction et Délivrance du Permis de Construire

III.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5: Performance du programme

Programme 3: Construction et maintenance						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Assurer le suivi des projets de construction, de maintenance et de réhabilitation des édifices publics	Nombre de chantiers de constructions et de réhabilitation suivis	206	360	370	380	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGCAM / SONAPIÉ
	Nombre de chantiers d'entretien et de maintenance suivis	31	19	22	25	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGCAM / SONAPIÉ
OS 2 : Assurer une meilleure gestion des baux administratifs et du patrimoine immobilier de l'Etat	Taux de paiement des baux courants	63,13%	68,69%	80%	100%	(Montant de baux courants payés / Montant total de baux courants à payer) X 100 Source: Rapport d'activités SONAPIÉ
	Taux d'apurement du passif des baux	11,38%	75%	100%	100%	(Montant apuré du passif des baux / Montant total des baux à apurer) x 100 Source: Rapport d'activités SONAPIÉ
	Nombre de dossiers techniques d'immatriculation de biens immobiliers de l'Etat établis	54	503	593	683	Dénombrement Source : Rapport d'activités SONAPIÉ
	Nombre de biens immobiliers de l'Etat sécurisés administrativement	-	50	100	150	Dénombrement Source : Rapport d'activités SONAPIÉ
	Nombre de biens immobiliers de l'Etat évalués	5	182	332	532	Dénombrement Source : Rapport d'Activités SONAPIÉ
OS 3 : Faire respecter la Réglementation en matière de construction	Délai de traitement des demandes de permis de construire	21 jours	20 jours	15 jours	15 jours	Dénombrement Source : Rapport d'activités GUPC
	Taux de régularisation des constructions contrôlées	50%	15%	20%	25%	(Nombre de constructions contrôlées régularisées / Nombre de constructions contrôlées irrégulières) x 100 Sources : Rapports d'activités Brigade, GUPC
	Nombre de permis de construire délivrés	1917	2 400	2 500	2 600	Dénombrement Source : Rapport d'activités GUPC

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6: Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 3: Construction et maintenance	19 497 098 612	22 817 385 311	19 233 271 288
Dépenses de personnel	955 406 247	955 900 328	956 394 410
Dépenses en biens et services	2 847 491 185	2 847 491 185	2 837 491 185
Transferts	13 903 754 032	13 903 754 032	13 903 754 032
Investissements	1 790 447 148	5 110 239 766	1 535 631 661
Trésor	1 790 447 148	5 110 239 766	1 535 631 661
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7: Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22052 Construction et maintenance	19 497 098 612	22 817 385 311	19 233 271 288
2205201 Construction, maintenance et entretien des bâtiments administratifs	1 711 990 499	5 348 071 646	1 773 463 541
2 Biens et services	237 831 880	237 831 880	237 831 880
78044300192 Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie du programme construction et maintenance	44 689 166	44 689 166	44 689 166
78044300193 Faire la maîtrise d'oeuvre et le suivi des chantiers de construction et de réhabilitation des bâtiments	63 398 443	63 398 443	63 398 443
78044300202 Faire respecter les normes architecturales	37 700 000	37 700 000	37 700 000
78044300247 Faire le suivi des chantiers de construction	72 544 271	72 544 271	72 544 271
78044300259 Renforcer la stratégie de contrôle des matériaux de construction et promouvoir les matériaux durables	19 500 000	19 500 000	19 500 000
4 Investissements	1 474 158 619	5 110 239 766	1 535 631 661
Trésor	1 474 158 619	5 110 239 766	1 535 631 661
9003500001 Provisions pour investissements / Construction	0	5 110 239 766	1 535 631 661
78044300269 Projet de rénovation des équipements techniques de la Tour E	1 444 158 619	0	0
78044300256 Projet de Sécurisation de la Cité Administrative	30 000 000	0	0
2205202 Gestion du patrimoine immobilier de l'Etat et des baux administratifs	17 213 817 558	16 898 023 110	16 898 517 192
1 Personnel	869 106 247	869 600 328	870 094 410
90044390134 Transférer les crédits des subventions d'équilibre personnel à la SOGEPIE-Liquidation	50 000 000	50 494 081	50 988 163
90047390141 Prendre en charge les salaires du personnel de la SONAPIÉ	819 106 247	819 106 247	819 106 247
2 Biens et services	2 124 668 750	2 124 668 750	2 124 668 750
78044300194 Entretien des bâtiments administratifs	2 124 668 750	2 124 668 750	2 124 668 750
3 Transferts	13 903 754 032	13 903 754 032	13 903 754 032
78044300196 Apurer les baux administratifs	1 500 000 000	1 500 000 000	1 500 000 000
78044300264 Prendre en charge le loyer des bureaux du Postel 2001/SONAPIÉ	3 565 710 000	3 565 710 000	3 565 710 000
90044390142 Gérer les baux administratifs/SONAPIÉ	7 405 345 218	7 405 345 218	7 405 345 218
90044390143 Gérer les bâtiments administratifs/SONAPIÉ	71 499 359	71 499 359	71 499 359
90044390144 Gérer le patrimoine immobilier de l'Etat/SONAPIÉ	719 405 772	719 405 772	719 405 772
90044390145 Sécuriser les bâtiments administratifs/SONAPIÉ	541 793 683	541 793 683	541 793 683
90044390146 Transférer les crédits de biens et services à la SOGEPIE - Liquidation	100 000 000	100 000 000	100 000 000
4 Investissements	316 288 529	0	0
Trésor	316 288 529	0	0
78044300266 Projet de réhabilitation de l'immeuble Industrie à Abidjan Plateau/SONAPIÉ	238 692 647	0	0
78044300265 Projet de réhabilitation du palais des hôtes/SONAPIÉ	77 595 882	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22052 Construction et maintenance	19 497 098 612	22 817 385 311	19 233 271 288
2205203 Réglementation et mise en oeuvre des reformes en matière de permis de construire	484 990 555	484 990 555	474 990 555
2 Biens et services	484 990 555	484 990 555	474 990 555
78044300224 Traiter les demandes de permis de construire	484 990 555	484 990 555	474 990 555
2205204 Instruction et Délivrance du Permis de Construire	86 300 000	86 300 000	86 300 000
1 Personnel	86 300 000	86 300 000	86 300 000
78044300234 Prendre en Charge les salaires du personnel du Guichet Unique du Permis de Construire (GUPC)	86 300 000	86 300 000	86 300 000

II.2.4. Programme 4: Logement et cadre de vie

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4: Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4: Logement et cadre de vie	Action 4.1: Production et accès au logement abordable
	Action 4.2: Amélioration du cadre de vie

III.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5: Performance du programme

Programme 4 : Logement et cadre de vie						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Faciliter l'accès au logement et à la propriété immobilière	Nombre de logements implantés	29 981	125 000	150 000	175 000	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGLCV
	Nombre de logements livrés	14 567	75 000	100 000	125 000	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGLCV
	Taux de réalisation de voiries et réseaux divers primaires sur les 4 principaux sites	95%	97%	100%	-	(Somme (marché x Taux d'avancement) / somme marchés) x 100 Source : Rapport d'activités DLAF NB : L'indicateur est lié au projet de « La réalisation des VRD pour la construction de 60 000 logements »
	Superficie de foncier acquis	95 ha	1 500 ha	1 800 ha	2000 ha	Dénombrement Source : Rapport d'activités DLAF
OS 2 : Améliorer le cadre de vie des populations	Nombre de Syndicats créés et mis en place	150	275	352	352	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGLCV
	Nombre de syndic professionnels formés	80	90	90	90	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGLCV

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6: Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 4: Logement et cadre de vie	10 095 632 691	57 121 112 111	30 796 561 088
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	235 389 673	235 389 673	235 389 673
Transferts	285 722 438	285 722 438	285 722 438
Investissements	9 574 520 580	56 600 000 000	30 275 448 977
Trésor	9 574 520 580	56 600 000 000	30 275 448 977
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7: Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22053 Logement et cadre de vie	10 095 632 691	57 121 112 111	30 796 561 088
2205301 Production et accès au logement abordable	10 064 190 517	57 089 669 937	30 765 118 914
2 Biens et services	203 947 499	203 947 499	203 947 499
22052030008 Suivre la réalisation des Grands Programmes Immobiliers	29 068 367	29 068 367	29 068 367
22220010008 Rechercher les fonds de financement et suivre les investissements de l'Etat	30 000 000	30 000 000	30 000 000
78044300240 Initier, étudier, suivre et contrôler les projets immobiliers et d'aménagement foncier pour la production des logements	35 076 017	35 076 017	35 076 017
78061000048 Encadrer les activités des agences ou sociétés de gestion immobilière	33 692 840	33 692 840	33 692 840
78061000050 Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie du programme Logement et cadre de vie	45 610 275	45 610 275	45 610 275
78061000058 Contrôler et suivre la réalisation du programme immobilier et l'aménagement du foncier pour le logement social	30 500 000	30 500 000	30 500 000
3 Transferts	285 722 438	285 722 438	285 722 438
22220010003 Prendre en charge la contribution de la Côte d'Ivoire à SHELTER AFRIQUE	265 722 438	265 722 438	265 722 438
78061000047 Opérationnaliser l'ANAH	20 000 000	20 000 000	20 000 000
4 Investissements	9 574 520 580	56 600 000 000	30 275 448 977
Trésor	9 574 520 580	56 600 000 000	30 275 448 977
90061000001 Projet de construction de 12 000 logements sociaux	5 000 000 000	0	0
78061000064 Programme élargi de Logement et d'Aménagement Foncier	374 520 580	3 600 000 000	3 776 715 300
78061000060 Projet de réalisation de Lotissements à Equipements Modérés (LEM)	200 000 000	13 000 000 000	13 498 733 677
78061000049 Réalisation des VRD pour logements Sociaux	4 000 000 000	40 000 000 000	13 000 000 000
2205302 Amélioration du cadre de vie	31 442 174	31 442 174	31 442 174
2 Biens et services	31 442 174	31 442 174	31 442 174
78044300236 Vulgariser les règles de copropriété tant en milieu urbain que rural	31 442 174	31 442 174	31 442 174

SECTION 362: MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA PROTECTION SOCIALE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au niveau de l'Administration Générale

- la faiblesse du cadre législatif et réglementaire en matière d'Emploi, de Travail et de Protection Sociale ;
- l'exode massif d'agents expérimentés du Ministère ;
- la faible couverture du territoire national par les services d'Inspection du travail et les services sociaux que sont les Centres Sociaux et les institutions spécialisées dans la prise en charge des personnes vivant avec un handicap ;
- l'insuffisance des ressources humaines techniques (Inspecteurs du travail et Travailleurs Sociaux) pour assurer les missions d'inspection du travail et de service social ;
- l'inexistence d'un dispositif de production systématique d'informations statistiques sur les secteurs du Travail et de la Protection Sociale.

Au niveau de l'Emploi

- la méconnaissance ou la non-application des mesures d'incitation à l'embauche des personnes vulnérables ;
- la non actualisation des données statistiques relative à l'emploi depuis 2019 ;
- la prédominance d'emplois informels dont une majorité est précaire ;
- la faible capacité d'absorption du secteur moderne ;
- la difficulté d'accès au financement pour les porteurs de projets ;
- la faible culture entrepreneuriale des couches vulnérables ;
- l'accès difficile aux financements pour les porteurs de projets ;
- l'inexistence d'une base de données sur l'emploi ;
- la faible employabilité des demandeurs d'emplois de plus de 35 ans.

Au niveau du Travail

- la faible couverture du territoire national par les services d'Inspection du Travail et de santé et sécurité au travail ;
- la difficulté d'accès des usagers à certains services du Travail ;
- la méconnaissance ou la non-application des textes régissant le milieu du travail ;
- l'inadaptation de la formation initiale des Inspecteurs du travail aux centres d'intérêt émergents dans le domaine du travail ;
- le non-respect des conditions d'hygiène, de santé et de sécurité sur les lieux de travail ;
- la recrudescence du travail dissimulé ;
- l'insuffisance d'informations sur le marché du travail ;
- le faible intérêt des travailleurs de l'économie informelle (ceux des Unités de Production Informelles et les travailleurs indépendants) pour l'enrôlement aux systèmes de sécurité sociale qui leur sont réservés (cas du RSTI et de la CMU) ;
- le non-respect des dispositions légales par les employeurs et les travailleurs ;
- la persistance du travail des enfants de moins de 14 ans et des pires formes de travail des enfants ;
- la récurrence des mouvements de grève dans le secteur privé et le secteur public ;
- l'insuffisance du recours au dialogue Social ;
- le non-respect par des employeurs de l'économie informelle du paiement du SMIG fixé à 75 000 FCFA.

Au niveau de la Protection Sociale

- la méconnaissance ou la non-application des textes liés à la promotion des couches vulnérables, notamment ceux des personnes vivant avec un handicap ;
- l'inadaptation de la formation initiale des travailleurs sociaux aux problématiques sociales émergentes ;

- la difficulté des personnes vulnérables (les plus pauvres, les pauvres, les personnes à besoins spécifiques, les travailleurs à faibles revenus) à surmonter les chocs sociaux ;
- la difficulté d'insertion éducative, socio-professionnelle et culturelle des personnes vivant avec un handicap ;
- la faible couverture de la population pour ce qui concerne la maladie (13% en 2021 selon la CNAM) ;
- la faible adhésion des travailleurs de l'économie informelle à la sécurité sociale (CNPS et CMU) ;
- le non-respect de la législation communautaire en matière de mutualité sociale ;
- l'inexistence d'une approche nationale de soutien, assistance et prise en charge des personnes âgées ;
- la non-fréquentation des services sociaux de base du fait de la méconnaissance de leur utilité par certaines couches vulnérables.

I.1.2. Réponses apportées

Au niveau de l'Emploi

- la création du Fonds d'Insertion des Personnes en Situation de Handicap (FIPSH) par décret signé le 15/02/2023 ;
- la signature de l'arrêté N°0053/MEPS/CAB portant création et organisation du Comité Technique signé le 30 mai 2023 ;
- la création d'un Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF) ;
- l'élaboration d'un document de Stratégie Nationale de Promotion des Emplois Verts en Côte d'Ivoire (SNPEVCI) ;
- l'élaboration d'une Stratégie Nationale de Promotion de l'Emploi des Couches Vulnérables ;
- l'adoption d'un plan d'actions régional de l'Union Economique et Monétaire Ouestr Africaine (UEMOA) de création d'emplois dans les secteurs sanitaire et social ;
- la poursuite de la mise en œuvre du Projet d'Insertion des Personnes Vulnérables (PIPV) dans les régions du Tchologo, du Kabadougou, et du Bounkani ;
- la poursuite de la mise en œuvre du Projet de Promotion de l'Emploi Décent (PPED) ;
- la réalisation de la phase pilote de la Stratégie Nationale Intégrée de Transition vers l'Économie Formelle (SNIT-EF) ;
- l'élaboration et la mise à disposition de cinq (05) avant-projets structurants avec un impact de 15 600 emplois ;
- l'insertion des jeunes, notamment les jeunes vulnérables dans les emplois formels et dans les Travaux à Haute Intensité de Main d'œuvre (THIMO) ;
- l'élaboration d'un guide pratique pour faciliter l'insertion socio professionnelle des Personnes en Situation de Handicap (PSH) ;
- la mise en œuvre du projet Bureau d'Accompagnement à la Reconversion des Militaires (BARM) ;
- la réalisation de l'Enquête Nationale sur la Situation de l'Emploi et le Secteur Informel en 2016 et 2017 (ENSESI) ;
- l'Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel (ERI-ESI) sur la période 2017-2018 et l'Enquête Nationale sur l'Emploi 2019 (ENE 2019) ;
- la production d'une note sur l'impact de la crise sanitaire du Covid-19 sur l'emploi ;
- la réalisation de la Carte Emploi qui est une application web permettant la diffusion et la communication des informations sur le marché du travail afin d'aider à la prise de décision ;
- la restitution des résultats de l'étude sur l'Emploi des Personnes Handicapées ;
- la réalisation de la cartographie des initiatives d'emplois sur l'ensemble du territoire.

Au niveau du Travail

- la signature de l'arrêté 0050/MEPS/CAB du 19 mai 2023 portant application des salaires minima catégoriels conventionnels ;
- l'élaboration en cours du troisième cycle du Programme Pays de Promotion du Travail Décent (PPTD 2023-2027) avec un taux de réalisation de 70% ;
- l'élaboration en cours d'un document du Plan stratégique global pour la conformité de l'Inspection du Travail en Côte d'Ivoire ;
- l'adoption d'un projet d'ordonnance portant révision du Code du Travail, un décret fixant les modalités de mise en œuvre du télétravail pour les travailleurs régis par le code du travail et un projet de décret relatif à la protection de la femme enceinte au travail ;
- l'harmonisation des actes délivrés par les services d'inspection du travail ;
- l'élaboration de la Politique Nationale du Travail 2020-2024 ;
- la sensibilisation du Gouvernement et des partenaires sociaux sur les bonnes pratiques du dialogue social ;
- l'installation et le suivi du fonctionnement des comités de santé et sécurité au travail et l'agrément pour le contrôle des installations électriques, des machines dangereuses et de leurs dispositifs de protection en milieu de travail ;
- la création d'un Observatoire National des Accidents du Travail et Maladies Professionnelles indemnisables (ONATMP) ;
- la réalisation dans la Région de la Nawa de la phase pilote de la mise en œuvre de la stratégie d'intervention de l'Inspection du Travail dans la cacaoculture à travers 1 394 contrôles et des sensibilisations dans des exploitations cacaoyères ;

- la formation des Inspecteurs du travail et des médecins-Inspecteurs du travail sur des thématiques liées à l'extension de leur champ d'actions ;
- la conduite d'une opération pilote de l'intervention de l'Inspection du Travail dans l'économie informelle dans 3 communes d'Abidjan.

Au niveau de la Protection Sociale

- la ratification et adoption de la convention Internationale relative aux Droits des Personnes Handicapées ;
- l'adoption du nouveau projet de décret portant octroi des secours sociaux ;
- la prise de textes législatifs et réglementaires encadrant les Régimes de prévoyance Sociale des Travailleurs Indépendants (RSTI) ;
- l'élaboration d'un document de cadrage de la politique nationale de sécurité sociale accompagné d'un plan d'action couvrant la période 2020-2024 ;
- la construction et la réhabilitation des Centres Sociaux sur toute l'étendue du territoire ;
- le recrutement dérogatoire de personnes handicapées en âge de travailler à la Fonction publique ;
- la réalisation d'une enquête pour l'identification des indigents ;
- la mise en place du régime de retraite complémentaire par capitalisation au profit des fonctionnaires et agents de l'Etat.

I.1.3. Défis et priorités

Au niveau de l'Administration Générale

- l'optimisation des missions de contrôles, de supervision et d'assistance au profit des services et population cibles du Ministère ;
- la mise en place d'un dispositif centralisé de production de données qualitatives et quantitatives actualisées ;
- l'instauration d'un mécanisme de formation continue du personnel ;
- la satisfaction des besoins des services du Ministère en personnel spécifique.

Au niveau de l'Emploi

- la vulgarisation et la promotion des textes d'incitation à l'embauche, et particulièrement l'embauche des couches vulnérables ;
- la production annuelle des données statistiques sur l'emploi ;
- l'amélioration de la qualité de l'emploi ;
- le financement de tous les demandeurs d'emplois ayant des projets viables ;
- l'amélioration de l'employabilité des jeunes diplômés et la promotion de l'emploi des jeunes en situation de handicap ;
- le renforcement des conditions favorables pour l'accès à un emploi décent et durable ;
- le développement de l'entrepreneuriat jeunes.

Au niveau du travail

- le respect des dispositions légales en matière de travail dans le secteur formel et dans l'économie informelle, ainsi que chez les travailleurs indépendants ;
- la vulgarisation des textes relatifs au secteur du travail à tous les acteurs ;
- la mise en place d'un système intégré de production et de gestion des données sur le secteur du travail ;
- le respect des conditions d'hygiène et de sécurité sur les lieux de travail ;
- la création des Comités de Sécurité et Santé dans toutes les entreprises de plus de 50 travailleurs ;
- le respect, par les employeurs, du paiement du SMIG fixé à 75 000 FCFA aux travailleurs concernés par la mesure ;
- l'extension des services d'inspection du travail sur tout le territoire national ;
- l'enrôlement des travailleurs des unités de production informelles et les travailleurs indépendants dans le dispositif de sécurité social ;
- le respect des dispositions légales du travail par les employeurs et les travailleurs ;
- l'éradication des pires formes de travail des enfants ;
- l'obtention et le maintien de la paix sociale dans le milieu socioprofessionnel, à travers le dialogue social.

Au niveau de la protection Sociale

- le respect des dispositions légales visant la promotion des personnes vivant avec un handicap ;
- la mise en place d'un système intégré de production et de gestion des données sur le secteur social ;
- la couverture du territoire national en service social et structures spécialisées dans la prise en charge des déficients sensoriels ;
- la mise en place d'une stratégie de prise en charge des personnes âgées ;
- l'enrôlement de tous les travailleurs indépendants au Régime Social des Travailleurs Indépendants (RSTI) ;
- l'identification et l'immatriculation de toutes les mutuelles sociales.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le renforcement de la gouvernance et du leadership ;
- la lutte contre le chômage des couches vulnérables par la création d'emplois ;
- la promotion du travail décent ;
- la lutte contre le travail des enfants ;
- la protection des populations vulnérables et le respect des droits humains.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration est moderne et performante ;
- les populations en âge de travailler ont accès à un emploi décent ;
- les populations en âge de travailler ont accès à un travail décent ;
- les populations ont accès à la protection sociale.

I.3 Missions du Ministère

Conformément au **décret n°2023-820 du 25 octobre 2023** portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 27, le Ministre de l'Emploi et de la Protection Sociale est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière d'Emploi et de Protection sociale.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre de l'Emploi et du travail

- observation du marché du travail ;
- application, contrôle et évaluation de la politique nationale en matière d'emploi ;
- élaboration de projets de loi et de règlement en matière d'emploi ;
- Identification des mesures visant la création d'emplois, en particulier pour les populations défavorisées, notamment les femmes, les handicapées et les personnes de plus de 40 ans, en liaison avec le Ministre chargé de l'Emploi des Jeunes ;
- élaboration de stratégies et programmes en faveur de l'emploi des populations défavorisées ;
- développement du plaidoyer pour l'emploi des populations défavorisées ;
- tenue de statistiques sur l'emploi ;
- formulation d'actions de mise en adéquation de la formation et de l'emploi ;
- assistance aux chômeurs et handicapés du travail ;
- contrôle de l'application des normes, des lois et règlements en matière de travail ;
- prévention et gestion des conflits collectifs de travail ;
- élaboration, suivi et contrôle de l'application des normes, lois et règlements en matière de travail des enfants, en liaison avec les Ministres concernés ;
- coordination, identification et mise en œuvre des mesures dans le domaine de la lutte contre le travail des enfants ;

- renforcement de la protection des travailleurs, notamment de ceux atteints de l'infection à VIH/SIDA, en liaison avec le Ministre chargé de la Santé ;
- élaboration, suivi et contrôle de la réglementation de la sécurité et de la santé au travail, en liaison avec le Ministre chargé de la Santé ;
- renforcement de la sécurité et de la santé au travail, en liaison avec le Ministre chargé de la Santé ;
- promotion du dialogue social.

Au titre de la Protection sociale

- promotion, mise en œuvre et suivi de la politique de sécurité sociale ;
- renforcement et harmonisation du cadre institutionnel et de la prévoyance sociale ;
- participation à la promotion des actions d'assistance et de soutien aux orphelins, en particulier à ceux du SIDA ;
- participation à la prise en charge sociale des populations vulnérables ;
- coordination et supervision de la politique des affaires sociales ;
- formation professionnelle des travailleurs sociaux ;
- mise en œuvre d'une politique cohérente d'encadrement et de formation des handicapés ainsi que de leur insertion dans le tissu social, notamment dans le monde du travail ;
- mise en œuvre et renforcement du plaidoyer en faveur de la prévention des handicaps résultant des accidents de travail et de la voie publique, auprès des populations et des institutions ;
- gestion du régime de la Couverture Maladie Universelle, en liaison avec le Ministre chargé de la Santé :
 - sensibilisation de la population ;
 - accélération du processus de mise en œuvre de l'enrôlement ;
 - recouvrement des cotisations ;
 - gestion des fonds collectés ;
 - définition des services de prestations afférentes aux différents régimes ;
 - gestion des personnes économiquement faibles ou démunies ;
 - maintien de l'équilibre du régime.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1: Administration Générale.
- Programme 2: Emploi.
- Programme 3: Travail.
- Programme 4: Protection sociale.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1: Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1: Administration Générale	Cabinet , Inspection Générale (IG), Direction des Affaires Financières et du Matériel (DAFM) , Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction de la Planification, de la Coordination, du Suivi des Projets et des Statistiques (DPCSPS), Direction des Affaires Juridiques (DAJ), Direction des Systèmes d'Information (DSI) , Direction de la Documentation, de la Communication et des Archives (DDCA) , Direction de l'Innovation et de la Qualité (DIQ), Service de Gestion du Patrimoine (SGP), Cellule de Passation des marchés Publics (CPMP). Centrales Syndicales (5)			

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 2: Emploi	Direction Générale de l'Emploi (DGE), Direction des Stratégies et des Programmes d'Emploi (DSPE), Direction du Suivi et de l'Évaluation de la Politique de l'Emploi (DSEPE), Direction de l'Observatoire de l'Emploi et des Métiers (DOEM) Plate-Forme de Services Côte d'Ivoire (PFS-CI)	Observatoire National de l'Emploi et de la Formation (ONEF)	- Projet de Promotion Emploi couches vulnérables; - Projet de Promotion de l'Emploi Décent (PPED); - Projet d'Insertion des Personnes Vulnérables (PIPV).	
Programme 3: Travail	Direction Générale du Travail (DGT), Direction de l'inspection du Travail (DIT), Direction de la Réglementation du Travail (DRT), Commission Consultative du Travail (CCT), Direction de la Santé et Sécurité au Travail (DSST), Direction de la Lutte contre le Travail des Enfants (DLTE), Secrétariat de la Médaille d'Honneur du Travail (SMHT), Conseil National du Dialogue Social (CNDS), Directions Régionales du Travail (33 DRT), Direction Départementale du Travail (1 DDT), Inspections du Travail (13 IT), Antenne Régionale de Santé et Sécurité au Travail (3 ARSST)		- Réhabilitation et équipement des services de l'administration du travail ; - Projet d'appui à l'opérationnalisation et à l'extension du Système d'Observation et de Suivi du Travail des Enfants en Côte d'Ivoire 2023–2025 (PAOE-SOSTECI 2023–2025).	
Programme 4: Protection sociale	-Direction Générale de la Protection Sociale (DGPS) -Direction de la Promotion des Personnes Handicapées (DPPH) -Direction de l'Action Sociale (DAS) -Direction de la Sécurité Sociale et de la Mutualité (DSSM) -Directions Régionales de la Protection Sociale (29 DRPS) -Institut National pour la Promotion des Aveugles (INIPA) -École Ivoirienne pour les Sourds (ECIS) -Centre de Documentation de la Promotion des Personnes Handicapées (CDPH) -Centres Sociaux (121) - Centre des Aveugles de Toumodi -Association des handicapés -Ensemble des centres pour handicapés à Abidjan	INSFS; AIRMS; IPS-CNAM; IPS-CGRAE, IPS-CNPS, MUGEFICI	- Couverture Maladie Universelle ; - CMU/Soutien aux indigents ; - Projet National d'Assistance aux Personnes Agées (PNAPA) ; - Réhabilitation et Equipement des Centres Sociaux ; - Construction et Equipement des Centres Sociaux.	

II.1.2. Performance globale du Ministère

Tableau 2: Performance du Ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1: mettre en place une administration moderne et performante	RS 1.1: L'administration est moderne et performante	IP 1.1: Pourcentage des services du MEPS respectant les règles de gestion administrative	Dénombrement Source: Rapport d'activités IG
OG 2: Améliorer l'accessibilité des populations en âge de travailler à un emploi décent	RS 2.1: Les populations en âge de travailler ont accès à un emploi décent	IP 2.1.1: Taux de chômage	Nombre de chômeurs / Effectif des personnes en âge de travailler Source: Rapport d'activités Cabinet
		IP 2.1.2: Pourcentage de travailleurs du secteur informel	Nombre de travailleurs du secteur informel / Effectif des travailleurs Source: Rapport d'activités Cabinet
OG 3: Garantir l'accessibilité des populations en âge de travailler à un travail décent	RS 3.1: Les populations en âge de travailler ont accès à un travail décent	IP 3.1.1: Pourcentage des entreprises privées observant les conditions d'un emploi décent	Nombre d'entreprises du secteur privé formel impliquées observant effectivement les règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail / Nombre d'entreprises du secteur privé formel impliquées dans l'observance des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail Sources : Rapports d'activités DSST, DIT
		IP 3.1.2: Proportion d'enfants de 5 à 13 ans économiquement occupés	Nombre d'enfants de 5 à 13 ans économiquement occupés / Effectif des enfants de 5 à 13 ans Source: Rapport d'enquête emploi ONEF

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESUTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 4: Garantir aux populations l'accessibilité à la protection sociale	RS 4.1: Les populations ont accès à la protection sociale	IP 4.1.1: Taux de la population ayant accès à la protection sociale	Population bénéficiant de la protection sociale / Population totale Source: Rapport d'activités DGPS
		IP 4.1.2: Nombre de personnes enrôlées à la CMU	Dénombrement Sources: Rapports d'activités SNEDAI, CNAM
		IP 4.1.3: Nombre de mutuelles sociales immatriculées	Dénombrement Source: Rapport d'activités AIRMS
		IP 4.1.4: Proportion de travailleurs affiliés à une mutuelle sociale	Nombre total de travailleurs affiliés à une mutuelle sociale / Nombre total de travailleurs Source: Rapport d'activités AIRMS

II.1.3. Financement global du Ministère

Tableau 3: Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	48 242 270 101	54 750 055 143	57 104 996 585
1.1 Ressources Intérieures	48 242 270 101	54 750 055 143	57 104 996 585
1.1.1 Budget Etat	48 242 270 101	54 750 055 143	57 104 996 585
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	48 242 270 101	54 750 055 143	57 104 996 585
2.1 Personnel	21 462 775 734	22 205 870 435	22 975 418 946
2.1.1 Solde y compris EPN	21 462 775 734	22 205 870 435	22 975 418 946
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	8 504 931 598	6 857 591 364	7 040 644 918
2.3 Transferts	8 410 243 857	8 179 274 432	8 726 697 142
2.4 Investissement	9 864 318 912	17 507 318 912	18 362 235 579
Trésor	9 864 318 912	17 507 318 912	18 362 235 579
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1: Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4: Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1: Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation
	Action 1.2: Planification, programmation et suivi - évaluation
	Action 1.3: Gestion des ressources humaines matérielles et financières
	Action 1.4: Gestion des systèmes d'information et de communication

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5: Performance du programme

Programme 1: Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Assurer la coordination générale en matière d'Emploi, de Travail et de Protection Sociale	Proportion des structures du Ministère inspectées	60%	68%	74%	78%	(Nombre d'entités fonctionnelles inspectées / Nombre d'entités fonctionnelles) X 100 Source : Rapport d'activités IGTPS
	Proportion des diligences des réunions du cabinet accomplies dans le délai	80%	88%	90%	92%	(Nombre de diligences qui ont accomplies dans le délai / Nombre de diligences inscrites aux relevées des diligences des réunions de cabinet) X 100 Source : Rapport d'activités Cabinet
	Taux d'exécution des activités du calendrier des conférences et missions	85%	90%	90%	95%	(Nombre d'activités du calendrier des conférences et des missions qui ont été entièrement réalisées / Nombre d'activités inscrites au calendrier des conférences et des missions) X 100 Source : Rapport d'activités Cabinet
	Taux de couverture médiatique des activités du Ministère	90,2%	94%	96%	98%	(Nombre d'activités du Département ministériel qui ont été couvertes par les médias / Nombre d'activités réalisées par le département ministériel) X 100 Source : Rapport d'activités DDCA
OS 2 : Assurer la planification, le suivi-évaluation des programmes, projets et activités	Proportion des activités du MEPS budgétisées et exécutées.	46%	66%	70%	80%	(Nombre d'activités qui ont été entièrement réalisées / Nombre d'activités inscrites au PND/PTA) X 100 Source : Rapport d'activités DAFM
	Proportion des projets du MEPS suivis et évalués dans le cadre du programme d'investissement Public	0%	30%	45%	60%	(Nombre des projets d'investissement public qui ont été suivis et évalués / Nombre des projets d'investissement du MEPS en cours) X 100 Source : Rapport d'activités DPCSPS
OS 3 : Améliorer le système de gestion des ressources humaines, financières et matérielles	Proportion des gestionnaires de crédits formés en matière de gestion des finances publiques	80,3%	87%	90%	93%	(Nombre des gestionnaires de crédits qui ont été formés sur la gestion des finances publiques / Nombre des gestionnaires de crédits du Ministère) X 100 Source : Rapport d'activités DAFM
	Taux d'implémentation des fiches de postes	20%	50%	75%	100%	(Nombre de services ayant élaboré les fiches de poste de leurs agents / Nombre Total de services du Ministère) X 100 Source : Rapport d'activités DRH
	Pourcentage des contrôles de ponctualité et de présence effectués par la DRH	13%	50%	70%	100%	(Nombre de structures du MEPS visitées par la DRH dans le cadre des contrôles de ponctualité et de présence / Nombre Total des structures du Ministère) X 100 Source : Rapport d'activités DRH

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6: Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 1: Administration Générale	25 108 442 545	25 827 477 217	26 761 620 995
Dépenses de personnel	20 228 382 352	20 959 899 805	21 717 871 067
Dépenses en biens et services	3 167 611 503	3 931 694 633	4 036 018 257
Transferts	881 667 602	935 882 779	1 007 731 671
Investissements	830 781 088	0	0
<i>Trésor</i>	830 781 088	0	0
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

Tableau 7: Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21150 Administration Générale	25 108 442 545	25 827 477 217	26 761 620 995
2115001 Coordination et animation	3 066 487 937	3 367 114 063	3 571 805 250
2 Biens et services	1 962 339 247	2 431 231 284	2 564 073 579
78041200179 Contrôler les services et structures sous-tutelle du Ministère	40 000 000	52 200 000	52 340 000
78041200250 Elaborer les projets de texte réglementaires et gérer les contentieux	20 000 000	22 200 000	25 350 000
78109000092 Prendre en charge les Handicapés, les Sinistrés et les Indigents	1 400 000 000	1 806 000 000	1 884 000 000
78109000100 Prendre en charge les salaires du personnel sous contrats BNETD	227 050 000	250 000 000	275 000 000
78109000111 Mettre en oeuvre la politique du Gouvernement en matière d'emploi, de travail et de protection sociale	75 000 000	89 350 000	104 100 000
78109000113 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et téléphone	146 289 247	150 681 284	155 323 579
78109000124 Prendre en charge le fonctionnement de la Résidence du Ministre	4 000 000	6 000 000	8 000 000
90109000002 Fonctionnement des COTOREP	20 000 000	22 000 000	25 000 000
9010900195 Suivre les activités d'innovation et de qualité du Ministère	30 000 000	32 800 000	34 960 000
3 Transferts	881 667 602	935 882 779	1 007 731 671
78109000081 Apporter un appui institutionnel aux centrales syndicales	800 000 000	850 000 000	913 332 398
78109000102 Prendre en charge les honoraires des agents sous la Convention du BNETD	81 667 602	85 882 779	94 399 273
4 Investissements	222 481 088	0	0
Trésor	222 481 088	0	0
78109000112 Suivre l'exécution du PSGOUV/Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale	222 481 088	0	0
2115002 Planification, programmation et suivi - évaluation	633 300 000	26 200 000	26 440 000
2 Biens et services	25 000 000	26 200 000	26 440 000
78109000149 Planifier, programmer, suivre, évaluer les activités et projets et produire les données statistiques du Ministère	25 000 000	26 200 000	26 440 000
4 Investissements	608 300 000	0	0
Trésor	608 300 000	0	0
9010900196 Projet de mise en place d'un système d'information géographique de gestion des projets et de suivi-évaluation en matière d'emploi, de travail et de protection sociale	608 300 000	0	0
2115003 Gestion des ressources humaines matérielles et financières	21 369 654 608	22 393 363 154	23 122 215 745
1 Personnel	20 228 382 352	20 959 899 805	21 717 871 067
78109000086 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire	20 228 382 352	20 959 899 805	21 717 871 067
2 Biens et services	1 141 272 256	1 433 463 349	1 404 344 678
78109000084 Gérer les ressources humaines du Ministère	20 000 000	33 000 000	30 000 000
78109000085 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire	178 749 011	187 000 000	187 000 000
78109000087 Prendre en charge les dépenses liées aux contrats et aux équipements centralisés	293 100 000	451 700 000	445 758 308
78109000088 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	280 000 000	335 000 000	335 000 000
78109000099 Gérer les ressources financières du Ministère	53 876 875	80 000 000	65 120 000
78109000105 Gérer la commande publique du Ministère	15 000 000	25 616 979	21 720 000
78109000118 Organiser la fête du travail le 1er Mai	240 546 370	240 546 370	240 546 370
78109000122 Elaborer et mettre en oeuvre le DPPD-PAP du Ministère	50 000 000	67 000 000	65 500 000
78109000151 Faire l'inventaire permanent du patrimoine	10 000 000	13 600 000	13 700 000
2115004 Gestion des systèmes d'information et de communication	39 000 000	40 800 000	41 160 000
2 Biens et services	39 000 000	40 800 000	41 160 000
78041200208 Organiser la communication des activités du Ministère	19 000 000	20 000 000	20 200 000
78109000150 Gérer le système informatique du Ministère	20 000 000	20 800 000	20 960 000

II.2.2. Programme 2: Emploi

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4: Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2: Emploi	Action 2.1: Conception et suivi de la Politique d'Emploi
	Action 2.2: Elaboration et suivi-évaluation des projets et programmes d'emploi
	Action 2.3: Insertion socio-économique et professionnelle des couches vulnérables

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5: Performance du programme

Programme 2: Emploi						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Assurer la coordination nationale et la promotion de l'Emploi décent	Taux de réalisation des activités du programme Emploi	82,68%	90%	93%	95%	(Nombre d'activités du programme Emploi qui ont été entièrement réalisées / Total des activités du programme Emploi programmées pour une année) X 100 Source : Rapport d'activités DGE
	Taux de réalisation des sessions du Comité Emploi	83,33%	100%	100%	100%	(Nombre total de sessions du Comité Emploi qui ont été entièrement réalisées / Total des sessions programmées pour une année) X 100 Source : Rapport d'activités DSEPE
	Taux de personnes vulnérables insérées	117,86%	100%	100%	100%	(Nombre de personnes ayant été insérées du fait des initiatives propres au MEPS / Effectif des personnes ayant sollicité une insertion socio-professionnelle au MEPS) X 100 Source : Rapport d'activités DGE
OS 2 : Assurer la planification, le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi	Taux de réalisation des missions de suivi-évaluation des Projets et Programmes en matière d'emploi	80%	100%	100%	100%	(Nombre de missions de suivi-évaluation des Projets et Programmes ayant un impact sur l'emploi réalisées / Nombre total de missions de suivi prévues) X 100 Source : Rapport d'activités DSEPE
	Taux de formalisation des emplois (SNITEF)	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'emploi du secteur informel formalisés à travers la mise en œuvre de la stratégie nationale intégrée de transition vers l'économie formelle / Nombre total d'emploi à formaliser prévus) X 100 Source : Rapport d'activités DSPE
	Taux d'actualisation du Répertoire des dispositifs d'insertion et du Répertoire des mesures incitatives à la création et au maintien des Emplois	100%	100%	100%	100%	(Nombre de dispositifs et de mesures enregistrés / Nombre total de dispositifs et de mesures prises et disponibles) X 100 Source : Rapport d'activités DOEM

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6: Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 2: Emploi	2 047 142 071	1 273 738 151	1 305 125 126
Dépenses de personnel	50 000 000	50 494 081	50 988 163
Dépenses en biens et services	286 000 000	331 696 581	340 621 862
Transferts	1 241 142 071	418 447 489	442 895 101
Investissements	470 000 000	473 100 000	470 620 000
Trésor	470 000 000	473 100 000	470 620 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7: Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22151 Emploi	2 047 142 071	1 273 738 151	1 305 125 126
2215101 Conception et suivi de la Politique d'Emploi	1 346 142 071	931 190 662	978 168 163
1 Personnel	50 000 000	50 494 081	50 988 163
90041290142 Transférer les crédits de personnel à ONEF	50 000 000	50 494 081	50 988 163
2 Biens et services	235 000 000	257 596 581	286 560 000
78041200183 Suivre la mise en oeuvre de la politique de l'emploi	5 000 000	5 696 581	12 020 000
78041200233 Coordonner les projets et les activités des structures de l'Emploi	30 000 000	37 700 000	45 240 000
78041200262 Mettre en oeuvre la Stratégie Nationale Intégrée de Transition de l'Economie Informelle vers l'Economie Formelle (SNIT-EF)	200 000 000	214 200 000	229 300 000
3 Transferts	591 142 071	150 000 000	170 000 000
90041200006 Mettre en place l'Observatoire de l'Emploi et de la Formation	591 142 071	150 000 000	170 000 000
4 Investissements	470 000 000	473 100 000	470 620 000
Trésor	470 000 000	473 100 000	470 620 000
90041200005 Projet d'Insertion des Personnes Vulnérables (PIPV)	200 000 000	201 400 000	200 280 000
90041200004 projet de Promotion de l'Emploi Décent (PPED)	200 000 000	201 400 000	200 280 000
78041200184 Projet de promotion emploi des couches vulnérables	70 000 000	70 300 000	70 060 000
2215102 Elaboration et suivi-évaluation des projets et programmes d'emploi	51 000 000	74 100 000	54 061 862
2 Biens et services	51 000 000	74 100 000	54 061 862
78041200185 Suivre et évaluer les projets et programmes d'emploi	18 000 000	20 200 000	18 200 000
78041200186 Élaborer les stratégies et les programmes d'emploi	18 000 000	25 800 000	18 200 000
78041200207 Faire de l'observation de l'Emploi	15 000 000	28 100 000	17 661 862
2215103 Insertion socio-économique et professionnelle des couches vulnérables	650 000 000	268 447 489	272 895 101
3 Transferts	650 000 000	268 447 489	272 895 101
78109000114 Former et insérer les jeunes selon les réalités socio-économiques du territoire	550 000 000	168 447 489	172 895 101
90109090199 Transférer les crédits du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes en Situation de Handicap (FIPPSH)	100 000 000	100 000 000	100 000 000

III.2.3. Programme 3: Travail

III.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4: Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3: Travail	Action 3.1: Conception et suivi de la politique générale du Travail
	Action 3.2: Elaboration et suivi de la réglementation du travail
	Action 3.3: Dialogue social
	Action 3.4: Lutte contre le travail des enfants

III.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5: Performance du programme

Programme 3: Travail						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Assurer la coordination des initiatives du secteur Travail	Taux de réalisation des activités du programme	51,06%	78%	82%	86%	(Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) X 100 Source : Rapport d'activités DGT
	Taux de réalisation du PPTD 2023–2027	-	25%	50%	75%	(Nombre d'activités du PPTD 2023–2027 réalisées / Nombre d'activités du PPTD programmées sur la période) X 100 Source : Rapport d'activités DGT
OS 2 : Promouvoir le respect des normes d'un travail décent dans les entreprises formelles et les unités de production informelles	Proportion des entreprises inspectées	24%	35%	45%	55%	(Nombre de d'entreprises inspectées/Nombre total d'entreprises programmées pour être inspectées) X 100 Source : Rapports d'activités DIT
	Taux de grèves évitées (conflits collectifs)	78,42%	80%	82%	85%	(Nombre de grèves conciliées / Nombre de grèves enregistrées) X 100 Source : Rapport d'activités DIT
	Proportion des entreprises de plus de 50 travailleurs disposant d'un Comité de Sécurité et de Santé au Travail (CSST)	56%	70%	75%	80%	(Nombre d'entreprises de plus de 50 travailleurs disposant d'un comité de SST/Nombre total d'entreprises inspectées devant en disposer) X 100 Source : Rapport d'activités DSST
	Proportion des entreprises du secteur privé formel inspectées, observant les règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail	50%	70%	75%	80%	(Nombre d'entreprises du secteur privé formel inspectées, qui observent les règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail / nombre d'entreprises inspectées) X 100 Sources: Rapports d'activités DSST
	Proportion des entreprises de plus de 50 travailleurs disposant d'un Comité de Sécurité et de Santé au Travail (CSST)	40%	50%	60%	70%	(Nombre d'entreprises disposant d'un comité de SST / Nombre total d'entreprises inspectées devant en disposer) X 100 Sources: Rapports d'activités DSST
OS 3 : Renforcer la lutte contre le travail des enfants	Proportion des DR formés sur les pires formes de travail des enfants	-	40%	75%	100%	(Nombre de Directions Régionales en charge du Travail où au moins un agent a bénéficié de formation sur la thématique des pires formes de travail des enfants X 100) / Nombre total de Directions Régionales en charge du Travail Source: Rapport d'activités DLTE
	Proportion des DR équipés en matériels roulants et informatiques	-	15%	25%	35%	Nombre de Directions Régionales du Travail qui ont bénéficié d'équipements en matériels roulants et informatiques dans le cadre de la lutte contre le travail des enfants X 100) / Nombre total de Directions Régionales en charge du Travail Source: Rapport d'activités DLTE
	Proportion de comités départementaux de suivi du travail des enfants formés sur les pires formes de travail des enfants	-	25%	45%	65%	Nombre de comités départementaux dont au moins un membre a été formé sur la thématique des pires formes de travail des enfants X 100) / Nombre total de comités départementaux de suivi du travail des enfants Source: Rapport d'activités DLTE
OS 3 : Renforcer la lutte contre le travail des enfants	Proportion de comités départementaux de suivi du travail des enfants équipés en matériels roulants et informatiques	-	15%	25%	35%	Nombre de comités départementaux qui ont bénéficié d'équipements en matériels roulants et informatiques X 100) / Nombre total de comités départementaux de suivi du travail des enfants Source: Rapport d'activités DLTE
OS 4 : Promouvoir le dialogue social	Taux des partenaires sociaux formés par le CNDS	53,75%	70%	75%	80%	(Nombre des partenaires sociaux formés / nombre de partenaires sociaux à former) X 100 Source: Rapport d'activités CNDS
	Proportion des conflits collectifs majeurs réglés	66,66%	100%	100%	100%	(Nombre de conflits collectifs majeurs réglés par le CNDS / Nombre de conflits collectifs majeurs enregistrés) X 100 Source: Rapport d'activités CNDS

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6: Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 3: Travail	850 618 912	2 379 097 653	3 250 156 839
Dépenses de personnel	62 800 000	62 800 000	62 800 000
Dépenses en biens et services	457 300 000	516 297 653	530 190 172
Transferts	0	0	0
Investissements	330 518 912	1 800 000 000	2 657 166 667
Trésor	330 518 912	1 800 000 000	2 657 166 667
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7: Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22152 Travail	850 618 912	2 379 097 653	3 250 156 839
2215201 Conception et suivi de la politique générale du Travail	413 018 912	371 000 030	370 625 172
1 Personnel	62 800 000	62 800 000	62 800 000
78109000089 Prendre en charge les indemnités du Conseil National du Dialogue Social (CNDS)	62 800 000	62 800 000	62 800 000
2 Biens et services	269 700 000	308 200 030	307 825 172
11041200017 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région de Toumodi	4 500 000	5 600 000	5 960 000
11041200020 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans le District Autonome de Yamoussoukro	4 500 000	5 700 000	6 080 000
14041200012 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du N'ZI Comoe	4 500 000	5 700 000	6 080 000
15041200012 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région de Daoukro	4 500 000	5 700 000	4 280 000
16041200009 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Moronou (Bongouanou)	13 000 000	14 100 000	14 480 000
17041200008 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Gbêkê (Bouaké)	4 500 000	5 700 000	6 080 000
18041200008 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région de Katiola	4 500 000	5 600 000	5 960 000
22041200013 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région de Touba	4 700 000	5 900 000	6 280 000
22152010036 Organiser la décoration dans l'ordre du mérite du Travail	15 000 000	16 300 000	16 760 000
23041200012 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Kabadougou (Odiène)	4 500 000	5 700 000	6 080 000
24041200011 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région de Ferkessédougou	4 500 000	5 700 030	6 080 000
25041200011 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Poro (Korhogo)	4 500 000	5 700 000	6 080 000
26041200007 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région de Boundiali	4 500 000	5 700 000	6 080 000
27041200007 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Folon (Minignan)	13 000 000	13 200 000	14 580 000
28041200008 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région de Bouna	4 500 000	5 700 000	6 080 000
31041200010 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Haut-Sassandra (Daloa)	4 500 000	5 600 000	5 960 000
32041200009 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Gôh (Gagnoa)	4 500 000	5 400 000	5 660 000
35041200010 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région de Bouaflé	4 500 000	5 400 000	5 660 000
36041200010 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Worodougou	4 500 000	5 400 000	5 660 000
37041200009 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Béré (Mankono)	13 000 000	14 000 000	14 280 000
41041200012 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Tonkpi (Man)	4 500 000	5 400 000	5 660 000
42041200012 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Moyen Cavally (Guiglo)	4 500 000	5 400 000	5 660 000
43041200012 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région de Duekoue	4 500 000	5 400 000	5 660 000
51041200011 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région de Divo	4 500 000	5 400 000	5 660 000
55041200007 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région de San-Pédro	4 500 000	5 400 000	5 680 000
56041200014 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région de Soubré	4 500 000	5 500 000	5 780 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22152 Travail	850 618 912	2 379 097 653	3 250 156 839
57041200006 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Gboklé (Sassandra)	13 000 000	14 000 000	13 685 172
61041200008 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région de l'Indénié-Djuablin (Abengourou)	4 500 000	5 400 000	5 660 000
62041200015 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Gontougo (Bondoukou)	4 500 000	5 400 000	5 660 000
71041200016 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région du Sud Comoe (Aboisso)	4 500 000	5 400 000	5 660 000
71041200017 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans le Département de Grand Bassam	4 500 000	5 200 000	5 540 000
76041200012 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région de l'Agnéby-Tiassa Tiassa (Agboville)	4 500 000	5 400 000	5 660 000
77041200015 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région d'Adzope	4 500 000	5 400 000	5 460 000
78041200217 Apporter un appui technique en matière de travail aux entités fonctionnelles	10 000 000	10 400 000	7 600 000
78041200234 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail du District Autonome d'Abidjan	5 000 000	5 900 000	6 160 000
78041200254 Elaborer un système statistique des services en charge du travail	10 000 000	10 600 000	10 200 000
78041200258 Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie du programme Travail	35 000 000	36 000 000	27 920 000
78041200275 Suivre la mise en oeuvre du Programme Pays de Promotion du Travail Décent (PPTD 2023–2027)	6 000 000	6 800 000	7 600 000
78041200276 Assurer le fonctionnement de la Commission Consultative du Travail	6 000 000	6 400 000	6 800 000
79041200011 Coordonner la mise en oeuvre de la politique gouvernementale du travail dans la Région des Grands Ponts	4 500 000	5 600 000	5 960 000
4 Investissements	80 518 912	0	0
Trésor	80 518 912	0	0
78041200187 Réhabilitation et équipement des services de l'administration du Travail	80 518 912	0	0
2215202 Elaboration et suivi de la réglementation du travail	117 500 000	141 150 000	154 200 000
2 Biens et services	117 500 000	141 150 000	154 200 000
17041200013 Suivre l'application de la réglementation de la prévention des risques professionnels dans la zone de compétence de l'Antenne Régionale de la Santé et de la Sécurité au Travail de Bouaké	5 000 000	5 280 000	5 420 000
31041200013 Suivre l'application de la réglementation de la prévention des risques professionnels dans la zone de compétence de l'Antenne Régionale de la Santé et de la Sécurité au Travail de Daloa	5 000 000	6 100 000	6 360 000
55041200009 Suivre l'application de la réglementation de la prévention des risques professionnels dans la zone de compétence de l'Antenne Régionale de la Santé et de la Sécurité au Travail de San-Pédro	5 000 000	6 100 000	6 360 000
78041200188 Suivre et évaluer l'application du Code du Travail dans la zone de couverture de l'Inspection du Travail du Plateau	4 000 000	5 200 000	5 640 000
78041200189 Suivre et évaluer l'application du Code du Travail dans la zone de couverture de l'inspection du Travail de Treichville	4 000 000	5 200 000	5 640 000
78041200190 Suivre et évaluer l'application du Code du Travail dans la zone de couverture de l'inspection du Travail de Yopougon	5 000 000	6 200 000	7 020 000
78041200191 Coordonner les activités des Inspections du Travail	15 000 000	16 470 000	18 700 000
78041200218 Suivre et évaluer l'application du Code du Travail dans la zone de couverture de l'Inspection du Travail de Marcory	4 000 000	5 200 000	5 640 000
78041200219 Suivre et évaluer l'application du Code du Travail dans la zone de couverture de l'Inspection du Travail de Vridi	5 000 000	6 200 000	7 020 000
78041200235 Suivre et évaluer l'application du Code du Travail dans la zone de couverture de l'Inspection du Travail de Koumassi	5 000 000	6 200 000	7 020 000
78041200236 Elaborer et faire appliquer les textes législatifs et réglementaires en matière du Travail	13 000 000	14 400 000	15 800 000
78041200245 Suivre et évaluer l'application du Code du Travail dans la zone de couverture de l'Inspection du Travail de Cocody	4 000 000	5 200 000	5 640 000
78041200259 Suivre et évaluer l'application du Code du Travail dans la zone de couverture de l'Inspection du Travail de d'Adjamé-Attécoubé	4 000 000	5 200 000	5 640 000
78041200263 Suivre et évaluer l'application du Code du Travail dans la zone de couverture de l'Inspection du Travail de Cocody II	5 000 000	6 400 000	6 880 000
78041200267 Suivre et évaluer l'application du Code du Travail dans la zone de couverture de l'Inspection du Travail de Yopougon II	5 000 000	6 400 000	6 880 000
78041200271 Suivre et évaluer l'application du Code du Travail dans la zone de couverture de l'Inspection du Travail d'Abobo	5 000 000	6 400 000	6 880 000
78041200272 Suivre et évaluer l'application du Code du Travail dans la zone de couverture de l'Inspection du Travail de Marcory II	5 000 000	6 400 000	6 880 000
78041200273 Suivre et évaluer l'application du Code du Travail dans la zone de couverture de l'Inspection du Travail de Port Bouet	5 000 000	6 400 000	6 880 000
78101100003 Suivre l'application de la réglementation de la prévention des risques professionnels	14 500 000	16 200 000	17 900 000
2215203 Dialogue social	19 100 000	20 200 000	20 540 000
2 Biens et services	19 100 000	20 200 000	20 540 000
78109000091 Organiser des rencontres avec les secteurs privé et public	17 100 000	17 700 000	17 940 000
78109000121 Coordonner les activités de dialogue social	2 000 000	2 500 000	2 600 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22152 Travail	850 618 912	2 379 097 653	3 250 156 839
2215204 Lutte contre le travail des enfants	301 000 000	1 846 747 623	2 704 791 667
2 Biens et services	51 000 000	46 747 623	47 625 000
78041200266 Suivre et évaluer les programmes et projets de lutte contre le travail des enfants	20 000 000	17 050 000	16 790 000
78041200268 Faire la surveillance du Travail des Enfants sur l'étendue du territoire national	20 000 000	17 747 623	18 345 000
78104000355 Lutter contre le travail des enfants	11 000 000	11 950 000	12 490 000
4 Investissements	250 000 000	1 800 000 000	2 657 166 667
Trésor	250 000 000	1 800 000 000	2 657 166 667
78104000431 Projet/Système d'observation et de suivi du Travail des Enfants (Projet SOSTECI)	0	1 800 000 000	2 657 166 667
78041200270 Projet d'Appui à l'Opérationnalisation et à l'Extension du système d'Observation et de Suivi du Travail des Enfants en Côte d'Ivoire 202-2025(PAOE-SOSTECI)	250 000 000	0	0

II.2.4. Programme 4: Protection sociale

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4: Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4: Protection sociale	Action 4.1: Assistance des groupes vulnérables
	Action 4.2: Mise en oeuvre de la sécurité sociale et mutualité
	Action 4.3: Formation des travailleurs sociaux
	Action 4.4: Conception et suivi de la politique générale de protection sociale
	Action 4.5: Protection des groupes vulnérables

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5: Performance du programme

Programme 4: Protection Sociale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Assurer la coordination de la Protection Sociale	Taux de mise en œuvre des mesures de la SNPS	52,63%	55%	65%	70%	(Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées dans le plan d'action de la SNPS) X 100 Source : Rapport d'activités DGPS
	Taux de réalisation des activités du programme Protection Sociale	100%	70%	85%	90%	(Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités programmées) X 100 Source : Rapport d'activités DGPS
	Taux de réussite aux examens de fin d'année	99,07%	99,10%	99,20%	99,30%	(Nombre d'étudiants de l'INSFS admis à leur examen de fin d'année / Nombre d'étudiants inscrits à l'INSFS) X 100 Source : Rapport d'activités INSFS
	Taux d'exécution des missions d'évaluation des stages pratiques des étudiants	100%	100%	100%	100%	(Nombre de missions d'évaluation des stages pratiques des étudiants effectuées / Nombre de missions d'évaluation des stages pratiques des étudiants programmées) X 100 Source : Rapport d'activités INSFS

Programme 4: Protection Sociale

Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 2 : Renforcer la protection des groupes vulnérables en matière d'action sociale	Taux de fréquentation des Centres sociaux	4%	30%	50%	60%	(Nombre d'usagers ayant visité les Centres sociaux / Nombre de personnes pauvres et vulnérables sur la base du taux de pauvreté en C.I (46,3%)) x 100 Source : Rapport d'activités DAS
	Proportion des personnes indigentes bénéficiaires de prise en charge	10%	40%	50%	60%	(Nombre de personnes indigentes bénéficiaires de prise en charge / Total des personnes indigentes ayant sollicité une prise en charge) X 100 Source : Rapport d'activités DAS
	Proportion des personnes âgées prises en charge	3%	20%	25%	30%	(Nombre de personnes âgées bénéficiaires de prise en charge / Effectif des personnes âgées) x 100 Source : Rapport d'activités DAS
	Proportion des personnes handicapées prises en charge	0,40%	1%	1,5%	2%	(Nombre de personnes handicapées prises en charge / Effectif des personnes handicapées) X 100 Source : Rapport d'activités DPPH
OS 3 : Renforcer la protection des groupes vulnérables en matière de sécurité sociale	Pourcentage de la population enrôlée à la CMU	13%	35%	44%	53%	(Nombre de personnes enrôlées à la CMU / Population ivoirienne) X 100 Source : Rapport d'activités CNAM
	Pourcentage des personnes indigentes enrôlées à la CMU	24%	90%	90%	90%	(Nombre de personnes indigentes enrôlées à la CMU / Effectif des personnes indigentes) X 100 Source : Rapport d'activités CNAM
	Pourcentage des travailleurs indépendants enrôlés au RSTI	3,33%	22,68%	27%	35%	(Nombre de travailleurs indépendants enrôlés au RSTI / Nombre total de travailleurs indépendants) X 100 Source : Rapport d'activités CNAM

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6: Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 4: Protection sociale	20 236 066 573	25 269 742 122	25 788 093 625
Dépenses de personnel	1 121 593 382	1 132 676 549	1 143 759 716
Dépenses en biens et services	4 594 020 095	2 077 902 497	2 133 814 627
Transferts	6 287 434 184	6 824 944 164	7 276 070 370
Investissements	8 233 018 912	15 234 218 912	15 234 448 912
<i>Trésor</i>	8 233 018 912	15 234 218 912	15 234 448 912
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

Tableau 7: Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22153 Protection sociale	20 236 066 573	25 269 742 122	25 788 093 625
2215301 Assistance des groupes vulnérables	1 576 667 095	198 665 095	679 755 095
2 Biens et services	1 576 667 095	198 665 095	679 755 095
78101200017 Eduquer et prendre en charge les enfants déficients auditifs	841 775 317	95 651 317	300 711 317
78101200022 Eduquer et prendre en charge les enfants déficients visuels	734 891 778	103 013 778	379 043 778

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22153 Protection sociale	20 236 066 573	25 269 742 122	25 788 093 625
2215302 Mise en oeuvre de la sécurité sociale et mutualité	16 009 838 850	22 126 054 238	21 830 936 394
1 Personnel	406 107 850	410 120 856	414 133 862
78108000027 Prendre en charge le salaire du personnel de l'AIRMS	406 107 850	410 120 856	414 133 862
2 Biens et services	2 203 181 000	1 066 423 402	581 562 532
78074000641 Prendre en charge les primes des agents d'accueil/CMU	2 187 181 000	31 643 402	566 002 532
78109000097 Coordonner les activités en matière de sécurité sociale	14 000 000	1 032 740 000	13 500 000
78109000106 Formuler les orientations sur les questions relatives à la Sécurité Sociale	2 000 000	2 040 000	2 060 000
3 Transferts	5 400 550 000	5 649 309 980	5 835 000 000
78011202155 Prise en charge des cotisations/MUGEFI-CI	5 100 000 000	5 200 000 000	5 300 000 000
78108000022 Coordonner les activités de mutualité sociale	300 550 000	449 309 980	535 000 000
4 Investissements	8 000 000 000	15 000 200 000	15 000 240 000
Trésor	8 000 000 000	15 000 200 000	15 000 240 000
78109000123 CMU/Soutien aux Indigents	5 000 000 000	12 000 100 000	12 000 120 000
78109000095 Couverture Maladie Universelle	3 000 000 000	3 000 100 000	3 000 120 000
2215303 Formation des travailleurs sociaux	1 577 369 716	1 855 189 877	2 102 696 224
1 Personnel	715 485 532	722 555 693	729 625 854
78108000029 Prendre en charge le salaire du personnel de l'INSFS	715 485 532	722 555 693	729 625 854
3 Transferts	861 884 184	1 132 634 184	1 373 070 370
78108000023 Prendre en charge les Bourses des étudiants de l'Institut National Supérieur de Formation Sociale	636 634 184	746 634 184	878 634 184
78108000024 Organiser la formation initiale et continue des étudiants dans le domaine social	225 250 000	386 000 000	494 436 186
2215304 Conception et suivi de la politique générale de protection sociale	167 180 000	153 642 000	177 357 000
2 Biens et services	167 180 000	153 642 000	177 357 000
11104000039 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région du Bélier	4 700 000	4 670 000	4 980 000
14104000023 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région du N'Zi (Dimbokro)	4 500 000	4 400 000	5 580 000
15104000036 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région du Iffou (Daoukro)	4 500 000	4 400 000	5 260 000
17104000046 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région du Gbêke (Bouaké)	4 500 000	4 200 000	5 580 000
18104000042 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région du Hambol (Katiola)	4 500 000	4 400 000	5 580 000
23104000013 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région du Denguélé (Odienné)	4 500 000	4 400 000	5 580 000
24104000019 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région du Tcologo (Ferkessedougou)	4 500 000	4 480 000	4 700 000
25104000022 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région du Poro (Korhogo)	4 500 000	4 400 000	5 480 000
26104000018 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région de la Bagoué (Boundiali)	4 500 000	4 420 000	4 680 000
28104000017 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région du Bounkani (Bouna)	4 500 000	4 580 000	4 680 000
32104000042 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région du Gôh (Gagnoa)	4 500 000	4 570 000	4 680 000
35104000022 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région du Marahoué (Bouaflé)	4 500 000	4 580 000	4 680 000
36104000008 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région du Worodougou (Séguéla)	4 500 000	4 270 000	4 580 000
37104000015 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région du Béré (Mankono)	4 500 000	4 580 000	4 680 000
41104000032 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région du Tonkpi (Man)	4 500 000	4 590 000	4 680 000
42104000023 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région du Cavally (Guiglo)	4 500 000	4 380 000	4 580 000
43104000018 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région du Guémon (Duekoué)	4 500 000	4 580 000	4 680 000
51104000030 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région du Lôh-Djiboua (Divo)	4 500 000	4 400 000	5 580 000
55104000014 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région de San-Pédro	4 500 000	4 400 000	5 580 000
56104000015 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région de la Nawa (Soubré)	4 500 000	4 400 000	5 580 000
57104000014 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région du Haut-Sassandra (Daloa)	4 500 000	4 400 000	5 580 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22153 Protection sociale	20 236 066 573	25 269 742 122	25 788 093 625
61104000049 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région de l'Indenié Djuablin (Abengourou)	4 500 000	4 400 000	5 580 000
62104000039 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région du Gontougo (Bondoukou)	4 500 000	4 400 000	5 580 000
71104000107 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région du Sud-Comoé (Aboisso)	8 980 000	8 980 000	10 180 000
76104000042 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région de l'Agnéby-Tiassa (Abgville)	4 500 000	4 400 000	5 580 000
77104000030 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région de la Mé (Adzopé)	4 500 000	4 400 000	5 580 000
78104000528 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région des Lagunes II (Abidjan)	4 500 000	4 400 000	5 580 000
78109000108 Organiser les rencontres de la plateforme nationale de protection sociale	2 000 000	2 000 000	2 600 000
78109000109 Coordonner la politique générale en matière de protection sociale	30 000 000	18 362 000	18 537 000
79104000045 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région des Grands Ponts (Dabou)	4 500 000	4 400 000	5 580 000
79109000003 Coordonner les activités de protection sociale dans la Région des Lagunes I (Abidjan)	4 500 000	4 400 000	5 580 000
2215305 Protection des groupes vulnérables	905 010 912	936 190 912	997 348 912
2 Biens et services	646 992 000	659 172 000	695 140 000
11104000027 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Didiévi	4 300 000	4 450 000	3 350 000
11104000028 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Toumodi	4 300 000	4 310 000	4 600 000
11104000031 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Yamoussoukro	4 300 000	3 910 000	4 100 000
11109000001 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Tiébissou	4 300 000	4 311 000	4 322 000
14104000024 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Bocanda	4 300 000	4 312 000	4 324 000
14104000026 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Kouadioblékro / Bocanda	4 300 000	4 411 000	4 560 000
14104000030 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de l' Aby	4 300 000	4 312 000	4 324 000
14104000033 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de N'Zècrèzèssou	4 300 000	4 310 000	4 320 000
15104000024 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Ettrokro	4 300 000	4 312 000	4 324 000
15104000031 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Daoukro	4 300 000	4 211 000	4 222 000
15104000034 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Priko	4 300 000	4 307 000	4 632 000
15104000035 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de M'Bahiakro	4 300 000	4 300 000	4 540 000
15104000037 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Ouélié	5 000 000	5 000 000	5 240 000
16104000017 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de N'Guessankro / Bongouanou	4 300 000	4 310 000	4 540 000
16104000025 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de M'Batto	4 300 000	4 300 000	4 500 000
16109000002 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Assahara	4 300 000	4 420 000	4 540 000
17104000037 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de DjéBonoua	4 300 000	4 390 000	4 540 000
17104000038 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Brobo	4 300 000	4 410 000	4 540 000
17104000047 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Sakassou	4 300 000	4 320 000	4 640 000
17104000048 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Bottro	4 300 000	4 660 000	4 790 000
17104000050 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Bodokro	4 300 000	4 520 000	4 240 000
17104000052 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de la Zone Industrielle de Bouaké	4 300 000	4 400 000	4 600 000
17109000001 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Diabo	4 300 000	4 300 000	4 540 000
18104000036 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Satama SoKoro	4 300 000	4 300 000	4 540 000
18104000037 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Katiola	4 300 000	4 300 000	4 540 000
18104000048 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Boniérédoukou	4 300 000	5 600 000	5 860 000
22104000005 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Touba	4 300 000	5 600 000	5 860 000
23104000014 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Samatiguila	4 300 000	5 600 000	5 860 000
23104000015 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Séguélon	4 300 000	5 500 000	5 740 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22153 Protection sociale	20 236 066 573	25 269 742 122	25 788 093 625
23104000021 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Odiénné	5 000 000	6 000 000	6 440 000
24104000018 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Ferkessédougou	4 300 000	5 600 000	5 860 000
24104000024 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Kong	4 300 000	5 600 000	5 857 000
24109000001 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Diawala	4 300 000	5 500 000	5 740 000
25104000018 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Korhogo II	4 300 000	5 600 000	5 860 000
25104000019 Assister et prendre en charge les personnes vulnérables de Napiélodougou	4 300 000	5 500 000	5 740 000
26104000022 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Boundiali	4 300 000	5 400 000	5 620 000
26109000001 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Kouto	4 300 000	5 500 000	5 737 000
27104000009 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Minignan	5 000 000	6 300 000	6 560 000
28104000024 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Doropo	5 000 000	5 130 000	5 360 000
31104000039 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Garage Daloa	4 300 000	5 600 000	5 858 000
31104000049 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Vavoua	4 300 000	5 600 000	5 860 000
31104000050 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Saïoua	4 300 000	5 600 000	5 860 000
31104000051 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Gboguhé	4 300 000	5 600 000	5 858 000
31104000052 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Zoukougbeu	4 300 000	5 400 000	5 620 000
31109000001 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Bédiala	4 300 000	5 500 000	5 739 000
31109000002 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Gadouan	4 300 000	5 600 000	5 860 000
32104000033 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Ouragahio	4 300 000	5 600 000	5 860 000
32104000041 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Gagnoa	4 300 000	5 600 000	5 860 000
35104000023 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Bouafé	4 300 000	5 600 000	5 856 000
35104000030 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Sinfra	4 300 000	5 600 000	5 860 000
35104000031 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Zuénoula	4 300 000	5 600 000	5 860 000
36104000009 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Kani	4 300 000	4 690 000	4 960 000
36104000011 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Séguéla	4 300 000	4 190 000	4 140 000
37104000011 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Mankono	4 300 000	5 600 000	5 860 000
37104000012 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Kounahiri	4 300 000	5 600 000	5 860 000
37104000014 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Tieningboué	4 300 000	5 600 000	5 860 000
41104000025 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Danané	4 300 000	5 600 000	5 860 000
41104000030 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Biankouma	4 300 000	5 600 000	5 860 000
41104000035 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Man	5 000 000	6 300 000	6 560 000
41109000001 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de sangouiné	4 300 000	5 500 000	5 740 000
42104000026 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Bloléquin	4 300 000	5 600 000	5 860 000
42104000028 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Toulepleu	4 300 000	5 600 000	5 860 000
43104000021 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Bangolo	4 300 000	5 600 000	5 858 000
43104000022 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Bléniméouin	4 300 000	5 600 000	5 860 000
51104000041 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Lakota	4 300 000	5 600 000	5 860 000
51109000001 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Guitry	4 300 000	4 420 000	4 540 000
55104000018 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de San-Pédro	4 300 000	4 430 000	4 560 000
56104000017 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Grand Zattry	4 300 000	4 320 000	4 440 000
56104000019 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Buyo	4 300 000	5 430 000	4 560 000
56104000020 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Okrouyo	4 300 000	4 430 000	4 560 000
56104000022 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Méagui	4 300 000	4 430 000	4 560 000
56109000001 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Guéyo	4 300 000	4 430 000	4 560 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22153 Protection sociale	20 236 066 573	25 269 742 122	25 788 093 625
57104000012 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Sassandra	4 300 000	4 220 000	4 220 000
61104000034 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Abengourou	4 300 000	5 600 000	5 860 000
61104000041 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Agnibilékrou	4 300 000	5 600 000	5 860 000
61104000047 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Aniassué	4 300 000	4 970 000	5 160 000
61104000048 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Zaranou	6 892 000	7 932 000	8 172 000
61109000001 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Yakassé-Féyassé	4 300 000	5 230 000	5 440 000
61109000002 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Bettié	4 300 000	5 220 000	5 540 000
62104000043 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Gouméré	4 300 000	5 600 000	5 860 000
62104000044 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Tabagne	4 300 000	5 600 000	5 840 000
62104000047 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Sapli Sépingo	4 300 000	5 500 000	5 760 000
62104000049 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Taoudi	4 300 000	5 600 000	5 860 000
62104000054 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Sorobango	4 300 000	5 500 000	5 760 000
62104000058 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Tanda	4 300 000	4 300 000	5 740 000
62104000061 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Sandegué	4 300 000	4 300 000	4 540 000
71104000069 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de N'Guiémé / Tiapoum	4 300 000	4 300 000	4 540 000
71104000070 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Tiapoum	4 300 000	4 300 000	4 540 000
71104000071 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Bonoua	4 300 000	4 300 000	4 500 000
71104000076 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Adiaké	4 300 000	4 300 000	4 540 000
71104000090 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Noé	4 300 000	4 220 000	4 220 000
71104000097 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Ayamé	4 300 000	4 200 000	4 330 000
71104000098 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Aboisso	4 300 000	4 311 000	9 110 000
71104000099 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Maféré	4 300 000	4 220 000	4 220 000
71104000109 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Grand Bassam	4 300 000	4 410 000	4 520 000
76104000040 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Tiassalé	4 300 000	4 430 000	4 560 000
76104000041 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Agboville	4 300 000	4 220 000	4 220 000
76109000001 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Azaguié	4 300 000	4 110 000	4 110 000
76109000002 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Rubino	4 300 000	4 430 000	4 560 000
77104000033 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Akoupé Anyama	4 300 000	4 220 000	4 220 000
77104000042 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Abongoua	4 300 000	4 220 000	4 220 000
77104000048 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Agou	5 000 000	5 130 000	5 260 000
77109000001 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Alépé	4 300 000	4 210 000	4 210 000
77109000003 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Akoupé	4 300 000	3 830 000	3 281 000
78101200018 Mettre à la disposition des personnes handicapées la documentation adaptée à leurs besoins	2 000 000	2 000 000	2 100 000
78101200020 Coordonner les activités des Institutions Spécialisées et les interventions en faveur des personnes handicapées	15 000 000	12 000 000	14 560 000
78101200021 Organiser l'insertion socio-économique des personnes vivant avec un handicap	2 000 000	2 040 000	2 080 000
78101200023 Apporter un appui institutionnel aux associations des personnes en situation de handicap	75 500 000	20 510 000	40 520 000
78101200024 Formuler des recommandations sur les questions relatives à la promotion des personnes handicapées	2 000 000	2 050 000	2 200 000
78104000359 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Maca Yopougon	4 300 000	4 430 000	4 560 000
78104000435 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Niangon Sud	4 300 000	4 530 000	4 660 000
78104000465 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Anono	4 300 000	4 430 000	4 560 000
78104000492 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social doumé	4 300 000	4 230 000	4 510 000
78104000493 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social d'Attécoubé	4 300 000	4 220 000	4 260 000
78104000503 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Jean Folly Port Bouet	4 300 000	4 200 000	4 210 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22153 Protection sociale	20 236 066 573	25 269 742 122	25 788 093 625
78104000510 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Anyama	4 300 000	4 240 000	4 340 000
78104000521 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Treichville Habitat	4 300 000	4 430 000	4 560 000
78104000523 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de N'Pouto	4 300 000	4 450 000	4 540 000
78104000532 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Adjamé-Gbèba	5 000 000	15 510 000	4 740 000
78104000533 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Kossihouen	5 000 000	5 120 000	5 240 000
78109000094 Formuler des recommandations sur les questions relatives à l'action sociale	2 000 000	2 020 000	2 040 000
78109000115 Mettre en oeuvre et suivre les activités de protection et de promotion sociales	20 000 000	16 043 000	16 146 000
78109000148 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Songon	4 300 000	4 470 000	4 520 000
79104000032 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Toupah / Dabou	4 300 000	4 440 000	4 540 000
79104000039 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Grand Lahou	4 300 000	4 780 000	4 810 000
79104000041 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Jacquille	4 300 000	4 470 000	4 520 000
79104000042 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Lopou / Dabou	4 300 000	4 480 000	4 490 000
79104000049 Assister et prendre en charge les couches sociales vulnérables dans la zone de couverture du centre social de Dabou	4 300 000	4 560 000	4 430 000
3 Transferts	25 000 000	43 000 000	68 000 000
11101200006 Apporter un appui institutionnel aux associations des personnes en situation de handicap	15 000 000	25 000 000	38 000 000
11101200007 Organiser la formation professionnelle des personnes vivant avec un handicap visuel	5 000 000	10 000 000	20 000 000
78109000098 Prendre en charge les Handicapés, les Sinistrés et les Indigents	5 000 000	8 000 000	10 000 000
4 Investissements	233 018 912	234 018 912	234 208 912
Trésor	233 018 912	234 018 912	234 208 912
78109000120 Construction et équipement des centres sociaux	100 200 000	100 300 000	100 320 000
78109000119 Réhabiliter et Equiper des centres sociaux	110 018 912	110 418 912	110 488 912
78109000110 Projet National d'Assistance aux Personnes Âgées	22 800 000	23 300 000	23 400 000

SECTION 366: MINISTERE DE L'HYDRAULIQUE, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE LA SALUBRITE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

Au niveau institutionnel, juridique et structurel

- l'insuffisance de politique et des textes réglementaires et législatifs (lois, codes, décrets) ;
- les contraintes techniques liées à l'élaboration des études stratégiques dans le secteur ;
- les difficultés dans l'application de certains textes ;
- l'insuffisance et l'inadéquation des ressources humaines qualifiées ;
- l'insuffisance de ressources matérielles et technologiques ;
- l'insuffisance et la vétusté des locaux pour abriter les directions régionales et certaines directions centrales ;
- les difficultés d'obtention d'exonération de taxes et droits de douane des projets cofinancés ;
- l'absence de motivation des agents occasionnant le départ des agents techniques et administratifs vers des structures plus attrayantes ;
- l'absence de base de données fiable du secteur de l'eau potable, de l'assainissement et de la salubrité.

Au niveau de l'hydraulique

- la vétusté et l'insuffisance des installations de production et de distribution ;
- l'insuffisance de sécurisation et de moyens de mobilisation des ressources en eau ;
- l'insuffisance dans la gestion des ouvrages en milieu rural ;
- les difficultés d'appropriation des ouvrages par les populations bénéficiaires ;
- le déséquilibre financier de la tarification dans le secteur de l'eau potable ;
- le manque et le dysfonctionnement des infrastructures d'assainissement impactant la qualité des sources d'approvisionnement en eau et les réseaux de distribution d'eau potable ;
- l'inadéquation entre l'urbanisation galopante des villes et la planification d'extension des réseaux d'eau potable dans les nouveaux lotissements et les quartiers non structurés ;
- la non desserte de nombreuses localités éligibles au système d'hydraulique urbaine (HU) ;
- la non desserte de nombreuses localités éligibles au système d'hydraulique villageoise (HV) ;
- l'inégale répartition des ressources en eau sur l'ensemble du territoire national ;
- la pollution des ressources superficielles et souterraines du fait de l'occupation illicite et de l'orpaillage clandestin ;
- la surexploitation de la nappe d'Abidjan.

Au niveau de l'assainissement

- la pollution des milieux récepteurs (les eaux de surface et sols) résultant des rejets d'effluents industriels et domestiques sans traitement préalable ;
- l'insuffisance d'ouvrages d'assainissement et de drainage ;
- l'insuffisance de l'entretien des systèmes d'assainissement collectifs et des réseaux de drainage des eaux pluviales ;
- l'insuffisance des installations de traitement et de valorisation de boues de vidange dans la plupart des villes du pays ;
- l'insuffisance des installations d'assainissement améliorées tant en milieu urbain qu'en milieu rural avec de fortes disparités au niveau régional ;
- l'insuffisance des installations d'assainissement améliorées dans les lieux recevant du public (marchés, gares routières, écoles, centre de santé) ;
- la forte proportion d'installations d'assainissement individuel hors norme tant en milieu urbain qu'en milieu rural ;
- le raccordement illicite des conduites d'eaux usées sur les canaux d'eaux pluviales ;
- l'insuffisance de promotion d'installations d'assainissement autonomes appropriées ;
- l'obstruction et l'encombrement des ouvrages d'assainissement et de drainage par les déchets solides du fait de l'incivisme des populations ;
- l'inexistence de schémas directeurs d'assainissement dans certaines localités ;
- le manque de dispositifs de métrologie pour le suivi du fonctionnement des ouvrages ;

- les difficultés d'acquisition de sites devant abriter les installations d'assainissement et de drainage ;
- l'inexistence de plans de recollement de réseaux privés d'assainissement (opérations immobilières).

Au niveau de la salubrité

- l'absence de données de caractérisation des déchets solides ;
- l'occupation anarchique des voies, des espaces publics et des emprises des ouvrages ;
- l'affichage publicitaire informel et anarchique dans la ville ;
- l'incivisme des populations ;
- la production de nuisances (sonores, olfactives, visuelles et installation anarchique) aussi bien dans les quartiers commerciaux que dans les cités dortoirs ;
- la prolifération des sachets plastiques ;
- les difficultés d'acquisition de sites devant abriter les installations de gestion des déchets solides ;
- l'absence d'infrastructures de gestion des déchets dans les villes de l'intérieur.

I.1.2. Réponses apportées

Au niveau institutionnel, juridique et structurel

- le code de l'hygiène et de la salubrité transmis validé en cours de promulgation ;
- le code de l'assainissement et du drainage en cours d'élaboration ;
- l'élaboration de textes réglementant les emprises des ouvrages d'eau potable, d'assainissement des réseaux électriques et des infrastructures de déchets ;
- la politique nationale de la salubrité en cours de validation ;
- le programme national de gestion des déchets solides en cours de validation ;
- la révision du code de l'eau pour la prise en compte de la question de fraude et du gaspillage de l'eau potable ;
- la mobilisation de financements pour la réalisation des études stratégiques ;
- le renforcement de capacité de la Brigade de l'Assainissement et de la Salubrité (BAS) ;
- la mise en œuvre effective des arrêtés d'application du décret N°2016-791 du 12 octobre 2016 portant réglementation des émissions de bruits de voisinage ;
- le renforcement des capacités humaines, techniques, matérielles et financières ;
- le recrutement via la fonction publique, des ingénieurs et techniciens du secteur de l'eau, de l'assainissement et de la salubrité ;
- l'élaboration d'un plan stratégique Sectoriel ;
- l'initiation à la recherche de locaux sous bail de l'Etat pour abriter les directions centrales et les directions régionales du Ministère ;
- la réhabilitation et l'extension des locaux ;
- la mise en place d'un mécanisme pour l'exonération de taxes et droits de douane des projets cofinancés ;
- la prise d'initiative des démarches pour la mise en place d'une source de motivation du personnel ;
- la mise en place d'une base de données intégrée du secteur.

Au niveau de l'hydraulique

- la réhabilitation des infrastructures d'hydraulique humaine ;
- le renforcement des capacités des artisans réparateurs en milieu rural ;
- la réalisation de la troisième phase d'adduction d'eau potable à partir de la nappe de Bonoua pour une production de 160 000 m³/j ;
- l'achèvement du projet structurant des sources d'eau de surface à partir de la lagune Aghien ;
- la mise en œuvre de la dispersion des projets structurants de l'AEP de Bouaké, Aghien et la Mé ;
- la mise en œuvre de projets structurants à partir des sources d'eau de surface, notamment l'eau des fleuves Bandama, Bia (AEP Aboisso phase 2), Comoé (AEP Eiffage/Iffou) et des retenues Buyo, Soubré, Timbé ;
- l'équipement d'environ 350 nouvelles localités en systèmes d'hydraulique urbaine ;
- la réalisation d'environ 7 000 nouveaux points d'eau ;
- la reconversion de 4 000 pompes à motricité humaine en pompes à motricité solaire et mixte ;

- la transformation de 250 Hydrauliques Villageoises Améliorées (HVA) en Hydraulique Urbaine (HU) ;
- la réalisation et la mise en œuvre des études de sécurisation des sites (périmètre de protection, reboisement signalétique, clôture...) ;
- le financement des études et la réalisation des ouvrages des ressources en eau ;
- le renforcement de la mobilisation sociale des populations autour des projets d'hydraulique ;
- l'ajustement du tarif de l'eau potable en milieu urbain et la tarification institutionnelle en milieu rural ;
- la gestion des risques des pénuries d'eau par des solutions alternatives (par camion-citerne) ;
- la sécurisation du patrimoine hydraulique.

Au niveau de l'assainissement

- la mise en œuvre du programme de travaux prioritaires d'urgence pour l'extension de réseaux d'eaux usées, la construction, la réhabilitation de stations de pompage et de branchements sociaux dans le District d'Abidjan ;
- la construction et la réhabilitation des ouvrages d'assainissement et de drainage dans le District d'Abidjan ;
- la mise en œuvre d'un programme de construction de canaux primaires de drainage dans le District d'Abidjan ;
- la réalisation et la livraison de travaux d'assainissement des eaux usées et de drainage des eaux pluviales, d'appui à la gestion des déchets, d'aménagement, d'éclairage et de pavage des digues ;
- la mise en œuvre du programme d'aménagement et de gestion intégrée du bassin versant du Gourou (Gourou 2) dans le District d'Abidjan ;
- l'entretien des ouvrages primaires de drainage des eaux pluviales du District d'Abidjan et des villes de l'intérieur ;
- la mise en œuvre d'un programme de construction de station de traitement de boues de vidange dans le District d'Abidjan et les chefs-lieux de région ;
- la mise en œuvre du programme de latrinisation en milieu rural (PS-GOUV) ;
- la mise en œuvre du programme de construction de toilettes publiques dans les lieux recevant du public ;
- la mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation et des sessions de formation aux normes d'assainissement ;
- la réalisation des schémas directeurs d'assainissement et de drainage du District d'Abidjan et de 14 chefs-lieux de région ;
- l'amélioration de la résilience au risque d'inondation et des services de gestion des déchets solides dans les quartiers vulnérables du district d'Abidjan et les villes de Grand Bassam, Dabou, Sikensi, Toumodi, Yamoussoukro, Tiébissou, Djébonoua, Bouaké, Korhogo, Sinématiali, Ferkessedougou, Ouangolodougou, Duekoué, Guiglo, Bloléquin à travers la mise en œuvre du projet PARU ;
- la mise en œuvre du Projet d'Assainissement et d'Amélioration du Cadre de vie du district Autonome d'Abidjan (PAACA).

Au niveau de la salubrité

- la réalisation d'une étude nationale de caractérisation des déchets solides urbains ;
- la réalisation d'une étude de valorisation des déchets d'activités économiques dans le District autonome d'Abidjan ;
- les opérations de déguerpissement de sites d'occupations anarchiques des emprises des ouvrages du domaine public ;
- la sécurisation et l'embellissement des sites déguerpis ;
- le développement de plusieurs initiatives dans le cadre de l'éducation au changement de comportement (conception de spots et de capsules et leur diffusion par les médias, l'opération grand ménage) ;
- la sensibilisation des populations, l'information et la vulgarisation du décret réglementant les bruits de voisinage ;
- la réalisation d'une étude pour la construction de décharges contrôlées dans les villes de Bondoukou, Gagnoa et Abengourou ;
- la construction de décharges contrôlées dans les villes de Daloa et San-pédro ;
- la recherche de partenariats en appui au secteur.

I.1.3. Défis et priorités

- la poursuite du renforcement du cadre juridique, institutionnel et la définition d'un cadre de planification ;
- la mobilisation et la pérennisation des ressources financières conséquentes ;
- l'extension à d'autres localités du réseau collectif d'assainissement et des infrastructures de gestion des déchets ;
- le renforcement du financement du secteur de l'eau potable, de l'assainissement et de la salubrité ;

- l'entretien du réseau collectif d'assainissement et des infrastructures de gestion des déchets ;
- l'extension de l'assainissement amélioré à l'ensemble du territoire national ;
- la prévention et la lutte contre les nuisances, les pollutions et le désordre urbain ;
- la professionnalisation de la filière des déchets liquides, solides et dangereux ;
- le développement d'une politique de communication renforcée à l'endroit des populations ;
- la promotion de l'économie circulaire au niveau de l'assainissement et de la salubrité ;
- la réduction significative des inondations et de leurs effets collatéraux ;
- la mise en œuvre de programmes structurants de développement des infrastructures d'eau potable ;
- la réhabilitation et la maintenance des infrastructures d'eau potable ;
- le renforcement de la mobilisation des ressources en eau sur le territoire national ;
- la sécurisation des infrastructures d'hydraulique humaine et la prévention de la fraude sur le réseau de distribution ;
- la préservation de la qualité des eaux brutes ;
- la maîtrise des coûts élevés des réseaux de distribution du fait de l'urbanisation extensive ;
- le renforcement de la capacité de production et de distribution d'eau potable ;
- la diversification des sources de production en eau potable ;
- l'extension du service public de distribution d'eau potable à toutes les localités de plus de 4 000 habitants et à tous les chefs-lieux de Sous-préfecture ;
- la création de points d'eau villageois pour les localités de 100 à 1 000 habitants ;
- la promotion des innovations technologiques dans le domaine de la production d'eau potable ;
- le renforcement des capacités humaines, techniques et financières des acteurs du secteur de l'eau potable.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le renforcement du cadre institutionnel et réglementaire du secteur ;
- la poursuite des actions de sensibilisation des populations en matière d'assainissement, de salubrité et de nuisance ;
- la réalisation d'un programme de développement des infrastructures du secteur ;
- la conduite d'une gestion écologique et rationnelle des différentes catégories de déchets solides ;
- le renforcement de la lutte contre l'insalubrité et les nuisances ;
- la mise en place des systèmes d'alerte précoce multirisques et d'un cadre approprié pour le partenariat Public-Privé ;
- la sécurisation des ressources mobilisables pour l'alimentation en eau potable ;
- la promotion des innovations technologiques dans le secteur de l'hydraulique humaine ;
- le renforcement des capacités humaines, techniques et financières des acteurs du secteur de l'eau potable.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gouvernance du Ministère est améliorée ;
- l'accès à l'eau potable des populations est accru ;
- le cadre de vie des populations en termes d'assainissement et de drainage est amélioré ;
- le cadre de vie des populations en termes de salubrité est amélioré.

I.3 Missions du Ministère

Conformément au **décret n°2023-820 du 25 octobre 2023** portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 17, le Ministre de l'Hydraulique, de l'Assainissement et de la Salubrité est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière d'Hydraulique, d'Assainissement et de Salubrité.

A ce titre, et en liaison avec les autres départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre de l'Hydraulique

- participation au suivi et à la protection des ressources en eau ;
- élaboration, gestion et suivi de la politique d'accès à l'eau potable ;
- gestion des infrastructures du secteur de l'eau potable ;
- maintien de l'équilibre financier du secteur de l'eau ;
- développement des infrastructures d'alimentation en eau potable en milieu urbain et rural ;
- élaboration et suivi de la réglementation en matière d'études, de réalisation et d'exploitation des ouvrages d'hydraulique humaine.

Au titre de l'Assainissement

- élaboration, mise en œuvre et contrôle de l'application de la politique nationale, de la législation et de la réglementation en matière d'assainissement et de drainage, en liaison avec les Ministères concernés ;
- maîtrise d'ouvrage de toutes les opérations et projets d'assainissement, de drainage, d'entretien et de maintenance ;
- assistance aux Collectivités Territoriales en matière d'assainissement et de drainage, en liaison avec les Ministres chargés de l'Administration du Territoire et de l'Urbanisme ;
- encadrement des professions intervenant dans le domaine de l'assainissement et du drainage ;
- contrôle du bon fonctionnement des réseaux et ouvrages d'assainissement et de drainage, en liaison avec les Ministères concernés ;
- élaboration, approbation et promotion des schémas directeurs d'assainissement et de drainage, en liaison avec les Ministres chargés de l'Urbanisme et de l'Administration du Territoire.

Au titre de la Salubrité

- élaboration et mise en œuvre des politiques et programmes en matière de salubrité et de gestion des déchets solides et de tous types de déchets hormis les déchets dangereux, en liaison avec les Ministres concernés ;
- élaboration des lois et règlements en matière de Salubrité ;
- maîtrise d'ouvrage, approbation et suivi de la réalisation des infrastructures de gestion des déchets solides ménagers et assimilés en liaison avec les Ministres concernés ;
- supervision et suivi de la gestion de tous types de déchets hormis les déchets dangereux, en liaison avec les Ministres chargés de l'Administration du Territoire, de l'Industrie, de l'Agriculture, de la Santé et de l'Environnement ;
- réglementation et contrôle de la salubrité, notamment en matière de prévention des risques liés aux déchets ménagers ;
- élaboration de la réglementation en matière de propreté, en liaison avec les Ministres chargés de la Justice et de l'Administration du Territoire ;
- prévention et alerte en matière de pollution, en liaison avec les Ministres chargés de l'Administration du Territoire, de l'Environnement, de l'Industrie et des Mines ;
- lutte contre les nuisances et pollutions, en liaison avec les Ministres chargés de l'Administration du Territoire, de l'Industrie, de l'Environnement et des Mines ;
- promotion de la propreté et de l'esprit civique en matière de salubrité et de confort de vie, en liaison avec les Ministres chargés de l'Administration du Territoire et du Service Civique ;
- encadrement des acteurs économiques du secteur de la salubrité.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1: Administration Générale.
- Programme 2: Infrastructures de l'hydraulique humaine.
- Programme 3: Assainissement et drainage.
- Programme 4: Salubrité et lutte contre les nuisances.
- Programme 5: Comptes Spéciaux du Trésor.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1: Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1: Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale (IG), Direction des Affaires Financières (DAF), Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC), Direction de la Stratégie, de la Planification, des Statistiques et du Suivi Evaluation (DSPSE), Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction de la Communication (DCOM), Service de la Coopération Internationale (SCI), Service de l'Organisation et de la Qualité (SOQ), Service Informatique (SI), Service de Gestion du Patrimoine (SGP), Cellule de Passation de Marchés Publics (CPMP), Secrétariat Permanent des Observatoires Nationaux de Lutte contre les Nuisances (SPONSLN), 31 Directions Régionales (DR hydraulique), 11 Directions Régionales (DR assainissement salubrité).		<ul style="list-style-type: none"> - Suivre l'exécution du PSGouv/MH - Réhabilitation et extension des locaux des DR de l'Hydraulique - Mise en place d'un système de gestion de base de données pour le Ministère de l'hydraulique 	
Programme 2: Infrastructures de l'hydraulique humaine	<p>Direction Générale de l'Hydraulique (DGH) Direction de l'Hydraulique Rurale (DHR) Direction de l'Alimentation en Eau Potable (DAEP) Direction de la Coordination des Projets d'Alimentation en Eau Potable (DCPAEP) Direction de l'Hydrologie (DH)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Office National de l'Eau Potable (ONEP) - Cellule de coordination du PREMU - SODECI 	<ul style="list-style-type: none"> - Immatriculation foncière des ouvrages de production en eau potable (ONEP) - Indemnisation des travaux hydrauliques (ONEP) - Appui au Laboratoire de Contrôle de la Qualité de l'Eau (LACQUE/ONEP) - Projet d'alimentation en eau potable dans le District des Montagnes - Alimentation Eau Potable des quartiers périurbains d'Abidjan et des villes de l'intérieur - AEP des régions du Goh et de la Marahoué (RPE) - Réhabilitation des digues et seuils de retenues d'eau - Programme de Renforcement du réseau d'eau potable d'Abidjan (BEI) - AEP de la ville d'Abengourou et des villes environnantes à partir du fleuve Comoé - Renforcement AEP de la ville d'Aboisso et des localités environnantes - Projet d'AEP des villes de Bouna et Bondoukou - Programme d'Alimentation en eau potable de la ville de Guéyo et localités environnantes et de la ville d'Abidjan - Programme d'Urgence d'Hydraulique Urbaine - Alimentation en eau Potable de la ville d'Adzopé et des localités environnantes (Fonds Koweïtien) - Projet de Renforcement de l'alimentation en Eau potable en Milieu Urbain (PREMU) - Adduction Eau potable Gagnoa et Sinfra (Travaux complémentaires) - Renforcement de l'alimentation en eau potable de 12 villes - Réhabilitation et reconversion de 1000 points d'eau avec pompes hybrides - Construction de châteaux d'eau de Gonzague et de l'INJS - Réalisation de 200 forages (Don Saoudien) 	

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 2: Infrastructures de l'hydraulique humaine (Suite)		-	<ul style="list-style-type: none"> - AEP localités Nord-Est Nord-Ouest (Programme Hydraulique Rurale) - Programme National Hydraulique - Alimentation en eau potable de Niakoblognoa et des localités environnantes - Renforcement AEP de la ville de Tafiré et des localités environnantes - Alimentation en Eau Potable à partir de la ME (PFO/VEOLIA) - Alimentation en eau potable des localités du Bafing - Réhabilitation et entretien des Pompes à Motricité Humaine - Opération d'Entretien et de Maintenance des Pompes à Motricité Humaine - Travaux d'extension du réseau d'eau potable kekreni - Travaux d'extension du réseau d'eau potable de Yomian - réalisation de 4000 forages munis de pompes à motricité humaine dans diverses régions ; - Renforcement de l'alimentation en eau potable de la ville de SAN-PÉDRO à partir du barrage de FAYE et desserte des villes de grand BEREBY et GABIADJI - Remplacement de 10 000 pompes à motricité humaine par 10 000 pompes à alimentation solaire. - Projet de gestion de 360.000 branchements subventionnés et 200 bornes fontaines - Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau et de l'Assainissement (PASEA) - Réhabilitation et installation de 67 stations hydrométriques et un système de gestion centralisée des données et 21 systèmes de pompage en milieu rural 	
Programme 3: Assainissement et drainage	Direction de l'Assainissement Urbain et du Drainage (DAUD), Direction de l'Assainissement en milieu Rural (DAR).	Office National de l'Assainissement et du Drainage (ONAD)	<ul style="list-style-type: none"> - AGUAS (hors PIP) PIP en attente de la documentation pour sa budgétisation en 2024 - projet de construction de latrines en milieu rural (PS-GOUV); - programme d'amélioration Durable de la situation de l'assainissement et du drainage de la ville d'Abidjan (PADSAD); - projet d'amélioration de la gestion des matières de vidange (PAGEMV) dans le District d'Abidjan et dans 11 chefs-lieux de régions ; - Projets d'Accès aux Services d'Assainissement Autonome en milieu Urbain PASAAU dans 6 communes Yamoussoukro, Korhogo, Bouaké, San-Pédro Anyama, Katiola); - Projet d'Assainissement et de Résilience Urbaine (PARU); - Programme d'Aménagement et de Gestion Intégré du Bassin Versant du Gourou (PAGIBVG); - Projet d'assainissement de la commune de Yopougon (PACY/1ere phase); - Programme de Structuration du Marché des Boues de Vidange (PSMBV); (hors PIP) ; - Projet de Développement Durable et Inclusif des Villes Secondaires (PDDIVS) ; - Projet d'Assainissement et d'Amélioration du Cadre de vie du District d'Abidjan (PAACA). 	<ul style="list-style-type: none"> - Programme de Structuration du Marché des Boues de Vidange (PSMBV) - AGUAS, Assainissement d'Abidjan/district d'Abidjan
Programme 4: Salubrité et lutte contre les nuisances	Direction Générale de l'Assainissement et de la Salubrité (DGAS), Direction des Infrastructures de la Salubrité et de la Valorisation des Déchets (DISVD), Direction des Opérations de Salubrité et de Lutte contre les Nuisances (DOSLN), Direction de la Promotion, de l'Animation et du Suivi des Comités de Salubrité et d'Hygiène (DPASCCH), Brigade de l'Assainissement et de la Salubrité (BAS).	Agence Nationale de Gestion des Déchets (ANAGED)	<ul style="list-style-type: none"> - Professionnalisation filière des déchets solides et ménagers ; - Mise en place d'une unité de compostage à Yamoussoukro ; - Ouverture décharge d'ordures ménagères ; - Centre d'Enfouissement Technique ; - Unité de compostage de Worofla (hors PIP) ; - Renforcement des capacités des acteurs de la précollecte dans 13 villes de l'intérieur du pays. (hors PIP) 	Unité de compostage de Worofla

II.1.2. Performance globale du Ministère

Tableau 2: Performance du Ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESUTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG1: Améliorer la gouvernance du Ministère	RS 1: La gouvernance du Ministère est améliorée	IP 1.1: Nombre de textes législatifs et réglementaires soumis	Dénombrement Source: Rapport d'activités DAJC
		IP 1.2: Taux de couverture du territoire national par les structures du Ministère	Nombre de Collectivités Territoriales disposant d'une structure du Ministère / Nombre de Collectivités Territoriales existantes (région) Source: Rapport d'activités DGAS
OG 2: Accroître l'accessibilité à l'eau potable	RS 2: L'accès à l'eau potable des populations est accru	IP 2: Proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable	Population ayant accès à une source d'eau potable / Population totale Sources: Rapports d'activités DAEP / DCP / ONEP
OG 3: Améliorer le cadre de vie des populations en termes d'assainissement et de drainage	RS 3: Le cadre de vie des populations en termes d'assainissement et de drainage est amélioré	IP 3.1: Proportion d'habitants bénéficiant d'un assainissement amélioré	Nombre d'habitants bénéficiant d'un assainissement amélioré / Population totale Sources: Rapports d'activités DAUD / DAR / ONAD
OG 4: Améliorer le cadre de vie des populations en termes de salubrité	RS 4: Le cadre de vie des populations en terme de salubrité est amélioré	IP 4: Proportion de Collectivités Territoriales (chefs-lieux de Région et districts) disposant d'infrastructures modernes de salubrité	Nombre de Collectivités Territoriales (chefs-lieux de Région et districts) disposant d'infrastructures modernes de salubrité / Nombre de Collectivités Territoriales (chefs-lieux de Région et districts) Sources: Rapports d'activités DGAS / ANAGED

II.1.3. Financement global du Ministère

Tableau 3: Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	405 044 977 863	404 594 507 650	422 251 592 791
1.1 Ressources Intérieures	220 142 382 853	312 526 310 298	354 977 182 791
1.1.1 Budget Etat	220 142 382 853	312 526 310 298	354 977 182 791
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	184 902 595 010	92 068 197 352	67 274 410 000
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	184 902 595 010	92 068 197 352	67 274 410 000
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	405 044 977 863	404 594 507 650	422 251 592 791
2.1 Personnel	4 390 442 306	4 431 460 265	4 472 679 119
2.1.1 Solde y compris EPN	4 390 442 306	4 431 460 265	4 472 679 119
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	4 627 127 213	5 169 364 622	5 269 119 068
2.3 Transferts	158 823 749 766	182 412 124 047	209 436 982 589
2.4 Investissement	237 203 658 578	212 581 558 716	203 072 812 015
Trésor	52 301 063 568	120 513 361 364	135 798 402 015
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	184 902 595 010	92 068 197 352	67 274 410 000

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1: Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4: Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1: Administration Générale	Action 1.1: Coordination, animation et coopération
	Action 1.2: Gestion des ressources humaines, financières, matérielles et humaines
	Action 1.3: Planification, programmation et suivi évaluation
	Action 1.4: Gestion des systèmes d'information et de communication

III.2.1.2. Performance du programme

Programme 1: Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS1: Améliorer la gouvernance du Ministère	Taux d'inspections réalisées	33,78%	54%	60%	70%	(Nombre de services du MINHAS inspectés / Nombre total de services du MINHAS) x 100 Source: Rapport d'activités IG
	Nombre de textes législatifs et réglementaires soumis	5	10	10	5	Dénombrement Source: Rapport d'activités DAJC
	Taux de réalisation des formations	20%	67%	70%	75%	(Nombre de formations effectuées / Nombre de formations programmées) x 100 Source: Rapport d'activités DRH
	Taux d'exécution budgétaire des activités	81,08%	70%	70%	70%	(Total ordonnancement/ Budget actuel) x 100 Source: Rapport d'activités DAF
	Taux de satisfaction des besoins en matériel roulant des entités administratives	43%	50%	55%	80%	(Nombre de besoins en matériels roulants des entités administratives satisfaits / Nombre de besoins en matériels roulants des entités administratives exprimés) x 100 Source: Rapport d'activités DAF
OS2: Assurer une planification et un suivi efficace des actions du MINHAS	Taux de mise en œuvre des outils de Planification	80%	70%	75%	80%	(Nombre d'outils de planification mis en œuvre / Nombre d'outils de planification conçus) x 100 Source: Rapport d'activités DSPTS
	Taux d'exécution physique des activités	85%	85%	90%	90%	(Nombre total des activités réalisées / Nombre total des activités programmés) x 100 Source: Rapport d'activités DSPTS
OS3: Assurer la gestion des systèmes d'information et de communication	Taux des demandes en assistance informatique traitées	80%	80%	85%	90%	(Nombre de demandes en assistances informatiques traitées / Nombre de demandes en assistances informatiques exprimées) x 100 Source: Rapport d'activités Service informatique
	Taux de couverture médiatique des activités du MINHAS	60%	75%	80%	85%	(Nombre d'activités ayant fait l'objet de couverture médiatique / Nombre d'activités du MINHAS) x 100 Source: Rapport d'activités Service communication

Tableau 5: Performance du programme

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6: Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 1: Administration Générale	6 228 919 643	6 974 106 399	6 542 428 566
Dépenses de personnel	2 513 562 442	2 536 033 774	2 558 706 003
Dépenses en biens et services	2 966 927 213	3 493 148 380	3 588 711 850
Transferts	39 380 014	41 801 555	45 010 713
Investissements	709 049 974	903 122 690	350 000 000
Trésor	438 000 000	903 122 690	350 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	271 049 974	0	0

Tableau 7: Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21147 Administration Générale	6 228 919 643	6 974 106 399	6 542 428 566
2114701 Coordination, animation et coopération	1 204 649 974	1 000 953 000	1 051 453 000
2 Biens et services	695 600 000	700 953 000	701 453 000
11051000004 Coordonner les activités du Ministère au niveau du District de Yamoussoukro/Assainissement et Salubrité	15 500 000	15 500 000	15 500 000
11063000004 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Béliér /Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
14063000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de N'Zi /Hydraulique	5 000 000	5 444 000	5 444 000
15063000004 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de Iffou /Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
16063000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Moronou /Hydraulique	5 000 000	6 139 000	6 139 000
17051000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Gbêkê (Bouaké) /Assainissement et Salubrité	15 000 000	15 000 000	15 000 000
17063000004 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Gbêkê /Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
18063000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de Hambol /Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
22063000006 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Bafing /Hydraulique	5 000 000	5 104 000	5 104 000
23063000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Kabadougou /Hydraulique	5 000 000	5 104 000	5 104 000
24051000001 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Tchologo (Ferkessédougou) /Assainissement et Salubrité	15 000 000	15 000 000	15 000 000
24063000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Tchologo /Hydraulique	5 000 000	5 364 000	5 364 000
25051000001 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Poro/Assainissement et Salubrité	15 000 000	15 000 000	15 000 000
25063000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Pôro /Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
26063000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de la Bagoué /Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
28063000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Bounkani /Hydraulique	5 000 000	5 494 000	5 494 000
31051000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Haut-Sassandra (Daloa) /Assainissement et Salubrité	16 000 000	16 000 000	16 000 000
31063000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Haut- Sassandra /Hydraulique	5 000 000	5 442 000	5 442 000
32063000006 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Gôh /Hydraulique	5 000 000	5 364 000	5 364 000
35063000004 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de la Marahoué /Hydraulique	5 000 000	5 286 000	5 286 000
36051000001 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Worodougou/Assainissement et Salubrité	15 000 000	15 000 000	15 000 000
36063000004 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Wôrôdougou /Hydraulique	5 000 000	5 442 000	5 442 000
37063000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Béré /Hydraulique	5 000 000	5 598 000	5 598 000
41051000003 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Tonkpi (Man) /Assainissement et Salubrité	15 000 000	15 000 000	15 000 000
41063000004 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Tonkpi /Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
42051000002 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Cavally (Guiglo)/Assainissement et Salubrité	15 000 000	15 000 000	15 000 000
42063000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Cavally /Hydraulique	5 000 000	5 260 000	5 260 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21147 Administration Générale	6 228 919 643	6 974 106 399	6 542 428 566
43063000004 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Guémon /Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
51063000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Lôh-Djiboua /Hydraulique	5 000 000	5 312 000	5 312 000
55051000002 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de San-Pédro/Assainissement et Salubrité	16 500 000	16 500 000	16 500 000
55063000004 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de San-Pédro /Hydraulique	5 000 000	5 500 000	5 500 000
56063000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de la Nawa /Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
57063000004 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Gbôklé /Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
61063000004 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de l'Indénié-Djuablin /Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
62063000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Gontougo /Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
71051000001 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Sud-Comoé/Assainissement et Salubrité	15 000 000	15 000 000	15 000 000
71063000006 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région du Sud-Comoé /Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
76063000004 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de l'Agnéby-Tiassa /Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
77051000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de la Mé (Adzopé)/Assainissement et Salubrité	16 000 000	16 000 000	16 000 000
77063000006 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région de la Mé /Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
78051000150 Promouvoir les textes législatifs et réglementaires du Ministère	26 900 000	26 900 000	26 900 000
78051000151 Concevoir, et mettre en oeuvre le système de management intégré	30 000 000	30 000 000	30 000 000
78051000152 Gérer la commande publique du Ministère	22 500 000	22 500 000	22 500 000
78051000153 Apporter un appui juridique aux services du Ministère	21 500 000	21 500 000	21 500 000
78051000187 Prendre en charge de fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000
78051000188 Mettre en place et assurer à l'échelle nationale le suivi du dispositif d'observation de la Salubrité, de l'assainissement et des nuisances	45 000 000	45 000 000	45 000 000
78051000210 Contrôler les services et structures sous tutelle du Ministère	35 000 000	34 500 000	35 000 000
78051000215 Réaliser les activités de développement, de renforcement de la coopération internationale et de mobilisation des financements extérieurs	18 000 000	18 000 000	18 000 000
78051000230 Mettre en oeuvre la politique du Ministère en matière d'assainissement et de salubrité	168 700 000	168 700 000	168 700 000
78063000111 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région des Lagunes /Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
79063000005 Coordonner les activités du Ministère au niveau de la Région des Grands Ponts /Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000
4 Investissements	509 049 974	300 000 000	350 000 000
Trésor	238 000 000	300 000 000	350 000 000
78063000154 Suivre l'exécution du PSGOUV/Hydraulique	238 000 000	300 000 000	350 000 000
Financement extérieur	271 049 974	0	0
78063000154 Suivre l'exécution du PSGOUV/Hydraulique	271 049 974	0	0
2114702 Gestion des ressources humaines, financières, matérielles et humaines	4 580 269 669	5 509 703 399	5 028 525 566
1 Personnel	2 513 562 442	2 536 033 774	2 558 706 003
78051000156 Prendre en charge les salaires du personnel en central	2 513 562 442	2 536 033 774	2 558 706 003
2 Biens et services	1 827 327 213	2 328 745 380	2 424 808 850
78051000154 Coordonner les ressources financières et matérielles du Ministère	116 700 000	166 000 000	165 900 000
78051000157 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD	101 463 486	101 463 486	101 463 486
78051000190 Élaborer, éditer et suivre la mise en oeuvre du DPPD-PAP du Ministère	80 000 000	88 000 000	88 000 000
78051000207 Gérer les ressources humaines du Ministère	40 400 000	44 400 000	44 400 000
78051000216 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrat BNETD	263 900 000	263 900 000	263 900 000
78051000224 Prendre en charge les dépenses centralisées du Ministère	752 053 459	1 182 411 958	1 278 640 412
78063000116 Prendre en charges les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone /Hydraulique	190 755 284	191 514 952	191 514 952
78063000139 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrats BNETD /Hydraulique	232 054 984	232 054 984	232 000 000
78063000156 Prendre en charge la participation aux conférences et missions hors Côte d'Ivoire /Hydraulique	30 000 000	30 000 000	30 000 000
90051000013 Gérer le patrimoine du Ministère	20 000 000	29 000 000	28 990 000
3 Transferts	39 380 014	41 801 555	45 010 713
78051000205 Prendre en charge les honoraires des agents sous convention BNETD)/Assainissement et Salubrité	39 380 014	41 801 555	45 010 713

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21147 Administration Générale	6 228 919 643	6 974 106 399	6 542 428 566
4 Investissements	200 000 000	603 122 690	0
Trésor	200 000 000	603 122 690	0
90063000003 Réhabilitation et extension des locaux des Directions Régionales de l'Hydraulique	200 000 000	603 122 690	0
2114703 Planification, programmation et suivi évaluation	216 000 000	235 750 000	235 750 000
2 Biens et services	216 000 000	235 750 000	235 750 000
78011100281 Prendre en charge les missions hors CI-MEDD	71 000 000	90 000 000	90 000 000
78011201657 Prendre en charge les missions hors CI-MSUA	60 000 000	60 000 000	60 000 000
78051000158 Organiser la planification générale des activités du Ministère	25 000 000	25 750 000	25 750 000
78051000159 Prendre en charge les missions en CI des Agents-MINASS	40 000 000	40 000 000	40 000 000
78051000185 Prendre en charge les missions en CI des Agents-MEDD	15 000 000	15 000 000	15 000 000
78051000220 Produire les statistiques et suivre les dossiers d'études	5 000 000	5 000 000	5 000 000
2114704 Gestion des systèmes d'information et de communication	228 000 000	227 700 000	226 700 000
2 Biens et services	228 000 000	227 700 000	226 700 000
78051000160 Gérer le parc informatique	38 000 000	38 000 000	38 000 000
78051000161 Apporter un appui technique aux agents en TIC	25 000 000	25 000 000	25 000 000
78051000181 Organiser la communication des activités du Ministère	160 000 000	159 700 000	158 700 000
78063000165 Gérer la documentation et les archives du Ministère /Hydraulique	5 000 000	5 000 000	5 000 000

II.2.2. Programme 2: Infrastructures de l'hydraulique humaine

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4: Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2: Infrastructures de l'hydraulique humaine	Action 2.1: Sécurisation des ressources en eau
	Action 2.2: Système d'hydraulique urbaine
	Action 2.3: Système d'hydraulique villageoise
	Action 2.4: Système d'hydraulique villageoise améliorée

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5: Performance du programme

Programme 2: Infrastructures de l'hydraulique humaine						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1: Améliorer l'opérationnalité du secteur de l'eau potable	Taux moyen d'exécution physique des projets	85%	95%	100%	100%	(Somme des taux d'exécution physique des projets / Nombre total de projets) x 100 Sources : Rapports d'activités DCPAEP / ONEP
	Taux moyen d'exécution financière des projets	78%	82%	85%	90%	(Somme des taux d'exécution financière des projets / Nombre total de projets) x 100 Sources : Rapports d'activités DAF / DCPAEP / ONEP
OS 2: Améliorer l'accès des populations à l'eau potable	Taux d'accès à l'eau potable en milieu urbain	80%	79%	80%	82%	((Nombre d'abonnés actifs x Taille moyenne de ménage) / Nombre total de population urbaine) x 100 Sources : Rapports d'activités DCPAEP / DAEP / ONEP
	Taux d'accès à l'eau potable en milieu rural	75%	76,96%	77%	80%	(Effectif de la population utilisant les systèmes HV et HVA en milieu rural / Nombre total de la population rurale) x 100 Sources : Rapports d'activités DCPAEP / DAEP / ONEP

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6: Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 2: Infrastructures de l'hydraulique humaine	106 982 851 334	147 160 812 489	153 637 821 675
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	150 000 000	168 016 242	172 537 218
Transferts	1 216 817 133	672 769 873	724 419 257
Investissements	105 616 034 201	146 320 026 374	152 740 865 200
Trésor	39 056 584 919	89 394 515 982	112 740 865 200
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	66 559 449 282	56 925 510 392	40 000 000 000

Tableau 7: Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22131 Infrastructures de l'hydraulique humaine	106 982 851 334	147 160 812 489	153 637 821 675
2213101 Sécurisation des ressources en eau	1 708 305 342	3 402 000 000	6 223 000 000
2 Biens et services	30 000 000	30 000 000	30 000 000
78063000171 Réaliser les activités hydrologiques	30 000 000	30 000 000	30 000 000
3 Transferts	198 305 342	150 000 000	160 000 000
78063000167 Transférer des crédits à l'Office National de l'Eau Potable (ONEP)	198 305 342	150 000 000	160 000 000
4 Investissements	1 480 000 000	3 222 000 000	6 033 000 000
Trésor	1 400 000 000	3 222 000 000	6 033 000 000
90063000025 Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau et de l'Assainissement (PASEA)	0	2 800 000 000	5 480 000 000
78063000124 Appui au Laboratoire de Contrôle Qualité de l'Eau (LACQUE/ONEP)	150 000 000	422 000 000	553 000 000
78063000123 Indemnisation Travaux hydrauliques / ONEP	1 000 000 000	0	0
78063000120 Immatriculation foncière des ouvrages de production en eau potable/ONEP	250 000 000	0	0
Financement extérieur	80 000 000	0	0
78063000124 Appui au Laboratoire de Contrôle Qualité de l'Eau (LACQUE/ONEP)	80 000 000	0	0
2213102 Système d'hydraulique urbaine	97 630 713 154	141 117 032 334	145 354 821 675
2 Biens et services	120 000 000	138 016 242	142 537 218
78063000133 Suivre la mise en oeuvre des projets du Ministère	40 000 000	49 000 000	49 000 000
78063000140 Elaborer et mettre en oeuvre la politique d'approvisionnement en Eau Potable des populations	30 000 000	39 016 242	33 537 218
90063000021 Coordonner et suivre la mise en oeuvre des activités en matière d'hydraulique	50 000 000	50 000 000	60 000 000
3 Transferts	996 020 451	472 769 873	504 419 257
90063000007 Exploiter les camions citernes / ONEP	996 020 451	472 769 873	504 419 257
4 Investissements	96 514 692 703	140 506 246 219	144 707 865 200
Trésor	33 272 779 607	84 022 964 772	104 707 865 200
90063000028 Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau et de l'Assainissement (PASEA)	400 000 000	0	0
90063000022 Projet de gestion de 360 000 branchements subventionnés et 200 bornes fontaines	0	298 400 000	0
78063000179 Projet de Construction de Châteaux d'eau de Gonzague et de l'INJS	1 100 000 000	0	0
78063000178 Réhabilitation et reconversion de 1000 points d'eau avec pompes hybrides	297 000 000	0	0
78063000177 Projet de renforcement de l'alimentation en eau potable de 12 Villes	300 000 000	3 000 000 000	0
78063000169 Projet de Renforcement de l'Alimentation en Eau Potable en Milieu Urbain (PREMU)	500 000 000	0	0

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22131 Infrastructures de l'hydraulique humaine	106 982 851 334	147 160 812 489	153 637 821 675
78063000157 Projet d'Alimentation en Eau Potable (AEP) de la ville d'Adzopé et des localités environnantes à partir du fleuve Comoé (Fonds Kowétien)	750 000 000	0	0
78063000151 Programme d'Urgence d'Hydraulique Urbaine	2 000 000 000	2 247 380 023	0
78063000145 Programme d'Alimentation en Eau Potable de la ville de Guéyo et localités environnantes et de la ville d'Abidjan	500 000 000	2 900 754 450	4 707 865 200
78063000144 Projet d'Alimentation en Eau Potable (AEP) des villes de Bouna et Bondoukou	473 517 387	0	0
78063000143 Alimentation en Eau Potable (AEP) Aboisso et localités environnantes	850 000 000	0	0
78063000142 Alimentation en Eau Potable à partir de la ville d'Abengourou et des villes environnantes à partir du fleuve Comoé	1 050 000 000	4 543 832 495	0
78063000132 Programme de renforcement du réseau d'eau potable d'Abidjan	300 000 000	3 900 505 498	0
78063000131 Réhabilitation des Dignes et Seuils des retenues d'Eau d'AEP	200 000 000	673 906 812	0
78063000127 Projet d'Alimentation en eau potable des quartiers périurbains d'Abidjan et des villes de l'intérieur	350 000 000	0	0
78063000126 Alimentation en Eau Potable (AEP) District des Montagnes	215 539 304	0	0
78063000125 Alimentation en Eau Potable à partir de la ME (PFO/VEOLIA)	23 986 722 916	66 458 185 494	100 000 000 000
Financement extérieur	63 241 913 096	56 483 281 447	40 000 000 000
90063000028 Projet d'Appui à la Sécurité de l'Eau et de l'Assainissement (PASEA)	37 526 700 000	30 000 000 000	40 000 000 000
78063000179 Projet de Construction de Châteaux d'eau de Gonzague et de l'INJS	4 669 333 333	0	0
78063000169 Projet de Renforcement de l'Alimentation en Eau Potable en Milieu Urbain (PREMU)	0	9 155 000 000	0
78063000157 Projet d'Alimentation en Eau Potable (AEP) de la ville d'Adzopé et des localités environnantes à partir du fleuve Comoé (Fonds Kowétien)	2 231 167 074	0	0
78063000145 Programme d'Alimentation en Eau Potable de la ville de Guéyo et localités environnantes et de la ville d'Abidjan	5 999 814 000	10 782 000 000	0
78063000144 Projet d'Alimentation en Eau Potable (AEP) des villes de Bouna et Bondoukou	2 881 551 936	3 746 412 710	0
78063000143 Alimentation en Eau Potable (AEP) Aboisso et localités environnantes	1 580 287 807	0	0
78063000142 Alimentation en Eau Potable à partir de la ville d'Abengourou et des villes environnantes à partir du fleuve Comoé	6 365 415 868	2 799 868 737	0
78063000132 Programme de renforcement du réseau d'eau potable d'Abidjan	458 494 000	0	0
78063000126 Alimentation en Eau Potable (AEP) District des Montagnes	1 529 149 078	0	0
2213103 Système d'hydraulique villageoise	6 997 068 178	2 641 780 155	2 060 000 000
3 Transferts	22 491 340	50 000 000	60 000 000
78063000137 Sensibiliser et Encadrer les Comités villageois de gestion des Pompes à Motricité Humaine	22 491 340	50 000 000	60 000 000
4 Investissements	6 974 576 838	2 591 780 155	2 000 000 000
Trésor	3 737 040 652	2 149 551 210	2 000 000 000
90063000029 Réhabilitation et installation de 67 stations hydrométriques et 21 systèmes de pompage en milieu rural	100 000 000	149 551 210	0
78063000152 Programme National Hydraulique	367 040 652	0	0
78063000148 Alimentation en Eau Potable (AEP) Localités Nord-Est Nord-Ouest (Projet d'Hydraulique Rurale)	270 000 000	0	0
78063000136 Réhabilitation et Entretien des Pompes à Motricité Humaine	3 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000
Financement extérieur	3 237 536 186	442 228 945	0
90063000029 Réhabilitation et installation de 67 stations hydrométriques et 21 systèmes de pompage en milieu rural	1 596 967 986	442 228 945	0
78063000148 Projet d'Alimentation en Eau Potable (AEP) Localités Nord-Est Nord-Ouest (Hydraulique Rurale)	1 640 568 200	0	0
2213104 Système d'hydraulique villageoise améliorée	646 764 660	0	0
4 Investissements	646 764 660	0	0
Trésor	646 764 660	0	0
78063000149 Renforcement AEP Tafiré et localités environnantes (BIDC et BOAD)	596 764 660	0	0
51063000007 Alimentation en eau potable de Niakoblognoa et des localités environnantes	50 000 000	0	0

II.2.3. Programme 3: Assainissement et drainage

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4: Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3: Assainissement et drainage	Action 3.1: Promotion de l'assainissement et de drainage en milieu urbain et rural
	Action 3.2: Réhabilitation des réseaux et ouvrages d'assainissement et du drainage

III.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5: Performance du programme

Programme 3: Assainissement et drainage						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1: Assurer l'assainissement et le drainage tant en milieu urbain que rural	Linéaire de réseau d'assainissement réalisé	27,314 kml	154 kml	100 kml	120 kml	Dénombrement Sources: Rapports d'activités ONAD / PARU / PAGIBVG / DAUD
	Linéaire de réseau de drainage réalisé	23,490 kml	15 kml	5 kml	8Kml	Dénombrement Sources : Rapports d'activités ONAD / PARU / PAGIBVG / DAUD
	Nombre de stations de pompage des eaux usées réalisées	0	5	5	5	Dénombrement Source: Rapport d'activités ONAD
	Nombre de stations de traitement des Boues de vidange réalisées	6	7	7	7	Dénombrement Source: Rapport d'activités ONAD
	Proportion de latrines réalisées	39%	85%	90%	95%	(Nombre de latrines réalisées / Nombre de latrines prévues) x 100 Source: Rapport d'activités DAR
OS 2 Réhabiliter les réseaux et ouvrages d'assainissement et de drainage	Linéaire de réseau d'assainissement réhabilité	26	20	10	10	Dénombrement Sources : Rapports d'activités ONAD / PARU/ PAGIBVG / DAUD
	Linéaire de réseau de drainage réhabilité	30	30	30	30	Dénombrement Sources Rapports d'activités ONAD / PARU / PAGIBVG / DAUD
	Nombre de stations de pompage des eaux usées réhabilitées	6	0	0	3	Dénombrement Sources : Rapports d'activités ONAD / PARU / PAGIBVG
	Nombre de Stations de traitement des Boues de Vidange réhabilitées	0	0	0	4	Dénombrement Sources : Rapports d'activités ONAD / PARU / PAGIBVG

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6: Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 3: Assainissement et drainage	130 376 574 403	63 490 481 990	48 737 616 815
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	498 000 000	496 000 000	495 670 000
Transferts	0	0	0
Investissements	129 878 574 403	62 994 481 990	48 241 946 815
Trésor	11 806 478 649	27 851 795 030	20 967 536 815
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	118 072 095 754	35 142 686 960	27 274 410 000

Tableau 7: Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22148 Assainissement et drainage	130 376 574 403	63 490 481 990	48 737 616 815
2214801 Promotion de l'assainissement et de drainage en milieu urbain et rural	108 396 981 461	53 770 668 471	34 891 959 032
2 Biens et services	458 000 000	458 000 000	457 670 000
78051000162 Prévenir et réaliser les travaux d'urgence en matière d'assainissement et de drainage en saison de pluie	400 000 000	400 000 000	400 000 000
78051000218 Mettre en oeuvre le cadre institutionnel, réglementaire et d'assurer le suivi des travaux en matière d'assainissement et de drainage en milieu urbain	58 000 000	58 000 000	57 670 000
4 Investissements	107 938 981 461	53 312 668 471	34 434 289 032
Trésor	10 579 017 298	18 169 981 511	7 159 879 032
90052000001 Indemnisation pour les travaux d'assainissement et de drainage	2 000 000 000	0	0
90051090144 Projet de développement durable et inclusif des villes secondaires-PDDIVS	1 200 000 000	0	0
78052000016 Projet d'Assainissement de la Commune de Yopougon (PACY) 1ère tranche	500 000 000	5 000 000 000	5 159 879 032
78052000011 Projet d'Assainissement et d'Amélioration du Cadre de vie d'Abidjan - PAACA	1 076 517 298	3 339 728 228	0
78051000164 Projet d'Assainissement et de Résilience Urbaine (PARU)	3 802 500 000	7 830 253 283	0
78051000163 Projet de construction de latrines en milieu rural	2 000 000 000	2 000 000 000	2 000 000 000
Financement extérieur	97 359 964 163	35 142 686 960	27 274 410 000
90051090144 Projet de développement durable et inclusif des villes secondaires-PDDIVS	16 600 000 000	0	0
78052000016 Projet d'Assainissement de la Commune de Yopougon (PACY) 1ère tranche	29 000 000 000	29 000 000 000	27 274 410 000
78052000011 Projet d'Assainissement et d'Amélioration du Cadre de vie d'Abidjan - PAACA	6 751 850 387	6 142 686 960	0
78052000010 Programme d'Amenagement et de Gestion Intégrée du Bassin versant du Gourou	7 969 960 000	0	0
78051000164 Projet d'Assainissement et de Résilience Urbaine (PARU)	37 038 153 776	0	0
2214802 Réhabilitation des réseaux et ouvrages d'assainissement et du drainage	21 979 592 942	9 719 813 519	13 845 657 783
2 Biens et services	40 000 000	38 000 000	38 000 000
78051000198 Veiller à la conformité des réalisations des travaux et promouvoir l'assainissement et le drainage en milieu rural	40 000 000	38 000 000	38 000 000
4 Investissements	21 939 592 942	9 681 813 519	13 807 657 783
Trésor	1 227 461 351	9 681 813 519	13 807 657 783
78051000223 Assainissement d'Abidjan/District d'Abidjan	0	0	13 807 657 783
78051000213 Projet d'amélioration de la gestion des matières de vidange (PAGEMV) dans le District d'Abidjan et dans onze (11) chefs-lieux de la Région de Côte d'Ivoire	500 000 000	0	0
78051000204 Projet d'Amélioration Durable de la Situation de l'Assainissement et du Drainage des eaux pluviales de la ville d'Abidjan(PADSAD)	727 461 351	9 681 813 519	0
Financement extérieur	20 712 131 591	0	0
78051000213 Projet d'amélioration de la gestion des matières de vidange (PAGEMV) dans le District d'Abidjan et dans onze (11) chefs-lieux de la Région de Côte d'Ivoire	20 712 131 591	0	0

II.2.4. Programme 4: Salubrité et lutte contre les nuisances

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4: Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4: Salubrité et lutte contre les nuisances	Action 4.1: Réduction des nuisances
	Action 4.2: Promotion d'infrastructures modernes de gestion et de valorisation des déchets

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5: Performance du programme

Programme 4: Salubrité et lutte contre les nuisances						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1: Promouvoir des infrastructures modernes de gestion et de valorisation des déchets	Nombre de sites acquis pour la construction d'infrastructures de gestion et de valorisation des déchets	01	09	09	09	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGAS / ANAGED
	Proportion de Collectivités Territoriales (Chefs-lieux de régions et districts) bénéficiant de décharges contrôlées	0%	30%	35%	35%	(Nombre de Collectivités Territoriales (Chefs-lieux de régions et districts)-bénéficiant de décharges contrôlées / Nombre total de Collectivités Territoriales (Chefs-lieux de régions et districts)) x 100 Sources : Rapports d'activités DGAS / ANAGED
OS 2: Réduire les nuisances (sonores, olfactives, visuelles, auditives, installation anarchique)	Taux de réclamations clients traitées	91,09%	98%	98%	98%	(Nombre de réclamations clients traitées / Nombre de réclamations clients enregistrées) x 100 Sources : Rapports d'activités BAS /SOQ /DR
	Nombre de saisines en matière de nuisances	745	624	650	650	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGAS / DOSLN / BAS / SOQ / ANAGED / ONAD / DR
	Nombre d'installations anarchiques demantelées	905	130	140	145	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGAS / DOSLN / BAS / SOQ / ANAGED / ONAD/DR
	Nombre de comités locaux d'assainissement de salubrité et d'hygiène installés	06	20	35	45	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGAS / DPASCH / ANAGED / C-GM

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6: Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 4: Salubrité et lutte contre les nuisances	4 062 632 483	5 445 106 772	4 839 725 735
Dépenses de personnel	1 876 879 864	1 895 426 491	1 913 973 116
Dépenses en biens et services	1 012 200 000	1 012 200 000	1 012 200 000
Transferts	173 552 619	173 552 619	173 552 619
Investissements	1 000 000 000	2 363 927 662	1 740 000 000
Trésor	1 000 000 000	2 363 927 662	1 740 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7: Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22149 Salubrité et lutte contre les nuisances	4 062 632 483	5 445 106 772	4 839 725 735
2214901 Réduction des nuisances	1 140 752 619	1 140 752 619	1 140 752 619
2 Biens et services	967 200 000	967 200 000	967 200 000
78051000166 Coordonner la mise en œuvre des activités de propretés sur le territoire national	100 300 000	100 300 000	100 300 000
78051000167 Promouvoir les stratégies de lutte contre les nuisances et les occupations anarchiques	50 000 000	50 000 000	50 000 000
78051000170 Promouvoir la qualité du cadre de vie	40 000 000	40 000 000	40 000 000
78051000186 Coordonner et suivre les activités des comités de salubrité et d'hygiène	16 000 000	16 000 000	16 000 000
78051000200 Promouvoir le respect des règles et normes de salubrité	710 900 000	710 900 000	710 900 000
90051090145 Réaliser les travaux d'urgence en matière de salubrité et de lutte contre les nuisances	50 000 000	50 000 000	50 000 000
3 Transferts	173 552 619	173 552 619	173 552 619
78051000199 Assurer une assistance technique dans la lutte contre l'insalubrité et les nuisances	173 552 619	173 552 619	173 552 619

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22149 Salubrité et lutte contre les nuisances	4 062 632 483	5 445 106 772	4 839 725 735
2214902 Promotion d'infrastructures modernes de gestion et de valorisation des déchets	2 921 879 864	4 304 354 153	3 698 973 116
1 Personnel	1 876 879 864	1 895 426 491	1 913 973 116
78051000201 Transférer les crédits de subventions d'équilibre personnel à l'ANAGED	1 876 879 864	1 895 426 491	1 913 973 116
2 Biens et services	45 000 000	45 000 000	45 000 000
78051000221 Contrôler la construction des ouvrages de gestion des déchets sur le territoire national	45 000 000	45 000 000	45 000 000
4 Investissements	1 000 000 000	2 363 927 662	1 740 000 000
Trésor	1 000 000 000	2 363 927 662	1 740 000 000
78051000225 Ouverture décharge d'ordures ménagères	500 000 000	1 534 552 826	0
78051000182 Professionnalisation filières déchets solides et ménagers	0	176 374 836	0
78051000171 Centre d'Enfouissement Technique	500 000 000	653 000 000	1 740 000 000

III.2.5. Programme 5: Comptes Spéciaux du Trésor

III.2.5.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 5: Comptes Spéciaux du Trésor	Action 5.1: Gestion des Compte spécial du trésor

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6: Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 5: Comptes Spéciaux du Trésor	157 394 000 000	181 524 000 000	208 494 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	157 394 000 000	181 524 000 000	208 494 000 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7: Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
23204 Comptes Spéciaux du Trésor	157 394 000 000	181 524 000 000	208 494 000 000
2320401 Gestion des Compte spécial du trésor	157 394 000 000	181 524 000 000	208 494 000 000
3 Transferts	157 394 000 000	181 524 000 000	208 494 000 000
78051000202 Transférer les Taxes d'enlèvement des ordures ménagères/ANAGED	11 300 000 000	12 600 000 000	14 100 000 000
78051000226 Transférer les recettes affectées au financement de la Salubrité Urbaine/ANAGED	121 500 000 000	140 500 000 000	161 700 000 000
90051090142 Transférer les taxes sur les sacs et sachets en matière plastique (TSSMP) à l'ANAGED	294 000 000	324 000 000	354 000 000
90056000024 Transférer les recettes affectées au FNAD pour le financement de l'assainissement et le drainage	24 300 000 000	28 100 000 000	32 340 000 000

SECTION 369: MINISTERE DE LA COHESION NATIONALE, DE LA SOLIDARITE ET DE LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

- l'insuffisance de spécialistes dans des domaines d'expertise spécifique ;
- l'insuffisance de ressources humaines, matérielles et financières ;
- l'insuffisance de renforcement de capacité technique du personnel du Ministère ;
- l'insuffisance de moyens pour le renforcement du système de suivi-évaluation ;
- l'insuffisance de locaux à usage de bureaux administratifs ;
- l'insuffisance de ressources pour l'assistance apportée aux populations vulnérables, sinistrées et victimes de catastrophes ;
- la faible assistance aux personnes victimes de traite et du trafic illicite de migrants ;
- l'absence de centres publics d'accueil pour les victimes de la traite ;
- l'insuffisance de coordination des interventions des acteurs en matière de solidarité ;
- la persistance de l'extrême pauvreté avec un taux de 5,60% en 2018 ;
- le pourcentage élevé de ménages vulnérables (21,7% en 2015) ;
- la valeur élevée de l'Indice de Pauvreté Multidimensionnelle (IPM) qui se situe à 0,229 est supérieure à la norme 0,1 ;
- le faible niveau de développement humain (0,526) inférieur à la valeur moyenne des pays en développement (0,686) ou des pays de l'Afrique subsaharienne (0,541) en 2018 ;
- le faible financement d'infrastructures sociocommunitaires au profit d'agglomérations dépourvues du minimum d'infrastructures de base ;
- la fragilité du tissu social ;
- l'effritement de la confiance des populations à l'égard des Institutions de la République ;
- l'insuffisance de ressources financières dédiées aux questions de prévention et de gestion des conflits ;
- la culture de la violence et de l'intolérance ;
- la violation de certains droits humains ;
- la recrudescence des conflits fonciers, des conflits transfrontaliers, des conflits entre éleveurs et agriculteurs, des conflits liés à l'orpaillage illégal, des conflits intra et intercommunautaires et des conflits de chefferie ;
- l'insuffisance d'infrastructures sociocommunitaires ;
- le développement de discours de haine, de rumeurs et de messages violents ;
- l'apparition de nouveaux risques de fragilités, conflits et violences ;
- l'occupation illégale des forêts classées, parcs nationaux et réserves ;
- les disparités sociales.

I.1.2. Réponses apportées

- le renforcement des capacités des agents du Ministère ;
- la création de nouvelles Directions Régionales ;
- le renforcement du cadre juridique et réglementaire du Ministère ;
- l'élaboration du projet de loi-cadre de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) ;
- l'élaboration et la validation de la Stratégie Nationale d'Alerte Précoce et de Réponse Rapide (2023-2027) par les acteurs nationaux et internationaux ;
- l'existence d'une base de données d'indicateurs nationaux de solidarité et de cohésion sociale ;
- l'octroi de transferts sociaux aux familles des pupilles de la Nation ;
- le recensement de 51 pupilles de la nation ;
- l'assistance d'urgence aux victimes de catastrophes de tout genre ;

- la prise en charge des familles de personnes décédées et démunies suite aux catastrophes naturelles, incendies, intoxications alimentaires et conflits ;
- la prise en charge médicale de personnes malades à faible revenus ;
- l'indemnisation des personnes victimes des crises survenues en Côte d'Ivoire ;
- l'assistance aux ménages vulnérables dans le cadre de l'activités dénommé « dimanche de la solidarité » ;
- la mise en œuvre du programme PAFS pour le renforcement du système des filets sociaux et la mobilisation d'un financement ;
- l'élaboration de la Cartographie synthétique de l'extrême pauvreté (PNUD, INS, DGLP) ;
- l'opérationnalisation du Registre Social Unique (RSU) ;
- le renforcement de capacités des femmes, jeunes filles et adolescentes des zones ciblées en compétences de vie, genre, droit humain, VBG, santé sexuelles et de la reproduction, et planification familiale dans les espaces sûrs ;
- l'appui alimentaire apporté aux jeunes filles vulnérables en milieu scolaire ;
- le financement d'Activités Génératrices de Revenus aux profits de jeunes filles vulnérables, des espaces sûrs et des mentores féminins ;
- l'installation d'Associations de Valorisation de l'Entraide Communautaire ;
- la réalisation d'enquêtes de suivi et d'une évaluation d'impact du programme de transfert monétaire ;
- la lutte contre la faillite morale ;
- la sensibilisation des populations à la paix, à la cohésion sociale et à la cohabitation pacifique sur l'ensemble du territoire national ;
- le renforcement de la confiance des populations vis-à-vis des Gouvernants ;
- la mobilisation de ressources pour le financement des projets du secteur Réconciliation et Cohésion Nationale ;
- la lutte contre les discours de haine, le radicalisme et l'extrémisme violent ;
- la lutte contre les discriminations et les stigmatisations ;
- la sensibilisation à l'utilisation des mécanismes alternatifs de règlement de conflits.

I.1.3. Défis et priorités

- la mise en place d'un mécanisme de réponse aux chocs socio-économiques, de sinistres, de catastrophes naturelles et de crises sanitaires ;
- le renforcement du dispositif national d'inclusion sociale ;
- la mise en synergie des interventions en matière de solidarité et de développement communautaire ;
- la pérennisation des mécanismes de financement de la solidarité et de l'inclusion sociale ;
- le renforcement du système de suivi-évaluation ;
- le développement du partenariat et de la coopération ;
- le renforcement du mécanisme en réponse aux chocs socio-économiques, aux catastrophes naturelles et aux crises ;
- le renforcement de la gouvernance en matière de solidarité ;
- le renforcement des mécanismes de financement de la solidarité ;
- l'élaboration du plan de contingence national humanitaire multirisque ;
- le renforcement de l'efficacité de mécanisme national de veille et d'alerte en matière de solidarité et de cohésion sociale ;
- le déploiement du Projet SWEDD sur tout le territoire national ;
- l'évaluation de l'inclusion économique et sociale des ménages extrêmement pauvres et vulnérables ;
- l'opérationnalisation et le déploiement du Registre Social Unique (RSU) ;
- le renforcement des structures opérationnelles dans le cadre de la mise en œuvre du programme de renforcement des Filets sociaux (financement par le résultat) ;
- l'adoption et la mise en œuvre de la politique nationale de développement communautaire ;
- le maintien des dialogues intra et intercommunautaires ;
- la préservation de la cohésion sociale dans les villages riverains des forêts classées et réserves illégalement occupées ;

- la poursuite de la construction, de la réhabilitation et de l'équipement des infrastructures sociocommunautaires de promotion de la Paix et de la Cohésion Nationale ;
- l'amplification des activités socio-sportives de rapprochement population-police-armée et des campagnes de sensibilisation à la Paix, à la Cohésion Sociale et à la cohabitation pacifique sur l'ensemble du territoire national ;
- la poursuite de la lutte contre les discriminations et les stigmatisations ;
- la poursuite de la lutte contre les discours de haine, le radicalisme et l'extrémisme violent ;
- la poursuite de l'actualisation de la cartographie des conflits.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- l'amélioration de la gouvernance liée au fonctionnement et à la qualité des services du Ministère ;
- le renforcement des mécanismes d'assistance aux populations, notamment les plus vulnérables, défavorisées et sinistrées ;
- la pérennisation des mécanismes de financement de la solidarité et de l'inclusion sociale ;
- le renforcement des capacités fonctionnelles du mécanisme national de veille et du suivi de la solidarité et de la cohésion sociale ;
- la réalisation des infrastructures communautaires de base en faveur des communautés rurales vulnérables ;
- le renforcement des capacités des femmes et des adolescentes en compétences de vie, et en matière de santé reproductive, maternelle, néonatale, infantile et nutritionnelle ;
- le renforcement des capacités des communautés pour la réalisation d'infrastructures communautaires de base et la gestion du développement local ;
- l'extension du programme des transferts monétaires productifs aux ménages/populations pauvres et vulnérables ;
- la dotation du pays d'un Registre Social Unique (RSU) des ménages pauvres et vulnérables (système d'information sociale intégré) ;
- le renforcement des actions de développement communautaire ;
- la préservation d'un climat de cohésion nationale.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration est moderne et performante ;
- la résilience des populations vulnérables, défavorisées, sinistrées et victimes de catastrophes naturelles face aux chocs est renforcée ;
- l'inclusion sociale et financière des personnes vulnérables et extrêmement pauvres est renforcée ;
- le climat de Cohésion Nationale est garanti.

I.3 Missions du Ministère

Conformément au **décret n°2023-820 du 25 octobre 2023** portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 30, le Ministre de la Cohésion Nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la Pauvreté est chargé de la mise en œuvre et du suivi de la politique du Gouvernement en matière de Cohésion Nationale, de Solidarité et de Lutte contre la Pauvreté.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre de la Cohésion Nationale

- mise en œuvre de la politique de renforcement et de promotion de l'unité nationale ;
- promotion et mise en œuvre des actions de cohésion nationale ;
- maintien et renforcement de la cohésion entre toutes les composantes de la Nation ivoirienne ;
- évaluation des stratégies et actions de cohésion nationale ;
- renforcement du cadre juridique de la promotion de la cohésion nationale ;
- contribution à la réduction des conflits, des tensions et des violences ;
- définition et mise en œuvre des mesures du Gouvernement visant à lutter contre les injustices, les inégalités de toutes natures, l'exclusion ainsi que la haine sous toutes ses formes ;
- promotion de l'éducation à la culture de la paix, au dialogue et à la coexistence pacifique.

Au titre de la Solidarité

- promotion et mise en œuvre des actions de solidarité ;
- maintien et renforcement de la solidarité entre toutes les composantes de la Nation ivoirienne ;
- mise en œuvre des actions en faveur des communautés en détresse ;
- mise en œuvre, suivi et coordination des activités des associations et organisations nationales et internationales à but humanitaire ;
- évaluation des stratégies et actions de solidarité ;
- développement et renforcement du plaidoyer et de la sensibilisation auprès des populations en faveur des victimes de crises, de catastrophes naturelles, de sinistres et de traites des personnes ;
- prise en charge sociale des populations vulnérables ;
- mise en œuvre de la politique d'assistance aux pupilles de la Nation et aux pupilles de l'Etat ;
- prévention du phénomène de la Traite des Personnes, en liaison avec les Ministres concernés ;
- protection et prise en charge des victimes de la Traite des Personnes, en liaison avec les Ministres concernés ;
- coordination et coopération dans la lutte contre la Traite des Personnes, en liaison avec les Ministres concernés ;
- recensement et évaluation des préjudices des victimes des crises, des sinistres et des catastrophes naturelles ;
- proposition et mise en œuvre de mesures de réparation des préjudices des crises, des sinistres et des catastrophes naturelles ;
- proposition de mesures et de modalités de mise en œuvre des réparations des préjudices ;
- réparation et indemnisation des préjudices subis par les victimes des crises survenues en Côte d'Ivoire ;
- mobilisation de ressources financières et de moyens pour la prise en charge et la réparation des préjudices des victimes des crises, des sinistres et des catastrophes naturelles.

Au titre de la Lutte contre la Pauvreté

- suivi et évaluation de la politique nationale de réduction de la pauvreté, en liaison avec le Ministre chargé du Plan et du Développement ;
- participation à la prise en charge sociale des populations vulnérables ;
- appui ou renforcement des initiatives locales de lutte contre la pauvreté ;
- coordination des initiatives de lutte contre la pauvreté.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1: Administration Générale.
- Programme 2: Solidarité et Action Humanitaire.
- Programme 3: Lutte contre la pauvreté.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1: Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1: Administration Générale	Cabinet , Inspection Générale, Direction des Ressources Humaines (DRH), Direction des Affaires Financières (DAF), Direction des Etudes, des Stratégies, de la Planification et des Statistiques (DESPS) , Direction des Affaires Juridiques et du Contentieux (DAJC), 25 Directions Régionales, Service de la Communication et des Relations Publiques, Service des Archives, de la Documentation, et de l'Information (SADI), Service de la Coopération Internationale et du Partenariat , Service de la Qualité et du Genre, Gestionnaire du Patrimoine, Cellule de Passation des Marchés Publics (CPMP), Cellule Solidarité et Action Humanitaire, Cellule de Lutte contre la Pauvreté.			

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 2: Solidarité et Action Humanitaire	Direction Générale de la Solidarité et de l'Action Humanitaire, Direction de la Solidarité, Direction de l'Action Humanitaire, Direction de la Lutte contre la Traite des Personnes, Direction de l'Assistance aux Pupilles de l'Etat et aux Pupilles de la Nation.	- Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS)		
Programme 3: Lutte contre la pauvreté	Direction Générale de Lutte contre la Pauvreté, Direction des Stratégies de Réduction de la Pauvreté, Direction de la Mobilisation Sociale et des Ressources, Direction de l'Evaluation et de la Cartographie, Direction des Filets Sociaux		- Programme Multisectoriel d'Appui au Système National des Filets Sociaux (PAFS); - Projet d'Autonomisation de la Femme et Dividende Démographique au Sahel (SWEDD).	
Programme 4: Cohésion Nationale	Direction Générale de la Cohésion Nationale (DGCN), Direction de la Prévention et de la Gestion des Conflits (DPGC), Direction de la Sécurité Humaine (DSH), Direction de l'Unité Nationale (DUN)		Programme Nationale de Cohésion Sociale (PNCS)	

II.1.2. Performance globale du Ministère

Tableau 2: Performance du Ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1: Mettre en place une administration moderne et performante	RS 1.1: L'administration est moderne et performante	IP.1.1.1: Nombre de textes juridiques et réglementaires élaborés	Dénombrement Source: Rapport d'activités DAJC
		IP.1.1.2: Nombre de personnes formées	Dénombrement Source: Rapport de formation DRH
		IP.1.1.3: Nombre de services fournis répondant aux normes de qualité	Dénombrement Source: Rapport d'activités Service Qualité et Genre
OG 2: Renforcer la politique du gouvernement en matière de solidarité et de l'action humanitaire	RS 2.1: la résilience des populations vulnérables, défavorisées, sinistrées et victimes de catastrophes naturelles face aux chocs est renforcée	IP2.1.1: Proportion de ménages en détresse identifiés et assistés	Nombre de ménages en détresse et assistés / Nombre total de ménages en détresse identifiés Sources : Rapport d'activités OSCS, Direction Générale de la Solidarité et de l'Action Humanitaire
		IP2.1: Proportion de ménages assistés ayant pu surmonter le choc	Nombre de ménages assistés ayant pu surmonter le choc / Nombre total de ménages assistés Source: Rapport d'activités OSCS et la Direction Générale de la Solidarité et de l'Action Humanitaire
OG 3: Réduire l'extrême pauvreté en renforçant la résilience des couches de populations vulnérables	RS 3.1: L'inclusion sociale et financière des personnes vulnérables et extrêmement pauvres est renforcée	IP3.1.1: Niveau de réduction de l'extrême pauvreté	Enquête Source: Rapport d'activités de la DGLP et du PAFS
		IP 3.1.2: Proportion de personnes vulnérables, pauvres identifiées par le RSU et encadrées par les programmes sociaux	Nombre de bénéficiaires des programmes sociaux / Nombre total des personnes enregistrées au RSU Source: Rapport d'activités de la DGLP, du PAFS et de la Direction des Filets Sociaux
OG 4: Garantir un climat de Cohésion Nationale	RS 4.1: Le climat de Cohésion Nationale est garanti	IP 4.1.1: Taux de réalisation des politiques en vue de garantir un climat de Cohésion Nationale	Nombre de politiques en matière de Cohésion Nationale mises en œuvre / Nombre total de stratégies Source: Rapport d'activités DGCN

II.1.3. Financement global du Ministère

Tableau 3: Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	62 405 089 009	79 457 296 935	85 023 207 090
1.1 Ressources Intérieures	16 289 466 009	44 822 682 435	56 938 582 590
1.1.1 Budget Etat	16 289 466 009	44 822 682 435	56 938 582 590
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	46 115 623 000	34 634 614 500	28 084 624 500
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	46 115 623 000	34 634 614 500	28 084 624 500
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	62 405 089 009	79 457 296 935	85 023 207 090
2.1 Personnel	2 510 903 181	2 510 998 045	2 120 042 382
2.1.1 Solde y compris EPN	2 510 903 181	2 510 998 045	2 120 042 382
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	2 553 982 291	3 288 338 844	3 423 196 022
2.3 Transferts	1 834 425 986	1 907 777 627	2 023 391 042
2.4 Investissement	55 505 777 551	71 750 182 419	77 456 577 644
Trésor	9 390 154 551	37 115 567 919	49 371 953 144
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	46 115 623 000	34 634 614 500	28 084 624 500

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1: Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4: Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1: Administration Générale	Action 1.1: Renforcement de la coordination et de l'animation des activités du Ministère
	Action 1.2: Amélioration de la planification, de la programmation, des statistiques et du suivi-évaluation
	Action 1.3: Développement du système informatique et de communication
	Action 1.4: Renforcement de la gestion des ressources du Ministère
	Action 1.5: Amélioration des systèmes de contrôle, de gestion juridique, de gestion de la qualité et du genre

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5: Performance du programme

Programme 1: Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Améliorer la coordination, le système d'information et le suivi-évaluation	Nombre de rapports périodiques de suivi de la mise en œuvre du PTG, du PND et du PTA produits	6	6	6	6	Dénombrement Source : RAP 2022 Rapports semestriels PTG, Rapports semestriels PND Rapports semestriels PTA Rapport d'activités DESPS
	Taux de réalisation des activités planifiées du Ministère	54,15%	100%	100%	100%	(Nombre d'activités planifiées réalisés / Nombre d'activités planifiées) X 100 Sources : Rapport d'activités DESPS Rapport d'activités des structures du Ministère
	Proportion de couvertures médiatiques des activités du Ministère organisées	100%	100%	100%	100%	(Nombre de couvertures médiatiques des activités du Ministère réalisées / Nombre de couvertures médiatiques des activités prévues) X 100 Source : Rapport d'activités Service de la Communication et des Relations Publiques (SCRIP)
OS 2 : Renforcer le contrôle, le cadre institutionnel et réglementaire	Proportion de visites d'inspection effectuées dans les structures du Ministère	24.14%	26.09%	28.99%	28.99%	(Nombre de structures visitées / Nombre total de structures dans le ministère) X 100 Source : Rapport d'activités Inspection Générale
	Nombre de textes juridiques et réglementaires élaborés	65	15	20	25	Dénombrement Source : Rapport d'activités DAJC
OS 3 : Assurer une gestion efficiente des ressources du Ministère	Nombre de fonctionnaires et agents de l'Etat formés	265	250	270	300	Dénombrement Source : Rapport d'activités Direction des Ressources Humaines
	Taux d'absorption des effectifs mis à disposition par la fonction publique	100%	100%	100%	100%	(Nombre d'agents et fonctionnaires mis à disposition ayant un poste de travail / Nombre total des agents et fonctionnaires mis à disposition) X 100 Source : Rapport d'activités Direction des Ressources Humaines

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6: Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 1: Administration Générale	3 915 351 713	4 425 037 338	4 133 201 571
Dépenses de personnel	2 501 303 181	2 501 303 181	2 110 252 655
Dépenses en biens et services	1 414 048 532	1 923 734 157	2 022 948 916
Transferts	0	0	0
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7: Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21122 Administration Générale	3 915 351 713	4 425 037 338	4 133 201 571
2112201 Renforcement de la coordination et de l'animation des activités du Ministère	2 905 029 105	3 013 679 035	2 643 790 423
1 Personnel	2 501 303 181	2 501 303 181	2 110 252 655
78103000100 Gérer les ressources humaines du Ministère	2 501 303 181	2 501 303 181	2 110 252 655
2 Biens et services	403 725 924	512 375 854	533 537 768
11103000001 Coordonner les activités du Ministère dans le District de YAMOOUSSOUKRO	5 000 000	6 538 240	6 808 269
14103000001 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du N'Zi	5 000 000	7 289 116	7 590 156
16103000001 Coordonner les activités du ministère dans la région de MORONOU	5 000 000	6 538 240	6 808 269
17103000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du GBEKE	5 000 000	6 538 240	6 808 269
18103000001 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Hambol	5 000 000	6 522 916	6 792 312
23103000002 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du KABADOUGOU	5 000 000	6 538 240	6 808 269
24103000001 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Tchologo	5 000 000	6 522 916	6 792 312
25103000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du PORO	5 000 000	6 538 240	6 808 269
26103000004 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de la BAGOUE	5 000 000	6 499 930	6 768 377
28103000004 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du BOUNKANI	5 000 000	7 064 366	7 356 121
31103000002 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du HAUT SASSANDRA	5 000 000	6 557 395	6 828 215
32103000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du GÔH	5 000 000	6 801 302	7 082 196
35103000001 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de la Marahoué	5 000 000	6 522 916	6 792 312
36103000001 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du WORODOUGOU	5 000 000	6 538 240	6 808 269
41103000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du TONKPI	5 000 000	7 195 895	7 493 085
42103000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du CAVALLY	5 000 000	6 576 551	6 848 160
51103000001 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du LOH-DJIBOUA	5 000 000	6 538 240	6 808 269
55103000001 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de SAN-PEDRO	5 000 000	6 538 240	6 808 269
56103000001 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de la NAWA	5 000 000	6 538 240	6 808 269
61103000001 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de l'Indénié-djuablin	5 000 000	6 522 916	6 792 312
62103000001 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Gontougo	5 000 000	6 522 916	6 792 312
71103000001 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Sud-Comoé	5 000 000	7 289 116	7 590 156
76103000003 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de l'AGNEBY-TIASSA	5 000 000	7 195 895	7 493 086
77103000001 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de la ME	5 000 000	6 538 240	6 808 269
78103000099 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrats BNETD	141 813 087	141 813 087	147 669 967
78103000121 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	4 000 000	4 165 200
78103000122 Coordonner les activités du Ministère	119 472 837	182 283 197	189 812 301
78103000139 Développer le partenariat et les projets de coopération	7 440 000	10 736 544	11 179 961
78103000149 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du DISTRICT D'ABIDJAN	5 000 000	6 538 240	6 808 268
78103000153 Gérer le patrimoine du Ministère	6 000 000	6 538 240	6 808 269
2112202 Amélioration de la planification, de la programmation, des statistiques et du suivi-évaluation	13 054 325	17 132 175	17 839 733
2 Biens et services	13 054 325	17 132 175	17 839 733
78103000123 Faire la planification stratégique et opérationnelle, réaliser les études et produire les statistiques du Ministère	8 054 325	10 555 625	10 991 571
90103000002 Réaliser le suivi-évaluation des activités du Ministère	5 000 000	6 576 550	6 848 162
2112203 Développement du système informatique et de communication	29 309 196	34 184 923	35 596 757
2 Biens et services	29 309 196	34 184 923	35 596 757
78103000101 Assurer la mise en oeuvre des actions de communication du Ministère	15 150 546	13 263 002	13 810 762
78103000102 Organiser les archives, la documentation et le parc informatique du Ministère	14 158 650	20 921 921	21 785 995

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21122 Administration Générale	3 915 351 713	4 425 037 338	4 133 201 571
2112204 Renforcement de la gestion des ressources du ministère	927 450 436	1 309 536 696	1 383 344 577
2 Biens et services	927 450 436	1 309 536 696	1 383 344 577
78103000103 Gérer la commande publique du Ministère	6 277 162	8 149 146	8 485 705
78103000104 Elaborer le DPPD-PAP et le budget du Ministère	20 000 000	26 306 193	27 391 856
78103000105 Prendre en charge les missions hors CI	49 031 120	64 491 123	67 154 606
78103000106 Gérer les ressources financières du Ministère	40 000 000	52 420 850	54 585 830
78103000107 Prendre en charge les missions en Cote d'Ivoire	51 905 909	68 272 361	71 092 010
78103000108 Prendre en charge les abonnements et consommation	425 083 347	427 615 922	465 001 261
78103000124 Gérer les ressources humaines du Ministère	18 959 170	22 964 221	23 912 643
78103000136 Prendre en charge les dépenses centralisées du Ministère	316 193 728	639 316 880	665 720 666
2112205 Amélioration des systèmes de contrôle, de gestion juridique, de gestion de la qualité et du genre	40 508 651	50 504 509	52 630 081
2 Biens et services	40 508 651	50 504 509	52 630 081
78103000097 Promouvoir le genre et la démarche qualité au sein du Ministère	15 000 000	19 683 680	20 496 615
78103000098 Assurer la gestion juridique et réglementaire du Ministère	10 000 000	12 832 573	13 402 296
78103000138 Assurer l'inspection des structures du Ministère	15 508 651	17 988 256	18 731 170

II.2.2. Programme 2: Solidarité et Action Humanitaire

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4: Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2: Solidarité et Action Humanitaire	Action 2.1: Coordination et suivi des actions d'assistance aux ménages en détresse et sinistrés
	Action 2.2: Assistance aux ménages en détresse et sinistrés
	Action 2.3: Renforcement du mécanisme national de veille et d'alerte en matière de solidarité et de cohésion sociale
	Action 2.4: Renforcement des mécanismes de coordination, d'assistance et du suivi des personnes victimes de traite et de trafic illicite des migrants
	Action 2.5: Faire la promotion de l'économie sociale et solidaire

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5: Performance du programme

Programme 2 : Solidarité et Action Humanitaire						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Renforcer le dispositif d'identification et de suivi des ménages sinistrés, vulnérables, victimes de catastrophes naturelles et de crises	Proportion de villages couverts par les moniteurs du mécanisme d'alerte précoce	67%	78%	80%	82%	Nombre de villages couverts par les moniteurs du mécanisme d'alerte précoce / Nombre total de villages en Côte d'Ivoire) X 100 Source : Rapport d'activités Observatoire de la solidarité et de la cohésion sociale
	Nombre de ménages vulnérables victimes de sinistres et de catastrophes naturelles identifiés	81 509	22 000	23 000	25 000	Dénombrement Source : Rapports d'activités Direction Générale de la Solidarité et de l'Action Humanitaire, OSCS
	Nombre de Rapports de suivi de l'état de la solidarité et de la cohésion sociale produits	52	52	52	52	Dénombrement Source : Rapport d'activités OSCS

Programme 2 : Solidarité et Action Humanitaire						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 2 : Renforcer l'assistance apportée aux ménages vulnérables, en détresse et sinistrés	Proportion de ménages sinistrés victimes de catastrophes naturelles et crises assistés	49,49%	57%	59%	60%	(Nombre de ménages sinistrés, victimes de catastrophes naturelles et crises assistés / Nombre de ménages sinistrés, victimes de catastrophes naturelles et crises identifiés) X 100 Sources : RAP 2022, Rapports d'activités Direction Générale de la Solidarité et de l'Action Humanitaire, l'OSCS
	Proportion de victimes de traite des personnes et de trafic illicite des migrants assistés	58,33%	70%	75%	80%	(Nombre de victimes de traite des personnes et de trafic illicite des migrants assistés / Nombre de victimes de traite des personnes et de trafic illicite des migrants identifiées) X 100 Source : Rapport d'activités Direction de la lutte contre la traite des personnes
OS 3 : Renforcer les mécanismes de financement de la solidarité et de l'action humanitaire	Nombre d'acteurs mobilisés en faveur de la solidarité dans le cadre de l'Economie Sociale et Solidaire	-	10	15	20	Dénombrement Source : Rapport d'activités Direction Générale de la Solidarité et de l'Action Humanitaire
	Nombre de textes réglementaires élaborés pour la mise en place du cadre institutionnel de l'Economie Sociale et Solidaire	-	2	2	3	Dénombrement Source : Rapport d'activités Direction Générale de la Solidarité et de l'Action Humanitaire

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6: Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 2: Solidarité et Action Humanitaire	2 202 297 949	2 357 824 664	2 484 305 606
Dépenses de personnel	9 600 000	9 694 864	9 789 727
Dépenses en biens et services	358 271 963	440 352 173	451 124 837
Transferts	1 834 425 986	1 907 777 627	2 023 391 042
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7: Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22123 Solidarité et Action Humanitaire	2 202 297 949	2 357 824 664	2 484 305 606
2212301 Coordination et suivi des actions d'assistance aux ménages en détresse et sinistrés	134 731 826	142 406 586	146 072 723
1 Personnel	9 600 000	9 694 864	9 789 727
78103000125 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'OSCS	9 600 000	9 694 864	9 789 727
2 Biens et services	125 131 826	132 711 722	136 282 996
78103000109 Coordonner les actions de solidarité et de l'action humanitaire	24 821 950	26 736 281	27 455 756
78103000110 Cordonner le renforcement des ressorts de la solidarité	14 346 367	15 374 365	15 788 088
78103000115 Coordonner les activités de la Direction des Pupilles	12 786 346	13 709 716	14 078 645
78103000127 Organiser la journée nationale de la solidarité	60 000 000	62 745 000	64 433 468
78103000154 Assurer la coordination et le suivi de l'action humanitaire	13 177 163	14 146 360	14 527 039

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22123 Solidarité et Action Humanitaire	2 202 297 949	2 357 824 664	2 484 305 606
2212302 Assistance aux ménages en détresse et sinistrés	1 415 552 123	1 419 950 534	1 422 656 027
2 Biens et services	96 140 137	100 538 548	103 244 041
78103000116 Gérer l'unité médico sociale	6 140 137	6 421 048	6 593 839
78103000130 Apporter une assistance aux victimes de catastrophes naturelles	90 000 000	94 117 500	96 650 202
3 Transferts	1 319 411 986	1 319 411 986	1 319 411 986
78103000114 Prendre en charge les pupilles de l'Etat et les pupilles de la Nation	150 000 000	150 000 000	150 000 000
78103000142 Prendre en charge les victimes des crises intercommunautaires	169 411 986	169 411 986	169 411 986
78103000150 Gérer le Fonds National de Solidarité (FNS)	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
2212303 Renforcement du mécanisme national de veille et d'alerte en matière de solidarité et de cohésion sociale	515 014 000	588 365 641	703 979 056
3 Transferts	515 014 000	588 365 641	703 979 056
78103000113 Prendre en charge le fonctionnement de l'OCS	515 014 000	588 365 641	703 979 056
2212304 Renforcement des mécanismes de coordination, d'assistance et du suivi des personnes victimes de traite et de trafic illicite des migrants	107 000 000	153 244 268	156 291 671
2 Biens et services	107 000 000	153 244 268	156 291 671
78103000152 Apporter une assistance aux personnes victimes de la traite des personnes et de trafic illicite des migrants	20 822 837	22 428 746	23 032 304
78103000155 Coordonner les actions de lutte contre la traite des personnes	24 177 163	25 979 022	26 678 117
78103000158 Célébrer la Journée Internationale des Migrants	40 000 000	40 000 000	40 000 000
90103000003 Célébrer la Journée Mondiale de Lutte contre la Traite des Personnes	20 000 000	62 745 000	64 433 468
90103000004 Créer un système Intégré du cycle de vie des Données des Personnes Victimes de la Traite et de Trafic illicite de Migrants (ISC-TIP)	2 000 000	2 091 500	2 147 782
2212305 Faire la promotion de l'économie sociale et solidaire	30 000 000	53 857 635	55 306 129
2 Biens et services	30 000 000	53 857 635	55 306 129
78103000159 Accompagner le processus de formalisation des entreprises sociales sur la base des principes de l'ESS	30 000 000	53 857 635	55 306 129

II.2.3. Programme 3: Lutte contre la pauvreté

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4: Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3: Lutte contre la pauvreté	Action 3.1: Renforcement de la résilience des personnes en situation de vulnérabilité pour la réduction des inégalités sociales
	Action 3.2: Renforcement de l'accès aux infrastructures sociales de base et de la mobilisation communautaire
	Action 3.3: Opérationnalisation du Registre Social Unique (RSU)

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5: Performance du programme

Programme 3 : Lutte contre la pauvreté						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1: Renforcer l'inclusion sociale	Proportion de personnes (hommes et femmes) vulnérables et extrêmes pauvres bénéficiaires ou participant au moins à un programme social (PTMP, SWEDD, PNDC)	72,44%	80%	96,60 %	100%	(Nombre de personnes extrêmes pauvres ayant bénéficié d'au moins un programme social / Nombre total de personnes extrêmes pauvres) x 100 Sources : Rapports et base de données statistiques PTMP, SWEDD, PNDC (DGLP/DEC)
	Nombre de ménages ciblés bénéficiaires du Programme de Transferts Monétaires Productifs (PTMP)	227 000	200 000	300 000	200 000	Dénombrement Sources : Rapports et base de données statistiques PTMP (BCP-FS)
	Proportion de ménages inscrits dans le système d'information du Registre social unique (RSU)	54,5%	71,17%	100%	100%	(Nombre de ménages inscrits dans le SIG du RSU / Nombre total de ménages ciblés prévus) x 100 Sources : Rapport et base de données statistiques (DFS/RSU PAFS DGLP-CNAM)
	Proportion des personnes (hommes et femmes) bénéficiaires des programmes sociaux ayant un identifiant unique	40%	70%	90%	100 %	(Nombre de personnes bénéficiant d'au moins un programme social ayant un identifiant unique / Nombre total de personnes identifiées bénéficiant des programmes sociaux) x 100 Sources : Rapports et base de données statistiques (DFS / RSU DGLP, Programmes sociaux)
OS 2 : Contribuer au renforcement du capital humain et des actions communautaires	Proportion de femmes, de jeunes filles et d'adolescentes ayant des connaissances améliorées en compétences de vie, en santé sexuelle et reproductive	45,94%	90%	90 %	90%	(Nombre de femme, de jeunes filles et d'adolescentes qui ont des connaissances améliorées en compétences de vie, en santé sexuelle et reproductive / Nombre total de femmes, de jeunes filles et d'adolescentes bénéficiaires des Espaces sûrs) x 100 Source : Rapport d'activités SWEDD
OS 2 : Contribuer au renforcement du capital humain et des actions communautaires	Proportion de femmes, de jeunes filles et d'adolescentes ayant bénéficié d'au moins un appui (formation professionnelle, crédit, subvention d'actif productif)	29,8%	100%	100%	100%	(Nombre de femmes, de jeunes filles et d'adolescentes qui ont bénéficié d'au moins un appui / Nombre total de femmes, de jeunes filles et d'adolescentes bénéficiaires prévus) x 100 Source : Rapport d'activités SWEDD
	Proportion de personnes vulnérables, pauvres identifiées et encadrées par les ONG ; OSC et autres partenaires de mise en œuvre des programmes sociaux	-	70%	90%	100 %	(Nombre de personnes vulnérables, pauvres qui ont bénéficié de l'appui des différentes Structures de mise en œuvre des programmes sociaux / Nombre total de personnes vulnérables, pauvres des localités bénéficiaires) x 100 Sources : Rapports d'activités et base de données statistiques (DGLP/DMSR, PNDC, PAFS, SWEDD).

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6: Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 3: Lutte contre la pauvreté	54 219 102 061	63 150 576 261	62 781 254 556
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	242 947 510	283 622 842	291 254 556
Transferts	0	0	0
Investissements	53 976 154 551	62 866 953 419	62 490 000 000
Trésor	8 540 154 551	31 023 953 419	40 000 000 000
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	45 436 000 000	31 843 000 000	22 490 000 000

Tableau 7: Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22124 Lutte contre la pauvreté	54 219 102 061	63 150 576 261	62 781 254 556
2212401 Renforcement de la résilience des personnes en situation de vulnérabilité pour la réduction des inégalités sociales	54 070 605 417	62 978 671 832	62 604 724 527
2 Biens et services	94 450 866	111 718 413	114 724 527
78103000119 Coordonner et apporter un appui aux mécanismes nationaux, régionaux et locaux de lutte contre la pauvreté	12 200 000	12 705 601	13 047 482
78103000126 Coordonner les activités du programme	46 850 866	62 154 715	63 827 171
78103000131 Elaborer et mettre à jour une cartographie de la pauvreté à l'échelle nationale	23 200 000	24 095 771	24 744 139
78103000144 Assurer la coordination et le suivi des projets et programmes en lien avec les filets sociaux	12 200 000	12 762 326	13 105 735
4 Investissements	53 976 154 551	62 866 953 419	62 490 000 000
Trésor	8 540 154 551	31 023 953 419	40 000 000 000
90103000007 Programme multisectoriel d'appui au système national des filets sociaux (PAPS)	8 000 000 000	30 000 000 000	40 000 000 000
78103000132 Mettre en oeuvre le Programme Régional pour l'Autonomisation des Femmes et le Dividende Démographique dans le Sahel	540 154 551	1 023 953 419	0
Financement extérieur	45 436 000 000	31 843 000 000	22 490 000 000
90103000007 Programme multisectoriel d'appui au système national des filets sociaux (PAPS)	44 936 000 000	31 343 000 000	21 990 000 000
90103000007 Programme multisectoriel d'appui au système national des filets sociaux (PAPS)	500 000 000	500 000 000	500 000 000
2212402 Renforcement de l'access aux infrastructures sociales de base et de la mobilisation communautaire	12 200 000	12 727 066	13 069 523
2 Biens et services	12 200 000	12 727 066	13 069 523
78103000143 Mobiliser les ressources et moyens en vue de la réduction de la pauvreté	12 200 000	12 727 066	13 069 523
2212403 Opérationnalisation du Registre Social Unique (RSU)	136 296 644	159 177 363	163 460 506
2 Biens et services	136 296 644	159 177 363	163 460 506
90103000005 Développer un système d'information sociale intégré (RSU) assurant un meilleur ciblage dans la mise en oeuvre	134 296 644	157 071 462	161 297 940
90103000006 Constituer une base de données unique sécurisée sur les conditions socio-économiques des ménages ciblant ainsi les ménages et les individus pauvres et vulnérables	2 000 000	2 105 901	2 162 566

II.2.4. Programme 4: Cohésion Nationale

II.2.4.1. Stratégie du programme

Tableau 4: Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 4: Cohésion Nationale	Action 4.1: Prévention et gestion des conflits
	Action 4.2: Sécurité Humaine
	Action 4.3: Unité Nationale

II.2.4.2. Performance du programme

Tableau 5: Performance du programme

Programme 4: Cohésion Nationale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1: Assurer un climat de Paix	Taux de résolution des conflits survenus	65%	80%	90%	100%	(Nombre de conflits traités / Nombre total de conflits identifiés) x 100 Source: Rapport d'activités Direction de la Prévention et de la Gestion de Conflits (DPGC)
	Proportion de localités à risques touchées par les activités de cohésion sociale	63,15%	85%	90%	95%	(Nombre de localités à risque touchées par les activités de cohésion sociale / Nombre total de localités à risque répertoriées) x 100 Source: Rapport d'activités Direction de la Prévention et de la Gestion de Conflits (DPGC)
OS 2: Promouvoir la Sécurité Humaine	Taux d'actions de renforcement de la sécurité humaine réalisées	20%	40%	50%	60%	(Nombre d'actions de renforcement de sécurité humaine réalisées / Nombre total d'actions de renforcement de la sécurité humaine identifiées) x 100 Source: Rapport d'activités Direction de la sécurité humaine
	Taux de régions sensibilisées à la prévention et à la lutte contre la sectarisation communautaire	-	55%	60%	65%	(Nombre de régions sensibilisées / Nombre total de régions) x 100 Source: Rapport d'activités Direction de la Sécurité Humaine.
	Taux de groupements ou d'associations bénéficiaires de projets à impact rapide	-	15%	30%	45%	(Nombre d'associations ou de groupements dotés / Nombre d'associations ou de groupements identifiés) x 100 Source: Rapport d'activités Direction de la Sécurité Humaine.
OS 3: Consolider l'Unité Nationale	Taux d'actions de renforcement de l'unité nationale réalisées	20%	50%	70%	90%	(Nombre d'actions de renforcement de l'unité nationale réalisées / Nombre total d'actions de renforcement de l'unité nationale identifiées) x 100 Source: Rapport d'activités Direction de l'Unité Nationale
	Taux d'infrastructures de rapprochement communautaire réalisées	-	15%	30%	45%	(Nombre d'infrastructures réalisées / Nombre total de demandes exprimées) x 100 Source: Rapport d'activités Direction de l'Unité Nationale
	Proportion de personnes sensibilisées aux valeurs de la paix	80%	85%	95%	100%	(Nombre de personnes effectivement sensibilisées aux valeurs de la paix / Nombre total de personnes ciblées) x 100 Source: Rapport d'activités Direction de l'Unité Nationale
	Taux de dialogues intercommunautaires réalisés	35%	65%	75%	90%	(Nombre de dialogues intercommunautaires réalisés / Nombre total de dialogues intercommunautaires identifiés) x 100 Source: Rapport d'activités Direction de l'Unité Nationale

II.2.4.3. Financement du programme

Tableau 6: Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 4: Cohésion Nationale	2 068 337 286	9 523 858 672	15 624 445 357
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	538 714 286	640 629 672	657 867 713
Transferts	0	0	0
Investissements	1 529 623 000	8 883 229 000	14 966 577 644
Trésor	850 000 000	6 091 614 500	9 371 953 144
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	679 623 000	2 791 614 500	5 594 624 500

Tableau 7: Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22227 Cohésion Nationale	2 068 337 286	9 523 858 672	15 624 445 357
2222701 Prévention et gestion des conflits	473 214 286	552 164 672	568 729 612
2 Biens et services	473 214 286	552 164 672	568 729 612
78011100350 Piloter les activités du programme Cohésion Nationale	96 214 286	103 854 672	106 970 312
78011100351 Prévenir et gérer les conflits	72 000 000	74 160 000	76 384 800
78011100352 Collecter, traiter et diffuser les informations sur la cohésion nationale	105 000 000	118 150 000	121 694 500
78103000147 Organiser la journée nationale de la paix	200 000 000	256 000 000	263 680 000
2222702 Sécurité Humaine	36 500 000	41 595 000	40 862 001
2 Biens et services	36 500 000	41 595 000	40 862 001
78011100353 Promouvoir la Sécurité Humaine	36 500 000	41 595 000	40 862 001
2222703 Unité Nationale	1 558 623 000	8 930 099 000	15 014 853 744
2 Biens et services	29 000 000	46 870 000	48 276 100
78011100354 Promouvoir l'unité nationale	9 000 000	16 270 000	16 758 100
90011100003 Renforcer les capacités des leaders communautaires en matière de prévention et gestion pacifique des conflits	20 000 000	30 600 000	31 518 000
4 Investissements	1 529 623 000	8 883 229 000	14 966 577 644
Trésor	850 000 000	6 091 614 500	9 371 953 144
90016090125 Appui au renforcement de la Cohésion Nationale et de la Réconciliation	200 000 000	3 091 614 500	5 894 624 500
78103000129 Renforcer la mise en oeuvre du PNCS	650 000 000	3 000 000 000	3 477 328 644
Financement extérieur	679 623 000	2 791 614 500	5 594 624 500
90016090125 Appui au renforcement de la Cohésion Nationale et de la Réconciliation	679 623 000	2 791 614 500	5 594 624 500

SECTION 376: MINISTERE DU PATRIMOINE, DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT ET DES ENTREPRISES PUBLIQUES

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

- la faible connaissance du nouveau cadre juridique du Portefeuille de l'État par l'ensemble des acteurs ;
- l'insuffisance du dispositif de coordination des tutelles techniques et financières ;
- la faiblesse du dispositif de nomination et d'évaluation des dirigeants sociaux des entreprises publiques ;
- l'insuffisance de clarification des procédures de suivi et de gestion des participations indirectes de l'État ;
- la lenteur dans le traitement des informations budgétaires et d'endettement des entreprises publiques, due à l'absence d'interconnexion entre le SIGEP et les applicatifs SIGOBE, SIGOMAP et SIGAD ;
- l'absence d'un système d'information adapté aux missions nouvelles de la DGPE ainsi qu'aux nouveaux processus de pilotage du Portefeuille de l'État.

I.1.2. Réponses apportées

- la vulgarisation des nouveaux textes et la sensibilisation des acteurs sur les innovations du nouveau cadre juridique de gestion du Portefeuille de l'État ;
- le renforcement du dispositif de coordination des tutelles ;
- la mise en œuvre d'un dispositif d'évaluation et de gestion des dirigeants des entreprises publiques ;
- la définition et la clarification des procédures de suivi et de contrôle des participations indirectes de l'État ;
- l'instauration d'un programme de formation des Directeurs Généraux et Directeurs Généraux Adjoint des entreprises publiques ;
- le renforcement des contrôles thématiques et missions d'audit afin d'améliorer la gestion des entreprises publiques ;
- la mise en œuvre de la nouvelle stratégie 2021-2025 de gestion du Portefeuille de l'Etat ;
- la poursuite du programme de certification des Administrateurs des Entreprises du Portefeuille de l'Etat ;
- le renforcement du dispositif de gestion des risques budgétaires émanant des entreprises publiques ;
- la limitation de l'impact des dépenses de restructuration et d'investissement dans le Portefeuille sur le budget courant de l'Etat ;
- le renforcement du cadre d'échanges entre le Ministère et l'ensemble des acteurs intervenant dans la gestion du Portefeuille de l'État (dirigeants, tutelles techniques, CAC, etc.) ;
- la poursuite de la promotion de la culture de performance et de la bonne gouvernance au sein des entreprises publiques à travers l'organisation annuelle du Prix d'Excellence de la gouvernance et de la performance des entreprises publiques ;
- la mise en place et l'utilisation d'une plateforme de dématérialisation des échanges entre la DGPE et les entreprises publiques.

I.1.3. Défis et priorités

- la mise en œuvre de la stratégie 2021-2025 de gestion du portefeuille de l'Etat ;
- l'amélioration du dispositif de suivi de la performance des entreprises publiques ;
- l'optimisation du système d'information du portefeuille de l'État.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- l'amélioration de la gouvernance liée au fonctionnement et à la qualité des services du Ministère ;
- l'amélioration de la compétitivité des entreprises publiques.

I.2.2. Résultats stratégiques

- la gouvernance du secteur est améliorée ;
- la gestion des entreprises publiques et parapubliques est améliorée.

I.3 Missions du Ministère

Conformément au **décret n°2023-820 du 25 octobre 2023** portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 13, le Ministre du Patrimoine, du Portefeuille de l'Etat et des Entreprises Publiques assure la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de gestion du Patrimoine et de gestion du Portefeuille de l'Etat et des Entreprises Publiques.

A ce titre, en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre de la Gestion du Patrimoine

- gestion, maintenance, entretien et valorisation du patrimoine immobilier de l'Etat ;
- gestion du patrimoine immobilier de l'Etat à l'étranger, en liaison avec les Ministres chargés des Affaires Etrangères, des Finances et du Budget ainsi que de la Construction ;
- gestion de la liquidation des biens immobiliers de l'Etat, en liaison avec le Ministre chargé des Finances ;
- gestion financière du patrimoine immobilier, en liaison avec le Ministre chargé des Finances et du Budget ;
- conception et mise en œuvre de véhicules pour la poursuite de l'investissement public dans les infrastructures.

Au titre de la Gestion du Portefeuille de l'Etat et des Entreprises Publiques

- définition et mise en œuvre de la politique de gestion du portefeuille de l'Etat ;
- exercice de la tutelle financière sur les Sociétés d'Etat, les Sociétés à participation financière publique, les Agences d'Exécution, les personnes morales de type particulier et les personnes morales de droit privé bénéficiant de concours financier et de la garantie de l'Etat ;
- suivi et contrôle du portefeuille de l'Etat ;
- représentation de l'Etat dans les Assemblées constitutives et les Assemblées générales des Sociétés d'Etat, des Sociétés à participation financière publique, des Agences d'Exécution et des personnes morales de type particulier ;
- représentation de l'Etat dans les Conseils d'Administration des Sociétés d'Etat, des Sociétés à participation financière publique, les Conseils de Surveillance des Agences d'Exécution et les organes d'administration des personnes morales de type particulier, en liaison avec les Ministres chargés de la tutelle technique ;
- suivi et gestion de l'endettement des Sociétés d'Etat, des Sociétés à participation financière publique, des Agences d'Exécution et des personnes morales de type particulier, en liaison avec le Ministre chargé des Finances et du Budget ;
- suivi des opérations de privatisation et de post privatisation des Sociétés d'Etat, des Sociétés à participation financière publique, des Agences d'Exécution et des personnes morales de type particulier, en liaison avec le Ministre chargé des Finances et du Budget et les Ministres chargés de la tutelle technique ;
- gestion du passif et des actifs des Etablissements Publics Nationaux, des Sociétés d'Etat, des Sociétés à participation financière publique, des Agences d'Exécution et des personnes morales de type particulier, en liaison avec le Ministre chargé des Finances et du Budget ;
- gestion de toute opération susceptible d'avoir un impact sur le portefeuille de l'Etat et des Entreprises Publiques, en particulier la création, la transformation, la restructuration et la fusion d'entreprises ou la prise de participation ;
- suivi des stratégies de financement pour le développement d'entités publiques, dans le cadre de la mise en œuvre du Plan National de Développement, en liaison avec les Ministres chargés des Finances et du Budget ainsi que du Plan ;
- suivi des actions d'amélioration de la gouvernance des Agences d'Exécution et des personnes morales de type particulier.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1: Administration Générale.
- Programme 2: Portefeuille de l'Etat.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1: Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1: Administration Générale	Cabinet			
Programme 2: Portefeuille de l'Etat	<ul style="list-style-type: none"> - Direction Générale du Portefeuille de l'Etat ; - Direction du Portefeuille des Secteurs Primaire et Secondaire ; - Direction du Portefeuille du Secteur Tertiaire ; - Direction de la Stratégie et de l'Expertise ; - Direction des Affaires Juridiques ; - Direction des Ressources Humaines et de la Communication ; - Services Rattachés (Service de Gestion des Projets, de la Transformation, du Suivi et Evaluation ; Service des Moyens Généraux ; Service Système d'Information ; Cellule de Gestion et d'Attribution des Marchés.). 	Société Nationale du Patrimoine Immobilier de l'Etat (SONAPIÉ)	- Construction du siège de la DGPE.	

II.1.2. Performance globale du Ministère

Tableau 2: Performance du Ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1: Améliorer la gouvernance du secteur	RS 1: La gouvernance du secteur est améliorée	IP 1: Taux de réalisation des politiques pour renforcer la Gouvernance	Nombre de politiques mises en place / Nombre total de stratégies Source: Rapport d'activités Cabinet
OG 2 : Assurer la gestion efficace du portefeuille de l'Etat	RS 2 : La gestion des entreprises publiques et parapubliques est améliorée	IP 2: Taux de réalisation du plan de contrôle des entreprises publiques	Nombre d'entreprises publiques contrôlées / Nombre d'entreprises publiques sélectionnées dans le plan de contrôle annuel des entreprises publiques Source : Rapport d'activités DGPE

II.1.3. Financement global du Ministère

Tableau 3: Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	18 490 983 290	22 865 468 277	21 141 394 789
1.1 Ressources Intérieures	18 490 983 290	22 865 468 277	21 141 394 789
1.1.1 Budget Etat	18 490 983 290	22 865 468 277	21 141 394 789
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0

2. CHARGES	18 490 983 290	22 865 468 277	21 141 394 789
2.1 Personnel	6 825 256 992	6 825 256 992	6 825 256 992
2.1.1 Solde y compris EPN	6 825 256 992	6 825 256 992	6 825 256 992
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	7 494 612 762	11 249 631 143	11 470 867 244
2.3 Transferts	671 113 536	712 381 401	767 071 812
2.4 Investissement	3 500 000 000	4 078 198 741	2 078 198 741
<i>Trésor</i>	3 500 000 000	4 078 198 741	2 078 198 741
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1: Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4: Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1: Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du Ministère
	Action 1.2: Gestion des ressources humaines, financières et matérielles
	Action 1.3: Gestion du système de planification, d'information, d'archivage et de communication

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5: Performance du programme

Programme 1: Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1: Améliorer la coordination et le fonctionnement des structures	Taux de réalisation des activités du Plan de Travail Annuel (PTA)	-	100%	100%	100%	(Nombre d'activités du PTA réalisées / Nombre total d'activités du PTA) x 100 Source: Rapport Annuel d'activités

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6: Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 1: Administration Générale	13 244 746 514	17 196 790 839	17 377 547 172
Dépenses de personnel	6 793 456 992	6 793 456 992	6 793 456 992
Dépenses en biens et services	4 280 175 986	7 612 753 705	7 738 819 627
Transferts	671 113 536	712 381 401	767 071 812
Investissements	1 500 000 000	2 078 198 741	2 078 198 741
<i>Trésor</i>	1 500 000 000	2 078 198 741	2 078 198 741
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

Tableau 7: Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21236 Administration Générale	13 244 746 514	17 196 790 839	17 377 547 172
2123601 Coordination et animation du ministère	5 299 289 522	8 597 352 522	8 742 644 650
2 Biens et services	3 128 175 986	5 806 772 380	5 897 374 097
78010200284 Mettre en oeuvre la politique sectorielle Genre / MBPE	50 000 000	136 720 055	140 398 914
78011201617 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	5 468 802	5 615 956
78011201621 Gérer la commande publique du MBPE	34 500 000	47 168 418	48 437 624
78011202257 Renforcer les capacités opérationnelles du Cabinet	300 000 000	1 773 259 112	1 820 973 909
78011202258 Coordonner les activités des structures du Ministère	300 000 000	1 404 480 007	1 442 271 708
90011290153 Apporter un appui juridique au Ministère	30 000 000	30 000 000	30 000 000
90011290155 Prendre en charge les missions du Ministère en Côte d'Ivoire	80 000 000	80 000 000	80 000 000
90011290159 Coordonner les activités de planification et de statistique	40 000 000	40 000 000	40 000 000
90011290161 Prendre en charge les frais d'abonnement et de facture d'eau, d'électricité et de téléphone	2 218 395 986	2 218 395 986	2 218 395 986
90011290162 Gérer la régie convention BNETD	71 280 000	71 280 000	71 280 000
3 Transferts	671 113 536	712 381 401	767 071 812
78011201622 Gérer la Convention BNETD / MBPE	371 113 536	393 933 912	424 176 711
78011201868 Prendre en charge la convention d'assistance technique MBPE/SNDI	300 000 000	318 447 489	342 895 101
4 Investissements	1 500 000 000	2 078 198 741	2 078 198 741
Trésor	1 500 000 000	2 078 198 741	2 078 198 741
78011201880 Faire les audits et études du MBPE	1 500 000 000	2 078 198 741	2 078 198 741
2123602 Information et communication	165 000 000	617 388 226	632 655 491
2 Biens et services	165 000 000	617 388 226	632 655 491
78011201623 Organiser la communication des activités du Ministère	115 000 000	567 388 226	582 655 491
90011290154 Suivre et coordonner les activités informatiques des structures du ministère	50 000 000	50 000 000	50 000 000
2123603 Gestion des ressources humaines, matérielles et financières	7 780 456 992	7 982 050 091	8 002 247 031
1 Personnel	6 793 456 992	6 793 456 992	6 793 456 992
78011202187 Assurer les charges salariales de la Direction des Affaires Financières - MBPE	22 918 000	22 918 000	22 918 000
78011202528 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire	6 770 538 992	6 770 538 992	6 770 538 992
2 Biens et services	987 000 000	1 188 593 099	1 208 790 039
78011201624 Equiper la DAAF	25 000 000	34 180 014	35 099 729
78011201628 Mener des actions sociales en faveur du personnel	38 000 000	51 953 621	53 351 588
78011201840 Coordonner l'élaboration du PIP et le PTA du Ministère	90 000 000	123 048 049	126 359 023
78011202102 Gérer les ressources humaines du Ministère	58 000 000	79 297 632	81 431 371
78011202226 Assurer le fonctionnement de la Fonction Financière du Ministère	104 500 000	142 872 456	146 716 863
78011202380 Coordonner l'élaboration des rapports périodiques et des RAP du Ministère	55 000 000	75 196 029	77 219 402
78011202382 Organiser le séminaire bilan de la DAF	65 000 000	88 868 036	91 259 295
78011202383 Identifier l'ensemble des postes de travail des structures du Ministère	50 000 000	68 360 028	70 199 458
78011202384 Organiser une journée d'hommage aux fonctionnaires admis à faire valoir leurs droits à la retraite et / ou décédés en service	42 000 000	57 422 422	58 967 543
90011200058 Coordonner les activités préparatoires des conférences de performance	21 500 000	29 394 812	30 185 767
90011290152 DAF/Gestion des dépenses centralisées	100 000 000	100 000 000	100 000 000
90011290156 Coordonner les activités de préparation du budget du ministère	200 000 000	200 000 000	200 000 000

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21236 Administration Générale	13 244 746 514	17 196 790 839	17 377 547 172
90011290157 Elaborer et suivre la mise en oeuvre du DPPD-PAP	30 000 000	30 000 000	30 000 000
90011290158 Elaborer le manuel de procédure de gestion des ressources humaines	30 000 000	30 000 000	30 000 000
90011290160 Suivre la comptabilité des matières	78 000 000	78 000 000	78 000 000

II.2.2. Programme 2: Portefeuille de l'Etat

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4: Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2: Portefeuille de l'Etat	Action 2.1: Coordination des activités et optimisation du système d'information de la DGPE
	Action 2.2: Gestion active du portefeuille de l'Etat
	Action 2.3: Mise en place des systèmes de contrôle efficaces des entreprises publiques

III.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 :Portefeuille de l'Etat						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Améliorer la gestion de l'administration du Portefeuille de l'Etat	Taux d'exécution du PAS du programme Portefeuille de l'Etat	93%	80%	80%	80%	(Nombre d'activités réalisées / Nombre d'activités inscrites dans le PAS) x 100 Sources : Rapports d'activités Cabinet / DGPE
	Taux d'exécution du budget d'investissement du programme Portefeuille de l'Etat	99,99%	97%	97,5%	98%	(Montant mandats ordonnancés (investissements) / Montant budget d'investissement) x 100 Source : Rapport d'activités DGPE
OS 2 : assurer le positionnement du Portefeuille de l'Etat comme un accélérateur de développement	Nombre d'études réalisées dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie 2021-2025 de gestion du Portefeuille de l'Etat	3	2	2	-	Dénombrement Source : Rapport PMO de la stratégie (DGPE)
	Nombre de contrats de performance élaborés par la DGPE	5	5	5	5	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGPE
	Nombre d'entreprises publiques ayant procédé à la signature d'une lettre de mission entre le Conseil d'Administration et le Directeur Général	26	26	30	35	Dénombrement Source : Rapport d'activités DGPE
OS 3 : Améliorer le dispositif de contrôle des entreprises publiques	Taux de réalisation du plan d'audits des entreprises publiques	75%	80%	82%	85%	(Nombre de missions d'audits lancées / Nombre de missions d'audits prévues dans le plan annuel d'audit) x 100 Source : Rapport d'activités DGPE
	Taux de réalisation du plan de contrôles opérationnels des entreprises publiques	100%	80%	85%	90%	(Nombre de contrôles opérationnels réalisées au cours de l'année / Nombre de contrôles opérationnels des entreprises prévues au cours de l'année) x 100 Source : Rapport d'activités DGPE

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 2 : Portefeuille de l'Etat	5 246 236 776	5 668 677 438	3 763 847 617
Dépenses de personnel	31 800 000	31 800 000	31 800 000
Dépenses en biens et services	3 214 436 776	3 636 877 438	3 732 047 617
Transferts	0	0	0
Investissements	2 000 000 000	2 000 000 000	0
Trésor	2 000 000 000	2 000 000 000	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22087 Portefeuille de l'Etat	5 246 236 776	5 668 677 438	3 763 847 617
2208701 Coordination des activités et optimisation du système d'information de la DGPE	3 422 239 532	4 052 904 577	2 104 597 594
1 Personnel	31 800 000	31 800 000	31 800 000
78011202098 Prendre en charge la masse salariale du personnel sous contrat de la DGPE	31 800 000	31 800 000	31 800 000
2 Biens et services	1 390 439 532	2 021 104 577	2 072 797 594
78011201842 Prendre en charge les loyers des bureaux de la Direction Générale du Portefeuille de l'Etat (DGPE)	422 578 222	733 045 672	752 770 440
78011202008 Prendre en charge les honoraires des agents sur Convention BNETD	22 800 000	31 212 065	32 051 919
78011202091 Préparer le budget et assurer le suivi de l'exécution budgétaire de la DGPE	25 000 000	34 223 755	35 144 647
78011202092 Elaborer et mettre en oeuvre la stratégie de communication de la Direction Générale du Portefeuille de l'Etat (DGPE)	148 231 264	202 921 218	208 381 416
78011202141 Mettre en oeuvre le cadre de performance et le contrôle interne budgétaire du Programme Portefeuille de l'Etat	37 248 085	50 990 772	52 362 828
78011202142 Suivre la mise en oeuvre du Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD), du Rapport Annuel de Performance (RAP) et des lettres d'engagement	24 497 200	33 535 445	34 437 814
78011202143 Optimiser le Système d'Information du Portefeuille de l'Etat DGPE	129 000 000	176 594 574	181 346 375
78011202200 Assurer la mise en oeuvre du Plan d'Actions Stratégiques (PAS) de la DGPE	481 084 761	658 581 076	676 302 155
90011290114 Mettre en oeuvre la seconde édition du Graduate Program	100 000 000	100 000 000	100 000 000
4 Investissements	2 000 000 000	2 000 000 000	0
Trésor	2 000 000 000	2 000 000 000	0
78011201801 Construction Siège de la DGPE	2 000 000 000	2 000 000 000	0
2208702 Gestion active du portefeuille de l'Etat	456 997 244	625 606 460	642 440 257
2 Biens et services	456 997 244	625 606 460	642 440 257
78011201799 Mettre en oeuvre des mécanismes pour assurer une gestion active du Portefeuille de l'Etat	51 388 504	70 348 301	72 241 231
78011202009 Piloter la performance des entreprises publiques	24 400 000	33 402 384	34 301 175
78011202084 Mettre en oeuvre des mécanismes pour assurer une gestion active du Portefeuille du Secteur Primaire et Secondaire	35 000 000	47 913 257	49 202 506
78011202085 Mettre en oeuvre des mécanismes pour assurer une gestion active du Portefeuille du Secteur Tertiaire	59 183 071	81 018 676	83 198 724
78011202086 Piloter la performance des entreprises publiques du Portefeuille du Secteur Tertiaire	17 500 000	23 956 628	24 601 251
78011202195 Piloter la performance des entreprises publiques du Portefeuille des secteurs Primaire et Secondaire	34 525 669	47 263 920	48 535 696
90011200022 Renforcer les capacités des agents de la Direction Générale du Portefeuille de l'Etat (DGPE)	115 000 000	157 429 272	161 665 374
90011200052 Examiner et traiter les questions juridiques relatives au portefeuille de l'Etat	60 000 000	82 137 011	84 347 150
90011200054 Gérer les ressources humaines de la Direction Générale du Portefeuille de l'Etat (DGPE)	60 000 000	82 137 011	84 347 150

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22087 Portefeuille de l'Etat	5 246 236 776	5 668 677 438	3 763 847 617
2208703 Mise en place des systèmes de contrôle efficaces des entreprises publiques	1 367 000 000	990 166 401	1 016 809 766
2 Biens et services	1 367 000 000	990 166 401	1 016 809 766
78011202083 Mettre en place des systèmes de contrôle efficaces des entreprises publiques du portefeuille des Secteurs Primaire et Secondaire	18 100 000	24 777 998	25 444 724
78011202089 Elaborer et mettre en oeuvre un plan d'audit annuel et un plan de contrôle des Entreprises publiques	1 185 000 000	741 017 464	760 956 737
78011202090 Mettre en place des systèmes de contrôle efficaces des entreprises publiques	12 900 000	17 659 458	18 134 639
78011202311 Mettre en place des systèmes de contrôle efficaces des entreprises publiques du portefeuille du Secteur Tertiaire	21 000 000	28 747 955	29 521 504
90011200050 Elaborer et mettre en oeuvre le plan annuel de contrôle opérationnel des entreprises publiques	55 000 000	75 292 261	77 318 223
90011200051 Prendre en charge le fonctionnement des COP (Comité de Suivi de Contrat de Performance)	75 000 000	102 671 265	105 433 939

**SECTION 439: MINISTERE DELEGUE AUPRES DU
MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGERES, DE
L'INTEGRATION AFRICAINE ET DES IVOIRIENS DE
L'EXTERIEUR, CHARGE DE L'INTEGRATION AFRICAINE ET
DES IVOIRIENS DE L'EXTERIEUR**

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

- les entraves à la libre circulation des personnes et des marchandises ainsi que la méconnaissance du schéma de libéralisation des échanges ;
- la non-application effective et la non transposition de certains actes communautaires ;
- le faible niveau d'appropriation des textes communautaires ;
- le chevauchement des politiques des institutions communautaires à l'intérieur de la région Ouest africaine ;
- l'absence d'évaluation de l'impact des projets communautaires sur les populations ;
- la menace de perturbation du commerce communautaire face à l'existence de plusieurs régimes d'exportation au sein de la CEDEAO ;
- la faiblesse de communication interministérielle sur les actions de développement ;
- la porosité des frontières ;
- la méconnaissance du profil et des compétences des ivoiriens de l'extérieur ;
- le manque d'engouement des ivoiriens de l'extérieur pour se faire enregistrer auprès des Ambassades ou des Consuls ;
- l'inexistence d'une structure représentative des ivoiriens de l'extérieur ;
- l'inexistence de stratégie nationale pour la promotion des compétences ivoiriennes dans les Institutions internationales ;
- l'absence d'un instrument économique et juridique pour attirer les investissements de la diaspora ;
- la difficulté d'accès de la diaspora à l'emploi et à l'insertion en Côte d'Ivoire ;
- la forte propension des ivoiriens à la migration irrégulière ;
- la forte politisation de la diaspora.

I.1.2. Réponses apportées

- l'organisation de séminaires et réalisation de prestations relatives aux commerces ;
- la mise en œuvre et suivi des politiques communautaires, économiques et financières, du commerce et de la libre circulation ;
- l'assistance des opérateurs économiques dans la conquête des marchés continental et régional ;
- la mise en œuvre et le suivi des politiques communautaires en matière de promotion humaine et de développement durable ;
- le renforcement des capacités des acteurs nationaux sur les dispositions communautaires en matière de transport ;
- la mise en œuvre du système régional intégré d'information agricole de la CEDEAO (ECOAGRIS) ;
- la réalisation d'un profil de moyen d'existence des populations de la zone ouest CI05 (Manioc, riz, café) ;
- la mise en œuvre et le suivi des politiques communautaires en matière d'infrastructures et des TIC ;
- l'organisation d'une conférence avec les parties prenantes sur l'état d'avancement de l'Intégration Africaine ;
- la coordination de la mise en œuvre de la stratégie du programme « Intégration Africaine » ;
- le suivi et la mise en œuvre du Plan stratégique de l'intégration régionale ;
- le suivi des questions se rapportant à la prévention et à la gestion des conflits ;
- la délivrance de 09 agréments d'entreprises au Schéma de Libéralisation des Echanges de la CEDEAO ;
- le renforcement des actions d'aide et d'assistance aux réfugiés et apatrides ;
- le renforcement des actions de la lutte contre la migration irrégulière et de réinsertion socio-économique des migrants de retour ;
- la validation du plan de retour des migrants ;
- l'hébergement du site de la cartographie ;
- le suivi du point de la réinsertion des migrants de retour ;

- la lutte contre la migration irrégulière ;
- la mise en place du centre d'appel ;
- la mise en œuvre et le suivi des actions de réintégration des ivoiriens de l'extérieur ;
- la coordination des activités de la Direction de l'Action Sociale et de l'Information ;
- la prospection, l'évaluation et le recensement des ivoiriens de l'extérieur possédant des compétences ;
- la recherche et l'aide à la réalisation, en Côte d'Ivoire, des projets d'investissement des ivoiriens de l'extérieur.

I.1.3. Défis et priorités

- l'élimination des entraves à la libre circulation des personnes, des services, des biens et des capitaux ;
- le renforcement et la promotion de la coopération transfrontalière ;
- le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans la gestion des frontières et de l'identification des besoins ;
- l'optimisation de la gouvernance nationale en matière d'Intégration Africaine ;
- le renforcement du rôle de la Côte d'Ivoire en matière de politique d'intégration africaine et de coopération régionale ;
- la contribution de l'intégration africaine au développement économique, social et durable de la Côte d'Ivoire ;
- le renforcement de la contribution des ivoiriens de l'extérieur au développement socio-économique ;
- la promotion et la valorisation des compétences des ivoiriens résidant à l'extérieur ;
- l'amélioration de la participation civique et citoyenne des IRE ;
- le renforcement de la lutte contre l'immigration irrégulière ;
- le renforcement de l'assistance aux ivoiriens de l'extérieur ;
- le maintien et le renforcement du lien d'appartenance à la Côte d'Ivoire tout en facilitant l'intégration des IRE dans les pays d'accueil ;
- la fédération de la diaspora ivoirienne autour des valeurs communes ;
- l'implication des IRE à la définition des politiques nationales ;
- l'amélioration de la contribution des IRE au développement économique et social de la Côte d'Ivoire.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- l'amélioration de la gouvernance de l'intégration régionale ;
- la facilitation de l'accès aux marchés et aux investissements sous-régionaux ;
- le développement de la coopération transfrontalière.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration est moderne et performante ;
- l'intégration africaine avec une Côte d'Ivoire plus rayonnante, prospère et présente sur l'échiquier régional est promue ;
- l'ivoirien de la diaspora dans le pays d'accueil est mieux intégré et est partenaire du développement économique et social de son pays d'origine.

I.3. Missions du Ministère

Conformément au **décret n°2023-820 du 25 octobre 2023** portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 32, le Ministre délégué auprès du Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, chargé de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur exerce par délégation du Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur, les attributions de celui-ci relatives à l'Intégration Africaine et aux Ivoiriens de l'Extérieur.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre de l'Intégration Africaine

- participation, en liaison avec le Ministre chargé des Finances et du Budget, au suivi et à l'harmonisation des instruments techniques et économiques d'intégration sous-régionale et africaine, notamment le Conseil de l'Entente, la Mano River Union, l'Autorité du Bassin du Niger, l'Autorité du Bassin de la Volta, l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine, la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, la Communauté des Etats Sahélo-Sahariens, le Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS), le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique, la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, l'Union Africaine et l'Accord de Partenariat Economique ;
- coordination et promotion des politiques sectorielles en matière d'Intégration africaine, en vue d'une meilleure cohérence des propositions nationales ;
- coordination, promotion, suivi et appui à la coopération africaine ;
- participation à la définition et au suivi de la mise en œuvre de la politique d'immigration et d'émigration africaine, en liaison avec les Ministres chargés de l'Administration du Territoire et de la Sécurité ;
- participation, en liaison avec notamment, le Ministre chargé des Finances et du Budget, à la définition, à la mise en œuvre et au suivi-évaluation des programmes communautaires relatifs aux politiques sectorielles cohérentes, en vue d'un développement harmonisé et équilibré des Etats membres, notamment dans le cadre de l'UEMOA et de la CEDEAO ;
- suivi de la mise en œuvre de la politique d'intégration des communautés africaines vivant en Côte d'Ivoire, en liaison avec les Ministres chargés de l'Administration du Territoire et de la Sécurité ;
- suivi des initiatives de développement au niveau régional et continental.

Au titre des Ivoiriens de l'Extérieur

- assistance aux Ivoiriens de l'extérieur ;
- coordination des initiatives visant le regroupement des Ivoiriens de l'extérieur et soutien à ces initiatives ;
- aide à la réinsertion économique, sociale et culturelle des Ivoiriens de l'extérieur lors de leur retour en Côte d'Ivoire ;
- facilitation et coordination de la participation des Ivoiriens de l'extérieur au processus de développement de la Côte d'Ivoire, en termes de mise à disposition d'expertises avérées dans des domaines spécifiques ;
- facilitation de l'accès des Ivoiriens de l'extérieur au logement en Côte d'Ivoire ;
- soutien à la réalisation des projets d'investissement des Ivoiriens de l'extérieur en Côte d'Ivoire ;
- coordination des questions de migration des Ivoiriens vers l'extérieur, en liaison avec les Ministres chargés de l'Administration du Territoire et de la Sécurité.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1: Administration Générale.
- Programme 2 : Politiques d'Intégration.
- Programme 3 : Diaspora.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 : Administration Générale	Cabinet			
Programme 2: Politiques d'Intégration	Direction Générale des Politiques d'Intégration (DGPI) Direction des Politiques Communautaires Macroéconomiques et Financières Direction des Politiques Communautaires de la Libre Circulation et de la Coopération Transfrontalière	Bureau Ivoirien pour la Promotion de l'Intégration Africaine (BIPIA) Bureau National CEDEAO		

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 3: Diaspora	Direction Générale de la Diaspora Direction de la Mobilisation des Compétences et des Ressources de la Diaspora (DMCRD) Direction de l'Accueil, de l'Orientation et du Suivi des Actions de Réinsertion (DAOSAR) Direction de l'Action Sociale (DAS)			

II.1.2. Performance globale du Ministère

Tableau 2 : Performance du Ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Promouvoir une administration moderne et performante	RS 1 : l'administration est moderne et performante	IP 1.1 : Nombre de réformes entreprises	Dénombrement
		IP 1.2 : Taux de dématérialisation des actes administratifs	Nombre d'actes administratifs dématérialisés / Nombre total d'actes administratifs à dématérialiser
OG 2 : Promouvoir une meilleure intégration africaine avec une Côte d'Ivoire plus rayonnante, prospère et présente sur l'échiquier régional	RS 2.1 : l' intégration africaine avec une Côte d'Ivoire plus rayonnante, prospère et présente sur l'échiquier régional est promue	IP 2.1 : Indice d'intégration Régionale en Afrique (IIRA) – Statistiques de la RCI	Cet indicateur composite (compris entre 0 et 1) qui prend en compte l'intégration commerciale, productive, macroéconomique, des infrastructures et de la libre circulation des personnes et des biens
OG 3 : Faire de l'ivoirien de la diaspora un citoyen mieux intégré dans le pays d'accueil et partenaire du développement économique et social de son pays d'origine	RS 3.1 : l'ivoirien de la diaspora dans le pays d'accueil est mieux intégré et est partenaire du développement économique et social de son pays d'origine	IP 3.1.1 : Nombre d'ivoiriens de la diaspora recensés dans les ambassades et consulats	Dénombrement
		IP 3.1.2 : Nombre d'entreprises créées en Côte d'Ivoire par la diaspora	Dénombrement

II.1 Financement global du Ministère

Tableau 1: Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	2 474 643 348	2 629 851 334	2 650 666 094
1.1 Ressources Intérieures	2 474 643 348	2 629 851 334	2 650 666 094
1.1.1 Budget Etat	2 474 643 348	2 629 851 334	2 650 666 094
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	2 474 643 348	2 629 851 334	2 650 666 094
2.1 Personnel	1 047 678 812	1 049 397 628	1 051 116 443
2.1.1 Solde y compris EPN	1 047 678 812	1 049 397 628	1 051 116 443
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	1 113 293 923	1 293 889 599	1 308 414 013
2.3 Transferts	313 670 613	286 564 107	291 135 638
2.4 Investissement	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1: Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 2: Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1: Administration Générale	Action 1.1: Coordination et animation du Ministère
	Action 1.2: Gestion des ressources humaines financières et matérielles

II.2.1.2. Financement du programme

Tableau 3: Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 1: Administration Générale	1 604 238 274	1 572 738 274	1 572 738 274
Dépenses de personnel	873 738 274	873 738 274	873 738 274
Dépenses en biens et services	730 500 000	699 000 000	699 000 000
Transferts	0	0	0
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7: Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21234 Administration Générale	1 604 238 274	1 572 738 274	1 572 738 274
2123401 Coordination et animation du ministère	354 000 000	322 500 000	322 500 000
2 Biens et services	354 000 000	322 500 000	322 500 000
78011300416 Prendre en charge les conférences et missions hors CI - MDMAECIAIE	200 000 000	200 000 000	200 000 000
90011300028 Coordonner et superviser les activités du Ministère	150 000 000	118 500 000	118 500 000
90011300029 Prendre en charge le fonctionnement de la Résidence du Ministre	4 000 000	4 000 000	4 000 000
2123402 Gestion des ressources humaines financières et matérielles	1 250 238 274	1 250 238 274	1 250 238 274
1 Personnel	873 738 274	873 738 274	873 738 274
78011300417 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire	873 738 274	873 738 274	873 738 274
2 Biens et services	376 500 000	376 500 000	376 500 000
90011300032 Mettre en oeuvre le CDMT	20 000 000	20 000 000	20 000 000
90011300034 Gérer le budget et le patrimoine du Ministère	33 500 000	33 500 000	33 500 000
90011390112 Gérer les dépenses centralisées du Ministère	236 000 000	236 000 000	236 000 000
90011390113 Gérer la commande publique du Ministère	12 000 000	12 000 000	12 000 000
90011390114 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire	25 000 000	25 000 000	25 000 000
90011390117 Mettre en oeuvre les activités diplomatiques du Ministre Délégué à Abidjan	50 000 000	50 000 000	50 000 000

II.2.2. Programme 2 : Politiques d'Intégration

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Politiques d'Intégration	Action 2.1: Libre circulation et intégration monétaire
	Action 2.2:Coordination et promotion des politiques d'intégration africaine

III.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2 : Politiques d'Intégration						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Optimiser la gouvernance en matière d'intégration africaine	Nombre d'instruments organiques de gouvernance fonctionnels	1	2	2	3	Dénombrement Source : rapport activités DGPI
	Nombre d'instruments de gouvernance évalués.	1	2	3	3	Dénombrement Source : Rapport annuel d'activités DGPI
	Nombre d'entreprises ivoiriennes assistées et accompagnées sur les marchés africains	4	6	8	15	Dénombrement Source : Rapport annuel d'activités DGPI
OS 2 : Renforcer la contribution de l'intégration africaine au développement économique, social et durable de la Côte d'Ivoire	Taux de mise en œuvre du Plan Stratégique de l'Intégration Régionale 2021-2025	14%	28%	42%	45%	Activités réalisées x100 / Activités programmées au PSI. Source : Rapport d'activités DGIA
	Nombre d'agrément au SLE CEDEAO délivrés aux entreprises	9	25	30	55	Dénombrement Source : Rapport d'activités CNA
	Taux de mise en œuvre de la stratégie des Accords de Partenariat Économique intérimaires (APEi)	45%	60%	65%	70%	Activités réalisées x100 / Activités programmées. Source : Rapport d'activités
	Nombre de nouveaux produits éligibles aux Règles d'Origine	45	55	70	80	Dénombrement Source : Rapport annuel DGPI
	Taux d'utilisation des préférences APE-UE	50%	70%	75%	80%	(Parts des importations entrant sous le régime préférentiel APE + Part des exportations vers le UE) / (importations totales + exportations totales) x 100 Source : Commission UE
	Taux d'utilisation des préférences APE-RU	57%	65%	70%	72%	(Parts des importations entrant sous le régime préférentiel APE + Part des exportations vers le RU) / (importations totales + exportations totales) x 100 Source : Commission APE-RU
	Taux de mise en œuvre du projet d'appui à la coopération en matière de résilience climatique des populations des zones frontalières /CILSS	15%	20%	30%	40%	(Nombre d'activités réalisées x 100/ Nombre total d'activités planifiées et programmées) x 100 Source :Rapport d'activités DGPI
Taux d'acteurs formés à l'outil HEA/ECOAGRIS (Analyse de l'économie des Ménages)	5%	9%	27%	45%	(Nombre d'acteurs formés / Nombre total d'acteurs identifiés à former) x100 Source : Rapport d'activités DGPI	

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 2: Politiques d'Intégration	626 725 074	635 024 289	645 964 354
Dépenses de personnel	173 940 538	175 659 354	177 378 169
Dépenses en biens et services	139 113 923	172 800 828	177 450 547
Transferts	313 670 613	286 564 107	291 135 638
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22145 Politiques d'Intégration	626 725 074	635 024 289	645 964 354
2214501 Libre circulation et intégration monétaire	76 200 000	94 158 424	96 448 871
2 Biens et services	76 200 000	94 158 424	96 448 871
78011300361 Mettre en oeuvre et suivre les politiques communautaires économiques et financières	37 700 000	46 033 424	46 880 121
78011300372 Mettre en oeuvre et suivre les politiques communautaires de la Libre Circulation et de la Coopération Transfrontalière	38 500 000	48 125 000	49 568 750
2214503 Coordination et promotion des politiques d'intégration africaine	550 525 074	540 865 865	549 515 483
1 Personnel	173 940 538	175 659 354	177 378 169
78011300308 Transférer les subventions équilibre personnel au BIPIA	173 940 538	175 659 354	177 378 169
2 Biens et services	62 913 923	78 642 404	81 001 676
78011300348 Mettre en oeuvre les activités du Comité Inter-Etat de Lutte contre Sécheresse au Sahel (CONACILSS) en Côte d'Ivoire	10 000 000	12 500 000	12 875 000
78011300349 Organiser une conférence avec les parties prenantes sur l'état d'avancement de l'Intégration Africaine	12 000 000	15 000 000	15 450 000
78011300374 Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie du programme Intégration Africaine	40 913 923	51 142 404	52 676 676
3 Transferts	313 670 613	286 564 107	291 135 638
78011300350 Transférer les crédits de la promotion de l'Intégration régionale au BIPIA	313 670 613	286 564 107	291 135 638

II.2.3. Programme 3 : Diaspora

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 3 : Diaspora	Action 3.1: Lutte contre la migration irrégulière
	Action 3.2: Contribution de la diaspora au développement économique
	Action 3.3: Assistance aux ivoiriens de la diaspora

II.2.3.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 3 :Diaspora						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Lutter contre la migration irrégulière	Nombre de personnes sensibilisées à la lutte contre la migration irrégulière	5 000	8 000	9 000	10 000	Denombrement Source : Rapport d'activités DGD
	Taux de comités régionaux de lutte contre la migration irrégulière installés	15/31	20/31	23/31	25/31	(Nombre de comités régionaux de lutte contre la migration irrégulière installés / Nombre total de comités régionaux à installer) x 100 Source : Rapport d'activités DGD
OS 2 : Assurer une meilleure assistance sociale aux Ivoiriens de la Diaspora	Taux de mise en œuvre des recommandations de la Diaspora (sur les deux années après le Forum)	50%	60%	70%	80%	Nombre de recommandations mises en œuvre x 100/ Nombre total de recommandations de la Diaspora Source : Rapport d'activités DGD
	Proportion d'ivoiriens de la diaspora en situation de detresse assistés	71%	78%	81%	81%	Nombre d'ivoiriens en détresse assistés/ Nombre total de demandes d'assistance Sources : Rapports d'activités DGD-DGAJCEC

Programme 3 :Diaspora

Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 3 : Promouvoir la contribution de la diaspora au Développement économique de la Côte d'Ivoire	Montant des transferts de la diaspora (Milliards en F CFA)	210	185	190	200	Dénombrement Sources : Rapports d'activités DGD/MBPE/BCEAO
	Taux d'ivoiriens de la Diaspora ayant des compétences mobilisées et valorisées	50%	75%	78%	80%	Nombre de compétences de la diaspora valorisées/ Nombre total de compétences recensées Sources : Rapport d'activités DGD

II.2.3.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 6 : Diaspora	243 680 000	422 088 771	431 963 466
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	243 680 000	422 088 771	431 963 466
Transferts	0	0	0
Investissements	0	0	0
<i>Trésor</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22146 Diaspora	243 680 000	422 088 771	431 963 466
2214601 Lutte contre la migration irrégulière	69 500 000	119 757 371	120 562 124
2 Biens et services	69 500 000	119 757 371	120 562 124
78011300314 Lutter contre la migration irrégulière	4 000 000	6 920 000	7 127 632
78011300319 Mettre en place le centre d'appel	5 000 000	8 650 000	8 911 500
78011300392 Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie du programme Ivoiriens de l'Extérieur	60 500 000	104 187 371	104 522 992
2214602 Contribution de la diaspora au développement économique	60 500 000	104 665 000	107 804 950
2 Biens et services	60 500 000	104 665 000	107 804 950
78011300316 Mobiliser les Compétences et les Ressources de la Diaspora	60 500 000	104 665 000	107 804 950
2214605 Assistance aux ivoiriens de la diaspora	113 680 000	197 666 400	203 596 392
2 Biens et services	113 680 000	197 666 400	203 596 392
78011300383 Mettre en oeuvre et suivre les actions de réintégration des ivoiriens de l'extérieur	40 380 000	70 857 400	72 983 122
78011300403 Coordonner les activités de la Direction de l'Action Sociale et de l'Information	73 300 000	126 809 000	130 613 270

**SECTION 444: MINISTERE DELEGUE AUPRES DU PREMIER
MINISTRE, MINISTRE DES SPORTS ET DU CADRE DE VIE
CHARGE DES SPORTS ET DU CADRE DE VIE**

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Situation du Secteur

I.1.1. Problèmes majeurs

- la faiblesse du cadre juridique et institutionnel ;
- l'insuffisance d'infrastructures sportives civiles, scolaires et universitaires ;
- le sport professionnel peu développé ;
- le faible taux de pratique du sport de masse et du sport pour tous ;
- l'insuffisance des ressources pour le financement du sport ;
- l'industrie du sport peu développée ;
- la faible participation de la Côte d'Ivoire aux événements sportifs internationaux en matière de sports scolaires et universitaires.

I.1.2. Réponses apportées

- le renforcement du cadre législatif, réglementaire et institutionnel par la prise de textes ;
- l'adoption de la Politique Nationale des Sports (PNS) ;
- la restructuration de :
 - l'Office Ivoirien des Sports Scolaires et Universitaires (OISSU) ;
 - l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) ;
 - l'Office National du Sport (ONS).
- la mise en place d'un programme de préparation des athlètes de haut niveau dénommé « Team Ivoire Olympique » ;
- l'octroi de bourses aux athlètes de haut-niveau ;
- les encadrements et appuis financiers aux fédérations sportives ;
- la mise en place des programmes de sensibilisation à la pratique du sport de masse et du sport pour tous ;
- la recherche de partenaires (PTF) pour le financement des projets d'infrastructures sportives ;
- la mise en œuvre du projet « CAN 2023 » à l'occasion de l'organisation de la CAN 2023 en Côte d'Ivoire ;
- la construction du « stade ALASSANE OUATTARA » d'Ebimpé ;
- la mise en œuvre du programme de réhabilitation, d'équipement et de construction des infrastructures sportives « PRECIS SPECIAL » ;
- la mise en œuvre du projet « AGORA » ;
- la construction du Centre Sportif, Culturel et des TIC Ivoirien-Allassane Ouattara (CSCTICAO) ;
- la mise en œuvre du « Programme d'urgence équipement et réhabilitation infrastructures sportives / Phase 1 et 2 ».

I.1.3. Défis et priorités

- la poursuite du renforcement du cadre législatif, réglementaire et institutionnel ;
- la poursuite de la construction et de la réhabilitation d'infrastructures sportives civiles, scolaires et universitaires ;
- la mise en conformité du « stade ALASSANE OUATTARA » d'Ebimpé selon les normes de la CAF ;
- la poursuite de la professionnalisation du Sport en Côte d'Ivoire ;
- la poursuite de l'animation sportive citoyenne ;
- la couverture de l'ensemble du territoire des compétitions OISSU ;
- la création de pôles de développement du Sport ;
- le développement de stratégies de financement du Sport ;

- la participation aux compétitions sportives scolaires et universitaires au plan international.

I.2. Politique sectorielle

I.2.1. Principales orientations

- le renforcement du cadre réglementaire du Sport ;
- le développement de l'offre des infrastructures sportives ;
- la promotion de la pratique du sport ;
- la promotion de l'industrie du sport ;
- le financement du sport ;
- le développement de l'offre de formation.

I.2.2. Résultats stratégiques

- l'administration est moderne et performante ;
- l'offre d'infrastructures sportives est développée ;
- les sports scolaires, universitaires, de masse et de haut niveau sont promus.

I.3 Missions du Ministère

Conformément au décret n°2023-820 du 25 octobre 2023 portant attributions des Membres du Gouvernement, en son article 33, le Ministre délégué auprès du Premier Ministre, Ministre des Sports et du Cadre de Vie, chargé des Sports et du Cadre de Vie exerce, par délégation du Premier Ministre, Ministre des Sports et du Cadre de Vie, les attributions de celui-ci relatives aux Sports et au Cadre de Vie.

A ce titre, et en liaison avec les différents départements ministériels concernés, il a l'initiative et la responsabilité des actions suivantes :

Au titre des Sports

- promotion de la pratique du sport d'élite et du sport de masse ;
- réglementation des sports civils et scolaires ;
- organisation, réglementation, contrôle et évaluation de l'enseignement de l'éducation physique et du sport à l'école, des fédérations et associations sportives ;
- appui à la formation du personnel enseignant en éducation physique et sportive ;
- promotion de la professionnalisation de la vie sportive ;
- promotion du Genre dans le domaine du sport ;
- gestion du patrimoine des infrastructures sportives ;
- promotion, contrôle et suivi des infrastructures sportives publiques et privées ;
- contribution à la promotion de la culture de la paix à travers des manifestations sportives ;
- organisation et dynamisation des équipes nationales pour les compétitions internationales ;
- coordination de l'organisation de toute activité sportive internationale abritée par la Côte d'Ivoire, en liaison avec les fédérations sportives ;
- participation à la recherche et à la mise en place de nouveaux systèmes de financement du sport.

Au titre du Cadre de Vie

- identification, orientation et impulsion des actions visant la préservation et l'amélioration du cadre de vie.

I.4 Identification des programmes

- Programme 1 : Administration Générale.
- Programme 2 : Sport.
- Programme 3 : Comptes Spéciaux du Trésor.

II. DOCUMENT DE PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DÉPENSES - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (DPPD-PAP)

II.1. Document de Programmation Pluriannuelle des Dépenses (DPPD)

II.1.1. Répartition des structures dans les programmes

Tableau 1 : Cartographie administrative des programmes

PROGRAMMES	SERVICES CENTRAUX ET RÉGIONAUX	ORGANISMES SOUS TUTELLE DIRECTE (EPN, SODE, SEM)	PROJETS PIP	PROJETS HORS PIP
Programme 1 : Administration Générale	Cabinet, Inspection Générale(IG) Direction des Affaires Financières (DAF), Direction des Ressources Humaines (DRH) Direction de la Planification, de la Prospective et des Statistiques (DPPS), Direction des Affaires Juridiques, du Contentieux et de la Coopération Internationale (DAJCCI), Cellule de Passation des Marchés Publics(CPMP), Service de Gestion du Patrimoine (SGP), Direction de la Communication, de l'Informatique et de la Documentation (DCID), Directions Régionales (DR) (34), Directions départementales (DD) (75)	Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS) Conseil National du Sport (CNAS)	- Projet d'extension de l'INJS	
Programme 2 : Sports	Direction Générale des Sports (DGS), Direction de la Vie Fédérale et des Sports de Haut Niveau (DVFSHN), Direction des Sports de Masse et du Genre (DSMG), Direction de la Professionnalisation et de l'économie Sportive (DPES), Direction du Sport pour Tous (DST)	Office Nationale des Sports (ONS) Office Ivoirien des Sports Scolaires et Universitaires (OISSU) Comité National de Lutte Anti-Dopage (CNLAD) Centre Sportif Ivoirien-Coréen Alassane Ouattara (CSICAO)	- Programme d'urgence équipement et réhabilitation infrastructures sportives / Phase 2 - Aisance Nautique PHASE 1 - Construction de 10 AGORA - Projet de Réhabilitation, d'Equipeement et de Construction d'Infrastructures Sportives (PRECIS SPECIAL)	

II.1.2. Performance globale du Ministère

Tableau 2 : Performance du Ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG 1 : Mettre en place une administration moderne et performante sur l'ensemble du territoire national répondant aux besoins du sport	RS 1.1 : l'Administration est moderne et performante	IP 1.1.1 : Taux de satisfaction du mouvement sportif	Enquête Source : Rapport d'activités IG
OG 2 : Améliorer la pratique du sport en Côte d'Ivoire	RS 2.1 : L'offre d'infrastructures sportives est développée	IP 2.1.1 : Taux de couverture nationale d'infrastructures sportives	Nombre d'infrastructures sportives réalisées / Nombre total de localités Source : Rapport d'activités ONS
		IP 2.2.1 : Taux de participation des établissements scolaires et universitaires aux compétitions OISSU	Nombre d'établissements scolaires et universitaires participant aux compétitions OISSU / Nombre total d'établissements scolaires et universitaires ouverts Source : Rapport d'activités OISSU
	RS 2.2 : les sports scolaires, universitaires, de masse et de haut niveau sont promus	IP 2.2.2 : Taux de pratique du sport de masse et pour tous	Enquête Source : Rapport d'activités DGS
IP 2.2.3 : Taux de participation aux compétitions sportives internationales statutaires		Nombre de participations des fédérations sportives aux compétitions internationales / Nombre total de compétitions internationales statutaires annuelles organisées Source : Rapport d'activités DGS	

II.1.3. Financement global du Ministère

Tableau 3 : Financement global

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	40 714 036 322	41 656 059 789	43 349 630 733
1.1 Ressources Intérieures	40 714 036 322	41 656 059 789	43 349 630 733
1.1.1 Budget Etat	40 714 036 322	41 656 059 789	43 349 630 733
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	40 714 036 322	41 656 059 789	43 349 630 733
2.1 Personnel	12 081 486 313	12 320 704 529	12 564 962 534
2.1.1 Solde y compris EPN	12 081 486 313	12 320 704 529	12 564 962 534
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	1 846 796 305	2 316 353 953	2 393 577 260
2.3 Transferts	23 098 903 304	25 801 873 627	27 173 963 259
2.4 Investissement	3 686 850 400	1 217 127 680	1 217 127 680
Trésor	3 686 850 400	1 217 127 680	1 217 127 680
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

II.2. Projets Annuels de Performance (PAP) par programme

II.2.1. Programme 1 : Administration Générale

II.2.1.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 1 : Administration Générale	Action 1.1: Coordination de la politique du sport
	Action 1.2: Amélioration du système de planification, de suivi-évaluation et des statistiques
	Action 1.3: Amélioration du cadre de gestion des ressources humaines
	Action 1.4: Amélioration de la gestion des finances et du patrimoine

II.2.1.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 1 : Administration Générale						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS1 : Assurer la coordination générale en matière de sport	Proportion de textes réglementaires élaborés et transmis au SGG	-	70%	75%	80%	(Nombre de textes élaborés et transmis / Nombre de textes à élaborer) x 100 Prévision : 32 textes à élaborer Source : Rapport d'activités DAJCCI
	Proportion de missions d'inspections réalisées	-	65%	82%	100%	(Nombre de missions réalisées / Nombre de missions programmées) x 100 Source : Rapport d'activités IG
OS 2 : Améliorer la planification et le système de suivi-évaluation des programmes et projets	Proportion de missions de suivi-évaluation réalisées	-	65%	82%	100%	(Nombre de missions de suivi-évaluation réalisées / Nombre de missions de suivi-évaluation programmées) x 100 Prévision : 15 missions programmées Source : Rapport d'activités DPPS
	Proportion de documents de suivi-évaluation produits et diffusés	-	100%	100%	100%	(Nombre de documents de suivi-évaluation produits et diffusés / Nombre de documents de suivi-évaluation à élaborer) x 100 Source : Rapport d'activités DPPS
OS 3 : Améliorer la gestion des ressources humaines, financières et matérielles	Proportion des agents ayant bénéficié d'un renforcement de capacité conformément au plan de formation	-	30%	33%	36%	(Nombre d'agents formés / Total des agents programmés pour être formés) x 100 Prévision : 3% agents à former par année sur la période 2022-2024 Source : Rapport d'activités DRH
	Taux de satisfaction des demandes en personnel émises par les unités administratives	31,83%	55%	60%	65%	(Nombre d'agents mis à la disposition des services du Ministère / Nombre total de demandes formulées) x 100 Sources : Base de données du personnel DRH, Rapport d'activités DRH
	Taux d'exécution budgétaire	-	90%	95%	99%	(Montant global engagé / Montant notifié) x 100 Source : Rapport d'activités DAF
OS 4 : Développer l'offre de formation adaptée aux métiers du sport	Proportion de jeunes formés aux emplois du sport	-	85%	100%	-	(Nombre de jeunes formés aux emplois du sport / Nombre total de jeunes dans le cycle de formations diplômantes) x 100 Prévision : 10 880 jeunes à former Source : Rapport d'activités INJS
	Proportion de jeunes formés aux métiers du sport	-	75%	100%	-	(Nombre de jeunes formés aux métiers du sport / Nombre de jeunes auditeurs) x 100 Prévision : 500 jeunes à former Source : Rapport d'activités INJS

II.2.1.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 1 : Administration Générale	13 264 468 054	14 045 430 138	14 381 855 139
Dépenses de personnel	10 104 318 045	10 327 556 008	10 555 833 760
Dépenses en biens et services	1 303 822 979	1 727 784 031	1 789 170 118
Transferts	1 856 327 030	1 990 090 099	2 036 851 261
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21081 Administration Générale	13 264 468 054	14 045 430 138	14 381 855 139
2108101 Coordination de la politique du sport	4 342 861 582	4 609 416 353	4 715 321 475
1 Personnel	1 419 968 128	1 433 999 723	1 448 031 317
78081000125 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'INJS	1 419 968 128	1 433 999 723	1 448 031 317
2 Biens et services	1 066 566 424	1 185 326 531	1 230 438 897
11081000014 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département Tiébissou	3 740 000	3 852 200	3 967 766
11081000016 CCoordonner les activités du Ministère dans la Région du Béliér (Toumodi)	5 940 000	6 118 200	6 301 746
11081000017 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Didiévi	5 540 000	5 706 200	5 877 386
11081000018 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Djékanou	4 580 000	4 717 400	4 858 922
11081000019 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Béliér (Yamoussokro)	4 140 000	4 264 200	4 392 126
14081000008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Bocanda	3 740 000	3 852 200	3 967 766
14081000009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Kouassi Kouassikro	5 540 000	5 706 200	5 877 386
14081000010 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de N'Zi (Dimbokro)	4 140 000	4 264 200	4 392 126
15081000007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de m'baYamoussoukro	5 540 000	5 706 200	5 877 386
15081000009 Coordonner les activités du Ministère dans la Région Iffou (Daoukro)	4 140 000	4 264 200	4 392 126
15081000010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Prikro	5 240 000	5 397 200	5 559 116
15081000011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le Département de Ouélé	3 740 000	3 852 200	3 967 766
16081000009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département d'Arrah	3 740 000	3 852 200	3 967 766
16081000010 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de Moronou (Bongouanou)	4 140 000	4 264 200	4 392 126
16081000011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de M'Batto	3 740 000	3 852 200	3 967 766
17081000010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Bottro	3 740 000	3 852 200	3 967 766
17081000011 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Gbèkè (Bouaké)	4 140 000	4 264 200	4 392 126
17081000012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département Bouaké	3 740 000	3 852 200	3 967 766
17081000013 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Béoumi	3 740 000	3 852 200	3 967 766
17081000014 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Sakassou	3 740 000	3 852 200	3 967 766
18081000006 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de dabakala	5 540 000	5 706 200	5 877 386
18081000007 Coordonner et superviser la mise en oeuvre des politiques et programmes du Ministère au plan Régional /Katiola	4 140 000	4 264 200	4 392 126
18081000008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Niakaramandougou	3 740 000	3 852 200	3 967 766
22081000014 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Ouaninou	5 540 000	5 706 200	5 877 386
22081000016 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Koro	3 740 000	3 852 200	3 967 766
22081000019 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Bafing (Touba)	4 140 000	4 264 200	4 392 126
23081000013 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Gbéléban	4 580 000	4 717 400	4 858 922
23081000014 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département d'Odiénné	4 140 000	4 264 200	4 392 126
23081000015 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Madinani	3 740 000	3 852 200	3 967 766
23081000016 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Samatiguila	4 640 000	4 779 200	4 922 576
23081000017 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Séguélon	4 580 000	4 717 400	4 858 922
24081000007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Ouangolodougou	3 740 000	3 852 200	3 967 766

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21081 Administration Générale	13 264 468 054	14 045 430 138	14 381 855 139
2408100009 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de Tchologo (Ferkessedougou)	4 140 000	4 264 200	4 392 126
2408100010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Kong	3 740 000	3 852 200	3 967 766
2508100010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de M'bengué	3 740 000	3 852 200	3 967 766
2508100011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Dikodougou	3 740 000	3 852 200	3 967 766
2508100013 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Sinématiali	3 740 000	3 852 200	3 967 766
2508100014 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Poro (Korhogo)	4 140 000	4 264 200	4 392 127
2608100010 Coordonner les activités du Ministère dans la Région Bagoué (Boundialy)	5 940 000	6 118 200	6 301 746
2608100011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Kouto	3 740 000	3 852 200	3 967 766
2608100012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Tengréla	3 740 000	3 852 200	3 967 766
2708100005 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de Folon (Minignan)	4 140 000	4 264 200	4 392 126
2708100007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Kaniasso	4 940 000	5 088 200	5 240 846
2808100013 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Doropo	3 740 000	3 852 200	3 967 766
2808100014 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Téhini	3 740 000	3 852 200	3 967 766
2808100016 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Nassian	3 740 000	3 852 200	3 967 766
2808100017 Coordonner et superviser la mise en oeuvre des politiques et programmes du Ministère au plan Régional /Bouna	5 140 000	5 294 200	5 453 026
3108100013 Coordonner les activités du Ministère dans la Région Haut-Sassandra (Daloa)	4 140 000	4 264 200	4 392 126
3108100014 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Vavoua	5 540 000	5 706 200	5 877 386
3108100015 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Zougougbeu	3 740 000	3 852 200	3 967 766
3108100017 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Issia	3 740 000	3 852 200	3 967 766
3208100007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Oume	3 740 000	3 852 200	3 967 766
3208100008 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Gôh (Gagnoa)	4 140 000	4 264 200	4 392 126
3508100006 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de la Marahoué (Bouaflé)	4 140 000	4 264 200	4 392 126
3508100007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Sinfra	5 540 000	5 706 200	5 877 386
3508100008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Zuénoula	3 740 000	3 852 200	3 967 766
3608100008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Kani	3 740 000	3 852 200	3 967 766
3608100009 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de Worodougou (Séguéla)	4 140 000	4 264 200	4 392 127
3708100011 Coordonner et superviser la mise en oeuvre des politiques et programmes du Ministère au plan Régional/Mankono	4 140 000	4 264 200	4 392 126
3708100012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Dianra	4 580 000	4 717 400	4 858 922
3708100014 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Kounahiri	3 740 000	3 852 200	3 967 766
4108100008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Zouan-Hounien	3 740 000	3 852 200	3 967 766
4108100009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Danané	3 740 000	3 852 200	3 967 766
4108100010 Coordonner et superviser la mise en oeuvre des politiques et programmes du Ministère au plan Regional / Man	4 140 000	4 264 200	4 392 126
4108100011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Biankouma	3 740 000	3 852 200	3 967 766
4208100008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Toulepleu	3 740 000	3 852 200	3 967 766
4208100009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Taï	5 540 000	5 706 200	5 877 386
4208100010 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de Cavally (Guiglo)	4 140 000	4 264 200	4 392 126
4208100011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Bolequin	3 740 000	3 852 200	3 967 766

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21081 Administration Générale	13 264 468 054	14 045 430 138	14 381 855 139
43081000008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Kouibly	3 740 000	3 852 200	3 967 766
43081000009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Bangolo	5 540 000	5 706 200	5 877 387
43081000010 Coordonner les activités du Ministère dans la Région Guémon (Duekoue)	4 140 000	4 264 200	4 392 126
43081000011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Facobly	3 740 000	3 852 200	3 967 766
51081000007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Lakota	3 740 000	3 852 200	3 967 766
51081000008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Guitry	5 340 000	5 500 200	5 665 206
51081000009 Coordonner les activités du Ministère dans la Région Lôh-Djiboua (Divo)	4 140 000	4 264 200	4 392 126
55081000003 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Tabou	4 740 000	4 882 200	5 028 666
55081000004 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de San-Pédro	4 140 000	4 264 200	4 392 126
56081000008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Méagui	3 740 000	3 852 200	3 967 766
56081000009 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de Nawa (Soubré)	6 140 000	6 324 200	6 513 926
56081000010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Buyo	3 740 000	3 852 200	3 967 766
56081000011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Guéyo	3 740 000	3 852 200	3 967 766
57081000005 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Fresco	3 740 000	3 852 200	3 967 766
57081000006 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de Gbôklé (Sassandra)	4 140 000	4 264 200	4 392 126
61081000007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Betie	5 540 000	5 706 200	5 877 386
61081000008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Agnibilekro	3 740 000	3 852 200	3 967 766
61081000009 Coordonner les activités du Ministère dans la Région Indenier Djuablin (Abengourou)	4 140 000	4 264 200	4 392 126
62081000011 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de Zanzan (Bondoukou)	4 140 000	4 264 200	4 392 126
62081000012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Sandégué	3 740 000	3 852 200	3 967 766
62081000014 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Transua	3 740 000	3 852 200	3 967 766
62081000015 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Tanda	3 740 000	3 852 200	3 967 766
62081000016 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Koun-Fao	3 740 000	3 852 200	3 967 766
71081000010 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Sud Comoé (Aboisso)	4 140 000	4 264 200	4 392 126
71081000011 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département d'adiaké	3 740 000	3 852 200	3 967 766
71081000012 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de grand bassam	3 740 000	3 852 200	3 967 766
71081000013 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Tiapoum	5 300 000	5 459 000	5 622 770
76081000008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Tiassalé	3 740 000	3 852 200	3 967 766
76081000009 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Sikensi	3 740 000	3 852 200	3 967 766
76081000010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Taabo	4 940 000	5 088 200	5 240 846
76081000011 Coordonner les activités du Ministère dans la Région Agneby Tiassa (Agboville)	4 140 000	4 264 200	4 392 126
77081000007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de yakassé-attobrou	5 240 000	5 397 200	5 559 116
77081000008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département d'Alépé	3 740 000	3 852 200	3 967 766
77081000009 Coordonner les activités du Ministère dans la Région de la Mé (ADZOPE)	4 140 000	4 264 200	4 392 126
77081000010 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Akoupé	3 740 000	3 852 200	3 967 766
78011201613 Coordonner les activités du Ministère dans la Région des Lagunes (ABIDJAN NORD)	4 140 000	4 264 200	4 392 126
78081000120 Mettre en oeuvre la politique du gouvernement en matière des sports	47 350 000	63 770 500	65 683 615

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
21081 Administration Générale	13 264 468 054	14 045 430 138	14 381 855 139
78081000121 Assister le ministre sur les questions relatives aux sports	33 000 000	33 990 000	35 009 700
78081000122 Prendre en charge le fonctionnement de la résidence du Ministre	4 000 000	4 120 000	4 243 600
78081000123 Organiser la communication des activités du Ministère	10 751 120	23 073 654	23 765 863
78081000124 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Abidjan	3 740 000	3 852 200	3 967 766
78081000130 Coordonner les activités du Ministère dans la Région des Lagunes (ABIDJAN SUD)	4 140 000	4 264 200	4 392 126
78081000151 Encadrer les procédures de passation des marchés publics du Ministère des Sports	10 420 850	25 733 476	26 505 480
78081000152 Contrôler les services et structures sous-tutelle du Ministère des Sports	19 000 000	19 570 000	20 157 100
78081000153 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	227 043 875	243 291 132	260 977 208
78081000167 Apporter un appui juridique aux services du Ministère et promouvoir les accords de coopération	7 476 545	7 700 843	7 931 866
78081000170 Prendre en charge les salaires du personnel sous-contrat	111 676 409	115 026 701	118 477 502
78081000188 Renforcer les capacités et assurer la mobilité des structures déconcentrées	10 000 000	49 300 000	53 617 057
78081000201 Renforcer les capacités opérationnelles et assurer la mobilité des structures déconcentrées	122 427 625	122 427 625	122 427 625
79081000006 Coordonner les activités du Ministère dans la Région du Grand Pont (DABOU)	4 140 000	4 264 200	4 392 126
79081000007 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Grand-Lahou	3 740 000	3 852 200	3 967 766
79081000008 Superviser les activités opérationnelles du Ministère dans le département de Jacqueline	3 740 000	3 852 200	3 967 766
3 Transferts	1 856 327 030	1 990 090 099	2 036 851 261
78081000169 Effectuer le transfert de l'Institut National de la Jeunesse et des Sports (INJS)	1 561 146 380	1 644 909 449	1 674 909 449
90081000003 Assurer la formation des jeunes joueurs de l'Académie de Football BENFICA CAMPUS COTE D'IVOIRE créée dans le cadre du contrat CNP-PPP entre l'Etat de Côte d'Ivoire et SPORTIFY CAPITAL	295 180 650	345 180 650	361 941 812
2108102 Amélioration du système de planification, de suivi-évaluation et des statistiques	12 881 550	25 267 997	26 026 036
2 Biens et services	12 881 550	25 267 997	26 026 036
78081000175 Organiser la planification générale des activités du Ministère des Sports	12 881 550	25 267 997	26 026 036
2108103 Amélioration du cadre de gestion des ressources humaines	60 224 655	84 031 396	86 552 336
2 Biens et services	60 224 655	84 031 396	86 552 336
78081000126 Gérer les ressources humaines des Sports	10 598 367	32 916 319	33 903 807
78081000127 Prendre en charge les missions hors Côte d'Ivoire	30 000 000	30 900 000	31 827 000
78081000165 Prendre en charge les séminaires et conférence en Côte d'Ivoire	19 626 288	20 215 077	20 821 529
2108104 Amélioration de la gestion des finances et du patrimoine	8 848 500 267	9 326 714 392	9 553 955 292
1 Personnel	8 684 349 917	8 893 556 285	9 107 802 443
78081000129 Gérer les ressources humaines du Ministère des Sports	8 684 349 917	8 893 556 285	9 107 802 443
2 Biens et services	164 150 350	433 158 107	446 152 849
78081000128 Prendre en charge les dépenses centralisées	100 000 000	288 083 246	296 725 743
78081000150 Gérer les ressources financières du Ministère	27 005 818	52 815 993	54 400 472
78081000171 Elaborer le budget de l'année N+1	24 144 532	52 868 868	54 454 934
90081000002 Mettre en oeuvre la comptabilité des matières du Ministère des Sports	13 000 000	39 390 000	40 571 700

II.2.2. Programme 2 : Sport

II.2.2.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Actions
Programme 2 : Sport	Action 2.1: Construction, réhabilitation et renforcement du parc des infrastructures sportives
	Action 2.2: Promotion des sports scolaires, universitaires, de masse et du sport pour tous
	Action 2.3: Encadrement de la vie fédérale et promotion des sports de haut niveau

II.2.2.2. Performance du programme

Tableau 5 : Performance du programme

Programme 2: Sport						
Objectifs Spécifiques	Indicateurs de performance	Situation de référence 2022	Cibles			Méthode de calcul et Moyen de vérification
			2024	2025	2026	
OS 1 : Développer l'offre d'infrastructures adaptées aux activités sportives	Taux de réalisation d'infrastructures sportives civiles aux normes internationales programmées	55,14%	100%	-	-	(Nombre d'infrastructures civiles sportives aux normes internationales réalisées / Nombre total d'infrastructures civiles sportives aux normes internationales programmées) x 100 Prévision 2023 : 6 Source : Rapport d'activités ONS
	Taux de réalisation d'infrastructures sportives civiles de proximité programmées	55,17%	34,3%	45,4%	50%	(Nombre d'infrastructures sportives civiles de proximité réalisées / Nombre d'infrastructures sportives civiles de proximité programmées) x 100 Source : Rapport d'activités ONS
	Taux de réalisation d'infrastructures sportives scolaires et universitaires programmées	-	73%	75%	80%	(Nombre d'infrastructures sportives scolaires et universitaires réalisées / Nombre total d'infrastructures sportives scolaires et universitaires programmées) x 100 Source : Rapport d'activités ONS
OS 2 : Assurer l'entretien et la maintenance des infrastructures sportives	Proportion d'infrastructures sportives civiles sous contrat d'entretien	-	100%	100%	100%	(Nombre d'infrastructures sportives civiles sous contrat d'entretien et de maintenance / Nombre d'infrastructures sportives civiles existants dans le patrimoine du Ministère) x 100 Source : Rapport d'activités OISSU
	Taux d'infrastructures sportives civiles en bon état	-	100%	100%	100%	(Nombre d'infrastructures sportives civiles en bon état / Nombre d'infrastructures sportives civiles du patrimoine du Ministère des Sports) x 100 Source : Rapport d'activités DGS
OS 3 : Promouvoir les sports scolaires, universitaires, de masse et de haut niveau	Taux de participation des établissements scolaires et universitaires aux compétitions OISSU par an	41%	45%	48%	50%	(Nombre d'établissements scolaires et universitaires participants / Nombre total d'établissements scolaires et universitaires ouverts en CI) x 100 Source : Rapport d'activités OISSU
	Proportion de personnes pratiquant régulièrement le sport	40%	45%	50%	55%	(Nombre de personnes ayant une pratique régulière des activités physiques et sportives / Nombre total de la population active en CI) x 100 Source : Rapport d'activités DGS
	Taux de participations des fédérations sportives aux compétitions internationales statutaires par an	100%	100%	100%	100%	(Nombre de participation des fédérations sportives aux compétitions internationales statutaires / Nombre total de compétitions internationales statutaires annuelles) x 100 Source : Rapport d'activités DGS
	Proportion des médailles remportées lors des participations aux compétitions internationales statutaires	30%	42%	44%	45%	(Nombre de médailles remportées / Nombre total de médailles à remporter) x 100 Source : Rapport d'activités DGS

II.2.2.3. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 2 : Sport	19 849 568 268	19 210 629 651	19 667 775 594
Dépenses de personnel	1 977 168 268	1 993 148 521	2 009 128 774
Dépenses en biens et services	542 973 326	588 569 922	604 407 142
Transferts	13 642 576 274	15 411 783 528	15 837 111 998
Investissements	3 686 850 400	1 217 127 680	1 217 127 680
Trésor	3 686 850 400	1 217 127 680	1 217 127 680
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22082 Sport	19 849 568 268	19 210 629 651	19 667 775 594
2208201 Construction, réhabilitation et renforcement du parc des infrastructures sportives	5 217 417 159	3 054 200 819	3 094 966 359
1 Personnel	702 756 759	709 701 139	716 645 519
78081000160 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'ONS	702 756 759	709 701 139	716 645 519
3 Transferts	827 810 000	1 127 372 000	1 161 193 160
78081000136 Entretien des installations sportives	64 260 000	111 112 000	114 445 360
78081000137 Effectuer le transfert de l'Office National des Sports (ONS)	298 550 000	408 260 000	420 507 800
78081000177 Gérer le stade Olympique d'Ebimpé	465 000 000	608 000 000	626 240 000
4 Investissements	3 686 850 400	1 217 127 680	1 217 127 680
Trésor	3 686 850 400	1 217 127 680	1 217 127 680
90081000007 Construire et équiper 4 piscines olympiques et centres de remise en forme en Côte d'Ivoire	3 436 850 400	0	0
78081000158 Construire, Rehabilitier et Renforcer le parc d' infrastructures sportives	0	1 217 127 680	1 217 127 680
78081000132 Equiper et réhabiliter les infrastructures sportives de l'OISSU	250 000 000	0	0
2208202 Promotion des sports scolaires, universitaires, de masse et du sport pour tous	3 032 912 509	3 865 153 761	3 962 440 825
1 Personnel	914 411 509	923 447 382	932 483 255
78081000168 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à l'OISSU	914 411 509	923 447 382	932 483 255
2 Biens et services	18 746 000	31 308 380	32 247 631
78081000138 Promouvoir le sport pour tous	9 020 000	16 290 600	16 779 318
78081000139 Promouvoir le sport de masse	9 726 000	15 017 780	15 468 313
3 Transferts	2 099 755 000	2 910 397 999	2 997 709 939
78081000140 Effectuer le transfert de l'Office Ivoirien des Sports Scolaires et Universitaires	236 622 000	285 946 400	294 524 792
78081000154 Exécuter le programme des compétitions sportives scolaires et universitaires	863 133 000	1 035 759 600	1 066 832 388
78081000196 Entretien des installations Sportives et d'hébergement de la CAN 2023	1 000 000 000	1 588 691 999	1 636 352 759
2208203 Encadrement de la vie fédérale et promotion des sports de haut niveau	11 599 238 600	12 291 275 071	12 610 368 410
1 Personnel	360 000 000	360 000 000	360 000 000
90081000004 Prendre en charge les dépenses de personnel du Centre Ivoirien-Coréen Alassane OUATTARA (CICAO)	360 000 000	360 000 000	360 000 000
2 Biens et services	524 227 326	557 261 542	572 159 511
78081000141 Promouvoir et développer les activités des fédérations sportives	8 334 750	13 584 793	13 992 337
78081000142 Mettre en oeuvre la Professionnalisation du Sport	7 900 000	10 137 000	10 441 110
78081000146 Coordonner la mise en oeuvre de la stratégie du programme Sports	43 400 000	55 009 396	54 839 800

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
22082 Sport	19 849 568 268	19 210 629 651	19 667 775 594
78081000172 Prendre en charge la participation des équipes nationales qualifiées aux compétitions internationales	464 592 576	478 530 353	492 886 264
3 Transferts	10 715 011 274	11 374 013 529	11 678 208 899
78081000143 Prendre en charge la participation des équipes nationales qualifiées aux compétitions internationales	2 125 747 424	2 690 896 909	2 734 598 780
78081000144 Soutenir les équipes nationales pendant les compétitions	30 000 000	40 000 000	41 200 000
78081000145 Lutter contre Anti-Dopage	8 736 000	20 483 200	21 097 696
78081000147 Prendre en charge l'animation sportive	30 527 850	50 633 420	52 152 423
78081000155 Apporter un appui à la formation des athlètes de haut niveau par l'octroi de bourses	80 000 000	96 000 000	98 880 000
78081000156 Prendre en charge la participation des clubs qualifiés aux compétitions internationales	1 200 000 000	1 440 000 000	1 483 200 000
78081000157 Préparer les athlètes de haut niveau en vue des grands événements sportifs	240 000 000	300 000 000	309 000 000
78081000179 Prendre en charge la participation de l'équipe nationale à la Coupe d'Afrique des Nations et Coupe du Monde	6 500 000 000	6 050 000 000	6 231 500 000
90081000006 Promouvoir et développer la pratique du Taekwondo en Côte d'Ivoire, contribuer au développement de la culture et des TIC (Centre Sportif Culturel et des TIC Ivoir-Coréen Alassane Ouattara)	500 000 000	686 000 000	706 580 000

II.2.3. Programme 3 : Comptes Spéciaux du Trésor

II.2.3.1. Stratégie du programme

Tableau 4 : Déclinaison du programme en actions

Programme	Action
Programme 3 : Comptes Spéciaux du Trésor	Action 3.1: Encadrement de la vie fédérale et promotion des sports de haut niveau

II.2.3.2. Financement du programme

Tableau 6 : Synthèse du programme par nature de dépenses

	Projections finales		
	2024	2025	2026
PROGRAMME 3 : Comptes Spéciaux du Trésor	7 600 000 000	8 400 000 000	9 300 000 000
Dépenses de personnel	0	0	0
Dépenses en biens et services	0	0	0
Transferts	7 600 000 000	8 400 000 000	9 300 000 000
Investissements	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

Tableau 7 : Budget détaillé du programme

Programmes/Actions/Natures de dépenses/Activités	2024	2025	2026
23199 Comptes Spéciaux du Trésor	7 600 000 000	8 400 000 000	9 300 000 000
2319902 Encadrement de la vie fédérale et promotion des sports de haut niveau	7 600 000 000	8 400 000 000	9 300 000 000
3 Transferts	7 600 000 000	8 400 000 000	9 300 000 000
78081000161 Transférer la taxe sur le tabac pour le développement du sport (Fédérations sportives)	7 600 000 000	8 400 000 000	9 300 000 000

DEUXIEME PARTIE :

DOTATIONS AUX INSTITUTIONS ET MINISTERES

SOMMAIRE

DEUXIEME PARTIE: DOTATIONS AUX INSTITUTIONS ET MINISTERES	3
RECAPITULATIF DES DOTATIONS	5
SECTION 101: REPRESENTATION NATIONALE	9
SECTION 102: SENAT	13
SECTION 103: PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	17
SECTION 105: CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL, ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL	23
SECTION 106: CONSEIL CONSTITUTIONNEL	27
SECTION 107: GRANDE CHANCELLERIE	31
SECTION 108: PRIMATURE	35
SECTION 110: COMMISSION ELECTORALE INDEPENDANTE	45
SECTION 111: CHAMBRE NATIONALE DES ROIS ET CHEFS TRADITIONNELS	49
SECTION 114: COUR DE CASSATION	53
SECTION 116: PARQUET GENERAL	63
SECTION 117: PARQUET GENERAL PRES LA COUR DES COMPTES	67
SECTION 118: CONSEIL D'ETAT	71
SECTION 119: HAUT REPRESENTANT DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE	75
SECTION 120: CONSEIL SUPERIEUR DE LA MAGISTRATURE	79
SECTION 322: MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET	83
SECTION 335: MINISTERE DE LA SANTE, DE L'HYGIENE PUBLIQUE ET DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE	91

DEUXIEME PARTIE: DOTATIONS AUX INSTITUTIONS ET MINISTERES

RECAPITULATIF DES DOTATIONS

TABLEAU RECAPITULATIF DES DOTATIONS

MISSIONS	INSTITUTIONS ET MINISTERES / DOTATIONS	CP (Montant en FCFA)
POUVOIRS PUBLICS, ORGANES DE SOUVERAINETE ET GOUVERNANCE	REPRESENTATION NATIONALE	34 000 704 604
	Dotation 1 : Assemblée Nationale	34 000 704 604
	SENAT	11 588 094 793
	Dotation 2 : Assemblée Représentative	11 588 094 793
	PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	108 491 594 600
	Dotation 3 : Autorité Exécutive Suprême	53 646 802 160
	Dotation 4 : Inspection et Audit	6 912 277 679
	Dotation 5 : Autorité de Suivi-Contrôle	4 458 391 172
	Dotation 6 : Autorité Administrative de Sécurité	37 211 554 262
	Dotation 7 : Autorité Normative de Régulation	200 000 000
	Dotation 8 : Structures sous-tutelles de la Présidence de la République	6 062 569 327
	CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL, ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL	7 963 693 980
	Dotation 9 : Autorité Consultative	7 963 693 980
	CONSEIL CONSTITUTIONNEL	2 851 637 545
	Dotation 10 : Pouvoir Public de Contrôle de Conformité des Lois et Règlements	2 851 637 545
	GRANDE CHANCELLERIE	2 303 367 844
	Dotation 11 : Gestion du Code des Valeurs et des Distinctions	2 303 367 844
	PRIMATURE	82 152 492 502
	Dotation 12 : Autorité Exécutive et de Coordination	24 769 036 399
	Dotation 13 : Coordination Action Gouvernementale	1 826 348 911
	Dotation 14 : Audit et Contrôle a posteriori de la dépense publique	2 299 714 798
	Dotation 15 : Structures sous-tutelles de la Primature	53 257 392 394
	MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE	5 439 273 732
	Dotation 17 : Médiation et Gestion des Conflits	5 439 273 732
	COMMISSION ELECTORALE INDEPENDANTE	31 531 445 062
Dotation 18 : Autorité Administrative d'Organisation et Gestion des Elections	5 331 445 062	
Dotation 19 : Fonctionnement des Commissions Electorales Locales	8 000 000 000	
Dotation 20 : Révision de la liste électorale	18 200 000 000	
Dotation 21 : Organisation des scrutins	0	
CHAMBRE NATIONALE DES ROIS ET CHEFS TRADITIONNELS	4 271 069 446	
Dotation 22 : Valorisation des Us et Coutumes et Promotion de la Cohésion Sociale	4 271 069 446	
COUR DE CASSATION	6 605 687 094	
Dotation 23 : Contrôle de l'Application et Interprétation des Lois	6 605 687 094	
COUR DES COMPTES	7 272 701 859	
Dotation 24 : Juridiction Financière de l'Ordre Administratif	7 272 701 859	
PARQUET GENERAL	1 279 960 342	
Dotation 25 : Parquet Général	1 279 960 342	

MISSIONS	INSTITUTIONS ET MINISTERES / DOTATIONS	CP (Montant en FCFA)
POUVOIRS PUBLICS, ORGANES DE SOUVERAINETE ET GOUVERNANCE	PARQUET GENERAL PRES LA COUR DES COMPTES	1 668 482 039
	Dotation 26 : Ministère Public près la Cour des Comptes	1 668 482 039
	CONSEIL D'ETAT	4 880 060 122
	Dotation 27 : Juridiction de l'Ordre administratif	4 880 060 122
	HAUT REPRESENTANT DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE	2 098 650 919
ADMINISTRATION GENERALE ET DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Dotation 28 : Haut Représentant du Président de la République	2 098 650 919
	CONSEIL SUPERIEUR DE LA MAGISTRATURE	1 435 808 866
	Dotation 29 : Conseil Supérieur de la Magistrature	1 435 808 866
	MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET	6 646 879 431 400
	Dotation 1 : Dettes Intérieures	2 314 023 963 605
SANTE ET ACTIONS SOCIALES	Dotation 2 : Dettes Extérieures	2 482 313 417 882
	Dotation 3 : Dépenses Communes	1 411 238 082 497
	Dotation 4 : Divers et imprévus	439 303 967 416
	MINSTERE DE LA SANTE, DE L'HYGIENE PUBLIQUE ET DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE	34 663 564 585
TOTAL GENERAL		6 997 377 721 334

SECTION 101: REPRESENTATION NATIONALE

SECTION 101: REPRESENTATION NATIONALE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Missions de l'Institution

Aux termes de la loi n°2020-348 du 19 mars 2020 modifiant la loi n°2016-688 du 08 novembre 2016 portant Constitution de la République de Côte d'Ivoire, l'Assemblée Nationale :

- vote la loi et consent l'impôt ;
- contrôle l'action gouvernementale et évalue les politiques publiques.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1 : Assemblée Nationale.

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	34 000 704 604	34 306 260 381	34 323 238 604
1.1 Ressources Intérieures	34 000 704 604	34 306 260 381	34 323 238 604
1.1.1 Budget Etat	34 000 704 604	34 306 260 381	34 323 238 604
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	34 000 704 604	34 306 260 381	34 323 238 604
2.1 Personnel	17 593 087 473	17 353 754 145	17 353 754 145
2.1.1 Solde y compris EPN	17 593 087 473	17 353 754 145	17 353 754 145
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	206 638 132	222 215 759	239 193 982
2.3 Transferts	14 700 978 999	16 730 290 477	16 730 290 477
2.4 Investissement	1 500 000 000	0	0
<i>Trésor</i>	<i>1 500 000 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1 : Assemblée Nationale.

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2024	2025	2026
13001 Assemblée Nationale	34 000 704 604	34 306 260 381	34 323 238 604
1 Personnel	17 593 087 473	17 353 754 145	17 353 754 145
78011100323 Prendre en charge les salaires du personnel de l'Assemblée Nationale	17 593 087 473	17 353 754 145	17 353 754 145
2 Biens et services	206 638 132	222 215 759	239 193 982
78011100299 Prendre en charge les factures d'eau, d'électricité et de téléphone	206 638 132	222 215 759	239 193 982
3 Transferts	14 700 978 999	16 730 290 477	16 730 290 477
78011100240 Faire le transfert à l'Assemblée Nationale / Allocation viagère Anciens Députés	8 001 081 564	8 980 290 477	8 980 290 477
78011100298 Faire le transfert à l'Assemblée Nationale	6 699 897 435	7 750 000 000	7 750 000 000
4 Investissements	1 500 000 000	0	0
Trésor	1 500 000 000	0	0
78011100361 Mettre en œuvre le projet E-Parlement	1 000 000 000	0	0
78011100287 Réaliser la réhabilitation et l'équipement de l'assemblée Nationale	500 000 000	0	0

SECTION 102: SENAT

SECTION 102: SENAT

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Missions de l'Institution

Aux termes de la loi n°2020-348 du 19 mars 2020 modifiant la loi n°2016-688 du 08 novembre 2016 portant Constitution de la République de Côte d'Ivoire, le Senat :

- vote la loi et consent l'impôt ;
- contrôle l'action gouvernementale et évalue les politiques publiques ;
- assure la représentation des collectivités territoriales et des ivoiriens établis.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1 : Assemblée Représentative.

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	11 588 094 793	11 496 273 054	11 737 841 666
1.1 Ressources Intérieures	11 588 094 793	11 496 273 054	11 737 841 666
1.1.1 Budget Etat	11 588 094 793	11 496 273 054	11 737 841 666
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	11 588 094 793	11 496 273 054	11 737 841 666
2.1 Personnel	8 247 946 516	8 247 946 516	8 247 946 516
2.1.1 Solde y compris EPN	8 247 946 516	8 247 946 516	8 247 946 516
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	140 148 277	150 007 538	160 741 150
2.3 Transferts	3 200 000 000	3 098 319 000	3 329 154 000
2.4 Investissement	0	0	0
<i>Trésor</i>	0	0	0
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1 : Assemblée Représentative.

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2024	2025	2026
13030 Assemblée Représentative	11 588 094 793	11 496 273 054	11 737 841 666
1 Personnel	8 247 946 516	8 247 946 516	8 247 946 516
11011100015 Assurer les charges salariales du Sénat	8 247 946 516	8 247 946 516	8 247 946 516
2 Biens et services	140 148 277	150 007 538	160 741 150
11011100013 Gérer les abonnements du Sénat	140 148 277	150 007 538	160 741 150
3 Transferts	3 200 000 000	3 098 319 000	3 329 154 000
11011100012 Faire le transfert au Sénat	3 200 000 000	3 098 319 000	3 329 154 000

SECTION 103: PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECTION 103: PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Missions de l'Institution

Aux termes de la loi n°2020-348 du 19 mars 2020 modifiant la loi n°2016-688 du 08 novembre 2016 portant Constitution de la République de Côte d'Ivoire, le Président de la République est le Chef de l'État. A ce titre :

- il incarne l'unité nationale ;
- il veille au respect de la Constitution ;
- il assure la continuité de l'État ;
- il est le garant de l'indépendance nationale, de l'intégrité du territoire et du respect des engagements internationaux ;
- il définit la politique économique et sociale ;
- il est détenteur du pouvoir réglementaire ;
- il nomme aux emplois civils et militaires en sa qualité de chef de l'Administration.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1 : Autorité Exécutive Suprême.
- Dotation 2 : Inspection et Audit.
- Dotation 3 : Autorité de Suivi-Contrôle.
- Dotation 4 : Autorité Administrative de Sécurité.
- Dotation 5 : Autorité Normative de Régulation.
- Dotation 6 : Structures sous-tutelles de la Présidence de la République.

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	108 491 594 600	342 369 395 249	242 824 615 929
1.1 Ressources Intérieures	108 491 594 600	342 369 395 249	242 824 615 929
1.1.1 Budget Etat	108 491 594 600	342 369 395 249	242 824 615 929
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
2. CHARGES	108 491 594 600	342 369 395 249	242 824 615 929
2.1 Personnel	16 974 519 951	16 778 469 294	16 845 510 088
2.1.1 Solde y compris EPN	16 974 519 951	16 778 469 294	16 845 510 088
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	4 630 270 179	4 961 774 161	5 349 954 047
2.3 Transferts	70 629 151 794	70 629 151 794	70 629 151 794
2.4 Investissement	16 257 652 676	250 000 000 000	150 000 000 000
<i>Trésor</i>	16 257 652 676	250 000 000 000	150 000 000 000
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1 : Autorité Exécutive Suprême.

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2024	2025	2026
13002 Autorité Exécutive Suprême	53 646 802 160	53 782 255 485	54 237 476 165
1 Personnel	14 117 782 703	13 921 732 046	13 988 772 840
78011100222 Prendre en charge les salaires du personnel de la Présidence de la République	12 600 000 000	12 600 000 000	12 600 000 000
78011100301 Prendre en charge les salaires, les dépenses de personnels fonctionnaires	1 517 782 703	1 321 732 046	1 388 772 840
2 Biens et services	4 630 270 179	4 961 774 161	5 349 954 047
78011100220 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	4 630 270 179	4 961 774 161	5 349 954 047
3 Transferts	34 898 749 278	34 898 749 278	34 898 749 278
78011100288 Fonds spéciaux - Transferts aux Institutions - Présidence de la République	29 930 024 809	29 930 024 809	29 930 024 809
78011100296 Prendre en charge les honoraires des Agents sous Convention BNEDT	19 977 498	19 977 498	19 977 498
78011100300 Prendre en charge les visites d'Etat	3 787 551 463	3 787 551 463	3 787 551 463
78011100360 Prendre en charge le contrat d'entretien et de maintenance des installations techniques du bâtiment Esplanade	1 161 195 508	1 161 195 508	1 161 195 508

II.2. Dotation 2 : Inspection et Audit.

II.2.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2024	2025	2026
13003 Inspection et Audit	6 912 277 679	6 571 277 679	6 571 277 679
1 Personnel	2 550 287 248	2 550 287 248	2 550 287 248
78011100321 Prendre en charge les salaires du personnel de l'Inspection Générale d'Etat (IGE)	2 550 287 248	2 550 287 248	2 550 287 248
3 Transferts	4 020 990 431	4 020 990 431	4 020 990 431
78011100223 Inspecter et auditer les services de l'Etat concernés	3 920 990 431	3 920 990 431	3 920 990 431
78011100272 Exécuter les activités au titre du CONAFIP/IGE	100 000 000	100 000 000	100 000 000
4 Investissements	341 000 000	0	0
Trésor	341 000 000	0	0
78011100362 Construire les bâtiments annexes et réhabiliter le siège de l'Inspection Générale d'Etat (IGE)	341 000 000	0	0

II.3. Dotation 3 : Autorité de Suivi-Contrôle.

II.3.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2024	2025	2026
13004 Autorité de Suivi-Contrôle	4 458 391 172	4 458 391 172	4 458 391 172
3 Transferts	4 458 391 172	4 458 391 172	4 458 391 172
78011100330 Mettre en œuvre la politique de l'Haute Autorité de la bonne gouvernance en matière de prévention et de lutte contre la corruption et les infractions assimilées.	3 110 319 727	3 110 319 727	3 110 319 727
90011100005 Mettre en œuvre les activités de lutte contre la corruption / MCC	1 348 071 445	1 348 071 445	1 348 071 445

II.4. Dotation 4 : Autorité Administrative de Sécurité.

II.4.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2024	2025	2026
13005 Autorité Administrative de Sécurité	37 211 554 262	272 211 554 262	172 211 554 262
3 Transferts	22 211 554 262	22 211 554 262	22 211 554 262
78011100225 Subventionner ANSI / Coordination et comités (CNS)	82 073 017	82 073 017	82 073 017
78011100226 Veiller à la Sécurisation des Elections	2 750 000 000	2 750 000 000	2 750 000 000
78011100228 Mettre en œuvre la politique de la Présidence en matière de Sécurité Nationale	17 250 000 000	17 250 000 000	17 250 000 000
78011100273 Détecter et entraver à l'intérieur comme à l'extérieur du territoire national, les activités de terrorisme, de subversion, de criminalité et d'espionnage dirigées contre les intérêts ivoiriens	1 255 041 245	1 255 041 245	1 255 041 245
90011100001 Prendre en charge les opérations du Groupement Spécial de Répression de l'Orpillage Illégal (GS-ROI)	874 440 000	874 440 000	874 440 000
4 Investissements	15 000 000 000	250 000 000 000	150 000 000 000
Trésor	15 000 000 000	250 000 000 000	150 000 000 000
78011100304 Faire le transfert d'Equipement des structures de défense et de sécurité / CNS	15 000 000 000	250 000 000 000	150 000 000 000

II.5. Dotation 5 : Autorité Normative de Régulation.

II.5.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2024	2025	2026
13006 Autorité Normative de Régulation	200 000 000	200 000 000	200 000 000
3 Transferts	200 000 000	200 000 000	200 000 000
78011100316 Mettre en œuvre la politique de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics en matière de marchés publics et de délégations de service public	200 000 000	200 000 000	200 000 000

II.6. Dotation 6 : Structures sous-tutelles de la Présidence de la République.

II.6.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2024	2025	2026
13007 Structures sous-tutelles de la Présidence de la République	6 062 569 327	5 145 916 651	5 145 916 651
1 Personnel	306 450 000	306 450 000	306 450 000
78011100271 Transférer les crédits des subventions d'équilibre personnel à la Commission Nationale du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (CNMAEP)	306 450 000	306 450 000	306 450 000
3 Transferts	4 839 466 651	4 839 466 651	4 839 466 651
11011100014 Transférer les crédits de la Fondation HOUPOUET BOIGNY à Yamoussoukro	806 000 000	806 000 000	806 000 000
13007010018 Organiser la communication et la diffusion des messages de paix et de cohésion nationale (RADIO de la PAIX)	1 100 000 000	1 100 000 000	1 100 000 000
78011100230 Transférer les crédits de MCC/TRESHOLD	328 403 802	328 403 802	328 403 802
78011100231 Coordonner l'Unité de Suivi des indicateurs MCC-Côte d'Ivoire	253 380 943	253 380 943	253 380 943
78011100232 Transférer les crédits de l'Académie des Sciences et de la culture	559 976 706	559 976 706	559 976 706
78011100305 Appuyer le développement économique	80 100 000	80 100 000	80 100 000
78011100331 Transférer les crédits de la Commission National du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (CNMAEP)	663 605 200	663 605 200	663 605 200
78018000005 Transférer les crédits au Centre d'Excellence Régional Contre la Faim et la Malnutrition de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (CERFAM)	900 000 000	900 000 000	900 000 000
78018000006 Transférer les Crédits au Conseil National de Politique Economique (CNPE)	148 000 000	148 000 000	148 000 000
4 Investissements	916 652 676	0	0
Trésor	916 652 676	0	0
78011100234 Programme de Valorisation des Compétences Féminines	916 652 676	0	0

SECTION 105: CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL, ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL

SECTION 105: CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL, ENVIRONNEMENTAL ET CULTUREL

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Missions de l'Institution

Aux termes de l'article 163 de la loi n°2016-688 du 08 novembre 2016 portant Constitution de la République de Côte d'Ivoire, le Conseil Économique, Social, Environnemental et Culturel :

- donne son avis sur les projets de lois, d'ordonnances ou de décrets ainsi que les propositions de lois qui lui sont soumis ;
- donne son avis sur les projets de lois de programme à caractère économique, Social, Environnemental et Culturel qui lui sont soumis;
- conseille le Président de la République, à sa demande, sur tout problème à caractère économique, social, environnemental et culturel.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1 : Autorité Consultative.

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	7 963 693 980	7 968 485 130	7 973 670 759
1.1 Ressources Intérieures	7 963 693 980	7 968 485 130	7 973 670 759
1.1.1 Budget Etat	7 963 693 980	7 968 485 130	7 973 670 759
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	7 963 693 980	7 968 485 130	7 973 670 759
2.1 Personnel	5 322 835 054	5 322 835 054	5 322 835 054
2.1.1 Solde y compris EPN	5 322 835 054	5 322 835 054	5 322 835 054
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	90 858 926	95 650 076	100 835 705
2.3 Transferts	2 550 000 000	2 550 000 000	2 550 000 000
2.4 Investissement	0	0	0
<i>Trésor</i>	0	0	0
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1 : Autorité Consultative.

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2024	2025	2026
13008 Autorité Consultative	7 963 693 980	7 968 485 130	7 973 670 759
1 Personnel	5 322 835 054	5 322 835 054	5 322 835 054
78011100322 Prendre en charge les salaires du personnel du Conseil Economique, Social, Environnemental et Culturel	5 322 835 054	5 322 835 054	5 322 835 054
2 Biens et services	90 858 926	95 650 076	100 835 705
78011100277 Prendre en charge les dépenses liées aux activités d'abonnement	90 858 926	95 650 076	100 835 705
3 Transferts	2 550 000 000	2 550 000 000	2 550 000 000
78011100307 Mener des études et émettre des avis sur la politique Economique Sociale Environnementale et Culturelle du Gouvernement	2 550 000 000	2 550 000 000	2 550 000 000

SECTION 106: CONSEIL CONSTITUTIONNEL

SECTION 106: CONSEIL CONSTITUTIONNEL

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Missions de l'Institution

Aux termes de la loi n°2020-348 du 19 mars 2020 modifiant la loi n°2016-688 du 08 novembre 2016 portant Constitution de la République de Côte d'Ivoire, le Conseil Constitutionnel est une juridiction constitutionnelle. Il est indépendant et impartial. Il est juge de la constitutionnalité des lois. Il est l'organe régulateur du fonctionnement des pouvoirs publics. Le Conseil Constitutionnel contrôle la régularité des opérations de référendum et en proclame les résultats. Il est juge du contrôle de l'élection présidentielle et des élections parlementaires.

A ce titre :

- il statue sur l'éligibilité des candidats aux élections présidentielle et législative ;
- il statue sur les contestations relatives à l'élection du Président de la République, des Députés et des Sénateurs ;
- il proclame les résultats définitifs des élections présidentielles ;
- il statue sur la déchéance des Députés et des Sénateurs.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1 : Pouvoir Public de Contrôle de Conformité des Lois et Règlements.

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	2 851 637 545	2 853 907 873	2 856 369 711
1.1 Ressources Intérieures	2 851 637 545	2 853 907 873	2 856 369 711
1.1.1 Budget Etat	2 851 637 545	2 853 907 873	2 856 369 711
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	2 851 637 545	2 853 907 873	2 856 369 711
2.1 Personnel	1 500 100 000	1 500 100 000	1 500 100 000
2.1.1 Solde y compris EPN	1 500 100 000	1 500 100 000	1 500 100 000
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	39 201 881	41 472 209	43 934 047
2.3 Transferts	1 312 335 664	1 312 335 664	1 312 335 664
2.4 Investissement	0	0	0
<i>Trésor</i>	0	0	0
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1 : Pouvoir Public de Contrôle de Conformité des Lois et Règlements.

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2024	2025	2026
13014 Pouvoir Public de Contrôle de Conformité des Lois et Règlements	2 851 637 545	2 853 907 873	2 856 369 711
1 Personnel	1 500 100 000	1 500 100 000	1 500 100 000
78036000149 Prendre en charge les salaires du personnel fonctionnaire et des contractuels du Conseil Constitutionnel	1 500 100 000	1 500 100 000	1 500 100 000
2 Biens et services	39 201 881	41 472 209	43 934 047
78036000110 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	39 201 881	41 472 209	43 934 047
3 Transferts	1 312 335 664	1 312 335 664	1 312 335 664
78033000133 Mettre en œuvre la politique du conseil constitutionnel en matière de régulation du fonctionnement des pouvoirs publics	1 312 335 664	1 312 335 664	1 312 335 664

SECTION 107: GRANDE CHANCELLERIE

SECTION 107: GRANDE CHANCELLERIE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Missions de l'Institution

Aux termes de la loi n°60-403 du 10 décembre 1960, modifiée par la loi n°61-207 du 12 juin 1961 qui organise l'Ordre National de la République de Côte d'Ivoire, le Grand Chancelier :

- préside le conseil de l'Ordre ;
- prépare les rapports, projets de décrets, règlements et décisions relatifs à l'Ordre et les soumet directement au Président de la République ;
- vise tous les décrets et règlements relatifs à l'Ordre ;
- présente au Président de la République les candidats proposés par les ministres, par d'autres personnes ou par lui-même pour les nominations ou promotions ;
- réunit le conseil de l'Ordre chaque fois qu'il le juge nécessaire et au moins deux fois par an à l'approche des époques de nominations et promotions.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1 : Gestion du Code des Valeurs et des Distinctions.

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	2 303 367 844	2 310 065 404	2 317 033 089
1.1 Ressources Intérieures	2 303 367 844	2 310 065 404	2 317 033 089
1.1.1 Budget Etat	2 303 367 844	2 310 065 404	2 317 033 089
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	2 303 367 844	2 310 065 404	2 317 033 089
2.1 Personnel	1 072 735 354	1 077 862 883	1 083 121 192
2.1.1 Solde y compris EPN	1 072 735 354	1 077 862 883	1 083 121 192
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	21 999 662	23 569 693	25 279 069
2.3 Transferts	1 208 632 828	1 208 632 828	1 208 632 828
2.4 Investissement	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1 : Gestion du Code des Valeurs et des Distinctions.

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2024	2025	2026
13009 Gestion du Code des Valeurs et des Distinctions	2 303 367 844	2 310 065 404	2 317 033 089
1 Personnel	1 072 735 354	1 077 862 883	1 083 121 192
78011100285 Gérer les dépenses de personnel	201 034 474	206 162 003	211 420 312
78011100328 Prendre en charge les salaires du personnel	871 700 880	871 700 880	871 700 880
2 Biens et services	21 999 662	23 569 693	25 279 069
78011100238 Gérer les activités d'abonnement	21 999 662	23 569 693	25 279 069
3 Transferts	1 208 632 828	1 208 632 828	1 208 632 828
78011100237 Assurer le fonctionnement de la Grande Chancellerie	1 158 632 828	1 158 632 828	1 158 632 828
78011100278 Acquérir des médailles de distinction	50 000 000	50 000 000	50 000 000

SECTION 108: PRIMATURE

SECTION 108: PRIMATURE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Missions de l'Institution

Aux termes du décret n° 2021-190 du 28 avril 2021 portant attributions des membres du Gouvernement, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement est chargé de mettre en œuvre la politique de la Nation, telle que définie par le Président de la République :

- il anime et coordonne l'activité gouvernementale ;
- il préside le Conseil de Gouvernement, réunion préparatoire du Conseil des Ministres, qui réunit l'ensemble des Membres du Gouvernement ;
- il exerce son autorité sur les Membres du Gouvernement et procède à leur évaluation périodique.

Dans le cadre de l'exercice de ses missions, le Premier Ministre reçoit, par délégation, une partie des prérogatives du Président de la République.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1 : Autorité Exécutive et de Coordination.
- Dotation 2 : Coordination Action Gouvernementale.
- Dotation 3 : Audit et Contrôle à posteriori de la dépense publique.
- Dotation 4 : Structures sous-tutelles de la Primature.

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	82 152 492 502	51 451 429 813	51 816 670 302
1.1 Ressources Intérieures	56 155 195 002	51 261 245 322	51 816 670 302
1.1.1 Budget Etat	56 155 195 002	51 261 245 322	51 816 670 302
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	25 997 297 500	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	25 997 297 500	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	82 152 492 502	51 451 429 813	51 816 670 302
2.1 Personnel	13 324 597 105	13 361 544 690	13 398 717 534
2.1.1 Solde y compris EPN	13 324 597 105	13 361 544 690	13 398 717 534
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	905 006 164	1 065 919 355	1 127 435 673
2.3 Transferts	25 134 809 456	26 499 441 277	27 595 187 095
2.4 Investissement	42 788 079 777	10 524 524 491	9 695 330 000
<i>Trésor</i>	16 790 782 277	10 524 524 491	9 695 330 000
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	25 997 297 500	0	0

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1 : Autorité Exécutive et de Coordination.

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2024	2025	2026
13010 Autorité Exécutive et de Coordination	24 769 036 399	18 301 140 519	18 860 418 067
1 Personnel	8 342 400 000	8 342 400 000	8 342 400 000
78013300428 Prendre en charge les salaires du personnel de la Primature	8 342 400 000	8 342 400 000	8 342 400 000
2 Biens et services	211 800 000	229 586 065	229 586 065
78013300425 Régie / Convention BNETD	211 800 000	229 586 065	229 586 065
3 Transferts	9 374 453 351	9 729 154 454	10 288 432 002
78013300424 Transférer au Prix d'Excellence	1 222 400 700	1 222 400 700	1 222 400 700
78013300426 Direction de la Solde/Gestion des conférences et missions	77 000 000	500 000 000	500 000 000
78013300427 Prendre en charge les missions en Côte d'Ivoire	37 000 000	37 000 000	37 000 000
78013300613 Prendre en charge les honoraires des agents sous contrats BNETD	159 402 718	159 402 718	159 402 718
78013300645 Transférer au Programme Cadres Dirigeants Côte d'Ivoire Emergente	100 000 000	1 000 000 000	1 024 535 730
78013300648 Mettre en œuvre la politique de la Nation telle que définie par le Président de la République	7 680 112 833	6 710 351 036	7 245 092 854
90098000003 Assurer le fonctionnement du Comité Interministériel pour la Formation des Enseignants (CIFE)	98 537 100	100 000 000	100 000 000
4 Investissements	6 840 383 048	0	0
Trésor	6 840 383 048	0	0
90013390141 Fonds d'études et pilotage/3ème C2D	6 000 000 000	0	0
78013300420 Equiper la Primature	380 000 000	0	0
78013300419 Réhabiliter extension annexe Primature	460 383 048	0	0

II.2. Dotation 2 : Coordination Action Gouvernementale.

II.2.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2024	2025	2026
13011 Coordination Action Gouvernementale	1 826 348 911	1 915 058 423	2 032 621 078
1 Personnel	383 721 454	383 721 454	383 721 454
78013300533 Prendre en charge les salaires du personnel du Secrétariat Général du Gouvernement	383 721 454	383 721 454	383 721 454
3 Transferts	1 442 627 457	1 531 336 969	1 648 899 624
78013300430 Transférer les crédits au SGG-BGVA	126 096 880	135 634 355	137 058 848
78013300431 Transférer les crédits au SGG-JO	65 256 583	69 300 000	77 840 776
78013300518 Coordonner l'action gouvernementale	1 251 273 994	1 326 402 614	1 434 000 000

II.3. Dotation 3 : Audit et Contrôle à posteriori de la dépense publique.

II.3.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2024	2025	2026
13012 Audit et Contrôle a posteriori de la dépense publique	2 299 714 798	2 167 298 842	2 123 223 035
1 Personnel	73 945 099	73 945 099	73 945 099
78013300521 Prendre en charge les salaires du personnel de l'Inspection Générale des Finances - PM	66 945 099	66 945 099	66 945 099
78013300557 Prendre en charge les salaires du personnel de l'IGF/Comité de suivi des recommandations des services de contrôle et d'inspection	7 000 000	7 000 000	7 000 000
3 Transferts	2 125 769 699	1 903 169 252	2 049 277 936
78013300434 Transférer les crédits à l'IGF / Fonds d'appui	205 614 812	100 000 000	100 000 000
78013300435 Transférer les crédits à L'IGF / CONAFIP	380 000 000	320 100 000	420 100 000
78013300529 Transférer les crédits à l'IGF/Comité de suivi des remboursements des crédits de TVA	30 524 913	32 000 000	32 000 000
78013300540 Contrôler le bon fonctionnement des Services Rattachés, des Directions Centrales et Services Extérieurs	657 434 974	592 419 252	629 835 936
78013300541 Transférer à l'IGF / Brigade de lutte contre la corruption	221 995 000	222 930 000	226 364 400
78013300542 Transférer les crédits à l'IGF / Comité de suivi des recommandations des services de contrôle et d'Inspection	40 000 000	42 400 000	45 792 000
78013300586 Transférer à l'IGF / Comité d'identification des recettes non fiscales	22 000 000	23 320 000	25 185 600
78013300650 Inspection Générale des Finances - PM / Audit Interne	568 200 000	570 000 000	570 000 000
4 Investissements	100 000 000	190 184 491	0
78013300656 Construire et équiper un immeuble R+2 au siège de la BLC/IGF	100 000 000	190 184 491	0

II.4. Dotation 4 : Structures sous-tutelles de la Primature.

II.4.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2024	2025	2026
13013 Structures sous-tutelles de la Primature	53 257 392 394	29 067 932 029	28 800 408 122
1 Personnel	4 524 530 552	4 561 478 137	4 598 650 981
78011100221 Transférer les crédits des subventions équilibre personnel au Centre National de Télé-détection et d'Information Géographique (CNTIG)	838 674 772	838 674 772	838 674 772
78013300437 Prendre en charge les salaires du personnel des structures sous-tutelles	928 817 180	943 281 837	957 971 755
78013300558 Prendre en charge le salaire du personnel à l'INCI	522 810 871	527 977 093	533 143 315
78013300617 Transférer les crédits de prise en charge du salaire du personnel du Comité de privatisation	348 268 269	348 268 269	348 268 269
78041100065 Transférer les subventions équilibre personnel au CEPICI	1 752 414 460	1 769 731 166	1 787 047 870
78046000504 Transférer les crédits de subventions équilibre personnel au Centre d'Information et Communication Gouvernementale (CICG)	133 545 000	133 545 000	133 545 000
2 Biens et services	693 206 164	836 333 290	897 849 608
78013300438 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone des Structures sous-tutelles de la Primature	693 206 164	836 333 290	897 849 608
3 Transferts	12 191 958 949	13 335 780 602	13 608 577 533

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2024	2025	2026
13013 Structures sous-tutelles de la Primature	53 257 392 394	29 067 932 029	28 800 408 122
13013010049 Transférer les crédits à la Commission Nationale des Frontières de Côte d'Ivoire (CNFCI)	829 047 706	878 790 568	949 093 813
78011100274 Mettre en œuvre la stratégie du Bureau National d'Etudes Techniques et de Développement (BNETD) en matière d'étude, la conception et la maîtrise des projets de l'Etat.	1 702 799 623	1 804 967 600	1 804 967 600
78011100276 Transférer les crédits au Comité de Pilotage des Partenariats Public-Privé (CNPPP)	2 174 400 340	1 425 982 854	1 438 554 252
78011100282 Transférer les crédits au Comité National de la Zone de Libre-échange Continentale Africaine (CN-ZLECAf)	228 500 000	242 210 000	261 586 800
78011100306 Mettre en œuvre la politique du Centre National de Télé-détection et d'Information Géographique (CNTIG) en matière de Géo- information et de Télé-détection appliquée	442 443 616	468 990 232	506 509 451
78013300527 Transférer les crédits au Comité de Privatisation	514 715 000	545 597 900	545 597 900
78013300585 Transférer les crédits à l'Imprimerie Nationale de Côte d'Ivoire	1 410 686 383	1 495 327 565	1 578 064 924
78013300624 Transférer les crédits à l'ONEG	198 423 431	210 328 836	210 328 836
78013300652 Transférer les crédits au Secrétariat Permanent du Comité Interministériel Action de L'Etat en Mer	350 355 829	371 377 178	339 577 178
78032000030 Transférer les crédits à la Plateforme Nationale de Réduction des Risques et de Gestion des Catastrophes	256 790 000	272 197 400	272 197 400
78041100062 Transférer les crédits relatifs à la promotion de l'Investissement	734 242 219	863 057 505	863 057 505
78041100072 Transférer les crédits au CEPICI	687 797 438	839 305 284	839 305 284
78041100080 Transférer les crédits relatifs aux activités du Doing Business	324 929 583	1 061 722 879	1 146 660 709
78046000388 Assister le gouvernement dans sa communication gouvernementale	604 817 706	915 593 100	915 593 100
78046000561 Renforcer les capacités des agents de l'Etat à l'utilisation des outils informatiques	250 000 000	714 264 795	711 415 875
78047400004 Transférer les Crédits à la Coordination pour la mise en œuvre du Plan d'Urgence pour la Commune D'Abobo (CPUCA)	150 947 185	160 004 016	160 004 016
78081000119 Transférer les crédits au Comité d'Organisation de la Coupe Africaine des Nations (COCAN) 2022	881 062 890	881 062 890	881 062 890
90013300024 Fonds Communs de Matérialisation des Frontières	450 000 000	185 000 000	185 000 000
4 Investissements	35 847 696 729	10 334 340 000	9 695 330 000
Trésor	9 850 399 229	10 334 340 000	9 695 330 000
90013390148 Programme d'amélioration du climat des affaires	750 000 000	8 434 340 000	8 295 330 000
90013390142 Mettre en œuvre le Projet Abidjan Legacy Program	1 219 600 000	0	0
90011100006 Coordonner, suivre et évaluer le PSGOUV/Primature	900 000 000	800 000 000	800 000 000
78074000662 Programme National Multisectoriel de Nutrition / Secteur Gouvernance Primature	1 019 461 192	0	0
78074000436 Projet d'appui multi sectoriel de nutrition et de développement de la petite enfance	473 340 413	0	0
78047400003 Projet d'urgence infrastructure Abobo	4 000 000 000	0	0
78032000032 Transférer les crédits de la réalisation de la Cartographie Nationale des Risques de catastrophes d'origine naturelle en Côte d'Ivoire	180 000 000	500 000 000	0
78011100243 Suivre l'exécution du PA-PSGOUV/Primature et Services Rattachés	500 000 000	600 000 000	600 000 000
41092200018 CCFP-ZOUHAN-HOUNIEN	287 115 552	0	0
28092200009 CLP-BOUNA	520 882 072	0	0
Financement extérieur	25 997 297 500	0	0
90013390149 Projet Intégré de Nutrition et de Développement de la Petite Enfance (PINUT-DPE)	7 497 297 500	0	0
90013390136 Projet de Cohésion Sociale des régions du Golfe de Guinée (COSO)	18 500 000 000	0	0

SECTION 109: MEDIATEUR DE LA REPUBLIQUE

SECTION 109: MEDiateur DE LA REPUBLIQUE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Missions de l'Institution

Aux termes de la loi organique n°2022-220 du 25 mars 2022 fixant les attributions, l'organisation et le fonctionnement de l'Organe de médiation dénommé «le Médiateur de la République », le Médiateur de la République a pour rôle de régler par la médiation, sans préjudice des compétences reconnues par les lois et les règlements aux autres Institutions et Structures de l'État, les différends de toute nature :

- opposant l'Administration publique aux administrés ;
- opposant les Collectivités territoriales, les Établissements Publics et tout autre organe investi d'une mission de service public aux administrés ;
- impliquant les communautés urbaines, villageoises ou toute autre entité communautaire.

Le Médiateur de la République est également chargé de contribuer au renforcement de la cohésion sociale.

Le Médiateur de la République peut à la requête du Président de la République, du Président de l'Assemblée Nationale ou du Président du Sénat, contribuer à toute action de conciliation entre l'Administration Publique et les Organisations sociales et professionnelles.

Le Médiateur de la République peut être sollicité pour des missions relatives aux questions de réconciliation et de paix au niveau national, régional ou international.

Le Médiateur de la République a également compétence pour connaître des litiges opposant des personnes privées, physiques ou morales, à des communautés urbaines ou villageoises.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1 : Médiation et Gestion des Conflits.

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	5 439 273 732	5 244 065 566	5 566 814 532
1.1 Ressources Intérieures	5 439 273 732	5 244 065 566	5 566 814 532
1.1.1 Budget Etat	5 439 273 732	5 244 065 566	5 566 814 532
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
2. CHARGES	5 439 273 732	5 244 065 566	5 566 814 532
2.1 Personnel	3 854 726 826	3 646 518 257	3 846 518 257
2.1.1 Solde y compris EPN	3 854 726 826	3 646 518 257	3 846 518 257
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	59 672 946	64 296 844	69 336 254
2.3 Transferts	1 524 873 960	1 533 250 465	1 650 960 021
2.4 Investissement	0	0	0
<i>Trésor</i>	0	0	0
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1 : Médiation et Gestion des Conflits.

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2024	2025	2026
13933 Médiation et Gestion des Conflits	5 439 273 732	5 244 065 566	5 566 814 532
1 Personnel	3 854 726 826	3 646 518 257	3 846 518 257
78011100284 Prendre en charge les salariales du personnel des fonctionnaires et contractuels de la Médiature	3 854 726 826	3 646 518 257	3 846 518 257
2 Biens et services	59 672 946	64 296 844	69 336 254
78011100268 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	59 672 946	64 296 844	69 336 254
3 Transferts	1 524 873 960	1 533 250 465	1 650 960 021
78011100294 Conduire la médiation entre l'administration et les administrés, mais également entre les administrés eux-mêmes, en vue d'harmoniser les rapports de ceux-ci.	1 524 873 960	1 533 250 465	1 650 960 021

SECTION 110: COMMISSION ELECTORALE INDEPENDANTE

SECTION 110: COMMISSION ELECTORALE INDEPENDANTE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Missions de l'Institution

Instituée par la Constitution du 1^{er} août 2000 en son article 32 alinéa 4, la Commission Électorale Indépendante a été créée par la loi n°2001-634 du 9 octobre 2001 portant composition, organisation, attributions et fonctionnement de la Commission Électorale Indépendante, modifiée par la loi 2004-542 du 14 décembre 2004 et les Décisions subséquentes n°2005-06 /PR du 15 juillet 2005 et n°2005-11/PR du 29 août 2005. Cette loi a subi trois autres modifications par la loi n°2014-335 du 18 juin 2014, la loi n°2014-664 du 03 novembre 2014 et la loi n°2019-708 du 5 août 2019.

La Commission Électorale Indépendante est chargée de l'organisation, de la supervision et du contrôle du déroulement de toutes les opérations électorales et référendaires dans le respect des lois et règlements en vigueur.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1 : Autorité Administrative d'Organisation et Gestion des Elections.
- Dotation 2 : Fonctionnement des Commissions Electorales Locales.
- Dotation 3 : Révision de la liste électorale.
- Dotation 4 : Organisation des scrutins.

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	31 531 445 062	91 219 266 745	55 421 807 164
1.1 Ressources Intérieures	31 531 445 062	91 219 266 745	55 421 807 164
1.1.1 Budget Etat	31 531 445 062	91 219 266 745	55 421 807 164
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	31 531 445 062	91 219 266 745	55 421 807 164
2.1 Personnel	2 922 054 188	2 669 959 919	2 869 959 919
2.1.1 Solde y compris EPN	2 922 054 188	2 669 959 919	2 869 959 919
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	26 780 352 909	86 813 122 110	50 788 603 445
2.3 Transferts	1 829 037 965	1 736 184 716	1 763 243 800
2.4 Investissement	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1 : Autorité Administrative d'Organisation et Gestion des Elections.

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2024	2025	2026
13017 Autorité Administrative d'Organisation et Gestion des Elections	5 331 445 062	5 019 266 745	5 281 807 164
1 Personnel	2 922 054 188	2 669 959 919	2 869 959 919
78016001373 Effectuer le transfert des subventions équilibre personnel à la CEI	2 922 054 188	2 669 959 919	2 869 959 919
2 Biens et services	580 352 909	613 122 110	648 603 445
13017010007 Gérer les activités d'abonnement	580 352 909	613 122 110	648 603 445
3 Transferts	1 829 037 965	1 736 184 716	1 763 243 800
78010200102 Assurer le fonctionnement courant des services centraux de la CEI	40 000 000	40 000 000	40 000 000
78016001372 Faire le transfert Commission Électorale Indépendante	1 789 037 965	1 696 184 716	1 723 243 800

II.2. Dotation 2 : Fonctionnement des Commissions Electorales Locales.

II.2.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2024	2025	2026
13932 Fonctionnement des Commissions Electorales Locales	8 000 000 000	9 000 000 000	9 000 000 000
2 Biens et services	8 000 000 000	9 000 000 000	9 000 000 000
13932010001 Assurer le fonctionnement des Commissions Electorales Locales de la CEI	8 000 000 000	9 000 000 000	9 000 000 000

II.3. Dotation 3 : Révision de la liste électorale.

II.3.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2024	2025	2026
13971 Révision de la liste électorale	18 200 000 000	25 700 000 000	16 130 000 000
2 Biens et services	18 200 000 000	25 700 000 000	16 130 000 000
13971010001 Réviser la liste électorale	18 200 000 000	25 700 000 000	16 130 000 000

II.4. Dotation 4 : Organisation des scrutins.

II.4.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2024	2025	2026
13972 Organisation des scrutins	0	51 500 000 000	25 010 000 000
2 Biens et services	0	51 500 000 000	25 010 000 000
13972010001 Organiser l'Election du Président de la République	0	51 500 000 000	0
13972010002 Organiser l'élection des Députés à l'Assemblée Nationale	0	0	25 010 000 000

SECTION 111: CHAMBRE NATIONALE DES ROIS ET CHEFS TRADITIONNELS

SECTION 111: CHAMBRE NATIONALE DES ROIS ET CHEFS TRADITIONNELS

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Missions de l'Institution

La chambre nationale des Rois et Chefs traditionnels, conformément à la Loi Organique n° 2020-942 du 25 novembre 2020 portant composition, attributions et fonctionnement de la Chambre nationale des Rois et Chefs traditionnels, est chargée de :

Au titre de la gestion des Rois et Chefs traditionnels :

- dresser le répertoire des Rois et Chefs traditionnels ;
- dresser le répertoire des us et coutumes ;
- favoriser les échanges interculturels ;
- veiller au respect du statut des Rois et Chefs traditionnels ;
- contribuer à régler les litiges relatifs à la désignation des autorités traditionnelles conformément aux us et coutumes ;
- organiser des séances de formation à l'endroit des autorités traditionnelles ;
- organiser l'assistance aux autorités traditionnelles et leur prise en charge sociale.

Au titre des questions d'ordre national, elle a pour mission de :

- promouvoir le civisme ;
- initier des missions de médiation pour la prévention et la gestion des crises et conflits ;
- émettre un avis consultatif sur des questions d'intérêt national ;
- contribuer à la mobilisation des populations pour les activités de développement ;
- veiller à la préservation du patrimoine culturel de la Côte d'Ivoire en relation avec les Institutions étatiques.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1 : Valorisation des Us et Coutumes et Promotion de la Cohésion Sociale.

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	4 271 069 446	4 498 891 488	4 845 816 825
1.1 Ressources Intérieures	4 271 069 446	4 498 891 488	4 845 816 825
1.1.1 Budget Etat	4 271 069 446	4 498 891 488	4 845 816 825
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
2. CHARGES	4 271 069 446	4 498 891 488	4 845 816 825
2.1 Personnel	0	0	0
2.1.1 Solde y compris EPN	0	0	0
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	135 069 446	146 785 808	159 583 782
2.3 Transferts	4 136 000 000	4 352 105 680	4 686 233 043
2.4 Investissement	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1 : Valorisation des Us et Coutumes et Promotion de la Cohésion Sociale.

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2024	2025	2026
13020 Valorisation des Us et Coutumes et Promotion de la Cohésion Sociale	4 271 069 446	4 498 891 488	4 845 816 825
2 Biens et services	135 069 446	146 785 808	159 583 782
11011100017 Gérer les abonnements de la chambre des Rois	135 069 446	146 785 808	159 583 782
3 Transferts	4 136 000 000	4 352 105 680	4 686 233 043
11011100016 Assurer le fonctionnement de la chambre des rois et des chefs traditionnels	4 136 000 000	4 352 105 680	4 686 233 043

SECTION 114: COUR DE CASSATION

SECTION 114: COUR DE CASSATION

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Missions de l'Institution

Aux termes de la loi n°2020-967 du 17 décembre 2020 déterminant les attributions, la composition, l'organisation et le fonctionnement de la Cour de Cassation, en son article 14 : « (...) la Cour de Cassation statue souverainement sur les pouvoirs en cassation dirigés contre les arrêts et jugements rendus en dernier ressort, par les juridictions statuant en matière civile, commerciale, sociale et pénale.

Elle connaît en outre : des demandes en révision, des demandes de renvoi d'une juridiction à une autre, des prises à partie, des récusations, des inscriptions de faux, des règlements de juges, des demandes en annulation des actes par lesquels les juges de l'ordre judiciaire excèdent leurs pouvoirs, des recours contre ses arrêts, des demandes en interprétation et en rectification, de la tierce opposition ».

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1 : Contrôle de l'Application et Interprétation des Lois.

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	6 605 687 094	6 463 969 323	6 510 051 956
1.1 Ressources Intérieures	6 605 687 094	6 463 969 323	6 510 051 956
1.1.1 Budget Etat	6 605 687 094	6 463 969 323	6 510 051 956
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	6 605 687 094	6 463 969 323	6 510 051 956
2.1 Personnel	3 315 369 720	3 353 532 957	3 392 163 197
2.1.1 Solde y compris EPN	3 315 369 720	3 353 532 957	3 392 163 197
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	93 779 620	100 621 782	108 074 175
2.3 Transferts	2 946 537 754	3 009 814 584	3 009 814 584
2.4 Investissement	250 000 000	0	0
Trésor	250 000 000	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1 : Contrôle de l'Application et Interprétation des Lois.

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2024	2025	2026
13028 Contrôle de l'Application et Interprétation des Lois	6 605 687 094	6 463 969 323	6 510 051 956
1 Personnel	3 315 369 720	3 353 532 957	3 392 163 197
78011100302 Prendre en charge les salaires du personnel de la cour de cassation	196 694 184	196 694 184	196 694 184
78011100312 Prendre en charge les rémunérations des fonctionnaires de la Cour de Cassation	3 118 675 536	3 156 838 773	3 195 469 013
2 Biens et services	93 779 620	100 621 782	108 074 175
78011100317 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	93 779 620	100 621 782	108 074 175
3 Transferts	2 946 537 754	3 009 814 584	3 009 814 584
78011100269 Examiner les requêtes, les pouvoirs, les enrôlements, les sursis à exécution et autres dossiers	988 312 949	988 312 949	988 312 949
78011100286 Examiner les décisions rendues par les cours et tribunaux de l'ordre judiciaire	1 068 317 513	1 068 317 513	1 068 317 513
78011100314 Examiner les questions relatives à l'indépendance de la magistrature et à la déontologie des magistrats	0	63 276 830	63 276 830
78036000180 Prendre en charge diverses autres dépenses de la Cour de Cassation (Primes du personnel, rémunération des décisionnaires et contractuels, émoluments)	889 907 292	889 907 292	889 907 292
4 Investissements	250 000 000	0	0
Trésor	250 000 000	0	0
78033000151 Construire le siège de la Cour de Cassation	126 000 000	0	0
78033000123 Réhabiliter les locaux de la Cour de Cassation	124 000 000	0	0

SECTION 115: COUR DES COMPTES

SECTION 115: COUR DES COMPTES

I. PRESENTATION GENERALE

I.1.Missions de l'Institution

Aux termes de la **Loi Organique n°2018-979 du 27 décembre 2018** déterminant les attributions, la composition, l'organisation et le fonctionnement de la Cour des comptes est une juridiction suprême qui a des attributions juridictionnelles, de contrôle et de consultation.

A ce titre, la Cour des comptes :

- connaît en premier et dernier ressort des litiges non dévolus aux Chambres régionales des comptes installées dans les différents ressorts territoriaux ;
- connaît en cassation des pouvoirs dirigés contre ses arrêts définitifs dans les conditions prévues par les articles 53 in fine, 111 et 112 de la présente Loi Organique ;
- connaît en appel des jugements rendus par les Chambres régionales des comptes ;
- juge les comptes des comptables publics, les comptes des comptables de fait et les fautes de gestion ;
- dispose d'un pouvoir de contrôle de la gestion des services de l'État, des établissements publics nationaux et des collectivités territoriales. Elle s'assure de l'effectivité du recouvrement des ressources publiques, du bon emploi des crédits, fonds et valeurs gérés par les agents de l'État et par les autres personnes morales de droit public ;
- assure la vérification des comptes et le contrôle de la gestion :
 - des sociétés, groupements ou organismes, quel que soit leur statut juridique, dans lesquels l'État, les Collectivités Territoriales, les personnes ou établissements publics nationaux, les organismes soumis au contrôle de la Cour des comptes détiennent directement, séparément ou ensemble, plus de la moitié du capital ou des voix dans les organes délibérants ;
 - des personnes morales dans lesquelles l'État ou les organismes soumis au contrôle de la Cour des comptes, détiennent directement, séparément ou ensemble, une participation au capital permettant d'exercer un pouvoir prépondérant de décision ou de gestion ;
 - des services publics concédés.
- contrôle les organismes de sécurité et de prévoyance sociale, y compris les organismes de droit privé qui assurent, en tout ou partie, la gestion d'un régime de prévoyance obligatoire ;
- contrôle la gestion de tout organisme ou association qui bénéficie d'un concours financier de l'État ou d'une autre personne morale de droit public, ainsi que de tout organisme bénéficiant du concours financier des entreprises publiques et de leurs filiales ;
- contrôle la conformité de l'emploi des ressources collectées auprès du public avec les objectifs énoncés lors de l'appel à la générosité publique ;
- procède à la vérification, dans le respect de leur autonomie financière, des comptes d'emploi des crédits alloués aux pouvoirs publics constitutionnels dotés d'un comptable public ou d'un agent comptable tenant lieu de comptable public sont adressés, après la clôture de chaque exercice ;
- assiste le Parlement et le Gouvernement dans le contrôle de l'exécution des lois de finances et dans les domaines relevant de sa compétence ;
- adresse au Président de la République et présente au Parlement et au Conseil Économique, Social, Environnemental et culturel, au plus tard à la fin de l'année suivant la clôture de l'exercice, un rapport public annuel dans lequel elle expose ses observations et en tire les enseignements ;

- peut adresser au Président de la République et présenter au Parlement et au Conseil Économique, Social, Environnemental et culturel, des rapports de synthèse sur des sujets particuliers ;
- peut être consultée par le Gouvernement, le Parlement et le Conseil Économique, Social, Environnemental et Culturel, sur toute question relative à la gestion des services de l'État et des collectivités publiques ;
- reçoit la déclaration authentique de patrimoine du Président de la République et du Vice-président lors de leur entrée en fonction et à la fin de celle-ci, conformément à la législation en vigueur ;
- reçoit la déclaration de patrimoine du Président des membres de la Haute Autorité pour la bonne Gouvernance lors de leur entrée en fonction et à la fin de celle-ci.

1.2 Identification des dotations

- Dotation 1 : Juridiction Financière de l'Ordre Administratif.

1.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	7 272 701 859	6 574 889 094	6 804 804 001
1.1 Ressources Intérieures	7 272 701 859	6 574 889 094	6 804 804 001
1.1.1 Budget Etat	7 272 701 859	6 574 889 094	6 804 804 001
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	7 272 701 859	6 574 889 094	6 804 804 001
2.1 Personnel	4 009 447 595	4 044 677 166	4 080 286 557
2.1.1 Solde y compris EPN	4 009 447 595	4 044 677 166	4 080 286 557
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	125 969 072	136 639 479	148 290 873
2.3 Transferts	2 137 285 192	2 393 572 449	2 576 226 571
2.4 Investissement	1 000 000 000	0	0
<i>Trésor</i>	<i>1 000 000 000</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1 : Juridiction Financière de l'Ordre Administratif.

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2024	2025	2026
13935 Juridiction Financière de l'Ordre Administratif	7 272 701 859	6 574 889 094	6 804 804 001
1 Personnel	4 009 447 595	4 044 677 166	4 080 286 557
78011100251 Prendre en charge les salaires du personnel de la Cour des Comptes	741 776 203	741 776 203	741 776 203
78011100319 Prendre en charge les rémunérations des fonctionnaires de la Cour des Comptes	3 267 671 392	3 302 900 963	3 338 510 354
2 Biens et services	125 969 072	136 639 479	148 290 873
78011100250 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone de la Cour des Comptes	125 969 072	136 639 479	148 290 873
3 Transferts	2 137 285 192	2 393 572 449	2 576 226 571
78033000140 Mettre en œuvre la politique de la Cour des Comptes en matière de Jugement des comptes publics, de contrôle de gestion des services de l'Etat et d'assistance au Parlement et au Gouvernement.	2 137 285 192	2 393 572 449	2 576 226 571
4 Investissements	1 000 000 000	0	0
Trésor	1 000 000 000	0	0
78011100252 Construire et Équiper le siège de la Cour des Comptes	1 000 000 000	0	0

SECTION 116: PARQUET GENERAL

SECTION 116: PARQUET GENERAL

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Missions de l'Institution

Aux termes de la **loi n°2020-883 du 21 octobre 2020** déterminant la composition et le fonctionnement du Parquet Général près la Cour de Cassation et le Conseil d'État, le Parquet Général près la Cour de Cassation et le Conseil d'État assure les fonctions du ministère public auprès de la Cour de Cassation et du Conseil d'État.

Le Procureur Général près la Cour de Cassation et le Conseil d'État requiert, en toutes matières, l'application de la loi devant la Cour de Cassation et le Conseil d'État. Il veille à la bonne application des lois et règlements par la Cour de Cassation et par le Conseil d'État. Il exerce les fonctions du ministère public par voie de réquisitions ou de conclusions écrites. Toutefois, il peut faire des observations orales complémentaires devant les différentes formations juridictionnelles de la Cour de cassation et du Conseil d'État.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1 : Parquet Général.

1.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	1 279 960 342	1 284 633 821	1 289 731 449
1.1 Ressources Intérieures	1 279 960 342	1 284 633 821	1 289 731 449
1.1.1 Budget Etat	1 279 960 342	1 284 633 821	1 289 731 449
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	1 279 960 342	1 284 633 821	1 289 731 449
2.1 Personnel	415 604 000	415 604 000	415 604 000
2.1.1 Solde y compris EPN	415 604 000	415 604 000	415 604 000
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	58 401 696	63 075 175	68 172 803
2.3 Transferts	805 954 646	805 954 646	805 954 646
2.4 Investissement	0	0	0
<i>Trésor</i>	0	0	0
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	0	0

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1 : Parquet Général.

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2024	2025	2026
13029 Parquet Général	1 279 960 342	1 284 633 821	1 289 731 449
1 Personnel	415 604 000	415 604 000	415 604 000
78011100303 Prendre en charge les salaires du personnel du Parquet Général	415 604 000	415 604 000	415 604 000
2 Biens et services	58 401 696	63 075 175	68 172 803
78011100283 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone du Parquet Général	58 401 696	63 075 175	68 172 803
3 Transferts	805 954 646	805 954 646	805 954 646
78033000139 Mettre en œuvre la politique du Parquet Général en matière de veille de la bonne application des lois et règlements au sein de la Cour suprême, la Cour de cassation et du Conseil d'Etat.	805 954 646	805 954 646	805 954 646

SECTION 117: PARQUET GENERAL PRES LA COUR DES COMPTES

SECTION 117: PARQUET GENERAL PRES LA COUR DES COMPTES

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Missions de l'Institution

Aux termes de la **Loi Organique n°2018-979 du 27 décembre 2018** déterminant les attributions, la composition, l'organisation et le fonctionnement de la Cour des comptes, le Procureur général assure les fonctions du Ministère public près la Cour des comptes.

A ce titre, le Procureur Général près la Cour des comptes :

- assure l'administration et la discipline du Parquet général ;
- peut requérir l'application de la loi devant toutes les chambres de la Cour des comptes et en toutes matières ;
- bénéficie en tant que de besoin des services administratifs de la Cour des comptes ;
- est présent ou représenté dans les formations consultatives de la Cour quand il n'en est pas membre ;
- veille à la bonne application des lois et règlements au sein de la Cour ;
- exerce les fonctions du Ministère public par voie de réquisitions ou de conclusions écrites et peut faire des observations orales, complémentaires devant les différentes formations juridictionnelles ;
- reçoit obligatoirement communication pour avis des rapports et arrêts définitifs sur les gestions patentes, les saisines pour gestion de fait ou faute de gestion et les recours en révision ou pourvois en cassation ;
- communique directement avec les autorités administratives ou judiciaires par note du Ministère public ;
- tient l'état des ordonnateurs et des comptables publics ainsi que celui des services de l'État, des collectivités locales et des entreprises ou organismes assujettis au contrôle de la Cour des comptes. A cette fin, il lui est adressé, sur instructions du Ministre chargé des Finances publiques au début de chaque année, la liste des postes comptables, celle des comptables publics assignataires et l'arrêté portant liste des entreprises publiques. Il est de même destinataire du procès-verbal relatif à la réception des comptes des comptables publics par le greffe de la Cour ;
- est informé par le greffier en chef des retards dans la production de comptes et des pièces justificatives ;
- est consulté par le Président de la Cour des comptes avant toute décision de destruction des liasses ;
- défère à la Cour des comptes les opérations présumées constitutives de gestion de fait. Il requiert l'application des amendes prévues ;
- suit, en relation avec les services habilités du Ministère en charge des Finances publiques, l'exécution des arrêts définitifs et décisions de la Cour des Comptes ;
- exerce un contrôle sur les activités des parquets près les chambres régionales des comptes.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1 : Ministère Public près la Cour des Comptes.

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	1 668 482 039	1 669 012 071	1 669 588 337
1.1 Ressources Intérieures	1 668 482 039	1 669 012 071	1 669 588 337
1.1.1 Budget Etat	1 668 482 039	1 669 012 071	1 669 588 337
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	1 668 482 039	1 669 012 071	1 669 588 337
2.1 Personnel	545 547 068	545 547 068	545 547 068
2.1.1 Solde y compris EPN	545 547 068	545 547 068	545 547 068
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	7 934 971	8 465 003	9 041 269
2.3 Transferts	1 115 000 000	1 115 000 000	1 115 000 000
2.4 Investissement	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1 : Ministère Public près la Cour des Comptes.

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2024	2025	2026
13934 Ministère Public près la Cour des Comptes	1 668 482 039	1 669 012 071	1 669 588 337
1 Personnel	545 547 068	545 547 068	545 547 068
78011100267 Prendre en charge les salaires du personnel du PGPC	545 547 068	545 547 068	545 547 068
2 Biens et services	7 934 971	8 465 003	9 041 269
78011100324 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	7 934 971	8 465 003	9 041 269
3 Transferts	1 115 000 000	1 115 000 000	1 115 000 000
78033000146 Mettre en œuvre la politique du Parquet Général près de la Cour des Comptes en matière de bonne application des lois et règlements au sein de la Cour des Comptes	1 115 000 000	1 115 000 000	1 115 000 000

SECTION 118: CONSEIL D'ETAT

SECTION 118: CONSEIL D'ETAT

I. PRESENTATION GENERALE

I.1. Missions de l'Institution

La révision constitutionnelle, opérée par la Loi n°2020-348 du 19 mars 2020, qui a consacré la disparition de la Cour Suprême, a érigé le Conseil d'État en Institution. Il exerce les attributions qui lui sont dévolues par les lois en vigueur. La loi de référence, à savoir la Loi Organique n°2020-968 du 17 décembre 2020 déterminant les attributions, la composition, l'organisation et le fonctionnement du Conseil d'Etat lui confère:

- des attributions contentieuses, notamment le recours pour excès de pouvoir contre les décisions administratives en 1^{er} et dernier ressort, les pourvois en cassation dirigés contre toutes les décisions où une personne morale de droit public est partie et le contentieux électoral administratif en 1^{er} et dernier ressort ;
- des attributions consultatives, notamment des avis émis sur tout projet de texte qui lui est soumis par le Président de la République et les Membres du Gouvernement.

I.2 Identification des dotations

- Dotation 1 : Juridiction de l'Ordre administratif.

I.3 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	4 880 060 122	5 057 544 204	5 325 002 181
1.1 Ressources Intérieures	4 880 060 122	5 057 544 204	5 325 002 181
1.1.1 Budget Etat	4 880 060 122	5 057 544 204	5 325 002 181
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	4 880 060 122	5 057 544 204	5 325 002 181
2.1 Personnel	2 002 858 551	2 037 675 627	2 073 174 141
2.1.1 Solde y compris EPN	2 002 858 551	2 037 675 627	2 073 174 141
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	45 936 747	49 533 890	53 457 044
2.3 Transferts	2 831 264 824	2 970 334 687	3 198 370 996
2.4 Investissement	0	0	0
Trésor	0	0	0
Financement extérieur (Dons/Emprunts)	0	0	0

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1 : Juridiction de l'Ordre administratif.

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2024	2025	2026
13025 Juridiction de l'Ordre administratif	4 880 060 122	5 057 544 204	5 325 002 181
1 Personnel	2 002 858 551	2 037 675 627	2 073 174 141
78011100246 Prendre en charge les salaires du personnel	223 933 309	223 933 309	223 933 309
78011100313 Prendre en charge les rémunérations des fonctionnaires du Conseil d'Etat	1 778 925 242	1 813 742 318	1 849 240 832
2 Biens et services	45 936 747	49 533 890	53 457 044
78011100311 Prendre en charge les frais d'abonnement et de factures d'eau, d'électricité et de téléphone	45 936 747	49 533 890	53 457 044
3 Transferts	2 831 264 824	2 970 334 687	3 198 370 996
78011100245 Mettre en œuvre la politique du Conseil d'Etat en matière contentieuse et consultative	1 982 132 412	2 121 202 275	2 349 238 584
78036000181 Prendre en charge diverses autres dépenses du Conseil d'Etat (Primes du personnel, rémunération des décisionnaires et contractuels, émoluments du Président)	849 132 412	849 132 412	849 132 412

SECTION 119: HAUT REPRESENTANT DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

SECTION 119: HAUT REPRESENTANT DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1 Identification des dotations

- Dotation 1 : Haut Représentant du Président de la République

1.2 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	2 098 650 919	2 098 650 919	2 098 650 919
1.1 Ressources Intérieures	2 098 650 919	2 098 650 919	2 098 650 919
1.1.1 Budget Etat	2 098 650 919	2 098 650 919	2 098 650 919
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	2 098 650 919	2 098 650 919	2 098 650 919
2.1 Personnel	0	0	0
2.1.1 Solde y compris EPN	0	0	0
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	86 650 919	86 650 919	86 650 919
2.3 Transferts	2 012 000 000	2 012 000 000	2 012 000 000
2.4 Investissement	0	0	0
<i>Trésor</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1 : Haut Représentant du Président de la République

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2024	2025	2026
13031 Haut Représentant du Président de la République	2 098 650 919	2 098 650 919	2 098 650 919
2 Biens et services	86 650 919	86 650 919	86 650 919
90011100033 Prendre en charge les frais d'abonnement et de facture d'eau, d'électricité et de téléphone	86 650 919	86 650 919	86 650 919
3 Transferts	2 012 000 000	2 012 000 000	2 012 000 000
90011100032 Transférer les crédits de fonctionnement au Haut Représentant du Président de la République	2 012 000 000	2 012 000 000	2 012 000 000

SECTION 120: CONSEIL SUPERIEUR DE LA MAGISTRATURE

SECTION 120: CONSEIL SUPERIEUR DE LA MAGISTRATURE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1 Identification des dotations

- Dotation 1 : Conseil Supérieur de la Magistrature

1.2 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	1 435 808 866	0	0
1.1 Ressources Intérieures	1 435 808 866	0	0
1.1.1 Budget Etat	1 435 808 866	0	0
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	1 435 808 866	0	0
2.1 Personnel	0	0	0
2.1.1 Solde y compris EPN	0	0	0
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	0	0	0
2.3 Transferts	1 435 808 866	0	0
2.4 Investissement	0	0	0
<i>Trésor</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	<i>0</i>	<i>0</i>	<i>0</i>

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1 : Conseil Supérieur de la Magistrature

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2024	2025	2026
13032 Conseil Supérieur de la Magistrature	1 435 808 866	0	0
3 Transferts	1 435 808 866	0	0
90011100034 Transférer les crédits de fonctionnement au Conseil Supérieur de la Magistrature	1 435 808 866	0	0

**SECTION 322: MINISTERE DES FINANCES ET DU
BUDGET**

SECTION 322: MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET

I. PRESENTATION GENERALE

I.1 Identification des dotations

- Dotation 1 : Dettes Intérieures
- Dotation 2 : Dettes Extérieures
- Dotation 3 : Dépenses Communes
- Dotation 4 : Divers et imprévus.

I.2 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	6 646 879 431 400	7 087 430 514 434	7 335 180 165 732
1.1 Ressources Intérieures	6 646 879 431 400	6 006 949 158 952	6 749 443 158 210
1.1.1 Budget Etat	6 646 879 431 400	6 006 949 158 952	6 749 443 158 210
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	0	1 080 481 355 482	585 737 007 522
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	0	1 080 481 355 482	585 737 007 522
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	6 646 879 431 400	7 087 430 514 434	7 335 180 165 732
2.1 Personnel	5 406 654 179	4 940 240 608	5 735 713 031
2.1.1 Solde y compris EPN	5 406 654 179	4 940 240 608	5 735 713 031
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	1 583 570 904 560	1 539 185 347 670	1 403 707 453 188
2.3 Transferts et subventions	3 485 443 175 739	4 260 725 082 866	3 867 526 202 538
2.4 Investissement	1 572 458 696 922	1 282 579 843 290	2 058 210 796 975
<i>Trésor</i>	1 572 458 696 922	202 098 487 808	1 472 473 789 453
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	0	1 080 481 355 482	585 737 007 522

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1 : Dettes Intérieures.

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2024	2025	2026
11018 Dettes Intérieures	2 314 023 963 605	2 696 256 818 285	2 338 248 989 571
2 Biens et services	579 664 304 144	602 524 960 676	492 838 048 695
78011201502 Payer les intérêts des Souscriptions aux Emprunts Obligataires de l'Etat	303 804 991 722	299 711 026 114	257 103 387 634
78011201503 Payer les intérêts des Bons du Trésor	18 742 500 000	19 679 625 000	0
78011201506 Payer les frais et commissions sur titres publics	39 612 500 000	47 093 125 000	0
78011202150 Payer les intérêts des Divers financements structurés	81 098 164 359	105 620 070 218	118 785 961 493
78011202305 Payer les intérêts de la dette auprès de la BCEAO - Découverts du Trésor à l'Intérieur du Plafond	6 500 510 622	6 466 729 329	6 329 569 680
78011202314 Payer les intérêts des Obligations du Trésor	127 233 142 829	121 585 015 402	109 462 260 275
78011202320 Payer les intérêts de la dette auprès de la BCEAO - Remboursement allocation DTS	247 494 612	247 494 613	247 494 613
78011202476 Payer les intérêts de la dette auprès de la CGRAE-Dette titrisée	2 425 000 000	2 121 875 000	909 375 000
3 Transferts	1 734 359 659 461	2 093 731 857 609	1 845 410 940 876
78011201510 Rembourser le capital des dettes titrisées-Passifs audités	1 460 339 170	1 460 339 170	368 339 170
78011201512 Rembourser le capital des Souscriptions aux Emprunts Obligataires de l'Etat	779 827 419 675	806 451 751 675	778 287 787 425
78011201513 Rembourser le capital des Bons du Trésor	240 747 000 000	240 747 000 000	240 747 000 000
78011201516 Rembourser le capital de la dette auprès de NSIA Banque-titrisation de 3,754 mrd\$ 0% 2017	587 200 000	53 200 000	53 200 000
78011201893 Rembourser le capital de la dette auprès de la BACI-titrisation arriérés de créances (18,48 mrd\$)	375 714 286	375 714 286	375 714 286
78011202246 Rembourser le capital des Obligations du Trésor	492 898 082 000	634 484 512 000	286 161 866 000
78011202267 Rembourser le capital des Divers financements structurés	201 056 992 229	357 540 109 686	491 063 203 124
78011202439 Rembourser le capital de la dette auprès de la BCEAO-Découverts du Trésor à l'intérieur du plafond	0	10 212 318 691	8 070 918 770
78011202478 Rembourser le capital de la dette auprès de la CGRAE-Dette titrisée	0	25 000 000 000	25 000 000 000
78011202480 Rembourser le capital de la dette auprès du Conseil Café Cacao-Dette titrisée	11 182 500 000	11 182 500 000	11 182 500 000
78011202482 Rembourser le capital de la dette auprès de Ivoire Facility Management (IFM)-Dette titrisée	4 754 412 102	4 754 412 102	2 630 412 102
78011202485 Rembourser le capital de la dette auprès de la BGF Bank-Dette titrisée	211 428 570	211 428 570	211 428 571
78011202487 Rembourser le capital de la dette auprès de la BICICI-Dette titrisée	92 857 143	92 857 143	92 857 142
78011202489 Rembourser le capital de la dette auprès de Ecobank-Dette titrisée	1 137 142 857	1 137 142 857	1 137 142 857
78011202491 Rembourser le capital de la dette auprès de la SIB-Dette titrisée	28 571 429	28 571 429	28 571 429

II.2. Dotation 2 : Dettes Extérieures.

II.2.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2024	2025	2026
12019 Dettes Extérieures	2 482 313 417 882	2 821 554 319 641	2 632 254 867 851
2 Biens et services	741 229 901 604	758 882 139 324	728 633 651 305
78011201519 Payer les intérêts de la dette auprès de la BOAD	17 200 543 719	17 193 838 406	17 643 831 238
78011201520 Payer les intérêts de la dette auprès du FIDA	294 765 729	302 320 630	294 262 070
78011201521 Payer les intérêts de la dette au Fonds Kowétien	955 483 713	1 021 550 118	1 623 111 242
78011201522 Payer les intérêts de la dette auprès du Club de PARIS	14 912 786 334	23 313 015 252	34 270 296 923
78011201523 Payer les intérêts de la dette auprès de la BADEA - PAL	1 340 983 645	1 524 183 743	1 528 428 135
78011201524 Payer les intérêts de la dette auprès d'AFREXIMBANK	9 245 047 240	6 548 767 280	4 581 283 105
78011201525 Payer les intérêts de la dette auprès de Bank Of China (BOC)	10 043 053 722	8 733 995 569	7 416 319 583
78011201845 Payer les frais financiers, commissions et honoraires aux autres organismes	20 000 000 000	20 000 000 000	0
78011201943 Payer les intérêts de la dette auprès du Fonds Monétaire International (FMI)	8 566 437 271	5 218 262 545	3 549 859 221
78011201944 Payer les intérêts de la dette auprès de la Banque Islamique de Développement	8 958 439 904	10 080 690 727	11 796 437 346
78011201945 Payer les intérêts de la dette auprès de la Société Générale Corporate and Investment bank (SGCIB)	15 817 475 735	14 400 195 120	12 658 848 171
78011201946 Payer les intérêts de la dette auprès du Crédit Agricole Corporate Investment Bank (CACIB)	5 181 597 470	5 941 141 841	7 225 055 654
78011202029 Payer les intérêts de la dette auprès de la Banque Mondiale et IDA	26 904 472 308	30 901 136 749	34 049 370 408
78011202051 Payer les intérêts de la dette auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD)	7 871 943 248	8 813 077 782	9 246 691 582
78011202052 Payer les intérêts de la dette auprès de la BIDC - CEDEAO	6 002 311 381	8 840 967 601	12 257 843 686
78011202053 Payer les intérêts de la dette auprès de la Banque Industrielle et Commerciale de Chine (ICBC)	21 262 784 279	19 021 151 232	16 741 479 376
78011202128 Payer les intérêts de la dette auprès du Crédit Suisse	3 505 766 719	2 226 353 335	955 643 451
78011202129 Payer les intérêts de la dette auprès du MUFG Bank	38 270 947 860	51 849 324 877	62 239 779 967
78011202131 Payer les intérêts de la dette auprès de KBC Bank	416 149 793	325 678 996	236 406 444
78011202132 Payer les intérêts de la dette auprès d'autres banques extérieures	113 274 590 560	97 471 212 358	82 543 470 965
78011202149 Payer les intérêts de la dette auprès des autres Créanciers à l'Extérieur	43 301 304 125	43 267 863 825	40 345 181 393
78011202191 Payer les intérêts de la dette auprès de la Banque Commerciale tchèque (XSOB)	1 319 967 879	253 903 113	616 972 295
78011202197 Payer les intérêts de la dette auprès de Internationale Nederlanden Groep (ING Bank)	3 949 505 788	3 681 312 764	3 179 816 359
78011202215 Payer les intérêts de la dette auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI)	819 856 738	755 459 268	695 297 523
78011202217 Payer les intérêts des titres Eurobonds	357 913 164 911	373 365 650 266	357 970 072 358
78011202247 Payer les intérêts de la dette auprès de la Vnechtorgbank (VTB)	1 364 054 533	515 391 968	188 617 634
78011202271 Payer les intérêts de la dette auprès des Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole	1 164 226 047	1 605 771 593	2 281 223 732
78011202338 Payer les intérêts de la dette auprès du Fonds Saoudien	997 142 877	803 863 544	1 029 345 505
78011202492 Payer les intérêts de la dette auprès de l'Asian Infrastructure Investment Bank (AIIB)	375 098 076	906 058 822	1 468 705 939

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2024	2025	2026
12019 Dettes Extérieures	2 482 313 417 882	2 821 554 319 641	2 632 254 867 851
3 Transferts	1 741 083 516 278	2 062 672 180 317	1 903 621 216 546
78011201527 Rembourser le capital de la dette auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD)	8 167 081 954	24 544 173 745	25 112 984 903
78011201528 Rembourser le capital de la dette auprès de la Banque Mondiale et IDA	40 346 439 942	54 569 244 215	74 196 038 499
78011201529 Rembourser le capital de la dette auprès de la Banque Européenne d'Investissement (BEI)	6 639 957 593	6 257 169 244	6 262 625 215
78011201530 Rembourser le capital de la dette auprès du Fonds Kowétien	3 147 506 128	3 127 138 813	3 543 840 633
78011201531 Rembourser le capital de la dette auprès de la Vnechtorgbank (VTB)	15 526 378 083	9 254 015 313	2 981 652 545
78011201532 Rembourser le capital de la dette auprès de la Banque Commerciale Tchèque (XSOB)	11 806 701 234	2 508 924 012	7 526 772 037
78011201533 Rembourser le capital de la dette auprès d'AFREXIMBANK	68 744 293 600	41 784 460 900	32 797 850 000
78011201534 Rembourser le capital de la dette auprès de Bank Of China (BOC)	61 147 822 196	62 760 964 770	56 792 597 538
78011201858 Rembourser le capital de la dette auprès de la BADEA-PAL	1 929 310 908	1 489 220 384	2 390 608 927
78011201926 Rembourser le capital de la dette auprès des autres créanciers à l'extérieur	84 638 100 245	146 641 846 291	181 648 748 144
78011201947 Rembourser le capital de la dette auprès du FIDA	562 070 257	1 080 123 371	1 381 683 203
78011201948 Rembourser le capital de la dette auprès du Fonds Saoudien	3 908 564 303	5 300 858 982	6 826 823 201
78011201949 Rembourser le capital de la dette auprès de la Société Générale Corporate and Investment Bank (SGCIB)	86 582 780 671	92 611 448 167	56 967 968 986
78011202054 Rembourser le capital de la dette auprès de la BOAD	39 848 357 598	39 306 925 993	44 477 759 326
78011202055 Rembourser le capital des titres EUROBONDS	124 827 453 540	192 006 756 096	202 525 690 005
78011202099 Rembourser le capital de la dette auprès de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole	3 162 000 065	2 930 626 692	2 930 626 692
78011202130 Rembourser le capital de la dette auprès d'autres banques extérieures	390 730 406 599	598 389 636 671	549 404 474 148
78011202133 Rembourser le capital de la dette auprès du MUFG Bank	85 948 242 097	158 235 930 963	208 904 136 295
78011202134 Rembourser le capital de la dette auprès de Internationale Nederlanden Groep (ING Bank)	20 171 007 132	25 850 838 552	25 850 838 552
78011202135 Rembourser le capital de la dette auprès de KBC Bank	8 459 115 259	8 459 115 259	7 354 951 992
78011202136 Rembourser le capital de la dette auprès du Crédit Suisse	26 349 208 836	26 349 208 836	26 349 208 796
78011202189 Rembourser le capital de la dette auprès du Crédit Agricole Corporate Investment Bank (CACIB)	7 113 965 099	18 695 289 452	40 310 071 402
78011202248 Rembourser le capital de la dette auprès du Club de Paris	238 050 820 226	193 213 770 135	54 386 770 874
78011202315 Rembourser le capital de la dette auprès de la Banque Industrielle et Commerciale de Chine (ICBC)	54 666 193 991	54 666 193 991	54 666 192 679
78011202324 Rembourser le capital de la dette auprès de la Banque Islamique de Développement	41 633 139 029	42 372 381 200	43 955 659 520
78011202326 Rembourser le capital de la dette auprès du Fonds Monétaire International	293 870 125 206	228 766 797 081	152 577 102 117
78011202350 Rembourser le capital de la dette auprès de la BIDC-CEDEAO	13 106 474 487	21 499 121 189	31 497 540 317

II.3. Dotation 3 : Dépenses Communes.

II.3.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2024	2025	2026
14970 Dépenses Communes	1 411 238 082 497	1 325 357 897 036	864 561 609 565
1 Personnel	1 050 785 338	581 467 520	1 281 226 188
78011202222 Assurer les charges salariales des personnels contractuels	500 785 338	181 467 520	881 226 188
78011202292 Assurer les charges salariales des consultants	550 000 000	400 000 000	400 000 000
2 Biens et services	86 475 541 286	86 575 541 286	86 575 541 286
78011201535 DGBF/Gestion des Fonds communs	35 995 385 270	35 995 385 270	35 995 385 270
78011201540 SOTRA/Transport des fonctionnaires (part patronale)	2 271 936 155	2 271 936 155	2 271 936 155
78011201543 Fonds de Réserves Café-Cacao	1 000 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
78011201544 DGBF - Gestion des Dépenses Ciblées	15 932 380 229	15 932 380 229	15 932 380 229
78011201908 Direction de la Solde - Gestion Transport des Etudiants et Elèves (SOTRA)	10 400 671 750	10 400 671 750	10 400 671 750
78011201927 Subvention d'Equilibre SOTRA	8 000 000 000	8 000 000 000	8 000 000 000
78011202309 Provisions pour aval et garantie	11 425 167 882	11 425 167 882	11 425 167 882
78011202321 Gérer le Personnel / Direction de la Solde	900 000 000	1 000 000 000	1 000 000 000
90011290139 Prendre en charge les frais de transit du personnel diplomatique	500 000 000	500 000 000	500 000 000
90011290140 Prendre en charge les frais de déplacement définitif des fonctionnaires et agents de l'Etat	50 000 000	50 000 000	50 000 000
3 Transferts	10 000 000 000	104 321 044 940	118 494 045 116
90011200044 Marge d'Ajustement	0	94 321 044 940	108 494 045 116
90011290122 Provision PJ-Gouv	10 000 000 000	10 000 000 000	10 000 000 000
4 Investissements	1 313 711 755 873	1 133 879 843 290	658 210 796 975
Trésor	1 313 711 755 873	53 398 487 808	72 473 789 453
90049000002 Autres investissements spéciaux	900 000 000 000	0	0
90011290138 Opérations d'investissement pour le compte de divers Ministères	293 628 032 676	53 398 487 808	72 473 789 453
90011290136 Souscription à l'augmentation du capital d'autres Institutions	5 483 723 197	0	0
90011290125 Souscrire à l'augmentation du capital de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)	6 150 000 000	0	0
90011290123 Prendre en charge la TVA et les droits de douane sur projets	72 500 000 000	0	0
78011201910 Souscription a l'augmentation du Capital de la BAD	15 450 000 000	0	0
78011201605 Opérations de compensation / Investissement	20 000 000 000	0	0
78011201599 Opérations de purge des droits coutumiers	500 000 000	0	0
Financement extérieur	0	1 080 481 355 482	585 737 007 522
90049000002 Autres investissements spéciaux	0	900 000 000 000	500 000 000 000
90049000002 Autres investissements spéciaux	0	380 000 000	80 000 100
90011290138 Opérations d'investissement pour le compte de divers Ministères	0	180 101 355 482	85 657 007 422

II.4. Dotation 4 : Divers et imprévus

II.4.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2024	2025	2026
15022 Divers et imprévus	439 303 967 416	244 261 479 472	1 500 114 698 745
1 Personnel	4 355 868 841	4 358 773 088	4 454 486 843
78011201551 Provision pour ajustement de la rémunération du personnel des EPN	4 355 868 841	4 358 773 088	4 454 486 843
2 Biens et services	176 201 157 526	91 202 706 384	95 660 211 902
78011201550 Provision Dépenses Communes	31 593 118 541	11 593 118 541	11 593 118 541
78011201552 Provision Divers Imprévus	47 938 348 467	17 368 355 516	21 825 608 762
78011201553 Provision pour Dépenses Exceptionnelles	21 600 000 000	21 600 000 000	21 600 000 000
78011201554 Provisions Appui aux EPN	1 103 821 656	1 103 821 656	1 103 821 656
78011201906 Autres Provisions pour dépenses de fonctionnement	101 111 038	0	0
78011201916 Provision spéciale pour la création de nouveaux services	4 624 871 756	4 624 871 756	4 624 871 756
78011201918 Provision Spéciale pour Dépenses des Institutions	339 886 068	339 886 068	339 886 068
78011202337 Provision Apurement Mandats Annulés	5 000 000 000	5 000 000 000	5 000 000 000
78011202519 Provision pour dépenses de fonctionnement à réaffecter	63 900 000 000	29 572 652 847	29 572 905 119
4 Investissements	258 746 941 049	148 700 000 000	1 400 000 000 000
Trésor	258 746 941 049	148 700 000 000	1 400 000 000 000
78011202520 Provision pour dépenses d'investissement à réaffecter	38 146 116 711	0	0
78011202427 Provision spéciale pour diverses dépenses d'investissement	5 000 000 000	0	0
78011202173 Provision pour Dépenses d'Investissement à Réaffecter	0	0	350 000 000 000
78011202079 Provision C2D à réaffecter	127 600 824 338	148 700 000 000	0
78011202033 Provision nouveaux projets d'investissement	0	0	400 000 000 000
78011201859 Provisions pour investissements prioritaires	30 000 000 000	0	350 000 000 000
78011201556 Provision pour dépenses d'investissement	58 000 000 000	0	300 000 000 000

**SECTION 335: MINISTERE DE LA SANTE, DE
L'HYGIENE PUBLIQUE ET DE LA COUVERTURE
MALADIE UNIVERSELLE**

SECTION 335: MINISTERE DE LA SANTE, DE L'HYGIENE PUBLIQUE ET DE LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE

I. PRESENTATION GENERALE

I.1 Identification des dotations

- Dotation 1 : PLAN DE RIPOSTE SANITAIRE CONTRE LE COVID.

I.2 Financement global de l'Institution

Tableau 1 : Financement global de l'institution

En FCFA	PROJECTIONS FINALES		
	2024	2025	2026
1. RESSOURCES	34 663 564 585	0	0
1.1 Ressources Intérieures	0	0	0
1.1.1 Budget Etat	0	0	0
1.1.2 Recettes propres (structures)	0	0	0
1.2 Ressources Extérieures	34 663 564 585	0	0
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	34 663 564 585	0	0
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	0	0	0
1.2.3 Financement direct projets (hors PIP, hors Budget)	0	0	0
2. CHARGES	34 663 564 585	0	0
2.1 Personnel	0	0	0
2.1.1 Solde y compris EPN	0	0	0
2.1.2 Contractuels hors solde	0	0	0
2.2 Biens et services	0	0	0
2.3 Transferts	0	0	0
2.4 Investissement	34 663 564 585	0	0
<i>Trésor</i>	0	0	0
<i>Financement extérieur (Dons/Emprunts)</i>	34 663 564 585	0	0

II. PRESENTATION DES CREDITS BUDGETAIRES PAR DOTATION

II.1. Dotation 1 : PLAN DE RIPOSTE SANITAIRE CONTRE LE COVID.

II.1.1 Financement de la dotation

Tableau 2: Budget détaillé de la dotation

Dotations / Actions / Natures de dépenses / Activités	2024	2025	2026
14979 Plan de riposte sanitaire contre le covid-19	34 663 564 585	0	0
4 Investissements	34 663 564 585	0	0
<i>Financement extérieur</i>	34 663 564 585	0	0
90074000013 Projet Stratégique de Préparation et de Riposte à la Covid-19/AIIB-BM	34 663 564 585	0	0

